UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
STACKS

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/revuedumondecath6018unse

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTIÈME

TOME V DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTE GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS
VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
25, rue de Grenelle, 25

BRUXELLES
J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.
29, rue des Paroissiens, 29

1879

ЛАВРА
СВЯТОГО ДУХА
ГРЕЦКА

282.05
REV
v.60

Mgr DE LA TOUR D'AUVERGNE

ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Ce fut comme un coup de foudre, lorsqu'il y quelques semaines la France catholique apprit tout à coup la mort presque subite du prince archevêque de Bourges. A la profondeur et à l'universalité de l'émotion causée par cette perte soudaine, on put juger du vide immense que laissait derrière lui l'éminent prélat. Et pourtant il n'avait jamais aspiré au premier rang. Appelé de bonne heure par sa naissance et ses talents aux situations humainement les plus enviables, il ne parut jamais préoccupé que de suivre les docteurs ou les apologistes que l'épiscopat français est fier de montrer au monde et qui n'eurent jamais d'admirateur plus sincère et d'ami plus respectueux. Est-ce à dire que la postérité doive le laisser au poste où son humilité le tenait ? A Dieu ne plaise ! Mgr de La Tour d'Auvergne, en effet, n'a pas seulement, pour le louer, l'acclamation de son peuple, agenouillé tout entier sur sa tombe et priant comme auprès de la dépouille d'un saint (1); ses œuvres le louent mieux encore et, pour qui les étudie de près, elles témoignent tout à la fois d'un esprit éminent, d'une foi sans égale, d'une raison qui trouvait dans les aspirations de son cœur les accents d'une véritable éloquence, en un mot de toutes les qualités qu'il tenait de sa race et qui, comme innées en lui, faisaient de ce prince du monde et de ce prince de l'Eglise comme le modèle de ces deux grandes noblesses : celle du sang et celle plus éminente encore que donne la consécration divine, prenant un élu entre mille pour le vouer aux œuvres de Dieu.

I

C'est le 6 décembre 1826, à Moulins, que naquit le futur archevêque de Bourges. A cette époque, son grand-oncle le cardinal de

(1) Voir dans l'*Univers* du 26 septembre l'émouvant récit de ses funérailles.

668519

La Tour d'Auvergne occupait le siège d'Arras depuis la restauration du culte en France. Dans ce grand évêché formé des anciens diocèses d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer, le cardinal s'occupait avec activité de restaurer les ruines faites par la Révolution. Le palais même où il résidait, et qui est encore aujourd'hui le siège de l'évêché d'Arras, était comme le muet mais éloquent témoin de ces généreuses tentatives, car il formait une aile des anciens bâtiments de la célèbre abbaye de Saint-Vaast dépeuplée et dépossédée par les niveleurs de 93. C'est là, au milieu des grands souvenirs, qu'évoquaient les murs mêmes du palais épiscopal, que bientôt le jeune Charles-Amable, appelé par la sollicitude de son oncle, commença les études qui devaient être, jusqu'au bout, la constante préoccupation de sa vie. Frêle d'aspect, mais ayant déjà cet air de majesté qui, avec la grâce dont tous ses gestes étaient remplis, devait être plus tard comme le trait distinctif de sa personne, le jeune prince compta bientôt autant d'amis que de condisciples. Nul, en effet, mieux que lui, ne savait, sans rien perdre de sa dignité, répandre à l'entour ce charme indéfinissable qui prévient tout d'abord en faveur de qui a reçu de Dieu cet incomparable don. On ne saurait dire qu'il se fût donné dès lors comme exemples Fénelon et saint François de Sales; mais involontairement il faisait songer, en le voyant, à ces deux grands évêques et plus d'un, sans doute, parmi ses jeunes amis, se surprit dès lors à lui prédire les mêmes destinées.

Disons tout. Après Dieu dont il tenait ses dons naturels, il faut nommer ici celle qui, comme la mère des Macchabées, avait de bonne heure instruit ses enfants dans l'intelligence et l'amour de toutes les vertus. Ayant perdu son mari de bonne heure, la princesse douairière de La Tour d'Auvergne était aussitôt devenue l'imitatrice de ces admirables veuves dont saint Paul nous fait le portrait et qui, pour unique distraction, visent à servir Dieu et à le faire servir, à tenir leur maison dans l'état où Dieu la veut, enfin à faire de leurs enfants des hommes ou des femmes selon le cœur de Dieu. Ferme autant que gracieuse et bonne, la princesse sut se faire aimer de telle sorte qu'elle n'eut point à réprimer ces libertés excessives dont trop d'enfants aujourd'hui s'arment si aisément contre des parents qui ont abdiqué toute autorité. Admis, dans les dernières années de sa vie, à l'honneur de converser avec elle, nous avons pu nous-même apprécier tout ce que son esprit et son cœur recélaient de haute raison, de profonde et vraie tendresse, de foi lumineuse et

ardente, d'absolu dévouement à l'Eglise romaine, en même temps que d'héroïsme à supporter les plus rudes épreuves. A cet égard, elle ne se croyait pas quitte envers Dieu pour avoir dirigé ses quatre enfants dans la voie droite qui était le constant objectif de cette âme d'élite. Après avoir eu le déchirement de perdre sa jeune fille morte à vingt ans dans tout l'éclat de la grâce et de la vertu (1) ; après avoir eu l'inénarrable douleur, torturée elle-même par les désastres de la patrie, de voir succomber au contre-coup de ces désastres, l'un de ses fils, le ministre intelligent et dévoué qui avait tout fait pour les écarter ; ayant connu pendant quelques jours l'horrible angoisse de croire mort à Reichshoffen un autre fils, le colonel, aujourd'hui général de La Tour d'Auvergne, dont elle était sans nouvelles, elle offrait tout à Dieu et, refoulant ses larmes, n'ayant même pas, à cause du siège de Paris, la consolation de correspondre avec son fils l'archevêque, elle se reprenait à vivre pour surveiller de près l'éducation de son petit-fils, le prince Godefroy, fils de l'ambassadeur, qu'elle voulait digne de son père et de ses oncles, digne aussi, elle ne le disait pas, mais nous voulons le dire, de la vénérable aïeule qui exerçait si admirablement envers lui tous les devoirs de la maternité. Aussi, quand, pour lui épargner le coup terrible qu'elle eût ressenti de la mort du prince-archevêque, Dieu l'a rappelée, pleine d'œuvres et de jours, elle pouvait, à l'égal du bon serviteur de l'évangile, dire au souverain Juge, en montrant ses enfants : Seigneur vous m'aviez donné cinq talents ; les voici et en outre tout ce qu'avec eux j'ai fait fructifier pour vous.

On nous pardonnera de nous être étendu quelque peu sur ce caractère de la princesse de La Tour d'Auvergne. Mais il nous semble que, par ces détails on peut mieux apprécier la vie du prince de l'Eglise qui, sur les genoux maternels, avait si bien appris de bonne heure toutes les vertus dont plus tard il devait lui-même être un exemplaire achevé. Grâce à ces leçons, nous n'avons pas besoin

(1) On nous permettra de citer ici un trait de Mlle de La Tour d'Auvergne, qui fait son grand éloge en même temps qu'il donne une idée de l'éducation maternelle qu'elle avait reçue. C'était au commencement du règne impérial et au temps de ses splendeurs. Il nous a été conté qu'invitées à un bal de la cour, la princesse et sa fille avaient dû s'y rendre. Mais Mlle de La Tour d'Auvergne avait pour principe de ne point danser les danses tournantes. Elle refusait donc toute invitation. L'empereur l'ayant remarqué, s'approcha d'elle et lui dit : Vous ne dansez pas, mademoiselle ? — Non, sire. — Pas même avec moi ? — Non sire, pas même avec vous. — L'empereur s'éloigna et l'on sut qu'ayant connu le motif de cette réponse, il en avait admiré la fermeté.

de dire qu'il fut un écolier attentif et docile. Il en profita si bien que, le cardinal son oncle, gémissant de la pénurie d'écoles religieuses où se trouvait alors forcément le diocèse, jugea bon, pour asseoir et développer ses premiers succès, d'envoyer son neveu terminer ses études à Paris. Au collège Stanislas, le jeune prince sentit bientôt se développer la vocation à laquelle l'avait pour ainsi dire préparé sa première éducation. Reprenant les traditions des grandes familles d'autrefois, pendant que ses frères choisissaient l'un la carrière des armes, l'autre la carrière diplomatique, lui résolut de se donner à Dieu. C'est dans ce dessein qu'en 1843 il prit l'habit ecclésiastique et entra au séminaire d'Issy, pour y faire sa philosophie.

II

S'il entrait dans le cadre de cette étude d'observer de près toute la vie de Mgr de La Tour d'Auvergne depuis son entrée dans la carrière ecclésiastique, nous aurions à le montrer séminariste plein de zèle, édifiant ses condisciples par sa piété en même temps qu'il les charmait par sa bonne grâce et son esprit. Mais il faut laisser à l'histoire plus intime qui, sans doute, en sera faite, le soin de rapporter toute cette vie intérieure du séminaire. Disons seulement qu'en se laissant aller au charme de l'admiration ou de l'amitié pour des maîtres ou des condisciples dont quelques-uns devinrent plus tard des collègues et qui tous lui demeurèrent profondément attachés, l'abbé de La Tour d'Auvergne faisait dès lors de la dévotion à l'église et au siège de Rome la règle invariable de ses jugements et de ses affections. A Saint-Nicolas, il n'avait eu pour le supérieur, M. l'abbé Dupanloup, que respect et reconnaissance. Mais plus tard, lorsque Mgr Dupanloup, deviendra l'un des chefs les plus accrédités du catholicisme libéral et surtout lorsqu'à Rome il se posera en adversaire ardent de l'infaillibilité pontificale, Mgr de La Tour d'Auvergne n'hésitera pas à combattre résolument des erreurs qu'il juge fatales et nous le verrons, dans le mémorable Concile du Puy, provoquer plusieurs décrets qui condamnent ces témérités.

Nourri de cette doctrine, le jeune séminariste apportait à toutes ses études un esprit de discernement qu'il ne pouvait manquer de faire paraître plus tard dans ses œuvres épiscopales. Aussi, lorsque le 12 août 1849, à vingt trois ans, il fut ordonné prêtre à Arras par

son oncle le cardinal, on peut dire que, malgré sa jeunesse, il possédait déjà les qualités nécessaires pour occuper le poste de vicaire général dont il fut aussitôt pourvu. Dans ces fonctions tout ensemble si graves et si délicates, ceux qui l'ont connu alors témoignent en effet qu'il fit preuve d'une maturité au-dessus de son âge, et qu'au lieu de créer des difficultés ou de soulever des susceptibilités, la distinction de ses manières, son affabilité et son tact exquis, ainsi que la prudence de ses avis ou de ses décisions, faisaient de lui le conseiller préféré des vétérans du ministère. Au surplus, un juge irrécusable allait bientôt confirmer ce choix. Car, deux ans plus tard, le cardinal de la Tour d'Auvergne étant mort, Mgr Parisis, alors déjà dans tout l'éclat de la renommée que lui avaient faite ses écrits comme évêque de Langres, prenait possession du siège d'Arras, et l'un de ses premiers actes était de confirmer dans son poste de vicaire-général M. de Tour d'Auvergne, à qui il donna en même temps sa confiance et son amitié.

Dans la brève et mémorable oraison funèbre qu'il a consacrée à Mgr de la Tour d'Auvergne, M. Louis Veuillot a écrit que l'archevêque de Bourges dans toute sa vie épiscopale s'est proposé surtout deux modèles (1) : Parisis et Pie IX. Cette fréquentation habituelle de Mgr Parisis a eu, en effet, la plus décisive influence sur Mgr de la Tour d'Auvergne. C'est le propre des esprits supérieurs de rayonner ainsi sur ceux qui les entourent. A moins que ceux-ci ne soient absolument réfractaires à cette action qui s'exerce à l'insu même de ceux dont elle vient, il est bien difficile qu'en laissant au génie ce qui est sa vertu propre et ce qu'il ne faut pas plus songer à imiter qu'à lui ravir, parce qu'il est inimitable, on ne s'imprègne des idées qu'il a mission de faire valoir et au triomphe desquelles il s'est voué tout entier. Pour exprimer ce fait d'observation, on sait le tour charmant qu'a trouvé le poëte arabe, faisant parler un de ses personnages :

..... Je ne suis point la rose;
Mais j'ai vécu près d'elle et j'en ai le parfum.

Ainsi en était-il de M. de la Tour d'Auvergne pour Mgr Parisis. Certes, on ne saurait dire que ces deux esprits se ressemblaient, et la modestie de Mgr de la Tour d'Auvergne se serait révoltée à l'idée d'un parallèle dont il eût repoussé jusqu'à l'ombre. Et pourtant s'il

(1) Voir l'*Univers* du 19 septembre.

convient de garder à Mgr Parisis, pour ce qui regarde les œuvres de l'esprit, cette supériorité de conception et cette vigueur de style qui décèlent un maître, il est certain que dans la vie de Mgr de la Tour d'Auvergne comme dans celle de Mgr Parisis le même trait domine. Avec la différence que comportent les circonstances et les hommes, tous deux, en toutes choses, n'ont eu qu'un souci et un but : être évêque. Cette dignité de l'évêque qui se rencontre en tout, parce qu'il ne voit rien de petit dans les choses qui touchent à son ministère, on la retrouve au même degré chez l'un et l'autre prélat. Pendant quatre ans, qu'il s'agisse de catéchisme, de direction, de prédication, de cercles militaires, de retraites dans les communautés religieuses et en général d'œuvres religieuses, de zèle ou d'édification, Mgr Parisis inculquait sans le savoir à son jeune vicaire général cet esprit dont nous parlions et qu'on retrouve dans le diocèse de Bourges, tel qu'on a pu l'observer dans le diocèse d'Arras. En résumé, ces deux esprits et ces deux cœurs étaient faits pour s'aimer et se comprendre. Nous avons parlé plus haut de la direction tendre et virile imprimée par la princesse de la Tour d'Auvergne à l'éducation de ses enfants. Virile et tendre fut de même la direction imprimée par le grand évêque d'Arras à celui qu'il considérait comme un fils et qui lui rendait, en respect et en amour vraiment filial, tous les dons qu'il recevait de cette seconde paternité. Faut-il s'étonner après cela que cette seconde amitié ait survécu à la séparation et à l'éloignement? Faut-il s'étonner qu'à sa mort Mgr Parisis, se souvenant de ces quatre années (1851-1855) pendant lesquelles il avait pu apprécier les qualités de son jeune vicaire général devenu plus tard son collègue, lui ait donné un dernier et solennel témoignage de son affectueuse confiance en lui léguant ses plus précieux papiers et en le choisissant pour être son exécuteur testamentaire?

Nous nous attardons à ces souvenirs. Mais comment les taire, puisqu'ils sont à l'honneur de deux grandes mémoires et font témoigner sur la tombe de Mgr de la Tour d'Auvergne celui dont, après le Pape, il recherchait surtout l'approbation en son vivant, parce que c'était celui qu'il aimait et admirait le plus! Au concile où, selon le mot de Mgr Mermillod, Mgr de la Tour d'Auvergne eut « une grande et noble part », ne l'a-t-on pas souvent entendu dire : « Ah! si nous avions Mgr Parisis! » C'est le cri qu'il laissait parfois échapper au milieu des labeurs, des difficultés et des tristesses de la lutte, et sa voix trouvait facilement de l'écho.

III

Il est une autre influence dont l'action, couronnant toutes les autres, s'exerça non moins puissamment sur Mgr de la Tour d'Auvergne : c'est l'influence et l'attrait de Rome. Dans son *Parfum de Rome*, M. Louis Veuillot a peint en termes admirables cette indicible attraction de Rome sur l'esprit et le cœur du chrétien. Que ne doit-ce pas être sur l'esprit et le cœur du prêtre, et quelle impression profonde ne dut pas ressentir un prêtre comme M. de la Tour d'Auvergne pendant les cinq années qu'il y passa comme auditeur de Rote pour la France à partir de 1855 ! On peut croire qu'à cette heure déjà, il recueillait patiemment pour son instruction personnelle, et sans penser qu'il y trouverait la matière d'un savant et beau livre, les innombrables documents et notes qui lui ont servi pour composer ses deux volumes sur la tradition catholique par rapport à l'infaillibilité pontificale (1). C'est là aussi, l'on n'en peut douter, qu'il prit la résolution de multiplier autour de lui, quelque situation qu'il dût occuper dans l'avenir, les œuvres de foi dont la dévotion au successeur de saint Pierre était l'objet et l'âme. Enfin l'on peut affirmer qu'à Rome s'alimenta, pour le reste de ses jours, la piété dont il était dès lors un modèle accompli. Ajoutons que sa situation, non moins que son nom, le mirent dès lors en relations affectueuses avec tout ce que le monde catholique compte à Rome d'hommes éminents, qu'ils fussent établis à demeure ou qu'ils y vinssent des quatre coins de la terre, en pieux pèlerins. Pie IX, qui, dès le premier jour, avait daigné donner au jeune auditeur de Rote les témoignages d'une bienveillance spéciale, ne fit donc, pour ainsi dire, que déférer au vœu des catholiques en décidant, sur la proposition du gouvernement français, d'appeler à l'épiscopat Mgr de la Tour d'Auvergne en lui attribuant, comme coadjuteur, la future succession de Mgr Menjaud, archevêque de Bourges.

C'est en 1861, dans le Consistoire du 22 juillet, que fut préconisé Mgr de la Tour d'Auvergne, avec le titre d'archevêque de Colosse *in partibus*. Quelques jours plus tard, le 1er août, fête de saint

(1) *La tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale*, ou la définition du concile du Vatican devant l'Ecriture, les Pères et l'histoire, par Mgr l'archevêque de Bourges. Paris, Victor Palmé, éditeur. 2 vol. in-8°.

Pierre ès-liens, qu'avait choisi sa dévotion, le nouvel archevêque recevait l'onction épiscopale dans l'église Saint-Louis des Français, des mains du cardinal Villecourt, assisté de NN. SS. Spaccapietra, archevêque de Smyrne, et Giamelli, archevêque de Sardes *in partibus*. L'assistance était nombreuse autant que choisie. Tout le monde fut frappé du grand air de dignité et en même temps de la grande humilité qui se remarquaient en la personne du nouvel élu.

IV

C'est maintenant, à vrai dire, que nous entrons dans la vie épiscopale de Mgr de la Tour d'Auvergne. Nous avons vu comment il s'y était, sans le savoir, préparé de longue date, depuis qu'il avait fait ses preuves d'administrateur sous Mgr Parisis. Dans sa nouvelle situation — et l'on sait que le poste de coadjuteur ne va pas d'ordinaire sans quelques difficultés, — il se montra semblable à lui-même, plein de déférence pour le vénérable titulaire qu'il considérait comme un père et qui, à son tour, n'eut point de peine à le traiter comme un fils. Au bout de peu de mois, le jeune coadjuteur avait si bien conquis le respect et l'affection de tous, que Mgr Menjaud ne savait comment remercier Dieu de la grâce qu'il avait faite à son Eglise en lui envoyant un tel coopérateur. On raconte que, sur son lit de mort, comme son confesseur l'exhortait à s'y préparer par une revue de tout ce qui avait pu lui échapper de mal durant le cours de son administration, il répondait sur le ton de la plus grande confiance : « Oui, mais je laisse après moi une belle œuvre. » Et comme le confesseur, craignant quelque illusion de l'ange des ténèbres, insistait pour que l'archevêque entrât plutôt dans des sentiments de componction et d'humilité en réparation des manquements qu'il avait pu faire, Mgr Menjaud insistait de son côté sur la belle œuvre qu'il avait conscience de laisser après lui. — Mais quelle belle œuvre? fit enfin le confesseur. — « Eh bien ! fit Mgr Menjaud, je laisse mon coadjuteur. » Ce témoignage du mourant, Mgr de la Tour d'Auvergne ne tarda pas à montrer qu'il était digne de l'obtenir. En effet, dit l'historiographe du concile du Puy (1), « l'un des

(1) Le *Concile du Puy*, par le chanoine Ch. Druon. Paris, Palmé.

premiers soins du nouveau prélat fut de confirmer son clergé dans l'adoption du rite romain, et de constituer l'unité du chant liturgique; puis, pour venir en aide à la détresse du Saint-Père, il établit l'œuvre du denier de saint Pierre, qui lui permit chaque année d'envoyer à Rome d'abondantes aumônes. Peu de temps après naissait l'œuvre des séminaires; la caisse des retraites pour les prêtres âgés et infirmes recevait une organisation définitive. Bientôt Mgr de la Tour d'Auvergne célébrait le premier de ses synodes triennaux, établissait l'adoration perpétuelle, et successivement portait sa sollicitude sur les retraites pastorales et sur les conférences ecclésiastiques. » En dehors de ces œuvres diocésaines, Mgr l'archevêque de Bourges ne négligeait aucune des questions qui commençaient dès lors à inquiéter si vivement le monde chrétien. Peu de temps après son élévation, le funeste congrès de Paris avait dénoncé les ambitions révolutionnaires du Piémont et ses desseins sacrilèges sur le pouvoir temporel de la papauté. Mgr de la Tour d'Auvergne, quand ces desseins s'accusèrent à la suite des complicités de la politique impériale, fut l'un des premiers à protester vigoureusement contre l'usurpation. Plus tard, quand fut consommé l'attentat par le guet-apens de Castelfidardo suivi bientôt d'autres perfidies, son zèle pour la cause du Pape ne négligea de même aucune occasion de se manifester par des exhortations et des mandements à son peuple en même temps que, par de fréquents voyages à Rome, il apportait au Saint-Père le tribut personnel de ses consolations et de son dévouement. En 1862, il était à Rome pour la canonisation des martyrs Japonais; en 1867, il y était de nouveau pour les fêtes du centenaire. Après le concile, on l'y revoit en 1873, puis encore en 1874 et en 1877. Pie IX étant mort, il se préparait à y retourner, pour porter à Léon XIII le témoignage du même amour qu'il donnait à Pie IX, lorsque la mort l'a pris pour le voyage du ciel.

Dans l'énumération qui précède, nous avons glissé sur la date du voyage qui avait pour objet la tenue du Concile du Vatican. Cette date, en effet, mérite une mention spéciale. Avant de l'entreprendre, Mgr de La Tour d'Auvergne, comprenant bien toute l'importance de la principale question qui s'y devait traiter, avait pris soin d'y préparer son peuple par deux mandements : l'un sur l'opportunité, l'autre sur l'autorité du Concile du Vatican, qui étaient comme le portique du vaste monument auquel il devait revenir plus tard, mais qu'il ne devait point achever. A ses yeux, en effet,

cette question de l'infaillibilité n'avait pas seulement une importance dogmatique; il en prévoyait et il en appelait toutes les conséquences au point de vue social et politique (1). En attendant qu'il pût donner à ce côté de la question les développements qu'il concevait en son esprit, il eut bientôt à faire, au sein même du Concile, le travail qu'il réservait dans l'avenir pour ses diocésains. Ce n'est pas ici le lieu de refaire, même en abrégé, l'histoire du Concile; mais il importe de rappeler avec quelle violence, dès le début et avant l'ouverture même de ces solennelles assises, un certain nombre d'évêques, sous la conduite de Mgr Dupanloup, avaient, pour ainsi parler, pris position contre le Saint-Esprit (2). Il n'entrait pas dans les habitudes et le tempérament de l'archevêque de Bourges, de se poser en lutteur à outrance contre ces attaques, dont son cœur et sa foi d'évêque souffraient amèrement. Modestement il se rangea derrière ceux qui étaient comme désignés pour se battre de la sorte au premier rang. Mais, à ce poste, il soutint, avec une énergie que sa douceur ordinaire semblait rendre plus forte encore, le combat pour lequel il était venu. De plus, par la considération dont il jouissait, par la haute estime dont l'entouraient ceux-là mêmes qu'il avait en face de lui, par ses relations et par toute sa personne, en un mot, il était capable, en dehors des actes publics de la polémique, d'exercer une sérieuse influence sur les dispositions de plusieurs parmi ses collègues, et dans ce but il n'épargna aucune peine. Enfin, quand il vit que rien ne servait à éclairer des adversaires que la passion emportait; quand il put se convaincre qu'à bout d'arguments et de ressources, les adversaires de l'infaillibilité ne craignaient pas de faire appel, en matière spirituelle et contre l'autorité du pape, à l'aide du bras séculier, une sainte indignation fit place, dans cette âme loyale, au souci de certains ménagements qui tenaient encore quelques-uns de ses collègues, associés d'ailleurs à ses sentiments. Il était temps enfin de faire triompher la vérité, et, dans ce but, Mgr de La Tour d'Auvergne n'hésita pas, avec quatre ou cinq autres évêques, à prendre l'initiative d'une démarche décisive en se rendant auprès du pape, pour prier respectueusement Sa Sainteté d'interposer son autorité afin que, par un vote, il fût mis un terme à des débats que l'on

(1) Voir l'avant-propos de son ouvrage : La *Tradition catholique*, p. 3.

(2) Voir pour l'histoire de ces luttes, *Rome pendant le concile*, par Louis Veuillot. Paris, Palmé, 2 vol. in-8°.

prolongeait à dessein, non pour faire la lumière, mais pour accroître l'agitation. On sait quel fut le résultat de cette démarche, et comment, peu après, fut acclamé par le Concile le dogme de l'infaillibilité.

Cet acte restera et il doit être inscrit dans la vie de l'archevêque de Bourges à son éternel honneur. Ajoutons qu'il lui a inspiré un beau livre dont nous avons déjà dit un mot, et dont le Concile nous amène à parler plus au long, bien qu'il n'ait été publié que beaucoup plus tard, en 1875. Il n'est pas douteux, en effet, que c'est pendant le Concile, au milieu même des ardentes controverses suscitées par la définition de l'infaillibilité pontificale que Mgr de La Tour d'Auvergne prit la résolution d'écrire ce livre. Dans sa pensée, ce devait être comme la somme de tout ce qui avait été publié sur cette question par les défenseurs de la prérogative papale au point de vue doctrinal dont s'occupaient plus spécialement les Pères du Concile, mais en même temps il voulait, à l'adresse des gens du monde, faire ressortir le caractère d'une définition qui, à ce double point de vue, avait été si perfidement dénaturée avant même qu'elle eût été promulguée solennellement. Cette dernière partie de son œuvre, Mgr l'archevêque de Bourges n'eut point le temps de l'achever, mais celle qui reste suffit à lui constituer un titre de grande valeur parmi les apologistes de notre temps. Il est difficile, en effet, d'imaginer qu'on puisse accumuler, à propos d'une question, plus d'arguments et de textes propres à mettre la vérité en complète évidence pour tous les gens de bon sens et de bonne foi. Selon que le titre l'indique, le vénérable auteur appelle en témoignage, successivement ou simultanément, pour la démonstration de sa thèse, l'Ecriture, les Pères et l'histoire; de ces trois sources il tire des démonstrations en telle abondance qu'on serait presque tenté de lui reprocher en ce genre une certaine profusion, si l'on ne savait qu'en ces matières il est bon, comme on dit vulgairement, d'avoir plus que raison. L'auteur ne se borne pas d'ailleurs au rôle d'historien exposant et commentant les textes. Lorsqu'une difficulté spéciale se présente, qui a fourni matière plus ample aux sophismes de l'adversaire, il s'y arrête autant qu'il faut pour ne laisser derrière lui aucune objection, si faible qu'elle soit, qui ne reçoive une pleine réfutation. A cet égard on doit signaler comme de vrais chefs-d'œuvre de critique patiente, sagace, lumineuse et serrée, les chapitres consacrés, dans le premier volume, à la question du pape

Libère, dans le second à celle du pape Honorius. Pour élucider ces deux points si graves de l'histoire ecclésiastique, tout est mis largement à contribution, et il n'est pas un seul argument des adversaires qui soit omis ou irréfuté. Il faut en dire autant de ce qui concerne les fausses Décrétales. Pour le reste, l'ouvrage de Mgr de La Tourd'Auvergne est l'exposé savant et clair de toute l'histoire ecclésiastique des dix premiers siècles, par rapport à la question spéciale de l'infaillibilité pontificale. Voici, du reste, comment l'illustre prélat expose lui-même le but de son ouvrage :

L'Eglise solennellement assemblée a prononcé, elle a parlé en pleine connaissance de cause et en pleine liberté. Usant de son droit imprescriptible, elle a affirmé la vérité, elle a défini le dogme. La question est tranchée, elle est irrévocablement résolue... Il ne reste plus qu'à se soumettre et à croire!

Mais, si la foi nous commande la soumission, elle ne nous défend pas de rechercher les motifs de notre croyance. Au contraire elle nous y convie : *que votre obéissance soit rationnelle*, nous dit l'apôtre, et l'ange de l'école ne craint pas d'affirmer que *pour croire* il faut voir qu'on doit *croire*.

Sans doute, le motif premier et fondamental de notre foi, c'est l'autorité de Dieu qui nous révèle et nous propose, par son Eglise, ce qu'il faut croire. Mais ce fait même de cette révélation n'échappe pas à nos recherches; et quand il nous apparaît avec ces caractères de crédibilité qui saisissent et entraînent la raison humaine, notre foi en devient nécessairement plus forte, plus ferme, plus inébranlable.

D'ailleurs la question de l'infaillibilité pontificale a soulevé, avant le concile, une polémique trop vive et trop ardente; elle a fait retentir trop bruyamment les échos de la presse et du monde pour qu'il ne soit pas resté dans certains esprits des préjugés, des doutes, des incertitudes, des nuages...

Ces nuages, nous voudrions les faire disparaître.

Tel est le but de cet ouvrage.

Et ce but a été pleinement atteint. Nécessaire aux ecclésiastiques qui veulent étudier à fond la question de l'infaillibilité pontificale, le livre de Mgr de la Tour d'Auvergne n'est pas moins utile aux gens du monde qui trop souvent, sans savoir eux-mêmes la question qui s'agite devant eux, entendent divaguer à ce sujet des hommes qui l'ont moins étudiée encore. De quel profit ne leur sera pas cet ouvrage que nous appellerions volontiers le catéchisme historique de l'infaillibilité?

Il paraîtra plus précieux encore, si l'on sait au milieu de quelles difficultés et de quelles tristesses il a été composé. Avant le Concile, nous l'avons dit, Mgr de Bourges avait eu la douleur de perdre Mgr Parisis, et l'oraison funèbre qu'il prononça sur cette tombe si chère nous dit assez quelle fut sa douleur. Mais, après le concile, que de douleurs accumulées! Rome, livrée à la brutale invasion des Piémontais qui profitaient lâchement des malheurs de la France; la patrie envahie à son tour, et, devant l'ennemi, tombant en révolution; son frère, le prince ambassadeur, mourant du contre-coup de nos malheurs; son autre frère exposé aux hasards de la guerre, quelles tortures pour le cœur aimant du saint archevêque! Puis, comme si ce n'était point assez de ces malheurs, le radicalisme s'acharnait après la personne du vénéré prélat avec une rage d'autant plus grande que plus grands étaient le respect et l'affection dont il était entouré par son peuple. Le 25 juillet 1871, une main odieuse, après avoir enduit de pétrole les murs du palais archiépiscopal, y mettait le feu et bientôt le réduisait en flammes. Peut-être les misérables auteurs de cet attentat avaient ils compté qu'à la suite des martyrs de la Commune, l'archevêque de Bourges et sa famille épiscopale périraient dans cet incendie. Par la grâce de Dieu, il n'en fut rien, mais que de ruines! Les objets précieux, les plus chers souvenirs de famille, tout avait disparu, et parmi les manuscrits dont la perte était pour ainsi dire irréparable, le manuscrit presque entièrement terminé du livre dont nous parlions plus haut, les notes qui avaient servi à le composer, bref, tout le fruit de vingt années de travail péniblement thésaurisé. Un autre se fût découragé; Mgr de la Tour d'Auvergne, pénétré de la nécessité du travail qu'il avait entrepris, se remit incontinent à l'œuvre. A ceux qui l'auraient cru incapable de fermeté dans ses desseins, il donnait ainsi la preuve la plus grande de ce que peut la volonté lorsque, comme dit Bossuet, elle est maîtresse du corps qu'elle anime. Quatre ans après, menant de front toutes ses autres œuvres épiscopales, il était en mesure de remettre au jour ce que le feu avait brûlé.

V

Nous venons de faire allusion à ses œuvres épiscopales et déjà nous en avons énuméré quelques-unes. Mais comment les passer toutes en revue? Sans parler des cinquante églises qu'il a consacrées

à quels pèlerinages n'a-t-il point assisté? La restauration des pèlerinages locaux ou le développement des pèlerinages nationaux et surtout des pèlerinages à Rome, c'était en effet une des grandes sollicitudes de Mgr de la Tour d'Auvergne. A l'encontre du mot d'un homme célèbre, il estimait que les pèlerinages doivent rentrer dans nos mœurs, et il n'épargnait rien pour contribuer à ce grand résultat. Nous assistions, il y a deux ans, à ces magnifiques fêtes du millénaire de sainte Solange, célébrées à Bourges, et nous avons été l'heureux témoin de la joie que ce grand mouvement des pèlerinages donnait à l'archevêque, qui pouvait s'en attribuer la plus large part. Au milieu des nombreux prélats accourus à son appel, lorsque, par une journée superbe, après un *triduum* dont nous renonçons à redire les splendeurs, l'immense procession, où l'on ne comptait pas moins de cent mille pèlerins, se déroulait par les rues de la vieille cité, quelle n'était pas l'émotion de Mgr de la Tour d'Auvergne? Et le soir, lorsque dans les salons de l'archevêché devenus trop étroits, défilait toute la société chrétienne de Bourges afin de protester par sa présence contre les idiotes tracasseries d'une administration qui aurait voulu entraver ce beau mouvement, n'était-ce pas comme le suprême triomphe d'un prélat à qui son peuple voulait faire cette ovation, parce qu'il avait pris souci, le premier, de fêter magnifiquement la patronne de son cher Berry?

A côté de ce pèlerinage de sainte Solange, il faut citer ceux de Notre-Dame de Vaudement, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Notre-Dame des Enfants de Chateauneuf-sur-Cher, auxquels il a su donner un nouvel essor. Rappelons encore qu'au nom du Saint-Père et par délégation spéciale, l'archevêque de Bourges a couronné la statue de Notre-Dame de Touvent et celle de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun. Mais les pèlerinages régionaux ne suffisaient pas à l'ardeur de sa dévotion. Partout où les grandes manifestations religieuses appelaient les catholiques, Mgr de la Tour d'Auvergne apparaissait. Nous l'avons vu à Arras, pour les fêtes de la béatification de Benoit Labre et la restauration du pèlerinage de Notre-Dame des Ardents. A Lourdes et à Paray-le-Monial, il a plusieurs fois amené à sa suite un grand nombre de ses diocésains. Enfin, comment omettre les pèlerinages de Notre-Dame de Chartres, de Roc-Amadour, de Notre-Dame de Pitié en Vendée, du Saint-Suaire de Cadouin, où il a prononcé un de ses plus beaux discours?

VI

Et toutefois, il faut dire que l'œuvre capitale de son épiscopat a été le concile provincial tenu au Puy, sous sa présidence. Au mois d'octobre 1873, les résolutions prises dans cette assemblée ont toutes une grande importance qui a été signalée par l'archevêque lui-même dans une admirable instruction synodale adressée à son clergé en 1876, après que les décrets envoyés à Rome pour y être examinés en furent revenus avec l'approbation du Saint-Siège. Dans ce remarquable écrit, Mgr de la Tour d'Auvergne résume et commente chacun des décrets qui ont été publiés avec l'approbation unanime des Pères du concile. Il est superflu d'insister sur l'autorité que prenaient déjà ces décrets, eu égard à la science des évêques qui y avaient coopéré. Bornons-nous à rappeler, pour en faire juge le lecteur, que ces évêques étaient, outre le métropolitain, Mgr Berteaud, l'illustre évêque de Tulle, Mgr Le Breton évêque du Puy, Mgr de Pompignac évêque de Saint-Flour, Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, assistés de théologiens éminents parmi lesquels il suffira de nommer Mgr Bouange, aujourd'hui évêque, les RR. PP. Ramière et Desjardins, jésuites, MM. Déjardin et Lebas, de la congrégation de Saint-Sulpice, M. Sautereau, vicaire général de Bourges, le R. P. Dom Pierre, trappiste, accompagnant le Père abbé de Fontgombault, M. l'abbé Bertrand, de Limoges, etc.

Avant toutes choses, les Pères du concile du Puy eurent à cœur de reproduire dans leurs actes, pour marquer leur pleine adhésion aux dogmes promulgués depuis le dernier concile provincial tenu à Clermont, le texte des constitutions apostoliques rendues pour la proclamation du dogme de l'Immaculée conception et des décrets du concile du Vatican. Mais le concile du Puy ne se bornait pas à cette reproduction; afin d'avertir les fidèles que leur devoir allait au delà de la stricte obéissance à ces décrets, il disait :

L'obéissance, sans laquelle le crime d'hérésie ne saurait être évité, ne doit pas paraître suffisante au vrai chrétien. Il faut qu'il donne un sincère assentiment de cœur à tous les jugements du siège apostolique. En conséquence, tout ce que le pasteur suprême a prohibé et condamné, il doit le tenir pour prohibé et condamné, et cela sans aucune diminution ou modification de la censure apostolique, mais selon la teneur que le pontife romain a donnée à son jugement. C'est la règle de la vraie foi

que nous a donnée le concile du Vatican, en ajoutant ces très graves paroles à la fin de sa première constitution : *Comme il ne suffit pas d'éviter l'hérésie, mais qu'il faut également fuir avec soin les erreurs qui en approchent plus ou moins, nous avertissons tous les fidèles du devoir qu'ils ont de garder aussi les constitutions et les décrets par lesquels le Saint-Siège a proscrit et prohibé les opinions mauvaises qui ne sont pas énumérées dans la présente constitution.* En conséquence, obéissant au précepte du concile œcuménique, nous déclarons que l'on doit réprouver toutes les erreurs qu'ont réprouvées les pontifes romains, notamment celles que de nos jours a proscrites et condamnées le glorieux Pontife qui occupe en ce moment le siège apostolique, par ses lettres encycliques et en particulier par la constitution *Quanta cura*, ainsi que par tous les autres documents pontificaux dont il a fait composer lui-même le *Syllabus.* (1)

Puis, afin de mieux préciser encore le devoir des catholiques relativement aux erreurs modernes, notamment pour ce qui concerne le libéralisme, l'archevêque de Bourges, après avoir noté comme ayant été successivement et nommément réprouvés par le concile, le *solidarisme*, le *positivisme*, les systèmes de la *sélection* ou *évolution naturelle*, de la *morale indépendante*, l'*indifférentisme* et le *libéralisme*, ajoutait :

Au fond, le libéralisme n'est pas autre chose qu'une notion fausse de la liberté. On s'imagine que la liberté est le pouvoir de tout faire, de tout dire, alors que le pouvoir de tout faire, même le mal, est la licence, c'est-à-dire l'abus de la liberté, et non pas la vraie liberté ; et partant de cette fausse notion, on veut ériger en principe, en dogme même, ce qui dans les sociétés humaines est tout simplement un fait, une tolérance, une nécessité peut-être quelquefois, mais jamais un droit ! Par suite on s'efforce de concilier la lumière et les ténèbres, la justice et l'iniquité, et l'on en vient jusqu'à accorder les mêmes droits à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal !

Là se trouve le venin du système : alors qu'une erreur franche et caractérisée, qui ne dissimule aucune de ses conséquences logiques, trouve en quelque sorte son correctif en elle-même par la répulsion et l'horreur qu'elle inspire, le libéralisme se présentant sous des apparences de vérité, n'a rien qui prévienne de son danger ; il offre même certains aspects généreux, et il fait ainsi illusion au grand nombre. Rien

(1) *Concil. Anicien*, p. 72.

n'est plus dangereux, en effet, que la vérité amoindrie. Elle a des dehors qui trompent; mais au fond ce n'est que l'erreur dissimulée et, sous le manteau d'emprunt dont elle se couvre, elle séduit et perd les âmes!

A cette fausse notion de la liberté, se rattachent, comme des conséquences à leur principe, toutes ces libertés modernes dont on a fait tant de bruit, et qui renferment tant de périls pour l'ordre social :

La liberté de la *presse*, que les pontifes romains ont si justement appelée une liberté de perdition; — et de fait, au point de vue civil, quel est le gouvernement qui ait pu lui résister, ou qui n'ait pas cherché à en restreindre les limites? Au point de vue religieux, quel est le dogme, quelle est l'institution, quelle est la vérité qui n'ait pas eu à subir ses attaques et ses outrages?

La liberté de *conscience*, qui, dans le sens de ceux qui la proclament, n'a pas d'autre but que de donner à l'homme des droits contre Dieu;

La liberté des *cultes*, qui, au fond, n'est pas autre chose que l'indifférence complète en matière de religion, et qui d'une simple tolérance de fait, que personne ne conteste, fait un droit et voudrait presque faire un dogme!

Sur ces grandes questions, nous rappelons les enseignements si lumineux et si fermes de la chaire apostolique. Ces enseignements sont nets et formels; aussi clairs que décisifs, ils ne laissent place à aucune illusion! Vouloir les accommoder au sens du libéralisme moderne, c'est perdre son temps et sa peine, c'est fermer les yeux à l'évidence; disons mieux : c'est exposer sa foi et son salut (1)!

On le voit, Mgr de la Tour d'Auvergne, avec son admirable bon sens et cette lucidité qui se faisait remarquer dans tous les actes de son épiscopat, prévoyait à quels faux-fuyants le catholicisme libéral aurait recours pour échapper aux condamnations portées par Rome. Avec un calme et une intrépidité dont il a donné tant de preuves, il le poursuivait dans les derniers retranchements élevés par l'hypocrisie pour se soustraire aux atteintes des définitions romaines, et l'on peut dire qu'il n'a pas tenu à lui que cette erreur ait pour jamais disparu de la France catholique.

Mais, à côté du catholicisme libéral, se dresse l'erreur moderne renouvelée de l'ancien paganisme, ainsi que le faisait naguère observer l'éloquent évêque d'Angers (2), l'erreur qui, déniant à l'Eglise ses droits imprescriptibles, attribue à l'Etat une sorte de main-mise sur les

(1) *Instruction synodale*, p. 12 et 13.

(1) Voir le discours prononcé par Mgr Freppel, à l'ouverture du congrès des jurisconsultes catholiques. — *Univers* du 2 octobre.

choses ecclésiastiques. Dans son instruction synodale, Mgr l'archevêque de Bourges insiste avec force sur le danger de cette impiété et, comme s'il pressentait les attentats que nous avons vus depuis, il s'écriait :

Pour atteindre plus sûrement l'Eglise dans ce qu'elle a de plus sensible et de plus cher, on lui a dénié la liberté d'instruire l'enfance et la jeunesse! On a voulu l'exclure totalement de l'enseignement; et disons-le simplement pour constater la vérité, ceux qui veulent l'instruction *obligatoire* et *laïque*, qui, au besoin même, ne reculeraient pas devant les mesures les plus violentes pour y arriver, ne sont pas loin de nous!... Ils sont chez nous, et ils ont le nombre et la puissance.

A la vue d'intérêts aussi graves et aussi chers qui ne peuvent être compromis sans que la société même civile n'en subisse le contre-coup, devions-nous, pouvions-nous demeurer insensibles et muets? Nos déclarations à cet égard ne vous surprendront pas. Ce qui vous eût surpris, certainement, c'eût été notre silence! Si les premiers pasteurs restaient impassibles devant les envahissements du *laïcisme*, s'ils ne revendiquaient pas, avec une calme mais énergique insistance, les droits essentiels et imprescriptibles de l'Eglise, droits sans lesquels il lui est impossible d'accomplir sa mission ici-bas, ne serait-ce pas le cas de dire que le sel s'est affadi sur la terre et que les gardiens de la maison ont perdu la voix?

VII

A côté de ces préoccupations qui visent surtout le bien du peuple laïque confié aux soins de l'épiscopat, le concile du Puy s'était occupé aussi d'une partie non moins importante du troupeau dont il a la garde. Les prescriptions qui concernent les clercs et les études ecclésiastiques, dans les petits et les grands séminaires, sont comme un admirable programme où rien n'est négligé de ce qui doit contribuer à rehausser la dignité et l'autorité du sacerdoce. Parlant des ressources qu'il est urgent d'assurer aux grands séminaires pour faciliter les études et l'action du prêtre, l'archevêque de Bourges disait, comme sur un ton prophétique :

Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir des temps, peu éloignés peut-être, où le clergé devra vivre de ses propres ressources, et s'il ne prépare dès maintenant les provisions de l'avenir par de saintes

largesses et de prévoyantes fondations, il sera condamné à voir le dépérissement et peut-être l'extinction de plus d'une de ces maisons sacerdotales; et, doublement attristé, il sera peut-être alors dans l'impuissance de leur porter secours (1)!

Et plus loin, parlant des conditions requises du prêtre pour bien remplir sa mission, il exposait les moyens pratiques par lesquels il avait semblé aux Pères du concile que devait être obtenue la science si nécessaire, de nos jours surtout, à ceux qui se destinent au sacerdoce.

L'Église, d'ailleurs, n'a-t-elle pas toujours insisté sur l'importance de cette condition à remplir par les clercs? Suivant cette tradition, l'archevêque de Bourges interprétant les décisions du concile du Puy, disait, à propos des études dans les petits séminaires :

Si nous tenons à ce que, dans toutes nos maisons, la piété soit en honneur et qu'elle ait pour base la première de toutes les sciences, la science de la religion, nous ne tenons pas moins à ce que les autres sciences soient cultivées avec soin. Nous voulons qu'on en fasse une étude sérieuse et que, sous ce rapport, les élèves du sanctuaire ne soient nullement inférieurs aux élèves des autres établissements. Nous voulons, en particulier, qu'ils possèdent pleinement l'usage de la langue latine, afin qu'ils puissent la parler facilement et correctement, lorsqu'ils suivront au grand séminaire les cours de philosophie et de théologie. Mais nous voulons surtout que, dans l'ensemble des études, il y ait unité de direction, que le choix des méthodes et des auteurs ne soit pas livré à l'arbitraire de chacun, et qu'enfin, des examens fréquents et sérieux permettent de constater les progrès des élèves. A cet effet, nous conseillons vivement l'institution d'un préfet des études qui, sous le contrôle du supérieur, serait chargé spécialement de la direction de l'enseignement (2).

Pour les études dans les grands séminaires, la sollicitude est, s'il est possible, plus grande encore. Ainsi nous voyons que le concile du Puy renouvelle une disposition importante du concile de Clermont, d'après laquelle nul ne doit être admis au grand séminaire « s'il n'a justifié préalablement, par un examen écrit et oral, de sa science suffisante. » De plus, il recommande aux professeurs de

(1) *Instruction synodale*, p. 24.
(2) *Instruction synodale*, p. 27.

philosophie et de théologie d'exciter l'ardeur et l'émulation des élèves, et dès cette époque, devançant les désirs du futur pape Léon XIII, Mgr de la Tour-d'Auvergne recommandait tout spécialement la méthode scolastique et l'étude du grand saint Thomas d'Aquin. En présence de ces avis, que faut-il penser de la mauvaise foi des impies qui vont répétant que l'Eglise a horreur de la science? Ne voit-on pas au contraire que nulle part ailleurs que dans les rangs du clergé, on n'a pour la science une pareille sollicitude?

Mais l'œuvre importante entre toutes du concile du Puy, celle qui est due plus particulièrement à l'initiative de Mgr de la Tour-d'Auvergne et qu'il laisse comme un grand exemple à suivre, c'est le rétablissement du concours pour les cures. Il serait trop long d'exposer ici en quoi consiste, d'après le droit canonique, ce concours prescrit par le concile de Trente pour être mis en usage dans toute l'Église. Disons seulement qu'il a pour but d'assurer dans l'Eglise les meilleures places aux plus dignes. En France, malheureusement, dans les conditions où est placé le clergé depuis la Révolution, cette prescription du droit canonique n'a jamais été appliquée, la nomination des curés étant remise partout à la seule disposition de l'évêque. Les évêques usant de ce droit selon les inspirations de leur conscience, on ne saurait dire que cette situation particulière à l'église de France soit une source d'abus; cependant ne vaudrait-il pas mieux, dans la mesure du possible, revenir au droit commun? C'est ce que pensait Mgr de la Tour-d'Auvergne, avant tout préoccupé de tout ramener à l'unité romaine, et c'est ce que les Pères du concile du Puy n'eurent point de peine à admettre sur sa proposition. Au surplus, voici comment, dans son instruction synodale, l'archevêque de Bourges défendait cette admirable réforme :

Trois objections principales ont été faites contre le rétablissement du concours :

1° Les évêques de France sont en possession de nommer aux cures sans concours. Pourquoi un changement? N'est-ce pas diminuer leur pouvoir;

2° Ne serait-ce pas, d'ailleurs, ouvrir la voie aux intrigues, à l'ambition, aux prétentions mal fondées?

3° Enfin comment mettre en pratique un système contraire à toutes nos habitudes et qui, vu les circonstances, semble présenter de véritables impossibilités?

Sans doute les évêques de France sont, depuis longtemps, en posses-

sion de nommer aux cures sans concours, et personne assurément ne leur conteste ce pouvoir. Néanmoins si l'on peut en pratique, avec certains tempéraments nécessités par les circonstances, se rapprocher du droit commun, c'est-à-dire faire ce qui est prescrit par l'Eglise et ce qui se fait partout ailleurs, n'est-ce pas un bien? N'est-ce pas une chose souverainement désirable et à laquelle doivent tendre, dans la mesure du possible, les efforts des évêques?

Sans doute encore leur pouvoir paraîtra subir une diminution : mais la diminution sera plus apparente que réelle. Car, au fond, est-ce diminuer le pouvoir des évêques que de les éclairer, de leur donner, sur les candidats aux cures, des indications utiles, sûres, précises, résultant d'épreuves sérieuses? Est-ce vraiment gêner leur liberté que de les mettre à même de nommer les plus capables, les plus aptes, les plus dignes à tous les points de vue?

Car, remarquons-le bien, le concours prescrit par le concile de Trente ne porte pas seulement sur la science des candidats : assurément c'est un des éléments essentiels, mais ce n'est pas le seul! Il doit porter aussi sur l'*âge*, les *mœurs*, la *prudence* et les *autres qualités* désirables pour le gouvernement d'une paroisse : *ætate, moribus, prudentia et aliis rebus ad vacantem Ecclesiam gubernandam opportunis.* L'examen terminé, une liste est formée de tous ceux qui ont été jugés dignes, et c'est parmi ces candidats que l'évêque choisit celui qui lui paraît le plus capable, *quem cæteris magis idoneum judicaverit.* En quoi cette manière de procéder diminue-t-elle le pouvoir de l'évêque, ou gêne-t-elle sa liberté? N'est-ce pas lui en définitive qui prononce, qui nomme, qui choisit parmi les candidats? Ces candidats, il est vrai, lui sont présentés : mais leur mérite n'a-t-il pas été juridiquement constaté? N'est-ce pas une garantie plutôt qu'une gêne, un secours plutôt qu'une entrave, une lumière et une force plutôt qu'une diminution de liberté et de pouvoir?

Mais ce sera, dit-on, ouvrir la porte aux ambitions malsaines, aux désirs illégitimes d'avancement.

La réponse est facile. L'Eglise, qui a institué le concours, ne s'est pas laissé arrêter par cette considération. Elle a cru, dans sa haute sagesse, que ces quelques inconvénients, qui sans doute peuvent se présenter parfois, mais qui en définitive ne sont que des inconvénients personnels, devaient s'effacer devant l'avantage supérieur d'une institution dont le résultat certain est de donner au sanctuaire de dignes et saints ministres. Aurions-nous la prétention d'être plus sages que l'Eglise elle-même?

D'ailleurs l'expérience prouve que ces craintes sont exagérées. Le concours fonctionne presque partout en dehors de la France; il existe notamment en Italie, en Espagne, et l'on ne voit pas qu'il ait produit les inconvénients signalés. On voit au contraire que le clergé paroissial de ces contrées est aussi digne, aussi vertueux, aussi savant que partout

ailleurs : peut-être même devrions-nous dire davantage! et n'est-ce pas, en grande partie, à la pratique du concours qu'il faut l'attribuer?

Le concours en effet a pour résultat immédiat de donner une impulsion vive et féconde aux études ecclésiastiques. C'est cette considération surtout qui nous a portés à le rétablir.

Il est clair, en effet, que du jour où les prêtres sauront que la science est non seulement une condition essentielle des promotions aux cures, mais encore que constatée dans un examen juridique elle donnera le droit d'être préféré, à mérite égal, *cæteris paribus*, il s'établira une noble et sainte émulation pour les études sacrées; on voudra se mettre en mesure de concourir honorablement; on ne reculera ni devant la peine, ni devant le travail assidu. Le niveau de la science ecclésiastique s'élèvera nécessairement et le bien général en profitera.

Maintenant, qu'il y ait dans la pratique des difficultés sérieuses, nous ne le nions pas, mais nous croyons, au moyen des tempéraments que nous avons adoptés, les avoir suffisamment aplanies, en sorte que les inconvénients disparaîtront, pour ainsi dire, et les avantages resteront (1).

C'est ainsi que l'archevêque de Bourges répondait aux objections dont il prévoyait bien que serait l'objet une mesure trop importante pour ne point soulever quelque contradiction. Il avait, du reste, pour s'affermir dans la résolution d'appliquer cette grave réforme, les félicitations du Saint-Siège qui ne lui manquèrent point à ce sujet et, en signalant cette approbation comme un premier gage de succès, il pouvait ajouter : « Puisse ce succès être aussi complet que possible, pour l'honneur du clergé, dans l'intérêt des fortes études, et pour le plus grand bien des âmes! Puisse-t-il surtout, en faisant tomber plus d'un préjugé, montrer à tous que le retour au droit commun n'est pas impossible quand on le veut, et que même, dans nos temps si troublés, il peut être pour nos diocèses la source des plus précieux avantages! »

VIII

Nous nous sommes étendus, à cause de son importance, sur cette grande réforme qui est assurément, pour Mgr de la Tour-d'Auvergne, l'acte principal de son épiscopat. Il nous faut maintenant signaler rapidement, et presque en courant, les autres décrets du

(1) *Instruction synodale*, p. 33 à 36.

concile, relatifs, soit à la sépulture chrétienne, soit au rétablissement si important aussi des officialités, soit aux catéchismes, aux diverses questions de discipline et aux œuvres de charité. Mais nous voulons citer encore un extrait de l'instruction synodale concernant la visite des écoles par les prêtres et un autre qui regarde la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux.

Pour la visite des écoles, l'archevêque disait :

A raison des circonstances actuelles, ce devoir est d'une importance supérieure, en tant qu'il affirme, par l'exercice, un droit sacré et inaliénable dont on voudrait dépouiller le pasteur des âmes! Qui ne sait, en effet, qu'aujourd'hui plus que jamais, on voudrait exclure le prêtre de l'école? Le meilleur moyen de protester contre cette tendance, c'est d'user du droit qu'il tient de sa mission divine, et que la loi civile elle-même lui reconnaît, en visitant fréquemment les écoles, en exerçant la surveillance qui lui est confiée et en faisant tout ce qui est possible pour que la foi et les mœurs des enfants soient mises à l'abri de tout danger.

Voici maintenant pour ce qui concerne la lecture des livres et des journaux contraires à la foi et à la sainteté des mœurs.

Il y a sous ce rapport d'étranges illusions chez les fidèles et quelquefois même dans le clergé. On s'imagine qu'on peut impunément, c'est-à-dire sans intéresser sa conscience, lire les ouvrages condamnés, les romans licencieux, les mauvais journaux, ceux qui, d'une manière ou d'une autre, attaquent la religion, la foi, les bonnes mœurs. On s'imagine que les recevoir par abonnement, ce n'est pas coopérer d'une manière directe et très blâmable à leur succès, à leur diffusion, à leur prospérité, et par suite au mal qu'ils produisent; et, alors qu'on se montre plus que parcimonieux à l'égard de ceux qui défendent la bonne cause, on ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dangereuses, mauvaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Eglise !

Il nous a semblé nécessaire de rappeler ici les vrais principes, et nous l'avons fait dans les termes suivants :

« I. Que les clercs et les fidèles se souviennent qu'il n'est pas permis, sans une dispense spéciale de lire, conserver ou prêter aux autres, des livres condamnés par le Saint-Siége ou par une autre autorité ecclésiastique.

« II. Que tous se souviennent que le droit naturel, le droit divin et le droit ecclésiastique défendent d'écrire, de vendre, de lire, de prêter aux autres des brochures, des journaux, où l'on attaque les doctrines de la foi catholique et les bonnes mœurs.

« III. En ce qui concerne spécialement les journaux, que les fidèles et surtout les clercs, prennent garde de paraître, non sans scandale, favoriser par des abonnements, des feuilles, qui, sans attaquer directement la foi ou les mœurs, présentent pourtant des dangers et encourent la note de légèreté!

« IV. Quant aux écrivains qui, bien méritants de la religion et de la société, donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la saine doctrine, les droits de l'Eglise et les bonnes mœurs, nous leur adressons nos louanges et nos actions de grâces, leur souhaitant toute prospérité dans le Seigneur. Nous accordons également des éloges bien mérités, à ceux qui distribuent, à leurs frais, les écrits et les journaux de ces hommes de bien, ou qui les répandent dans les bibliothèques paroissiales, et qui donnent ainsi aux fidèles et, en particulier, aux jeunes gens, la facilité de les lire (1). »

Qu'ajouter au simple exposé de ces avis qui dénotent une si claire vue des périls et des besoins du temps? Ce que nous aurions voulu faire, ce serait de rendre pour ainsi dire saisissante et de faire paraître devant le lecteur la physionomie tout entière de ce grand évêque, présidant le concile avec la dignité sereine et l'affabilité qui caractérisaient toute sa personne. « Ses bons procédés à l'égard des Pères et des aides du concile, écrivait un des membres du concile, touchent tout le monde et dénotent en lui une foi et une piété véritablement agissantes. L'amour de l'Église paraît embraser son âme : il n'a rien tant à cœur que ses droits et sa liberté : « *Vous êtes notre saint Charles*, » lui disait un jour le vénérable évêque de Tulle, en le comparant au grand archevêque de Milan. » Le même membre du concile disait encore : « Monseigneur de Tulle est le plus âgé des prélats et Mgr l'archevêque le plus jeune. Il est touchant de voir plusieurs fois le jour, à la sortie des divers exercices, le métropolitain donner le bras à son suffragant brisé par l'âge; ce secours offert avec empressement et accepté avec joie, c'est bien l'exemple de la charité chrétienne : « *Monseigneur* est si touché des attentions délicate du *Président du concile*, me disait un des prêtres de Tulle, *qu'il ne saurait rien lui refuser.* »

(1) *Instruction synodale*, p. 51 et 52.

Citons encore cet extrait du journal d'un membre du concile rapporté par l'auteur du *concile du Puy* (1) et qui applique à l'archevêque de Bourges un portrait de saint Charles Borromée qui est, en effet, d'une ressemblance saisissante :

Quand il était à l'autel ou dans son siège épiscopal revêtu de ses habits pontificaux, dit l'historien parlant de saint Charles, il s'y tenait avec un air si majestueux qu'il n'y a pas de paroles qui soient capables de l'exprimer. Le P. Achille Galliardi en parle en ces termes dans la déposition qu'il a faite pour sa canonisation : « Il répandait partout une odeur de sainteté et il se comportait avec tant de modestie, qu'il imprimait dans les esprits un profond respect. Je me souviens que lors que j'assistais aux synodes et aux autres cérémonies extraordinaires, il me venait souvent dans la pensée que, quand une personne aurait été aussi contraire au bon ordre que ce malheureux prophète Balaam, elle n'aurait pu pourtant s'empêcher, en voyant la majesté avec laquelle il les faisait de s'écrier : *Quam pulchra tabernacula Jacob, et tentoria tua Israel! Ut valles nemorosæ, ut horti juxta fluvios irrigui, ut tabernacula quæ fixit Dominus.*

Ainsi en était-il de Mgr de la Tour-d'Auvergne dans l'exercice de ses fonctions épiscopales. Et maintenant que dirons-nous de la tendresse et de la fidélité de l'ami? Si sa correspondance était publiée, elle en rendrait le témoignage. Celui qui écrit ces lignes a eu lui-même, en maintes circonstances, l'honneur et la joie d'en recevoir des preuves émouvantes, et combien n'en pourrions pas nommer qui depuis des années ont éprouvé la solidité de son affection! C'est à cette correspondance qu'il faudrait demander le secret de cette vie tout entière consacrée à l'Église et à la France. On peut dire en effet que dans chacune de ses lettres respirait ce double sentiment qu'il exprimait d'une façon si éloquente en son introduction du livre sur l'*Infaillibilité* lorsqu'il écrivait :

Dans ces jours d'indicibles angoisses, alors que nos yeux n'apercevaient de toutes parts que des tristesses et des ruines, et qu'aux douleurs publiques s'ajoutaient pour nous les douleurs privées, ce n'est pas sans une certaine consolation que nous avons poursuivi cette étude... Souvent même des rayons d'espérance sont descendus dans notre âme! En rencontrant dans les annales de l'Eglise ces événements imprévus qui

(1) Le *Concile du Puy*, p. 73.

rapprochent si souvent le triomphe et l'épreuve, nous nous sommes pris à penser plus d'une fois que bientôt, peut-être, viendrait le jour de la résurrection ; que l'Eglise et la France se relèveraient du même coup, l'une par l'autre ; et que, tandis que la papauté reprendrait son sceptre séculaire et pacifique, la fille aînée de l'Eglise, régénérée et chrétienne retrouverait ses jours antiques de prospérité et de gloire !

L'avenir seul nous dira si ces espérances étaient fondées (1).

Hélas ! cet avenir, les yeux mortels de Mgr de la Tour-d'Auvergne ne devaient pas le voir. Mais, ses travaux et ses prières auront, pour une grande part, contribué à le préparer et, s'il nous reste l'espoir que l'avenir entrevu se réalisera, c'est que, parmi ceux qui intercéderont auprès de Dieu pour l'Église et la France, figurera désormais, en compagnie de sa sainte Mère, celui que l'évêque de Tulle appelait cet autre Charles Borromée, le grand archevêque de Bourges !

Auguste Roussel.

(1) La *Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale.* Avant-propos, p. 7.

L'ÉGLISE ET LA RÉFORME SOCIALE [1]

I

Aux grands maux les grands remèdes. L'humanité, jadis restaurée par le Christianisme, est retombée si malade qu'il n'y a encore maintenant que le doigt de Dieu qui puisse la guérir. Atteint jusqu'en sa vie intime, le corps social se décompose, se dissout et se flétrit sous le souffle empesté des sophistes. Depuis plus d'un siècle déjà les émissaires corrupteurs et les séides de la Révolution ne cessent de lui injecter les miasmes délétères et les germes de mort. L'ordre moral est devenu un chaos. L'inquiétude, la lassitude, le doute règnent dans les esprits. Tout principe est renié ou remis en question. Toute vérité passe pour une hypothèse ou même un paradoxe, tant les têtes sont affolées.

Par une conséquence toute simple, les caractères sont abaissés. Comment avoir du caractère quand on ne croit à rien, quand on ne croit avoir aucune loi morale, aucune vérité à défendre ? La notion du devoir qu'on sépare de l'idée de sacrifice et d'effort, ne se distingue plus chez le grand nombre de celle de l'intérêt plus ou moins habilement dirigé. Beaucoup se demandent où est la différence entre le juste et l'injuste, entre la vérité et le mensonge, le vice et la vertu.

Cette perversion des cœurs et des intelligences envahit toutes les conditions, comme elle s'est propagée en toute région de notre globe terrestre. Des sommités sociales et intellectuelles elle est descendue dans les masses, elle fermente aujourd'hui dans tous les bas-fonds de la société, qu'elle met partout en ébullition et en pleine révolte contre toute supériorité hiérarchique. Le bonheur de la vie, que les

(1) *Du rôle social des idées chrétiennes,* suivi *d'un Exposé critique des Doctrines sociales,* de M. Le Play ; par Paul Ribot, 2 vol. 8°. Plon, 1879.

populations demandaient jadis à la foi religieuse, à ses apaisements et à ses espérances, elles ne viennent plus à présent le demander qu'à la Révolution. Or la Révolution, en quelque sorte épuisée elle-même, n'a plus rien en réserve à leur offrir que des agitations, des fureurs, des dépits stériles. Elle leur a donné, dit-on, la République, la souveraineté du peuple, l'égalité, tous les droits politiques. Et ce peuple ne paraît pas plus satisfait qu'au premier jour. Est-ce là cette terre enchantée sur laquelle on avait compté ? Le peuple ne voit point que la Révolution ait jusqu'ici acquitté ses promesses : le malaise n'a point diminué, l'envie de jouir n'est point rassasiée. Il faut donc avancer encore dans la voie ouverte par la Révolution, marcher aux abîmes, en aveugle, dût toute vie sociale s'y engloutir.

Telle est l'impasse où viennent s'agiter, comme en un cirque de bêtes féroces prêtes à se ruer les unes contre les autres, toutes les passions antisociales ; les ambitions, les convoitises, les jalousies haineuses, sinon plus violentes qu'autrefois, du moins plus puissantes pour le mal. Car leur milice est plus disciplinée, plus compacte, plus habilement conduite, plus prête à obéir à un mot d'ordre sur tous les points du globe en même temps. C'est le progrès qu'elle doit aux conquêtes de la conjuration antichrétienne, en laquelle s'est incarné le génie de la Révolution. Liée par d'exécrables serments et par la solidarité du crime, trop souvent secondée par la cécité volontaire et l'inconcevable connivence de ceux dont le premier intérêt était de la combattre, cette ligue ténébreuse s'est assise dans les conseils et jusque sur le trône des princes, et elle s'est emparée de presque toutes les forces vives de la société. Par les mille moyens d'influence dont elle dispose, par ses armes empoisonnées, par le déchaînement surtout d'une presse infernale et exploitée à toute fin criminelle par les apôtres du mensonge, elle propage de tous côtés dans la famille humaine les miasmes, les semences de mort.

Cependant, au milieu de cette désolation immense, en face de cette conflagration universelle où menacent de s'affaisser toutes les bases de l'ordre social, il y a des âmes tranquilles et sereines ; et, grâce à Dieu, ces âmes sont nombreuses ; ce sont toutes celles qui rattachent leurs destinées à la croix du Sauveur ; la croix qui demeure debout, malgré les fureurs de l'enfer, au milieu des bouleversements des trônes et des empires : *Stat crux dum volvitur orbis.*

Les catholiques, en effet, ne paraissent ni troublés ni même étonnés de ce qui se passe. Il leur fut dit, voilà dix-huit siècles, que « ce

genre d'épreuve et de persécution est la vocation du chrétien (1) ». Le bruit sourd qui annonce l'orage est moins pour eux le signe du danger, que celui de la protection du ciel, et le réveil du zèle. En ce moment on les menace ; toutes les armes légales et illégales sont dirigées contre eux, armes humainement invincibles : ils demeurent calmes ; ils répondent tranquillement : l'arme invincible, c'est la foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (2). Si générale, si rude que soit l'épreuve, ils savent qu'en définitive elle tournera comme toutes les autres à l'affermissement du règne de Dieu.

Non-seulement ils sont pleins de confiance pour l'avenir de l'Eglise, qui ne saurait périr ; mais ils espèrent de meilleurs jours même pour la société civile, dont la plaie est profonde et, selon toute apparence, ne saurait être fermée par la main de l'homme. Mais si, comme nous le disions en commençant, la guérison des maux de l'humanité appelle une main divine, le céleste Médecin sait y proportionner le remède. Pour lui, dit le Sage (Sap. I, 14), il n'y a pas de nation incurable. La croix a su guérir un monde plus désespéré que le nôtre, l'Eglise a su réformer et même transformer le monde païen : c'est que la force du Tout-Puissant résidait, agissait en elle. Mais comme il a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles, elle peut encore également réformer les sociétés modernes, les régénérer même, s'il le faut, en créant dans leur sein une société nouvelle, comme elle le fit au début de l'Ère chrétienne.

II

Mais l'action de l'Eglise sur la société civile se modifie selon les attitudes variées que celle-ci prend à son égard.

Cette société d'abord l'accueillit EN ENNEMIE, et le sang chrétien coula pendant trois siècles, pour étouffer l'Eglise dans son berceau. Ce fut en vain. Comme l'Eglise, comme l'Epouse du Christ se propage par la virginité, ainsi elle se recrute par le martyre : *Sanguis martyrum semen Christianorum*, disait Tertullien. Mais ce grand homme pressentait déjà une persécution plus redoutable, une persécution insidieuse, occulte, telle qu'elle éclata sous Julien, telle que l'antichristianisme satanique et machiavélique s'efforce aujourd'hui de la renouveler dans tous les pays de l'Europe. Le vieux serpent, disait-il, sait s'envelopper de ténèbres, pour mieux épier ses victimes ;

(1) I Petr. IV, 12 — I. Thess. III, 3.

abscondit se, totam prudentiam in latebrarum ambagibus torquens; il s'enfouce en des repaires obscurs : *in cæca detruditur;* il s'embusque dans les anfractuosités de ses retraites sinueuses, dissimulant sa marche tortueuse, ses longs replis, ne se montrant pas tout à la fois : *Per anfractus seriem suam evolvit; tortuose procedens, nec semel totus;* monstre ennemi de la lumière, *lucifuga bestia* (1). Ne dirait-on pas que Tertullien aurait pénétré dans les loges de la franc-maçonnerie? Mais les persécuteurs oublient que c'est précisément sous le déchaînement des persécutions de toute sorte, astucieuses comme sanguinaires, que l'Eglise a fait la conquête du genre humain.

Les gouvernements de ce monde ne méconnaissent pas de tout point les services que cette Eglise peut rendre; et ils se persuadent volontiers qu'ils trouveraient plus de profit à la traiter EN SERVANTE qu'en ennemie. C'est le système d'*absorption* dont le principe se formule ainsi : l'Eglise est dans l'Etat; l'Etat doit dominer l'Eglise. Système pire que la persécution; système qui veut soumettre Dieu à l'homme et que l'Epouse du Christ, la vraie Eglise, qui ne se fait pas esclave de l'homme, repousse d'une manière absolue; mais système qui réussit à l'égard des Eglises dites *nationales*, groupes séparés de l'unité catholique, et qui fuyant la houlette du Pasteur et du Père des âmes, loin du bercail, vivent commodément des largesses d'un pouvoir civil qu'elles érigent en Dieu des consciences.

L'amalgame qui en résulte offre pourtant, il faut l'avouer, un spectacle des plus risibles; un pape civil, souvent même une papesse chargée de gouverner la Religion, qui doit alors se renfermer dans les limites restreintes de la contrée. Un prince temporel unissant sous un même sceptre autocratique la politique et les consciences; le régime des choses sacrées et celui des affaires profanes, formulant le type de la croyance, les articles du catéchisme et du symbole de foi; réglementant le culte divin comme les transactions commerciales, le budget des finances et les impositions des contribuables; ladiscipline religieuse comme les arrêtés de la police; traçant comme l'Empereur Joseph II, les prescriptions liturgiques sur le même plan que l'étiquette ou le cérémonial de sa cour et de son palais; instituant ou destituant les pasteurs, les prélats religieux comme les officiers de ses armées et les juges de ses tribunaux : tel est le bel idéal auquel les parlements jansénistes du dernier siècle croyaient pouvoir amener le clergé catholique français, en l'assimilant aux

(1) Tertull., *adv., Valent.*, c. III.

ministres de la religion réformée ou aux popes de Russie. Il n'y a pas lieu de s'enquérir de ce que pourrait faire l'Eglise pour le bien de la société en de telles conditions ; sa liberté étant annihilée, elle serait frappée d'impuissance ; jamais la vraie Eglise ne s'y résignera.

Un peu plus spécieux, si l'on veut, mais en fin de compte aussi préjudiciable serait le régime opposé, celui où l'Eglise deviendrait ÉTRANGÈRE A L'ETAT par la séparation complète de l'une et de l'autre. D'abord il est bon de remarquer qu'un tel système, si on l'applique à la religion en général, est une pure utopie. Jamais pareille séparation ne sera réalisée d'une manière absolue, à moins qu'on ne supprime toutes les matières *mixtes*, ce qui va loin ; d'autant plus que les actes même de l'ordre temporel tombent, en un certain sens, comme nous le dirons bientôt, sous la juridiction de l'Eglise, juge de leur moralité dans tout pays chrétien. Ce n'est pas que nos gouvernements révolutionnaires n'aient, autant qu'ils ont pu, *sécularisé* la législation ; et, comme si cette formule n'était pas encore assez sinistre, les hommes d'Etat piémontais y ont ajouté, sans doute pour l'usage des gobe-mouches, la devise fameuse : l'*Eglise libre* DANS *l'Etat libre*, à laquelle ils ont adapté le commentaire que chacun sait.

Cependant une pareille théorie, condamnée en principe, — nous le dirons bientôt — par l'Encyclique *Quanta cura* et par le Syllabus, peut être subie par l'Eglise à raison du malheur des temps, pour éviter de plus funestes maux, mais non pas acceptée par elle comme réalisation du plan évangélique. Premièrement, *en principe*, l'Eglise n'accorde pas que l'Etat doive demeurer indifférent entre toutes les religions, c'est-à-dire être sans religion, — à moins qu'il ne professe à la fois toutes celles qu'il *approuve ;* — ce qui est néanmoins la conséquence inévitable de la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Il serait aisé de montrer qu'une pareille constitution, — qui d'ailleurs, pour une nation antérieurement chrétienne, est une apostasie — équivaut à l'Etat sans Dieu, et que l'Etat sans Dieu mène promptement à l'Etat-Dieu, qui implique la double apothéose du peuple souverain et de la raison souveraine : Encore ici 89, qui conduit à 93.

Le catholicisme libéral qui ne se lasse pas de caresser de ses vœux cette folle utopie : l'Eglise libre dans l'Etat libre, répond aux principes par les faits, et triomphe des prospérités que cette utopie prétendue, mais selon lui très réalisable, l'Etat séparé des religions et neutre à leur égard, produit dans un autre hémisphère.

Les répliques solides ne manquent pas. On les a cent fois développées, nous devons ici nous contenter d'en indiquer seulement quelques-unes. Et d'abord il s'en faut beaucoup que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique soit étranger à toute religion, ou même neutre à l'égard des religions. C'est au contraire un gouvernement fort religieux, qu'on a vu prescrire quelquefois des jeûnes et des prières; qui maintient avec grande rigueur, comme tout le monde le sait, l'observance du repos dominical. La religion c'est le protestantisme, quoiqu'il se montre en général très tolérant pour toutes les autres. — Mais si en fait le catholicisme y jouit d'une grande liberté relative, il le doit aux mœurs du pays, non à une constitution essentiellement vicieuse, et qui, si le gouvernement devenait persécuteur, lui offrirait plus d'un moyen de vexer et tourmenter l'Eglise. Il y a plus : on a vu déjà dans la plupart des Etats de l'Union Américaine les familles catholiques forcées d'envoyer leurs enfants de l'un et de l'autre sexe recevoir ou plutôt subir les leçons des écoles protestantes, malgré toutes les réclamations qu'elles ont élevées à cet égard. Faut-il ajouter que le pacte d'union excluant de fait l'immunité religieuse, les membres du clergé, sans en excepter les prélats, se seraient vus obligés, aux termes de la constitution, de prendre le mousquet et d'endosser la casaque militaire, pendant la guerre de sécession, si les autorités civiles avaient voulu presser à leur égard les termes de la loi?

— Quant aux progrès que fait le catholicisme, tout le monde sait qu'ils sont dus aux immigrations européennes; tout le monde atteste aussi que parmi les naturels du pays les vocations sont rares; et que l'esprit religieux, quoique dominant dans ces pays, n'a en réalité une grande énergie ni pour la propagation de la foi ni pour la réforme des mœurs. Il y aurait trop à dire sur toutes ces choses; qu'il nous suffise de rappeler qu'on ne saurait établir ni parité ni proportion entre cette jeune Amérique, qui donne néanmoins tant d'indices précoces de sénilité, de décomposition, et notre vieille France, par exemple. L'une est une agrégation d'États indépendants les uns des autres, autonomes et coalisés, ayant chacun leur religion, leurs mœurs et leurs coutumes, qui toutefois ne remontent pas bien haut; et chacun de ces Etats trouve son avantage à vivre pacifiquement avec le voisin, sous le bénéfice d'une législation prudemment combinée pour écarter les occasions de conflit. L'autre est le vieux royaume de France, à présent si profondément divisé contre lui-

même, depuis que la Révolution est venue renverser toutes les traditions et improviser de nouvelles mœurs. L'une disséminée sur un terrain immense, et placée en des conditions industrielles et commerciales qui offrent toutes les diversions et les débouchés désirables à l'activité des esprits, laisse la querelle religieuse en paix, et l'Eglise en sa liberté; au lieu que la France concentrée, en proie aux factions toutes en présence les unes des autres, livrée à une guerre intestine que la conspiration antichrétienne et ses journaux stimulent et enveniment sans relâche, ne peut admettre pour l'Eglise le repos de la neutralité ou de l'indifférence. Dans nos pays, avec l'Eglise on est ami ou ennemi; l'indifférence à son égard ne peut être qu'un rêve ou qu'une feinte; et la séparation, faisant tomber le dernier rempart de sa liberté, le concordat, serait l'infaillible signal d'une persécution implacable. Loin de la laisser à son repos, on exhumerait contre elle toutes les armes gardées dans l'arsenal du Bulletin des lois. Aucune de ses institutions ne serait respectée; ses séminaires seraient fermés, et ses cloîtres proscrits; toute influence dans l'éducation, toute participation aux avantages de la vie civile, toute garantie même du droit commun le plus incontesté, lui seraient soigneusement retirées. Mille précautions légales et illégales seraient prises avec habileté pour l'empêcher de posséder et lui couper les vivres, pour lui interdire le feu et l'eau, et être à même enfin de recourir, si les autres moyens n'atteignaient pas le but, aux échafauds et aux massacres.

Voilà donc, disons-nous pour, l'Eglise trois situations opposées au plan de l'Evangile : l'Eglise persécutée, l'Eglise absorbée dans l'Etat, l'Eglise séparée de l'Etat. Et certes quand on se rappelle ce que tant d'écrivains même protestants, M. Guizot entre autres, ont si clairement mis en lumière, que c'est à l'Eglise catholique qu'est due la civilisation de toutes les nations modernes, il répugne à tout homme de cœur que l'Eglise puisse être traitée par ces mêmes nations en *étrangère*, en *esclave*, en *ennemie*. Voulons-nous dire par là qu'elle doive l'être en SOUVERAINE, tellement que la *théocratie* soit la vraie réalisation du dessein de l'Evangile? Nous sommes à cent lieues de cette pensée. Le Dieu qui avait établi le gouvernement théocratique, au moins dans sa première forme, chez son peuple d'Israël sous l'Ancien-Testament, l'a exclue très positivement des dispositions de sa loi nouvelle; et l'Eglise elle-même a consacré, dans toute sa *tradition*, la distinction formelle des deux puissances, tel-

lement que le Pouvoir civil soit pleinement autonome et indépendant de l'Eglise dans l'ordre purement temporel. Ce qui n'empêche pas, comme nous le dirons bientôt, qu'il n'y ait une subordination hiérarchique à observer quant aux matières *mixtes*, et que quand *les deux ordres*, spirituel et temporel, se trouvent en concurrence, les exigences de l'ordre spirituel ne doivent passer les premières, à moins qu'on ne prétende que les droits ou intérêts du temps doivent primer ceux de l'éternité ; que ce qui est de sa nature permanent et universel doive céder le pas à ce qui est particulier et transitoire; l'un au multiple, l'âme au corps, le droit de Dieu à celui de l'homme. Quoi de plus ridicule par exemple que cette maxime : l'Eglise est dans l'Etat? ce qui revient à dire : une société universelle dans une société particulière, et le contenant dans le contenu. Nous ne saurions trop le redire : l'Eglise n'a point à s'occuper des affaires gouvernementales et administratives, des intérêts de ce monde, de la direction des finances, de la conduite des armées; mais il ne lui est pas libre de ne pas défendre le droit de Dieu; et de sa part assurément ce n'est pas dominer l'Etat que de protéger, comme c'est sa mission, la liberté des consciences; c'est là même le premier des biens qu'elle a conquis à la famille humaine.

Venons donc enfin aux hypothèses conformes au plan de l'Evangile. Il reste que les deux puissances soient *unies* ou du moins *amies*, sans s'absorber mutuellement. Le pouvoir temporel peut traiter le pouvoir spirituel ou en CONJOINT ou en ALLIÉ. Nous voulons dire : Dans le dessein de Dieu, les gouvernements des Etats doivent être chrétiens et catholiques; ce qui comporte l'intime union de l'Eglise avec l'Etat. Mais si, par le malheur des temps, les conditions qui constituent cette intime union sont suspendues, il faut cependant que l'Etat *s'allie* avec l'Eglise par le moyen des concordats, ou tout au moins par des conventions et des lois qui garantissent la liberté du culte catholique; sans quoi le pays ne serait pour elle qu'un pays de mission; et même, sa liberté, sa sûreté n'étant plus garanties, elle serait mise en suspicion par cela même; ce qui nous ramènerait à notre première supposition : l'Eglise persécutée.

De ces deux dernières hypothèses, l'Eglise *unie* et l'Eglise *ralliée*, la première seule, disons-nous, réalise le plan de l'Evangile. Mais dans l'état où se trouvent présentement les pays de l'Europe, divisé surtout comme est le nôtre, la seconde seule est possible ou du moins est seule acceptée. Et cela n'empêche pas que l'Eglise ne puisse agir

et très efficacement pour la réforme sociale; toutefois à une condition, comme nous devrons le dire bientôt, savoir, à condition que sa liberté soit respectée.

Toutefois répétons-le encore : c'est l'*union* des deux puissances, et conséquemment celle de l'Eglise avec la société civile qui répond au plan de l'Evangile et constitue vraiment l'état normal. Et c'est seulement dans ces conditions que l'Eglise catholique a pu réaliser ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire : fonder le droit chrétien, la monarchie chrétienne, la République chrétienne, ou la confédération des peuples chrétiens en une même ligue internationale, dont le Père de la famille chrétienne était l'arbitre pacifique, et au sein de laquelle fut préparé tout ce qu'on admire à juste titre dans la civilisation moderne : idéal merveilleux, mais trop tôt, hélas ! arrêté dans ses développements par les hérésies et les révolutions.

Disons donc à présent quelles sont les conditions normales de cette *union* de l'Eglise avec nos sociétés civiles : union si légitime et si désirée de l'Eglise, union enfin si féconde et qui l'aurait été bien davantage, sans la révolte des passions de l'homme.

III

Dieu a donné à toutes les sociétés dans la lumière de la raison une loi naturelle, formant la base du droit public comme de celui qui préside aux relations privées; loi qui s'impose à tous, aux princes comme aux peuples; patrimoine de tout le genre humain; mieux connue pourtant des nations que la révélation éclaire de ses plus vives clartés.

Dieu a donné cependant aussi dès l'origine à toute la famille humaine une loi surnaturelle, dans la lumière de la révélation, surajoutée à celle de la raison. Plus tard le Fils de Dieu descendu sur la terre a renouvelé, développé, perfectionné cette révélation primitive. Et chez toutes les nations converties à son Evangile, cet Evangile dut transformer et a transformé en effet la législation comme les mœurs. Le droit public de ces nations comme leur droit privé *a dû devenir le droit chrétien*. Et, quoi qu'on en ait dit, cette transformation n'a point été seulement le résultat d'un pacte arbitrairement et spontanément consenti par les peuples du moyen âge, mais l'accomplissement d'un devoir strict que la divine volonté impose à toute nation chrétienne. Et ceci sous peine de périr : *Gens enim et regnum quod non servierit Tibi, peribit* (*Isaïe*, LX, 12).

Ce n'est pas tout. Dans le plan divin, le *Droit chrétien* implique aussi le *Droit catholique*. Le code évangélique avait besoin d'un interprète, chargé d'instruire les peuples et les rois et de les reprendre au besoin, s'il leur arrive de s'écarter de cette divine loi. Le Christ y a pourvu. Il leur a donné cet interprète en instituant son Eglise. Et il a donné à l'Eglise, avec une lumière infaillible pour tracer le sentier divin aux guides des nations, un pouvoir JURIDICTIONNEL qui doit réprimer leurs écarts : non par la force matérielle que cette Eglise n'a pas reçue en partage, mais par l'empire que le Roi des rois lui assigne sur les consciences.

En effet le Christ n'a doté son Eglise que de la puissance spirituelle, mais il lui en a conféré la plénitude : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » C'est assez pour que les effets des sentences de l'Eglise puissent, au besoin, atteindre, *quoique indirectement*, même l'ordre civil. Tel est l'enseignement catholique. Sans doute il y a même encore à présent bien des esprits qui se refusent à l'admettre. Mais leur erreur, qui fut de tout temps réprouvée par l'Eglise, a été condamnée en termes des plus énergiques par l'encyclique du 8 décembre 1864, qui fait règle de foi. Après avoir passé en revue les grandes erreurs contemporaines, l'oracle de la vérité s'explique comme il suit :

« Ces opinions fausses et perverses ont principalement pour point de mire d'empêcher et d'écarter cette salutaire puissance que l'Eglise catholique doit, *en vertu de l'institution et du mandat de son divin Auteur*, exercer *jusqu'à la fin des siècles*, non moins à l'égard des particuliers *qu'à l'égard des nations, des peuples et de leurs princes souverains*. Elles visent pareillement à détruire cette mutuelle concorde et ce concert de vues entre le sacerdoce et l'empire, qui fut de tout temps favorable et salutaire tant aux intérêts de l'Eglise qu'à ceux de la société civile. »

Comment expliquer cette puissance? Car d'autre part il est certain que l'Eglise n'a jamais prétendu intervenir directement dans l'ordre purement politique, régler les affaires intérieures des Etats, disposer par exemple de leur milice, de leurs finances, nommer leurs officiers, leurs magistrats, leurs généraux d'armée, etc. Elle n'a point prétendu, à moins d'y être invitée par les rois ou les peuples, dicter leurs lois ou leurs constitutions. Non, mais conservatrice et interprète des lois de l'Evangile, elle a dû rappeler aux nations et aux puissances de ce monde *les règles de moralité* que Dieu, que le

Christ lui-même leur a tracées. Et quand les lois des princes temporels ont été en opposition avec ces divines règles, l'Eglise a dû, au nom de la loi de Dieu, déclarer nulles ces lois humaines; elle a pu les casser en vertu de la puissance juridique que Dieu lui a donnée, dans l'ordre spirituel sans doute; mais l'ordre spirituel domine ici l'ordre civil, parce que tout ce qui se fait contre l'ordre divin est nul de soi, et l'Eglise a mission de faire respecter l'ordre divin et autorité pour le maintenir : *Quodcumque solveritis erit solutum et in cœlis.*

Qu'on veuille donc bien comprendre que l'Eglise ne prétend pas d'autorité directe dans l'ordre purement temporel ou civil; que les deux puissances ne sont point directement subordonnées l'une à l'autre; chacune d'elles est souveraine absolue dans sa sphère respective : ce sont les deux sphères, les deux ordres entre lesquels il y a subordination nécessaire quand ils se trouvent en concurrence : et cela doit arriver assez souvent. Car les deux sphères sont concentriques, si l'on peut s'exprimer de la sorte, et leurs mouvements ne sont pas toujours tellement parallèles qu'il n'y ait rencontre quelquefois. Il doit nécessairement y avoir quelquefois conflit entre les lois de l'ordre divin et les intérêts de l'homme, l'intérêt, dis-je, du prince ou du législateur civil, interprété par les passions humaines. Car si vous comparez les deux pouvoirs, ils ont les mêmes sujets; ils s'exercent souvent sur les mêmes objets; les fins seules sont différentes, et c'est ici, en effet, qu'apparaît la subordination nécessaire d'un ordre à l'autre.

En effet, la fin directe de la société temporelle qui est la paix, le bien-être, la sécurité de cette vie présente, ne saurait être pour ses membres la fin dernière et absolue; le bien qu'elle se propose n'est qu'un bien d'un ordre inférieur et relatif, coordonné par la divine Providence au bien suprême, au salut éternel, qui est la fin directe de la société spirituelle. Or il est de fait, non point parce que c'est Aristote qui l'a dit le premier, au début de ses *Ethica*, mais parce que c'est une vérité de sens commun et d'expérience, il est de fait, dis-je, que deux agens quelconques dont les fins respectives sont subordonnées l'une à l'autre, sont l'un à l'égard de l'autre dans le même rapport de subordination.

La conséquence ressort d'elle-même pour ce qui regarde les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Assurément, disons-nous, le divin doit avoir le pas sur l'humain, l'éternel sur le temporel, le spirituel sur

le matériel, l'un sur le multiple, l'universel sur le local et le particulier. Mais il appert également en quoi consiste la suprématie de l'Eglise. Qu'on y prenne garde : ce n'est point ici l'autorité du *maître*, le *dominium* des juristes; mais c'est l'autorité du *juge* et autorité limitée aux matières de son ressort. L'Etat n'est point dépendant de l'Eglise dans l'exercice légitime de ses droits temporels, mais il est justiciable de l'Eglise quand, excédant ses droits, il entreprend sur ceux de Dieu; comme il arriverait évidemment s'il portait des lois attentatoires à la liberté de l'Eglise, ou opposées à l'Evangile; supposé, par exemple, qu'il autorisât le divorce ou des contrats tout à fait usuraires; c'est ce qu'on a vu même en ce siècle et en plus d'un pays.

Au reste les auteurs protestants eux-mêmes ont reconnu que de toutes les juridictions celle de l'Eglise fut la plus indulgente, et si, dans les siècles passés, il lui a fallu quelquefois se porter à des rigueurs contre certains souverains temporels, c'est que leur despotisme et leurs passions immodérées mettaient en cause les plus hauts intérêts de la famille humaine : la sainteté du mariage, la liberté de l'Eglise, celle des peuples ou quelque autre condition fondamentale du droit chrétien qui était la base même de la société. Comment donc le libéralisme ose-t-il reprocher à l'Eglise d'avoir autrefois procédé à la déposition de certains monarques devenus des tyrans? L'Eglise, en procédant ainsi, ne s'arrogeait point elle-même un pouvoir tyrannique ni despotique; elle procédait *juridictionnellement* et non d'une façon arbitraire, mais comme tutrice et gardienne du droit évangélique, vraie charte des nations chrétiennes mise en danger par un usurpateur.

Et le recours à sa juridiction était ainsi la sauvegarde, non seulement de la foi, mais de tout l'ordre social et particulièrement de la liberté des peuples. Les princes qu'elle déposait furent des rebelles, non point contre une suzeraineté temporelle que l'Église ne réclamait point quand ils n'étaient pas ses vassaux, mais bien contre les engagements qu'ils avaient eux-mêmes contractés avec serment en montant sur le trône; contre le droit chrétien qui régissait toute la chrétienté et qui faisait loi pour les princes aussi bien que pour les peuples. Contre de pareils princes devenus le fléau de la société, celle-ci avait droit de légitime défense. On fait appel au même principe encore maintenant lorsqu'on bannit les rois ou qu'on les tue. Mais pour le faire valoir, on ne prend plus la peine de recourir à un

juge, à un pontife salué par les nations comme l'arbitre suprême de toute la chrétienté : aujourd'hui, ces grands démêlés entre les peuples et les rois se décident sans tribunal et sans intermédiaire, à coups de fusil, dans la rue. C'est un progrès de la Révolution. S'il a mal profité aux rois, a-t-il beaucoup amélioré les peuples?

Qu'on nous pardonne d'insister si longuement sur une question purement historique, puisqu'il ne vient à l'esprit de personne qu'il puisse jamais dans l'avenir être question de princes déposés par l'autorité de l'Église. Mais en ce qui regarde le passé, on a tant méconnu dans nos pays les vrais rapports de l'Eglise et de l'État et tant défiguré l'histoire, qu'une foule de préjugés troublent encore les âmes droites et les amis de la vérité.

Certes, s'il y a quelque chose de beau et de splendide dans les annales de l'histoire, c'est le spectacle offert par les siècles chrétiens; c'est cette confédération des peuples sous une même loi évangélique, sous la juridiction tutélaire du chef suprême de la foi, du pontife devenu l'arbitre pacifique et librement accepté des querelles internationales comme de celles qui pouvaient s'élever à l'intérieur des États entre les princes et leurs sujets. Quoi de plus grand, de plus admirable que cette république chrétienne dont plus d'un auteur protestant a déploré la disparition et invoqué le retour comme un beau rêve, malheureusement peu conciliable avec les divisions incessantes et les passions hostiles qui déchirent l'humanité!

Plus cette création merveilleuse honorait l'action tutélaire et civilisatrice de l'Église et des Pontifes romains, plus, comme il est tout simple, elle a été calomniée, dénaturée par l'ignorance et la mauvaise foi des sophistes, qui n'y ont vu qu'une conspiration théocratique ourdie par l'ambition sacerdotale à la faveur des temps de barbarie. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'aux deux derniers siècles, au lieu de relever d'autant plus cette gloire de l'Église catholique qu'elle était plus méconnue et plus injuriée, ses défenseurs, dans nos pays du moins, se sont contentés de se poser, devant les insolentes et ignorantes critiques des mauvaises passions, en humbles et timides *apologistes* des grands Papes tels qu'un saint Grégoire VII, un Innocent III, jusqu'à ce que des écrivains protestants se soient levés pour réhabiliter et glorifier ces grandes mémoires. Et jusque dans notre dix-neuvième siècle, un digne et savant prêtre a presque cru faire acte de courage en se posant comme conciliateur entre les opinions partagées au sujet de ces sublimes Pontifes. Dans son *Pouvoir tem-*

porel des Papes au moyen âge, il s'est évertué à prouver, fort doctement du reste, que ce pouvoir ne fut pas usurpé, puisque, d'un commun consentement, toutes les nations chrétiennes s'étaient portées à choisir le Pontife romain pour interprète et juge du droit public adopté par toutes ces nations et pour suprême arbitre des litiges que, sans cette pacifique intervention, elles eussent vidés à main armée.

A coup sûr, l'idée est indéniable (1) et elle suffirait par elle-même pour que la prétendue ambition des Pontifes romains fût plus que justifiée. Seulement, cette façon de présenter les faits ne dit que la moitié de la vérité. Ce ne fut point seulement en vertu d'un pacte arbitraire, d'une sorte de quasi-contrat accidentellement consenti que le droit chrétien fut adopté dans chaque nation chrétienne, qu'il fit également loi dans les rapports internationaux, et que par suite furent établies d'une part en chaque pays l'union intime des deux puissances dans leurs légitimes rapports, de l'autre la confédération de la *chrétienté*, ou la ligue plus ou moins compacte des diverses nations chrétiennes sous la haute juridiction et arbitrage des Souverains Pontifes.

Le sentiment qui fait dériver uniquement d'une volonté accidentelle, d'un pacte arbitraire des nations, la puissance indirecte de l'Église de Dieu (au sens que nous avons expliqué) sur ces mêmes nations et sur les princes qui les gouvernent, ce sentiment ne saurait subsister en présence des témoignages formels de la tradition chrétienne, et notamment des paroles de l'Encyclique *Quanta cura* que nous avons citées plus haut. Elles portent en propres termes que cette puissance indirecte a été donnée à l'Église par son divin Instituteur, et doit durer jusqu'à la fin des siècles; ce qui exclut l'idée d'un contrat arbitraire né simplement des circonstances et révocable à volonté (2).

(1) Elle n'était pas neuve. Déjà Fénelon l'avait émise. C'était vraiment alors une hardiesse; et le grand archevêque savait parfaitement que non seulement il n'aurait pas été approuvé, mais même toléré s'il eût livré sa pensée tout entière.

(2) Quæ falsæ ac perversæ opiniones eo magis detestandæ sunt, quod eo potissimum spectent ut impediatur et amoveatur salutaris illa vis quam catholica Ecclesia, *ex divini sui Auctoris institutione et mandato* exercere debet *usque ad consummationem sæculi*, non minus erga singulos homines quam *erga nationes, populos, summosque eorum principes;* — utque de medio tollatur mutua illa inter Sacerdotium et Imperium consiliorum societas et concordia, quæ rei tum civili tum ecclesiasticæ fausta semper extitit ac salutaris. (*Litt. Encycl.* diei 8 Decembr., 1864.)

La vérité, on ne peut trop le redire, est que tout peuple qui a embrassé la vraie foi est obligé par cela même de baser sa législation sur le droit chrétien, sur les prescriptions essentielles de l'Évangile; ce qui implique le droit juridictionnel de l'Église tel que nous l'avons défini, et conduit de soi-même aux conséquences que les sociétés du moyen âge en avaient tirées; en sorte que le droit national et international fondé à cette époque n'était, *dans son ensemble*, que la réalisation du plan divin tracé, implicitement du moins, par l'Évangile.

En effet, ce n'est point au nom d'un pacte arbitrairement consenti par les peuples que les Souverains Pontifes et les conciles œcuméniques ont procédé contre les princes devenus les tyrans de leurs peuples et les fléaux de la société chrétienne, mais c'est bien au nom du pouvoir que le divin Législateur a conféré à son Église. Ils n'ont pas manqué de s'appuyer sur les paroles évangéliques : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. — Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. — Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »

— Mais cette plénitude de puissance de lier et de délier ne s'exerce directement que dans un ordre spirituel. — Sans doute, et c'était l'acte d'une juridiction spirituelle que l'Église exerçait quand elle déliait les vœux et les serments de fidélité. Ce n'était point au nom d'une suprématie temporelle, *Dominium temporale*, qu'elle défendait, contre un tyran audacieusement rebelle à ses propres engagements, les droits de la société chrétienne, ceux de la foi catholique, alors base incontestée de la constitution sociale, la liberté des peuples menacée dans ce qu'il y avait de plus sacré et de plus légitime, dans leur conscience, dans leur croyance, dans les conditions intimes et essentielles de leur existence sociale.

En un mot l'Église et la société alors unies exerçaient de concert contre les violences des tyrans leur droit de légitime défense. Ce droit existe pour la société comme pour les particuliers ; seulement, au lieu de se constituer seuls juges dans leur propre cause, les peuples recouraient à la juridiction de l'Église, alors si hautement reconnue, que le démêlé avec les princes portait bien plus souvent sur le fait de leur culpabilité que sur le droit juridictionnel du tribunal qui les frappait de censure et qui menaçait leur sceptre.

Il s'est cependant produit quelquefois une confusion qui rend ici

certaines explications et distinctions tout à fait nécessaires. Ce que nous avons dit de la suprématie de l'Église et de ses Pontifes à l'égard du Pouvoir temporel, qu'elle se réduit à une autorité de juridiction limitée aux cas où la loi divine est en cause, et que cette suprématie n'implique pas le domaine direct sur les puissances de ce monde, cette assertion doit être admise en thèse générale. Mais cela n'empêche pas qu'au moyen âge les Papes n'aient eu souvent à réclamer un droit direct et légitime de suzeraineté sur certaines nations ; savoir sur celles qui s'étaient vouées librement comme vassales au siège de saint Pierre. Il faut noter aussi que les peuples n'entraient pas tous dans la même mesure, ni sous les mêmes conditions dans cette grande confédération qu'en ce temps là on nommait la *République chrétienne*. Enfin, faisons remarquer que le Pape réclamait avec justice des droits particuliers sur le *Saint Empire Romain* ; d'abord parce que cet auguste Empire était une création de la papauté ; ensuite, parce qu'il fut institué précisément dans le but d'aider et de défendre l'Église romaine, le Pape et la chrétienté, dont l'Empereur d'Occident était censé le chef temporel. Aussi prêtait-il en son sacre le serment de remplir ce grand devoir, auquel si peu d'empereurs se montrèrent fidèles.

De ces degrès divers de juridiction du Pontife sur les différents peuples il résulte souvent, disons nous, dans les anciens monumens de l'histoire ecclésiastique, une confusion de langage. On a exagéré singulièrement toutefois, quand on a dit que la claire distinction entre le pouvoir direct et le pouvoir indirect de l'Église sur les principautés de ce monde ne date, à proprement parler, que des écrits de Bellarmin. Par exemple il est impossible de la tracer et de l'expliquer d'une manière plus précise qu'on ne fait dès l'an 1202 le grand pape Innocent III.

Jean-Sans-Terre, pressé vivement par les armes de Philippe-Auguste et trop faible pour lui résister, eut recours au Pape ; accusant son rival d'abuser de ses droits de suzerain, et de lui faire une guerre implacable, malgré la trêve consentie et la foi solennellement jurée. De ces deux plaintes, la seconde au moins étant parfaitement fondée, Innocent dut intervenir ; ayant pris connaissance des faits par ses légats, il déclara, dans une constitution célèbre (*Novit ille*) qu'à la vérité la question temporelle du fief était l'affaire des rois, mais que celle du serment violé ressortait de sa compétence, à raison du péché attaché à la transgression. En conséquence il enjoignit sous peine de

censure aux deux rois de déposer les armes ; ce qui parut dur au roi de France, qui tenait la victoire dans ses mains ; mais toutes ses récriminations furent inutiles ; il lui fallut céder à l'ascendant du chef spirituel de la chrétienté. Bossuet lui-même, en sa *Défense de la déclaration*, reconnaît qu'ici le droit réclamé par Innocent III n'implique qu'un pouvoir indirect sur les affaires des rois ; et qu'un tel pouvoir a pourtant, dans certaines occasions comme celle-ci par exemple, la même portée que l'autorité directe.

C'est ce qui met en belle humeur la verve satirique de M. Paul Janet, en son *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale* : *Biais admirable*, s'écrie-t-il à plusieurs reprises, pour attirer à soi toutes les affaires humaines, puisqu'il n'y en a pas une où la conscience ne se trouve intéressée ! — Il n'y a point ici de *biais*, il y a la pure et simple application de l'Évangile, qui soumet en effet toutes les affaires de la conscience à la juridiction de l'Église. Nous ne pensons pas que M. Janet ait prétendu tourner en dérision la parole de l'Évangile : Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; la sarcasme serait plus digne d'un disciple de Voltaire que de l'écrivain dont nous parlons, ordinairement plus réservé.

Mais ce qui provoque sa plaisanterie, c'est l'application si simple, cependant, et si légitime qui a dû se faire quelquefois de cette parole évangélique aux affaires de haute politique, à cette grande époque ; car en ce temps là, s'inspirant de l'esprit et du dessein de l'Evangile, les nations chrétiennes reconnaissaient d'un commun consentement l'autorité du pacifique arbitre que l'institution divine elle-même désignait aux lois et aux nations réunies sous la loi du Christ. Juridiction auguste et paternelle, dont plus d'un historien protestant s'est appliqué de nos jours à relever les bienfaits, et dont, il y a déjà deux siècles, le protestant Leibniz saluait de ses éloquents regrets la douce et paternelle autorité, et dont il aurait si vivement désiré que le retour fût possible. Encore une fois, il n'y a point ici de *biais* ; il n'y a dans ce pouvoir indirect que la conséquence très directe et le développement très logique du plan de l'Évangile ; que si pourtant M. Janet s'obstine à y trouver un *biais : Biais admirable*, dirons-nous avec lui, au nom duquel les Papes du moyen âge prenaient en main la cause des opprimés, luttant sur tous les points du globe contre le droit de la force, pour maintenir celui de la loi de Dieu contre la tyrannie et les audaces des passions de l'homme !

En fait ils attirèrent à eux, non point « toutes les affaires », mais

les grandes causes où cette divine loi de justice et de charité ou de morale évangélique se trouvait gravement compromise. Mais ne pouvait-il en naître quelque abus ? L'autorité même la plus tutélaire ne serait jamais à l'abri des objections des anarchistes, s'il fallait arguer contre elle de la possibilité des abus. Mais en réalité, ceux qu'on met sur le compte de l'ambition cléricale dans les siècles dont nous parlons, sont bien plutôt de signalés services que l'Église rendit alors à la cause de l'humanité. L'histoire le démontre.

Du reste, nous n'affirmons pas que cette distinction fondamentale entre le pouvoir indirect donné à l'Église par l'Évangile même sur les sociétés de ce monde, et le pouvoir direct qu'elle songe moins que jamais à réclamer, nous apparaisse toujours, dans les monuments de ces vieux siècles, tracée avec la même précision que dans la susdite Décrétale du Pape Innocent III. Nous venons de faire remarquer que diverses nations reconnaissaient spontanément la suzeraineté proprement dite du Père des fidèles, d'autres accoutumées à trouver, dans l'autorité tutélaire des Pontifes, un recours contre la tyrannie des seigneurs temporels, ne s'appliquaient pas à en examiner et définir scrupuleusement la nature ou les limites. Le Pape lui-même, agissant et parlant comme chef de la société chrétienne, rappelait les titres généraux de son autorité sans s'arrêter aux distinctions qu'alors on eût trouvées subtiles.

Peut-être eût-il été quelquefois plus prudent de le faire, quand on avait en tête, par exemple, un Philippe le Bel assisté de tous ses légistes. C'est cependant le sentiment de plus d'un théologien et de plus d'un historien, par exemple de Henri de Sponde et du célèbre P. Bianchi de Lucques (1), que celui des Pontifes qui passe pour le plus absolu, Boniface VIII, même dans les Bulles où il élève le plus haut son autorité, n'eut jamais en vue d'autre exigence que celle de ce pouvoir indirect qu'un siècle auparavant Innocent III avait décrit si nettement, en s'adressant comme lui, chose digne de remarque, au clergé de France. Peut-être que si Boniface avait donné les mêmes explications, il aurait évité plus d'un malentendu, et n'eût pas mis ses successeurs dans le cas de retirer ses censures. Mais il faut reconnaître aussi qu'il avait affaire à des gens qui ne voulaient pas entendre raison.

(1) Spondan. ad ann. 1202. n. VIII et 1302, n. XI. — J. Ant. Bianchi de Lucques. Traité de la puissance eccl. dans ses rapports avec la puiss. temporelle. L. I, § 10, p. 1-5.

Nous nous sommes laissé entraîner à discuter longuement cette question de principe, tant à cause de son importance que pour tâcher de jeter quelque lumière sur un point où les préjugés et les fausses notions historiques ont amoncelé tant de ténèbres.

Il eût fallu de préférence nous attacher à prouver par l'histoire combien cette union de l'Église avec les pouvoirs séculiers dans les âges de foi, a été féconde et puissante pour produire la réforme et la régénération sociale. Il eût été moins fastidieux, et plus utile peut-être, si tant d'autres ne l'avaient déjà fait, de montrer par de vivants tableaux comment l'Église a fait pénétrer et prédominer dans les mœurs de nos aïeux cette grande leçon qui résume l'Évangile :

Le Christ, le Dieu incarné animant de sa présence et de sa vie divine chacun de ses membres, chaque membre, chaque enfant de la grande Famille chrétienne, réclame en la personne de chacun d'eux comme pour lui-même, selon la dignité respective, les droits, les besoins de chacun, un tribut de respect, de déférence, d'assistance, de miséricorde, d'obéissance, d'amour. De là cette « grande école de respect » admirée même de notre siècle qui ne sait guère obéir ni respecter. De là l'honneur restitué à la femme, à l'épouse, à la mère ; les droits et devoirs religieux de la famille rétablis, consacrés dans leur pureté. De là la gloire de l'aumône chrétienne ; et l'hommage même rendu au pauvre, à la faiblesse, à la souffrance, au malheur. De là la suppression des restes de l'esclavage. De là les vraies et pratiques notions de la fraternité, de l'égalité, de la liberté. De là le droit chrétien, en un mot ; et les mœurs chrétiennes qui survivent dans notre langage, alors même que leurs traces religieuses tendent à disparaître de la législation comme des habitudes de notre vie.

De tels fruits naissent d'eux-mêmes dans une société catholique, où les mœurs imprégnées de la foi comportent cette union de l'Église avec l'État qui, aux termes de l'Encyclique précédemment citée, fut de tout temps heureuse et salutaire à l'une et l'autre société, ecclésiastique et civile. Hélas ! nous en sommes loin en notre France, si divisée contre elle-même ; et il y a telle situation sociale où, comme nous l'avons dit plus haut, *une simple alliance* avec l'Église peut offrir moins de dangers et d'inconvénients que l'état normal qui en soi serait meilleur sans doute.

Ce n'est pas que l'Église ait toujours à se féliciter de cette alliance, telle que l'a consacrée notre concordat de 1801. Les droits si légi-

times que stipule ce concordat sont très fréquemment éludés, et d'autre part les concessions que le clergé fait dans ce même concordat, quant à l'élection de ses chefs et au paiement de ses honoraires, mettent jusqu'à un certain point ses forces vives dans la main d'un gouvernement souvent malveillant, quelquefois hostile. Ajoutez que cette alliance prête souvent à des équivoques. Si l'Église veut y faire appel et compter sur l'appui du pouvoir séculier pour mettre obstacle, par exemple, à la profanation publique du saint repos des jours fériés, nos gouvernements ne se souviennent plus qu'ils sont alliés de l'Église, mais neutres, comme ils le disent, à l'égard de tous les cultes ; ils déclarent ne pas plus connaître le repos dominical que le Sabbat judaïque. Au contraire, l'Église veut-elle arguer, non du concordat, mais de la charte, pour réclamer sa part de liberté promise à tous les citoyens, oh ! alors les gouvernements se souviennent parfaitement qu'ils sont les *alliés* de l'Église, et ils lui opposent le concordat, ce qui, bien entendu, signifie dans leur langue les articles organiques annexés audit concordat (Dieu sait par quel procédé) pour restreindre la liberté que cet acte si solennel promet au culte catholique.

Et cependant, malgré ses graves inconvénients, ce concordat de 1801 est encore chez nous le seul rempart de la liberté catholique, en attendant que l'Église l'ait modifié dans sa sagesse, selon l'opportunité des temps. Jusqu'à présent il a valu bien mieux que la séparation entière de l'Église et de l'État, qui, chez nous surtout, ne serait qu'un leurre, un moyen non seulement de dominer, mais d'écraser l'Église ; au lieu que si les conditions de l'alliance sont sincèrement exécutées, l'Église pourra beaucoup pour la réforme sociale.

IV

Que n'a pas fait l'Église dans les temps passés pour le bonheur même temporel de la société civile ? Que ne pourrait-elle faire même aujourd'hui pour en réformer les désordres, si, non contentes de s'être dégagées le plus possible de sa juridiction, les nations autrefois chrétiennes ne prêtaient trop souvent la main à la Révolution, son implacable ennemie ?

Cette réflexion et celles qui précèdent occupaient nos pensées, quand nous a été représentée la nouvelle œuvre d'un écrivain dont

le talent et les veilles ont déjà été consacrés plus d'une fois à la défense de la sainte cause. M. Paul Ribot, dans le savant et consciencieux ouvrage dont nous parlons et auquel nous n'avons presque à reprocher que le caractère un peu vague du titre : *Du rôle social des idées chrétiennes* (1), étudie à fond, non point seulement « le rôle des idées » le rôle doctrinal de systèmes ou projets de réforme plus ou moins imprégnés de la foi, mais bien l'action vivante de l'Église dans le passé, et celle qu'on a droit d'en attendre dans l'avenir.

A commencer par tous les écrivains — certes ils sont nombreux — encore enthousiasmés du progrès révolutionnaire, nous ne manquerons pas d'utopistes qui proposent de constituer les sociétés humaines en dehors de toute religion. M. Ribot a donc été obligé d'abord de prouver, et philosophiquement et par le témoignage de toute l'histoire, que jamais société, même la plus corrompue par le paganisme, n'a pu s'établir et subsister qu'en s'appuyant sur une base religieuse. Certes cette idée n'est pas neuve, mais l'auteur que nous étudions a senti qu'elle appelait des développements nouveaux, à cause des illusions que l'engouement des idées modernes a fait naître dans les esprits. On s'est figuré que les progrès marchaient d'un même pas dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. Et comme en celui-ci la science a fait dans notre siècle de si merveilleuses découvertes qu'on peut dire avec vérité qu'elle a ouvert un monde nouveau, aussi s'est-on imaginé qu'elle a créé une société nouvelle. Et si le génie de l'homme a suffi pour inventer la société moderne, ne doit-il pas se suffire également pour la constituer et lui tracer des lois? A ce compte, les mots de Dieu et de religion peuvent sans conséquence être maintenant radiés de la constitution et de la réforme de l'ordre social. Telle est la thèse extravagante que la manie des temps nouveaux oblige les écrivains chrétiens de réfuter en bonne forme.

Certes, si la religion, même réduite aux monstruosités du paganisme, a encore été nécessaire pour créer et faire subsister les sociétés

(1) Nous pourrions sans doute aussi relever çà et là quelques expressions inexactes au point de vue dogmatique. Elles ont été signalées dans une autre Revue, celle des RR. PP. Jésuites. Nous ne croyons pas devoir y insister, l'auteur n'est pas un théologien. Il ne voudrait pour rien au monde soutenir sciemment aucune erreur; et si parfois le mot employé sert mal ses intentions, ordinairement l'explication fait voir l'orthodoxie de la pensée. C'est aussi ce que donne à entendre l'article d'ailleurs élogieux des Révérends Pères.

antiques, de quels vices, de quelles corruptions, si viciée, si corrompue elle-même, ne les avait-elle pas remplies ! Tout le monde convient que la régénération d'une pareille société par le Dieu de l'Evangile et par son Eglise, ou, comme les incroyants eux-mêmes sont obligés à tout le moins d'en convenir, par l'influence « des idées chrétiennes » est la plus étonnante révolution et moralement la plus inexplicable qu'ait jamais connue le genre humain. Aussi rien de plus intéressant à étudier en détail que cette transformation : ce qu'on peut faire avec avantage et intérêt toujours croissant en maint écrit de ces derniers temps, et en particulier dans l'ouvrage de M. Ribot.

Assurément cet événement inouï suffit à démontrer que Dieu réside en son Eglise, et que par conséquent, selon sa promesse, une force divine doit demeurer en elle jusqu'à la fin des siècles pour restaurer la société et la guérir de ses désordres. Aussi n'allons pas supposer que cette grande époque de la prédication de l'Evangile à la gentilité par les premiers apôtres soit la seule où l'Eglise de Dieu ait renouvelé, réformé, régénéré la famille humaine. M. Ribot relève et décrit surtout quatre restaurations de la société civile par l'influence de l'Eglise, dans le cours des siècles chrétiens : aussi espère-t-il que nous voyons de nos jours le commencement de la cinquième.

A la vérité la première, qu'il rapporte principalement aux quatrième et cinquième siècle, n'est proprement que la continuation de la transformation chrétienne du vieux monde païen. L'auteur décrit à grands traits la décadence morale et politique de cet ancien monde. « Et au point de vue économique, malgré toutes les richesses qui affluaient à Rome, l'Empire Romain était ruiné par l'esclavage et toutes ses conséquences ; par le mépris du travail, par le luxe et les prodigalités de toutes sortes ; par le grand nombre d'hommes employés à des travaux improductifs, et consommant sans produire. Le temps n'était pas loin où, pour faire payer l'impôt, on serait obligé d'imposer de père en fils la charge de décurion aux citoyens les plus riches des provinces, qu'on ruinait par là. Au point de vue intellectuel, toutes les grandes traditions de l'antiquité avaient disparu ; c'est l'époque des grammairiens et des commentateurs... » Tous les grands caractères, comme les talents, se sont réfugiés dans l'Eglise ; c'est l'époque des plus grands docteurs. Mais c'est surtout dans les mœurs que l'influence de l'Eglise et de ses grands Evêques enfante des merveilles. Par leur influence sur les Empereurs chrétiens ils transforment la législation, constituent la famille en des conditions chré-

tiennes, améliorent la condition de l'esclave, inspirent l'estime du pauvre, remettent le travail en honneur, en un mot, reconstituent la société sur une base chrétienne.

Cependant, telle était la corruption du monde romain que le mal ne devait être guéri que par le fer et le feu ; il y fallut l'invasion des Barbares. Devant ceux-ci l'administration romaine disparut : les Evêques seuls, *Défenseurs* des cités, se trouvèrent non plus en face d'une société vieillie et corrompue, mais en face de la barbarie et de la grossièreté des nouveaux conquérants ; ce fut le moment de la grande puissance créatrice et organisatrice de l'Eglise. De ces hordes brutales elle sut former les nations chrétiennes, « comme les abeilles font les ruches » : éducation religieuse, politique, morale, intellectuelle, industrielle, elle leur donna tout.

Mais bientôt se fit sentir la nécessité d'une troisième réforme ; une recrudescence formidable de la barbarie mit en péril l'Eglise elle-même, lorsqu'à la suite de nouvelles invasions païennes au neuvième et au dixième siècle et de calamités inouïes, les évêchés, comme les abbayes, furent envahis par les hommes d'armes, et livrés par les séculiers, au moyen des investitures, à la cupidité et à la simonie. La terre se couvrit de ténèbres plus épaisses qu'on n'en vit jamais depuis les temps du paganisme. Mais la lumière jaillit du sein des monastères, et ce chaos qui devait tout submerger, fit place à la plus admirable constitution sociale que le monde ait connue : le droit chrétien, la monarchie chrétienne, la confédération des nations fondée et maintenue par le respect de la juridiction de l'Eglise. On ne manque pas d'objecter les désordres de la féodalité ; le temps eût fait plus tôt justice de ces restes de barbarie, si la révolte du césarisme et celle de l'hérésie n'étaient venues entraver l'action tutélaire de l'Eglise. Au demeurant, si le quinzième siècle fut celui de la renaissance païenne, le onzième avait été celui de la Renaissance chrétienne, comme le treizième fut celui de l'épanouissement de la philosophie chrétienne et de l'art chrétien.

Mais ensuite le Génie du mal vint de nouveau jeter la division dans le Royaume de Dieu. La Papauté fut affaiblie par son trop long séjour en France, — qu'avait, il est vrai, provoqué la turbulence de la population romaine — par le schisme si long aussi qui en fut la suite fatale. Alors on vit se développer les prétentions césariennes des légistes ; on commença à prononcer le nom sinistre des *libertés gallicanes*, qui créèrent progressivement de si odieuses servitudes. Le

mouvement, commencé à Philippe-le-Bel et continué par le gallicanisme, devait finir par la *sécularisation* de la société française et le triomphe passager, espérons-le, de la Révolution. La même conspiration antichrétienne s'étendit en même temps et prévalut par d'autres voies. Le paganisme, sous le nom de Renaissance, s'empara de la société tout entière, abusant jusque dans Rome de la protection que les Papes donnaient aux lettres et aux arts. A la faveur de tant de causes combinées, on vit se développer la gigantesque hérésie du protestantisme, dont le propre caractère est la révolte, non-seulement de la raison individuelle, mais des pouvoirs humains contre l'autorité et la suprématie du chef de l'Eglise, et la destruction de l'unité que le christianisme avait constituée en Europe. Une généreuse et vaillante réaction ne se fit pas attendre ; le seizième siècle, si troublé, n'en est pas moins un des plus beaux de l'histoire de l'Eglise. On vit alors cette société des fidèles que Dieu n'avait pas délaissée, mais qui avait été profondément atteinte jusqu'en sa vie intime par les scandales et les désordres, se relever puissamment, se réformer elle-même par l'influence de ses conciles, de ses grands prélats, de ses religieux, et d'une pléïade de saints de premier ordre, qui brillèrent ensemble sur ce ciel majestueux de l'Eglise. Et non-seulement les mœurs, mais la science chrétienne et les Lettres en reçurent un incomparable éclat. Quant à la Réforme sociale, elle fut promue avec zèle ; mais quoiqu'elle ait porté de beaux fruits, il faut bien toutefois reconnaître qu'elle n'a pas été aussi complète jusqu'à présent qu'elle le fut aux siècles de foi. La plupart des souverains, loin de seconder l'action de l'Eglise, s'appuyèrent contre elle sur l'hérésie plus ou moins mitigée, en s'armant du gallicanisme et du jansénisme de leurs parlements. Et la Révolution triomphante leur a fait payer cher et continue de châtier cruellement leur connivence aveugle. Mais la lice est toujours ouverte, et même l'antagonisme entre les deux Cités plus ardent que jamais ; Car la Révolution c'est l'antichristianisme, implacable, irréconciliable, comme Satan, son père, en sa haine contre le règne de Dieu. C'est le nouveau paganisme, pire que l'ancien en ce qu'il ruine et détruit toute base religieuse des Etats. Il substitue à cette base religieuse la Souveraineté du Peuple prise dans le sens le plus absolu ; le peuple-Dieu, l'Etat-Dieu, constitué par la volonté générale de la nation. Donc notre société, grâce à l'influence prépondérante, depuis 89, des idées révolutionnaires, ne repose plus sur la reli-

gion, et la question sociale est désormais un duel à mort entre l'Eglise qui prolonge et restaure la vie de la nation, en ranimant ce qui reste encore de foi, de mœurs, de civilisation chrétienne, et la Révolution qui menace l'une et l'autre des derniers malheurs.

Car quelles seraient les conséquences si la Révolution, devenue tout à fait triomphante, faisait prévaloir parmi nous le règne anarchique de l'enfer? Ces fruits de mort sont encore pour la plupart en germe, grâce à Dieu, mais nous savons pourtant déjà par expérience ce que la Révolution tend de sa nature à produire : L'instabilité politique, la centralisation tyrannique et oppressive, la suppression de toute hiérarchie, la destruction de toute organisation ouvrière, le paupérisme, la centralisation des capitaux dans la main de l'Etat, la dépopulation à la suite de l'immoralité et de la destruction de l'esprit de famille ; ajoutez le développement des passions subversives, le rationalisme, le scepticisme dans l'enseignement à tous les degrés, le matérialisme, le socialisme, la division anarchique des esprits, la suppression enfin du droit des gens, la pleine décadence du pays. Série de fléaux qui désolent la pensée et l'imagination à leur seul énoncé, et que les tableaux tracés par la plume de M. Ribot font ressortir avec beaucoup de force.

Mais à ces maux il oppose les remèdes, qui sont les résultats infaillibles du retour aux enseignements de l'Eglise : les vertus éminemment sociales qu'elle prêche à tous ; l'union des âmes et des esprits, le respect de l'autorité, celui de la loi morale, avec le sentiment de l'idéal élevé que la foi entretient dans les intelligences, et qui honore les caractères, tant abaissés de nos jours par une conséquence infaillible de l'abandon des principes à la suite de celui des croyances ; la liberté enfin, mais nous disons la véritable liberté, dont on s'éloigne d'autant plus qu'on s'obstine davantage à en poursuivre le fantôme dans l'indépendance de la raison et la méfiance de toute autorité.

Laissez l'Église libre, dit-il, laissez tomber les entraves qui la gênent ; elle renouvellera l'Europe comme elle l'a déjà fait quatre fois ; elle luttera contre les abus de la démocratie, comme elle a lutté autrefois contre la corruption romaine, contre la grossièreté barbare, contre les désordres de la féodalité et contre la révolte des souverains au seizième siècle. Elle saura rendre aux gouvernements l'autorité et l'obéissance qui leur manquent ; affermir les principes sociaux de la famille et de la propriété, ébranlés par le socialisme ; elle saura

rétablir l'accord et l'harmonie entre les patrons et les ouvriers, entre les riches et les pauvres, elle nous rendra l'union des âmes et des intelligences dans la profession d'une même foi et la pratique des mêmes vertus chrétiennes.

Son influence en effet est toute morale ; elle ne prétend point imposer de doctrine politique ou économique ; elle s'adapte *à tous les gouvernements*. Si elle pénétrait les mœurs, il n'y a pas de constitution sociale, si mauvaise qu'elle soit, qui ne pût durer. Elle est cette loi intérieure qui tendrait, pour ainsi parler, à rendre superflue la loi extérieure, au moins les lois coercitives.

Elle a cependant une doctrine sociale ; on l'a bien vu par les clameurs qu'a excitées la promulgation de l'Encyclique de 1864 et du *Syllabus*. Et cette doctrine est le contre-pied du programme révolutionnaire. L'Église n'accepte ni l'État-Dieu, ni la société sans Dieu, « ni l'indifférence de l'État en matière de religion, ni sa neutralité absolue entre divers cultes ; ni le principe de liberté appliqué au mal comme au bien et dans les mêmes conditions, » ni « la méfiance et les mesures préventives contre l'action de l'Église, que la puissance séculière doit au contraire aider, favoriser, dans l'intérêt de l'autorité, du bon ordre et des bonnes mœurs.

Le simple bon sens dit toutes ces choses, et l'on n'eût pas jeté les hauts cris à l'apparition du *Syllabus*, non plus que contre les proclamations du concile du Vatican, si l'on eût commencé par se donner la peine de les comprendre. Le mot de religion de l'État ne sonne mal aux oreilles que là où le culte divin est subordonné à la puissance civile.

Et cette puissance aurait tout intérêt à laisser l'Église libre, puisque c'est la religion qui consacre ses droits et qui lui concilie le respect et l'obéissance, puisque le retour aux mœurs et à la foi chrétienne lui rendrait la stabilité, comme cette foi a maintenu celle de la monarchie française pendant une durée de huit siècles.

On conçoit donc que l'Église, indépendamment de l'influence qu'elle exerce sur les *familles* et sur les *relations privées*, en développant les vertus et les mœurs, est appelée par sa mission même à prêter uu concours direct et très puissant à la réforme sociale, sans avoir besoin pour cela d'intervenir dans les affaires politiques proprement dites et les questions de parti.

Elle tend, comme l'observe encore M. Ribot, à rétablir spontanément une *hiérarchie sociale*, reposant sur le mérite et la vertu, car

elle tend à développer les précieuses qualités par lesquelles se forment les familles privilégiées qui deviennent ainsi capables de conduire les autres et de leur servir d'exemple. Elle entretient dans ces familles l'esprit de dévouement et de sacrifice qui les maintient, et elle combat les jalousies haineuses qui tendent à les abaisser, à les détruire. « C'est grâce à ces qualités que la noblesse française a pu se former; c'est grâce à elle et aux services qu'elle a rendus à la France, que cette même noblesse a conservé cet ascendant qui n'a pris fin qu'au dix-huitième siècle, lorsqu'elle est devenue infidèle aux traditions de l'Église. »

L'Église tend aussi par là même à faciliter aux *communes* les moyens de s'administrer elles-mêmes, et à favoriser ce mouvement de décentralisation qu'appellent de leurs vœux tous les amis d'une sage liberté, et dont une politique sensée, à l'encontre de la pression révolutionnaire, a démontré depuis longtemps l'urgence. L'Église elle-même n'offre-t-elle pas de cette décentralisation le plus parfait modèle? Parfaitement une dans son gouvernement, dans sa hiérarchie, elle est divisée en diocèses, en paroisses, que les chefs spirituels respectifs administrent en grande liberté et sécurité, n'étant point révocables comme les administrateurs civils. Le Pape lui-même, malgré sa prérogative si relevée et si personnelle, n'a pas coutume de prendre de résolution importante sans consulter le collège des cardinaux ou les congrégations romaines. Ajoutez que l'Église prouve encore sa merveilleuse tendance à décentraliser, par sa fécondité à engendrer les corporations, les associations influentes.

Aussi a-t-elle en même temps une puissance admirable de rapprocher ce que l'égoïsme inné à la nature perverse tendrait à désunir. Elle fait tomber les murs de division, les animosités jalouses qui naissent trop aisément entre les classes de la société. Elle dit au riche, au puissant du siècle : Vous êtes moins le propriétaire que l'économe, que l'administrateur de votre fortune ; la Providence vous l'a donnée non seulement pour votre jouissance, mais aussi pour le bien de ceux qui vous entourent; pour en faire part aux malheureux. Elle offre pour consolation au déshérité des biens de ce monde l'exemple d'un Dieu pauvre, la promesse divine : Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient!

Elle dit aux sujets : l'obéissance vous honore au lieu de vous humilier; car c'est l'autorité de Dieu que vous révérez dans celle de l'homme. Et à l'homme constitué en dignité, au prince, à celui qui

commande, elle ne dit pas seulement : Sois humble de cœur et juste dans tes œuvres ; elle dit : Tout en réservant le respect dû à ta dignité, souviens-toi qu'en réalité et devant Dieu, tu n'es pas le maître, mais le serviteur de ceux qui te sont soumis (1) : c'est dans leur intérêt que l'autorité t'est confiée. C'est pour leur bien, et non pour le plaisir d'agir en maître que tu dois en user.

On avait de tout autres idées dans le paganisme (2) ; et cette persuasion que les États sont le domaine, la propriété des princes et des seigneurs, maintenue longtemps par les habitudes féodales, se trahissait naïvement jadis dans le langage même des peuples chrétiens. Un Parisien, fier de sa ville natale — que l'indulgence du lecteur me pardonne cette vieille anecdote — disait un jour à saint Thomas d'Aquin : « La superbe ville de Paris ! comme le roi doit être glorieux de posséder un si beau domaine ! » Le saint se contenta de répondre : « Ah ! si Paris était à moi, que volontiers j'en ferais la cession à qui pourrait me procurer en échange le commentaire de saint Jean Chrysostome sur l'Évangile de saint Mathieu ! » Et ce n'est pas seulement aux temps de la féodalité qu'on abusait ainsi des mots. Est-il besoin de rappeler avec quelle complaisance, dans le *Misanthrope* de Molière, Alceste cite la chanson populaire en ces temps-là :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grand'ville...
Je dirais au roi Henri,
Reprenez votre Paris, etc.

On s'étonne de retrouver encore au dernier siècle quelque vestige de cette idée païenne ; témoin la sotte flatterie du maréchal de Villeroy, montrant au jeune Louis XV les maisons de Paris et la foule de ses habitants, et lui disant : « Sire, tout cela est à vous ! » La Révolution s'est chargée d'achever de nous guérir d'un tel préjugé ; mais elle nous y a rejetés en dépassant même toute mesure, en prétendant livrer non seulement la vie mais la conscience des citoyens aux fantaisies d'un Marat, d'un Danton ou d'un Robespierre, comme encore aujourd'hui les droits des pères de famille à la pédagogie d'un Paul Bert ou d'un Jules Ferry. Il y avait pourtant dix-huit siècles que l'Evangile et l'Eglise avaient remis en honneur la vraie notion de la

(1) Luc., XXII, 26.
(2) *Reges gentium dominantur eorum. Ibid.*

souveraineté : « Parmi vous, avait dit le Seigneur, il n'en sera pas comme parmi les nations » ; mais le plus haut en dignité se regardera comme le moindre et le serviteur des autres. L'Église seule pouvait ramener à l'institution primitive et changer la notion de la souveraineté despotique, comme elle seule a su en finir avec l'esclavage et avec les autres désordres que le péché de l'homme avait introduits et, en un certain sens, légitimés dans la société.

Entre les réformes qu'appellent les besoins de la famille humaine, il en est une dont l'Eglise s'est occupée de tout temps, mais de nos jours surtout avec une sollicitude et une affection maternelles. C'est celle de l'atelier, de l'usine. La fausse doctrine économique qui n'a cessé de prévaloir depuis la Révolution et depuis la dissolution des corporations ouvrières, tend à assimiler le travail de l'homme à une marchandise, soumise à la seule loi de l'offre ou de la demande éventuelle. Que devient ensuite l'ouvrier? que devient sa famille? que deviennent ses intérêts moraux et matériels? En général on ne s'en occupe guère, en dehors de l'Église catholique. Elle, au contraire, y donne tous ses soins ; elle tend à faire prévaloir une organisation ouvrière analogue à la famille, reposant sur le patronage. Elle fait comprendre aux patrons qu'ils ont charge d'âmes, qu'ils doivent s'occuper et du bien-être matériel, et des besoins intellectuels et moraux de leurs ouvriers ; et elle fait comprendre également aux ouvriers qu'ils doivent répondre à ce dévouement et à ces sacrifices par l'obéissance, le respect, l'attachement. Elle dit aux patrons : Vous avez des ouvriers qui travaillent pour vous et qui vous enrichissent. Il est juste que vous ayez les profits de cette industrie que vous avez créée et dont vous subissez toutes les vicissitudes de gain ou de perte ; mais vous vous trompez si vous croyez que vous n'avez aucun devoir vis-à-vis des ouvriers que vous employez... Vous devez vous assurer qu'ils peuvent vivre avec le salaire que vous leur donnez ; vous devez les mettre dans des conditions propres à porter l'homme au bien ; dans les conditions normales de l'existence humaine... pour cela vous devez faire des sacrifices, même considérables, sauf à faire une fortune moins rapide. Vous êtes sûrs, d'ailleurs, d'y retrouver votre avantage, car les patrons ont grand intérêt à avoir des ouvriers heureux et dévoués.

Comme il s'agit ici d'une des réformes sociales que l'Eglise a prises le plus à cœur, c'est aussi l'une des questions que M. Ribot a traitées avec le plus d'étendue, de détail et d'intérêt, tant au point de vue

historique qu'au point de vue pratique et actuel. On voit clairement qu'à une étude approfondie de ce qui a été observé, conçu et essayé de plus utile et de plus praticable en ce sujet de si haute importance, il joint ce qu'une expérience consciencieuse et assidue a pu lui apprendre à lui-même sur les meilleures directions à donner au régime du travail.

Mais ce peu suffit, croyons-nous, non pas sans doute à faire comprendre l'immensité des services que l'Eglise rend tous les jours à la société, du moins à donner quelque idée du rôle bien plus influent qu'elle ne pourra manquer de remplir dans la réforme sociale, du jour où les gouvernements, ouvrant les yeux sur leurs intérêts, sauront, avec la discrétion et la prudence toujours indispensables en pareille matière, seconder son action, ou, ce qui est plus pressé pour le présent, du jour où ils cesseront d'y mettre des obstacles. Pour accomplir sa grande mission, l'Église a par-dessus tout besoin d'être libre dans son apostolat : mais c'est précisément cette liberté que menace ou entrave plus ou moins, de bien des côtés à la fois, l'hostilité peu déguisée des gouvernements européens qui s'inspirent aujourd'hui des idées révolutionnaires.

M. Ribot ne veut pas que les catholiques travaillent, en dehors des moyens légaux, à les renverser; son désir est qu'on laisse aux hommes de désordre les projets de révolution.

Nous catholiques nous respectons les gouvernements établis, si défectueux qu'ils soient; nous les servons même, sincèrement, sans travailler par des complots à préparer leur chute, qui sera l'effet nécessaire de leurs vices et de l'action de la Providence. Mais utilisons activement la liberté que la loi nous garantit, pour réformer les mœurs sociales et les imprégner de la foi.

M. Ribot examine aussi, un peu prématurément peut-être, mais, il faut bien aller au-devant des inquiétudes, des suspicions et des objections, quelles seraient les institutions et la légalité dans une société transformée, où l'Eglise et l'Etat seraient unis et appliqueraient, de concert, les règles du *Syllabus*. Il trace de savants programmes d'économie politique chrétienne, matière qu'il a bien étudiée; beaux plans auxquels nous ne pouvons qu'applaudir, en attendant qu'ils soient réalisables. Il développe les heureux résultats de la pleine liberté du bien en perspective dans ce magnifique état de choses, hélas! hypothétique. Quant à la liberté du mal, il ne fait guère qu'une seule concession au faux libéralisme; encore est-elle

de trop : nous sommes contraints de le lui dire. Il voudrait permettre aux athées et aux matérialistes de se servir de la presse pour développer leurs funestes doctrines, à condition cependant qu'ils s'abstinssent de toute insulte envers les croyances religieuses, et que leurs fausses théories fussent soigneusement exclues de l'enseignement populaire des cours publics, et à fortiori de celui de la jeunesse. Mais il nous semble qu'il se réfute lui-même, en ajoutant qu'il faut proscrire toute licence d'attaquer publiquement les droits de la famille et ceux de la propriété, bases sur lesquelles toute société repose. Il a lui-même prouvé, mieux que personne, que la croyance en Dieu, que la religion est aussi l'une de ces bases et même la première et la plus essentielle de toutes ; aussi cette liberté qu'il voudrait laisser aux athées n'est pas, dans sa pensée, une concession au catholicisme libéral, dont il désavoue les principes, mais un ménagement nécessaire à ses yeux pour nos mécréants ; il croit devoir, pour nous servir d'une expression de J. de Maistre, leur laisser cet os à ronger, et ne pas se montrer absolu ni difficultueux à l'excès, vu la division des esprits, qui ne disparaîtra pas de sitôt de notre pauvre humanité. Assurément, d'ailleurs, dans toutes les hypothèses, M. Ribot ne voudrait avoir d'autres vues ni déterminations que celles de l'Eglise.

Une des plus fermes convictions que ne peut manquer de produire la lecture de son ouvrage, c'est que, si d'un côté l'Eglise laissée libre dans son action est toute puissante pour opérer la vraie réforme sociale, de l'autre les systèmes humains les mieux conçus et les mieux combinés seront à peu près inefficaces, privés de son concours. Ce n'est pas qu'il veuille affecter de mépriser tous ces systèmes : ils sont loin d'être tous d'égale valeur. Quand la société est malade, les médecins se présentent en foule, et ne méritent pas tous d'être écoutés. Mais à côté des empiriques, il y a les hommes sages, les hommes sensés et de haute expérience. Ceux-ci ont attiré toute l'attention de M. Ribot, et ont été pour lui l'objet de longues études. Il en est un surtout dont la lecture l'a passionné ; et on ne s'étonnera pas qu'il lui ait consacré une étude de quatre à cinq cents pages, quand nous aurons nommé M. *Le Play*.

Mais cet éminent publiciste a cependant, lui aussi, ses défectuosités, même aux yeux de son panégyriste. D'ailleurs ses théories, fussent-elles complètes, irréprochables, elles ne peuvent, hélas! échapper à l'imperfection inhérente à tout système humain, qui reste à l'état de lettre morte, et impuissant pour la réforme des

mœurs et de la société, comme la philosophie antique, si un souffle du ciel ne vient le vivifier et lui inspirer une puissance féconde et créatrice. Or, dans nos convictions, à nous enfants de l'Eglise catholique, c'est de cette seule Eglise que peut émaner cette inspiration surnaturelle. C'est ce que M. Ribot fait ressortir avec intérêt dans l'*Exposé critique des doctrines sociales de M. Le Play*, qui couronne son œuvre et qui en constitue à peu près un tiers à elle seule. Nous allons aussi, à notre tour, faire de cet *Exposé critique* l'objet de notre examen.

Dom Eugène Gardereau.

(*La fin au prochain numéro.*)

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

PREMIÈRE PARTIE DU JOURNAL DE RENÉ

Nous suivions l'Indien depuis un quart d'heure environ, quand une sorte de chant, bizarrement modulé, frappa nos oreilles.

J'écoutais, étonné. M. Blaise ne paraissait pas être moins surpris, et nos guides semblaient à peine rassurés.

Quelques pas encore dans le sentier, qui allait en s'élargissant, et nous arrivâmes à un vaste carrefour où aboutissaient plusieurs routes.

Le mystère nous était dévoilé.

Au centre du carrefour, un autel en gazon, orné de fleurs magnifiques, avait été élevé. De chaque côté brûlaient des cierges faits d'un bois odoriférant. Sur la plus haute marche, un prêtre, revêtu de modestes ornements sacerdotaux, chantait un cantique répété à l'unisson par plus de deux cents Indiens agenouillés sur la mousse.

Tous les âges se trouvaient représentés dans cette primitive assemblée : Vieillards, hommes robustes, femmes, enfants tenaient les yeux fixés sur le prêtre, et leurs gestes exprimaient la plus parfaite obéissance.

L'attention était si profonde, qu'il fallut le cri de surprise d'un jeune garçon pour signaler notre présence. Au même moment, le chef Botecudo, notre nouvel ami, avança rapidement vers le mis-

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 et 30 août, 15 et 30 septembre 1879.

sionnaire et, en quelques paroles animées, traduites par nos guides, nous présenta au P. Justin, car c'était le P. Justin devant qui nous nous trouvions inopinément.

Je ne saurais exprimer le respect dont je me sentis pénétré à la vue de ce visage vénérable, portant la trace de si durs travaux ; de ce visage vieilli, mais respirant une énergie indomptable en même temps qu'une douceur sans bornes; de ces cheveux gris encadrant un front admirable d'intelligence.

Je fléchis le genou et baissai la tête sous la main étendue du P. Justin, puis je suivis M. Blaise qui, fendant les rangs pressés de la foule, arrivait déjà au pied de l'autel.

— Soyez les bienvenus ! dit le prêtre d'une voix grave et harmonieuse, soyez les bienvenus! Si loin de la mère-patrie, il est doux de rencontrer des frères, car vous êtes Français, n'est-ce pas?

M. Blaise répondit affirmativement et parla du supérieur du séminaire que nous avions quitté peu auparavant.

— Pardonnez, interrompit le P. Justin. Malgré mon impatience de vous entendre, je ne puis négliger mes pauvres amis. L'instruction et le cantique sont achevés ; après la bénédiction du Saint-Ciboire, je serai tout à vous.

M. Blaise s'agenouilla sur les marches de l'autel, je me plaçai près de lui. Bientôt, le chant des Indiens se fit de nouveau entendre.

La foule, d'abord fort occupée de nous, avait recouvré son recueillement, les voix s'élevaient ferventes, répondant aux accents du célébrant. C'était véritablement une scène sans égale dont je ne perdrai jamais le souvenir.

Ces sauvages indiens prosternés, courbés devant le vaillant missionnaire, prodige de dévouement; cet autel, si gracieux dans sa simplicité rustique, cette large clairière entourée d'arbres pliant sous le poids des années et chargés de guirlandes fleuries; ces innombrables oiseaux, fleurs eux-mêmes par l'éclat du plumage; ces brillants insectes bourdonnant dans l'air; ces murmures divers s'élevant de la forêt et se mêlant aux voix humaines; ce ciel dont le bleu profond et pur s'harmonisait si bien avec toutes ces splendeurs... Quel admirable tableau ! combien il parlait à mon âme ! Avec quel élan je demandais à Dieu d'écouter les prières montant vers lui, de bénir l'œuvre de rédemption entreprise par son ministre, de nous bénir nous-mêmes et de ne point délaisser ceux que nous aimons !...

La cérémonie religieuse terminée, le P. Justin renferma dans un

petit coffret les objets du culte; plusieurs Indiens vinrent l'aider à quitter ses ornements et s'écartèrent ensuite, laissant autour de nous un large espace. Le chef qui nous avait amenés se retira, lui aussi, en arrière. M. Blaise pouvait donc, en toute liberté, parler au digne prêtre. Ce premier entretien fut borné à quelques questions et à la remise des lettres dont le supérieur du séminaire nous avait chargés.

— Je vais vous conduire chez moi, dit le P. Justin. Je vous y installerai de mon mieux, à condition de vous garder au moins une semaine. Ne dites pas non, ajouta-t-il vivement; votre temps ne sera pas perdu. Vous aurez à vos ordres autant de chasseurs que vous le désirerez. Ils sauront trouver, je vous le promets, ample moisson de gibier de toute sorte. Nos forêts sont inépuisables.

Un signe du missionnaire appela près de nous un petit groupe d'Indiens. En un clin d'œil ils nous eurent débarrassés de nos bagages et précédèrent notre marche à travers bois. Dix minutes plus tard, nous entrions dans un village, français d'aspect, bien que la riche nature brésilienne lui donnât pour horizon les grandes lignes de végétaux inconnus à notre climat plus froid.

Au centre du village, sur une place transformée en pelouse, s'élève l'église construite en simples troncs équarris, mais charmante avec son léger clocher et sa toiture couverte de fleurs apportées là par le vent.

A quelques pas, une chaumière bien petite, bien humble sert de demeure au P. Justin. Nous y entrâmes à la suite du missionnaire qui, souriant, nous pria d'accueillir ses compliments de bonne arrivée et demanda à M. Blaise de regarder « le presbytère » comme sa propre maison. Je jetais les yeux autour de moi avec un sentiment de vénération profonde.

Rien de luxueux ne s'offrait à la vue.

Une table en bois massif, des chaises et deux fauteuils, en bois également, un pupitre placé à côté de rayons sur lesquels des livres étaient rangés. Un grand crucifix et trois gravures représentant la reine du ciel, sainte Anne et saint Joseph : c'était tout. Cependant, cette austérité même parlait plus vivement à mon cœur que ne l'eût fait une riche ornementation.

Je songeais à la fermeté de volonté, à l'abnégation sans bornes, au dévouement surhumain de cet homme, de ce prêtre qui, certain de pouvoir obtenir, en Europe, le rang dû à ses rares qualités,

n'avait souhaité qu'une chose : Sauver de l'abjection des âmes oubliées, les relever par des soins incessants, leur faire prendre place dans l'humanité, les gagner à Dieu !...

Pour accomplir ces prodiges, il avait fallu s'enfoncer au milieu de forêts inconnues, vivre de l'existence même de ces pauvres sauvages n'ayant, pour ainsi dire, de l'homme que la parole, braver à chaque instant les dangers les plus redoutables... Qu'importait au P. Justin? Sa vie seule lui restait, et il en avait fait le sacrifice.

Suivant l'exemple du frère Laurent et du P. Louis de Livourne, il avait, depuis vingt ans, travaillé sans relâche, lutté, prié... Mais le bien accompli est grand. Peu à peu les tribus subjuguées se groupèrent autour du ministre de Dieu. Peu à peu elles prirent goût à leurs habitudes nouvelles, et depuis quelques années plusieurs autres missions avaient été fondées.

— Le moment approche, disait le P. Justin, où toutes ces pauvres âmes seront conquises. Déjà leur férocité native a disparu et leurs mœurs se transforment rapidement. Les enfants ne sont plus soumis aux usages cruels qui les défiguraient. Vous ne retrouverez le type primitif du Botecudo ou du Coronado, par exemple, que chez les adultes, et parmi quelques branches détachées de tribus jusqu'à présent rebelles, hélas ! à toutes les exhortations. Mais si ma vie est prolongée pendant vingt ans encore, j'espère pouvoir dire du fond du cœur mon *Nunc dimittis*, car Dieu m'aura fait la grâce de voir l'accomplissement de ma tâche.

Ainsi parlait le P. Justin et il semblait à M. Blaise, comme à moi jeune homme inexpérimenté, entendre s'exprimer un des apôtres du Paraguay, un de ces soldats de la foi qui, au milieu de la plus barbare idolâtrie, réussirent à fonder un monde nouveau : monde admirable dont l'histoire ne saurait jamais être entièrement effacée et pourrait, au contraire, servir de modèle à toutes les tentatives de colonisation.

Si heureux que fût le P. Justin de trouver en M. Blaise non seulement un compatriote, mais un ami vrai avec qui il lui tardait d'échanger ses pensées, rien n'échappa à sa vigilance. Une heure à piene après notre arrivée, mon cher professeur avait dû, malgré ses refus, accepter la propre chambre de notre hôte. J'étais, moi, installé dans un petit cabinet voisin, et nos guides avaient pris gîte chez le chef du village.

Des rafraîchissements et des vivres apportés par les Indiens cou-

vraient la table peu habituée à supporter des repas aussi recherchés. Le P. Justin avança des sièges, puis avec une grâce charmante :

— Parlons maintenant de la France, dit-il, de ma chère patrie toujours présente à ma mémoire. Béni soit Dieu qui vous a envoyés vers moi !.....

Voici une semaine passée en la compagnie du P. Justin. J'ai peine, parfois, à croire tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu. Les miracles semblent surgir sous les pas du saint prêtre, miracles éclos au feu de son ardente charité. Pourtant, s'il fallait l'en croire, ces résultats consolants seraient dus au zèle des anciens missionnaires.

— Je suis de bien loin les traces de mes prédécesseurs, affirme-t-il. Hélas ! tout ne va pas aussi vite que je le désire, et souvent le but disparaît au moment où je crois l'atteindre. Les progrès sont lents. Cependant il y a déjà vingt-quatre ans que le P. Antoine de Falerne a été appelé par les Botecudos (1) et que le P. Louis de Livourne a renouvelé chez ces pauvres sauvages les merveilles du Paraguay.

Si le P. Justin se plaint, M. Blaise admire; lors de son premier voyage, accompli il y a dix ans, les Indiens constituaient un danger redoutable pour les explorateurs et les colons. Maintenant ils commencent franchement à se civiliser. Beaucoup d'entre eux se sont pliés aux travaux agricoles et prouvent une réelle intelligence. Leurs femmes les y aident efficacement; de plus, elles tissent des étoffes, préparent des vêtements, apprennent à tenir avec ordre et propreté les cabanes. Tous montrent un assez vif empressement à faire profiter leurs enfants de cette éducation nouvelle.

Ici, à Sainte-Anne (c'est le nom du village), comme dans tous les hameaux dépendant de la région assignée au P. Justin, le saint prêtre est écouté avec un respect sans bornes. Il semble que les peuplades confiées à sa garde forment une grande famille, vivant sous la tutelle d'un père tendrement aimé.

Rien ne se fait sans qu'avis préalable lui ait été demandé. Pour chaque question, il a une réponse. Tout ce qui peut intéresser son troupeau appelle sa sollicitude. Après l'instruction religieuse viennent les travaux manuels.

L'apôtre, élu grand chef des guerriers, pacifie les différends, maintient la bonne harmonie entre les tribus.

(1) L'auteur rappelle que ces lignes sont écrites par René en 1868.

La maladie sévit-elle, on le trouve au chevet de ceux qui souffrent; et ses prescriptions simples, hygiéniques surtout, combattent victorieusement la mortalité.

Défriche-t-on un terrain, le P. Justin, seul, conseille le genre de culture que l'on doit y adopter.

Un village va-t-il être fondé, un autre prend-il plus d'importance, le P. Justin donne son plan et surveille la construction des chaumières.

Improvisé tisserand, il a donné le goût du travail aux Indiennes, qui commencent à fabriquer des étoffes ayant un vrai mérite de solidité et presque d'aspect.

Ce n'est point à Sainte-Anne exclusivement que cette sollicitude se borne. Dans un rayon de plus de trente lieues, le missionnaire poursuit la même œuvre. A époque fixe, il visite chaque hameau et son arrivée est célébrée par une fête joyeuse, comme son départ plonge dans la tristesse les nouveaux chrétiens.

Pour obvier un peu à l'éloignement, le P. Justin a décidé qu'une réunion générale de ses paroissiens se tiendrait, quatre fois l'année, en un lieu choisi à peu près au centre de la mission.

C'était une assemblée préliminaire, que nous avions interrompue dans le vaste carrefour de la forêt, et l'autel de gazon devait servir de piédestal à une grande croix ou « calvaire. »

M. Blaise connaissait fort bien l'ancienne manière de vivre des Indiens. Il ne se lasse pourtant pas plus que moi d'entendre le P. Justin remonter le cours de ses souvenirs.

Quand le missionnaire est arrivé au Brésil, les sauvages remis à sa charité se livraient uniquement à la chasse, à la pêche. Les fruits et les racines récoltés dans les forêts aidaient aussi à leur alimentation.

Sans résidence fixe, ils erraient dans les bois, dressant à peine un toit de feuillage pour se défendre contre la pluie.

Nulle idée morale, nulle contrainte ne dirigeaient leur conduite. Ils étaient tellement jaloux de la liberté individuelle, qu'ils se refusaient même à reconnaître un chef de leur nationalité. La guerre les réclamait fréquemment et les femmes y prenaient souvent une part très active.

Ils se laissaient gouverner par les usages les plus étranges. Ainsi il leur arrivait de manger la chair humaine, non par excès de féro-

cité, mais pour obéir à des sentiments affectueux ou à la crainte. Une mère se nourrissait du cadavre de son enfant, parce qu'elle ne pouvait se résoudre à le rendre à la terre.

Un guerrier dévorait son ennemi vaincu, parce qu'il voulait se protéger contre la vengeance du mort et se rendre invulnérable aux flèches de toute la tribu hostile.

Un soir, le P. Justin vit tous ses chers sauvages plongés dans les plus vives alarmes. Une éclipse lunaire causait leur frayeur.

La lune étant, selon leurs idées, le rendez-vous des âmes; ils craignaient que l'être suprême (Oneggiahara) les trouvât en trop grand nombre, puisqu'elles voilaient le disque de l'astre, et les renvoyât sur terre où elles s'incorporeraient aux tigres, aux serpents venimeux, aux caïmans, en un mot, à toutes les bêtes féroces pour détruire les vivants. Le P. Justin eut grand peine à leur faire comprendre le prodige.

Dans cet avilissement profond où ils végétaient, on trouvait, cependant, une pensée louable. Ils gardaient le souvenir de leurs parents défunts, faisaient une veillée mortuaire fort longue et, durant plusieurs jours, gardaient les sépultures afin de les préserver des atteintes des fauves.

Ils avaient, enfin, une superstition, celle-ci presque poétique, liée à la naissance de leurs enfants. Une femme sur le point de devenir mère se rendait, autant que possible, près d'un torrent, d'une rivière, d'un ruisseau et y baignait son nouveau-né dès qu'il avait vu le jour.

Les rives du cours d'eau témoin de cette cérémonie restaient pour le jeune Indien l'objet d'un culte affectueux; il s'en écartait peu et y revenait avec un vif plaisir. Etait-il malade, il croyait, en se plongeant dans ces ondes, recrouvrer la santé perdue et augmenter ses forces.

En somme, les différentes tribus indigènes du Brésil formaient une race cruelle, réputée absolument indomptable. Les missionnaires ont prouvé ce qu'il était possible d'en attendre.

Leur dévouement égale leur vigilance : obstacles moraux, obstacles matériels, ils surmontent tout, et l'œuvre immortelle marche désormais à grands pas. Dans l'histoire de ce beau pays, les noms des soldats de Dieu tiendront une bien grande, une bien glorieuse place...

Le P. Justin n'avait pas trop vanté à M. Blaise les ressources des forêts avoisinant le village de Sainte-Anne. Nos chasses, nos pêches sont prodigieuses. Notre herbier est enrichi de beaucoup de plantes inconnues et de quelques variétés extrêmement rares.

Il a suffi d'un mot du prêtre vénéré pour que les Indiens aient tenu à honneur de nous rendre tous les services imaginables. Personnellement, je possède deux oiseaux-mouches et un colibri merveilleux, sans compter un couple de ouistitis de la plus charmante espèce et trois superbes perroquets. Par malheur, il me faut renoncer à l'espoir de garder ces gentilles créatures, sauf les perroquets. Une fois hors de la forêt natale, les conditions de leur existence se trouvent rompues.

Cette semaine aura été féconde pour le but de notre voyage et M. Blaise se montre enchanté. Moi, je suis encore plus enthousiasmé qu'au moment de notre arrivée. Mes études avancent beaucoup. Mon excellent professeur est la bonté même. Il me traite comme un fils et ne se lasse point de m'aplanir les difficultés. Je serais bien ingrat si je ne m'efforçais de répondre dignement à ses soins.

Nous avons assisté à la chasse d'un énorme serpent devin. Comme le boa, dont il est une variété, le devin n'est point venimeux, mais sa force de contraction est effrayante. Enroulé autour d'une victime, il la broie, quelle qu'en puisse être la grosseur. M. Blaise n'avait encore jamais vu un serpent aussi long, aussi volumineux. Nous emportons sa peau, elle figurera avec honneur dans un musée, car les Indiens l'ayant fort habilement préparée, elle restera souple et pourra, grâce à un naturaliste expert, reprendre la forme vraiment terrible de l'animal vivant.

Plusieurs jaguars et une sorte de lion sans crinière, nommé puma, ont été abattus. J'ai vu de près ces animaux bizarres, l'unau et l'aï, vulgairement nommé *paresseux ;* des fourmiliers, des tamanoirs, des tacous, de gigantesques crabes de terre... Le Brésil est, en vérité, la terre bénie des explorateurs.

Le P. Justin affirme cependant que nous ferons de plus riches chasses, si nous nous dirigeons vers le fleuve des Amazones. M. Blaise paraît disposé à adopter cette idée. Nous remonterions de deux ou trois cents lieues vers la source de ce fleuve géant, puis nous le traverserions et, suivant sa rive gauche, nous entrerions en Guyane.

Dès aussitôt notre départ d'ici, je commencerai à rédiger un véri-

table journal de voyage. Jusqu'à présent, je ne me suis étendu que sur la mission du P. Justin ; mais n'est-il pas bien consolant de rencontrer, si loin de mon pays, un tel représentant de la France ? Quand on songe à ses travaux, toute autre préoccupation devient presque mesquine.

Mon cœur gardera toujours une pensée pour ce vénérable prêtre, et je me trouve heureux de la bonté qu'il m'a témoignée. Lorsque je me prosternerai devant lui pour recevoir, une fois encore, sa bénédiction, je me sentirai fortifié, car la prière d'un saint est écoutée de Dieu, mais j'aurai peine à retenir mes pleurs.

Hélas ! le P. Justin est vieilli avant l'âge, il ne quittera point son poste d'honneur, et ma destinée m'entraînera loin de lui.

Ainsi vont les choses ici-bas. Aimer, rester un instant près d'un ami bien cher, puis s'en séparer !... A la volonté de Dieu ! surtout, je joindrai dans mon âme le nom du P. Justin aux noms de ma bonne tante Martine, de mes sœurs, de mes frères...

Nous prendrons, demain matin, congé du P. Justin. Lui-même a surveillé tous nos préparatifs et nous a donné les meilleurs conseils, car, mieux que personne, il connaît ce qui est nécessaire dans les voyages faits à l'intérieur de ce vaste pays.

Le digne prêtre n'a pas borné là sa sollicitude. Il a décidé M. Blaise à se séparer de nos premiers guides ; (en fait, ces gens très craintifs et très nonchalants ont été peu utiles), et il a obtenu que deux de ses Indiens nous accompagneraient jusqu'à une mission distante d'environ quatre-vingts lieues de ce village. De plus, il nous a remis un petit bâton couvert en peau de jaguar et orné de plumes : c'est un signe d'amicale reconnaissance pour les sauvages que nous rencontrerons sur notre route.

Enfin, poussant la bonté jusqu'à se préoccuper du sort des collections présentes de M. Blaise, il s'est chargé de les faire parvenir à leur destination et s'est chargé également de ces pages.

Adieu, mes chers parents. Dans combien de temps pourrai-je vous faire parvenir d'autres nouvelles? Je l'ignore, mais ne vous tourmentez aucunement. Je suis aguerri et me porte fort bien. M. Blaise ne se laisse point vaincre par la fatigue. Tout est donc pour le mieux. Croyez que je ne vous oublie pas un seul instant. Songez à moi aussi, je vous en prie, je me console de l'absence en me disant que vous m'aimez tendrement. RENÉ.

SUITE DU JOURNAL DE MARTINE

30 décembre.

La relation de René nous a fort intéressés tous et nous a procuré plus d'une agréable veillée. Mme Launay, toujours ingénieuse à saisir le moyen d'occuper l'imagination de notre petit monde, a ajouté de grands développements à ce récit. Nos soirées se sont, dès lors, trouvées très remplies.

Demain M. Launay, ainsi que mon petit Pierre, doivent arriver. Nous aurons encore quelques réunions charmantes, car j'ai tenu à réserver pour ce moment les relations de voyage de Louis et de Pierre. Il est juste de rendre à chacun selon ses œuvres, et je sais combien le suffrage de M. Launay paraîtra précieux à mes deux neveux.

Je m'applaudis à chaque instant de la présence de Mme Launay. Rose semble lui avoir donné toute sa confiance. Quant à Julie, elle est, comme toujours, rieuse et aimable.

Louis et la petite Martine Launay, ma filleule, sont la joie de notre vieille maison.

Paul vient aussi souvent que possible se joindre à nous. Demain soir, il fêtera, en notre compagnie, l'année nouvelle, et le bon M. Leroy nous fera, je pense, du moins une petite visite.

Encore une année qui finit bien et me permet de jeter vers l'avenir un regard confiant, car je vois mes enfants marcher heureux dans la vie...

14 janvier 1869.

Cette quinzaine a été si remplie qu'il m'a été impossible de trouver un instant de solitude. Je ne m'en plains pas. Qu'eussé-je écrit, d'ailleurs, nos soirées, comme nos journées, ayant été absolument occupées? Pierre et Louis doivent être fiers du succès qu'ils ont obtenu près de M. Launay et de nous, quand, à tour de rôle, ils ont lu la relation de leur voyage.

Pierre avait parfaitement décrit la ligne de côtes pittoresques s'étendant du mont Saint-Michel à Brest.

Louis n'avait rien oublié de ce qui l'intéressa tant lors de son excursion dans le Morbihan. Nos félicitations les ont bien récompensés du travail qu'ils avaient entrepris à ma prière.

Je dois aussi un petit souvenir au premier jour de l'année et à

la fête des Rois, joyeusement célébrés ; cette fois encore, les fèves *royales* sont devenues le partage de Louis et de Martine.

Je finirai par croire, s'est gaiement écriée ma nièce Julie, que mon frère et ma petite amie possèdent un *charme*, comme dit la vieille Véronique, pour forcer le sort à leur être favorable. Je crois que le *charme* était dû à beaucoup de complaisance de la part de Paul ; mais nul ne se plaignait : les deux enfants se montraient si joyeux ! Je vois avec bonheur croître leur mutuelle affection. Mme Launay partage mon espérance : ce sera un lien de plus entre nous.

Mon amie m'a quittée hier. Je vais, pendant quelques temps, trouver ma maison bien grande ; Rose paraît peinée de ce départ. Elle aime réellement Mme Launay, dont la bonté lui a parlé au cœur.

Ma petite Julie passe son temps à l'école et avec Mlle Françoise. Paul travaille plus que jamais, Louis est le premier de sa classe depuis la rentrée. Pierre m'envoie les plus beaux certificats de M. Yves. Enfin mon commerce prospère. Si René ne me manquait, je trouverais ma part presque trop belle.

Avril, 1869.

Je terminais ma dernière page en souriant. Aujourd'hui, j'ai le cœur navré... Depuis trois mois, mes plus tristes souvenirs ont été ravivés.

Je pourrais, revenant vers les années écoulées, me croire encore à ces jours où ma sœur, folle et ingrate, ne craignait pas de me délaisser.

Sa fille, sa vivante image, belle comme elle a été belle, folle et ingrate aussi, hélas ! Rose, enfin, oubliant ses promesses, dédaignant tous les conseils, Rose a voulu me quitter...

Elle trouvait mon autorité trop pesante, mon affection trop ombrageuse !

C'est à peine si j'ai la force d'écrire. Il le faut, pourtant ; je veux que, dans l'avenir, ni ma nièce Julie, ni mes neveux, puissent accuser ma vigilance.

Peu après le jour où, nos amis partis, nous reprîmes nos occupations ordinaires, je vis Rose tomber dans une sorte de tristesse. J'attribuai cet état à l'affection que ma nièce portait à Mme Launay,

et je l'engageai à entretenir une active correspondance avec mon amie.

Rose s'empressa d'accueillir cette idée.

Plusieurs fois de suite, elle écrivit à Mmr Launay, me soumit ses lettres et me pria d'y ajouter quelques mots. Tout aussitôt elle reprit sa gaieté et moi ma quiétude.

Mais quel fut mon étonnement, quelle fut surtout ma douleur, quand un matin dans ma chambre, où me retenait une légère indisposition, Julie m'apporta la lettre suivante, signée de l'une de mes correspondantes, Mme veuve Morin, marchande à Rennes :

« Mademoiselle, écrivait cette dame, je n'ai pu vous répondre « plus tôt, car la personne que je désirais congédier quittera ma « maison samedi soir seulement. Cette fois, ma décision est irrévo- « cable; aussi, puisque mes conditions vous agréent, voudrez-vous « bien m'amener votre nièce dès dimanche? Nous règlerons en- « semble notre petit contrat et je serais charmée si vous vouliez « accepter, pour toute la journée, ma modeste hospitalité. »

Quoique tenant cette lettre à la main, je restais si accablée qu'il m'était impossible de me rendre un compte exact du sens des mots tourbillonnant devant mes yeux.

Probablement laissai-je échapper une exclamation d'angoisse, car, inquiète, Julie s'avança :

— Qu'avez-vous donc, tante? interrogea-t-elle.

Je levai la tête.

— Julie! dis-je avec effort.

— Mais oui, tante, Julie. Seriez-vous fâchée de me voir? Vous vous plaignez! Répondez-moi, vous êtes si pâle! Vous me faites peur!

— Julie! repris-je d'une voix tremblante, ce n'est pas toi qui veux me quitter?

— Vous quitter! s'écria-t-elle, en m'enlaçant avec force dans ses bras. Y songez-vous?

— Alors, c'est donc Rose?

— Rose! oh! non. Pas plus que moi elle ne se résignerait à s'éloigner de vous.

— Alors! Tiens, lis cette lettre, pèses-en les mots, que signifie-t-elle?

Julie prit la lettre et jeta un cri étouffé,

— Est-ce possible? disait-elle. Rose! Moi qui riais de ses projets!

— Elle t'a confié un projet ?

— Non. Seulement elle disait quel serait son plaisir si on lui proposait une place à Rennes.

— Et tu ne m'as pas avertie ? dis-je vivement.

— Tante, répondit Julie en pleurant, pouvais-je croire à cette folie ! Je riais en entendant Rose parler de la sorte.

— Et Mlle Françoise riait-elle aussi ?

— Rose ne disait rien devant elle. C'était le soir, dans notre chambre, que ma sœur laissait tomber quelques mots sans suite.

Mon cœur se serrait avec violence, mes tempes battaient sous le feu de la fièvre ; néanmoins, j'avais déjà repris une apparence de calme. Je baisai au front Julie qui pleurait toujours. Je lui ordonnai d'aller chercher sa sœur, mais de ne l'avertir de rien et de nous laisser seules toutes deux.

Rose se fit attendre longtemps. J'allais me décider à descendre moi-même quand, enfin, elle pénétra dans ma chambre. A son attitude inquiète, je vis bien qu'elle avait tout deviné.

— Pourquoi hésiter, Rose ? demandai-je. Ne fallait-il pas qu'un jour ou l'autre tes projets me fussent exposés ?

Ma nièce restait muette.

— Approche plus près, lui dis-je, approche et parle librement, franchement... Que signifie cette lettre ?

Rose secoua la tête et vint droit à moi.

— Tante, dit-elle d'une voix dont l'accent me frappa de stupeur, j'ai eu tort, je le reconnais, d'avoir agi sans vous consulter ; mais vous êtes bonne, vous me pardonnerez et vous ne vous exposerez pas à mon départ.

— Tu partirais ! Cela est impossible.

— Cela doit être, tante. Accablez-moi de vos reproches, maintenant, vous ne savez pas combien j'ai lutté !

— Lutté !...

— Vous m'avez parlé un jour près de la fontaine des Menthes. Je promis alors de vous obéir. Je le voulais !... Je vous avais dit mon ennui. Il est revenu plus fort.

— Rose...

— Oui, plus fort. Je m'ennuie au magasin, quand il me faut servir les lourds paysans, nos clients habituels. Je m'ennuie plus encore quand il me faut coudre auprès de Mlle Françoise. A la *Croix-d'Or* seulement, je ne m'ennuyais pas, c'est un hôtel si bien achalandé ! Mais vous ne me permettez plus d'y aller !...

Il était temps d'interrompre Rose et de parler avec fermeté.

— Mon enfant, dis-je, dans ton intérêt même je dois t'empêcher de poursuivre semblables récriminations, car il me faudrait les réprimer sévèrement. Qui doit se plaindre ici? La vanité te trouble; mais devais-tu te laisser aller jusqu'à la dissimulation? Devais-tu abuser de ma confiance en toi?

— Je voulais seulement tout préparer.

— Et essayer de me mettre dans l'impossibilité de te résister? Cela, pourtant, ne sera pas. Je ne te parlerai plus ni de mon affection, ni du chagrin que tu me causes : ton cœur est fermé à ces sentiments...

Je m'arrêtai un peu, espérant provoquer la sensibilité de Rose; il n'en fut rien.

— Mais je te parlerai au point de vue de la raison, poursuivis-je. Comment as-tu pu, un instant, supposer que j'approuverais semblable arrangement? Qu'il suffirait de me le présenter comme une chose sur laquelle on ne revient point sans jouer un rôle étrange ou ridicule?... Non, Rose, je suis soucieuse des convenances, je répondrai à Mme Morin.

— Vous refuseriez!

— Je refuserai.

— Vous me rendrez très malheureuse. J'ai tort, peut-être; mais je déteste Plélan, notre vie monotone me pèse.

— Je ne devrais point discuter. Cependant je te demanderai en quoi une place chez Mme Morin pourrait apporter tant de diversion à ta vie?

— Le magasin de Mme Morin est très achalandé, je le sais. Les jeunes filles qu'elle emploie portent les plus élégantes toilettes. Aussi, comme on les admire! Je l'ai bien remarqué quand je vous y ai accompagnée! Je préfère travailler davantage, mais je ne m'ennuierai plus. D'ailleurs, Ernestine Leclair, notre ancienne voisine, est venue voir sa mère. J'ai eu occasion de lui parler l'autre jour; elle m'a affirmé que la place n'est pas dure. Je puis la croire, Mme Morin est bien connue à Rennes.

Chaque mot de Rose me froissait douloureusement. Cette sécheresse d'âme, cette implacable vanité, cet égoïsme sans bornes, je croyais les avoir détruits. Il n'en était rien.

L'enfant si douce, si gracieuse d'aspect, avait un cœur froid, fermé à ce qui n'était point elle. Une seule chose lui importait : Le triomphe de sa vanité satisfaite.

Pour la première fois de ma vie, je sentis une véritable colère me troubler... La colère, mauvaise conseillère, qui pouvait causer un mal irréparable... Dieu soit béni ! je pus cacher mon émotion sous un air calme et froid.

— Nous reprendrons cet entretien plus tard, Rose, dis-je simplement. Retire-toi, j'ai besoin de réfléchir.

Restée seule, j'eus peur de m'évanouir. Cependant, je repris vite mes sens : Deux noms venaient de monter à mes lèvres.

— L'abbé Antoine, Mme Launay.

Mme Launay, amie vaillante, généreuse, éprouvée.

L'abbé Antoine, cœur d'or dont j'ai à peine parlé en mentionnant sa bonté pour mes neveux.

Ah ! moi aussi, j'avais été égoïste ! J'avais trop oublié le soutien que la charité pieuse de cet excellent prêtre me donna au moment du départ de René !... Mais la souffrance ravivait ma mémoire. L'abbé Antoine me conseillerait, me guiderait.

A la hâte, je changeai de vêtements, je prévins Mlle Françoise que mon absence pouvait être longue, je la priai de veiller à tout, puis je me rendis sur-le-champ au presbytère.

V. Vattier.

(*A suivre*).

LE ROMAN AU XIXE SIÈCLE[1]

M. Theuriet, disciple de G. Sand et de Jules Sandeau, est un amant sincère et passionné de la nature; ses nouvelles sont toujours imprégnées de ces pures et vivifiantes senteurs qui rafraîchissent et dilatent. Les bois, les forêts, le soleil couchant qui empourpre les vignes et fait scintiller les vieilles maisons rustiques; les mille aspects charmants de la vie champêtre, les vendanges, les bals en plein air, les noces villageoises forment le cadre habituel de ses romans, le fond ordinaire sur lequel se détachent ses personnages. Il a vécu longtemps la vie de province et la vie de famille, et l'on sent qu'il en a merveilleusement observé tous les détails.

Voulant peindre des types réels, vivants et quelque peu originaux, il a sagement fait d'aller chercher ses héros et surtout ses héroïnes en dehors de la vie factice des grandes villes. Il a bien fait aussi d'employer d'autres éléments que ces passions malsaines, que ces mille rouages usés qui meuvent tant bien que mal la plupart des romans ou des drames parisiens.

L'amour n'est pas exclu de la prose, pas plus que de la poésie de M. Theuriet. Dans l'une comme dans l'autre, le poète et le romancier ont su revêtir ce sentiment de sa grâce pudique, de son charme honnête et pénétrant, et rendre avec autant de vérité que de bonheur l'amour pur et légitime, l'amour idéal de la jeunesse qui plane triomphant et ailé au-dessus de toutes les misères humaines.

Le recueil des *Nouvelles intimes* (2) se compose des *Souffrances de Claude Blouet*, de *l'Abbé Daniel*, de *Lucile Desenclos*, trois charmants récits d'un genre très différent, quoique pris tous trois dans la vie intime et champêtre. Les *Souffrances de Claude Blouet*, cette

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1879.
(2) Un vol. Lemerre, éditeur.

fraîche et originale idylle renfermée dans un laboratoire pharmaceutique, sont la perle d'un volume qui aurait été plus remarqué sans les circonstances malheureuses au milieu desquelles il a été publié.

Une partie au moins des mêmes éloges est due au *Mariage de Gérard* et à la *Fortune d'Angèle* (1). Ces deux nouvelles nous offrent l'image de la belle, franche et pure jeunesse s'épanouissant en liberté dans des milieux et sous des traits différents. Dans le *Mariage de Gérard*, les types du vieux gentilhomme, du bon curé et de la société de province sont finement et habilement tracés, et l'héroïne a un noble et généreux caractère sous ses apparences de légèreté et d'inconséquence. M. Theuriet charme souvent ainsi par la vérité et l'originalité de ses figures de jeunes filles.

Un troisième recueil contient les deux nouvelles : *Raymonde* et le *Don Juan de Vireloup* (2 . Dans *Raymonde* se retrouvent toutes les plus aimables qualités de M. Theuriet, la grâce juvénile et originale de l'héroïne, la poésie des détails, et surtout la fraîcheur des descriptions. Décidément la forêt, les bois exercent sur l'aimable conteur une sorte de fascination. Presque toutes les scènes importantes de *Raymonde* se passent en pleines senteurs forestières. Qu'il fait bon les respirer, surtout après la lecture forcée d'un de ces romans du jour d'où s'échappent tant de miasmes nauséabonds !

Avec *Raymonde*, nous sommes toujours dans les mêmes horizons auxquels M. Theuriet nous a si bien accoutumés. La nouveauté ne manque pas cependant. On trouve là un type fort piquant d'un vieux savant misanthrope, Noël Heurtevent, réfugié dans les bois en haine de la race féminine, contre laquelle les désagréments de sa jeunesse lui font conserver d'implacables ressentiments. Ce farouche et sceptique personnage plane sur toute l'histoire, fait le dénouement et arrange tout. L'originalité de cette figure, le pittoresque gracieux de certains épisodes, tels que la première rencontre d'Antoine et de Raymonde, la déclaration d'amour en forêt au retour d'une fête villageoise, le retour d'Antoine chez ses parents, font de cette nouvelle un digne pendant du *Mariage de Gérard*. On pourrait seulement trouver que la ressemblance est trop accentuée. Les héroïnes ne se distinguent pas assez. Si Raymonde et Hélène Lahérard ne paraissaient pas tant des sœurs jumelles, le lecteur serait plus

(1) Charpentier, éditeur.
(2) Un vol., Charpentier, éditeur.

satisfait. En voulant sortir des types convenus de jeunes filles, M. Theuriet ne nous semble pas s'être suffisamment appliqué à renouveler ceux qu'il nous présente. Il lui manque un peu de la fécondité de certains romanciers anglais, maîtres dans l'art de varier les caractères, les individualités en restant toujours dans la vérité et dans la nature.

Le *Don Juan de Vireloup* accompagne bien *Raymonde*. C'est encore le genre particulier, l'accent spécial de M. Theuriet. Mais certains passages détonnent. L'aimable et distingué conteur a-t-il cédé à la tentation de montrer à ses confrères moins rigoristes qu'il saurait, lui aussi, s'il le voulait, traiter le genre doucement libertin et légèrement égrillard ? Nous ne saurions l'en féliciter. Passe encore le personnage du vieux et bon docteur voltairien ; mais cette naïve idylle est vraiment déparée par l'épisode de la grosse villageoise Manette Bordet et par les détails, cyniques de parti pris, de cette juvénile vieillesse de Denis Brocart. M. Theuriet voudrait-il mettre ces pages, qu'il eût été si facile de supprimer, sous les yeux des chastes héroïnes dont il peut être fier d'être le père, les Raymonde, les Hélène Lahérard, les Nanine, les Marianne Février ? L'auteur de tant de saines et charmantes productions ne voudra pas, nous l'espérons, continuer à s'aventurer dans une voie qui n'est pas la sienne. Les taches que nous avons dû signaler dans le *Don Juan de Vireloup* sont d'ailleurs rachetées par mille choses délicates et charmantes : le goûter de fraises de Marianne au châtelot de Jean de Santenoge, la causerie des deux jeunes gens chez les sabotiers, le départ et la conversion du Don Juan de Vireloup, à qui quelques mots d'une jeune fille viennent révéler son devoir d'homme, voilà du vrai Theuriet.

Nous aurions désiré pouvoir citer quelques passages pour justifier nos éloges et faire apprécier le style de l'écrivain.

Il est d'une bonne école. Sa langue est saine, franche, correcte, ni archaïque, ni néologique ; colorée et imagée, sans surcharge ni recherche. Presque toutes ses pages sont émaillées de ces expressions délicates et trouvées qui peignent les sentiments et les choses avec autant de vérité que de poésie et que l'on voudrait pouvoir, comme de belles fleurs, réunir en gerbe.

Tout en restant bien lui-même et en ne faisant plus d'appropriation d'une œuvre anglaise au génie français, comme il l'a tenté, sans beaucoup de succès, dans une de ses nouvelles, l'*Ondine*,

M. Theuriet, qui apprécie la littérature anglaise et ses attachantes peintures de la vie du foyer et des mœurs intimes, devrait élargir un peu son cadre, creuser davantage son sujet, approfondir ses fines études, et, comme Dickens, comme Thakeray, même comme mistress Gaskel et miss Brontë, nous offrir des types plus variés, nous les faire connaître plus à fond dans toutes les circonstances si diverses de bonheur ou d'infortune qui se peuvent rencontrer chez nous aussi bien que chez nos voisins d'outre-Manche. Sans doute, les caractères originaux sont plus rares en France, chez les femmes surtout ; néanmoins, avec sa finesse d'observation et son pénétrant coup d'œil, M. Theuriet saura bien trouver des types attachants, des natures sympathiques, nobles, élevées, et cependant toutes différentes. Que de contrastes pour qui sait voir les dessous, pour qui sait lire sur les lignes du visage et profiter des mille petits faits extérieurs insignifiants pour le vulgaire, mais qui révèlent tant de choses à l'observateur sagace !

Bien souvent il nous est arrivé, après la lecture d'un de ces bons romans anglais dont nous avons parlé, de regretter cette société où nous avions réellement vécu pendant de longs jours, tout en trouvant pourtant que bien des longueurs eussent pu nous être épargnées.

Avec M. André Theuriet, le regret est tout différent : on est attristé d'arriver si vite à la fin de ces charmants récits dont on peut trop entrevoir le dénouement dès les premières pages ! L'air qu'on respire là est si sain, si frais, si reposant, qu'on voudrait pouvoir y reprendre longuement haleine, et M. Theuriet ne vous en laisse vraiment pas le temps. Mais ce regret est encore un éloge. Espérons que l'aimable auteur de *Claude Blouet*, du *Mariage de Gérard*, de la *Fortune d'Angèle*, de *Raymonde* et de cet exquis petit drame en vers qui s'appelle *Jean-Marie*, nous donnera bientôt, nous donnera longtemps de nouvelles études sur des plans élargis, agrandis et plus diversement éclairés.

Le *Sang des Finoël* a d'exquisses délicatesses de détails. La donnée touche légèrement au fatalisme. M. Theuriet cependant est loin d'avoir sur les *passions héréditaires* l'inflexibilité de croyances de Dumas fils et du naturaliste Zola. Il croit à la libre volonté, à la responsabilité humaine, lors même qu'il explique ainsi la transmission du sang qui causera la mort de son héroïne :

« Notre corps ne nous appartient pas aussi complètement que

nous semblons le croire. La maison est nôtre assurément, mais nous n'en sommes pas les seuls occupants. Les esprits de nos ancêtres y reviennent à de certaines heures. Parfois dans un de nos gestes, dans un éclair de notre physionomie se révèle la présence de ces mystérieux revenants. Souvent, dit Emmerson, notre père ou notre mère ou quelque aïeul plus lointain apparaît tout à coup à la fenêtre de nos yeux.

« Nos instincts, nos prédilections, nos manies, ne sont que les manifestations de la présence d'une grand'mère ou d'un grand-père inconnus. Quelquefois ces influences familiales sont en conflit, et nous subissons alternativement l'impulsion de forces contraires et tumultueuses. C'est seulement quand une hygiène morale et physique a établi un harmonieux accord entre les différents hôtes du logis que nous pouvons nous dire maîtres de nous-mêmes. »

Aimée ne se donne volontairement la mort pour une première douleur, que parce qu'elle n'a pas été soumise à cette hygiène morale et physique dont parle M. Theuriet et qui l'eût sauvée très probablement de la faute et du châtiment si prompt qu'elle s'inflige elle-même.

M. Victor Cherbuliez procède aussi de G. Sand. S'inspirant de sujets essentiellement romanesques, cet écrivain a ravivé dans le roman le goût des passions et des aventures extraordinaires. Il n'était guère connu que par plusieurs articles d'esthétique, publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* sous le nom du *Cheval du Parthénon*, lorsque son premier roman qui est aussi son chef-d'œuvre, le *Comte Kostia*, vint recommander sérieusement son nom. Rien de plus original que la création de ce type de grand seigneur moscovite cachant, sous l'enveloppe d'un savant érudit et d'un parfait gentilhomme, des jalousies, des passions, des colères et des vengeances de tartare sauvage ; rien aussi de plus charmant dans leur étrangeté que les amours du jeune professeur Gilbert, et de la fille du comte Kostia, condamnée par son père à dissimuler les charmes de son sexe sous les habits masculins, si bien que dans toute la première partie du roman, Gilbert aime le sauvage et fantasque Stéphane comme Jocelyn aime Laurence ; mais plus heureux que le héros de Lamartine, il peut épouser l'ami redevenu femme.

Ce brillant début, en attirant vivement l'attention sur M. Cherbuliez, rendit le public plus difficile pour les œuvres qui suivirent et

qui n'eurent pas le même mérite, bien que plusieurs d'entre elles, *Paule Mérée*, le *Roman d'une honnête femme*, *Ladislas Bolski*, *Samuel Brolh*, soient encore fort remarquables. Le style de ces romans est généralement pur, correct, mais un peu trop lourd et trop uniforme.

On a fait à M. Cherbuliez divers reproches sur la conception de ses œuvres, entre autres, d'avoir pris ses sujets en dehors de notre monde, et choisi ses personnages parmi les Polonais, les Hongrois, les Tyroliens. Quoi qu'il en soit, le mérite de ce romancier est d'avoir presque toujours sauvegardé, même en racontant des passions désordonnées, le sentiment de la vie régulière et morale.

IX

Les derniers écrivains dont nous nous sommes occupé se sont attachés de préférence aux peintures élevées de l'idéalisme; d'autres ont aspiré plus haut; ils ont voulu représenter l'idée catholique dans le roman. Ils ont voulu combattre efficacement les influences malsaines d'une littérature désordonnée, en forçant le roman à prendre un caractère de spiritualisme plus accusé. Aux descriptions troublantes de la nature physique, ils ont opposé les fortifiantes peintures des cœurs et des âmes. Ils ont fait de loyaux efforts pour créer des œuvres à la fois pures et passionnées, pour satisfaire sans la corrompre cette curiosité publique tant affamée des débauches de l'esprit. Ils se sont dit : les catholiques ont le droit de peindre l'amour et les passions, ils le peuvent faire sans amoindrir ni scandaliser les âmes ; ils le doivent faire sans pousser à ses dernières limites la description du vice et l'analyse du mal. Quelques-uns ont senti qu'une imagination vigoureuse pourrait étendre à l'infini son vol en s'inspirant, comme l'a dit un maître en cette matière, M. Léon Gautier, le viril auteur des *Nouvelles catholiques*, en s'inspirant de cet amour pur, de cet amour innocent, de cet amour charmant qui tend au seul mariage et s'achemine vers ce mariage souhaité à travers des régions printanières et sous un ciel fraîchement lumineux, de ce pudique amour chrétien qui n'a rien de prosaïque, rien de bas, rien de terrestre, sorte de *sursum* de l'ordre naturel qui élève les âmes et qui les transfigure.

X

Nommons tout d'abord parmi ceux-là M. Paul Féval, dont nous allons examiner spécialement la vie littéraire dans ses deux phases si différentes, avant et après sa conversion.

M. Paul Féval, né à Rennes en 1816, débuta dans les lettres en 1841, après quelques essais infructueux au barreau. *La Revue de Paris* admit successivement *le Club des phoques*, composition du genre excentrique, et *les Chevaliers du firmament*, fantaisie piquante. *Le Commerce*, *la Quotidienne*, *la Chronique*, *la Mode*, s'ouvrirent à lui presque aussitôt. Il ne cessa de produire et devint rapidement un des premiers feuilletonistes de l'époque.

M. Paul Féval, au début, fut surtout un écrivain d'agrément. Il appartenait à cette école narrative qui ne voit autre chose dans le roman qu'un enchaînement libre d'aventures. Il ne songeait pas encore à faire ressortir de ses moindres ouvrages une leçon morale et chrétienne ; ses récits étaient sans prétention, ils aidaient le lecteur à tuer le temps. Mais déjà quelques qualités particulières les distinguaient des œuvres du même genre publiées alors : une teinte idéale et poétique répandue sur toutes les scènes, une tendance naturelle au merveilleux, une grâce et une délicatesse exquises dans certaines peintures. Ce sont, en effet, des romans pleins de charme que ceux où, prenant pour théâtre la Bretagne, pour acteurs les Malestroët, les Kergarion, les Coëtlogon, les Maurever, les Polduc-Rohan, M. Paul Féval donne aux légendes de son pays les plus fantastiques développements. On voudrait détacher bien des pages des *Belles de Nuit*, de *la Fée des grèves*, de ce dernier livre surtout. Reine de Maurever, la fée mystérieuse, est si belle et si bienfaisante, les tableaux vivants et gracieux sont répandus en si grand nombre dans cette légende ravissante, et l'on y retrouve si bien la sauvage originalité de la poésie bretonne!

M. Paul Féval puisa dans l'histoire de Bretagne d'amples sujets de romans. La révolte dite des *Chevaliers de la mouche à miel* contre la France, à l'époque de la conspiration de Cellamare, ce seul épisode lui fit écrire : *les Compagnons du silence*, *le Loup blanc*, *le Lapin Blanc*, *la Louve*, *Valentine de Rohan*. Ces deux derniers livres forment un même roman très mouvementé, rempli d'aventures. L'action s'engage sous le règne de Louis XIV et se dénoue pendant la

Régence. Les événements se déroulent d'un bout à l'autre avec rapidité, mélangés de quelques détails amusants. Certaines pages sont gracieuses, délicates, comme le récit de la toilette clandestine de Céleste en l'absence de ses deux sœurs aînées ; d'autres sont tout à fait comiques, telles que les scènes où figurent le sénéchal Achille Musée ou le boucher Magloire, le fiancé de Sidonie.

Vers le milieu du siècle, M. Paul Féval, sacrifiant à la vogue, voulut aussi monter quelques-unes de ces grandes machines dont les rouages multiples amusaient si fort la dernière génération. Il composa entre autres les *Mystères de Londres*, donnés d'abord, avec une réserve pleine de ménagements timides, comme une traduction de l'anglais. Le principal personnage est un Irlandais, Fergus O'Buane, qui conçut un jour le vaste projet de venger sa patrie par l'anéantissement de l'Angleterre, et dont la vie se passe à rechercher, avec une ardeur haineuse et tenace, tous les germes de dissolution renfermés dans ce puissant pays. Excellente donnée pour faire passer sous les yeux du lecteur les plaies honteuses, les misères cachées de toute une société. Malheureusement l'auteur n'est pas toujours impartial; il exagère ses peintures, il manque particulièrement de convenance et de mesure dans ses attaques contre le clergé protestant, et, reproche plus grave, il fait œuvre nuisible en appliquant à outrance cette théorie fausse qui, pour la légitimité du but, excuse et justifie même tous les moyens, en présentant un homme chargé de crimes comme un héros que ses forfaits grandissent. La même erreur de principes, nous la retrouvons, et plus fortement accentuée, dans *Jean le Diable*, leçon dangereuse involontairement donnée aux voleurs et aux assassins, redoutable révélation de moyens inédits, non seulement pour tromper la justice en inventant des alibis, mais encore pour tuer facilement sans effusion de sang et sans bruit. Le romancier, dans ces dernières années, a porté sur *Jean le Diable* un jugement sévère, et cependant il n'en a pas encore suffisamment compris tous les effets désastreux.

M. Paul Féval s'est montré, pour la production rapide et incessante, le véritable émule d'Alexandre Dumas. Ne l'a-t-on pas vu lui aussi publier simultanément dans quatre journaux quatre œuvres de longue haleine : *Madame Gil Blas*, *ou les Mémoires d'une femme de notre temps*, dans *la Presse; les Errants de nuit*, dans *le Pays; les Compagnons du silence*, dans *le Journal pour tous; le Bossu*,

dans *le Siècle?* Nous voudrions étudier à part chacune de ces publications, dont la dernière surtout, *le Bossu*, eut un succès si populaire : le temps ne nous le permet point. Passons à la dernière phase de son existence littéraire.

M. Paul Féval aujourd'hui n'est plus un feuilletoniste, un amuseur. Il consacre toutes les forces de son talent, il dépense toutes les ressources de son imagination à la défense des idées catholiques et à l'extension de leur influence morale et religieuse. L'auteur de *Jean le Diable* n'a pas un instant redouté que ce changement dans sa manière refroidît sa verve ou diminuât sa réputation. La veille encore, conteur frivole et léger, avide surtout de la célébrité mondaine, il veut maintenant rompre avec son passé, avec ses goûts, ses inspirations préférées, pour se soumettre à tous les sacrifices d'amour-propre que nécessite l'humilité des pratiques chrétiennes. S'élevant au-dessus de toutes les petites lâchetés de l'homme du monde et des mauvaises hontes de l'artiste, il a narré, avec une éloquente sincérité, tous les détails de ce revirement absolu dans *les Etapes d'une conversion.* Trois volumes de cette importante publication ont paru jusqu'à ce jour : *La Mort du père*, *Pierre Blot*, *la Première communion. La Mort du père* est le plus remarquable littérairement.

Le héros des *Etapes d'une conversion* a le simple nom de Jean. Est-ce là vraiment une création, ou l'écrivain a-t-il concentré sur un seul type ses plus émouvants souvenirs personnels? On a reconnu dans Jean Raymond de Brucker, ce catholique de la dernière heure, talent incomplet, mais vaste intelligence et grand cœur. Paul Féval l'a mis en lumière avec un tel éclat qu'il a fait partout l'œuvre sienne. Il en a rendu le portrait sympathique et vivant; l'on peut dire avec M. Barbey d'Aurévilly que peindre ainsi, c'est ressusciter.

La *Mort du père* est au dernier point pathétique. On lit aussi bien des pages émouvantes dans *Pierre Blot*, douloureux épisode dont les enseignements sont aussi vrais que terribles. Blot est un de ces enfants semés par le vice bourgeois, et jetés un jour hors de la maison, abandonnés sur la route aux hasards de la destinée. Paul Féval a, sur ce sujet, trouvé d'énergiques paroles contre certaines lois sociales qui, dans leur tolérance hypocrite, protègent si mal le droit et la famille.

M. Paul Féval, dans son autre importante publication, *Jésuites!* donne l'esquisse, le résumé synthétique d'une œuvre considérable qu'il prépare sous ce titre : *Histoire générale des Jésuites*, et de laquelle

il a senti la nécessité de fixer à l'avance les lignes principales et de régler les perspectives. De cette vue d'ensemble il a fait saillir hors de leur plan certains faits principaux, ceux précisément qui ont servi surtout de thème aux calomniateurs, et qui sont comme la légende de la calomnie (1).

L'auteur y relève bien des erreurs, y rétablit bien des textes tronqués ou falsifiés ; et cependant il ne s'y abandonne jamais à ces écarts violents de style qui trahissent une irritation personnelle. Indulgence rare qui, s'unissant à des convictions ardentes, donne au livre un intérêt, un charme extrêmes.

M. Paul Féval a considérablement remanié ses anciens volumes. Il est assez difficile de préciser le caractère de ses nouvelles publications. Mais, généralement, ces récits qui ne sont vraiment ni des romans ni des œuvres de piété, tout en participant des deux genres, se lisent facilement et excitent par leur originalité même encore plus d'intérêt que de surprise. L'auteur y met peu d'aventures ; il laisse dans ces « histoires » la fiction pour l'observation, observation des choses extérieures, observation des sentiments intimes. Mais lorsqu'une impression vivement sentie vient, comme un ressouvenir d'autrefois, échauffer ces études calmes, attentives du réel, alors on assiste à une véritable transformation du mérite littéraire de Paul Féval, tel qu'on le connaissait d'abord : c'est la transfiguration du talent par la foi.

Hippolyte Violeau a répandu dans ses contes et ses romans les douces qualités de ses poésies. Les *Soirées de l'ouvrier*, les *Pèlerinages en Bretagne*, la *Maison du Cap*, *Souvenirs et nouvelles*, *Amice du Guesneur*, toutes ces compositions respirent la même noblesse de pensées, la même élévation de sentiments. L'idée chrétienne y domine ; le romancier se complaît particulièrement à faire agir des personnages d'une inaltérable probité, d'une foi invincible, luttant sans défaillance et sans découragement contre les épreuves les plus redoutables de la vie ou se pliant avec résignation aux douloureuses exigences de leur destinée. Sans cesse il nous les montre grandis par le sacrifice ; quelquefois même, comme dans la *Maison du Cap*, ses héros atteignent au faîte de l'immolation chrétienne. Diverses pages de ce dernier roman sont touchantes ; tel, le passage

(1) *Jesuites!* Causerie préliminaire.

où l'auteur exprime si poétiquement les amères déceptions de l'existence humaine. « Trompée par un mirage des collines éternelles, quelle âme adolescente n'a caressé cent fois des projets d'inaltérable bonheur, et n'a cru s'assurer un paradis dans quelque coin de la terre ! Nous commençons tous par l'espérance, et nous finissons par les déceptions et l'amertume du cœur. Lorsque je n'étais encore qu'un petit pâtre souvent errant sur la grève, je contemplais ces étoiles filantes si nombreuses vers la *Fête des morts*. Je croyais les voir se détacher des nues et glisser entre les crêtes de Roc-Nivélan ; je courais, je gravissais la montagne de pierre, je m'élançais sur le sommet le plus élevé, croyant y trouver la fleur lumineuse... Erreur d'enfant !... Humilié et triste, je revenais à ma chaumière ; l'étoile n'avait pas quitté le ciel.

Mais l'attrait le plus séduisant des nouvelles d'Hippolyte Violeau est le charme de ses descriptions de paysages, de coutumes, de fêtes bretonnes. C'est en ces peintures, où revivaient pour lui tant de chers souvenirs, qu'il a versé le meilleur de son âme excellente et de son imagination poétique.

M. Eugène de Margerie est de tous nos romanciers chrétiens le plus zélé propagandiste. Considérant la littérature comme un apostolat, il a beaucoup écrit pour les classes laborieuses et souffrantes. Aux lecteurs populaires s'adressent les *Cinquante proverbes*, vingt fois réédités ; les *Cinquante histoires*, les *Nouvelles histoires*, les *Causeries sur l'Ancien et le Nouveau Testament*. Les autres livres de M. de Margerie révèlent une affection particulière pour l'adolescence et pour la jeunesse. C'est dans le but d'éclairer sur les détresses de l'heure présente tous ceux qui vont revêtir la robe virile qu'il a composé les *Lettres à un jeune homme sur la piété*, *Emilien*, *nouvelles lettres à un jeune homme*, et son chef-d'œuvre peut-être, un ouvrage devenu classique parmi les âmes charitables : *la Société de Saint-Vincent de Paul*.

Les exemples sont indispensables à l'enseignement du bien. M. de Margerie s'est fait conteur. S'adressant tour à tour à la foule, à la jeunesse, aux gens du monde, il a multiplié les romans chrétiens. Dans toutes ces compositions, la fiction n'est pas un but, mais un moyen ; toujours exprimé ou sous-entendu, l'*épimuthion* est une vérité, non-seulement morale, mais chrétienne. « Fais ce que dois, advienne que pourra » est la conclusion des *Aventures d'un berger*.

« Que les méchants tremblent, que les bons se rassurent. » *Frère Arsène* et le *Château de Saint-Hippolyte* sont deux applications dramatiques de cet avertissement divin. *Angèle, histoire d'une chrétienne*, c'est l'efficacité de la souffrance et de la charité ; la *Légende d'Ali*, c'est la puissance de la religion pour développer et transfigurer les âmes. Enfin, dans les *Scènes de la vie chrétienne*, les *Six chevaux du corbillard*, les *Réminiscences d'un vieux touriste*, le *Romain Pugnadorès*, la *Banque du diable*, etc., on voit, sous des formes très variées, la force et en même temps le charme du christianisme, non d'un christianisme routinier et superficiel, mais solide et réfléchi.

Les critiques religieux ont beaucoup loué comme œuvre de morale, une publication récente de M. de Margerie : *Lettres à un ami inconnu*. S'adressant tout particulièrement aux gens du monde, l'auteur y fait comprendre que si les chrétiens pratiquants étaient en même temps des chrétiens conséquents ; si leur foi était humble, complète et agissante, leur espérance inébranlable, leur charité ingénieuse et inépuisable ; s'ils travaillaient d'un cœur ardent à la propagation de la foi, la *restauration de la France* serait proche. Les *lettres à un ami inconnu* sont un livre pratique et concluant.

De tous les ouvrages de M. de Margerie se dégage une utile et chrétienne moralité.

Le style est facile et coulant, mais un peu lâche. Souvent, par horreur du lieu commun, l'auteur devient à l'excès subtil, allusionnel. Mais, en général, M. de Margerie a mis au service de la cause catholique une langue énergique et souple, tour à tour familière, élevée, toujours correcte, quelquefois éloquente.

M. Léon Gautier a mis en pratique dans les *Scènes et nouvelles catholiques* ses théories, bien connues sur le roman chrétien.

Comme il nous l'indique lui-même, ces nouvelles sont de deux sortes : les unes, œuvres de fantaisie ; les autres, tout historiques et formant une histoire abrégée de l'Eglise et de la France. Les récits intimes et les scènes dramatiques sont régulièrement entremêlés, reposant ou réveillant tour à tour l'attention du lecteur. Partout l'auteur s'est donné pour unique but de faire connaître et aimer Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise.

Ses plus importantes compositions ont pour titres : *Les Filles du pasteur*, la *Journée d'un païen au premier siècle*, la *Journée d'un chrétien au second siècle*.

Les Filles du pasteur sont une émouvante démonstration des effets progressifs de la grâce sur une âme indifférente d'abord, touchée, puis entraînée.

Les deux autres récits forment les pages les plus intéressantes du livre, par la quantité de détails curieux et d'étonnants contrastes qui s'y trouvent enfermés. Le premier surtout révèle une connaissance profonde du paganisme ; la donnée générale, en outre, est vraiment haute. L'humanité, lassée des éternelles variations de ses philosophes, s'abîme peu à peu dans le doute universel, dans l'oubli d'elle-même et le mépris des dieux. L'écrivain catholique nous fait assister à cet écroulement irrémédiable de l'ancien monde, à l'enfantement lumineux des temps nouveaux, et les idées les plus fortes se dégagent de ce grand spectacle.

Parmi les pièces de moindre étendue, on distingue tout d'abord la courte et touchante allégorie : *A quoi servent les pauvres*. Supposant l'existence d'une commune égalitaire, le conteur nous transporte dans ce pays où toutes les distinctions de classes sont effacées, où tous les habitants jouissent du même revenu, cultivent le même espace de terre, et se nourrissent à la même heure de la même quantité d'aliments. Une félicité sans mélange a-t-elle été le résultat de cette égalité parfaite ? Les habitants n'ayant plus l'occasion de s'entr'aider, ont perdu l'habitude de se voir. L'isolement a produit l'égoïsme et l'égoïsme a enfanté la haine. Alors toutes les passions brutales se développent avec une effroyable rapidité, et le meurtre vient ensanglanter les rues correctement alignées de la commune égalitaire. Les désordres redoublent jusqu'au jour où paraissent dans la ville quelques pauvres de la contrée voisine, où le spectacle de leur misère profonde réveille dans le cœur d'une femme le sentiment de la pitié depuis longtemps proscrit, où le désir du bien gagne de proche en proche, où renaît partout avec la charité l'amour de Dieu, de la concorde et de la justice.

Les *Derniers amis de Dieu* et les autres récits de M. Léon Gautier sont d'une valeur incontestable.

L'auteur des *Nouvelles Catholiques* a d'admirables qualités d'écrivain. Son style est chaleureux, énergique, enthousiaste. Ses impressions, toujours vraies, sont communicatives.

M. Léon Gautier est regardé par ses émules, pour sa finesse d'observation, sa connaissance des âmes, la séduction de son langage comme un des maîtres de la *Nouvelle* chrétienne.

Mme Augustus Craven, comme nous l'apprennent ses confidences, appartient à cette noble famille des La Ferronays qui réunissait en elle si merveilleusement toutes les vertus sociales et privées.

Elle-même a fait pénétrer le public dans l'intimité de ce groupe d'élite, et l'a mis en relation avec ceux qui le composèrent, en plaçant sous ses yeux, d'après le *Journal* qu'ils écrivirent en leur jeunesse, les souvenirs et les impressions léguées à son affection fraternelle. Ces notes, ces fragments coordonnés, complétés de manière à former une histoire suivie, Mme Craven les offrit à lire, sous le titre de *Récit d'une Sœur* (1), et chacun put apprendre avec admiration ce qu'une seule famille chrétienne avait produit « de vertus héroïques, de dévouements surnaturels, de sacrifices extraordinaires et de beautés idéales (2). »

Le *Récit d'une Sœur* échappe complètement à la monotonie des relations intimes par la multiplicité des incidents. Enfin, il intéresse d'une manière toute particulière par l'union continuelle de personnages célèbres aux péripéties du drame. M. de Montalembert, l'abbé Gerbet, plus tard évêque de Perpignan, y occupent, par des lettres adressées aux différents membres de la famille, des pages fort éloquentes; le père de Ravignan, le père Lacordaire, La Mennais avant et après sa chute, y sont fort souvent nommés à propos d'incidents ou de faits se rattachant à eux et par cela même curieux et attachants. Mais les héros du livre captivent surtout l'attention. Ce sont : Albert de la Ferronays, Alexandrine d'Alopéus, ces jeunes fiancés dont l'amour fut si pur, l'union si courte, la séparation si douloureuse; Albert, nature enthousiaste, rêveuse et passionnée; Alexandrine, douce, idéale créature, participant à la fois de la femme, de l'enfant et de l'ange, réunissant en elle toutes les terreurs superstitieuses de l'amour humain, toutes les tendres faiblesses d'une passion chaste, en même temps que la force incomparable du dévouement chrétien, le sublime courage de l'immolation absolue.

Mme Craven a justement pensé que l'exemple de tant de vertus, le

(1) Didier et Ce, Paris.
(2) Léon Gautier, *Portraits littéraires*, Mme Augustus Craven.

spectacle de vies si édifiantes couronnées par des morts admirables, serait une haute glorification de la foi, une excellente apologie de l'idée catholique. Mais nous ferons une remarque. Les imaginations jeunes, ardentes, à qui l'exaltation en toutes choses est familière, courraient un danger réel au contact de ces sentiments dépeints avec tant de feu par des âmes enthousiastes avivant à outrance leur sensibilité, analysant de trop près leurs impressions, et se complaisant dans une sorte de rêverie fiévreuse qui les emporte souvent loin de la réalité.

L'immense succès qu'obtint le *Récit d'une Sœur* fit entrer définitivement Mme Craven dans la carrière littéraire qui n'avait jamais été l'objet de son ambition. Elle aborda le roman et fit paraître, à diverses dates : *Anne Séverin*, le *Mot de l'Enigme*, *Fleurange*.

Anne Séverin (1) est une œuvre animée, facile à lire. Tous les incidents se présentent et se déroulent naturellement. La conclusion, d'une haute portée religieuse, se résume en cette courte prière d'une expression si touchante : « Réunissez, ô mon Dieu, dans la même foi tous ceux qui ont ici-bas la même charité et la même espérance. »

Le *Mot de l'Enigme* (2) s'ouvre par un épisode si pathétique qu'il saisit immédiatement l'esprit et le rend, dès le début, inquiet du dénouement. Mais bientôt l'intérêt se déplace et se porte tout entier sur les sentiments et les caractères, car on a reconnu dans ce livre une sérieuse intention morale. Et quand on a suivi, en tous ses détails, cette longue étude des impressions les plus diverses d'un cœur de femme, on sent vraiment alors combien Mme Craven s'est profondément pénétrée de cette admirable pensée de Browning, l'épigraphe de son livre : « Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. » Le *Mot de l'Enigme* a quelques longueurs ; l'analyse intime devient parfois trop minutieuse ; mais ce sont là des taches légères dans un livre qui renferme tant d'idées nobles et grandes. Relevons, entre autres, cette réflexion si profonde dans son expression mélancolique de Ginevra, l'héroïne du livre, qui demain sera duchesse, possédera le rang, le titre, les richesses, et qui cependant aujourd'hui, par une aspiration mystérieuse vers quelque chose de plus élevé, envie le sort de celle que

(1) Didier et Ce, Paris.
(2) Didier et Ce, Paris.

l'on nomme la *Jettatrice* (1), de sa sœur Livia se condamnant à la pauvreté, à la solitude en Dieu, à la virginité sainte :

O mon Dieu! un rayon de la même lumière tombait sur nous en ce moment! Mais pour elle, c'était la lueur pure et sereine de l'aurore. Pour moi, ce fut comme l'éclat rapide d'un éclair qui permet d'apercevoir un instant la rive, mais n'empêche pas ensuite la nuit de redevenir noire et l'orage menaçant!...

Fleurange (2), couronné comme le *Récit d'une Sœur* par l'Académie française, est le plus attachant des romans de Mme Craven. Les caractères en sont élevés et les incidents dramatiques et variés. On y voit de charmants tableaux d'intérieur et des scènes intimes où sont imprimés avec une grâce touchante, une délicatesse exquise, les sentiments complexes dont une âme pure est agitée. On y reconnaît l'imagination et la sensibilité d'une femme supérieure. Un seul reproche est applicable à *Fleurange*, comme à toutes les autres œuvres de Mme Craven, c'est de manifester une horreur trop vive du monde visible et des réalités de l'existence. En ne recherchant l'art que dans le reflet d'un idéal céleste, en voulant s'élever toujours plus haut dans les sphères vaporeuses, elle a rendu ses personnages trop subtils, et créé parfois même des types sans analogues au monde. En s'éloignant avec trop d'obstination des images de la terre, Mme Craven s'est privée, par excès de scrupule, de cette animation chaleureuse que donne au récit, même dans les sujets honnêtes, la vivacité des passions. C'est pourquoi ses dialogues n'ont pas assez souvent la légèreté d'allures, l'entrain, le naturel qui sont le meilleur charme des conversations écrites.

Outre les romans que nous venons d'apprécier, Mme Craven a fait paraître une étude sur le *Comte de Montalembert*, d'après l'ouvrage de Mme Oliphant, et diverses compositions religieuses : la *Sœur Nathalie Narischkin, fille de la Charité et de Saint-Vincent de Paul*, *Adélaïde Capèce Minutolo*, *Deux incidents de la question catholique en Angleterre*, le *Travail d'une âme* (3).

La *Vie* de la sœur Natalie Narischkin est la modeste histoire d'une sainte. L'auteur a suivi le mouvement de cette âme d'élite depuis

(1) *Jettatrice* (femme qui jette un sort), parole plus dure à entendre que l'injure, plus impossible à combattre que la calomnie! Lire le chapitre IX du *Mot de l'Enigme* sur la superstition italienne de la *jettatura*.

(2) Didier et Ce, Paris.

(3) Chez *Didier*, librairie académique.

ses premières aspirations d'enfance jusqu'à l'heure de son effacement terrestre. On reconnaît partout la sympathie profonde de Mme Craven pour la sœur Natalie, dont l'enfance et la jeunesse, comme nous l'apprenait déjà le *Récit d'une Sœur*, se rattachaient intimement aux plus chers souvenirs de sa propre vie. Ce livre fait très heureusement ressortir les admirables vertus de cette fille de charité, son ineffable amour des pauvres, son immense humilité et sa résignation extraordinaire dans les plus douloureuses épreuves de la maladie.

Frédéric GODEFROY.

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE (1)

Nous acceptâmes l'invitation que nous fit le Caïd de dîner chez lui ; on nous servit une quantité innombrable de plats, et en dernier lieu du couscous qui, cette fois, se trouva être excellent. La grande chaleur nous fit apprécier doublement l'ombre et le repos que nous goutâmes dans cette habitation, et nous apprîmes plus tard que notre hôte s'était imposé le plus grand des sacrifices en dînant avec nous, car c'était la première fois de sa vie qu'il s'était mis à table avec des femmes. Le repas terminé, un message mystérieux fut transmis à notre guide, qui nous conduisit dans un jardin planté d'orangers et de superbes palmiers, et là, on nous présenta à la femme du Caïd ; elle pouvait avoir vingt ans : ses traits étaient réguliers, ses yeux noirs, mais elle avait l'air triste et n'osait ni parler, ni faire un mouvement. Son mari paraissait tout fier de l'avoir pour épouse ; elle était vêtue d'une magnifique robe rouge, semée d'étoiles d'or, et retenue par une ceinture verte ; une légère écharpe de gaze violette et blanche était jetée sur sa tête. Elle était littéralement surchargée de bijoux : ses chevilles, sa tête, son cou, ses bras, étaient ornés de plusieurs rangs de perles, d'émeraudes et d'autres pierres fines, et son huik était attaché par une agrafe appelée « la main de Mahomet ». Assise sur un petit tabouret, elle restait immobile, ce qui me permit de faire son portrait ainsi que celui de sa suivante, ce dont le Caïd fut enchanté, et il écrivit avec orgueil au bas du croquis son nom et celui de son épouse en caractères arabes. Du jardin, on jouit d'une vue charmante sur la mosquée avec ses fenêtres en ogive et d'une fontaine ombragée par un beau palmier. Tandis que nous admirions le jardin, le visage de la maîtresse de

(1) Voir la *Revue* des 25 janvier, 25 mai, 10 juillet, 25 septembre, 30 novembre 1878, 15 février et 31 août 1879.

maison resta impassible : elle avait l'air effarouchée et ennuyée ; aussi, lorsque nous prîmes congé d'elle, elle disparut promptement et toute contente par une galerie fermée qui conduisait à son harem. Après avoir remercié notre aimable hôte, nous remontâmes en voiture pour rentrer à Biskra. Ce qu'il y a de frappant à Sidi-Okbar, c'est l'énorme quantité de palmiers qui ombragent les maisons et dont les branches sont si touffues que de loin elles cachent complètement les habitations.

Nous fîmes aussi une excursion à Sidi-Becker, charmant village situé à environ deux lieues de Biskra. On traverse la rivière sur un pont rustique fait de troncs de palmiers creusés à cet effet ; un magnifique figuier sycomore étend ses rameaux ombreux en cet endroit. Au milieu de la cour du minaret jaillit une belle fontaine ombragée de palmiers ; des femmes et des enfants étaient groupés tout autour pour jouir de la fraîcheur ; les femmes avec leurs yeux noirs et leurs nez aquilins seraient jolies, si ce n'était la grosseur de leurs traits ; elles étaient toutes couvertes d'amulettes et de bijoux en argent. A mon retour, je m'amusai à dessiner une jeune fille de dix-huit ans qui s'était plantée devant ma fenêtre pour voir ce qui se passait dans ma chambre. Je me vengeais ainsi de son indiscrétion ; mais dès qu'elle s'aperçut que je faisais son portrait, la curieuse prit la fuite.

Nous fûmes invitées à passer la soirée chez le Caïd, qui nous présenta à sa femme et à sa fille, toutes deux admirablement belles. La mère, richement vêtue, était assise dans une alcôve ayant auprès d'elle ses deux jolis petits enfants dont l'un dormait dans sa couchette, tandis que l'autre ouvrait de grands yeux à la vue de ces deux étranges Européennes et demeurait muet d'étonnement. La fille du Caïd était veuve ; il parait qu'elle avait fait un mariage d'inclination : aussi était-elle inconsolable de la mort de son mari ; elle n'était pas habillée de noir, mais elle ne portait pas de bijoux, ce qui dans ce pays est un signe de deuil. Le second fils nous servit d'interprète ; il parlait français assez couramment ; c'était bien le plus bel Arabe qu'il fût possible de voir : il me témoigna le plus vif désir de connaître l'Angleterre, que son frère aîné avait visitée à l'époque de la grande Exposition de 1862, et il ne me cacha pas qu'il était mécontent de la position actuelle qui lui était faite dans sa famille. Sa mère nous raconta qu'elle avait eu neuf enfants tous aussi beaux et aussi bien constitués que celui-ci dont elle était évidemment très fière. On

nous offrit du café délicieux préparé à la mode arabe ainsi que des dattes de Souk. Nos personnes et nos costumes procurèrent beaucoup d'amusement à ces dames ; le chapeau rond de M. les intrigua énormément et elles admirèrent fort son opulente chevelure. Nous rentrâmes au logis par un clair de lune féerique, les ombres des maisons et des palmiers se dessinaient avec une telle netteté qu'on les eût dites découpées sur le ciel bleu foncé : elles étaient même plus noires qu'en plein midi. Le climat de Biskra est assurément le plus délicieux du monde en hiver et au printemps, et la vie matérielle y est à si bon marché que je ne comprends pas pourquoi un plus grand nombre de personnes ne s'y établissent pas pour se refaire la santé et fuir les brouillards et l'humidité de l'Angleterre. Nous passâmes quatre jours à la pension Médan et notre note ne se monta qu'à 100 francs ; pour cette somme nous avions eu la jouissance d'une petite voiture, trois bons repas par jour pour M., pour moi et mes trois domestiques, des lits et des chambres extrêmement propres et confortables. Le prix d'une place dans la diligence de Batna à Biskra est de vingt-trois francs, et de Batna à Constantine seulement de quatorze ; le voyage n'est donc pas coûteux.

Le lendemain matin, à notre grand chagrin, il nous fallut dire adieu à Biskra, malgré les instances et les remontrances du commandant, qui jugeait que nous nous exposions aux plus grands dangers, car il avait eu des renseignements certains sur l'insurrection des Arabes ; toutes les fermes qui bordent la route avaient eté brûlées et détruites, nous disait-il ; il serait bien plus sûr de nous retirer dans la citadelle avec les sœurs de Charité qui s'y étaient déjà réfugiées et d'y attendre que l'ordre fût rétabli. Heureusement que nous ne nous laissâmes pas gagner par la peur et bien nous en prit, car si nous eussions remis notre voyage à quelques jours plus tard, il nous eût été alors impossible de l'effectuer sans courir de grands dangers. Voyant que notre résolution était irrévocable, le commandant nous donna une escorte de spahis très beaux à voir, en vérité, mais qui nous auraient, je crois, rendu peu de services si nous eussions rencontré les insurgés ; l'un d'eux avait une physionomie profondément scélérate, et sa cruauté envers son cheval nous le fit prendre en horreur ; il enfonçait continuellement dans les flancs de sa monture ses longs éperons arabes (aiguisés comme un couteau et garnis en plus d'une longue pointe de fer). A la fin, voyant que la pauvre bête était ruisselante de sang, nous le priâmes de mettre pied à terre et de quitter ces

horribles éperons ; la crainte que nous ne fissions un rapport défavorable sur lui à ses chefs, l'engagea seule à se conformer à nos injonctions. Je suis bien portée à croire que les contes dont on a bercé notre enfance touchant l'affection de l'Arabe pour son cheval, sont de pures fictions. Jamais je n'ai vu traiter les animaux avec autant de cruauté qu'en Algérie, et un jour que toute indignée je m'efforçais de faire comprendre à un Arabe que, s'il était en Angleterre ou en France, on le mettrait en prison parce qu'il y avait une loi dans ces pays pour empêcher la cruauté envers les animaux, il me répondit en ricanant que si cette loi-là était en vigueur en Algérie, la population tout entière serait alors mise en prison séance tenante. J'avoue que c'est la seule chose qui ait gâté le plaisir que j'ai goûté en Algérie, car il est affreux de voir maltraiter de pauvres bêtes qui n'ont pas comme les hommes la ressource de se plaindre des maux qu'on leur inflige.

Mais revenons à notre voyage ; nous trouvâmes près d'El-Outaïa la route bloquée par des chameaux et des Arabes qui criaient et gesticulaient comme à l'ordinaire : ils avaient été saisis d'une terreur panique et, de crainte de tomber entre des mains ennemies, ils se hâtaient d'emmener leurs troupeaux dans des campements moins exposés. Au caravansérail d'El-Outaïa, les propriétaires pleuraient d'épouvante. « Quinze mille Arabes, disaient-ils, étaient à quatre kilomètres de là, et ils seraient tous infailliblement massacrés par eux, s'ils ne prenaient à l'instant la fuite. Lorsque nous leur demandâmes à déjeuner, ils firent la sourde oreille et se contentèrent de crier : « Les Arabes ! Les Arabes ! » et comme il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule, moi qui venais de m'apitoyer de tout mon cœur sur le sort de ces pauvres gens qui étaient à la veille de perdre tout ce qu'ils possédaient, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire en voyant une bonne vieille qui se cachait la tête dans son tablier, tant elle était désespérée, en s'écriant : « O mon cochon ! Mon cher cochon ! » Nous eûmes beau leur conseiller d'être calmes et de rester tranquillement chez eux, au moins pour quelque temps, toutes nos exhortations furent inutiles ; on ne voulait pas nous écouter et on traitait de folie notre projet de pousser jusqu'à El-Kantra. On nous assurait que nous ne manquerions pas de rencontrer l'ennemi qui n'était qu'à une demi-heure de distance, qui avait déjà incendié la ferme de M. S., et qui se dirigeait sur El-Outaïa. Afin de les tranquilliser, nous promîmes de leur envoyer un de nos spahis pour les

avertir du danger dans le cas où nous rencontrerions les éclaireurs des Arabes insurgés, sur les collines des environs ; nous nous mîmes donc en route et n'aperçûmes rien du tout, ni une tente, ni un cavalier, pas une âme, en un mot, avant d'arriver à El-Kantra, sauf quelques petits pâtres qui prirent la fuite sitôt qu'ils aperçurent notre diligence. J'ai pensé plus d'une fois que les terreurs paniques des Français au sujet des Arabes créent souvent les maux qu'ils redoutent, et je ne crois pas que dans la dernière insurrection il y ait eu beaucoup de désastres à signaler, à l'exception de quelques fermes détruites près de Lambessa, de sorte que le colonel de la petite garnison de Biskra aurait pu dormir tranquille.

Nous passâmes la nuit dans la mauvaise auberge d'El-Kantra, parce que je voulais avoir le temps d'explorer et de dessiner ce col magnifique, et le lendemain matin nous reprîmes la diligence pour Batna, où nous fûmes reçues à bras ouverts par cette chère Madame Maréchal (supérieure des Sœurs de la doctrine chrétienne), qui nous avait fait préparer un excellent dîner. J'allai ensuite rendre visite au colonel Adelhar pour lui parler de la terreur qui avait saisi tout le monde à Biskra et le prier, au nom des Médan et des autres colons européens, d'y envoyer des troupes pour renforcer la petite garnison ; ce qu'il me promit de faire ; et, remontant dans notre coupé de diligence, nous arrivâmes à Constantine le lendemain après un voyage nocturne passablement ennuyeux.

Nous consacrâmes deux jours à revisiter les lieux qui nous avaient charmées et à faire des visites d'adieu aux amis nombreux que nous nous étions faits dans cette ville, mais nous souffrîmes beaucoup du brusque changement de climat ; à Biskra, c'était le ciel en feu des tropiques ; à Constantine, la neige et les frimas ; les hivers sont très-rigoureux dans cette dernière ville, cela tient à sa position élevée et à la proximité de montagnes couvertes de neige. Aussi les malades qui se proposent d'y faire un séjour feront bien de se munir de vêtements chauds, soit qu'ils se rendent au désert ensoleillé, soit qu'ils en reviennent.

Le lendemain matin, à quatre heures, nous montâmes dans la diligence qui devait nous conduire à Guelma, et ce ne fut pas sans regret que nous dîmes adieu à Constantine. Aux premières lueurs de l'aube, nous traversâmes le pont pittoresque jeté sur le ravin, et la dernière créature vivante que nous aperçûmes fut une vieille cigogne qui volait lentement du haut du minaret, en se dirigeant vers le gouffre béant.

La route de Guelma est presque impraticable pour les voitures, et le tirage conséquemment horrible pour les pauvres chevaux ; aussi quand nous eûmes atteint le caravansérail du Kroubs, notre conducteur prit à travers champs, traversant les rivières à gué et brisant les haies de clôture dans une sorte de steeple-chase qui aurait certainement fait bien peur à des personnes nerveuses; ces inconvénients n'existeront plus dès que la nouvelle route empierrée qui est en voie de construction sera achevée. Quant à nous, nous préférâmes aller à pied jusqu'au relais suivant, ce qui nous permit de cueillir des narcisses blancs, des tulipes et des crocus qui croissaient naturellement dans les prés; le pays, d'abord plat et désert, changea d'aspect en approchant de Guelma, et nous revîmes avec plaisir des forêts et des montagnes à l'horizon.

Guelma est une petite ville moderne, insignifiante, bâtie sur les ruines de l'antique Calama, dont il ne reste aujourd'hui que les remparts et la citadelle. On a organisé un petit musée dans un ancien temple sphérique qui contient des statues précieuses, des colonnes et des inscriptions découvertes lors de la construction de la nouvelle ville par les Français. L'hôtel de l'endroit était mauvais et malpropre (le seul que nous ayons trouvé en Algérie dans ces conditions); aussi n'étions-nous point disposées à y faire un long séjour; mais comme le lendemain était le dimanche des Rameaux, nous restâmes pour aller à la messe et nous procurer des palmes bénites à la jolie petite église Saint-Augustin qui est située sur la grande place. Nous retrouvâmes ici des Sœurs de la doctrine chrétienne avec leurs belles écoles dont les enfants avaient orné leurs rameaux de gâteaux et de bonbons, usage que je n'admirai pas du tout. Non loin de Guelma se trouve Souk-Harras, l'antique Tagaste, patrie de sainte Monique, où naquit saint Augustin le 13 novembre 334, son père, Patrice, étant alors préfet de la ville. Après l'office, nous nous empressâmes de quitter notre vilain appartement à l'auberge, pour monter dans une petite voiture qui devait nous conduire à Hammam-Meskhroutin ou « les Bains Maudits », but principal de notre voyage dans la province de Constantine. Nous passâmes près d'une riche ferme qui appartient à M. Vigier, colon français très entreprenant, et, tournant brusquement à gauche, nous arrivâmes dans un vallon pittoresque au fond duquel coule la rivière Seybouse et que dominent de hautes montagnes, jusqu'à ce que nous atteignîmes un plateau élevé, et nous aperçûmes devant nous les sources chaudes, ou plutôt

un nuage blanc de vapeurs sulfureuses. Nous descendîmes chez la femme de charge de M. Lambert (gouverneur général de l'Algérie à cette époque) qui avait disposé un petit chalet pour nous recevoir d'après les instructions qu'elle avait reçues de ce haut fonctionnaire, sur la propriété duquel les bains sont situés. Nous fûmes bientôt installées dans notre maisonnette qui n'avait qu'un étage, mais dont les trois chambres étaient propres et gaies. Il n'existe encore point d'hôtel en cet endroit, mais il y a un casino en voie de construction, un hôpital militaire et quelques cabinets de bains isolés, bâtis au-dessus des sources. Mais comment décrire ce lieu extraordinaire? Qu'on se figure une quantité de cônes blancs qui marquent l'endroit où jaillissaient autrefois des sources, aujourd'hui taries, avec un groupe de piliers de pierres isolés les uns des autres qui ont donné lieu à la légende arabe que voici : un Arabe fort riche résolut d'épouser une belle jeune fille qui lui était parente à l'un des degrés prohibés par la loi de Mahomet et, bravant l'autorité religieuse, il donna un festin magnifique à l'occasion de son mariage; mais, avant la fin de la cérémonie, un tremblement de terre épouvantable survint; — les démons furent déchaînés et tous les convives furent changés en pierre, — y compris le père et la mère de la fiancée, ainsi que le cadi qui avait officié et présidé à cette union sacrilège! Pour confirmer la vérité de ce récit, on nous montra du soufre granulé comme étant des restes de couscous pétrifiés dans la catastrophe.

L'eau est d'un blanc laiteux et surgit en bouillonnant de tous les points du sol; puis ces sources différentes se réunissent pour former une belle cascade qui tombe du haut d'un pan de rochers dans le torrent qui coule au bas.

Les eaux de ces sources sont les plus chaudes que l'on connaisse, à l'exception des Geysers de l'Islande, et de celles de Las Trincheras dans l'Amérique du Sud. La température des Geysers est de 109°, celle de Las Trincheras de 96°, 6' et celle de Hammam-Meskhroutin de 95°. Leurs propriétés sont analogues à celles de Bagnères, d'Aix-en-Savoie et des Eaux-Bonnes : elles contiennent du chlorate de soude, du soufre et du sulfate de chaux; elles sont très efficaces pour la guérison des rhumatismes, des névralgies, des maladies des glandes, de la sciatique et autres maux semblables. Le traitement se fait au moyen de douches, d'inhalations et de bains ordinaires. Vu par un beau clair de lune, le théâtre de la légende arabe présente vraiment un aspect mystérieux et fantastique; les

tourbillons de vapeur qui sortent de la terre de tous côtés laissent tantôt apercevoir, tantôt enveloppent les piliers-fantômes et leur donnent un air de réalité qui est tout à fait saisissant. La plus belle vue des Geysers cependant est celle que l'on a d'en bas ; on voit les sources bouillonnantes se précipiter en cataractes du haut d'une roche perpendiculaire nuancée de blanc, de rose, de jaune, de vert et d'orange, dans un précipice à deux cents pieds de profondeur, au milieu d'un nuage de vapeur sur lequel les rayons du soleil produisent les plus belles couleurs prismatiques. J'essayai en vain de peindre cette scène féerique, je dus y renoncer, parce que les effets de lumière variaient à chaque instant. Le ravin était ombragé par des acacias et d'énormes oliviers, et nous vîmes des Arabes qui lavaient leurs vêtements et d'autres qui faisaient cuire des œufs et des légumes dans le ruisseau. Les belles montagnes qui bordent le vallon attirent les nuages et par conséquent la pluie et le froid en cet endroit, de sorte que la saison des bains ne commence qu'en mai ou juin et finit en octobre. A une petite distance du Casino on trouve un vallon pittoresque rempli de grottes et de stalactites rouges, au-dessus et au-dessous duquel on peut faire de délicieuses promenades dans des bois d'oliviers et de lentisques, ainsi qu'au bord des petits ruisseaux qui fuient sous des lauriers-roses et des buissons fleuris. Les bains de Hammam-Meskhroutin paraissent avoir été connus des Romains. Le frère de Mme Lambert nous mena voir les anciens réservoirs romains qui sont à deux ou trois kilomètres de là et où de nouvelles sources ont fait leur apparition au sein des rochers qui bordent la rive droite de l'Oued-Chedakhra. Ces eaux, qui sont un composé de fer et de soufre, ont les mêmes propriétés que celles de Spa et de Pyrmont (1) ; l'efficacité et la valeur de ces sources ferrugineuses côte à côte avec les sulfureuses sont très appréciées de la Faculté. Nous ramassâmes une quantité de feuilles et de bois pétrifiés au bord des bains romains ; on eût dit à les voir que c'était du corail blanc. On y arrive par un sentier frayé dans un bois célèbre pour ses panthères et ses chats sauvages, mais nous ne rencontrâmes aucun de ces animaux ; seulement, deux aigles magnifiques qui planaient sur la montagne s'abattirent quelques instants sur un rocher auprès duquel nous nous

(1) Ces sources renommées se trouvent dans une charmante vallée du Weser, dans la petite principauté de Waldeck, au sud du Hanovre.

Le Traducteur.

reposions. Il est très regrettable qu'on n'ait encore rien organisé pour l'installation des baigneurs, qui sont obligés de se pourvoir de vivres auprès du propriétaire des bains, à moins qu'ils ne soient munis (comme nous l'étions) de lettres du gouverneur général, mais peut-être les choses vont-elles mieux pendant la saison officielle des bains.

Nous retournâmes voir la cascade pendant la soirée, car nous ne pouvions nous lasser d'admirer ce spectacle d'une beauté si étrange; non seulement le volume d'eau fourni est énorme, car deux de ces sources à elles seules donnent 84,000 litres par heure, mais il en jaillit continuellement de nouvelles (1). La température de l'eau est si élevée que lorsque nous en puisâmes pour nous laver les mains, il nous fallut attendre une bonne heure avant qu'elle fût suffisamment refroidie pour en faire usage. Les cônes épuisés ont un aspect étrange : la terre s'est accumulée au-dessus et les oiseaux y ayant déposé des semences, on croirait voir des pots de fleurs gigantesques d'où retombent gracieusement des fougères et toutes sortes de graminées. Pendant la nuit, nous fûmes réveillées par une secousse de tremblement de terre qui renversa tous les meubles de notre chambre. J'ai toujours pensé qu'un beau jour les habitants de ce sol volcanique pourraient bien être engloutis dans le gouffre en ébullition qui est à leurs pieds! La couche de terre ou plutôt de soufre sur laquelle on marche est si mince qu'on risque à chaque instant de se brûler les pieds dans les petits filets d'eau bouillante qui se rencontrent à chaque pas; aussi les Arabes ont-ils inventé une quantité de contes qui se rattachent à la légende du mariage maudit, et pour rien au monde ils ne voudraient s'approcher de ce lieu sinistre après le coucher du soleil.

En résumé, il me semble qu'il serait très avantageux pour les malades qui n'ont pas les moyens pécuniaires de fréquenter les stations thermales si coûteuses du Midi de l'Europe, de venir faire leur cure aux bains de Hammam-Meskhroutin. Lors de notre séjour, la saison n'était pas encore commencée, mais on m'assura qu'il y avait un excellent médecin à la tête de l'établissement et que chaque jour on y introduisait des améliorations importantes au profit des malades. L'année précédente (1870) il y avait eu deux cents baigneurs ; tous avaient été plus ou moins soulagés et quelques-uns

(1)

Plombière donne	10,416	litres par heure
Barèges,	7,500	—
Saint-Sauveur,	6,000	—
Bourbonne,	5,000	—

complétement guéris. La traversée de Marseille à Bône coûte 118 francs en première classe et 95 francs en seconde : le prix d'une place dans la diligence de Bône à Guelma n'est que de 8 francs ; de là une voiture particulière ou l'omnibus vous conduit aux bains qui sont à une heure et demie de Guelma ; ainsi les frais du voyage en partant de Paris se montent comme suit :

De Paris à Marseille,	1re classe :	96 fr.;	2e classe :	72 fr.
De Marseille à Bône,	—	118	—	95
De Bône à Guelma,	—	8	—	8
Omnibus,	—	3	—	3
		225		178

Le voyage reviendrait donc à 225 francs, mais en revanche le logement et la nourriture ne coûteraient presque rien.

A notre retour à Guelma, nous visitâmes le grand marché arabe qui se tient près d'un théâtre antique, et nous remontâmes en diligence pour Bône, après avoir dit adieu à un petit marcassin apprivoisé qui était couleur acajou et rayé de noir ; il savait boire du lait par le goulot d'une théière et se considérait tout à fait comme un des nôtres ; ce fut la seule connaissance que nous laissâmes à Guelma.

La route de Bône est très pittoresque : elle serpente jusqu'au sommet d'une colline très élevée d'où l'on embrasse une vue magnifique des montagnes, de la plaine qu'arrose la rivière Séyhouse et du lac Fezzara, renommé pour ses oiseaux aquatiques. En descendant vers la plage, nous traversâmes des jardins et des vergers, un pays riant et bien cultivé, chose rare en Algérie. Bône est une petite ville très animée, assise au fond d'un golfe que protègent deux bras de terre qui s'avancent dans la mer et qui sont couronnés par la citadelle ancienne ; elle est ainsi protégée contre les vents qui soufflent avec violence dans ces parages et ressemble à un petit Marseille avec de belles montagnes sur l'arrière-plan. La vieille ville est assez bien conservée ; l'antique Kasba sert aujourd'hui de caserne : on y monte par une route superbe bordée d'arbres, d'aloès et de jardins qui me rappelait le chemin de la Piazza del Popolo au Mont Pincio à Rome. Bône possède un square ou Grande Place plantée d'arbres avec un jardin au milieu duquel jaillit l'inévitable fontaine de marbre blanc ; des boutiques abritées par des arcades sont

rangées sur trois des côtés, le quatrième est occupé par l'antique mosquée de Djama-El-Bey. Sur le faîte du minaret, je revis avec plaisir mes anciennes connaissances, les cigognes, qui abondent à Bône. En montant à un atelier de photographie qui se trouvait très près du ciel, nous aperçûmes la femelle d'un de ces oiseaux qui couvait ses œufs, et on nous raconta que, la veille, son nid avait été le théâtre d'une bataille acharnée. Le mâle avait apporté un serpent à sa compagne, lequel s'était évadé ; on lui fit aussitôt la chasse, mais la nouvelle de cette aubaine s'était vite répandue chez les autres cigognes, et lorsque le reptile fut enfin retrouvé sur le bord du toit, ces oiseaux se livrèrent un combat si furieux pour sa possession que le serpent fut littéralement haché en mille morceaux. Le seul désagrément causé par les cigognes que l'on regarde ici, de même qu'en Allemagne et en Hollande, comme des amies de la famille, c'est qu'elles ont l'habitude d'apporter des serpents dans les maisons, et ces reptiles qui sont souvent fort venimeux leur échappent quelquefois et vont pondre leurs œufs sous les toits et jusque dans les chambres, chose peu agréable, il faut en convenir. Lorsque deux cigognes regagnent leur nid, elles se saluent gravement et font claquer leurs becs ensemble avec un bruit sec que les Arabes interprètent en actions de grâces envers Dieu pour leur heureux retour. Il n'est pas rare de trouver dans les tombeaux musulmans une petite rigole destinée à recevoir l'eau de pluie pour désaltérer les cigognes, précaution touchante prise par les bienfaiteurs de ces oiseaux qui sont considérés comme portant bonheur aux toits qui les abritent.

Mais, à force de parler des cigognes, je m'aperçois que j'oublie saint Augustin, dont le souvenir donne seul de l'intérêt à Bône. On lui a dédié une belle cathédrale du style byzantin sur la place Napoléon ; je m'y rendis avec empressement et j'y admirai des fresques représentant la vie du saint Docteur et celle de sainte Monique ; on y conserve aussi de précieuses reliques ; mais mon grand désir était de visiter Hippone, l'antique Ubbo, qui n'est qu'à environ deux kilomètres de Bône et qui fut la demeure de saint Augustin et le siège de son évêché. C'est là qu'il fut ordonné prêtre, en 390, et plus tard nommé coadjuteur de Valerius, auquel il succéda, en 395 ; c'est encore à Hippone qu'il écrivit ses « Confessions », en 397, tandis qu'il composa son célèbre traité de « La cité de Dieu » de 413 à 426. Pendant trente-cinq ans, cette ville eut le bonheur de posséder saint Augustin, et les années de son épiscopat furent pour elle

des années de gloire et d'honneur, car Carthage n'était alors qu'une ville secondaire. Hippone fut prise par les Vandales au mois d'avril 431, une année après la mort de saint Augustin ; ce fut en vain que ses habitants se défendirent avec bravoure pendant deux mois ; leur résistance opiniâtre ne fit qu'exaspérer les vainqueurs, qui la réduisirent en cendres ; la cathédrale et le palais épiscopal furent heureusement épargnés, et la Providence divine ne permit pas non plus que la bibliothèque et les manuscrits précieux légués par le grand Docteur à son église devinssent la proie des flammes. En 534, Bélisaire s'empara d'Hippone et lui rendit quelque peu de son ancienne splendeur ; puis elle fut reprise, en 697, par les Arabes, qui achevèrent l'œuvre de destruction commencée par les Vandales. L'espace compris par les anciens murs d'enceinte est d'environ 60 arpents : il ne reste aujourd'hui debout que les réservoirs romains, une portion de l'aqueduc et les murs du palais de l'évêché. On a construit auprès de ces ruines une modeste chapelle où un pieux ecclésiastique, décédé depuis peu, offrait tous les jours le saint sacrifice de la Messe ; il habitait une maisonnette à deux pas de l'église, et son vœu le plus ardent eût été d'engager des religieux de l'ordre de saint Augustin à venir fonder une mission dans ce lieu tout rempli des souvenirs de leur patriarche. Partout de belles feuilles d'acanthe poussaient au milieu de ces ruines qui étaient ombragées d'oliviers séculaires et tapissées de clématites, d'églantines et d'autres fleurs des champs. L'excellente supérieure des sœurs de la Doctrine chrétienne avait bien voulu m'accompagner, et nous gravîmes ensemble un sentier escarpé, qui conduit à un bois d'oliviers au milieu duquel on a érigé un grand monument de marbre blanc surmonté par une statue en bronze de saint Augustin. Chaque année, à la fête du saint, on célèbre la Messe dans cet oratoire qui lui est dédié, on chante ses litanies et on fait ensuite une procession. De cet endroit, on jouit d'un point de vue magnifique : à droite on voit le mont Edough, à gauche Bône et la Méditerranée aux flots d'azur. Que de fois, nous disions-nous, saint Augustin doit avoir contemplé ce même spectacle, car la nature est immuable ! Nous redescendîmes la colline et nous allâmes visiter un grand orphelinat dirigé aussi par les sœurs de la Doctrine chrétienne et qui est situé dans les environs d'Hippone ; on y a recueilli plus de deux cents enfants qui cultivent les jardins, travaillent à la ferme et s'adonnent à diverses industries ; cet établissement est un des plus beaux que je connaisse. Dans le courant de la soirée, la supérieure

me conduisit à leur maison en ville qui est aussi très considérable : il y a là vingt-sept religieuses et des centaines d'enfants de tout âge et de nationalités diverses, pensionnaires et externes pour la plupart, partagées en une multitude de classes; on leur enseigne le chant; presque toutes ont de belles voix; les plus âgées me chantèrent un cantique à saint Augustin à plusieurs parties, que je trouvai extrêmement joli.

Le lendemain matin le consul et le maire nous apportèrent des billets du chemin de fer du gouvernement pour Mokta-El-Hadid où se trouvent des mines de fer considérables à six lieues de Bône. La voie ferrée traverse une vallée riante et bien cultivée au sortir de laquelle on arrive au grand lac Fezzara dont nous avions eu une vue à vol d'oiseau en venant de Guelma. Ici nos compagnons de voyage, qui étaient tous chasseurs, quittèrent le train pour aller tuer des canards sauvages; nous promîmes de les reprendre à notre retour. Au bout d'une heure nous atteignîmes les mines, où nous fûmes reçues avec courtoisie par le directeur qui nous expliqua les travaux d'exploitation. Ce qu'il y a de curieux ici, c'est qu'on recueille le minerai non pas dans les entrailles de la terre, mais dans les rochers qui sont au-dessus, et au-dessous d'un certain niveau on n'en trouve plus; on envoie ce minerai directement en France pour y être fondu, ce qu'on ne peut pas faire sur les lieux, faute de houille, seul trésor minéral que l'on n'ait pas encore découvert en Algérie. Les mineurs travaillent à la tâche et gagnent de trois à cinq francs par jour. On jette le minerai dans de petites charrettes qui courent sur un tramway relié au chemin de fer, d'où on l'expédie directement au port de Bône, de sorte qu'il y a peu ou point de transbordement. Le directeur m'apprit aussi que pendant l'été ses ouvriers avaient beaucoup souffert des fièvres engendrées par les exhalaisons du lac Fezzara, que la guerre lui avait enlevé bon nombre de ses mineurs et qu'il ne pouvait pas les remplacer par des Arabes, parce que ceux-ci ne veulent pas travailler régulièrement. Le minerai de Mokta-El-Hadid est, paraît-il, supérieur à celui qu'on trouve en France ; il est surtout très propre à fabriquer des canons : aussi sa valeur ne fera-t-elle qu'augnenter chaque année.

Avant de partir, je dessinai le lac Fezzara qui a dix ou douze lieues de longueur; il est dominé par une belle chaîne de montagnes dont le mont Edough est la sommité principale. Comme il n'y avait absolument rien d'intéressant à voir, nous ne fûmes pas fâchées de

reprendre le train au plus vite. Pendant tout notre séjour à Bône, le maire eut l'extrême obligeance de mettre sa voiture et ses chevaux à notre disposition, attention que nous appréciâmes d'autant plus qu'il n'y avait pas moyen d'en louer dans la ville.

Le lendemain, nous nous rendîmes au vieux fort génois du cap de Garde en passant par la porte de la Kasba dans le jardin botanique où l'on cultive toutes les plantes des tropiques. La route côtoie la plage et me rappelait certaines portions de la Corniche ; c'était bien la même Méditerranée aux flots d'azur ; d'un côté, des montagnes et des ravins brisés de l'autre ; seulement, à la place des jardins en terrasse et des riches cultures de la Savoie, l'œil ne rencontrait que des palmiers-nains, entremêlés de lavande, de genêts, de cistes rouges et blancs, de serpolet et d'autres arbustes qui embaumaient l'air de leurs parfums. Les jeunes pousses du palmier-nain, ou chamærops, ont une nuance délicieuse de vert olive qui tranche très agréablement sur la verdure qui sans cela serait trop uniforme. A chaque tournant de la route nous nous trouvions dans de jolies petites anses sablonneuses couvertes de coquillages, et plus d'une fois nous descendîmes de voiture pour aller en ramasser. Entre le cap et le fort Génois, on nous montra plusieurs grottes fort curieuses qui donnent sur la mer. La première me parut taillée dans le roc ; un chévrier s'y était réfugié avec son troupeau. Il y en a deux qui sont creusées de la manière la plus fantastique et qu'on appelle « Grottes des Saints », parce qu'on prétend qu'elles servirent de retraite aux chrétiens pendant les persécutions exercées par les Vandales. On voit aussi un peu plus loin une immense carrière de marbre, jadis exploitée par les Romains, qui en tirèrent des matériaux pour construire la plupart des édifices d'Hippone. Le caroubier, la vigne, le nopal et le figuier croissent en abondance dans les fentes et les creux du marbre, et tout près de cette carrière le cap de Garde s'avance dans la mer ; il est surmonté d'un magnifique phare construit sur des rochers élevés et qu'on aperçoit à dix lieues de distance. Ce fut notre dernière excursion en Algérie, car le lendemain nous devions nous embarquer pour Tunis. Mais avant de terminer mon récit, je veux consacrer quelques pages à l'examen de l'administration politique de ce pays, sujet que les événements récents rendent d'un intérêt palpitant pour tous ceux qui aiment la France et les Français.

Lady Herbert.

LES SOCIALISTES PANTHÉISTES (1)

FOURIER ET LES SAINT-SIMONIENS (2)

IV

De ce que l'humanité progesse indéfiniment et que, plus elle progresse, plus chaque homme jouira de ce progrès, il semble que chaque homme a intérêt à *vivre pour l'humanité*, à l'aider et à l'aimer.

Oui, il *semble*, mais c'est le contraire qui est : au lieu de la *Fraternité* universelle, le Panthéisme impose la *Haine* universelle ; au lieu d'unir, il sépare ; au lieu de fonder, il ruine. Nul, plus que le panthéiste et le matérialiste (c'est le même homme sous deux noms, le principe étant le même) n'a une mauvaise opinion des hommes : il les méprise, il les abhorre, il les persécute, et, s'il le peut, il les tue.

Toutes les fois que dominent ces idées, dans l'Antiquité païenne et chez les nations modernes, la guerre devient plus barbare, le despotisme plus effréné, les révolutions populaires plus fréquentes, les séditions plus féroces et plus sauvages.

Quand la société antique ne croit plus aux dieux, car tout est dieu, elle atteint une dépravation profonde, prodigieuse, et cette effroyable bacchanale dure plusieurs siècles. En lisant dans les historiens cette suite de fantaisies furieuses et insensées d'hommes qui ne cherchaient que leur satisfaction sur la terre, on est pris d'épouvante ; il semble qu'un suaire glacé vous enveloppe, on a le cœur

(1) Voir la *Revue* du 30 septembre 1879.

(2) Œuvres de Ch. Fourier. — Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin. 46 volumes in-8°. Dentu. — 1865-1778.

serré, et l'on a envie de pleurer, comme devant une infortune immense à laquelle on ne peut rien. Un écrivain qui a voulu en retracer le tableau s'arrête à un moment, comme frappé de terreur : « Je ne peux pas aller plus loin ! » s'écrie-t-il (1). La perversité humaine ne saurait être dépassée, et aussi la lâcheté. Ce qui vous épouvante, à mesure que se déroulent ces horreurs, c'est que des hommes aient eu l'âme assez atroce et l'esprit assez dérangé pour les imaginer, les combiner et les exécuter. Et ce n'est pas le seul Néron ; c'est Tibère, Caligula, Héliogabale, Domitien, Commode, Galère ; ce n'est pas un, c'est dix, c'est vingt, c'est presque tous ! Mais la stupeur s'accroît encore, quand on pense qu'une multitude d'hommes ait vu de ses yeux ces féroces insanités, les ait souffertes, et ne se soit pas levée, dans un transport d'indignation, pour étouffer ces monstres, et les déchirer en tant de morceaux qu'on n'en eût pas trouvé trace !

Mais cette multitude supportait tout, parce qu'elle ne valait pas mieux que ses maîtres.

Il ne peut y avoir deux sentiments : que, par *démon* et *enfer*, on entende simplement le Mal, c'est l'enfer même et les démons qui régnaient.

Les modernes païens, en fait de férocité, ne seront pas au-dessous de leurs devanciers, et déjà l'on peut voir dans leurs discours les moyens par lesquels ils réaliseront *l'unité* du genre humain. Le panthéisme a inventé une théorie en vertu de laquelle la moitié de l'espèce humaine devrait disparaître de la surface de la terre. Un grand cri d'inimitié des races a été jeté dans le monde : *Il y a des races inférieures* ! Même au milieu de nous, en Europe, il est tel pays dont la population se « compose d'une minorité indo-germanique et d'une majorité de Mongols et de nègres, » que, par « une aberration inconcevable, » on a jusqu'ici traités sur le pied d'égalité, mais qu'on réduira à l'état qui leur convient, « quand on y aura réfléchi à deux fois (2) ! »

Mais que dis-je ? l'Europe ! Il s'agit d'une bien plus vaste immolation ! Ecoutez ce philosophe, et parcourez avec lui le monde, et vous verrez tout ce qu'il y a à « éliminer. » D'abord, cette cinquième

(1) Ch. Magnin, *Origines du théâtre antique*.

(2) Voy. Mlle Clémence Royer, introduction à l'*Origine des espèces*, par Darwin.

partie du monde, nouvellement explorée, est condamnée sans conteste, l'Australie, peuplée d'êtres descendus au dernier degré de l'espèce humaine ; la *Nouvelle Zélande* et ses Maoris, cruels, rusés, qui ont pris un peu de notre civilisation, mais pour mieux aiguiser leurs vengeances; qui commercent avec les Européens, et mangent des hommes; la *Polynésie* et ses peuples enfants, dont ils ont l'ignorance, l'impudeur et l'impudence; — il faudra employer vis à vis d'eux le procédé des Américains des États-Unis, leur donner la chasse, comme à des bêtes fauves, les détruire jusqu'au dernier !

Et en *Afrique*, que trouvez-vous? Des *nègres* qui se font des guerres hideuses, dont les rois vendent leurs sujets, et les pères leurs enfants, pour une douzaine de couteaux ou quelques grains de verroterie; des *Arabes*, gourmands, voleurs, flatteurs, rampants devant celui qu'ils croient fort, et se relevant pour l'assassiner s'il est désarmé; immobiles dans leurs vieilles coutumes, en contact avec notre civilisation, notre luxe, notre industrie, sans y vouloir participer; les mêmes aujourd'hui qu'il y a cinquante ans, ils seront les mêmes dans trois cents ans. Il n'y a qu'à les rejeter dans le désert; là, ne pouvant communiquer avec le littoral et échanger les choses nécessaires à la vie, ils s'enfonceront jusqu'aux montagnes de la Lune et au lac Tchad, où ils périront; ils ne valent pas la peine qu'on s'en occupe! Et les *Maures*, à côté d'eux, ai-je besoin de rappeler qu'ils ressemblent aux Turcs dégénérés? C'est l'antique barbarie orientale, la cruauté impassible, la rapine organisée, un despote imbécile et voluptueux, des soldats prêts à assommer, au moindre signe, une populace immonde, sans ressort, sans connaissance du bien et du mal, *grenier de coups de bâton*, comme dit le poète latin! De tout cela, que voulez-vous conserver?

Quant au vaste continent de l'Asie, c'est le pays où règnent à la fois la brutalité, l'ignominie, la stupidité du rêve ridicule ou insensé. Au nord, ces *Samoyèdes*, ces *Kamschadales*, ces *Kalmouks*, ces *Tartares*, etc., ne vivent pas, ils se traînent dans la vie; ils ne pensent pas, ils végètent; à quoi servent-ils, tous tant qu'ils sont au monde? Quels progrès font-ils faire aux arts, aux sciences, à l'industrie? Vous êtes-vous jamais intéressé à ces vagabonds des déserts de la Sibérie? Du reste, si on le veut, qu'ils demeurent où ils sont, et comme ils sont, personne ne s'en soucie!

Vous avez, à l'ouest, les *Turcs* et les peuples mahométans: nous y reviendrons, à propos de l'Europe. Mais que dites vous de l'*Inde*?

Est-ce à des hommes ou à un troupeau d'animaux ruminants que vous avez affaire? Qu'est-ce que ces brahmanes et ces bouddhistes, les uns dans une extase imbécile, rangeant le long des ruisseaux de petits moulins qui tournent pour eux des prières, ceux-ci se suspendant à des crochets par la peau du dos, ceux-là se tenant immobiles durant des années, si bien que les plantes s'enroulent autour de leur cou, que les insectes construisent des monticules sur leurs membres et les oiseaux des nids sur leurs corps? Qu'est-ce que cette multitude se faisant écraser sous le char de Wishnou, croyant aller à la suavité éternelle, s'ils ont dans la main une queue de vache en mourant; adorant toute espèce d'animaux et se faisant un scrupule de les tuer, mais engraissant avec grand soin de jeunes garçons pour les massacrer en cérémonie, les déchiqueter à coups de couteau, et en emporter chacun un morceau? Mous, lâches, ils fuient vingt mille devant deux cents soldats anglais : rien de ferme, rien de solide, mais des corps de femmes et des âmes d'eunuques! Est-ce qu'ils raisonnent? est-ce qu'ils réfléchissent? Ils ne vivent que de sensations, et comme tout ce qui est sensitif et matière, de cette matière on fait des instruments passifs, des machines à produire de l'opium, des éventails et des boîtes; c'est ce qu'en ont fait les Anglais! Je n'aime pas les Anglais, et je vous dirai pourquoi; mais j'avoue que, lorsque j'appris la vengeance terrible, inexorable, qu'ils tirèrent de ces Indiens, lors de la dernière insurrection de 1858 (ce peuple dur, quand il est vainqueur, n'épargne rien ni personne), quand les journaux annoncèrent que quelques centaines de mille de ces *démons*, c'est le mot anglais, et il n'est pas trop fort, avaient été étranglés, brûlés, égorgés, ou attachés à la bouche des canons, et lancés comme des pétards dans les airs, je ne pus en avoir pitié ni regret. Il sera sans doute nécessaire, tous les quarts de siècle, d'en faire autant!

Et la *Chine*? Depuis qu'on commence à la connaître un peu mieux, on est partagé entre l'indignation et le mépris. On a vanté leur civilisation. Je ne sais où ils l'ont prise, et qui la leur a donnée; mais qu'en ont-ils fait? Ils ont inventé, il y a deux ou trois mille ans, la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon : à quoi cela leur a-t-il servi? Leurs jonques qui se traînent le long des côtes avec leur lourde masse et leurs voiles de bambou, ont elles jamais découvert la moindre île déserte? L'imprimerie à peine découverte chez nous, l'esprit humain, comme s'il recevait l'impulsion d'une force

surnaturelle, a fait des pas prodigieux. C'est à elle que nous devons cette variété de gouvernements qui se succèdent si rapidement, et ces révolutions répétées, auparavant inconnues. Eux, ils se sont amusés à faire des dictionnaires, des classifications, des répertoires; au lieu de simplifier leur langue, ils en ont multiplié les signes, au point que l'alphabet est une science, il faut une vie d'homme pour le connaître. Leurs fameux lettrés sont des ignorants, à qui en revendraient nos petits enfants des écoles primaires. Les jésuites sont allés chez ces Chinois savants depuis trois cent mille ans, à ce qu'ils disaient : ils les ont éblouis, en leur apprenant que la terre est ronde, et que le soleil est au milieu du monde, les éléments de l'astronomie. Ils ne connaissaient rien en mathématiques, en physique, etc.; il a fallu, comme M. Jourdain, leur enseigner l'almanach! A la suite de la poudre à canon, nous n'avons pas tardé à voir des armes perfectionnées; aussi l'on sait ce que sont devenues nos guerres! Comparez leurs soldats et leur costume embarrassant et ridicule, leurs vieux fusils, — je ne sais s'ils n'ont pas encore des mousquets à mèche que leur ont appris à fabriquer les Européens, il y a deux siècles, — avec nos formidables armées qui, dans de grandes batailles, laissent quarante à cinquante mille morts sur le terrain!

Pour leur industrie, ce qui en est apporté en Europe vous en donne une idée : des œuvres de patience; ils passeront deux ans sur une boîte à thé. Vous connaissez le conte, il est vrai : donnez-leur à imiter un vieux pot qui ait une fêlure; ils copieront le pot, les taches du pot, la crasse et la fêlure! Et quel caractère et quelles mœurs! les Arabes sont véridiques, à côté d'eux : ils mentent naturellement, comme le commun des hommes dit la vérité. Avides, avares, nation de brocanteurs, riches et pauvres, tous sont marchands, tous vendent et achètent, ils ne connaissent que l'argent. Et la vie qu'ils se sont faite est si vile, ils se savent si vils, qu'ils ne tiennent pas à la vie : on les tue, ils se laissent tuer sans souffler; un mandarin fait couper dix, cent, mille têtes pour un rien; les mères jettent à l'eau leurs enfants qui les embarrassent; cela est permis, encouragé par les ordonnances. Et ils ne tiennent pas plus à leur patrie qu'à la vie : ils émigrent par milliers, ils iront, pour gagner dix sous par jour, au bout du monde. Ce sont des bœufs propres à ouvrir la terre de leurs robustes épaules, aussi les fait on travailler; les Auvergnats, les Savoyards de l'Orient, moins les mœurs et la probité. Lorsqu'on les aura balayés de la

surface de la terre, cela fera une belle place : ils sont au moins quatre cent millions !

Quant aux *Japonais*, mais je m'arrête... Est-il nécessaire de continuer, et n'êtes vous pas convaincu de l'infériorité de tous ces peuples, de leur infériorité irrémédiable? Et si nous revenions à l'Europe, combien ne serait-il pas facile de rappeler ces égoïstes *Anglais*, matériels, sacrifiant tout à leur bien être, capables, comme on l'a dit, « de couper le fil avec lequel ils ont cousu un bouton à leur culotte, sans s'occuper si à ce fil est suspendu le monde! » Et ces *Allemands* brutaux, gloutons, enfumés, qui, dans les nuages de leurs pipes, rêvent de dévorer la lune! Et ces *Italiens*, saltimbanques, quand ils ne sont pas assassins ; ces *Russes*, un peu plus civilisés que barbares, mais plus corrompus que civilisés ; ces *Espagnols*, à demi Juifs, à demi Arabes, aussi féroces entre eux que jadis contre les Aztèques du Mexique, etc., etc.

Et même, en France, dans notre belle *France*, la reine des nations pourtant, ne connaissez-vous pas des populations abruties, abâtardies, que vous trouvez à chaque instant sous vos pieds, débris de vieilles races, qui ont conservé des vices insupportables : ces *Auvergnats*, à face plate, disgracieux, butors, chez qui tous les harpagons peuvent aller prendre des leçons d'avarice ; ces *Gascons*, hâbleurs, intrigants, vantards, qui vous glissent dans la main et sur qui on ne saurait compter un seul jour ; ces *Bretons*, plus roués que les Gascons mêmes, plus têtus que les Normands, et à peine Français, tant ils sont fanatiques des rochers de leur Armorique ; ces *Normands*, chicaneurs à vous faire perdre, d'impatience, l'esprit, le sens et la tête ; ces *Provençaux*, ces *Languedociens*, qui crient toujours et ne se battent jamais, bavards et bruyants comme une crécelle, etc., etc. ! que voulez-vous en faire ? Croyez-vous que tout cela n'est pas à changer ?

Et nous n'avons parcouru qu'une partie du monde, et nous n'avons pas parlé du physique. Que voit-on de tous côtés ? Des races d'une désolante laideur, aux membres maigres, déjetés, pieds plats, mains osseuses, mâchoires prognathes, nez évasés, dents de cheval, côtes saillantes, genoux en dedans et front fuyant ! Ils sont noirs, ils sont jaunes, ils sont rouges, ils sont bistrés, ils sont bronzés, de couleurs qui ne sont pas humaines : chocolat, ocre, acajou, bismarck et magenta ! De tels êtres doivent-ils vivre ? Permettrons-nous aux « races supérieures de se mélanger avec ces races inférieures, »

et, par un croisement coupable, de « faire baisser le niveau de l'espèce? » (Il ne s'agit pas, bien entendu, de bœufs Durham et de porcs du Yorkshire, mais de races d'hommes.) Tous ces *Vertébrés* de l'ordre des *Primates*, il faut les « supplanter », c'est-à-dire les supprimer ! C'est notre rôle, à nous, race Aryenne, notre devoir, notre mission ! Nous occuperons leurs terres inutiles et, en prenant la place de ces misérables, nous formerons une race de plus en plus belle, de plus en plus parfaite. Partez donc, trappeurs, convicts, mineurs, coureurs des bois ! Allez, l'œil au guet et le rifle en main, par les prairies de l'Arkansas, le long de la rivière du Serpent et dans les *montagnes Bleues*, et, si vous voyez passer à portée ces sauvages, Indiens, Bushmen, Peaux-Rouges, Apaches ou Australiens, tirez dessus, et *supplantez* ces races inférieures ! Elles sont destinées « qui donc en doute? » à être anéanties ! c'est « la loi du progrès ! »

Ainsi parlent les philosophes du panthéisme, et ce qu'ils disent, ils le font, froidement, systématiquement, avec constance et continuité. Ils ont déjà détruit les populations aborigènes de la Tasmanie, ils sont en train de supprimer celles de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ; avant la fin du siècle, il ne restera pas un seul homme rouge en Amérique. Le Christianisme civilisait les barbares, élevait les Indiens, transformait les sauvages ; le nouveau Paganisme les anéantit !

Est-ce tout? Non, voici une autre voix qui demande de nouveaux holocaustes humains. Ce n'est pas seulement au loin et parmi les barbares qu'il est des races à détruire, mais parmi nous ! J'entends tous ces êtres « débiles et contrefaits, » que, par une aberration inconcevable, vous souffrez dans vos cités, que dis-je? que vous soutenez, que vous protégez, « que vous élevez, » que vous recueillez à grands frais ! Quoi ! tant de peines, de dépenses, pour ces infirmes incapables de produire de fortes races ! Ne voyez-vous pas combien ils vous vous nuisent, « hommes valides ! » « Ils prennent votre place au soleil ! » Ce qu'ils consomment est perdu pour vous, « corps bien constitués et bien doués ; » ils vous privent d'une large part de jouissances ! Pour ces « incurables, » les forts sont « sacrifiés. » « Y a-t-on bien sérieusement songé » ? A un spectacle si « immoral, » à un tel déni de justice, mon cœur se serre de « douleur ! » A quoi bon ces êtres « vicieux ! » Ne vous souvenez-

vous pas des préceptes du divin Platon ? Est-il besoin de conclure ? Vous m'avez compris : Mort aux « faibles ! » *Tout pour « les forts* (1) ! »

Qui parle ainsi ? Un philosophe ? un savant ? Non, une femme ! Le Paganisme est entièrement recomposé : il a sa philosophie, sa morale, sa politique ; il a aussi sa femme, la même femme que l'Antiquité, dure, inébranlable à la pitié, et se rapprochant le plus qu'elle peut de l'homme par ses études, son éducation, son impiété, son caractère et son orgueil. La femme que le Christianisme avait créée, cet être doux, qui apaise l'homme, le modère par ses tendres paroles, et, en pleurant avec lui, arrête ses larmes ; près de qui il trouve la consolation de ses désirs déçus et de ses espérances trompées ; la femme si faible et si énergique, qui semble si ignorante et qui comprend tout par l'amour ; qui amollit les cœurs les plus cruels, se jette aux pieds des tyrans, et, par quelques mots qui n'ont pas de raison, par un regard qui bouleverse, un attrait, un charme, une séduction dont ils ne se peuvent défendre, arrache une grâce, la vie d'un homme ! Cette femme, que le monde Ancien n'avait jamais vue, servante des malheureux, qui s'approche des pauvres malades, les soulève de sa douce main, leur parle d'une voix tendre, et même, au milieu de leurs souffrances, par un mot inspiré, mot que l'homme ne sait pas trouver, fait monter un sourire de leur cœur à leurs lèvres pâles, si bien que le misérable, quand elle s'éloigne, la nomme un ange : *C'est un ange* ! O être admirable, compagne, amie, soutien de l'homme ! O don sans pareil de Dieu, sans qui la vie serait inacceptable ! O femmes aimantes, nées du Christianisme, et parmi lesquelles sont ma femme et ma mère, le monde ne veut plus de vous ! Une autre femme entre dans l'assemblée des hommes, la tête haute, le pas ferme, les yeux durs, la parole brève, et le premier mot qu'elle prononce est : Renversez ces hospices, ces refuges, ces hôpitaux ! Jetez dehors ces vieillards inutiles, et ces enfants mal formés ! A mort tous « les disgraciés de la nature ! »

Le règne de la force revient, voilà pourquoi *le panthéisme s'unit à la Révolution.*

Ils disent : « La puissance des idées est irrésistible ; » et ils enten-

(1) Mlle Clémence Royer, *ibid.*

dent, par là, que la Révolution, le matérialisme, le panthéisme, triompheront, parce que ce sont des *idées*.

Oui, les idées triomphent *seules et sans aide, quand elles sont vraies :* le Christianisme a converti le monde, et il n'a pas eu d'autre secours que les martyrs et les persécutions. C'est encore ainsi qu'il s'établit ; ceux qui sont suppliciés, ce ne sont pas les sauvages, ce sont les missionnaires.

Mais quelle autre idée a vaincu toute seule et sans la force ? Mahomet fonde sa religion l'épée à la main ; c'est une des lois de son code : « Crois ou meurs ! » Il gagne ainsi une partie de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe même : est-ce l'idée qui triomphe ? La Réforme a-t-elle usurpé la moitié de l'Europe autrement que par le pillage et la violence ? Et n'est-ce pas à l'amorce des biens confisqués de l'Eglise qu'a été prise toute une multitude gloutonne qui est venue emplir le panier de ces nouveaux *pêcheurs d'hommes ?* Et la Révolution, quelqu'un affirmera t-il qu'elle s'est fondée par la puissance seule de l'*idée ?* Il y eut une *idée*, en effet, à ce moment : l'*idée* de la guillotine. A peine inventée, elle a fait son chemin toute seule : il s'est trouvé des hommes pour la manœuvrer, d'autres pour lui fournir de la pâture, et, pendant quinze mois, son couteau n'a pas cessé de monter et de descendre ! La guillotine, était-ce une *idée* morale ou religieuse ?

La règle pour juger les idées est claire et simple : une idée emploie-t-elle la force, elle est fausse. La vérité seule triomphe par elle-même. Il n'y a pas d'autre *idée* que la vérité, le nom des autres est *l'erreur*.

Aussi, le panthéisme s'allie-t-il avec la Révolution. Par elle, il aura le pouvoir, c'est-à-dire, la force, et il sait comment la Révolution use de la force avec le pouvoir ; il s'imposera, il triomphera, et c'est ainsi qu'il prouvera que *la puissance de l'idée est irrésistible !*

V

Ils affirment que leurs théories de *progrès infini* et de *monde éternel* étendront l'esprit de l'homme jusqu'à lui faire embrasser les horizons les plus vastes, et lui donneront une envergure par laquelle il s'élèvera aux vues les plus sublimes ; et l'esprit humain, au contraire, le panthéisme ne fait que *l'abaisser et l'étrécir*. Quand on entend ces philosophes, on a la nature en horreur : tout ce qu'on

voit autour de soi, la terre, le ciel, les montagnes, la mer, semble défini d'un trait sec, arrêté; rien au delà, la vie est fermée, et l'on s'y sent enserré comme dans une prison où il faut mourir. Tout ce qu'ils touchent se dessèche : plus de patriotisme, plus de nations, plus de traditions, toutes ces lumières s'éteignent. Tout est confondu dans un cosmopolitisme vague, dans l'ombre d'une fraternité froide, où disparaissent, avec leurs joies, leurs douleurs, leurs obligations et leurs amours, la famille et la patrie.

Le passé est désenchanté, l'histoire découronnée. Ils ne comprennent ni la mission des grands peuples, ni celle des grands hommes : ou le point de vue est abaissé, ou leur regard se trouble et flotte éperdu. « C'est de nos jours seulement, dit l'un d'eux, qu'on a observé les *climats* pour comprendre les *mœurs;* qu'on essaye de retrouver les *passions* éteintes en reconstruisant les *objets* d'alentour; que les premiers de nos historiens ont observé les arbres et les *pierres* pour deviner *l'âme.* » On n'a pas tardé à voir les résultats de ce bas procédé; celui qui l'admirait et en faisait la théorie l'avait annoncé : « Cette recherche finit par changer l'histoire en *anecdotes!* » Et lui même en a donné la preuve et l'exemple dans ses propres ouvrages, qui sont un assemblage de faits où l'esprit se distrait, et ne rencontre aucune idée d'ensemble et de direction (1). Quant à ceux qu'il appelle *les premiers de nos historiens*, le plus fameux, Michelet, en est devenu ridicule et maniaque : « La première punition de ceux qui ne pensent pas à Dieu, a-t-on dit, c'est d'appliquer leur esprit et leur cœur à des choses indignes d'eux (2). » Après qu'il a eu rejeté la pensée de Dieu, il a perdu le sens vrai des événements et des hommes : il a expliqué un caractère par la cassure d'un nez et les plus importantes actions par une époque de la lune. « Quand elle n'a d'autre dieu que *l'univers*, d'autre homme que le premier des *mammifères*, la philosophie n'est plus que de *l'histoire naturelle;* l'histoire naturelle est toute la science des époques matérialistes, et c'est là que nous en sommes! » a dit un des investigateurs de cette philosophie, qui est descendu jusqu'au fond, qui y est resté, qui y souffre, et qui en crie (3).

(1) M. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, et *La France avant la Révolution.*

(2) J.-B. Thibault, *Pensées sur Dieu.*

(3) M. Schérer, *Conversations théologiques.*

Mais, et c'est là le plus important, le panthéisme, qui prétend apporter à l'homme une foi nouvelle, ne lui donne ni *une foi* ni *une fin*. Une *foi!* il s'adresse à l'intelligence, non au cœur : or, ce n'est pas par l'intelligence que vit réellement l'homme, c'est par le cœur; la masse des hommes *aime* bien plus qu'elle ne *comprend*. Et c'est ce qu'ont saisi les Pères de l'Eglise : quand ils ont voulu donner une idée du ciel, ils n'ont pas dit qu'on y *comprenait*, mais qu'on y *aimait* Dieu! Alors, « la *foi* et *l'espérance*, comme dit saint Thomas, se sont évanouies. » Car la foi et l'espérance se conçoivent pendant la vie, elles se combinent avec le corps; mais *l'amour* est tout l'âme, et lorsque ce qui est terrestre en l'homme a disparu, ce qui demeure seulement, c'est l'essence même de l'âme et sa propriété inséparable, l'amour.

Une *fin!* Ils amélioreront indéfiniment, disent-ils, le sort de l'homme! Oui, ils changeront son vêtement, sa table ou sa maison, c'est-à-dire, ce qui est le moins de l'homme. Mais l'âme, que feront-ils pour elle, pour ce qui est la substance même de l'homme? Que peut la société pour le calme de l'âme? Ses progrès sont tous matériels : elle invente, elle donne des ailes aux pieds de l'homme; elle fait courir sa parole et sa pensée aussi vite que la lumière; elle perce des montagnes et passe sous le fond des mers; elle espère même s'élancer et voguer par delà les nuages et dans l'abîme supérieur de l'éther aussi sûrement que sur la face de l'Océan. Après ces superbes découvertes, l'inquiétude immortelle pèsera-t-elle moins sur l'homme? Que sont ces triomphes de son génie? ne sont-ils pas comme des avenues fraîches et ombreuses qui lui dissimulent la *fin* inévitable à laquelle, pourtant, il faut arriver? L'homme travaillera t-il sans cesse? Quoi! toujours des *progrès!* indéfiniment des progrès, c'est-à-dire indéfiniment des efforts! toujours du mouvement, toujours de la peine, toujours de l'agitation! toujours courir, jamais de repos, jamais de paix! Est-ce là une fin? Avoir une fin, c'est arriver à un but où l'on se repose, où l'on a la paix!

Les abeilles, dit ce panthéiste, se livrent à un travail continuel : « Les unes iront aux champs, sueront pour le peuple et la mère; les autres, enfermées au logis, bâtiront incessamment, soigneront les enfants. Nulle récréation; toute leur fête sera le travail; tout pour la mère (1). » Cette existence le ravit; il ne s'est pas dit : Mais

(1) Michelet, l'*Insecte*.

quoi! toujours recommencer, toujours travailler, suer, bâtir, sans cesser! Elever une abeille qui en produira d'autres, qui travailleront, bâtiront, indéfiniment. Ce ne peut être le but de leur vie, la *fin* que leur a assignée Dieu! Une telle existence n'a pas de *raison d'être*, et il doit y avoir une *raison!*

Il ne s'est pas fait cette question, ou plutôt il se l'est faite, la réponse était devant ses yeux, mais il n'a pas voulu la voir. Il n'avait qu'à regarder autour de lui, se regarder lui-même, pour se dire : l'abeille travaillant incessamment pour elle ne s'explique pas; mais, travaillant pour l'homme, sa vie se comprend; pour l'homme, prince de la création, à qui la terre, les animaux, les plantes, les insectes, ont été donnés, et qui s'en sert afin de soutenir sa vie, sa vie dont le but est *un but éternel, infini*, DIEU!

Ils ne veulent pas de cette réponse, parce que cette réponse, en soumettant à l'homme la terre et tout ce qu'elle porte, soumet l'homme à Dieu, et ils ne veulent pas de maître pour l'homme. Et, plutôt que de lui en reconnaître, ils préfèrent tout rendre égal, l'homme, l'animal, l'insecte, la plante, confondre leur existence dans l'existence commune de la terre qui les absorbe, les livrer tous en sacrifice à la nature, à l'univers, à ce que leur langue appelle le *monde-Dieu-humanité*, et que leur esprit ne comprend même pas!

L'homme n'a pas de but, *l'homme n'a pas de fin :* voilà la réponse que fait le panthéisme à cette intuition d'une vie immortelle que l'homme a en lui, et qui est devenue une *foi*, comme toutes les vérités révélées.

Eugène LOUDUN.

LETTRES PHILOSOPHIQUES[1]

III

Je vous soupçonne, mon cher ami, d'être bien plus au courant que vous ne le dites du positivisme et des positivistes. Mais je vous fais grâce pour le moment de tous les renseignements que vous pourriez me donner à ce sujet. Je suis à la campagne ; j'écris en face d'une fenêtre d'où l'on découvre habituellement un splendide horizon : et cet horizon, c'est à peine si je le devine à travers des torrents de pluie. Cette pluie m'attriste, et je me garderai bien de joindre à un spectacle si affligeant celui des laideurs intellectuelles du positivisme. Enfin, je ne suis pas d'humeur à poursuivre la conversation sur ce sujet. Parlons plutôt du but si noble auquel nous tendons, de cette vérité, de cette parfaite équation entre les choses et notre intelligence, de cette science pure, de cette véritable *gnose*, comme dit Clément d'Alexandrie...

Et l'on nous accuse d'être partisans de l'ignorance! de cette ignorance qui nous torture, qui nous écrase!

Il est vrai que nos idées sur cette matière, comme sur bien d'autres, ne sont pas coulées dans le moule officiel. Nous ne croyons pas qu'on ait remporté une victoire sur l'ignorance, lorsqu'on a appris à lire à un pauvre garçon qu'on jette ensuite sans défense au milieu d'une société livrée aux brigands de lettres. Nous ne pensons pas que le Syllabaire et la Table de Pythagore soient des bases suffisantes pour l'instruction des jeunes générations. Nous apprécions médiocrement l'orgueil et la suffisance des lauréats d'école primaire, des savants de village, voire des forts en thème et des bacheliers ès-lettres ou ès-sciences. Mais s'il ne fallait que donner notre vie pour que l'ignorance fût vaincue, nous la donnerions bien volontiers vous et moi.

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1879.

Ou, si l'on veut, nous sommes les amis de l'ignorance, mais de cette ignorance qui est le dernier sommet du savoir humain, de cette docte ignorance qui nous fait mesurer d'un regard, avec le peu que nous savons, l'abîme de ce que nous ne savons pas. En ce sens, savoir ignorer est une grande chose; et c'est une grande chose aussi de savoir douter.

Quand nous étions ensemble au collège, dès la rhétorique et même plus tôt, nous savions tout et nous ne doutions de rien. Vous souvenez-vous de la satisfaction naïve que nous éprouvâmes au sortir d'une de nos premières leçons de physique? Le professeur, après nous avoir fait remarquer que les corps graves abandonnés à eux-mêmes suivent toujours la direction de haut en bas, nous avait dit que ce phénomène est l'effet d'une force nommée *pesanteur*. Et nous fûmes convaincus pendant quelque temps que nous savions *pourquoi* les corps tombent, au lieu de s'envoler dans les espaces. Aujourd'hui nous avouons humblement que nous n'y comprenons rien, parce que nous sommes un peu moins ignorants qu'alors. Eh bien, si nous montions de quelques degrés encore dans cette échelle de Jacob qui mène à la science, peut-être verrions-nous s'évanouir plus d'une de nos prétendues connaissances.

Je sais bien que vous ne me soupçonnerez pas de scepticisme; et c'est pourquoi je puis ici me livrer sans crainte à ces considérations. Mais, dans l'état actuel des esprits, je conviens que ce n'est pas ce côté des choses qu'il est opportun de mettre en lumière. Il vaut mieux relever les courages et montrer, à côté des ignorances inséparables de notre nature, les splendeurs de la certitude que bien souvent nous sommes admis à contempler.

Il semble que nous soyons revenus au temps où Pilate demandait avec dédain : « Qu'est-ce que la vérité? » L'absolu nous fait peur, nous n'admettons plus les convictions énergiques, mais seulement les *opinions*. Encore un mot qui demanderait à être défini. Et pourquoi ne le définirais-je pas, après tous les dialecticiens de l'école? *L'opinion est cet état de l'intelligence dans lequel elle adhère à son objet, mais non sans une certaine crainte de se tromper*. Aujourd'hui tout est opinion, et j'entendais un jour, par exemple, un député, — un de ceux qu'on appelle en souriant *l'honorable* M. Chose, — se déclarer pieusement plein de respect pour les *opinions religieuses* de ses électeurs. Dans l'esprit de ce législateur, il n'y avait donc pas de différence appréciable entre une simple opinion qu'on pro-

fesse avec hésitation, et cette suprême certitude qui soutenait les martyrs dans les tourments et dans la mort.

On convient encore, il est vrai, que l'évidence éclate parfois à nos yeux, et qu'elle engendre nécessairement la certitude; mais par ce temps de sciences exactes, il semble que cette évidence ne se rencontre que dans le domaine des mathématiques. Et cependant la certitude mathématique n'est en rien différente de la certitude métaphysique, et ce n'est que par des motifs extra-scientifiques que l'on peut expliquer la faveur dont jouissent les sciences du nombre et de l'étendue et le dédain qu'on affecte à l'égard de la philosophie. De part et d'autre on ne se base que sur des propositions évidentes, que l'on peut quelquefois nier des lèvres, mais qu'on ne nie jamais intérieurement.

Et en dehors de la métaphysique, n'avons-nous pas une entière certitude de certaines lois de la nature que nous observons tous les jours, ou de certains faits qui nous sont attestés par nos semblables? Sans doute il y a différents degrés de certitude, en ce sens que le témoignage des hommes ou celui de nos sens ne produit pas en nous cette parfaite adhésion de l'intelligence à son objet, ce délicieux repos dans la vérité acquise, qui sont le propre de la certitude métaphysique, et qui font la joie et la récompense du savant proprement dit, du philosophe. Mais, si nous envisageons la certitude par son côté négatif, en tant qu'elle représente simplement l'exclusion du doute, il n'y a aucune différence de degré entre une certitude et une autre certitude, et nous sommes tout aussi assurés de l'existence de César que nous le sommes de la vérité d'un théorème géométrique. Nous pouvons donc marcher avec une certaine confiance à la recherche du vrai dans les divers ordres de connaissances. Le soleil de la vérité peut être voilé par les nuages, comme son homonyme du ciel que je voudrais tant voir briller aujourd'hui : mais, plus heureux que celui-ci, il ne subit jamais d'éclipse totale, et sa lumière éclaire sans éblouir.

X.

Je renonce bien volontiers à vous entretenir des positivistes ; aussi bien les gens à *opinions* sur qui vous attirez mon attention sont encore plus dangereux, en raison de leur nombre. « C'est mon opinion... c'est une affaire d'opinion... les opinions sont libres, » telles sont les phrases qu'on est chaque jour condamné à entendre. Et

cela se dit à propos des doctrines les plus fondamentales, des vérités les plus essentielles ; et il semble qu'on soit tenu à un certain respect pour des « opinions » qui sont des hérésies contre le bon sens et des blasphèmes contre l'évidence.

Je n'en fais nul mystère, contre cet oubli fatal de toute énergie dans la pensée, de toute logique dans le raisonnement, c'est à la foi surnaturelle que j'aime surtout à demander un abri. Vous me parlez de « cette parfaite adhésion de l'intelligence à son objet, » de « ce délicieux repos dans la vérité acquise, qui sont le propre de la certitude métaphysique. » Ce repos est doux, j'en conviens; mais peut-il entrer en comparaison avec la paix profonde qui est le privilège du croyant? Dans la foi, l'adhésion de l'intelligence à chacun des dogmes révélés n'est pas immédiate comme dans la certitude engendrée par une démonstration mathématique : mais cet inconvénient n'est-il pas amplement compensé par l'adhésion parfaite, la plus parfaite de toutes, que nous donnons à la véracité divine?

Le député dont vous me parlez, et qui appartenait sans doute au centre gauche, n'avait probablement jamais goûté les joies intimes de la certitude surnaturelle; et c'est peut-être à la modération bien connue de ses « opinions » religieuses qu'il devait son siège au parlement... Mais je ne veux pas parler politique. Lorsque je considère la marche des choses, et que je vois par qui est mené le fameux « char de l'État » de M. Prudhomme, j'éprouve de violentes tentations de me faire anachorète, et, comme vous me l'avez dit une fois avec raison, il vaut mieux lutter.

Pour rentrer sur le terrain philosophique, la conclusion à tirer de nos observations, c'est qu'il existe une différence essentielle entre la certitude et la probabilité. On ne saurait admettre par conséquent cette conception assez en vogue d'après laquelle, la certitude étant un entier, toute probabilité en est une fraction plus ou moins considérable. Des probabilités ajoutées en grand nombre formeront une probabilité très forte, qui pourra remplacer la certitude dans la conduite ordinaire de la vie, mais qui ne sera jamais pour le philosophe la certitude elle-même.

Mais parlons, si vous le voulez bien, de l'ennemi que nous avons à combattre. De tout temps les hommes qui ont eu la noble ambition d'éclairer leurs semblables et de les faire réfléchir se sont heurtés à la paresse intellectuelle et à l'entraînement vers les jouissances d'ordre inférieur. Ces obstacles à l'action de la saine philosophie

existent présentement tout autant que par le passé. Mais il est des difficultés spéciales qui se dressent aujourd'hui devant nous et qui appellent notre attention et notre étude.

Et d'abord, c'est d'un mouvement excellent en lui-même que provient pour nous un danger des plus terribles. Le progrès des sciences physiques et naturelles depuis un siècle est vraiment admirable; mais le pauvre esprit humain est si étroit, si exclusif, qu'il transforme en périls les secours même que Dieu lui envoie. Les esprits cultivés, en se tournant avec passion vers les études qui ont pour objet la matière, semblent avoir oublié tout ce qui s'élève au-dessus d'elle. Nos savants rappellent ces serfs du moyen âge attachés à la glèbe... Mais non, il n'y a jamais eu au moyen âge d'hommes véritablement esclaves de la matière, ou du moins cet état malheureux était le résultat de fautes individuelles : le serf avait la liberté du dimanche, les pompes du moustier, la parole évangélique; le serf croyait, espérait et aimait. Il était réservé à notre époque de voir toute une classe d'hommes, nombreuse et importante par le rang qu'elle occupe, faire systématiquement abstraction de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est lumineux, pour se plonger dans la contemplation exclusive du monde inférieur. — Et vous savez bien que je ne suis pas un adversaire des études physiques; je m'y intéresse beaucoup. Mais, je le confesse, j'aimerais mieux être condamné à ignorer les premiers éléments des sciences de la nature qu'à m'y appliquer au détriment de la pensée proprement dite.

Mais il est encore un autre motif de la mauvaise disposition des esprits à l'égard des études vraiment sérieuses et élevées, et ce motif tient à notre état social. L'État de nos jours est tellement absorbant que toute situation personnelle indépendante devient de plus en plus difficile à maintenir. Le jeune homme, au début de sa carrière, est presque toujours placé en face d'un terrible dilemme : être fonctionnaire, ou n'être rien. Pour être fonctionnaire, il faut passer des examens, être en état de répondre aux questions d'un programme élaboré dans les bureaux d'un ministère. A peine l'enfant est-il en âge d'étudier tant bien que mal, on le pousse dans le fatal engrenage d'où il doit sortir bachelier. Au point de vue physique, cette préparation hâtive et fiévreuse à l'examen nous donne des générations étiolées chez lesquelles le système nerveux prédomine d'une façon déplorable, tandis que le sang s'appauvrit et

que les muscles se relâchent. Au point de vue intellectuel, ce système produit naturellement l'horreur de la science sérieuse : le jeune homme, aiguillonné par la nécessité, se loge dans la mémoire un certain nombre de manuels ; puis, l'examen passé, on met en même temps de côté les manuels qui méritent ce sort, et la science qui ne le mérite pas. Quel est le rêve d'or que caresse l'imagination de ce jeune candidat aux écoles du gouvernement? Est-ce la gloire qui lui sourit? est-ce la vérité qui l'attire? Une seule chose fait battre son cœur : il salue de loin le moment fortuné où, délivré de tous les examens, il pourra se livrer en paix à l'oisiveté intellectuelle. C'est ce repos honteux qui remplace pour lui les chimériques espérances dont se berçait le jeune homme d'autrefois. Hélas! comment tirer du doute et de l'erreur, comment pousser vers la vérité un peuple dont l'idéal se résume en deux mots : Ne rien faire?

Y...

IV

... Il est bien vrai que le fonctionnarisme est une des plaies de notre pays. Rien n'est plus fatal au caractère d'une nation que ce système d'examens, d'avancement, de mandarins à boutons multicolores, système éminemment chinois, et dont l'Angleterre seule en Europe a su jusqu'ici se préserver. Mais que faire? Dans une société qui a perdu sa hiérarchie, et par suite son organisation, le mandarinat me paraît être une nécessité. Tolérons ce que nous ne pouvons empêcher, et, puisque nous sommes du petit nombre des Français qui ont conservé leur indépendance, profitons-en pour philosopher librement.

Dans l'enseignement officiel de ce qu'on est convenu d'appeler la *philosophie*, on donne une grande importance relative à l'analyse psychologique. On suit en cela les traces de l'école écossaise, pour laquelle Victor Cousin, le pontife universitaire, professait une grande admiration. La psychologie est assurément une belle science, et les travaux des philosophes écossais sont loin d'être sans mérite; je ne crois pas cependant qu'il faille commencer par une étude profonde du *moi* la recherche de la vérité. Il n'est pas un de nous qui n'ait, antérieurement à toute étude spéciale, des notions psychologiques suffisantes pour en arriver à la préface obligée de toute philosophie, à l'appréciation et à la critique de nos moyens de connaître; et

comme ce sont les sens qui, parmi ces moyens, nous frappent tout d'abord, c'est de la valeur de leurs indications que je voudrais m'occuper aujourd'hui.

Le bon sens nous dit que nos sensations correspondent à quelque chose de réel, que nous voyons de vraies couleurs, que nous entendons de vrais sons, que nous goûtons de vraies saveurs, que nous sentons de vraies odeurs et que nous éprouvons de vraies résistances. L'objection vulgaire tirée des hallucinations morbides est en dehors de la question : l'erreur, dans la folie accidentelle ou permanente, doit être mise au compte de l'imagination et non des sens ; or, nous n'avons jamais nié que l'imagination soit sujette à se tromper, et l'on ne saurait trop se défier de la « folle du logis ». Quant aux erreurs qu'on peut en apparence attribuer aux sens, elles ne proviennent que de l'imprudence avec laquelle nous nous en rapportons aux indications d'un seul d'entre eux, alors que le contrôle des autres serait nécessaire : c'est ainsi que nous portons souvent des jugements faux au sujet des distances ; nous éviterions ces erreurs, si nous nous souvenions que la vue ne peut servir en pareil cas qu'après avoir été à l'école du toucher, et que même alors les données qu'elle nous fournit ne doivent être acceptées qu'avec une extrême réserve. De même, à une certaine distance, nous prenons facilement pour une fleur naturelle une fleur artificielle bien faite ; mais c'est encore de notre faute : nous devrions suspendre notre jugement, et ne croire à la réalité de la fleur qu'après avoir constaté la structure organisée de ses tissus. En définitive, nos sens, à l'état de santé, ne nous donnent que de bonnes indications : c'est à la raison à en faire un bon usage ; et même l'état de maladie est accompagné de certains symptômes qui nous avertissent de nous tenir sur nos gardes : aussi un homme atteint de la jaunisse n'est pas sérieusement trompé par la teinte jaune qu'il voit répandue autour de lui.

Mais une autre question vient se greffer sur celle que je touche ici en passant. Il y a des couleurs, des sons, des saveurs, des odeurs, des résistances ; mais y a-t-il des corps ? En d'autres termes, est-ce quelque chose, ou est-ce le néant qui est coloré, bruyant, sapide, odorant, résistant ?

On rougit pour l'esprit humain en pensant que de pareilles questions ont été posées, et non seulement posées, mais résolues dans le sens de l'absurde. Et cependant, cette question de l'existence des corps, nous ne pouvons pas l'omettre, c'est une question actuelle.

Il est au delà du Rhin une grande nation que je respecte et qui paraît appelée à jouer à la fin de ce siècle un rôle prépondérant. Cette nation, tardivement arrachée à la barbarie, avait reçu, non sans résistance, le bienfait de la civilisation chrétienne. Mais bientôt le dissolvant du protestantisme vint ébranler les fortes croyances, et un autre dissolvant plus fatal encore, le philosophisme français du dix-huitième siècle, se chargea d'achever l'œuvre du premier. En Allemagne, l'incrédulité se dépouilla du caractère moqueur et léger que lui avait donné Voltaire, cet homme si peu Français par le cœur, mais si Français par l'esprit. Entre l'Elbe et le Rhin, l'impiété fut rêveuse, mélancolique, panthéistique. Elle s'attaqua plus profondément qu'en France aux lois essentielles de la pensée. Et la race tudesque, naturellement portée à l'abstraction, se lança à corps perdu dans la plus nuageuse des métaphysiques et dans des systèmes d'autant plus absurdes qu'ils sont plus logiques. Ces systèmes, vous les connaissez mieux que moi ; aussi je vous laisse la parole sur la question de l'*idéalisme transcendental.*

X...

Vous me croyez donc bien savant? Il y a peu de temps, vous refusiez de prendre au sérieux ma profession de foi d'ignorance au sujet du positivisme, et maintenant vous m'attribuez une profonde connaissance de la philosophie allemande et de l'idéalisme transcendental. Est-ce illusion de votre part? est-ce ironie? Et comment connaîtrais-je si bien la philosophie des Allemands, moi qui ne sais même pas leur langue? Vous n'ignorez pas que j'ai toujours été attiré vers les pays du soleil, et non vers ceux de la brume. Ma jeunesse s'est passée en grande partie en Italie et en Orient. Est-ce que la vue de la baie de Naples ou le panorama de Constantinople peuvent disposer un esprit français à comprendre les rêveries de Kant, de Fichte, de Hegel ou de Schopenhauer? Pour parvenir à ces profondeurs de doctrine, il faudrait passer bien des jours, ou plutôt bien des nuits, sur les montagnes du Harz, en compagnie des sorcières et des feux-follets ; et, oserai-je l'avouer ? je n'ai jamais rien compris à la Walpürgisnacht. Je crois qu'il serait aussi opportun de boire beaucoup de bière : or, je déclare que je préfère infiniment le vin de Bourgogne, ce qui n'est pas un signe de vocation pour la philosophie allemande.

Ne croyez pas que je nourrisse à l'égard des Allemands des sen-

timents de haine ou de rancune. Ils étaient parfaitement dans leur droit en nous battant. Mais notre défaite, qui aurait dû nous rendre sages, n'a servi qu'à nous faire tomber d'un excès dans un autre. Jadis nous nous croyions la première nation du monde sous tous les rapports, ce qui était évidemment exagéré; aujourd'hui, nous sommes pris d'admirations naïves et peu justifiées pour tout ce qui n'est pas français. De là un surcroît de vogue pour la philosophie allemande que certains hommes de lettres peu philosophes avaient déjà commencé à mettre à la mode parmi nous.

En réalité, il n'y a pas de philosophie allemande, pas plus qu'il n'y a de philosophie française ou de philosophie chinoise. La pensée n'a pas de patrie, et la logique est de toutes les latitudes. Ce qu'il y a malheureusement, c'est une folie allemande représentée par les hommes que j'ai énumérés et par d'autres encore, et cette folie, je proteste contre le dessein que l'on forme de la joindre à nos folies nationales. C'est bien assez d'avoir les principes de 89 et la souveraineté du peuple, sans faire l'acquisition de l'*idéalisme transcendental* et de la *philosophie de l'inconscient.*

Pour revenir à nos études, je crois que nous ferons bien de laisser de côté, pour le moment du moins, Kant et tous ses disciples, et de nous borner à bien établir cette vérité fondamentale : l'existence objective des corps. Sur ce terrain, nous rencontrons au premier rang de nos adversaires le vieux Berkeley, pour qui je me sens pris d'une sympathie relative, quand je le compare à nos voisins d'outre-Rhin. Qui eût dit à nos pères que Berkeley dût être distancé d'une longueur si considérable dans la voie de l'absurde !

La démonstration du reste n'exige pas de longs discours. Les représentations sensibles qui se forment dans notre esprit ne tiennent pas à la nature même de cet esprit; elles se présentent au contraire comme quelque chose de différent du *moi* et même de contraire au *moi.* Celui-ci en effet ne nous est connu que comme un être simple, tandis que les notions fournies par les sens sont diversifiées à l'infini. D'un côté, nature immuable; de l'autre, modifications perpétuellement changeantes : tel est le contraste que l'identité du *moi* et du *non-moi* ne pourra jamais expliquer. Il est bien évident d'ailleurs que la formation dans notre âme des représentations corporelles n'est pas volontaire; pour vouloir se donner un tel spectacle, il faudrait le connaître d'avance, et nous tomberions ainsi dans un cercle vicieux. Quelques faux mystiques ont cru échapper à la diffi-

culté en attribuant cette formatiou à l'action divine : d'où il suivrait que nous sommes tous victimes d'une hallucination, d'un cauchemar envoyé par Dieu même. Je ne sais s'il est possible de blasphémer plus impudemment la véracité et la bonté de Dieu. Cette même considération des perfections divines ne nous permet pas davantage d'attribuer les images sensibles à je ne sais quelle sorte de lutins malfaisants auxquels nous serions livrés sans défense. Il ne reste donc qu'une solution possible du problème, celle du bon sens, celle du genre humain tout entier, sans en excepter les habitants des bords de la Sprée : les représentations corporelles nous viennent des corps : donc les corps existent.

Y...

Jude DE KERNAERET.

CHRONIQUE PARISIENNE

Anecdotes sur Cham. — Comment le baron Taylor passa le fleuve du Minho. — Comment il fonda la société des gens de lettres. — Charles Nodier et le journal la *Sylphide*. — La décoration des comédiens.

Trap! trap! les morts vont vite, s'écrie Bürger dans la ballade de *Lénore*.

Le fait est qu'il y a des saisons où une main invisible secoue l'arbre de l'humanité et en détache les fruits mûrs. Que de vides, depuis un mois, dans la feuillée parisienne : Cham, le baron Taylor, Viollet-Leduc, Hippolyte Hostein, le ténor Roger!

De ces diverses individualités, la plus populaire, je crois, était celle du caricaturiste qui, pendant près de quarante ans, a fait rire la France au moment où la France avait envie de pleurer.

Les satiriques, en général, se créent des légions d'adversaires ; Cham ne laisse pas un ennemi.

Imaginez un grand corps maigre, planté sur deux jambes en échalas; une énorme paire de moustaches retombantes; des cheveux blond-gris; une tournure de gentleman avec des allures d'artiste exotique; des bras occupés à servir de coussin à un petit toutou : voilà Cham.

Il était fils du comte de Noë et d'une mère anglaise. Il mettait une verve méridionale au service du crayon d'Hogarth.

Qui ne s'est amusé de ces types grotesques que l'habile dessinateur reproduisait toujours? Le bourgeois, le Joseph Prudhomme, avec son front chauve, ses lunettes d'or, son ventre en avant et son gigantesque faux-col; le scélérat, coiffé d'une casquette sale, mal peigné, la barbe hirsute; le soldat, si déluré et si narquois, criblant de plaisanteries l'Autrichien de Solférino ou le Russe de Sébastopol.

Cham était chauvin.

Oh! mais chauvin à rendre des points à un grognard de la vieille armée.

Ce qu'il a dessiné de zouaves alertes, d'artilleurs goguenards, de tourlourous divertissants!... Les étrangers qui regardaient les troupiers de Cham ne pouvaient s'empêcher d'aimer le soldat français.

Et quel vif sentiment de l'actualité avait l'artiste charmant dont nous esquissons la physionomie!

Chaque semaine, il fournissait soixante, cent caricatures différentes aux journaux auxquels il collaborait. Quoique réactionnaire, il travaillait au *Charivari*, où ses improvisations juraient un peu avec la prose des rédacteurs habituels.

On lui supprimait un dessin, il en envoyait dix à la place, tant sa facilité à *trouver des sujets* était merveilleuse.

Cependant, il aurait bien voulu faire le succès d'une feuille représentant exactement les opinions qu'il professait. Ce bonheur faillit lui arriver. Au lendemain de la Commune, le parti conservateur essaya de fonder un journal quotidien à images; Cham avait promis de donner tous les jours une caricature inédite. La réussite de l'entreprise reposait sur lui.

Il était plein d'ardeur; il formait les plus beaux plans de campagne qu'on pût imaginer. Guerre à celui-ci, haro sur celui-là; démolition de telle et telle doctrines; nettoyage complet du radicalisme, du socialisme, de l'athéisme; il n'en resterait plus une miette.

— Quelle recrue! pensaient les fondateurs du journal.

Un beau matin, Cham arrive, l'air consterné :

— Qu'y a-t-il?

— Un malheur, mes amis.

— Mais quoi encore?

— Figurez-vous qu'en m'engageant dans votre rédaction, je n'avais oublié qu'une chose, — une chose importante, hélas! Hier soir, je fouillais dans mes papiers. Un chiffon me tombe sous la main; je lis. C'était un traité signé par moi en 1850 (!) et encore valable, mille millions de carabines! Je suis lié par les pieds et par le cou, avec X..., avec Y... Un dédit? sans doute, je puis payer le dédit; mais, à mon avis, ces sortes d'échappatoires ne servent qu'aux malhonnêtes gens. Je n'avais qu'une parole et je l'ai donnée. Voilà la situation.

Elle était douloureuse, cette situation-là, pour les futurs propriétaires de la feuille à images. Le journal mourut donc avant de

naître. Cham avait poussé assez loin, comme on voit, l'oubli de ses engagements personnels; avec tout autre que lui, on aurait pu croire à une mystification. Mais il ne plaisantait jamais à propos d'affaires sérieuses.

Par exemple, il prenait sa revanche dans le cours de la vie ordinaire.

Il commettait froidement des plaisanteries extravagantes; il racontait sans sourciller des bouffonneries à faire éclater la rate. Son sérieux ne l'abandonnait point; les muscles de son visage étaient habitués à ne pas bouger.

Dans son jardin des Batignolles, il élevait une bande de canards. Quand le soleil brillait, il s'amusait à suivre les infortunés volatiles qui s'enfuyaient en jetant aux échos des *coins coins* désespérés. Cham murmurait avec un accent paternel :

— Allons, allons! beau temps pour les petits pois !

Naturellement, sur cette menace, les canards s'enfuyaient encore plus vite.

Il avait une conversation imagée; souvent, il fallait quelques secondes avant de comprendre les métaphores qu'il employait; elles étaient aussi raffinées qu'un madrigal de l'abbé Cotin.

Un jour qu'il venait de changer d'appartement, il disait à son ami L..., le vaudevilliste :

— Ma salle à manger est si basse de plafond que je n'ose plus y laisser entrer des soles frites.

Faisant ainsi allusion à la platitude de la sole qui est, en effet, le moins bombé des poissons.

Les réparties de Cham circulaient dans ce Paris, sans cesse avide de mots spirituels et renversant quelquefois des gouvernements par un mot. Le caricaturiste, lui, n'empruntait à personne. Vainement on s'efforçait de lui souffler une idée de croquis, un projet de charge :

— Merci, répondait-il invariablement; cette idée est excellente, mais si je l'acceptais, on dirait que je ne suis plus assez riche pour vivre sur mon propre fonds.

On se rappelle les disputes de M. Thiers et de Proudhon sur la propriété. Malgré sa diplomatie marseillaise, M. Thiers, qui alors représentait le parti de l'ordre, avait besoin de renforts contre le sophiste franc-comtois. De graves dialecticiens venaient au secours du petit homme embourbé; ils ne servaient qu'à l'embarrasser

davantage. M. Thiers, ce narrateur de tant de batailles, sentait que ce qui lui manquait le plus dans la lutte engagée, c'était la cavalerie légère. Il n'avait que faire des hoplites; il lui fallait les numides, montés sur de rapides chevaux.

Cham s'engagea volontairement dans le bataillon des défenseurs de la religion et de la famille :

— Voilà le houzard demandé! s'écria M. Thiers avec ce filet de voix aigre que l'empereur Napoléon III imitait si bien.

En effet, dans les combats contre la démagogie, Cham fit merveille.

Il s'associa avec Lireux pour crayonner et décrire l'*Assemblée comique* de cette époque. L'ouvrage eut un retentissement considérable.

Pendant qu'il s'escrimait ainsi d'estoc et de taille, le caricaturiste se trouva, un jour, dans une maison amie où Proudhon venait également quelquefois :

— Voulez-vous que je vous présente l'un à l'autre? dit le maître de la maison.

— Non, répondit Cham; si je serrais la main de mon adversaire, j'aurais fait la paix avec lui et je ne pourrais plus l'attaquer.

Ce trait suffirait à dépeindre l'honnêteté d'une âme.

Cham est mort en chrétien.

Il a reçu les derniers sacrements, que lui a administrés l'abbé Roussel. Quand le *Figaro* ouvrit une souscription au bénéfice des orphelins d'Auteuil, Cham ne se contenta pas d'apporter son offrande; il écrivit, m'a-t-on dit, une lettre à peu près conçue en ces termes :

« Monsieur l'abbé,

« Vos chers petits enfants ne me refuseront pas comme professeur « de dessin. Je m'engage à leur donner des leçons... gratuitement, « bien entendu.

« Recevez, monsieur l'abbé, etc., etc... »

On juge si l'offre fut acceptée.

Sur la tombe de Cham, au lieu de l'inscription célèbre : *Transiit benefaciendo*, il faudrait écrire : Il fit le bien en riant.

Le baron Taylor ne s'est pas recommandé tout à fait de la même manière à l'attention de la postérité. Cependant, je reconnais que le fondateur de tant de Sociétés prospères mérite les honneurs de la Chronique.

Il a accompli bien des choses étonnantes, j'en conviens; mais pas

une plus prodigieuse que celle-ci : il a presque réconcilié certains hommes avec le mot PHILANTHROPE.

Oh ! la philanthropie !... Ce nom a toujours sonné faux à mon oreille. Il me semblait que c'était la machine de guerre inventée par les libres penseurs, en opposition à la charité chrétienne. Ami de l'humanité ! ce titre me paraissait si vague, si creux, si redondant, si niais ! Ami de l'humanité, c'est à dire ami de tout le monde ! La vulgarisation de la tendresse, la banalité du bienfait !

En somme, mon opinion reposait sur un fondement sérieux. On n'a jamais appelé philanthrope un saint Vincent-de-Paul ; on s'est contenté de l'appeler saint. Ce titre dit tout.

Parmentier, qui répandit l'usage de la pomme de terre ; Franklin, qui inventa un préservatif contre la foudre ; Jacquard, auquel on doit la mécanique à tisser, furent des philanthropes.

J'aime encore mieux la philanthropie de saint Louis ou celle de saint Charles Borromée.

Mais revenons à des considérations moins élevées : *paulò minora canamus.*

Le baron Taylor avait vu le jour à Bruxelles, vers la fin du siècle dernier ; destiné à l'Ecole polytechnique, il s'était mis, au lieu d'étudier l'algèbre, à copier les ruines des vieux châteaux ; il s'était occupé tout à la fois de peinture, d'archéologie, d'art militaire et d'art dramatique.

Que de choses pour un homme seul !

On l'avait admiré sous l'uniforme des gardes du corps et applaudi comme auteur du *Pirate* (mis en musique par Bellini), du *Délateur*, d'*Ismayl* et du *Chevalier d'Assas.*

En 1823, le jeune Taylor part pour la guerre d'Espagne, en qualité d'aide de camp du comte d'Orsay.

Le général Bordesoulle, qui assiégeait Cadix, avait besoin d'un officier intrépide pour porter des dépêches à l'ambassadeur de France à Lisbonne et au général Bourg, commandant de l'expédition française en Corogne. Il fallait traverser le Portugal et la Galice, occupés par les troupes ennemies. Taylor fut désigné pour faire le voyage.

Pendant trois jours, le brillant officier réussit à tourner les obstacles ; le soir du quatrième jour, il était arrêté sur la rive du Minho ; le bord opposé du fleuve se trouvait solidement occupé par les soldats espagnols du général Plasencia. Impossible de traverser la rivière.

Taylor, maugréant contre la mauvaise fortune, regardait couler l'eau, d'un air mélancolique. Survient un paysan portugais, la veste sur l'épaule, un bâton noueux à la main :

— Dieu vous garde, seigneur cavalier !

— Bonjour, l'ami.

— Votre Excellence cherche peut-être à gagner l'autre côté du fleuve ?

— Hé, hé ! tu as l'esprit perspicace, sais-tu ?

— Dame ! je vous vois, depuis un grand moment, frapper du pied contre le sol, consulter votre montre, lever le nez en l'air, comme quelqu'un qui s'inquiète d'où vient le vent ; ce sont là des signes d'impatience. Tenez, je vais vous dire ; vous ne pouvez pas tenir en place dès que quelque chose vous contrarie ; donc, vous êtes Français.

— Impertinent !

— Non, non ; ce n'est pas une insolence. J'aime les gens de votre nation, moi. D'abord, je suis allé à Paris.

— En quelle année ?

— Du temps de l'Empereur. Vous rappelez-vous le régiment de cavalerie portugaise qui bivaquait sur le boulevard du Temple ?

— En 1811 ?

Précisément. Eh bien, je servais dans ce régiment, qui était fameux, allez ! Nous avons combattu côte à côte avec vos soldats ; jugez un peu si j'ai envie de vous trahir, mon capitaine, bien que vous me regardiez d'un œil méfiant.

— Tu t'engages à me faire traverser le fleuve ?

— Oui.

— A quelle heure ?

— A minuit précis. Ma barque vous attendra.

— Mais il y a des vedettes, de l'autre bord ?

— Seigneur Jésus ! c'en est plein... de vedettes ! Nous les éviterons. Vous trouverez là-bas, en débarquant, deux chevaux de poste et un guide, qui vous conduiront à Saint-Jacques de Compostelle. Tâchez de ne pas tomber dans une embuscade. Je vous souhaite toute la chance que l'on peut souhaiter à un bon chrétien comme vous.

L'officier se sentit ému par ces paroles. Tendant la main au paysan :

— Tiens, lui dit-il, touche là. Je te prenais pour un espion ; décidément, tu es un brave homme.

— Certes, répliqua l'ancien cavalier du boulevard du Temple, je suis incapable de vous tromper.

A minuit, en effet, une barque transporta le voyageur sur la rive droite du Minho. Taylor poursuivit son chemin au milieu du sifflement des balles ; aucun projectile ne l'atteignit et l'envoyé du général Bordesoulle parvint sain et sauf à Lisbonne, où il remit les papiers dont il était chargé au comte Hyde de Neuville, notre ambassadeur.

Le résultat de cette mission périlleuse fut la reddition presque immédiate de la ville de Cadix.

La fin de la guerre d'Espagne marque une période nouvelle dans la longue vie du baron Taylor. Aussitôt après les derniers coups de feu, il dépose l'épée ; il reprend la plume et se consacre à la publication d'un immense ouvrage : la *France pittoresque,* pour lequel, dans les commencements, il sollicita la collaboration de Charles Nodier.

Cette association de deux intelligences donna naissance à des calomnies dont un journal de l'époque, la *Sylphide*, se fit l'écho. On prétendit que le baron Taylor se parait des plumes du paon ; on affirma qu'il ne savait pas dessiner et qu'il était tout aussi incapable d'écrire.

Charles Nodier fut obligé de démentir ces insinuations odieuses. Voici la lettre qu'il adressa au directeur de la *Sylphide;* elle vaut la peine d'être citée comme un modèle de style et de bonne tenue littéraire :

« Monsieur,

« Je lis avec le plus grand étonnement le paragraphe de votre article intitulé *les Collectionneurs*, où je suis nommé en passant : « M. Taylor, dites-vous, a signé des livres dont Charles Nodier a écrit le texte. » Les personnes qui vous ont fourni un pareil renseignement ont étrangement abusé de votre confiance. J'ai travaillé avec M. Taylor à la rédaction des *Voyages pittoresques*, que nous avons signés en commun, et j'ai même fourni la plus grande part des deux premiers volumes, mais non toutefois la meilleure ; car les chapitres de M. Taylor, relatifs aux arts, ont obtenu et doivent obtenir beaucoup plus de succès que les miens. Depuis, M. Taylor a rédigé et publié *seul* les dix ou douze volumes de cet immense ouvrage qui ont paru jusqu'ici ; et si l'on m'y attribue encore quelque participation, c'est que M. Taylor a eu la politesse de conserver sur ses frontispices le nom de ses anciens collaborateurs.

« J'ai eu l'occasion de protester souvent, je proteste encore ici de la manière la plus formelle et sur l'honneur, auquel je n'ai jamais manqué, *que je n'y suis pas pour une ligne.*

« Mon âge, mes souffrances continuelles, l'exigence de mes travaux d'obligation ne me permettent pas, depuis longues années, les études, les soins et l'entière assiduité au travail que supposent des travaux d'une telle étendue. J'ose donc compter, monsieur, sur l'esprit de sincérité et de justice qui caractérise tout littérateur digne de ce nom, pour espérer que vous voudrez bien réparer l'erreur dans laquelle vous êtes tombé, et me laver de l'odieux soupçon d'accepter sans réclamation l'honneur d'un succès qui ne m'est pas dû.

« Je suis, etc. « CHARLES NODIER. »

« Paris, 23 mai 1843.

O candeur de l'âge d'or, qu'es-tu devenue ! Nous avons perdu l'usage de ces discours honnêtes, de ces atténuations polies, de ces rectifications courtoises. Vraiment, si Charles Nodier ressuscitait, il bondirait d'indignation à la lecture de tant de feuilles immondes qui pervertissent le peuple en lui parlant le langage du *Père Duchêne* et de *l'Assommoir.*

Le baron Taylor lui-même, comme son ami Nodier, haïssait les façons brutales qui s'étaient introduites dans nos mœurs. Il avait conservé les manières polies de l'ancien régime ; avec ses vêtements un peu démodés, son menton rasé de frais, il ressemblait à un marquis exilé parmi notre société démocratique.

Comment l'idée lui est-elle venue de faire des associations de gens de lettres et des réunions d'artistes dramatiques ?

Nous allons le raconter.

Un malheureux poète, un imitateur de Gilbert et de Malfilâtre, mourait de faim ; pour que cet infortuné fût secouru, le baron Taylor alla frapper à la porte du ministère de l'instruction publique.

Le ministre se montra on ne peut plus gracieux.

Seulement, sa réponse se trouva soumise aux innombrables formalités administratives que l'on connaît. Six mois après la requête du baron, celui-ci reçut une lettre ainsi formulée :

« Je me suis *empressé*, cher monsieur, de faire droit à votre demande ; votre protégé recevra 300 francs à titre éventuel. »

Le baron Taylor répliqua :

« Monsieur le ministre,

« Je me suis *empressé*, à mon tour, de transmettre à mon protégé votre bienveillante missive ; malheureusement, il était mort. L'argent que Votre Excellence a daigné me transmettre ne servira même pas à payer les frais de l'enterrement... »

Ce triste incident suggéra au baron Taylor la pensée de créer, pour les artistes pauvres, des sociétés de secours mutuels.

Les cinq associations fondées par lui sont, ainsi que je l'ai dit plus haut, aussi florissantes et aussi rentées que possible. Elles possèdent des revenus sérieux. Je me demande, néanmoins, si la fondation de la Société des artistes dramatiques n'a pas contribué un peu à l'exagération du rôle que les comédiens s'attribuent dans notre état de choses actuel.

Jusqu'à l'avènement du baron Taylor, les comédiens ne débordaient pas au delà de la rampe; ils songeaient à bien jouer Crispin ou Mascarille, mais ils ne s'affublaient pas du titre de trésorier, de secrétaire, de président, de vice-président, etc., etc.

Le baron Taylor leur a dit :

— Mais vous êtes des hommes comme les autres! Pourquoi n'auriez-vous pas l'ambition de ressembler à de parfaits notaires? Pourquoi ne vous donneriez-vous pas des charges honorifiques? Soyez conseillers rapporteurs, maîtres des requêtes, commissaires de bal masqué, tout et le reste.

Une fois que les comédiens se sont vus traités ainsi, ils ont pris la devise du surintendant Fouquet : Où ne monterons-nous pas?

Et ils ont voulu monter.

Ils se sont aperçus que non seulement ils étaient citoyens électeurs, mais que, par-dessus le marché, ils pouvaient jouir, dans leur quartier, d'une grande influence personnelle. Avides de considération, altérés de la soif du commandement, ils ont accepté des fonctions municipales; après avoir marié Arthur et Caroline au théâtre, ils les ont unis dans la réalité.

Le gouvernement ayant changé de nom et de principe, l'avenir leur est apparu sous les couleurs les plus riantes. Scapin n'a plus enveloppé Géronte dans un sac; il est devenu une Egérie que Numa Pompilius ne dédaigne pas de consulter.

Les comédiens d'à présent sont plus heureux que les rois constitutionnels : ils règnent et ils gouvernent en même temps.

Aussi réclament-ils la croix d'honneur, qu'on leur avait refusée jusqu'à ce jour.

Je crois bien qu'on la leur accordera.

Ils avaient tous les biens de la terre : la fortune, la popularité, que sais-je? il leur manquait le ruban rouge dans l'exercice de leurs fonctions, — car ils pouvaient le porter dès qu'ils étaient retirés du théâtre; — c'était le ruban de Damoclès qui les empêchait de dormir. Maintenant, quand ils auront joué Pourceaugnac, traqué par des apothicaires, *Piglia lo sù*, *signor Monsu* ou *le Bourgeois gentilhomme*, sacré mamamouchi par de faux Turcs, *sé ti sabir*, *ti respondir*, ils mettront sur leur poitrine l'étoile des braves, la décoration du vieux soldat qui a perdu un bras à Gravelotte, au service de la patrie.

Franchement, le rapprochement ne vous paraît-il pas monstrueux?

En attendant le décret qui doit assimiler les services de l'acteur aux services que rendent les marins de la flotte ou les soldats de l'armée, nos comédiens fleurissent leur boutonnière de toutes les décorations étrangères qu'ils peuvent raccrocher de-ci de-là.

Un jeune premier se pavanait, l'autre soir, à une table du café Riche; il étalait à tous les regards une rosette multicolore, vulgairement nommée par les Parisiens *chou-fleur*, ou encore : *jardinière*. S'adressant à S., qui déjeunait :

— Pourquoi n'êtes-vous pas décoré, mon cher? demanda le jeune premier.

— Parce que je ne l'ai pas mérité, sans doute.

— Allons donc! rien de plus facile que d'avoir une rosette comme celle-ci.

— Merci bien, dit S., c'est très joli, mais je ne mets cela qu'autour d'une côtelette.

Daniel Bernard.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

Les folles spéculations engagées sur un certain nombre de valeurs ont déjà créé de sérieuses difficultés à notre marché. Et la crise qui commence promet de nombreuses péripéties.

Dans la dernière liquidation, certains titres de création récente ont eu à supporter des reports écrasants et ont éprouvé des oscillations d'une telle violence qu'on a pu craindre un moment un ébranlement général.

La spéculation attend en vain les capitaux de placement; elle s'impatiente, elle a des crises ; et le jour où elle se verra irrévocablement abandonnée, elle subira un désastre complet. Ce jour-là, certaines actions de banque, émises avec des primes insensées et qui se présentent avec de faux airs de prospérité, tomberont à rien.

Nous nous expliquons les cours actuels de nos Rentes et de nos grandes valeurs de placement; ce que nous n'admettons pas, c'est la prime colossale que l'on accorde à des valeurs nées d'hier, qui ne sont point classées dans les portefeuilles et dont les destinées sont incertaines. Les financiers du jour se réveillent chaque matin avec l'idée de fonder une société nouvelle, et, pour s'être donné la peine de lui trouver, à cette société, une dénomination ronflante et un patronage connu, ils font traite pour des millions sur l'Epargne publique en lui glissant à 300, 400 ou 500 francs, des titres sur lesquels ils déclarent n'avoir en réalité versé que 125 francs.

Les premiers essais de ce genre ayant obtenu du succès, de nombreux imitateurs sont survenus. Aussi, il n'y a plus un seul guichet, si modeste qu'il soit, derrière lequel on ne rêve d'émettre des titres avec une prime de 100 0[0.

Les capitaux, sollicités de tous côtés à la fois, sont ahuris. Et, comme les nouvelles affaires deviennent chaque jour plus nombreuses et plus pressantes, on ne sait comment l'Epargne publique

pourra résister. Ce sera donc œuvre méritoire de la mettre en garde et de lui signaler les périls.

Malgré tout, la situation financière reste bonne. Elle serait même excellente, sans la maladie engendrée par la spéculation et que nous venons de signaler. En effet, la situation financière ne peut pas changer du jour au lendemain, parce que des agioteurs auront tenté quelques-uns de leurs coups. Ce ne sont pas les folies de la spéculation qui empêcheront les impôts de rentrer et d'accuser des plus-values croissantes. La débâcle prévue des affaires nées hâtivement ne portera aucune atteinte à la solidité de nos Rentes, de nos chemins de fer et des grands établissements d'intérêt public, comme la Banque de France, ou d'entreprises dont la marche est assurée. Donc, en redoublant de prudence, en ne recherchant que des placements sûrs, on peut rester hors de tout danger.

*
* *

La souscription aux obligations nouvelles, 3 0[0 avec lots, du Crédit foncier, a eu le succès qu'on lui avait prédit. L'engouement du gros public pour l'appât de la loterie est malheureusement toujours le même. On ne connaît pas encore les résultats, mais les réductions seront nombreuses. Par exemple, les obligataires 5 0[0, appelés à la conversion, ne sont point tous venus. Au contraire, bon nombre refusent d'échanger des titres rapportant 25 francs contre d'autres titres rapportant 15 francs seulement, c'est-à-dire de perdre DEUX CINQUIÈMES DE LEUR REVENU.

La conversion a même soulevé des plaintes et des polémiques. Le *Paris-Journal* et *la Lanterne*, feuilles d'opinions politiques contraires, sont cependant tombés d'accord pour la combattre. *La Lanterne* a été jusqu'à prétendre que les porteurs d'obligations 5 0[0 peuvent refuser le remboursement et intenter un procès au Crédit foncier.

Le *Paris-Journal* a reçu des plaintes écrites sur un ton que le sentiment de l'intérêt personnel gravement lésé explique et excuse, mais qu'on ne saurait publier.

*
* *

Si intéressants que soient les porteurs d'obligations 5 0[0, nous sommes obligés de reconnaître que leur sort est fixé : ils peuvent refuser les obligations nouvelles, qui ne rapportent que 3 0[0, mais

ils ne sauraient échapper au remboursement. En effet, un débiteur, quel qu'il soit, conserve toujours la faculté de rembourser son créancier quand bon lui semble, et c'est au point que, même dans le cas où il aurait stipulé un délai pendant lequel il se serait interdit de rembourser, il pourrait encore enfreindre cette clause sans s'exposer à des réclamations, nul ne pouvant formuler valablement des stipulations en contradiction avec les règles du droit et les prescriptions de la loi.

Ce cas n'est pas celui du Crédit foncier. Le Crédit foncier usera d'un droit incontestable le jour où il remboursera ses obligations 5 0[0.

En remboursant, le Crédit foncier laissera toute liberté aux détenteurs d'obligations 5 0[0, comme l'Etat laissera toute liberté aux porteurs de rente 5 0[0, le jour où la conversion de ce fonds sera décidée.

Il est donc inutile de se créer des illusions et encore moins de résister.

*
* *

A tous les porteurs d'obligations foncières 5 0[0 et même 4 0[0, qui sont menacées, elles aussi, d'une prochaine conversion, ainsi qu'à tous ceux qui recherchent un placement solide et suffisamment rémunérateur, nous disions récemment au sujet des obligations de la *Société générale de Librairie catholique :*

« Si la sécurité seule est recherchée par vous, nous vous indiquons un placement plus avantageux, tout en étant aussi sûr, que celui des nouvelles obligations foncières. Et ce placement réside dans *les obligations de la Société générale de Librairie catholique*, lesquelles représentent deux magnifiques immeubles situés à Paris, rue des Saints-Pères, ainsi que des propriétés de premier ordre.

« *Les obligations de la Société générale de Librairie catholique* n'ont point de lots à vous offrir, c'est vrai, mais elles ont mieux que cela. Vous allez en juger par vous-mêmes : Au lieu de vous donner, comme les nouvelles obligations foncières, TROIS pour cent d'intérêt annuel seulement, c'est-à-dire 15 francs, dont il reste à diminuer l'impôt, *les obligations de la Société générale de Librairie catholique*, qui ont été émises à une époque où l'argent était encore assez cher, vous donneront, elles, CINQ pour cent, c'est-à-dire 25 francs de rente, et, ce qui est à considérer, cela net d'impôt. »

Nous ajoutions sous forme de conclusion :

« En résumé, si, d'un côté, les administrateurs du Crédit foncier, profitant de l'engouement du gros public pour les valeurs à lots, vont réaliser de grands bénéfices pour leur société en lui procurant de l'argent à bas prix, d'un autre côté, les gens sages et véritablement habiles peuvent faire une excellente affaire en s'éloignant de l'appât d'une loterie pour garder 5 0[0 d'intérêt, c'est-à-dire la rémunération normale et équitable à laquelle les capitaux les plus prudents ont encore droit.

« Dans le cas où l'on reconnaîtrait que nos avis sont pratiques et dictés par l'expérience, on peut s'adresser à M. V. Palmé, 25, rue de Grenelle. Ce dernier cédera des obligations de la Société ou les échangera contre les obligations du Crédit foncier appelées à la conversion ou au remboursement. »

Nous n'avons rien à dire de plus. Nos conseils sont dictés par la prudence et une longue expérience en matière de placements. Aux chances de loterie, que la morale réprouve, nous préférons un revenu équitable; nous ne dirons jamais : — Lâchez la proie pour l'ombre.

Albert Hans.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

1er *octobre*. — Réunion du conseil des ministres, sous la présidence de M. Waddington. On s'y occupe de divers incidents de politique extérieure et notamment de la visite du prince de Bismarck à M. Teisserenc de Bort, notre ambassadeur. Réorganisation, à la *mode républicaine*, des commissions hospitalières. Instructions adressées à cet effet aux préfets par M. le ministre de l'intérieur. L'expédition parlementaire continue ses pérégrinations en Algérie aux frais de l'État et des municipalités. — Vive agitation politique en Espagne, elle amène des arrestations chaque jour dans les principales villes de cette péninsule. — Le ministre de la guerre envoie des passe-ports aux généraux Hidalgo et Moreto pour qu'ils quittent le territoire espagnol. — Visite du prince Gortschakoff à l'empereur Guillaume à Baden-Baden. — Elections du premier degré pour le Landtag prussien dans toute l'Allemagne. — Arrivée à Kushi du général Roberts. — Réoccupation de Dakka par les forces anglaises. — Arrivée du nouveau nonce à Paris. — Les Russes infligent un échec considérable aux Turcomans Tekkes et les forcent à prendre la fuite après avoir perdu plusieurs milliers d'hommes.

2. — Rapport au Président de la République par le ministre de l'agriculture et du commerce, proposant la réorganisation du conseil supérieur et la nomination des nouveaux membres qui doivent le composer : décret fixant la composition dudit conseil et en nommant les membres. — Mgr l'évêque d'Angers ouvre par un discours remarquable la réunion des jurisconsultes catholiques. — Prise de possession par le feld-maréchal Manteuffel de ses fonctions de gouverneur de l'Alsace-Lorraine. — Une démonstration libérale et anti-ministérielle a lieu à Heywood, près Manchester. 10,000 à 15,000 personnes y prennent part. — Fermeture de toutes les écoles arméniennes de Kars par ordre du gouverneur russe. — Le conseil des ministres espagnols discute l'opportunité et les avantages d'une alliance austro-allemande sur l'avenir de l'Espagne.

3. — Réception officielle par M. Waddington de Mgr Czacki, nouveau nonce du Pape à Paris. Circulaire de M. Le Royer aux procureurs généraux contenant des instructions relatives à la direction des enquêtes en

matière d'accidents survenus à des enfants ou à des filles mineures employés dans l'industrie. Dépêche adressée par M. le comte de Blacas aux pèlerins réunis à Sainte-Anne d'Auray pour les remercier, au nom de M. le comte de Chambord, des vœux qu'ils ont formés pour lui le jour anniversaire de sa naissance. — M. Fournier, ambassadeur de France à Constantinople, est reçu en audience particulière par le sultan, auquel il communique les instructions de son gouvernement relativement à la question grecque. — Entrevue de MM. Cairoli et de Haymerlé, ambassadeur d'Autriche en Italie. — Entrée de la cavalerie anglaise à Zabidabad. — Arrivée à Paris du duc de Bailen, chargé d'aller à Vienne demander solennellement la main de l'archiduchesse Marie-Christine pour le roi Alphonse XII. — L'ex-impératrice Eugénie quitte Chislehurst pour se rendre à Abergedie. — Signature du traité d'amitié entre l'Espagne, le Pérou et la Bolivie. Lecture de ce traité est donnée aux Chambres du Pérou et de la Bolivie, qui l'accueillent avec enthousiasme.

4. — Décret, rendu sur la proposition de M. Tirard réorganisant et renouvelant le comité consultatif d'hygiène publique en France. Règlement provisoire arrêté par M. le ministre de la guerre pour le fonctionnement du service de la télégraphie optique en temps de paix. Décision du ministre de l'agriculture et du commerce prorogeant d'un an la limite d'âge d'admission à l'Ecole forestière. Pareille décision est prise par le ministre de la guerre pour les élèves de l'Ecole polytechnique. Arrivée à Paris du grand-duc Constantin. — M. Georges Cochery est nommé directeur du secrétariat général et du service central des Postes et des télégraphes. Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets pour les inviter à surveiller plus activement que par le passé les jeux de hasard tenus sur la voie publique. — Refus fait par les musulmans de Bulgarie de se laisser enrôler dans la milice bulgare. — Le consul général anglais au Caire offre au roi d'Abyssinie les bons offices de l'Angleterre pour l'arrangement des différends qui existent entre l'Egypte et l'Abyssinie. — Le camp anglais du Shutargardan (Afghanistan) est attaqué par des tribus indépendantes qui sont repoussées. — Arrivée du général Gough à Basawal et du général Hughes à Candahar. — Les armées alliées de Bolivie et du Pérou poursuivent leur marche en avant et forcent les Chiliens à évacuer Calama. Ces derniers font une incursion en Bolivie au delà du Conchas, où ils détruisent des munitions et des vivres. — Défaite des insurgés à Rio-Palmarita et à Molends (Havane).

5. — Les élections municipales des XVe et XVIe arrondissement de Paris n'aboutissent à aucun résultat. M. Jules Ferry se rend à Coulommiers pour présider l'inauguration du nouveau collège de cette ville et la distribution des prix qui a été ajournée à cette occasion. Le ministre y fait les frais d'un grand discours dans lequel il expose à *sa façon* quel est, dans la démocratie moderne, le rôle des collèges communaux. Ils

sont destinés à chercher les intelligences parmi les classes non encore arrivées au capital, à en opérer la sélection, à en former des collaborateurs actifs du progrès de la société. — De nombreuses arrestations sont opérées dans la Calabre. Les individus arrêtés appartiennent à l'Internationale. — Visite de M. Cairoli à Ismaïl Pacha. — Élections des députés dans toutes les provinces de Grèce.

6. — M. Louis Blanc prononce, à Toulon, un discours sur les prétendus empiètements du clergé. C'est le thème à la mode parmi les radicaux. Blanqui, lui-même, parle dans un banquet qui lui est offert au théâtre de Cuers (Var). Acceptation par le citoyen Alphonse Humbert, amnistié de la Commune, de la candidature qui lui est offerte au conseil municipal de Paris par un certain nombre d'électeurs radicaux, à la condition expresse de s'engager à combattre pour l'amnistie plénière. — Le général Chanzy, à son retour à Saint-Pétersbourg, est reçu en audience par le prince de Bismarck à son passage à Berlin. — Arrivée du général Roberts devant Caboul. — Une insurrection éclate à Bucaramuzua, province de Santander (Nouvelle-Grenade). Les insurgés occupent la ville et pillent les magasins.

7. — La *République française* prend fait et cause pour l'amnistie plénière. Cette volte-face du journal opportuniste jette l'alarme dans le cabinet. Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Waddington. M. le ministre de la guerre et M. Jules Ferry y rendent compte de leur voyage dans le Midi et l'Est de la France. M. Pascal Duprat, en son nom personnel, prononce à La Sauve un discours en faveur du prince Jérôme. — Les insurgés de Tonkin manifestent la résolution de se séparer du royaume d'Annam et de se placer sous le protectorat de la France. — Grandes précautions militaires prises par le gouvernement espagnol dans les provinces du Nord de l'Espagne pour prévenir ou réprimer toute tentative d'insurrection. — Ouverture à Vienne de la Chambre des seigneurs. L'empereur, dans son discours d'ouverture, constate les excellents rapports de l'Autriche avec toutes les puissances, l'amélioration de la situation matérielle du clergé, l'exécution du traité de Berlin dans ses points principaux. — Circulaire de Riaz-Pacha adressée aux mowdirs pour leur recommander de ne plus employer la bastonnade dans la perception des impôts et de ne plus forcer les fellahs à vendre les récoltes ou à emprunter à des taux usuraires pour payer les impôts.

8. — La questure de la Chambre des députés est saisie d'une protestation contre l'élection de M. Gasconi, comme député du Sénégal. — Décret promulguant la nouvelle convention signée récemment à Bruxelles entre le ministre des affaires étrangères belge et le chargé d'affaires de France, pour la protection réciproque des marques de fabrique. — Sur 433 élections qui viennent d'avoir lieu en Prusse, pour la Chambre

prussienne, 423 sont connus. — On a élu 111 conservateurs, 92 membres du centre, 94 libéraux nationaux, 5 autres libéraux, 35 progressistes, 19 Polonais, 4 particularistes, 1 démocrate et 15 candidats dont les opinions sont incertaines. — Le colonel anglais Baker s'empare des hauteurs qui environnent Caboul et en chasse les bandes de Ghilaais qui les occupaient.

9. — M. le comte de Chambord, par la voie des journaux royalistes, adresse l'expression de ses sentiments de reconnaissance à tous les royalistes fidèles et courageux qui lui ont envoyé de tous les points de la France d'innombrables et touchants témoignages d'attachement, de respect et de dévouement à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance (29 septembre). — M. Rollin Jæcquemys, ministre de l'intérieur en Belgique, rend visite à M. Jules Ferry, son coreligionnaire politique en France. — Démission officielle du comte Andrassy. Il est remplacé dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères et de président du ministère austro-hongrois par le baron de Haymerlé. — Prise du cuirassé péruvien Huascar par l'escadre chilienne. — Décret royal fixant au 3 novembre la date de la réouverture des Cortès en Espagne. — L'ouverture de la session du Landtag prussien est également fixée au 28 octobre. — Départ de Mandalay du résident anglais. — Entrevue de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne avec l'impératrice de Russie, à son passage à Oos (près de Bade).

10. — Mouvement administratif comprenant trois nominations de secrétaire général de préfecture; une nomination de sous-préfet et une nomination de conseiller de préfecture. — Réunion du conseil des ministres. M. le ministre de la marine fait part à ses collègues de ses impressions de voyage dans les ports militaires de l'Océan. M. le ministre des finances soumet au conseil son projet relatif à la répartition des secours à accorder aux communes pour l'entretien et la construction des chemins vicinaux. — Les comités socialistes de Paris envoient le mot d'ordre à tous les comités de France pour les inviter à n'exercer aucune pression sur les députés et sénateurs amis, afin d'obtenir le vote de l'article 7. — De nombreuses protestations de centres industriels contre la composition du conseil supérieur se produisent sur tous les points de la France. — Manifeste adressé dans tous les pays aux Irlandais par les principaux chefs de l'agitation irlandaise contre le fermage des terres et demandant assistance matérielle et morale pour amener le transfert de la propriété foncière en Irlande, moyennant des compensations raisonnables accordées aux propriétaires. — Départ pour Varzin du prince et de la princesse de Bismarck. — Le général anglais Gongh s'avance sur Barikab avec deux régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie et quatre canons. — Les Indiens attaquent un détachement des troupes du général Mérit et sont repoussés. — Approbation par le conseil des mi-

nistres espagnols du traité de commerce à conclure avec le Pérou et la Bolivie.

11. — Décret du président de la République approuvant la déclaration signée le 10 octobre par M. Waddington et par M. Adams, premier secrétaire de l'ambassade britannique à Paris, à l'effet de proroger les traités et conventions de commerce existants entre la France et l'Angleterre. — Arrivée à Port-Vendres d'un nouveau chargement d'amnistiés. — Ils sont accueillis à leur débarquement aux cris de : Vive la République ! et admirablement hébergés par la population et par le comité local de secours de Port-Vendres. Louis Blanc leur souhaite la bienvenue et les harangue ensuite du haut du balcon de l'hôtel où il est descendu. — L'agitation socialiste fait de nouveaux progrès en Belgique. — Les ouvriers de cinq charbonnages du bassin de Charleroi se mettent en grève et réclament une augmentation de salaire. — Réception par le général Manteuffel de Mgr l'évêque de Strasbourg et de son clergé. — Le nouveau gouverneur de l'Alsace-Lorraine leur promet sa protection et leur demande en revanche leur concours. — Le citoyen Humbert et le journal *la Marseillaise* sont cités à comparaître devant M. Ferey, juge d'instruction du tribunal de première instance de la Seine pour y répondre sur les faits à eux imputés.

12. — Le citoyen Humbert, ex-rédacteur du *Père Duchesne*, *forçat amnistié*, est nommé membre du conseil municipal de la ville de Paris à une majorité de 74 voix. Conférence de M. le comte de Mun dans la salle des Folies-Bergères, à Lyon, au milieu d'une assistance de 4,000 personnes. L'orateur y traite de la liberté des pères de famille. Des cris hostiles l'accueillent à la sortie et plusieurs arrestations sont opérées par les agents de police. M. Naquet fait une conférence sur son thème favori : le *divorce*, dans la salle Valette. Les membres de la Chambre de commerce de la ville de Lille envoient à M. le préfet du Nord leur démission motivée, à la suite de la réorganisation du conseil supérieur du commerce. En même temps le président de la même Chambre adresse au président de la République une lettre explicative. — Les Européens quittent Mandalay en toute hâte et la flottille anglaise emporte de cette ville tout ce qui appartient à la compagnie des Indes. — Le général Grant s'embarque pour l'Orégon. — Retour à Paris du comte de Beust, ambassadeur d'Autriche-Hongrie. — Le ministre des finances ottoman offre sa démission, qui n'est point acceptée par le Sultan.

13. — Rapport adressé au président de la République par le ministre des travaux publics et décret annexé supprimant la direction des mines et la direction du cabinet et du personnel et réunissant les services composant la direction des mines aux services de la division du personnel pour former une direction dite du personnel et des mines. — Décret nommant un premier vice-président, un deuxième vice-président et un

membre de la section du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. — Décret affectant le palais du Trocadéro et ses dépendances aux divers services du ministère de l'instruction publique et des beaux arts. Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Jules Grévy. Elle est consacrée presque entièrement à un échange de vues et d'observations sur la situation générale à l'intérieur et à l'extérieur. — Retour à Alger de la députation parlementaire. Prise de Caboul et entrée solennelle du général Roberts dans cette ville. Il est accompagné par l'émir. — Deux régiments anglais occupent Balahissar et les hauteurs voisines. — Envoi par le Consul russe à Salonique d'une note au gouverneur de Salonique exigeant une satisfaction immédiate pour la récente insulte faite à sa personne par la populace de la ville.

14. — A l'Élysée remise par M. Jules Grévy de la barrette cardinalice à Mgr Méglia, ancien nonce à Paris. A onze heures, à la Présidence, déjeuner officiel auquel sont invités le nouveau cardinal, le nouveau nonce, le personnel de la nonciature, l'ablégat et le garde-noble. — Le gouvernement allemand adresse au gouvernement austro-hongrois une invitation à entrer en négociation pour l'établissement des relations commerciales des deux empires sur une nouvelle base. — Dépêche circulaire adressée par M. de Haymerlé, nouveau ministre des affaires étrangères, aux représentants de l'Autriche à l'étranger, à l'occasion de son entrée en fonctions. Ce ministre fait ressortir le caractère pacifique de la politique austro-hongroise; il déclare qu'il suivra les principes adoptés par son prédécesseur et qu'il attachera une grande importance au maintien du traité de Berlin. — Le général Cialdini donne sa démission d'ambassadeur à Paris. La décision du général est motivée, dit-on, par la publication faite par le ministère italien, dans le *livre vert*, de l'entretien que l'ambassadeur italien a eu avec M. Waddington, au sujet de la question égyptienne, et où on lui a infligé un refus peu courtois.

CH. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la Vendée, d'après des documents nouveaux inédits, par M. l'abbé Deniau, curé de Voide (Maine-et-Loire), dédiée à Mgr Freppel, évêque d'Angers, t. Ier, chez Victor Palmé, éditeur, Paris. Prix : 6 francs le volume, et chez l'auteur à Voide.

L'étude historique que nous recommandons ici forme six volumes in-8° et renferme des documents curieux et inédits, destinés à jeter un jour nouveau sur la guerre de la Vendée et à dissiper bien des ténèbres amoncelées par l'ignorance, les préjugés, la mauvaise foi et la haine des partis antireligieux et antimonarchiques.

L'auteur en écrivant la *Guerre de la Vendée*, a eu surtout pour but de mettre en relief la foi religieuse des Vendéens, leur amour de la royauté, leur héroïque courage dans les combats, leur générosité envers les vaincus, leur soumission chrétienne dans les revers, en un mot, de retracer fidèlement cette guerre, si justement appelée, par un homme qui s'y connaissait, une *guerre de géants* et d'offrir, par ces récits, une lecture fortifiante aux hommes de ce temps.

Nous regardons comme un devoir, en commençant l'analyse de cet important ouvrage, de faire connaître tout d'abord le jugement qu'en porte Mgr Freppel, évêque d'Angers, dans une lettre adressée à M. l'abbé Deniau. Voici quelle est, sur l'*Histoire de la Vendée*, l'appréciation de l'éminent prélat :

« J'applaudis, écrit Mgr Freppel à l'auteur, à la pensée que vous avez eue d'écrire une histoire complète de la Vendée et des luttes héroïques dont cette contrée a été le théâtre. Les études spéciales que vous avez faites sur ce sujet, les renseignements nombreux et fidèles que vous avez recueillis depuis de longues années vous donnaient à cet égard une compétence hors ligne. Au moment où les derniers survivants de cette guerre de géants allaient disparaître, il importait de ne pas laisser s'ensevelir avec eux de précieux souvenirs. En consultant leur témoignage avec un soin scrupuleux, vous avez pu éclaircir plus d'un point et redresser plus d'une erreur. »

En défendant la foi de ses pères et l'autorité légitime contre la révolution, la Vendée a donné au monde entier un exemple à jamais mémorable. Le récit de pareils événements ne peut offrir qu'une lecture fortifiante aux hommes de la génération présente.

M. l'abbé Deniau était placé mieux que tout autre pour écrire l'*Histoire de*

la guerre de la Vendée. Il est né à Cholet, centre du pays soulevé; il habite, depuis près d'un demi siècle une paroisse autour de laquelle se sont passés plusieurs des événements mémorables qu'il rapporte et auxquels sa propre famille a pris une large part; il a su s'inspirer, dans ce milieu, des idées et de l'esprit des habitants, et il a entendu narrer pendant une partie de sa vie, aux survivants des héros vendéens leurs émouvantes aventures. Il a recueilli sur place les témoignages des contemporains et surtout ceux des témoins oculaires des faits qu'il raconte.

Aussi son travail est-il une sorte d'encyclopédie de tous les faits vendéens qu'il a extraits des ouvrages des historiens ou obtenus des témoignages oraux. Les ouvrages principaux qu'il a consultés sont : les *Mémoires* de Mmes de la Rochejacquelein, de Sapinaud, de Bonchamp, de Puisaye et de Vauban; les histoires de Beauchamp, de Bourniseaux, d'Eugène Veuillot, de Thiers, de Crétineau-Joly, de Claude Desprez, de Henri Chardon, de Berriat de Saint-Prix et les vies des saints personnages de l'Anjou, par Dom Chamard.

Les témoignages oraux qu'il cite lui viennent de vieux soldats vendéens ou de personnages honorables et dignes de foi qui avaient été contemporains de la guerre de Vendée

Aidé de tous ces documents multiples, l'auteur est arrivé à former un ensemble, au moyen duquel il a pu décrire largement certains faits et surtout un grand nombre de batailles, rectifier plusieurs erreurs assez graves, faire connaître exactement des particularités peu connues ou laissées en oubli.

Les souvenirs de sa famille lui ont été aussi d'une grande ressource. C'est là qu'il a puisé des notions complètes sur les mœurs et les usages des paysans de la Vendée; c'est là qu'il a connu tout l'enthousiasme, toute la joie que leur causaient leurs victoires et toute la désolation que produisaient sur eux leurs désastres. C'est là enfin qu'il a appris une foule d'anecdotes qui ont été ignorées de tous les historiens. Son histoire est donc écrite sur les notions les plus authentiques, les plus complètes, les plus exactes et les plus variées que l'on puisse désirer. C'est donc à bon droit qu'elle porte son titre : La *Guerre de la Vendée*, d'après des documents nouveaux inédits.

La Guerre de la Vendée se divise en six périodes correspondant à ses différentes époques. Elle comprend :

1° Une introduction sur les mœurs et coutumes vendéennes;

2° Les causes de la guerre;

3° Les premières batailles;

4° La grande guerre qui se subdivise en grandes batailles livrées dans le pays et en l'expédition d'outre Loire;

5° La guerre de Charette et de Stofflet;

6° La pacification et ses suites jusqu'aux événements de 1832.

Le premier volume renferme : 1° une introduction très curieuse sur les mœurs et coutumes des Vendéens. Nous ne connaissons pas d'étude plus complète et plus intéressante, et nous regrettons de ne pouvoir la donner *in extenso*. C'est un ensemble qu'il est impossible de fractionner.

2° Les causes de la guerre dont les principales furent : les innovations de 1789 à 1793, les vexations des patriotes, la constitution civile du clergé,

l'intrusion des prêtres assermentés, mais surtout l'expulsion des prêtres catholiques, la mort de Louis XVI et la célèbre levée de 300,000 hommes.

3° La prise d'armes des Vendéens et les premiers combats qui eurent lieu du 1er janvier 1793 au mois de mai de la même année.

Cette première vue d'ensemble suffit aujourd'hui pour donner une idée de l'importance de l'*Histoire de la Vendée*. Nous y reviendrons bientôt.

La Bretagne à l'Académie française au dix-septième siècle; études sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne, par René Kerviler. 1 beau et fort volume, in-8°, Victor Palmé, éditeur. Prix : 6 francs.

M. Kerviler a entrepris l'histoire de l'*Académie française*. Breton, il a choisi de préférence pour objet de ses recherches les académiciens qui appartenaient à sa province. Au dix-septième siècle, la Bretagne a donné à l'Académie Paul et Daniel Hay du Chastelet, Jean Chapelain, les trois Coislin, Armand du Cambout, premier duc, Pierre du Cambout, et l'évêque de Metz, Henri-Charles de Cambout, Jean-Jacques Renouard de Villayer, Jean de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon. Sans briller au premier rang dans le siècle qu'ont illustré des académiciens comme Corneille, Racine, Lafontaine, Bossuet, Fénelon, les académiciens bretons, à des titres divers, ont fort bien tenu leur place. Plusieurs, comme Paul Hay du Chastelet et Jean Chapelain, ont joué un rôle important. De tous, M. Kerviler a su donner d'intéressantes biographies, rectifiant de nombreuses erreurs et faisant connaître bien des faits ignorés.

Cette étude est remplie de détails curieux et inédits sur la plupart des personnages dont elle nous donne la biographie. Il serait à désirer que chaque province eût un historiographe de la trempe de M. Kerviler, nous aurions bientôt une histoire complète de la France littéraire.

Un érudit. Homme du monde. Homme d'église. Homme de cour, (1630-1721). — *Lettres inédites* de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc., extraites de la correspondance de Huet, par C. Henry. 1 beau vol. in-8°. Hachette et Ce, éditeurs.

Rien n'est plus propre à faire connaître un homme, quelle que soit d'ailleurs sa condition que sa correspondance intime et privée. C'est là qu'il se montre sans fard. Il n'y pose point pour le public, il ne s'y drape point dans un manteau d'emprunt. On le voit à visage découvert et on peut le juger tel qu'il est réellement et sur ses propres données. Aussi est-ce toujours une bonne fortune que celle qui amène la découverte d'une correspondance inédite. Et cette fortune double de prix quand cette correspondance émane d'auteurs célèbres ou de personnages qui ont joué un grand rôle dans la société à laquelle ils se sont trouvés mêlés. C'est ainsi que l'on a recherché avec empressement les dernières lettres de Mme de Sévigné, dont la découverte ne remonte qu'à quelques années (1). C'est ainsi que le monde érudit lira avec intérêt les lettres inédites de Mme de La Fayette, de Mme Dacier, de Mme de Bellefon, de la marquise de Lambert, de la duchesse d'Uzès, de la duchesse d'Harcourt, de Mme de Tilly, de Bossuet, de Fléchier et de Fénelon. Ces lettres sont extraites de la correspondance de M. Huet, elles sont suivies

de notes curieuses en forme d'appendice rédigées par M. C. Henry indiquant l'objet de chaque lettre et donnant des détails sur les personnages qui y figurent et sur les principaux événements de l'époque.

Histoire de la marine de tous les peuples, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. Du Sein. 2 vol. in-8°, Didot et Cᵉ, éditeurs.

Très peu d'historiens ont porté une attention spéciale sur les événements dont presque toutes les mers ont été le théâtre depuis l'antiquité jusqu'à notre époque, et ceux qui en ont parlé se sont bornés à faire un choix dans les faits les plus frappants, et il faudrait fouiller dans une multitude de récits pour avoir une histoire complète de la marine des divers peuples.

Cette lacune vient d'être comblée avec une compétence incontestable par un ancien professeur à l'Ecole navale. Après de nombreuses recherches, il a pu établir une histoire réelle et satisfaisante de la marine de tous les peuples.

M. Du Sein ne se borne pas au récit, extrêmement dramatique, des grands faits maritimes, des luttes sanglantes, des combats héroïques et même des excursions moins agitées qui ont eu pour théâtre les mers intérieures dans les temps anciens et plus tard le vaste Océan : il suit le commerce dans ses développements progressifs, les explorateurs dans leurs tentatives hardies ou téméraires, les merveilleuses découvertes dues au génie de l'homme s'aventurant intrépidement sur l'élément mobile et pénétrant, à force d'efforts et de patience, dans des contrées qui nous semblaient à jamais inaccessibles; enfin il indique la marche ascendante de la science, apportant tant de précieux secours au marin pour lui faciliter sa route sur les flots et diminuer au moins les périls et les risques qu'il ne lui est pas toujours possible d'éviter complètement.

Ce simple exposé fera suffisamment comprendre l'intérêt que présente l'œuvre de M. Du Sein. Tracer le tableau de la marine des nations, c'est encore une manière d'écrire leur histoire et de peindre leurs mœurs. L'auteur l'a fait avec exactitude comme historien et avec le plus grand charme comme écrivain.

E. CHARLES.

I. *L'homme primitif*, par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 40 scènes de la vie de l'homme primitif dessinées par Emile Bayard et de 256 figures représentant les objets usuels des premiers âges de l'humanité. 1 vol. in-8°, 4ᵉ édition. Librairie Hachette et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79.

II. *Les races humaines*, par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 268 gravures dessinées sur bois et de 8 chromolithographies représentant les principaux types des familles humaines. 3ᵉ édition, 1 vol. in-8°, même librairie.

III. *Les Mammifères*, par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 334 vignettes dessinées pour la plupart, d'après l'animal vivant, par Bocourt, Lalaise, Mesnel, de Penne, de Neuville et Bayard. 3ᵉ édition. 1 vol. in-8°, même librairie.

IV. *Histoire des plantes*, par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 416 figures

(1) *Lettres inédites* de Mᵐᵉ de Sévigné, avec des notes rédigées par M. Capmas. 2 vol. in-8°. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

dessinées d'après nature par Faguet, préparateur de botanique à la Faculté des sciences de Paris. 2e édition. 1 vol. in-8o, même librairie.

Les quatre volumes dont nous parlons plus haut font partie d'une nombreuse et belle collection qui a pour titre : *Tableau de la nature*, et dans laquelle l'auteur passe en revue l'histoire complète de la terre depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle. Les phénomènes géologiques et la géographie physique actuelle, les plantes, les animaux, l'homme enfin, font l'objet de cette étude d'autant plus attachante qu'avec M. Louis Figuier tout devient clair, facile, agréable, amusant même.

I. *L'homme primitif* a pour but d'exposer clairement et méthodiquement le résumé des travaux (Dieu sait s'ils sont nombreux) qui ont pour objet l'homme aux premiers temps de son apparition sur la terre, sujet tellement vaste que ce livre n'est guère qu'une ébauche de la science des temps antéhistoriques.

La question des origines de l'homme intéresse également tout le monde depuis que certains naturalistes ont propagé l'idée d'une prétendue filiation de l'homme et du singe, idée qu'ils exposent un peu différemment de nos jours en ne disant plus que l'homme descend du singe, mais que l'homme et le singe ont un ancêtre commun. En montrant que dès son apparition sur la terre, l'homme avait une industrie grossière, il est vrai, qu'il savait se fabriquer des armes, des instruments, etc., dont le perfectionnement a produit la civilisation que nous possédons aujourd'hui, M. Louis Figuier fait indirectement la critique de l'hypothèse gratuite que nous venons de rappeler.

Félicitons l'auteur quand il dit : « La science de l'homme primitif a besoin du concours et des lumières de tous, et son plus grand malheur serait de revêtir une couleur antireligieuse ou de représenter telle ou telle secte de philosophie. »

II. *Les races humaines* sont pour ainsi dire la continuation du volume précédent. Après avoir montré l'homme aux prises avec les difficultés de la nature, après avoir mis sous nos yeux les pièces qui constatent son industrie primitive et le différencient par cela même tout à fait des autres animaux, l'auteur se demande ce que c'est que l'homme, d'où il vient et en quels lieux de la terre il a apparu pour la première fois. Après avoir énuméré les preuves à l'aide desquelles il démontre à l'exemple de M. de Quatrefages, l'unité de l'espèce humaine, il entre dans le vif de son sujet qui est de décrire les *races humaines*. Nous ne pouvons le suivre dans cette étude où il a pris pour guide la classification d'un savant belge, M. d'Omalius-d'Halloy, en la modifiant d'après ses vues particulières. Il décrit successivement les races *blanche*, *jaune*, *brune*, *rouge*, *noire*, mais sans prendre ces épithètes dans un sens trop absolu.

III. Après l'étude de l'homme, vient celle des *Mammifères*, c'est-à-dire des animaux qui dans la série animale se rapprochent le plus du roi de la création. L'auteur adopte dans cet ouvrage la classification de Cuvier, en la modifiant dans les parties où les découvertes et les observations modernes en ont fait reconnaître le besoin. Il suit avec raison la méthode si féconde en histoire naturelle, qui consiste à remonter l'échelle du perfectionnement des êtres, c'est-à-dire à commencer par les plus inférieurs pour arriver successivement aux plus élevés en organisation. Commençant par ces êtres qu'on a

considérés comme intermédiaires entre les Oiseaux et les Mammifères, je veux dire les Ornithorynques encore appelés Monotrèmes à cause d'une particularité de leur organisme qu'ils possèdent en commun avec les oiseaux, il passe aux Marsupiaux, facilement reconnaissables à la poche placée sous le ventre de la mère et destinée à recevoir les petits qui viennent au monde dans un état si peu avancé qu'ils périraient infailliblement sans cette admirable prévoyance de la nature. Viennent ensuite les Cétacés ou animaux marins, Baleines, Cachalots, etc., les Amphibies, Morses et Phoques. Les autres Mammifères sont étudiés dans l'ordre suivant : Pachydermes, Ruminants, Edentés, Carnivores, Rongeurs, Insectivores, Cheiroptères et Quadrumanes.

IV. *L'Histoire des plantes* nous ramène au règne végétal, le plus bel ornement de la terre et moyen d'existence de la plupart des animaux qui la peuplent. M. Louis Figuier n'a pas voulu faire un traité de botanique dans le genre de ceux qui servent à l'exposition de cette science dans les facultés et les écoles. Son but a été de réduire la botanique à ses faits et à ses principes essentiels. Il a surtout « voulu inspirer à ses jeunes lecteurs une juste admiration pour la toute-puissance et la bonté de Dieu, mais une admiration raisonnée, fondée sur la connaissance réelle de ses œuvres. »

C'est avec raison que l'auteur n'a point négligé l'étude des Cryptogames (Algues, Champignons, Lichens, Mousses, Fougères, Prêles, Lycopodes). Cette partie de la botanique a fait de tels progrès dans ces derniers temps et ces plantes si peu connues autrefois ont été l'objet de tant de découvertes que leur connaissance est absolument indispensable à quiconque aspire à comprendre les phénomènes de nutrition et de reproduction des êtres vivants en général.

L'ouvrage comprend quatre parties : *l'organographie et la physiologie* ; *la classification* ; *les familles naturelles et la géographie botanique.* Dans cette étude M. Louis Figuier a été admirablement secondé par M. A. Faguet à la fois artiste et naturaliste qui a fait, d'après nature, les nombreux dessins qui rendent ce livre indispensable même aux botanistes de profession.

Terminons en disant que les livres de M. Louis Figuier présentent l'immense avantage d'être ornés d'un nombre presque incalculable de figures bien faites qui parlent aux yeux et qui vous donnent de l'objet une idée beaucoup plus vraie et plus exacte que ne pourrait faire la description la plus minutieuse. Comment s'étonner que son succès aille toujours croissant ?

D. Tison

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 25, RUE DE GRENELLE-ST-GERMAIN, PARIS

Nous lisons dans la *Défense* :

Une nouvelle qui intéresse vivement le clergé et sur laquelle, par conséquent, nous entrerons dans quelques détails :

La *Société générale de librairie catholique*, qui a déjà rendu tant de services, va prendre possession du magnifique immeuble qu'elle a fait construire, 76, *rue des Saints Pères*, et se propose, à cette occasion, d'inaugurer une série de combinaisons nouvelles d'une facilité sans exemple jusqu'à ce jour.

Ainsi les jeunes ecclésiastiques, qui ont si peu de ressources et dont l'amour comme le besoin des livres est si grand, pourront immédiatement se former une très belle bibliothèque moyennant la minime somme de 5 fr. à payer par mois. Nous venons de parcourir le beau et riche catalogue de la *Société générale de librairie catholique*, et nous avons constaté que toutes les branches de la science ecclésiastique y sont admirablement représentées. On y trouve, en effet, depuis l'in-folio des Bollandistes, pour l'histoire et les panégyriques de la grande Hagiographie, jusqu'à ce modeste in-12 de M. A. Ravelet, *Code manuel des lois civiles ecclésiastiques*, qu'une foule innombrable de cas forcent d'avoir journellement dans les mains.

Résumons ce qui est nécessaire à un prêtre. D'abord il faut qu'il vive de la vie de l'Eglise, qu'il soit au courant de son action actuelle, de ses luttes, de ses épreuves, de ses victoires : la *Revue du monde catholique* lui donne tout cela dans ses deux grandes livraisons du 15 et du 30 de chaque mois. Qu'il s'y abonne : nous n'en connaissons ni de meilleure ni de plus complète, car il n'est pas de question *politique*, *religieuse*, *philosophique*, *historique*, *scientifique* et *littéraire* qui ne trouve sa place dans cette importante publication.

Il lui faut des journaux spéciaux : eh bien ! c'est l'*Ami du clergé* qui lui apporte toutes les semaines, dans ses vingt-quatre colonnes in 4°, un véritable trésor d'études et de solutions sur toutes les questions qui intéressent le droit Canon, la Liturgie, etc. Voici l'*Enseignement catholique*, *journal mensuel des prédicateurs*, avec la reproduction textuelle des discours, homélies, conférences, prônes, allocutions de circonstance, prononcés par les maîtres de la chaire en France et à l'étranger.

Que faut-il encore au prêtre ? Une bonne, une excellente *Histoire de l'Eglise* : il l'a dans celle du célèbre Rohrbacher, continuée jusqu'à nos jours par le savant abbé Guillaume, enrichie et complétée par ses érudits collaborateurs, tous rédacteurs de la *Revue du monde catholique* et de la *Revue des Questions historiques*, de notes et de commentaires qui ne laissent plus rien à dire aux dernières découvertes de la science.

Comme *Théologie*, S. S. le pape Léon XIII vient de recommander celle de saint Thomas : or, tout le monde sait que Billuart en est le meilleur commentateur. Que tout prêtre acquière donc le *Billuart* de la librairie Palmé, revu par Mgr Lequette, évêque d'Arras. Veut-il, en cette matière, quelque chose d'absolument complet et monumental ? Qu'il souscrive également à la *Grande théologie de Salamanque*, la plus vaste synthèse théologique connue d'après saint Thomas d'Aquin, et dont 12 volumes in-4° sur 25 ont déjà paru.

S'agit-il du domaine sacré de la piété, de la direction spirituelle des âmes? Ici encore, nous trouvons les principaux grands maîtres : *Ludolphe* le Chartreux, VITA JESU CHRISTI, *Nouet*, *Grou*, *Louis de Grenade*, *Alphonse Rodriguez*, *saint Jare*, *saint François de Sales*, dont les œuvres défient tout parallèle avec les livres modernes pour la solidité et la substance.

En matière d'histoire et de science, sur lesquelles la controverse et la passion ont ouvert de nos jours des débats si ardents, nous remarquons la création d'une *Nouvelle bibliothèque historique et scientifique*, à 3 fr. le volume, dont le but est de combattre les opinions et les erreurs des ennemis de l'Église et de la Vérité. Il est difficile qu'un prêtre puisse se passer d'une série de ce genre. Comme complément de ces études, nous lui signalerons la collection de la *Revue des questions historiques.*

L'apôtre saint Jean, d'après la tradition, avait apprivoisé une perdrix et s'amusait à lui donner à manger et à la caresser. L'exercice du sacerdoce à notre époque n'est pas moins rempli de labeurs et de soucis, et il faut bien aussi que l'esprit du prêtre se détende et se délasse. Le directeur de la *Société générale de librairie catholique* a compris ce besoin, et il a fait dans son catalogue une place à la littérature saine, en créant une collection de récits et de bons romans à 3 fr. le volume. En tête : LOUIS VEUILLOT, PAUL FÉVAL, HENRI LASSERRE, LÉON GAUTIER, CH. BUET, JEAN LANDER, ERNEST HELLO, DE MONAGHAN, Mmes JULIE LAVERGNE, E. VATTIER, comtesse DROHOJOWSKA : tous écrivains dont le nom seul est une garantie et chaque volume un petit chef-d'œuvre.

En fait de livres d'étrennes et de luxe, la *Société générale de librairie catholique* ne le cède en rien aux plus grands éditeurs de Paris, et l'on sait que ses deux chefs-d'œuvre, la *Notre-Dame de Lourdes* et le *Christophe Colomb*, ont tenu premier rang parmi les publications à l'Exposition de 1878.

On nous annonce encore qu'aussitôt installée la *Société générale de librairie catholique* va donner à son activité une impulsion toute nouvelle : ainsi, elle fera la commission en GRAND, — elle achètera les bibliothèques et les livres d'occasion, — elle fera l'échange des volumes et des grands ouvrages, — elle se fera l'*intermédiaire* de ses clients en tout et pour tout et bien d'autres combinaisons qu'on fera connaître en leur temps : TOUTES opérations que l'exiguïté de son local actuel ne lui a pas permis d'entreprendre; TOUTES opérations qui doubleront, tripleront ses résultats, en même temps que le bien moral qui en résultera sera immense, incalculable.

Indépendamment des avantages offerts à toute sa clientèle, la *Société générale de librairie catholique* tiendra tout particulièrement à se rendre plus utile encore aux membres du clergé. Et c'est ainsi que, le jour de son installation, elle inaugurera un salon de lecture où tous les prêtres de passage à Paris seront reçus en tout temps, pour leur correspondance.

Ils y trouveront également tous les renseignements sur le prix de leur séjour dans les hôtels, sur la distribution de leur temps pour leurs visites et courses à travers Paris, etc., etc.

Jamais la librairie catholique n'avait agi avec cette force, avec cet éclat, avec cette puissante organisation : c'est une révolution à sa façon, et toute pacifique.

OUVRAGES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

CONSACRÉ AU CULTE DES MORTS

Mois des morts, ou délivrance des âmes du Purgatoire prompte et facile, approuvé de la Sacrée Congrégation et de Mgr l'Archevêque de Bourges, par l'abbé Cloquet, chanoine honoraire, missionnaire apostolique, ancien vicaire général; 8e édition. 1 vol. in-8 de 288 pages. 70 c.

Charité (la) **pour les morts et consolation pour les vivants**, par J.-B. Gergerès, ancien magistrat, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, membre titulaire de l'Institut des provinces de France, membre correspondant de la Société des antiquaires d'Ecosse, auteur du *Culte de Marie*, de la *Conversion du pianiste Hermann*, etc., ouvrage approuvé par Son Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; 2e édition entièrement refondue. 1 v. in-18 de XXIV-609 p. 2 fr. 50.

Neuvaine des morts, ou méditations propres à adoucir l'idée de la mort, tirées des Pères de l'Eglise, précédées de l'ordinaire de la messe et suivies d'un chemin de croix. 1 vol. in-18 de 110 pages. 1 fr.

Manuel de piété, pour l'association de la bonne mort érigée dans l'église de Saint-Eustache de Paris; ouvrage également utile à tous les fidèles qui désirent assurer leur salut, par M. l'abbé Brispot, ancien vicaire; 5e édition, revue par M. l'abbé Martin, vicaire de Saint-Eustache. 1 vol. in-18 de 206 pages. 1 fr.

Huit jours en purgatoire, lectures instructives et consolantes, suivies de pratiques de piété pour les morts, par le chanoine Elie Redon, missionnaire, dédié à Mgr Charles Cotton, évêque de Valence, approuvé par S. G. et par Mgr d'Avignon. 1 vol. in-18 de 230 pages. 1 fr.

Méditations sur la vie présente et la vie future, tirées des saints Pères, par le R. P. Théodore Ratisbonne; 2e édition. 1 vol. in-18 de 144 p. 50 c.

Fins dernières (des) (*Directions spirituelles* de saint François de Sales). 1 vol. in-16 elzévirien de VII-427 pages. 3 fr.

Le même ouvrage, édition de propagande. 1 vol. in-18 de XVIII-198 pages. 75 c.

Remède suprême (le), par M. l'abbé de Girardin, chanoine honoraire de Paris et de Beauvais. 1 v. in-18 de 96 p. 50 c.

Larmes (les) **du veuvage** essuyées par saint François de Sales. Lettre du saint Prélat à des chrétiens de son temps, suivies des *Litanies de la résignation*; ouvrage approuvé par Mgr Freppel, évêque d'Angers, avec notes et avant-propos par M. Charles Brunetière. 1 joli vol. in-18 de 204 pages. 1 fr.

Livre (le) **de tous ceux qui souffrent**, par Léon Gautier, 2e édition. 1 vol. in-32 de VIII-440 pages encadrées d'un filet rouge, titre rouge et noir, sur papier vergé. 3 fr.

Le même, 3e édition. 1 charmant petit vol. in-32 de VIII-447 pages encadrées de vignettes moyen âge, caractères elzéviriens, comme ci-dessus. 4 fr.

DIVERS

Apparitions prophétiques d'une âme du Purgatoire à une religieuse d'un monastère de Belgique en 1870, par l'auteur des *Voix prophétiques*; nouvelle édition. Brochure in-12 de 55 pages. 50 c.

Trois apparitions d'âmes du purgatoire, relations publiées avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. Brochure in-12 de 55 pages. 55 c.

Sœur Bertine, la stigmatisée de Saint-Omer; ses relations avec les âmes du purgatoire, ses stigmates et ses prophéties (1800 1850), par l'abbé J.-M. Curicque. Brochure in-12 de 58 pages. 40 c.

Enterre-chiens (les), dialogue provençal (traduction littérale en regard), par J. Roumanille; 3e édition revue avec soin. Brochure in-12 de 55 pages. 30 c.

Enterrement civils (les) **devant la loi**, par Fernand Nicolay, avocat à la cour d'appel de Paris. Publié par Henri Babou. 1 vol. in-18 de 33 pages. 25 c.

A la porte du paradis. Jugements de Mgr saint Pierre, sur le cas de quelques appelés se présentant pour être élus, par André Le Pas, 2e édition. 1 joli vol. in-12 de 327 pages. 3 fr.

ENSEIGNEMENTS ET CONSOLATIONS ATTACHÉS A NOS DERNIERS DÉSASTRES

Par Monseigneur PLANTIER, Évêque de Nîmes.

Un volume in-12 de III-328 pages. . . . . 2 fr.

LES DOULEURS DE LA VIE

ESPÉRANCE ET CONSOLATION

Par Monseigneur **V. POSTEL,** Prélat de la Maison du Pape

Un fort volume in-22 de II-672 pages, titre rouge et noir. . . . . 4 francs.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, PARIS.

Collection nouvelle à **3** *francs.*

MARTINE
HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE
Par Madame VATTIER

Un volume in-12 de 341 pages, couverture titre rouge et noir. Prix : 3 fr.

ŒUVRES DE PAUL FÉVAL

LES COUTEAUX D'OR

Un volume in-12. Nouvelle édition corrigée. Prix : 3 francs.

LA PREMIÈRE AVENTURE
DE
CORENTIN QUIMPER

Un volume in-12. Nouvelle édition corrigée. Prix : 3 francs

LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
au XVIIe siècle

Études sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne, par René Kerviler. Ouvrage couronné par l'Académie française. Deuxième édition, augmentée de documents inédits. 1 vol. in-8 de XXIV-450 pages. . . . . 6 fr.

Sus aux Jésuites! Sus à l'instruction en France! par A. de Lacoste. Brochure in-8 de 45 pages. . . . . 50 cent.

Sus aux Jésuites! Sus à la Liberté! par A. de Lacoste. Brochure in-8 de 37 pages. . . . . 50 cent.

Les œuvres ouvrières devant la famille, par M. l'abbé Laurent, docteur en théologie, avec approbation de S. Em. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon. Brochure in-32 de 40 pages. . . . . 25 cent.

A quoi servent les couvents, par M. l'abbé A. Laurent, docteur en théologie. 3e édition, avec approbation de S. Em. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon. Brochure in-32 de 107 pages. . . . . 25 cent.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE MARÉCHAL BUGEAUD[1]

SA VIE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ET SA CORRESPONDANCE INTIME

CHAPITRE TROISIÈME

Départ de Courbevoie de Thomas Bugeaud. Le camp de Boulogne. Préparatifs de l'armée d'invasion. Le camp de Wimereux (1804). Les marins improvisés. Relation d'un combat naval. Les Anglais et les Hollandais. — Campagne d'Allemagne 1805. La reddition d'Ulm (19 octobre 1805). Les horreurs de la guerre. Dégoût profond de l'état militaire. Arrivée à Vienne. Description de la ville et de ses environs. L'ambition d'Alexandre le Macédonien comparée à celle de l'empereur. Espoir de paix. Récit de la bataille d'Austerlitz (décembre 1805). Enthousiasme de la victoire. Entrevue des deux empereurs. Proclamation de Napoléon; bulletin de la grande armée. — Campagne de Pologne. Poursuite des Russes. Récit du combat de Pulstuk (décembre 1807). Bugeaud est blessé à la jambe. Séjour à Varsovie.

I II

Le consulat à vie avait duré deux ans. Premier Consul le 2 août 1802 (an X), le général Bonaparte était proclamé empereur héréditaire le 18 mai 1804 (an XII), et le peuple ratifiait par 3,572,239 oui l'établissement de la dynastie nouvelle. Le vélite de la garde Bugeaud avait alors vingt ans. Après avoir assisté au départ pour l'Italie de ses compagnons plus heureux, il ne tarda pas lui-même à changer de garnison. Cette année 1804, la première de

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1879.

l'empire, fut tellement agitée, tellement féconde, qu'un demi-siècle après le maréchal se souvenait de ces événements qu'il avait traversés bien humble comparse sans doute, mais que son esprit observateur et son bon sens avaient sainement jugés.

Ce fut à la fin de l'été 1804, que le régiment où se trouvait Thomas Bugeaud fut désigné pour le camp de Boulogne. Les immenses préparatifs du Premier Consul et l'activité prodigieuse qu'il avait déployée dans ses projets de descente en Angleterre avaient été un peu entravés par les graves événements de l'année 1804, la conspiration royaliste de Georges Cadoudal et de Moreau, et la proclamation de l'Empire.

Un mouvement depuis longtemps inconnu régnait dans nos ports et nos arsenaux. Pour porter l'armée d'expédition en Angleterre et atteindre le but rêvé par le génie audacieux de Napoléon, il ne fallait point de vaisseaux de haut bord, mais une myriade de chaloupes canonnières, de bateaux plats, de péniches, de chalands, allant à la voile et à la rame ; tous nos ports, nos grandes villes même de l'intérieur furent mis à réquisition, et des chantiers s'établirent dans toute la France. Une prompte exécution devait suivre toutes les pensées du maître. A Paris, quatre-vingts chaloupes canonnières furent construites sur le bord de la Seine, lancées et conduites au Havre ou réunies à d'autres divisions ; elles furent équipées, armées et dirigées le long des côtes, vers le Pas-de-Calais. Des escadrons de cavalerie et d'artillerie légères suivaient sur le rivage, tous leurs mouvements prêts à les protéger contre une attaque ennemie. De la Loire, de la Gironde, de la Charente, de l'Adour, de tous les ports de la côte sortirent de pareilles flottilles. 1200 à 1300 bâtiments ainsi rassemblés devaient être concentrés à Boulogne et dans les ports du voisinage à Wimereux, à Etables, à Ambleteuse.

Ce fut sur le camp de Wimereux que le détachement de Thomas Bugeaud reçut l'ordre de se diriger, et c'est de Wimereux qu'il écrivit à sa sœur la lettre suivante, qui rend compte de plusieurs engagements avec les bâtiments anglais, en croisière sur nos côtes et qui avaient pour mission d'inquiéter nos travaux et de s'opposer au ralliement de la plupart de nos petites flottes à Boulogne.

Wimereux près Boulogne, 1804.

Je suis arrivé en très bonne santé, ma chère Philis, au camp de *Wimereux, près Boulogne;* j'ai examiné avec beaucoup de curiosité tous

ces objets nouveaux pour moi : un camp immense, des ports, des flottilles, la mer, tout cela m'a fait le plus grand plaisir à voir. Notre camp qui est à une portée de fusil de la mer est fort joli, on le prendrait de loin pour un beau village. A la vérité, on n'est pas très bien, on a pour se coucher un peu de paille, le lit n'est pas excellent, mais on est moins mal que je ne m'y attendais. D'ailleurs, je suis à présent accoutumé à cela et ce ne sont ni les privations physiques, ni les fatigues qui me causent du chagrin. Trois jours après mon arrivée, on a embarqué un détachement dont je faisais partie. Nous avons été onze jours en mer, et tu ne te douterais pas que, pendant ce temps, j'ai été à trois combats navals, dont deux assez vifs. Tu dois en avoir la relation dans les papiers, mais je pense que quelques détails t'intéresseront encore parce que tu sais que j'y étais.

A notre sortie, les Anglais sont venus nous attaquer avec plusieurs frégates, des bricks et des corvettes ; nous fûmes un peu surpris parce que nous ne nous attendions pas au combat, et que presque tout l'équipage n'avait jamais vu la mer. Nous ne connaissions aucun terme de marine, pour faire la manœuvre des voiles, ni d'artillerie pour tirer les pièces; cependant il nous fallait faire ces deux services dans lesquels nous étions également neufs. Quand on nous disait de larguer une corde, nous la halions de toute notre force, ce qui causa d'abord un peu de confusion et nous porta plus près de l'ennemi que nous ne voulions. Cependant, au bout de quelques moments, nous fûmes au courant de notre affaire et nous fîmes un feu assez vigoureux, avec le secours des forts et des batteries de la côte; l'ennemi fut forcé de gagner le large et nous en fûmes quittes pour quelques avaries assez légères.

Deux boulets portèrent sans beaucoup d'effet à bord de la canonnière où j'étais. Après cette escarmouche, nous mouillâmes dans la rade où nous sommes restés quelques jours assez tranquilles ; je n'ai eu la maladie de mer que pendant un quart d'heure.

Durant les jours de repos, nous nous excerçâmes à la manœuvre, et nous ne tardâmes pas à laire usage de notre théorie, car on signala une flottille venant de Calais ; et soit pour faire diversion, soit pour la protéger, nous appareillâmes à la pointe du jour. Les Anglais s'aperçurent bientôt de notre mouvement, et vinrent nous attaquer avec furie ; nous les reçumes de même et le combat fut assez vif pendant une heure et demie : l'ennemi fut encore forcé de gagner le large, et on assure qu'il a subi beaucoup d'avaries. De notre côté, nous fûmes très heureux, car il n'y eut que trois ou quatre hommes blessés, quelques mâts coupés et d'autres dégâts assez légers. Dans notre canonnière, il n'y eut qu'un boulet qui traversa de tribord à bâbord sans tuer personnes. La flottille hollandaise ne fut pas aussi heureuse, elle eut à soutenir depuis Dunkerque jusqu'ici un combat contre quarante-sept voiles dont trois ou

quatre vaisseaux de ligne; le soir elle parut à notre vue toujours harcelée par les Anglais et se défendant avec vigueur (1). Une partie de notre ligne prit part au combat qui ne dura pas longtemps après, parce que l'ennemi était très maltraité par les forts et les batteries de la côte; les Hollandais eurent quatre-vingts hommes tués où blessés. Il est temps, ma chère, de finir cette gazette, qui t'ennuie peut-être, mais qui m'amuse bien à t'écrire.

Ton frère qui t'aime,

Thomas Bugeaud.

Du reste, l'armée de terre allait se trouver dans son véritable élément et bientôt des émotions plus fortes devaient succéder aux entreprises avortées du camp de Boulogne. La capitulation d'Ulm, la bataille d'Austerlitz, le remaniement de l'Allemagne allaient dans cette même année (1805) notifier à l'Europe l'avènement du nouvel empereur. Par un de ces hasards fréquents à la guerre, notre jeune soldat ne fut, jusqu'au jour d'Austerlitz, qu'un spectateur de ce grand drame. Plusieurs lettres à ses sœurs confidentes de ses premières ardeurs de guerrier non moins que de ses premières impressions de jeune homme, peignent mieux que nous ne le saurions faire, le futur maréchal durant cette phase encore intime de sa vie. C'est donc au néophyte ignorant de ses facultés militaires, presque inconscient de l'œuvre qu'il accomplit, effrayé parfois des horreurs de la guerre et des horizons sans bornes qui s'ouvrent chaque jour devant le souverain transformé en dieu, que nous laisserons encore le soin de décrire Vienne et ses environs, puis, la plaine d'Austerlitz et les événements dont elle fut le théâtre.

Linz en Autriche, le 16 Brumaire 1805.

Jusqu'à présent, ma bonne amie, je n'ai pas eu le temps de te donner des détails sur la campagne que nous faisons, ou plutôt que nous avons déjà faite, car l'Empereur nous compte déjà une campagne en raison de nos brillants succès. A peine ai-je pu respirer; nous avons toujours

(1) Napoléon avait imaginé plusieurs moyens pour tenir l'ennemi à distance. Il établit plusieurs lignes de batteries sous marines armées de gros canons que la marée haute recouvrait et que la mer basse découvrait; de sorte que les feux semblaient avancer et reculer avec la mer même. Cinq cents bouches à feu, du plus fort calibre, furent mises en batterie sur les falaises que les Anglais appelèrent la Côte de fer, et des forts construits en pleine mer achevèrent d'interdire à l'ennemi l'approche du port. Plusieurs de ces batteries lançaient des projectiles creux dont un seul éclatant sur le corps d'un navire y faisait d'irréparables ravages.

couru, soit pour couper l'ennemi, soit pour le poursuivre; je profite d'un peu de repos pour m'entretenir avec toi et te décrire en grand les différentes affaires et opérations qui ont eu lieu.

Depuis Strasbourg nous avons marché à grandes journées; après avoir traversé la principauté de Bade, l'électorat de Wurtemberg, nous sommes entrés dans la Souabe. L'ennemi fuyait devant nous; les premières affaires ont eu lieu près d'Augsbourg, où nous avons fait cinq mille ou six mille prisonniers. Plusieurs petites affaires qui ont eu lieu jusqu'à la prise d'Ulm ont toujours été à notre avantage, mais c'est à Ulm que nous avons eu un plein succès par les manœuvres vives et habiles de l'armée française. L'ennemi s'est trouvé cerné et il a été obligé de se rendre : j'ai eu le plaisir de voir défiler vingt-huit mille hommes qui ont mis bas les armes. C'était un bien beau spectacle; l'armée était rangée par échelons en amphithéâtre sur une colline peu élevée qui entoure Ulm; l'Empereur était sur un rocher près duquel nous étions en bataille; il était entouré des principaux généraux de l'armée et voyait passer comme à ses pieds l'armée ennemie qui sortait par une des portes de la ville et rentrait par l'autre après avoir déposé ses armes. Il regardait tout d'un œil tranquille et modeste, en se chauffant près d'un feu que nous lui avions allumé et où, par parenthèse, il a brûlé cette redingote grise à laquelle il semble attacher un peu de superstition. Après avoir fait défiler à l'ennemi cette belle parade, nous avons tourné bride et sommes revenus à Augsbourg, où nous avons très peu séjourné, car l'Empereur ne veut pas se donner de repos qu'il n'ait entièrement vaincu ses ennemis.

Nous avons traversé la Bavière que notre avant-garde avait déjà fait évacuer aux Autrichiens, et nous sommes restés deux jours à Munich, qui est la capitale. C'est une assez belle ville, mais on n'y trouve aucune de ces commodités, ni aucun de ces agréments que l'on rencontre dans nos villes françaises. L'ennemi était retranché sur les bords de l'Inn, rivière qui sépare la Bavière de l'Autriche. On l'en a chassé sans efforts et nous avons marché jusqu'ici avec la même facilité que l'on voyage, à part quelques petites escarmouches. Nous avons vu, de distance en distance, sur la route, les endroits où l'on s'était un peu battu. A peine voyait-on cinq à six Russes sur le champ de bataille, pas du tout de Français : sans doute ils étaient enterrés. Au moment où je t'écris, il vient d'arriver en cette ville deux mille prisonniers, tant Russes qu'Autrichiens, que l'on a faits hier et avant-hier. On s'est battu avec chaleur et tout l'avantage est de notre côté. Notre camp est, à ce qu'on dit, à vingt-cinq lieues d'ici, et nous ne sommes qu'à quarante-huit lieues de poste de Vienne. Je crois très fort que, s'il n'y a pas d'arrangements, avant peu nous verrons cette fameuse capitale, car l'ennemi ne paraît pas en état de nous faire résistance : il se défend si mal qu'on est presque

sûr de le battre. Tu te figures sans doute, après tant de succès, que je me suis battu souvent et que ma vie a été vingt fois exposée. Eh bien! point du tout, ma chère, je n'ai couru presque aucun danger, notre corps n'a pas encore donné, et c'est ce qui le rend désavantageux : il n'y a rien à espérer, car peut-être nous ne nous battrons pas de toute cette campagne, et alors point d'avancement! A la guerre, ce ne sont point les combats que l'on redoute ; au contraire, on les désire souvent pour se délivrer des souffrances, des fatigues et des privations qui sont plus cruelles que la mort. Je t'assure qu'un jour où nous étions en présence de l'ennemi, c'est-à-dire en seconde ligne, mais très près, qu'il pleuvait, neigeait, grêlait alternativement, j'ai vingt fois désiré qu'on nous fît charger. Nous étions obligés de rester en bataille, sac sur le dos, sans pouvoir allumer du feu, n'ayant rien à manger, n'ayant pas eu de pain depuis quatre ou cinq jours, mouillés jusqu'aux os, et cela dura toute la journée et une partie de la nuit, jusqu'à ce que nous prîmes possession d'un village très fort qu'occupait l'ennemi. J'ai été assez faible, ce jour-là, pour désirer la mort, et j'appelais à moi quelques-uns de ces boulets que je voyais rouler dans nos rangs. Si, dans ces moments, on nous avait fait charger, certainement que nous aurions mis tout à sang. Je ne te parle pas des horreurs de la guerre, des villages saccagés, des injustices et des barbaries qu'elle entraîne. Je réserve ces détails pour le moment heureux qui nous verra réunis. Je me bornerai à te dire que le métier de héros est si fort celui d'un brigand que je le déteste de toute mon âme. Il faut avoir un cœur de rocher, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre.

Ton frère qui t'aime, Thomas Bugeaud.

Brunnen, le 4 frimaire 1805.

Tu ne te doutais pas, ma chère amie, que ma première lettre serait de quarante lieues plus loin que Vienne, c'est-à-dire de la capitale de la Moravie. Je voulais t'écrire de cette orgueilleuse capitale que nous venons d'humilier, mais nous n'avons fait que la traverser. A peine l'ai-je assez vue pour t'en donner quelques détails; cependant il faut bien que je t'en dise un mot, car tu m'accuserais de ne savoir rien remarquer.

Vienne est située dans une très petite plaine ; ses environs sont très peuplés, et ses villages sont si multipliés et si beaux, que l'on prendrait toute la plaine pour une immense ville. Mais les maisons de plaisance qui composent ces village ne sont pas ornées des agréments de la nature comme à Paris. On ne voit pas les charmants jardins anglais, les bosquets, les charmilles, les labyrinthes qui font le charme de ces sortes d'habitations. Les maisons sont toutes nues, à peine aperçoit-on quelques arbres qui puissent donner un peu d'ombre. En arrivant à la ville, du

côté de France, on voit un grand faubourg, plus beau qu'aucun de Paris. Au bout de ce faubourg est une place publique après laquelle on trouve le palais de l'empereur, qui est sur la porte de la ville. L'intérieur en est très mesquin; il n'est entouré d'aucun embellissement, et j'oserais dire que la cour n'est pas deux fois grande comme la cour de la Durantie. En revanche, on assure que les appartements sont d'une magnificence sans égale. Pour moi, tout ce que j'ai vu de beau, ce sont deux statues colossales qui sont à l'une des portes. Le reste de la ville ne m'a offert rien de remarquable; cependant les maisons sont presque toutes bien bâties. Ce qui m'a surpris, c'est que la confiance régnait partout dans cette ville; les boutiques étaient ouvertes, les femmes même et les élégantes passaient dans les rues au travers des militaires français, et les visages étaient aussi sereins que si nous eussions été en pleine paix.

Ah! ma chère Philis, comme le cœur me saignait quand j'ai vu que nous passions cette ville, dont la prise semblait devoir être le terme de nos travaux et de nos misères! Je me faisais un tableau bien déplorable de mon sort à venir; je prêtais déjà à notre empereur l'ambition d'Alexandre, et je me mettais à la place des vieux Macédoniens qu'il traînait par tout l'univers et qui soupiraient sans cesse après leur patrie et leur famille. — Pour me consoler, nous marchâmes presque toute la nuit, et en trois jours nous avons fait 40 et quelques lieues. Nous avons vu en passant la place où venait d'avoir lieu un combat. C'est là que s'est battu Joseph Debetz; j'ai craint pour ses jours lorsque j'ai vu un grand nombre de morts, tant Russes que Français. Je regardais sur les boutons et je voyais beaucoup de morts du 75e, qui est son régiment. Je quittai ce lieu en croyant notre ami mort, parce que l'on me dit qu'il y avait eu beaucoup d'officiers tués; mais, dans le village voisin, je trouvai un soldat de son corps qui me dit qu'il se portait bien, et depuis il m'a fait faire ses compliments.

Enfin l'empereur vient de suspendre sa foudre, à notre grand étonnement; nous nous sommes arrêtés dans cette ville, sans trop en savoir la cause, car, quoique tout se passe autour de nous, notre ignorance est complète et nous sommes de vraies machines. L'inaction où sont les troupes me fait espérer que peut-être on est sur le point de faire des arrangements. On assure même que nous allons reprendre la route de Vienne.

Le jour où je retournerai mes pas vers cette chère France, sera un jour bien heureux pour moi. Les journées de marche ne me paraîtront plus longues, parce que chaque pas me rapprochera de ma famille et surtout de mes bonnes sœurs. — Je me suis toujours bien porté, mais un très gros rhume m'a attrapé ici. Pour le guérir, le moyen est bon : nous sommes toujours sous les armes à passer des revues, des inspections; on nous tyrannise vraiment trop; on exige, après 500 lieues de

marche, la même propreté qu'à Paris, et, pour la plus petite minutie qui nous manque, on est puni ou grondé comme pour un crime capital.

Brünnen, capitale de la Moravie, 19 frimaire 1809.

Ne sois pas étonnée de mon silence, chère amie, la rapidité de notre marche et le peu de repos qu'on nous donne ne m'ont pas même permis de t'écrire ces derniers jours; mais aujourd'hui, je vais me dédommager un peu. Une indisposition de l'Empereur nous retient dans cette ville deux ou trois jours, ce qui me donne un moment pour m'entretenir avec toi. Comme je sais que tu es curieuse de tous les détails, je vais reprendre le récit de la campagne depuis Augsbourg. Après mon retour d'Ulm, nous partîmes de cette ville et nous fûmes droit à Munich, capitale de la Bavière, où nous restâmes trois jours. Nous traversâmes ensuite le reste de la Bavière pour marcher contre les Russes, qui étaient sur les bords de l'Inn. Les ennemis ont toujours battu en retraite, et on n'a eu jusqu'à Vienne que quelques légers combats avec leurs arrière-gardes. Nous avons donc traversé l'Autriche comme des voyageurs, et, après nous être arrêtés trois jours à Lentz, nous sommes arrivés dans cette capitale orgueilleuse, dont la prise semblait être le terme de nos travaux et de nos misères; mais hélas! ma chère, quelle fut ma surprise et ma douleur quand je vis que nous traversions la ville sans nous y arrêter!

A peu de distance de Vienne on a fait un grand nombre de prisonniers, et l'on s'est emparé d'un parc considérable. Le lendemain, nous sommes arrivés sur le champ de bataille d'un combat très vif que l'on venait d'avoir avec les Russes; les morts couvraient la plaine des deux côtés de la route. J'en regarde quelques-uns pour voir les différents régiments qui ont donné; j'en aperçois beaucoup du 75e; je m'informe, on me dit que ce régiment a été très maltraité et qu'il a perdu beaucoup d'officiers, mais enfin j'apprends que Joseph se porte bien et qu'il en a été quitte pour quelques coups de crosse sur la tête. Nous sommes entrés en Moravie et nous avons demeuré quelques jours dans la capitale où je suis encore à présent. Là, on a parlé de paix; il est venu des ambassadeurs, mais sans doute les conditions leur ont paru trop dures. Les ennemis ont voulu tenter le sort d'une bataille, ils ont réuni leurs forces à quatre lieues d'ici; leur armée était formidable et les deux empereurs les commandaient en personne.

Trois jours avant la bataille on nous a fait sortir de la ville et nous avons été camper à une lieue de l'ennemi. L'empereur y est venu lui-même et a couché dans sa voiture, au milieu de notre camp. Pendant les trois jours qui ont précédé la bataille, il n'a cessé de se promener dans tous les camps et de parler tantôt aux soldats, tantôt aux chefs.

Nous faisions groupe autour de lui. J'ai entendu plusieurs de ses

conversations qui étaient très simples, mais qui roulaient toujours sur les devoirs des militaires. Enfin, la veille de la bataille, qui était celle de l'anniversaire de son couronnement, il fit une proclamation dans laquelle il nous engagea à nous conduire avec notre intrépidité ordinaire et nous promit de se tenir loin de nous tant que la victoire nous suivrait. « Mais, dit-il, si par malheur vous balancez un moment, vous me verrez voler dans vos rangs pour y remettre le bon ordre. » Il nous promit ensuite de nous donner la paix après cette bataille, nous assurant que nous prendrions nos cantonnements. Nous répondîmes par des cris de joie qui annoncèrent un heureux succès. Des torches s'allumèrent, la musique se joignit aux chants d'allégresse de toute l'armée. Il semblait que chacun célébrait son retour dans sa famille et éprouvait la joie qu'on ressent en voyant son père, sa mère et ses frères. Cependant combien de ces hommes si joyeux ne devaient plus revoir leur patrie!

Dès l'aurore, les tambours et les trompettes annoncent le combat; on part au cri de vive l'empereur! on bat la charge. Ces mots sont encore répétés avec plus de force et portent la terreur dans les rangs ennemis. Nous chargeons avec la rapidité de l'éclair et le carnage est horrible. Les balles sifflent. L'air gémit au bruit des canons, et de nos voix menaçantes que la mort suit de près. Bientôt les phalanges ennemies s'ébranlent et se mettent en désordre; enfin nous les culbutons entièrement. Un point nous résiste; les batteries en un instant sont enlevées, les canonniers hachés sur leurs pièces, et ce qui échappe à notre fer cherche son salut dans la fuite ou une mort plus lente dans les lacs. On n'a rien vu d'égal, ma bonne amie, à cette bataille mémorable. De l'avis des plus vieux militaires, c'est la plus meurtrière qu'il y ait encore eu. Je ne veux pas te peindre l'horreur du champ de bataille : les blessés, les mourants implorent la pitié de leurs camarades. J'aime mieux ménager ta sensibilité et me bornerai à te dire que j'ai été très ému et que j'ai désiré que les empereurs et les rois qui cherchent la guerre sans des motifs légitimes fussent condamnés, pour leur vie, à entendre les cris des misérables blessés qui sont restés trois jours sur le champ de bataille sans qu'on leur ait porté aucun secours. La perte du côté des Russes est innombrable; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on voit sur le champ de bataille au moins soixante Russes pour un Français; ce n'est qu'en un endroit que j'ai vu presque autant de Fançais que de Russes.

Depuis ce jour, il n'y a plus eu de combat. Les deux empereurs se sont vus en notre présence; on assure que celui d'Allemagne a promis tout ce qu'a voulu celui de France. Les troupes se retirent, nous retournons à Vienne demain et j'espère que nous ne tarderons pas à reprendre la route de Paris. Arrivé, je demande une permission et je vole dans ma famille. C'est près de toi, c'est près de vous tous que je compte me dédommager de toutes mes fatigues et oublier toutes mes peines.

Un seul instant effacera tout cela et je t'embrasserai de grand cœur.

L'empereur nous a fait un petit discours en proclamation qui a été lu dans toute l'armée. Il y a témoigné sa satisfaction pour notre courage et commence par ces mots : « Soldats je suis content de vous ! » Il nous promet ensuite une paix digne de nous, et puis nous annonce notre prochain retour dans notre patrie et la joie de nos compatriotes en nous revoyant. Il termina ainsi sa harangue : « Il vous suffira de dire : J'étais à la bataille d'Austerlitz pour qu'on dise : Voilà un brave ! »

Ton frère,
Thomas Bugeaud.

En lisant ces lettres d'un vélite inconnu, ne croit-on pas entendre la grande armée tout entière révélant au monde ses pensées intimes empreintes tour à tour d'une tristesse touchant au désespoir ou d'un enthousiasme atteignant à la superstition? Qu'on remarque seulement dans quelles villes sont rédigés ces épanchements fraternels; à cette simple énumération de capitales, ne voit-on pas la grande ombre du César moderne enlevant à l'antique maison de Habsbourg ses électorats allemands et ses royaumes slaves, arrachant au seul héritier de Rodolphe la couronne impériale d'Occident, refaisant le monde à coups de cognée, pour employer l'expression célèbre de l'auteur des *Châtiments*. Quel effet presque surnaturel doit produire cet homme sur les générations appelées à le contempler ou à lui servir de pâture ! Et cependant combien de héros obscurs entraînés à sa suite demandaient grâce au futur captif de Sainte-Hélène, voyant, comme les Macédoniens d'Alexandre, dans chaque fleuve la limite extrême de leurs conquêtes, dans chaque ville importante le but de leurs travaux !

Cependant le traité de Presbourg était signé, et Napoléon organisait la confédération du Rhin sur les ruines de l'empire d'Allemagne : l'Europe put croire à la paix. Mais à peine commencé, cet entr'acte était déjà près de finir : le repos ne devait pas être de cette époque.

Moins d'un an après la bataille des trois Empereurs, la Prusse tentait d'éclipser l'Autriche sous prétexte de la venger. Pensée téméraire, que devaient amèrement dissiper des revers plus honteux et surtout plus décisifs que ceux de sa rivale. Les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, la capitulation d'Erfurth et quelques combats maintenant oubliés livrèrent à Bonaparte le royaume des Hohenzollern.

Comme les descendants de Marie-Thérèse, les héritiers du grand Frédéric mendièrent l'appui de la Russie, et Napoléon retrouva dans les steppes de la Pologne ses anciens adversaires de Moravie. Avec l'armée française, le caporal Bugeaud exécuta cette nouvelle marche triomphale, dont il devait garder toute sa vie un amer souvenir : car la journée de Pultusk lui valut sa première blessure, comme celle d'Austerlitz lui avait valu ses premiers galons.

Varsovie le 29 décembre 1806.

Il y a cinq ou six jours, ma chère amie, que je voulais t'écrire ; mais à peine avais-je commencé qu'un ordre subit arriva pour se mettre à la poursuite des Russes. Le tambour rappelle : on part, et après avoir quitté Varsovie, nous avons passé de suite la Vistule et le Bug distants d'environ sept lieues. Dans la nuit, nous avons enlevé à la baïonnette les retranchements de l'ennemi et l'avons chassé vers la Newa. C'était le 24 qu'a eu lieu cette affaire, le 25 il n'y a eu qu'une légère escarmouche de cavalerie, mais le 26 notre corps d'armée s'est trouvé en présence de l'ennemi, dans une petite plaine proche de la Newa. Nous étions très inférieurs en nombre parce que nos forces n'étaient pas toutes arrivées, entre autres notre artillerie, à cause des mauvaises routes. Cependant on n'a point balancé à attaquer parce que nous sommes accoutumés à toujours vaincre. La plus grande partie de nos forces fut portée sur notre gauche, car l'ennemi menaçait de nous envelopper de ce côté à la faveur d'un bois qui le couvrait. Nous n'avions à notre droite que trois bataillons de notre brigade, qui n'étaient soutenus par aucune cavalerie. Avec cette poignée de monde, nous attaquons une grande ligne d'infanterie protégée par plusieurs batteries et soutenue par beaucoup de cavalerie. Notre impétuosité les mit en désordre ; ils fuient de tous côtés, et déjà les canons étaient en notre pouvoir si la grande boue nous eût permis de nous remuer avec célérité. Mais c'est à peine si l'on peut en arracher ses jambes. Dans ce moment, la cavalerie charge notre gauche qui n'a pas le temps de se former parce que tous les soldats s'enterraient dans la boue et ne pouvaient agir que très lentement. Malgré leur feu terrible, les deux bataillons de gauche ont été culbutés et chassés sur le premier dont je fais partie. Heureusement nous avions eu le temps de former un carré solide, mais nous craignions d'être culbutés par nos propres camarades qui cherchaient à éviter la mort et nous étions forcés d'en tuer beaucoup, pour sauver les autres, attendu qu'ils se trouvaient entre nous et la cavalerie. Nous attendons cette masse à vingt pas. Tout à coup une décharge horrible confond et arrête les cavaliers ; ils tombent comme la grêle, la terreur s'empare du reste et une fuite honteuse leur

enlève le peu de gloire qu'ils n'avaient due qu'au mauvais terrain. Pendant notre court revers, les canonniers ennemis étaient revenus bravement à leurs pièces, et l'infanterie ennemie s'était ralliée. Il a fallu encore supporter un feu très supérieur. Nous avous tenu bon, et après avoir tiré toutes nos cartouches, les officiers prenaient celles des morts et les passaient aux soldats. Jusqu'à ce moment j'avais été heureux, mais voilà qu'une balle arrive et me perce le jarret gauche. Un soldat me prend sous le bras pour me conduire à l'ambulance ; après avoir fait quelques pas, mon conducteur est emporté par un boulet. Je reste donc abandonné dans la boue, et pour surcroît de malheur, de nouveaux escadrons de cavalerie arrivent par le derrière sur notre carré et passent justement où j'étais. Je n'eus d'autre ressource que de faire le mort; cette charge ne leur fut pas plus heureuse que la première. Un homme s'empara de moi et me conduisit dans un village où je fus pansé.

Pour rendre la scène plus tragique, le feu se mit à la maison où j'étais, je me traînai comme je pus dans un autre logis, et de là j'ai été transporté à Varsovie où je suis maintenant assez bien. Ma seule crainte est que je ne marcherai jamais avec facilité parce que le nerf a été attaqué. Je n'ai pas su au juste comment s'est terminé le combat; je crois que c'est à l'avantage des Français.

Je t'ai conté mes malheurs. Maintenant pour t'égayer, je vais te peindre ma bonne fortune, j'ai été fait sous-lieutenant il y a huit jours par Sa Majesté l'empereur à une revue qu'il a passée ici. Voilà la consolation !

Ton frère qui t'aime,
Thomas Bugeaud.

Cette blessure ne devait pas avoir de suites ; une certaine difficulté à faire quelques mouvements devait seule rappeler au maréchal cette conséquence presque inévitable de la carrière des armes. Quant à l'horreur que lui inspirent les villages en ruines, les plaines jonchées de cadavres, les blessés abandonnés sans secours, les appels infructueux adressés par les survivants à leurs amis de la veille, qu'ils ne doivent plus revoir, les guerres d'Espagne, de France et d'Afrique montrèrent à quel point le nouvel officier dut s'en guérir. Du reste, combien de grands hommes de guerre s'attendrirent, comme l'héroïne de Domremy, à la vue du premier combat, qui devaient plus tard sacrifier des générations entières avec l'insouciance de la grande Catherine !

Le blessé de Pultusk, dans l'impossibilité de suivre ses compagnons d'armes, ne vit donc point la bataille d'Eylau, victoire contestable, œuvre des cavaliers de Murat plus que des combinaisons de Bona-

parte, et signe précurseur, aux yeux du généralissime russe Benningsen, d'une éclatante revanche; ni celle de Friedland « cette fille de Marengo » comme disait le héros corse dans le langage imagé qu'affectionnent les peuples du midi; ni tant d'autres événements militaires, origine de la Paix de Tilsitt. Quelle erreur de conquérant et d'autocrate fut l'utopie impériale qui devait augmenter de la Bessarabie et de la Finlande l'empire des czars, aliéner à la France la Turquie et la Suède, enfin préparer dans les régions du nord un centre de résistance aux appétits de son auteur! Le vaincu d'Austerlitz et de Friedland, devenu, grâce à des combinaisons moins dignes de César que de Charles XII, l'héritier présomptif de Constantin, devait entraîner à sa perte le « grand homme » dont il se proclamait l'ami devant un parterre de rois. Enfin, ce traité, dont on ne pouvait prévoir alors tous les résultats, allait du moins assurer à l'Europe épuisée et haletante un instant de répit.

Comte D'IDEVILLE.

SIX ORPHELINS[1]

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

Heureusement, l'abbé s'y trouvait : une attente, même très courte, m'eût brisée.

M. Antoine me reçut avec son affabilité ordinaire. Jugeant, à l'expression de mon visage, qu'une grande inquiétude m'agitait :

— Comment puis-je vous servir? demanda-t-il doucement.

Cette simple question, en faisant jaillir les larmes de mes yeux, soulagea mon cerveau endolori et calma les battements pressés de mon cœur. Bientôt, je pus tout raconter. M. Antoine me laissait parler; la tête penchée sur sa main, il écoutait attentivement.

— Que décider? Que faire? m'écriai-je en terminant.

— Faut-il vous l'avouer? répliqua M. Antoine avec un regard chargé de tristesse, depuis longtemps je craignais pour Rose. J'ai compris son caractère, mélange d'égoïsme et d'opiniâtreté. Vous allez me prier de lui parler. Je vous obéirai; mais je crois être certain de ne rien obtenir. En admettant qu'elle paraisse se soumettre maintenant, cette soumission forcée ne sera pas de longue durée. N'espérez pas qu'elle place sa confiance en vous, non plus qu'en Mme Laumay.

— Oh! la malheureuse enfant est donc perdue pour nous!

— N'exagérons rien, se hâta d'interrompre l'abbé Antoine. Les

(1) Voir la *Reaue* des 27 février, 15 et 30 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 et 30 août, 15 et 30 septembre, 15 octobre 1879.

circonstances sont graves; mais si notre dévouement ne peut les conjurer d'une manière absolue, au moins, j'en ai l'espoir, en atténuera-t-il la portée. Je le prévois, il vous faudra vous séparer de votre nièce. Aujourd'hui, vous pouvez sauver les apparences. Qui sait si, demain, l'indocile Rose n'agirait pas de façon à laisser planer sur sa conduite un doute funeste? Tout se résume en ceci : Mme Morin, votre correspondante, est-elle une personne méritant votre confiance? Sa maison offre-t-elle, pour le séjour d'une jeune fille, les garanties désirables?

— Je l'ignore, répliquai-je. Nos relations ont été rares...

— Je m'informerai, tranquillisez-vous. Nous n'agirons pas légèrement. Je vous ai vue à l'œuvre depuis de longues années. J'ai suivi chacun de vos efforts et je souffre de votre douleur. Hélas! il ne suffit pas d'assumer avec courage une tâche pénible pour triompher de toutes les difficultés qu'elle renferme. Mais vous avez fait le nécessaire. Vous n'avez rien négligé qui fût possible. Si Rose doit, pour un temps, s'éloigner, elle ne tardera pas à comprendre votre affectueuse sollicitude. Ses visions folles s'évanouiront. Le souvenir de votre exemple la pénétrera de regret.

— Me séparer d'elle, cependant! Vous le craignez?

— Oui. A ces caractères égoïstes et froids, il faut la rude leçon de l'expérience. Tout ce que nous pouvons, c'est d'employer envers elle les ressources de votre affection et de mon expérience. Retournez chez vous, je m'y rendrai bientôt également. Je parlerai à Rose, je verrai s'il existe un moyen de lui faire abandonner ses projets. Si j'échoue, je partirai immédiatement pour Rennes. Je puis prendre un congé de quarante-huit heures, il me suffira largement pour me renseigner au sujet de Mme Morin.

L'abbé Antoine continua à m'encourager, mais je me sentais trop malheureuse, pour répondre, comme je l'eusse dû, à ses bonnes paroles. Lorsque je me levai pour retourner chez moi, une sorte de tremblement nerveux me força à me rasseoir. Un quart d'heure se passa ainsi. Enfin, une remarque de l'excellent prêtre rappela mon courage.

— Défiez-vous, chère mademoiselle Dorland, dit-il, des commentaires qui peuvent être formés par les oisifs ou les curieux. On vous a vue accourir ici très agitée. Notre conférence a été longue. Retournez calme, au moins en apparence, et prête à subir de nombreuses visites, plus ou moins motivées. Craignez que votre atti-

tude et celle de Rose ne donnent l'éveil, surtout après mon départ. Ernestine Leclaire n'a pas quitté Plélan, elle peut parler. Jugez quelle rumeur! Si votre nièce doit vous quitter, du moins faut-il que votre libre consentement paraisse la protéger et déjoue la malignité.

M. Antoine avait raison mille fois. J'essuyai mes yeux, je les baignai d'eau fraîche, puis, sortant par le jardin du presbytère, je suivis un petit sentier conduisant à la maison d'une pauvre mère de famille, gravement malade depuis trois jours d'une fluxion de poitrine. Je pouvais désormais expliquer mon émotion par la vue de ce triste spectacle.

Mai 1869.

J'ai dû interrompre cette narration, et même j'ai craint de ne pouvoir point la continuer. Je la reprends avec la volonté ferme de la terminer, car je le répète, il ne faut pas que, plus tard, personne puisse accuser ma vigilance.

Selon sa promesse, l'abbé Antoine vint voir Rose; mais, ainsi qu'il l'avait pressenti, ma nièce se retrancha derrière une obstination muette du plus mauvais augure.

— Je ne suis peut-être pas libre maintenant, finit-elle par dire. Alors, j'attendrai.

Ces mots furent prononcés d'un ton devant inspirer peu de confiance dans la soumission de Rose.

Rien, en dehors de ses projets, n'existait plus pour elle.

L'abbé Antoine soupira. Me prenant à part, il m'annonça son intention de se rendre à Rennes le jour même. Je le remerciai et le priai d'écrire pour moi à Mme Laumay, ce que je n'eusse pu faire. Il me le promit.

Le lendemain soir, M. Antoine était de retour. Il n'avait rien appris que d'honorable pour Mme Morin, dont la maison était citée pour sa bonne tenue. Les jeunes filles employées trouvaient en leur maîtresse une personne vraiment excellente, quoique un peu sévère.

Comment se faisait-il qu'Ernestine Leclaire, frivole à l'excès, eût tant vanté la place vacante chez Mme Morin? Je trouvai le mot de l'énigme dans la nature même du commerce de cette dame. Elle avait un grand magasin de mercerie fine, de rubans, de soieries, de dentelles. L'élégance des marchandises exigeait une toilette très soignée des jeunes filles chargées de les faire valoir aux yeux de la riche clientèle de la maison.

Et c'était pour ce mirage d'un luxe auquel elle aspirait, que Rose ne craignait pas de m'abandonner si cruellement...

Je fus bien longue à prendre un parti. Une fois encore je voulus faire appel au cœur de mon enfant aveuglée; mais, paroles affectueuses ou remontrances, glissèrent sans laisser de traces.

Il me paraissait impossible de consommer moi-même la séparation. Je comptais sur Mme Laumay pour tenter un dernier effort puis, en cas de non succès, pour terminer cette douloureuse affaire.

Je fus déçue dans mon espoir. Mme Laumay, en ce moment où son amitié m'eût été si précieuse, pleurait au chevet de sa fille, frappée d'une angine des plus graves.

Je devais suffire à tout, pourvoir à tout. Sans l'abbé Antoine, je me serais trouvée trop au-dessous des cirsconstances. Sa bonté fut ma force, sa fermeté mon appui. Lui-même instruisit Paul et Louis, ainsi que Julie, de ce qui allait se passer.

Les deux premiers se récrièrent avec vivacité. Paul, oubliant sa douceur habituelle, parla si sévèrement à Rose que je dus intervenir. Louis s'épuisa en raisonnements généreux, mais son cœur reconnaissant ne put rien obtenir du cœur sec de sa sœur. Julie ne cessait de pleurer.

— Tu nous as pourtant vus si malheureux des précédentes séparations! disait-elle. Comment peux-tu songer à nous quitter? N'as-tu donc pas craint de contrister notre pauvre tante? Et moi, ne m'aimes-tu plus?

Rose écoutait, presque tranquille. Perdue au milieu de ses folles rêveries, elle paraissait être tout entière au monde nouveau que son imagination lui représentait si désirable.

Ce que je résume en quelques lignes avait nécessairement duré plusieurs jours. J'agirais mal si j'oubliais de mentionner la délicatesse de la conduite de Mlle Françoise envers moi. Elle m'évita tout souci matériel, mena la maison et, avec un tact admirable, sut détourner les regards curieux de nos luttes intérieures. Ses réponses tranquilles, sa présence d'esprit, sa circonspection prévinrent les propos oiseux. Sans que personne l'eût affirmé, chacun, à Plélan, resta persuadé de mon désir de faire apprendre plus complètement le commerce à Rose. Plusieurs, même, crurent qu'en agissant ainsi j'avais des vues ultérieures pour l'établissement de ma nièce. La véritable cause du départ de Rose ne fut donc pas soupçonnée : c'était ce que je pouvais désirer de mieux.

Le jour de la séparation arriva. L'abbé Antoine, dévoué jusqu'au bout, me fit prévenir qu'il nous accompagnerait ma nièce et moi.

Sur le point de quitter ses frères et sa sœur, Rose eut un mouvement affectueux. J'espérai qu'elle allait vaincre son obstination. Déjà mes bras s'ouvraient pour recevoir l'enfant aimée... Le bon mouvement ne dura pas.

— A bientôt, dit-elle. Je reviendrai vous embrasser souvent, je l'espère.

Elle serra la main de Mlle Françoise et monta résolument dans la voiture que Paul, autorisé par M. Leroy, avait mise à ma disposition et devait conduire.

Louis et Julie, presque suffoqués par les larmes, rentrèrent à la maison. Pour moi, il me semblait agir au milieu d'un rêve; la voix même de l'abbé Antoine avait à peine le pouvoir de me tirer de cette prostration.

Néanmoins, et peut-être parce que je surprenais, dans les yeux de Rose, une expression qui me blessait, je me retrouvai, à Rennes, en pleine possession de mon sang-froid. Je répondis, comme il le fallait, aux empressements de Mme Morin et terminai avec elle les derniers arrangements du petit traité préparé par M. Antoine. Tout y est réglé autant que la prudence le peut prévoir.

Rose, placée sous la protection immédiate de Mme Morin, habitera son appartement et ne sortira jamais sans elle. Les seules visites permises seront celles de son frère Pierre, de M. Yves, père, ou les nôtres.

Toute l'après-midi s'écoula dans ces pourparlers. Mme Morin voulait nous retenir, mais j'objectai, ce qui était vrai, mon désir de me rendre chez M. Yves, puis de retourner sans retard à Plélan.

Alors, seulement, Rose parut éprouver un élan de sensibilité. Elle m'embrassa à plusieurs reprises, se serra contre moi comme elle avait, enfant, l'habitude de le faire et, parlant bas à mon oreille :

— Tante, ne me jugez pas trop sévèrement. Ne me croyez pas tout à fait ingrate et laissez-moi espérer que vous me pardonnerez !

Je lui rendis ses baisers sans répondre. J'avais le cœur trop plein.

Pas plus que son maître, Pierre n'avait été mis au courant de ce qui venait de se passer. Il en resta fort surpris ; mais comme j'eus soin de ne pas incriminer sa sœur, la surprise fit bientôt place au plaisir.

— Je suis très heureux, dit-il. Rose étant ici, je pourrai plus souvent parler de vous, chère tante.

M. Yves me donna le meilleur témoignage de la conduite de mon neveu et l'abbé Antoine, après avoir causé une demi-heure avec Pierre, m'assura, plus tard, qu'il ferait honneur à son digne professeur. C'était, pour moi, une réelle consolation.

Je repris place dans la voiture; mais j'avais épuisé mes forces. La tête appuyée contre les coussins, je sentais un grand affaissement m'envahir. Je ne me rendis pas compte du trajet de retour...

Machinalement, à l'arrivée, je me levai et, laissant prendre ma main, je mis pied à terre.

Deux bras qui se nouaient autour de mon cou, un baiser affectueux, une voix douce me firent tressaillir.

— Pauvre amie ! disait Mme Laumay, je n'étais pas là pour prendre ma part de votre peine !

Eh quoi ! j'étais à Iffendic !... La bonté prévoyante de M. Antoine avait tout fait.

Donnant pour raison ostensible à ma famille et à Mlle Françoise, mon désir d'aller prendre des nouvelles de ma petite filleule, l'excellent prêtre savait me conduire vers la personne la plus propre relever mon courage.

— Restez ici plusieurs jours, me dit-il, vous reviendrez vous-même. Vous savez que vous pouvez avoir confiance en Mlle Françoise.

Mes regards remercièrent M. Antoine plus éloquemment que ne l'eussent fait mes paroles.

Peu après, assise avec mon amie devant le lit de sa fille, hors de danger depuis le matin, je laissai mon âme se dilater au contact de ce cœur si élevé, si grand.

Je redevenais la Martine d'autrefois, faible, mais confiante en Dieu et prête à surmonter l'épreuve imposée.

Je restai une semaine entière à Iffendic, et je suis persuadée que cette paternelle attention de l'abbé Antoine sauva ma santé violemment ébranlée.

Toute contrainte m'eût brisée ; j'avais besoin d'écouter une voix amie, d'échanger, certaine d'être comprise, les pensées qui m'étouffaient.

Pendant ces huit jours de vie intime, plus d'un souvenir des années écoulées fut commenté et trouva son reflet dans les événe-

ments présents. Mais Mme Laumay ne me laissa pas m'appesantir au milieu de ces énervantes réminiscences. Ma tâche, pour devenir autre que je ne l'avais espéré, n'en subsistait pas moins tout entière. Je devais la continuer sans permettre aux épines du chemin d'entraver absolument ma marche.

— Rose reviendra à vous, me répétait-elle, après l'abbé Antoine. Il est impossible qu'elle oublie complètement la tendresse dont vous l'avez entourée. Si bonne que puisse être pour elle Mme Morin, bien vite elle fera la différence de cette bonté avec la vôtre. L'événement en lui-même est très simple, car l'idée eût pu vous venir de placer Rose, si le commerce vous avait été moins favorable. Le mal réel gît dans la façon dont votre nièce a arraché votre consentement. Je ne vous demande pas de pardonner, cela est fait déjà ! Mais je vous demande de vous dégager d'un excès de sensibilité pour tourner au profit de Rose l'expérience qu'elle a voulu tenter. Vous êtes sûre de la moralité de la maison choisie. Remerciez Dieu qui a veillé sur l'orpheline et vous a donné le moyen de la corriger, sans que votre sévérité pût devenir trop lourde.

Ce que me disait avec une si grande hauteur de jugement Mme Laumay, sa fille, ma petite Martine, semblait le corroborer par ses caresses et son naïf langage.

Toute pâle encore des suites de la terrible maladie à laquelle elle venait d'échapper, l'enfant se blottissait dans mes bras, me regardait tendrement et s'efforçait de me consoler.

— Ne pleurez donc plus, marraine, murmurait-elle, Rose reviendra. Personne ne l'aimera comme vous l'aimez, et elle s'en apercevra bien vite.

Chère enfant ! Tes douces paroles achèvent de me rendre l'espérance.

Mme Laumay a décidé que je devais me faire un peu désirer de Rose. Je ne dois pas demander pour elle de fréquentes sorties. Ma première visite n'aura par lieu avant deux mois et mon amie m'accompagnera. Ces deux mois me paraîtront bien longs; mais, je le reconnais, il faut de la fermeté et j'en aurai.

M. Laumay m'a reconduite à Plélan. J'ai retrouvé bien pâle, bien triste, ma petite Julie.

— Oh ! que j'avais hâte de vous revoir, tante ! Cependant je suis bien aise que vous ayez pris un peu de repos.

J'étais revenue le matin. Pendant la journée, Julie ne fit aucune allusion à l'absence de sa sœur ; mais, le soir arrivé :

— Tante, me dit-elle avec un regard suppliant ; ne repoussez pas la demande que je vais vous faire !

— Quelle demande ? ma petite Julie.

— Je vous en prie, permettez que je partage votre chambre. Si vous saviez combien je pleure dans celle où Rose...

Julie n'acheva pas ; se jetant à mon cou, elle laissa tomber sa tête sur mon épaule.

Elle ne se doutait pas, l'innocente enfant, des souvenirs remués en moi par ces mots si simples, si touchants. Sa sœur la quittait, mais, Dieu en soit béni ! il ne la laissait pas seule comme moi, autrefois, j'étais restée...

Julie partagera ma chambre. Tout ce qu'il me sera possible de faire pour adoucir sa peine, je le ferai. Ses sentiments ont toujours été généreux, ses goûts sont simples et elle s'ingénie à me prouver sa bonne volonté. J'ai l'espoir de trouver en elle une véritable consolation.

Juin.

J'ai oublié de mentionner la réception de plusieurs lettres de René, les incidents du départ de Rose m'absorbaient. Hier, j'ai voulu ranger ces lettres dans la cassette où se trouvent les précédentes. Un petit billet, placé à l'intérieur de l'une d'elles, m'avait échappé. Je l'ai ouvert.

Il est du vénérable missionnaire visité par René. Le P. Justin daignait m'adresser quelques lignes pour me faire l'éloge de mon neveu. Il l'aime et le juge très favorablement. Ces éloges, venus d'une telle bouche, m'ont réconfortée et m'ont rendu ma foi dans l'avenir.

Dieu saura bien aider la pauvre femme qui ne lui demande qu'une chose : le bonheur des enfants confiés à son affection.

J'ai aussi négligé de dire que Paul a tiré au sort ; mais cela n'avait pas d'importance. Aîné d'orphelins, le tirage devenait pour lui une simple formalité. Il est toujours très content de son séjour à la *Croix-d'Or* et M. Leroy paraît également enchanté.

Ce dernier n'a encore rien changé aux conditions primitivement posées ; mais je ne voudrais pas, avant longtemps, soulever une explication à ce sujet. M. Leroy est juste. Le moment venu, il parlera le premier. En attendant, il prouve de toutes manières sa satisfaction. Plusieurs fois, et spécialement lors du départ de Rose,

il m'a offert ses voitures. Je reçois, presque chaque semaine, une large part des produits de ses jardins et de la basse-cour de ses fermes.

Quand je me récrie sur la valeur de ces présents, M. Leroy parle haut et fort me demandant, d'un air très sérieux, si je le trouve indigne de me traiter comme étant de sa famille.

Je m'empresse de le rassurer et nous faisons la paix.

J'attends dimanche prochain avec impatience. Mme Morin et ma nièce doivent venir ce jour-là. Peut-être l'attitude de Rose me dira-t-elle ce que, dans l'avenir, je puis attendre d'elle. J'espérais des lettres fréquentes. Je n'ai encore rien reçu. Je veux mettre ce manque d'égards sur le compte d'une sorte de honte, facile à comprendre après ce qui s'est passé.

25 juin.

J'ai vu Rose... Timidement, elle s'est approchée de moi. Croyait-elle donc que j'allais refuser de l'embrasser!... Je me suis gardée de lui faire aucune question. D'ailleurs, sa situation chez Mme Morin est trop nouvelle pour qu'elle puisse nettement l'analyser. Ensuite, si je cherchais à provoquer sa confiance, je courrais risque de me l'aliéner.

Mais près de Mme Morin les mêmes motifs de discrétion n'existaient pas. J'ai donc beaucoup interrogé. Les réponses me laissent dans la perplexité.

— Rose a de grandes aptitudes pour le commerce, m'a dit Mme Morin; mais je ne crois pas qu'elle possède une réelle persistance au travail. Je crains la vanité et le désir immodéré du luxe. Pourtant, elle semble toujours disposée à me contenter et je l'aime surtout parce qu'elle me parle de sa tante avec un respect, une affection sans bornes.

Ces derniers mots eussent dû me réjouir; mais puis-je, maintenant, croire entièrement à l'affection et au respect de Rose? N'y a-t-il pas, au contraire, à redouter qu'un peu de duplicité forme le fond de ces protestations?

Je ne voulus pas m'arrêter à cette triste conclusion et j'en fus récompensée, quand, le soir, retirée dans ma chambre, Julie me raconta ses entretiens particuliers avec Rose.

— Je suis bien sûre, me dit-elle, que ma sœur voudrait avouer son ennui; mais un peu d'orgueil l'empêche de parler. Je prends

patience, car j'espère que cela ne durera pas longtemps. Vous verrez, tante, vous verrez si je me trompe!

Je répondis vaguement, quoique j'ouvrisse mon cœur à ces paroles d'espérance.

26 juillet.

J'ai rendu avant-hier à Mme Morin la visite qu'elle m'a faite. Selon sa promesse, Mme Laumay était venue. J'ai trouvé Rose empressée, gaie, souriante, et en apparence fort satisfaite.

— Je suis très occupée, a-t-elle dit à mon amie, mais, ici, on a tant de distractions!

J'ai vite détourné la tête. J'aurais craint de laisser voir les larmes qui remplirent mes yeux.

Nous aurions repris, bien tristes, le chemin de Plélan, si M. Yves, que nous allâmes saluer, ne nous avait annoncé les succès nouveaux de Pierre.

Le matin même, mon neveu avait subi un premier examen, et les notes obtenues étaient des plus élogieuses.

— Je ne doute point, ajouta M. Yves, qu'il ne se tire victorieusement, l'an prochain, du baccalauréat. Mes prévisions se réalisent tout entières. Mon élève me fera honneur, et je vous remercie vivement, mademoiselle, de me l'avoir confié. Dans quelques jours, je dois partir pour explorer les côtes ouest et sud du Finistère. Vous permettrez, je pense, à Pierre de m'accompagner. Il a bien gagné cette distraction qui, du reste, aura plus tard une réelle utilité pour ses études.

Je m'empressai de souscrire à cette demande, stipulant, seulement, que mon neveu me donnerait une semaine, soit au commencement, soit à la fin des vacances.

— Eh bien! alors, Mademoiselle, l'année scolaire étant terminée, emmenez-le aujourd'hui même, répondit M. Yves. Ce sera, d'ailleurs, plus sûr, car, une fois parti, je ne puis promettre de rentrer avant la fin de mon congé.

Les choses ainsi décidées, Pierre courut faire le petit paquet qu'il devait emporter. Une heure plus tard, après être allés, de nouveau, embrasser Rose, nous montâmes en voiture, Mme Laumay, Pierre et moi.

La présence de mon neveu m'empêcha de m'appesantir sur ce qui m'avait froissée dans les manières de sa sœur. Toujours vigilante,

Mme Laumay, comprenant mes pensées, s'efforça d'en changer le cours en faisant beaucoup parler Pierre.

J'écoutais mon neveu, j'admirais son élocution facile, son langage élégant. Rien ne subsistait plus en lui de l'enfant intelligent, mais un peu inculte, qu'il était moins de trois années auparavant.

Cependant, il n'avait rien perdu de sa simplicité aimable, et il se montrait franchement enchanté à l'idée de passer huit jours près de moi. J'en éprouvais un grand allégement et une réelle douceur.

Julie fut transportée de joie en voyant son frère et en apprenant qu'elle allait le garder pendant une semaine.

— C'est bien peu, disait-elle; mais, comme je craignais qu'il ne restât pas plus d'un jour ou deux, je me trouve très satisfaite.

Paul et Louis ne se montrèrent pas moins charmés. Pour la première fois depuis le commencement de l'année, ma maison retentit encore de joyeux éclats de rire et des voix animées des trois frères et de la sœur.

Mme Laumay, ainsi que moi, prenait une large part à cette joie. Nous écoutions les enfants échanger leurs projets, se faire les plus chaleureuses protestations d'affection et d'appui.

Paul parlait avec une certaine gravité touchante. Il paraissait songer à la responsabilité qui pouvait, un jour, comme chef de la famille, lui incomber.

— Je suis très content de ma position, affirmait-il. L'hôtel de la *Croix-d'Or* est d'un excellent revenu. Je ne crains pas d'être obligé de vous refuser mon aide si, plus tard, l'un de vous en avait besoin.

— Moi, disait Pierre avec vivacité, j'espère arriver, avant peu, à ne plus réclamer de sacrifices de la part de notre tante. Je vais vous apprendre un grand secret. Dès que j'aurai passé mon baccalauréat, M. Yves me prendra pour secrétaire et me donnera de petits appointements que j'augmenterai sans peine en donnant, à mon tour, des leçons particulières.

— Moi, ajoutait Louis en levant résolument la tête, l'année prochaine, je serai élève boursier de l'école d'Angers. Je travaille, allez! Bientôt vous en aurez la preuve. A la fin de la semaine prochaine, c'est la distribution des prix, vous verrez quelles magnifiques nominations j'obtiendrai.

— Quant à moi, reprenait Julie de sa douce voix argentine, je ne puis pas vous suivre sur ces belles routes que vous voulez parcou-

rir; mais, je vous le promets, vous trouverez toujours ici votre petite sœur, prête à aider la chère tante Martine et à vous recevoir du mieux possible dans la bonne vieille maison.

Mme Laumay et moi nous avions entendu cet entretien. Mon amie se pencha à mon oreille :

— Martine! me dit-elle d'une voix pénétrante, bénissez Dieu qui inspire à vos bien-aimés ces généreux sentiments. N'en doutez pas, Rose, un jour, reprendra sa place ici et ne pourra même comprendre qu'elle ait pu s'en éloigner. René, aussi, reviendra. René, alors homme expérimenté et tout prêt à vous payer un long arriéré de tendresse.

Je me laissai berçer par ces espoirs, répondant si bien aux désirs de mon cœur, et la nuit qui suivit fut la plus calme que depuis longtemps j'eusse passée.

Octobre.

Le ciel est couvert, le vent souffle, les jours se passent au milieu de brouillards épais. L'hiver approche rapidement et, avec lui, les longues soirées amenant trop souvent les pensées pénibles.

Rien de plus fâcheux, cependant, ne m'est arrivé, puisque je n'ai point ouvert ce journal depuis le mois d'août.

Pierre a gaiement et fructueusement passé ses vacances, Louis de même. M. Yves m'avait offert de l'emmener, mais mon neveu préféra accepter l'invitation que lui fit le sous-directeur du Vaublanc de passer un mois à cette importante usine.

J'ai envoyé plusieurs fois Julie visiter Mme Laumay.

J'aurais bien voulu retourner chez Mme Morin, mais je sentais qu'il valait mieux m'abstenir. L'excellent M. Antoine a compris ma peine. Il va assez souvent voir son frère, établi à Rennes. Pour moi, il a multiplié ses visites et, chaque fois, il ne manque point d'aller s'informer de Rose.

Mme Morin paraît, en somme, être assez satisfaite de ma nièce; mais je ne crois pas que Rose soit, de son côté, absolument heureuse. Du moins ses lettres, fréquentes maintenant, décèlent une certaine contrainte.

J'en prends espoir pour un avenir prochain. Qu'elle parle vite! Je ne réclamerai pas de longues sollicitations. Un mot venant du cœur lui ouvrira mes bras, bien impatients de la recevoir!...

2 janvier 1870.

Si j'étais superstitieuse, je dirais que, pour moi, cette année commence sous de bien mauvais présages. Quelle différence avec les précédentes!...

Rose a dû, nécessairement, rester près de Mme Morin, dont les affaires sont très actives pendant la période des étrennes.

Pierre n'a fait qu'une apparition. M. Yves est extrêmement souffrant depuis plus d'une quinzaine. Aussi ai-je été la première à conseiller à mon neveu de quitter le moins possible son bon professeur.

Mme Laumay, enfin, a dû renoncer à sa visite habituelle. M. Laumay est engagé, pour ses affaires, dans un voyage assez long; mon amie ne peut quitter sa maison.

Je reste donc avec Julie, Louis et Paul. Trois enfants sur les six que je devrais avoir autour de moi! Et, par surcroît, depuis longtemps je n'ai rien reçu de René.

Allons, pas de faiblesse! Il faut tout accepter humblement, filialement. S'il nous était donné de diriger notre vie, nous l'arrangerions au gré de nos désirs; mais trouverions-nous plus sûrement le bonheur cherché?

La Providence nous conduit, non pas toujours par des sentiers faciles, mais, certainement, par ceux où nous pouvons, si nous le voulons avec sincérité, accomplir les desseins divins, seule véritable base de sécurité, de calme repos...

4 janvier.

Mes dernières paroles ont trouvé un écho heureux. Cette après-midi, M. Leroy est venu me voir et m'a demandé un moment d'entretien particulier.

Je l'ai aussitôt conduit dans notre petite salle à manger. Le maître de la *Croix-d'Or* a jeté, en souriant, un coup d'œil autour de lui :

— Hé! hé! Mademoiselle Dorland, vous souvenez-vous du mal que j'ai eu, ici même, voilà tantôt plus de deux ans, à vous faire comprendre mes projets?

A mon tour, j'ai souri.

— N'y avait-il pas matière à douter? ai-je répondu. Il me semblait si difficile que Paul pût réellement vous aider.

— Bon! ça prouve que vous le jugiez mal, toute *tante-gâteau* que vous êtes. Mais assez revenir sur le passé. Le présent réclame notre attention. Dites, Mlle Dorland, qu'avez-vous pensé de mon silence depuis le tirage au sort de Paul, surtout après mes promesses?

— Je n'ai, je vous l'assure, point douté de vous. Le jour, ai-je pensé, où M. Leroy croira juste d'élever les appointements de Paul, il le fera.

M. Leroy a saisi ma main et l'a serrée avec force.

— C'est bien, cela, a-t-il dit, le visage épanoui; c'est très bien! Oui, je suis juste, vous allez voir si je me vante. Ecoutez comment j'ai arrangé les choses. A partir du premier de l'an de cette année, je regarde Paul comme mon associé. Il aura un tiers dans les bénéfices. Chut, laissez-moi finir.

Un acte en règle sera passé, car je ne veux pas, si je viens à mourir, que mes neveux cherchent chicane à ce brave enfant. Donc, il est mon associé. Si je meurs avant de m'être résigné à jouir de mes petites rentes, Paul aura le droit de racheter la *Croix d'Or* pour une somme de quarante mille francs payable en dix ans. J'ai toujours estimé ma maison à soixante mille francs, au bas mot; la différence que je fais balance le travail de Paul et justifie le tiers des bénéfices que je lui donne comme associé.

— Mais...

— Arrêtez, je n'ai pas fini. Voilà mes dispositions pour le cas où ma mort arriverait avant que Paul ait atteint ses vingt-cinq ans. Si je vis alors, et je l'espère, car j'ai encore le pied solide, les choses changeront un peu. Mon associé aura moitié et il pourra racheter ma part pour trente mille francs qui, un jour, oh! le plus tard possible! lui reviendront totalement puisqu'il aura droit d'héritage en sa qualité de mon neveu.

— De votre neveu! ai-je répété, très-étonnée.

— Ah! ah! vous ne vous attendiez pas à ce mot là! C'est ma surprise, c'est mon cadeau d'étrennes. Ne vous rappelez-vous pas que ma pauvre femme m'a laissé pour toute fortune deux neveux? Un garçon, Anatole (dont je veux parler le moins possible, car il ne fera jamais rien de bon) et une fille jolie, douce comme un agneau, élevée chez les Dames de Bécherel. Eh bien! dans mon idée, Clémentine est destinée à devenir la femme de Paul. Ils semblent faits l'un pour l'autre. Quand Paul aura vingt-cinq ans, Clémentine en

aura dix-huit. Il est un rude travailleur, excellent neveu, bon frère. Clémentine a toutes les qualités de sa mère. Ce sera un heureux ménage. Allons, Mademoiselle Martine, répondez ! Le *père* Leroy fait-il de trop mauvais rêves ?

Je restais interdite, pouvant à peine croire que M. Leroy parlât sérieusement.

— Vous ne répondez rien, m'a-t-il dit. Est-ce que, par hasard, vous me désapprouveriez? Non, je vois ce que c'est, remettez-vous. Mes paroles ne sont pas mots en l'air. Je viens de vous expliquer ce que j'ai résolu depuis longtemps et ce qui nous rendra tous heureux, je le crois.

A mon tour, j'ai serré la main de cet excellent homme.

— Monsieur Leroy, ai-je répondu, vous avez aimé l'orphelin. Paul, à son tour, vous vénère et vous aime. Merci. Vos projets sont ceux d'un père, ils sont presque trop généreux ; je n'ai pas, cependant, le droit de les modifier, car, j'en suis certaine, mon cher enfant saura reconnaître votre bonté. Je souhaite vivement que l'union désirée puisse s'accomplir. Clémentine promet d'être une si charmante jeune fille ! Seulement, voulez-vous me permettre de vous demander le secret sur tout ceci, sauf envers M. l'abbé Antoine et Mme Laumay, à qui je ne voudrais rien cacher, mais qui sont incapables de parler mal à propos. L'avenir peut modifier vos idées. Votre nièce pourra ne pas s'y prêter volontiers. Que sais-je ? Pour tout le monde, restons dans les termes uniques de l'association présente. Nous avons, du reste, quatre années devant nous.

— C'était mon intention. Projet ébruité devient souvent projet manqué. Mais je n'ai pu tenir au plaisir de vous le faire connaître.

— Merci encore... Maintenant, pardonnez-moi une réflexion. Vous voulez traiter Paul comme s'il était de votre famille. A cause de Clémentine, vous lui consentirez de grands avantages. Je serais désolée, pourtant, si votre neveu par le sang se trouvait frustré...

— Ne pensez pas à lui, c'est un ingrat, a interrompu M. Leroy. Depuis longtemps, si je n'y avais mis ordre, il m'aurait ruiné. Il n'a pour moi aucune amitié, aucun respect. Vous ne savez pas tout ce qu'il m'a déjà coûté. Sans vergogne, il dépouillerait volontiers sa jeune sœur ; mais je suis là !...

— Cependant...

— Je sais ce que vous allez dire, l'enfant prodigue peut revenir au logis. Je le désire, sans y croire, et malgré les cruels chagrins

que m'a causés Anatole, je ne le déshériterai pas entièrement. Il aura une part de mon bien, mais une part beaucoup au-dessous de celle de Clémentine, cela est juste, puisqu'il a dissipé déjà quatre fois plus que sa sœur ne me coûtera jamais.

Je n'avais plus rien à objecter. M. Leroy parlait, en effet, selon la justice, selon la bonté.

Notre conversation a continué, s'étendant vers ces projets nouveaux, les commentant, les discutant, les envisageant sous chacune de leurs faces.

Lorsque M. Leroy s'est levé pour me quitter, j'ai tout de suite songé à aller voir l'abbé Antoine.

Toujours j'ai trouvé ce vénérable ami au moment de l'épreuve ; aussi me croirais-je coupable d'ingratitude si je ne lui faisais part, sur-le-champ, des nouvelles qui me rendent tellement heureuse.

M. Leroy m'a fort approuvée. Lui, aussi, aime le bon prêtre et lui témoigne la plus grande confiance, le plus grand respect.

— Je vais aller avec vous, m'a-t-il dit. Pourtant, il ne faut pas que cela vous contrarie ?

— Venez, ai-je simplement répondu.

M. Antoine s'est montré on ne peut plus satisfait de ce que nous lui avons appris.

— Je forme des vœux, a-t-il dit, pour qu'aucun obstacle ne vienne entraver la réalisation de ces projets. Je connais Paul, c'est un cœur généreux, une âme simple, droite, ferme dans la vérité et capable des plus grands dévouements. Vous pouvez fonder sur son caractère une solide espérance.

Je connais Clémentine. Presque enfant encore, elle déploie des qualités qui feront d'elle une jeune fille remarquable et, plus tard, une femme comme il en faudrait beaucoup pour régénérer notre société frivole. J'ai la conviction de ne pas lui donner trop de louanges. Ces promesses, elle les tiendra. Il y a dans son âme un sentiment de noblesse qui ne peut périr.

Une telle union sera bénie de Dieu et je m'estimerai heureux de pouvoir la consacrer. Née dans la pensée de parents aussi pénétrés que vous de leurs devoirs, elle deviendra votre récompense en même temps qu'un exemple salutaire. Je vous suis véritablement reconnaissant de m'avoir confié votre secret.

M. Leroy et moi nous étions trop émus de cette chaleureuse approbation, ainsi que des promesses qu'elle renfermait, pour pou-

voir exprimer à l'abbé Antoine notre gratitude. Mais nous n'avions pas besoin de parler pour que le bon prêtre comprît notre pensée.

En quittant le presbytère, je suis allée m'agenouiller à l'église.

— Mon Dieu, n'ai-je pu m'empêcher de dire, après des remerciements fervents, daignez vouloir que cette joie ne soit pas troublée !... Daignez vouloir, qu'au jour où l'aîné des orphelins viendra vous demander de regarder avec bonté les liens qu'il contractera, ses frères et ses sœurs prennent place près de moi ! Protégez les tous et ramenez bientôt les absents !...

Que mon cher René me pardonne ! j'ai plus longuement prié pour Rose que pour lui...

Paul a été instruit de tout par M. Leroy lui-même, qui m'avait prié de lui laisser ce plaisir. J'aurais eu bien mauvaise grâce de refuser si peu de chose à celui qui montre tant de générosité envers nous.

Mon neveu est rentré à la maison tellement content, mais, aussi, tellement bouleversé, qu'il ne savait que me couvrir de baisers et pleurer comme un enfant. Lorsque son émotion a été un peu calmée :

— Tante ! Tante ! s'est-il écrié avec chaleur. Vous m'écouterez, maintenant, vous vous reposerez enfin ! Vous me laisserez, n'est-ce pas, travailler pour vous ?

Il ne songe pas à lui. Sa première pensée est pour moi !... Sois béni ! cher Paul, et puisses-tu toujours conserver en ton cœur cette flamme pure du dévouement, principe fécond des plus hautes vertus !

5 février.

Je reçois une lettre pressante de Mme Morin. Elle me demande d'aller à Rennes au plus tôt. Aucun reproche concernant Rose n'est exprimé ; on reconnaît facilement, cependant, que le ton général dénote une véritable irritation.

Je ne puis, malheureusement, partir avant demain matin. Cette attente va me sembler bien longue. Que s'est-il passé ? Que dois-je craindre ?

V. Vattier.

L'AUTORITÉ ET LA LIBERTÉ

L'autorité et la liberté, ce sont les deux pôles sur lesquels tournent le monde moral et le monde politique. De leur parfait équilibre résultent l'ordre et la stabilité, la sécurité, la paix et la tranquillité des Etats : *Pax est tranquillitas ordinis*, suivant la grande et belle parole de saint Augustin.

M. le sénateur Baragnon, au banquet de Chambord, a constaté, aux applaudissements d'un auditoire d'élite, que ces grands biens manquent en ce moment à la France, qui souffre surtout de leur absence.

« La France a deux grands besoins », s'est écrié l'orateur : « L'autorité et la liberté. »

« Quand la première n'est pas respectée, quand la seconde manque des garanties qui l'assurent à tous les citoyens, un pays est bien près d'être rayé de la liste des nations civilisées. »

Rien n'est plus vrai. Ces paroles si justes et si sages nous ont remis en mémoire les magnifiques discours sur l'*Autorité* et la *Liberté* de Mgr Landriot.

Ces discours ont été réunis en un volume (1). Nous venons de les relire, et ils nous ont paru d'une actualité plus saisissante encore qu'au moment où ils furent prononcés, il y a huit ans. On dirait que l'illustre archevêque, perçant de son regard d'aigle les voiles qui recouvraient l'avenir, eût entrevu, comme par une divination prophétique, l'abîme au bord duquel nous roulons, aussi loin, hélas ! d'une autorité respectée et vraiment digne de ce nom, que de la véritable liberté : d'où la grande opportunité et l'extraordinaire utilité de ces discours.

Nos lecteurs vont en juger eux-mêmes par la rapide analyse que nous allons en faire.

(1) Victor Palmé, éditeur. — Prix : 2 francs.

L'orateur examine ces deux grandes choses, l'autorité et la liberté, au point de vue de l'Eglise catholique, qui, seule dépositaire de la vérité intégrale, les a toujours défendues avec une égale sollicitude, et a donné sur ces deux points capitaux, dont la solution est une question de vie ou de mort pour la société, les notions les plus exactes. Il rétablit la vérité sur ces deux points avec une abondance d'érudition, avec une force de logique, avec une éloquence qui ne peuvent manquer de porter la conviction dans tous les esprits et la persuasion dans tous les cœurs.

Dans chacun de ses discours, Mgr Landriot se défend avec insistance de traiter de la politique; il proteste hautement qu'il n'en fait point, qu'il n'en veut point faire; il ne descend point dans les détails qui touchent à la politique proprement dite, mais il se tient toujours sur ces hauteurs sereines de la vérité et des principes, où les systèmes étroits de l'esprit humain disparaissent pour faire place aux grands intérêts des nations; où tous les esprits vrais et amis de la France peuvent se rencontrer, quelles que soient d'ailleurs leurs prédilections particulières. Or, tout ce qui touche à la vie et à l'avenir des peuples ne saurait demeurer étranger à la religion, surtout quand il s'agit de la France, la nation très chrétienne, la fille aînée de l'Eglise.

Néanmoins, bien que nourri de la moelle puissante de l'Ecriture et des Pères, l'orateur sacré néglige ces trésors ; il veut parler moins en évêque qu'en philosophe et en moraliste : il prêche la morale politique des auteurs païens, de plusieurs démocrates fameux de notre époque, et même des hommes les plus hostiles à la religion, dont les aveux sont d'autant plus précieux. Il dit la vérité avec audace et liberté, affection et franchise. C'est ainsi qu'il tire des trésors de sa vaste érudition les plus opportunes et les plus frappantes citations de l'antiquité profane et de la littérature contemporaine ; puis il en déduit ses conclusions en invoquant surtout les lumières de la raison et celles de l'expérience. L'éloquent prélat fait donc servir la raison humaine à la démonstration des enseignements divins, comme autrefois Moïse fit servir les dépouilles des Egyptiens à décorer le tabernacle du vrai Dieu; et il traîne pour ainsi dire les rois de l'intelligence et les ennemis mêmes de l'Église à la suite du char triomphal de la Vérité, comme jadis les triomphateurs romains, en montant au Capitole, entraînaient après eux, enchaînés à leur char, les rois captifs et leurs ennemis vaincus.

I

Ce qui manque le plus à notre société et à notre époque, c'est le respect de l'autorité, c'est l'intelligence vraie du mot liberté. Qu'est-ce que le respect? Bien que ce mot soit plus facile à comprendre qu'à définir, l'orateur en donne une définition charmante: « Le respect », dit-il, « est un sentiment exquis de l'âme, qui nous porte à nous incliner avec vénération devant tout ce qui nous paraît beau et divin. »

Le respect est la grande loi du christianisme, qui, suivant une parole célèbre, a toujours été « la plus grande école du respect ». C'est la base de l'ordre social, et par son enseignement le christianisme la maintient partout, dans la famille comme dans la société. L'autorité vient de Dieu; et c'est ce qui la rend si auguste, si vénérable à nos yeux : *Non est potestas nisi a Deo* (1). Et pourtant nous n'admettons pas que l'autorité soit de droit divin, « dans le sens étroit qu'on nous a souvent reproché, à nous catholiques, en ce sens que Dieu désigne directement certains hommes, certaines familles, pour porter le sceptre, et renouvelle ainsi une sorte de théocratie permanente dans les sociétés. Or rien n'est plus faux que cette explication de la maxime: Le pouvoir est « de droit divin ». La grande majorité des docteurs et des théologiens catholiques enseigne que le pouvoir en lui-même, quelle qu'en soit la forme, république ou monarchie, quel qu'en soit le représentant, président ou roi, que le pouvoir en lui-même « vient de Dieu » ; mais les formes du pouvoir, le mode de transmission tiennent à des intermédiaires humains et aux institutions sociales. C'est en ce sens seulement que l'Apôtre dit : « Tout pouvoir vient de Dieu. »

D'autre part, si l'on fait dériver l'autorité uniquement des couches inférieures, si la source première en est dans ce qu'on appelle la souveraineté du peuple, « vous me permettrez de vous dire », s'écrie avec raison l'orateur, « que j'estime trop l'âme humaine pour la contraindre à respecter une autorité qui n'aurait d'autre base que ces multitudes flottantes au gré des intrigants plus ou moins habiles qui les conduisent. Il me faut d'autres motifs au respect. Vous pourrez me contraindre à subir des nécessités brutales; mais m'arracher un atome de respect! jamais! »

(1) *Rom.*, XIII, 1.

Ici nous ne pouvons résister au plaisir d'empruter à notre auteur quelques citations topiques en ce temps de suffrage universel et de souveraineté populaire, où l'on prétend que la force doit primer le droit, que le nombre seul le crée, et que par conséquent tout doit s'incliner sous la force brutale et inconsciente du nombre, de la « vile multitude », comme disait avec tant de raison M. Thiers en un jour de bon sens.

L'archevêque de Reims cite à dessein des autorités païennes et les plus fameux républicains anciens et modernes. « Vous ne direz pas », ajoute-t-il finement, « que c'est le *cléricalisme* qui parle ». Il ne cite donc pas ce mot si profond et si vrai de Salomon : « Le nombre des insensés est infini : *Stultorum infinitus est numerus* (1) » ; ni ce vers devenu proverbial à force de vérité :

Depuis Adam les sots sont en majorité.

« Ne sais-tu pas », dit Platon, « que, dans tout, les hommes nuls et sans mérite font la majorité, et que les hommes bons sont en petit nombre ?... Ne trouves-tu pas que, dans cette ville, les hommes sensés sont fort rares, et que le grand nombre n'a pas de sens ?... Le grand nombre est composé de fous, et les hommes sensés sont le petit nombre (2). «

« Avant tout, » dit le philosophe Sénèque, « il faut nous attacher à ne pas suivre, comme des moutons, le troupeau qui nous précède... Rien ne nous entraîne en de plus grands maux, que de nous régler sur l'opinion, en croyant que le mieux est ce que la foule applaudit... Nous serons guéris à condition de nous séparer de la foule ; car tel est le peuple : il tient ferme contre la raison, et il prend la défense de ce qui fait son mal... Vous me dites : « Ce côté paraît le plus nombreux. » Je vous réponds : « Par là même il est e plus mauvais. » L'humanité n'est pas tellement favorisée, que le meilleur parti plaise au plus grand nombre ; le pire se reconnaît à la foule qui le suit... Ne cherchons donc pas ce qui plaît à la multitude, car elle est souvent le plus mauvais interprète de la vérité (3). »

Ecoutons encore Sénèque : il est bon que la vérité soit dite par

(1) *Enthyd.*, t. IV, p. 433, trad. Cousin. — *IIe Alcibiade*, t. V, p. 144, 164.
(2) *Eccles.*, I, 15.
(3) *De Vita beat.*, c. I et II.

cette vieille sagesse de l'antiquité païenne, qui avait mille fois plus de bon sens que nos courtisans du peuple.

« Comment voulez-vous que celui qui aime la vertu soit aimé de la foule? C'est par de méchantes voies que s'obtient la faveur du peuple. Il faut te rendre semblable à lui; autrement, il ne te reconnaîtra pas, et tu ne pourras lui être agréable... La vraie philosophie nous apprend non pas à *compter* les suffrages, mais à les *peser* : *Ut æstimes judicia, non numeres...* Mais si je te vois élevé par les suffrages de la multitude, ne trouve pas étrange que j'aie pitié de toi, car je sais par quelle voie on obtient ces faveurs (1). »

Il y a longtemps que la sagesse des nations a dit: *Non numerandæ, sed ponderandæ sententiæ.* « Il ne faut pas *compter*, mais *peser* les suffrages. » Que devient, avec ces vérités aussi anciennes que le monde, la fameuse base, le fameux fondement du suffrage universel? Hélas! c'est une base bien fragile, un fondement bien peu solide: bâtir là-dessus, c'est bâtir sur un sable mouvant. Aussi l'on ne compte plus nos pauvres constitutions, qui tombent les unes sur les autres comme des châteaux de cartes.

« *Ne me parle pas de recueillir les suffrages des assistants*, » dit encore Platon, le divin Platon, le meilleur républicain pourtant de l'aimable république athénienne, dont il a tracé les lois dans des ouvrages immortels; et si, comme je l'ai déjà dit, tu n'as point de meilleur argument à m'opposer, laisse moi parler à mon tour... Je ne sais produire qu'*un seul* témoin en faveur de ce que je dis: c'est celui avec qui je discute, et *je ne tiens nul compte du grand nombre.* Je ne recueille d'autre suffrage que le sien; pour *la foule*, je ne lui adresse pas même la parole (2).

« Je ne mets pas au nombre des biens », dit Cicéron, le grand philosophe et le prince des orateurs de la république romaine, « je ne mets pas au nombre des biens la célébrité et les applaudissements populaires que l'on peut obtenir de *cette multitude composée de fous et de méchants. — Omitto nobilitatem famamque popularem, stultorum improborumque consensu excitatam* (3). »

Dans le même ouvrage, il parle de « cette approbation inconsidérée et téméraire de la foule, qui applaudit le plus souvent au vice :

(1) *Ep.*, XXIX.
(2) PLATON, *Gorgias*, p. 346, éd. Didot.
(3) CIC., *Tuscul.*, l. V, c. XVI, t. IV, p. 36, éd. Nisard.

Illa temeraria atque inconsiderata, et plerumque peccatorum vitiorumque laudatrix, fama popularis (1)... »

« Le vulgaire », dit-il encore, « le vulgaire, ce grand maître de toute sorte de déréglements : *Maximus quidem magister populus atque omnis undique ad vitia consentiens multitudo* (2). »

Enfin Gœthe, qu'on appelait dernièrement le plus grand esprit de l'Allemagne, a dit quelque part : « Il n'est rien de plus déplaisant que la majorité : car elle se compose de meneurs énergiques, de fripons qui s'accommodent aux circonstances, de faibles qui s'assimilent, et de la masse qui roule à la suite, sans savoir le moins du monde ce qu'elle veut (3). »

Sans doute il y a de nombreux abus dans nos organisations sociales, il y en a toujours eu, il y en aura toujours. Aussi combien est pleine de sens cette pensée de saint Thomas : « En fait de gouvernement, il faut choisir, non pas ce qu'il y a de mieux, mais ce qu'il y a de moins mauvais ! *Illud eligendum est ex quo minus sequitur malum* (4). Sachons nous en contenter, et rappelons-nous la fable des *Grenouilles qui demandent un roi.* A force de rouler de révolution en révolution, on tombe toujours de mal en pire, et, comme disaient les anciens, de Charybde en Scylla. Combien était profonde la sagesse de ce vieux général romain qui, au rapport de Tacite, disait à ses troupes : « Supportez les défauts de ceux qui vous gouvernent, comme on supporte la sécheresse, les pluies excessives et les autres fléaux de la nature. Il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes, mais ces vices ne sont pas continuels ; il arrive des temps meilleurs, qui dédommagent et consolent : *Quomodo sterilitatem aut nimios imbres et cætera naturæ mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. Vitia erunt donec homines ; sed neque hæc continua, et meliorum interventium pensantur* (5) ? »

« Ceux qui font tant de belles promesses au peuple », dit à ce propos et avec une haute raison Mgr Landriot, « sont des hypocrites, ou des esprits chimériques qui n'ont aucune expérience des choses de ce monde. Ils promettent monts et merveilles », ajoute-t-il avec un accent prophétique, « et, si jamais ils arrivent au pou-

(1) Cic., *Tascul.* l. III, c. II, p. 2.
(2) *Ibid.*, l. III, c. I, p. 1.
(3) *Œuvres de Gœthe*, trad. franç., t. Ier, p. 503, éd. Hachette, 1861.
(4) *De Regimine princip.*, l. I, c. V.
(5) Tacite, *Hist.*, l. IV, c. LXXIV.

voir, ils font plus mal que les autres. » Hélas! nous en savons quelque chose par une triste et cruelle expérience, et nous le voyons tous les jours.

Royer-Collard s'écriait un jour à la tribune, sous la Restauration : « Nous périrons faute de respect. » Hélas! il prophétisait trop vrai : il n'y a plus de respect, plus de respect dans les relations avec les individus, plus de respect dans les relations de famille. La cause principale de cette absence de respect est dans le mépris que l'homme éprouve trop souvent pour son semblable, et peut-être pour lui-même. Le respect ne se commande pas; il lui faut un point d'appui, et ce point d'appui, c'est le vrai, le beau, le divin. Il n'y a qu'un moyen de rétablir l'autorité par le respect et de reconstituer la famille et la société : c'est de travailler à leur régénération par le christianisme, et un christianisme sérieux et pratique.

II

Une des plaies les plus dangereuses de notre époque, c'est donc le défaut de respect pour l'autorité dans l'ordre social. Cependant l'autorité est la sauvegarde de tous les grands intérêts sociaux, intérêts de l'ordre matériel et de l'ordre moral; et c'est cette grande clef de voûte de l'édifice social que tout le monde devrait chercher à défendre et à protéger. Or, par un étrange renversement de sens, c'est l'autorité, sous une forme ou sous une autre, que tout le monde attaque avec le plus de violence. Difficile situation de l'autorité! souvent elle ne peut pas s'expliquer, on ne lui pardonne rien, et très peu de personnes savent les peines et les ennuis du pouvoir. L'orateur, suivant sa coutume, confirme toutes ces vérités par de nombreux témoignages d'auteurs non suspects de l'époque ancienne et moderne, et aussi par l'exemple de tous les grands hommes de l'antiquité qui ont connu l'ingratitude des peuples et ont payé de leur tête le dévouement qu'ils avaient prodigué à leur patrie, ou qui du moins l'ont expié par l'exil et des peines plus ou moins infamantes : témoins Socrate, Aristide, Phocion, Thémistocle, Scipion l'Africain, Annibal, Cicéron et tant d'autres! Phocion, condamné par ses concitoyens, répondit à un de ses amis : « Je m'y attendais : c'est le sort qu'ont éprouvé les plus illustres citoyens d'Athènes (1). »

(1) Cornelius Nepos, *Vita Phocionis.*

Et de nos jours Washington, le fameux fondateur de la grande république modèle des États-Unis, que nos républicains nous jettent sans cesse à la face; Washington, pour lequel ils n'ont pas assez d'éloges et dont la vie a été un sacrifice continuel aux intérêts de sa nouvelle patrie; Washington a été bafoué, injurié, poursuivi par les plus noires calomnies : lui-même s'en est plaint quelque part avec un profond sentiment de tristesse et de découragement. Sobieski, un des plus grands rois qu'ait eus l'infortunée Pologne, abreuvé d'amertume par ses propres sujets, s'écriait sur son lit de mort : « Ne voyez-vous pas que tous les cœurs sont corrompus et qu'un esprit de vertige s'est emparé de notre nation (1) ? »

D'un autre côté, le despotisme et les excès du pouvoir, la religion est loin de les approuver, elle les combat aussi énergiquement que possible : l'archevêque de Reims le prouve par les nobles exemples des Pères de l'Eglise. Mais tous les abus ne peuvent être supprimés sur la terre : il faudrait pour cela, comme on l'a dit, que « les gouvernants fussent des dieux et les gouvernés des anges (2). » On ne supprime souvent les abus que pour les remplacer par de plus grands et plus nombreux, ou par des crimes. D'autre part, impossible à une société de vivre longtemps avec l'absence du respect.

Le grand Joseph de Maistre, le plus profond penseur de ce siècle, a formulé en maxime cette importante vérité : « Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite, parce que, suivant la doctrine de saint Augustin, la Providence punit et récompense les peuples sur la terre. « De longues réflexions », ajoute M. de Maistre, « de longues réflexions et une longue expérience, payée bien cher, m'ont convaincu de cette vérité comme d'une proposition de mathématiques (3) ».

Cette vérité, qui fait sourire de pitié nos grandes politiques à courte vue a été noblement proclamée par Franklin ; et nous sommes heureux et fier de répéter ses paroles, à l'usage de tout le monde, à l'usage surtout de ceux qui semblent croire que l'incrédulité est une marque de génie.

« Ne croyez pas, » dit cet aus ère républicain, « que je sois assez vain pour attribuer nos succès à notre supériorité. Je connais trop les ressorts et les leviers de notre machine, pour ne pas voir que nos moyens humains étaient hors de proportion avec notre entreprise,

(1) V. Michaud, *Biographie universelle*, art. *Sobieski*.
(2) Napoléon Ier, cité dans le *Dictionnaire de sagesse populaire* de Migne, p. 612.
(3) Lettre à M. le chevalier D..., t. Ier, p. 215.

et que, sans la justice de notre cause, et par conséquent sans les secours de la Providence, en qui nous avions foi, nous étions perdus. Si j'avais été jamais un athée, je serais maintenant convaincu de l'existence et du gouvernement d'un Dieu. C'est lui qui abaisse les superbes et qui favorise les humbles (1). »

Ecoutez encore un magnifique passage d'un discours que Franklin lut au parlement des Etats-Unis :

« Au commencement de la lutte avec l'Angleterre, quand nous sentions le danger, on priait ici chaque jour pour invoquer la divine protection. Nos prières ont été entendues; la bonté divine les a exaucées. Tous ceux de nous qui ont été engagés dans le combat ont pu fréquemment observer ce que la faveur de la Providence a fait pour nous. C'est à cette bonne Providence que nous devons le bonheur de délibérer en paix sur les moyens d'établir notre félicité nationale. Avons-nous oublié ce puissant ami? ou supposons-nous que nous n'ayons plus besoin de son existence? J'ai vécu longtemps; et plus longtemps je vis, plus je vois des preuves convaincantes de cette vérité que *Dieu gouverne les affaires humaines?* Si un passereau ne peut tomber à terre sans la permission de Dieu, est-il probable qu'un empire puisse s'élever sans son secours? Les Ecritures saintes nous assurent que « l'on bâtira toujours envain si le Seigneur n'y met la main... » Je crois cela fermement; et je crois aussi que sans le secours de Dieu nous ne réussirons pas mieux dans notre édifice politique, que ne le firent les constructeurs de la tour de Babel. Nos petits intérêts locaux et partiels nous diviseront; nos projets seront confondus, nos noms seront l'opprobre et la dérision de l'avenir. Et, ce qui est pis, l'humanité, après un pareil échec, désespérera d'établir un gouvernement par l'effet de la sagesse humaine, et abandonnera cette œuvre au hasard, à la guerre, à la conquête (2). »

« Vraiment Franklin parle d'or! » s'écrie après cette citation Mgr Landriot; et, s'il était encore vivant, je me permettrais de lui adresser une supplique : je le prierais de donner des leçons en certaines villes et en de certaines réunions. Il ne saurait être suspect, lui, le républicain honnête par excellence! On ne l'appellerait pas

(1) *Correspondance de* FRANKLIN. *Lettre à William Strahan*, t. II, p. 356. Paris, Hachette, 1866, traduction LABOULAYE.

(2) Ces mots sont *soulignés* dans la traduction; nous supposons qu'ils le sont dans l'original.

clérical, lui d'origine protestante, et, si je ne me trompe, un peu rationaliste! Mais non, peut-être on ne l'écouterait pas : car il était un homme sérieux, un observateur impartial, un esprit philosophique, un ami de la justice et de la vérité; et aujourd'hui, pour bien des gens, ces qualités sont de grands défauts. »

III

Les idéologues, — que le premier Napoléon ne pouvait souffrir, et il avait bien raison! — les idéologues ne connaissent pas l'humanité. Il y a du courage à dire aujourd'hui la vérité sur toutes ces questions, à proclamer les droits de l'autorité, aujourd'hui que tant de voix s'élèvent pour réclamer ce qu'on appelle les droits du peuple, comme si les droits et les intérêts les plus sacrés du peuple n'étaient pas compromis et jetés dans les abîmes de l'anarchie, le jour où les droits de l'autorité sont foulés aux pieds! Les païens eux-mêmes nous apprennent qu'il ne faut jamais aduler le peuple, et que les plus vils courtisans sont les flatteurs de la foule. L'autorité a une position critique et très difficile, non seulement pour tous les motifs que nous avons expliqués, mais parce que, de nos jours surtout, on ne sait pas, on ne dit pas la vérité sur l'humanité, et par conséquent on arrive en pratique à de faux exposés sur la situation : c'est la source de nombreuses erreurs.

L'humanité, à cause de ses ignorances et de ses vices, est très difficile à gouverner. Pour établir cette thèse, l'orateur pourrait faire appel à l'expérience de tous les gens sensés, leur demander ce qu'ils pensent de l'humanité et de ses prétendues perfections : leur réponse serait une entière confirmation des vérités qu'il veut établir. Il pourrait encore citer les divines Écritures et les docteurs chrétiens; mais on se défierait peut-être de semblables autorités. Il aime mieux revenir à sa méthode ordinaire : il veut que la vérité soit dite par tous les sages de l'antiquité et par des auteurs non suspects des temps modernes.

« C'est le cri de nos pères, » dit Sénèque (1), « c'est le cri de nos jours, ce sera le cri de nos enfants, que les mœurs sont perdues, que la méchanceté triomphe, que la vertu disparaît, et que les affaires humaines tombent en décadence... Nous sommes méchants,

(1) *Correspondance de Franklin*, t. II, p. 445-446.

nous l'avons toujours été, et j'ajoute à regret, nous le serons toujours. »

Un célèbre politique, qui connaissait bien le cœur humain, Frédéric le Grand, écrivait un jour à Voltaire (1) : « Tout homme a une bête féroce en soi : peu savent l'enchaîner; la plupart lui lâchent le frein, lorsque la terreur des lois ne les retient pas. »

L'expérience des choses humaines arrache un jour cette mémorable parole à un célèbre diplomate anglais (2) : « Très peu d'hommes doivent devenir premiers ministres, car il ne convient pas qu'un trop grand nombre sachent combien les hommes sont méchants. »

Le démagogue Saint-Just examine une autre face de la même question, quand il s'écrie (3) : « Le peuple est un éternel enfant. »

Enfin, un homme qu'on ne suspectera pas de favoriser le clergé, le fameux Hobbes, écrivain anglais et protestant, a dit : « Dans la démocratie, il peut y avoir autant de Nérons qu'il y a d'orateurs qui flattent le populaire : il y en a plusieurs à la fois, et tous les jours il en sort de nouveaux de dessous terre : *In democratia tot possunt esse Nerones, quot sunt oratores qui populo adulantur* ; *simul plures sunt in democratia, et quotidie novi suboriuntur* (4). »

Voilà pourquoi, de l'aveu de tous les publicistes anciens et modernes, de tous les hommes qui ont réfléchi sur la constitution des États, les vertus publiques et privées sont beaucoup plus nécessaires aux époques de démocratie. A notre époque, si superficielle, on semble ne pas même se douter de ces questions fondamentales, et tellement fondamentales que, sans leur solution pratique et conforme aux principes, aucun gouvernement ne pourra subsister, le gouvernement démocratique encore moins que les autres : car alors, dit Montesquieu, « chaque citoyen est comme un esclave échappé de la maison de son maître. Ce qui était maxime, on l'appelle rigueur; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui était attention, on l'appelle crainte; c'est la frugalité qui y est l'avarice... La République est une dépouille, et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous (5). »

(1) De Benef., l. I, c. x.

(2) Cité par SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III, p. 122, art. *Frédéric le Grand*.

(3) Cité *ibid.*, art. *Mazarin*, t. II, p. 201.

(4) Cité *ibid.*, art. *Saint-Just*, t. V, p. 274.

(5) *Esprit des lois*, l. III, c. III, t. Ier, p. 55.

Plutarque nous a conservé une conversation très curieuse des Sept Sages de la Grèce. Ils y traitent cette question : « Quelle est la meilleure des démocraties? La question ne saurait être plus remplie d'actualité. Voici leurs principales réponses — nous doutons que le programme des Sept Sages soit du goût de tous les démocrates du dix-neuvième siècle : — « L'un d'eux dit que la meilleure démocratie est celle où tous les citoyens redoutent la loi autant qu'un despote; un autre : c'est l'état où la vertu a le premier rang, le vice le dernier; un troisième : c'est le gouvernement où l'on ordonne aux bons de commander et où les méchants n'exercent aucune charge; un quatrième : la meilleure démocratie est celle où l'on écoute beaucoup la loi et peu les rhéteurs (1). »

Que nous sommes loin de cette démocratie là!

Une autre raison de la difficulté du gouvernement des hommes, c'est que partout il y a à souffrir en ce bas monde; cette terre est une terre d'exil. Or souvent on fait retomber sur les gouvernements les peines de la vie. On devient facilement injuste, et l'on cherche à couvrir ses vices de tous les prétextes d'une opposition déraisonnable. Combien il y avait plus de bon sens et de respect de l'autorité dans les républiques de la Grèce et de l'Italie!

La cause principale de ce défaut de respect, c'est qu'on ne veut plus voir dans l'autorité qu'une chose humaine; on a peur du divin; l'idée chrétienne semble inutile et dangereuse. Et pourtant, un philosophe païen n'a-t-il pas dit qu'il serait plus facile de bâtir une ville sans appui dans les airs, que de constituer une société sans religion (2) ? D'autre part, un des hommes qui ont le plus contribué à répandre les idées démocratiques au dix-neuvième siècle, M. de Tocqueville, affirme que la religion est encore plus nécessaire dans les siècles de démocratie ; puis il s'écrie : « Que faire d'un peuple maître de lui-même, s'il n'est pas soumis à Dieu (3) ? »

L'autorité, pour plusieurs, c'est une location faite par le peuple; et ce propriétaire qu'on appelle le peuple a, dit-on, le droit de renvoyer son locataire, même sans le prévenir huit jours à l'avance!

Avec de pareils principes sur l'instabilité du pouvoir, c'est évidemment la destruction de tout ordre, le renversement de toute organisation ; c'est l'anarchie en permanence, c'est la confusion, et

(1) *Oper. mor.* VII, *Sap. Conviv.*, n° 11, t. Ier, p. 183, éd. Didot.
(2) Plutarque, *adv. Colot.*, c. xxxi, p. 1376, éd. Didot.
(3) *De la Démocratie en Amérique*, t. II, c. ix, p. 211.

par conséquent le malheur et la ruine du peuple. Alors se réalise la parole de Bossuet : « Où tout le monde veut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut ; où il n'y a point de maître, tout le monde est maître ; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave (1). »

La conséquence de ces fausses maximes serait donc la dissolution sociale.

Mgr Landriot fait ensuite l'application spéciale de ces principes à la question de l'enseignement. Comme cette question de l'enseignement est la grande question du jour, on nous permettra de nous y arrêter plus longtemps. Nous allons, non plus analyser, mais citer textuellement notre auteur : nos lecteurs aimeront à voir ce que pensait dès lors l'éminent prélat de ces fameux libéraux qui prétendent nous ravir la plus précieuse de nos libertés, de ces gens sans foi ni loi, sans conscience et sans honneur, qui veulent chasser Dieu de l'école, et par là même de l'intelligence et du cœur de nos enfants.

« Non, » s'écrie l'illustre orateur, « ce n'est ni avec la raison seule, ni avec la science seule, ni avec la philosophie pure que l'on reconstituera notre belle patrie ; et ici je regrette profondément que des esprits prévenus se fassent les plus déplorables illusions. Sans doute, et je suis le premier à le proclamer, il ne faut exclure ni la raison, ni la science, ni la philosophie ; mais il faut surtout, selon la pensée de Bacon, il faut que l'arome de la religion empêche la science, la raison et la philosophie de se corrompre. Il faut les empêcher d'aboutir à de telles aberrations, que Jean-Jacques Rousseau est allé jusqu'à dire : « J'aimerais mieux être dévot que philosophe (2) ; » ce qui, sur ses lèvres, est le dernier terme du mépris. Aujourd'hui, au contraire, plusieurs voudraient isoler la religion de tout, et la confiner, comme les idoles de l'Inde, dans je ne sais quel coin retiré du sanctuaire, où quelques rares initiés iraient la consoler dans sa solitaire décrépitude. Et c'est là que certains esprits voudraient en venir, il ne faut pas se faire illusion : la religion les gêne, et, avec plus ou moins de politesse, on veut la mettre à la porte un peu partout. Il est vrai que tout cela est parfois recouvert de grands mots, de protestations soi-disant respectueuses, le tout assaisonné des formules d'usage, liberté, égalité. Comme si la

(1) *Politique sacrée*, l. I, art. 3, t. X, p. 319.
(2) Cité par PORTALIS, *de l'usage et de l'abus*, c. XXIV, t. II, p. 152.

liberté vraie de l'homme religieux, la liberté vraie du père de famille catholique, ne serait pas odieusement foulée aux pieds, avec toutes ces théories où une apparence de bonne foi trompeuse est à la surface, mais où la plus détestable tyrannie se cache au fond ; où l'on voudrait empiéter d'une manière flagrante sur ce que l'homme a de plus sacré, les droits de la conscience pour lui et ses enfants ! Il est des pères de famille qui pensent, et leurs pensées sont d'accord avec celles de tous les hommes sérieux et des plus grands philosophes : ils pensent que l'instruction ne se fait pas sans l'éducation, et que l'éducation est impossible sans l'idée religieuse. Ils croient que l'âme de l'enfant n'est pas une boîte à double fond, où l'on met d'un côté un peu de science, et de l'autre un paquet de religion. Ils pensent que la religion peut présider à tout, sans rien compromettre, et même en perfectionnant toute chose.

« Vraiment, ce n'est pas une des moindres, c'est même une des plus étonnantes contradictions ds notre époque : les libres penseurs aujourd'hui ne veulent plus que les catholiques aient leur libre pensée. Ils veulent tyranniser la conscience des hommes, et la tyranniser au nom de la liberté. Au moins, les premiers persécuteurs de l'Eglise agissaient plus franchement ; ils disaient : Nous sommes des tyrans, nous sommes les maîtres, et nous ne voulons pas que vous ayez une place au soleil. C'était odieux, c'était scélérat ; mais au moins c'était franc.

« Non, vous ne reconstituerez pas notre belle France, à moins que l'idée chrétienne ne soit à la base de la société, et que ses divines infiltrations ne pénètrent à tous les étages supérieurs.

« Voici, sur toutes ces questions, les témoignages d'auteurs non suspects :

« L'histoire, » dit Rivarol, « nous rappelle que, partout où il « y a un mélange de religion et de barbarie, c'est toujours la reli- « gion qui triomphe ; mais que partout où il y a mélange de barbarie « et de philosophie, c'est la barbarie qui l'emporte... ; la philosophie « divise les hommes par les opinions, la religion les unit par les « mêmes principes (1)... » Il termine par cette belle et sublime pensée : « L'Etat, si j'ose le dire, est un vaisseau mystérieux qui a « ses ancres dans le ciel. » — Et Bayle, le sceptique Bayle, n'a-t-il pas dit : « L'on peut comparer la philosophie à des poudres si

(1) Cité par SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. V, p. 69.

« corrosives, qu'après avoir consumé les chairs *malsaines* (1), elles « rongeraient la chair vive... Si on ne l'arrête point, elle attaque « les vérités ; et, quand on la laisse faire à sa fantaisie, elle va si« loin, qu'elle ne sait plus où elle est ni ne trouve plus où s'as« seoir. »

« Parmi toutes les questions dont l'homme puisse s'occuper, » dit Platon, « il n'en est pas de plus divine que l'art d'élever les en« fants (2). » O phraseurs du dix-neuvième siècle, il faut donc qu'un philosophe païen vous rappelle à l'ordre ! Vous voulez faire de l'instruction des enfants l'œuvre la plus humaine de toutes, et Platon affirme qu'il n'y en a pas de plus divine. Savez-vous pourquoi ? Le même philosophe dit ailleurs : « Si l'homme est bien « élevé, il devient le plus doux et le plus docile de tous les êtres ; « mais, s'il n'a pas reçu d'éducation, ou si son éducation est « mauvaise, il devient le plus féroce de tous les animaux que la « terre ait portés : *ferocissimum omnium animalium quæ terra* « *gignit* (3). » O prétendus docteurs du dix-neuvième siècle, allez donc à l'école des païens ! ils vous apprendront beaucoup de choses dont vous ne doutez même pas, et qui tiennent cependant à toutes les questions vitales de la société. Cicéron vous connaissait bien, car, dans son livre *de l'Orateur*, il parle de ces hommes qui veulent qu'on sépare la science et la sagesse, l'enseignement de la grammaire et l'enseignement de la vertu, et il ne craint pas de dire que ces prétentions sont absurdes, vaines et condamnables : *absurdum sane et inutile et reprehendendum* (4).

« Écoutez encore une dernière autorité. Personne ne s'est plus occupé d'instruction primaire que M. Guizot ; il est même l'auteur de la principale loi générale qui ait été faite sur ce sujet. On ne dira pas qu'il est *clérical*, puisqu'il est protestant ; il est vrai qu'aujourd'hui, quand on a de l'intelligence, et surtout lorsqu'on a le caractère assez indépendant pour ne pas sacrifier aux idoles populaires, on devient, aux yeux de certaines gens, suspect de *cléricalisme*. J'ajouterai encore que l'ensemble de la loi du 28 juin 1833 semblait fait sous une impression de défiance envers le clergé. — Eh bien ! voici ce que M. Guizot a écrit dans ses *Mémoires* sur l'ap-

(1) Le texte porte *baveuses*. *Décl.* de Bayle, art. *Acosta*.
(2) *Théagès*, p. 74-95, éd. Didot.
(3) *De Legibus*, l. VI, p. 359, *ibid.*
(4) *De Oratore*, l. III, c. XVI, p. 352, éd. Lemaire.

plication de cette loi : « La religion n'est pas une étude ou un exer-« cice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une « loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce « qu'à ce prix, sur l'âme et la vie, toute sa salutaire action. C'est « dire que, dans les écoles primaires, l'influence religieuse doit être « habituellement présente (1). » Le même auteur dit encore, en parlant de certains systèmes d'enseignement : « Je ne connais rien « de plus nuisible aujourd'hui pour la société et pour le peuple « lui-même que le mauvais petit savoir populaire (2) »

« Nous voilà bien loin de ces théories à courte vue, ou plutôt de ces théories où la haine irréligieuse a de la peine à se déguiser sous une vaine phraséologie. Que tous ceux qui parlent tant de liberté veuillent donc commencer par respecter la liberté des autres, surtout quand cette liberté est appuyée sur la raison, sur l'expérience des siècles et sur l'assentiment des philosophes les plus sérieux. Nous ne cherchons pas à violenter leur conscience : qu'ils respectent aussi la nôtre; qu'ils ne cherchent pas à l'opprimer, tout en la couvrant des fleurs de leur prestidigitation verbeuse. »

Ne dirait-on pas que ce dernier trait est à l'adresse de tels ou tels orateurs populaires qui ne sont que des saltimbanques et des charlatans, et qui n'ont d'autre habileté que celle de prestidigitateurs qui en font accroire à la tourbe innombrable des niais, des imbéciles et des sots?

L'auteur termine ses discours sur l'autorité par cette étonnante prophétie de Leibnitz :

« Leibnitz, cet homme de foi, qui croyait en Dieu, en la Trinité, qui admettait l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, autant de mystères incontestables, que nos petits esprits regardent du haut de leur grandeur; Leibnitz, ce profond penseur, qui dépasse de cent coudées tous ces pygmées intellectuels, dont toute la science consiste souvent à se croire de grands génies, parce qu'ils auront essayé de mauvaises plaisanteries contre Dieu ou le christianisme; Leibnitz a fait quelque part une étonnante prophétie. Il commence par établir qu' « on a le droit de prendre des précautions contre de « mauvaises doctrines qui ont de l'influence dans les mœurs et « dans la pratique de la piété. » Car, ajoute-t-il, les partisans de

(1) *Mémoires*, t. III, p. 69.
(2) *Id. ibid.*, p. 64-65.

ces doctrines, « se croyant déchargés de l'importune crainte d'une « Providence surveillante et d'un avenir menaçant, lâchent la bride « à leurs passions brutales et tournent leur esprit à séduire et à « corrompre les autres; et, s'ils sont ambitieux et d'un naturel un « peu dur, ils seront capables, pour leur plaisir ou avancement, « *de mettre le feu aux quatre coins de la terre*, comme j'en ai « connu de cette trempe, que la mort a enlevés! » Puis il conclut ainsi : « Je trouve même que des opinions approchantes, s'insinuant « peu à peu dans l'esprit des hommes du grand monde, qui règlent « les autres et dont dépendent les affaires, et se glissant dans les « livres à la mode, *disposent toutes choses à la révolution générale « dont l'Europe est menacée, et achèvent de détruire ce qui reste « encore dans le monde des sentiments généreux des anciens Grecs « et Romains*, qui préféraient l'amour de la patrie et du bien pu- « blic, et le soin de la postérité à la fortune et même à la vie... Si « l'on se corrige encore de cette maladie d'esprit épidémique, dont « les mauvais effets commencent à être visibles, ces maux peut-être « seront prévenus; mais, si elle va croissant, la Providence corrigera « les hommes par la révolution même qui en doit naître. »

« Remarquez les paroles de Leibnitz, » continue Mgr Landriot : « Il ne s'agit pas seulement de la destruction des vertus chrétiennes, mais de la destruction de tous les sentiments généreux qui existent dans la nature humaine et que les païens eux-mêmes considéraient comme la vraie grandeur de l'homme et la base des sociétés. — C'est là que nous irions, si la marche du désordre continuait. Vraiment, c'est horrible à penser, et il en est qui appellent cela du progrès (1).

Mais l'orateur sacré ne veut pas désespérer; il aime mieux conclure par ces belles paroles de consolation et d'espérance :

« Malgré ces tristes symptômes, j'ai confiance en la suprême action de la Providence, et c'est pourquoi je ne désespère pas de l'avenir, ou, pour employer le langage d'un poëte allemand, « je suis citoyen de l'avenir (2). » Oui, j'espère que les nations, désabusées de chimères, finiront par comprendre que la religion est l'arome absolument nécessaire pour empêcher ce qui est humain de se cor-

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement*, l. IV, c. XVI, § 4, éd. Paul Janet. Paris, 1861, t. Ier, p. 492-934.

(2) SCHILLER, *Don Carlos*, art. III, scène X.

rompre, qu'elle est la sauvegarde de la vraie liberté et de la dignité des peuples. J'espère que, grâce à l'intervention miséricordieuse de la Providence, l'avenir nous réserve encore de beaux jours, et que la justice et la miséricorde se donneront bientôt et pour longtemps le baiser de paix. J'espère que l'ère des prophètes, qui annoncent une régénération universelle par l'Évangile, s'accomplira. J'espère qu'il vous sera donné, et à nos neveux, de saluer l'aurore d'un grand siècle, où, selon la belle pensée de saint Augustin, « les nations « seront l'ornement du monde par le bonheur de la vie présente, « en attendant celui de l'éternité (1) ! »

Hélas ! l'illustre archevêque de Reims n'a pas eu le bonheur de voir cette ère fortunée dont il saluait l'aurore par de si pathétiques accents ; mais il ne l'a pas moins prédite avec une invincible confiance et une espérance pleine de certitude, alors même que tout semblait désespéré, perdu : ce sera l'indissoluble alliance de l'autorité légitime avec la vraie liberté.

IV

Il nous reste à parler de cette liberté. L'orateur lui consacre ses deux dernières conférences : dans l'une, il montre les peuples dupes de certains mots sonores qui les trompent ; dans l'autre, il examine ce que devrait être la vraie liberté, pour les individus comme pour les sociétés.

Les hommes se payent de paroles séductrices et de mots sonores : liberté, égalité, fraternité, progrès, civilisation, droits de l'homme, peuple souverain, etc. « Il est », dit Tacite, « des paroles séductrices et spécieuses : mais elles sont pleines de chimères et de pièges ; elles portent avec elles une ombre de liberté, et elles préparent la chute vers un affreux esclavage :

Speciosa verbis, re inania aut subdola; quantoque majore libertatis imagine tegebantur, tanto erupturæ ad infensius servitium (2) ». — « Pour renverser le pouvoir », dit encore Tacite, « ils parlent de liberté ; le pouvoir abattu, ils attaquent la liberté elle-même : *Ut imperium evertant, libertatem præferunt; si perverterint, libertatem ipsam aggrediuntur* (3). »

(1) *De Civitate Dei*, l. II, c. XIX.
(2) *Annal.*, l. I, c. LXXXI.
(3) *Ibid.*, l XVI, c. XXII.

« Voilà bien l'histoire de certains démocrates! » s'écrie à son tour Mgr Landriot : ils parlent toujours de liberté. Ah! si vous croyez que les intérêts de la vraie liberté les préoccupent, vous êtes bien naïfs; ils ne pensent qu'à une chose : renverser le pouvoir, quel qu'il soit, pour se mettre à sa place. Quand ils seront au pouvoir, tout le monde devra se croire parfaitement administré; et si par hasard quelque esprit mal fait ne se trouvait pas sous le meilleur des gouvernements possibles, ce serait un perturbateur du repos public. Tel est le vrai motif de leur agitation fébrile. Mais, comme ils savent que les mots ont une immense influence sur les hommes, ils parlent toujours de liberté, d'indépendance : c'est une sorte de cocarde qu'ils portent partout et d'une façon très ostensible. Cela produit bon effet! cela les pose devant le pays en martyrs de la cause du peuple! S'ils réussissent à renverser le pouvoir, ils sont au premier rang pour recueillir la succession, et alors le tour est joué!

« Arrivés au pouvoir, quelle est leur attitude? Ils deviennent progressivement les plus affreux tyrans qu'on ait jamais vus; ils se drapent solennellement dans leurs manteaux de dictateurs. Ils ordonnent, ils commandent en maîtres, et quiconque leur résiste est sûr de payer chèrement ce qu'ils appellent le défaut de respect pour l'autorité du peuple. Ils sont assis au fauteuil du despotisme, et je vous assure qu'ils en usent largement. Je ne parle même pas en ce moment de ces horribles monstres pour qui la liberté est synonyme d'assassinat, et sous le règne desquels la société deviendrait une forêt où l'on rencontrerait des brigands à chaque détour de route. Non, quoiqu'il arrive souvent que la démocratie se change en démagogie et tourne à des scènes de brigandage, je ne parle pas, je ne veux pas même parler de ces hordes de scélérats. Mais n'est-il pas vrai que, sous le règne d'une démocratie moins sanguinaire, nous avons eu souvent beaucoup plus de tyrannie que sous d'autres régimes? Lisez donc l'histoire, et ne vous payez pas de mots!

« Malheureusement, comme dit je ne sais quel tragique anglais, « des mots! des mots! des mots! avec cela on conduit les hommes! » comme on amuse et l'on séduit les sauvages avec des jouets d'enfants. — Écoutez encore sur cette question celui que les démocrates appellent le plus grand esprit de l'Allemagne : « Les apôtres de la liberté », dit Gœthe, « m'ont toujours été antipathiques : ce qu'ils

« finissent toujours par chercher, c'est le droit pour eux à l'arbi-
« traire (1). »

Pouvait-on mieux peindre d'avance nos maîtres d'un jour? Ceci n'est pas une caricature, c'est une photographie. Pas n'est besoin de noms propres : les noms accourent d'eux-mêmes se placer au bas de ces portraits authentiques et véritables.

On parle beaucoup de la liberté *illimitée* de la presse, si souvent et si justement condamnée par les souverains pontifes Grégoire XVI et Pie IX. On n'oublie qu'une chose, bien triste à dire : c'est que telle est la perversité générale de la nature humaine, que la bonne presse ne paralysera jamais les effets de la mauvaise. L'expérience est là; il y a longtemps que le vieil Horace a formulé une grande leçon de l'histoire, quand il a dit : « La nature humaine aime à s'élancer vers le mal, à se précipiter sur ce qui est défendu. »

Audax Japeti genus
Ruit in vetitum nefas (2). »

Dans ces conditions, la liberté illimitée de la presse, comme la rêve ce saltimbanque politique qui a nom Emile de Girardin, n'est plus qu'une affreuse tyrannie intellectuelle; c'est une tyrannie odieuse, et d'autant plus odieuse, qu'elle s'exerce sur ce que l'homme a de plus précieux, les pensées de l'intelligence et les sentiments du cœur. Avec la liberté illimitée de la presse, aucun gouvernement n'est possible, surtout en France. Ecoutez Franklin, écrivant à un de ses amis de Philadelphie :

« Votre intelligence, votre intégrité et vos talents nous font espérer que le pays retirera de votre administration tout l'avantage possible. Vous faites sagement de penser d'avance que la plus belle récompense que vous puissiez retirer de votre emploi, sera la conscience d'avoir rendu service à votre patrie. Vos intérêts particuliers en souffriront nécessairement. Le public d'ailleurs est souvent avare, même de ses remerciements; tandis que vous êtes certain de ne point échapper à la censure de ces esprits malveillants, de ces méchants écrivains qui vous insulteront pendant que vous les servirez, et qui saliront votre nom dans des pamphlets sans nombre : semblables à ces petits et sales insectes qui nous attaquent dans

(1) Cité par CARO, *Philos. Gœthe*, c. XIII, p. 213.
(2) Odes, l. III.

les ténèbres, troublent notre repos, nous harassent et nous blessent, tandis qu'ils se nourrissent de notre sueur et de notre sang (1). »

Voilà ce que pensait d'une certaine presse le démocrate Franklin; voilà ce qu'il disait en Amérique, sur cette terre classique de la liberté.

Voici encore ce qu'écrivait sur le même sujet l'un des meilleurs et des plus décidés républicains qui furent au monde, le principal fondateur de la République des Etats-Unis, Washington, qui, par ses vertus, son désintéressement, son patriotisme et son austère courage, rappelait les Fabius, le Cincinnatus de l'ancienne Rome :

« Si le mécontement, la défiance, l'irritation, sont ainsi semés à pleines mains; si le gouvernement et ses officiers ont incessamment à subir les outrages des journaux, sans que l'on daigne seulement examiner les faits et les motifs, je crains qu'il ne devienne impossible à aucun homme sous le soleil de manier le gouvernail (2)...

Et plus tard, à propos des attaques personnelles dont il était l'objet, il s'écrie : « Je ne croyais pas, je n'imaginais pas, jusqu'à ces derniers temps, qu'il fût, je ne dis pas probable, mais possible, que, pendant que je me livrais aux plus pénibles efforts pour établir une politique nationale, une politique à nous, et pour préserver le pays des horreurs de la guerre, tous les actes de mon administration seraient torturés, défigurés, de la façon à la fois la plus grossière et la plus odieuse, et en termes si exagérés, si indécents, qu'à peine pourrait-on les appliquer à un Néron, à un malfaiteur insigne, ou même à un filou vulgaire (3). »

Voilà la liberté d'une certaine presse jugée par le type républicain, par un homme qui n'était ni monarchiste ni catholique !

Aussi M. Guizot, qui cite dans ses *Mémoires* ces deux passages de Washington, ajoute-t-il lui-même qu'une certaine liberté de presse n'est possible « qu'avec une forte organisation sociale, de fortes lois répressives et de fortes mœurs (4) ».

En effet, si d'un côté il y a des difficultés, de l'autre ce sont des impossibilités; d'un côté, difficulté d'organiser la vie; de l'autre, mort certaine, à échéance plus ou moins longue.

Cela est si vrai, que tous ces grands prôneurs de liberté, tous ces

(1) *Lettre à Morris. Correspondance*, t. II, p. 138-139.
(2) Cité par M. Guizot, *Mémoires*, c. xxi, t. III, p. 213-214.
(3) *Ibid.*
(4) *Mémoires*, t. Ier, p. 176.

hommes que Proudhon avait si bien stigmatisés par l'épithète de *blagueurs* — et l'expression est si vraie, c'est une photographie si vivante, que Mgr Landriot ne craint pas de la répéter après lui : il est des mots qui sont ennoblis en quelque sorte par la vérité du coup de pinceau — ces blagueurs sanguinaires, quand ils prennent en mains le pouvoir pour la punition des peuples, vous savez ce qu'ils font ! Leur premier acte est de supprimer tous les journaux qui ne pensent pas comme eux ; ils brisent d'un trait de plume la presse toute entière, excepté celle qui chante leurs louanges. Et cependant ces hommes avaient passé leur vie à vanter la liberté illimitée de la presse, à dire que c'était un crime de limiter en quoi que ce soit la pensée et la parole de l'homme. — O dérision des choses humaines ! comme la Providence se venge, par ces ironies sanglantes, des rêveurs antichrétiens !

La fraternité ! Voilà encore un de ces grands mots à effet, dont on on abuse de la manière la plus déplorable. On parle en effet beaucoup de fraternité, on en parle même beaucoup trop pour que ce soit vrai. Car comme dit Gœthe, « il est des gens et des choses qui sont comme des tambours : ils résonnent d'autant plus qu'ils sont vides. On parle toujours de fraternité, on répète de belles phrases de rhétorique, toujours toutes prêtes sur ce sujet ; et dans la réalité que fait-on ? On excite constamment les différentes classes de la société les unes contre les autres ; on sème la haine, la discorde, la calomnie ; on prépare tous les jours tous les éléments de la guerre civile, et ensuite on se redresse solennellement en criant : Vive la fraternité ! C'est là encore une triste comédie : si c'est de la fraterternité, elle ressemble prodigieusement à la fraternité de Caïn.

Quand certains hommes veulent démolir les personnages, les institutions les plus respectables, ils ont toujours une arme à leur disposition : la calomnie et l'injure, et surtout le mensonge, se glissant comme le reptile sans que l'on sache d'où il vient. Souvent ils ne croient pas le premier mot de ce qu'ils avancent : qu'importe ! ils savent que dans le public il en restera toujours au moins quelque chose. C'était la maxime de leur maître, et il faut avouer que les élèves ont fait des progrès. Seulement, pour recouvrir toutes ces lâchetés, toutes ces perfidies, ils ont de superbes draperies, où se lisent, en lettres d'or, les mots magiques : liberté, fraternité !

Et chose prodigieusement étrange ! ceux qui parlent toujours de tolérance, sont les plus intolérants des hommes ; ils attaquent tou-

jours et tout le monde, même et surtout ceux qui ne leur disent rien. Ceux qui veulent que tous les hommes vivent comme des frères, ont une singulière manière d'envisager le règne de la fraternité : on dirait qu'ils cherchent constamment sous leurs pieds pour voir s'ils n'y trouveront pas quelques pierres à lancer au prochain ; ce qui souvent ne les empêche pas de poser en victimes, O fable du loup et de l'agneau, s'écrie ici l'éminent orateur, tu seras donc une éternelle vérité !

L'égalité, troisième mot sonore et nouvelle mystification.

L'égalité, telle que l'expliquent certains écrivains, est une chimère et une absurdité. La religion seule peut combler les inégalités sociales. Que ceux qui parlent tant d'égalité tâchent donc de la pratiquer comme elle ! Certes, il est facile d'écrire de grandes phrases et de les imprimer ; il est facile, comme cela est arrivé à certains démocrates, d'avoir plusieurs centaines de mille livres de rentes, de dépenser pour le peuple très peu d'argent et beaucoup d'encre, et encore de l'encre largement productive ; il est facile d'insulter et de calomnier le clergé, les religieux et en général tous les vrais chrétiens : oui, tout cela est facile, très facile. Le difficile serait de se mettre à l'œuvre, d'imiter ceux qu'on insulte, de quitter la plume et d'aller passer sa vie au chevet des malades ; de cesser les guerres déloyales contre les fidèles enfants de l'Eglise et de marcher sur leurs traces, de tâcher même de les surpasser en dévouement et en succès. Voilà le vrai terrain de la discussion pratique et du dévouement ; mais le sens du mot « égalité » ainsi compris ne ferait pas l'affaire de certaines gens.

Enfin, il est un autre mot dont on abuse étrangement : c'est le « progrès, » la « civilisation. » Quand on a dit : « Progrès, siècle de lumières, civilisation, » la discussion est finie et l'on n'a plus rien à répliquer.

L'orateur ne croit pas nécessaire de répéter que la religion admet, bénit et consacre tout ce qu'il y a de bon dans ce grand mouvement des choses extérieures, dans le développement de la science, les progrès de l'industrie et les formes de toute vraie civilisation ; mais à condition que la vertu chrétienne aura le premier rang dans le développement du progrès, et que l'âme sera cultivée beaucoup plus que les objets extérieurs.

Si l'on ne se conforme pas à ces maximes, on obtient de ces civilisations dont un philosophe païen disait :

« Tout est beau, tout est splendide dans ces magnificences extérieures ; il n'y a que les maîtres et les propriétaires qui soient hideux à voir : *In istis omnibus, in tanta affluentia rerum, nihil est, præterquam ipse dominus, pudendum* (1). »

Voici encore, sur cette prétendue civilisation du siècle des lumières et du progrès, comme on appelait déjà le dix-huitième siècle, un effrayant aveu de Jean-Jacques Rousseau. On ne dira pas que celui-là était un *clérical*, un avocat du clergé. La page mériterait d'être soulignée tout entière.

« Regardez cet univers, jetez les yeux sur ce théâtre d'erreurs et de misères, qui nous fait, en le contemplant, déplorer le triste destin de l'homme. Nous vivons dans le climat et le siècle de la philosophie et de la raison : les lumières de toutes les sciences semblent se réunir à la fois pour éclairer nos yeux et nous guider dans cet obscur labyrinthe de la vie humaine. Les plus beaux génies de tous les âges réunissent leurs leçons pour nous instruire : d'immenses bibliothèques sont ouvertes au public ; des multitudes de collèges et d'universités nous offrent, dès l'enfance, l'expérience et la méditation de quatre mille ans ; l'immortalité, la gloire, la richesse, et souvent les honneurs, sont le prix des plus dignes dans l'art d'instruire et d'éclairer les hommes ; tout concourt à perfectionner notre entendement et à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et cultiver la raison. »

Certes, rien n'est plus beau que cette description, mais écoutez les réflexions suivantes :

« *En sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages ? En savons-nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de notre courte carrière ? Nous en accordons-nous mieux sur les premiers devoirs et les vrais biens de la vie humaine ? Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir, sinon des querelles, des haines, des incertitudes et des doutes* (2) ? »

Tel sera le résultat infaillible de toute civilisation qui ne sera pas franchement dirigée par l'esprit chrétien. Le christianisme, avec tous ses moyens énergiques d'action, a bien de la peine à maintenir les populations dans la ligne du devoir, et à faire prédominer les

(1) Apulée, *de Deo Socratis*, p. 146, éd. Nisard.

(2) J.-J. Rousseau, *Œuvres inédites*, citées par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XV, p. 226.

intérêts de l'âme. Que fera donc la raison seule? Jean-Jacques Rousseau vient de nous le dire, et son langage n'est pas suspect.

C'est le Christ qui a enseigné aux hommes, et dans leur vrai sens, la liberté, l'égalité et la fraternité. Toute nation qui s'éloignera de ces doctrines tombera bientôt dans les précipices de la barbarie, et de cette barbarie qui, aidée par toutes les découvertes de la science et l'intelligence des peuples civilisés, deviendrait quelque chose de plus horrible que l'invasion des anciens barbares du Nord.

V

Quels sont les caractères d'une vraie liberté?

La liberté doit être greffée sur la tige de la vertu; c'est la méthode inverse qu'on a voulu suivre, suivant ces remarquables paroles de Chateaubriand : « Platon et Socrate criaient aux peuples : soyez vertueux, et vous serez libres! Nous leur avons dit : soyez libres, vous serez vertueux! (1). » Tout le monde parle de liberté, et très peu de ces orateurs populaires parlent de vertu. C'est cependant par là qu'il fallait commencer; vraiment les païens avaient mille fois plus de bon sens que nous.

La liberté vraie pour les individus, c'est la vertu, c'est l'exemption des vices. Ecoutez la sagesse des païens, et qu'elle serve à donner des leçons à ceux qui auraient fermé leurs oreilles aux enseignements du christianisme.

« Que celui qui veut être libre », dit Cicéron, « réprime d'abord ses passions : qu'il méprise la volupté, retienne sa colère, mette un frein à son avarice, ferme les autres plaies de son âme, et qu'il ne commence à commander aux autres que lorsqu'il aura cessé lui-même d'obéir à ses abominables maîtres, la turpitude et l'opprobre : *Cum ipse improbissimis dominis dedecori ac turpitudini, parere desierit* : car il n'y a que le sage qui soit libre... La servitude, c'est l'obéissance d'une âme vile et abjecte : par conséquent, tous ceux qui se laissent conduire par leurs passions, tous les méchants, en un mot, sont des esclaves : *Omnes leves, omnes cupidos, omnes denique improbos, esse servos* (2). »

« Sans la sagesse, » dit Sénèque, « la vie est ignoble, abjecte, sordide, servile, soumise à une multitude de passions, et de pas-

(1) *Génie du Christianisme*, IIIe partie, l. II, c. IV.
(2) *Paradoxe* V, c. I, t. Ier, p. 548-549, éd. Nisard.

sions impitoyables, qui l'oppriment parfois tour à tour, parfois toutes ensemble; la sagesse s'en affranchit, car elle seule est la vraie liberté (1) ? »

« Il n'y a qu'une chose vraiment libérale : c'est ce qui fait l'homme libre; c'est la sagesse, science sublime, généreuse, magnanime : le reste n'est que petitesse et puérilité : *Cætera pusilla et puerilia sunt* (2). »

Ecoutons encore un tragique latin : on ne saurait trop insister sur ce sujet :

« Ce qui fait les rois, ce ne sont ni les richesses, ni la pourpre de Tyr, ni le brillant diadème, ni les lambris dorés. Celui-là est roi dont l'âme est sans crainte, exempte de toute passion coupable; celui que ne trouble point l'ambition insensée, que ne touchent ni la faveur trompeuse du peuple inconstant ni les trésors de l'avarice... C'est celui qui, s'élevant dans les hautes régions de sagesse, regarde en pitié les biens de ce monde ! »

« Dans un cœur malade il pousse des tyrans, dit un satirique latin : *Intus et in jecore ægro nascuntur domini* (3).

L'orateur passe en revue les différentes formes des vices et les divers esclavages qui y correspondent : l'orgueil, l'ambition, la volupté, l'aigreur, la haine, la cupidité, l'avarice, le respect humain ; et chacun de ces tyrans a son escorte avec lui.

L'orgueil et l'ambition d'abord, voilà le cancer qui ronge, et cette maladie ne menace-t-elle pas de devenir épidémique? Elle a envahi toutes les classes; elle a pénétré partout; chacun veut arriver à un degré supérieur, et, dans notre siècle de démocratie, la fièvre de l'ascension est au moins aussi violente que sous les régimes que l'on a tant appelés les régimes aristocratiques. — On dit que lorsqu'on a parfaitement dîné, on trouve tout très bien ordonné. Ah! si bon nombre de ces démocrates avaient largement dîné à un budget, même monarchique, ils trouveraient que tout va parfaitement, et dans le meilleur des mondes. A quoi cependant tiennent les convictions !

« Nous sommes en république, c'est très bien! » s'écrie Mgr Landriot; « nous sommes en république, mais je cherche les vertus républicaines; nous sommes en république, mais je cherche les

(1) Senec., *Ep.* xxxvii, p. 590, éd. Nisard.
(2) *Ep.* lxxxviii, p. 727.
(3) Sénèque le tragique, *Thyeste*, act. II, v. 344 et seq., p. 30, éd. Nisard.

vrais républicains comme les Régulus, les Fabius, les Cincinnatus de l'ancienne Rome, c'est-à-dire des hommes pauvres, austères dans leur probité, vertueux, amis de la pauvreté, et retournant à leur charrue après avoir été les chefs de leur pays. Je les cherche, et j'avoue que je n'en trouve guère : *Apparent rari nantes in gurgite vasto* (1), ils apparaissent comme de rares poissons dans la mer démocratique. La simplicité de mœurs, le désintéressement, la probité de l'ancienne démocratie romaine, sont considérés, au moins en pratique, comme des niaiseries et des plaisanteries faites pour amuser les simples. Et souvent ce sont surtout ces parleurs sempiternels de patriotisme pur, de dévouement désintéressé à la cause du peuple, qui seraient cruellement déçus, si on les prenait au mot : car souvent ils n'ont qu'une pensée : monter plus haut, être quelque chose ; et les grands mots qu'ils répètent si souvent sont tout simplement de la fausse monnaie à l'usage des dupes. — Mais il est encore une autre face de cet esclavage, que nous indique Plutarque, et que nous devons signaler rapidement. « Les ambitieux », dit-il, sont les esclaves de la multitude (2). » Que de démarches, en effet, qui dégraderaient à ses propres yeux tout homme qui se respecte ! que de promesses dont on ne pense pas le premier mot ! que de paroles dont on est le premier à rire quand elles sont prononcées ! Et cependant toutes ces paroles, toutes ces démarches, tous ces tam-tams, que les honnêtes païens eussent appelés des lâchetés, des bassesses indignes d'un homme libre, on les subit pour arriver, on les subit en criant : Vive la liberté ! Non, répond Plutarque, « vous n'êtes pas libres, vous êtes les esclaves de la multitude. »

La volupté, autre espèce d'esclavage, qui faisait s'écrier un illustre pénitent : « Je soupirais comme un malheureux prisonnier dans ses chaînes, *suspirabam ligatus*, et je m'en allais loin de vous, ô mon Dieu, à travers des voies toutes pleines de stériles douleurs. (3) »

La cupidité, qui forge des chaînes d'or, mais qui n'en sont que plus pesantes. « Autrefois », dit Sénèque, « la liberté habitait sous le chaume ; aujourd'hui l'esclavage habite les maisons somptueuses :

(1) VIRGILE, *Enéide*, l. I, v. 122.
(2) *Vie d'Agis*, t. II, p. 321.
(3) S. AUGUSTIN, *Confessions*.

Culmus liberos texit, sub marmore atque auro servitus habitat. (1)

Le respect humain, cette tyrannie odieuse qui pèse sur la partie la plus divine de notre être. On parle beaucoup de liberté à notre époque, mais il y a très peu d'âmes libres. Le mot de liberté, telle que nous le pratiquons souvent en France, est un leurre ; c'est un hameçon pour prendre les dupes. La plupart des hommes sont dirigés, conduits, exploités. Les citoyens sont enrégimentés, et les votes, comme les convictions, ressemblent assez, suivant l'ingénieuse comparaison de Mgr Landriot, « à ces wagons enchaînés les uns aux autres et traînés par la locomotive. Pauvre humanité ! » ajoute-t-il, « comme on se moque de toi ! Tous les comédiens ne sont pas sur la place publique ou sur la scène ; il en est d'autres plus dangereux, qui se cachent, et qui, au nom de la liberté, exercent la tyrannie la plus effroyable sur les masses : c'est l'exploitation en grand de la sottise et de la crédulité humaines. »

Il y a encore une autre espèce d'esclavage : c'est l'esclavage de soi. « Etre libre, » dit Sénèque, « c'est n'être plus esclave de soi ; c'est avoir échappé à cette servitude de tout instant qui n'admet pas de résistance, qui pèse sur nous nuit et jour, sans trêve ni relâche. Qui est esclave de soi, subit le plus rude de tous les jougs : *Liber est autem qui servitutem effugit sui... Sibi servire gravissima servitus est* (2). »

« Obéir à Dieu, » disait encore Sénèque, « voilà la vraie liberté : *Deo parere libertas est.* » Quelle grande et noble parole, et quelle différence avec les doctrines abrutissantes des prétendus philosophes de nos jours !

Un philosophe grec disait aussi : « Plus notre liberté obéit aux dieux, plus elle étend son empire ; plus elle s'éloigne de la Divinité, plus elle fait de pas vers l'asservissement (3).

Mgr Landriot conclut ce premier aperçu par la mémorable sentence d'un autre sage de la Grèce : « Personne n'est libre quand il ne règne pas d'abord sur lui-même (4) », et par cette autre parole de Sénèque : « La puissance souveraine consiste d'abord à régner sur soi-même : *Potentissimum esse, qui se habet in potestate* (5). »

(1) Senec., *Ep.* xc, p. 740.
(2) *Quæst. nat.*, l. III, préface, p. 436, éd. Nisard.
(3) De Beata Vita, c. xv, p. 364.
(4) Olympiodore, cité par Cousin, *Philosophie ancienne*, p. 429.
(5) Démophile, *Fragm. philos. grec.*, t. I, n° 32, éd. Didot, p. 499.

Les traits de la sage et vraie liberté ont été et sont tous les jours tellement défigurés, que l'archevêque de Reims éprouve le besoin de restaurer la physionomie véritable qu'elle devrait avoir dans l'ordre social. Là aussi elle doit reposer sur la vertu.

« Si la république est vertueuse », disait Platon, « elle jouira d'une paix inaltérable ; si elle est corrompue, elle aura la guerre au dedans et au dehors (1). »

Et ailleurs, dans un de ses beaux dialogues, voici le langage qu'il met sur les lèvres de Socrate :

« Si la vertu ne règne pas dans les États, ils ne pourront être heureux, ni par les murailles, ni par la puissance navale, ni par le nombre des habitants, ni par le pouvoir. Il faut donc, si l'on veut faire prospérer la république, donner d'abord de la vertu aux citoyens... Ce n'est pas le pouvoir et la liberté de tout faire, qu'il faut leur proposer, mais la justice et la sagesse : *Non igitur imperium neque licentia paranda sunt faciendi quidquid velis, sed justitia et sapientia* (2). »

Que si l'on veut une autorité moderne, en voici une qui n'est point suspecte de *cléricalisme*, comme ils disent aujourd'hui dans leur jargon républicain ; sa voix n'est point celle d'un réactionnaire : c'est encore Franklin, le protestant Franklin : « Il n'y a qu'un peuple vertueux », dit-il, « qui soit capable d'être libre (3). » Et il ajoute cette parole presque effrayante : « Plus les nations deviennent corrompues et vicieuses, plus elles ont besoin de maîtres (4). »

Franklin disait encore : « Il semble que la Providence emploie tous les moyens pour faire de nous un grand peuple. Puissent nos vertus publiques et privées croître avec nous et durer, afin que la liberté civile et religieuse soit assurée à nos descendants et à tous ceux qui du vieux monde viendraient chercher un refuge parmi nous ! (5) » Quelle philosophie et quel rare bons sens dans ces paroles ! Quelle leçon pour ces abominables sectaires qui se prétendent républicains et qui, si malheureusement on les laissait faire, voudraient ériger en systèmes, par l'établissement d'écoles sans Dieu et le recrutement de maîtres impies, l'abêtissement et la corruption

(1) SÉNÈQUE, *Ep.* XC, p. 744.
(2) *De Legibus*, I, VIII, au commencement.
(3) *Alcibiade*, p. 489-490, éd. Didot.
(4) *Correspondance*, t. II, p. 430, trad. LABOULAYE.
(5) *Ibid.*

de l'enfance et de la jeunesse ! Oh ! les excellents républicains ! et comme, s'ils pouvaient réussir, nous retournerions bien vite à un état social dont parle Cicéron en ces termes flatteurs : « L'empire de la foule n'est pas moins despotique que celui d'un seul tyran ; et cette tyrannie est d'autant plus cruelle, qu'il n'est pas de monstre plus terrible que cette bête féroce qui se cache hypocritement sous le nom de peuple ! *Hoc etiam tetrior quia nihil ista, quæ populi speciem et nomen imitatur*, IMMANIUS BELLUA EST (1). » Saint Thomas, quatorze siècles après Cicéron, a dit à peu près la même chose presque dans les mêmes termes : « La tyrannie n'est pas moindre et a coutume de s'exercer plus souvent sous le gouvernement de plusieurs que sous celui d'un seul : *Tyrannis non minus, sed magis contingere solet in regimine plurium quam unius* (2). »

Mais, hélas ! on oublie trop facilement ces maximes.

Ce qui fait trembler, — on entend répéter certains mots, comme celui de liberté, d'une façon si sonore et si étourdissante, — ce sont deux axiomes pleins de sagesse et de vérité, et presque effrayants pour l'avenir, empruntés à deux philosophes que l'on ne peut pas suspecter : « Les peuples », dit Machiavel, « ne sont jamais plus loin de la liberté que lorsqu'ils en font plus de bruit (3). » — Jamais, dit Gœthe, « on n'entend plus parler de liberté que lorsqu'un parti veut opprimer l'autre (4). »

Aristote et Euripide disaient sous ce rapport d'étranges vérités aux peuples de la Grèce : « Ce sont les plus ignorants et les plus pervers qui sont les plus habiles à charmer la multitude (5) » Et le passage suivant d'Aristophane, dont la verve comique raillait si impitoyablement les vices et les travers de ses contemporains, ne trouverait-elle pas sa place toute naturelle chez nos modernes Athéniens ? « O peuple ! ta puissance est grande : tous les hommes te craignent comme un maître ; mais tu es facile à séduire, tu aimes les cajoleries, tu te laisses tromper ; le premier qui te parle te fait sa dupe : alors ton bon sens déménage (6). »

Platon, le divin Platon, a écrit, lui aussi, une page admirable,

(1) *De Republica*, l. III, c. XXXIII, p. 333, éd. Nisard.
(2) *De Regim. princ.*, l. I, c. V, t. XIX, p. 492, éd. de Venise.
(3) *Introd.*, éd. Charpentier, p. XXI.
(4) Trad., t. I, p. 659, éd. in-8°, Hachette.
(5) ARISTOTE, *Rhét.*, l. II, c. XXII. EURIPIDE, *Hippolyte*, v. 989 et seq.
(6) *Les Chevaliers*, v. 1112-1120, p. 65, éd. Didot.

que Mgr Landriot aurait voulu voir imprimée en gros caractères et affichée dans toutes les villes et les communes rurales : elle servirait peut-être à l'instruction de ce pauvre peuple qu'on abuse et qu'on égare. Nous nous reprocherions de ne pas la mettre encore sous les yeux de nos lecteurs. La voici :

« Lorsqu'un état démocratique, dévoré de la soif de la liberté, trouve à sa tête de mauvais échansons qui lui versent toute pure cette liqueur dangereuse et la lui font boire jusqu'à l'ivresse, alors, si les gouvernants ne portent pas la complaisance jusqu'à donner au peuple de la liberté tant qu'il en veut, celui-ci les accuse et veut les châtier comme s'ils étaient des traîtres... Et cependant ces maximes désordonnées ne tardent pas à introduire dans les États, avec un nombreux cortège, richement parés et la couronne sur la tête, l'insolence, l'anarchie, le libertinage et l'effronterie ; elles chantent leurs louanges et les décorent de beaux noms, appelant l'insolence, belles manières; l'anarchie, liberté ; le libertinage, magnificence ; l'effronterie, courage (1) » — Et un peu plus loin le même philosophe conclut ainsi : « La licence prépare l'esclavage... car tout excès amène ordinairement l'excès contraire... ce qui succède à l'excès de la liberté, c'est l'excès de la servitude... et le peuple échange une liberté excessive et extravagante contre le plus dur et le plus amer esclavage (2). »

Des principes qu'il a exposés dans ses cinq conférences, l'archevêque de Reims est naturellement amené à déduire cette double conclusion : « Il faut aux sociétés deux principes : l'autorité et la liberté ils sont tellement nécessaires, que, lorsque les gouvernants ont accordé d'abord une licence effrénée, ils sont obligés d'arriver immédiatement à un despotisme quelquefois sauvage : les extrêmes se touchent et souvent s'appellent. » Il faut donc aux nations et aux peuples un mélange convenable d'autorité et de liberté. Et l'orateur explique sa pensée par une admirable comparaison, également claire et lumineuse.

« Ainsi les astres marchent sous l'impulsion de deux forces, dont l'une ramène au centre de gravitation et l'autre donne le mouvement circulatoire. Et c'est la juste combinaison de ces deux forces qui maintient l'armée des cieux dans un mouvement à la fois rapide et

(1) *De Repub.*, l. VIII, p. 154, 155, 156, éd. Didot.
(2) *Ibid.*, p. 157 et 161.

régulier, et dans un ordre si parfait, que jamais un soldat là-haut ne manque à son poste (1). Le jour où la force qui donne le mouvement l'emporterait sur la force qui retient, c'en serait fait de l'harmonie des sphères, ce serait l'heure de la nuit et du chaos. — De même les sociétés : elles marchent dans un ordre régulier, par la juste proportion et la convenable harmonie entre l'autorité et la liberté. La liberté est pour les peuples ce que les astronomes appellent la force centrifuge, c'est à dire cette force chauffée à toute vapeur qui fait faire au globe terrestre plus de vingt-sept mille lieues par heure ! Le jour où cette force centrifuge de la liberté vient à déborder celle de l'autorité, malheur aux nations ! Consultez l'histoire à Sparte, à Athènes, à Rome, à Paris, et l'histoire vous répondra. Le difficile est d'établir la dose et la proportion qui, du reste, doivent varier suivant les besoins des siècles et le tempérament moral des peuples.»

Les deux excès sont sans doute à craindre partout; mais, s'il fallait choisir, Mgr Landriot aimerait mieux ceux de l'autorité, à notre époque surtout, où, s'il y a des excès à craindre, ils ne sont guère du côté d'une autorité régulièrement constituée; tandis que les excès de la licence populaire, conduite et dirigée par la démagogie, c'est la mer déchaînée, et une mer à laquelle aucune puissance humaine ne peut dire : « Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin : là tu briseras tes flots mugissants (2). Alors, ce n'est pas de la liberté ; c'est un je ne sais quoi qui n'a plus de nom, c'est la tempête furieuse : ce sont les bacchanales de l'océan des peuples !

Enfin il termine par les paroles suivantes de l'un des hommes qui ont le plus fait pour répandre les idées démocratiques, et qui résument admirablement ces cinq conférences : « Je n'ai jamais été plus convaincu qu'aujourd'hui », dit M. de Tocqueville, « qu'il n'y a que la liberté (j'entends la modérée et la régulière) et la religion qui, par un effort combiné, puissent soulever les hommes au-dessus du bourbier où l'égalité démocratique les plonge naturellement, dès que l'un de ces deux appuis leur manque (3). »

Puisse la France, nous écrierons-nous à notre tour avec notre illustre maître, « puisse la France comprendre ces vérités, et retrou-

(1) M. Alexandre Guillemin, *les Cieux*, p. 135. — Victor Palmé, éd. — Prix : 4 fr.

(2) Job, xxxviii, 11.

(3) De Tocqueville, *Nouv. correspondance*, p. 295.

ver sa gloire, son honneur, sa prospérité dans les principes religieux et dans la vraie liberté chrétienne, *qua libertate nos Christus liberavit!* (1) »

VI

Mgr Landriot a ajouté, en forme d'appendice, au volume qui renferme ses cinq discours ou conférences sur l'autorité et la liberté, quelques pages dans lesquelles il met en relief, d'une manière saisissante et propre à dissiper bien des malentendus sur ces graves questions, la distinction essentielle entre le *droit* et la *liberté:* le *droit* — et il parle ici spécialement du *droit* théologique, qui détermine les relations de l'âme avec Dieu — le *droit* indique quelque chose de légitime, *jus legitimum*, et qui nous appartient tellement, qu'en en faisant usage on demeure dans la vérité et dans la justice; la *liberté* au contraire, selon la distinction de l'orateur, serait le simple pouvoir physique ou moral de faire ou de ne pas faire. — L'homme peut avoir la *liberté* de l'insulte et de la calomnie; il n'en a pas le *droit*, parce que, s'il en avait le *droit*, l'acte serait légitime. Dieu a laissé à la créature la *liberté* d'errer et de pécher; mais il ne lui en a pas donné le *droit*. C'est en ce sens que Grégoire XVI et Pie IX ont condamné, non pas la *liberté*, mais le *droit* au mensonge et à l'erreur. L'Eglise ne conteste ni n'anathématise la *liberté;* elle conteste et anathématise le droit d'en user pour l'erreur et pour le mal. A ceux qui veulent commettre le mal, elle dit : *Non licet*, cela n'est pas permis; à ceux qui veulent la faire prévariquer elle-même, elle répond : *Non possumus*, nous ne le pouvons pas. Avec ces deux mots, ce *Non licet* et ce *Non possumus*, elle a fondé la civilisation chrétienne; ce *Non licet* et ce *Non possumus* sauveront le monde et la civilisation, l'autorité et la liberté.

AMBROISE PETIT.

(1) *Gal.*, IV, 31.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS (1)

SOUS LA TERREUR

XV

LA SECTION DU PANTHÉON-FRANÇAIS

Lundi, 29 octobre 1792.

Nous dînions, la semaine passée, les deux Trudaine, François de Pange, Tassin et moi, chez notre ami Roucher, rue des Noyers (2). Grâce au maître de la maison, la conversation est restée longtemps, — chose rare aujourd'hui, — sur le terrain purement littéraire. De Pange (3), dont l'esprit est si fin, le goût si délicat, la raison si droite, qui mène de front la culture des lettres et l'étude des sciences, astronome et musicien, journaliste et géomètre, poète aussi à ses heures; de Pange, heureux de s'arracher pendant quelques instants aux préoccupations douloureuses qui assiègent tous les gens de bien, s'est complu à tracer devant nous un ingénieux et piquant parallèle entre l'abbé Delille et André de Chénier. Il nous a récité des passages d'une magnifique pièce d'André, *l'Aveugle*, où l'antiquité revit avec une ampleur, avec un souffle véritablement homérique. Il a mis en regard quelques vers de la traduction des *Géor-*

(1) Voyez la *Revue* des 30 mars, 11, 30 avril, 12 mai, 30 juin, 15 juillet et 15 août 1879.

(2) Roucher demeurait au n° 24 de la rue des Noyers. — Le 30 germinal an II (19 avril 1794), emprisonné à Saint-Lazare, il écrivait à sa fille : « Quel beau jour de printemps que celui d'hier, ma chère fille! Tout le ciel de la rue des Noyers en a profité. » *Correspondance* de Roucher, lettre LXXXVIII. — Roucher était, avant le 10 août, l'un des 28 électeurs de la section de Sainte-Geneviève devenue en octobre 1792 la section du Panthéon-Français.

(3) Voyez, en tête des *Œuvres* en prose de François de Pange, la remarquable notice que lui a consacrée M. Becq de Fouquières.

giques. Il a relevé, avec une sagacité remarquable, les défauts de l'œuvre de Delille et nous en a fait toucher du doigt les côtés faibles. Roucher l'a interrompu. « Certes, a-t-il dit, nul plus que moi n'admire le talent de Chénier, et je suis convaincu, à l'égal de de Pange, que lorsque le public connaîtra les œuvres de notre ami, il le placera au premier rang des poètes de notre nation. Prenons garde cependant d'être injustes pour l'abbé Delille et de méconnaître sa grâce, son harmonie, ce *je ne sais quoi* qui plaît, même dans sa manière française, aux amateurs impartiaux de l'antiquité (1). » Et l'auteur des *Mois*, avec une chaleur d'âme communicative, a mis en lumière les qualités du traducteur des *Géorgiques;* il a couronné l'éloge du poète par l'éloge de l'homme et du professeur. « Je suis son voisin, a-t-il ajouté, et c'est pour moi une fête véritable d'écouter ses leçons au collège Royal (2). Je vous inviterais à y assister, s'il n'en était, hélas ! de ces fêtes comme de toutes les autres : il n'en reste plus que le souvenir. Delille ne professe plus la poésie : la Révolution lui a fait des loisirs. Il a été remplacé dans sa chaire par le citoyen Paris, ci-devant membre de l'Oratoire, qui a composé des odes sur le globe aérostatique, sur l'électricité et sur J.-J. Rousseau, et qui est, depuis le 10 août, officier municipal. Le matin, il enseigne au collège ci-devant Royal, et le soir il pérore à notre section, dans l'église du collège de Navarre. »

L'abbé Delille nous avait conduits au citoyen Paris. Le citoyen Paris nous fit verser dans la politique. La section du Panthéon-Français est l'une des plus révolutionnaires de la capitale. C'est elle qui a pris, le 20 octobre, un arrêté portant que, sans égard à la loi, elle procéderait à l'élection du maire à haute et intelligible voix, et que si son président et son secrétaire étaient mandés à la barre de la Convention nationale, l'on ferait battre la caisse pour avertir les citoyens et que la *Section entière* se présenterait *en armes* à la Convention (3).

Charles Trudaine ayant manifesté le désir d'assister à une séance de cette section, nous nous y sommes rendus sur les huit heures du

(1) *Consolations de ma Captivité, ou Correspondance de Roucher, mort victime de la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an* II *de la République française.* — An VI de la République (1797).

(2) Le Collège royal, aujourd'hui Collège de France. Delille était professeur de poésie et avait son logement au Collège royal même, place de Cambrai.

(3) *Tableaux de la Révolution française, publiés sur les papiers inédits du département de la police secrète de Paris,* par Adolphe Schmidt, t. I, p. 99.

soir. Le collège de Navarre (1), dont la chapelle sert de lieu de réunion, est situé dans la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, à quelques pas seulement de la rue des Noyers. La statue de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, sa femme, qui fondèrent ce collège en 1304, sont au-dessus de la porte : la tête de Philippe le Bel a été brisée; quant à la reine Jeanne, elle a eu les deux mains coupées. La chapelle est au fond de la première cour. Elle était pleine, lorsque nous entrâmes, et l'assemblée paraissait fort tumultueuse. Le citoyen Hû était à la tribune.

Ce n'est point un mince personnage que le citoyen Hû, marchand épicier rue de la Tournelle et juge de paix de la section du Panthéon, lequel a figuré au premier rang dans les journées de Septembre. Le 3, au plus fort des massacres, il s'est présenté à l'assemblée générale de la section des sans-culottes (2), au nom du comité de surveillance ; après avoir exhibé son *laissez-passer* en forme, il a dit qu'il était chargé de la recherche des traîtres à la patrie, et que, pour l'exécution de sa mission, il venait de requérir la force publique au poste de Saint-Firmin. Il a ajouté qu'il pouvait déposer son secret dans le sein du président, promettant de le communiquer ensuite à l'assemblée, aussitôt l'exécution commencée. Ayant ensuite conféré un moment avec le président, le citoyen Hû a demandé douze hommes armés pour joindre à ceux qui l'accompagnaient. Aussitôt douze gardes nationaux ont été mis à sa disposition, et les portes de l'assemblée générale ont été fermées, afin que personne ne pût sortir *jusqu'au moment de la fin de l'expédition du citoyen député par le comité de surveillance* (3). Or, cette *expédition*, c'était le massacre des prêtres détenus au séminaire de Saint-Firmin.

On comprend qu'avec de pareils états de service le citoyen *Juge de paix* (4) jouisse auprès des membres de sa section d'une auto-

(1) Fermé en 1790.

(2) Ci-devant section du jardin des Plantes.

(3) *Registre des délibérations de l'Assemblée générale de la section des Sans-Culottes.* Procès-verbal du 2 et du 3 septembre 1792. (*Archives de la préfecture de police.*)

(4) L'assistance prêtée à l'égorgement de 79 victimes devenant un titre aux fonctions de juge de paix, c'est là un de ces faits monstreux, inouïs, comme on n'en peut trouver que dans l'histoire de la Révolution ! Et qu'on n'aille point croire que ce fait ait été isolé ! Le 2 septembre, le citoyen Joachim Ceyrat fait adopter, par la section du Luxembourg, dont il est le président, la motion « de purger les prisons en répandant le sang de tous les

rité particulière et que ses motions soient accueillies avec une faveur marquée. En terminant son discours, il a demandé que tous les citoyens fussent tenus de se présenter chez les capitaines de la section et de déclarer par écrit s'ils acceptaient ou non la République. Ceux qui signeront *non* seront déclarés traîtres à la patrie. Seront également déclarés traîtres ceux qui n'iront pas signer. Ces propositions ont été adoptées (1).

Le citoyen Paris a remplacé à la tribune le citoyen Hû. C'est un homme froid, disert et qui n'est point sans esprit. Il a développé cette thèse que l'on devait en principe obéir à la loi, mais que, lorsque la loi blessait l'opinion de l'assemblée générale, le devoir alors était de ne plus avoir égard à la loi. Il a fait voir que tous les événements qui se sont déroulés depuis quatre ans ont apporté à cette théorie les plus éclatantes démonstrations et qu'il n'est pas une des grandes journées de la Révolution, du 14 juillet au 10 août, qui n'aît eu pour point de départ ce principe que la volonté du peuple est au-dessus de la loi! Les développements dans lesquels il est entré à ce sujet étaient interrompus presque à chaque instant par des bravos et des cris de *Vive la République!* et lorsqu'il a regagné sa place, un véritable tonnerre d'applaudissements a retenti sous les voûtes de l'antique chapelle (2).

Quand le bruit s'est enfin calmé, un troisième orateur, le citoyen Gobert, a assumé la lourde tâche de parler après le citoyen Paris. « Citoyens, s'est-il écrié, vous êtes souverains. La Constitution blesse les droits du peuple; donc elle n'existe plus; donc les lois qu'elle promulgue sont comme si elles n'étaient pas. Il ne doit plus y avoir d'autres lois que celles qui seront sanctionnées par le peuple. Or le peuple n'a point encore sanctionné les décrets de l'Assemblée nationale. Donc la section a le droit d'agir comme elle veut et de voter à haute voix dans les élections, sans que personne y puisse trouver à redire (3). » Ce terrible logicien va encore plus loin que

détenus avant de partir de Paris. » (Voy. Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. III, p. 218 et 479.) A quelque temps de là, Joachim Ceyrat, le *Septembriseur*, est nommé *Juge de paix* de cette même section du Luxembourg!

(1) Schmidt, *op. cit.*

(2) Schmidt, *op. cit.* — Le citoyen Paris resta membre de la Commune jusqu'au 9 thermidor an II. Mis hors la loi par la Convention comme complice de Robespierre, il fut livré à l'exécuteur par le tribunal révolutionnaire, le 11 thermidor.

(3) Schmidt, p. 100.

le citoyen Paris. D'après Paris, il existe des lois, et on leur doit obéissance, à moins qu'elles ne blessent l'opinion des membres de la section. D'après Gobert, il n'y a plus de lois.

Je dois dire que cette dernière opinion a paru tout à fait du goût du citoyen Hû, le juge de paix, du citoyen Garnier, son greffier, et du citoyen Godeau, son huissier. Roucher nous a montré les autres meneurs de la section : les citoyens Béliot, Fossoyeux, Delalonde, Lorinet et Croutelle, tous gens sans feu ni lieu, logés en chambre garnie (1), personnages grotesques, mais plus effrayants que ridicules, pour qui songe qu'eux et leurs pareils sont maîtres des quarante-huit sections de Paris, et que ces sections sont maîtresses de la Convention nationale et de la France.

Je suis sorti navré, me rappelant que c'était au collège de Navarre que Bossuet avait étudié la philosophie et la théologie et qu'il avait soutenu sa première thèse en présence du vainqueur de Rocroi (2). Dans cette même chapelle où les citoyens Fossoyeux et Croutelle prêchent aujourd'hui la haine du riche et le mépris de la loi, Bossuet a prêché plusieurs sermons sur la dévotion à la vierge Marie ; il a prononcé, le 27 juin 1663, l'oraison funèbre de messire Nicolas Cornet, grand maître de Navarre, l'un des hommes les plus éminents de son siècle, enterré, selon son vœu formellement exprimé par acte testamentaire, à l'endroit le plus obscur de la chapelle, au milieu de la nef, près de la porte. Rentré chez moi, voulant me purifier des immondes discours que je venais d'entendre, j'ai pris dans ma bibliothèque les *Oraisons funèbres* de Bossuet, et j'y ai lu ces pages qui retracent avec tant de vérité et de force les événements dont nous sommes témoins : pages admirables, les plus étonnantes peut-être qui soient sorties de la plume de Bossuet :

« Peuple, qui naquîtes au sein de l'Eglise, voyez où conduisent ces théories des novateurs. Ce ne sont d'abord que de faibles commencements par où ces esprits turbulents font un essai de leur liberté ; mais quelque chose de plus violent se remue dans le fond des cœurs : c'est

(1) *Id.*, *ibid.*

(2) Le collège de Navarre a également compté parmi ses pensionnaires le chancelier Gerson et le cardinal de Richelieu. L'Ecole polytechnique a été transférée en l'an XIII dans le ci-devant collège de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, où les frères Pyranési avaient établi leur chalcographie, et dans l'ancien collège de Boncourt, réuni au collège de Navarre sous Louis XIII. (*Les anciennes maisons de Paris sous Napoléon III*, par Lefeuve, t. V, p. 71.)

un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin après qu'on en a vu le premier exemple... Lorsqu'une puissance veut attirer à elle les droits et l'autorité de l'Eglise, rien ne peut retenir la violence des esprits féconds en erreur, et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les livre à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées et leur religion arbitraire deviennent la plus dangereuse de leurs maladies. Il ne faut point s'étonner s'ils perdent le respect de la majesté des lois, ni s'ils deviennent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu système, inconnu jusqu'ici, qui doit anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, songe séditieux des indépendants, et leur chimère impie et sacrilège : tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie. Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste ? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux et par là de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie : *Leur âme*, dit le Seigneur, *a varié envers moi*, quand ils ont si souvent changé la religion, et *je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur :* c'est-à-dire, je vous abandonnerai à vous-mêmes et à votre cruelle destinée, et voyez la suite : « *Que ce qui doit mourir aille à la mort; que ce qui doit être retranché soit retranché.* Entendez-vous ces paroles ? *Et que ceux qui demeureront se dévouent les uns les autres!* O prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie! *Anima eorum variavit in me, et dixi : non pascam vos. Quod moritur, moriatur; et quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui* (1). »

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de la reine de la Grande-Bretagne*, prononcée le 16 novembre 1669.

XVI

LES NOMS DES RUES DE PARIS

Mercredi, 31 octobre 1792.

La Révolution aspire à tout changer, les noms comme les choses. Aussi bien, elle comprend que, pour asseoir la République dans un pays qui a vécu pendant quatorze siècles avec la monarchie et par la monarchie, il faut faire table rase du passé et en effacer jusqu'au dernier vestige. Il faut que la France devienne une nation sans aïeux, un peuple sans histoire ; qu'elle porte une main impitoyable sur les statues des ancêtres, sur tout ce qui pourrait en rappeler le souvenir. Et voilà pourquoi nous voyons disparaître de nos rues, de nos places, de nos jardins, ces noms qui étaient pour nous, bourgeois de Paris, d'anciennes connaissances, de vieux amis, ces noms *populaires*, dans le bon sens du mot, aujourd'hui proscrits par les prétendus *amis du peuple*. De la ville de sainte Geneviève et de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Louis XIV, on veut faire une ville nouvelle, qui ne date que du 14 juillet et du 10 août : tentative impie, dont s'affligent avec moi, j'en suis sûr, tous ceux qui ont dans le cœur l'amour du vieux Paris ; tentative inepte, car si l'on peut renverser une statue ou démolir une église, on n'abolit pas l'histoire, on n'arrache pas, du sol et du cœur de la patrie, les bienfaits et la mémoire de ses grands hommes.

Je veux enregistrer quelques-uns de ces changements de noms ; peut-être est-il bon de les noter, car je m'assure qu'ils ne dureront guère.

La place du Carrousel s'appelle place de la Réunion ; la place Vendôme, place des Piques ; la place des Victoires, place de la Victoire-Nationale ; la place Dauphine, place de Thionville ; la place de Henri IV, en face de la place Dauphine, au milieu du Pont-Neuf, le Parc-d'Artillerie ; la place de Sorbonne, place de Beaurepaire ; la place de Grève, place de la Maison-Commune ; la place Royale, au quartier Saint-Antoine, place des Fédérés (1).

L'Hôtel de ville s'appelle la Maison commune, et le palais des

(1) *Almanach indicatif des rues de Paris pour l'an II de la République française, une, indivisible et impérissable.*

Tuileries, Palais-National. Le Palais-Royal, qui avait déjà, au mois de juin 1791, après le voyage de Varennes, échangé son nom contre celui de palais d'Orléans (1), est aujourd'hui le Palais-de-l'Égalité (deux mots qui ne laissent pas de jurer ensemble). Le jardin du Palais-Royal est le jardin de l'Égalité, la place du Palais-Royal la place du Palais-de-l'Égalité, et la fontaine, qui est dans le passage de Valois, la fontaine de l'Égalité. Le quai d'Orléans, qui descend du pont de la Tournelle à la pointe inférieure de l'Ile-Saint-Louis, est le quai de l'Égalité. La rue de Condé est devenue la rue de l'Égalité, la rue de Bourbon-Villeneuve la rue Neuve-de-l'Égalité, et le passage de la Reine-de-Hongrie (2) le passage de l'Égalité.

La liberté ne semble pas être aussi en honneur que l'égalité auprès des citoyens membres de la Commune. Elle a dû se contenter de donner son nom à l'ancienne rue des Fossés-Monsieur-le-Prince et au ci-devant quai des Balcons ou du Dauphin, en l'Ile-Saint-Louis. De la rue Honoré-Chevalier on a fait la rue Honoré-Liberté.

La rue Saint-Louis-en-l'Ile a reçu le nom de rue de la Fraternité ; la rue Saint-Louis-en-la-Cité a reçu celui de rue Révolutionnaire. Nous avons une autre rue appelée aussi rue Révolutionnaire, c'est l'ancienne rue Princesse, qui va de la rue du Four-Saint-Germain à la rue Guisarde (3). Mais que parlé-je de la rue Guisarde? n'est-elle pas devenue la rue des Sans-Culottes? La rue de Bourbon a fait place à la rue de Lille, la rue de Bourbon-le-Château à la rue de la Chaumière, la rue du Petit-Bourbon à la rue du Petit-Muséum. Le palais Bourbon est le palais de la Révolution. La place Louis XV est la place de la Révolution. La rue Royale est la rue de la Révolution.

On a substitué le nom de la Convention à celui du Dauphin; on a fait de la rue Dauphine la rue de Thionville, de la rue d'Angoulême-Saint-Honoré la rue de l'Union, de la rue Comtesse-d'Artois la rue Montorgueil, de la rue de Madame la rue des Citoyennes, de la rue de Montmorency la rue de la Réunion, de la rue Louis-le-Grand la rue des Piques, de la rue Fontaine-au-Roi la rue de la Fontaine-

(1) *Révolutions de Paris*, n° 102.

(2) Il allait de la rue Montorgueil à la rue Montmartre.

(3) La rue Princesse avait été tracée, ainsi que la rue Guisarde, sur le territoire de l'hôtel Roussillon, où la fille du duc de Guise, faite duchesse de Montpensier par son mariage avec Louis II, avait réuni les partisans de la Ligue, dits les Guisards, avant de les assembler au Petit-Bourbon.

Nationale, de la rue du Roi-de-Sicile la rue des Droits-de-l'Homme, de la rue du Roi-Doré la rue Dorée. Mais ce ne sont pas seulement les rois et les princes qui sont proscrits; on ne veut déjà plus des bourgeois : la rue des Francs-Bourgeois a disparu pour faire place à la rue des Francs-Citoyens (1).

Dès le 21 septembre dernier, en vertu d'un arrêté du conseil général de la Commune, la rue Sainte-Anne, dans laquelle est né le philosophe Helvétius, « qui a eu la première idée de notre Révolution », a pris le nom de *rue Helvétius*. En attendant que les autres saints aient le sort de Sainte-Anne, la croix est bannie. Le carrefour de la Croix-Rouge est changé en *carrefour du Bonnet-Rouge*. La rue de l'Observance, qui rappelait également des souvenirs d'obscurantisme, s'appelle la rue *de Marseille* (2).

Le 18 octobre, M. Manuel a demandé que la rue de Sorbonne cessât de porter ce nom « qui rappelle un corps astucieux et vain, ennemi de la philosophie et de l'humanité ». Le conseil général a fait droit à cette requête et a décidé que la rue de Sorbonne porterait le nom de rue *Catinat* (3). Cela ne s'est point fait d'ailleurs sans quelques protestations. Prudhomme, dans ses *Révolutions de Paris*, est d'avis que les dénominations nouvelles doivent faire contraste avec les anciennes et leur servir de correctif. Il propose donc de donner le nom de rue *de la Vérité* à cette rue de Sorbonne « qui conduisait à des écoles où l'on a si longtemps professé le mensonge avec une effronterie vraiment sacerdotale (4). » On a substitué le nom de Beaurepaire « au nom odieux de Richelieu » donné naguère à la petite rue qui communique de la place de Sorbonne à la rue de la Harpe.

Manuel a fait une autre motion ; il a proposé de faire porter aux quatre-vingt-trois principales rues les noms des départements. Le conseil général a favorablement accueilli l'avis de son procureur-syndic (5).

(1) *Almanach indicatif des rues de Paris*, etc.

(2) On lit dans le *Patriote français* du 14 août 1792 : « La section du Théâtre-Français, pour honorer la mémoire des braves Marseillais qui logent près du lieu de ses séances, dans le couvent des Cordeliers, vient de changer de dénomination et a pris celle de section de Marseille... La rue qui porte le nom de l'Observance s'appellera rue de Marseille. »

(3) *Moniteur* de 1792, n° 295.

(4) *Révolutions de Paris*, n° 175.

(5) *Id.*, *ibid.*

La section de Mirabeau n'a pas attendu le travail du conseil général de la Commune ; elle a déjà émis son vœu pour le changement de nom des rues de son arrondissement. Voici l'extrait du procès-verbal de sa séance du 6 octobre :

« L'Assemblée s'est occupée, après son arrêté du 30 septembre, du changement des noms de plusieurs rues de la section ; en conséquence, elle déclare à l'unanimité que son vœu est que les noms de ces rues soient changés et portent ceux qui suivent :

Savoir :

Noms anciens.	*Noms nouveaux.*
Grange-Batelière et Neuve-Grange-Batelière.	Scévola.
Pinon	des Gracques.
Le Pelletier.	Manlius.
d'Artois.	Cérutti.
de Provence	Franklin.
Taitbout	Brutus.
le cul-de-sac Taitbout.	l'impasse Brutus.
Duhoussay	de l'Égalité.
Chantereine	de la Liberté.
Saint-George et Neuve-Saint-George	Guillaume-Tell.
Chauchat.	des Phocéens.
Saint-Lazare	des Belges.
des Trois-Frères	Caton.
de la Rochefoucauld	Fabius.
de Laval-Montmorency.	Décius.
Nouette	Socrate.
Royale.	de la République.
des Martyrs.	Régulus (1).

Tous ces noms ne sont point pour me déplaire. J'avouerai même que quelques-uns sont tout à fait de mon goût, particulièrement celui que l'on veut donner au cul-de-sac Taitbout et qui pourrait être étendu à toute la République. La République, en effet, n'est-ce point une impasse, — *l'impasse Brutus?* Je ferai une autre remarque : ces noms sont grecs, romains, américains, suisses ; pas un seul n'est français. Ce petit fait, insignifiant en apparence, n'est-il pas en réalité très significatif? Ne suffirait-il pas à démontrer, —

(1) *Révolutions de Paris*, n° 175.

si besoin était d'une preuve nouvelle à l'appui d'une vérité aussi évidente, — que la République est en France une importation étrangère, l'œuvre factice de quelques rhéteurs, — associés à beaucoup de malfaiteurs ; — qu'elle ne répond à rien dans notre passé, et, pour tout dire d'un mot, n'est pas française ? De tous ces noms, le moins étranger à la France est encore celui de Cérutti, qui est né à Turin, mais qui est mort à Paris au numéro 13 de la rue d'Artois. Cet ex-jésuite, appelé à l'honnenr de figurer ici entre Manlius et Caton, a composé force pamphlets patriotiques, rédigé la *Feuille villageoise*, et dicté ces vers, quelques heures avant de mourir :

O vous, bons villageois, que je brûlais d'instruire,
Avant que d'expirer j'ai deux mots à vous dire :
De tous les animaux qui ravagent au champ,
Le prêtre qui vous trompe est le plus malfaisant.

Cérutti va donc avoir sa plaque, comme Loustalot, le rédacteur des *Révolutions de Paris*, dont on a donné le nom à la rue des Fossés-Saint-Victor. Mais il pourrait bien arriver avant peu à Loustalot, à Cérutti, à Mirabeau lui-même, dont le nom brille, depuis le 3 avril 1791, au coin de la rue de la Chaussée-d'Antin, ce qui est arrivé à La Fayette. Lui aussi avait vu débaptiser une rue en son honneur, la rue de Calonne. Hélas ! je n'ai fait que passer, et le nom de La Fayette était déjà aboli : la rue La Fayette est maintenant la rue du Contrat-Social.

Après nos rues, nos villes vont avoir leur tour.

Les citoyens de Bar-le-Duc ont fait décréter que leur ville s'appellerait désormais Bar-sur-l'Ornin.

Dans la séance de la Convention du 25 octobre, M. Lehardy, député du Morbiban, a demandé qu'il fût permis à la ville de Port-Louis de prendre le nom de Port-de-l'Égalité. Il a été décidé que le comité de législation serait chargé de changer tous les noms de villes, de ports ou de tous autres lieux publics qui représenteraient quelque chose de l'ancien régime (1).

Allons, messieurs du Comité, vite en besogne : biffez d'un trait de plume quatorze siècles de notre histoire !

(1) *Moniteur de* 1792, n° du 27 octobre.

XVII

J.-P. BRISSOT (1)

Samedi, 3 novembre 1792.

On crie sous mes fenêtres l'*Accusation contre Maximilien Robespierre.* C'est la philippique prononcée par Louvet dans la séance du 29 octobre contre le comité de surveillance de la Commune, contre Marat, contre la députation de Paris et en particulier contre Robespierre. Entre la faction Robespierre et la faction Brissot, la lutte est plus ardente que jamais. Elle se poursuit partout et sous toutes les formes, à la tribune de la Convention et à celle des Jacobins, dans les journaux, dans les rues et jusque sur les murailles, où les deux partis luttent à coups d'affiche.

De braves gens, qui ne voient guère au delà du jour présent et qui ne veulent ni prévoir le lendemain ni se souvenir de la veille, savent gré aux Brissotins de tenir tête aux Maratistes, de lancer l'anathème à Robespierre et à ses séides. Ils ne prennent pas garde que si les Brissotins s'efforcent aujourd'hui d'arrêter le cours de la révolution, c'est parce qu'ils sont au pouvoir; que s'ils essayent de renverser la Commune, c'est pour que la Commune ne les renverse pas; que s'ils attaquent Robespierre, c'est parce que Robespierre a juré leur perte! Ils ont la naïveté de voir en eux d'honnêtes gens, des amis de la justice et du droit, capables de se compromettre pour sauver un innocent! Ils oublient que Brissot et ses amis ont foulé aux pieds la Constitution dont ils avaient juré le maintien; qu'ils ont poussé à l'insurrection toutes les fois qu'elle les pouvait servir; qu'ils ont été impitoyables dans leurs attaques contre Louis XVI et ses défenseurs; que leur ambition n'a reculé devant aucun crime, devant aucune lâcheté!

(1) *J.-P. Brissot...* Toutes les biographies (Michaud, Feller, Firmin Didot, etc.), donnent à Brissot les prénoms de *Jean-Pierre*, qui figurent, en effet, dans son acte d'accusation. Son acte de baptême, relevé sur les registres de la paroisse de Saint-Saturnin, à Chartres, par M. Charles Vatel, établit que ses véritables prénoms étaient *Jacques-Pierre*. Ces mêmes biographies le font presque toutes naître le 14 janvier 1754, à Ouarville. L'acte authentique retrouvé par M. Vatel prouve qu'il est né à Chartres *le* 15 janvier (*Charlotte de Corday et les Girondins*, par M. Charles Vatel, t. I, p. 242).

Pour moi, je l'avoue, il m'est impossible d'oublier aussi facilement notre histoire d'hier, tant d'actes odieux et misérables dont la France porte encore et portera longtemps la peine, et que ne sauraient effacer quelques harangues théâtrales, quelques discours où il y a plus de rhétorique que de courage. Si les Girondistes veulent que les honnêtes gens leur ouvrent leurs rangs, qu'ils commencent par demander pardon à Dieu et aux hommes ! Jusque-là nous avons le devoir de nous souvenir.

« Robespierre exècre Brissot, me disait hier un lecteur du *Patriote français*, je n'en demande pas davantage ; les ennemis de Robespierre sont mes amis. » — « Soit, lui ai-je répondu, permettez-moi pourtant de vous montrer tel qu'il est le chef du parti girondiste, » et je lui ai remis sous les yeux les principaux actes de J.-P. Brissot.

Dès 1780, J.-P. Brissot, — qui signait alors M. Brissot de Warville, — professait des théories étranges, celle-ci par exemple sur la propriété :

« La mesure de nos besoins doit être celle de notre fortune, et si quarante écus sont suffisants pour conserver notre existence, posséder deux cent mille écus est un vol évident, une injustice. La propriété exclusive est un véritable délit dans la nature.

« Le besoin est le seul titre de notre propriété. Il résulte de ces principes que, lorsqu'il est satisfait, l'homme n'est plus propriétaire.

« Dans la société, la propriété s'étend au delà des besoins naturels, parce que l'homme s'est créé une foule de besoins factices. Nos institutions sociales punissent le vol, action vertueuse commandée par la nature même.

« Citoyens dépravés, quels sont vos titres ? Vous avez acheté, payé, dites-vous, vos propriétés ? Malheureux ! qui avait droit de vous les vendre ? Elles ne sont ni à vous ni à vos vendeurs (1). »

Après la théorie du vol, celle de l'anthropophagie :

« Les hommes peuvent-ils se nourrir de leurs semblables ? Un seul mot résout cette question, et ce mot est dicté par la nature même. Les êtres ont le droit de se nourrir de toute manière propre à satisfaire leurs besoins. Si le mouton a le droit d'avaler des milliers d'insectes qui peuplent les herbes des prairies, si le loup peut dévorer le mouton, si l'homme a la faculté de se nourrir d'autres animaux, pourquoi le mou-

(1) *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol considéré dans la nature*, par M. Brissot de Warville. Chartres, 1780. In-12.

ton, le loup et l'homme n'auraient-ils pas également le droit de faire servir leurs semblables à leur appétit? Les anthropophages, qui ne sont point guidés par les institutions sociales, ne font que suivre l'impulsion de la nature (1). »

L'impulsion de la nature, tout est là pour le philosophe J.-P. Brissot, et voici par suite en quels termes il parle de l'amour, « besoin de l'homme comme le sommeil et la faim. »

« Homme de la nature, dit-il, suis ton vœu, écoute ton besoin : c'est ton seul maître, ton seul guide. Sens-tu s'allumer dans tes veines un feu secret à l'aspect d'un objet charmant? Eprouves-tu ces heureux symptômes qui t'annoncent que tu es homme? La nature a parlé, cet objet est à toi, jouis; tes caresses sont innocentes, tes baisers sont purs. L'amour est le seul titre de la jouissance, comme la faim l'est de la propriété (2). »

Avec quelle ardeur ne dut pas embrasser la cause de la Révolution l'homme qui, à la veille de 1789, enseignait de telles théories! Nommé, le 21 octobre 1789, membre du comité des recherches de la municipalité de Paris (3), chargé « de recevoir les dénonciations et dépositions sur les trames, complots et conspirations qui pourraient être découverts, etc., » Brissot se montre dès le premier jour à la hauteur de ces honorables fonctions. Il ne se borne pas à

(1) Brissot. Voyez *Bibliothèque philosophique et législative*, t. VI, p. 313.

(2) Brissot, *op. cit.*, p. 282, 284. Ces théories *étranges* de J.-P. Brissot furent l'objet d'un remarquable article publié le 6 mars 1792, dans le 24e supplément du *Journal de Paris*. Cet article était anonyme, et les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, t. XIII, p. 433, l'attribuent au poète Roucher. Il avait pour auteur Morellet, qui l'a réimprimé dans le 3e volume de ses *Mélanges de littérature et de philosophie*. — On peut consulter également sur Brissot les *Œuvres* de François de Pange, p. 166 et suivantes, et les *Œuvres* en prose d'André de Chénier, p. 254 et suiv. Le 27 juillet 1792, André Chénier publiait dans le *Journal de Paris* et signait de son nom un article sur *Brissot* et le *Patriote français*, qui débutait ainsi : « Le libelliste qui barbouille avec de la fange et du sang les premières pages du *Patriote français*, a pris aujourd'hui un ton de victoire et de menace très remarquable et plus digne de réponse, quoique non moins digne de mépris, que ses autres bêtises et insolences journalières. » — C'est bien quelque chose qu'un témoin tel qu'André Chénier, et je m'assure que la déposition de cet homme de bien pèsera d'un plus grand poids, devant le tribunal de la postérité, que les plaidoiries complaisantes des historiens révolutionnaires.

(3) *Journal de Paris* du 26 octobre 1789. Il existait un autre *Comité des Recherches*, celui de l'Assemblée nationale, créé le 28 uillet 1789

recevoir les dénonciations, il les provoque, et, comme il a un journal, *le Patriote français* (1), il dénonce lui-même : la dénonciation est pour lui le plus saint des devoirs (2).

Il dénonce Besenval, il dénonce d'Autichamps, il dénonce les ministres du 14 juillet, il dénonce Bonne-Savardin, il dénonce Guignard de Saint-Priest, il dénonce Blanchelande, les assemblées coloniales et tous les colons. Il demande contre eux des décrets d'accusation ; il est vrai qu'en revanche il s'oppose de toutes ses forces à ce qu'on poursuive les héros des journées d'Octobre (3), et que parlant, dans un de ses innombrables factums, des gardes du corps massacrés à Versailles, il dit : « Mais ce forfait, *si c'en est un* (4)... »

Tant et de si nobles travaux méritaient une récompense. Brissot est envoyé par les électeurs de Paris à l'Assemblée législative. Journaliste et député, il a maintenant deux tribunes pour faire entendre ses dénonciations, et ni l'une ni l'autre ne chômera.

Il dénonce et il fait décréter d'accusation M. de Lessart, ministre des relations extérieures, et à l'un de ses amis qui lui représente combien les griefs articulés sont vagues, contradictoires, dénués de force, il répond, le sourire aux lèvres : « C'est un coup de partie... Les griefs sont multipliés sans cause, nous n'avons pas de preuves, cela est vrai ; mais que nous importe ? Nous avons besoin de gagner de vitesse sur les Jacobins, et cet acte d'accusation nous donne le mérite d'avoir fait ce qu'ils feraient eux-mêmes ; c'est autant que nous leur ôtons (5). »

Il dénonce le duc de Brissac, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI et obtient qu'il soit envoyé à Orléans comme M. de Lessart.

Il dénonce M. de Montmorin (6), et déploie, pour obtenir contre

(1) Le premier numéro parut le 29 juillet 1789.

(2) Voy. le discours de Brissot aux Jacobins dans la séance du 25 avril 1792. Ce discours renferme un éloge pompeux de la dénonciation, « l'arme du peuple, arme utile, arme nécessaire. »

(3) *Projet de défense de Brissot devant le tribunal révolutionnaire, en réponse au Rapport d'Amar.* — *Mémoires* de Brissot, t. IV, p. 340.

(4) *Charlotte de Corday et les Girondins*, par Charles Vatel, t. II, p. 237.

(5) Etienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 377.

(6) Sur les dénonciations de Brissot contre MM. de Montmorin, de Lessart et Chambonas, qui furent tous les trois ministres des relations extérieures sous Louis XVI, voyez le livre de M. Frédéric Masson, le *Département des*

lui un décret d'accusation, la plus basse et la plus odieuse perfidie, méritant qu'un homme de cœur, François de Pange, lui imprimât cette ineffaçable flétrissure :

« P.-J. Brissot s'est présenté au combat avec de faibles moyens, mais il avait pour auxiliaires l'art d'interpréter et de noircir les plus secrètes pensées, celui de transposer des phrases, celui d'altérer les termes, et surtout le courage cynique de mentir imperturbablement... Quand J.-P. Brissot emploie tous les prestiges de la charlatanerie et toutes les ressources de l'imposture pour tromper et avilir l'Assemblée nationale, pour faire jeter dans les fers et livrer peut-être à des bourreaux un citoyen irréprochable, je demande comment je dois qualifier ce P.-J. Brissot et quel délit il dénoncera jamais qui soit plus grave que le sien. Je sais que, puisqu'il est député, la Constitution le déclare inviolable, et je n'appelle pas sur lui la vengeance des lois. Mais puisse au moins le mépris de toutes les âmes généreuses faire de ce vil tyran une éclatante justice! Ce mépris vengeur est un sentiment libre qu'aucune loi ne saurait contraindre ; il est doux de l'exhaler sur les plus puissants coupables et de ternir ainsi leurs scandaleux triomphes ; il est juste d'en atteindre jusqu'à la tribune nationale l'orateur effronté qui la profane par des calomnies (1). »

Tandis qu'il se fait ainsi le pourvoyeur des prisons et qu'il y envoie les honnêtes gens (2), J.-P. Brissot ne néglige pas de protéger

Affaires étrangères pendant la Révolution, p. 128, 136, 193, 197, 222, 226. Dans cet ouvrage, puisé aux sources, écrit avec un talent rare et une rare impartialité, M. Frédéric Masson a fait justice, pièces en main, de cette légende, créée par MM. Thiers et Mignet et qui, au mépris des faits les plus incontestables, avait transformé les Girondins en hommes pénétrés de l'*amour de l'ordre et de la justice, ayant l'horreur du sang et la haine du crime!*

(1) *Journal de Paris*, du 6 juin 1792. — *Œuvres* de François de Pange, p. 217.

(2) Voici quelles suites reçurent les dénonciations de Brissot contre MM. de Montmorin, de Lessart et de Brissae. M. de Montmorin fut massacré à l'Abbaye, le 2 septembre 1792. « Au moment où on l'égorgeait, il parvint à se soulever et à mordre la main d'un des assassins, le nommé Cumont-Bouinet. Un autre septembriseur lui abattit alors les doigts à coups de sabre, et quelques heures après, tout dégouttant de sang, il promenait dans les cafés du quartier ces affreux trophées, qu'il remettait dans sa poche après les avoir montrés. Percé de plusieurs coups en plein corps, haché, coupé, tailladé, M. de Montmorin vivait encore. Ses bourreaux l'empalèrent et le portèrent ainsi aux portes de l'Assemblée nationale! » *La justice révolutionnaire en Auvergne*. — M. de Lessart et le duc de Brissae, extraits des prisons d'Orléans par Fournier l'*Américain* et les *patriotes* qu'il commandait, furent massacrés à Versailles, le 9 septembre. « On larde les prisonniers à coups de

les assassins. Comme il avait défendu en 1789 les *coupe-tête* de Versailles, il défend en 1792 les *coupe-tête* d'Avignon. Il ne craint pas d'écrire ces lignes abominables : « Les crimes inséparables d'une révolution ont toujours un objet *d'intérêt public*. Alors c'est *la société* presque entière, ou du moins une grande partie de la so ciété qui punit violemment quelques individus qui opposent un résistance *criminelle* à la volonté générale (1). »

En même temps qu'il excuse, qu'il justifie l'assassinat, il glorifie la révolte. « L'ordre, écrit-il, est précisément le contraire de l'insurrection. Malheur à qui le reconnaît encore quand l'insurrection est nécessaire ! » — Au mois d'août 1790, les soldats suisses du régiment de Châteauvieux se sont révoltés à main armée et ont répondu à la lecture des décrets de l'Assemblée nationale qui les rappelaient à leur devoir, qu'ils persistaient dans leur révolte; ils ont pillé la caisse de leur régiment; ils ont fait feu sur les gardes nationales de Metz et autres lieux, qui marchaient vers Nancy, d'après les décrets de l'Assemblée. Condamnés aux fers, puis compris, par un décret du 30 décembre 1791, dans l'amnistie générale du 15 septembre, les Suisses de Châteauvieux font à Paris, le 15 avril 1792, une entrée triomphale. Brissot célèbre avec enthousiasme cette fête de l'indiscipline et de la révolte, que les démagogues ne rougissent pas d'appeler la fête de la Liberté ! « La fête de la Liberté, s'écrie Brissot, a été ravissante... Le peuple la voulait : quelques aristocrates s'y opposaient. Elle a été célébrée ; c'est un nouveau triomphe ! (2). »

Sur les piques et les bonnets rouges, Brissot a devancé Marat lui-même. Dès le mois de février 1792, il publie un article *sur la réforme à faire dans le costume des Français*, recommandant ce « bonnet qui dégageait la physionomie, la rendait plus ouverte, plus assurée, couvrait la tête sans la cacher, en rehaussait avec grâce la dignité naturelle et était susceptible de toutes sortes d'embellissements (3). » — Il pousse de toutes ses forces à la fabrica-

sabre, à travers les ridelles de la charrette. On les assomme, on taillade leurs bras, qu'ils agitent machinalement pour se défendre. Brissac a saisi un bâton. Il frappe tant qu'il a de forces; mais à la fin il succombe et meurt. » Masson, le *Département des affaires étrangères...*, p. 233.

(1) Le *Patriote français*.

(2) *Patriote français*.

(3) *Id.*

tion des piques, sachant bien l'usage qui en sera fait. A ceux qui s'en effrayent, il répond : « Ah! le réveil du lion épouvante ceux qui comptaient sur son sommeil! — Où se porteront les piques? dites-vous. — Partout où vous serez, ennemis du peuple. — On les promène sur la terrasse des Feuillants, comme pour menacer le château des Tuileries; oseraient-elles se porter là? — Oui, si vous y êtes. — Mais qui commande ces piques? — La nécessité. — Qui en fera la distribution? — Le patriotisme. — A qui seront-elles livrées? — Au courage. — Quel sera l'effet de cette armature nouvelle? — L'anéantissement des ennemis du peuple. »

Son journal est plein d'appels à la haine contre les riches : « Tandis que *les riches*, écrit-il au lendemain du 20 juin 1792, conspirent contre la liberté, *les pauvres* versent leur sang pour la patrie (1). — Que les sociétés feuillantines, que *ces riches propriétaires* daignent donc enfin détacher quelque portion de leurs immenses fortunes pour le salut public (2)! »

Cependant, en dépit de tant d'efforts, de ces dénonciations sans pudeur, de ces blancs-seings donnés à l'assassinat, de ces provocations à l'indiscipline, de ces excitations à la révolte, Louis XVI est encore debout; il se refuse à recevoir des ministres de la main de P.-J. Brissot. Pour l'amener à composition, Brissot ne recule pas devant le moyen le plus extrême; il n'hésite pas à déchaîner la guerre sur la France, à appeler sur notre pays divisé contre lui-même les armées de toute l'Europe. — Mais sans doute il supposait que nous serions victorieux? — Au contraire, il se flattait de l'espoir que nous serions vaincus, trahis et que, ce mot terrible : *Trahison!* exaltant les passions populaires, Louis XVI serait enfin renversé! — Que cet espoir, que ces sentiments fussent ceux de Brissot lorsqu'il poussait à la guerre avec une ardeur si passionnée, c'est une injure que le plus mortel de ses ennemis eût à peine osé lui jeter à la face, si lui-même ne s'était fait gloire de ce crime de lèse-patrie. Dans la brochure qu'il vient de publier sous ce titre : *A tous les Républicains de France sur la société des Jacobins de Paris* (3), après s'être vanté *d'avoir provoqué la guerre*, il ne craint pas de

(1) *Id.*, n° du 23 juin 1792.

(2) Voy. dans les *Œuvres* en prose d'André de Chénier (édition Becq de Fouquières), un admirable article du *Journal de Paris* intitulé : des *Manœuvres des Jacobins.*

(3) Cette brochure de Brissot avait paru le 24 octobre 1792.

dire : « C'était l'abolition de la royauté que j'avais en vue en faisant déclarer la guerre... Les hommes éclairés m'entendirent le 30 décembre 1791, quand répondant à Robespierre qui me parlait toujours de trahisons à craindre, je lui disais : JE N'AI QU'UNE CRAINTE, C'EST QUE NOUS NE SOYONS POINT TRAHIS ; *nous avons besoin de trahisons ;* notre salut est là... Les grandes trahisons seront utiles au peuple ; elles feront disparaître ce qui s'oppose à la grandeur de la nation française (la royauté). »

Oui, Brissot voulait renverser Louis XVI à tout prix ; mais, quoi qu'il en dise aujourd'hui, il ne voulait pas abolir la royauté. Se délivrer par la déchéance et du roi et de la reine, se donner un roi mineur et gouverner sous son nom, voilà quel était le plan de J.-P. Brissot et de ses amis. Il était même disposé, s'il le fallait, à mettre sur le trône de France un prince étranger. Son ami Carra avait avoué ses préférences pour le duc de Brunswick. Pour lui, s'il faut en croire certaines confidences, il se serait volontiers prêté à mettre le duc d'York roi constitutionnel à la place de Louis XVI (1).

Et maintenant est-il besoin de poursuivre ? Faut-il montrer J.-P. Brissot applaudissant au 20 juin ; — demandant, le 9 juillet, la formation d'un comité secret chargé spécialement des mesures de sûreté générale ; — approuvant en ces termes une pétition de la

(1) *Mémoires* de Barère, publiés par MM. Carnot et David d'Angers, t. II, p. 43, 44 et 45. « Dans le courant du mois de décembre 1792, dit Barère, je fus abordé à la Convention par un ancien député de l'Assemblée législative réélu à la Convention. Il me parla de la peine qu'il éprouvait en voyant s'établir une lutte terrible dans ses conséquences entre les Girondins et les Montagnards. — « J'étais, me dit-il, membre de la Commission des onze à l'Assemblée législative ; un jour, sortant avec Brissot de la salle de la commission, je l'entendis parler avec les Girondins de sa correspondance en Angleterre, et ses propos m'étonnèrent singulièrement quand il s'exprima en faveur du duc d'York avec beaucoup d'intérêt et de chaleur. — C'est là un fait important, dis-je à mon collègue, et j'aurais bien de la peine à y croire si vous, qui avez été à l'Assemblée législative avec Brissot, ne me l'assuriez. — Je ferai plus, je vous l'écrirai de ma main. » — Et il alla au bureau des secrétaires où il écrivit la note ci-jointe qu'il m'apporta.....:

« Le 17 juillet, dans l'escalier de la commission des onze à l'Assemblée législative, Brissot dit à ses *associés dans ce moment* : « Je vous ferai voir, ce soir, dans ma correspondance avec le cabinet de Saint-James, qu'il dépend de nous d'amalgamer notre Constitution avec celle de l'Angleterre, en mettant le duc d'York roi constitutionnel à la place de Louis XVI. » Voyez le discours de Brissot à la tribune de l'Assemblée législative du 19 de ce mois de juillet. » — Cette note m'étonna beaucoup, ajoute Barère, mais pour l'appuyer par des faits, mon collègue me dit de lire avec attention dans les journaux le discours de Brissot dont il était question.

section des Gobelins dirigée contre les prétendues lenteurs de la haute Cour d'Orléans : « Cette pétition est juste dans ses motifs... Il n'est pas un bon citoyen qui ne soit indigné des lenteurs de la haute Cour nationale et qui n'ait vu avec douleur ce tribunal, qui devait être l'effroi des conspirateurs, devenir en quelque sorte leur sauvegarde (1) » ; — déclarant à la tribune, le 5 août, que la section de la Bibliothèque, sur le territoire de laquelle il habite, « est divisée en deux parties : une, *respectable*, qui offre un grand nombre de patriotes, *de ces hommes que l'on désigne sous le nom de sans-culottes;* l'autre, gangrenée, composée de financiers, d'agents de change, d'agioteurs, qui ont nui au succès de la liberté plus que les armées prussienne et autrichienne (2). »

Si j'essayais d'enlever à Brissot sa part de responsabilité dans la révolution du 10 août, il protesterait bien haut. N'écrivait-il pas hier encore : « La Révolution du 10 août sera à jamais le plus beau jour de fête pour la France (3) » ? Brissot et ses amis ne revendiquent-ils pas pour eux l'honneur exclusif de cette journée, et ne croient-ils pas avoir tout dit contre Robespierre quand ils lui ont reproché de *s'être caché au* 10 *août?*

En même temps qu'il se vante d'avoir été l'un des principaux auteurs du 10 août, Brissot réclame pour lui une autre gloire, celle d'avoir, l'un des premiers, sinon le premier de tous, *tracé le tableau vigoureux des forfaits de Louis XVI et proposé de le soumettre à un jugement* (4).

Disons-le donc, parce que cela est la vérité : Il n'est pas une circonstance dans laquelle Brissot et ses amis aient défendu la cause du droit et de la justice ; pas une seule où ils n'aient pris parti pour la rébellion et pour le crime. En faire les champions de l'honneur et de la vertu, ce serait plus qu'une naïveté et une duperie, ce serait un mensonge et un scandale.

Mais depuis le 10 août... ? — Dans la soirée du 10 et la journée du 11, les journaux royalistes et constitutionnels ont été brûlés par la populace, leurs bureaux saccagés, leurs presses volées. Devant cette odieuse atteinte à la liberté et à la propriété de ses confrères,

(1) Le *Patriote français*.

(2) *Moniteur*, n° du 6 août 1792.

(3) *A tous les républicains de France sur la société des Jacobins de Paris*, par J.-P. Brissot.

(4) Brissot, *op. cit.*

Brissot, — qui a si longtemps réclamé la liberté de la presse, — ne se sent pas de joie, et il écrit dans le *Patriote français :* « La tranquillité est rétablie dans Paris. Elle n'a pas été troublée par l'expédition faite dans les boutiques d'aristocratisme et de modérantisme, telles que les imprimeries de la *Gazette universelle* et du *Journal de la Cour et de la Ville*, dont on a brûlé les papiers et dispersé le matériel (1). »

Un tribunal criminel spécial, — le tribunal du 17 août, — est créé pour envoyer à l'échafaud les malheureux qui ont échappé aux égorgeurs du 10 août. Qui vote l'établissement de ce tribunal ? l'Assemblée législative où Brissot et ses amis trônent en maîtres. Aux termes de la loi nouvelle, les accusés sont privés du recours au tribunal de cassation. Qui a fait décréter cette mesure ? Brissot qui, dans son journal, parle de cette disposition terrible comme de la chose du monde la plus naturelle. « M. Robespierre, dit-il, réclame, au nom de la municipalité révolutionnaire, contre la formation du tribunal destiné à juger les conspirateurs du 10 août. Il demande que les citoyens nommés par les sections fassent à la fois les fonctions de jurés d'accusation, de jugement et de juges... M. Brissot a prouvé aisément l'inadmissibilité de la pétition de M. Robespierre, qui n'était pas le vœu de la Commune. La Commune demandait seulement que *le recours au tribunal de cassation n'eût pas lieu.* Cette disposition, qui avait déjà été adoptée pour les affaires de Mons et de Tournai, était nécessitée par le grand nombre des accusés et par le genre du crime. *Aussi M. Brissot l'a-t-il fait décréter* (2). »

Malgré cette mesure et l'accélération qui en résultait dans les jugements, le 2 septembre, de *bons citoyens*, *indignés des lenteurs* du tribunal du 17 août, comme Brissot l'avait été *des lenteurs de la haute Cour nationale;* éclairés par ses écrits sur le droit qui appartient *à une partie de la société* d'égorger ceux qui *résistent à la volonté générale*, se portent aux prisons et immolent en masse les prévenus. Brissot est le chef de la majorité de l'Assemblée, en qui sont concentrés tous les pouvoirs : que fait-il pour empêcher ces massacres ? qu'essaye-t-il pour les arrêter ? Rien, rien ! A-t-il du moins fait entendre une protestation ? a-t-il maudit les assassins ? a-t-il versé une larme ? a-t-il jeté un cri ? Rien, rien !... — Je me

(1) *Patriote français,* n° du 12 août 1792.

(2) *Patriote français.*

trompe : ces ruisseaux de sang, ces cadavres mutilés, ces bourreaux ivres de vin et de carnage, lui ont arraché un cri, un seul : *Ils ont oublié Morande!* (1)

Edmond Biré.

(1) *Rapport de Saint-Just sur la faction de Brissot, Pétion et Roland* (séance du 8 juillet 1793). « Morande est-il assassiné? disait Brissot. Morande était son ennemi, Morande était dans les prisons. » — *La vérité tout entière sur les vrais acteurs de la journée du 2 septembre* 1792, par Felhemesi (Méhée fils), p. 17.

SCENES DE LA VIE CLÉRICALE

VI

UN PETIT *CHEZ SOI* VAUT MIEUX QU'UN GRAND *CHEZ LES AUTRES*

> « Qui nous expliquera pourquoi il se trouve toujours des hommes pour se consumer dans cet obscur et sanglant travail ; des hommes qui désirent cette vie, qui la cherchent, qui l'ont rêvée enfants, et qui, cachant à leur mère ce grand dessein, mais le nourrissant toujours, obtiennent de Dieu, à force de prières, qu'il soit accompli... Jusqu'à la fin, il y aura des hommes de sacrifice, illuminés d'une clarté divine, qui, les yeux tournés vers Jésus, sauront parfaitement ce que la foule des autres peut à peine comprendre... A la lumière de Dieu, ils devinent les joies de cette immolation pour Dieu ; ils les cherchent, ils les goûtent, ils veulent s'en assouvir ; le monde n'a point de chaînes de fleurs qui les empêchent de courir à ces nobles fers. »
>
> Louis Veuillot : *Çà et Là.*

Le menuisier Jean Pierre vieillissait ; autour de lui naissaient de nombreux petits enfants, en qui l'honnête artisan revivait, et chaque année il fallait agrandir la table déjà grande. Et tout le monde travaillait, de l'aurore au coucher du soleil, et la maison était toujours pleine de mouvement, de bruit, d'éclats de rire et de chansons. On a le cœur gai, quand la conscience est tranquille.

Félix avait durement peiné, toute l'année, avec ses écoliers indociles et turbulents. Il espérait qu'on lui donnerait à la Toussaint un petit vicariat, dans quelque pauvre paroisse de la montagne, où il se reposerait, par la solitude et les suaves fatigues de l'apostolat, des soucis du pouvoir : il avait assez régné, et souhaitait d'abdiquer son sceptre, — la férule, — et d'abandonner à un autre monarque son peuple de garçonnets indisciplinés.

Mais il fallait occuper les vacances. Félix vint embrasser le vieux père, la bonne mère, et le bataillon des neveux, qui gambadait et sautait le long du jour, et prenait d'assaut l'oncle abbé, en implorant des images.

Quand il eut fortifié son âme par les joies intimes de la famille, source inépuisable de réconfort et de bonheur pour les cœurs aimants, Félix songea que trois mois de liberté se traîneraient bien lentement, s'il les passait à se divertir, et qu'en donnant ses loisirs à une mission utile, il allégerait les charges si lourdes de la maisonnée.

Justement, Eugène et Tony, les deux aînés de son troisième frère, allaient entrer à l'école; Jean-Paul ferait l'an prochain sa première communion; Bernarde, ayant appris son état de repasseuse, désirait s'établir; Caroline prétendait entrer comme apprentie chez les demoiselles Marcuffat, célèbres tailleuses; — toutes occasions de dépenses. Enfin Jacquotton Bellan, le serrurier à l'enseigne du *Marteau de saint Oculi*, courtisait la plus jolie des petites-filles de maman Rosalie, laquelle avait nom Jeanne : il fallait penser au trousseau de mariage.

Félix se mit en quête. M. le marquis Saturnin de Montgellafrey, ayant consulté madame la marquise, sa femme, résolut de confier au jeune prêtre l'éducation de son héritier présomptif, ce trimestre durant, et lui offrit vingt francs par mois, la table et la couchée : de quoi Félix fut content.

La noble famille habitait un vrai château, qui avait été vaste et superbe au temps du bon roi Charles VI. Il en restait beaucoup, beaucoup de pierres, que d'ailleurs un lierre touffu et des ronces entrelacées habillaient d'un manteau de verdure; on voyait encore l'emplacement de la grande salle, et de plus, de grosses murailles ruinées, des tourelles éventrées, des créneaux et des mâchicoulis mis en pièces.

Au milieu du préau se dressait le donjon, palais trop large encore pour les descendants des chevaliers, et qui dominait un vallon charmant planté de noyers et de chênes, arrosé par un torrent bondissant de cascade en cascade, en un lit de roches moussues.

Ces Montgellafrey étaient de braves gens, craignant Dieu, charitables dans leur indigence. Mais s'ils gardaient fièrement le nom illustre que ne rehaussait plus la richesse, ils se souvenaient trop du passé et ne s'inquiétaient guère de l'avenir. De bonne foi, Madame la

marquise se croyait d'une autre race que les gens du voisinage, et se montrait humiliée de venir, en ligne directe, d'Eve, la mère commune, estimant que Dieu eût mieux fait de donner tout de suite deux ancêtres au genre humain : l'un, pour les nobles; l'autre, pour les roturiers.

Elle portait en son écu *parti d'or au pairle d'azur, et de gueules à la croix engrélée d'hermines*, — et le disait à tout venant. Elle rappelait sans cesse qu'elle était, en son nom, Isaure de la Rocheperfide, et qu'un La Rocheperfide figure parmi les écuyers-pannetiers de Marie de Savoie, duchesse de Milan, en 1418. Elle parlait aussi des croisades, où ses aïeux eussent tenu leur rang, n'eût été qu'à ce moment le chef d'armes, âgé de six ans, était en tutelle d'un sire déloyal.

Et ce qu'elle narrait de chroniques, de légendes, eût défrayé un de ces agréables *magazines* « destinés à faire beaucoup de bien », où les dames de lettres font couler à jet continu leur prose douceâtre. Elle savait par cœur d'Hozier, Menestrier, La Chesnaye des Bois, la généalogie et le blason de toutes les maisons de haut parage. A part ce, ignorance absolue de toutes choses, et pourvu qu'on sût monter à cheval, tirer l'épée, danser, et qu'on eût approfondi les arcanes de l'art héraldique, on passait aux yeux de la marquise pour un gentilhomme accompli. Elle n'avait cure, d'ailleurs, de ceux qui n'étaient pas *nés*.

Quant au marquis il chassait, cultivait ses terres, buvait sec, et n'avait pour compagnons que les paysans d'alentour, ne voulant point déroger en se montrant avec des bourgeois.

L'enfant, maigre et chétif, d'intelligence bornée, rogue avec ses égaux, hautain avec ses inférieurs, infatué de sa noblesse et glorieux de son oisiveté, était en passe de devenir, à ses vingt ans, un de ces beaux fils qui portent sur leurs épaules, comme a dit Brantôme, les prés et les moulins de leur père.

Félix ne comprit pas, d'abord, quelle tâche lourde il avait assumée : il crut naïvement qu'on pouvait faire un homme de ce hobereau confit dans ses parchemins ; puis il dut en rabattre presque aussitôt. Le châtelain ne permettrait point qu'un simple manant « trempé dans l'encre », disait-il avec son gros rire, infligeât des punitions au noble rejeton de sa lignée : ce bonhomme de quinze ans devait être « monsieur le comte », même pour son maître, et prendre le pas sur lui, et s'asseoir au haut bout de la table, tandis que l'abbé, admis par condescendance, « expédiait » le *Benedicite*, relégué au bas bout.

Félix, humble de cœur, eût toléré volontiers ces façons dédaigneuses, si elles se fussent adressées au fils de l'artisan, devenu savant par la grâce de Dieu. Mais il avait le devoir d'exiger le respect pour l'habit vénérable dont il était revêtu. Il ne devait point permettre qu'on oubliât son caractère sacerdotal.

Il s'en ouvrit à la marquise, qui fit l'étonnée, et qui tâcha de lui persuader qu'un précepteur est une sorte de domestique de confiance, avec des gages plus élevés, reçu par convenance à la table des maîtres.

Dame Isaure profita, au surplus, de l'occasion pour lui reprocher ses rabats défraîchis, sa soutane râpée, et — plus gravement — la trop grande autorité qu'il s'arrogeait sur « monsieur le comte », lequel n'avait que faire de tant de latin, de grec et de rhétorique. Félix, ayant salué la châtelaine, alla se mettre à genoux devant son crucifix, pria, fit son paquet, et revint prévenir ses hôtes qu'il partirait le lendemain au matin, n'ayant point la vocation de la domesticité.

On lui remit une lettre. M. Népomucène Gabalou, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, le priait de venir passer un mois ou deux auprès de ses fils, Adalbert et Tancrède, en son château de Saint-Paterne-sur-l'Argave. Félix remercia la Providence qui pourvoyait au trousseau de la blonde Jeanne.

Il prit congé des trois Montgellafrey, qui parurent outrés de son ingratitude, et lui retinrent cinq francs sur son louis mensuel, parce qu'il n'avait pas fini le mois. Il partit, léger d'argent, mais le cœur libre et n'emportant aucun regret.

En chemin de fer il apprit, d'un commis-voyageur en faïences, de Limoges, que tous les prêtres sont des ignorants et des lâches. Il eut un petit mouvement de colère. A la station prochaine, pendant l'arrêt du train, il ouvrit la portière, prit sous les bras l'ambassadeur du commerce, le déposa sur le quai, lui tira son chapeau, et remonta lestement en wagon, parce que la locomotive s'ébranlait. Il fut très fort applaudi pour cet acte de vigueur, qu'il se reprocha néanmoins, s'accusant d'avoir manqué de patience.

Le cœur lui battait bien fort, tandis qu'il s'acheminait, par une belle avenue de platanes, vers le château de Saint-Paterne. Allait-il retrouver là cette servitude que son caractère lui défendait de subir? Il marchait, son petit sac d'une main, et de l'autre appuyé sur sa canne à pomme d'ivoire, — un cadeau de sa grand'mère.

Il vit, au delà d'une large pelouse, bordée de corbeilles de géraniums, une magnifique villa à l'italienne, crépie d'un stuc blanc

comme la neige, ornée d'une infinité de statues, pour la plupart assez peu vêtues. Des arbres superbes, catalpas et vernis du Japon, lataniers enfermés en d'énormes vases de bronze, orangers séculaires, faisaient ressortir l'éclat de ce petit palais conquis sur les chalands par M. Gabalou, lequel avait eu la chance de gagner un petit million en vendant à ses concitoyens du poivre, de la morue et de la chandelle.

Un valet de pied galonné sur toutes les coutures introduisit Félix dans un salon doré du haut en bas, à tentures de damas rouge, où se prélassait, sur un fauteuil sculpté, une grosse dame chargée de bijoux, et mieux attifée qu'une princesse. Il salua. D'une voix de harengère, la dame invita monsieur l'abbé à s'asseoir. Survint M. Gabalou, mari de la dame, lequel expliqua longuement à Félix qu'il était aise d'avoir enlevé son précepteur au fils du marquis de Montgellafrey. Puis on appela nos sieurs Adalbert et Tancrède, adolescents de belle venue, empesés, gourmés, roides sous leurs habits à la mode de demain, qui ébauchèrent un sourire timide en regardant la soutane et le chapeau de Félix couverts de poussière.

On fit grande fête au jeune abbé. Il fut installé dans un appartement somptueux, choyé, caressé, traité cordialement en hôte et en ami. D'éducation il ne fut pas dit un traître mot ; de religion, pas davantage. M. Gabalou avait l'honneur d'être voltairien, mais voltairien tolérant ; de plus, il donnait à ses fils un ecclésiastique pour précepteur, parce que c'est « meilleur genre » qu'un laïque.

Il n'était pas, toutefois, un méchant homme. Ignorant, prétentieux, vain de sa richesse, gagnée à la sueur de son front, — ce qui est toujours honorable, — s'il avait les petitesses du parvenu, il en avait aussi la générosité. Il donnait, — parfois avec ostentation, ce qui diminue le mérite de la charité, — mais enfin il donnait, et c'est quelque chose, pour un bourgeois gorgé de Voltaire. Il allait à la messe, encore qu'il affectât l'indifférence en matière de religion : il convient aux riches de ne point léser les convenances, et d'ailleurs il voulait plaire à son curé. Il lisait plusieurs journaux, et non des pires : les meilleurs ne valent pas grand'chose.

Son opinion était de n'en avoir aucune, ou plutôt il en changeait tous les jours : les girouettes aussi tournent à tous vents, et quel rôle plus utile que celui des girouettes? Rien ne le charmait davantage que d'être loué pour son bon sens. Modestement, il avouait sa médio-

crité d'esprit et l'insuffisance de son instruction ; mais le gros bon sens, déclarait-il, supplée à tout, et sa « petite jugeotte » lui permettait de régler le sort des empires, de conseiller le pape et de critiquer le gouvernement.

Bref, M. Gabalou n'était ni plus bête, ni plus sot, ni moins vulgaire qu'aucun autre bourgeois de son acabit, et madame son épouse, dont la voix sonnait la fanfare, se pâmait d'admiration devant lui, gâtait ses fils, familiarisait ses servantes, et n'avait, — la pauvre ! — d'autre défaut que de s'enharnacher de plumes et de dentelles, de se pavoiser de fanfreluches, même pour arroser les fuchsias de son jardin, car elle jouait à la jardinière florianesque.

Félix fut très heureux avec ce couple typique, à ceci près qu'il disputait M. Gabalou sur les théories bizarres de ses journaux, et désespérait Mme Gabalou par sa sévérité envers ses élèves, deux bons enfants, qui glissaient peu à peu dans les travers du milieu où ils vivaient, et qu'il se proposa de conquérir au collège dont il sortait lui-même : c'est à quoi il parvint. Il fut décidé qu'Adalbert et Tancrède seraient confiés aux soins de l'excellent supérieur, dès la rentrée des classes, et Félix prit la tâche de les préparer à l'existence nouvelle qu'ils allaient embrasser.

Voici quelles étaient ses idées sur l'éducation, telles qu'il les exposa à M. Gabalou, un jour de pluie où ce digne homme s'ennuyait fort dans le plus reluisant de ses salons :

— Monsieur, vous croyez, ainsi que beaucoup de pères de famille, qu'il suffit de bourrer vos enfants de latin, de grec, d'histoire, de géographie et de mathématiques, pour accomplir le devoir de les *élever*. Ce n'est pas tout à fait cela. Faire un bachelier est la chose la plus facile du monde ; faire un homme est la plus difficile assurément. Or, le but d'un père de famille, digne de l'honneur que Dieu lui fait en lui donnant charge d'âmes, doit être de faire des hommes, c'est-à-dire des chrétiens.

Vous qui êtes riche, vous avez à choisir entre plusieurs modes d'éducation. Jusqu'ici vous vous en êtes fort peu occupé. Adalbert a neuf ans, Tancrède en a huit. Il y a déjà du temps perdu, mais on peut le rattraper. Le précepteur à la maison est un objet de luxe. D'abord il faut trouver le *rara avis*, l'oiseau rare : un précepteur qui s'accorde avec vous, qui s'accorde avec votre femme, qui aime vos enfants et s'en fasse aimer, qui impose le respect à vos gens, qui soit à la fois bon et sévère, fier et affable, courtois et discret, et

qui sache enfin, se tenant à sa place, exiger le maintien de ses droits et n'échappe à aucun de ses devoirs. Voilà pour les rapports sociaux.

S'il est prêtre, il doit être bon prêtre, c'est-à-dire ne se point laisser gagner aux attraits du monde, qui ont des périls. Le salon ne lui est pas interdit, mais il vaut mieux qu'il se contente d'y passer. La table lui offre plus d'un écueil ; demain peut-être on l'enverra dans la montagne, où les truffes sont inconnues, où le meilleur vin coûte huit sous la bouteille, où la cuisine que lui frelatera une paysanne peu raffinée mécontenterait messieurs les valets de messieurs vos chiens. J'incline par conséquent à croire que le prêtre que je me figure, sobre, austère, silencieux, voire un peu sauvage, ne resterait pas longtemps soumis à la nécessité de partager votre faste. Il se considérerait comme un hôte pressé de s'en aller et qui reste par condescendance, et vous le verriez décamper un beau matin, à votre déplaisir.

Le précepteur laïque a d'autres inconvénients. S'il est jeune, il se marie. Pour se marier, on fait sa cour; et le hasard veut qu'il y ait toujours quelqu'un à courtiser dans le voisinage, de telle sorte que l'occupation de courtiser nuit singulièrement aux leçons. Puis on est alors dépourvu du caractère sacré qui marque les distances, et pour peu qu'on soit chez tel marquis entiché de sang bleu, on est classé parmi les subalternes : position ambiguë, mal définie, qui redouble les difficultés d'une mission déjà pénible.

Par-dessus tout, l'enfant voué au précepteur manque d'émulation. Il ne peut ni comparer, ni observer, ni apprendre par les souffrances d'amour-propre, par le travail méthodique, par l'existence commune avec d'autres enfants comme lui, — cette science difficile de la vie qui s'acquiert par de si cruelles expériences. Ce n'est pas tout. Pensez-vous que vous n'entravez jamais l'œuvre du précepteur? Supposez-le tel que je vous le désire, et en outre savant, sagace, pénétré de l'importance de sa tâche, le laissez-vous toujours libre d'agir?

Vous dérangez ses plans sous mille prétextes : vous exigez trop ou ne demandez pas assez. Vous écoutez plus volontiers les doléances de l'élève que les admonestations du maître. Par surcroît, ce dernier a pour ennemis intimes l'ancienne bonne des enfants, jalouse de leur affection, et tous vos domestiques, obligés de lui obéir et qui se regardent comme ses égaux, — parce qu'il est salarié. Vérité humiliante, que vous ne contesterez pas, monsieur Gabalou.

Allons plus avant. La mère s'inquiète de la santé des enfants.

Tant de livres à lire, tant de thèmes, de versions, d'analyses, de compositions, ne risquent-ils pas d'ébranler cette santé précieuse? Voici qu'Adalbert a la migraine, et Tancrède est fatigué. Vite, une promenade!... et grondez-moi ce professeur qui surmène ces organisations frêles et qui prétend, — le bourreau! — qu'on étudie sa leçon avant de courir sur la pelouse.

Et si j'entrais plus au cœur de mon sujet, Monsieur, je vous montrerais la mère jalouse de l'affection que ses enfants portent au maître; la mère toujours prête à prendre le parti de ceux-ci contre celui-là; la mère trop sévère et celle qui ne l'est point assez. J'irai plus loin encore : il y a des familles où l'on a des plaies à cacher; le précepteur est un témoin gênant, et l'on s'en débarrasse, quelquefois en le sacrifiant.

D'autre part, le collège n'est pas le parfait moyen d'éducation : Il est, en petit, la société. On y trouve des bons, des mauvais et des pires : une seule brebis galeuse suffit à infecter le troupeau. Il y a quelque danger à jeter dans cette fournaise dévorante une âme tendre et naïve, accessible à n'importe quelle impression. Le cœur de l'enfant est une cire molle; on le pétrit comme on veut, et bien des gens oublient le précepte de Juvénal.

En outre, il y a des questions matérielles. Au collège, on ne peut multiplier les soins physiques; l'hygiène est souvent défectueuse; les aliments sont abondants et grossiers; le système des dortoirs, si vastes et aérés qu'ils soient, est malsain. Je ne m'appesantis pas sur ces détails, en apparence futiles, mais dont un père soucieux de l'avenir de ses fils apprécie l'importance.

Voilà donc ce père plongé dans une perplexité profonde : que choisira-t-il : l'éducation en famille, ou le collège? Ni l'une ni l'autre, monsieur Gabalou, ou plutôt l'une et l'autre, s'il veut bien comprendre que de sa décision dépend l'avenir.

— Bon! fit le bourgeois qui avait écouté avec une attention soutenue le discours de l'abbé Félix, et qui se gardait d'interrompre. Que fera donc, s'il vous plaît, ce papa modèle?

L'abbé, réprimant un mouvement de joie, poursuivit :

— Il quittera son joli château, profitant de l'occasion pour faire habiller de draperies les statues qui en décorent la façade. L'art ne gagne rien à l'indécence, et la mythologie devient surannée. J'estime les saintes de nos cathédrales un peu plus que les Pomone et les Cérès qu'il faut laisser aux musées.

Il quittera donc son joli château et s'en ira habiter, dix mois de l'année, la petite ville proprette et coquette dont nous voyons là-bas le clocher briller au-dessus des arbres. On peut avoir là une maison commode et même élégante. Le père enverra ses fils tous les matins au collège, de huit à dix heures, et l'après midi de deux à cinq.

Ils y recevront *l'instruction*, en compagnie de camarades qui seront leurs émules, qu'ils verront seulement pendant la classe et parmi lesquels ils pourront chercher un ou deux amis : trois plutôt que deux, pour parer aux défections. Et s'ils en conservent un sur les trois, jusqu'à la trentième année, celui-là sera bon, et eux aussi.

Mais l'éducation se fera dans la famille, avec ou sans précepteur. Les enfants resteront dans leur milieu social, garderont leurs habitudes, s'accoutumeront au rang qu'ils devront occuper un jour dans le monde. Seulement, ici commencent les difficultés pour le père, qui aura des réformes à opérer, s'il veut mener à bien son entreprise.

— Quelles réformes, je vous prie?

— C'est que, dit Félix en souriant, vous m'allez quereller incontinent. Je me risque. Il faudra, d'abord, songer au bon exemple et faire soi-même ce que l'on conseille à ses enfants de faire : ne point médire, honorer les vieillards, aimer les pauvres, respecter la hiérarchie sociale, n'envier personne, être humain, prudent et modéré. Puis, au lieu de discuter la religion, la pratiquer : ce n'est pas toujours commode, mais Dieu ne nous a pas créés pour nous amuser. Quel frein mettrez-vous à la fougue, à l'exubérance d'un enfant? Et comment le prémunirez-vous contre les batailles de la vie, s'il n'est pas religieux? Donc, plus de livres frivoles, plus de romans légers, plus de journaux à images traînant sur les tables. S'il y a un livre chez vous dont une seule page puisse blesser la délicatesse d'un enfant, brûlez ce livre. Pas un tableau qu'on ne puisse regarder sans trouble... Et surtout pas un mot qui provoque la curiosité non satisfaite.

M. Gabalou se leva et serra la main de l'abbé.

— Où allez-vous? demanda Félix.

— Je vais à la ville y chercher une maison... où je ne mettrai pas de statues. Vous, mon ami, dressez-moi le catalogue de ma future bibliothèque; abonnez-moi aux journaux qu'il vous plaira de choisir. Nous causerons ce soir, demain et après-demain de mes petites affaires... et pour commencer je vais faire un beau feu de

joie des soixante volumes de Voltaire que j'ai là-haut et que je n'ai jamais lus.

— Vous vous en vantiez? dit l'abbé rayonnant de joie.

— Ah! mon ami, si les bourgeois qui adorent Voltaire l'avaient lu, ils ne l'adoreraient pas. Vous allez rester avec nous, hein? Les deux enfants seront à vous comme à moi, et vous êtes le maître que je rêvais pour eux... et pour moi.

— Non, reprit Félix : je suis prêtre, et c'est la vie du prêtre que je veux; il me faut une famille plus nombreuse. J'ai reçu, tantôt, une lettre de mon évêque et je suis nommé vicaire d'une petite paroisse dans la montagne. Mais je reviendrai vous voir.

Charles Buet.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE. Objet de cette chronique; la huitième session de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenue à Montpellier du 28 août au 24 septembre 1879. — Inconvénients du choix de cette ville; sa situation à une extrémité de la France; son climat; l'ouverture tardive du congrès; les tracasseries des compagnies des chemins de fer; insouciance de la presse locale; mauvais vouloir des professeurs. — Séance d'ouverture; la Marseillaise; le discours de M. Bardoux sur la nécessité de réformer les méthodes d'enseignement en France; accord général sur la nécessité de ces réformes; difficultés de leur application; nécessité de modifier les programmes d'enseignement; la liberté absolue et la libre concurrence seules capables de remédier à l'état de choses actuel reconnu si fâcheux. — Discours de M. Laissac, maire de Montpellier. — Discours de M. E. Cazelles, préfet de l'Hérault. — Singulier compte rendu du secrétaire général, M. le marquis de Saporta, qui a oublié l'article du règlement. — Réceptions offertes aux membres du congrès par la municipalité, le cercle artistique et le préfet de l'Hérault. — Excursion générale à Nîmes et à Aigues-Mortes; Lunel et son vin; le pays de la soif; réception à Nîmes; la fontaine de Pradier; les arènes; le musée; la maison carrée; la promenade de la fontaine; le temple de Diane; le mont Cavalier et la tour Magne, etc. — Trajet de Nîmes à Aigues-Mortes; le mas de Psalmodi et la tour Carbonnière; Aigues-Mortes, ses remparts; la tour Constance; le pays environnant. Saint-Louis et le lieu de son embarquement. — Entrevue de François Ier et de Charles-Quint.

*
* *

Dans ma dernière chronique scientifique, j'ai expliqué le but que s'étaient proposé les fondateurs de l'Association française pour l'avancement des sciences et en même temps j'ai recherché les causes qui ont favorisé son développement si rapide et ses succès si éclatants. Pour compléter cette étude, je veux aujourd'hui montrer l'Association française à l'œuvre pendant la huitième session qui

s'est tenue à Montpellier du 28 août au 4 septembre dernier. Outre l'intérêt que présente naturellement ce congrès, qui est en somme le plus gros événement scientifique des vacances, les faits regrettables qui s'y sont passés nous montreront comment les passions politiques, les rancunes scientifiques, l'ambition mal dissimulée, les haines personnelles et surtout cette déplorable sottise qui de nos jours porte tant de gens à rapetisser et à vilipender leurs compatriotes qui honorent le plus la science française, comment tout cela réuni, dis-je, peut porter atteinte à cette belle institution qui a déjà tant contribué à la régénération scientifique de notre pays. Nulle part comme à Montpellier, ces tristes choses ne s'étaient fait jour; nulle part, surtout, elles n'avaient été préméditées et menées souterrainement comme elles l'ont été dans cette ville. On en jugera par ce qui va suivre.

*
* *

Tout d'abord le choix de Montpellier a été déplorable à tous les points de vue. Sa situation à l'extrémité méridionale de la France, son climat tout à fait insupportable et la date tardive de la session ont empêché un très grand nombre de membres très influents et surtout des plus savants, de prendre part aux travaux du congrès. En effet, la meilleure date pour la réunion annuelle de l'Association française pour l'avancement des sciences, est le jeudi qui suit le 15 août. A cette époque tout le monde est en vacances; les lycées, les collèges, les institutions libres, les séminaires, ont déjà pris leur congé depuis huit ou quinze jours et les Facultés qui fournissent le plus grand nombre des membres travailleurs, ont légitimement conquis leur liberté. A cette époque enfin, on est libre et on n'a pas encore songé à quitter son séjour ordinaire pour se rendre au lieu de sa villégiature. Au retour du congrès, dix ou douze jours plus tard, il restera un grand mois pour se livrer aux divertissements des vacances. Le mois de septembre est en effet celui où les plaisirs et les amusements de la campagne passent pour les plus agréables. En reculant la date de convocation du congrès, qu'arrive-t-il? On coupe les vacances en deux parties dont l'une, la première, celle qui se termine à la date d'ouverture de la session, est rendue inutile parce qu'il y a trop peu de temps pour entreprendre un voyage ou une opération quelconque; l'autre, la seconde, celle qui

suit la clôture du congrès, se trouve diminuée de la quantité perdue antérieurement. C'est là un inconvénient facile à éviter, mais à une condition : c'est que le président de l'Association ne sera point choisi parmi les hommes politiques. Sans vouloir faire ici aucune personnalité désobligeante, il nous sera bien permis de dire que si, en 1879, la date du congrès a été retardée, cela tient uniquement à ce que M. Bardoux, président du conseil général du Puy-de-Dôme, ne pouvait présider à la fois dans ce département et dans l'Hérault. En outre, la longue distance qui sépare de Montpellier Paris et le reste de la France, a été la principale raison qui a éloigné la plupart des membres des contrées du nord, de l'est et de l'ouest, et cela d'autant plus que les diverses compagnies de chemins de fer et surtout celle de Paris-Lyon-Méditerranée se sont montrées, pour les membres de l'Association française, d'une sévérité inouïe, les empêchant de prendre les trains rapides, empêchement qui n'eût eu rien de désobligeant, s'il n'avait été exagéré par la nécessité de faire le trajet d'un seul trait, sans pouvoir séjourner dans aucune des nombreuses et intéressantes villes du parcours. Dix-neuf heures seize minutes de chemin de fer en passant par la Bourgogne, deux heures de plus en prenant la voie du Bourbonnais, bien que le trajet kilométrique en soit un peu plus court, n'ont rien de bien attrayant, d'autant plus qu'un des buts de ces réunions annuelles est de permettre aux membres de visiter progressivement toute la France. J'avoue, pour ma part, que ce voyage ainsi fait est loin d'être amusant. Heureusement que, suivant mon habitude, j'avais eu soin d'emporter le *Guide-Joanne, de Paris à la Méditerranée* (1), dans lequel j'ai pris plaisir à lire tout ce qui concerne les pays curieux et les villes renommées où je ne pouvais m'arrêter sans perdre le droit à la demi-place accordée par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Avec le *Guide-Joanne*, les ennuis de la route disparaissent en partie, car on est immédiatement renseigné sur ce qu'on peut apercevoir du chemin de fer et même sur ce que la distance et les divers accidents de terrains empêchent de soupçonner. Géographie, histoire, industrie, agriculture, beaux-arts, monuments célèbres, musées, champs de bataille, etc., tout est à votre disposition. Cette lecture, outre les renseignements pratiques qui ne sont point à dédaigner en voyage, vous permet de retirer un bien plus grand profit de votre déplace-

(1) Un volume in-12. Librairie Hachette et Cᵉ.

ment. Ne partez donc jamais sans cet ami et ce compagnon de route.

A d'autres points de vue, le choix de Montpellier était encore bien plus fâcheux. La presse dont nous avons montré dernièrement toute l'influence sur la tenue d'un congrès, la presse locale principalement, n'était nullement préparée à cette réunion de savants. Les questions scientifiques ne l'intéressent pas. Tout absorbée par la politique, elle n'a que faire de la science. Aussi n'a-t-on jamais vu nulle part, jusqu'à présent du moins, si peu d'empressement à s'occuper du congrès et des communications scientifiques. Bien désillusionnés seront plus tard ceux qui parcourront tous les journaux politiques parus à Montpellier pendant la huitième session de l'Association française, pour tâcher d'en faire l'histoire.

Par cela même que la presse locale s'est montrée plus qu'indifférente aux questions scientifiques du congrès, la presse générale n'a pas trouvé l'aliment qui l'aurait excitée à s'en occuper à son tour. De fait aucun journal, et, ce qui est plus significatif, aucune revue scientifique n'a encore donné le résumé des communications qui ont été faites à ce congrès, de sorte qu'il faut attendre le mois de juillet prochain, époque à laquelle paraît ordinairement le compte rendu *in extenso*. Les secrétaires de sections ne sont-ils pas un peu responsables de cette situation ? Nous en connaissons un qui, après avoir brigué cet honneur, n'a pas eu le courage de faire les procès-verbaux des séances de sa section.

Autre détail bien plus significatif. L'antique renommée de Montpellier n'avait point encouragé la plupart de ses professeurs actuels à profiter de la circonstance pour essayer de jeter un nouvel éclat sur cette cité que son ancienne Université a rendue si illustre. Quelques-uns, par un dépit mal dissimulé, ont préféré s'absenter ; d'autres, en plus grand nombre, ont mieux aimé mettre le désarroi dans l'Association. Quelques-uns seulement ont présenté quelques travaux. Nous nous expliquerons bientôt plus longuement à ce sujet.

Après ces considérations générales qu'il était bon de placer au début ; pour bien saisir ce qui va suivre, abordons les détails les plus intéressants de la session, car je n'ai point la prétention d'exposer ici toutes les études faites dans ce congrès et qui suffisent ordinairement à remplir un gros volume.

*
* *

La première journée de la session, celle du jeudi 28 août, a été

principalement consacrée à la séance d'ouverture. Celle-ci a eu lieu à trois heures, au théâtre de Montpellier, choisi comme lieu de réunion des séances générales. M. Bardoux préside; il est placé sur la scène qui, grâce à un plancher, se trouve de niveau avec le parterre. A ses côtés se trouvent successivement M. Laissac maire de la ville, M. E. Cazelles préfet de l'Hérault, M. le marquis de Saporta secrétaire général, M. Mercadier vice-secrétaire général, M. Masson trésorier, M. Gariel secrétaire du conseil, etc.

En arrière se trouvent placés les notables de Montpellier invités à la séance, tandis que les membres de l'Association occupent la place des spectateurs ordinaires dans un théâtre.

Bientôt la musique militaire joue la *Marseillaise*. M. Bardoux prend ensuite la parole pour donner lecture de son discours présidentiel. Celui-ci roule sur la *nécessité de réformer les méthodes d'enseignement en France*. Nous n'entreprendrons pas ici l'exposé ni la critique de cette dissertation didactique qui a su captiver l'attention générale, bien que dans les sessions précédentes les membres du congrès aient été habitués à des discours d'ouverture plus en rapport avec leurs occupations scientifiques. Au reste, c'est là un sujet épuisé et sur lequel il reste bien peu à dire. De partout en effet s'élève un cri unanime pour réclamer une autre distribution des études, pour supprimer autant que possible les internats, pour donner une plus large part aux *leçons de choses* qui captivent si bien l'attention des élèves, pour faire aux sciences, surtout à l'histoire naturelle, une part plus large et plus importante dans les programmes d'enseignement. On est également d'accord pour maintenir, dans ce qu'il a d'essentiel, ce régime des anciennes études qui se proposait pour but l'honnête homme et en même temps l'homme bien élevé, capable de raisonner ses pensées et de les exprimer avec clarté et élégance. Trop peu de personnes réclament l'abandon de ces *humaniores litteræ*, de ces humanités qui feront toujours le cachet et la distinction des hommes qui les ont étudiées avec ardeur, pour qu'on songe à les supprimer ou à les faire descendre injustement du rang élevé qu'elles occupent. N'oublions pas non plus l'importance que le dessin, sous toutes ses formes a pris de nos jours, et il est inutile, je l'espère, de parler de la nécessité de savoir une ou plusieurs langues étrangères.

Ce que M. Bardoux n'a point abordé, soit par oubli, soit par crainte d'une passagère impopularité toujours si difficile à braver

par les hommes politiques, c'est le mode d'application de ces réformes. Quel sera l'homme assez osé pour imposer à l'Université des méthodes qu'elle n'aura point approuvées, auxquelles elle ne sera ni préparée, ni habituée, et dont l'expérience n'aura point encore été faite sur une échelle suffisamment étendue ?

Il eût pu insister davantage sur la nécessité d'enseignements multiples et variés, en rapport avec les goûts et les aptitudes des élèves et correspondant surtout aux besoins du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, etc. Est-il rien de plus inepte que de conserver dans les classes de grec et de latin, des élèves qui y perdent complètement leur temps, et s'habituent à la paresse, parce que leur esprit n'est pas à la hauteur d'un tel enseignement ? Cependant ces élèves auraient mieux profité d'une instruction plus en rapport avec leurs capacités. Quelle plus effrayante condamnation de l'enseignement secondaire tel qu'il se pratique actuellemnnt que ces nombreux élèves formant la queue de la classe et dont l'occupation consiste à ennuyer leurs professeurs et à faire perdre le temps si précieux de leurs condisciples plus studieux et plus laborieux ! Il faut donc multiplier, développer et surtout améliorer l'enseignement secondaire spécial. Sous ce rapport la ville de Paris, dans ses écoles municipales Turgot, Colbert, Lavoisier, etc., est presque arrivée aux beaux résultats que les *Frères des écoles chrétiennes* obtiennent depuis bien longtemps dans leur célèbre maison de Passy, et partout où ils ont pu en établir de semblables. Pourquoi certains petits séminaires où autrefois, je parle de quinze à vingt ans, cet enseignement spécial était florissant, ont-ils négligé ce genre d'instruction qui répondait parfaitement au désir de familles qui n'avaient ni le goût ni les moyens de pousser leurs enfants vers les études libérales ? N'oublions pas que celles-ci perdront de plus en plus de leur importance, comme nombre d'élèves, au fur et à mesure que l'instruction générale se développera, car il faudra se résigner à éloigner des études classiques tous ceux qui n'y apporteraient pas une aptitude suffisante. Les personnes au courant des choses de l'enseignement savent très bien que cette manière de faire est la seule capable d'amener le succès. Elle suffit à faire comprendre les résultats si remarquables obtenus par des maîtres savants et dévoués qu'une politique mal inspirée (car on est aujourd'hui forcé d'avouer qu'on n'a pas d'autre motif) voudrait enlever à la jeunesse française.

Des considérations semblables ou analogues eussent permis à

M. Bardoux de se prononcer formellement en faveur de la liberté absolue d'enseigner, liberté absolue qui aurait provoqué un nouveau zèle et une noble émulation capables de dépasser encore les résultats que ces deux mobiles ont déjà su susciter.

La liberté et la libre concurrence ne sont-elles donc plus les deux leviers les plus puissants du progrès en toutes choses? Mais par *liberté absolue* d'enseigner, il faut surtout comprendre celle des méthodes et des programmes. A quoi bon, en effet, laisser le choix des méthodes, si l'on impose des programmes au cadre tellement étroit et rigide, qu'il est impossible d'y manœuvrer à l'aise? Tant que ces programmes étroits et même mesquins subsisteront, l'élève ne se sentira jamais enthousiasmé pour le savoir, pour la vraie science; la paresse qui lui est si naturelle, lui conseillera toujours de se contenter du petit nombre des réponses suffisantes pour satisfaire aux demandes pour ainsi dire connues à l'avance que lui posera l'examinateur.

Tant que ces programmes subsisteront dans leur état actuel, toute réforme sérieuse de l'enseignement sera impossible; je dis plus, toute maison qui voudra se lancer dans cette aventure ou succombera ou sera forcée de revenir à la routine ordinaire et par conséquent, de retomber dans l'ornière qu'elle avait voulu éviter. Ceux qui me trouveront exagéré n'ont qu'à consulter les programmes d'histoire naturelle et les livres qui y correspondent. Ils n'en trouveront pas un où cette science soit envisagée dans son ensemble et indépendamment de tout programme, comme cela devrait être si cet enseignement était pris au sérieux.

Regrettons que notre président ait laissé de côté ces divers points de vue.

*
* *

M. Laissac, maire de Montpellier, qui prend la parole après M. Bardoux, se concilie immédiatement la sympathie générale par la manière simple, gracieuse et aimable avec laquelle il souhaite la bienvenue aux membres du congrès.

« La ville de Montpellier, dit-il, est heureuse et fière de vous recevoir dans son sein. La présence dans nos murs des plus illustres représentants de la science ne peut que jeter un nouvel éclat sur notre cité. Les professeurs de nos Facultés, mettant à profit les résultats de vos consciencieuses et intelligentes méditations, seront

plus à même de justifier, *dans leur enseignement plus élevé et agrandi*, la légitime réputation de nos écoles. »

Puis, énumérant les avantages intellectuels que possède la ville qu'il a l'honneur d'administrer : un haut enseignement complet, moins toutefois celui du droit que l'on espère obtenir, de riches collections, des bibliothèques, l'antique éclat de l'ancienne Université de Montpellier, il termine par ces mots : « Vous êtes les bienvenus parmi nous, » auxquels répondent les applaudissements de toute l'assemblée.

*
* *

Le préfet de l'Hérault, M. E. Cazelles, l'un des traducteurs des principes de sociologie d'Herbert Spencer, a fait un discours dont il était difficile de saisir l'idée dominante. Il n'était guère plus facile d'apercevoir le but que s'était proposé son auteur. C'est en effet un mélange de considérations à la fois philosophiques, religieuses, politiques, scientifiques comme on en trouve dans la plupart des ouvrages de la moderne philosophie naturelle, où on définit rarement et où règne par conséquent une certaine obscurité rêveuse. Il a surtout été question d'Auguste Comte, enfant de Montpellier, et de son système philosophique, qui ne paraît nullement être celui du préfet de l'Hérault. « Je n'attends pas, dit-il, que la discipline mentale de la société moderne s'établisse d'après le mode qu'il (Auguste Comte) a décrit. » La revue scientifique a donné pour titre à ce discours : « *De l'influence sociale de l'esprit scientifique.* »

*
* *

Ce fut alors le tour du secrétaire général, M. le marquis de Saporta, chargé par ses fonctions mêmes de rendre compte des travaux de la session précédente qui s'était tenue à Paris en 1878, à l'époque de l'Exposition universelle. L'article 40 du règlement porte en effet : « La session est ouverte par une séance générale dont l'ordre du jour comprend : 1° le discours du président de l'Association et des autorités de la ville et du département ; 2° le *compte rendu annuel* du secrétaire général de l'Association, etc. »

Si nous éprouvons le besoin de rappeler textuellement cet article du règlement, c'est pour montrer qu'il n'a guère été observé. Ce n'est malheureusement pas la dernière fois que nous aurons l'occasion de faire cette remarque.

Jusqu'à présent les secrétaires généraux avaient cru que leur fonction consistait à rendre compte de ce qui s'était passé dans la session précédente; aussi, en parcourant leur travail, peut-on avoir un rapide aperçu des communications les plus importantes d'un congrès; mais M. le marquis de Saporta a cru qu'il fallait quitter cette manière et prendre les choses sur un autre mode.

... *Paulo majora canamus,*

s'est-il dit, et voilà qu'il commence par toutes sortes de considérations plus ou moins étrangères à l'Association pour arriver à l'Exposition, où il semble avoir été ébloui par « *les parois étincelantes du palais de cristal.* » Qu'on en juge par la citation suivante :

« Personne de vous n'a oublié ce coup d'œil immense qui des hautes galeries du Trocadéro allait atteindre, à travers des perspectives semées de merveilles, les parois étincelantes du palais de cristal. Que d'impressions de mille sortes, à mesure que l'on pénétrait au fond des péristyles, sous les voussures qui s'ouvraient de toutes parts pour recevoir le visiteur! L'œil et l'attention s'égaraient à la fois; on avait besoin d'un guide sûr au sein de ce labyrinthe étonnant, peuplé de toutes les œuvres que l'esprit conçoit et que la main, gouvernée par l'esprit, exécute en gravitant incessamment vers un idéal de beauté et de perfection poursuivi sans trêve et qui semble pourtant échapper alors même qu'on croit le tenir. »

Je m'arrête, mais involontairement on pense au vers de Boileau;

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Mais là où brille M. le Marquis de Saporta, c'est par la manière dont il distribue l'éloge et la louange. On se serait cru dans une de ces petites sociétés où l'admiration mutuelle joue le plus grand rôle. C'est ainsi qu'il nous annonce que « M. le professeur Frémy, membre de l'Institut, qui nous présidait avec tant d'éclat à Paris, a reçu, à la même occasion, le ruban de commandeur de la légion d'honneur. » En quoi cette nomination, qui n'a rien de scientifique, intéressait-elle l'Association française pour l'avancement des sciences, à laquelle M. Frémy s'est fait inscrire comme membre fondateur, seulement en 1877, pour la session du Havre où il est venu poser sa candidature, et aux travaux de laquelle il n'a pas pris part, si ce n'est pour rappeler que le sucre se combine avec le chlorure de sodium; ce à quoi M. Gunning fit observer qu'il s'agit de combinaisons incristal-

lisables, le composé de saccharose avec le chlorure de sodium étant cristallisable (1). »

Je serais bien étonné si jamais M. Frémy prenait une part active aux travaux de l'Association. Il en sera de ce président comme d'un certain autre qu'on n'a guère vu que pour prononcer le discours présidentiel ou briller au premier rang dans une réception officielle.

Nous n'avons ni le temps ni le loisir d'analyser plus complètement ce qui aurait dû être un compte rendu, M. le marquis de Saporta reconnaissant lui-même qu'il lui « est assurément impossible d'entrer dans les détails de ces travaux, ni même de les analyser en courant. »

La séance générale s'est terminée par l'invitation du président à se rendre chacun dans sa section respective pour nommer le secrétaire et organiser l'ordre du jour de la réunion du lendemain matin.

Pour les raisons indiquées plus haut, ces séances ont généralement eu moins d'importance que d'habitude. En tout cas, on n'en connaîtra réellement le résultat que le jour où sera publié le compte rendu, ou quand le secrétaire général de l'année prochaine, mieux avisé que M. le marquis de Saporta, nous en aura donné un exposé et un aperçu intéressants.

*
* *

Plusieurs réceptions officielles ont été offertes aux membres du congrès. La première en date est celle de la municipalité qui a eu lieu dans les salons qui font partie du théâtre et qu'on appelle la salle des concerts. C'était le jeudi soir. Le lendemain, à l'issue d'une intéressante conférence de M. Barral ayant pour objet : *des irrigations dans le Midi et principalement du canal du Midi*, une soirée était offerte aux membres du Congrès par le cercle artistique. Nous sommes heureux de dire que la réception a été des plus cordiales et l'accueil des plus flatteurs. Sans vouloir diminuer en rien le mérite des autres, on peut affirmer que cette soirée a été très réussie. Enfin le lendemain, c'est-à-dire le samedi, M. le Préfet a invité dans les beaux salons du magnifique hôtel de la Préfecture, les membres du congrès qui s'y sont rendus en très grand nombre. Dans toutes ces réunions on a remarqué beaucoup d'entrain et de

(1) Voyez *Association française pour l'avancement des sciences*, 6e session. Le Havre, 1877, page 461.

gaîté. On ne saurait du reste trop les encourager, car elles sont, avec les excursions générales, l'un des plus sûrs moyens qui permettent aux divers membres de se rencontrer, de se connaître réciproquement et de nouer des relations.

*
* *

Les excursions générales qui, nous venons de le dire, sont un des excellents moyens de mettre les divers membres en contact les uns avec les autres, ont offert un charme tout particulier et nous sommes convaincus que les nombreux savants qui y ont pris part, en garderont le plus agréable souvenir ;

La première avait pour but de nous faire connaître les villes de Nîmes et d'Aigues-Mortes. Elle a eu lieu le dimanche 31 août. En quittant Montpellier, le chemin de fer parcourt une immense plaine bornée au nord-est par les Cévennes et qui, du côté opposé, se prolonge pour venir aboutir au Rhône. C'est un pays désolé, nu, presque désert. A peine aperçoit-on quelque trace de culture. La vigne, qui naguère embellissait ces campagnes de ses pampres verdoyants, a complètement disparu ; elle a été tuée par le *Phylloxera vastatrix*. Bientôt le train nous arrête vingt minutes à Lunel, où l'on peut encore déguster, à la gare, le vin si connu que ce pays aujourd'hui stérile produisait autrefois en très-grande quantité, car on trouvait difficilement alors les foudres destinés à contenir le produit de la récolte. Des deux côtés, mais surtout vers l'ouest, on aperçoit çà et là quelques oliviers rarement groupés en grand nombre et qui donnent au paysage un aspect si triste et si monotone. Bien que le Rhône ne soit pas à une grande distance, la région paraît extrêmement aride ; elle mérite bien son nom de *pays de la soif*.

Mais il est bientôt huit heures et nous touchons à Nîmes, où nous attend une réception vraiment triomphale. Les musiques militaires, les orphéons massés dans la gare et aux environs saluent notre arrivée en jouant la *Marseillaise*. Au sortir de la gare, il faut pour ainsi dire fendre les flots de toute la population accourue, malgré l'heure matinale, de la ville et des environs, pour voir les savants. Cette foule est on ne peut plus sympathique : des bravos, des applaudissements retentissent de tous côtés.

On commence la rapide visite de la ville en passant sur la place que décore la belle Fontaine de Pradier, et bientôt nous arrivons aux

Arènes, où nous attend, entouré du conseil municipal et de plusieurs fonctionnaires, M. Blanchard, maire de Nîmes, qui veut souhaiter la bienvenue aux membres du congrès et leur faire les honneurs de la ville qu'il administre. Pour employer ses expressions, c'est dans le *podium*, au centre de cet amphithéâtre dont « l'arène but le sang des gladiateurs et des martyrs » qu'il nous adresse quelques paroles aimables et on ne peut mieux senties auxquelles M. Bardoux répond avec sa facilité naturelle et son visage toujours souriant. Les Arènes forment un ensemble bien conservé auquel il ne manque qu'un grand nombre de détails; elles permettent de se rendre compte en un intant de la position des spectateurs sur les gradins et de la facilité avec laquelle la foule y arrivait ou en partait, grâce à la multiplicité de larges *vomitorium* et d'innombrables escaliers. On n'y représentait pas seulement que des combats de gladiateurs, les naumachies devaient y avoir lieu fréquemment si on en juge par les égouts très bien conservés que l'on admire encore au milieu du podium. La restauration et la conservation des Arènes fait honneur à la ville de Nîmes. Faut-il regretter qu'aux spectacles sanglants d'autrefois aient succédé, de nos jours, les courses et les combats de taureaux aux péripéties si émouvantes, quand la fin n'en est point tragique?

Après le temps nécessaire consacré à la visite minutieuse de ce beau monument de l'antiquité, on prend à la hâte les rafraîchissements que l'administration a soin de tenir à la disposition des membres du Congrès, car bientôt le clairon sonne, et tout le monde, réuni sous la conduite de M. Blanchard et de M. Révoil, architecte diocésain, se rend au *musée* installé dans l'ancien hôpital général. Les plus beaux tableaux réunis dans l'ancienne chapelle, dont on n'a point changé la forme en lui donnant une autre destination, occupent les trop courts instants dont on dispose. En effet, la tête du cortège est déjà en route pour la *Maison carrée*, ce monument incomparable que nous a légué l'antiquité, et que l'on est heureux de retrouver, après tant de vicissitudes, dans un si parfait état de conservation. Ce temple, dédié au culte de quelque divinité païenne, sert aujourd'hui de musée, consacré tout à la fois à la peinture et à la conservation des nombreux débris de sculpture antique, qui sont si abondants à Nîmes et dans les environs. On regrette de quitter si vite ce charmant édifice, on a toutefois la consolation d'en acheter précipitamment une bonne photographie; car il faut encore re-

joindre nos collègues, déjà arrivés à la belle et spacieuse promenade de la Fontaine, où la musique militaire fait entendre ses joyeux accords. On passe près de la statue de Reboul, on examine cette source dont les Romains avaient tiré un si grand parti, qui est aujourd'hui si bien utilisée, grâce à de nombreux canaux chargés de distribuer ses eaux. C'est en parcourant cette belle promenade que nous arrivons au temple de Diane, où les fouilles ont fourni nombre de dieux, de faunes, sculptures, statues, vases, la plupart rangés dans une galerie latérale analogue à un bas-côté d'église. D'après l'habile architecte qui nous accompagne, ce monument aurait servi de modèle à ceux de l'époque carolienne qui sont fort nombreux dans le midi de la France, surtout en Provence. Ces belles promenades sont dominées par le mont Cavalier, où nous n'avons pas le temps d'aller examiner, d'aussi près qu'on le désirerait, la vieille tour Magne, baptisée par le poète nîmois Reboul, du nom de *vénérable aïeule de la cité.*

On rentre dans la ville, dont on parcourt rapidement les rues ; on ne peut que jeter un coup d'œil aux différentes curiosités qui s'offrent à nos regards. On s'arrête quelques instants à la Cathédrale que l'on est en train de restaurer complétement sous l'habile direction de M. Révoil, à qui la ville de Nîmes doit déjà tant pour la conservation de ses monuments antiques.

On nous pardonnera de ne pas nous arrêter au déjeuner qui nous attendait au casino, aux toasts qui l'ont accompagné et aux adieux à la ville de Nîmes. Qu'il suffise de dire que l'organisation était parfaite et que tout s'est passé à la satisfaction générale.

A midi, chacun était de nouveau à la gare pour prendre le train spécial qui nous avait amenés et qui devait nous conduire à Aiguesmortes On traverse de nouveau le pays de la soif, mais un peu plus à l'est ; car à quatre kilomètres de Nîmes, à Saint-Césaire, on laisse à droite la ligne de Tarascon à Cette, pour prendre celle de Nîmes à Aiguesmortes. Signalons, sur cette nouvelle route, Vauvert, où saint Louis tint un conseil de guerre avant de partir pour la première croisade et qui servit de séjour à Charles-Quint, avant son entrevue avec François Ier à Aiguesmortes. Plus loin, nous traversons Saint-Laurent d'Aigouze où se trouve le *Mas de Psalmodi* (1), établisse-

(1) Au sujet du monastère de *Psalmodi*, primitivement situé dans une île *in insula Psalmodia,* parce que à cette époque, les étangs s'avançaient beaucoup plus loin qu'aujourd'hui dans les terres, on peut consulter la *Gallia*

ment agricole situé sur l'emplacement du couvent de Bénédictins dont l'abbé vendit à saint Louis, contre quelques terres royales situées près de Sommières, la ville d'Aiguesmortes et toute la zone des étangs jusqu'à la mer. C'est à une petite distance qu'est située la tour Carbonnière, bâtie en même temps que les fortifications d'Aiguesmortes, auxquelles elle servait de poste avancé. La route de Nîmes passe sous cette tour aujourd'hui restaurée et conservée à la postérité « en raison, non de l'utilité du monument comme ouvrage défensif, mais des souvenirs historiques qui s'y rattachent (1). » Quelques instants plus tard le train arrivait en gare d'Aiguesmortes où toute la population, musique en tête, était accourue pour saluer les savants. Après *la Marseillaise*, le maire souhaita la bienvenue et l'on se mit en marche pour la ville.

Dépeindre les sentiments qui s'emparent de l'âme lorsqu'au détour de la route de la gare, se présente à nous l'enceinte d'Aiguesmortes, avec son aspect si original, qui rappelle en même temps l'orient et le moyen âge, redire les souvenirs qui vous assiègent, en foulant ce sol témoin de tant de grands évenements : saint Louis et ses croisades, Charles-Quint et François Ier, est chose trop difficile à dire. On le ressent, mais on ne saurait le décrire.

Nous voici au pied des remparts, si bien conservés qu'on les croirait à peine terminés. Au moment où nous franchissons la porte de Nîmes, surmontée de sa double tour, il est facile de constater, presque sur chaque pierre, la présence de signes lapidaires à la forme angulaire, qui ne sont sans doute que la marque de l'ouvrier et dans lesquels on a voulu voir, à tort sans doute, l'écriture angulaire et aujourd'hui indéchiffrable des francs-maçons de l'époque.

Nous tournons à droite, mais en longeant le rempart dont la conservation est aussi parfaite à l'intérieur qu'à l'extérieur, et nous arrivons bientôt à l'un des angles de la ville, où une galerie couverte, ménagée dans l'épaisseur des fortifications nous conduit sur le pont par lequel on accède à la tour *Constance*. Gravissons les marches de ce monument bâti par le saint roi pour assurer la protection des Croisés qui venaient s'embarquer pour la terre sainte. La salle inférieure est magnifiquement conservée : elle possède encore

christiana (nouvelle édition, t. VI, p. 471, V. Palmé, éditeur), où l'on verra une donation faite par un prêtre nommé Ilderede à l'abbé de Psalmodi.

(1) Lenthéric, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, 3e édit., p. 154. Ouvrage couronné par l'Académie française. E. Plon et Ce, éditeurs.

sa belle cheminée et le four destiné à cuire le pain de la garnison. Au premier étage règne un étroit couloir circulaire ménagé dans l'épaisseur des murailles. Nous voici sur la plate-forme dont les murs, percés de meurtrières, sont trop haut pour nous permettre de bien embrasser le paysage, c'est ce qui nous décide à gravir les marches de la tourelle qui surmonte la tour principale dont le sommet est encore couronné par les débris d'un ancien fanal. C'est du haut de cette tourelle que nous pouvons véritablement avoir une idée de la ville et de tout le pays environnant. A nos pieds se développe une immense plaine entrecoupée de canaux, d'étangs, qui donnent au paysage un aspect tout particulier dont il serait difficile de retrouver l'analogue ailleurs. Au delà du canal de Beaucaire, qui met la ville en communication avec le Rhône, dans une partie de cette plaine que nous avons parcourue en chemin de fer, nous apercevons de magnifiques vignes françaises, dont l'état de vigueur et de prospérité contraste si agréablement avec les quelques vignes souffreteuses et mourantes que nous avons observées aux environs de Montpellier. Nous disons avec intention *vignes françaises*. En effet, grâce à la nature du sol, dont le sable provient d'anciennes alluvions fluviales et marines, la vigne française a trouvé un refuge contre le *Phylloxera*; elle prospère à merveille dans ces terrains jusque-là stériles et qui prennent chaque année une valeur de plus en plus grande. Le rendement en est du reste très remarquable. La production qui est normalement de 80 à 100 hectolitres, s'élève, dans de bonnes conditions de culture, jusqu'à 150 et même 180. Les immenses étendues de sable où ne croissent que de mauvaises herbes, vont se réduire de plus en plus, et ne tarderont pas à être occupées par la vigne qui promet une abondante rémunération à ceux qui se lanceront dans cette entreprise. D'un autre côté, nous apercevons la *Camargue*, tandis qu'au sud se trouvent les étangs séparés par des langues de terre où abondent de nombreux tas de sel, dont l'éclat brillant et éblouissant resplendit au beau soleil de midi. Enfin, plus loin, à l'horizon, s'étend la Méditerranée aux eaux azurées.

Ramenons nos regards plus près de nous et examinons avec quelque détail la ville elle-même d'Aiguesmortes en dehors de laquelle la tour Constance a été bâtie, comme autrefois les citadelles que Vauban plaçait dans le voisinage immédiat de nos places fortes.

La ville d'Aiguesmortes contenue tout entière dans ses remparts beaucoup trop grands pour sa population actuelle, présente à peu

près la forme d'un rectangle dont chaque côté est percé de plusieurs portes surmontées de tours jumelles. En dedans de la ville dont les rues paraissent bien tracées, nous apercevons l'église principale, Notre-Dame des Sablons, et à côté la place publique où se dresse la statue de saint Louis. A une petite distance sont deux autres églises, celle des *Pénitents-Blancs* et des *Pénitents-Gris*. Contentons-nous d'insister ici sur l'aspect si particulier et si pittoresque que présente cette ville qui a conservé avec la plus parfaite exactitude son état primitif, c'est-à-dire celui qu'elle présentait au moment où l'architecte génois Bocanegra venait de terminer les fortifications que lui avait commandées Philippe-le-Hardi, fils de Saint-Louis. Les nombreux détails dans lesquels nous devrions entrer nous obligent, à regret, à renvoyer nos lecteurs aux ouvrages de M. Lenthéric (1). Nous pouvons leur assurer qu'ils trouveront là toutes sortes de renseignements intéressants et notamment la réfutation de l'erreur si accrédité qu'Aiguesmortes était baignée par la mer à l'époque où saint Louis s'embarqua pour la croisade, et s'en trouve éloignée de nos jours, parce que depuis ce temps la mer s'est retirée.

N'oublions pas qu'il faut nous arracher à ce spectacle, et descendre de nouveau les marches de la tour Constance, dont la plate-forme s'élève à 52 mètres au-dessus du sol. En effet, la machine à vapeur siffle depuis quelque temps : elle nous appelle, car l'excursion n'est point finie. En quittant la tour, nous longeons de nouveau les remparts, et après avoir franchi la porte de Montpellier, nous nous trouvons sur le quai de la *Grande-Robine*, canal maritime qui va d'Aigues mortes à la mer. Par une coïncidence extraordinaire, nous sommes à l'endroit même où saint Louis s'est embarqué pour aller rejoindre la flotte des Croisés qui l'attendait à environ douze kilomètres de là, à l'embouchure du grau (2) Louis. Mais le *canal Viel* qui à cette époque faisait communiquer la ville avec la mer s'est envasé ; il a été comblé par les sables et c'est à peine s'il en reste assez de débris pour en retracer sûrement la direction. A l'é-

(1) *Les villes mortes du golfe de Lyon*, Illiberris, Buscino, Narbon, Agde, Maguelonne, Aigues-Mortes, Arles, les Saintes-Maries, par M. Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées, 3e édition. Un joli volume petit in-8° anglais, en caractères elzéviriens, enrichi de 15 cartes en couleurs. Ouvrage couronné par l'Académie française. E. Plon et Ce, éditeurs, rue Garancière, 10

La Grèce et l'Orient en Provence, par le même auteur, même éditeur.

(2) Grau signifie dans le Midi, canal faisant communiquer les étangs avec la mer, ou plus spécialement l'embouchure du canal dans la mer.

poque ou a eu lieu l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint, la ville communiquait avec la mer par un canal plus court qui aboutissait au *grau de Croisette*. Le changement du sol et des étangs était si considérable que le port de la ville se trouvait alors au sud, et que la communication avec la mer se faisait non plus par l'étang de la Marette comme au temps de saint-Louis, mais par l'étang de la ville, en partie comblé aujourd'hui. C'est en effet sur la face sud des remparts d'Aiguesmortes que se trouve la *porte de la Marine* par laquelle Charles-Quint fit son entrée dans la cité. C'est encore de chaque côté de cette porte que se trouvaient les fameux anneaux de fer auxquelles certains historiens ont dit, par erreur, qu'étaient venues s'amarrer les galères de Saint-Louis ; erreur qu'il leur eût été facile d'éviter en réfléchissant que les remparts sont l'œuvre de Philippe-le-Hardi, son fils. Le canal maritime qui existait au temps de François Ier et dont la longueur était un peu moindre que celle du canal Viel, n'eut pas un meilleur sort ; il a été remplacé au siècle dernier, sous Louis XV, par le canal maritime actuel de la *Grande-Robine*, qui débouche dans la mer au *grau du Roi* et qui, à une faible distance de la tour Constance, s'abouche avec les différents canaux qui mettent la ville en communication avec les centres les plus importants du Midi, celui de Beaucaire, dont il a été question plus haut, celui du Bourgidon qui dessert les salines de Peccais et la partie inférieure du Rhône mort, celui de la Radelle qui communique avec l'étang de l'Or ou de Manguio.

Nous faisons comme le saint roi, nous nous embarquons dans trois grands bateaux pavoisés, tirés par un remorqueur que la Compagnie des salins du Midi met généreusement à notre disposition. Nous suivons le canal qui traverse l'étang du Repausset dont il est aujourd'hui séparé par deux digues insubmersibles destinées à le prémunir contre les dépôts du Rhône auxquels on doit l'ensablement de ses deux prédécesseurs. En 1840, ce fleuve ayant rompu ses digues, reprit possession momentanée de son ancien domaine. La ville d'Aiguesmortes ressembla de nouveau à une île; elle dut fermer ses portes pour ne pas être envahie par l'eau ; pendant plusieurs jours elle ne put se ravitailler qu'au moyen des gros bateaux du Rhône qui venaient s'amarrer aux pieds de ses murailles protectrices, comme autrefois lorsque les étangs étaient plus rapprochés de la ville qu'ils ne le sont de nos jours. Dr Tison,

Professeur à l'Université catholique de Paris.

BULLETIN

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

I. Nouvelles lettres des cardinaux Donnet et Guibert. — II. Observations de Mgr Freppel sur le projet de loi concernant la composition du conseil supérieur de l'instruction publique : Discours de M. Granier de Cassagnac père à la Chambre des députés. — III. Délibérations de la commission sénatoriale sur le projet de loi contre la liberté de l'enseignement. Rejet de l'article 7 et de l'ensemble du projet. — IV. Discussion au Sénat du projet de loi sur les écoles normales de filles. Discours de M. Chesnelong.

I

Le vénérable doyen des cardinaux français a une seconde fois élevé la voix pour empêcher l'acte inqualifiable qui priverait de l'enseignement chrétien et des maîtres choisis par leurs parents vingt mille élèves et serait le préambule d'autres mesures encore plus vexatoires. Mgr Donnet s'adresse avec une extrême mansuétude, qui rappelle celle du bon Pasteur, au chef de l'Etat, et sans récriminer, sans se plaindre pour ainsi dire, il se contente d'exprimer la douleur profonde qui submerge son âme. Cette réserve est bien éloquente.

Voici le début de cette seconde lettre :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous exposer de nouveau, à l'occasion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement, que j'ai été témoin de bien des choses dans ma longue carrière ecclésiastique, mais qu'aucune ne m'a

paru aussi triste, comme vient de le proclamer M. Jules Simon en s'écriant : « Depuis soixante-quatre ans que j'existe, je n'ai pas encore trouvé un gouvernement capable de commettre une aussi grande faute. »

Après avoir rappelé le mot de Berryer disant au P. de Ravignan dans une circonstance analogue : « Mon Père, vous êtes condamné et, partout, votre cause est gagnée », Son Eminence affirme qu'elle mentirait à sa conscience et à ce qu'elle doit au chef politique de son pays, si elle ne disait que la cause des religieux persécutés est gagnée devant tout homme qui demande des preuves avant de juger.

Mgr Donnet envoie à M. Grévy quelques-unes des lettres écrites par lui, il y a un quart de siècle, à des hommes d'Etat, tels que MM. Montalembert, Barthe, Persil, Guizot, duc de Broglie, Villemain, Odilon Barrot, Thiers, Cousin, maréchal Forey, Cormenin, de Salvandy, comte de Falloux. Le Président de la République pourra les consulter avec quelque fruit.

A la force des arguments l'éminent archevêque de Bordeaux veut ajouter la puissance du sentiment et il s'écrie dans un mouvement d'expansion admirable :

« Chefs des peuples, n'ayez pas peur de nous, mais aimez-nous comme nous vous aimons. J'ai vu, au Concile du Vatican, en 1870, les évêques des cinq parties du monde; j'ai pris ma place, en 1878, au Conclave qui a donné Léon XIII à l'Église. Combien j'aurais désiré voir toute la grande famille humaine auprès de ses Pontifes! Les populations de tous les âges, de toutes les conditions se seraient convaincues qu'elles n'ont pas d'amis plus sûrs et plus persévérants que leurs évêques et leurs prêtres. Personne n'a oublié la parole de notre Chateaubriand à Pie IX, pendant les acclamations romaines de 1846 : « Il n'y a qu'un souverain qui bénisse « ses sujets. »

Son Eminence déclare qu'il ne faut pas se lasser de protester et de défendre les droits sacrés de la famille et la liberté de conscience contre les tyrannies. Si l'on rend justice à l'Église, celle-ci s'empressera de bénir les institutions d'un pays où il lui sera permis de poursuivre sa mission de paix et de charité. Dans le cas contraire que Mgr Donnet ne veut pas prévoir, les plus graves périls menaceraient la France, car ils prendraient leur source dans un dissentiment profond entre la loi du pays et la conscience de la grande majorité des Français.

Que veulent les auteurs des projets de loi? Une Église asservie et annihilée.

Le vénéré prélat met sous les yeux du président ces paroles du vieux duc de Broglie, qui firent sous le règne de Louis-Philippe une vive impression : « Cette levée de boucliers contre la foi des aïeux coalise tous les honnêtes gens contre nous, et, ce qui est pire, met toute la *canaille* de notre côté... » L'archevêque n'a pas reproduit le mot souligné, il s'est

contenté d'en écrire la première lettre. Tenus à moins de scrupules, nous le mettons tout entier sous les yeux de nos lecteurs. M. de Broglie, bien que gentilhomme et un peu talon rouge, ne reculait pas devant le mot propre.

La Société d'éducation et d'enseignement de Lille a eu l'heureuse inspiration d'envoyer une adresse de félicitations aux députés qui ont pris la parole en faveur de la liberté de l'enseignement chrétien dans la récente discussion. M. Amédée de Margerie, président de l'Association, les loue avec raison de ne pas s'être laissé décourager par l'apparente inutilité d'une lettre dont l'issue était prévue. Il est toujours bon de faire entendre la voix de la justice, de l'honneur, de l'indignation. Les gens de bonne foi sont éclairés et la conscience publique se forme. De tels combats sont des victoires, quelles que soient les chances du scrutin.

Son Em. le cardinal de Paris, vivement préoccupé des intérêts de l'enseignement chrétien, a cru à propos, après s'être adressé au président de la République, d'écrire une lettre aux sénateurs, puisque la cause est maintenant remise entre leurs mains.

Le vénérable prélat commence par exprimer sa confiance dans la sagesse de la haute assemblée; il rappelle les doléances que le pays a fait entendre par la voix des pétitions, ce qui prouve que, quoi qu'on en dise, la France demeure fortement attachée à la foi catholique et repousse comme périlleuse et funeste l'idée de soustraire l'éducation aux salutaires influences de l'esprit chrétien.

Le bon sens populaire ne sépare pas, d'ailleurs, la religion du clergé qui en est l'interprète autorisé et le défenseur naturel.

Mgr Guibert voit dans les projets présentés un premier pas dans une voie ouvertement persécutrice; dès aujourd'hui ces projets créent des incapacités arbitraires et classent parmi les suspects des religieux auxquels on n'a rien pu reprocher.

Est-ce agir avec loyauté que d'écarter les jésuites actuels, parce que quelques anciens jésuites ont pu soutenir isolément des thèses périlleuses, souvent, d'ailleurs, mal interprétées? Est-ce un grief sérieux que d'accuser les Révérends Pères de propager certains livres qui ne sont pas inspirés de l'esprit moderne?

A-t-on pris sur le fait les instituteurs actuels de la jeunesse, ceux dont les élèves peuplent les écoles de l'État, remplissent les carrières publiques? Non. On n'a même pas essayé de le faire.

Le Sénat doit reprendre une cause ainsi instruite; il doit examiner impartialement le rôle des congrégations.

Répondant à l'objection faite dans une autre enceinte sur la nécessité de maintenir l'unité morale de la patrie, le docte prélat s'exprime ainsi :

« Ou bien l'accord se fera entre tous les esprits sur le terrain commun de nos croyances religieuses : ce sera alors l'unité parfaite, celle que nos

cœurs de pasteurs appellent de tous leurs vœux et dont nous ne demandons la réalisation qu'à la persuasion qui gagne les âmes. Ou bien les dissentiments anciens continueront de diviser les intelligences dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, et alors je ne vois d'autre unité possible que celle qui résulte de la jouissance commune des mêmes libertés. »

Voici la fin de cette lettre où le politique se joint à l'apôtre :

« Le régime républicain essaye pour la troisième fois de s'acclimater parmi nous : les obstacles qu'il pourra rencontrer ne viendront pas de notre côté, mais il ne faut pas qu'il nous oblige à regarder vers le passé pour y retrouver l'image de la justice et de la liberté. »

M. Paul Bert et M. Albert Joly n'ont pas eu la main heureuse en daubant l'abbé Marotte (lequel n'était jésuite ni de robe longue, ni de robe courte). Ils croyaient pourtant avoir pris la pie au nid, et l'un d'eux, dans une réplique, disait : « Quant à l'abbé Marotte, n'en parlons plus : sa cause est entendue, n'est-ce pas? »

Or le *Courrier de Verdun* signale les bévues de ces deux libres penseurs, qui sont aussi des libres faiseurs.

M. Bert prétend que l'abbé Marotte excuse le meurtre d'un innocent et permet de voler dans certains cas. Voici ce que dit l'abbé Marotte :

« Il est permis à un médecin d'administrer certains remèdes, à un chirurgien de faire certaines opérations, lorsque ces moyens sont jugés nécessaires à la conservation de la vie d'un homme, quoiqu'il y ait lieu de craindre, à cause d'une circonstance extraordinaire, qu'ils ne soient mortels pour le malade. »

Où est le crime? où est le criminel?

Qu'en pense la Faculté?

Le même théologien dit encore qu'un homme qui n'a pas mangé depuis la veille et qui est sur le point de mourir de faim n'est pas coupable s'il ramasse un pain tombé de la voiture d'un boulanger et s'en nourrit. Bien entendu que le pauvre devra restituer aussitôt qu'il le pourra.

Est-ce que vous êtes d'un avis différent, messieurs les radicaux, qui vous prétendez amis du peuple?

Il nous semble que la cause de l'abbé Marotte est entendue... et aussi celle de Paul Bert. — *Ab uno disce omnes.*

II

Rien de plus sage que les observations présentées par Mgr Freppel sur le projet de loi concernant la composition du conseil supérieur de l'enseignement. L'éminent prélat, qui fait partie de l'ancien conseil, a toute

compétence pour en parler. Il réduit, d'abord, à sa juste valeur, l'assertion plus que téméraire de M. J. Ferry, soutenant dans son Exposé de motifs que les représentants de l'enseignement public furent, autant que possible, éliminés du conseil, tandis que ses portes s'ouvraient toutes grandes aux représentants et aux tuteurs des enseignements rivaux. La vérité est que, sur 39 membres (sans compter le ministre), 24 appartenaient à l'enseignement et, parmi eux, 20 à l'enseignement de l'État.

L'intervention des délégués de l'armée, de la marine, de la justice se justifiait par elle-même, quand on pense que ce conseil avait à traiter des matières qui intéressaient, non seulement les professeurs de lycées et de collèges, mais encore les hommes placés à la tête des diverses carrières. Un simple remaniement du programme des baccalauréats, par exemple, n'était pas chose indifférente pour les écoles militaire, navale, polytechnique.

Quand il s'agissait de déterminer dans quelle proportion l'enseignement des sciences doit se combiner avec celui des lettres, n'était-il pas à propos de consulter les représentants des conseils supérieurs du commerce, des arts et manufactures, de l'agriculture? Cela tombe sous le sens.

« Autre chose, dit parfaitement bien Mgr Freppel, autre chose est de donner l'enseignement, ce qui est le fait des professeurs, autre chose de savoir par expérience à quels besoins cet enseignement doit répondre et quels intérêts il est appelé à servir.

Quant à l'admission des membres de l'épiscopat, elle s'explique tout naturellement par des raisons d'ordre supérieur. Dans tous les établissements l'éducation religieuse a une place marquée. Les aumôniers remplissent des fonctions officielles dans les lycées et collèges de l'État. Enfin le conseil supérieur est appelé à se prononcer sur les livres qui peuvent être introduits dans les écoles publiques et sur ceux qui peuvent être interdits dans les écoles privées. Sur toutes ces choses il est nécessaire d'avoir l'avis de l'épiscopat. Ne vaut-il pas mieux qu'il le donne dans le secret du conseil qu'en faisant appel à la publicité de la presse?

C'est à tort que M. le Ministre a dit que le conseil supérieur ne doit être qu'un conseil d'études, que sa mission est toute pédagogique, que c'est le grand comité de perfectionnement de l'enseignement national. Voilà une conception beaucoup trop étroite des attributions du conseil qui préside, en quelque sorte, à l'éducation de la jeunesse française.

On sait que ces observations n'ont produit aucun effet sur les arbitres de nos destinées. Il n'y a pire sourd que qui ne veut pas entendre. Mais elles resteront, la conscience publique les accueillera et les fera prévaloir un jour, nous en avons la ferme confiance, à moins que la France intellectuelle et morale ne soit destinée à une décadence irrémédiable.

Dans la discussion de la loi sur la composition du conseil supérieur de l'instruction publique, M. Granier de Cassagnac le père a prononcé un discours tout pétri de bon sens. Il a établi que le conseil projeté ne comprendrait que des universitaires, et il a demandé comment il s'y prendrait pour introduire dans l'Université des réformes dont tout le monde sent le besoin.

L'enseignement des lycées et des collèges est déplorable. On n'y apprend rien, on se décourage, on s'ennuie. Sur cinq élèves qui entrent en huitième pour suivre l'enseignement classique, deux seulement arrivent à la philosophie. Dans l'enseignement spécial imaginé par M. Duruy, même disette. Il y a 23,000 élèves la première année; la quatrième on n'en compte plus que 266. Le programme a été fait par des professeurs qui ignoraient les besoins des familles. M. Bardoux avait institué une commission pour reviser ce programme; mais M. J. Ferry s'est bien gardé de la réunir.

Deux universitaires distingués. M. Bersot, M. Michel Bréal, s'apitoient sur le baccalauréat, ils signalent le déclin des études. Deux inspecteurs généraux ont constaté que dans les collèges et les lycées on sait moins bien qu'à l'école normale primaire les principaux faits de l'histoire de France. Un élève attribue au général Jourdan le gain de la bataille de Marengo.

Il est donc urgent, si l'on veut réformer l'Université, de placer dans le conseil supérieur des membres qui ne soient pas imbus de préjugés universitaires. C'est le contraire que propose de faire M. le Ministre.

Le rapporteur ne veut pas que le conseil supérieur représentant la société laïque compte dans son sein des éléments religieux. Qu'importe l'habit, si les avis sont bons? D'ailleurs les évêques, auxquels on peut n'accorder que voix consultative, empêcheront les tendances personnelles de certains professeurs de s'introduire dans l'enseignement.

Il n'est pas possible de contester la compétence pédagogique du clergé dont les établissements comptent deux fois plus d'élèves que ceux de l'Université. Il a, de plus, le mérite du désintéressement. L'Université, elle, coûte cher; si elle ne recevait pas dix millions de l'État, elle n'aurait qu'à fermer ses portes.

L'orateur est partisan de l'éducation qui se donne au grand air. Dans sa réponse, M. le Ministre n'a pas osé nier le dévouement des corporations religieuses, mais il y a opposé la *pauvreté?!* universitaire et a pompeusement déclaré que la Révolution, après avoir sécularisé les institutions, avait sécularisé la vertu. Qu'est-ce que ce verbiage signifie?

III

On sait que la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi de M. Ferry sur et contre la liberté de l'enseignement compte cinq voix contraires, y compris celle de M. Jules Simon opposé, du moins, à l'article 7, et quatre voix favorables.

Cette commission a tenu plusieurs séances au palais du Luxembourg. Nous allons rapidement les résumer.

M. Daguenet, de la majorité, n'est pas d'avis que le droit d'examen soit transporté exclusivement aux Facultés de l'Etat ; il opine pour le *statu quo* et formule un amendement conforme. M. Buffet soutient cet avis. Il faut laisser au temps le soin de décider si les jurys mixtes ont pour résultat l'abaissement du niveau des études. On l'a prétendu, mais sans preuves. Sur quels faits aurait-on pu s'appuyer ? L'expérience n'a pas été assez longue pour être décisive.

M. Jules Simon soutient, au contraire, la nécessité de rendre à l'Etat la collation des grades. A ses yeux, les professeurs officiels sont supérieurs aux professeurs libres, ils sont donc plus capables de faire passer des examens. Toutefois, grâce à cette flexibilité dont M. Jules Simon a le secret, ce sénateur déclare que, si les professeurs de l'enseignement libre atteignent le degré de capacité de leurs confrères et rivaux, on pourra reconstituer les jurys mixtes avec des garanties suffisantes.

La thèse de l'honorable M. Jules Simon nous paraît périlleuse. Pour nous, la première qualité pour faire passer un examen, ce n'est pas tant la science que la connaissance, au moins *in globo*, des aptitudes intellectuelles du candidat. Il faut savoir interroger l'élève, le mettre sur son terrain, même en débarrasser les broussailles, pour bien juger ce qu'il sait et ce qu'il ignore. Une question maladroite ou malveillante suffit pour désarçonner un jeune homme timide et lui fermer la bouche. Le professeur qui lui a donné des leçons est le mieux placé pour savoir ce qu'on peut en tirer. Pour faire le contre-épreuve et combattre l'excès d'indulgence possible, il n'est pas mauvais que des professeurs étrangers aient leur voix au chapitre. L'institution du jury mixte pourvoit à tout. Jusqu'à ce que des inconvénients graves se soient manifestés, elle doit être conservée.

Où, d'ailleurs, M. Simon a-t-il vu que le corps enseignant officiel soit plus fort que le corps enseignant non officiel ?

Avant de statuer sur l'article 1er qui tranche cette question, la commission décide, sur la proposition de M. Buffet, que l'on délibérera sur les améliorations qui pourraient être proposées par voie d'amendement.

A la réunion suivante, M. Daguenet a, en conséquence, demandé que les examens puissent être passés devant les établissements d'enseigne-

ment privé. Par cet amendement les professeurs de l'Etat étaient perdus et le jury mixte supprimé. C'était peut-être aller trop loin, surtout vu la disposition des esprits. M. de Parieu, toutefois, l'a appuyé, car, au fond, il ne fait que consacrer l'autonomie des facultés libres; mais MM. Jules Simon et Bertauld l'ont combattu, et il a été écarté.

M. de Voisins-Lavernière, dissident du centre gauche, a alors présenté un amendement auquel s'est rallié M. Daguenet et qui consiste à maintenir le jury mixte, excepté pour les deux grades supérieurs conférés par les facultés de droit et de médecine; mais cet amendement n'a pas eu plus de succès que le précédent.

M. Buffet propose alors, mais sans plus de succès, la création d'un jury d'Etat, différant du jury mixte en ce que les professeurs de facultés de l'Etat sont remplacés par des examinateurs désignés par le ministre.

Finalement on vote sur l'article 1er qui réunit les suffrages de MM. Jules Simon, Bertauld, Schœlcher, Foucher de Careil et de Voisins-Lavernière, quelque peu transfuge en cette affaire. Ont voté contre : MM. Buffet et Daguenet. M. de Parieu était absent et M. Pelletan s'était abstenu.

Il convient de mentionner une discussion assez vive sur le droit que s'étaient arrogé MM. les députés de se faire communiquer les pétitions adressées au Sénat, dans le but de faire des observations et des critiques à propos des signataires. La commission a décidé que, pour pouvoir prendre connaissance des pétitions, il était nécessaire qu'un député fût introduit par un sénateur.

L'article 2 qui assimile les élèves des établissements privés aux élèves de l'université d'Etat, pour ce qui concerne les études, les conditions d'âge, de grade, d'inscription, etc., n'a soulevé aucune discussion sérieuse; il n'en a pas été de même de l'article 3 qui établit la gratuité pour les inscriptions, mais permet d'élever les droits d'examen. MM. Buffet et de Parieu ont vivement attaqué cette disposition, qui a été défendue, mais sans argument de valeur par MM. Bertauld, Schœlcher et Pelletan. Les deux premiers paragraphes ont été votés, par cinq voix contre quatre. En cette occurrence, M. Jules Simon avait passé du côté de l'ennemi.

Sur ces entrefaites les délégués de l'Université catholique de Lille ont demandé à défendre ses droits, et la commission a décidé de l'admettre dans son sein. Une séance a, en effet, été consacrée à les entendre. Mgr Hautcœur, recteur de ladite université, MM. Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres, et le comte de Vareilles-Sounière, doyen de la faculté de droit, ont donné des explications détaillées sur le fonctionnement des universités catholiques. Créés sur la foi de la loi de 1875, ces établissements ont absorbé plusieurs millions. Or la loi Ferry tend à les ruiner, à déconsidérer les professeurs, à décourager les élèves! Les

nouvelles facultés ont pourtant rendu de grands services, notamment en introduisant des améliorations dont les écoles de gouvernement pourraient faire leur profit. Les articles 1, 2 et 3 ont surtout été l'objet des observations des délégués, qui ont montré tout ce qu'il y avait de contradictoire à décréter la liberté de l'enseignement et le monopole de la collation des grades.

Dans une seconde séance tenue le même jour, les efforts de MM. Buffet, Daguenet et de Voisins-Lavernière ont été partiellement couronnés de succès. L'article 4 a été modifié en ce sens que les établissements privés pourront garder non le titre d'universités, mais, du moins, celui de *facultés*. M. Jules Simon a voté dans le sens de cette concession.

Quant aux articles 5, 6, 8, la rédaction adoptée par la Chambre a été conservée.

Le fameux article 7 a soulevé la plus grande bataille ; on n'y a pas consacré moins de deux séances, et le ministre de l'instruction publique a dû donner des explications.

MM. Buffet et de Parieu, toujours sur la brèche, ont attaqué cet article défendu par MM. Foucher de Careil, Pelletan et Bertauld.

M. Jules Simon, dont on attendait toujours la résolution, a prononcé un discours qui a donné une satisfaction, sinon complète, au moins très sérieuse, aux vrais amis de la liberté d'enseignement.

D'après le *Journal des Débats* M. Jules Simon aurait dit qu'il existe une différence entre la liberté d'association et la liberté d'enseignement, et que ce n'est pas dans une loi sur cette seconde liberté qu'il convient d'introduire des dispositions sur les conditions de la première. L'académicien-sénateur pense que l'Etat doit avoir le droit d'accorder ou de refuser l'autorisation aux associations, et notamment aux congrégations religieuses; mais il n'estime pas que les anciennes lois d'interdiction puissent être toutes considérées comme subsistantes.

Une tolérance de quarante ans, et même d'un siècle, si l'on veut remonter aux anciens édits, n'est pas de nulle valeur. Il faudrait des dispositions législatives nouvelles. L'orateur ne croit pas que l'on puisse priver les membres des congrégations religieuses, à raison de leur qualité, des droits accordés aux autres Français.

Il paraît que M. Jules Simon se serait exprimé sur ce sujet avec une très grande vivacité ; il aurait même dit qu'il serait honteux pour le parti républicain de voter l'article 7. Cette expression aurait provoqué les récriminations de MM. Bertauld et Pelletan, s'appuyant sur les actes de M. le ministre de l'instruction publique et sur les votes de la majorité de la Chambre. M. Jules Simon se serait alors décidé à retirer le mot *honteux* et aurait consenti à le remplacer par le mot *douloureux* qui seul figure, en effet, au procès-verbal.

L'ancien président du conseil a, en outre, fait observer que la plupart

des arguments employés en faveur de ce malencontreux article portent en réalité sur la religion catholique. Or, il est souverainement impolitique d'établir une incompatibilité absolue entre la République et la religion de l'immense majorité des Français. On s'en apercevra aux prochaines élections.

M. Jules Simon était prophète en s'exprimant ainsi. L'élection du 3 août à Paris, dans le quartier de l'Europe, qui a donné une majorité écrasante au très honorable M. Riant, qui s'est posé comme défenseur de la liberté de l'enseignement religieux et des droits du père de famille, en est une preuve éclatante. M. Jules Simon n'est pas dépourvu de clairvoyance politique. En tout cas on doit lui savoir gré d'avoir soutenu une thèse chère aux honnêtes gens et favorable aux catholiques.

A la suite de ce débat, l'article 7 a été repoussé par cinq voix contre quatre.

Dans la séance de l'après-midi, on a retranché de l'article 3 le paragraphe déterminant le tarif des droits d'examen. On a maintenu aux établissements non officiels le nom d'établissements *libres* — et non *privés* — et celui de *facultés*.

En présence de ces modifications, les membres de la gauche ont préféré voter contre le projet de loi et se sont réunis aux membres de la droite. La commission, votant sur l'ensemble, a repoussé la loi par six voix contre deux et une abstention. — M. Jules Simon, qui était président de la commission, a été nommé rapporteur.

Ce résultat est singulier et surprend au premier abord : quand on y réfléchit, on voit qu'il répond assez aux sentiments du pays.

La grande majorité des Français veulent au moins le respect de la religion et, par conséquent, la pleine liberté de l'enseignement catholique. Voilà pourquoi ils sont opposés aux projets Ferry. Les ennemis des croyances religieuses, en petit nombre, quoi qu'on en dise, jugent ces projets insuffisants, puisqu'ils laissent les Jésuites en France et reconnaissent au clergé séculier et aux congrégations autorisées le droit d'enseigner. Enfin les indifférents et les politiques blâment au fond cette levée de boucliers comme intempestive; dans cette catégorie les uns s'abstiennent pour éviter de se prononcer et résolus *in petto* de se ranger à l'avis qui l'emportera, les autres suivent docilement le gouvernement et se résignent à la proscription des Jésuites, comme ils souscriraient à un régime de tolérance.

Telle était la situation, lorsqu'on a tout à coup appris que la session allait être brusquement close. Quinze jours auparavant le bruit contraire était répandu par les amis du cabinet. Ceux-ci disaient qu'il fallait en finir et enlever le vote de la haute Chambre. Les députés, prétendaient-ils, avaient suffisamment élucidé la question, et les sénateurs seraient grandement honorés en opinant simplement du bonnet. L'affaire devait

être tranchée avant les vacances, afin qu'à la réouverture de l'année scolaire les bons Pères Jésuites, Maristes, Dominicains, etc., fussent obligés de clore leurs classes. La fermeté du Sénat a déjoué ce calcul. Mais la gent ferrique qui a plusieurs tours dans son sac, en a trouvé un autre.

Les feuilles ministérielles se sont mises à chanter la palinodie; elles ont dit que puisque les Pères conscrits semblaient d'une opinion différente, il convenait de leur donner le temps de la réflexion. Il serait indigne d'une assemblée aussi sage, de se décider *ex abrupto*, sur parole. La commission sénatoriale avait pris le temps d'étudier, sans s'en rapporter aux élus du suffrage universel direct; c'était bien. Le Sénat se donnant le loisir d'étudier à son tour, ce serait mieux. Bref, comme le temps pressait et qu'on voulait, par-dessus tout, éviter pour le moment une décision du Sénat qui, tout le faisait prévoir, serait défavorable, la Chambre des députés s'est hâtée de voter le budget au pas de course et de brasser des milliards et s'est séparée, n'ayant plus rien à faire. A la rigueur, le Sénat aurait pu continuer à siéger, il y eût eu une simple prorogation. Mais un décret présidentiel a prononcé la clôture de la session, qui a coupé court à toute délibération; on compte travailler pendant les vacances les sénateurs que l'on jugera accessibles à des considérations de parti; mais nous espérons bien que le cabinet en sera pour ses frais.

VIII

On n'a donc pas jugé à propos, dans les régions gouvernementales, de faire prononcer le Sénat sur la liberté de l'enseignement et notamment sur l'article 7; mais, en revanche, on l'a fait rester et voter d'urgence, malgré les réclamations de la droite, sur une question qui a également son importance, quoique moindre, mais qui ne se présentait pas avec le même caractère odieux; nous voulons parler du projet sur la création des écoles normales supérieures de filles dans tous les départements. Admirez l'inconséquence.

C'est en vain que M. de Ravignan a fait observer que la Chambre des députés avait laissé s'écouler trois ans sans examiner le projet de loi; que quatre membres sur cinq dans la commission sénatoriale étaient opposés au projet; qu'il serait bon, avant de s'engager dans cette voie, de connaître l'avis des conseils généraux des départements auxquels on allait imposer des charges très lourdes; M. Jules Ferry, de sa voix cassante, a déclaré qu'il s'opposait à une seconde délibération et le Sénat, cette fois trop docile, a décidé qu'il se contenterait d'une seule délibération.

M. Chesnelong a payé, de sa personne, comme il le fait toujours lorsqu'il s'agit des intérêts religieux directement ou indirectement menacés. Or la nouvelle loi de M. Ferry est une machine de guerre contre l'enseignement congréganiste, l'orateur l'a parfaitement démontré, aux applaudissements de la droite, et au milieu des frémissements de la gauche.

Il faut l'avouer; le ministère avait habilement choisi son terrain, il n'attaquait pas de face les écoles congréganistes, il ne proposait d'en supprimer aucune, laissant aux conseils radicaux de Paris et des départements le soin de s'acquitter de cette honteuse besogne; mais il atteignait le même but en établissant une foule d'écoles normales, laïques bien entendu, qui, dans peu d'années, auront formé un nombre suffisant d'institutrices que l'on aura sous la main pour les substituer aux sœurs de tous ordres qui seront mises poliment ou impoliment — républicainement en tout cas — à la porte.

Nous ne sommes pas ennemis de la propagation de l'instruction, a dit en substance le grand orateur catholique, et la preuve, c'est que, en quatre ans, le budget de l'enseignement primaire a été doublé, sans que nous ayons soulevé la moindre objection.

M. Chesnelong a ajouté que, non contents de cet accroissement, les catholiques fondaient un assez grand nombre d'écoles libres. Il a ensuite cité, en se l'appropriant, un mot de M. J. Simon disant : « Quand toutes les mères seront instruites, il y aura une école dans chaque famille. » Il a enfin rappelé la loi de 1850, cette loi excellente, dont on médit maintenant et que l'on voudrait rapporter, loi qui a pourtant ouvert la voie en établissant qu'il y aurait des écoles spéciales de filles dans les communes au-dessus de 2,000 âmes, disposition qui a été depuis étendue par la loi de 1867 aux communes au-dessus de 500 âmes.

Tel est l'esprit de la loi faite à une époque que M. le ministre de l'instruction publique a traitée d'époque d'affolement.

Il y a actuellement 72 départements qui sont dépourvus d'écoles normales pour les filles. Comment recruter le personnel enseignant de toutes ces écoles? comment pourvoir à l'installation des écoles mêmes?

L'orateur établit qu'avec la loi nouvelle la dépense annuelle sera centuplée, elle atteindra le chiffre de 3,600,000 francs.

Les locaux faisant défaut, il faudra construire partout; ce sera une dépense, pour chaque département, d'environ 2 à 300,000 francs.

Si la loi était nécessaire, on ne s'arrêterait pas à ces considérations; mais elle n'est pas nécessaire, car l'instruction des filles s'est développée dans la même proportion que celle des garçons.

Il y a 25,000 écoles de garçons et 29,000 écoles de filles. A la vérité on compte dans ces écoles 39,000 institutrices congréganistes.

M. Chesnelong profite de l'occasion qui s'offre à lui pour mettre dans tout son jour le dévouement des *Béates* de la Haute-Loire, dont

M. J. Ferry s'est si spirituellement moqué, on s'en souvient, et que nous avons fait connaître dans un précédent bulletin.

Comment la loi serait-elle nécessaire? Ce ne sont pas les postulantes qui manquent aux emplois, ce sont les emplois qui manquent aux postulantes. M. le rapporteur parle de 6,000 écoles qui s'ouvriront prochainement. Ce chiffre est exagéré, il doit être ramené à 3,000 au plus. Le système actuel est suffisant pour y pourvoir.

Dans 18 départements, ajoute M. Chesnelong, le recrutement est assuré par des postulantes sortant des écoles normales et des écoles libres. Dans les autres départements, il est assuré par les écoles libres. Le nombre des brevetées augmente tous les ans.

L'orateur conseille de consacrer l'argent qu'on veut dépenser à l'amélioration des cours normaux et à l'accroissement de nouvelles bourses.

La pédagogie n'est pas tout, il y a aussi la morale.

C'est à tort que M. le rapporteur a dit que nous sommes en arrière des peuples étrangers. Nous sommes au niveau de l'Italie sous le rapport du nombre des écoles et nous devançons les autres nations.

Le père doit conserver le choix de l'école; il ne faut donc pas s'attacher à ne former que des institutions laïques.

M. Chesnelong a expliqué qu'on voulait atteindre l'enseignement congréganiste, parce qu'il est essentiellement religieux. On a dit dans une autre enceinte qu'il fallait que les jeunes filles fussent instruites d'après les mêmes principes que les jeunes gens dans les lycées, pour ne pas créer de division dans le foyer domestique. La gauche ayant en ce moment éclaté en applaudissements, l'orateur se tourne vers elle et lui lance cette apostrophe : « Vous voulez mettre la main sur la religion de nos filles ! »

L'animation est alors devenue plus vive; des interruptions sont parties des rangs de la gauche. « Ces choses-là ont servi dans les cercles catholiques, » s'est écrié un sénateur impoli qui peu de temps après a ajouté impudemment : « Nous la répudions, votre foi! » C'est M. Casimir Fournier, du Nord, qui a fait cette profession publique de libre pensée.

M. Chesnelong fait alors un magnifique portrait de la femme chrétienne et il termine par ces mots :

« Exclure les congrégations religieuses de l'enseignement public pour arriver à exclure l'enseignement religieux de l'éducation publique, voilà l'œuvre que vous poursuivez.

« Le projet de loi est la préface de cette œuvre... Eh bien! je ne veux pas être complice, et je ne consens pas à être dupe. »

M. Chesnelong, en dévoilant la pensée secrète des auteurs du projet de loi, les avait sensiblement blessés; ils ont riposté par d'injustes et maladroites récriminations. M. Ferrouillat, se faisant leur interprète, a parlé dans la séance suivante d'un prétendu appel aux passions qui ne se trouve nullement dans le discours de l'orateur catholique.

M. Chesnelong, en lui répliquant, a pu constater que cedit citoyen Ferrouillat n'avait rien répondu à ses deux principales affirmations ainsi conçues : la loi est onéreuse, elle n'est pas nécessaire.

C'est alors que M. le ministre est intervenu avec sa suffisance ordinaire qu'il a doublée cette fois d'insolence. Il a accusé l'honorable M. Chesnelong de cacher sous une apparente modération des visées ténébreuses. Tombées de la bouche d'un ministre, ces paroles avaient plus de gravité qu'échappées aux lèvres du peu connu Ferrouillat. M. Fresneau et M. de Kerdrel ont protesté contre un langage aussi insolite. Mais M. J. Ferry, redoublant l'attaque, s'est écrié : « Vos colères prouvent que j'ai touché juste. » C'était se rendre plus coupable, et le colonel de Chadois a lui-même manifesté son indignation en reprochant au ministre d'oublier qu'il avait devant lui des républicains catholiques. La séance est devenue extrêmement orageuse, et comme le président s'obstinait à ne pas rappeler à l'ordre le ministre insulteur, la droite tout entière s'est levée et a quitté la salle des délibérations. M. Chesnelong est resté, voulant entendre le ministre, afin d'être à même de détruire ses assertions.

La thèse du ministre était celle-ci : il ne faut pas regarder à la dépense, puisqu'aux départements pauvres on offre les subventions, « l'inépuisable générosité du ministère ». Ce à quoi M. Hervé de Saisy a riposté avec raison : « Dites les générosités des contribuables. » Les cours libres normaux ne valent pas les écoles officielles normales, ce qu'il aurait fallu démontrer. Donc, ne reculons pas et, coûte que coûte, créons partout des écoles normales de filles.

M. Ferry, qui en veut décidément aux Béates, est revenu à la charge contre ces dignes et saintes filles et a déclaré que leur mode d'éducation était un mode barbare. Ici il a été interrompu par les murmures d'un assez grand nombre de sénateurs (bien que la droite fût absente); alors il s'est repris et a dit que le mode était, au moins, au-dessous de la civilisation. Pourquoi? Parce que les Béates apprennent aux enfants à faire de la dentelle, pour venir en aide à leurs parents pauvres. En vérité, M. le ministre s'imagine que tout le monde a dix mille livres de rente. A la fin du discours ministériel, M. Chesnelong a eu la parole pour un fait personnel. Il a vertement relevé l'orateur précédent qui l'avait accusé de *visées ténébreuses*. C'est le terme même dont s'était servi le ministre; mais il a été supprimé à l'*Officiel* et remplacé par ces expressions , *vues et passions de parti*, qui n'ont pas la même portée.

Je n'ai jamais, a dit M. Chesnelong, dissimulé ma pensée ni mes sentiments... Est-ce que la croix ne surmonte pas toutes nos écoles ? Les familles sont averties, elles savent que si leurs enfants y entrent, ils y trouvent l'enseignement chrétien.

Mais nos adversaires n'ont pas le courage d'avouer qu'ils veulent des

écoles où la religion soit traitée de superstition grossière, dans lesquelles on enseignerait que le christianisme n'a pas contribué à la civilisation du monde.

S'ils ne manquaient pas de franchise, leurs écoles seraient vides, et les écoles catholiques pleines.

Mais ils trahissent leurs intentions par leurs actes. Oui, le gouvernement tend à expulser les congrégations des écoles publiques, parce qu'il ne veut pas dans ces écoles d'enseignement religieux. La guerre faite aux Frères et aux Sœurs ne le prouve que trop.

Toute cette éloquence ne pouvait persuader des gens qui ne voulaient pas être persuadés. Le Sénat a été consulté sur la question de savoir s'il entendait passer à la discussion des articles. 285 sénateurs ont pris part au vote : 163 se sont prononcés pour, 122 contre. Deux amendements de M. Fresneau et de M. Paris ont été repoussés et finalement la loi a été adoptée par 159 voix contre 109 sur 268 votants.

Dans ce moment, M. Kolb-Bernard a obtenu la parole pour une motion d'ordre. L'honorable sénateur est l'ami personnel de M. le président Martel, mais dans la conjoncture il a cru devoir faire céder l'amitié à la solidarité qui l'attache à ses collègues injuriés. Voici la digne protestation qu'il a fait entendre :

« Vivement offensés, mes collègues et moi, du langage par lequel M. le ministre de l'instruction publique a incriminé nos intentions et ayant vainement réclamé la protection de M. le président, nous déclarons protester contre les accusations, les provocations dont nous avons été l'objet et contre l'abandon dans lequel nous avons été laissés par celui qui devait nous défendre. »

M. Martel, piqué à son tour, a déclaré que sa conscience ne se sentait pas le besoin de se justifier et qu'il se méconnaîtrait lui-même, s'il essayait de le faire. — Quel style!

L'incident pouvait et devait en rester là. En effet, la droite s'était bornée à protester pour ne pas rester sous le coup d'injustes accusations; mais elle n'avait proposé aucun vote de blâme contre l'honorable et faible président. Mais il s'est trouvé un sénateur de gauche complaisant — M. Corne — pour proposer un ordre du jour de confiance. M. de Kerdrel s'y est en vain opposé. L'ordre du jour a été voté par 172 voix, tous les autres sénateurs présents s'étant abstenus. Ce résultat est assez piteux. En sortant, on se disait que M. Martel est un bien bon homme, mais qui ne sait pas présider.

Léonce de la Rallaye.

CHRONIQUE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

I. — Archipels dépendant des Nouvelles-Hébrides. Missions protestantes et missions catholiques. Iles au large de l'archipel Santa-Cruz. Ticopia, position, habitants, caractères physiques et moraux, usages, religion, gouvernement, mariage, histoire. Fataka, Anuda, population. II. — Groupe de Torrès. III. — Archipel de Santa-Cruz. Description : 1° Groupe méridional, Vanikoro. Position, climat, sa couronne de brisants, le bassin intérieur. production. Histoire. Mendana, Quiros. La Pérouse. Résumé de la campagne de la Pérouse. Naufrage de la Boussole et de l'Astrolabe. D'Entrecasteaux et sa campagne. Duperré et la Coquille. Le baleinier Dillon retrouve le lieu du naufrage. La compagnie des Indes l'envoie avec le *Research* à Vanikoro. Sa réussite : Dillon vient à Paris. Sa récompense. Dumont d'Urville et la nouvelle Astrolabe ; il arrive à Vanikoro, obstacles, succès. Il repêche un certain nombre d'objets provenant des navires naufragés. Il n'y a plus de doute possible. Résumé du naufrage d'après le récit des insulaires. Les survivants. Construction d'un mausolée sur le récif. Difficultés de l'appareillage : Crainte d'un nouveau naufrage. La fièvre. Campagne de Le Goaraut et de la *Bayonnaise*. Habitants, caractères physiques et moraux, etc. Leurs pirogues, Langue, Tevaï, Tapua. Nitendi. Description. Arrivée de l'escadre de Mendana, colonie de Huerta. Révolte des Espagnols. Mort de l'amiral. Sa femme prend le commandement de l'escadre et la ramène au Callao. Carteret. Population. Villages fortifiés. Huerta. Lord Howe. Tinacoro et son volcan. Iles ou récifs ; groupe de Mendana, groupe de Swallow. Iles Duff. Taumaco? Quiros et sa campagne, son récit. Habitants. Conclusion.

I. — ILES DÉPENDANT DE L'ARCHIPEL SANTA-CRUZ

Trois petites îles s'étendent au nord-est du groupe de Banks et au sud-est de l'archipel Santa-Cruz, ce sont : Ticopia, Fataka et Anuda. Avec les bancs de récifs Pandore et Charlotte, qui gisent à peu près sous le 173e méridien oriental, elles sont les ponts d'attache de la chaîne centrale de l'Océanie avec l'archipel Santa-Cruz.

Ces îles n'ont pas de volcans ; aussi sont-elles environnées de récifs.

Elles ont été découvertes par Edwards, commandant de la frégate anglaise *Pandora* qui a été se perdre sur les récifs du détroit de Torrès.

Ticopia Barwel. — La première que l'on rencontre est l'île de Ticopia. Vue du large, elle apparaît aux yeux des navigateurs comme une belle corbeille de verdure. Cette île est située à peu près par 12° 30' de latitude sud et 168° de longitude est ou 83 kilomètres 295 mètres au sud-ouest d'Anouda et à une centaine au nord-est de Vatou Rhand. Elle n'a que 4 milles ou 7,404 mètres de tour et est couverte d'une belle végétation. Ses habitants, au nombre d'environ 400, sont fort grands, élancés ; ils ont les membres bien développés, la peau cuivrée et les cheveux lisses. Ils les portent longs et flottants sur le dos; leur barbe est assez claire. Les Ticopiennes sont plus blanches que leurs maris. On reconnaît en eux un mélange de Mélanésiens et de Polynésiens. D'un caractère doux, enjoué et hospitalier, ils ont les usages des deux races auxquelles ils appartiennent; ainsi ils se tatouent comme les insulaires de Tonga, sans toutefois se mutiler comme les Polynésiens, et se chargent le nez et les oreilles d'ornements en écaille ou en coquilles comme les naturels de Vanikoro. Ils boivent le kava des Polynésiens et mâchent le bétel des Mélanésiens.

Les Ticopiens aiment la danse et n'ont pour tout instrument qu'une planche sur laquelle ils marquent la mesure avec deux baguettes comme sur un tambour.

Ces insulaires sont fétichistes; ils adorent les génies ou *atouas*, représentés par certains animaux tels que la murène et la roussette. Au milieu de leurs villages se trouve une grande case qui leur sert de temple; un grand prêtre et quelques prêtres subalternes président à leur culte.

Chaque village est gouverné par un chef dont le pouvoir est héréditaire.

Les Ticopiens sont polygames; leur cérémonie de mariage est très simple : le prétendant va visiter le soir la femme qu'il désire épouser; s'il lui convient, ils vont tous deux comparaître devant le chef du village qui les unit. En récompense de son intervention, le mari lui fait présent d'un panier de fruits. Les étrangers sont bien accueillis dans l'île, mais ils ne peuvent épouser que les veuves.

Les Ticopiens se nourrissent de fruits, de coquillages et de poissons; d'ignames, *taro*, et de manioc. Jadis il y avait sur leur île un

grand nombre de porcs; mais comme ces animaux ravageaient les plantations, ils les ont détruits entièrement, de sorte qu'ils ne mangent presque plus de viande.

Ticopia a été découverte en 1606 par Quiros, visitée en 1798 par le *Barwel*, dont le capitaine leur donna le nom; en 1813, par Dillon, qui déposa sur sa grève un matelot prussien nommé Bushart, un lascar appelé Joë et une femme de Viti. Dillon y reparut en 1827, et c'est d'eux qu'il reçut les premiers renseignements sur le lieu où La Pérouse avait fait naufrage. Il revint à Ticopia en 1827 avec le navire le *Research*, envoyé par la compagnie des Indes pour faire des recherches sur ce sinistre. Enfin Dumont d'Urville y aborda en 1828 dans le même but.

2° *Fataka Mitre.* — En gouvernant dans l'est 1/4 nord-est, on ne tarde pas à apercevoir une mitre immense se dessiner dans l'horizon. C'est l'île de Fataka qui se trouve par 11° 55 de latitude sud et 167° 48' de longitude est. Fataka est un rocher escarpé de 450 mètres de hauteur, ayant la forme d'une mitre. Au nord, près de la côte, s'élève au-dessus de la mer une roche rongée par les eaux en forme de porte.

Les Ticopiens regardent cette île comme leur propriété; ils y viennent chaque année à l'époque des vents d'ouest pour pêcher des requins, afin d'en prendre les dents et chasser des oiseaux pour en avoir les plumes. Fataka est inhabitée et, afin d'empêcher d'autres insulaires de s'y fixer, ils en ont arraché avec soin tous les grands arbres et surtout les cocotiers; c'est pourquoi elle n'est couverte que par des broussailles. Ticopia est donc inhabitée en temps ordinaire. Fataka a été découverte en 1791 par Edwards, commandant de la Pandora, qui lui a donné le nom de Mitre, reconnue en 1822 par le capitaine russe Kroucheff, visitée en 1827 par Dillon, et en 1828 par Dumont d'Urville.

3° *Anuda-Cherry.* — Cette île, découverte et nommée *Cherry* par Edwards, est par 11° 37' de latitude nord et 167° 27' de longitude est. Ses terres sont peu hautes, elle n'a environ que 90 mètres de hauteur sur 2,776 de tour. Elle est bien boisée et couverte çà et là de touffes de grandes fougères et de hautes herbes. Son aspect est riant et pittoresque. Deux petites baies, la baie Pandora du nom de la frégate d'Edwards, et Charlotte de celui de la reine d'Angleterre de cette époque, en découpent les bords et forment deux ports assez sûrs.

La population d'Anuda ne se compose que de 200 habitants; ce sont des Polynésiens. Leur peau est plus blanche que celle des insulaires voisins; comme les Ticopiens, ils sont de taille moyenne; ils mesurent environ 1m 80 de hauteur. Ils ont les cheveux lisses et les laissent flotter sur leur dos. Ces Polynésiens sont propres, fabriquent des nattes fines et tissent des étoffes avec le fil de la feuille d'une espèce de bananier.

II. — GROUPE DE TORRES OU ALABA

Lorsqu'on court dans le nord-ouest des îles de Banks à 50 ou 60 milles, soit 74 à 92 kilomètres et demi de Vanua-Leva, on rencontre le groupe de Torres, ainsi appelé du nom du second de Quiros.

Ce groupe se compose de quatre îles accores, volcaniques, rocheuses, sur lesquelles il n'y a que quelques habitants, et échelonnées entre 13° et 13° 25' de latitude nord et sous 166° environ 30' de longitude est. Elles sont très rapprochées l'une de l'autre et orientées de sud sud-est à nord nord-ouest et entourées de rochers.

La première est au sud : c'est l'*île du sud*; la deuxième est Ababa, la troisième l'île du Milieu ou *Middle-Island*, et la quatrième et la plus grande est au nord. C'est l'*île du Nord*, *North-Island*. On manque de détails sur ce groupe.

III. — ARCHIPEL DE SANTA-CRUZ OU DE LA REINE CHARLOTTE

L'archipel de Santa-Cruz ou de la Reine Charlotte s'étend entre 9° 30' et 12° 15' de latitude nord, 163° 20' et 167° de longitude est.

Les îles du Nord ont été découvertes par Quiros et Torres en 1606, celles de l'ouest par Mendana en 1595, qui lui donna le nom de Santa-Cruz; mais Carteret, en 1768, l'appela archipel de la Reine Charlotte en l'honneur de la reine d'Angleterre, et donna aux îles occidentales le nom de *Swallow* qui était celui de son navire.

Il se compose en effet de trois groupes : le groupe méridional ou de Vanikoro; le groupe occidental ou de Nitendi et des Reef-Islands, et le groupe septentrional ou des îles Buff.

Cinq d'entre elles sont volcaniques : Vanikoro, Tevaï, Lord Howe, Tapuat, Tinacura.

1° *Groupe méridional.* — Ce groupe se compose des îles Vanikoro, Tevaï et Tapua, qui sont volcaniques.

1° *Vanikoro ou Mallicolo.* Pitts d'Edwards *île de La Pérouse.* — Cette île est située par 11° 40' de latitude et 164° 32 de longitude est. Elle est haute et couronnée de trois sommets qui du large font croire à l'existence de trois îles; le principal est le mont *Kapogo*, qui mesure environ 928 mètres de hauteur.

Vanikoro est couverte d'une épaisse forêt qui force la population à n'habiter que sur le bord de la mer et à n'étendre ses cultures que d'un kilomètre et demi du rivage.

Son climat est insalubre; les étrangers y prennent des fièvres souvent mortelles. Dès leurs premières atteintes, il faut fuir rapidement, si l'on veut échapper à la mort.

Vanikoro est enveloppé d'une double couronne de coraux : La première est sur le rivage et en rend l'accès dangereux; la seconde, qui se développe pendant 66 kilomètres 636 mètres, jusqu'à 5 kilomètres et demi au large, où elle montre encore une ligne de têtes de ses roches qui émergent jusqu'à 3 mètres au-dessus des eaux. Cette ligne de brisants ne s'ouvre que dans son arc de cercle oriental, sur une longueur de 14 kilomètres 808 mètres devant le havre d'Ocili et par quelques passes étroites dont les principales se trouvent vis-à-vis des villages de Païou et Ambi et permettent d'aborder une plage sablonneuse.

Entre ces deux couronnes de récifs s'étend un bassin aux eaux tranquilles, de 60 à 63 mètres de profondeur, mais semé de masses de coraux sur lesquelles on n'en trouve que 9 à 10.

Une baie, celle d'Ocili, échancre la partie sud-ouest de Vanikoro. C'est un mouillage difficile et pénible : on y trouve deux petits îlots boisés : *Manevaï* et *Nanounka.*

Vanikoro est une île volcanique; son sol est fertile, couvert d'une végétation très-épaisse dans laquelle on reconnaît une partie de la flore asiatique. Elle contient plusieurs espèces d'oiseaux, des poissons nombreux et variés, et sur ses récifs vivent des mollusques rares et curieux.

HISTOIRE. — Mendana, Quiros, de La Pérouse, Dillon et Dumont-d'Urville.

Vanikoro a été découverte, en 1590, par Mendana et par son pilote Hernan de Gallego, pendant leur premier voyage. Mendana la revit en 1595, dans son deuxième voyage, dont le pilote était Quiros, portugais d'Evora. Cette expédition se composait de quatre navires :

les vaisseaux *la Santa-Ysabel* avec le pilote *Lope de Vega*, portant le pavillon amiral, et *San Geronimo*, la frégate *San Felipe* et la galiote *Santa-Catalina*.

Après deux siècles d'oubli, elle a été retrouvée par le capitaine français de La Pérouse qui vint s'y perdre avec ses deux navires *la Boussole* et *l'Astrolabe*. Ce voyage de circumnavigation avait été préparé avec beaucoup de soin. Le roi Louis XVI en avait rédigé les instructions et tracé les itinéraires avec le concours du savant Fleuriau. Déjà renommé par sa campagne heureuse contre les établissements anglais de la baie d'Hudson, de La Pérouse fut choisi pour en être le commandant. On lui donna de Langle comme second, et on lui adjoignit une commission de savants et d'officiers. Les corvettes *la Boussole* et l'*Astrolabe*, armées en flûte, appareillaient de Brest le 1er août 1785. L'expédition fut d'abord favorisée par le temps et par les circonstances. Sa première mésaventure arriva à *Mawi*, l'une des îles Sandwich, où deux canots montés par six officiers et seize matelots se perdirent totalement dans la baie qui reçut le nom de *Port des Français*. En sortant de cet archipel, La Pérouse visita Macao, reconnut les côtes du Japon, la Manche de Tartarie, les Kouriles, le Kamchatka. En septembre 1787, il débarquait à Petropolowski l'aspirant de Lesseps, qui rapporta en France les premiers travaux de l'expédition. Ce fut le seul qui revint de ce voyage. Le 21 novembre de la même année, il arrivait à Samoa où de Langle périssait sous les flèches des sauvages et, en 1768, il rencontrait à Botany-bay le commodore Philips qui amenait sur son escadre les premiers colons de la Nouvelle-Galles du sud. Cet officier anglais se chargea de rapporter ses dépêches en France. Alors de La Pérouse espérait être de retour à l'île de France au mois de juin 1789. Depuis lors on n'entendit plus parler de l'expédition. Les deux navires s'étaient perdus sur les récifs inconnus de Vanikoro, en allant rallier l'île de Nitendi, conformément aux instructions de Louis XVI.

Le long silence de La Pérouse fit naître des appréhensions en France, et en 1791 *la Recherche* et *l'Espérance* partaient de Brest à sa recherche sous le commandement de d'Entrecasteaux. Cet officier se dirigea d'abord sur les îles de l'Amirauté, et il n'y trouva aucun renseignement, passa devant Vanikoro, où il fut rejeté au large par des coups de vent, puis, en 1793, vint à Java dont le gouverneur hollandais le retint prisonnier.

Les événements qui bouleversèrent l'Europe à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle firent oublier La Pérouse et ses compagnons. Ce ne fut qu'en 1825 que le gouvernement de la Restauration envoya le commandant Duperré avec *la Coquille* chercher des informations sur leur sort. Cet officier passa devant Vanikoro sans s'y arrêter. Les courants et les brisants qui entourent cette île forcent, en effet, les navigateurs à s'en écarter.

Ce n'est qu'en 1825 que transpirèrent quelques bruits au sujet de La Pérouse. Un capitaine baleinier, Dillon, vieux routier de l'Océan Pacifique, avait déposé, en 1813, sur Ticopia l'Allemand Bushort, le lascar Joë, une femme de Viti. En 1826, étant revenu mouiller avec *Saint-Patrik* devant cette île, il y retrouva ses deux anciens matelots. Or, l'armurier de son navire acheta au lascar une poignée d'épée en argent, sur laquelle on voyait des caractères européens, puis quelques autres objets provenant de navires naufragés. D'où venait cet objet? Interrogé, il répondit qu'elle avait été apportée de Vanikoro, et que deux grands navires avaient fait naufrage sur cette île. Joë y était allé et rapportait y avoir vu deux vieillards échappés à cette catastrophe. Il assura qu'on voyait encore les épaves sur les brisants.

Dillon était suffisamment renseigné : il mit aussitôt à la voile vers Vanikoro, mais il fut arrêté par les calmes et emporté au large par les courants. Alors il revint à Calcutta, son port d'embarquement, où il communiqua ces renseignements à la compagnie des Indes et à la société asiatique. On les jugea suffisants pour motiver l'envoi d'un navire à Vanikoro. En conséquence Dillon repartit sur *le Research*, accompagné de *M. Chaigneau*, agent français à Chandernagor, et du naturaliste anglais *Tytler*. Ce navire était approvisionné pour une campagne de trois années et emportait des présents pour une valeur de 2,000 roupies, soit 5 à 6,000 francs.

Dillon relâcha à Ticopia, où il embarqua un naturel parlant la langue de Vanikoro et acheta d'autres objets provenant du naufrage. Le 7 juin 1826 il laissait tomber l'ancre dans le havre d'Ocili. Les présents vinrent à bout de toutes les résistances; avec eux il obtint des crocs, des chevilles, des anneaux de chaîne, des entonnoirs de cuivre, une grande cloche de bronze de 35 à 40 centimètres de diamètre, et une meule de moulin à bras, etc. On découvrit une planche de sapin d'un mètre 35 de longueur sur une quarantaine de

centimètres de largeur, couverte de sculptures et ornée de fleurs de lys; elle servait de porte à une case. Certainement elle avait appartenu au couronnement de l'un des navires ; Dillon l'emporta. Cette case était peut-être celle d'un des naufragés resté dans l'île! Puis il recueillit sur les brisants de l'ouest quatre pierriers en bronze, un boulet de 18, 1 dollar espagnol et d'autres débris.

Satisfait des résultats de son expédition, Dillon rentrait à Calcutta le 7 avril 1828, et accourait en France. Il y arrivait un mois avant le retour de *l'Astrolabe;* son zèle fut récompensé par la croix de la Légion d'honneur, par une somme de 10,000 francs et par une pension de 4,000 francs inscrite au grand livre.

Cependant, dès que les premières nouvelles des découvertes de Dillon eurent transpiré en France, le gouvernement avait fait armer *la Coquille*, transformée en *Astrolabe*, et le capitaine Dumont-d'Urville partait de Brest, en 1827, à la recherche des épaves de la malheureuse expédition de La Pérouse. Le 20 décembre de la même année, d'Urville mouillait devant Hobart-Town, où il apprenait les résultats du voyage de Dillon. Cependant ces renseignements étaient contradictoires; Dillon n'avait pas indiqué la position exacte de Vanikoro. Où était cette île? dans l'archipel Salomon ou bien dans les autres groupes du sud? Dumont-d'Urville resta un moment perplexe et se décida à se diriger sur Ticopia, indiquée sûrement par le baleinier anglais. Il arrivait devant cette île le 10 février 1828, et y rencontrait Bushort, Joë et deux Anglais débarqués sur l'île depuis neuf mois. On lui fit un bon accueil, et il obtint des renseignements qui levèrent toutes ses incertitudes; mais Bushort et Joë refusèrent de l'accompagner. Les deux Anglais consentirent à s'embarquer à son bord, et il appareilla en enlevant cinq Ticopiens.

Le 21 du même mois *l'Astrolabe* mouillait dans la baie d'Ocili où *le Research* avait stationné. Les insulaires de Vanikoro se montrèrent d'abord froids, réservés et défiants; les cadeaux de Dillon les avaient gâtés et ils parurent s'être donné le mot pour ne point révéler le lieu du sinistre. On leur avait dit que les Français viendraient tirer vengeance du massacre de leurs compatriotes. Comme ils se sentaient coupables, ils donnèrent à croire que ce n'était pas sur leur île que les deux navires s'étaient perdus. Ils restèrent donc insensibles aux haches et autres objets séduisants de métal qu'on leur offrit. Pendant ces négociations deux canots faisaient le tour de l'île pour en relever les côtes et recueillir les récits des naturels sur le

naufrage, mais ils revinrent sans aucun renseignement. Ce fut une pièce de drap rouge qui brisa la glace. Emerveillé à la vue d'une bande de cette étoffe, un vanikorien ne put se contenir; aussitôt il conduisit Dumont-d'Urville sur les passes du récif devant les villages Païou et Ambi, et lui fit voir distinctement à 8 ou 10 mètres de profondeur des canons et autres objets d'armement fortement empâtés dans les coraux. C'était bien là le lieu du naufrage de l'un des deux navires. Immédiatement Dumont-d'Urville mit son équipage à l'œuvre. Avec beaucoup de peine on arracha du récif une ancre de 900 kilogrammes, un canon de 8, en fonte, pris dans deux pouces de corail, un pierrier en bronze, une espingole en cuivre, un saumon et une grande plaque de plomb, des fragments de porcelaine, etc.

Pendant qu'une partie de l'équipage repêchait tous ces objets, le naturaliste Gamard explorait la partie occidentale de l'île avec un des Anglais de Ticopia; Gressien levait le plan exact de Vanikoro; de sorte que cette île a été, jusque dans ces derniers temps, la mieux décrite des îles de l'Océanie, et l'on recueillait de la bouche des insulaires des traditions au moyen desquelles on reconstruisait l'histoire du naufrage de La Pérouse.

Voici le résumé du récit de Dumont-d'Urville : un matin, les insulaires aperçurent deux grands navires échoués devant le district de Panema vis-à-vis des villages *Vanou* et *Païou*. Celui qui se trouvait par le travers de *Vanou* était probablement *la Boussole*. Dès que le vent fut tombé, les insulaires vinrent l'attaquer, mais l'équipage tira quelques coups de fusil et de canon pour les repousser. Cependant la mer faisait son œuvre et les vagues l'eurent bientôt mis en pièces. L'équipage put, en partie, gagner la plage et fut massacré jusqu'au dernier homme.

L'Astrolabe, voyant *la Boussole* en danger, voulut sauver l'équipage de cette corvette; elle tenta de pénétrer dans le bassin intérieur du récif et s'échoua dans la passe étroite qui se trouve devant Païou. Son équipage aurait donc été victime de son dévouement.

L'Astrolabe se trouvant dans une meilleure position que *la Boussole*, elle ne fut pas brisée par les vagues. Les sauvages vinrent également l'attaquer, mais, au lieu de riposter, on agit avec plus de prudence, on leur montra des haches et d'autres objets dont la vue les calma. Le chef vint à bord, accepta des présents, et la paix fut conclue. Alors l'équipage débarqua et fut respecté. Il construisit

un petit navire, et une partie des matelots prit la mer. Jamais on ne sut ce qu'il était devenu. Emporté par les courants, il alla probablement se briser sur d'autres îles. Un certain nombre de Français restèrent à Vanikoro avec des fusils et des munitions et s'attachèrent aux différents chefs, qu'ils aidèrent puissamment dans leurs guerres contre les chefs des autres îles.

Il n'en restait plus que deux vers 1815 : c'étaient ceux que le lascar Joë avait vus ; mais, en 1825, Dillon n'en retrouva aucun.

Les naturels de Vanou avouèrent ensuite qu'ils avaient longtemps conservé les crânes des Français, *maras*, massacrés et mangés ; mais ne voulant pas les livrer, ils dirent qu'ils les avaient jetés à la mer.

Tel est le récit probable de ce naufrage qui enleva à la France des officiers savants et distingués, à la science des renseignements précieux sur l'Océanie.

Cependant le temps pressait, il fallait partir ; une grande partie de l'équipage de *l'Astrolabe* et Dumont d'Urville lui-même étaient atteints de la fièvre. Les sauvages semblaient guetter avec une joie mal dissimulée le moment où un autre naufrage allait leur livrer une nouvelle proie. Alors le capitaine fit construire sur le récif de l'île Manevaï et à l'ombre de grands mangliers un petit monument commémoratif du naufrage de La Pérouse.

C'est un prisme carré de trois mètres d'arête, surmonté d'une pyramide semblable. Il est en morceaux de corail soutenus par des pieux, et surmonté d'un chapiteau en planches. Afin de le préserver de la destruction, les Français ont eu soin de ne pas employer de pointes en métal dans sa construction.

Dès que la cérémonie d'inauguration de ce monument eut été faite, Dumont d'Urville ordonna l'appareillage. Il était temps ; l'équipage épuisé n'était plus en nombre pour virer au cabestan ; il eut beaucoup de peine à sortir la corvette du récif et peu s'en fallut que ce tombeau élevé par ses mains ne fût également le mausolée d'un troisième naufrage. *L'Astrolabe* arriva en France un mois après Dillon.

Ces objets arrachés au récif par son équipage furent déposés au musée de la marine de Paris, où l'on peut les voir tous les jours.

Pendant le retour de *l'Astrolabe*, le gouvernement français recevait les premières nouvelles de l'expédition de Dillon. Il craignit que Dumont d'Urville ne fût pas mis à même d'en profiter ; alors il expédia l'ordre au capitaine Le Goaraut, commandant la corvette

la Bayonnaise de la station de la côte occidentale d'Amérique, d'aller le rejoindre. *La Bayonnaise* vint mouiller devant Ticopia, embarqua Joë et louvoya pendant douze jours en vue de Vanikoro, mais elle n'y mouilla pas. Un de ses canots découvrit le monument élevé par Dumont d'Urville ; il était en bon état et les naturels l'entouraient d'une vénération religieuse. *La Bayonnaise* revint donc en France sans apporter un mot de plus aux renseignements obtenus par Dumont d'Urville.

Après de La Pérouse, l'île de Vanikoro fut aperçue, en 1791, par le capitaine Edwards, qui lui donna le nom de *Pitt.*

Depuis la campagne de *la Bayonnaise* un grand nombre de navires anglais ont relâché à Vanikoro. Mais ses brisants en éloignent ordinairement les navigateurs, qui préfèrent les baies sûres et profondes de Nitendi.

Habitants. — Vanikoro a une population d'un millier d'individus ; au commencement de ce siècle elle était évaluée à 1500 ; mais, comme les populations des autres îles de l'Océanie, elle tend à diminuer considérablement.

Les Vanikoriens sont petits, grêles et chétifs, on reconnaît de suite en eux des êtres dégénérés. Ils ont la tête longue, le front haut et resserré aux tempes, probablement par une manœuvre pratiquée sur la tête des enfants en bas âge ; le nez camard. Leur peau est noire ; ils sont sujets à la lèpre, aux maladies de la peau et aux ulcères, ce qui achève de les rendre d'une laideur repoussante. Cependant ils sont généralement agiles, souples et dispos :

La Vanikorienne est très laide ; elle augmente sa laideur en forçant ses seins à tomber davantage au moyen d'une ceinture serrée au-dessus de ces organes.

Le costume de ces sauvages consiste en une ceinture de rotin ou de feuilles *d'hibiscus esculentus* garnie sur le devant d'une bande d'étoffe.

Les femmes ont une pagne qui descend jusqu'aux genoux. Tous portent les cheveux longs ; ils les retroussent et les enferment dans une espèce de petit sac qui pend sur leur dos.

Ils ont pour ornements un grand nombre d'anneaux en écaille de tortue passés dans les oreilles ou dans la cloison du nez, ainsi que des bracelets faits avec des disques de cocos sciés ou de coquillages.

Ils se tatouent également le dos par piqûre, mais ces tatouages sont peu visibles à cause de la couleur de leur peau. Ils représentent des lézards, des poissons et des dents d'animaux, etc.

Les Vanikoriens cultivent le *piper* ou *kava*, non pas pour en faire une boisson enivrante comme les Polynésiens, mais pour le mâcher. Ils le mêlent avec de la chaux pulvérisée et le renferment dans une petite calebasse ciselée et close avec un petit bouchon de bois; à côté, suspendus à leur ceinture, se trouvent deux petits sacs qui contiennent de l'arec et du bétel.

La mastication continuelle de ces ingrédients augmente le volume de leurs dents molaires ; la chaux se dépose par couches concentriques sur la dent et celle-ci reste au milieu comme une amande enveloppée de tartre.

Ces insulaires étaient anthropophages, ils le sont encore à l'occasion. La Pérouse et ses compagnons, ainsi qu'un certain nombre d'équipages baleiniers, ont été dévorés par eux. En temps ordinaire, ils se nourrissent des fruits de deux variétés d'arbres à pain, qui croissent sur les îles de l'archipel : *l'énocarpus* et le *pandanus*, et du manguier. Ils râpent leurs ignames ou taro avec un instrument particulier. C'est une espèce de boîte longue traversée dans le sens de sa longueur par une tige garnie de dents latérales. Ils n'ont pas de volaille et ne possèdent que peu de porcs.

Leurs cases ont 6 à 7 mètres de longueur sur 3 à 4 mètres de largeur; ainsi que les murailles, la toiture est en forme de dos d'âne et déborde du corps de l'habitation jusqu'à un mètre et demi du sol; elle est soutenue par trois rangs de pieux et se compose de nattes en feuilles de cocotier. La porte s'ouvre à l'une des extrémités; au centre se trouve un foyer carré et dans chaque encoignure une petite tablette où sont déposés les ustensiles de ménage.

L'île entière n'aurait que huit à neuf villages composés chacun d'une quarantaine de cases. Chaque village est gouverné par un chef *alegui*, qui resterait neutre pendant leurs guerres intestines, ce qui leur permettrait de se voir et de conclure la paix en temps opportun.

Les Vanikoriens sont moins bons navigateurs que les naturels des autres îles; aussi leurs pirogues sont grossièrement construites. Souvent ce n'est qu'un tronc d'arbre grossièrement creusé et dont l'ouverture ne laisse que la place des jambes. Des planches établies sur les deux bords empêchent les lames d'y pénétrer, et des balanciers la maintiennent en équilibre ; elle est gréée très haut et porte une grande voile triangulaire fortement échancrée au sommet.

Ces insulaires sont fétichistes et anthropophages ; ils font macérer

les corps de leurs victimes dans l'eau de la mer, afin de pouvoir en détacher plus facilement les chairs avec les crânes; ils font des trophées et des pointes de flèches avec certains os.

Leur langue diffère beaucoup de celle des Polynésiens, cependant on y rencontre quelques mots qui sont communs aux deux langues; sa prononciation assez douce et sonore leur permet de parler les langues européennes plus facilement que la plupart des Océaniens. En général chaque tribu a son dialecte particulier, ce qui augmente beaucoup la difficulté de l'apprendre pour les Européens.

2° *Tevaï.* — Au. N. de Vanikoro près de la côte se trouve la petite île volcanique de Tevaï qui n'a environ que 9 milles ou 16 kil. 1/2 de tour.

3° *Tapua ou Toupoua*: — *Edgecumbe et Ourry de Carteret*, entre Vanikolovo et Nitendi, au N.-O. de la première et au S.-E. et à 40 milles ou 74 kilom. de la seconde se trouve la petite ville de Tapua par 11° 10' de lat. N. et 164° 7' de long. E. Elle n'a guère plus de 12 milles ou 22 kilom. 212^{m} de tour et est entourée d'une couronne de coraux qui s'écarte jusqu'à 2 milles ou 3,702 mètres au large.

Tapua est élevée et divisée en deux parties couronnées chacune par un piton et unies entre elles par une terre basse, ce qui du large donne à croire à la présence de deux îles. Elle est bien boisée et très peuplée. Ses villages sont grands et rapprochés l'un de l'autre, et leurs cases alignées forment des boulevards ombragés de rangées de cocotiers. Le principal porte le nom de l'île.

Son climat est plus salubre et son sol plus fertile que ceux de Vanikoro; aussi ses naturels paraissent mieux se porter : ils ont l'air plus dispos. Ils sont moins craintifs et plus confiants.

Tapua a été découverte en 1595 par Mendana; après 172 ans d'oubli, elle a été revue par Carteret qui, en apercevant ses deux pitons, en fit deux îles qu'il nomma Edgecumbe et Ourry; par Edwards en 1791; par d'Entrecasteaux en 1793 et Duperré en 1823. L'anglais Dillon y débarqua en 1827, et l'année suivante Dumont d'Urville fixa sa position, puis en 1828 la *Bayonnaise* vint mouiller sur sa côte.

GROUPE OCCIDENTAL.

Ce groupe se compose de Nitendi, de Huerta, de Lord Howe, de Timacoro et des îles Swallow.

4° *Nitendi*, *Indendi*, *Indeni*, *Santa-Cruz*, *Sainte-Croix*, *Egmont*.

— Cette ville est située entre 10° 40' et 10° 50' de lat. n. 163° 22' et 163° 45' de long. E. et orientée d'O.-S.-O. à E.-N.-E. Elle a 44 kilom. 1/2 de longueur sur 16 à 18 kilom. de largeur ; mais sa partie occidentale, resserrée entre deux baies, n'en a que 5 1/2. Contrairement à Tapua et à Vanikoro, elle n'a pas de couronne de brisants au large, mais un récif adhérent à sa côte et s'avançant au plus à 800 mètres de la plage.

Nitendi est de hauteur moyenne, couverte d'une épaisse végétation et bien peuplée.

Ses côtes sont échancrées par plusieurs baies : *Graciosa*, *Gracieuse* au S.-O., limitée par les caps Boscawen et Mendana ; *Swallow* au N. et *Byron* au S. E. en sont les plus grandes baies.

La baie Gracieuse justifie son nom par des bords riants couverts d'une végétation élégante. Malheureusement, ce n'est pas nn bon mouillage; l'ancre ne mord pas bien le fond et de plus ses eaux sont peu profondes.

Elle est couverte par la petite île *Huerta*, qui l'abrite contre la houle et contre les vents du large.

Au S. E. près de la côte se trouve la petite île de *Lord Howe*.

Nitendi a été découverte par Mendana en 1595. Déjà ce navigateur espagnol, dans la première expédition, en 1568, avait découvert les îles Salomon. Mendana vint mouiller dans la baie qu'il nomma *Graciosa*, à cause du riant panorama de ses rivages; mais dans la première nuit le vaisseau le *San Geronimo* disparut emporté par les courants. Lorenzo le chercha en vain sur les îles voisines, il ne put le retrouver; ce vaisseau périt sur des récifs inconnus et son équipage devint probablement la proie des cannibales de ces archipels. Mendana fut assez mal accueilli par les naturels de Nitendi ; plusieurs fois il fut obligé de châtier leurs fourberies par des répressions terribles. Il débarqua un certain nombre d'hommes sur l'île de Huerta, pour fonder une colonie ; mais ceux-ci s'étant révoltés, il dut faire un exemple afin d'éviter le retour de semblables malheurs qui auraient infailliblement abouti à un désastre irréparable dans ce archipels dangereux et ignorés. Les deux principaux chefs de la révolte eurent la tête tranchée, en présence des équipages de l'escadre espagole.

Mendana, épuisé par les fatigues de ses campagnes, mourut dans la baie de Graciosa ; sa compagne énergique et dévouée, qui n'avait pas voulu le quitter, dona *Ysabel de Barretos*, prit le commande-

ment de l'escadre et la ramena sur les côtes du Pérou. L'escadre espagnole était restée soixante-neuf jours dans la baie Graciosa; et, en partant elle n'y laissa, comme souvenir de l'essai de colonisation tenté par son chef, que le nom de *Santa-Cruz*, *Sainte-Croix*, qu'il donna à Nitendi, et quelques mots espagnols qui sont restés encastrés dans la langue des naturels jusqu'à nos jours.

Alors Nitendi rentra dans l'oubli jusqu'en 1767. Le baleinier anglais *Swallov*, commandé par Carteret, étant fatigué et faisant eau, fut obligé d'entrer, le 12 août de cette même année, dans une baie de la côte septentrionale. Carteret fut mal reçu par les sauvages; les matelots, qu'il envoya à terre pour faire du bois et de l'eau, furent attaqués, et quatre d'entre eux moururent des atteintes des flèches empoisonnées.

En quittant cette baie, Carteret lui donna le nom de son navire, et celui de la Reine-Charlotte à l'archipel entier. Il en a fait la première carte, mais elle est très imparfaite.

Après Carteret, d'Entrecasteaux vint relever Nitendi. En 1793, d'autres baleiniers mouillèrent dans ses belles baies; puis Dillon, en sortant de Vanikoro, jeta l'ancre dans la baie Graciosa, où il fut suivi par *le Goaraut* avec *la Bayonnaise*, en 1828.

Population. — Les habitants de Nitendi présentent également un mélange de Mélanésiens et de Polynésiens; mais le premier élément semble dominer sur l'autre. Les uns ont la peau noire, les autres basanée ou olivâtre. Ils sont forts, vigoureux, bien proportionnés, mais, comme tous les peuples dont la nourriture est peu abondante, ils ont les jambes grêles. Leur front est large, leur nez est écrasé, et leurs lèvres sont épaisses et leurs cheveux crêpus. Ils les ornent avec une fleur rouge et les teignent en blanc, en jaune ou en rouge.

Ils emploient le tatouage et font usage de la circoncision. Quelques-uns d'entre eux se dessinent sur les bras des raies de plusieurs couleurs alternées.

Les naturels de Nitendi portent pour costume une pagne en toile. La pagne des femmes descend jusqu'aux genoux et de plus celles-ci se couvrent la tête avec un morceau de la même étoffe. Leurs ornements consistent en bracelets et en colliers, anneaux et autres colifichets assez bien ouvrés en écaille ou en coquillages. Ils mettent dans leur ceinture et dans les étoffes dont ils se servent des herbes odoriférantes.

Leurs armes sont les mêmes que celles des autres sauvages que nous venons de visiter ; seulement leurs lances ont trois pointes, et ils portent en bandoulière un sac en feuilles dans lequel ils mettent leurs provisions.

Les villages de Nitendi sont entourés d'une enceinte en pierre d'un mètre 40 de hauteur avec des bastions circulaires ou en saillie à angles droits, ce qui révèle un état ancien de civilisation assez avancé. Peut-être pourrait-on rapprocher ce fait des murs retrouvés dans l'île de Pâques ! Un certain nombre de faits semblables recueillis sur les îles Océaniques aideraient certainement à trouver la route probable suivie par les premiers habitants de l'Océanie.

Les cases sont grandes et peuvent loger trente à quarante individus. Au centre des villages se trouve une case plus grande que les autres, c'est le temple et la maison commune.

Nitendi produit la canne à sucre, le cotonnier, la patate, le noyer de Taïti, le pamplemousier et autres plantes asiatiques et océaniques cultivées sur les autres îles. Les naturels font cuire leurs patates sous la cendre ou dans des fours pratiqués dans la terre. Plus intelligents que les indigènes de Ticopia et des îles voisines, ils n'ont pas détruit les porcs sauvages de leurs forêts sous prétexte que ceux-ci venaient ravager leurs plantations ; ils ont tout simplement entouré leurs cultures avec des haies de roseaux et ont eu l'avantage de conserver les unes et les autres.

Il est très difficile aux Européens de se faire comprendre sur toute l'île. Comme dans beaucoup d'archipels de l'Océanie, chaque district a son dialecte particulier, et quelquefois un idiome différent. Les Polynésiens et les Mélanésiens vivant côte à côte ou mêlés ensemble, ont apporté chacun leur langue, et cette langue a produit des dialectes différents.

5° *Huerta.—Jardin, Trevaniou, Island.* — Petite île située au S.-O. de Nitendi devant l'entrée de la baie Graciosa. Elle mesure 10 à 12 k. de circonférence. Elle est fertile, très peuplée et couverte d'une belle végétation qui lui a fait donner le nom de *Jardin* par les Espagnols. C'est sur ses bords enchanteurs que Mendana avait tenté son essai de colonisation éphémère. Elle a été nommée Trevaniou par Carteret.

6° *Lord Howe.* — Ce n'est qu'un îlot boisé, assez élevé, de 5553 mètres de longueur sur 1851 mètres de largeur, situé au S.-E. de Nitendi et séparé d'elle par un canal de largeur égale. Il a été appelé ainsi par le même navigateur.

7° *Tinacaro*, *Tinacura*, *volcano island*. — Volcan de 732 mètres de hauteur en activité perpétuelle, cette île est un cône de forme parfaite couvert d'une belle verdure sur les deux tiers de ses versants, et aride et nu au sommet. Elle a été découverte en 1595 par Mendana et revue depuis par tous les navigateurs dont nous avons parlé. Elle est située par 10° 24' de latitude sud et 163° 25' de longitude est, à 600 milles, soit 1110 kilom. 600 mètres au N.-O. de Tanna.

Iles Mendana : *Du récif*, *Reef-Island*, *Keppel*, *Swallow*. — A 55 kilom. et demi au N.-O. de Nitendi et à environ 25 à l'E. N.-E. de Tinacoro, s'étend un groupe important découvert, en 1595, par Mendana. Il se compose de douze îles reliées entre elles par un immense récif de 55 kilom. de longueur.

Les trois premières sont appelées îles *Mendana* et les autres *Swallow* du nom du sloop de Carteret qui les a revues en 1787.

Toutes ces îles s'allongent de l'E. S.-E. à l'O. N.-O. sur une longueur de 77 kilom. 742 mèt. Les deux plus éloignées sont Numanu au S.-E. et Nupani au N.-O. Elles sont en général basses et ne dépassent guère 80 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Les unes sont défendues par une ceinture de récifs, les autres sont accores. Toutes sont couvertes de végétation et la plupart inhabitées.

Leur centre se trouve sous 10° 15' de latitude sud et 166° 36' de longitude est.

En voici la liste d'après le lieutenant Markham : *Nupani*, la première au S.-E., est la vraie *Swallow*.

Matema, *Round*, *ile Ronde*, *Analogo*. *Nutapu*, île accore d'un mille de longueur, dont les eaux accusent 120 brasses de fond. Ses villages sont entourés de fortifications semblables à celles que nous avons vues à Nitendi ; *Panavi*, remarquable par sa végétation plus abondante.

Nivoluli, qui mesure un mille, 1851 mètres de longueur sur 36 mètres de hauteur; *Pileni* de même longueur sur 30 mètres d'élévation ; *Sand-islet*, *l'Ilot de sable*, rocher sablonneux qui ne s'élève qu'à 3 mètres au-dessus des eaux ; Fromelin ; *Lomlom*, la plus grande et la plus haute du groupe, qui mesure 9 kilom. 255 mèt. de longueur sur 2 kilom. 290 mèt. de largeur et 90 mètres d'altitude ; *Niniana*, la dernière au N.-O., rocher peu boisé de forme ronde, à l'aspect triste et sévère.

Ce groupe a été visité en 1856 et en 1857 par les évêques angli-

cans de Calcutta, Selwyn et Patteson et par le missionnaire Tilly, revenant des missions de l'archipel Salomon. D'après ces missionnaires, leurs quelques habitants ont la peau un peu plus claire que ceux des autres îles de l'archipel Santa-Cruz, mais leurs cheveux sont crêpus et ils parlent un dialecte maori. C'est du moins le sentiment de Patteson. Ils seraient donc métis de Polynésiens et de Mélanésiens.

3° Iles Duff. — Au nord de l'archipel s'étend un groupe appelé îles *Duff* ou *Wilson*, du nom du navire des missions protestantes et de son capitaine qui les a visitées en 1797. Cependant elles ont été découvertes par Quiros, qui mouilla devant Taumaco, en 1606.

Ce groupe est fort peu connu : il se compose d'une douzaine d'îlots de petites et diverses dimensions s'étendant de S.-E. à N.O. sur une longueur d'environ 28 kilom. Trois sont un peu plus grandes que les autres et deux sont des volcans endormis.

Ses habitants sont cuivrés, grands et bien faits, et ont des cheveux lisses qu'ils laissent flotter sur leur dos ; on reconnaît en eux de véritables Polynésiens, surtout dans ceux de Chicagana. Dans les petites îles on retrouve le mélange du sang mélanésien. Ils sont propres et montrent un certain ordre qui contraste d'une manière frappante avec la malpropreté des Mélanésiens et habitants du groupe de Banks et ceux des Nouvelles-Hébrides.

Bass. Réunion d'îlots située au S.-E du groupe.

Désappointement. C'est la plus considérable ; elle a 66 kilom. 1/2 de tour et est située par 9° 57' de latitude nord et 164° 40' de longitude est.

Chiciana, *Chicagana.* Ces deux îles sont au centre du groupe.

Obélisk. Rocher situé au N. et remarquable par sa forme pyramidale.

Taumaco. On ne connaît pas encore bien la position de cette île. Est-elle au centre ou au nord du groupe ? Les navigateurs ne s'en sont pas assurés. Elle a été découverte en 1606 par Quiros et revue en 1801 par Kennedy, capitaine du *Nautilus*, qui en fait la même île que *Motou-cki.* D'après lui elle est haute, bien peuplée et se trouve par 8° 40' de latitude nord et 165° 40' de longitude est.

Quiros rapporte qu'après avoir traversé une zone de mer couverte de rochers de pierre-ponce, le 7 avril 1606, il aperçut, dans l'O. et dans le N.-O., une terre *noire* et *brûlée semblable à un volcan*, trouva 12 ou 15 brasses de fond pendant deux heures, au bout desquelles la sonde ne put toucher le fond.

Le 9, il penétrait entre deux îles et allait mouiller, par 25 brasses, entre une grande île et deux îlots. Il y resta quelque temps et n'eut que des relations pacifiques avec les naturels. Un de ses canots découvrit, au centre d'un autre îlot environné de chaussées, un monticule en pierres qui paraissait construit par la main des indigènes. Cette bâtisse leur servait de citadelle ; au sommet on voyait une soixantaine de cases garnies de nattes à l'intérieur et ombragées par des palmiers.

Ces insulaires étaient grands et bien faits, robustes et d'un bon caractère ; ils possédaient de belles et grandes pirogues.

C'est d'eux que Quiros apprit l'existence des Nouvelles-Hébrides. En partant, il en enleva quatre, espérant s'en servir comme de pilotes et d'interprètes pour pénétrer dans l'archipel. Mais trois d'entre eux parvinrent à s'évader en sautant à la mer; le quatrième resta avec les Espagnols, parce qu'il était esclave et se trouvait mieux traité par ses nouveaux maîtres.

Conclusion. — D'après ce que nous venons d'exposer, nous voyons que la France a moins de titres que l'Angleterre à la possession des groupes de cet archipel. Les Nouvelles-Hébrides sont occupées par les missionnaires presbytériens anglais et fréquentées depuis longtemps par les navires de cette nation. Du reste, il faut dégager les missionnaires de toute question politique. Ils ne s'en occupent pas ; certainement ils font aimer et respecter le pays auquel ils appartiennent. Il ne faut donc pas que leur présence puisse être considérée comme les préliminaires d'une annexion. Ils ne s'occupent que de civilisation, ils font des hommes de ces cannibales, et, s'il en était autrement, il faudrait renoncer à étendre les domaines de la civilisation. Nous n'avions de titres sérieux que sur Vanikoro, le tombeau de La Pérouse et de ses compagnons ! et encore, ces titres remontent à 1788. Depuis cette année bien d'autres sont venus mouiller devant cette île insalubre et certainement dédaignée jusqu'ici par toutes les nations maritimes, à cause des récifs et de courants dangereux qui l'enveloppent de toutes parts.

L'abbé Durand,

Professeur des sciences géographiques à l'Université catholique de Paris.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

15 *octobre*. — S. Exc. Mgr Czacki, archevêque de Salamine, est reçu par le Président de la République, en audience solennelle, et lui remet les lettres du Saint-Père l'accréditant en qualité de nonce apostolique auprès du gouvernement de la République française. M. Jules Grévy reçoit en audience privée le marquis T'seng, ministre de Chine, qui lui remet la réponse de son souverain à la lettre par laquelle M. Jules Grévy lui a notifié son élection à la Présidence de la République. Protestation de la chambre de commerce de la ville d'Amiens contre le nouveau mode de réorganisation du conseil supérieur du commerce. — Élection du comte Coronini à la présidence de la Chambre des députés autrichiens. — Prise de la ville de Chihuchua par les insurgés mexicains. — La grève partielle qui s'est déclarée dans le bassin de Charleroi s'étend et prend un caractère menaçant. Élection d'un sénateur à Bruges en remplacement de M. Boyaval, candidat libéral décédé. Le candidat catholique est élu. — Le sultan ordonne le licenciement de 90,000 hommes de troupes régulières.

16. — Décrets rendus sur la proposition de M. Lepère et révoquant vingt-deux maires et adjoints *légitimistes*, un maire et un adjoint républicains pour avoir pris part à de prétendues manifestations antirépublicaines; les légitimistes, pour avoir assisté au banquet du 14 octobre dernier; le maire et l'adjoint républicains, pour avoir pris part à un banquet offert au citoyen Blanqui dans la commune de Cuers (Var). Circulaire adressée par M. Le Royer aux procureurs généraux pour les inviter à déférer à la justice tous les discours, écrits ou actes qui leur paraîtraient contraires aux lois, de quelque part qu'ils viennent. Protestations de la chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières et de la chambre de commerce d'Elbeuf contre la composition du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. M. Louis Blanc fait, au théâtre de Perpignan, une conférence en faveur de l'amnistie plénière. — M. Albert Grévy fête le retour de la délégation parlementaire à Alger par un grand banquet républicain. — Le journal le *Pays*, poursuivi à la requête du ministère public pour outrages envers le maire de Saint-Yriex, est acquitté par la 9e chambre correctionnelle. Circu-

laire du ministre de la guerre réglant la répartition entre les divers corps de l'armée des jeunes soldats de la classe de 1878 disponibles pour l'armée de terre. — L'industrie russe recrute de nombreux ouvriers dans le Haut-Rhin et les engage pour une période minimum de cinq années. — Arrivée du maréchal de Manteuffel à Metz. Il reçoit les autorités et le conseil municipal de la ville. — Rapport du général anglais sir Garnet Wolseley, commandant des forces anglaises dans l'Afrique du sud, annonçant que Cettywayo, chef des Zoulous, a été fait prisonnier. — Affreux désastres occasionnés à Murcie par les débordements de la Segura. — Départ du roi de Danemark pour la haute Autriche.

17. — Décrets comprenant 23 nominations dans les cours et tribunaux et 147 nominations de juges de paix et suppléants de juge de paix. M. Claude, sénateur des Vosges, remet à M. Jules Grévy, au nom de l'Association de l'industrie française, une énergique protestation relative au nouveau conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. — Le général Roberts, à son entrée à Caboul, prononce un discours dans lequel il déclare qu'on a décidé de démolir Balahissar et ses dépendances, de frapper une forte contribution de guerre sur la population de Caboul, de nommer un gouverneur militaire pour la ville et son territoire, de mettre le district en état de siège et d'exiger la remise immédiate des armes. — Grandes déprédations commises par les Indiens au sud du nouveau Mexique. — La grève des mineurs se continue en Belgique dans le bassin de Charleroi et la gendarmerie est obligée de charger pour dégager les autorités. — Le ministre des affaires étrangères entreprend des négociations avec plusieurs puissances voisines, en vue d'arriver à la conclusion de traités internationaux relatifs à l'échange des actes de l'état civil : actes de mariage, de naissance et de décès. Achèvement de la pose du nouveau câble télégraphique entre Marseille et Alger. L'ambassade de Chine en Russie s'embarque à Marseille pour retourner dans le Céleste-Empire. — Pose du câble de Bacon à Kransnodwodsk, mettant en communication le Caucase avec l'Asie centrale, à travers la mer Caspienne.

18. — Décret rendu sur la proposition de M. Lepère, et révoquant neuf maires ayant assisté au banquet légitimiste du 14 octobre à la Roche-sur-Yon. De son côté, le ministre de la guerre, pour la même raison, suspend pendant un an M. Carayon-Latour de ses fonctions de lieutenant-colonel commandant un régiment territorial d'infanterie. Nomination du général Billot, sénateur de la gauche, au commandement du 15e corps d'armée, à Marseille. Nominations au grade de général de division des généraux Berthe, Delebecque, Carrelet, Teissier, Campenon, et au grade de général de brigade des colonels Villain, Jacquelot de Monats, Gallimard, Petiet, Cholleton, Coiffé, Cailliot, Pongeran, Loizillon et Fabre. Arrivée à Paris du grand-duc de Russie, de la grande-

duchesse, du prince et de la princesse de Galles. — Le gouvernement anglais refuse de discuter avec la Russie les conséquences de la guerre de l'Afghanistan. — Départ de Valparaiso de huit transports chiliens ayant à bord 4,000 hommes allant renforcer l'escadre chilienne à Atacama.

19. — L'*Officiel* publie une note faisant connaître que le traité de commerce et de navigation entre la France et la Belgique est prorogé de six mois, à partir du nouveau tarif général des douanes. Institution d'un grand concours pour l'exécution d'un buste de la République destiné à servir de type pour les établissements municipaux de la ville de Paris et pour l'exécution d'une face de médaille présentant les figures de la République et de la ville de Paris — La délégation parlementaire continue ses pérégrinations en Algérie et visite Bouffarik, Chiffa et Médéah. Chaque voyage se termine par un banquet et des toasts républicains — Blanqui, de son côté, achève sa tournée dans le Midi. Il est reçu à la gare de Lyon aux cris de : Vive Blanqui ! Vive l'amnistie ! et conduit dans la ville au chant de la *Marseillaise*. Le vieil agitateur socialiste adresse une lettre de cordiales félicitations au maire et à l'adjoint de Cuers, qui viennent d'être révoqués pour avoir assisté au banquet qui lui était offert dans leur commune. — Formation d'un nouveau ministère turc dont font partie Saïd-Pacha, Mahmoud-Reddin, Savaas-Pacha, Arizi-Pacha, Salvet-Pacha, Édib-Pacha et Kadri-Pacha. — Assassinat du commissaire anglais en résidence à Nagahilis, par la tribu des Nazima-Nagas. Cette tribu est dispersée par les forces anglaises. — Les membres du conseil municipal de Metz, à l'exception de deux, n'acceptent pas l'invitation à dîner qui leur est faite par le maréchal de Manteuffel. — L'envoyé du Montenegro notifie à la Porte que si, dans le délai de dix jours, on ne livre pas la ville de Mussinge et les autres territoires concédés par le traité de Berlin, 15,000 hommes marcheront pour s'en emparer par la force.

20. — Nouveaux décrets portant révocation de maires et adjoints qui ont assisté au banquet légitimiste du 14 octobre. Continuation des protestations des chambres de commerce contre la prétendue réorganisation par M. Tirard du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. La chambre de commerce d'Elbeuf déclare qu'elle poursuivra devant les Chambres la demande d'une loi qui assurera par sa composition la représentation impartiale de tous les intérêts. Arrivée à Marseille d'un grand nombre de délégués au Congrès ouvrier. Ils sont reçus à la gare par une délégation de la commission d'organisation du Congrès et par une délégation de chaque chambre syndicale.

21. — Protestation de la chambre de commerce d'Elbeuf contre la composition partiale du nouveau conseil supérieur. Arrivée de Louis Blanc à Cavaillon. Il y prononce un discours en faveur de l'amnistie

plénière et, le soir, il fait au théâtre de cette ville une conférence sur l'instruction nationale. La reprise des travaux du conseil municipal de Paris est inaugurée, au pavillon de Flore, par un discours de M. Hérédia, son président, qui plaide *en toute liberté* la cause du communisme et l'urgence de l'amnistie plénière. M. Hérold dépose devant le conseil de préfecture de la Seine un pourvoi contre l'élection d'Alphonse Humbert, se fondant sur ce que l'amnistie n'a relevé ce citoyen que des incapacités de droit qui le frappaient, mais qu'elle n'a pu suppléer à la condition de fait de la résidence réelle.

22. — Création, sous le patronage de M. Dufaure, d'une nouvelle feuille politique ayant pour titre : *le Parlement* ou *Journal de la République libérale.* — L'Angleterre entame des pourparlers avec l'Allemagne et l'Autriche, en vue d'entrer dans l'alliance austro-allemande. — Des placards socialistes, engageant les ouvriers de Charleroi et des trois bassins miniers à reprendre momentanément leur travail, sont affichés sur les murs de la ville. — Arrestation et emprisonnement à Balahissar de plusieurs chefs de la dernière insurrection, soupçonnés de complicité dans le massacre de l'ambassade anglaise. — La majorité du peuple de Californie vote contre l'immigration chinoise. — Mort de M. de Bulow, secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères. — Les élections générales pour la Chambre des députés portugais sont favorables au gouvernement et lui assurent une majorité de 127 voix. — Retraite des Indiens d'Utah au delà des montagnes et retour du président Hayes à Washington.

23. — Protestations des chambres de commerce de Tourcoing, de Douai et de la chambre consultative des arts et manufactures de l'arrondissement du Havre contre la composition du nouveau conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Les membres de cette dernière chambre donnent leur démission. Première séance, à Marseille, du congrès ouvrier socialiste. On y entend plusieurs discours dans lesquels les doctrines opportunistes et le népotisme ministériel sont vertement tancés. Le passage du citoyen Blanqui à Lyon est marqué par une orgie de discours qui prouvent plus que jamais le réveil des communards et de leurs théories révolutionnaires. Condamnation du citoyen Humbert à six mois d'emprisonnement et 2,000 francs d'amende pour délit d'injures envers les tribunaux et apologie de faits qualifiés crimes par la loi; condamnation du gérant de la *Marseillaise* à un mois de prison et 5,000 francs d'amende pour avoir reproduit les discours d'Humbert et une lettre de Rochefort, et suspension pendant quinze jours du journal la *Marseillaise.* — Formidable explosion qui détruit une partie du fort de Balahissar, à Caboul et qui coûte la vie à vingt personnes. — Le droit de naturalisation est accordé sous certaines conditions aux juifs de Roumanie. — Une révolution éclate à Port-au-

Prince. Le gouvernement provisoire est renversé et une nouvelle administration est formée sous la présidence du général Salomon. Les Chambres sont convoquées pour l'élection d'un nouveau président. — La commission parlementaire espagnole, chargée d'élaborer le projet de réformes de Cuba, rejette par 22 voix contre 2, la proposition demandant l'émancipation graduelle des esclaves et la liberté complète au bout de sept ans. Alphonse XII parcourt à cheval la ville et les environs de Murcie pour distribuer des secours aux victimes de l'inondation.

24. — Son Éminence le cardinal de Paris adresse aux membres de son clergé une admirable lettre pour leur faire connaître la situation de l'*Œuvre des orphelins de la guerre civile*. Nouvelles protestations des chambres consultatives des arts et manufactures de Vire et de Condé-sur-Noireau contre la composition du conseil supérieur de l'agriculture et du commerce. — Nomination de M. Gent, député de l'arrondissement d'Orange, aux fonctions de gouverneur de la Martinique. — Élévation du taux de l'escompte de 2 à 3 0/0. Signature de l'instrument consacrant l'entente intervenue entre l'Autriche et l'Allemagne. En voici les points principaux : Résistance à toute agression étrangère; mise en harmonie des tarifs respectifs de douane entre les deux pays; maintien du *statu quo* dans les affaires d'Orient. — Les élections générales en Roumanie assurent la majorité au ministère. — Le ministre de l'intérieur, en Italie, ordonne à toutes les municipalités de consigner dans les vingt-quatre heures, au corps de la gendarmerie, toutes les armes et toutes les munitions de guerre dont ces municipalités sont pourvues. — Continuation du désarmement de Caboul et du district avoisinant. L'émir reste sous la surveillance des Anglais jusqu'à ce que l'enquête sur le massacre de l'ambassade anglaise soit terminée.

25. — Trois nouvelles protestations de la chambre de commerce de Troyes et des chambres consultatives des arts et manufactures de Remiremont et de Flers contre la nouvelle composition du conseil supérieur du commerce. Décrets révoquant quinze nouveaux maires ayant assisté à des banquets légitimistes. — Le baron de Ring, représentant français en Roumélie, est attaqué et dépouillé par des brigands pendant son voyage en Macédoine. — Funérailles de M. de Bulow, ministre des affaires étrangères de Prusse. L'empereur d'Allemagne, les ministres, le maréchal de Moltke et le corps diplomatique y assistent. — Les nouvelles de l'Asie centrale signalent des combats près de Caschgor entre les Kirghis et les Chinois. — Nouvelles incursions des Indiens des tribus de l'Utah sur le territoire du Colorado. Les habitants de Porto Plata et des provinces du nord de Saint-Domingue se soulèvent contre le président Guillermo. — La commission relative à l'abolition de l'esclavage à Cuba adopte par 14 voix contre 5 les conclusions d'un rapport favorable à l'abolition de l'esclavage, sous la condition que les affranchis, pendant

une période de temps de cinq ans au maximum, resteront sous le patronage de leurs propriétaires et recevront mensuellement un salaire d'au moins quatre piastres.

26. — Le conseil municipal de Paris vote le projet de reconstruction de l'hôtel des Postes. Le ministre de la guerre soumet au conseil d'Etat un projet de loi destiné à régler les conditions d'avancement dans l'armée. Circulaire de M. Lepère aux préfets pour les inviter à ne nommer les agents voyers en chef qu'après en avoir référé au ministre. Le préfet de police interdit à la *Marseillaise* l'affichage du *Mot d'Ordre*. M. de Mun fait à l'Alhambra de Bordeaux, en présence de plus de 4,000 personnes, une conférence sur la liberté de l'enseignement et les droits du père de famille. Cinquième séance du Congrès ouvrier socialiste sous la présidence du citoyen Roche. La question des associations y est traitée au point de vue *socialiste* et révolutionnaire. — Une violente tempête sévit en Espagne, près de Malaga, et cause des dégâts considérables. — Les Albanais attaquent les postes d'observation monténégrins.

27. — Un banquet organisé par les jurés de l'Exposition ouvrière de 1878, a lieu au lac de Saint-Fargeau sous la présidence de M. Louis Blanc. L'orateur socialiste prend pour thème de son discours l'organisation du travail. Il déclare que la liberté n'existe pas pour le travailleur; que celui qui possède est seul libre; que plus celui-là est libre, moins celui qui ne possède pas a de libertés. Il conclut qu'il n'y aura de liberté que quand il n'y aura plus de droit héréditaire, plus de fonctions à vie, plus de président de la République. — Inauguration, à Turin, du monument commémoratif du percement des Alpes, en présence du roi Humbert, des princes de la maison de Savoie, des ministres et d'un grand nombre de sénateurs et de députés. — La Porte met à l'étude une nouvelle combinaison financière basée sur le revenu des douanes. — L'autorité russe découvre une association libérale parmi les étudiants de Kasan et fait plusieurs arrestations à la suite d'un conflit sanglant entre les troupes et le peuple. — L'ambassade d'Espagne fait démentir par l'*Agence Havas* la nouvelle donnée par le *Globe* que le gouvernement a exilé le duc de Montpensier à la suite d'une lettre que ce dernier aurait adressée au président du conseil des ministres. — Ordre est envoyé par la Porte aux commandants turcs dans l'Albanie, de remettre au Monténégro Gusini et les autres territoires qui lui ont été assignés par la commission de délimitation, conformément aux décisions du congrès de Berlin.

28. — Nominations dans le personnel de la magistrature coloniale. — M. Mac Donald, envoyé spécial du gouvernement des Etats-Unis arrête avec le ministre des postes et télégraphes les bases principales d'une entente pour l'échange de mandats de poste entre la France et la République américaine. — Le conseil général de la Seine adopte dans sa première séance et malgré la protestation de M. Hérold, un vœu en faveur

de l'amnistie plénière. Le congrès ouvrier de Marseille s'occupe de la discussion de la question du salariat et entend successivement sur cette question les citoyens Martin, Parisier, Hilaire, Bonne, qui se placent à un point de vue différent, suivant les professions qu'ils représentent, mais arrivent tous à cette conclusion, qu'il faut organiser en France le grand parti des travailleurs, afin de marcher à la conquête des *droits économiques*, à l'abolition du *salariat*, à la mise en application de *la guerre de la classe ouvrière contre la bourgeoisie*, la solution de cette question devant assurer définitivement le règne de la Révolution. — A Naples, réunion du congrès pour le désarmement partiel des puissances européennes. — Les tribus indigènes de l'Afghanistan reprennent l'offensive contre l'armée anglaise et obligent les généraux anglais à étendre indéfiniment leurs lignes d'opération. — M. de Mun fait à Vannes une conférence sur la liberté de l'enseignement et les droits du père de famille. M. Baragnon en fait une, le même jour, à Nantes sur le même sujet. — Approbation par les chambres péruviennes et ratification par le président du Pérou du traité de paix entre le Pérou et l'Espagne.

29 — Décrets nommant procureur général près la cour d'appel de Nancy M. Fourcade, procureur général près la cour d'appel d'Alger; créant des chaires et nommant des professeurs à la Faculté de droit de Bordeaux. — Nouvelles protestations des chambres de Laigle et d'Yvetot contre la réorganisation du conseil supérieur du commerce. — Circulaire du ministre des finances aux préfets pour leur donner des instructions relativement à une nouvelle évaluation du revenu foncier des propriétés non bâties en exécution de l'article 4 de la loi du 3 août 1875 et aux règles à suivre pour arriver à une évaluation aussi exacte que possible. Le congrès ouvrier socialiste de Marseille fait toujours beaucoup de bruit et peu de besogne. Il traite à sa façon la question relative à la représentation directe du prolétariat dans les corps élus, la nécessité que le prolétariat soit représenté par un prolétaire et l'indemnisation aux fonctions. Le citoyen Humbert laisse expirer, sans mot dire, le délai accordé par la loi pour prendre connaissance du pourvoi interjeté contre lui par M. Hérold. — Réception par M. Gambetta de Mgr Czacki, nouveau nonce du Pape. Le citoyen Humbert accepte la candidature à la succession législative du citoyen Gent dans l'arrondissement d'Orange. — Ouverture du Landstag prussien par l'empereur Guillaume. Le discours du trône est sans portée politique. Arrivée à Berlin des grands ducs Alexandre et Paul. Un grand dîner est donné en leur honneur chez l'Empereur. — Le gouvernement du Maroc offre de donner toute satisfaction pour l'affaire de Sebdou, où des maraudeurs marocains ont pillé un convoi militaire. — La question des îles Liéou-Kiéou est toujours pendante entre la Chine et le Japon et menace de finir par une guerre entre ces deux empires.

30. — Inauguration, dans la cathédrale de Nantes, du magnifique mausolée élevé à la mémoire du général de Lamoricière. Mgr Freppel prononce à cette occasion un éloquent discours dans lequel il rappelle l'héroïsme militaire et religieux de ce général. M. le ministre de la guerre répond par une fin de non-recevoir aux réclamations de plusieurs candidats au volontariat d'un an qui demandaient que le maximum fixé cette année pour l'admission au volontariat fût abaissé à quarante points. M. Léon Say déclare aux électeurs de Beaumont-sur-Oise que le gouvernement est disposé à repousser l'amnistie plénière et à combattre toute proposition qui pourrait être présentée dans ce sens aux Chambres. Une réunion communaliste a lieu rue d'Arras, à l'effet de délibérer sur les mesures à prendre pour forcer le gouvernement à l'amnistie plénière. — Proclamation de la reine d'Angleterre prorogeant le parlement anglais jusqu'au 19 décembre. — La date de l'élection des électeurs primaires en Alsace-Lorraine est fixée au 6 novembre et celle des délégués au 18 du même mois. — Le maréchal de Manteuffel se rend à Mulhouse dont il visite les principaux établissements industriels.

Ch. de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les hymnes de l'Eglise, texte latin et traduction en vers du même rhytme, par le P. Charles Clair, de la Compagnie de Jésus ; chant avec accompagnement d'orgue, par A. Populus, maître de chapelle à Saint-Jacques du Haut-Pas. 1 vol. grand in-8°, Victor Palmé, éditeur. Prix : 5 francs.

Le R. P. Clair a pensé qu'il serait utile de présenter aux fidèles, dont un petit nombre seulement comprennent la langue latine, une traduction des hymnes que l'Église chante dans ses offices. Cette traduction a le mérite non seulement de rendre aussi fidèlement que possible la pensée même de l'hymne traduite, mais d'être en vers de même rhytme que l'original, de façon à pouvoir être chantée sur le même air. Ainsi les fidèles, en entendant des paroles françaises sur l'air connu du plain-chant, connaîtront le sens qu'il faut attacher aux hymnes liturgiques. Sans doute l'auteur n'a pas la prétention de substituer le français au latin dans le chant des offices. Il y a des règles liturgiques qui s'y opposent. Mais partout où la latitude est laissée aux fidèles de chanter des cantiques en langue vulgaire, quel cantique serait plus beau que celui qui reproduit les paroles mêmes des hymnes célèbres des Pères et Docteurs de l'Église, et quel air serait préférable aux mélodies du plain-chant si graves et en même temps si populaires?

La notation et l'accompagnement de M. Populus, rédigés suivant une méthode facile et correcte, achèvent de rendre cet ouvrage fort utile et commode pour les petites paroisses.

Le Mal et le Bien, tableau de l'histoire universelle du monde païen et du monde chrétien. — III. *La société chrétienne*, par Eugène Loudun. 1 beau vol. in-8°, Victor Palmé, éditeur. Prix : 5 francs.

La Société générale de librairie catholique vient de publier le troisième volume du grand et bel ouvrage de M. Eugène Loudun sur le *Mal et le Bien*, vaste synthèse où se déroule le tableau de l'histoire du monde et où sont étudiées les causes morales des révolutions qui l'ont agité. L'auteur a exposé son plan et son but dans ces paroles aussi lumineuses que profondes : « Il y a un rapport direct entre les révolutions qui abaissent ou élèvent un peuple et l'idée qu'il a de Dieu. Par les relations qu'un homme a avec Dieu, on connaît sa vie et l'on peut dire quel sera son avenir ; de même un peuple. La société moderne se fait de Dieu la même idée que l'antiquité ; elle deviendra semblable à la société païenne et aura la même fin : telle est la pensée de ce

livre. » C'est là un plan grandiose et qui demandait, pour être mené à bonne fin, de l'érudition, du talent, du travail et de la philosophie. M. Loudun ne manque d'aucune de ces qualités ; aussi son ouvrage mérite-t-il d'attirer l'attention et la sympathie des catholiques, qui y trouveront une belle apologie du christianisme sur le terrain de l'histoire. Ce volume a pour sujet la société chrétienne qui est étudiée sous les divisions suivantes : 1° les institutions ; 2° l'état intellectuel ; 3° la société. M. Loudun y montre, par de nombreux exemples et d'imposantes autorités, que le christianisme a exercé la plus heureuse influence sur les peuples qui s'y sont soumis, et que c'est à lui seul que nous devons ce que notre civilisation renferme de bon et de salutaire.

Le pays de Birka Ouargla, voyage à Rhadamès, par V. Largeau. 1 vol. in-12, ouvrage contenant 12 gravures et une carte. — Hachette et Cᵉ, éditeurs.

Tout le monde a entendu parler de l'intrépide explorateur V. Largeau, de ses voyages à travers les vallées sahariennes. Il n'est personne qui n'ait frémi à la pensée des dangers auxquels ce courageux savant s'exposait en s'aventurant dans ces régions lointaines et au milieu des tribus barbares et grossières qu'il traversait. Le récit des principales péripéties de cet intéressant et périlleux voyage vient d'être réuni en un volume et chacun pourra, à son aise, et sans danger pour sa vie, suivre l'aventureux médecin dans ses lointaines pérégrinations. Rien n'est plus curieux et plus piquant que la description qu'il fait des mœurs des peuplades qu'il visite. Son titre de médecin lui assure un grand prestige aux yeux des barbares, lui attire des aventures curieuses et le sauve plus d'une fois de réels dangers. De fines gravures et une carte soigneusement faite facilitent singulièrement l'intelligence du texte.

Massillon, d'après des documents inédits, par l'abbé Blampignon, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur. Prix : 6 francs.

M. l'abbé Blampignon nous a déjà donné une édition critique des œuvres de Massillon. Le volume qu'il publie aujourd'hui est en quelque sorte le complément obligé de son premier ouvrage ; c'est la biographie détaillée de l'illustre prédicateur. Le volume qui vient de paraître n'embrasse la carrière de Massillon que jusqu'au moment où il devint évêque de Clermont ; mais déjà on peut trouver un très grand intérêt aux recherches si patientes et si lumineusement exposées de l'honorable professeur de la Sorbonne. Nous ne croyons pas que Massillon ait encore été l'objet d'une étude aussi sérieuse et aussi approfondie. M. Blampignon met au jour une foule de documents vraiment inédits qui jettent une vive lumière non seulement sur la figure attrayante de l'éloquent évêque de Clermont, mais aussi sur les événements et les personnages au milieu desquels il a vécu. Il ressort de ce travail que Massillon doit être complètement lavé de tout soupçon de jansénisme. La seconde partie qui est en préparation ne fera, nous aimons à le croire, que confirmer le lecteur dans cette opinion.

Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par M. Wallon, 2ᵉ édition, tome III. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

Ce volume complète l'intéressante et parfois dramatique monographie de

l'esclavage que M. Wallon a esquissée dans les deux premiers volumes de cet ouvrage. Nous avons vu précédemment quelle était la condition faite aux esclaves par les lois romaines et par l'antiquité païenne. Nous allons assister aujourd'hui à la transformation radicale de l'esclavage opérée par la diffusion de la doctrine chrétienne et des principes évangéliques.

Au moment où l'empire romain, s'effrayant de la diminution de la classe libre et de l'envahissement des affranchis dans la cité, cherchait à l'ingénuité des garanties nouvelles, du fond d'une obscure province s'élevait une voix qui préparait à la liberté une base plus large et plus solide, la voix de l'Evangile, résumée tout entière dans cette parole de l'apôtre : « Plus de Juif ni de Grec, plus d'homme ni de femme, plus d'esclave ni de libre, vous êtes tous une même chose en Jésus-Christ. » Ainsi se résolvent, en un mot, les questions tant agitées des philosophes et des politiques. Ainsi vont s'effacer toutes les ombres des systèmes, comme à l'aurore d'un jour nouveau. Tous les hommes nés du même père reçoivent de Jésus-Christ une génération nouvelle; la liberté de chacun a pour principe l'unité des races humaines, et pour sanction l'autorité de Dieu, de Dieu qui parle comme Créateur et comme Rédempteur.

Jésus-Christ, en proclamant l'égalité des hommes, en a placé le niveau hors des mesures de la terre ; c'est devant Dieu que les hommes sont égaux, c'est en Dieu que se trouve la source de la vraie liberté.

Le christianisme fait entrer tout d'abord ces pures et saines notions dans les mœurs ; c'est là que cette révolution s'accomplit avant de s'écrire dans la loi. Il réunit maîtres et esclaves, sur le modèle du Christ, dans la pensée du Christ. Au nom de l'Homme-Dieu dont ils sont membres, il demande aux uns de l'obéissance, aux autres de la douceur.

Ce troisième volume renferme le récit fidèle et complet des différentes phases qui ont marqué la transformation de l'esclavage par le christianisme. C'est assez dire quel attrait il doit offrir au philosophe chrétien et quel enseignement il apporte aux utopistes de notre temps, qui aspirent à renverser les bases de la société pour y substituer une liberté, une égalité et une fraternité toutes différentes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité évangélique, c'est à dire la négation de tous les vrais principes sociaux qui ont fait jusqu'à cette heure le bonheur et la prospérité des individus comme des nations.

Histoire de Woippy, près Metz, par Nérée Quépat 1 vol. in-8° de 360 p. — Metz, Didot. — Paris, Dumoulin, 1878.

On a dit avec raison que l'histoire de France est composée de l'histoire de ses provinces : on peut dire de même que l'histoire d'une province a ses éléments dans l'histoire des communes qui la composent. Que de richesses inconnues seraient mises au jour, que de faits intéressants seraient révélés au grand profit des historiens, si chacune des communes d'un pays était l'objet d'une étude approfondie et complète comme celle que M. Nérée Quépat (lisez René Paquet) a consacrée à Woippy. On sent bien que l'auteur a puisé son inspiration dans une double passion : l'une pour cette chère province messine, que ses enfants exilés ne cesseront jamais de chérir;

l'autre, pour le beau et riant village où s'est écoulée son heureuse jeunesse. Aussi son zèle infatigable n'a-t-il rien négligé de ce qui, dans le passé de la commune ou dans son état présent, était digne d'un souvenir ou d'une remarque. Domaine du chapitre de la Cathédrale, affecté aux trésoriers de cette église, Woippy n'a pas eu, à proprement parler, d'histoire politique ou militaire; mais il a participé à celle de la cité aux portes de laquelle il s'élève : chaque fois que Metz subit une guerre, c'est aux dépens des villages de la banlieue, et Woippy n'est pas épargnée. Viennent ensuite des chapitres qui lui appartiennent en propre et qui sont loin de manquer d'intérêt. L'histoire religieuse, judiciaire, seigneuriale et municipale du village est retracée avec un soin extrême; on assiste aux tristes scènes de la sorcellerie du seizième siècle, on apprend à estimer les plus notables habitants dont Woippy s'est honoré; enfin les fermes et châteaux que comprend son territoire sont étudiés d'une manière sommaire, mais avec une parfaite netteté; une seule critique, ou plutôt un regret : la voie romaine de Reims à Trèves passait sur le territoire de la commune. Pourquoi ne lui avoir consacré qu'une si brève mention? Deux eaux-fortes de M. Bellevoye aussi fidèles que charmantes, ajoutent à l'ouvrage un ornement qui en rehausse encore la valeur. En somme, voilà une monographie d'un modeste village, telle que nous en souhaitons à beaucoup de villes, petites et grandes.

L'Homme-Pendule, par Mme Claire de Chandeneux. 1 volume. Casterman, éditeur, à Paris. Prix : 3 fr.

Voici un nouveau roman de Mme Claire de Chandeneux qui s'est créé un public d'honnêtes femmes et de jeunes filles, public charmant, mais difficile s'il en fut. Trois récits composent ce volume : d'abord, *l'Homme-Pendule*, charmante nouvelle pleine d'originalité, de naturel et de fraîcheur. *Miss Ellen*, qui nous transporte dans les salons de l'Amérique, où nous faisons connaissance avec les mœurs et les usages de ces pays étranges. Enfin *l'Héritage du Capitaine*, que nul lecteur n'achèvera sans être profondément ému.

Lettres intimes de Mlle de Condé à M. de la Gervaisais. 1 vol. in-12, librairie Didier.

Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé fut une des plus belles âmes que l'on puisse imaginer. Elle fut mêlée tristement aux événements et aux désastres qui ont frappé la famille des Bourbons. Louis XV la destinait au comte d'Artois : une intrigue de cour fit échouer le projet. Déjà elle avait montré quelque penchant à la vie religieuse et fut nommée abbesse du chapitre noble de Remiremont. Quoiqu'elle ne fût pas obligée de quitter le monde, elle s'astreignit néanmoins aux plus dures pratiques de la dévotion et exerça les plus sublimes œuvres de la charité. Après bien des vicissitudes elle entra définitivement dans le cloître et mourut, en 1824, au palais du Temple, dans la profession et la pratique la plus étroite de la règle religieuse qu'elle avait embrassée.

En 1786, Mlle de Condé et le marquis de la Gervaisais se rencontrèrent, et leurs cœurs se portèrent l'un vers l'autre d'un élan spontané et irrésistible ;

une mutuelle confiance s'établit entre eux, et en trois jours l'alliance de ces deux âmes fut scellée. De là une correspondance suivie, un abandon complet, mais que la vertu contint dans de justes bornes. Cela ne dura pas longtemps. La belle âme de Mlle de Condé voyait en tout le devoir, et comme, en outre, docile aux convenances, aux conventions sociales, elle ne songeait pas à se révolter contre elles, un jour sans doute elle s'aperçut du danger de cette affection si pure encore et fit le sacrifice que sa vertu réelle lui commandait. C'est au chevalier de la Bourdonnaye-Montluc qu'elle s'adressa pour rompre courageusement. « Point de réponse, lui dit-elle en finissant; plus de lettres ni de vous ni de lui, je vous le demande en grâce, monsieur, ce serait m'affliger réellement de n'avoir pas cet égard pour ma faiblesse. » On chercherait peut-être vainement un second exemple d'une affection si profonde et si courageusement combattue.

La maison A. Quantin vient d'ajouter un nouveau fleuron à sa riche collection de chefs-d'œuvre *typographiques*, *artistiques*, *historiques* et *littéraires*. A côté des *Anciennes descriptions de Paris*, des *Petits Conteurs* et des *Petits Poètes* du *dix-septième siècle* et sur la même ligne que *Hans Holbein* et le *Voyage illustré dans l'Amérique du Nord*, elle vient de placer au premier rang le magnifique ouvrage ayant pour titre : La *Renaissance en France*.

La *Renaissance*, que de souvenirs glorieux se réveillent à ce mot! que de richesses artistiques cette époque n'a-t-elle pas semées sur tous les points de la France! du *nord au midi*, du *levant au couchant*, partout l'on rencontre à chaque pas les nobles vestiges et les imposantes ruines de cet âge de foi et de génie. La plupart de ceux qui les admirent en passant en ignorent l'origine et l'histoire. Or, c'est à faire revivre cette origine et cette histoire, que s'attache l'importante publication dont il s'agit ici.

Le lecteur nous saura gré de lui offrir tout d'abord une vue d'ensemble de cet ouvrage, qui lui permettra de juger de la valeur du tout par celle de chaque partie et *vice versa*. La *Renaissance* comprendra trente livraisons et formera trois beaux volumes in-folio. Chaque livraison retracera l'historique des principaux monuments et édifices datant de cette époque.

La 1re livraison sera consacrée aux principaux monuments et édifices élevés durant la période de la Renaissance, dans les anciennes provinces de Flandre, d'Artois, de Picardie formant les départements du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme.

Les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e livraison seront consacrées à l'île de France ou aux départements de l'Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de la Seine.

Les 9 et 10e livraison à la Normandie (Seine-Inférieure, Eure, Orne, Calvados et Manche).

Les 11 et 12e livraison à la Bretagne (Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure).

La 13e livraison au Maine et à l'Anjou (Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire).

La 14e livraison à la Touraine (Indre-et-Loire).

La 15e et 16e livraison à l'Orléanais (Loir-et-Cher, Eure-et-Loir et Loiret).

La 17e livraison au Berry, au Nivernais et au Bourbonnais (Cher, Indre, Nièvre et Allier).

La 18e livraison au Poitou, à l'Aunis et à la Saintonge (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure).

La 19e livraison à l'Angoumois, au Limousin, à la Marche et à l'Auvergne (Charente, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme et Cantal).

Les 20e et 21e livraison à la Guyenne (Dordogne, Lot et Aveyron, Gironde, Lot-et Garonne et Tarn-et-Garonne).

La 22e livraison à la Gascogne et au Béarn (Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et Basses-Pyrénées).

Les 23e et 24e livraison au Languedoc, au Comté de Foix et au Roussillon (Haute-Garonne, Ariège, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, Lozère, Haute-Loire et Ardèche).

La 25e livraison au Comtat-Venaissin, à la Provence et au Comté de Nice (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes et Alpes-Maritimes).

La 26e livraison au Dauphiné et au Lyonnais (Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Rhône et Loire).

Les 27e et 28e livraison à la Bourgogne et à la Franche-Comté (Ain, Jura, Doubs, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Côte-d'Or et Yonne).

La 29e livraison à la Champagne (Aube, Marne, Haute-Marne et Ardennes).

La 30e livraison à la Lorraine et à l'Alsace (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et province dite d'Alsace-Lorraine).

Cette vue d'ensemble donnera une idée sommaire de l'intérêt qui doit nécessairement s'attacher à cette belle publication. En effet chaque fascicule sera pour l'artiste et l'observateur un guide sûr à travers les provinces et les départements qui ont conservé la marque des maîtres d'alors et le cachet de l'architecture de ce temps-là. Ici, dans la première livraison, il admirera les fines et délicates sculptures de l'hôtel de Beaurepaire à Lille, le tombeau de Charles de Lalaing; plus loin, le clocher de Saint-Amand, la maison des Remy à Douai, l'hôtel de ville d'Arras avec son imposant beffroi, le bailliage d'Aire, le tombeau de Sidrach de Lalaing, la porte-montre écu à Amiens, la maison de la rue des Vergeaux dans la même ville; les vantaux sculptés de Saint-Wulfran à Abbeville, la chapelle de Tilloloy, le tombeau du cardinal Hémar de Denonville, le tombeau de Raoul de Lannoy à Folleville. Là, c'est l'inimitable portail de la cathédrale de Beauvais, dont les vantaux sont fouillés avec l'art, la précision et la patience d'un Benvenuto Cellini; plus loin, c'est le château de Chantilly avec son élégante et gracieuse façade, enfin il rencontrera bien d'autres pages écrites en lettres de pierre et d'un style dont on a perdu le secret. Ces livraisons, publiées sous l'habile direction de M. Léon Palustre, ne peuvent manquer de provoquer l'attention des amateurs et des artistes et leur réunion formera une des œuvres les plus importantes et les plus soignées de ces temps-ci. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elle ne laissera rien à désirer sous le rapport du fini de l'exécution typographique et de la beauté des dessins et des eaux-fortes. La maison Quantin a passé par là. C'est tout dire.

E. CHARLES.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

L'ÉGLISE ET LA RÉFORME SOCIALE[1]

V

Il arrive trop souvent aux publicistes qui entreprennent de réformer les constitutions sociales, de partir à peu près exclusivement de données théoriques élaborées dans leur cerveau. C'est le moyen d'augmenter le nombre des systèmes, qui depuis longtemps ne se comptent plus, sans que la vraie science de la société en soit beaucoup plus avancée.

Le sagace et consciencieux auteur auquel M. Ribot a voué, disions-nous, un culte de sympathie et même d'admiration très sincère mais non point aveugle, M. Victor Le Play, suit le procédé diamétralement contraire. En lisant ses écrits, on sent tout de suite qu'on n'est pas en présence d'un de ces hommes qui, pour réformer la société et la relever de ses ruines, n'imaginent rien de plus sage que de changer les bases sur lesquelles ont vécu les nations depuis que le monde existe, ou d'inventer quelque projet inouï, tombé du ciel tout à propos comme pour donner d'emblée à ce pauvre monde l'ordre, la paix et l'harmonie dont il semble si éloigné.

Bien différent, M. Le Play ne songe qu'à remettre en honneur les idées et les institutions sur lesquelles ont vécu constamment les peuples prospères, et qui, selon qu'elles fleurissent et demeurent plus ou moins en honneur, donnent la mesure de cette prospérité; les institutions auxquelles notre nation, plus particulièrement, est redevable de sa longue vie et de sa félicité, aux meilleures époques de son histoire.

Comme on le voit, sa méthode est la méthode d'observation, appli-

(1) *Exposé critique des doctrines sociales de M. Le Play,* faisant suite à l'ouvrage intitulé *Du rôle social des idées chrétiennes* : par Paul Ribot, 2 vol. in-8°, Plon, 1879. — Voir le numéro de la *Revue du Monde catholique* du 15 octobre 1879.

quée, dit M. Ribot, d'une manière *héroïque*. Qu'on en juge par le passage suivant :

« Mon programme fut arrêté dès l'an 1833. Depuis lors, j'en ai poussé l'exécution en partageant également mon temps entre les pays étrangers et la France, qui était le but principal de mes travaux.

« Comme mon point de vue se modifiait progressivement par l'observation, j'ai dû vérifier souvent les mêmes faits; c'est ainsi que j'ai revu, au moins à trois reprises, la plupart des contrées de l'Europe et les régions contiguës de l'Asie.

« J'ai partout entrepris trois sortes d'études qui me mettaient en contact avec les classes dirigeantes, avec les chefs d'industries, et surtout avec les populations ouvrières.

« Chargé, dans le corps savant auquel j'ai l'honneur d'appartenir, d'enseigner la métallurgie, j'ai spécialement appliqué à cette branche d'activité les études que j'avais à faire sur l'industrie et le commerce.

« Je me suis plus attaché que mes devanciers à étudier l'organisation commerciale des exploitations, la situation des ouvriers, ainsi que les rapports variés qui les unissent à leurs patrons.

« De nombreuses missions, données sur la demande de gouvernements étrangers, m'ont procuré l'occasion de voir de près les organisations sociales les plus curieuses. J'ai dirigé de grandes entreprises, et j'y ai trouvé l'occasion de m'instruire en me concertant avec des administrateurs formés au milieu des sociétés les plus diverses.

« J'ai profité en second lieu de ces missions et de ces voyages pour me lier avec beaucoup de personnes exerçant des fonctions politiques et administratives. J'ai toujours recherché leur société pour connaître leurs opinions et observer leur pratique en matière de science sociale.

« En troisième lieu enfin, je me suis imposé l'obligation d'étudier moi-même, dans toutes les régions de l'Europe, plus de trois cents familles appartenant aux classes les plus nombreuses de la société. J'ai consacré au moins une semaine, souvent un mois entier, à faire les monographies de chacune d'elles. J'ai voulu surtout scruter dans ses détails la vie matérielle, intellectuelle et morale des familles appartenant aux principales races européennes... J'ai conversé en cinq langues avec la plupart de ces familles (1). »

(1) M. Le Play : *Réforme sociale,* t. I, p. 66.

On comprend que pour appliquer une pareille méthode d'observation, il ne suffit pas de voyager, ni de séjourner dans un pays, ni d'en savoir la langue ; il faut pénétrer dans l'intérieur des familles et mériter leur confiance, au point d'obtenir la communication de tout ce qui les concerne. Car M. Le Play fait l'inventaire exact de ce qu'elles possèdent, établit le budget de leurs recettes et de leurs dépenses, examine leur histoire, la législation sous laquelle elles vivent; leurs idées, les mobiles qui les font agir; quel autre que M. Le Play n'eût pas reculé devant une tâche si délicate, si difficile! La constance, la sagacité, le dévouement de ce publiciste si digne d'estime ont su l'accomplir. On conçoit sans peine, dit M. Ribot, comment toutes les questions qui intéressent la société doivent se retrouver dans la famille, qui est la molécule sociale.

En effet tous les plans de M. V. Le Play pour la réforme de la société sont basés sur cette étude approfondie de la Famille, approfondie surtout par l'examen comparatif de tous ces faits de vie intime qu'il a relevés dans chaque pays.

Nous venons de dire en effet qu'aux systèmes, aux théories il ne veut opposer que l'enseignement déduit des faits et de l'expérience. Toute sa doctrine repose sur ce qu'il appelle la *coutume*.

Il y a dans les mœurs et la législation de toutes les sociétés humaines, à dater de leur origine, une *coutume du bien*, une coutume conforme aux prescriptions religieuses de la loi naturelle qui règle les relations, les droits et les devoirs. Elle fait la prospérité des peuples quand ils y sont fidèles. Mais s'il arrive qu'on l'ait perdue, le moyen de la retrouver est de la chercher dans les mœurs des peuples sages, des peuples prospères. Or, c'est par la famille que se forment et se maintiennent les mœurs. Les ouvrages de M. Le Play roulent presque entièrement sur la nécessité de reconstituer la famille, pour rétablir la société dans ses conditions normales.

Or, il a parfaitement compris qu'avec les théories de liberté et d'égalité qui dominent aujourd'hui, la société ne peut marcher qu'à sa décomposition et à sa ruine ; que ce qu'il s'agit de rétablir au contraire, c'est le respect de l'autorité. Mais l'autorité sociale par laquelle il importe tant de commencer, celle qu'il faut regarder comme le type et le modèle de toutes les autres, c'est celle du père dans la famille ; sur elle doivent se régler celle du patron dans l'atelier, celle des chefs dans le gouvernement ; celle surtout qu'impose aux mœurs publiques la hiérarchie naturelle de la capacité, du mérite et de la vertu.

Mais telle est la profonde conviction de M. Le Play, jamais l'on ne verra renaître dans nos familles françaises le respect de l'autorité paternelle, ni par suite aussi l'esprit de famille, tant que cette autorité du père de la famille sera destituée d'une sanction nécessaire : celle de pouvoir exhéréder, dans une proportion suffisante, l'enfant indigne ou insoumis, et privilégier dans la même proportion l'enfant que ce même père a reconnu pour le plus capable de gouverner après lui la maison, et d'honorer le nom de la famille.

Le but constant des travaux de M. Le Play est donc d'organiser la *Famille-souche* : celle dans laquelle le père s'associe un de ses enfants, qui prend sa place, et lui succède au foyer paternel, pendant que les autres enfants sont établis en dehors de ladite famille.

Et ainsi l'on comprend pourquoi la liberté de tester, malheureusement effacée de notre législation et presque de nos mœurs, est l'objet incessant des insistances de ce publiciste.

Ne nous étonnons pas si sa théorie a rallié bon nombre d'hommes sensés, quoiqu'en un siècle qui ne l'est guère. En revanche, elle est honnie de la foule des hommes encore engoués des idées de 89, c'est-à-dire, il faut bien l'avouer, de l'immense majorité de la génération actuelle. Et certes, si succinct, si incomplet que soit l'exposé que nous venons de faire, c'est plus qu'il n'en faut pour comprendre que l'Académie des sciences morales et politiques se soit empressée de fermer sa porte à M. Le Play. Ce qui peut étonner davantage sans doute, c'est qu'on prétende qu'elle l'ait fait harceler par divers écrivains, dont la candidature aurait apparemment plus de chances que la sienne d'être accueillie ; ce qui ne prouve pas démonstrativement qu'ils le surpassent en valeur.

Mais nous disions que sa théorie a rencontré tout à la fois un adepte et un sage critique en M. Paul Ribot. Voyons sous quel rapport celui-ci la trouve incomplète, en lui payant d'ailleurs tout l'hommage d'estime qu'elle mérite.

VI

Le premier et le plus grand reproche que semble provoquer la théorie de M. Le Play, c'est qu'il lui donne une base insuffisante. Il fait reposer toute la constitution de la société sur celle de la famille. Soit ; mais le ciment qui unit la famille elle-même, le fondement de cette réciprocité de devoirs et d'affections, d'autorité et d'obéissance

qui en constitue la vie intime, c'est la religion, seule école de respect, seule raison dernière de tous les devoirs comme de tous les droits. Il faut donc avant tout donner à la société la religion pour pierre angulaire.

Certes, M. Le Play a trop de sagesse et trop d'expérience pour créer dans un rêve une société sans religion, comme plus d'un utopiste insensé de nos jours ne s'en fait pas faute. Loin de là; il fait appel presque à chaque page au *Décalogue*, qu'il considère avec raison comme la divine expression des grands devoirs de la famille, et le résumé de la religion naturelle, sans laquelle, de son aveu, point de société possible. Et puis, toujours fidèle à sa grande méthode d'observation, qui n'a chez lui que le défaut d'être trop exclusive, il fait remarquer que les peuples qui tombent en décadence sont précisément ceux qui laissent la religion dépérir, tandis que les nations prospères sont généralement celles qui savent la maintenir florissante. Mais du reste il fait abstraction de la diversité des cultes, aussi bien que de celles des conditions des rapports qui s'établissent entre l'Eglise et les gouvernements. Ainsi nous voyons prospérer et la nation et l'esprit de religion en Angleterre avec la liberté des cultes, en Russie sans cette liberté, aux États-Unis sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, l'observation ne nous découvre par elle-même que la surface des choses; et comme le remarque très bien M. Ribot, M. Le Play parle de la religion comme d'un élément important, essentiel, dont il faut tenir compte; il ne pénètre pas assez avant; il ne voit pas qu'elle est l'âme même de la société. Et tout concentré dans l'étude et la contemplation de la famille, il voit, il fait consister toute la séve, toute la force vitale de la société dans l'autorité paternelle. Il exagère ce pouvoir à tel point qu'il semble transférer au père d'une part les fonctions du prêtre, de l'autre l'action et l'exercice du gouvernement civil; ce qui le met sur la voie de se décider pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et pour la liberté de la presse et celle de la parole, malgré l'aversion instinctive que lui inspirent d'ailleurs les principes de 89. Preuve que toute méthode exclusive, même celle de l'expérience et de l'observation, toujours plus ou moins incomplète, peut, elle aussi, tourner au système.

Mais ce n'est pas la seule plainte que la religion ait droit d'adresser à M. Le Play. L'inspiration de ses ouvrages, surtout dans les

premières éditions, *n'est pas chrétienne;* elle est seulement conforme à la religion naturelle.

Comme on le sait, la base de toute société à ses yeux, la source de toute réforme c'est la *coutume* telle qu'il l'a définie, c'est le décalogue... en d'autres termes, c'est pour lui la loi naturelle : c'est pour cela que, quand il veut résumer cette loi de réforme, il la fait consister dans le retour au respect de Dieu, du père et de la femme. La conclusion qu'il semble légitime de tirer de là, c'est que toutes les religions sont bonnes — pour la réforme de l'ordre social, — parce qu'elles ont toutes un principe moral. Le fait est que l'ouvrage de M. Le Play peut s'appliquer à toutes ; il est aussi vrai pour les mahométans et pour les bouddhistes que pour les chrétiens ; pour le leur appliquer, il n'y aurait que peu de chose à y changer ; tant il est vrai que les considérations par lesquelles M. Le Play s'appuie sur la religion sont par trop générales.

A cette critique très fondée de M. P. Ribot ajoutons que le sens moral, le sentiment intime de justice et de vertu est loin d'être le même à tous égards chez le peuple chrétien et chez les peuples infidèles. Dans la nation comme dans l'âme chrétienne, le sens moral est transformé par l'Esprit vivifiant de la foi et de la charité. De même que dans le Dieu fait homme la divinité unie et immanente domine la nature humaine, et se l'assimile sans la détruire, ainsi dans le chrétien la vie surnaturelle, vie de la grâce, vie divine domine la vie de la nature et se l'assimile en la perfectionnant, tout en la laissant subsister en tout ce qu'elle a de bon et de conforme à l'institution du Créateur (1). Ce que le baptême et la vie de la foi opèrent dans l'âme chrétienne, la profession et l'exercice public de la foi chrétienne et catholique le produisent analogiquement, du moins dans quelque proportion au sein de chaque famille, et dans la grande famille de la nation. L'esprit de foi, l'esprit de vie et de charité évangélique pénètre et les idées et les mœurs d'une nation chrétienne, les transforme, les perfectionne, les surnaturalise, les assimile dans quelque proportion aux mœurs de la cité céleste. De ce moment, la vie surnaturelle se fond avec la vie sociale et fait corps avec elle : ensemble l'une et l'autre vie croissent et décroissent ; elles dépérissent ou se restaurent ensemble.

Et si, comme il nous est malheureusement arrivé, l'esprit d'or-

(1) *Habitus supernaturales perficiunt naturales.* Saint-Denys, *de Eccl. Hier.*

gueil et de licence envahit une telle nation, la corruption produit les mêmes ravages que chez l'individu; elle gâte à la fois plus ou moins la droite nature et l'œuvre de la grâce qui l'a perfectionnée. Mais s'agit-il de restaurer moralement une telle nation, de la rendre à ses mœurs et à sa dignité première, il ne suffit plus de lui rappeler les beaux préceptes de la loi naturelle. On ne réussira pas d'ailleurs à en faire un peuple d'honnêtes gens, à y rétablir de bonnes mœurs, sans lui rendre les mœurs chrétiennes. Ces éléments une fois pervertis ne se refont guère l'un sans l'autre. L'espèce de gnostique inventé par M. Jules Simon dans son livre *du Devoir*, possédant toutes les vertus sans se mettre en peine du christianisme, serait un rare phénomène dans un pays où la foi a régné. Sans doute, il y a des vertus naturelles que tel ou tel individu peut bien posséder sans la foi; mais s'il s'agit de restaurer les mœurs de tout un peuple, nous ne croyons point qu'on y parvienne, en se contentant de lui mettre sous les yeux les belles prescriptions et les beaux fruits de la loi naturelle. Il y faut des stimulants d'une tout autre puissance que la vue des bons résultats qu'ont retirés les peuples prospères de la conduite sage et des mœurs douces de la Famille Soucke.

Mais l'élément surnaturel paraît n'occuper aucune place dans les visées de M. Le Play. Chose singulière! Lui qui ne rêve que le bien et qui y dévoua toute sa vie, il ne semble pas avoir su apprécier, même au point de vue purement humain, les carrières qui sont toutes de dévouement et de sacrifice. Le prêtre et surtout le religieux semblent lui inspirer plus de méfiance que de sympathie.

Certes M. Le Play est loin de repousser l'action du prêtre et même d'en méconnaître la nécessité; il la prouve lui-même par les faits, malgré la part trop large qu'il fait sur le terrain religieux au père de famille. Mais comment expliquer les craintes qu'il exprime en plus d'un endroit de voir les membres du clergé, des Ordres religieux surtout, se multiplier à l'excès? « En ce qui concerne l'organisation et le recrutement du clergé... le *principal* but à atteindre est de diminuer autant que possible le personnel ecclésiastique, afin de le maintenir au niveau de sa tâche (*Réf. soc.*, ch. IV, XIII.) » Et quand il éprouve le besoin de consulter des personnes qu'il appelle *autorités sociales* pour tirer des règles générales de tant de faits qu'il a observés, il ne pense pas rencontrer ces personnes « dans les rangs des divers clergés », parce que, dit-il, l'habitude du prosélytisme les empêche d'avoir des idées complètement justes sur les

questions sociales (Ib., ch. VIII). Quant aux religieux, ce qui le préoccupe, c'est qu'ils se recrutent aux dépens des familles; il craint aussi de leur part l'envahissement de l'esprit de secte et les divisions qui en résultent. Par ce dernier motif il montre peu de sympathie même pour les associations laïques (Ib., ch. XLVI, XV.)

M. Ribot n'a pas de peine à montrer le peu de justice de ces méfiances et des inductions défavorables dont elles sont la source; comme s'il fallait tenir pour suspect tout ce dont il est possible d'abuser. Il prouve qu'en réalité, il ne se fait presque rien de grand qu'au moyen des associations; et que, puisqu'il s'agit de réforme sociale, c'est toujours par l'action du clergé tant séculier que régulier qu'ont été obtenus en ce genre les grands résultats..

Chose bizarre : L'auteur de la *Réforme sociale* se montre si préoccupé de son idée fixe qu'il faut que le bien se fasse principalement par l'influence et l'action de la famille; que tout en proclamant la supériorité de la charité chrétienne sur la charité administrative, peu s'en faut qu'il ne fasse la guerre à la plupart des œuvres de bienfaisance et aux congrégations religieuses qui s'occupent de secourir les pauvres : tant il craint que les mères de famille n'en prennent occasion de se décharger sur elles des soins de leurs enfants! (ch. XLVI.)

Hâtons-nous pourtant de répéter que M. Le Play, dont les conclusions pratiques sont identiques le plus souvent à celles des meilleurs philosophes catholiques, se rapproche aussi de plus en plus du sentiment chrétien dans ses derniers écrits et dans les plus récentes éditions de ses anciens ouvrages.

VII

Il a raison d'ailleurs de soutenir que la société naturelle, la famille, est le type dans lequel il faut considérer et étudier les lois fondamentales de toute vie sociale. Mais il n'y a pas de principe si vrai et si fécond qui ne conduise à l'absurde quand on l'exagère, quand on veut tout y voir et tout y concentrer d'une manière exclusive. C'est ce qui arrive à ce publiciste ordinairement si judicieux, quand, tout préoccupé de certains aspects de la vie de famille, selon la remarque de M. Ribot, il se laisse entraîner à chercher nos modèles dans la société des Chinois et dans celle des musulmans.

Ajoutons que si M. Le Play semble pousser au delà de toute

limite l'appréciation du rôle de la famille dans l'économie du plan social, il pourrait bien aussi présumer trop des résultats que lui fait espérer pour l'intérêt moral de la famille la conquête légale de la liberté des testaments. Certes, nous faisons tous nos vœux pour que cette liberté soit donnée aux pères de famille, nous admettons tout ce que dit M. Le Play sur les inconvénients du partage forcé, et les motifs de haute utilité qu'il peut très souvent y avoir d'avantager le plus digne des enfants, pour constituer la famille souche. Mais avouons premièrement que l'égalité des partages est tellement passée dans nos mœurs, que d'ici bien longtemps, comme observe M. Ribot, la généralité des parents ne tiendrait guère à mettre à profit une liberté testamentaire qu'elle prendrait pour une injustice. Et M. Le Play lui-même en est si persuadé qu'il se croit obligé de pousser les concessions jusqu'à se contenter de réduire à la moitié de la succession la quotité laissée à la disposition du testateur. Dans le droit actuel le père de famille peut disposer du quart, et même du tiers s'il n'a que deux enfants. L'extension de cette liberté testamentaire à la moitié serait certes un bien à nos yeux ; mais qui jamais se persuadera, même sur la foi de M. Le Play, qu'une réforme restreinte à pareille mesure puisse avoir tant d'effet que tout l'avenir moral de la famille et par suite celui de toute la société en dépende ?

Il y a toutefois une idée qui tient presque autant de place dans les plans de ce sage réformateur, que celle de la famille, c'est la *Décentralisation.* Ce mot est à l'ordre du jour, et certes ce n'est pas sans besoin ; on le ressent tout particulièrement sous un gouvernement démocratique. Le savant publiciste dont M. Ribot nous aide à juger les écrits, met en avant une espèce d'axiome, qu'il modifie toutefois profondément lui-même : démocratie dans la commune, mais aristocratie dans la province, monarchie dans l'Etat.

Démocratie dans la commune ne veut pas dire suffrage universel comme nous le pratiquons aujourd'hui. Si l'on s'en rapporte au choix du grand nombre, les choses iront bientôt de mal en pis. Le suffrage universel, même limité à la commune, aurait bientôt anéanti la décentralisation ; car il rendrait nécessaire à chaque pas l'intervention du gouvernement central.

Les conseillers municipaux, dans le projet de M. Le Play, nommeraient le maire, mais ils seraient eux-mêmes nommés par les chefs de famille, et seulement par ceux qui payent la taxe. Cela posé, les citoyens pourraient être chargés avec moins d'inconvénient de faire

eux-mêmes leurs affaires. Ainsi, pour ce qui regarde le système financier, l'état des taxes comme des dépenses, au lieu d'être fait par des agents rétribués, ne tenant pas au pays, indépendants d'une administration centrale, serait dressé par des fonctionnaires non rétribués, appartenant aux familles les plus considérables du pays, nommés par l'élection et réunis dans le Conseil municipal.

On conçoit que le service gratuit, fait par des fonctionnaires électifs, outre qu'il est une économie, a le grand avantage de favoriser le développement de cette hiérarchie naturelle du mérite et de la vertu que M. Le Play recommande si souvent comme le pivot de la société.

Du reste, pour les villes qui deviennent trop souvent des centres de corruption, il croit devoir tracer des règles d'administration toutes particulières, et qui ont en grande partie pour but de leur ôter autant que possible toute action sur les communes rurales qui les environnent. Ceci va à l'encontre du régime révolutionnaire, qui fait de chaque ville un centre de gouvernement et d'administration, et vise à faire partout prédominer l'influence urbaine sur les communes des campagnes. De même la centralisation révolutionnaire a détruit presque toutes les coutumes et les mœurs particulières de chaque pays par des règlements factices et uniformes. On prétendait par là former des citoyens : c'est le contraire qui est arrivé.

« Ces citoyens, privés d'initiative et de responsabilité, dit M. Le Play, perdent toute confiance dans la gestion de leurs affaires. Ils ne créent plus, comme autrefois, les ressources qui, après les grandes calamités, réparaient les désastres et qui, pendant la prospérité, élevaient de splendides monuments. Dans tous les temps ils s'emploient à mendier de maigres subsides devant les fonctionnaires qui ont en garde le trésor public, et ils ne livrent qu'avec désaffection les impôts et les services. C'est ainsi que la désorganisation de la commune affaiblit dans la nation l'amour de la chose publique. En voyant l'agent de l'Etat régler malgré lui les petits intérêts de chaque localité, les particuliers inclinent vers l'opinion qu'il ne leur appartient pas de se dévouer aux grands intérêts de la patrie. »

Théoriquement, la Révolution a fait reposer la société tout entière sur la liberté, sur les prétendus droits de l'homme. Liberté de penser, liberté des cultes, liberté de la parole, liberté de la presse ; c'est-à-dire autant de leurres et en même temps de portes ouvertes à la licence ; mais pour les libertés locales, municipales, provinciales, qui sont les libertés réelles et effectives, elle s'est fait un système de les détruire.

Elle a démembré les provinces au mépris des droits réservés par les actes d'union ; elle les a divisées en départements qui ne sont que des divisions factices ne correspondant à aucun besoin sérieux ; et elle l'a fait dans le but avoué de détruire toutes les résistances qu'elle aurait pu trouver dans les anciennes provinces ayant leurs usages, leurs traditions, leurs institutions.

Mais enfin cette division territoriale est acceptée maintenant et passée dans nos habitudes. On ne peut raisonnablement penser à rétablir les anciennes provinces. Mieux vaudrait en former de nouvelles et grouper les départements à raison de leurs affinités ou intérêts locaux, comme sont déjà formées les grandes réunions de Cours d'appel, de commandements militaires et de circonscriptions maritimes. On pourrait ainsi constituer une nouvelle hiérarchie administrative de communes, de cantons, de départements, de provinces, rattachée au pouvoir central, au gouvernement de l'Etat, et l'organiser conformément aux plans qu'a fournis à M. Le Play sa longue et savante expérience.

Nous n'essayerons pas d'analyser ce vaste plan administratif. C'est un sujet beaucoup trop complexe pour pouvoir être aisément résumé en un petit nombre de pages. On peut en examiner le détail dans l'ouvrage de M. Ribot, — qui y voit peu à reprendre, beaucoup à louer, — et mieux encore dans les divers écrits de M. Le Play lui-même. Pour nous, notre tâche se borne à indiquer le caractère général de cette sage réforme ; qu'on nous permette simplement d'attester que dans ce plan administratif, fruit de si longues observations et d'études si pratiques, rien ne ressemble aux systèmes *à priori* de nos révolutionnaires, et tout y est conçu de manière à combiner l'action de l'autorité gouvernementale avec le libre exercice d'institutions administratives issues des libres volontés, des intérêts, des besoins de chaque pays ; de manière surtout à en finir avec cette absorbante et tyrannique bureaucratie, dont l'écrasant niveau ne tient aucun compte de la diversité des intérêts, des lieux et des personnes : bureaucratie créée par la Révolution, quoique à vrai dire celle-ci ait, en ce point et en bien d'autres, continué et amplifié les abus de l'ancien régime, qu'elle se vantait d'avoir détruits.

VIII

Tout ceci suffit à montrer combien M. Le Play est éloigné des théories de ces publicistes qui, tout en proclamant que la société

doit se reconstituer sur des bases religieuses, et même chrétiennes et catholiques, disent hautement que la Révolution, les principes de 89 devront entrer comme élément dans cette réédification sociale, comme élément même indispensable, vu qu'il est passé dans les mœurs, et que l'esprit de la révolution imprègne toute l'atmosphère que nous ne cessons de respirer depuis que nous sommes au monde.

M. Ribot fait voir que ce système bâtard, qui accouple l'eau et le feu, le catholicisme avec la Révolution, sa mortelle ennemie, ce système, déjà frappé à mort par les définitions de l'Eglise, recevrait au besoin le coup de grâce de la main de l'illustre publiciste dont il discute les écrits. Si la Révolution, dont l'idée fondamentale est la substitution de la *volonté générale d'un peuple à toute autorité divine et humaine* comme principe de constitution sociale et de légalité, est le contre-pied de l'infaillible enseignement de l'Eglise, elle est l'antipode également de celui que la seule expérience a fourni à M. Le Play. Prévenons toutefois une équivoque.

Au fond, nous devons le croire sans doute, les écrivains qui mêlent dans leur hommage l'Eglise et la Révolution, n'acceptent pas le principe sacrilège et antisocial de la substitution de cette souveraineté populaire absolue à celle de Dieu sur la société, principe qui est pourtant celui des révolutionnaires de tous les temps, comme des hommes de 89. Ces écrivains dont nous parlons sous-entendent certainement qu'en acceptant la Révolution ils acceptent seulement les institutions, non les principes. Que ne s'expliquent-ils clairement là-dessus, pour ne pas paraître marcher à l'encontre du *Syllabus?*

Tout catholique est tenu de désavouer le principe révolutionnaire. Quant aux institutions, il faut sans doute les subir, et même leur obéir, tant qu'elles subsistent, comms M. Ribot l'a montré dans la première partie de son livre; mais il est souverainement imprudent, pour ne pas dire pis, de les faire valoir comme un progrès, — nous ne parlons que de celles qui sont vraiment le fruit de l'arbre révolutionnaire, — ou de s'expliquer là-dessus avec des réticences, des équivoques qui nuisent à la cause religieuse et peuvent égarer les esprits.

Ce n'est pas que M. Le Play soutienne une thèse formelle contre les hommes dont nous parlons. Nous chercherions en vain dans ses livres, dit M. Ribot, une réfutation en règle du système révolutionnaire; elle résulte de l'œuvre tout entière. Réunissez, en effet, tous les traits épars sous forme de constatation du mal existant, d'in-

dication des causes de nos maux, et des obstacles à la réforme, ou enfin sous forme d'objections, et vous aurez la réfutation laplus persuasive, la plus convaincante; d'autant qu'elle n'est pas préméditée, qu'elle résulte des faits, et de faits relevés par un observateur impartial, dont l'unique soin est de trouver la vérité. A notre avis, il n'est pas de meilleur livre pour faire ouvrir les yeux sur le vide et le danger des idées révolutionnaires.

On y voit à chaque page, dit encore M. Ribot, que la société repose sur la loi morale, sur le Décalogue et sur toutes les coutumes qui en dérivent, dans la famille, dans l'atelier, dans la commune, dans le gouvernement. Or ces coutumes, qui constituent le patrimoine le plus précieux d'une nation, doivent représenter la volonté générale, même aux yeux de ceux qui ne veulent d'autre principe social que cette volonté. Elles sont elles-mêmes la volonté générale; par là même qu'une nation les met en pratique depuis de longs siècles, on a droit de penser qu'elle les veut, sans lui redemander continuellement son avis.

Quand les peuples sont infidèles à ces coutumes du bien, sous prétexte d'innovations, d'améliorations, le châtiment ne se fait pas attendre, ils tombent en décadence et, pour revenir à la prospérité, ils n'ont qu'une voie à suivre, c'est de reprendre ces coutumes et de s'y tenir à l'avenir.

C'est donc toujours, comme le prouve M. Le Play, dans la pratique du passé consacrée par l'expérience des siècles, et non dans les systèmes nouveaux, produits de l'imagination des lettrés, qu'il faut chercher les éléments de régénération pour un peuple. Dans chacun de ses ouvrages il revient sur ce grand principe, sur lequel il jette toujours une nouvelle lumière :

« La réforme des mœurs n'est point subordonnée à l'invention de nouvelles doctrines ; car *l'esprit d'innovation est aussi stérile dans l'ordre moral qu'il est fécond dans l'ordre matériel.* »

Au dernier siècle, la coutume était tombée dans un entier discrédit; au lieu de revenir aux traditions des temps prospères, on a imaginé un système qui repose sur la fausse persuasion de la perfection originelle de l'homme, et qui s'est propagé par l'influence tout à fait anormale d'une classe d'hommes, de ceux qui font profession de parler et d'écrire.

M. Ribot montre comment s'enchaînent tous les principes de la Révolution ; comment, en partant de ce principe de la perfection

originelle de l'homme et conséquemment de la quasi-infaillibité de la volonté générale, on est fatalement conduit aux résultats que, de fait, la logique révolutionnaire en a tirés de nos jours : *l'instabilité politique*, puisque la volonté du peuple créant seule un gouvernement a toujours droit de le renverser ; la *centralisation* et le *despotisme*, puisque c'est la volonté générale qui fait le bien et le juste, et peut très bien disposer à son gré des personnes, des vies, des fortunes ; *le socialisme*, qui n'est autre que le bouleversement des intérêts sociaux, selon tous les caprices de la volonté générale ; et, dans un ordre supérieur, *l'anarchie intellectuelle* avec la perte du *sentiment moral* : ultérieurement, la persécution organisée contre la religion et l'Eglise qui voudraient mettre un frein à ces licences ; la destruction de la famille, en qui la Révolution voit un centre de résistance, une image de l'autorité, un principe d'ordre, une bride aux mauvaises passions ; la désorganisation de toute association et corporation libre, à plus forte raison de toute classe privilégiée, où la Révolution ne voit que des obstacles contre l'égalité, contre la libre concurrence. Elle ne voit pas ou plutôt elle ne veut pas voir que, destituées de ces tempéraments, la concurrence universelle et la liberté du travail n'aboutissent qu'à obstruer toutes les carrières, à mettre les ouvriers à la discrétion des patrons, à produire la misère universelle, l'antagonisme, la haine, les divisions et collisions sociales. Sous le niveau révolutionnaire disparaît cette hiérarchie naturelle du mérite et de la vertu, qui dans une société régulière gouverne non-seulement la commune, mais le département et l'Etat : tout fait place à la bureaucratie.

Et comme la volonté du peuple fait le juste et l'injuste, ce principe révolutionnaire, équivalant à celui-ci : *la force prime le droit*, prévaut dans les relations internationales, comme à l'intérieur de l'Etat. De là le progrès *moral*, comme chacun sait, du droit public européen, et les diverses manifestations de ce règne de la force, sous les noms de Principe de non intervention, Principe des nationalités, etc. De là aussi ces armements ruineux qui enrôlent les nations entières et les maintiennent toujours sous les drapeaux, pour inaugurer le règne de la sécurité, de la fraternité et de la paix universelle, une des promesses de l'âge d'or que l'ère des Révolutions a ouvert pour le monde.

On voit quel bonheur c'est pour nous « de respirer l'air de la Révolution depuis que nous sommes au monde. » Ordinairement

l'hygiène prescrit de dégager, autant que possible, d'assainir un air empesté. Nous venons de rappeler que quelques catholiques recommandent le régime contraire : un régime homéopathique. L'homéopathie en morale ! Il faut selon eux s'assimiler ces miasmes délétères et aspirer le virus de son mieux, en s'abandonnant au courant des idées révolutionnaires. La raison, suivant eux, c'est que le courant ne remonte pas : quoiqu'on veuille et qu'on fasse, la Révolution marchera ; à ce compte, il faut désespérer des destinées humaines, et tout projet de réforme sociale est insensé ; insensé tout homme qui en parle ; insensé M. le Play, plus insensé M. Ribot.

En effet, celui-ci enchérit encore sur le premier, en lui reprochant de n'opposer à la Révolution que des faits et des expériences, sans analyser la cause et la raison de ces faits, sans remonter aux principes. C'est énoncer les vraies lois de la société sans faire pour ainsi dire la philosophie de l'ordre social, ce qui pourtant ne serait pas inutile pour porter plus avant la conviction dans les esprits logiques.

A cela près, « la réfutation est complète à ses yeux, et elle porte sur tous les points. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'elle porte non-seulement sur la doctrine révolutionnaire intégrale et complète, qu'on peut appeler le radicalisme, mais encore sur la doctrine révolutionnaire modérée qu'on appelle le libéralisme.

« Dans cette doctrine la règle est toujours la volonté générale ; mais pour la consulter, on s'adresse plutôt au suffrage restreint qu'au suffrage universel ; on proclame la souveraineté de la raison, et l'on prend pour base non point la religion chrétienne, mais le rationalisme antichrétien ; au reste, on met sur le même pied la liberté du mal et la liberté du bien, et l'on admet une liberté très grande de la parole, de la presse, de l'association. Tout l'ouvrage de M. Le Play démontre fort bien qu'un régime aristocratique, combiné avec les idées révolutionnaires, ne peut suppléer à la reconstitution de la famille, de l'atelier, de la commune, ni au règne de la loi morale. Grâce à un pareil système, on peut atténuer plus ou moins les mauvais effets de la Révolution, mais non les faire disparaître ; et finalement on tombe dans le radicalisme comme il arrive aujourd'hui. »

IX

Les remèdes que M. Le Play propose, notamment dans sa *Réforme sociale* (ch. LXVIII), et que M. Ribot résume dans son livre (p. 249, 250), valent sûrement mieux que ceux du libéralisme ; mais

nous nous joignons au critique pour affirmer que ces remèdes seront insuffisants et ces réformes irréalisables sans l'influence prépondérante de l'esprit religieux. M. Le Play insiste beaucoup sur la puissance du sentiment moral, auquel il paraît s'adresser d'une manière par trop exclusive. Le critique lui rappelle le peu d'effet qu'un pareil sentiment, réduit à lui seul, a opéré dans la famille humaine; il passe en revue les grandes réformes qui se sont opérées chez les peuples dans le cours des âges, et montre, comme nous l'avons vu, qu'elles se sont accomplies grâce à l'influence d'un élément supérieur, qu'elles ont été le fruit de l'apostolat chrétien.

Si M. Le Play semble un peu l'oublier, ce n'est pas pourtant qu'à part quelques préventions que nous avons déjà signalées, il sorte, du moins sciemment, des limites de l'orthodoxie. Dans un chapitre des plus intéressants, M. Ribot s'est appliqué à faire le parallèle de ses doctrines et de celles du *Syllabus* de 1864. Il fait ressortir une foule d'analogies et de rapprochements. Les dissidences même de M. Le Play sont plus apparentes que réelles. C'est plutôt par le point de départ, ou si l'on veut par le point de vue et le procédé qu'il suit, que sa doctrine sociale semble différer de celle de l'Eglise, mais nullement de manière à la combattre; au contraire, elle finit ordinairement par s'en rapprocher et s'identifier avec elle, — chose merveilleuse, — dans les conclusions. Le publiciste ne se place qu'au point de vue de la morale naturelle, il fait abstraction de la diversité des cultes, il se contente d'observer ce qui se passe chez les nations prospères; et il arrive à recommander précisément ce que l'Eglise approuve, et à désavouer ce qu'elle condamne dans les mœurs, les législations qu'ont envahies les idées révolutionnaires. C'est une contre-épreuve admirable pour prémunir contre l'illusion de ces idées les esprits même les plus prévenus.

Ce n'est pas seulement à la cause de la philosophie sociale et de la morale religieuse que M. Le Play apporte l'appoint de ses éminents services; M. Ribot fait remarquer le progrès que les travaux de ce publiciste font faire à l'histoire; ils offrent d'excellents modèles aux monographes qui, pénétrant comme lui dans l'intérieur et le secret des familles, nous y font saisir les détails de la vie intime des nations. D'autres déjà l'ont suivi dans cette voie avec un merveilleux succès. Il suffit de nommer MM. Charles de Ribbe, Claudio Jannet. Par l'excellence des disciples qu'a formés M. Le Play on peut apprécier celle des services qu'il a rendus.

Signalons encore à ce propos un point capital en histoire. Ce publiciste évite un quiproquo où se laissent prendre, nous semble-t-il, beaucoup d'écrivains même catholiques. Quand l'historien s'occupe d'appréciations politiques, de statistiques, de tableaux des mœurs nationales, etc., à chaque instant vient s'offrir l'occasion de mettre en parallèle, ou en contraste, si vous l'aimez mieux, ce qu'était la France avant quatre-vingt-neuf et ce qu'elle est depuis. Et l'on compare alors la *Révolution* avec *l'ancien régime*, sans ordinairement prendre garde que ce dernier terme est grandement complexe, et ne réveille pas toujours la même idée dans l'esprit du lecteur. Le plus souvent, sous le nom de régime révolutionnaire on entend la souveraineté du peuple, et sous le nom d'ancien régime celui de la féodalité, dont il ne restait pourtant guère de trace du temps de l'ancien régime proprement dit, c'est-à-dire sous la monarchie absolue, telle qu'à peu près elle existait en France depuis Louis XIII et Richelieu. Mais si l'on applique le nom *d'ancien régime* à cette dernière époque, de souveraineté absolue, on ne devrait pas l'appliquer en même temps à une souveraineté bien différente, à la *monarchie chrétienne*, telle que l'Eglise l'avait formée ; telle qu'elle existait par exemple, pour ne parler que des Capétiens, du temps de saint Louis ou de Charles V le Sage. L'élément despotique introduit dans la monarchie par Richelieu, développé par Louis XIV et consacré par le premier article de la déclaration de 1682, est en réalité le césarisme, le principe autocratique pris dans le sens absolu, bien que nos Rois *par la grâce de Dieu* n'en prétendissent pas, assurément, assumer à leur charge toutes les conséquences. La césarisme se déclare indépendant de tout contrôle de l'autorité spirituelle, c'est-à-dire de l'autorité que Dieu a établie gardienne et interprète juridique de son Evangile. Une pareille prétention de la puissance civile chez les nations chrétiennes, c'est, ainsi que nous l'avons montré, le principe révolutionnaire. Le césarisme est le pendant de la souveraineté du peuple dans le sens le plus absolu ; c'est la souveraineté de l'homme sans Dieu ; ce fut le champ de bataille où s'exercèrent les luttes entre les Papes et les Empereurs germains, entre Boniface VIII et Philippe le Bel. L'ancien régime est à ce point de vue le contraire, en grande partie du moins, de la monarchie chrétienne ; l'absolutisme de Louis XIV, quoique fort tempéré à vrai dire par les sentiments religieux du monarque, est l'antipode, au sens que nous venons d'exprimer, de la monarchie de saint Louis.

Or, sans même entrer dans ces discussions de principes que M. Le Play évite avec un soin trop scrupuleux, il sait trop bien l'histoire pour se laisser prendre tout à fait, comme tant d'autres, à l'équivoque dont nous parlons. Il a fait le tableau de la situation des classes populaires, ouvrières, agricoles au temps de saint Louis, et des mêmes classes aux deux derniers siècles ; il fait voir admirablement qu'elles étaient heureuses et prospères lors de la première époque, au temps de saint Louis, mais qu'il n'en était plus ainsi sous l'ancien régime proprement dit, au temps de Louis XV. C'est que le principe révolutionnaire portait déjà ses fruits, autocratisme césarien du monarque, — tout roi très chrétien qu'on l'appelait — et de la noblesse voltairienne; il allait devenir le lendemain souveraineté du peuple ; au fond toujours le même : domination autocratique et sans mission, de l'homme sur l'homme, il ne saurait profiter aux nations.

Le principe révolutionnaire est le fléau de tout l'ordre moral, aussi funeste et infécond dans l'ordre politique et social que dans celui des doctrines. Personne ne le démontre mieux que ne le fait M. Paul Ribot dans tout son livre. Aussi reste-t-il parfaitement d'accord avec lui-même quand il loue M. Le Play d'avoir si bien dit et prouvé que *l'innovation*, qui fait merveille dans les sciences de l'ordre expérimental et physique, ne saurait mener à rien de bon dans celles de l'ordre moral. Cela posé, comment se fait-il que l'un et l'autre acceptent de confiance, sages et sensés qu'il sont, un préjugé qui ne l'est guère, quoique assurément très vulgaire, très répandu ? Laissons parler M. Ribot (p. 394) « : On peut dire que M. Le Play a définitivement posé les bases de la science sociale. Dans un endroit de ses livres, il se compare à Descartes, qui, *rompant avec toutes les traditions*, *faisant table rase* de toutes les opinions reçues, est arrivé *par ses efforts personnels* et ses longs voyages, à *poser les bases de la philosophie;* certes, ce n'est pas là un petit éloge ; mais, à tout prendre, il nous paraît mérité ».

Comment se fait-il que les siècles aient attendu l'avènement de l'auteur du *Discours de la méthode* pour connaître les bases de la philosophie ? Nous laissons le soin de résoudre ce problème à MM. Ribot et Le Play, qui viennent de nous affirmer que l'innovation n'a jamais rien inventé d'utile dans la sphère de l'ordre moral, ni, à plus forte raison, *posé les bases* de la science d'un tel ordre; que l'innovation est aussi « stérile dans cet ordre moral que féconde dans l'ordre

matériel. » Descartes fut heureusement novateur dans les sciences mathémathiques — encore pourrait-on contester que ce fut en faisant *table rase* de ce qui était su avant lui ; mais de fait il n'a rien inventé en métaphysique ni en morale, pas même son *empirisme psychologique*. Ce qui lui appartient en propre, c'est d'avoir prétendu en faire la base unique et exclusive de la philosophie ; et cela ne pouvait absolument le conduire qu'au nihilisme ou à l'idéalisme, bien loin de lui faire inventer les bases réelles de la philosophie. Mieux avisé ensuite, il reprit ce qu'il avait quitté, et redit en assez beaux termes ce qui avait été dit et aussi bien dit avant lui, tant sur Dieu que sur l'âme humaine. Si M. Ribot, qui a lu des milliers d'in-octavos, comme il appert de toutes les marges de son livre, trouve quelque jour le temps de jeter les yeux sur les in-folios qui contiennent les grandes œuvres de nos anciens Docteurs du Christianisme, il sera bientôt convaincu de la vérité de ce que nous disons.

S'il se plaint qu'en ceci nous lui proposons un remède héroïque, nous lui en offrirons un second, héroïque aussi il est vrai, bien qu'à un autre point de vue. Qu'il parcoure une revue mensuelle dirigée par son homonyme, M. Th. Ribot, et intitulée : *Revue philosophique de la France et de l'étranger*. Certes, ce n'est ni la capacité, ni l'ardeur des recherches scientifiques qui manquent aux honorables rédacteurs de cette Revue, laquelle a pour objet d'accréditer et de développer une philosophie fondée sur le seul empirisme, non plus seulement psychologique, mais physiologique, chimique, en un mot sur toutes les découvertes de la science moderne. C'est néanmoins donner à la philosophie une base plus large que ne prétendait Descartes, qui débutait en faisant table rase du témoignage des sens, comme de tout le reste. Mais enfin c'est toujours pur empirisme ; ils en font gloire. Et où arrivent-ils avec leur méthode exclusive ? Les seuls parmi ces écrivains qui paraissent encore accepter des vérités positives et certaines sont ceux qui comme MM. Francisque Bouillier, Paul Janet, Ernest Naville, etc., se rattachent par quelque côté à la philosophie traditionnelle, non au positivisme, non au pur empirisme; quant aux autres, à ceux qui veulent s'en tenir aux seules données d'une science tout expérimentale, nous en sommes encore au désir de les trouver d'accord sur un ou deux principes ou vérités de l'ordre métaphysique. Ce désir est sincère, mais très loin d'être satisfait.

Nous aurions bien quelques autres réserves à faire sur les quatre à cinq lignes de M. Paul Ribot que nous venons de citer. M. Le Play

a notablement enrichi la science sociale par ses infatigables et fécondes explorations, et non à la manière des innombrables *sociogistes* de nos jours, dont les créations fantastiques disparaîtront avec leurs inventeurs; lui, il atteint des résultats durables. Nous avons vu que ses profondes études de la vie intime des familles et de celle des nations, ont ouvert de nouveaux aspects à la science historique. En suivant sa voie d'observation, il se trouve le plus souvent, chose merveilleuse ! en harmonieux accord avec ce que les publicistes les plus dignes d'estime et de respect avaient écrit sur les conditions constitutives des sociétés durables ; en accord avec ce qu'aujourd'hui tant de gens appelleraient les *paradoxes* de MM. de Bonald, Blanc de Saint-Bonnet, Charles Périn, et autres écrivains que ce siècle ne sait guère comprendre. Chose plus admirable, et que M. Ribot a su relever, M. Le Play, sans se piquer lui-même de paraître chrétien, l'est de fait, à considérer le résultat ; sans s'inspirer du christianisme, sinon d'une manière inconsciente, il a créé en fait de principes sociaux une synthèse chrétienne, et il a ainsi apporté un inappréciable concours aux travaux de l'Église pour la réforme sociale.

Mais il nous semble qu'on va trop loin quand on avance avec M. Ribot qu'il est l'initiateur de la science sociale, ou qu'il en a « posé les bases » ; comme si une pareille œuvre n'avait été faite bien avant lui, non pas peut-être avec le même luxe d'observations de vie intime et d'études de mœurs, mais néanmoins avec les riches expériences que l'étude approfondie de l'histoire de tous les siècles, jointe aux vastes et lumineux concepts de la philosophie chrétienne, a suggérées aux hommes de génie qui ont éclairé ces hautes matières. Chose pour nous inconcevable ! M. Ribot dans ce même passage va jusqu'à dire en propres termes (p. 394) que *toutes* les théories créées avant les travaux de M. Le Play pour expliquer les lois constitutives de la société humaine, sont œuvres de circonstance et œuvres de parti ; et ont été « enfantées *a priori* pour justifier tel ou tel gouvernement, et ne constituent pas une science sociale. » Et il cite en preuve Joseph de Maistre et de Bonald (!!!), à côté de Royer Collard, de Guizot et puis des écrivains de la Révolution.

Mais arrêtons-nous, pour ne pas paraître jeter une ombre de défaveur sur une œuvre qui, à part quelques expressions malencontreuses, a, dans tout son parcours, de quoi intéresser vivement les sympathies de tout lecteur sensé et de tout philosophe chrétien.

Revenons à notre objet spécial, dont nous ne croyons pas cependant nous être beaucoup écarté : l'*Église et la Réforme sociale*.

X

L'Eglise, avons-nous dit, pour remplir sa mission sociale, ne saurait se passer de liberté, et cette liberté lui suffit, quand les puissances de ce monde lui refusent d'ailleurs un concours qui entrerait pourtant dans les vues de la Providence.

M. Le Play ne paraît pas s'être occupé beaucoup de la liberté de l'Eglise, non plus que de l'Eglise elle-même. Ce n'est pas qu'il y soit hostile; mais, dans ses préoccupations de la religon naturelle et du rôle pour ainsi dire exclusif de la famille pour la réforme sociale, il se fait l'illusion de se figurer que le père pourra remplacer le prêtre sur les points les plus essentiels, comme il compte également sur lui pour remplacer l'autorité civile, dans le degré suffisant à rendre superflues les lois restrictives de la liberté. Ce rêve en amène d'autres. En se prononçant pour la liberté de la presse et de la parole, M. Le Play se décide aussi en principe pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat!

Ce n'est pas que la liberté du mal lui paraisse maintenant sans danger; il veut des lois restrictives de cette liberté, tant que celle du bien, protégée par l'autorité des pères de famille, ne sera pas assez puissante pour que son triomphe soit assuré. Il veut aussi que cette liberté du mal ne soit qu'une simple tolérance, révocable quand elle devient dangereuse pour la société; en un mot, il n'accepte pas le principe du libéralisme qui veut que la liberté, même du mensonge et du scandale, soit un principe sacré, fondé sur la nature, un droit imprescriptible, quelque funestes qu'en soient les résultats, et qu'aucune loi préventive et coercitive ne doit restreindre.

La simple raison, comme la foi, réprouve cette manie de tenir même en principe la balance égale entre la liberté du bien et celle du mal. Montesquieu a proposé une belle définition de la liberté morale quand il a dit que c'est le pouvoir sans entrave de faire ce qu'on veut en faisant ce qu'on doit. Voltaire en a donné encore une plus belle, en disant que la liberté c'est le pouvoir de faire ce qui nous rend meilleur!

Mais, si ce pouvoir de bien faire, caractère vrai de la liberté morale, est déjà quelque chose de noble, d'admirable en soi, la

liberté de l'Eglise est encore bien autrement relevée. La liberté de l'Eglise est moins le droit de l'homme que le DROIT DE DIEU.

La liberté de l'Eglise, c'est le droit qu'Elle a de remplir sans entraves la mission qui lui est confiée : celle d'établir dans les âmes le royaume de Dieu. Ce royaume divin a son terme et sa consommation dans le ciel; mais il a son origine, sa préparation, son évolution sur la terre.

Son divin fondateur, le Verbe, en s'incarnant, lui a donné naissance en ce bas monde. Remonté au ciel, dit son Apôtre, il doit régner et consommer son œuvre jusqu'à ce que son Père ait mis tous ses ennemis sous ses pieds, et qu'Il vive en tous ses élus, d'une vie immortelle, Tout en tous (1).

Or c'est son Eglise qu'il a chargée de poursuivre ici-bas cette grande œuvre, en lui confiant pour l'accomplir dans cet ordre spirituel la plénitude de sa toute puissance. « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie — tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. — Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : allez donc, instruisez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit (2). »

Ces mêmes paroles qui ont créé l'Eglise lui ont conféré en même temps la plénitude de la puissance spirituelle, et, ce qui revient au même, la plus haute indépendance, la pleine liberté. Le Fils de Dieu ne dit pas à ses apôtres de demander à César, aux puissances de ce monde la permission de prêcher son Evangile. Il leur prédit, au contraire, de la part de ces puissances toute espèce d'oppositions et de persécutions, contre lesquelles Il les fortifie, en ajoutant : voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des siècles. — Et : ayez confiance; j'ai vaincu le monde. — La parole de Dieu ne peut être enchaînée, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre son Eglise.

Nous voyons ici la raison pour laquelle les soldats du Christ ne cessent de répéter l'axiome de saint Anselme : « Il n'y a rien que Dieu ait tant à cœur que la liberté de son Eglise. » Rien de plus évident. Ce que Dieu veut avant tout, au-dessus de tout, c'est l'accomplissement de son œuvre par excellence, son grand dessein

(1) I Cor. xv, 25. Oportet autem illum regnare donec ponat inimicos sub pedibus ejus., etc.

(2) Joan. xx, 21; Matt. xvi, 19; xxviii, 18.

auquel Il a subordonné toutes choses : la glorification de son Fils unique, l'établissement de son règne et de sa vie dans toutes les âmes. Autant Il veut que ce dessein se réalise, autant veut-il que son Eglise soit libre, puisque toute la mission de cette Eglise est de l'accomplir.

En comparaison de ces grands enseignements de la foi, combien est pâle et vaine la notion de la liberté de l'Eglise déduite, à la façon des catholiques-libéraux, de la simple indépendance de la conscience humaine, et de son prétendu droit à propager l'erreur aussi bien que la vérité!

Ce qui fait la vraie grandeur et la noblesse incomparable de la liberté de l'Eglise, c'est qu'ici Dieu même est en cause : la liberté de l'Eglise, redisons-le, c'est le Droit de Dieu ; et Dieu peut-il tomber sous la dépendance de l'homme? L'Eglise, qui représente la cause de Dieu, est l'Epouse de Dieu. Supporte t-on l'idée que l'épouse de Dieu devienne l'esclave de l'homme? « De par l'institution divine, écrivait Pie VIII aux évêques de Prusse, dans la grande lutte alors engagée au sujet des mariages mixtes, Elle est libre, Elle n'accepte aucune servitude, l'Epouse virginale de l'Agneau sans tache. » L'Eglise est libre, parce qu'elle est reine, parce que son royal Epoux l'a sacrée de son onction, et son royaume est le plus noble de tous, puisque c'est celui des consciences. Aussi, est-ce par elle que nos consciences ont le privilège de ne dépendre d'aucun pouvoir humain, d'être assujetties à Dieu seul. Mais supposez l'Eglise réduite elle-même en servitude, assujettie aux volontés d'un prince ou d'un pouvoir humain, aussitôt elle perd le droit de commander à nos âmes, à nos consciences; elle perd l'auréole de sa souveraineté en perdant celle de son indépendance. Dès lors quel rôle pourrait-elle remplir quant à la réforme sociale?

De là le zèle de tout enfant de l'Eglise pour la liberté de sa Mère; de là cette sainte fierté que lui inspire son nom de catholique, qui lui dit à la fois et sa noblesse et ses devoirs. Il sait, comme dit saint Augustin (1) qu'autant il aime l'Eglise, et par conséquent la liberté de l'Eglise, autant il a en lui-même l'Esprit-Saint.

Mais aussi rien n'est plus odieux que cette même liberté de l'Eglise à la conspiration antichrétienne; et c'est même le plus souvent

(1) Credamus, fratres, in quantum quisque diligit Ecclesiam, tantum habet Spiritum Sanctum. Aug., In Joan, Tr. 121.

sur ce terrain que se livre l'éternel combat entre les deux Cités, Jérusalem et Babylone.

Pour former la Cité céleste, le Seigneur, dit saint Augustin, appelle ses élus des quatre vents du eiel, et les unit en une même société spirituelle qui se développe ici-bas, mais qui n'a point en ces bas lieux le séjour de son repos et le terme de ses espérances ; aussi ne saurait-elle être aimée de ce monde, au milieu duquel elle poursuit, en vivant comme une étrangère, sa course à travers le temps, comme autrefois les patriarches, augustes et religieux voyageurs, sous les tentes de Chanaan : *Et pertransierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum.* Dieu entend, il est vrai que la famille de ses élus demeure au milieu des nations inviolable et respectée : telle est sa prescription, telle est sa loi : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.* Il défend à l'homme de lui nuire : *Non reliquit hominem nocere eis.* Et pour sanctionner la défense, il a souvent donné aux rois comme à leurs peuples de sévères leçons : *Et corripuit pro eis Reges* (1).

En fait la puissance séculière elle-même trouverait son compte à assurer la liberté de l'Eglise. Car, comme, dit Mgr l'évêque de Poitiers, cette puissance « n'a pas de revanche à prendre contre l'autorité spirituelle, qui jamais, comme l'histoire l'atteste, n'a proclamé ses propres droits que de manière à rendre l'autorité séculière plus respectable et plus respectée. »

Cependant, si l'homme n'en tient compte, s'il cesse d'avoir la crainte de Dieu, et abuse des ressources du pouvoir pour satisfaire de jalouses méfiances, bientôt tout conspire à la fois contre la liberté de l'Eglise : toutes les puissances comme toutes les passions, le césarisme comme la démagogie, la fausse politique des princes comme le faux libéralisme de leurs sujets. Rien n'est épargné pour signaler l'indépendance de l'Eglise comme hostile à celle des peuples, comme odieuse à celle des rois.

Car c'est toujours au nom de la liberté, et comme ennemie de la libre pensée, ou comme intolérante à l'égard des cultes dissidents que l'on proscrit la liberté de l'Eglise et son action sociale. Ce qui veut dire tout simplement qu'on repousse dans l'autorité chargée de l'expliquer et de l'appliquer, la loi même de l'Evangile, qui est cependant la loi de tout peuple chrétien. Au reste, si cette loi re-

(1) Ps. CIV.

devenait la nôtre, l'Eglise l'a montré en mille manières, elle saurait avoir égard aux libertés acquises, et tolérer celles des dissidents; comme aussi doit-on reconnaître que si l'Eglise, pour protéger la vraie liberté de ses fidèles, s'est énergiquement opposée de tout temps, autant qu'elle a pu, à la propagation des mauvaises doctrines, jamais elle n'a prétendu imposer aux concessions de vive force celle de la vraie *croyance : Fides non cogitur.*

Mais, en fait, tout ennemi de la sainte cause prendra toujours la liberté de l'Eglise pour point de mire de ses attaques; par la raison bien simple que c'est le moyen non seulement de paralyser la mission de l'Épouse du Christ, mais de lui ôter à elle-même sa force, son soutien, la condition de sa vie. La liberté qui se confond avec l'autorité, avec la souveraineté, est pour une société, spirituelle surtout, la colonne de tout l'édifice.

Mais quelles sont plus particulièrement les libertés auxquelles s'attaque la haine des ennemis de l'Eglise et sur lesquelles pourtant l'Église ne saurait transiger, puisqu'elles sont essentielles à sa constitution, à sa vie ?

Citons en tête le droit *de se gouverner et de s'administrer* elle-même, sans que les gouvernements civils puissent y apporter des entraves. C'est à Pierre et non à César que le Seigneur a dit : « Pais mes brebis, pais mes agneaux. » C'est dire que les princes de ce monde se rendent coupables d'une grave usurpation, quand ils s'efforcent d'arrêter ou de détourner de sa voie régulière la *transmission des pouvoirs hiérarchiques* par lesquels s'exercent les fonctions d'ordre ou de juridiction dans l'Eglise. Elle seule donne l'institution et la juridiction spirituelles ; elle seule même en définitive désigne les sujets qui en doivent être revêtus, puisque la part qu'elle veut y accorder aux vœux des peuples ou des souverains ne détermine pas forcément le choix qu'elle fait de la personne. Quelles conséquences incalculables n'entraîne pas pour une paroisse ou pour tout un diocèse l'intrusion d'un sujet non canoniquement élu ou institué, comme il arriva par exemple au temps de la constitution civile du clergé français, ou pendant la captivité de Pie VII à Savone et à Fontainebleau? On sait que le gouvernement d'alors prétendait suppléer par les prélats des métropoles l'institution canonique refusée aux sujets nouvellement élus par l'Empereur.

Nous voyons de même quel attentat commet le pouvoir séculier quand, selon les expressions de Pie IX : « S'efforçant de dissoudre

l'intime union que Dieu a établie dans le corps mystique du Christ entre le chef et les membres, il s'oppose *à la libre et mutuelle communication* des prélats et des peuples fidèles avec le Pontife romain.»

Un autre droit que l'Eglise possède au même titre que le précédent, et qui lui est essentiellement connexe, c'est celui de régler elle-même en toute indépendance *ses lois, sa discipline et ses institutions.* On voit donc combien sont coupables les gouvernements qui interdisent aux lois et aux décrets de l'Eglise de franchir la frontière de leurs Etats, s'ils ne sont revêtus de l'*exequatur* d'un conseil d'Etat, du visa d'un ministre. Ainsi, en France, pendant trois siècles, on ferma l'entrée du royaume aux décrets de réforme, si salutaires pourtant, du concile de Trente. Ainsi prennent pareillement sur eux une bien grave responsabilité les légistes, les magistrats et administrateurs qui, prétendant restreindre aux seules matières de foi la juridiction de l'Eglise, entreprennent de régir et de réglementer à leur fantaisie les institutions et les œuvres qu'elle a créées ; prétextant que ce sont affaires mixtes, et s'armant de ce faux et inadmissible principe que tout ce qui est extérieur et visible tombe sous la juridiction de l'Etat, comme si l'Eglise, parce qu'elle est une société spirituelle, ne devait pas posséder, elle aussi, un gouvernement extérieur et visible.

C'est aux ministres de l'Eglise de Dieu que s'adresse aussi la parole : « Allez, enseignez les nations. » L'Eglise doit pouvoir annoncer et prêcher la parole de vie même à qui cela déplaît : *opportune*, *importune*, comme dit le grand Apôtre. Pareillement, en toute nation elle doit pouvoir *instruire* et *élever dans les leçons de la foi* toute espèce de personnes, tout âge, tout sexe. Ceci condamne tout Etat qui usurpe le monopole de l'enseignement. La possibilité éventuelle d'abus qui se commettraient dans le ministère de la prédication, et qui pourraient tomber sous la répréhension de la police administrative, n'autoriserait aucunement les mesures préventives en pareille matière. Nous ne parlons pas de la conduite des princes qui, comme Joseph II et d'autres, entreprirent de contrôler jusqu'aux mandements des évêques. Bossuet lui-même, quoique si tolérant pour les entreprises du pouvoir séculier, eut en pareille occasion un mouvement de résistance indignée, presque apostolique : « J'y mettrais ma tête ».

C'est pareillement aux apôtres, c'est à ceux qui continuent leur ministère auguste que le Seigneur a dit : « Allez, baptisez les nations » ;

imposant ainsi à son Eglise le devoir et le droit indépendant et libre d'*administrer les sacrements* ; ce qui comprend nécessairement celui de les refuser aux indignes. Aussi le parlement janséniste se montra tout à la fois usurpateur, oppresseur et sacrilège au dernier siècle, pour appeler les choses par leur nom, quand, mettant en campagne les archers, la force publique, il arrachait le très saint Sacrement des sacrés tabernacles, et le faisait porter entre quatre baïonnettes aux sectaires en révolte avouée contre les Bulles des souverains Pontifes. Là se rapporte aussi la liberté dont l'Église a besoin pour l'*exercice du culte divin* et de ses cérémonies. Les séculiers ne doivent ni le comprimer, ni s'y ingérer, comme fit le roi Osias en Israël, mettant la main à l'encensoir ; ni prétendre en régler les rites, à l'exemple de Joseph II. On sait que cet empereur d'Allemagne allait jusqu'à fixer le nombre des cierges qui devaient figurer aux saluts du Saint Sacrement : ce qui lui fit donner par Frédéric de Prusse le sobriquet désobligeant qui est resté attaché à son nom (1).

Il est une autre liberté que plusieurs se figurent à tort comme beaucoup moins nécessaire à l'Église. Les ordres religieux, dit-on, n'étant que d'institution ecclésiastique, peuvent être un complément, une partie intégrante seulement, mais non pas essentielle de la famille chrétienne ; et leur suppression, quoique blâmable, n'atteint pas le corps mystique du Christ dans sa constitution proprement dite et dans sa vie intime. Ces personnes oublient que si tel ordre religieux en particulier n'est pas essentiel à l'Église, toutefois les *conseils évangéliques* font partie essentielle du plan et du code divin, et que ces conseils étant proposés, quoique non imposés, à toute la famille humaine, c'est faire une guerre ouverte à l'Évangile que de mettre perfidement les âmes dans une sorte d'impossibilité de les suivre. L'Église a un droit strict, imprescriptible à la liberté d'association et à toutes celles qui sont indispensables pour qu'elle puisse témoigner de sa foi à l'Évangile tout entier, et aussi bien aux conseils qu'aux préceptes. D'où suit que c'est un devoir pour les gouvernements chrétiens de se montrer favorables aux saintes institutions où ces conseils sont mis en pratique, au lieu de s'appliquer systématiquement à les détruire.

L'Église de plus a un droit absolu aux *immunités* que réclament et les conditions nécessaires au recrutement de sa sainte milice, et

(1) Mon frère le sacristain.

la nature, la dignité des saintes fonctions qu'exercent ses ministres. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'énumération de ces immunités; contentons-nous de faire observer que si la société civile peut sembler y perdre, à ce point de vue que les charges qui tendent à procurer le bien commun réclament au nom de l'équité la participation de tous à ce qu'elles ont de pénible, il y a de hautes compensations qui justifient sans peine les exemptions que peuvent exiger des nécessités d'un ordre supérieur. L'histoire d'ailleurs atteste que les privilèges et immunités concédés au sacerdoce par les sociétés civiles et les gouvernements qui se respectent, ont été amplement justifiés et rémunérés par les services qu'ils en ont reçus.

Disons enfin que l'Église a le droit strict d'être propriétaire en ce monde, et de pouvoir administrer, transmettre des biens temporels. On a beau dire que l'Église de Dieu, par sa destination et ses aspirarations, appartient à la vie future, on n'empêche pas qu'elle n'ait sa naissance et son évolution dans celle-ci : et quoiqu'on affecte souvent de mettre en opposition les épithètes de société *spirituelle* et de société *temporelle*, on ne peut pas nier que l'Église, à un point de vue, ne soit aussi elle-même une société *temporelle*, puisqu'elle se forme et se développe dans le temps, bien qu'elle se consomme dans l'éternité. Elle n'est donc point affranchie ici-bas des conditions de la vie temporelle : elle a besoin de fonds pour l'entretien de ses ministres, pour celui de ses édifices sacrés, pour ses pauvres, pour toutes ses œuvres, pour ses séminaires, pour ses missions ; elle en a besoin pour les frais de son culte, et ceux qui s'imaginent pouvoir lui retrancher tout droit de disposer des choses matérielles, ne voient pas que ce serait lui ôter le pain, le vin, l'huile et autres objets sans lesquels il n'y a plus de sacrements possibles.

Ainsi le droit de posséder même des biens matériels — nous ne disons pas de posséder tel ou tel bien particulier — est essentiel à l'existence même de l'Église; et elle ne peut transiger sur ce droit, à plus forte raison sur ceux que nous venons d'énumérer plus haut. Il est ensuite certains droits, certaines libertés secondaires, comme serait par exemple la propriété ou la gestion de tel domaine, la jouissance de tel privilège. De pareils droits peuvent, en certaines rencontres, être cédés par l'Église, pour obvier à de plus grands maux, comme nous voyons que pour le bien de la paix, au concordat de 1801, elle s'est dessaisie, sous certaines conditions, de

ses droits sur les domaines que lui avait ravis la tourmente révolutionnaire. Mais le droit d'exercer de pareilles transactions est dans l'Église le propre de l'autorité supérieure. Les particuliers ne sont pas libres de faire de telles cessions de leur propre chef; ils doivent être tout prêts à souffrir et même à mourir s'il le faut, pour la défense de ces libertés de l'Église, même secondaires. Alors ils meurent martyrs, et l'Église les honore comme tels.

La liberté de l'Église en effet a eu ses martyrs. La défense *du droit de Dieu au sein des sociétés humaines* devait avoir ses martyrs, comme la foi, comme la chasteté, comme la charité, comme toutes les belles et saintes causes; et celle-ci plus encore qu'une autre, puisque, d'après l'axiome formulé comme on l'a vu plus haut par un de ses plus glorieux défenseurs, saint Anselme, « Dieu n'a rien tant à cœur que la liberté de son Église ». Dieu devait, si nous osons nous exprimer ainsi, cette auréole du martyre à cette cause de prédilection; et en effet ils sont nombreux les héros de la sainte milice qui ont donné leur vie pour la liberté de l'Eglise en s'écriant, comme le plus illustre d'entre eux, Thomas de Cantorbéry : « De bon cœur je verse mon sang pour le respect des droits de Dieu, la défense de ceux de son Église ; heureux si ce sang lui assure et la paix et la liberté ! »

De cette paix, de cette liberté dépendent aussi, comme nous l'avons montré, celles de la société civile. Ce que nous voyons de nos jours en est la contre-épreuve. Il n'est pas un ennemi de la société, pas un de ceux qui s'attachent à en saper toutes les bases, qui ne s'attaque d'abord à l'Église, et qui dans l'Église même ne persécute d'abord ses libertés; celles de son enseignement, de sa parole, de ses familles religieuses, de son culte, de ses sanctuaires, de son action sociale; enfin toutes les autres. La haine de nos agresseurs nous instruit. En s'écriant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », ils nous signalent sans y penser le principe, la véritable source de la réforme sociale. Vouloir opérer cette réforme autrement que par l'Église, ce serait se faire illusion, surtout dans un pays chrétien. Nous ne prétendons point que la religion soit le seul instrument de la réforme; mais on ne peut l'opérer sans elle et sans le concours de ses ministres. Sans doute les hommes de haute expérience, de profondes études et d'un vrai génie politique, comme M. Le Play par exemple, peuvent suggérer de vives lumières, ouvrir des voies fécondes, tracer des plans de haute utilité pour la réforme de nos institutions et l'amélio-

ration de notre état social; mais on aura beau réformer notre législation, même de la manière la plus sensée et la plus prévoyante, on ne fera rien d'applicable ou du moins rien de solide, tant que la réforme n'aura pas commencé par les mœurs. Or, les plans les mieux combinés de législation ne changeront pas les mœurs, même des familles; ils tomberont d'eux-mêmes en désuétude. Dieu seul peut agir sur les âmes, et conséquemment sur les mœurs; or, sa grâce agit par son Église, surtout chez une nation qu'autrefois l'Eglise a formée. C'est surtout au peuple chrétien de dire à Dieu par la bouche du prophète : « Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri ; sauvez-moi, puisque c'est votre seule grâce qui sauve (1). ».

Dom Eug. Gardereau.

(1) Sana me, Domine, et sanabor; salvum me fac, et salvus ero. *Jerem.* XVII, 14.

LES VOSGES

REMIREMONT

Quelle superbe vallée s'ouvre devant nos regards éblouis! Voyez comme elle s'élargit et se développe! Tempé fut-elle jamais plus riante? A genoux, vous qui avez la foi : voici la terre des saints, la Thébaïde des Vosges. Ici fut l'asile de saint Romaric; là celui de saint Amé; ici vécurent saint Arnoul, saint Adelphe; là sainte Macteflède, sainte Claire, sainte Modeste, sainte Gébertrude, sainte Perpétue; là fut martyrisée sainte Sabine; c'est le pays d'Avend, c'est Remiremont, c'est une contrée qui, pour l'âme chrétienne, porte un nom et des souvenirs immortels.

Ce pays, jadis désert, qu'habitaient seuls les ours et les sangliers, les chevreuils et les cerfs, les renards et les loups, a été peuplé par des saints; ces vallons entourés de majestueuses montagnes, les plaines de ces riantes et fécondes vallées ont été défrichées par des moines : ils sont l'œuvre de la religion. Si les vieux et purs habitants en ont tout à fait disparu, au moins ont-ils laissé sur le sol des traces puissantes de leur passage : ces traces sont leurs bienfaits.

Puisque tout ici n'est plus que ruines de ce noble passé, nous visiterons du moins avec amour ces ruines sacrées; nous irons baiser chaque coin de terre foulé par les pas des saints. Nous gravirons le Saint-Mont, nous verrons les vestiges de ces oratoires où des vierges, divisées en sept chœurs, chantaient sans cesse les louanges du Seigneur; nous pénétrerons dans la grotte de saint Amé; nous monterons à l'ermitage de saint Arnoul; puis, redescendus de la sainte montagne, nous irons prier devant les châsses des merveilleux solitaires : leurs ossements sacrés, objet de la vénération des peuples, ont survécu, même aux vestiges de leurs monastères, et ces ossements précieux ont eu la vertu d'enfanter à Dieu et à son Eglise,

jusque dans les temps modernes, de grandes et saintes âmes, comme Elisabeth *de Ranfaing* et Alix *Le Clerc.*

Dirigeons-nous d'abord vers le Saint-Mont, que nous avons hâte de visiter.

On trouve encore ici quelque trace de l'occupation romaine : Une voie de *Divodurum* — Dijon — aboutissait au mont Avend, et de là repartait pour *Augusta Rauracorum* — Bâle. — Sur le mont on avait construit un *Castrum*, et sur la pente méridionale on voit encore les restes d'un retranchement. La gorge étroite et profonde qui, au nord, le sépare de la montagne voisine, avait été comblée par une chaussée en pierres brutes, que le peuple appelle *Pont des Fées.* Ce mont escarpé, que les Romains avaient distingué comme position militaire, commande les deux riantes et larges vallées où coulent les deux affluents de la Moselle. De la cime l'œil découvre les sites les plus variés, à l'orient et au midi, où se prolongent d'un et d'autre côté de gracieux vallons, et vers l'occident le regard se plonge en des horizons sans bornes.

Sur ces rochers où les Romains avaient planté leurs aigles, Amé et Romaric vinrent planter la croix, ouvrir un asile à la prière, à la pénitence et au travail. Ils y fondèrent, sous la règle de saint Colomban, un double monastère, un pour des religieux, l'autre pour des religieuses. Romaric eut sa cellule et son oratoire vers le couchant, Amé sa cellule et son oratoire vers le levant. Ils édifièrent une église sur le sommet de la montagne, et sur les flancs sept chapelles, dans chacune desquelles se réunissait un chœur de douze vierges, à sept différentes heures du jour et de la nuit : ainsi, au lever de l'aurore, pendant les matines, pendant les soirs, au crépuscule, dans le silence des ténèbres, partaient de ces églises, tour à tour, des hymnes et des psaumes à la gloire de l'Eternel : c'était le *Laus perennis.*

Mais qu'étaient ces deux hommes qui allaient ainsi transformer ce désert?

Né à Grenoble, vers l'an 570, Amé fut offert, par des parents nobles et pieux, au monastère d'Agaune ou de Saint-Maurice, où il fut élevé dans les bonnes lettres et dans la piété la plus tendre. Parvenu à l'âge d'homme, il embrassa la profession monastique, et il passa environ trente années dans la pratique de toutes les vertus. Poussé alors intérieurement à une vie encore plus austère, il se retira dans une caverne, presque inaccessible aux pas des hommes,

et là, vêtu d'une peau de brebis, couchant sur la pierre nue, vivant d'un peu d'eau et de pain d'orge, que lui portait un des moines du monastère, il se livra tout entier à la méditation des choses célestes, tempérant la contemplation par le travail des mains, s'appartenant uniquement à lui-même et à son Dieu, qui le préparait ainsi à servir les âmes.

Après trois années de cette vie angélique, il fut visité par saint Eustase, abbé de Luxeuil, qui, frappé de tant de vertus, se mit à regretter que cette lumière demeurât cachée dans l'obscurité d'un désert, et désira la voir briller sur un chandelier pour éclairer le monde. Il put faire comprendre au saint anachorète que le sacrifice de sa cellule chérie le mènerait à une perfection plus élevée, couronnée qu'elle serait par la charité. Une inspiration secrète le détermina à suivre celui qui lui semblait être venu le chercher de la part de Dieu, et il partit pour le monastère de Luxeuil.

Eustase transporta ainsi, d'un recoin des Alpes aux collines des Vosges, cette fleur qui devait répandre au loin ses parfums pour embaumer le sol d'Austrasie. C'était vers l'an 612. Le solitaire d'Agaune fit bientôt les délices du monastère de Luxeuil. Doux et charitable, il se gagna tous les cœurs, et tous les yeux se portèrent vers lui comme modèle parfait de la vie monastique.

L'abbé de Luxeuil avait eu pour premier but d'édifier ses moines par les exemples du saint religieux : ce but était rempli. Mais le zélé prêtre avait un autre dessein : le cloître de Luxeuil était une pépinière d'apôtres, dont la mission était de civiliser le nom de barbare en lui infusant les vertus de l'Evangile. Eustase envoya donc Amé prêcher en Austrasie la parole divine, et la mission de ce nouvel apôtre eut un succès immense : partout cet humble et pieux solitaire produisit sur les âmes de profondes impressions. Romaric, un grand seigneur, un favori des rois, le reçut dans ses terres, et nul ne profita plus des grâces du ciel, qu'apportait avec lui le saint missionnaire.

Prince du sang royal des Francs, élevé dans un palais, au sein des splendeurs du luxe, Romaric avait cependant reçu de son père Romulfe, et de sa mère Romulinde, une éducation chrétienne, qui l'avait tenu en garde contre les dangers de la fortune et les séductions du monde. Placé à la cour des rois austrasiens Childebert et Théodebert, il y passa dans l'innocence l'âge périlleux de la jeunesse. Il s'y lia d'amitié avec un homme d'illustre naissance, Arnulphe ou Arnoul, qui devint plus tard évêque de Metz, et leur amitié, parce qu'elle était pure, dura jusqu'à la mort.

Parvenu aux premières places de l'Etat, Romaric sut pratiquer toutes les vertus au sein de toutes les grandeurs, et il devint un modèle pour ceux qui, au milieu des cours, veulent faire leur salut.

Les événements dont l'Austrasie fut le sanglant théâtre achevèrent de détacher son cœur des périls de la vie politique. Théodebert, vaincu par Thierry de Bourgogne, avait été impitoyablement torturé et mis à mort. Enflé de sa victoire, le vainqueur s'était avancé sur la ville de Metz, capitale de l'Austrasie, avait massacré les sujets fidèles du roi vaincu, tué le père de Romaric et forcé celui-ci à la fuite. Tous leurs biens furent confisqués : Romaric avait préféré la ruine et l'exil à une lâche trahison.

Peu de temps après sa victoire et ses crimes, Thierry mourut, frappé de la foudre; Clotaire II réunit sous un même sceptre tous les Etats de France, et Romaric se vit réintégré dans ses biens et dans ses honneurs. Il choisit alors une épouse digne de lui, dont il eut trois filles : Aselberge, Adsasulde et Ségoberge.

Au sein de cette félicité domestique, au milieu des splendeurs et des faveurs de la cour, Romaric sentait une inquiétude qui le tourmentait secrètement : le sourire de la fortune présente ne lui en avait pas fait oublier la cruelle instabilité; la caducité des choses de ce monde avait disposé son âme à la conquête des trésors de la vie future. Il en était là, quand Amé parut. Le grand du monde, touché de ses vertus austères, ému de ses discours, guidé par ses conseils, résolut de rompre avec le siècle, et il alla au monastère de Luxeuil se ranger sous la discipline de saint Eustase.

Ce héros de la croix, après avoir foulé aux pieds les honneurs, le faste et les délices, chercha son opulence dans la pauvreté, son bonheur dans les macérations, sa nourriture dans les jeûnes et les abstinences, et sa plus chère occupation dans les œuvres de la charité chrétienne.

Le seigneur austrasien, en renonçant au monde, s'était réservé de son alleu un domaine, le *Castrum* d'Avend et ses dépendances. La pensée lui vint d'y fonder un double monastère, dans l'un desquels sa paternelle tendresse pourrait voir entrer quelqu'une de ses chères filles, dont l'avenir occupait son âme. Eustase le confirma dans ce grand dessein, et Amé consentit à l'accompagner dans la nouvelle solitude : ce fut vers l'an 620. Telle fut l'origine du monastère du Saint-Mont et de la ville qui se trouve à ses pieds.

De toutes parts on afflua vers les nouveaux monastères. Une noble

vierge, Macteflède, fut mise à la tête du couvent de filles; Amé fut chargé de la conduite spirituelle des religieux et des religieuses; Romaric garda les soucis et les soins du temporel : il fut le père nourricier des deux familles. Cependant les deux amis n'habitèrent pas longtemps l'un avec l'autre. Epris des charmes d'une solitude profonde, Amé se retira dans le creux d'un rocher, où il vécut de racines sauvages et d'un peu de pain et d'eau, que lui portait un de ses fils spirituels; il ne sortait de sa rude cellule que pour vaquer au gouvernement de ses frères et de ses sœurs. La sérénité de son visage voilait l'austérité de sa vie; sa conversation, grave et douce, inspirait l'amour du devoir; ses instructions, accompagnées souvent de larmes, respiraient une tendre piété; les miracles venaient confirmer l'autorité de ses paroles.

La vierge Macteflède se trouva bientôt mûre pour le ciel : après avoir gouverné saintement son monastère pendant deux années, elle quitta la vie en grande paix. Deux filles de Romaric avaient pris le voile sous sa conduite; la plus jeune, Ségoberge, lui succéda. Les charmes de sa figure et l'innocence de son cœur lui avaient fait donner le beau surnom de *Claire;* mais, hélas! une piété trop tendre lui fit verser tant de larmes dans le cours de son existence qu'elle en vint à mériter un autre surnom : elle perdit la vue sur la fin de ses jours. Souvent cette colombe du désert se retirait sur la cime d'un rocher pour y épancher ses gémissements et ses soupirs vers le ciel.

La montagne, autrefois stérile, était devenue, au sein du désert, une oasis véritable : l'humilité, la pureté, la pénitence et la charité avaient fait de ce lieu sauvage un jardin de délices, où l'on voyait éclore toutes les vertus. Ces ruches monastiques s'étaient tellement peuplées, qu'elles faisaient songer à des essaims. La vierge sainte Modeste, nièce de l'évêque de Trèves, saint Modoald, fut choisie pour conduire une colonie de religieuses d'Avend, à un monastère fondé par sainte Irmine, sur la basse Moselle, et y établir la règle de saint Colomban.

Amé et Romaric ne contribuèrent pas seulement à purifier les mœurs de l'Austrasie par leurs exemples et par les vertus de leurs disciples, dont l'influence s'étendait au loin; ils venaient encore ennoblir et réhabiliter l'agriculture : leurs monastères furent des asiles de prière, de pénitence et de vertus chrétiennes, mais aussi des écoles de travail et d'industrie. Assez de ruines couvraient la

terre ; trop de sang avait engraissé les campagnes ravagées ; il était temps que la bêche et le soc vinssent labourer un sol trop longtemps abandonné. Quand les fils des barbares, qui n'avaient d'estime que pour le glaive et la framée, virent un leude puissant, avec ses nobles compagnons, — et les exemples s'en multipliaient de toutes parts, — arracher les ronces et les épines, remuer la terre pour la fertiliser, ils cessèrent de mépriser la culture des champs et les hommes courbés sur la glèbe et les sillons. On vit bientôt des multitudes de bras se mettre à l'œuvre, et la terre, trop longtemps inculte, cessa de s'épuiser par une fécondité stérile. Du haut du Saint-Mont le travail descendit vers la Moselle, et ses rives et ses vallées prirent une face fertile et riante.

Amé touchait à la fin de sa carrière ici-bas ; averti de sa fin prochaine par une voix intérieure, il ne songea plus qu'à se préparer à l'éternité. Revêtu d'un cilice, il se prosterna dans la cendre, et, en présence de tous ses frères assemblés, il fit un humble aveu de toutes les fautes de sa vie, et, après cet acte de profonde humilité, il retomba sur sa couche de poussière, d'où, accablé sous le poids de ses pénitences, il n'eut plus la force de se relever. Il passa ainsi près d'une année, en proie aux souffrances les plus cruelles, sans jamais proférer la moindre plainte, consumant ses jours et ses nuits en prières et arrosant la terre de ses larmes.

L'humilité suivit le solitaire jusqu'au tombeau : il demanda d'être enterré sur le seuil de la porte de la grande église, afin d'être foulé sous les pieds, et d'avoir une prière de ceux qui passeraient sur sa tombe. Au dernier moment, ses disciples consternés se réunirent près de leur père ; il leur demanda une dernière fois pardon de ses fautes, leur adressa un suprême adieu et rendit paisiblement son âme à son Créateur, le 13 septembre 627. Un long cri de douleur retentit sur toute la montagne.

Les enfants, fidèles aux dernières volontés de leur père en Dieu, placèrent ses restes vénérés dans le lieu par lui désigné ; mais il n'y demeura pas longtemps. Au jour anniversaire de sa mort, un des religieux reçut en vision l'ordre de transporter ces précieux restes dans l'intérieur de l'église, et la translation s'en fit en grande pompe. Son culte se répandit bientôt, et l'on vit accourir les foules à son tombeau, qu'illustraient des miracles.

Après la mort de son ami, Romaric dirigea les deux monastères, au spirituel comme au temporel : il dut recevoir l'onction sacrée du sacerdoce, auquel il n'avait osé aspirer jusqu'alors.

Le nouveau supérieur tenait depuis deux années son gouvernement, quand il apprit la résolution de l'évêque de Metz, Arnoul, son vieil ami, de se retirer près de lui au Saint-Mont. Il vola aussitôt à sa rencontre ; il acheva de l'arracher à l'amour de ses ouailles, aux résistances du roi Dagobert, dont il était le principal ministre, et il l'entraîna dans sa solitude. L'aïeul — il avait été marié avant de recevoir le sacerdoce — l'aïeul de Pépin d'Héristal, de Charles-Martel, de Pépin-le-Bref et de Charlemagne, vint terminer sa vie, au mont Avend, dans une pauvre cellule.

Arnoul ne fixa point sa demeure au monastère de Romaric : il eut peur sans doute, en sa qualité d'évêque, de se voir chargé de sa direction : il n'avait point quitté une charge pour en prendre une autre. Il se construisit une cellule et un oratoire à part, et il parut bientôt, par l'austérité de sa vie et son esprit de contemplation, un nouvel Elie, au sein des montagnes. Il bâtit, non loin de sa cellule, une retraite pour des lépreux, qu'il soigna lui-même avec une charité incomparable. Ces mains qui avaient béni les peuples, soutenu le sceptre des rois, essuyaient les pieds des pauvres, lavaient leurs ulcères et remuaient leurs misérables grabats.

Arnoul eut quelques disciples : entre ses mains habiles se formèrent Germain, depuis abbé de Grandfeld et martyr ; Numérien, son frère, et le B. Chuène, ses émules dans les luttes de la pénitence; mais par-dessus tous, un des petits-fils de saint Romaric, Adelphe, une des gloires les plus pures du Saint-Mont.

Sur la fin de sa carrière mortelle, l'austère prélat voulut s'enfoncer dans une solitude plus sévère encore; il se retira sur une montagne sauvage et abrupte, s'y enferma dans une étroite cabane, et y redoubla ses pénitences. Quand enfin il vit venir la dernière heure, il appela Romaric et ses frères : « Bon ami, lui cria-t-il, ami du Seigneur, priez Jésus pour moi. Voici le jour terrible, où il faudra rendre à Dieu mes comptes. Que vais-je devenir? Priez : oh! priez pour moi. » Plein de confiance, toutefois, dans l'immensité des miséricordes divines, le saint évêque, l'austère anachorète, avait les yeux fixés sur son crucifix, et il mourut paisiblement, le 16 août 643.

Romaric donna une sépulture honorable aux restes inanimés de son vieil ami; mais l'église de Metz voulut posséder les dépouilles sacrées de son ancien pasteur, dont elle n'avait oublié ni les services ni les vertus. Dès l'année suivante, ses reliques furent trans-

portées en cette ville, où toujours elles furent en grande vénération. La Révolution impie de 93 les a profanées, et presque totalement détruites.

Romaric, l'âme des monastères au mont Avend, vécut dix années encore après la mort de saint Arnoul : cette longue vie était nécessaire à la consolidation de son œuvre. Cependant, vers la fin de ses jours, il avait confié le soin du monastère des religieuses à son petit-fils Adelphe, dont la sœur Gébertrude, sa petite-fille, était devenue l'abbesse, depuis la mort de sainte Claire ou Ségoberge, sa fille bien-aimée.

Le vieux solitaire vivait loin du monde ; cependant les bruits du monde ne laissèrent pas de pénétrer un instant jusque dans sa cellule. Des troubles menaçaient de perdre la race de ses rois ; s'inspirant de l'amour de la patrie, Romaric quitta courageusement sa solitude pour voler à Metz, donner des conseils qui ne furent pas suivis, comme il arrive presque toujours et partout : les pouvoirs qui se perdent sont aveugles et sourds !

Romaric, de retour à sa chère montagne, visita ses deux monastères, puis, atteint d'une fièvre, légère en apparence, il fut réduit à s'étendre sur son grabat. La douleur paralysa ses membres, mais sa langue demeura libre pour louer le Seigneur jusqu'à son dernier soupir. Muni du saint Viatique, il leva sa main droite avec effort vers le ciel, fit le signe de la croix sur lui et sur ceux qui l'entouraient, se ferma lui-même les lèvres et les yeux, et s'endormit du sommeil des justes, le 8 décembre 653.

Ses disciples l'enterrèrent à côté du B. Amé, afin que, comme ils avaient été étroitement unis pendant la vie, après la mort ils ne fussent point séparés et que leurs corps fussent réunis sur la terre, comme leurs âmes l'allaient être dans le ciel.

Adelphe fut choisi pour lui succéder : il avait hérité des vertus de son aïeul, il semblait naturel qu'il héritât de sa dignité. Le nouvel abbé sut répondre aux espérances de ses frères. Habitué, dès l'enfance, aux exercices de la vie monastique, il s'attachait à croître chaque jour en ferveur et en charité. Sa mortification devint inimitable : la componction était son pain, et les larmes sa boisson ; il mangeait une seule fois le jour, et il se contentait d'un peu de pain et d'eau ; il aimait à se retirer dans les lieux les plus déserts, pour y prier et pleurer en liberté. Plus il avançait en mérites, plus il s'humiliait de son indignité.

Le zélé supérieur gouvernait les deux communautés avec autant d'autorité que de douceur, et sa sœur Gébertrude rivalisait avec lui d'ardeur pour le service de Dieu et celui du prochain ; mais les austérités de la pénitence avaient affaibli leurs corps, et en avaient, pour ainsi dire, desséché et tari la séve.

Adelphe éprouva un jour une défaillance générale, dont il pensa mourir. Il appela un prêtre, et, se prosternant le front dans la poussière, il fit la confession de ses fautes ; puis, ayant convoqué tous ses disciples, il leur demanda publiquement pardon de ses péchés et se recommanda vivement à leurs prières. Il voulut ensuite qu'on le conduisît à Luxeuil pour y implorer l'assistance des moines de ce grand monastère. Il ne tarda pas d'y rendre sa belle âme au Seigneur. Son corps fut ramené au Saint-Mont, comme en un véritable triomphe. Il était mort le 11 septembre 670.

Gébertrude ne survécut pas longtemps à son frère : après avoir gouverné son monastère pendant vingt années, elle alla le rejoindre au lieu des éternelles récompenses, le 7 novembre 672. Elle fut remplacée par sainte Perpétue, qui ferma l'ère des grands et illustres saints du mont Avend. La ferveur qu'y avaient allumée ces grandes âmes, continua toutefois longtemps encore à y brûler dans les cœurs, et à produire des fruits abondants pour le ciel.

Plus tard la règle de saint Benoît, plus douce et plus modérée que celle de saint Colomban, vint mitiger des rigueurs trop austères pour de nouvelles générations : la race d'hommes et de femmes capables d'en supporter les sacrifices semblait épuisée. Cette modification s'introduisit vers l'an 740, plus d'un long siècle après l'arrivée au Saint-Mont de saint Amé et de saint Romaric : les deux monastères n'en demeurèrent pas moins florissants.

Sur la fin de ce siècle, les montagnes des Vosges furent le rendez-vous des chasses royales, puis impériales : Charlemagne eut un château dans le val d'Avend, où il vint à plusieurs reprises se reposer des fatigues de la guerre et du gouvernement des peuples. On croit que ce château était situé sur un tertre qui se nomme encore le Châtelet ; mais il n'en reste aucun vestige. La vierge, dite du *Trésor*, statue en bois de cèdre, qui se trouve dans l'église paroissiale, consacre à Remiremont, dans la mémoire du peuple, le souvenir de Charlemagne.

Après lui, advint à ces rives de la Moselle naissante, Louis-le-Débonnaire ; il cherchait à s'y consoler de ses malheurs domes-

tiques : on appelle *Champdolent* les lieux où ce prince se retirait à l'écart pour y verser des larmes, loin des yeux de ses courtisans.

En 864 on vit le triste Lothaire, roi de Lotharingie, avec sa trop fameuse Valdrade. Celle-ci, après la mort de l'infortuné prince, qui lui avait sacrifié sa conscience et son repos, vint se réfugier au monastère d'Avend, et y ensevelir, sous le voile de la pénitence, sa fatale beauté.

Dès l'an 840, le rude climat de la montagne avait déterminé les religieux du Saint-Mont à descendre dans le val, et à bâtir leur monastère sur la rive gauche de la rivière. Une invasion subite des Huns, en 910, dévasta le pays, et ces barbares incendièrent le couvent à peine construit, dont les religieuses se réfugièrent dans les montagnes. L'une des pieuses vierges, nommée Sabine, s'égara dans les forêts, y fut surprise par ces ennemis féroces et odieusement massacrée : la piété du peuple éleva une chapelle au lieu de son martyre, sur les bords d'une fontaine, et le pape Clément IX accorda, au dix-septième siècle, une indulgence de sept ans aux pèlerins qui visiteraient cette chapelle.

Le monastère des religieuses se rétablit aussitôt après l'invasion. Les religieux, dont les cellules avaient été entièrement ruinées, descendirent aussi de la montagne dans le val, où l'on transporta les reliques des saints et des saintes du mont Avend. On bâtit, sur leurs tombeaux, une grande église, dont Léon IX consacra le maître-autel, en 1051 ; cette église fut dévorée par un incendie, en 1057. Le grand pontife, qui avait été évêque de Toul, canonisa nos saints, et il ordonna de lever de terre leurs ossements, pour les placer dans des châsses et les mettre sur les autels. Le duc de Lorraine, Gérard d'Alsace, était présent à la solennité; ce prince devait mourir un peu plus tard, en 1070, à Remiremont même, d'une mort subite, et recevoir la sépulture dans la même église, alors rebâtie.

Le monastère des religieuses voyait à sa tête, presque toujours, les filles des plus puissants seigneurs de l'empire : l'ambition se glissa dans leur cœur, et elles réussirent à se créer une indépendance temporelle. En 1070, l'abbesse Gisèle III entreprit le voyage d'Italie dans le but, dit-elle, de garantir son abbaye des violences et des usurpations féodales, mais en réalité pour arriver à cette indépendance. L'empereur Henri IV, qu'elle alla trouver à Mantoue, et qui n'avait pas encore commencé contre l'Eglise sa guerre impie, lui accorda un diplôme qui lui reconnaissait l'indépendance poli-

tique, sous l'autorité immédiate de l'empereur : cette charte, dans la suite, devint un sujet de contestation de la part des ducs de Lorraine. Gisèle ne s'en tint pas à ce succès; elle sollicita et obtint du Pape une bulle qui déclarait l'indépendance spirituelle de son monastère, sous l'autorité directe de l'Eglise romaine.

Cette double franchise devait être fatale à ce monastère : l'esprit religieux s'y affaiblit, et, en 1090, il s'affranchit encore de la direction des religieux, pour confier le service de son église à des prêtres séculiers. Cette exclusion des disciples de saint Colomban et de saint Benoît porta le dernier coup à la régularité monastique, et prépara les voies à la sécularisation.

Terminons ici notre journée : Remiremont nous demande bien des pages encore, et nous devons un séjour d'amitié à l'aimable président Félix; au fils de l'homme distingué, qui dirigea si longtemps et si heureusement le collège de cette ville, et qui a laissé une méthode d'enseignement admirable dans une grammaire latine trop peu connue; à l'époux heureux d'une excellente et spirituelle dame qui fut chérie de nous dans son enfance et qui nous a chéri toujours. C'est à elle que fut dédiée cette petite pièce de vers, intitulée l'*Abeille :*

Le soleil a souri : la diligente abeille
Vole, de l'aube au soir, cueillir au sein des fleurs
Les parfums de son miel, odorante merveille
Qu'enfantent ses bruyants labeurs.

Du calice où se cache un poison délétère
Et du calice où Dieu verse un nectar divin
Elle tire un trésor : toute plante sur terre
Fleurit pour croître son butin.

Et l'âme est une abeille, et le soleil rayonne
Dans les hauteurs du ciel, qu'il vêt de ses splendeurs,
Et pour nous, en tout lieu, la terre se couronne
D'une riche moisson de fleurs.

La vertu, miel sacré que l'âme ici compose,
Dans tout calice, plein de nectar ou de fiel,
Se puise : chaque tige, où notre cœur se pose
Recèle un rayon de ce miel.

L'abbé Chapiat.

LA FEMME AU TREIZIÈME SIÈCLE

CONFÉRENCE FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE

Mesdames, Messieurs,

Vous avez tous présent à la mémoire cet apologue vieux comme le monde et raconté dans la vie fabuleuse d'Ésope, où l'on voit un riche amphitryon servi par un cuisinier philosophe qui lui promet de faire déguster à ses convives ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire sur la terre, à titre de curiosité, j'imagine. Au premier service, arrive un plat de langues; au second, un autre plat de langues; au troisième, encore des langues, assaisonnées différemment, j'aime à le croire; si bien qu'à la fin, le maître impatienté demande ce que signifie ce menu par trop philosophique. Et l'esclave de répondre que la langue est à la fois ce qu'il connaît de plus excellent et de plus exécrable, de plus nuisible et de plus bienfaisant chez les hommes. Si l'on prête l'oreille aux échos de l'opinion du moyen âge, en particulier de celle du treizième siècle, on entend dire de la femme absolument ce que cette légende dit de l'organe qui nous sert à exprimer nos pensées. Soyez persuadées, Mesdames, qu'en rapprochant momentanément ces deux idées, l'idée de la langue et l'idée de la femme, je n'ai aucune intention perfide : on a, d'ailleurs, calomnié votre sexe ; car ce sont, au contraire, mes semblables qui ont élevé jusqu'à la hauteur d'un service public, jusqu'à la hauteur d'une institution politique, l'art de parler beaucoup pour ne rien dire :

Et je sais, sur ce point,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

A l'époque dont j'ai à vous entretenir, les opinions sont aussi divergentes au sujet de la femme qu'elles peuvent l'être de nos jours au sujet de la forme du gouvernement, et elles sont peut-être plus extrêmes, ce qui n'est pas peu dire. Écoutez certains ascètes,

certains orateurs sacrés, qui ont, il est vrai, l'habitude de dire à tout le monde de dures vérités et d'exagérer le mal pour le mieux faire prendre en horreur; vous recueillerez des paroles comme celles-ci : La femme est l'instrument du diable ; la femme a perdu le genre humain. Ils ajouteraient volontiers, en s'adressant aux hommes : La femme, c'est l'ennemi. Interrogez maintenant les chevaliers, non pas les chevaliers de la vieille roche, qui étaient avant tout au service de Dieu et de la Terre-Sainte (ceux-là commencent à disparaître au temps de saint Louis), mais les chevaliers de la nouvelle école, les chevaliers du progrès, ceux qui dédaignent la mâle chanson de Roland pour les aventures romanesques des héros de la Table-Ronde ; et vous les entendrez exalter leur dame en vers et en prose, l'élever au-dessus de l'humanité, en faire un être supérieur, ériger, en un mot, la galanterie en culte. Ils sont les pères de ces paladins qui s'en iront courir le monde à la recherche de quelque belle inconnue, enfermée au fond d'un sombre manoir, victime d'un tyran jaloux qu'il faudra défier et pourfendre ; ils sont les grands-pères des Don Quichotte du roman ou de l'histoire, qui tueront la chevalerie par l'exagération de ses qualités même, en la détournant de son but primitif, de son but essentiel, au profit exclusif d'un de ses buts secondaires. Voilà les deux extrêmes, voilà les deux antipodes.

Mais ce double excès, je me hâte de le dire, ne répond pas tout à fait à la réalité des choses. Dans l'esprit de ses juges, dans l'imagination des faiseurs de théorie, la femme a beau être un ange ou un démon, une idole ou une peste : dans la vie réelle, elle est ce que Dieu l'a faite, elle est la pareille de l'homme, elle est l'homme au genre féminin. Ni si haut ni si bas : là est la place qu'elle occupe dans la société, alors comme aujourd'hui; là est le vrai point de vue, celui auquel nous devons nous tenir, si nous voulons faire une étude consciencieuse. C'est ce que l'Église entendait lorsqu'elle répétait, en toute occasion, cette explication mystique de la création d'Ève, qui a fait sourire certains écrivains modernes, critiques très forts, à leurs yeux surtout, mais théologiens très faibles : « Notre première mère a été tirée, non du pied ni de la tête de l'homme, mais d'une de ses côtes, pour bien marquer qu'elle devait marcher à son côté, sans être au-dessus ni au-dessous de lui (1). » Vous

(1) V. notamment Jacques de Vitry, ms. lat. 17509 (Bibl. nat.), f° 135; *Hist. littér.*, XVI, 394, et XX, 785.

voyez, Mesdames, que le clergé enseignant n'était pas toujours aussi défavorable au beau sexe, et qu'il quittait parfois sa grosse voix pour lui rendre justice.

Je voudrais donc me placer sur ce terrain solide de la réalité pour vous peindre en peu de mots ce qu'était la contemporaine de saint Louis. Il y aurait là, si l'on voulait, le sujet d'un vaste tableau, qui remplirait au besoin des volumes. Mais les limites de notre cadre, et avant tout mon insuffisance personnelle m'imposent la brièveté. Au moins ferai-je mes efforts pour être clair et pour faire sortir de cette étude un résultat pratique. Il n'est pas, en effet, de matière plus intéressante ; il n'est pas, comme je le disais, d'élément plus important pour qui veut asseoir un jugement raisonné sur l'état d'une société. La femme, même ramenée à sa juste place, joue dans le monde un rôle si prédominant, qu'il suffit de la considérer pour savoir ce que sont les hommes. N'est-ce pas elle, après tout, qui est la principale collaboratrice de Dieu dans la rude tâche de leur formation et dans celle de leur éducation première ? N'est-ce pas sur ses genoux que nous apprenons à connaître les grands mots et les grandes choses que nous chérirons plus tard jusqu'à verser notre sang pour eux ? N'est-ce pas elle qui aplanit sous nos pas le chemin raboteux de la vie, et qui sourit, et qui prie, pendant que nous marchons ? N'est-ce pas elle, enfin, qui nous mène à Dieu, et qui ferme nos paupières glacées lorsque le voyage est fini ? Ah ! que sa mission est grande, et combien la femme m'apparaît plus belle et plus noble dans les menus détails du rôle positif que le ciel lui a tracé, que sur le piédestal imaginaire où la hissent les paladins et les troubadours ! Combien la fille, l'épouse et la mère chrétienne me semblent supérieures à la plus idéale des Dulcinées !

Voilà précisément les trois aspects de la femme que je voudrais envisager successivement ; voilà où nous devons reconnaître, à la lumière des textes contemporains, le véritable caractère et les mœurs réelles de la France de saint Louis : chez la jeune fille, chez l'épouse, chez la mère.

La jeune fille a été élevée entre son père et sa mère. C'est une fleur éclose en terre chrétienne, développée dans la paisible atmosphère de la grande salle de famille, qui, chez les seigneurs comme chez les bourgeois, dans les châteaux comme dans les maisons des citadins, sert à la fois de salon, de salle à manger, de cénacle et de gynécée. Ce n'est pourtant pas une plante de serre chaude. La civi-

lisation de son temps ne lui a marchandé ni le grand air ni le soleil. On s'en aperçoit au premier coup d'œil. Jetons, si vous le voulez, un regard discret sur son physique avant de pénétrer jusqu'à son âme et à son intelligence. L'extérieur peut à lui seul nous apprendre bien des choses. Tout d'abord, elle est élancée et svelte : les sculpteurs et les poètes sont unanimes pour lui prêter cette gracilité, cette atténuation des formes qui est déjà une des expressions de la chasteté. Ne vous y trompez pas toutefois : elle n'est point ce que nous appelons une créature mignonne. Le règne des beautés poitrinaires est encore bien loin ; la névrose elle-même est une ressource inconnue à la femme française dans ce siècle retardataire. Elle est quelque peu mince, mais elle n'est point nerveuse. Par conséquent, elle est forte. Nous voyons, lors de la première croisade de saint Louis, des femmes d'un tempérament ordinaire, et même des femmes dans une position critique, supporter sans peine les fatigues d'une traversée que le mode de navigation et la longueur du voyage devaient rendre deux fois atroce. Notre jeune fille est blonde : c'est encore là un caractère que présentent tous les types reproduits par la plume ou par le pinceau, à très peu d'exceptions près (1). On dirait que les races sont moins mélangées que dans les temps modernes, et que la couleur nationale de la chevelure des Celtes et des Germains se maintient presque intacte chez leurs descendants, surtout chez leurs descendantes. (Je ne parle pas, bien entendu, des populations du midi, qui, du reste, n'étaient pas encore françaises.) Il y a, tout au moins, une mode générale qui se prononce énergiquement (j'en demande bien pardon à quelques-unes d'entre vous au nom de nos aïeux, gens évidemment trop exclusifs) en faveur des femmes blondes ; et je vous dirai tout bas que plusieurs de celles qui ne le sont point emploient déjà certains procédés pour le devenir. Ce ne sont certes pas les Parisiennes de nos jours qui peuvent leur jeter la pierre ! Les yeux sont presque toujours représentés avec cette nuance indécise entre le bleu et le vert, que nos pères appelaient *color varius*, vair ou vairon. Ce sont les yeux qu'Homère attribuait à Minerve (γλαυκωπις Αθηνη) ; ce sont ceux de la race franque en particulier (2). Le front est haut et dégagé, contrairement au type

(1) V. sur ces particularités Étienne de Bourbon, *Anecd. histor.*, n° 287 ; Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, liv. XXIX, ch. 37 ; *Le roman de la Poire*, Bibl. nat., ms. fr. 2186, f° 466 ; *Hist. littér.*, XIX, 833 ; etc.

(2) Les opinions sont très partagées au sujet de la véritable signification

gréco-romain et à la mode actuelle, qui semble vouloir rétrécir le champ de la pensée comme il l'était chez la païenne d'autrefois. Le teint est ordinairement rose et frais ; ce qui confirme ce que je vous disais tout à l'heure : la santé brille avec la candeur sur le visage de la jeune chrétienne (1). Mais qu'y a-t-il sous ce masque séduisant ? Car enfin les apparences sont souvent trompeuses, et l'on prétend, Mesdames (je n'en crois rien, je vous assure), que vous pouvez être très jolies sans être pour cela vertueuses et intelligentes au même degré.

L'esprit est-il cultivé ? Grande et capitale question que celle de l'éducation des femmes, qui font l'éducation des hommes. Qu'a-t-on appris à cette jeune fille ? A-t-on pris soin de meubler l'intérieur de cette tête, dont la nature a décoré si gracieusement l'extérieur ? On a répété bien des fois, dans notre siècle de lumières, que les ténèbres de l'ignorance obscurcissaient le cerveau des hommes du moyen âge, à plus forte raison celui de leurs compagnes. Des travaux fort savants ont déjà fait justice de cette absurde imputation en ce qui concerne les premiers ; examinons ici très brièvement si elle est plus fondée pour les secondes, puisque c'est à l'âge de la jeune fille que l'on s'instruit et que, d'ailleurs, l'histoire de l'instruction publique est à l'ordre du jour. Il y a presque toujours eu deux opinions en présence au sujet de la culture intellectuelle à donner à la femme. Même au dix-septième siècle, par ce temps d'épanouissement littéraire et de fortes études, on trouve des esprits timorés qui, avec le héros de Molière, se déclarent contents

> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse (2).

Et, à côté de cela, on voit Fénelon écrire son excellent traité de l'*Éducation des filles*, on voit Mme de Maintenon fonder la célèbre institution de Saint-Cyr, on voit surgir Mme de Sévigné et toute une pléiade de beaux esprits féminins, dont quelques-uns même

de cette locution si fréquente au moyen âge, les « yeux vairs ». Je me borne à adopter ici la plus vraisemblable. On peut consulter sur ce point Ducange, au mot *Varius;* Vincent de Beauvais, *Specul. natur.*, liv. XXXII, ch. III, et une quantité de poèmes contemporains.

(1) Cf. Michel Scot, *Liber Physionomiæ* ; Nevizan, *Sylva nuptialis*, II, 178 ; et un curieux traité *De ornatu mulierum*, dans le ms. lat. 16089 (Bibl. nat.)

(2) *Les femmes savantes*, acte II, scène 7.

dépassent le but. Au moyen âge, l'école des ignorantins est aussi représentée : un nommé François de Barberino, rédigeant, sous le règne de Philippe le Bel ou de ses fils, un curieux ouvrage sur la *Conduite et les mœurs des dames*, pose la question de savoir s'il faut faire apprendre aux filles à lire et à écrire, et il la résout hardiment par la négative, non sans s'avouer toutefois que sa manière de voir scandalisera les sages (1). Mais cet original n'a de français que son prénom, vous le devinez rien qu'à son peu de considération pour le sexe ; il est Italien, et les Italiens ne se sont jamais fait de la femme la même idée que nous : ils ont conservé à son égard, et jusqu'à nos jours, quelque chose de l'attitude et des procédés fort peu délicats de l'antiquité romaine ; ils font volontiers profession de l'adorer, mais il y a telle façon d'adorer la femme qui équivaut au mépris le plus humiliant. Je constate donc avec une certaine satisfaction que François de Barberino ne représente pas la France, que son opinion trouve encore moins d'écho dans son siècle que la boutade du bonhomme Chrysale n'en rencontre dans le sien, et qu'il se déclare lui-même en opposition avec les sages de l'époque. En effet, si l'excès des connaissances littéraires, si l'affectation du savoir ne convient pas à celle que Dieu a préposée avant tout au soin de la famille, l'ignorance complète lui est encore plus préjudiciable, même pour l'accomplissement de sa mission providentielle. Or, tel est précisément l'avis des docteurs contemporains et sujets de saint Louis. Vincent de Beauvais notamment, ce grand encyclopédiste qui, dans ses trois *Miroirs*, a parlé un peu de tout et d'autre chose encore (*de omni re scibili et quibusdam aliis*), recommande aux pères de faire donner de l'instruction à leurs filles ; et dans le siècle suivant un écrivain très remarquable, appartenant lui-même au sexe féminin, Christine de Pisan, réfute avec indignation, dans sa *Cité des dames*, « ceux qui disent qu'il n'est pas bon que femmes apprennent lettres (2). » Si nous passons des conseils à la pratique, de l'opinion publique à la réalité des faits, que trouvons-nous? Les filles nobles sont instruites assez souvent dans les châteaux par des maîtresses particulières ou par un de ces clercs familiers qui, sous le nom de *latiniers*, cumulent les fonctions d'inter-

(1) *Del reggimento e dé costumi delle donne;* Roma, 1815, in-8°; Jourdain, *L'éducation des femmes au moyen âge*, p. 19.

(2) Vincent de Beauvais, *Spec. mor.* Cf. Guillaume Perraud, *De eruditione principum.* Christine de Pisan, liv. IV, ch, XXXIV (Bibl. nat., ms. fr. 807-809).

prête, de rédacteur, de chapelain. Elles apprennent, indépendamment des vérités fondamentales de la religion, les faits principaux de l'Ancien et du Nouveau-Testament, la langue française, et même les éléments du latin (car elles en ont besoin pour comprendre les belles hymnes qu'elles chantent à l'église), puis la littérature, la musique, et enfin quelques rudiments de médecine (1); en effet, nous voyons souvent de nobles damoiselles soigner avec autant d'art que de sollicitude les malades ou les chevaliers blessés. N'est-ce pas là un programme bien conçu, et surtout éminemment utilitaire? Dans les villes, des écoles publiques sont ouvertes aux filles de la bourgeoisie et du peuple, qui apprennent les principes du calcul, ou tout au moins la lecture et l'écriture. Ainsi les rôles de la taille de Paris, en 1292 et en 1380, font mention de différentes maîtresses chargées de les enseigner sous la surveillance du chantre de Notre-Dame, qui leur délivrait une licence spéciale (*licentiam docendi puellas in litteris grammaticalibus*) (2). En effet, l'Église, qui avait la haute main sur l'instruction des jeunes gens, qui avait fondé cette illustre université de Paris, si heureusement ressuscitée sous nos yeux par l'initiative des catholiques, et qui seule avait le droit et le pouvoir de la fonder, l'Église ne pouvait se désintéresser de l'enseignement de l'autre moitié du genre humain. Non seulement elle surveillait et instituait les maîtresses d'écoles libres; mais elle avait des couvents, où les religieuses les plus capables communiquaient leur savoir à de jeunes pensionnaires prises dans toutes les classes de la population. C'est là surtout que l'instruction des femmes prenait un développement remarquable, et qu'elles acquéraient les notions variées dont je donnais tout à l'heure l'énumération. Les maîtresses que l'on trouvait dans les monastères avaient, en effet, une supériorité notoire sur toutes les autres : d'abord on n'y admettait que des novices lettrées, et il fallait ensuite qu'elles se perfectionnassent par une étude constante. C'est pourquoi nous voyons beaucoup de religieuses parler et écrire le latin aux différentes époques du moyen âge. Sans invoquer les fameux exemples de Roswith, d'Héloïse et des disciples de sainte Odile en Alsace, nous possédons de Marguerite de Duingt, prieure de la Chartreuse de Poletin sous saint Louis, un volume de méditations latines pleines

(1) Jourdain, *op. cit.*, p. 12, 14, 15, etc.
(2) Félibien, *Hist. de Paris*, III, 449; Jourdain, *op. cit.*, p. 25.

d'onction et de piété. En 1388, le chapitre de Rouen accorda un secours à certaine religieuse du diocèse de Thérouanne dont le couvent avait été détruit par les guerres et qui s'exprimait très bien en latin (*quæ loquebatur bene latinum*). D'autres étaient refusées, dans les monastères où elles se présentaient, à cause de leur manque d'instruction (*propter illitteraturam*) (1). Souvent, d'ailleurs, les maîtresses n'étaient autres que les élèves de la veille ; car une bonne partie des jeunes filles qui avaient fait leurs premières études à l'ombre du cloître y demeuraient pour toujours, tant le service de Dieu et la vie monastique leur semblaient doux (2).

Une des preuves les plus frappantes de l'importance attachée à l'éducation de la femme, c'est que les hérétiques albigeois, ces précurseurs directs du protestantisme et de la Révolution, entreprirent de la confisquer à leur profit. Et pour cela, qu'imaginèrent-ils? Vous allez être bien étonnés de retrouver en plein treizième siècle une des idées les plus chères aux libres penseurs d'aujourd'hui, et ils seraient eux-mêmes bien mortifiés d'apprendre qu'ils n'ont rien inventé : les Albigeois imaginèrent tout simplement l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Oui, la chose est historique : ce fameux progrès n'est pas plus nouveau que tant d'autres devant lesquels nous nous inclinons avec une admiration plus ou moins méritée. En effet, ces hérétiques se mirent à enseigner eux-mêmes les jeunes filles des pays qu'ils infestaient : voilà l'instruction laïque; pour les attirer à eux, ils firent miroiter, aux yeux des pères de famille, l'appât tout-puissant de la suppression de toute rétribution : voilà l'instruction gratuite; enfin ces mêmes pères se trouvant ruinés par une guerre longue et désastreuse et voyant tous les établissements catholiques détruits autour d'eux, furent forcés d'avoir recours aux seuls maîtres qui leur restaient : voilà l'instruction obligatoire. Malheureusement ce régime idéal ne tarda pas à être renversé par un de ces suppôts du cléricalisme et de l'obscurantisme que l'on voit toujours apparaître là où se trouve quelque flambeau à éteindre. Dans sa mission apostolique à travers les provinces albigeoises, saint Dominique reconnut le flambeau en question pour ce qu'il était, c'est-à-dire pour un lampion fumeux et infect, et il l'éteignit en effet.

(1) De Beaurepaire, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen.*

(2) Jacques de Vitry, ms. cité, f° 143. Humbert de Romans, *Max. Bibl. Patr.*, XXV, 482.

Il l'éteignit en fondant au cœur du pays une nouvelle maison religieuse, destinée spécialement, dans sa pensée, à l'enseignement des filles; et cette maison ne tarda pas à être remplie. Telle est l'origine du monastère de Prouille, près de Castelnaudary, qui jouit pendant longtemps d'une célébrité méritée (1).

C'est surtout dans les campagnes que, suivant les détracteurs de l'Église et du moyen âge, la lèpre de l'ignorance aurait sévi avec une intensité scandaleuse. Sans doute, les filles des paysans étaient plus souvent que les autres privées des bienfaits de l'instruction; mais cela n'a-t-il pas existé dans tous les temps, et ne sait-on pas que l'indifférence des parents y a toujours été pour beaucoup? Ne sait-on pas quel mal on a, encore aujourd'hui, pour décider les habitants des champs à envoyer leurs enfants à l'école, même lorsqu'ils en ont une à côté d'eux? Les écoles rurales de filles étaient plus rares alors, je l'admets : la difficulté des communications, les conditions générales de l'état social le voulaient ainsi; mais il ne faut pas croire que ces écoles n'existassent nulle part. On en a retrouvé des traces dans un certain nombre de villages (2), et on en retrouvera de plus en plus, je l'espère. Voulez-vous une preuve aussi intéressante que décisive de la présence ordinaire des institutrices dans les campagnes? Écoutez cette touchante histoire, racontée par Thomas de Cantimpré, un dominicain mort vers 1272 :

« Une jeune paysanne (une jeune vilaine) conjurait son père de lui acheter un psautier pour apprendre à lire. Mais comment, répondait-il, pourrais-je t'acheter un psautier (les manuscrits étaient aussi chers que rares, comme vous le savez), puisque je peux à peine gagner chaque jour de quoi t'acheter du pain? L'enfant se désolait, lorsqu'elle vit la sainte Vierge lui apparaître en songe, tenant dans ses mains deux psautiers. Encouragée par cette vision, elle insista de nouveau. Mon enfant, lui dit alors son père, va trouver, chaque dimanche, *la maîtresse d'école de la paroisse;* prie-la de te donner quelques leçons, et efforce-toi par ton zèle de mériter l'un des psautiers que tu as vus entre les mains de la Vierge. La petite fille obéit, et les compagnes qu'elle trouva à l'école, voyant son zèle, se cotisèrent pour lui procurer le livre qu'elle avait tant convoité (3). »

(1) Humbert de Romans, *ibid.*, 480.
(2) De Beaurepaire, *Op. cit.*
(3) *Bonum universale de apibus*, liv. I, ch. XXIII.

Ainsi donc, si l'on ne veut pas généraliser les conséquences qui se dégagent de cette curieuse anecdote, il faut en conclure à tout le moins que les filles des villageois eux-mêmes n'étaient pas absolument dépourvues de moyens de s'instruire, et qu'elles ne négligeaient pas toujours d'en profiter. Ne nous faisons pas trop d'illusion, du reste, sur les bienfaits de l'instruction primaire, ni sur la nécessité de son extension à tous les habitants des campagnes sans exception. Je ne sais si je profère ici un blasphème ; mais il me semble que la vertu et la moralité peuvent aller, à la rigueur, sans la lecture et l'écriture, et je me méfie instinctivement des motifs invoqués en faveur du caractère obligatoire de ces connaissances, en raison de la qualité de ceux qui les invoquent et du but avéré qu'ils poursuivent. La plus héroïque de toutes les filles des champs, et la plus illustre des Françaises, n'était-elle pas une illettrée? Jeanne d'Arc ne savait, disait-elle, ni *a* ni *b*. Et qui donc, dans ce pays de France, qui donc, dans les jours de douleur et d'abaissement que nous traversons, osera médire de Jeanne d'Arc? Qui de nous n'a souhaité du fond du cœur la résurrection de cette ignorante immortelle, en voyant le sol de nos aïeux foulé par les pieds de l'étranger? Il reste encore des Voltaire pour jeter l'insulte à la religion et au clergé ; il n'en reste plus pour souiller la face de la sublime fille en qui s'est incarné le double génie de la France, le génie de la piété et le génie du patriotisme.

Ce qui est plus essentiel encore que l'alphabet et la grammaire, c'est cet ensemble de notions religieuses et morales sans lequel la vie de l'homme, et surtout de la femme, ressemble aux errements étranges d'un vaisseau jeté sans boussole et sans gouvernail à la merci de tous les vents. Or, ces notions ne manquaient à aucune des enfants du peuple. La main du prêtre allait les chercher jusque dans le fond des landes, jusque dans les gorges des montagnes, pour les amener à la lumière de la foi et de la charité. Pas une qui ne sût son *Pater*, son *Ave*, et les principales prières de l'Église ; pas une qui n'entendît tous les dimanches, et quelquefois plus souvent, l'explication de l'Évangile et les leçons qui en découlent (1). Il y avait de pauvres femmes tellement avides de la parole de Dieu, qu'elles suivaient de bourgade en bourgade, au prix des plus grandes

(1) V. les canons du Concile de Béziers, en 1246; Étienne de Bourbon, *Anecd. histor.*, n° 206, 210, etc.

fatigues, les missionnaires chargés de la distribuer. Étienne de Bourbon nous les montre faisant cortège aux prédicateurs, absolument comme les foules populaires qui marchaient derrière le Sauveur; il rapporte même que de nobles et riches dames s'habillaient en paysannes pour accomplir plus facilement et plus sûrement ces longs trajets à pied, qui effrayeraient la plus intrépide de nos dévotes (1). Et ce zèle apostolique d'une part, ce pieux empressement de l'autre faisaient qu'une instruction religieuse substantielle et pratique pénétrait jusqu'aux dernières couches sociales. Un mot bien frappant de saint Thomas d'Aquin nous atteste la réalité de ce résultat. Après avoir, dans un de ses sermons inédits, démontré l'inanité de la science des philosophes païens et le vide de leurs doctrines, le grand théologien s'écrie, sans crainte d'être démenti : « Quelle est aujourd'hui la vieille bonne femme qui n'en sait pas dix fois plus long qu'eux sur l'immortalité de l'âme (2) ? »

Il me serait facile de joindre à ces indications sommaires sur l'instruction des femmes un corollaire tout naturel, en déroulant devant vous la longue série de celles qui se sont distinguées dans les lettres au siècle de saint Louis, depuis Éléonore de Provence, la belle-sœur de ce prince, qui passe pour avoir composé dans sa jeunesse le roman de *Blandin de Cornouailles*, jusqu'à l'obscure Marie de France, dont les fables rimées et les lais poétiques charmaient la noblesse entière. Mais leur seule nomenclature nous entraînerait trop loin. Je ne voudrais pas, d'ailleurs, avoir l'air de compter à leur actif le commerce des troubadours ou des trouvères, que plusieurs d'entre elles cultivaient et imitaient. Cette fréquentation leur faisait beaucoup de mal, en ce qu'elle abaissait forcément le niveau de leur moralité, et je ne puis plus voir dans leurs personnes la chrétienne convenablement instruite, mais plutôt l'antipathique bas-bleu avec ses travers et ses vices. Les sirventes, les saluts d'amour et toutes les chansons à la mode, qui étaient surtout à l'adresse des nobles châtelaines, et dont elles se délectaient dans les chambrées du manoir, détruisaient souvent l'œuvre laborieuse de l'enseignement religieux; ils répandaient dans la classe supérieure une morale facile, dont les pays du midi, particulièrement soumis à leur influence, ont longtemps gardé la tradition. De là

(1) *Anecd. histor.*, n°s 75-78.
(2) Bibl. nat., ms. lat. 15034, f° 132.

vient, sans doute, que certaines filles de la noblesse nous apparaissent, dans les romans du moins et dans les chansons de geste, avec une allure singulièrement libre, beaucoup trop libre. Dans la vie réelle, elles avaient bien quelque chose de cette liberté, mais à un degré infiniment moins choquant, et je ne crois pas qu'aucune chronique mette à leur charge des hardiesses comparables à celles que leur prêtent les trouvères.

La jeune fille, d'abord, est en général fiancée de très bonne heure. Parfois même, ce premier nœud est serré prématurément, pour des motifs d'intérêt ou de convenance; on connaît assez les abus produits par cette coutume et les efforts de l'Église pour empêcher les unions précoces. Néanmoins, lorsque l'on considère le caractère solennel et presque indissoluble donné alors aux fiançailles, la foi constante que se gardaient les jeunes gens enchaînés par ce lien provisoire, on ne peut se refuser à y voir une garantie sérieuse de moralité, de tranquillité, de sagesse. Telle était leur solidité que, sans constituer cependant un mariage déguisé, excepté quand les fiancés s'engageaient par *paroles de présent* au lieu de *paroles de futur*, ce que la loi canonique ne tolérait point, elles empêchaient absolument les deux parties contractantes de pouvoir songer à une autre union, à moins de circonstances exceptionnellement graves; et quand l'une des deux se permettait d'y songer, elle arrivait rarement à ses fins. Ainsi le sire de Joinville, fiancé dans ses jeunes années avec Alaïs, fille du comte de Grandpré, se prit un jour à ambitionner une alliance plus haute, celle du comte de Bar : ses démarches furent vaines, et, en épousant Alaïs, il fut un peu le mari malgré lui, ce dont il n'eut pas à se plaindre du reste (1). Je ne prétends pas nier l'inconvénient des engagements échangés dès l'enfance; mais les fiançailles contractées plus tard entre adultes n'étaient pas du tout dans le même cas, et supposent toujours un consentement donné en parfaite connaissance de cause. De plus, elles permettaient aux futurs époux de s'apprécier et de s'aimer à l'avance; précieux avantage, qui les a fait subsister jusqu'à nos jours dans plusieurs contrées de l'Europe, et qui, même chez nous, a perpétué la tradition de ce pur et poétique apprentissage de l'intimité conjugale, de cette période d'attente et d'union officieuse d'où découle souvent le bonheur de toute la vie.

(1) V. L'*Etude sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville*, par Ambroise Firmin Didot, p. 3.

La jeune fiancée n'avait pas besoin, d'ailleurs, d'une obligation matérielle pour rester fidèle à l'objet de son choix. Lisez la *Chanson de Roland*, un peu antérieure, il est vrai, mais toujours populaire au treizième siècle, et répondant toujours à l'état social de la France, et dites s'il est une plus admirable incarnation de l'attachement à la foi jurée que celle que nous offre la belle Aude, la promise du héros de cette magnifique épopée. Roland est tombé glorieusement dans le défilé de Roncevaux; Charlemagne revient en France avec son armée, et la fière jeune fille se présente à lui en demandant ce qu'il a fait de son fiancé. « Aude, dit-il, avec une tristesse mêlée de brusquerie, vous cherchez des nouvelles d'un homme mort; mais, si vous voulez, je vous donnerai mon propre fils, mon fils aîné Louis. — Ce discours m'est étrange, répond-elle en pâlissant : ne plaise à Dieu, ni à ses anges, ni à ses saints, qu'après lui je vive encore (1) ! » Et elle tombe expirante aux pieds de l'empereur. Ce trait, d'une simplicité antique, n'efface-t-il pas toutes les légèretés racontées par nos vieux trouvères? Qu'ils nous montrent çà et là des jeunes filles se jetant au cou du plus vaillant, je leur pardonne : ils nous ont donné Aude et Roland.

La fiancée est devenue l'épouse. Si elle n'a pas elle-même choisi son mari, son père du moins l'a consultée, contrairement à l'usage païen qui lui permettait de disposer d'elle comme de son esclave, comme de sa chose. Il a soumis à son acceptation le futur agréé par lui :

« Fille, fait-il, je vous ai mariée;
« Se il vous plaît, dites-en vo pensée (2). »

Et elle a dit oui à son tour, avec cette liberté respectueuse dont le christianisme seul a pu introduire le sentiment dans son cœur. Elle a donné son acquiescement au contrat par lequel elle est mariée sous le régime de la communauté, régime issu de l'ancienne coutume germanique qui accordait à la femme le droit au tiers des acquêts; elle a reçu de ses parents la dot, et de son époux le douaire, autre vestige de la législation des Germains, représentant le *pretium nuptiale*, payé jadis au beau-père par le gendre. Elle a reçu la bénédiction du prêtre sous le porche de l'église (3) : c'est là, sur ce

(1) *La chanson de Roland*, édition classique publiée par L. Gautier, p. 341.
(2) *Anséis de Carthage.*
(3) Étienne de Bourbon, *Anecd. histor.*, n° 429.

seuil vénéré, derrière lequel apparaissaient l'autel étincelant de lumières, et les vitraux aux mille couleurs, et les statues des saints, pris aussi à témoin de l'acte solennel, que se sont enfin échangées les *paroles de présent*, les deux *oui* sacramentels qu'on va prononcer aujourd'hui devant un monsieur en habit noir, ou même devant un citoyen en redingote, dans une salle froide et nue, au milieu de cet appareil municipal fait pour glacer les cœurs les plus chauds. Elle a ensuite pénétré dans l'intérieur du temple, où elle a entendu et compris les sublimes paroles de la messe de mariage. Puis elle est revenue à la maison conjugale, et elle l'a trouvée peinte à neuf, décorée à grands frais, ornée de fleurs et de feuillage. Si elle habite la campagne, une troupe de paysannes est venue lui jeter, au moment où elle franchissait le seuil, une poignée de blé, en criant : *Plenté! plenté!* abondance! abondance! pour lui présager une prospérité dans laquelle ce vieux reste des superstitions païennes ne sera, en tout cas, pour rien (1). Si elle appartient aux classes aisées, elle a donné à ses invités une fête de trois jours : festins, musique, chants, cadeaux variés, en voilà le programme. Je n'ai pas trouvé qu'il fût question de danses en pareille occasion ; mais les largesses faites aux pauvres remplaçaient avec avantage ce divertissement. Des robes, des effets de toute sorte étaient aussi offerts aux assistants. Les jongleurs, les vielleurs (*joculatores*, *viellatores*) recevaient eux-mêmes leur présent, lorsqu'ils avaient enchanté les convives par le récit des prouesses d'un héros populaire ou par quelque morceau de circonstance. Enfin, trait de mœurs caractéristique, Dieu présidait encore à toutes ces réjouissances profanes, suivant la recommandation de Robert de Sorbon, fondée sur le précédent des noces de Cana : il y était représenté souvent par un clerc vénérable, qui, après avoir béni le nouveau foyer, la chambre, le lit nuptial, mêlait aux chants d'allégresse ses graves enseignements, écoutés avec autant d'attention que les couplets du ménestrel (2). C'est ainsi que s'exerçait le droit du Seigneur.

La femme est donc mariée. Quelle situation occupe-t-elle dans son ménage, et quelle conduite tient-elle? Le droit civil attribue encore à l'époux une domination effective sur l'épouse; mais ce

(1) Jacques de Vitry, ms. cité, f° 145.

(2) Bibl. nat., ms. lat. 16481, f° 61 ; 2516a, f° 57; 15034, f° 106. On trouvera d'autres détails sur les cérémonies du mariage dans *La chaire française au moyen âge*, p. 398-400.

joug, déjà si adouci depuis l'antiquité, est tempéré de nouveau par l'enseignement quotidien de l'Église. Les pasteurs, du haut de la chaire, prêchent moins l'obéissance de la femme que l'égalité morale des deux époux, le respect réciproque qu'ils se doivent, en un mot, le juste équilibre défini par saint Paul : « *Homo debet studere ut placeat mulieri, et mulier ut placeat viro* (1). » Quelques-uns admettent bien l'infériorité intellectuelle de l'un des deux (je ne vous dirai pas lequel) ; ils n'admettent aucune infériorité dans la hiérarchie sociale ni sous le toit domestique. Ce sont de mauvais plaisants, soit dit en passant, qui ont imaginé un jour cette légende célèbre, d'après laquelle l'Église aurait agité la question de savoir si la femme avait une âme. Le seul fait qui ait servi de prétexte à cette fable absurde, c'est que les Pères du deuxième concile de Mâcon, en 585, se sont demandé, dans le cours de leurs discussions, si, lorsque l'Écriture parle de l'homme en général, on doit l'entendre également des deux sexes, chose qui semble aller de soi (2). Au treizième siècle, les théologiens n'en sont même plus à ces questions oiseuses. Quant aux juristes, on en trouve bien un qui prétend que « il loit à l'homme bastre sa femme, sans mort et sans melhing, « quand elle le défet et dément son baron (3). » Mais je pourrais vous citer, en revanche, certaine coutume en vertu de laquelle les dames avaient le droit de battre leurs époux une fois par an, le troisième jour après Pâques (4) : partant quittes. Je ne sais si maris et femmes profitaient quelquefois de cette double permission ; mais je sais que les faits nous montrent quantité de ménages unis, tranquilles, et c'est précisément comme une anomalie choquante que la chronique nous rapporte le trait du comte Ferrand de Flandre, frappant la comtesse parce qu'elle lui était supérieure au jeu d'échecs et le faisait mat. Les lois de la chevalerie interdisaient, d'ailleurs, de pareils procédés. Au contraire, les manières cérémonieuses tendaient à s'introduire entre époux. Si la femme disait encore à son mari « Monseigneur », lui, de son côté, commençait à l'appeler habituellement « Madame », c'est-à-dire ma souveraine (*domina*). Cette façon de parler, nous apprend André de Châlis, était particulièrement usitée à Paris, qui était dès lors le pays du

(1) Labbe, *Conciles*, V, 1853; Grégoire de Tours, *Hist. franc.*, VIII, 20.
(2) Bibl. nat., ms. lat. 16505, f° 143; 15034, f° 108; etc.
(3) Beaumanoir.
(4) Guillaume Durand, *Rationale*.

bon ton (1). Peut-être cet auteur va-t-il un peu loin en affirmant que les Parisiens se conformaient en cela à l'exemple d'Abraham et de Sara; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne s'est jamais parlé ainsi dans les ménages grecs ou romains, ni dans ceux des siècles barbares, et je trouve, dans cette marque significative de la déférence des époux l'un pour l'autre, comme un avant-goût de cette convenance parfaite, de cette courtoisie légendaire qui distinguait universellement, sous l'ancien régime, notre société française. La législation féodale, d'ailleurs, était elle-même en progrès dans ce qui touche la condition des membres féminins de la noblesse. Au lieu de les exclure, comme primitivement, des privilèges seigneuriaux, à cause de leur impuissance à remplir le service militaire qui en était la contre-partie obligée, et aussi, avancent de graves feudistes, *ob garrulitatem* (à cause de leur loquacité), elle les autorisait depuis peu à tenir des fiefs, à posséder des royaumes, ces fiefs supérieurs (excepté toutefois le royaume de France, dont la couronne ne pouvait, dans aucun cas, ceindre leur front, en vertu d'un usage assez récent, appuyé mal à propos sur le texte de la vieille loi salique), à exercer les droits de justice, à battre monnaie, à siéger dans les parlements, et même à conduire une armée par voie de procuration. Déjà la châtelaine était associée, comme vous voyez, à presque toutes les prérogatives du seigneur. Et la loi civile reconnaissait, de son côté, à la femme le droit de déposer en justice (sauf dans les affaires graves), d'être arbitre, de plaider en personne, soit pour elle-même, soit pour ses parents. Il y a là beaucoup plus de libertés que le code moderne ne vous en accorde, mesdames; et ces libertés, l'épouse ou la fille du roturier en jouissaient aussi bien que la noble dame, en tant qu'elles n'avaient pas le caractère de privilèges féodaux. La bourgeoise trônait dans sa boutique tout comme la haute baronne dans son manoir, associée aux affaires et aux intérêts de son mari. La vilaine, l'humble serve elle-même, partageait avec le sien les corvées et les droits (car ils avaient aussi des droits à cette époque). Enfin, l'égalité la plus raisonnable régnait entre les deux sexes, et celui ou celle qui eût réclamé l'émancipation de la femme n'eût pas été compris.

Passons au caractère et aux mœurs. Ah! s'il fallait écouter les critiques impitoyables de la chaire, nos aïeules auraient apporté

(1) Bibl. nat., ms. lat. 16481, n° 63.

dans leurs ménages bien des éléments de discorde. Mais dans quel temps, dans quel pays n'a-t-on pas vu d'austères censeurs flageller l'esprit de contradiction et la coquetterie, ces deux épouvantails des maris difficiles? L'historiette du *Médecin malgré lui*, cette amusante légende, qui a son point de départ dans la plus futile des discussions conjugales, et qui aboutit aux aventures les plus invraisemblables, est de tous les siècles et de toutes les civilisations : elle sert, au moyen âge, de satire contre l'humeur querelleuse des ménagères, et je vous en citerais bien de curieuses variantes si j'en avais le temps (1). Mais puisqu'elle remonte au déluge (n'en déplaise à Molière), elle ne peut pas plus nous peindre les contemporaines de saint Louis que les contemporaines de Cyrus ou de Louis XIV; laissons-la donc de côté, elle et toutes ses analogues. L'amour de la toilette paraît avoir été un travers plus particulier aux Françaises d'alors. Voici de quelle manière pittoresque un docte chancelier de l'Université le stigmatisait. Faites la part de l'exagération naturelle dans la bouche d'un prédicateur, d'un redresseur de torts, et vous aurez une véritable gravure de modes datée de l'an 1273 :

« En apercevant une de nos dames, ne la prendrait-on pas pour « un chevalier se rendant à la Table-Ronde? Elle est si bien équipée « de la tête aux pieds, qu'elle respire tout entière le feu du démon. « Regardez ses pieds : sa chaussure est si étroite, qu'elle en est « ridicule. Regardez sa taille : c'est pis encore. Elle serre ses « entrailles avec une ceinture de soie, d'or, d'argent, telle que « Jésus-Christ et sa bienheureuse mère, qui étaient pourtant de « sang royal, n'en ont jamais porté. Levez les yeux vers sa tête; « c'est là que se voient les insignes de l'enfer. Ce sont des cornes, « ce sont des *cheveux morts*, ce sont des figures de diables. Sainte « Marie! D'où vient qu'une misérable et fragile créature ose se « revêtir d'une armure pareille, pour combattre Dieu et donner la « mort à son âme? Elle ne craint pas de se mettre sur la tête les « cheveux d'une personne qui est peut-être dans l'enfer ou dans le « purgatoire, et dont elle ne voudrait pas, pour tout l'or du monde,

(1) V. notamment la version donnée par Jacques de Vitry et reproduite dans les *Anecdotes historiques* d'Étienne de Bourbon, p. 206; celle du *Vilain mire*, dans Méon (III, 1); et la narration des voyages d'Oléarius, qui trouva au fond de la Russie, en 1635, une histoire presque semblable. (*Hist. littér.*, XXIII, 196).

« partager une seule nuit la couche! Elle a plus de queues que « Satan lui-même ; car Satan n'en a qu'une, et elle en a tout autour « de sa robe (*ad circumferentiam*). C'est surtout à Paris que régnent « ces scandales. C'est là qu'on voit des femmes courir par la ville « tout *espoitrinées*. Quelle guerre celles-là font à Dieu (1) ! »

Les chevelures postiches, attaquées particulièrement ici, sont encore un abus vieux comme le monde. Cependant, comme vous le voyez, l'exploitation des têtes vivantes, pratiquée dans l'antiquité et ressuscitée dans les temps modernes, n'existait pas au moyen âge ; on ne dépouillait pas de pauvres filles de leur parure naturelle pour en orner le chef des coquettes de la ville : on se servait de *cheveux morts* (ce qui suppose, du reste, une spéculation non moins odieuse). Les moralistes sont unanimes dans leurs plaintes contre les monuments qui surmontaient la tête des dames, et il faut bien que ces plaintes aient été quelque peu fondées. Voici, d'ailleurs, un fait authentique qui le prouve, et qui nous montre que les élégantes étaient les premières à souffrir des tyrannies de la mode. Un frère prêcheur, qui avait été le compagnon de saint Dominique et qui portait le même nom que lui, passait, à tort ou à raison, pour opérer des miracles. Or, un jour, il vit venir à lui plusieurs dames qui lui demandèrent charitablement de vouloir bien prier pour certaine damoiselle de noble lignée et lui imposer les mains, parce qu'elle endurait dans la tête des douleurs continuelles. Il ne dit pas non ; mais, quand il se trouva en présence de la personne en question et qu'il considéra l'imposant édifice de sa coiffure, il lui dit simplement : « Promettez-moi, Madame, de déposer vos boucles et tous les vains ornements qui couvrent votre tête ; je consentirai alors à prier Dieu pour vous, et j'ai lieu de croire que vous obtiendrez votre guérison. » Elle refusa ; le sacrifice lui coûtait trop. Bientôt, cependant, les souffrances augmentèrent, elles devinrent intolérables ; si bien que la dame vint retrouver l'homme de Dieu, débarrassa sa tête de tout le poids qu'elle supportait, et lui jura de ne plus mettre une seule bandelette ni un seul cheveu postiche. Le frère aussitôt s'agenouilla pour prier ; mais déjà la douleur avait disparu, et « onques plus elle ne revint », rcontait-il. L'héroïne de l'anecdote appartenait à la maison de la comtesse de Montfort, et le fait se

(1) Gilles d'Orléans, ms. lat. 16481 (Bibl. nat.), n° 96.

passa à l'abbaye de Saint-Antoine de Paris (1). C'était encore une Parisienne!

Mais combien de traits édifiants pourraient faire contre-poids à ce trait plaisant! La coquetterie ne tenait pas tellement au cœur de ces chrétiennes convaincues, qu'elles ne se dépouillassent, à l'occasion, de leurs parures les plus chères pour l'amour de Dieu ou pour l'amour des pauvres. On les voyait parfois, à l'issue d'un sermon qui les avait touchées, venir brûler leurs atours sur la place publique. On les voyait se découvrir, en plein hiver, pour vêtir les malheureux; comme cette riche bourgeoise dont parle Jacques de Vitry, qui, apercevant pendant la messe un misérable à moitié nu, partagée entre la crainte de manquer l'office si elle retournait chez elle lui chercher un vêtement, et celle de manquer aux convenances si elle retirait, pour le lui donner, le manteau qui l'enveloppait, ne voulant cependant pas le laisser souffrir plus longtemps du froid, prit le parti ingénieux de s'en aller sous le porche, de fermer un moment la porte et de quitter son *pellisson* ou son petit manteau de dessous, puis de le remettre au pauvre, après s'être recouverte de sa pelisse extérieure comme si de rien n'était (2).

La charité, voilà la grande expiation, voilà le moyen souverain par lequel, alors comme aujourd'hui, les mondaines rachetaient leurs frivolités. Qui nous dira combien de blanches mains ont soigné les malades dans les maisons-Dieu, combien de lépreux elles ont osé toucher, combien d'indigents et d'infirmes ont été hébergés par toutes ces élégantes, dont le repentir était aussi prompt que les faiblesses, et plus durable cent fois? Il circulait à ce sujet une jolie légende, bien propre à encourager leurs audaces charitables. Une noble dame avait recueilli chez elle un lépreux et l'avait installé avec honneur dans la chambre de son mari, en l'absence de celui-ci. Revenu inopinément, le baron averti croit à une trahison : il se précipite comme un furieux dans sa chambre; mais il ne trouve plus, à la place de celui qu'il cherchait, qu'une odeur embaumée, une odeur de paradis. C'était Jésus-Christ, qui avait pris, comme dans l'histoire de saint Martin, la figure d'un pauvre malheureux, et qui avait laissé, en disparaissant, cette trace de parfums célestes dont parle quelque part le Cantique des cantiques (3).

(1) Étienne de Bourbon, *Anecd. histor.*, n° 288.
(2) *Ibid.*, n° 151.
(3) *Ibid.*, n° 154.

L'infidélité conjugale était, du reste, un fait beaucoup plus rare que certains historiens ne l'ont cru. L'Église avait tant lutté pour déraciner le divorce, pour inspirer aux princes et aux particuliers le respect de la loi du mariage, que celui-ci avait fini par être considéré comme un autre ordre religieux, dont la règle particulière ne pouvait être enfreinte sans un monstrueux sacrilège. Cette idée se retrouve en théorie chez plusieurs prédicateurs (1), en pratique chez les chevaliers occupés à la croisade, et par-dessus tout chez le saint roi. A plus forte raison régnait-elle parmi ces femmes chrétiennes pour lesquelles tant de combats avaient été soutenus contre la puissance temporelle, contre les emportements de la passion, contre la contagion du vice. Plus d'une, sans doute, faisait exception et succombait aux excitations des troubadours, qui ne rougissaient pas, en pleine civilisation catholique, d'encenser l'adultère. Mais, après ces chutes lamentables, venaient des relèvements généreux. On savait se repentir, on savait s'imposer de rudes pénitences, dans ces âges de foi virile; et la douleur des Madeleines s'ensevelissait sans bruit dans les cloîtres ou dans les vaisseaux partant pour la Terre-Sainte. Gardons-nous bien de prendre pour des tableaux de mœurs contemporaines les fabliaux, ces caricatures morales, et surtout immorales, de la société du treizième siècle. Là, le vice s'étale sans pudeur et sans remords. Mais est-ce que le roman moderne, est-ce que l'opérette bouffe, si répandus qu'ils soient, reflètent l'état vrai de la société actuelle? Il n'y a que l'étranger, il n'y a que M. de Bismarck pour juger la France d'après les élucubrations de haute fantaisie sorties du cerveau de nos feuilletonistes. Qu'elles peignent les mœurs de cette coterie de boulevardiers qui se croit tout Paris et qui s'intitule la littérature française contemporaine, soit; laissons-leur ce triste honneur. Mais la France intellectuelle n'est pas là, la France sociale n'est pas là. La première est dans nos hautes écoles, dans les grands centres de la science, de l'érudition, du travail; et quant à la seconde, elle est dans nos foyers domestiques, entre le berceau de l'enfant et le portrait de l'aïeul; elle est dans nos églises, elle est dans nos salons chrétiens; et tous ces bâtards de lettres, qui à eux mille ont du talent comme cent et font du bruit comme cent mille, sont trop heureux eux-mêmes de venir demander le soir à la famille les intimes et chastes

(1) V. *La chaire française au moyen âge*, p. 397.

plaisirs dont ils se moqueront demain dans une page aussi scandaleuse que menteuse!

Eh bien! les fabliaux sont la littérature boulevardière du moyen âge. La preuve qu'ils ne représentent pas non plus les mœurs du temps, c'est qu'ils sont pour la plupart un legs de l'antiquité profane. On les retrouve dans Apulée, dans Pétrone, dans les vieux conteurs de l'Inde ou de l'Égypte idolâtres; et ceux qui ne s'y retrouvent pas nous sont venus de ce monde païen par la voie de la tradition orale. Les détails, les ornements du récit peuvent se rapporter à l'état de choses que l'auteur français a eu sous les yeux. Mais la substance, mais le fond du sujet, qui est d'ordinaire l'histoire d'une femme trompant plus ou moins habilement son mari, cela appartient à l'antiquité. Il n'y a que très peu d'exceptions; et ces exceptions même sont le produit de l'imagination libertine d'un particulier, non du caractère de la nation. Les vraies mœurs conjugales de l'époque, le vrai type de l'épouse, il faut les chercher ailleurs. Il faut les prendre dans la vie réelle, et notamment dans la vie de cette princesse qui fut la première des Françaises par le rang, la première encore par le dévouement et la fidélité. Quel admirable sentiment du devoir chez Marguerite de Provence, et quel tableau sincère dans cette scène où le sire de Joinville nous la montre attendant à Damiette l'arrivée d'un ennemi vainqueur. Elle a bravé tous les dangers pour suivre saint Louis à la croisade; elle a défendu la ville et nourri la population pendant qu'il s'avançait dans l'intérieur de l'Égypte. Et maintenant, elle n'a plus d'espoir : elle a appris coup sur coup la retraite, la maladie, la captivité du roi. Les Sarrasins approchent: ils vont s'emparer d'elle; mais elle connaît le sort réservé à leurs captives : elle préfère la mort au déshonneur. S'adressant au vieux chevalier qui veillait auprès d'elle la nuit, elle le supplie de lui trancher la tête avant que les infidèles ne pénètrent jusqu'à sa personne. — « Madame, répond dans la simplicité de son cœur ce héros antique, j'y avais déjà pensé (1). »

Il me resterait maintenant à vous parler de la mère; mais j'ai déjà été bien long. Et puis la mère n'est-elle pas partout et toujours la mère? On peut dire de l'amour maternel ce qu'on a dit des peuples heureux : il n'a pas d'histoire, parce qu'il ne change pas. C'est plus qu'un sentiment, c'est plus qu'une vertu; c'est un instinct naturel

(1) Joinville, éd. de Wailly, nº 398.

ancré au plus profond du cœur féminin, et il faut qu'il y tienne fortement, puisque ni les païennes antiques ni les païennes modernes n'ont pu s'en défaire. Je n'ai pas besoin de vous dire s'il a été développé dans la société chrétienne. Mais, tout en y apparaissant avec sa vivacité ordinaire, il revêt peut-être un caractère particulier plus parfait, et trop rare de nos jours : il n'est ni faible ni intéressé. La mère n'aime pas davantage ses enfants; elle les aime mieux. Personne n'a oublié le mot fameux de la plus illustre mère de ce temps : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort qu'en état de péché mortel (1). » Il y a dans cette parole une nuance de fermeté qui n'est point spéciale à Blanche de Castille. Sainte Élisabeth de Hongrie, qui n'était pas Française, mais dont la mémoire et l'exemple étaient déjà chers aux femmes de France (car, son jeune fils étant venu dans notre pays, la reine Blanche prit plaisir à le baiser au front, pensant, dit Joinville, que sa mère l'avait souvent embrassé à cette place (2); sainte Élisabeth, qui adorait ses enfants comme elle avait adoré son mari jusqu'au jour de sa mort, demandait à Dieu la grâce de les aimer moins (3). Elle sentait la nécessité de régler cette tendresse démesurée, de les aimer en Dieu et par Dieu, et non pour sa satisfaction personnelle. Chez Marguerite de Provence, nature vive et méridionale, le sentiment maternel était mélangé d'un certain amour de l'autorité et du désir d'exercer cette autorité. N'avait-elle pas fait signer à son fils aîné l'engagement écrit de rester sous sa tutelle et de n'agir que par sa volonté jusqu'à l'âge de trente ans? La cour de Rome délia Philippe III de ce serment imprudent (4); mais elle ne pouvait ôter du cœur de la mère cette ambition bien explicable de garder le plus longtemps possible la direction de ses enfants, ambition dont Blanche elle-même avait donné l'exemple et qui semble avoir été assez répandue chez les femmes de la noblesse.

Tout cela n'empêchait pas l'affection maternelle d'éclater, à l'occasion, en tendres caresses, en cajoleries charmantes. Je ne sais rien de plus touchant, dans ce genre, que la scène suivante, décrite dans un des plus beaux poèmes contemporains, *Renaud de Mon-*

(1) Joinville, éd. de Wailly, n° 71.
(2) *Ibid.*, n° 96.
(3) Montalembert, *Sainte Élisabeth de Hongrie*, éd. Mame, p. 364.
(4) Trésor des Chartes, J 711, n° 301; Boutaric, *Marguerite de Provence* (*Revue des questions historiques*, oct. 1867, p. 422).

tauban. J'en emprunte la traduction littérale au vaillant catholique et à l'infatigable érudit qui a fait la lumière dans les ténèbres amoncelées si injustement sur nos vieilles chansons de geste, à mon ami Léon Gautier (1). Les quatre fils Aymon, de légendaire mémoire, exilés du château paternel, ont traîné dans la forêt des Ardennes l'existence la plus misérable. Pris du désir impérieux de revoir leur mère, ils se présentent à elle couverts de haillons, défigurés, « laids et hideux comme le diable », dit le texte, mais sans oser se faire reconnaître. « Quand la dame les vit, fut rudement émerveillée. — En ressentit une telle peur, qu'elle ne put se ranimer. — Mais bientôt regarde son fils Renaud, court lui parler, — Et tout son sang déjà frémit en elle. — Dans le palais, voilà la duchesse qui se dresse, — Et qui voit changer les traits de Renaud. — Il avait une cicatrice sur le visage, devant. — S'était fait cette plaie en jouant au *behourt*, étant petit enfant. — Sa mère le regarde, le reconnaît : — Renaud, dit-elle, si tu es Renaud, pourquoi te cacherais-tu? — Beau fils, je t'en conjure, au nom du Dieu puissant, — Si tu es Renaud, dis-le moi sans tarder. — Quand Renaud l'entend, il veut cacher ses larmes. — La duchesse le voit, ne doute plus. — Pleurant, les bras levés, va baiser son enfant, — Puis tous les autres, cent fois de suite. » Soudain le père arrive. « Ce sont tes fils, lui crie-t-elle. » Et elle les jette dans ses bras. Puis elle leur donne à manger, elle les baigne, elle les chausse, elle les habille de vêtements neufs, elle les dorlote. Enfin elle leur ouvre tout grand le coffre paternel : « Prenez, prenez, dit-elle. » Et ils puisent à pleines mains; et ils sortent de là beaux et fiers comme des rois. — Voilà la vraie mère, voilà le vrai naturalisme. Cette fois, le poète a bien pris son modèle autour de lui, parmi ses contemporains. Il a vu, il a observé, il a senti, il a rendu la vivante réalité; j'en appelle à toutes les mères qui sont ici.

Concluons maintenant. Dans ce rapide examen, nous venons de reconnaître la contemporaine de saint Louis sous tous ses aspects. Nous avons vu la jeune fille, la candeur sur le front, l'esprit orné de connaissances variées, libre de prendre ou de refuser un époux. Nous avons vu la femme traitée en égale de son mari par l'Église, par la société, par son mari lui-même, et, malgré ses travers, malgré sa coquetterie, aimant Dieu, aimant les pauvres, fidèle et dévouée

(1) *Les Épopées françaises*, II, 192.

parfois jusqu'à l'héroïsme. Nous avons vu enfin la mère tempérant sa faiblesse naturelle par un grain de fermeté. Dans ce portrait, vous retrouvez à peu près la femme telle qu'elle est aujourd'hui, avec quelques avantages sociaux et peut-être quelques mérites en plus. Et sans doute vous jugez cela tout simple, et vous êtes tentées de croire qu'il en a toujours été ainsi. Mais détrompez-vous. Ce que vous prenez pour l'ordre de la nature, c'est uniquement la loi de l'Évangile qui l'a établi peu à peu ; cette influence croissante, cette honorable situation faite à la femme, c'est la conquête du christianisme. La femme est une faiblesse, et, comme toutes les faiblesses, elle a été opprimée par le paganisme ; comme toutes les faiblesses, elle a été relevée par celle qui s'honore de s'appeler elle-même l'Épouse de Jésus-Christ. Voulez-vous connaître la grandeur de cette transformation ? Voulez-vous sonder la profondeur de l'abîme d'où l'Eglise, par des efforts séculaires, a tiré la créature infortunée qui était à la fois l'esclave de la loi, l'esclave de l'homme, et plus encore l'esclave de ses vices ? Eh bien ! jetez les yeux sur les pays où les mœurs païennes sont restées en vigueur, sur les populations de l'Asie ou de l'Afrique, et mesurez la distance effrayante qui sépare la femme de ces contrées de la femme française. Un observateur désintéressé envoyait dernièrement à un journal ses impressions de voyage en Algérie. Voici ce qu'il a vu et ce dont il témoigne. A l'âge de douze ans, la fille, dont la naissance a été considérée comme un malheur, devient un instrument de plaisir ; car, lors même qu'elle se marie, elle n'est guère autre chose. Aussi son mariage ne l'occupe guère. « Qui va-t-elle épouser ? Elle ne le sait pas, elle ne doit pas le savoir. Elle n'a ni le droit de choisir son époux, ni le droit de ne pas se marier. Esclave créée uniquement pour reproduire la race humaine, elle ne peut se soustraire à sa destinée. Le père est toujours maître de marier sa fille, même folle, et, à défaut du père, l'oncle, le Kaïd, n'importe qui... Puis viendra le moment où, d'aventures en aventures, Fatma en arrivera à tromper le plus beau des amoureux pour avoir sa part d'un mouton volé et à risquer la vie d'un homme pour un bijou de cinq francs... Enfin elle a vingt ans ; elle est vieille. Elle commence le long calvaire de la femme orientale : créature déclassée, quelquefois entremetteuse, un peu sorcière, toujours misérable. Dédaignée par les uns, repoussée par les autres, elle n'a de protection qu'auprès des petits enfants dont elle guide les pas et des jeunes femmes dont elle

favorise les amours adultères ; si bien que le jour arrive où l'on voit la belle Fatma, cette Fatma pour laquelle on se faisait tuer, accroupie comme une chienne dans un coin de la tente, ses longs cheveux en désordre, une guenille sur le dos, ridée, décrépite, mangeant le restant des restes, n'obtenant pas un regard de pitié de ce Mansour qui l'a adorée, et tremblant devant son époux Mohamed, qui ne la garde que comme on garde un vieux cheval à l'écurie. Telle est la vie de la femme arabe. Ce que nous voyons ici, c'est ce qui se passe chez les musulmans d'Asie, ce qui se passe en Chine, au Japon, chez les sauvages ; c'est ce qui se passait dans l'antiquité, et c'est ce qui se passerait dans notre Europe, si le christianisme n'était apparu sur la terre. On a beau savoir ces choses, les avoir lues et relues : quand tout à coup on se retrouve en face d'une pareille dégradation, on s'aperçoit qu'on ne les avait pas encore bien comprises (1). »

Quel contraste ! Et quel chemin de l'Orient à la France, du siècle d'Auguste au siècle de saint Louis ! Comment donc s'est accomplie cette merveilleuse régénération ? Ah ! je n'ai pas besoin d'en chercher le secret dans les lois canoniques, ni dans les lois civiles, ni dans la chevalerie, ni dans je ne sais quel vestige attardé du culte druidique. Je regarde les autels, et j'y vois le fils de la Vierge, et la Vierge elle-même. Alors je comprends tout. Je comprends pourquoi l'Homme-Dieu a voulu naître de la femme ; je comprends par quelle voie mystérieuse la femme, tombée si bas, est remontée si haut ; et je comprends aussi pourquoi un pas si décisif se fait dans cette voie au treizième siècle. C'est parce qu'alors le culte de de Marie se propage et s'étend de toutes les façons, dans la liturgie, dans la poésie, dans les arts, dans les âmes surtout, dans les âmes, où les efforts successifs des saint Bernard, des saint Dominique, des saint Bonaventure ont établi à jamais son empire. Les exemples des grandes saintes et des grandes princesses contribuent certainement à élever le piédestal sur lequel leur sexe demeurera placé. Mais ces exemples, ces vertus ne sont eux-mêmes qu'un résultat : la cause première, c'est le prestige exercé sur les hommes par l'idéal de la maternité et de la virginité réunies. Un poète du moyen âge a dit ce mot charmant : « Il faut tenir compte à la femme de ce que Marie a été femme (2). » Ce mot est une

(1) Extrait du journal le *Figaro*, n° du 15 mai 1878.
(2) *Frauenlob*, cité par Montalembert, *Sainte Elisabeth*, p. 78.

lumière; ce mot est le résumé de l'histoire de la femme sous le règne de l'Evangile.

Vous devez donc beaucoup au catholicisme, Mesdames. Vous lui devez, ainsi que nous tous, cette liberté que ses adversaires osent lui opposer aujourd'hui comme un drapeau ennemi et dont ils font leur fétiche, ignorant que c'est là encore un fruit du régime clérical. Mais vous lui devez plus : vous lui devez la considération, l'existence légale, le sens de l'honneur, tout enfin, jusqu'au rayon d'intelligence qui illumine votre front, jusqu'à la place dont vous jouissez au soleil, jusqu'au triste privilège d'être ici à m'écouter. Il n'est donc pas étonnant que vous montriez plus de piété, plus de charité que nous autres. Vous acquittez ainsi une dette sacrée. Mais vous ne l'acquittez pas encore assez, permettez-moi de vous le dire. Il faut maintenant que vous sauviez qui vous a sauvées; c'est votre tour. Il faut que vous nous formiez, pour régénérer la société, des hommes, des Français, des chrétiens; et puisque Dieu veut ce que vous voulez, il faut absolument lui imposer sur ce point votre volonté. Il faut, en un mot, qu'après avoir dit, en regardant le passé : Voilà ce que l'Eglise a fait pour la femme, on puisse dire dans l'avenir, en contemplant des prodiges d'un autre genre : Voilà ce que la femme a fait en retour pour l'Eglise.

LECOY DE LA MARCHE.

SIX ORPHELINS[1]

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

---

11 février.

Une grande partie de mes craintes se réalise. Le caractère de Rose devient de plus en plus difficile. Madame Morin a été justement outrée. Moi je suis bien affligée, car je ne puis m'empêcher de craindre de nouvelles complications, dont il me sera impossible de triompher sans employer une réelle sévérité.

Le lendemain du jour où je recevais cette lettre pressante, je partais de grand matin pour Rennes, où j'arrivai vers huit heures et demie. En m'apercevant, Rose sembla décontenancée. J'en inférai, avec raison, que sa maîtresse ne l'avait pas prévenue de ma si prochaine arrivée. Mme Morin s'enferma avec moi dans sa chambre.

— Je suis fâchée, me dit-elle, d'avoir été obligée de vous déranger; mais je ne pouvais m'absenter, et il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas écrire.

— Vraiment, répliquai-je, vous m'effrayez !

— Ce n'est pas mon intention. Cependant nous devons aviser. Rose n'a point le caractère doux et docile que je lui supposais. Le mensonge ne l'effraye nullement, et elle ne répugne pas à employer la ruse pour en arriver à ses fins.

(1) Voir la *Revue* des 27 février, 15 et 30 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 et 30 août, 15 et 30 septembre, 15 et 31 octobre 1879.

Je résume ici le long entretien que j'eus avec Mme Morin.

Pendant toute la période des étrennes, cette dame eut sujet d'adresser à Rose de sérieuses remontrances. Il lui était impossible de tolérer les manières de ma nièce. Les jeunes filles qu'elle emploie sont tenues à une certaine élégance ; mais Rose trouvait moyen de donner à cette recherche nécessaire, une tournure peu compatible avec celle d'une jeune fille modeste et sérieuse.

La plus grande réserve est recommandée envers les clients. Rose, pourtant, met volontiers ces recommandations en oubli, et, plus d'une fois, quelques personnes l'ont trouvée indiscrète. Les intérêts de Mme Morin peuvent en souffrir. Cette dame, néanmoins, avait été assez bonne pour se contenter de faire de nouvelles et formelles recommandations quand, dimanche dernier, une déplorable affaire lui fut révélée par surprise.

Fidèle à sa promesse de ne point laisser ma nièce sortir sans elle ; stricte observatrice, également, de nos autres conventions, Mme Morin refusa la permission qu'une jeune fille, se disant amie de Rose, Ernestine Leclaire, vint la prier d'accorder : Il s'agissait d'un bal de jeunes personnes.

— Mais, Madame, s'écria Rose, le bal aura lieu chez la grand'-mère d'Ernestine. Quel mal voyez-vous donc à ce que j'y assiste ?

Mme Morin répondit ne point chercher à savoir comment serait composée cette réunion et s'en tenir à mes recommandations, auxquelles il lui était impossible de rien changer. D'ailleurs, sa sœur les attendait ce jour-là même à dîner.

Rose objecta encore qu'un dîner ne peut être aussi attrayant qu'un bal. Mme Morin voulut bien répondre que deux choses eussent dû frapper ma nièce, si elle avait pris la peine de réfléchir.

D'abord, la famille d'Ernestine lui était inconnue ; ensuite elle, Mme Morin, n'avait point reçu d'invitation pour ce bal. Outre le peu de convenance qu'il y aurait à laisser une jeune fille aller ainsi, seule, dans une maison étrangère, le manque de politesse de la part d'Ernestine était flagrant, puisqu'elle n'ignorait pas dans quelles conditions Rose habitait chez sa maîtresse et que, dès lors, l'invitation eût dû lui être personnellement faite.

Ma nièce n'osa répliquer ; mais elle laissa clairement voir son irritation.

« Elle réfléchira », pensa Mme Morin.

La bouderie dura deux jours ; mais, la veille du bal, Rose parut

reprendre sa tranquillité. Seulement, elle se plaignit d'une assez vive douleur de tête. Mme Morin l'obligea à se soigner et toute la journée passa bien, de même que celle du lendemain dimanche.

Vers cinq heures, Mme Morin lui dit de se préparer pour l'accompagner chez sa sœur. Remercîment, mais prière de ne point insister. La migraine avait redoublé et le seul remède était le lit. Sur une observation bien fondée, Rose affirma ne pas vouloir prolonger la bouderie ni, surtout, manquer d'égards à la sœur de Mme Morin. Elle assurait souffrir réellement, et croyait se trouver mieux en essayant de prendre un repos prolongé.

Comme elle était pâle et paraissait un peu agitée, sa maîtresse craignit d'augmenter son indisposition et lui permit de se retirer.

Une heure plus tard, Mme Morin entrait dans la chambre de Rose pour lui annoncer que la domestique se tiendrait à sa disposition. Ma nièce remercia, dit qu'elle allait mieux depuis qu'elle était couchée, pria de la laisser reposer et termina en assurant que le sommeil la remettrait entièrement.

Tranquille, Mme Morin se rendit chez sa sœur où, d'habitude, la veillée se prolonge jusqu'à onze heures; mais, se sentant un peu fatiguée et, d'ailleurs, voulant s'assurer que l'indisposition de ma nièce n'aurait, réellement, aucune suite, cette dame rentra beaucoup plus tôt. Elle fut très surprise de trouver encore levée sa servante dont le zèle, d'ordinaire, est infiniment moins grand. L'air troublé de cette fille la frappa, et ses réponses décelèrent un grand embarras.

Aussitôt l'idée vint à Mme Morin que Rose pouvait être plus malade; elle demanda une bougie et se dirigea vers la chambre de ma nièce. Fort agitée, la servante affirma que Rose se trouvait bien et avait demandé avec instance qu'on la laissât dormir.

Le soupçon de la vérité apparut à Mme Morin. Sans prononcer une parole, elle s'avançait vers le petit corridor conduisant chez ma nièce, quand la servante se jeta au-devant de sa maîtresse en criant qu'elle n'avait pu faire « autrement. »

— Autrement quoi? interrogea Mme Morin.

— Mlle Rose m'avait bien promis d'être rentrée avant vous !...

Ainsi les craintes de Mme Morin se trouvaient confirmées. Des explications confuses de la servante, il ressortit que Rose avait simulé une indisposition et, moyennant une petite somme d'argent, s'était assuré la complicité de cette fille. A peine certaine de rester seule,

elle avait fait sa toilette, préparée en secret, et avait couru chez la grand'mère d'Ernestine, promettant bien de rentrer avant onze heures, afin que sa sortie ne pût être soupçonnée.

L'indignation de Mme Morin fut si grande, qu'elle signifia son congé à la servante et se hâta de se rendre chez la grand'mère d'Ernestine.

Par bonheur, la route était relativement longue de la rue d'Orléans au faubourg l'Évêque, où demeure Mme Leclaire. Tout en marchant, Mme Morin avait repris son sang-froid, et ce fut d'un air très calme qu'elle pénétra dans la maison

Le bal était fort animé; on entendait résonner des éclats de rire joyeux mêlés à l'harmonie de plusieurs instruments; toutefois Ernestine n'avait pas menti, c'était bien véritablement un bal de jeunes filles, dont l'ensemble paraissait conserver une réelle décence.

Mme Morin se sentit un peu soulagée. Plus calme, elle annonça son intention d'emmener Rose.

A la vue de sa maîtresse, la coupable était devenue fort pâle; mais, très vite aussi, elle recouvra son assurance et sans manifester le moindre trouble prit congé.

Une fois seules dans la rue, Mme Morin ne put plus longtemps contenir son indignation; elle adressa de vifs reproches à Rose, qui répondit avec un calme sous lequel se devinait la crainte, mais non, hélas! le repentir...

Dès le lendemain, et encore sous l'impression de cette pénible scène, Mme Morin m'avait écrit. Elle me laissait juge de ce que, désormais, il restait à faire, ajoutant qu'il lui semblait impossible, après un tel manque de respect aux plus strictes convenances, de pouvoir garder la responsabilité de la conduite de ma nièce.

Ce récit me plongeait dans une perplexité, dans un chagrin profond.

J'aurais voulu douter. J'aurais voulu, du moins, que Rose, appelée près de nous, eût manifesté un réel repentir. Mais je voyais la malheureuse enfant calme et peu disposée, toutefois en apparence, à essayer de se faire pardonner sa faute.

C'en était trop!... Une pareille insensibilité me frappait si douloureusement. Je ne pus retenir mes larmes...

Rose, détournant la tête, fit quelques pas comme pour quitter la chambre, puis, tout à coup, d'un mouvement impétueux, elle vint tomber à mes pieds.

— Tante ! Tante ! s'écria-t-elle, je ne veux pas que vous pleuriez à cause de moi. Je ne le mérite même pas. J'ai mal agi. Je le comprends mieux, maintenant; mais, je vous en prie, ne pleurez pas !... Je tâcherai de vous faire oublier ma faute.

Je remerciai Dieu qui me donnait le moyen de pénétrer dans ce cœur fermé. Je n'étais pas tout à fait délaissée comme je l'avais cru. Rose regrettait de me causer tant de peine...

Je fis un signe à Mme Morin, qui comprit et s'éloigna. Restée avec ma nièce, je relevai sa tête cachée sur mes genoux.

— Rose, dis-je, il ne suffit pas de regretter les larmes que tu me fais verser. Tu m'as causé la douleur la plus vive que depuis longtemps j'aie éprouvée. Rien, pas même la façon dont tu m'as quittée, ne m'a si violemment frappée, et ce ne sont pas de simples paroles qui pourront atténuer cette blessure. Tu viens de faire une promesse. La tiendras-tu ? Es-tu résolue à effacer ta faute ? Songes-y, ma pauvre enfant, toute ta conduite ne m'est pas un garant de tes bonnes résolutions. Voici deux fois que tu ne recules pas, pour en arriver à tes fins, devant l'emploi des moyens les plus méprisables. La ruse semble t'être devenue familière; tu mens avec une facilité effrayante...

— Pardon ! murmura Rose.

— En ce qui me concerne, je te pardonne, mon enfant, car je crois à ton regret présent. Mais ce mouvement naturel, il faut le faire durable, il te faut trouver le courage de vaincre ce triste penchant au mensonge. Quel but poursuis-tu ? Que désires-tu obtenir ? Ce n'est pas en risquant de porter à ta bonne renommée une atteinte fâcheuse que tu rencontreras un bonheur plus complet. Tu auras bientôt atteint tes dix-huit ans. A cet âge, on est responsable de ses actions. Prends garde, ma pauvre Rose, que le monde n'exige de toi un compte bien sévère ! Il est trop souvent sans pitié même pour ceux qui ont les meilleures excuses à alléguer. Et toi, comment te défendrais-tu ? Volontairement, sans raison, tu m'as quittée. On sait si je t'aime, avec quel soin je t'ai élevée; chacun serait impitoyable; on te jugerait méchante, sans cœur, sans modestie. Comprends-tu bien tout cela ?

— Oui !...

— Alors, que vas-tu faire ?

Rose se taisait.

— Ne prieras-tu pas Mme Morin d'oublier ta conduite envers elle ?

— Oh! vous ne savez pas à quel point ses reproches ont été durs!

— Tu les méritais trop. Réfléchis, Rose. Je ne puis, sans dommage pour toi, te changer de maison. On s'étonnerait de cette démarche, on la commenterait et le résultat des informations ne serait pas, par malheur, à ta louange. Il est nécessaire, au moins pour quelque temps, que tu restes ici; mais Mme Morin ne peut oublier ses justes griefs, à moins que tu ne lui donnes l'assurance formelle de ta complète soumission future. Rose, mon enfant, ne confonds pas la vanité avec un juste orgueil. N'ajoute pas à mon chagrin en te refusant à réparer ta conduite.

— Pourtant, y avait-il donc beaucoup de mal à désirer me joindre à mes amies?

— Ma pauvre Rose, je te plaindrais de tout mon cœur, si tu exprimais ta pensée entière! Je tremble pour toi et je souffre de ton obstination à vouloir repousser la vérité. Tu ne peux n'avoir pas compris la portée de ton action. Tu sais qu'il était odieux de tromper Mme Morin qui, maintenant, me représente près de toi. Je m'étonne même, et je me demande comment Rose si fière, si hautaine, a pu prendre pour confidente la domestique de Mme Morin; comment elle a été assez folle pour donner à cette pauvre fille ignorante un si grand pouvoir sur elle! En même temps, c'était la pousser à manquer essentiellement à ses devoirs.

Rose, prends garde de mépriser mes avis. Tu peux, aujourd'hui, tout sauver, tu peux recouvrer l'estime de ta maîtresse et la mienne. Crains de les perdre et de perdre aussi mon affection.

Le regard de Rose chercha mon regard. J'y lus une douceur, une anxiété de bon augure.

— Tout ce que vous voudrez, chère tante, je le ferai, soyez-en certaine... Tout, plutôt que de perdre votre affection!... Je suis une mauvaise, une ingrate fille, je n'ai pas su répondre à votre bonté; mais, une fois encore, pardonnez-moi. Vous verrez si je ne m'applique pas à vous faire oublier mes torts!..

Rose s'était peu à peu animée. En terminant, elle avait saisi mes mains et les couvrait de baisers. Je ne résistai plus à cette douce pression et je posai mes lèvres sur le beau visage dont les yeux cherchaient toujours mes yeux...

Un peu plus tard, Mme Morin rentrait. Je conduisis ma nièce vers elle.

— Madame, dit Rose, je vous en supplie, ne soyez pas plus sévère que ne l'a été ma bonne tante. Je vous ai gravement offensée, accordez-moi la possibilité de réparer mes torts. Vous n'aurez plus, je vous le promets, sujet de vous plaindre de moi.

Mme Morin ne se laissa pas fléchir sans peine. Enfin, à ma considération seule, déclara-t-elle, tout serait mis en oubli et elle espérait pouvoir compter, désormais, sur une parfaite soumission.

Il restait une question à résoudre. La servante, complice de Rose, devait partir; cependant, il n'eût pas été juste de punir cette fille, quand ma nièce, la véritable coupable, venait d'obtenir son pardon.

Heureusement je trouvai, le jour même, à la placer chez M. Yves, dont la domestique désirait retourner en basse Bretagne.

Tout étant ainsi arrangé, j'eusse dû repartir presque tranquille; mais, je l'avoue, plus je réfléchissais, plus je réfléchis encore, moins je puis me trouver rassurée. Il me faudra aller souvent à Rennes. Il est essentiel de ne pas laisser affaiblir le peu d'influence que je possède encore sur Rose.

Puissé-je lui inspirer le désir de rentrer à la vieille maison si triste depuis son départ!...

J'ai aussi une autre cause de préoccupation. Depuis quelques semaines, mon neveu Pierre semble changer. Ses lettres sont moins expansives et, lorsque je suis allée le voir chez M. Yves, j'ai cru remarquer dans son attitude une certaine contrainte.

Peut-être la présence d'Eugène, le fils de son professeur, était-elle la cause de cette attitude.

Eugène, fier de ses dix-neuf ans, se croit homme fait et sérieux, quoique ses plus grandes attentions me paraissent être dirigées vers une recherche extrême dans ses vêtements.

Pierre, sans doute, veut imiter celui qu'il regarde comme un modèle d'élégance, et c'est à ce désir que je suis redevable, j'imagine, de demandes d'argent plus souvent renouvelées. Par bonheur, Eugène ne restera pas longtemps désormais à Rennes. Mes visites fréquentes contrebalanceront, j'aime à l'espérer, son influence.

18 mars.

Plus d'un mois vient de s'écouler. Je suis déjà allée trois fois à Rennes. Ces petits déplacements me fatiguent beaucoup, car je

deviens moins forte; mais, comme ils sont nécessaires, je les continuerai en les espaçant seulement un peu, si rien ne confirme mes craintes.

Mme Laumay m'a donné deux jours. Sa petite Martine devient de plus en plus charmante et se montre douée, comme elle, de rares qualités. Nous nous sommes confié nos joies car, même au milieu de l'agitation que je ne puis absolument maîtriser, bien des douces joies ont fortifié mon courage.

Je trouve en Mlle Françoise un véritable dévouement. Les trois enfants qui me restent, Julie, Paul et Louis sont, à l'envi l'un de l'autre, aimables, soumis, reconnaissants. Ils s'ingénient à me dédommager de l'absence de leurs frères et de leur sœur. Paul se montre la bonté même. Louis travaille avec une ardeur que rien ne lasse. Ma petite Julie promet de devenir une jeune fille dont je serai fière. Ah! pourquoi Rose ne lui ressemble-t-elle pas!

J'ai reçu des nouvelles de René. M. Blaise et lui sont en bonne santé. Leur voyage s'accomplit sans entraves, mais menace de se prolonger. Ils ne comptent pas arriver avant le mois de juin ou de juillet prochain en Guyane, où ils entreprendront l'exploration complète du pays des tribus indigènes nommées Émerillons et Roucouyennes et de celui des nègres Bonis. Voilà de bien longs et bien pénibles travaux.

M. Blaise continue à faire l'éloge de René. Il le trouve non seulement docile et studieux, mais intrépide, calme, froid au milieu du danger et ne reculant devant aucun obstacle dont peut triompher une ferme volonté. Il loue encore ses aptitudes, promettant d'en faire un sujet brillant.

Mes seules préoccupations, en dehors du regret que me cause l'éloignement de René, sont donc toutes au sujet de Pierre et de Rose. Celle-ci n'a pas, jusqu'à présent, donné de nouveaux motifs de plainte; mais, fait observer l'abbé Antoine, et je pense absolument comme lui :

— C'est un caractère presque indéfinissable. Tantôt on peut craindre que le mal s'en empare pour toujours. Tantôt on suit, en elle, la lutte du bien courageusement voulu et accompli. Espérons donc et prions pour cette enfant. Elle ne perdra pas, j'en ai la confiance, le souvenir de son éducation première.

Pierre m'occupe peut-être plus encore que sa sœur. Non qu'il

manifeste de véritables mauvais penchants; mais son caractère est faible, facile à recevoir indistinctement toutes les inspirations. Je crains beaucoup l'influence d'Eugène et je désire vivement voir ce jeune homme s'éloigner au plus tôt. S'il devait rester à Rennes, je retirerais mon neveu de chez M. Yves, au risque de mécontenter gravement cet excellent homme. Pour tout concilier, il me faut donc redoubler de surveillance.

9 mai.

Ma chère petite filleule, Julie-Martine, vient de faire sa première communion. A l'occasion de cette solennité, Mme Laumay a désiré avoir près d'elle toute ma famille. J'ai obtenu pour Rose et pour Pierre un congé de trois jours.

Sous sa toilette blanche, entourée de son voile qui mettait comme une auréole sur son jeune front, Julie-Martine semblait transfigurée. Rien de terrestre ne paraissait subsister en elle. Au moment où elle s'agenouilla devant la table des anges, une douce lueur jaillit de ses yeux mi-clos; quand elle se releva, son regard chercha ses parents et moi.

De retour à la maison, Julie-Martine s'empara de mes mains, qu'elle réunit à celles de Mme Laumay :

— Mère chérie! Marraine que j'aime tant! dit-elle, je vous ai, toutes deux, confondues dans mon cœur, et le bon Dieu m'a entendu vous nommer les premières.

Puis, se tournant vers M. Laumay et se jetant à son cou :

— Ne croyez pas que je vous aie oublié, cela était bien impossible. Je ne sépare pas mon cher père de ma mère. Je leur dois trop de reconnaissance! J'ai même songé à chacun de mes amis.

En parlant ainsi, le regard de Julie-Martine s'était adressé à mes neveux et à mes nièces. Louis rougit de plaisir :

— Si tu m'avais oublié, Martine, dit-il, tu aurais été vraiment méchante, car, moi, je ne te sépare jamais de mes sœurs.

Cette journée et celle du lendemain furent très heureuses. Une véritable quiétude remplissait mon cœur, et je voyais un reflet de ce calme bienfaisant s'épanouir sur les traits de Rose comme sur ceux de Pierre.

3 juin.

Louis est dans toute la fièvre de préparation de ses examens pour l'École d'Angers. Encore quelques semaines, nous saurons si son travail acharné obtiendra la récompense espérée.

Le Frère directeur ne semble point douter du succès; mais on prétend que, cette année, les examens seront particulièrement difficiles. Louis n'affecte pas de jouer avec ces difficultés; mais il ne paraît pas, non plus, les redouter beaucoup. En attendant le grand jour, il ne se donne pas le moindre repos. Je suis obligée de l'arracher à l'étude, car j'ai crainte de le voir tomber malade.

Pierre, de son côté, va passer une épreuve décisive : le baccalauréat. Lors de mon dernier voyage, je l'ai trouvé pâli, nerveux. Il se rejette sur la fatigue imposée par l'approche des concours. M. Yves ayant confirmé cette assertion, je devrais me tranquilliser. Pourtant, me trompé-je? Pierre paraissait vouloir éviter de rester seul avec moi. Il semblait craindre mes questions. Allons, un peu de patience! Cette année il passera une grande partie de ses vacances à Plélan. Je saurai reconquérir sa confiance si, malheureusement, il me l'avait retirée.

12 juin.

Je suis dans une réelle anxiété. Que va faire Rose? Mme Morin vient de m'écrire qu'elle est résolue à se retirer du commerce. Des offres très avantageuses lui sont faites; selon toutes probabilités, le contrat sera signé à la fin du mois.

Rose ne l'ignore pas. Mme Morin a tenu à la prévenir en secret; « car, m'écrit-elle, je crois qu'il lui serait avantageux de rentrer près de vous. Je cède ma maison à un jeune ménage. Bien certainement ces personnes n'hésiteraient pas à garder votre nièce ; mais, recevrait-elle, désormais, les conseils et la direction qui lui sont si nécessaires? Je ne le crois pas. Néanmoins, Mademoiselle, si vous en jugez autrement, je suis toute à votre disposition pour prendre soin des intérêts de Rose. Je pourrais, même, si vous le désirez, la placer chez ma sœur, dont le commerce de nouveautés est en pleine prospérité. »

Mme Morin peut parler ainsi, puisqu'elle ignore les circonstances

ayant décidé du départ de Rose. Il lui est naturel de croire que je puis trouver intérêt à prolonger son séjour à Rennes. Mais Rose! Sentira-t-elle le désir de réparer sa conduite envers moi? Sera-t-elle pressée de me dire : « Tante, permettez-moi de reprendre ma place à vos côtés ! »

Si elle le pense, si elle l'exprime, je serai tranquille. Son cœur aura triomphé des révoltes de son cerveau. Mais si elle persiste à m'oublier, à ne pas voir que j'attends un mot affectueux, un regard..., il me faudra user d'autorité !

J'ai longuement parlé, avec M. l'abbé Antoine, de cette éventualité. Il m'a promis de voir ma nièce sans retard, de provoquer sa confiance. Je ne veux pas m'appesantir sur ce sujet. Rose rentrant contre son gré près de moi!... Ma peine serait bien vive...

18 juin.

Pierre m'écrit maintenant très souvent et toujours me demande de l'argent. Il ne manque pas de trouver des prétextes : livres à acquérir, vêtements à renouveler. J'ai, plusieurs fois, fait de petits envois; il me faudra désormais refuser. Enfin, le baccalauréat est proche, et les vacances viendront tout de suite après.

De plus, Eugène partira pour Paris vers la fin d'octobre; mon neveu n'aura plus grande occasion de le rencontrer : non point que je croie Eugène un mauvais jeune homme. Malheureusement, il n'ignore pas que sa grand'mère maternelle lui laissera une belle fortune. Il veut briller en conséquence.

M. Yves, fort absorbé et, je le crains aussi, un peu faible pour le seul enfant qui lui soit resté, ne s'aperçoit pas du penchant d'Eugène à prendre la vie par le côté essentiellement frivole. Deux ou trois fois, j'ai essayé de glisser un mot à ce sujet.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, répond M. Yves. Avec l'âge, la raison viendra.

L'abbé Antoine ne pense pas ainsi. Il craint de voir les qualités réelles de ce jeune homme ternies par une légèreté, une dissipation déjà difficiles à maîtriser.

La dernière lettre de Pierre sollicitait l'envoi d'une somme relativement très forte : deux cents francs. Il invoquait la nécessité de se procurer divers instruments de physique. Je n'ai pas eu de peine à percer le mensonge. Si des instruments avaient été nécessaires, M. Yves m'en eût informée.

L'abbé Antoine se rendant à Rennes, je l'ai prié de témoigner à Pierre le regret que j'éprouve en le voyant se livrer à la dissimulation et ne point redouter de dissiper le fruit de mon travail sans trêve. Ce n'est pas ce qu'il m'avait tant de fois promis.

Je chargeai encore le bon prêtre de donner cinquante francs à mon neveu, mais seulement dans le cas où M. Yves approuverait cette libéralité.

30 juin.

Des bruits de guerre circulent. Nous n'éviterons pas, prétend-on, cette terrible nécessité... Daigne la Providence épargner à notre patrie les maux que la guerre entraîne à sa suite!

Personne ne peut connaître l'avenir; cependant chacun discute les éventualités probables. Un véritable malaise s'empare des esprits. On n'ose conclure aucune affaire importante, tellement l'incertitude devient grande.

La situation a influé jusque sur ma modeste existence. Les propositions de cession de commerce faites à Mme Morin sont ajournées provisoirement. Toutes choses restant en l'état actuel, Rose ne revient pas encore ici.

Dans une huitaine, et à deux jours de distance, Pierre et Louis subiront leurs examens. J'irai passer ces deux jours chez Mme Morin, qui m'a gracieusement offert l'hospitalité. Je remmènerai mes deux neveux. Remmènerai-je aussi Rose? Me donnera-t-elle cette consolation de comprendre spontanément le vif désir de mon cœur?

10 juillet.

Je n'ai pas ramené Rose; mais, cette fois, je n'ai point à accuser sa sensibilité.

— Tante, m'a-t-elle dit, je voudrais vous suivre; j'ai bien réfléchi à ma folie, l'orgueil, seul, m'a empêchée de vous l'avouer. Mais si je quittais maintenant Mme Morin, je la mettrais dans un réel embarras, car je lui suis vraiment nécessaire jusqu'à l'instant où elle aura conclu la vente de sa maison. Les bruits fâcheux de guerre vont être démentis, je l'espère bien. Aussitôt le marché signé, je vous demanderai de me rendre ma place auprès de vous et de ma sœur. Mille fois meilleure que moi, Julie vous a consolée; mais

avant peu, vous me laisserez, n'est-ce pas, vous prouver que je veux reconquérir tout entière votre tendre affection.

Ma chère enfant! Je la retrouvais donc... Mon bonheur dépassait celui même que j'avais rêvé... L'épreuve, après avoir été pénible, menaçante, devenait la base assurée de l'avenir de Rose. Pouvais-je me plaindre d'avoir trop souffert!...

Comme pour corroborer cette douce joie, tout a continué à me sourire. Louis est reçu premier sur plus de quatre cents concurrents, Pierre a obtenu son diplôme avec mention élogieuse.

Combien, à la fin de cette seconde journée, mes larmes coulaient abondantes!... Tribut muet de mon âme gonflée de gratitude envers l'Auteur de tout bien!...

Mes neveux ont fait, à Plélan, une rentrée triomphale. C'était à qui les choierait, de M. l'abbé Antoine, de Julie, de Paul, de M. Leroy, de M. Laumay. Ce dernier, n'ayant pu se rendre à Rennes, était venu s'informer du résultat.

Je n'entreprendrai pas de raconter cette soirée passée au milieu d'amis si dévoués. Elle fut bien douce et chacun la trouva courte. Pour la première fois depuis longtemps, je m'abandonnai à l'espérance.

Après avoir embrassé mes neveux et les avoir laissés sur le seuil de leur chambre, j'allai m'agenouiller devant le lit de Julie.

Je bénis l'enfant, déjà plongée dans un paisible sommeil, et je contemplai près d'elle, visible aux yeux de ma pensée, une seconde tête blonde, radieuse, celle de Rose, qui souriait en me disant : « A bientôt! »

25 juillet.

La guerre est déclarée! Je vois couler les pleurs des mères et j'entends les bruyantes manifestations de jeunes fous s'imaginant, parce qu'ils ont placé une cocarde à leur chapeau et pris une attitude belliqueuse, que déjà l'ennemi recule, craignant même de combattre!...

Mon Dieu, sauvez notre patrie, protégez nos soldats! Je tremble. Tant de fois j'ai entendu l'abbé Antoine et M. Laumay discuter cette redoutable énigme et craindre une catastrophe complète!...

Aucun de mes enfants n'exposera sa vie sur les champs de

bataille; mais puis-je rester insensible au sort de ceux qui vont tomber en si grand nombre!

Oh! la guerre, fléau plus odieux que tous les autres, puisqu'il n'est pas le résultat de la force aveugle des éléments poussés par une mystérieuse volonté!

Oh! la guerre, due si souvent aux passions haineuses, à la surexcitation des plus mauvais sentiments, est-il possible que nous y soyions précipités? Qu'une rage aveugle animera les uns contre les autres des malheureux ne se connaissant même pas!

Je suis si triste qu'à peine ai-je parcouru le second journal du voyage de René. Il m'a suffi de savoir que mon neveu est en bonne santé. Je me sens, comme malgré moi, attirée à épier les moindres nouvelles données sur notre armée.

Pierre et Louis commentent les idées les plus fantastiques. Naturellement, ils répètent ce qu'ils ont entendu affirmer :

— Nos soldats entreront avant quinze jours à Berlin!

Je frissonne. Cette jactance me semble de mauvais augure. Je prie. La prière est la plus efficace des consolations.

14 août.

Déjà un nuage livide s'étend sur notre pays. La victoire ne couronne plus les efforts héroïques de nos soldats. L'ennemi est, dit-on, en marche sur Paris. Que de catastrophes soudaines! Faut-il désespérer de l'avenir?...

Vierge sainte! demain se célèbre votre triomphe. Demain, en mémoire d'un vœu solennel, la France se consacrera de nouveau à vous. Ne jetterez-vous pas sur elle un regard de pitié, de maternel amour!

Vierge sainte! vous ne pouvez oublier qu'au milieu de ses titres de gloire, notre pays a inscrit cette devise : La France est le royaume de Marie. Laisserez-vous périr votre royaume!...

17 août.

Je suis sous le coup d'une grande préoccupation. Pierre, me faisant remarquer le surcroît de travail imposé à son frère aîné par le passage des troupes, m'a demandé la permission d'aller l'aider et de lui laisser donner la plus grande partie de son temps.

J'ai approuvé ce désir; mais je crois m'apercevoir que Pierre contracte des habitudes au moins fâcheuses. Il a paru d'abord tenir compte de mes remontrances; ces bonnes dispositions n'ont pas duré.

Je l'ai surpris fumant et se livrant à un excès de gaieté qui m'a donné lieu de croire que le vin, malheureusement, n'était pas étranger à cette exaltation sans motifs.

J'ai pris Paul à part. Je lui ai dit mes craintes. Il m'a promis de veiller sur son frère et de ne pas le garder à l'hôtel, si ces faits venaient à se renouveler.

24 août.

Ce matin même, j'ai été fort étonnée de trouver une pièce d'or de vingt francs près du lit de Pierre; comme mon neveu a quitté la maison de bonne heure, il ne s'est pas aperçu de cette circonstance.

J'ai aussitôt envoyé Louis prévenir Paul que je désirais lui parler; mais Paul n'a pu me fournir aucun renseignement. Son frère, interrogé, a prétendu avoir gardé cette pièce depuis le jour où, de ma part, M. l'abbé Antoine lui avait remis cinquante francs.

Pierre, j'en suis persuadée, venait de mentir. Il n'eût point aussi longtemps gardé cette somme. Mais, alors?... Je ne veux pas m'arrêter à la funeste pensée qui s'impose à mon esprit.

J'ai sagement fait en ne m'appesantissant pas sur une telle supposition. Pierre est coupable de mensonge. Il m'a gravement désobéi en se livrant au jeu, mais la pièce d'or lui appartient. Il a manié des cartes et le hasard lui a été favorable.

Pour cacher cette faute, il en a commis une autre en déguisant la vérité; mais toutes mes craintes ne s'étant pas réalisées, je respire plus facilement.

Néanmoins je dois veiller sans relâche; un danger si imminent est contenu dans le goût du jeu qui se révèle chez Pierre! A quels désordres, à quelles hontes le jeu ne peut-il pas aboutir?

Je suis tenue à d'autant plus de vigilance que le neveu de M. Leroy est rentré à Plélan. Anatole, après avoir mené la vie la plus inutile, la plus dissipée, affecte de se montrer plein de zèle et fait état des meilleurs sentiments.

Il a revêtu une sorte d'uniforme partie civil, partie militaire, et

annonce bien haut son intention de se rendre sur le théâtre de la guerre.

Jusqu'ici, cependant, il ne se prépare pas à donner suite à ce projet. Son temps est surtout employé au jeu. S'il reste à Plélan, je suis bien décidée à soustraire Pierre à cette détestable compagnie. Je l'enverrai chez M. Laumay.

2 septembre.

Rose est de retour... Malgré la gravité des circonstances qui ont pesé sur sa détermination, mon âme tressaille de joie.

L'enfant toujours tendrement aimée, l'enfant toujours présente à ma pensée a retrouvé mon souvenir, et quand la tentation a voulu l'ébranler, elle s'est rappelée les larmes de sa mère par le cœur... Courageusement, sans un instant d'hésitation, elle est revenue prompte, soumise, vers le nid abandonné...

Avant hier, assez tard dans la soirée, je fus surprise d'entendre Julie pousser un cri et de la voir se précipiter vers une voiture arrêtée à ma porte.

Rose descendait de cette voiture et aidait une vieille dame à mettre pied à terre. C'était une personne chargée par Mme Morin de veiller sur ma nièce pendant le voyage. Après les compliments mutuels et mes remercîments, je voulus engager l'obligeante dame à passer au moins la nuit dans ma maison. Elle refusa, étant attendue par des parents habitant bien au delà de Paimpont. Nous nous retrouvâmes ainsi Mlle Françoise, Julie et moi, seules avec Rose.

Les questions se multipliaient. Comment s'était décidée cette arrivée imprévue? Mme Morin cédait-elle enfin son commerce? Ou bien était-elle obligée de restreindre son personnel?

Paul, Louis et Pierre, rentrant à leur tour, les exclamations reprirent plus nombreuses. Rose répondait avec beaucoup d'entrain : elle s'ennuyait depuis longtemps loin de nous et avait profité de la stagnation presque absolue des affaires pour demander un congé. Ce congé, elle était bien résolue à le rendre définitif.

La soirée se prolongea au milieu de cette amicale et heureuse causerie. Au moment de nous séparer pour la nuit, Rose, tout bas, me pria de lui donner encore quelques instants.

J'avais pressenti cette prière, je devinais qu'un important secret était caché sous sa détermination nouvelle.

— Julie, dis-je, tu dois être bien contente de reprendre possession de ton ancienne chambre ; mais Rose, je le crois, désire, pour un moment, s'emparer de la place que tu t'étais faite chez moi. Tu le veux bien, n'est-ce pas?

Julie comprit mon désir de rester avec sa sœur. Elle n'insista point et se retira. Ses frères et Mlle Françoise prirent également congé.

— Enfin! dit Rose, quand nous entrâmes dans ma chambre et que j'eus refermé la porte. Enfin! répéta-t-elle en nouant ses bras à mon cou. Oh! tante, chère tante! me voici, cachez-moi, sauvez-moi!

— Te cacher! Te sauver!

— Oui, oh oui! écoutez, vous allez tout savoir, vous me jugerez et, je l'espère, vous ne me refuserez pas votre pardon.

Glissant alors sur ses genoux, elle plaça ses mains dans les miennes et m'apprit son secret.

Depuis trois mois, environ, elle s'était aperçue qu'un des clients du magasin semblait la regarder avec enthousiasme. Plusieurs fois par jour il entrait sous un prétexte quelconque, faisait de menues emplettes et trouvait moyen de glisser des compliments hyperboliques à l'oreille charmée de Rose.

Étourdie et naïve, l'enfant se repaissait avec joie des hommages rendus à sa beauté. Elle voulut bientôt faire partager son plaisir. L'une des employées de Mme Morin, personne de trente ans environ, affable et discrète en apparence, reçut ses confidences. Un semblable aveu eut dû provoquer de bons conseils, de sages réflexions. L'indigne confidente préféra rire de ce qu'elle appelait un « délicieux roman. »

La malheureuse ne se contenta pas de rire et d'encourager Rose dans sa légèreté. Profitant de la liberté d'action dont elle jouit, car elle n'habite pas chez Mme Morin, elle alla jusqu'à remettre à ma nièce plusieurs billets bien faits pour égarer son esprit.

Le piège était habilement tendu. Rose, aveuglée, pouvait y tomber : Un mot de la tentatrice l'éclaira...

Mon enfant frémit... Forte désormais, énergique, résolue, elle prépara tout pour son retour, sans perdre un seul instant, sans jeter un regard en arrière. Mon nom, mes larmes, dont elle se souvenait, furent sa sauvegarde...

Mme Morin ne s'opposa pas au départ. La pauvre femme était trop absorbée par le chagrin que la situation des affaires lui cause.

Mon enfant m'avait tout appris et sa tête se cachait toujours dans ses mains. Je les écartai doucement :

— Ne pleure plus, Rose, dis-je en la serrant contre mon cœur avec effusion. Cette honte que tu éprouves encore, expie ton imprudence. Vois, pauvre chérie, où peut conduire l'oubli du moindre de nos devoirs ! Tout s'enchaîne dans la vie et il en coûte plus, tu le comprends maintenant, de rompre violemment les liens serrés par la légèreté que de repousser fermement, dès l'abord, ce qui n'est pas conforme aux principes dont nous sommes dépositaires.

Mais nous pouvons oublier, nous pouvons rejeter bien loin ce pénible souvenir. Luttons, travaillons ensemble, mon enfant chérie. Aimons-nous tendrement, la paix te sera donnée. Tu te trouveras heureuse, s'il ne te faut que l'affection dévouée de ta vieille tante.

Rose semblait ne pouvoir se décider à me quitter. Ses yeux disaient une prière que ses lèvres n'osaient murmurer.

— Reste, dis-je doucement ; que la nuit de ton retour se passe entière près de moi !...

Rose étouffa un cri de joie. Ses baisers couvrirent mes joues inondées de larmes.

Je la conduisis vers le lit que, pendant son absence, sa sœur avait occupé. Tranquille à présent, heureuse, confiante, elle s'y reposa, son regard cherchant toujours mon regard.

Un peu plus avant dans la nuit, je me penchai sur le charmant visage que, maintenant, je contemplais réellement.

Les longs cheveux blonds de Rose s'étaient dénoués. Ses lèvres s'entrouvraient comme pour répéter les derniers mots de la prière que nous venions de faire ensemble.

Oh ! combien était belle cette vivante image de ma sœur envolée ! Avec quelle ivresse je répétais :

— Elle était perdue et je l'ai retrouvée ! Mon trésor m'est rendu, et, maintenant, il ne me sera plus dérobé !...

V. Vattier.

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE A L'ÉCOLE DE THÉOLOGIE DE PARIS

Le 17 octobre 1879.

Messieurs,

Je ne puis m'empêcher de voir un heureux présage dans la coïncidence entre la reprise de nos études et la fête de saint Luc. Un enseignement d'histoire ecclésiastique ne saurait être placé sous un patronage plus naturel que celui du premier historien de l'Eglise. Des deux livres que nous devons à l'inspiration épanchée en lui, l'un est une œuvre complète, l'autre un simple début. L'Evangile est terminé, mais le livre des Actes ne représente que les premières pages de l'histoire chrétienne. C'est au travail de l'homme de continuer l'œuvre indiquée et commencée par la main de l'évangéliste inspiré. Au moment de nous remettre à une tâche si grave, comment ne pas éprouver le sentiment de notre faiblesse, comment ne pas élever nos âmes vers celui d'où descend toute lumière et toute force? Dans ces études où la critique, c'est-à-dire le jugement personnel doit jouer un si grand rôle, combien n'importe-t-il pas de réagir contre les entraînements du sens propre et de s'ancrer solidement dans l'humilité chrétienne? Celui qui nous a donné la tâche, nous donnera aussi les secours nécessaires pour l'accomplir conformément à ses vues.

L'année dernière, Messieurs, je n'ai pas fait de leçon d'ouver-

ture; nous sommes entrés de suite *in medias res.* Il n'en sera pas tout à fait ainsi cette année; ce n'est pas que j'aie l'intention d'ouvrir par un début solennel un enseignement, qui, les anciens en ont fait l'épreuve, ne se départ jamais de la plus grande simplicité de formes. Je veux seulement reprendre dans une synthèse rapide les sujets traités l'année dernière, afin que tous, anciens et nouveaux, vous puissiez bien voir où nous en sommes, et quel chemin nous avons parcouru. C'est d'ailleurs la meilleure et la plus naturelle introduction à nos leçons de cette année, dont le sujet est en continuité chronologique avec celui des leçons de l'année dernière.

Un mot d'abord de notre méthode. Je vous l'ai enseignée plutôt par la pratique que par la théorie, vous renvoyant pour celle-ci à l'excellent manuel du R. P. de Smedt (1). Cet ouvrage précieux, outre l'indication des sources qui vous sera d'autant plus utile que vous entrerez plus avant dans la voie des recherches personnelles, vous a donné aussi les principes de la critique historique exposés avec une entière sûreté de doctrines, une grande largeur de vues et un esprit scientifique irréprochable.

Dans la forme, notre enseignement, qui, pour bien des raisons, devait s'interdire la solennité des leçons d'apparat, a dû renoncer également au genre modeste, mais bien justement apprécié, des conférences pratiques. Votre grand nombre, Messieurs, est ici une difficulté, une heureuse difficulté; nous devons renvoyer à l'année prochaine et à la préparation au doctorat l'installation définitive de cette forme d'enseignement dont l'essai, ici même, a déjà donné des résultats encourageants. Mais il n'est pas admissible que dans une organisation scolaire sérieuse, le rôle de l'élève soit invariablement passif. Aussi, dès l'année dernière, sur le modèle des argumentations théologiques, j'ai cherché à introduire des exercices pratiques en rapport avec votre grand nombre et accessibles aux moins expérimentés d'entre vous. On a dit que nos répétitions ou soutenances d'histoire étaient plus intéressantes que les leçons elles-mêmes. Messieurs, je vous en félicite.

Venons maintenant à la synthèse que je vous ai promise.

L'histoire ecclésiastique a commencé pour nous à l'évangélisation

(1) C. de Smedt I. J. *Introductio ad historiam ecclesiasticam critice tractandam.* Paris. Palmé, 1876. 1 vol. in-8°.

du monde gréco-romain; nous nous sommes transportés tout d'abord au sein des Églises fondées par saint Paul. C'était, dans une étude où beaucoup de discussions devaient trouver place, nous établir sur un terrain absolument ferme et parfaitement éclairé, sur le terrain des Actes et des grandes épîtres de saint Paul aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains.

Il suffit de nommer ces dernières pour évoquer le souvenir de deux questions d'une importance capitale, la séparation de l'Église d'avec la synagogue et la fondation du siège apostolique romain par le prince des apôtres.

Ces deux questions nous ont retenu longtemps; nous avons dû leur consacrer une douzaine de leçons et y revenir souvent. Indépendamment de leur intérêt propre, elles ont acquis de nos jours une importance de premier ordre par les travaux de Baur et de son école, travaux entrepris *mala avi* et dont les résultats commencent à tomber en discrédit, c'est vrai, mais qui n'en ont pas moins soulevé des difficultés auxquelles il faut répondre. Y a-t-il eu au sein des apôtres, c'est-à-dire des fondateurs de l'Église, un dissentiment radical sur l'essence même du christianisme, les uns le considérant comme un judaïsme élargi et satisfait dans ses espérances messianiques, les autres, comme une religion nouvelle, destinée à remplacer le judaïsme désormais aboli et abandonné de Dieu? Pierre et Paul ont-ils été des frères ennemis, représentants, l'un du christianisme judaïsant, ébionite, l'autre du christianisme indépendant? Faut-il voir dans Simon le Magicien, non pas un personnage réel, mais une simple caricature de l'Apôtre des gentils? La tradition sur le voyage et le martyre de saint Pierre à Rome n'a-t-elle d'autre fondement que la donnée légendaire de sa rencontre avec le Magicien dans la capitale de l'empire? L'Église catholique, dont l'unité ne fait plus question à partir de la fin du second siècle, n'est-elle pas autre chose que le résultat de la fusion des deux éléments judéo-chrétien et hellénochrétien longtemps opposés dans la plupart des Églises et notamment dans l'Église de Rome?

Pour répondre à ces questions, nous avons écarté provisoirement les apocryphes clémentins, qui sont le cheval de bataille de l'école de Tubingue, et nous ne nous sommes adressé d'abord qu'aux documents authentiques et d'antiquité certaine.

Que nous ont-ils appris? D'abord à restreindre singulièrement la portée du « grand débat de l'âge apostolique », débat impossible à

nier, inévitable, et que l'on devrait soupçonner quand mêmeil n'aurait pas laissé de traces dans l'histoire écrite; débat où l'Église primitive de Jérusalem a joué un rôle important, où son autorité et même sa vitalité ont reçu de graves blessures, mais où, en fin de compte, ne se voit clairement compromis aucun nom d'apôtre. Que nous ont-ils appris encore ? Que le martyre de saint Pierre à Rome est attesté par une tradition, écrite et monumentale, dont les premiers témoignages atteignent la génération contemporaine de l'événement.

Voilà ce que nous a dit l'histoire, la vraie histoire, celle qui ne se réclame que d'auteurs connus et de monuments d'âge certain, celle qui ne cherche pas à les interpréter d'après des idées préconçues ou des légendes anonymes et mal datées.

Mais les légendes existent : notre démonstration eût été incomplète, si nous n'en avions pas tenu compte. Nous avons donc analysé la légende de Simon le Magicien, en isolant avec soin les éléments de provenances diverses qui ont servi à la constituer. Ainsi nous sommes arrivés à distinguer : 1° la série des auteurs qui, dépendant exclusivement de saint Justin, parlent de Simon à Rome sans nommer saint Pierre; 2° le roman ébionite des pérégrinations de saint Pierre en Syrie; 3° les traditions plus ou moins précises conservées en Occident sur sa rencontre à Rome avec le Magicien. Nous avons montré que les fables ébionites n'ont point Rome pour patrie, qu'elles ne sont pas antérieures à saint Justin, mais qu'elles ont été mises par écrit en Syrie, vers le commencemet du troisième siècle; qu'en tout cas, elles n'ont eu aucune influence sur la tradition catholique jusqu'à saint Irénée et bien au delà.

Ce n'est pas sans une longue discussion de textes que nous sommes arrivés à ces résultats, et j'ai souvenance que malgré tous mes efforts pour être clair, quelques auditeurs avaient peine à se reconnaître dans ce dédale critique ; d'autres paraissaient avoir une tendance à s'apitoyer, non pas sur Simon le Magicien, mais sur sa légende qui, à mesure que nous la serrions de plus près, s'évanouissait peu à peu et paraissait devoir se dissiper tout à fait comme une vapeur légère. Compatissance bien mal placée, car enfin si nous faisions évanouir Simon, c'était pour montrer saint Pierre; et non pas saint Pierre tout seul, mais saint Pierre et saint Paul se tenant la main à l'aurore du christianisme, enveloppés dans le glorieux rayonnement de la tradition, mais solidement établis sur le roc de l'histoire.

Mundi magister atque cœli janitor
Romæ parentes arbitrique gentium.

Du reste, tout le monde a fini par obtenir satisfaction. Simon, tiré de la légende, a trouvé dans l'histoire une place moins brillante, sans doute, mais encore considérable.

Après l'évangélisation et la fondation de l'Église de Rome, nous avons dû consacrer une discussion en règle aux origines de l'épiscopat. L'épiscopat unitaire, monarchique, apparaît nettement et sans conteste dès le milieu du second siècle ; pour les temps plus anciens, les témoignages sont beaucoup moins clairs ; le Nouveau Testament et même plusieurs Pères apostoliques présentent ici quelque ambiguité ; certains textes forment même des objections assez spécieuses : en un mot il y a un problème à résoudre. Ce problème, nous l'avons étudié, en discutant tous les textes et en analysant tous les faits ; les lettres de saint Ignace ont été ici notre principal secours ; mais comme leur authenticité a été fortement attaquée, nous n'avons pu nous dispenser de la défendre. Un document traditionnel de cette valeur ne saurait être trop étudié.

Ainsi, cette première partie du cours a été consacrée à la fondation de l'Église. Avec l'épiscopat l'Église locale, avec la succession de saint Pierre l'Église universelle est constituée définitivement. Ses formes essentielles sont arrêtées : il n'y a plus qu'à étudier son développement. C'est ce que nous avons fait en nous attachant principalement à trois points de vue : au point de vue des rapports de l'Église avec l'État et la civilisation romaine ; au point de vue du mouvement doctrinal, c'est-à-dire de la lutte contre les hérésies ; enfin, au point de vue du gouvernement intérieur et de l'influence exercée par l'Église romaine.

Dans l'histoire de la persécution, ou, pour employer des termes plus exacts, dans l'histoire des rapports entre l'Église et l'État romain, nous avons distingué trois périodes : la première, qui se termine avec le premier siècle ou à peu près, est celle où le christianisme, bien que réellement séparé du judaïsme, est encore confondu avec lui par l'autorité publique ; il n'est pas alors à l'abri de tout danger, les massacres de l'an 64 le prouvent assez, mais en somme il profite des immunités accordées à la religion juive. La seconde période, qui comprend presque tout le second siècle, est dominée par le principe contenu dans le rescrit de Trajan à Pline : peine de mort

pour tout chrétien dénoncé, impunité accordée à l'apostasie, mais interdiction aux magistrats romains de rechercher les chrétiens. Cette dernière disposition n'est pas toujours observée; cependant on ne peut nier que le second siècle, quelle que soit sa fécondité en martyrs, n'a vu aucune persécution administrative et universelle comme celles de Dèce, de Valérien, de Dioclétien. Profitant de ces circonstances relativement favorables, le christianisme se répand de plus en plus. Avec le règne de Septime Sévère s'ouvre une troisième période qui dure jusqu'à Constantin. Les chrétiens sont devenus trop nombreux pour que la persécution les atteigne sérieusement dans les temps ordinaires. Le rescrit de Trajan cesse peu à peu d'être appliqué; mais certains empereurs veulent entraver le développement de la religion nouvelle et même parfois croient, comme Dèce et Dioclétien, pouvoir l'extirper radicalement. C'est le siècle des persécutions par édit : chaque persécution est alors véritablement l'œuvre de l'empereur; c'est lui qui édicte des peines contre telle ou telle catégorie de chrétiens, les catéchumènes, le clergé, les sénateurs, les gens de César; c'est lui qui lance contre l'Église la hiérarchie de plus en plus forte et compliquée des fonctionnaires romains. Dans certaines années terribles, le sang chrétien coule à flots; l'Eglise produit des légions de martyrs : si la chute d'un grand nombre d'apostats vient parfois la désoler, la tempête passée, elle rouvre son sein aux *lapsi* pénitents. La persécution a manqué son but; en même temps que des martyrs elle a fait aussi des lâches, mais pas un païen.

Comme la persécution n'est qu'intermittente, l'Église continue dans les intervalles de paix, à se développer et à s'organiser; elle arrive même à constituer une propriété collective au nom de la communauté chrétienne de chaque ville. Après vous avoir mis sous les yeux les témoignages de ce fait en apparence si extraordinaire, j'ai eu le plaisir de vous en donner l'explication en vous montrant, d'après les travaux de M. de Rossi, par quelle fiction légale les églises purent bénéficier de la tolérance accordée aux collèges funéraires.

De même qu'au milieu des persécutions l'Église ne cesse de se recruter et de s'organiser; de même aussi, au milieu des luttes doctrinales, elle va toujours en maintenant et en définissant de plus en plus ses dogmes traditionnels. Prêché d'abord aux juifs, l'Évangile

trouve chez eux sa première contradiction. Le plus grand nombre repoussent Jésus-Christ en qui ils ne veulent voir ni le Messie ni le Fils de Dieu; parmi les convertis eux-mêmes, il se produit des tendances diverses, des compromis à différents degrés entre la vieille religion mosaïque et la nouvelle doctrine. Ces querelles ont laissé une trace ineffaçable dans plusieurs lettres des apôtres; mais bientôt la ruine de Jérusalem, cet événement si clairement providentiel, et l'obscurité où tombe l'Église de la ville sainte, laissent le champ libre au vrai christianisme; entre la synagogue et l'Église le lien est désormais rompu.

Propagé au milieu du monde intellectuel gréco-romain, l'Évangile ne pouvait tarder à se rencontrer avec les philosophies ou plutôt les théosophies diverses qui s'agitaient dans son sein. Le gnosticisme, dont la tradition fixe le berceau à Samarie, va donner une contrefaçon au christianisme, comme le temple de Garizim avait été le rival du temple de Jérusalem. De Samarie il passe en même temps à Antioche et à Alexandrie; dans ces grandes villes de population mêlée où toutes les nuances de l'hellénisme se rencontrent avec toutes les bizarreries de l'Orient, des systèmes étranges commencent à pulluler. Sous leur diversité de détail se dissimule un même fond de doctrine : l'identification du mal et de la matière, d'où résulte la haine du Créateur, sa subordination et même son opposition au Dieu suprême; la réprobation de l'Ancien Testament et du judaïsme; la négation de la réalité de l'Incarnation, un Verbe sans chair, car le Verbe, Fils du Dieu suprême, n'a pas pu se souiller au contact d'une nature essentiellement mauvaise et incapable de salut; enfin une morale fondée sur la haine de la chair, quelquefois d'une rigueur excessive, le plus souvent d'une abominable facilité.

Il nous eût été impossible d'étudier un à un tous les systèmes gnostiques. Partant, comme toujours, du plus certain pour aller au moins certain, nous avons commencé par les grandes gnoses alexandrines de Valentin et de Basilide, puis nous sommes remontés aux origines, à cette demi-obscurité où se trouvent pour nous les systèmes de Saturnin, de Ménandre, de Simon; enfin nous avons étudié les gnoses simplifiées de Carpocrate et de Marcion, la dernière surtout, si remarquable par son rigorisme moral et son organisation ecclésiastique, véritable contrefaçon de l'Église orthodoxe.

Contre tous les efforts du gnosticisme, la conscience chrétienne maintient le dogme de l'unité divine et affirme la continuité des deux

Testaments. Mais l'unité divine se développe pour elle en une Trinité dont les termes, Père, Fils, Saint-Esprit, unis dans les doxologies et dans la formule solennelle de l'initiation baptismale, restent toujours distincts. La controverse avec les juifs fixe bientôt la réflexion sur ce point et notamment sur la conciliation de la divinité de Jésus-Christ avec le dogme fondamental de l'unité, ou, comme on commence à dire, de la *monarchie* divine. Jésus-Christ, plus grand que Moïse, que Melchisédech, que les anges eux-mêmes, Fils de Dieu, Dieu lui-même, *Deus benedictus in sæcula*, est bien pour l'universalité des chrétiens du second siècle participant, au sens propre du mot, à la divinité du Dieu le Père, créateur des choses visibles et des choses invisibles. La gnosticime est ici d'accord avec la tradition orthodoxe, et la réprobation si nette que suscite vers la fin du siècle l'assertion contraire de Théodote et d'Artémon, concourt à montrer la force de possession dont jouissait ce dogme essentiel.

Mais quoi, y a-t-il donc deux Dieux? Encore qu'ils ne soient ni opposés, ni profondément séparés, comme le Dieu suprême et le Créateur des gnostiques, sont-ils donc des êtres absolument distincts?

Le premier problème de la vie divine, la conciliation de l'unité et de la distinction en Dieu, est ainsi posé dès les premiers temps du christianisme. La solution complète se fera attendre deux siècles encore, jusqu'après Nicée, jusqu'au temps des Grégoire et des Basile. Mais dès que la foi commence à chercher l'intelligence, c'est cette difficulté qui la préoccupe. Après la naïve christologie du Pasteur d'Hermas, saint Justin se trouve amené, par sa controverse avec les païens et les juifs, à traiter cette grave question. Insistant avant tout sur la distinction des termes divins, il présente dans son langage et même dans ses conceptions plus d'une singularité, au moins pour nous qui le lisons avec une conscience théologique beaucoup plus précise que ne pouvait être la sienne. On ne peut nier en tout cas que si le philosophe martyr a quelquefois dépassé une mesure qui ne fut fixée que deux siècles après lui, son écart consiste en ce qu'il a trop distingué. Une autre école péchait par l'excès contraire, et tandis que l'orthodoxie catholique revendique saint Justin comme un de ses représentants les plus autorisés, cette école, l'école modaliste, aboutit à l'hérésie. Les représentants de la tradition chrétienne à Smyrne, à Rome, à Alexandrie, en Palestine, n'admettent pas que l'on puisse transiger avec elle; plusieurs condamnations doctrinales se succèdent depuis l'asiatique Noët jus-

qu'aux sabelliens de la Cyrénaïque. Quelquefois, dans l'ardeur de la discussion, certains controversistes catholiques semblent encore dépasser la mesure et outrer la distinction entre les termes divins. Rome qui a déjà condamné Sabellius, insiste pour qu'on n'introduise pas une sorte de dithéisme; elle ne veut pas qu'en rejetant le modalisme on mette en péril « la monarchie divine, le très-saint enseignement de l'Eglise de Dieu (1) », elle le déclare assez nettement à Tertullien, à l'auteur des *Philosophumena*, à Denys d'Alexandrie lui-même. En somme, au milieu de ces controverses, l'enseignement authentique de l'Eglise a pris déjà la position que nous lui verrons à Nicée.

J'ai dit l'enseignement authentique, et vous vous rappelez, Messieurs, combien j'ai insisté sur la distinction à faire entre les docteurs privés et l'autorité officielle de l'Eglise, entre les développements théologiques des ouvrages de controverse et les décisions solennelles, émanées des gardiens de la tradition. Que tous les écrivains ecclésiastiques antérieurs au quatrième siècle aient toujours parlé correctement de la Trinité, c'est ce qu'on ne peut prouver sans les soumettre à une exégèse peu naturelle; mais prétendre que l'enseignement doctrinal de l'Eglise a vacillé sur ce point et qu'il a dû être réformé par des définitions postérieures, c'est se mettre en contradiction avec l'histoire.

Mais la controverse n'a pas seulement pour effet de fortifier et de préciser les croyances; elle fortifie en même temps et précise dans la conscience chrétienne le sentiment de l'autorité hiérarchique. Que les loups se présentent sous leur aspect naturel ou qu'ils se couvrent de la peau des brebis, leur approche a toujours pour effet de serrer le troupeau autour de ses pasteurs. Nous arrivons au troisième développement étudié dans nos leçons de l'année dernière, c'est-à-dire au développement de l'autorité ecclésiastique en général, et de l'autorité universelle propre à l'Eglise romaine.

Sur la première, il était à peine nécessaire d'insister. Un des effets du gnosticisme a été de rendre plus active et plus sensible la surveillance doctrinale et disciplinaire des pasteurs locaux. Après le gnosticisme qui venait heurter la tradition au nom de la liberté des spéculations religieuses, le montanisme a prétendu faire valoir

(1) Denys de Rome, cité par saint Athanase, *De decr. Nicæn. syn.* c. 26.

les droits de la prophétie individuelle en face de la hiérarchie établie. Mais celle-ci était trop solidement affermie, elle faisait trop évidemment partie de l'essence du christianisme pour que des tentatives de ce genre pussent parvenir à l'ébranler. L'institution épiscopale sortit de ces luttes plus forte que jamais.

Quant à l'Eglise romaine, c'est une chose remarquable d'abord que, malgré le petit nombre des documents qui nous sont restés sur les trois premiers siècles chrétiens, elle reste toujours ou presque toujours apparente au regard de l'historien. Sur les églises d'Antioche, d'Alexandrie, de Carthage, pendant le second siècle, sur celles d'Asie et de Grèce pendant le troisième, nous ne savons rien ou à peu près rien. L'Eglise romaine, nous ne la perdons jamais de vue. C'est chez elle ou pour elle qu'un bon nombre des livres du Nouveau Testament ont été d'abord écrits. C'est chez elle que commence la littérature chrétienne non canonique, avec l'épître de saint Clément et le Pasteur d'Hermas ; sa fécondité littéraire, représentée par des œuvres comme celles de saint Justin, de Tatien, de Rhodon, de saint Hippolyte, de Caïus, de Tertullien, de Novatien, de saint Denys, n'est jamais ni arrêtée ni diminuée ; la série de ses pontifes, attestée par saint Irénée dès l'année 180, est de toutes les listes épiscopales la plus certaine et la mieux fixée ; les monuments épigraphiques ou figurés de ses cimetières souterrains remontent jusqu'au delà de sa littérature patrologique et forment une suite non interrompue depuis le lendemain de la mort des apôtres ; en un mot, par sa seule situation historique, elle prime déjà de très-haut les grandes métropoles d'Afrique, d'Egypte, de Syrie, dont l'importance sera si considérable au quatrième et au cinquième siècle.

Et ce qui est digne d'attention, le trait caractéristique de cette situation, c'est la conception de l'Eglise romaine comme étant le lien de l'autorité. N'est-il pas étonnant que les livres de saint Clément et d'Hermas soient les seuls ouvrages non inspirés qui, sans se réclamer d'un nom d'apôtre, comme certains apocryphes, aient trouvé place dans le canon d'églises particulières? En cherchant la raison de ce privilège, il est difficile de ne pas la trouver dans le prestige exercé par l'Église apostolique entre toutes, d'où ces livres s'étaient répandus à travers la chrétienté. La même impression résulte de la persistance avec laquelle toutes les anciennes collections canoniques, qui portent maintenant le titre de Canons ou de Constitutions apostoliques, se recommandent du nom de saint Clément

ou de saint Hippolyte. Cette persistance n'est pas, bien entendu, une preuve de l'authenticité des livres en question, mais elle est une preuve de la considération dans laquelle on tenait l'Eglise romaine, comme dépositaire et interprète de la tradition apostolique.

Nous avons, je crois, dans ces faits, l'expression d'un sentiment profond et universel, je ne dis pas seulement de la primauté et de la prépondérance de l'Eglise romaine, mais de son autorité souveraine et de sa mission œcuménique. Les faits particuliers ne sont pas moins concluants : l'épître de saint Clément, écrite dans les dernières années du premier siècle, est un acte d'autorité, une décrétale. D'autres actes d'autorité s'échelonnent tout le long du second siècle ; les systèmes gnostiques qui cherchent à se propager au sein de l'Eglise romaine sont successivement condamnés par elle. Dans ses relations avec les églises d'Asie, si justement fières de leurs origines apostoliques, de leurs prophètes, de leurs illustres évêques et de leurs martyrs, l'Église romaine ne cesse d'affirmer son autorité. Elle maintient contre Polycarpe son observance pascale. Les prédicateurs montanistes et les docteurs unitaires ont été condamnés en Asie ; leur cause n'est pas considérée à Rome comme terminée, et pendant assez longtemps on continuera de l'entendre. Le pape Victor prend l'offensive contre le rite pascal d'Asie ; en vertu de la tradition de saint Pierre, il exige que la tradition de saint Jean soit abandonnée ; sans doute il trouve de la résistance ; mais, sauf peut-être les tenants du rite mis en cause, nul dans l'Eglise ne met en doute la légitimité de ses revendications, encore que dans l'application il soit par quelques-uns taxé de sévérité exagérée.

Sous Zéphyrin, le montanisme est condamné ; sous Calliste, Sabellius a le même sort. La cause d'Origène, jugée à Alexandrie, est traitée une seconde fois à Rome. Le grand docteur, accusé de nouveautés doctrinales, se croit obligé de défendre son orthodoxie par-devant le pape Fabien, chef de « la très-ancienne église, » que jeune encore, il avait désiré voir de ses yeux.

Les lettres de saint Cyprien, qui nous montrent pour la première fois les églises d'Afrique en rapport avec l'église de Rome, nous édifient en même temps sur la nature de ces rapports. Pendant la vacance qui suit la mort de Fabien, les prêtres et les diacres romains ne laissent pas défaillir l'autorité dont ils ont la garde pro-

visoire; sous Cornelius et Lucius, les relations sont surtout aimables; mais sous Etienne un dissentiment se produit. On connaît les fortes paroles de saint Cyprien sur l'Eglise de Rome; elles font écho à celles de saint Irénée et contiennent en même temps un témoignage de l'apostolicité de cette église et la reconnaissance de sa fonction de centre de l'unité et de gardienne de la tradition. La force de ce témoignage ne saurait être diminuée par l'attitude inconséquente que Cyprien tiendra plus tard; d'ailleurs, au commencement de ses démêlés avec Etienne, ne le voyons-nous pas demander à ce Pape la destitution d'un évêque d'Arles et son remplacement par la *nomination* d'un successeur orthodoxe? C'est là une reconnaissance bien significative de l'autorité suprême avec laquelle il se trouvera bientôt lui-même en lutte.

Quant à cette controverse célèbre, si nous y voyons d'illustres évêques comme Cyprien et Firmilien en opposition avec le Saint-Siège de Rome, nous devons constater d'abord que cette opposition est beaucoup plus sur le terrain de la pratique que sur celui du droit. Ni Cyprien, ni Firmilien ne contestent le droit d'Etienne, ce droit qu'il revendique avec une énergie si convaincue; ce qu'ils reprochent au Pape, c'est la sévérité, à leurs yeux excessive, des mesures dont il appuie sa décision.

Ce débat mémorable est à peine pacifié, que d'Alexandrie une accusation s'élève contre l'illustre évêque de ce grand siège. Denys de Rome, ami de vieille date de son collègue d'Alexandrie, devient tout à coup son juge. Un fragment de son épître dogmatique nous a été conservé; on ne peut en méconnaître l'accent autoritaire. Denys d'Alexandrie se justifie; ses intentions étaient pures, son langage avait été mal interprété; il avait peut-être dépassé sa pensée.

Evêque d'un siège plus illustre encore que celui d'Alexandrie, Paul de Samosate est condamné pour des méfaits de divers genres, notamment pour crime d'hérésie, par un concile des plus célèbres évêques d'Orient. La décision synodale est notifiée au pape d'abord, puis à l'évêque d'Alexandrie et aux autres prélats de la chrétienté. Félix, successeur de Denys de Rome, répond par une lettre malheureusement perdue; mais ce qui n'est pas perdu, c'est la sentence arbitrale de l'empereur Aurélien, rendue à la suite de cette affaire. Paul de Samosate a été déposé par le concile; un nouvel évêque a été nommé à sa place; mais il ne peut s'installer dans la maison

épiscopale dont Paul se maintient en possession. Pour l'évincer on a recours à l'empereur. Aurélien n'est qu'un païen, mais il connaît assez le christianisme pour savoir qu'entre plusieurs compétiteurs celui-là est l'évêque légitime qui est en communion avec le pape de Rome : Paul est chassé et force reste au droit.

Ainsi chacune des grandes églises a senti tour à tour s'exercer chez elle l'autorité suprême du pontife romain. D'Arles à Antioche, d'Ephèse à Carthage, depuis saint Clément jusqu'à saint Félix, tout gravite autour de Rome. Elle est souveraine dans la religion comme dans l'empire, mais ce n'est pas de sa souveraineté terrestre qu'elle tire sa royauté spirituelle; on le verra bien plus tard, quand une nouvelle Rome lui disputera la prééminence. Au second et au troisième siècle, la vieille Rome était la capitale incontestée de l'empire tout entier. Les papes s'en sont-ils jamais prévalu pour défendre l'autorité de leur siège? Non, ils ne parlent que de la succession de saint Pierre, que de la chaire où ils siègent après lui comme dépositaires de son autorité, *Petri cathedram atque ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est* (1).

Je suis arrivé au bout de la troisième et dernière ramification de notre synthèse. Fondée par le concours universel de tous les apôtres, pourvue dès l'origine de son gouvernement monarchique, tant au point de vue local qu'au point de vue universel, l'Église a vaincu la persécution et s'est même créé dans l'État romain une situation semi-légale que les édits de Constantin et de ses successeurs ne feront que compléter. Elle a vaincu l'hérésie, l'a vouée à la mort en la rejetant de son sein vivifiant, et en même temps elle a si bien défini son dogme que les grandes assises tenues à Nicée ne feront que donner aux décisions antérieures une consécration plus solennelle. Au milieu de ces luttes, l'Église romaine est toujours visible, toujours agissante, toujours au premier plan et au premier rang, quel que soit le témoignage que la vérité réclame, celui du sang ou celui de la tradition.

La synthèse que nous venons d'achever, Messieurs, nous a retenus

(1) Ces paroles sont, il est vrai, de saint Cyprien ; mais nul ne contestera qu'elles expriment clairement l'idée que les pontifes romains se faisaient de leur propre autorité.

dans la considération de l'ensemble du christianisme; l'Église ne nous est apparue que sous son aspect de société universelle. Il convient maintenant de rappeler en quelques mots nos études sur les églises locales. Encore que les relations entre églises et notamment les relations de chaque église avec l'Église romaine tiennent une grande place dans l'histoire du christianisme, ces relations ne sont pas toute la vie des communautés chrétiennes. Chacune d'elles, outre sa participation au développement général, a son développement local et particulier.

Négligeant cette année certaines questions ardemment débattuse autour de nous, mais de moindre importance pour l'histoire générale de l'Église, nous avons surtout étudié après l'Église de Rome, celles d'Asie, de Syrie, d'Égypte, d'Afrique et de Cappadoce.

Je disais tout à l'heure que l'histoire de l'Église de Rome est éclairée d'une lumière toute particulière pendant les siècles des origines. Nous n'avons pas manqué d'en profiter. Grâce aux descriptions que nous avons tirées de l'épître aux Romains, du Pasteur d'Hermas, de saint Justin, des Philosophumena, de Tertullien, de saint Cyprien, il nous a été possible de faire presque à chaque génération le tableau de la vie intérieure de l'Église maîtresse. Il est dans la nature de sa situation que cette vie intérieure soit toujours un peu compliquée de débats d'une portée universelle; c'est ce qui s'est produit, par exemple, sous les pontificats de Zéphyrin et de Calliste, au moment où montanistes, théodotiens, patripassiens, sabelliens affluaient à Rome, inquiétaient l'Église, préoccupaient les chefs ecclésiastiques et aboutissaient enfin à la condamnation de leurs systèmes. Au milieu de ces luttes, plus encore que dans les occupations ordinaires du ministère pastoral et doctoral, les passions s'agitent, les caractères se dessinent. On voit vivre des personnages comme Victor, Tertullien, Hippolyte, Novatien, Cornelius.

Avec l'Eglise de Rome les églises de la province d'Asie occupent le premier plan historique pendant tout le second siècle. Elles aussi sont en possession de grands souvenirs apostoliques et s'en montrent dignes. Plusieurs générations de personnages de premier ordre, les Papias, les Polycarpe, les Méliton, les Apollinaire d'Hiérapolis, les Polycrate continuent l'œuvre fondée par saint Paul, saint Jean et saint Philippe.

Les chrétiens de ce pays ont conservé plus longtemps qu'ailleurs

un dernier reste d'attachement aux usages mosaïques, une sorte de manière judaïque de concevoir le dogme et d'interpréter l'Écriture. C'est la patrie du millénarisme, c'est aussi celle de la prophétie montaniste ; c'est de là que viennent à Rome les docteurs modalistes, patripassiens; c'est là enfin que se perpétue dans l'observance paschale un rite singulier dont la divergence avec l'usage commun finit par engendrer une controverse des plus ardentes.

Chacune de ces particularités asiatiques a été étudiée à part; nous avons cherché à éclairer leurs origines et à fixer avec précision à quel degré elles engagent la responsabilité des illustres églises où elles se sont produites. Ai-je besoin de rappeler avec quel respect ému nous avons parlé de ces chrétientés vénérables, avec quel soin pieux nous avons recueilli chacun de leurs antiques souvenirs? Et quel miracle que l'on étudie avec amour les fondations de l'apôtre bien-aimé?

L'histoire des églises de Syrie nous a aussi arrêtés assez longtemps. Nous le devions à la vieille métropole d'Antioche, et surtout au coin de terre consacré par la présence visible du Sauveur, à la première patrie du christianisme. Nous avons cherché à démêler dans les souvenirs traditionnels un peu confus les vicissitudes de l'ancienne église judaïsante de Jérusalem, émigrée de bonne heure au delà du Jourdain. Des théories insensées ont prétendu trouver en elle une protestation permanente contre le christianisme universel du monde romain. Pour rétablir la vérité, nous avons dû insister sur l'importance des voyages d'Hégésippe, ce chrétien de naissance juive et de langue syrienne, qui, visitant au second siècle la plupart des grandes églises et notamment celles de Rome et de Corinthe, ne trouve rien dans leur enseignement qui ne soit conforme à son éducation et à ses habitudes religieuses. On avait donc confondu l'église nazaréenne orthodoxe avec les sectes qui pullulaient autour d'elle. Nous avons expliqué autant qu'il est possible la naissance de l'ébionisme et attribué à l'une de ses sectes l'origine des fables pseudo-clémentines. Quant à l'église de saint Jacques, elle a été remise en possession de la place qui lui est due, malgré son isolement et ses singularités rituelles, au milieu des témoins les plus autorisés de la tradition catholique.

L'église d'Alexandrie, qui jouera un si grand rôle dans les controverses dogmatiques du quatrième et du cinquième siècle, fournit peu de chose à l'histoire des origines chrétiennes. A part la tradi-

tion de sa fondation par saint Marc et la liste de ses évêques, nous n'avons absolument aucun renseignement sur elle jusqu'à la fin du second siècle. La science paraît y avoir été dès le commencement plus en vue que la tradition. C'est à Alexandrie que le gnosticisme épanouit ses systèmes les plus compliqués. Au troisième siècle, le néo-platonisme y prend naissance; dans les anciens souvenirs catholiques de la grande métropole égyptienne, on ne peut nier que l'école n'ait conservé plus d'éclat que l'église. Sur celle-ci, jusqu'à saint Denys d'Alexandrie, nous ne savons rien ou presque rien. En revanche, depuis la fin du second siècle, les Pantène, les Clément, les Origène présentent à l'étude une activité scientifique de premier ordre et des œuvres où, comme en Asie, bien que d'une façon toute différente, le sens chrétien a pris une direction particulière et caractéristique. Pressé par le temps, j'ai dû ici me borner à l'essentiel; les livres ne vous manqueront pas pour compléter mon exposition.

Comme Alexandrie, Carthage reste longtemps cachée à l'histoire chrétienne. C'est au seuil du troisième siècle que le nuage se déchire; les premières figures qui apparaissent sont celles des martyrs, et à leur tête ces deux nobles femmes, Perpétue et Félicité, dont le souvenir, après tant de siècles, est encore si émouvant et si vénéré. Tertullien, leur illustre contemporain, mêlé aux controverses romaines, a été étudié à ce point de vue plutôt que sous le rapport de son activité africaine. Nous avons pu nous arrêter davantage sur l'épiscopat de saint Cyprien, sur sa correspondance, ses luttes contre les schismes de Rome et d'Afrique, ses démêlés avec le pape dans la question du baptême, ses exils, son martyre. Quant à la pacification du grand débat de ses dernières années, il a fallu la déduire du culte rendu par l'église de Rome à l'évêque de Carthage, car les documents font à peu près défaut pour la prouver directement, du moins en ce qui concerne Cyprien.

Le nom de saint Firmilien de Césarée en Cappadoce est inséparable de celui de saint Cyprien. Évêque d'une église aussi importante que celle de Carthage et non moins obscure dans ses origines, Firmilien est un autre Cyprien par le caractère, l'éducation, la situation personnelle et ecclésiastique. Engagé comme lui dans la controverse baptismale, il se laisse entraîner plus loin au delà des bornes du respect et de la douceur. Mais l'Église romaine ne lui garde pas rancune. Au lendemain de la grande querelle, le pape

saint Denys trouve dans son trésor épuisé par la persécution et par le généreux sacrifice du diacre Laurent de quoi subvenir aux misères de Césarée, ravagée par l'invasion persane. Et ce n'est pas seulement l'aumône romaine que Firmilien reçoit pour ses fidèles; Denys lui envoie aussi des paroles de paix et de consolation. C'est dans la communion de Rome que l'illustre prédécesseur de saint Basile achève son long et fécond épiscopat par la déposition de Paul de Samosate, l'évêque hérétique d'Antioche.

Je viens encore de prononcer le nom de Rome à propos d'une église locale. Il est difficile d'y échapper. Tout chemin mène à Rome, dit la sagesse des nations autrefois romaines, non sans quelque souvenir des grandes voies qui reliaient jadis la maîtresse du monde à tous les points de son empire. En histoire ecclésiastique, même pour les premiers temps, et je dirais volontiers surtout pour les premiers temps, il en est tout à fait de même. De Corinthe et d'Ephèse, d'Antioche et d'Alexandrie, de l'Afrique et de la Cappadoce, de la Gaule et de l'Arabie, tous les chemins de l'ancien monde religieux mènent aussi à Rome. C'est à Rome que nous a conduits tout le développement chrétien de l'Asie; c'est autour d'elle et sous son regard vigilant que grandissent les chrétientés des Gaules, d'Espagne, d'Afrique, dont l'histoire est absolument inséparable de la sienne. L'Église et l'École d'Alexandrie, Denys et Origène, au point le plus élevé de leur carrière, sont obligés de compter avec son autorité doctrinale et ne font pas difficulté de la reconnaître. Antioche, par la plume d'Ignace, son glorieux martyr, a rendu, dès les premiers jours, un témoignage fameux « à la grande Église qui préside au milieu du monde romain». La sentence arbitrale d'Aurélien, cent cinquante ans plus tard, vient donner dans Antioche même, à cette parole du martyr, un écho aussi éclatant qu'inattendu.

Sans doute, Messieurs, sur ces chemins qui de tant de points éloignés nous ont conduits à Rome, d'autres écoles restent en route ou s'égarent. Est-ce une preuve que nous nous trompons? On nous dit que l'histoire doit s'écrire *ad narrandum* et non *ad probandum* et que nous avons tort de la mettre au service d'une thèse. Ce reproche est-il fondé? Est-ce donc uniquement de l'histoire *ad probandum* que nous avons fait l'année dernière? N'ai-je pas continuellement cité les textes, invoqué les témoignages de première main et ceux-là seulement, à l'exclusion de tous les autres, à tel

point que des personnes peu habituées à ces études et ne voyant pas bien où nous devions arriver, m'accusaient d'excéder dans la sévérité critique et de réviser avec trop de rigueur des procès depuis longtemps terminés ?

Oui, toutes nos recherches sont restées scientifiques et rigoureusement scientifiques. Mais, après que la réalité des faits particuliere est établie, après que l'histoire *ad narrandum* a fini sa tâche, nous est-il interdit d'employer cette histoire au service de la vérité religieuse, et cessons-nous d'être scientifiques en nous permettant cette application ?

Messieurs, je ne suis pas de ceux pour qui l'histoire idéale est celle qui ne prouve rien, l'histoire inutile. Au contraire, je crois que l'histoire doit servir à quelque chose, et j'ai bien l'intention de la faire servir à quelque chose. Ceux qui pensent autrement devraient au moins donner l'exemple de l'impartialité et ne pas transformer l'histoire en une machine de guerre contre le christianisme. Pour nous, qui la voyons servir à l'attaque, nous saurons l'employer à la défense.

Depuis la Réforme et les centuriateurs de Magdebourg, l'Église catholique, attaquée par l'histoire, s'est défendue par l'histoire. Nous sommes engagés dans la même lutte que Baronius. Sans doute le progrès des découvertes a dissipé plus d'une objection depuis l'illustre auteur des *Annales ecclésiastiques*. Mais aux objections vieillies, d'autres ont succédé. Le champ de la controverse s'est élargi, le débat est devenu plus grave. Les protestants supranaturalistes du seizième siècle, pour lesquels Jésus-Christ était Dieu et le christianisme une œuvre divine, se bornaient à dire en regardant l'Église catholique de leur temps : *Ab initio non fuit sic*. On a cherché avec eux si les premiers siècles chrétiens étaient catholiques ou protestants, et force leur a bien été de reculer, pour trouver leur idéal, du cinquième siècle au quatrième, du quatrième au troisième et du troisième jusqu'à la fin du second. Arrivés là, conduits à reconnaître que l'idéal cherché n'apparaissait pas encore, que dès la fin du second siècle fe christianisme était déjà essentiellement conforme au type catholique et essentiellement en désaccord avec le type protestant, il a fallu prendre une résolution héroïque. Le choix était pour eux à faire entre les révélations de l'histoire et la divinité du christianisme, entre la solution catholique et la solution rationaliste. Car enfin si Jésus-Christ, après avoir annoncé et fondé une religion pour durer jusqu'à la fin des temps n'a pas pu lui donner

assez de vitalité pour fournir un siècle sans se corrompre, que penser de sa mission divine et de la divinité de son œuvre ?

Dans cette alternative délicate, la science protestante s'est décidée à sacrifier la divinité du christianisme et de son fondateur. C'est une concession bien forte, sans doute, surtout pour des personnes qui conservent le nom de théologiens. Aussi, s'en tient-on le plus souvent au silence ou à des expressions vagues ; le soin d'ouvrir l'arche sainte et de jeter les mystères au vent est laissé à des esprits plus hardis pour qui le surnaturel est absurde sans discussion possible, qui considèrent Dieu et l'âme comme des hypothèses inutiles ou de simples façons de parler.

Vous voyez, Messieurs, que l'apologétique catholique, encore qu'elle ait fait beaucoup de chemin depuis Baronius et résolu beaucoup de difficultés, a moins que jamais le droit de se croiser les bras. Il faut prendre le débat où il en est. L'attaque se porte sur les origines ; il faut y installer la défense.

C'est à quoi serviront, dans une mesure qu'il ne m'appartient pas de déterminer, les études que j'ai entreprises avec vous l'année dernière, et qui, tous les deux ans, seront ici le sujet du principal cours d'histoire ecclésiastique. Les origines du christianisme y seront exposées avec tout le détail et traitées avec toute la rigueur critique que comporte un sujet si grave. Des esprits sages et au courant des controverses de notre temps ont jugé, après expérience, que cette partie de notre enseignement ne saurait être trop approfondie. Il est clair, d'un autre côté, que nous ne ferons pas de bonne apologétique, si nos arguments cessent d'être exclusivement scientifiques. Nous tâcherons de leur maintenir ce caractère, et soyez sûrs que l'édification n'y perdra rien. Jamais, certes, nous n'avons détourné nos yeux des nobles exemples si fréquents dans ces vieux temps chrétiens, ni défendu nos cœurs contre les saintes émotions qu'ils excitaient en nous. Mais, à côté de cette édification que je puis appeler l'édification de détail, il y a l'édification de l'ensemble, celle qui résulte de la contemplation des fermes assises sur lesquelles repose notre foi. C'est à celle-ci que je vous convie : ma tâche sera remplie dans la mesure où l'histoire exacte vous aura fait sentir la vérité de cette parole apostolique : *superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu.* (*Eph.* II, 20.)

L. DUCHESNE,
professeur à l'Ecole de théologie

CHRONIQUE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

LE TONG-KING ET SES PEUPLES

CONFÉRENCE

FAITE AU PALAIS DU TROCADÉRO LE 27 AOUT 1879

PAR M. L'ABBÉ DURAND

Professeur des sciences géographiques à l'Université catholique de Paris, membre de la Société académique indo-chinoise.

Mesdames, Messieurs,

Nous allons nous entretenir d'un sujet qui est véritablement à l'ordre du jour, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe. Il s'agit d'un petit pays, d'un coin de terre situé à l'extrémité de la mer de Chine et qui, tout naturellement, ne devrait pas attirer l'attention des voyageurs, des savants et des commerçants.

Mais, tout petit qu'il soit, il n'en est pas moins un joyau encastré entre les ramifications de la grande chaîne du Laos indo-chinois et le golfe du Tong-King.

C'est à cause de ses richesses, et aussi à cause de ses 400,000 chrétiens évangélisés depuis bientôt trois siècles par de nombreux missionnaires français, que l'attention publique s'est tournée sur ce pays.

En effet, dans les recherches que nous allons exposer et qui ne seront qu'une esquisse bien succincte, pourtant suffisante pour attirer, pour éveiller votre attention et vous faire comprendre mon récit, vous verrez que ce petit pays est aujourd'hui la seule route commerciale entre la Chine occidentale, le Thibet et le reste du monde.

Qu'est-ce donc que le Tong-King?

Le Tong-King nous représente un triangle situé au fond du golfe du même nom. Regardez la carte que je vais tracer au tableau.

A l'Est, voici le golfe du Tong-King et l'île d'Haï-Nan qui le ferme; à l'Ouest se trouve la grande chaîne cochinchinoise.

Le rivage, cette plage sablonneuse, ou plutôt cette grève, est couvert d'une rangée de dunes et présente la même configuration que la chaîne elle-même. La forme de la presqu'ile indo-chinoise, du côté de l'Est, est la même que celle du massif montagneux de l'intérieur. On dirait, et cela est probable, que jadis, à des époques inconnues de nous, la mer a été battre le pied de ces montagnes. Au sud du Tong-King, elles n'en sont pas éloignées de plus de 40 à 60 kilomètres.

Voilà donc le massif central de la Cochinchine. Ce massif central projette deux rameaux principaux : le premier, au Nord, s'allonge de l'Ouest à l'Est en séparant le pays que nous appelons improprement le Tong-King de la Chine; le second, au Sud, forme les montagnes qui séparent le Tong-King proprement dit de la province annamite de Thanh-Hoa.

Au centre de ce triangle nous trouvons un grand fossé, une crevasse; cette crevasse est creusée par le Song-Coï, qui vient se jeter dans le golfe du Tong-King.

Les ramifications de la grande chaîne enserrent ce fleuve de leurs murailles abruptes jusqu'à une petite distance à l'ouest du Delta, et de là elles s'avancent, les unes au Nord-Est, pour se relier avec les montagnes qui séparent le Tong-King des provinces chinoises Quang-Si et Quang-Tong; les autres, au Sud, où elles forment plusieurs ramifications qui s'allongent en éventail à l'Est et au Sud-Est. Au fond de ces ramifications, ou plutôt entre elles, coulent les différents affluents du Song-Coï, qui va lui-même se jeter dans le golfe du Tong-King par un certain nombre de bouches. En comptant celles du Tay-Bing, appelé *Cua-Cuam* ou *port fortifié*, autre fleuve qui vient de la province du Quang-Tong, on trouve onze bouches du fleuve, dont cinq pour le Song-Coï et six au nord pour le Tay-Bing.

Le Tay-Bing et le Song-Coï forment donc deux deltas confondus en un seul.

Cette région forme une grande plaine triangulaire entre les montagnes; plaine fertile en riz et toute espèce de cultures, qui sont la

ressource de toute la population. Le jour où la récolte de riz vient à manquer dans le delta, il en résulte une famine désastreuse pour les Tonquinois. Dans les années fécondes, les immenses cultures de riz qui en couvrent les îles marécageuses fournissent beaucoup à l'étranger. On en exporte en Chine, dans l'Annam et dans d'autres régions de l'extrême Orient.

Voilà donc l'esquisse grossière du Tong-King : un delta dans la partie orientale; dans les régions Nord et Ouest, un massif montagneux qui n'est pas autre chose que l'expansion, l'épanouissement du massif de la chaîne de Cochinchine qui envoie ses différentes ramifications vers la côte.

Le Tong-King est donc, dans sa partie marécageuse, c'est-à-dire dans le delta, d'une fertilité extraordinaire; mais dans sa partie montagneuse, il nous offre d'autres richesses d'une très grande importance.

Toutes les montagnes de cette région renferment une immense quantité de mines de toute espèce. Les bords du Song-Coï, jusque dans l'intérieur du Yun-Nan, province montagneuse de la Chine occidentale qu'on pourrait comparer à l'Auvergne, mais avec des dimensions bien plus grandes, contiennent des mines d'or, d'argent, de charbon de terre et de fer, des mines de zinc, d'étain et d'antimoine. L'or se trouve dans une grande partie de ces montagnes, le cuivre y est commun et vient même affleurer les roches de la vallée moyenne du Song-Coï. Ainsi, lorsque le voyageur, naviguant sur le fleuve, pénètre dans ces longs défilés, dans ces labyrinthes boisés au milieu desquels il serpente et descend de gradin en gradin, de rapide en rapide, de cataracte en cataracte, entre des murailles de 150 à 1,700 mètres de hauteur, il voit apparaître sur ces rochers abruptes de nombreux affleurements de cuivre natif.

Ce pays est donc très riche; par conséquent l'industrie a dans le Tong-King des ressources incroyables pour l'avenir. Tout s'y trouve : le combustible sous la forme du charbon de terre pour faire marcher les bateaux à vapeur et les locomobiles utiles, et les métaux comme le fer tout prêts à être transformés en instruments avec lesquels on attaquera les gangues des métaux précieux. Ces richesses sont réunies sur le même terrain et au bord d'un fleuve navigable. Dans la saison des pluies, le Song-Coï porte des bateaux tirant près de 3 mètres d'eau; en toute saison il offre assez d'eau pour des embarcations qui en calent environ 2 mètres, jusqu'à la ville chinoise de Man-Hao, dans le Yun-Nan.

Ce fleuve nous présente la seule, l'unique voie navigable qui mène de la mer au Thibet, dans la Chine occidentale et dans le nord de l'Indo-Chine.

Vous vous rappelez les efforts nombreux, répétés, multipliés, que les Anglais ont fait pour s'ouvrir une route depuis l'Inde jusque dans ces pays. Ils savaient qu'il y a là des mines précieuses, un marché de soie inépuisable, une population dense, considérable, qui n'attend que le commerçant pour échanger les produits de sa province contre ceux de l'Europe. Ils ont deviné cela depuis longtemps, et alors ils ont fait de nombreuses tentatives pour pénétrer dans ces régions. Ils n'ont pas réussi. Ils ont d'abord tenté la voie du Brahmapoutra. Vous savez que ce fleuve décrit une vaste circonvolution en enfermant l'Himalaya oriental dans une longue presqu'île, puis descend mêler ses eaux avec celles du Gange à travers l'immense delta de ce fleuve. Eh bien! ils ont remonté la vallée du Brahmapoutra, mais sont venus se briser, s'aplatir, permettez-moi l'expression, contre la muraille verticale qui ferme toute la rive orientale du fleuve, et ils se sont arrêtés stupéfaits devant ces montagnes grandioses aux crêtes neigeuses, aux pics de glace, aux parois infranchissables. Il leur a donc fallu battre en retraite et abandonner cette route. Ils se sont alors rejetés plus bas, au Sud-Est, sur la vallée de l'Iraouaddy. En prévision des événements futurs, et en gens pratiques, les Anglais se sont emparés de tout le littoral riche, fécond et peuplé de la Birmanie. C'est pour eux une condition importante; car il ne s'agit pas seulement d'aller occuper un marché de matières premières, mais de trouver des populations auxquelles on puisse les rapporter manufacturées pour les leur vendre.

Ne blâmons donc pas l'Angleterre de ces acquisitions, puisque avec ses marchandises elle importe la civilisation. Donc les Anglais se sont emparés des bouches de l'Iraouaddy, et ils ont remonté le cours de ce fleuve. Dans sa partie moyenne se trouve une ville importante, — elle l'était davantage autrefois, — c'est *Bamo*, située dans un magnifique bassin à l'ouest et au pied de la chaîne qui le sépare de la vallée du Me-kong. Il existe là une route fréquentée depuis des siècles par les Chinois qui apportaient dans cette ville, à dos d'éléphant ou de mulet, les denrées de l'intérieur de la Chine et du Thibet pour les échanger contre celles de la Birmanie. Mais l'insurrection des Taïpings, qui a transformé en déserts des pays naguère couverts de populations considérables, a apporté la misère

à la place de la richesse, la stérilité dans les lieux les plus fertiles. Cette révolution ou plutôt cette guerre, qui a duré environ seize ans, a intercepté les communications, et les routes se sont détériorées. Cependant celle qui nous occupe est chaussée et parfaitement tracée. Le premier qui l'ait explorée est un missionnaire français, Mgr Bigandet, vicaire apostolique de Birmanie. C'est lui qui le premier se rendit en 1864 à Bamo pour tenter de pénétrer dans le Yun-Nan. Il s'est avancé jusqu'à une quarantaine de kilomètres à l'Est, et a reconnu qu'elle traverse trois cols ou vallées profondes coupant trois chaînes parallèles, et qu'elle était praticable pour les chevaux, les mulets et les bœufs. Mais les sauvages et les instructions secrètes de la cour de Mendaleh l'arrêtèrent à trois journées de la frontière chinoise. Il fut obligé de revenir sur ses pas, toutefois après avoir constaté que cette route est peuplée, bordée de nombreux villages et que les vallées de ces différentes chaînes sont fertiles, remplies d'une population semi-sauvage assez dense.

Après Mgr Bigandet, des voyageurs anglais ont tenté d'explorer cette route; mais leurs tentatives n'ont abouti qu'à des insuccès. La dernière s'est terminée par une catastrophe : M. Margary a été assassiné à Momein par les Chinois. Il est du reste facile de comprendre que ces peuples se soucient fort peu de laisser pénétrer les Européens dans l'intérieur de leur pays. Ils savent que les Hindous, pour avoir accepté l'établissement des premiers comptoirs européens, sont devenus les sujets de S. M. l'impératrice des Indes ; ils savent ce qu'il est advenu de la région maritime de la Birmanie, qui forme la Birmanie anglaise, c'est-à-dire une dépendance de l'empire britannique des Indes; ils savent que, partout où l'Européen prend pied pour établir ses factoreries et ses comptoirs, il finit par s'emparer du pays. Par conséquent il ne faut pas s'étonner de ce que les populations résistent à cet envahissement, et suscitent toute sorte d'obstacles aux voyageurs européens.

La route de la Chine occidentale a donc été cherchée par les Anglais du côté de l'Occident, par l'Iraouaddy et le Brahmapoutra; et au Sud dans la vallée de Me-kong par les Français. Mais dans ces derniers temps, un de nos compatriotes qui résidait en Chine, après avoir étudié la question dans ce pays dont il connaît parfaitement la langue, les usages et les coutumes, conçut le projet d'ouvrir cette route par un autre côté; je veux parler de M. Dupuis.

Les Chinois, depuis des siècles, remontent le Song-Coï. Ceux de

Canton particulièrement sont de hardis commerçants. Or, rien de plus industrieux, de plus actif que le peuple chinois; il envahit pacifiquement tous les pays voisins par sa seule force d'expansion; par sa puissance colonisatrice, il pullule épouvantablement. Le Chinois va s'établir sur un petit coin de terre, sur une bande de sable qui vient d'être formée dans la dernière inondation, il y jette quelques poignées de riz, il y plante quelques racines, y construit une case avec quelques tiges de bambou et des feuilles; il est heureux, c'est le commencement de sa fortune. Il cultive son banc de sable et, chaque année, l'alluvion s'exhausse et se couvre d'habitations. Ainsi la basse Cochinchine, le Cambodge et beaucoup d'autres pays sont envahis chaque jour. En ce moment il est en train de s'emparer de la Californie. Lorsque le Chinois a un peu d'argent, il lui faut une femme, une compagne, un coadjuteur pour l'aider à travailler; et puis au bout de quelques années, vous êtes très étonné de le voir devenu millionnaire. C'est ainsi qu'à Saïgon nous voyons des Chinois arrivés avec leurs deux bras pour toute fortune et aujourd'hui devenus grands potentats du commerce; ils ont des millions. Ce sont eux seuls qui ont forcé les maisons françaises à fermer. Seuls ils peuvent lutter avec les maisons allemandes qui ont pu survivre aux nôtres; chose curieuse! les Chinois et les Allemands, voilà les seuls maîtres du commerce de notre possession indo-chinoise.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression sur les Chinois; mais il y a tant de choses à dire à l'occasion du Tong-King qu'une échappée est permise et même nécessaire sur tel ou tel point. (Applaudissements.)

Ce Francais dont je vous parlais, nous avons l'honneur de le posséder au milieu de nous; c'est M. Dupuis, qui siège au bureau. (Nouveaux applaudissements.)

M. Dupuis conçut le projet d'ouvrir au commerce français les grands marchés de la Chine occidentale, qui, je le répète, sont des marchés de soieries, de thé et d'industrie métallurgique. Je passe sous silence d'autres produits qu'il serait trop long d'énumérer.

L'insurrection des Taïpings étant vaincue par les Chinois, les généraux du Céleste-Empire en avaient refoulé les derniers débris sur le Tong-King.

Ces bandes descendirent sur le Song-Coï et, sous le nom de Pavillons noirs et de Pavillons jaunes, vinrent camper en vue de Ha-

Noi, la capitale; ce qui donna de vives appréhensions aux gouverneurs annamites. Or, en ce moment, M. Dupuis traitait avec les généraux ou avec les représentants du gouvernement chinois qui avait besoin d'armes perfectionnées pour vaincre les mahométans révoltés de la province de Yun-Nan. Le maréchal Ma et quelques généraux chinois assiégeaient ceux-ci dans la ville de Tali où ils s'étaient retranchés. Il fallait donc donner aux troupes chinoises des armes perfectionnées pour réduire ces musulmans désespérés. M. Dupuis prit l'engagement d'apporter aux mandarins avec lesquels il traitait un certain nombre de fusils, de canons perfectionnés, et autres engins modernes nécessaires pour venir à bout de l'insurrection.

Ne pouvant pas descendre du Yun-Nan à Hong-Kong par la voie du Song-Coï, M. Dupuis examina la situation et dut en faire la première reconnaissance par terre. Parti de la ville de Han-Keou sur le Yang-tse-Kiang, il eut à traverser à pied toutes les provinces montagneuses de la Chine occidentale, alors en pleine révolution, en rencontrant à chaque instant des obstacles de toute nature. Il eut à franchir des montagnes remplies de bêtes féroces, coupées de précipices et pleines de brigands qui l'attendaient au passage. Il était bien accompagné par une escorte que lui avait donnée le général chinois, mais cette escorte devait lui attirer l'inimitié des révoltés. Il fit 8,500 kilomètres de cette manière et atteignit la ville chinoise de Man-Hao, située sur le Song-Coï. De là il descendit le fleuve et constata qu'il était facilement navigable jusqu'à la mer. Il n'avait plus qu'à aller à Hong-Kong ou à Macao, afin d'y traiter avec des maisons industrielles de sa fourniture d'armes et à les apporter dans le Yun-Nan; c'est ce qu'il fit. Il fréta trois bateaux à vapeur et deux navires à voiles et remonta le Song-Coï, en brisant toutes les difficultés, jusqu'à Man-Hao. Mais des événements tout à fait imprévus furent cause de retards qui lui firent manquer complètement sa fourniture. La révolte de l'intérieur du Tong-King, la campagne entreprise par notre infortuné compatriote et ami Garnier, venu pour soutenir l'honneur du pavillon français dans ces contrées, mais qui fut désavoué après avoir payé de son sang la gloire et les conquêtes qu'il nous a léguées; tous ces événements arrêtèrent M. Dupuis dans le delta, et pendant ce temps l'armée chinoise prenait les villes de Taly et de Yun-Nan, le pays était pacifié; ses fournitures, ses cinq navires et la solde des deux cents hommes qui composaient leurs équipages lui restèrent pour compte.

Alors M. Dupuis explora le fleuve du Tong-King et prouva ses assertions par des faits. Il remonta le Song-Coï avec un bateau à vapeur jusqu'à Man-Hao. Il reconnut qu'au-dessus de cette localité le fleuve n'est plus navigable que pour des pirogues d'une certaine dimension jusque dans l'intérieur du Yun-Nan. Ce fleuve est donc une porte ouverte pour le commerce étranger et pour l'industrie de la Chine occidentale.

Cependant les Chinois étaient depuis longtemps établis à Man-Hao; ils y faisaient un commerce considérable. Avant l'arrivée des Pavillons noirs et des Pavillons jaunes, la douane de cette ville rapportait environ 5,400,000 francs par an.

Les *Hékis* ou Pavillons noirs, poussés par les troupes chinoises, s'étaient établis sur les bords du Tay-Binh et du Song-Coï. Ils remontèrent insensiblement ces fleuves et vinrent s'échelonner sur leurs bords. De là ils s'avancèrent jusqu'à Man-Hao et exterminèrent la population chinoise. C'était tuer la poule aux œufs d'or. Pendant ce temps là les Pavillons jaunes s'établissaient plus bas à Tuyen-Kouang, sur les bords de la rivière Claire ou Tsim-Ho, affluent nord-est du Song-Coï; par conséquent ils restaient maîtres du cours moyen du fleuve. Il fallait pourtant que les deux larrons finissent par s'entendre; les Pavillons noirs tenaient la douane, mais ils ne possédaient pas le cours inférieur du fleuve; ils avaient la bourse, mais elle devenait inutile; il n'y avait rien dedans. Ils s'entendirent pour partager le produit de la douane de Man-Hao. Or cette douane ne rapportait presque plus rien; les Chinois ayant été massacrés, elle resta vide ou à peu près. Son rapport était descendu à 145,000 francs, ce qui fait une différence assez notable!

Les Pavillons noirs dirent : Après tout, c'est nous qui tenons la douane, c'est à nous qu'appartient l'argent. En conséquence, ils ne voulurent plus partager avec leurs camarades, de telle sorte qu'il y eut entre eux une sorte de scission, de division, de guerre. Alors les Pavillons noirs vinrent prendre du service chez les Annamites, qui furent très heureux de les avoir pour les lancer sur les chrétiens et sur les Français, afin de s'excuser en disant : Ce sont les brigands, les rebelles de la Chine qui ont commis ces atrocités, mais ce n'est pas nous. Or, les agents annamites leur avaient donné l'ordre d'exterminer tous ceux qui leur tomberaient sous la main.

Les Annamites les prirent donc à leur solde. Alors avait lieu l'expédition de M. Garnier, lieutenant de vaisseau, qui avait été le

second du regretté commandant de Lagrée, chef de l'expédition du Me-Kong.

M. Garnier ayant constaté l'impossibilité de remonter ce fleuve à cause de ses nombreuses cataractes, avait conçu également le projet de reconnaître la voie du Song-Coï pour arriver dans le Yun-Nan. En effet, favorisé par le gouvernement de la Cochinchine française, il fut envoyé au Tong-King avec environ 150 hommes. Il y fit de véritables prouesses; accompagné de quelques hommes, il prit d'assaut des places fortes, et, aidé par M. Dupuis, dont il avait requis les navires et le personnel, et qui payait lui-même de sa personne à la tête d'une centaine de Chinois, en quelques semaines, il fit la conquête de tout le delta. Devant cette poignée d'hommes, les villes ouvrirent leurs portes; des garnisons considérables se rendirent. Ainsi, je ne citerai qu'un fait entre cent; il a été accompli par un enseigne de vaisseau, M. Hautefeuille, je crois : c'est la prise de la ville de *Hong-Hien*, située dans le delta, sur la branche du fleuve appelée *Ba-lat*, où jadis se trouvaient les factoreries européennes fondées il y a deux cent soixante ans.

Ainsi que toutes les villes fortes de l'Annam, cette place avait été fortifiée à la Vauban par les officiers français amenés à l'empereur Gialong en 1787, par le vicaire apostolique de la Cochinchine, Mgr Pigneau, évêque d'Adran. M. Hautefeuille arriva sur l'*Espingole*, petite canonnière montée par sept hommes. En touchant au rivage, la chaudière éclate. Quelle position critique! Il faut payer de sang-froid et d'audace, sous peine de mort. Il débarque avec ses sept hommes, se met à leur tête et arrive à la citadelle. Il y pénètre et somme les mandarins de se rendre. Il y avait là une garnison considérable. Pendant ce temps un matelot muni de clous et d'un marteau faisait le tour des fortifications et enclouait tous les canons. Une fois cette opération achevée, il revient vers son chef. Alors le lieutenant Hautefeuille ordonne à ses hommes de mettre en joue les mandarins effrayés, et il leur crie : « Rendez-vous, ou je commande le feu. » Les mandarins ne trouvèrent rien de mieux que d'obéir, et ainsi fut prise une citadelle armée de 60 canons.

Voilà comment se rendirent toutes les places fortes du Tong-King; il a suffit d'une poignée d'hommes pour s'emparer de citadelles et de villes de 30 ou 40,000 âmes, et de la ville de Ha-Noï qui a 120,000 habitants. Au rapport de M. Dupuis, les fortifications de cette capitale appartiennent à différents systèmes de défense.

Chacune des cinq portes de cette ville est fortifiée par une demi-lune; M. Garnier, à la tête de 150 hommes, a attaqué l'une d'elles, l'a enfoncée et a pris la capitale en quelques heures.

Voilà, Messieurs, des faits qui indiquent ce qu'on peut faire dans ce pays, avec le prestige européen; ces faits témoignent qu'avec de la force, de la persévérance, de l'énergie, du courage, et quelques hommes déterminés et intelligents, un bon officier peut arriver à introduire la civilisation dans ces contrées.

M. Garnier, ayant pris Ha-Noï, se vit un jour attaqué par les Pavillons noirs, qui étaient secrètement à la solde du gouvernement annamite. Entraîné par son ardeur et par l'habitude du succès, il partit d'un côté avec trois ou quatre matelots, tandis que l'enseigne de vaisseau Balny allait de l'autre pour les cerner. C'était une embuscade dans laquelle on cherchait à attirer le chef de l'expédition. Garnier tomba dans un fossé, et les Pavillons noirs, embusqués sous les broussailles voisines de ce fossé, le percèrent à coups de lance avant que ses hommes fussent arrivés pour se faire tuer; Balny eut le même sort. Ainsi donc ces deux vaillants Français, ces hommes intelligents qui avaient conçu le projet de donner à la France une colonie destinée à devenir l'entrepôt du commerce de la Chine occidentale, tombèrent victimes de leur courage et de leur patriotisme.

Dès ce jour leur expédition fut désavouée. Les mandarins de Hué, excessivement habiles comme le sont tous les Orientaux, sachant parfaitement qu'il fallait dissimuler pour arriver à leurs fins, connaissant bien en outre le fond de droiture du caractère français qui, malgré toutes les duplicités de la diplomatie, reste toujours assez loyal, les mandarins, dis-je, saisirent cette occasion pour traiter avec nos agents; ce fut alors une vraie déroute, une véritable ruine, une fuite sur toute la ligne jusqu'à Haï-Phuong.

Haï-Phuong est un port de mer situé à l'embouchure du Taï-Bing. Là M. Dupuis fut obligé de reprendre ses navires, de rembarquer ses hommes; il lui fut défendu de remonter le fleuve et de continuer ses opérations vers l'Ouest. Ce fut pour lui la ruine complète; il resta là immobilisé par l'ordre des agents français, avec un personnel de deux cents hommes qu'il fallait payer, cinq navires qui se détérioraient et toute une cargaison d'armes et de munitions restée pour compte. Pendant ce temps-là sa maison d'Ha-Noï était pillée, et les notes précieuses qu'il avait recueillies sur les pays des Muongs disparaissaient. Ce fut, je le répète, une ruine totale.

A cette époque, le Tong-King était désolé par la révolte des lettrés et par celle des partisans de la dynastie Lé, qui a régné sur le Tong-King pendant plusieurs siècles, jusqu'au milieu du siècle dernier, époque à laquelle elle fut chassée par les Tayson. D'un autre côté, les Annamites, voulant expulser les Européens de leur territoire, le pays était mis à feu et à sang.

L'hésitation de nos agents donna le temps à des désastres irréparables de se produire. Elle aboutit au massacre de 20,000 chrétiens, à l'incendie de *trois cents* villages, à la dispersion violente de 70,000 autres chrétiens, à l'anéantissement de tout ce que nous avions fait, à la perte de toutes nos espérances. Tel fut le résultat positif de toutes ces belles choses accomplies par nos compatriotes, de tous les efforts gigantesques de nos missionnaires qui, depuis trois cents ans, font aimer et respecter le nom français dans ce pays. Ils virent la persécution et la mort venir balayer, ravager toute la population qu'ils avaient réunie autour d'eux au prix de tant de sacrifices, et qui s'était laissé séduire par l'espérance d'une protection plus efficace.

Cela est triste, mais enfin devons-nous espérer que l'avenir réparera tous ces malheurs?

Je vous ai parlé tout à l'heure d'une ville appelée Cua-Cuam; elle est située à l'embouchure de l'artère principale du *Tay-Binh*.

D'après le traité de 1874, cette ville possède aujourd'hui un consul français, et par conséquent nous y avons déjà un pied. On l'a choisie pour y installer un consulat, parce qu'elle est située sur la seule branche du fleuve accessible aux navires de guerre. C'est par elle que M. Dupuis put remonter le Song-Coï malgré les Annamites. Il avait été mis en quarantaine et maintenu en suspicion par nos agents; mais malgré cela il entreprit de remonter ce fleuve, et, pour ainsi dire, au nez et à la barbe des mandarins désappointés.

Doué de ce caractère énergique des hommes qui veulent arriver à leur but et animé par ce patriotisme ardent qui l'a toujours inspiré, il parvint à remonter le fleuve. Par le Tay-Binh, il croyait trouver un canal qu'on lui avait indiqué comme reliant ce fleuve avec le Song-Coï, à quelque distance au-dessus d'Ha-Noï; mais il ne rencontra qu'une tranchée qui n'était pas terminée, sans issue, et dans laquelle il n'y avait pas assez d'eau. Alors il redescendit le Tay-Binh pour traverser le canal Song-Chi, qui unit les deux fleuves, et passa par derrière la capitale sans que les autorités annamites s'en fussent aperçues à temps.

Ainsi, malgré toute la malveillance qu'il ne devait pas rencontrer dans certains Français, M. Dupuis prouva qu'avec un navire à vapeur on pouvait remonter le Song-Coï et que ce fleuve était navigable jusqu'à Man-Hao, dans l'intérieur du Yun-Nan.

Là, non loin des bords du Song-Coï se trouve la ville chinoise très importante de Lin-Ngan-Fou, centre industriel, dont le territoire est riche en mines de toute sorte. Une grande route la met en communication avec les villes commerciales et la capitale de cette immense province.

Je dois vous dire ici que les provinces chinoises ne sont pas ce qu'on pourrait penser. Chacune d'elles représente, comme étendue, plusieurs de nos départements; elle est gouvernée par un intendant général et renferme un certain nombre de préfectures. Certaines de ces provinces sont aussi grandes que la France.

Dernièrement, un autre Français, M. de Kerkaradec, consul de France à Ha-Noï, qui devait aujourd'hui nous honorer de sa présence, a fait le même voyage. Il a remonté également le Song-Coï jusqu'à Man-Hao et a confirmé la véracité de tous les faits allégués par M. Dupuis, faits qui avaient été mis en doute par quelques-uns de ceux qui n'y étaient pas allés. Il en est toujours ainsi; les voyageurs sont contredits par des gens qui n'ont pas quitté leur cabinet. Ce sont ceux-là qui ont contesté les allégations de M. Dupuis; c'est d'eux que sont venues les controverses sur les faits les plus simples et les plus évidents; on ne s'est pas contenté de le contredire, d'accumuler autour de lui des difficultés de toute sorte : on a été jusqu'à qualifier M. Dupuis de pirate, de brigand, d'écumeur de mer ! Voilà, Messieurs, la récompense qui a été accordée à Depuis et à Garnier.

On sait donc aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ce point. Il n'y a plus à discuter avec M. Dupuis; ses contradicteurs sont confondus et réfutés, mais ils persistent toujours à croire qu'il ne trouvera pas de juges pour lui rendre justice.

Disons un mot maintenant du massif montagneux de l'Ouest du Tong-King. C'est le pays des Me-Kongs ou des Muongs, ou bien des Xas, noms qui désignent un seul et même peuple. Ces populations, quoique jouissant d'un certain degré de civilisation, sont généralement regardées comme sauvages.

Au-dessus de la ville de Song-Tay débouche une rivière que l'on appelle Tsin-Ho, rivière Claire; elle vient du Nord-Ouest et sépare

le Tong-King du Yun-Nan. La région montagneuse dont elle descend est habitée par des tribus formant un royaume. Voici en effet ce qui est arrivé. Tout ce massif sauvage a été conquis par la dynastie des Lés, qui gouvernait encore le Tong-King au milieu du dix-huitième siècle. Or, à cette époque, surgit dans l'Annam le parti des Tay-Son, qui représentait les anciens Chams ou Ciampois. Les Tay-Son chassèrent les Annamites de l'empire et s'emparèrent de tout le pays, depuis les bouches du Me-kong jusqu'aux frontières de la Chine. Gialong, le dernier rejeton des Nguyen, fut obligé d'aller se réfugier au Cambodge et à Siam.

Ce prince, poursuivi de tous côtés, contraint de chercher un asile, le trouva auprès d'un évêque français, Mgr Pigneau, évêque d'Adran, qui, persécuté lui-même, s'était réfugié dans une petite île du golfe de Siam nommée Poulo-Panjam. Il partagea la misère du vicaire apostolique de la Cochinchine, auquel il confia son fils aîné âgé de six ans, et qui sauva de la mort le fils des bourreaux de ses missionnaires et de ses chrétiens.

Ce prélat vint à Paris conclure, au nom de Gialong, un traité avec le gouvernement de Louis XVI, et ramena des officiers à l'aide desquels ce prince put reconquérir son royaume et le Tong-King. En 1802, Gialong avait achevé son œuvre; comme ses prédécesseurs, il reconnut la suzeraineté de l'empereur de Chine, mais il ne reprit pas le territoire des tribus montagnardes du Tong-King. Celles-ci restèrent indépendantes, absolument en dehors de l'influence annamite; cependant elles n'avaient jamais été que nominalement sous la dépendance des rois Lés. Alors ces tribus continuèrent à s'administrer elles-mêmes, et ne conclurent de traité de vassalité avec le gouvernement annamite que lorsque leurs intérêts les engagèrent à réclamer sa protection afin de se défendre contre d'autres oppresseurs plus forts.

Ces tribus sont très nombreuses, et, chose singulière, possèdent un chef qu'elles considèrent comme leur empereur. Or, d'après une tradition que nous retrouvons chez tous les peuples de l'Indo-Chine, chez les Cariens de la Birmanie, chez tous les Laotiens, toutes les populations actuellement sauvages ou qui passent pour telles, du massif montagneux de l'Indo-Chine et même de tout le massif du Thibet oriental et des provinces chinoises du Yun-Nan, du Kouei-Tcheou et du Su-Tchuen, formaient, paraît-il, à une époque assez reculée, un immense empire comprenant tout le pays qui s'étend

depuis la chaîne des Kouen-Lin au Nord, jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Malacca.

Eh bien! ces peuples, que nous connaissons peu, et seulement d'après les récits de certains de nos missionnaires, forment encore aujourd'hui une masse évaluée à 38 millions d'âmes, ce qui est un chiffre assez respectable, puisqu'il est l'équivalent de la population de la France. Or, dans la contrée située au nord du Song-Coï, se trouve l'héritier de la dynastie qui régna sur les tribus Muongs, et, pour ne pas rompre avec les traditions de ses ancêtres, il réside dans la localité de *Shui-Tien*, sous le nom de *Teou-Cé*. C'est là qu'il tient sa cour et où les grands, les seigneurs, les chefs l'environnent aux jours de réception et de gala, revêtus de costumes somptueux d'une très grande richesse. C'est dans cette localité que se rendent les députés de tous ces peuples pour lui apporter le tribut de leurs hommages en lui offrant des présents. Il y a donc, au milieu de ces populations des massifs montagneux, une série de faits très curieux à observer.

Dans le massif qui sépare le Song-Coï de la province chinoise du *Yun-Nan* et du bassin du Me-Kong, de l'autre côté du fleuve, descend la rivière Noire, *He-Ho*, qui court parallèlement à lui et vient confluer sur sa rive méridionale, à quelques kilomètres à l'ouest de la préfecture de Son-Thay.

Cette rivière Noire, ainsi que le Song-Coï, coule dans un étranglement montagneux. On rencontre dans son bassin une longue série de belles vallées boisées, fort riches, habitées et parcourues par des troupes d'éléphants dont le nombre s'élève quelquefois jusqu'à cent. Ces vallées sont peuplées par d'autres tribus Muongs qui possèdent un certain degré de civilisation, et font partie des populations du massif montagneux qui vient tomber sur le Me-Kong. Or, en ligne directe, ce fleuve n'est qu'à 45 lieues du Song-Coï.

M. Harmand, venant du Cambodge, avait envoyé un messager porter une lettre à la première paroisse chrétienne qu'il rencontrerait de ce côté. Ce messager mit douze jours pour faire le voyage; mais il faut songer que dans les montagnes on marche rarement droit devant soi, et que, pour faire dix lieues, il est parfois nécessaire d'en faire quarante ou cinquante, à cause des circuits indispensables d'un terrain accidenté. C'est donc de cette région où se trouve le Tran-Ninh, petit royaume nominalement tributaire de l'Annam, que descend la rivière Noire.

La vallée de cette rivière est habitée par treize tribus extrêmement riches qui possèdent chacune sur leur territoire au moins une mine d'or ; on y compte donc treize mines qui sont exploitées depuis très longtemps. Aussi les Chinois, qui ont le flair du commerce très développé, n'ignorent pas leur existence ; depuis longtemps ils remontent le Song-Coï et viennent petit à petit, sans faire de bruit, s'installer dans la vallée de la rivière Noire ou y séjourner quelque temps. Ils apportent avec eux quelques produits manufacturés de leur pays et les troquent avec de grands bénéfices contre l'or des Muongs.

En effet, d'après M. Dupuis et les missionnaires du Tong-King, les Muongs, hommes et femmes, ont la passion du jeu. En venant au marché, ils apportent avec eux une quantité d'or considérable qu'ils perdent avec un grand flegme et une grande philosophie. Lorsqu'il ne leur reste plus rien, ils s'en retournent pour rapporter encore de l'or au marché suivant.

Voilà donc un peuple à demi sauvage, barbare, qui n'a pas beaucoup de besoins, qui est pour ainsi dire séparé, par ce massif de montagnes, du grand mouvement industriel et commercial du monde entier, et il possède de l'or, il en regorge, il ne sait qu'en faire.

Les Chinois ont fort bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer de cette situation ; à toutes les époques de l'année, ils sont là, ils vont dans tous les marchés, et en rapportent une certaine quantité des richesses des Muongs, après leur avoir laissé en échange quelques produits manufacturiés de peu de valeur.

Chaque tribu a son chef particulier qui reconnaît un chef suprême ayant des attributions limitées pour certains cas particuliers, mais dont le pouvoir est presque toujours purement nominal, sauf dans le cas de guerre. Ces tribus appartiennent toutes à la famille qui vit sur le versant occidental des mêmes montagnes ; celles qui occupent les plaines et les vallées occidentales, jusque dans la Birmanie, en sont une branche, une ramification. Ce sont les restes des courants successifs de cet océan de peuples hindous et thibétains qui, à une époque ancienne, ont inondé l'Indo-Chine.

Les Muongs ont d'abord joui d'une civilisation assez avancée ; mais, à leur tour, refoulés dans les montagnes par l'émigration chinoise qui est descendue insensiblement vers le Tong-King ; bientôt, séparés des peuples civilisés, ils ont perdu petit à petit les notions

d'industrie, de commerce, d'instruction qu'ils possédaient et sont redevenus barbares. S'ils devaient rester indéfiniment isolés des grands courants civilisateurs, il est certain qu'ils redeviendraient absolument sauvages, comme ces Australiens que l'on a découverts il y a quelques années dans la Nouvelle-Hollande.

Tel est, Messieurs, en quelques mots, l'aspect de ce massif montagneux. Mais voici déjà une heure un quart que je vous entretiens, et je ne voudrais pas abuser de votre patience ; je vais donc terminer en vous disant deux mots de l'histoire de l'Annam, afin que vous puissiez mieux comprendre tout ce que je viens de vous dire.

Le Tong-King et l'Annam ont formé pendant de long siècles deux royaumes bien distincts. D'abord le Tong-King fut habité par les *Giaoi*, qui ont été insensiblement refoulés dans les montagnes par l'émigration chinoise.

A cette époque le Tong-King était plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui ; il comprenait les trois provinces septentrionales de l'Annam actuel : le Thanh-Hoa, le Nghê-An et le Ha-Tinh.

Au sud du Song-Gianh s'allongent l'estuaire de *Soo-boun* et la chaîne cochinchinoise. Or, à l'extrémité de cet estuaire se trouve un petit isthme, qui était la seule route par laquelle on pouvait pénétrer du Tong-King dans le royaume des Chams. Il est encore coupé par la muraille qui était alors la frontière militaire des deux royaumes.

Les *Chams* ou *Giaoi* ayant été repoussés, restèrent au Sud de cette muraille, et les Tong-Kinois, après une série de guerres sanglantes, finirent par entamer leur royaume et conquirent insensiblement une partie des provinces du Midi. Enfin, il y a trois siècles, au milieu des troubles politiques du Tong-King, un des oncles du roi se demanda pourquoi il ne deviendrait pas roi à son tour. Alors, ayant obtenu la *surintendance* ou le gouvernement d'une province du Midi, il s'établit à Hué et prit le nom de *vua*, qui signifie intendant ou vice-roi, mais bientôt il le changea en celui de *chua*, c'est-à-dire roi, titre sous lequel il fonda la dynastie des Nguyens, à laquelle appartient le souverain actuel de l'Annam.

Alors le Tong-King et la Cochinchine formèrent deux royaumes distincts.

Les Giaoi ou Chams, refoulés de plus en plus vers le Sud, n'occupaient plus, au milieu du dix-huitième siècle, que le petit massif montagneux du Ciampa, qui s'élève entre la Cochinchine française et le Cambodge.

Or, ce massif se compose de montagnes en gradins, étagées les unes au-dessus des autres en formant un amphitéâtre verdoyant et pittoresque qui s'aperçoit de fort loin en mer.

Pendant ce temps-là, les Chinois ayant de nouveau envahi le territoire annamite, imposaient au Tong-King un tribut de vassalité, de telle façon que ce royaume était réduit à l'impuissance. Mais, dans le second tiers du siècle dernier, les *Tay-Son* ou *Ciampois* reconquirent de nouveau tout leur empire et s'emparèrent même de la basse Cochinchine, où les Annamites avaient été précédés par une invasion de Chinois émigrants, brigands, voleurs, vagabonds, écume du Céleste-Empire, allant chercher leur vie dans les pays voisins.

Les *Tay-Son* s'emparèrent donc de la Cochinchine et du Tong-King. Ce fut alors que Gialong, l'héritier des Nguyen, songea à chercher une protection. Il la trouva auprès de notre compatriote l'évêque catholique, missionnaire de la Cochinchine, qui lui gagna les bonnes grâces du gouvernement français. Avec l'aide de nos officiers, il chassa les Tay-Son et reprit son royaume, sauf la région septentrionale du Tong-King occupée par les Muongs.

Il y a donc au Tong-King deux races bien distinctes : l'une constituée par les tribus barbares de l'intérieur, l'autre formée par les Chinois qui sont venus se mêler aux populations primitives, comme les eaux d'un fleuve qui viennent se jeter dans la mer. Voilà l'origine de la grande famille annamite.

L'Annamite possède une très grande intelligence, il est industrieux et actif. S'il pouvait subir pendant un certain temps l'influence civilisatrice de l'Europe, et particulièrement l'influence française, il n'y a pas de doute que le Tong-King pourrait devenir pour la France une excellente colonie, beaucoup plus avantageuse que la Cochinchine. Alors le Tong-King se transformerait certainement en un grand centre industriel, commercial et maritime, d'une valeur inappréciable, à cause de sa position *sur l'unique voie navigable de la Chine occidentale et du Thibet.*

CHRONIQUE PARISIENNE

Marthin Luther jugé par M. de Marthold. — Un conférencier courageux. — Comment on devient assassin. — Les hommes-affiches. — Les *Rois en exil*, de M. Alphonse Daudet. — Origine de ce livre. — Nous revenons à l'*Astrée* et au *grand Cyrus*. — Petit dictionnaire de définitions philosophiques.

La réouverture des matinées dramatiques, au théâtre des Nations, a été signalée par un incident curieux.

On devait jouer *Martin Luther*, drame *presque* posthume de M. Léon Halévy, puisque la pièce était écrite depuis quarante-neuf ans.

Selon l'usage, un conférencier, M. de Marthold, s'était chargé d'expliquer aux spectateurs le sujet traité ; il paraît que ces sortes de préfaces deviennent indispensables. Quand on ne les fait point, le public ne comprend rien à ce qu'on lui montre.

M. de Marthold, ayant toussé et craché, prit la parole d'une voix vibrante.

On s'attendait à un éloge de Luther ; les « nouvelles couches » se préparaient à applaudir solidement. L'attente des « nouvelles couches » fut absolument trompée.

Non seulement M. de Marthold déclara que Luther était un mauvais garnement, mais encore il ajouta à cette opinion des commentaires très aggravatifs. « Révolutionnaire par-ci, révolutionnaire par-là... » Ce mot revenait sans cesse. D'abord, le public sembla un peu étonné.

Tant d'audace lui paraissait invraisemblable ; lui, que les orateurs populaires flattent si bien ; lui qui se croit le souverain juge de tout ce qui se passe ici-bas ; lui, qui a appris à lire dans les romans d'Eugène Sue et dans le catéchisme de Proudhon ! On osait, une fois par hasard, n'être pas de son avis sur un point historique ! Si

M. de Marthold avait fait sa conférence sous les arbres de la place du Châtelet, l'assistance aurait envoyé l'honorable préopinant piquer une tête dans la rivière. Mais aussi quelle imprudence de la part de M. de Marthold!

Savez-vous où le conférencier était allé puiser des documents? Dans la *Vie de Luther*, écrite par le très catholique Audin. Excellent livre, certes, et surabondamment rempli de preuves irréfutables! Les « nouvelles couches » se sont vues, à leur grand regret, obligées de réfuter l'orateur.

— T'en as menti!

— C'est pas vrai!

— Attends que j'te cogne!

Pour prouver à quelqu'un qu'il se trompe, il n'y a rien comme les bonnes raisons, surtout quand elles sont exprimées dans un langage élégant et doux.

Que voulez-vous répondre à des conseillers municipaux de l'avenir qui interrompent une dissertation philosophique par des objections telles que celles-ci :

— Oh! là, là! malheur!

— Asseyez-vous d'ssus!

Voilà ce que j'appelle des arguments concluants.

M. de Marthold n'a pu se dissimuler longtemps que, dans cette lutte courtoise entreprise contre des gens bien élevés, il ne serait pas le plus fort. Il avait beau raconter la vie de Luther, prouver que ce misérable moine ne valait pas mieux que tous ceux qui l'ont imité depuis en jetant leur froc aux orties; il avait beau discuter, parler, pérorer, il ne trouvait pas, dans l'arsenal de sa mémoire, ce qu'il aurait dû y trouver pour être à l'unisson de ses éminents adversaires. Non, il faiblissait à vue d'œil; son éloquence paraissait terne, comparée à celle de ses auditeurs, logés dans le « poulailler » du théâtre, position vraiment inexpugnable. Les aménités pleuvaient de là-haut comme des bombes; M. de Marthold n'avait, pour se garantir, qu'un verre d'eau sucrée, en guise de gabion.

Il dut se retirer; mais alors, — voyez à quel point la nature humaine est changeante! — les individus qui avaient failli siffler se mirent à applaudir. M. de Marthold, rappelé, acclamé, sortit de la mêlée sans avoir rendu les armes et avec tous les honneurs de la guerre.

C'est que la multitude s'avise quelquefois de rendre hommage à

la vraie bravoure et au vrai mérite. Quand les foules n'égorgent pas l'homme qui a eu l'audace de leur résister, elles finissent par le porter en triomphe.

J'ignore à quel parti politique, à quelle religion appartient M. de Marthold ; je constate seulement qu'il a eu le courage de ses opinions, et ce courage-là se fait de plus en plus rare.

M. de Marthold n'aimait pas Luther ; il l'a dit. Où est le mal?

Précisément, le public pouvait choisir entre le poison et le contre-poison, puisque la pièce qui suivait la conférence de M. de Marthold était une apologie du fondateur de la Réforme. Un peu de patience, citoyens ! Si vous ne supportez pas la contradiction, que ferez-vous de la liberté? Pourquoi avez-vous pris la Bastille?

La liberté ! N'existerait-elle, par aventure, que pour les garçons apothicaires qui massacrent leurs patrons à coups de pilons énormes?

Inoffensif monsieur Purgon, tu nous as laissé des descendants bien terribles!

Les journaux ont beaucoup parlé du meurtre commis par le nommé Walder, employé chez un pharmacien de la place Beauveau, sur la personne dudit pharmacien. La victime avait refusé à Walder la modique somme de 30,000 francs que celui-ci lui avait demandée. Aussi, me direz-vous, on ne refuse pas 30,000 francs; qui est-ce qui n'a pas 30,000 francs dans sa poche? Tant pis pour le pharmacien !

Walder était un enfant du siècle, un *jeune-France* achevé, en dépit de son origine helvétique.

Venu à Paris au moment où les rêves de l'adolescence s'ébauchent dans le cerveau des enfants, il s'était promptement mis au courant des us et coutumes de notre capitale. Non pas, Dieu merci! que Paris soit peuplé d'assassins ; mais si Paris n'apprend pas positivement l'homicide aux personnes médiocrement douées par la nature, il forme vite les jeunes gens qui ont des dispositions.

Un Suisse, innocent et naïf, comme l'était Walder sans doute, débarque dans le chef-lieu du département de la Seine. Là-bas, au pied des Alpes Bernoises, dans le village natal, le criminel qui attentait à la vie d'autrui ne jouissait pas d'une extrême considération. Walder remarque tout de suite qu'à Paris les choses ne se passent pas de même.

Un assassin, il est vrai, risque d'être appréhendé par la police et

traduit en cour d'assises; mais, avant ce dénoûment fatal, l'assassin aura joui de la gloire.

Son portrait se sera étalé à la première page des feuilles illustrées; sa biographie aura occupé les *reporters* en quête de nouvelles. La scène du meurtre aura été reproduite par les peintres qui fournissent des tableaux de choix aux musées universels qu'on voit dans les foires.

C'est bien amusant, allez, de préoccuper tout le monde ainsi, d'avoir son nom imprimé en grosses lettres, de lire dans les gazettes « qu'on a les cheveux bruns et un certain air étranger. » La guillotine se dresse au bout de tout cela, mais c'est un bien joli rêve.

Après tout, que signifie un pharmacien de plus ou de moins? Les écoles de l'État sont semées de graine clystérisante.

— Si je tue mon patron, se dit Walder, je serai, pendant quinze jours, une des célébrités du boulevard. Les femmes pleureront sur ma photographie. Combien peu de mes contemporains seront arrivés aussi haut que moi! Sur trente-six millions de Français, il n'y a guère que douze cents personnes connues... et encore!

Walder réfléchit :

— Si je ne tue pas mon patron, je n'aurai pas les 30,000 francs qu'il m'a refusés. Or, cet argent m'appartient. Pourquoi n'en ai-je pas la moitié au moins? Nous sommes tous frères. Mon patron possède 30,000 francs, je n'ai rien; je demande à partager. Ceux qui détiennent « l'infâme capital » sont des voleurs; je suis dans le cas de légitime défense contre la société, qui ne me donne ni le café ni le pousse-café dont j'ai besoin pour mon estomac.

Et voilà pourquoi, la nuit venue, Walder descend à la cave sous le fallacieux prétexte de reboucher des bouteilles d'eau de Vichy; voilà pourquoi Walder s'arme d'un pilon et en assène des coups répétés sur la tête d'un pharmacien sans défense. Il y a une servante qui pourrait dénoncer la chose : assassinons la servante. C'est le premier pas qui coûte et c'est aussi la première tache de sang qui fait peur... Une fois l'habitude prise...!

Walder s'empare de ce qu'il trouve sous sa main, puis il part pour une destination inconnue.

En route, un remords lui vient, un excès de scrupule.

Le pharmacien était marié et laisse une veuve et des enfants : Walder, nourri de la moelle des chevaleresques romans de Ponson du Terrail, ne veut pas qu'on l'accuse d'indélicatesse.

Il prend une plume, il écrit à la veuve :

« Madame,

« Ayant été forcé de quitter votre domicile dans les tristes circonstances qu'*il est inutile de rappeler*, je ne m'éloignerai pas sans dissiper une erreur où je suppose que vous êtes plongée. Vous avez cru à mon mauvais cœur. Détrompez-vous, madame. Aussitôt que mes affaires seront rétablies, je m'empresserai de vous faire remettre la petite somme que, bien malgré moi, j'ai été forcé d'emprunter à M. votre mari.

« Croyez, madame, que cette dette-là m'est sacrée; que je la paierai tôt ou tard et veuillez, en attendant, recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distingués... »

Rocambole n'eût pas mieux dit.

Et là dessus, quelle conclusion tirer de cette abominable histoire?

A mon avis, la morale de l'aventure, c'est que, pour certaines gens des classes inférieures de la société, il n'y a rien de pire qu'une demi-instruction. Walder avait appris à lire; il se nourrissait l'esprit de feuilletons licencieux et de journaux nauséabonds. Il avait appris à écrire; nous venons de donner un échantillon de son style épistolaire; le sens, sinon les phrases de sa lettre.

Les crimes se multiplient. Je ne m'en étonne pas; je suis plutôt surpris de voir qu'ils ne s'accroissent que dans une proportion relativement restreinte. Paris regorge de Walders en disponibilité, ayant reçu la même éducation et possédant les mêmes appétits que le garçon apothicaire de la place Beauveau. Le jour où cette folle jeunesse, qui ne croit ni à Dieu ni à diable (puisqu'on lui a appris la négation absolue) s'apercevra qu'elle est en nombre, gare à ce qui reste de pharmaciens, gare à vous, gare à nous!

Je m'imaginais qu'en matière de puff et de charlatanisme, on était allé aussi loin que possible. Il paraît que je me trompais.

Nous connaissions les affiches simples, les affiches transparentes, les affiches blanches des candidats officiels, les voitures-affiches, les affiches imprimées sens dessus dessous, les affiches en travers.

Il nous restait à connaître les hommes-affiches.

Ce genre de publicité a été inauguré pour célébrer l'avénement de *Nana*, roman naturaliste, — ce que nous avons de plus nouveau.

D'aimables employés, de je ne sais quelle administration, se sont

promenés le long des grandes voies de communication urbaine, enfermés dans une boîte semblable à celles qu'on emploie pour les bains de vapeur. Sur la boîte, en lettres de différentes couleurs et de différent format, on lisait le mot magique :

NANA !

NANA !

Nana!

Il y avait une douzaine d'« hommes à boîte » sur le boulevard Saint-Michel; il y en avait plus de cent, à la queue leu leu, sur le boulevard des Italiens.

Depuis la fondation du journal l'*Epoque*, rien de pareil ne s'était vu.

Quand le banquier Félix Solar créa l'*Epoque*, il eut recours, lui aussi, à une pantomime vive et animée pour consolider la vogue de la nouvelle feuille.

On était au mardi-gras. Les gamins suivaient débardeurs et débardeuses, Turcs et polichinelles, pierrots et pierrettes, gondoliers de Venise et postillons de Lonjumeau, en criant à la chienlit.

Tout à coup, en face du passage des Panoramas, on vit apparaître un char et, sur ce char, une femme poignardée, un landgrave de Hesse, trois fantômes rouges, des étudiants allemands et le bourreau de Mers-el-Kébir.

C'étaient les héros du roman publié par l'*Epoque*, — roman qui obtenait alors un légitime succès.

Quelqu'un, — qui me lit en ce moment, — doit un peu sourire dans sa barbe en se rappelant ce souvenir. L'*Epoque* a disparu; *Nana* est venue, remplaçant le passé... avec désavantage. Mais je m'aperçois que plus le monde change, plus il reste le même. J'en suis à me demander si les hommes-affiches n'ont pas déjà existé du temps des Pharaons.

Nana, — qu'on a appelée avec raison : une œuvre *orduraliste*, — n'a pas été le seul événement littéraire du mois.

Nous avons eu, également, les *Rois en exil* de M. Alphonse Daudet.

J'aime le talent profondément précieux, raffiné, subtil, de M. Alphonse Daudet; je n'aime pas les mauvaises actions. Les *Rois en exil* en sont une.

D'abord, ils frappent sur des vaincus, ce qui n'est pas brave; de plus, ils déversent le mépris sur d'honnêtes gens, ce qui n'est pas joli.

Voici la donnée du livre :

Christian II, prince d'Illyrie dépossédé par une révolution, se réfugie à Paris, avec sa femme Frédérique et son fils en bas âge, le comte de Zara.

Tout l'intérêt du drame est dans la dissemblance des caractères de Christian II et de Frédérique.

Pendant que le prince d'Illyrie s'abandonne aux plaisirs faciles, à la dissipation, au jeu, pendant qu'il se laisse berner par la Juive Séphora et voler par l'agent d'affaires Tom Lévis, la reine ne songe qu'à reconquérir le royaume perdu. Elle lève des soldats, elle envoie des espions, elle poursuit des alliances, elle fomente des révoltes contre le gouvernement insurrectionnel de là-bas.

Le rôle des sexes est interverti. Il y a toujours un sceptre qui commande à l'Illyrie... de loin ; mais ce sceptre est une quenouille.

Grâce à la reine, une expédition s'organise pour reprendre Raguse aux insurgés. La fine fleur de la noblesse illyrienne tombe, moissonnée, sur le champ de bataille. Pendant que la poudre parle, Christian II se vautre dans l'orgie honteuse, loin des braves qui meurent pour lui.

On voit que ce roman n'est pas fait précisément pour gagner des prosélytes à la monarchie. Il représente les souverains non seulement comme privés de leurs droits suprêmes par la volonté des nations, mais encore comme les derniers rejetons de races finies, avachies, décadentes et veules ; quelque chose comme les Esquimaux, comparés aux peuples en pleine prospérité.

Il n'est pas besoin d'insister sur une théorie aussi absurde. Le roman de M. Alphonse Daudet est un libelle ; j'ajouterai que ce libelle n'a qu'une originalité relative.

Ouvrez en effet le *Candide* de Voltaire ; au seizième chapitre, vous trouverez l'idée première des *Rois en exil.*

Candide soupe à une table d'hôte, dans une auberge de Venise, entre six étrangers. Au premier de ces étrangers, un laquais vient dire tout bas : — Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra ; le vaisseau est prêt. — Au second : — Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue. — Au troisième : — Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté ni à moi non plus ; et nous pourrions bien être coffrés, cette nuit, vous et moi ; je vais pourvoir à mes affaires ; adieu.

Et ainsi de suite.

Candide, fort surpris, croit à une mauvaise plaisanterie. S'adressant à ses voisins :

— Messieurs, leur demande-t-il, pourquoi êtes-vous tous rois ?

Le premier étranger prend la parole :

— « Je m'appelle Achmet III ; j'ai été grand sultan, etc., etc., et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Le second étranger continue :

— « Je m'appelle Ivan ; j'ai été empereur de toutes les Russies ; j'ai été détrôné au berceau, etc., etc., et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

Le troisième dit :

— Je suis Charles-Edouard, prétendant à la couronne d'Angleterre.

Le quatrième :

— Je suis le roi des Polaques.....

Le cinquième :

— « Je suis roi des Polaques aussi.....

Il restait au sixième monarque à parler :

— « Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous ; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre ; je suis Théodore ; on m'a élu roi en Corse ; on m'a appelé *Votre Majesté*, et à présent à peine m'appelle-t-on *Monsieur ;* j'ai fait frapper de la monnaie, et je ne possède pas un denier ; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet ; je me suis vu sur un trône et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille ; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme Vos Majestés passer le carnaval à Venise. »

Ces quelques lignes, n'est-il pas vrai ? contiennent en germe tout le roman des *Rois en exil.* M. Alphonse Daudet n'a eu qu'à *actualiser* son sujet et à le transporter au dix-neuvième siècle. Il nous a fait assister, comme dans le seizième chapitre de *Candide*, à un défilé de princes en villégiature, à peine dissimulés sous des pseudonymes on ne peut plus transparents : le duc de Palma (don Carlos), la reine de Galice (Isabelle II), le roi de Westphalie (roi de Hanovre), la reine de Palerme (reine de Naples), le prince d'Axel (prince d'Orange), et jusqu'à la duchesse d'Alençon que l'auteur a appelée duchesse de Malines, pour ne pas sortir des points de dentelles. Ce Malines là n'est pas très malin.

Je m'aperçois qu'insensiblement nous retournons à l'*Astrée* et au *Grand Cyrus*, romans mortellement ennuyeux, du moment qu'on n'a plus la clef des personnages.

Il y a de la Scudéry en M. Daudet.

On lit les *Rois en exil* pour y chercher des allusions, et, — sous les allusions, — des méchancetés.

— Quel est ce Tom Lévis, ce boutiquier anglais, chez lequel on trouve de tout : vins, liqueurs, comestibles, pale ale, kummel, raki, caviar, brandade de morue; ou encore : meubles anciens et modernes, tapis de Smyrne et d'Ispahan, armes de luxe, tableaux de maîtres, terres cuites, armes de luxe, médailles, panoplies?

— Tom Lévis? quoi! Vous ne le connaissez pas?... Il demeure au coin de la rue de B..... et de la rue du L... T...C'est un fier homme, allez! Vous désirez un Titien authentique? Sa galerie abonde en Titiens. Des diamants du Pérou? Il en a plein ses malles. Une maison de campagne, avec parc à l'anglaise, eaux vives, forêt giboyeuse, ameublement renaissance, écuries, remise, tourelle gothique? Dans trois quarts d'heure, Tom Lévis vous aura procuré le tout.

— Et le tailleur pour dames, l'éminent Spricht? qui est-ce?

— Ah! celui-ci, vous le rencontrez quotidiennement dans les comptes rendus du *High life*. Nos grandes dames ne peuvent se passer de ce « couturier » qui, selon toute apparence, serait très embarrassé pour faire un simple ourlet, mais qui vend fort cher ses conseils sur la toilette. Spricht n'opère pas lui même, à l'exemple d'un célèbre photographe. Il se contente de donner des plans stratégiques sur la composition de telle ou telle robe. Rien n'est trop luxueux pour lui; ce sont les clientes qui paient.

— Et Élysée Méraut, le vieil étudiant royaliste?

— Je ne pourrai pas mettre un nom sur sa figure. Je l'ai connu pourtant; je le vois encore, circulant dans les rues du quartier latin, un paquet de livres sous le bras, les cheveux gris et ébouriffés, les yeux voilés par de fines lunettes..... Habituellement, il pérorait dans les cafés; quand il « passait les ponts », c'était pour se rendre au café de la Régence où il entamait une partie d'échecs. Ses opinions, peu en faveur près du public des brasseries, lui suscitaient de nombreux contradicteurs. Il tenait tête à tout le monde, se battait avec la langue comme d'autres avec l'épée, et finissait par mettre les rieurs de son côté.

La liste des héros parisiens qui traversent le théâtre des *Rois en*

exil serait trop longue ; je suis obligé de m'arrêter là. En dire davantage serait faire au livre une réclame qu'il ne mérite pas. Répondons par le silence aux auteurs qui cherchent le scandale ; peut-être cela les décidera-t-il à ne pas recommencer.

La mode est aux petits jeux de société. Cet été, on a torturé la la langue française pour y trouver des *combles* ; maintenant, on invente des « définitions ».

Cette manie ne date pas pas d'hier.

J'en ai rencontré des traces dans un volume du siècle dernier et je termine mon article en empruntant à ce volume quelques passages qui m'ont paru amusants.

Voici divers échantillons de l'esprit de nos pères :

Abysme. — Gouffre profond d'où l'on ne peut sortir, et par métaphore, il se dit des choses abstraites comme quand on parle de la bonne foi des procureurs, du désintéressement des avocats et de la modestie des philosophes.

Admirable. — Il y a des gens qui donnent cette épithète à tous les objets ; il y en a qui ne la donnent à aucun ; cela prouve le sens profond des uns et des autres.

Amasser. — Terme qui commence à n'être plus en usage.

Ami. — Mot souvent employé à contre-sens ; on s'en sert quelquefois par vanité et quelquefois aussi pour faire des dupes.

Apparence. — Surface extérieure des objets, d'après laquelle on les juge presque toujours.

Assister. — Etre présent. Il ne suppose pas toujours que l'on s'occupe de la chose à laquelle on assiste. *Exemple* : Assister à l'audience, etc.

Caractères. — On en trouve quelques-uns de bons ; rarement on en trouve qui se conviennent.

Domestiques. — Espions à gages ; ingrats envers qui les paye, insolents envers qui les approche.

Encre. — Liqueur noire et épaisse, avec laquelle on a répandu bien des sottises.

Entêtement. — La persévérance des sots.

Gout. — La chose sur laquelle on s'accorde le moins et sur laquelle il faut aussi le moins disputer.....

Si la série de ces définitions ne vous a pas trop ennuyés, elle sera continuée un de ces jours. Daniel Bernard.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

Les rentrées budgétaires en 1879 et le recouvrement des impôts. — Le produit des octrois de la ville de Paris. — Réorganisation du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. — Urgence d'un tarif des douanes. — Nouvelles réformes postales et télégraphiques. — Le commerce extérieur de la France en 1879 et la puissance de l'épargne publique. — Les Conversions étrangères. — Les obligations du *Crédit foncier* et les actions de la *Société générale de librairie catholique*. — Les PARTS de la FRANCE NOUVELLE.

Le ministère des finances vient de publier des tableaux où le mouvement de nos rentrées budgétaires se trouve indiqué. Ces documents sont instructifs au plus haut point. Leur étude permet d'expliquer l'éclat de notre Crédit public et la plus-value de nos fonds d'Etat.

*
* *

Prenons d'abord les impôts et revenus indirects. Les recouvrements prévus sur ces impôts, pour les neuf premiers mois de l'année courante, s'élevaient à 1 milliard 478 millions. Les perceptions réelles ont atteint 1 milliard 586 millions et demi, dépassant ainsi de 108 millions et demi les évaluations budgétaires. Ce n'est pas seulement l'équilibre de nos dépenses et de nos recettes largement assuré ; pour le pays, c'est en outre, avec l'attestation de sa vitalité et de sa richesse, la promesse de nouveaux dégrèvements.

Divers éléments ont concouru à la formation de cet excédant si considérable. Il faut les distinguer.

Le développement inusité que nos importations ont pris cette année a contribué, dans une forte mesure, à l'accroissement des perceptions du fisc. Une somme inattendue, nous n'osons dire un bénéfice, de 28 millions et demi vient de là. Les droits de douane à

l'importation des marchandises diverses ont produit 169 millions, au lieu de 130 millions et demi. L'on ne peut souhaiter évidemment que cette ressource s'établisse définitivement dans nos comptes, et il est permis d'espérer, au contraire, qu'avec la fin de la crise industrielle et commerciale, avec notre retour à des récoltes normales, elle s'atténuera peu à peu.

A ce propos, le *Temps* ajoute, dans une étude remarquable, que l'on pourrait être tenté de voir dans les droits plus élevés une compensation à nos maux passagers : si nous recevons plus de marchandises, nos encaissements s'élèvent ; et, comme il semble que ce soit l'étranger qui nous paye ce tribut, l'on arriverait à en souhaiter le maintien. Ce n'est là, on le voit sans peine, qu'une illusion pure. Nous pouvons, certes, avoir avantage à importer beaucoup ; mais les taxes que les produits étrangers acquittent pour franchir nos frontières ont leur contre-coup dans les prix que nos consommateurs payent eux-mêmes. Il y a gain apparent pour l'Etat, et perte véritable pour le pays. C'est ce qu'il convient de ne jamais perdre de vue quand on veut, et avec raison d'ailleurs, faire du droit de douane un impôt : au fond, ce ne peut être et ce n'est qu'un impôt indirect sur les nationaux.

Ces 28 millions et demi ne sont pas les seuls auxquels on doit refuser un caractère permanent. Les droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, devaient donner, selon les évaluations officielles, une somme de 350 millions 1/2 ; ils ont fourni près de 392 millions. Leur plus-value s'élève à environ 41 millions 1/2. Or, si nous ne nous trompons, deux causes principales, et qu'il importe de ne point confondre, ont amené ce remarquable résultat : d'une part, la constitution d'un grand nombre de Sociétés nouvelles, et cette fièvre des entreprises qui ne sera pas l'un des traits les moins curieux de cette année ; d'autre part, et nous sommes ici en face d'un phénomène économique d'une tout autre portée, le changement profond qui s'opère dans le taux de capitalisation des valeurs. La première de ces causes de plus-value pour le Trésor peut tomber. Il n'est pas vraisemblable que l'on assiste longtemps, ou du moins indéfiniment, à ces réunions de fonds, déclarations d'apports, transferts de propriétés, qui, depuis quelque temps, donnent à l'enregistrement un tel surcroît de besogne. Il faut faire une large part aux entraînements d'une spéculation que les succès ont affolée, mais qui se calme forcément après la période des excès.

On doit faire également noter que la multiplication des capitaux, l'habitude croissante de l'épargne, la surabondance de nos réserves métalliques ont bouleversé les conditions anciennes du Crédit, élevé le prix des valeurs et réduit de plus en plus le taux de l'intérêt. Il en est résulté que, dans toutes les transactions où le fisc intervient, les droits sont perçus sur des capitaux qui progressent sans cesse, et que, par la seule influence de cette loi naturelle de l'abaissement de l'intérêt, sans impôt nouveau, l'Etat voit ses recouvrements s'améliorer et son budget des recettes grossir. Quoique variable dans ses manifestations, cette loi n'en est pas moins permanente, et l'on peut admettre que les bénéfices qu'elle a déjà donnés se maintiendront et s'accroîtront encore dans les exercices prochains.

*
* *

De leur côté, les impôts de consommation ont présenté des augmentations qui sont d'un bon augure pour l'avenir : Les droits sur les boissons ont produit 311 millons 1[2 au lieu de 291 millions. On n'attendait de la vente des tabacs que 243 millions : on en a retiré 248 millions. Les droits sur les sucres ont donné une plus-value de 35 millions, déduction faite de 7 millions perçus en moins sur les sucres étrangers. Les postes et télégraphes ont vu leurs recettes monter à 87 millions 1[2, en progrès de plus d'un demi-million sur les évaluations budgétaires, et de près de 2 millions sur les recettes correspondantes de l'année dernière. Il est juste de mentionner que cette situation satisfaisante, qui donne un si heureux couronnement à la réforme postale et télégraphique, est due à l'extension presque inespérée des services du télégraphe.

*
* *

En passant à l'examen des Contributions indirectes on voit que, au 30 septembre dernier, huit douzièmes étaient échus. Ces douzièmes représentaient un total exigible de 481,800,000 francs. Or, les recouvrements effectués se sont élevés à 536 millions et demi. L'anticipation de paiements n'est pas moindre de 54,700,000 francs, c'est-à-dire de 90 centièmes de douzième. Cette amélioration, déjà signalée l'année dernière, s'est encore affermie dans l'exercice 1879.

Il ne nous reste plus qu'à signaler une autre augmentation

caractéristique : Nous voulons parler du rendement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. L'Etat n'aurait dû recevoir, d'après la moyenne des recettes des quatre dernières années, rapprochée de l'évaluation budgétaire, que 26,200,000 francs. Il a touché 27,900,000 fr. L'amélioration est, on le voit, de 1,700,000 fr., et il n'y a pas d'exagération à admettre que, pour l'exercice entier, elle ira bien à 2 millions. Or, il s'agit d'un impôt qui est seulement de 3 0[0. Cette plus-value de 2 millions correspond, par conséquent, à une élévation de 66,700,000 francs environ dans le revenu des valeurs mobilières, et à une plus-value supérieure à 1,600 millions dans leur capital.

*
* *

On ne peut rien ajouter à de pareils faits. On doit faire des vœux pour que l'amélioration continue. Avec l'ordre à l'intérieur, la paix en Europe et une récolte meilleure, la France aurait, l'année prochaine, une période assurée de prospérité.

*
* *

La Ville de Paris opère ses rentrées avec régularité et le rendement de ses octrois indique une bonne situation : la somme perçue au 31 octobre 1879 dépasse celle qui avait été encaissée au 31 octobre 1878, malgré la foule énorme de visiteurs attirée par l'Exposition universelle.

*
* *

Le gouvernement vient de réorganiser, sur des bases nouvelles, le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'indnstrie, qui sera consulté dans les questions si considérables que soulève le renouvellement des traités de commerce. Dans le monde des affaires et dans celui de la politique les traités commerciaux et le régime douanier de la France sont à l'ordre du jour et préoccupent tous les esprits.

La discussion du tarif des douanes sera commencée dès la rentrée du Parlement et sera suivie de la conclusion des traités de commerce. La commission parlementaire, pour être en mesure de présenter son travail aussitôt l'ouverture de la session, a dû rester en permanence pendant les vacances.

Le travail, d'ailleurs, a été facilité par sa division entre treize rapporteurs, ayant chacun une ou plusieurs catégories de questions à examiner. Six rapports sont déjà terminés.

On comprend que l'agriculture, le commerce et l'industrie attendent avec impatience le jour où ils sauront enfin sous quel régime ils sont placés. Le vote des traités de commerce sera le signal des grandes opérations commerciales.

*
* *

Le gouvernement prépare encore une autre réforme qui sera bien accueillie par le public : c'est l'abaissement à 0, 10 c. de la taxe des lettres pour toute la France. On affirme que M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, présentera le projet de loi en décembre, de manière à pouvoir le mettre en application dès le 1er janvier 1880. Il attend de cette mesure les meilleurs résultats, non seulement au point de vue du développement des transactions, mais encore au point de vue fiscal.

Il est, en effet, démontré en matière de poste que le produit augmente à mesure que la taxe diminue. L'expérience en a été faite en Angleterre, et même plusieurs fois en France, avec assez de succès pour ne laisser aucun doute sur le résultat futur.

*
* *

Le *Journal officiel* a publié le tableau du commerce extérieur de la France pendant les neuf premiers mois de 1879.

Il ressort de ce document, comparé à ceux de la même période, pendant les trois dernières années, que nous vendons de moins en moins à l'étranger et que par contre les importations augmentent considérablement.

Pendant les trois premiers trimestres, nos exportations se sont chiffrées :

En 1876, par 2,689,797,000 fr.
En 1877, par 2,577,535,000
En 1878, par 2,318,299,000
En 1879, par 2,277,080,000

Par contre, les achats que nous avons faits à l'étranger vont en augmentant. Ils ont été :

En 1876, de 2,905,740,000 fr.
En 1877, de 2,713,761,000
En 1878, de 3,075,941,000
En 1879, de 3,402,056,000

Par suite de l'insuffisance de nos récoltes, les objets alimentaires importés en France se sont élevés, pendant les neuf premiers mois de 1879, à 1,307,169,000 francs; ils n'avaient été, dans la même période de l'an passé, que de 990,766,000 francs.

Il est certain que les insuffisances de récolte auraient paralysé la prospérité générale et affecté fortement la tenue de nos fonds publics, si une puissance merveilleuse n'avait arrêté les progrès du mal. Nous voulons parler de l'Épargne française, force avec laquelle on doit maintenant compter. Elle pare en ce moment à tout, et elle est capable d'y parer encore longtemps.

*
* *

L'abaissement du prix de l'argent et les succès du Crédit foncier ont stimulé les entrepreneurs d'émissions. Non seulement on parle de la conversion des dettes de Lyon et de Marseille, mais nombre d'États étrangers ont résolu la conversion de leurs fonds.

On annonce que la dette fédérale suisse 4 1/2 sera prochainement réduite à 4 0/0 et que le gouvernement négocie avec des banquiers français un emprunt de 40 millions pour pourvoir au remboursement des obligations qui n'accepteraient pas la conversion. Le surplus servirait à acquitter la subvention que la Suisse s'est engagée à payer pour le percement du Saint-Gothard.

On parle aussi d'une conversion brésilienne et enfin d'une transformation de la dette italienne.

Nous approuvons les unifications de la dette de la ville de Lyon, comme nous approuverons celles des dettes de Marseille et de Paris; les porteurs de titres y perdront de leur revenu, mais les municipalités pourront entreprendre de grands travaux, laissés jusqu'ici en souffrance faute de ressources.

Par exemple, les conversions d'emprunts étrangers ne nous disent rien qui vaille. Elles déguiseront de nouvelles émissions tentées sur notre marché et soutireront encore de l'argent à l'épargne publique.

En tous cas, les conversions de fonds étrangers appauvriront des gens qui ont beaucoup risqué en prêtant, et auxquels on va ôter de

leur revenu, sous prétexte que leurs titres se consolident quelque peu.

Nous n'avons qu'un conseil à donner : quelle que soit l'élévation de certains revenus, vendre les valeurs étrangères et faire des remplois sur de bonnes valeurs françaises.

* *
*

La répartition des obligations nouvelles 3 0/0 du Crédit foncier s'achève. Le conseil d'administration a ordonné des mesures équitables en faveur des souscripteurs réels. Les souscriptions fictives se trouvent annulées ou à peu près. Et la masse du public se déclare satisfaite.

Voici maintenant le Crédit foncier pourvu de ressources assez considérables pour prêter à bon marché aux communes et aux particuliers. Grâce au privilège d'émettre des obligations à lots et à l'engouement du gros public pour le vieil appât de la loterie, le Crédit foncier est en mesure de profiter, mieux que personne, de l'abaissement du taux de l'intérêt, et de se procurer des sommes énormes à un taux très minime. Aussi, tous les hommes de finance s'attendent-ils à une prochaine opération (qui serait la troisième en six mois), par laquelle le Crédit foncier convertirait les obligations communales et départementales 5 0/0, dites 1872, ainsi que les obligations de 500 fr. 4 0/0.

Certes, cette opération contrariera les porteurs qui verront leurs revenus diminuer considérablement, mais elle est probable. Le Crédit foncier n'hésitera pas et n'écoutera que ses propres intérêts.

L'abaissement du taux de l'intérêt favorable à l'État, au commerce, à l'industrie et à la propriété, rend la position du petit rentier très difficile et met les agents de change, les notaires et tous les conseillers consciencieux dans le plus grand embarras.

Comment conseiller à des gens modestes, qui vivent de leurs petites rentes, ou qui font entrer la somme de leurs coupons dans leur budget annuel ; comment, disions-nous, conseiller à ces humbles de placer leur avoir ou leurs économies dans les nouvelles et futures obligations du Crédit foncier? C'est impossible. En effet, conseiller l'achat d'une obligation foncière de 500 fr. rapportant 15 fr. (l'impôt reste à déduire), c'est conseiller l'achat de la rente 5 0/0 aux environs de 170 fr. Il est vrai que la rente n'a pas de chance de

loterie, mais les chances des nouvelles obligations foncières sont infinitésimales, et il n'y a pas un esprit sensé qui donnerait le conseil de payer ces chances infimes d'une diminution d'intérêt de 2 0/0.

Aussi nous croyons utile d'indiquer une valeur réunissant les conditions de sécurité et de rendement qui constituent le bon placement, dans les actions de la *Société générale de librairie catholique.*

A ce propos, nous devons reproduire ce qu'un journal spécial, aristocratique et de hautes attaches, l'*Europe diplomatique*, disait de la *Société générale de librairie catholique*, la semaine dernière :

« La *Société générale de librairie catholique* se développe à vue d'œil. Cette année particulièrement son catalogue s'est enrichi d'œuvres d'érudition religieuse et de productions littéraires de premier ordre. Certains ouvrages par elle publiés sont de véritables monuments historiques ; d'autres, comme le *Christophe Colomb* du comte Roselly de Lorgues, doivent être qualifiés de chefs-d'œuvre artistiques ; et enfin les livres de Paul Féval, le grand romancier devenu catholique ardent, se répandent en toute sécurité chez les gens du monde les plus réservés. En revoyant et corrigeant ses anciens romans, Paul Féval en a tiré une seconde mouture et a fait les délices de la jeunesse bien élevée.

« M. Victor Palmé, l'ancien éditeur des *Bollandistes*, dirige la *Société générale de librairie catholique* en homme possédant des facultés spéciales, des vues louables et des qualités maîtresses en affaires.

« Le nouvel hôtel de la Société sera une des curiosités de la capitale. Comme les immeubles du *Figaro*, du Crédit lyonnais, etc., l'hôtel de la *Société générale de librairie catholique* a une architecture et un cachet caractéristiques et particuliers. Tous les gens de goût voudront le visiter.

« Les titres se ressentent naturellement de la prospérité de la Société. »

L'*Europe diplomatique* a oublié un détail fort important, en parlant du bel immeuble de la Société, c'est que la maison de rapport bâtie à côté est terminée et va produire sous peu un revenu élevé.

Il est bon également que nos lecteurs profitent des conseils que le journal financier *la Banque* a donnés à ses abonnés. Dans son numéro du 9 novembre, *la Banque* s'exprimait ainsi :

« Dans notre dernier numéro, nous annoncions que l'assemblée

annuelle des actionnaires de la *Société générale de librairie catholique* aurait lieu fin novembre.

« Aujourd'hui, nous ajouterons que les bénéfices réalisés dans le dernier exercice ont été au-dessus des prévisions. Le chiffre qui sera annoncé ne peut être cité, mais les actionnaires auront lieu d'être contents. A ce propos, nous dirons à tous ceux de nos lecteurs qui cherchent un placement à la fois solide et rémunérateur :

« De tous côtés, on sollicite vos économies et vos capitaux;

« On vous inonde de prospectus;

« On couvre vos murs d'affiches alléchantes;

« On vous offre des foncières suédoises, des mines d'or en Guyane, des assurances, etc.

« Vous n'avez pas besoin d'aller loin pour choisir un bon placement;

« Vous n'avez pas besoin d'étudier des affaires nouvelles et de courir des risques. »

« Vous avez, à votre portée, une entreprise industrielle et commerciale de premier ordre dans la *Societé générale de librairie catholique*, et vous pouvez vous associer à la prospérité de cette société, car ses actions représentent un placement non seulement de tout repos, mais encore de grand avenir. »

« Si vous avez déjà des actions, gardez-les précieusement et achetez-en d'autres. »

« Si vous n'en avez pas, adressez-nous une demande. Nous tâcherons de vous satisfaire. »

« Si vous possédez en portefeuille quelques-unes de ces valeurs étrangères ou douteuses, dont on a accablé l'épargne autrefois, et dont la solidité est menacée, ou dont le revenu est intermittent, confessez-le. Nous vous indiquerons s'il faut les vendre, et s'il est bon de replacer votre argent en acquérant des actions de la *Société générale de librairie catholique*. »

« En un mot, disposez de nous. Il est de notre intérêt de vous servir et de bien vous servir. »

« Nous commençons les affaires. Nous nous adressons à une clientèle excellente, et nous voulons mériter sa confiance. »

« A l'exemple d'autres maisons, nous pourrions vous recommander des valeurs nouvelles. Nous préférons appeler votre attention sur des titres dont nous sommes entièrement sûrs. »

« Donc, faites cas de nos avertissements : les actions de la *Société*

générale de librairie catholique ont été émises à 475 francs, il y a deux ans. Elles valent 500 francs dès maintenant. »

« La Société a heureusement passé sa période de transformation. Elle va s'installer dans un immeuble à elle, 76, rue des Saints-Pères. Elle a fait face à toutes ses charges et payé scrupuleusement ses coupons. Sa prospérité s'accélère. La prochaine assemblée générale le démontrera. Enfin, la plus-value est certaine et prochaine; mais, pour en profiter, il faut se hâter, car, en matière de bons placements, rien ne sert de courir, il faut partir à point. »

« *P.-S.* — Adresser toutes demandes de renseignements ou de titres à M. Albert Hans, directeur du journal *la Banque*, 23, rue de Grenelle, à Paris. »

Nous n'avons rien à ajouter aux conseils de la *Banque*. Nous engagerons seulement nos lecteurs à en tirer profit.

*
* *

Il est des capitaux hardis qui recherchent les chances de plus-value que les entreprises de presse seules peuvent procurer. A ceux-là nous rappellerons qu'ils ont un placement tout trouvé dans les parts de la *France Nouvelle*, et nous leur répéterons ce que nous disions dans un précédent numéro :

« La *France Nouvelle* est un petit journal quotidien à 5 centimes, « dont le tirage augmente tous les jours. Elle est dirigée par un « écrivain jeune et plein d'avenir, M. Adrien Maggiolo, qui a fait « ses preuves d'intelligence et de capacité, et qui a rendu de grands « services à la cause conservatrice et catholique. La *France Nou-* « *velle* doit être opposée à tous les mauvais petits journaux à un « sou dont la province commence à être inondée.

« Comme placement, les parts de la *France Nouvelle*, cédées à « 250 fr., peuvent devenir une bonne affaire. Il suffit de se souvenir « que les parts de la *Lanterne*, émises, elles aussi, à 250 fr., valent « aujourd'hui 1,000 fr., et que celles du *Petit Journal* sont deman- « dées à 2,100 fr. à la Bourse de Paris. Le succès du *Petit Lyonnais* « et du *Petit Marseillais* viennent encore à l'appui de nos dires. Si « de mauvais journaux gagnent autant d'argent, il est certain qu'un « bon journal, intelligemment dirigé et s'adressant aux esprits « modérés et honnêtes, doit réaliser de beaux bénéfices. »

Les capitaux entreprenants doivent se porter de préférence sur

les parts de la *France Nouvelle*, au lieu de souscrire à ces affaires récentes, inconnues, et qui reposent sur de mauvaises bases.

Il ne nous déplairait pas de voir les portefeuilles de nos abonnés renfermer chacun une ou deux parts de la *France Nouvelle*, et s'associer ainsi à une entreprise qui soutient la bonne cause. Le prix de 250 fr. est à la portée de tout le monde.

Les chances de plus-value qui s'attachent aux parts de la *France Nouvelle* ne sont pas des chances de loterie; elles n'ont rien de contraire à la morale, elles représentent un gain licite, honorable, et qui peut s'élever très haut à l'exemple de ce qui est arrivé pour le *Petit Journal*, *la Lanterne*, *le Figaro*, *l'Univers*, etc.

Nos abonnés peuvent s'adresser à M. Victor Palmé, 25, rue de Grenelle, qui leur donnera les renseignements désirables et leur servira d'intermédiaire pour la transmission des *parts* payables comptant ou avec facilité de paiement.

Albert Hans.

MÉLANGES

Le Père Charles Clair, auquel nous devons cette belle et magistrale Vie du Père Olivaint a eu la bonne fortune de mettre la main sur des manuscrits du vénérable martyr de la Commune, qui traitent de divers conseils aux jeunes gens. On sait combien le Père Olivaint les aimait; mais ce qui nous est révélé par ces belles pages, c'est la connaissance approfondie qu'il avait de leur cœur. Ces conseils vont sous peu de jours paraître en un volume. Nous en donnons ici un des chapitres les plus intéressants.

CONSEILS DU R.-P. OLIVAINT AUX JEUNES GENS

— Il y a trois classes de jeunes gens. Les premiers, sans être *bigots*, sans dire toujours des patenôtres, ont une piété solide; ils veulent se consacrer au service de la religion, de la vérité : ceux-là n'ont point de ces conversations légères.

« Les seconds, eux aussi, sont sérieux, aiment le travail; mais ils ont peu de religion. Néanmoins ils parlent encore peu de pareilles choses; l'ambition les pousse, des théories les occupent; ce ne sont plus, comme les premiers, des hommes de dévouement; ils sont bons encore. Les troisièmes, ce sont les fainéants, ce sont ces jeunes gens qui passent leur vie sur le pavé de Paris; qui, le soir surtout, dans leurs promenades, sont assaillis par de continuelles tentations. Et vous voulez que, lorsqu'ils auront le cœur souillé, la liberté dans les paroles n'entraîne pas la liberté dans les pensées, dans les regards, dans la tenue, dans les actions!

« Veillez bien surtout sur la liberté des regards. Vous me direz : Je suis là, dans un bal, je ne peux pas mettre mes yeux dans ma poche... — Voyez et ne regardez pas. Le bon Dieu est là; il vous avertira secrètement qu'il y a quelque chose à faire. Encore une fois, détournez les yeux, voyez et ne regardez pas; voyez tout bonnement, et le bon Dieu vous soutiendra.

« Il est bien d'autres occasions périlleuses auxquelles vous n'échapperez que par la prudence et la générosité. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail; pour vous décider dans les cas particuliers, ayez un directeur ferme, d'un certain âge, plein d'expérience, en qui vous aurez toute confiance, et écoutez-le.

— Une dernière question, mon Père. Doit-on rester avec un jeune homme pour le sauver?

— Si vous êtes assez fort, oui; sinon, dites-lui : *Je ne suis pas ton ami pour souiller mon cœur*. Et tenez : l'amitié doit être une influence réciproque. Vous vous liez, mais vous devez garder votre indépendance, votre individualité. Si vous vous apercevez que votre ami va mal et que, d'autre part, il acquiert sur vous un ascendant toujours plus grand, rompez. En deux mots, le tout, c'est d'être homme de caractère, et c'est là ce qui manque aujourd'hui. Un homme ne domine pas par l'intelligence, et le mot *volonté* n'indique pas assez l'homme supérieur. L'homme supérieur, c'est L'HOMME DE CARACTÈRE.

Le tout encore, c'est de se bien poser dans les quinze premiers jours. Ne pas se fâcher, ne pas baisser les yeux comme une religieuse : on rendrait la piété ridicule; mais avoir le mot pour rire, se compromettre pour le bien, se poser franchement, *à la parisienne*. On dira : Oh! il est *crâne*, celui-là! ou on l'acceptera tel, parce qu'il se donne tel quel. On l'aimera et on le respectera. »

LE CARACTÈRE

De toutes parts on gémit sur l'abaissement du caractère. Ce n'est que trop vrai; il est peu d'hommes de caractère aujourd'hui. Dans la vie publique, comme dans la vie privée, le caractère, avant tout, fait défaut. En politique, bien rares sont ceux qui ne sacrifient pas leurs principes à leurs intérêts, qui n'abdiquent pas leurs opinions pour garder leur place, et ne descendent pas jusqu'à la servilité. Valet ou rebelle; ni sujet, ni citoyen. On réclame des droits, et, par un coupable système d'abstention, on les néglige comme les devoirs. La mollesse ne veut se gêner en rien; la légèreté se rit de tout.

Il en va de même dans la vie privée et dans la famille. Plus de traditions, nul plan de conduite : c'est l'inconstance et l'inconsistance; c'est le laisser-aller sur toute la ligne. Ainsi élévé, le jeune homme n'a pas de caractère, *pas de sang*. Il juge de tout, mais sans critérium, suivant l'impression, le caprice, sans s'inquiéter des contradictions où il tombe. — C'est une girouette.

Jamais eut-on moins d'idées à soi, avec une pareille prétention de penser par soi-même? Point de résolution, même quand les principes sont en cause; point de patience dans l'adversité; point d'énergie en

face de l'obstacle. Des hommes qui ne sont pas des hommes! *Nolite confidere filiis hominum* QUIA NON SUNT!

Mais sans doute il n'en est pas ainsi des catholiques? A en croire le monde, ils auraient moins de caractère que tous les autres, et la foi les rendrait timides. Calomnie! Ici comme partout l'iniquité se contredit elle-même. Est-ce qu'on ne poursuit pas les catholiques comme la race invincible, héritière du *non possumus*, c'est-à-dire du vigoureux et indomptable caractère? Au fond, ce sont les seuls que l'on craigne.

Toutefois, combien de catholiques semblent n'avoir accepté ce noble héritage que sous bénéfice d'inventaire! Combien *ne sont pas de la race qui doit sauver Israël?* Combien poussent le respect, la tolérance pour les opinions d'autrui, jusqu'à mettre leur propre drapeau dans la poche! Combien font des concessions à l'erreur, parlent eux-mêmes contre la vérité, comme pour se faire pardonner d'être encore catholiques! Caractères timides et faibles, semblables au verre qui se brise, à la cire qui se fond, au roseau que le moindre souffle fait plier. — Des moutons, des exploités...

Aussi, sur plusieurs de ceux qui s'avouent les enfants de l'Église, qu'est-ce qui règne? — Les influences et non Jésus-Christ; la mode et non la vérité; les journaux et non l'Évangile,

A ce mal si grand il est des causes nombreuses. — D'abord, l'affaiblissement de la foi. Vous me dites : Eh quoi! n'y a-t-il pas un progrès marqué? — Sans doute, on voit aujourd'hui plus d'hommes dans les églises qu'il y a cinquante ans. Mais où en est *l'esprit de foi*, la soumission en matière de foi, la vie selon la foi? Quelle différence entre les catholiques de nos jours et ceux du dix-septième siècle, par exemple! C'est que l'instruction religieuse fait défaut; on connaît trop peu l'Évangile, on le lit à peine, tandis qu'on lit sans scrupule tout ce qui lui est le plus contraire.

Aussi bien, parmi ceux qui ne sont pas catholiques, l'ignorance est incomparablement plus profonde. Plus de philosophie; des négations qu'on appelle *la science*. Par suite, plus de convictions, plus de caractère. Grâce à l'influence du journalisme, on n'a plus que des opinions flottantes. La presse quotidienne n'est que le *tohu-bohu* de toutes les incohérences. Tandis que le feuilleton glorifie les passions mauvaises, le récit des crimes les plus abominables hâte le travail de démoralisation.

Pour tout cela, tolérance universelle, absolue, qui ne se dément que lorsqu'il s'agit de l'autorité, de la vérité, du catholicisme surtout, qui est la vérité et l'autorité par excellence.

Et puis, quelles mœurs énervées! quel débordement inouï du luxe et du plaisir! quel besoin de jouir, développé dès l'enfance! Le travail, la carrière, la vie n'ont plus d'autre but.

De cet état des doctrines et des mœurs résulte un état politique et

social qui devient cause, à son tour, de l'abaissement des caractères. Les partis spéculent sur cet amour des jouissances et flattent les plus grossiers instincts pour triompher les uns des autres. C'est l'exploitation en grand de l'espèce humaine. On ne croit plus à la conscience, au devoir; les faits accomplis constituent le droit nouveau. On achète, on est acheté; c'est avec le plus étrange mépris de l'humanité, le plus vaste système de corruption politique et social qui fût jamais.

L'incertitude du lendemain augmente le mal. On se cramponne à ce qu'on tient; on sacrifie les principes à la position, à la vie matérielle, à la jouissance, puisque tout est là.

Mais non, me dites-vous; il y a de l'exagération dans ce tableau; vous calomniez notre état social. Le suffrage universel, la propagande des idées de liberté, le socialisme lui-même, malgré ses erreurs, tout concourt, au contraire, à relever les caractères. L'individu retrouve sa dignité et le sentiment de sa valeur personnelle, avec sa part d'influence dans les affaires publiques.

Hélas! l'individu est aujourd'hui comme déraciné, désagrégé. Le système du suffrage universel, loin d'éclairer le peuple, n'est qu'un habile moyen de mettre à profit l'ignorance de la foule, sa mobilité et sa faiblesse. L'orgueil peut y trouver son compte, l'égoïsme aussi; mais l'abaissement du caractère marche très bien avec le développement de l'égoïsme et de l'orgueil. Exaltez, si bon vous semble, l'énergie sauvage qui grandit, au sein de cette populace, sous l'influence des mauvaises doctrines; surexcitez encore l'ardeur infatigable avec laquelle elle poursuit l'objet de ses convoitises, et cette violence brutale capable des plus terribles excès pour briser toutes les résistances; il n'en est pas moins vrai que l'abaissement du caractère se retrouve là même, et que le déchaînement de ces passions ne sert qu'à en précipiter la décadence.

C'est que l'esprit de révolte n'est pas plus le caractère que la soumission aveugle et lâche. C'est que la violence n'est pas plus le caractère que la timidité et la peur. C'est que l'opiniâtreté n'est pas plus le caractère que la faiblesse et l'indécision. Non; ni le scepticisme, ni le fanatisme, ni l'égoïsme, ni l'orgueil ne sont le caractère. Qu'est-il donc? — C'est une *volonté vraie*, une volonté forte et suivie, allant au but avec patience et courage, malgré les épreuves, les dangers, les artifices, les passions; c'est le *Justum ac tenacem propositi virum* des anciens, mais une force, une fermeté uniquement mise au service du vrai et du bien.

« Qui n'est pas maître de ses passions, dit Bossuet, n'a rien de fort, car il est faible dans le principe. Toujours la loi de Dieu devant les yeux, dit-il encore; on n'est ferme que quand on la suit. »

Le caractère, c'est donc le *Non possumus* dans le devoir et la vérité; c'est le *Plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes;* c'est la possession de soi-même dans la volonté de Dieu, sans défaillance, sans découragement,

avec énergie et constance, pour agir ou souffrir, pour entreprendre ou résister, quels que soient les obstacles. « Tout le monde me voulait intimider, disait Néhémias (1), espérant que nous cesserions de travailler aux murailles de Jérusalem. Et moi je m'affermissais davantage.

Séméias me disait : Enfermons-nous dans la maison de Dieu, au milieu du temple, car on viendra cette nuit pour nous tuer. Et je lui répondis : Mes semblables ne fuient jamais : *Num quisquam similis mei fugit?* — Voilà le caractère.

Les paroles le révèlent ; mais aussi la voix, le geste, le regard, l'attitude, l'expression même du visage. Quand une volonté est forte, résolue, elle met sur tout cela son empreinte. C'est le mot du poète réalisé :

Si forte virum quem
Conspexere, silent.

L'homme de caractère n'a qu'à se montrer ; on le reconnaît aussitôt.

Examinez-vous maintenant ; où en êtes-vous? Que disent de vous les autres? Quelle est votre réputation? Êtes-vous violent?

Quand même on vous craindrait, ce n'est point là du caractère. Êtes-vous indécis, flottant? — Quand même on vous aimerait, vous manquez de caractère. Prétendez-vous ne relever que de vous? — C'est de l'orgueil, ce n'est point du caractère.

Vous avez du caractère, si vous accomplissez tout ce que vous avez promis à Dieu ; si vous ne manquez de parole ni à Dieu ni aux hommes ; si vous êtes quelqu'un sur qui l'on puisse toujours compter.

Courage! Il est temps encore d'acquérir ce que vous avez reconnu vous manquer. En cela est toute la valeur de l'homme. Elle ne dépend pas de l'intelligence, moins encore de la sensibilité. Supposez une belle intelligence avec une faible volonté : pauvre homme! Au contraire, donnez-moi un esprit ordinaire avec une volonté forte, voilà un homme digne de ce nom! voilà un chrétien, c'est-à-dire l'homme à son plus haut degré d'honneur, l'homme d'autant plus près de Dieu qu'il est plus semblable au Dieu fait homme.

(1) Esdr. VI, 9.

P. OLIVAINT.

LETTRE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE

LÉON XIII

A S. EM. LE CARDINAL ANTONIN DE LUCA, ÉVÊQUE DE PALESTRINA ET PRÉFET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES ÉTUDES SUR LA NÉCESSITÉ DE PUBLIER UNE NOUVELLE ÉDITION COMPLÈTE DES ŒUVRES DE SAINT THOMAS

LÉON XIII, PAPE

Notre vénérable frère,
Salut et bénédiction apostolique,

Nous Nous sommes persuadé depuis longtemps par la considération et l'expérience que l'affreuse guerre qui est dirigée maintenant contre l'Église et contre la société humaine elle-même ne peut cesser, Dieu aidant, d'une manière plus prompte et plus heureuse que par une restauration universelle des justes principes de la science et de la conduite pratique, à l'aide des institutions philosophiques, et, conséquemment, qu'il est du plus haut intérêt pour une aussi grande cause de faire refleurir en tous lieux la saine et solide philosophie. A cet effet, Nous avons adressé récemment à tous les évêques des lettres encycliques où Nous avons montré par plusieurs arguments qu'un résultat aussi utile ne doit pas être cherché ailleurs que dans la philosophie chrétienne, telle que l'ont créée des anciens Pères de l'Église. Non seulement cette philosophie convient à la foi catholique, mais elle lui fournit en outre d'utiles éléments de défense et de lumière. Dans le cours des âges, cette même philosophie, féconde en fruits excellents, a été recueillie comme en vertu d'un droit héréditaire, ainsi que Nous l'avons rappelé, par le maître suprême des scolastiques, saint Thomas d'Aquin, qui semble avoir pleinement répondu à la grandeur de son surnom de docteur Angélique, tellement la force et la hauteur de son esprit ont brillé pour ordonner, illustrer et accroître la science philosophique. Nous avons surtout exhorté les évêques à unir leurs efforts aux nôtres pour entreprendre de restaurer cette philosophie antique, qui s'est trouvée écartée graduellement et presque abandonnée, de la ramener au milieu des écoles catholiques et de l'y remettre à son ancienne place d'honneur.

Aussi, avons-Nous vu avec joie que Nos susdites Lettres encycliques

ont partout suscité un respect spontané et un assentiment tout spécial. Nous en avons un témoignage solennel dans beaucoup de lettres que Nous ont envoyées surtout des évêques d'Italie, de France, d'Espagne, de Portugal, soit en leur nom particulier, soit au nom de plusieurs évêques d'une même province ou d'un même pays, et toutes exprimant les meilleurs sentiments de leur âme. Le suffrage des hommes doctes n'a pas manqué non plus, et il a été donné amplement et avec respect, attendu que d'insignes académies de savants Nous ont manifesté par écrit des sentiments tout à fait identiques à ceux des évêques. — Ce qui nous plaît surtout, dans ces lettres, c'est l'hommage rendu à Notre autorité et à ce siège apostolique, comme aussi les sentiments et les jugements exprimés par leurs auteurs. Ils n'ont tous qu'une voix pour reconnaître que par Nos susdites Lettres encycliques la racine des maux présents a été sûrement désignée en même temps que l'emploi des remèdes. Tous admettent que la raison humaine, si elle s'écarte de l'autorité de la foi divine, est en butte à l'hésitation du doute et aux périls imminents de l'erreur; que, par contre, elle peut facilement éviter ces périls, si elle embrasse la philosophie catholique.

C'est pourquoi, Notre vénérable frère, ce que Nous souhaitons pardessus tout, c'est que la doctrine de saint Thomas, pleinement conforme à la vérité de la foi, soit restaurée dans tous les athénées catholiques et principalement dans cette ville, capitale du catholicisme, laquelle, précisément parce qu'elle est le siège du pontife suprême, doit surpasser toutes les autres par l'excellence des doctrines. Il faut ajouter à cela qu'une nombreuse jeunesse vient de toutes les parties de la terre à Rome, centre de l'unité catholique, pour y puiser auprès de l'auguste chaire de saint Pierre, plus abondamment que partout ailleurs, la pure et incorruptible sagesse. Si donc la plénitude de la philosophie chrétienne dont Nous avons parlé émane d'ici avec abondance, elle ne sera pas contenue dans les limites d'une seule ville, mais, pareille à un grand fleuve, elle se répandra dans tous les peuples.

Aussi avons-Nous tout d'abord consacré nos soins afin que, dans le Séminaire romain, dans l'Université grégorienne, dans le Collège urbain de la Propagande et dans les autres qui sont encore soumis à Notre autorité, les institutions philosophiques soient enseignées et cultivées avec profondeur, clarté et amplitude, d'après l'esprit et les principes du docteur Angélique. Et Nous voulons de même que les soins et les efforts des maîtres soient consacrés surtout à faire part à leurs auditeurs avec suavité et avec fruit des richesses scientifiques qu'ils auront diligemment recueillies dans les œuvres de saint Thomas.

En outre, afin que ces études soient en vigueur et florissantes, il faut que les disciples de la philosophie scolastique s'efforcent autant qu'ils peuvent de la propager, se réunissant surtout en sociétés et tenant des

réunions où le fruit de leurs études soit exposé pour l'utilité commune.

Nous avons voulu, Notre vénérable frère, qui présidez la Congrégation spéciale des Études, vous communiquer Nos intentions et Nos désirs, dans l'espérance certaine que votre zèle et votre prudence ne Nous feraient pas défaut. Or, vous n'ignorez pas qu'il a existé des réunions ou très nobles académies de savants où, comme dans une arène, des hommes remarquables par leur profond génie et par leur doctrine s'exerçaient eux-mêmes en écrivant et en discutant sur les plus graves sujets, en même temps qu'ils instruisaient la jeunesse, au grand profit des sciences. De cette excellente idée de réunir les forces et de rapprocher les lumières intellectuelles ont pris naissance d'illustres collèges de docteurs, les uns consacrés à plusieurs sciences, d'autres à une seule. Elles furent éclatantes, la gloire et la renommée de ces instituts qui, favorisés par un grand nombre de Pontifes romains, purent fleurir partout et, pour parler de notre Italie, à Bologne, à Pavie, à Salerne et dans plusieurs autres lieux. Or, puisque telles furent la gloire et l'utilité de ces assemblées volontaires destinées à la culture et au progrès des sciences, et puisqu'il reste encore des résultats de cette utilité et de cette gloire, Nous entendons Nous servir du même moyen pour exécuter pleinement Nos projets.

Par conséquent, Nous voulons que, dans cette ville de Rome, soit fondée une académie qui, devenant célèbre par le nom et sous le patronage de saint Thomas d'Aquin, consacre ses études et ses efforts à expliquer et à commenter les ouvrages du saint docteur, à exposer ses maximes et à les comparer avec celles des anciens et des nouveaux philosophes, à démontrer la force des propositions et des arguments sur lesquels elles sont fondées, à propager les doctrines salutaires, à réfuter enfin les erreurs des adversaires et à expliquer les inventions récentes. — C'est pourquoi, Notre vénérable frère, connaissant bien la splendeur de votre doctrine, votre perspicacité d'esprit et votre application à tout ce qui intéresse le bien de l'humanité, Nous vous confions le soin d'exécuter Notre intention. En attendant, examinez Notre projet avec la plus profonde considération, et, lorsque vous aurez trouvé une manière de l'exécuter qui corresponde pleinement à Nos desseins, vous Nous la soumettrez dans un rapport spécial, afin qu'elle soit approuvée et sanctionnée par Notre autorité.

Enfin, pour que la sagesse du docteur Angélique se répande plus abondamment, Nous avons résolu de faire éditer de nouveau et intégralement tous ses ouvrages, suivant en cela l'exemple de Notre prédécesseur, saint Pie V, très illustre par la sainteté de sa vie et par la gloire de ses actes, parmi lesquels celui de l'édition des œuvres de saint Thomas a eu un résultat si heureux que les exemplaires en sont grandement estimés et recherchés par les savants. Or, plus cette édition-là est rare, plus aussi il est à désirer qu'une autre soit entreprise, laquelle

puisse être comparée en excellence et en perfection avec l'édition Pie. En effet, les autres éditions anciennes ou récentes ne semblent pas avoir atteint la perfection, soit qu'elles ne donnent pas tous les écrits de Thomas, soit qu'elles manquent des commentaires de ses meilleurs interprètes et expositeurs, soit enfin qu'elles laissent à désirer au point de vue de l'art. Or, nous avons l'espérance certaine qu'il sera pourvu à cette nécessité par la nouvelle édition qui comprendra tous les écrits du saint docteur et sera imprimée, autant que possible, en excellents caractères, en même temps que soigneusement corrigée, attendu que l'on emploiera aussi à cet effet les manuscrits trouvés et publiés à notre époque. Nous aurons soin de faire éditer simultanément les ouvrages des commentateurs les plus illustres du saint docteur, tels que Thomas de Vio, le cardinal Cajetan et Ferrari, car la doctrine d'un si grand homme se répand par leurs ouvrages comme par autant de sources fécondes. — A vrai dire, la grandeur et la difficulté d'un tel projet semblent en détourner l'esprit, mais elles ne Nous effrayent pas au point que Nous ne soyons résolu de l'entreprendre le plus tôt possible. — Au reste, dans une affaire aussi importante, concernant de si près le bien commun de l'Église, Nous espérons dans le secours divin et dans le zèle unanime des évêques, ainsi que dans votre sagesse et votre zèle depuis longtemps connus et célébrés.

En attendant, comme gage de particulière affection, Nous vous accordons, du fond du cœur, vénérable frère, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 octobre 1879, la deuxième année de Notre pontificat.

LÉON XIII, *pape*.

Nous avons déjà rendu compte du savant ouvrage de Mgr de la Bouillerie sur *l'*HOMME, *sa nature, son âme, ses facultés et sa fin, d'après la Doctrine de saint Thomas d'Aquin*. N. S. P. le Pape a daigné adresser à l'éminent auteur, à l'occasion de cet ouvrage, un Bref de félicitations et d'éloges dont nous nous empressons de publier la traduction :

A Notre vénérable frère François Roullet de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec joie et avec une véritable satisfaction d'esprit les lettres que vous Nous avez récemment adressées, ainsi que le volume nouvellement publié par vous et que vous Nous avez présenté, ayant pour titre : *Exposé de la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'homme.*

Vous savez parfaitement, vénérable frère, de quel prix a toujours été à nos yeux la belle doctrine de saint Thomas d'Aquin, et combien Nous désirons que partout elle fleurisse et qu'elle soit au loin propagée.

Or, dans l'expression de ce désir, Nous avons très spécialement en vue cette portion de la science philosophique qui se nomme anthropologie; celle-ci, en effet, l'emporte à très juste titre sur toutes les autres, d'abord parce qu'elle atteint la nature de l'homme, ses facultés, son origine, sa fin; et qu'en second lieu, tous les vrais sages sont d'accord sur ce point que le Docteur Angélique a tellement combiné son traité sur l'homme, que ce traité est d'une absolue vérité, inébranlable et vraiment digne de l'homme; et que non-seulement il évite toutes les erreurs des philosophes anciens et modernes, mais encore les réfute invinciblement.

Puis donc, vénérable frère, que vous vous êtes appliqué à exposer avec clarté et précision cette doctrine de saint Thomas sur l'homme, Nous vous adressons de tout cœur Nos félicitations et Nous recommandons ardemment l'œuvre que vous avez entreprise. Egalement, Nous avons confiance que, au milieu du déluge d'erreurs qui se propagent sur l'homme, une telle œuvre ne sera pas d'un médiocre profit pour les esprits qui se livrent à l'étude des sciences philosophiques.

Continuez donc, vénérable frère, sous la direction et à l'école de saint Thomas d'Aquin, à cultiver ainsi habilement les sciences divines et humaines; continuez à mériter excellemment de la foi et de la raison. Puisse devenir pour vous un accroissement de force et d'ardeur la bénédiction apostolique que Nous vous donnons avec amour dans le Seigneur, comme un gage de la faveur divine et comme un témoignage de Notre bienveillance particulière à votre égard!

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 11 octobre 1879, la deuxième année de Notre pontificat.

LÉON XIII, *Pape*.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

30 *octobre.* — Inauguration, dans la cathédrale de Nantes, du magnifique mausolée élevé à la mémoire du général de Lamoricière. Mgr Freppel prononce, à cette occasion, un éloquent discours dans lequel il rappelle l'héroïsme militaire et religieux de ce général. — M. le ministre de la guerre répond par une fin de non-recevoir aux réclamations de plusieurs candidats au volontariat d'un an, qui demandaient que le maximum fixé cette année pour l'admission au volontariat fût abaissé à quarante points. — M. Léon Say déclare aux électeurs de Beaumont-sur-Oise que le gouvernement est disposé à repousser l'amnistie plénière et à combattre toute proposition qui pourrait être présentée dans ce sens aux Chambres. — Une réunion communaliste a lieu rue d'Arras, à l'effet de délibérer sur les mesures à prendre pour forcer le gouvernement à l'amnistie plénière. — Proclamation de la reine d'Angleterre prorogeant le Parlement anglais jusqu'au 19 décembre. — La date de l'élection des électeurs primaires en Alsace-Lorraine est fixée au 6 novembre, et celle des délégués au 18 du même mois. — Le maréchal de Manteuffel se rend à Mulhouse, dont il visite les principaux établissements industriels.

31. — Mort violente de M. Valentin, sénateur républicain du Rhône. — Révocation de 26 maires : 22 dans la Vendée et 4 dans le Tarn-et-Garonne, pour avoir assisté à des banquets légitimistes. — Le Congrès socialiste de Marseille émet le vœu que l'on supprime la présidence de la République et le Sénat comme inutiles, et réclame la séparation de l'Église et de l'État, l'émancipation du prolétariat par la Révolution, la transformation de la propriété individuelle en propriété collective, l'abaissement des traitements de 80,000 fr. à 6,000 fr. *maximum.* — Mgr l'évêque d'Angers fait une conférence à Nantes, en faveur de l'Université d'Angers. — Un service commémoratif de l'anniversaire de la bataille du Bourget a lieu au Bourget, en présence d'une foule d'assistants. — M. Kuller, candidat des conservateurs et des catholiques, est élu président du Landtag prussien ; M. Beuda, national libéral, premier vice-président, et M. Herman, du centre, deuxième-vice-président. — M. Friedberg est nommé ministre de la justice en Prusse. — Proclamation du

général Roberts annonçant qu'à la suite du massacre de l'ambassade anglaise et de l'abdication de l'émir, le gouvernement anglais est forcé d'occuper Caboul et les autres parties de l'Afghanistan. Il engage les autorités afghanes à maintenir l'ordre dans les districts et à joindre leurs efforts aux siens pour établir une administration solide et permanente dans le pays.

1er *novembre.* — Des inondations ont lieu dans les Pyrénées-Orientales et y occasionnent de nombreux sinistres. — Une trombe s'abat sur le port et la région de Malaga et y produit de grands dégâts. — Une bande d'insurgés cubains avec ses chefs fait sa soumission aux autorités espagnoles. — Le conseil des ministres espagnols approuve le projet de loi relatif à l'abolition de l'esclavage dans l'île de Cuba.

2. — Décret portant que les dispositions limitatives du décret du 16 décembre 1871 cesseront d'être applicables aux gardes nationaux mobiles ou mobilisés et à ceux qui leur sont assimilés, et qui auront été nommés légionnaires ou médaillés pour faits militaires acccomplis pendant la guerre de 1870-71 et justifieront d'une ou plusieurs blessures reçues devant l'ennemi. — Un grand meeting socialiste a lieu à Bruxelles. L'objet de la réunion est une protestation publique contre les mesures répressives prises à Chatelineau par l'autorité civile et la gendarmerie. La séance se termine par un vote de blâme contre les agissements de l'autorité administrative.

3. — Arrêtés nommant des doyens de faculté à Toulouse, Poitiers, Aix, et un inspecteur des beaux-arts. — Décrets nommant deux commissaires du gouvernement et leurs suppléants près le tribunal des conflits; des magistrats dans plusieurs cours d'appel et près de tribunaux de première instance. — Scrutin de ballottage pour une élection municipale dans le quartier du faubourg Montmartre. M. Leven, prussien d'origine, est élu. — M. Regnault, directeur des affaires civiles en Algérie, est nommé préfet du Loiret. — Le congrès socialiste de Marseille clôt la série de ses séances excentriques par un banquet plus excentrique encore. Des toasts y sont portés à la République socialiste, à l'amnistie plénière et au prolétariat. Des délégués de ce congrès vont déposer quatre couronnes funéraires sur la tombe de Gaston Crémieux, fusillé à Marseille en 1872. — Le colonel Gay est nommé commandant militaire du Sénat. — Réunion du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur pour procéder à l'examen des dossiers des amnistiés légionnaires et donner son avis sur leur réintégration. Ce conseil, à l'unanimité, se prononce contre cette réintégration. — L'armée chilienne, forte de 18,000 hommes, marche sur Iquique. — Kohima, cernée par la tribu des Nagas, est débloquée par les troupes anglaises. — Session extraordinaire des Cortès espagnoles. — Le président du conseil des ministres donne communication du projet de mariage d'Alphonse XII avec l'archiduchesse

Marie-Christine d'Autriche. — Les Cortès votent des remerciements à la France pour sa générosité envers les inondés de la province de Murcie.

4. — Les radicaux banquettent à Puteaux, sous la présidence du citoyen Roques de Filhol, pour célébrer le retour des amnistiés. — Le citoyen Blanqui banquette à Roanne, au chant du *Ça ira*, renforcé de refrains de la *Marseillaise* et des cris de : A bas les Jésuites ! — M. Germain, député républicain de l'Ain, dans une réunion publique d'électeurs, se prononce contre l'article 7, contre l'amnistie plénière et en faveur de la conversion de la rente. — La démission du général Cialdini est acceptée par le gouvernement italien. — Lord Dufferin soumet à la chancellerie russe un projet d'entente anglo-russe au sujet de l'Asie centrale. — L'état de siège est levé dans les provinces basques.

5. — Circulaire du gouverneur général de l'Algérie aux préfets et aux généraux commandant les divisions pour inviter les autorités administratives faisant usage de la correspondance télégraphique officielle à en restreindre l'emploi, afin de ne pas entraver la transmission des correspondances privées. — Sir Garnet Wolseley envoie un ultimatum au dernier chef zoulou qui n'a pas encore fait sa soumission. — Les Cortès espagnoles votent le projet de loi présenté par le ministre des finances et relatif à la liste civile de la future reine et à la constitution en sa faveur d'une rente annuelle en cas de veuvage. — Des troubles éclatent en Syrie entre les Druses et les Musulmans. — Avis du ministre des finances annonçant le retrait de la circulation, à partir du 1er janvier prochain, des pièces d'argent italiennes et pontificales de 20 centimes, 50 centimes, 1 franc et 2 francs. — Le parti catholique, en Italie, signe une pétition au Parlement pour demander la liberté de l'enseignement.

6. — Protestation des chambres de commerce de Dieppe, de Saint-Dizier et de Cette et de la chambre consultative de Mazamet contre la composition arbitraire du conseil supérieur de l'agriculture. — Le conseil de préfecture de la Seine annule l'élection d'Humbert comme conseiller municipal de la Seine. — Réouverture des cours des différentes Facultés de l'Université catholique. — Réunion du comité consultatif des questions relatives à la vicinalité. On y discute la question de répartition entre les départements du crédit de 80 millions à affecter à l'achèvement des chemins vicinaux. — Arrivée de l'escadre anglaise dans les eaux turques et profonde sensation produite à Stamboul par cet événement inattendu. — La Porte charge son ambassadeur à Londres de demander des explications à cet effet au marquis de Salisbury. Par suite de la crise que ce fait détermine à Constantinople, la conférence turco-grecque s'ajourne à une époque indéterminée. — Le comte Schouwaloff, ambassadeur de Russie à Londres, présente ses lettres de rappel à la reine. — Le prince Rogaridi ouvre l'assemblée provinciale de la Roumélie orientale. Son discours d'ouverture lu, en trois langues, est accueilli avec des

hourrahs frénétiques. — Concentration de 15,000 insurgés du Khurdistan. Le gouverneur d'Erzeroum reçoit l'ordre de les attaquer de trois côtés différents. — Les élections qui ont lieu le 4 novembre dans les États de l'Union américaine ont donné une forte majorité aux républicains. — M. Riant dépose une demande d'interpellation au préfet de la Seine sur la situation faite aux instituteurs congréganistes par les décisions de l'administration préfectorale. Le conseil fixe la discussion de cette interpellation à samedi.

7. — Décret officiel convoquant les Chambres en session extraordinaire pour le 27 novembre. — Décret annulant le vœu formulé par le conseil général de la Seine en faveur de l'amnistie plénière. — Réintégration dans l'ordre de la Légion d'Honneur de M. Champeaux, chirurgien militaire amnistié. — Protestation de la chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Dié contre la composition arbitraire du conseil supérieur du commerce — Sur la promesse de l'ambassadeur de Turquie à Londres que la Turquie exécutera les réformes demandées, l'envoi de l'escadre anglaise à Vourla est contremandé. — Insurrection dans le Transvaal des Boers de Middlebourg. Ils proclament la République. — Saisie d'une brochure ayant pour titre : *Les Réformes sociales urgentes*, par M. A. Leroy, gérant du *Prolétaire*. — Réception solennelle par Alphonse XII du nouveau nonce Mgr Bianchi. — Défaite des nègres insurgés à Tunas et Manzanillo (Havane).

8. — Pétition des corps d'état travaillant pour la construction, l'armement et l'approvisionnement des navires de la marine marchande, appelant sur leur industrie en péril la sollicitude du gouvernement. — Inauguration de la Faculté de théologie protestante. M. Jules Ferry en prend occasion pour prononcer un discours sympathique aux protestants. — Le citoyen Challemel-Lacour banquette à Marseille et fait un discours sur le prétendu péril clérical. — La flotte anglaise reçoit l'ordre d'ajourner son départ pour les eaux turques, à la suite des promesses faites par la Turquie d'exécuter les réformes demandées.

9. — Des élections sénatoriales ont lieu dans la Charente et les Hautes-Alpes. Le maréchal Canrobert, candidat conservateur, est élu par 316 voix contre 126 données à M. Bellamy, républicain. M. Guiffrey, candidat républicain, est élu dans les Hautes-Alpes. — Décret modifiant complètement les règlements appliqués à l'administration de nos colonies de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe et dépouillant les gouverneurs de ces colonies des pouvoirs extraordinaires que leur conférait l'ordonnance du 9 février 1825. — Décret fixant à 36 le nombre des conseillers généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion et conférant aux gouverneurs le droit de déterminer les circonscriptions électorales. — Elections des membres du conseil d'État suisse. Les radicaux sont battus. — Ordonnance de l'empereur de Russie réglant l'emploi

des armes par la police et la gendarmerie russe. — Ouverture de la session des Chambres saxonnes. — Le discours de la couronne est presque exclusivement consacré à la situation financière du royaume. — Combat naval entre les forces de Malictoa, nouveau roi des îles Samoa et celles de l'ancien gouvernement. La victoire reste à Malictoa. Ce roi conclut un traité avec le gouverneur anglais des îles Fidji. — Une convention est également conclue entre le gouverneur anglais, le commandant du navire de guerre américain le *Lackwanna* et le consul allemand Weber pour le maintien de l'ordre à Apia, principal port des îles Samoa.

10. — La cour de Cassation se réunit au grand complet pour statuer sur la demande du garde des sceaux dirigée contre M. Marion de Brézillac, juge au tribunal de Toulouse, coupable aux yeux de M. Le Royer, d'avoir assisté à un banquet légitimiste et d'y avoir porté un toast à Henri V. La cour, après avoir entendu le rapport de M. le conseiller Sallantin, ajourne au mois l'examen de la cause et décide qu'elle entendra les explications de M. Marion. — Décret autorisant une loterie de deux millions en faveur de l'œuvre de bienfaisance organisée au profit des inondés de Murcie. — Mort de l'émir Abd-el-Kader. — Le Sénat espagnol adopte le texte de la réponse qui sera faite au message relatif au mariage d'Alphonse XII avec l'archiduchesse Marie-Christine. — Une convention commerciale sur la base de la nation la plus favorisée est signée entre la Belgique et la Serbie.

11. — Décret convoquant pour le 7 décembre les électeurs de la 2e circonscription de Cambrai, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Bertrand-Milcent, décédé. — Protestation du syndicat des intérêts maritimes du Havre contre la composition arbitraire du nouveau conseil supérieur du commerce. — Des poursuites sont intentées contre la *Gazette du Midi* et l'*Univers* sous l'inculpation de nouvelles fausses. — M. Delahaye, juge d'instruction au tribunal de la Seine, donne sa démission. — Envoi à Cussigne des gouverneurs de Monaster, de Kossovo et de Scutari afin de préparer la remise au Monténegro de Scutari et de Plava. Dervich-Pacha est nommé commandant des troupes destinées à la garde du palais du sultan.

12. — Décret nommant des recteurs aux académies de Besançon, de Nancy et de Poitiers. Le cardinal Benavidès, patriarche des Indes et président du comité populaire de secours aux inondés de Murcie, adresse au comité de la presse française l'expression de sa vive gratitude. — Banquet donné à Guildhall par le lord maire de Londres aux principaux membres du cabinet, aux ambassadeurs, aux ministres étrangers et à un grand nombre de personnages de distinction. — Des toasts y sont portés au corps diplomatique et au cabinet anglais. Lord Beaconsfield y répond par un long discours où il passe en revue et apprécie les divers événements politiques auxquels l'Angleterre a été mêlée depuis quelque temps.

— Remise par le ministre de Turquie au prince Nicolas de Monténegro de ses lettres de créance. — Réunion à Cettigue des représentants diplomatiques chargés de résoudre la question relative à Plava et à Cussigne.

13. — Décret du président de la République annulant une délibération du conseil général de la Nièvre qui allouait une somme de 5,000 francs à l'évêque de Nevers en faveur des écoles libres du département. Lettre du maréchal Canrobert aux électeurs de la Charente pour les remercier de l'éclatant témoignage de sympathie qu'ils viennent de lui donner en le nommant sénateur. — L'amiral Jaurès, ambasssadeur de France à Madrid, est chargé de représenter le gouvernement de la République au mariage d'Alphonse XII. — Révolte des habitants de Puesto-Plata contre le président Guillermo et formation d'un gouvernement provisoire sous la présidence du général Lapéron. — Un combat acharné a lieu à Chihuahne (Mexique), entre les Indiens et les blancs du nouveau Mexique.

14. — Décrets à l'*Officiel* nommant un conseiller à la Cour d'appel de Paris; un vice-président au tribunal de première instance de la Seine, deux juges à des tribunaux de première instance, deux procureurs de la République, deux substituts, cinq juges suppléants, cinquante-quatre juges de paix et suppléants de juges de paix; le directeur de l'administration pénitentiaire, et un préfet dans le Calvados. MM. Meline, Richard Waddington, député, membres de la commission des douanes, M. Claude, des Vosges, sénateur, membre du Conseil supérieur du commerce, visitent les principaux établissements industriels de Lille, Roubaix et Tourcoing. — Avis à l'*Officiel* rappelant que le dernier délai accordé pour l'échange des anciens timbres d'effets de commerce expire le 30. — Ordre est donné à l'escadre anglaise de se tenir prête à partir dans quatre jours dans la direction de l'Inde. — Le ministre des affaires étrangères espagnol déclare à la tribune que le mariage d'Alphonse XII n'a aucun caractère politique. — Le général Cialdini est chargé de représenter le gouvernement italien aux noces d'Alphonse XII. — Les Boërs de Potchefstroom commettent de nouveaux excès qui forcent le commandant Raff à quitter cette ville pour sauver sa vie.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les premiers chants, recueil de poésies destinées au jeune âge, par Marie Jenna, auteur des *Élévations poétiques* et d'*Enfants et Mères*. — Un volume, avec une eau-forte de Monnin. — Paris, librairie de Philippe Reichel, 1, rue de Tournon; Rennes, chez les principaux libraires.

Marie Jenna a mis toute son âme dans ces « premiers chants » qu'elle adresse à l'enfance. Celle qui parle un langage harmonieux dans ces charmants petits poèmes a toute la grâce et la délicatesse d'une jeune fille, la tendresse d'une mère, l'inspiration religieuse d'un cœur qui s'est donné tout à Dieu et qui veut le faire aimer.

L'auteur d'*Enfants et Mères* a réuni en un petit volume ceux de ces chants qui expriment les idées les plus accessibles au jeune âge, les plus propres à former l'âme et l'esprit des enfants.

« Vos petits poèmes sont ravissants de grâce et de délicatesse, dit le cardinal Donnet, mais dans tous résonne une note virile, et je vous félicite de n'avoir rien de ces mièvreries qui gâtent le cœur des enfants sans supposer dans celui des mères une tendresse de plus. Votre œuvre sera bénie de Dieu; je la bénis en son nom. »

Mgr Perraud, évêque d'Autun, recommande aux familles chrétiennes « cet exquis volume de poésies », qu'il a lu « avec une double joie d'esprit et de cœur. »

« S'il peut vous être doux, écrit le P. Félix, de savoir que vos poésies sont un délice pour vos lecteurs, il doit vous être plus doux encore de savoir qu'elles leur sont un profit et que le plaisir qu'elles leur causent est surpassé par le bien qu'elles leur font. »

Nous ne pouvons rien ajouter à de si hauts témoignages.

Écoutons Marie Jenna elle-même dans cette gracieuse paraphrase d'un vers célèbre de Virgile sur le premier sourire de l'enfant qui reconnaît sa mère :

LE PREMIER SOURIRE.

Quand du petit enfant la pupille incertaine,
Se dégageant enfin des ombres de la nuit,
Commence à distinguer dans la clarté sereine
La forme de l'objet qui se meut et qui luit,

Des flambleaux allumés la lueur le fascine,
Du hochet qu'on agite il suit le mouvement;
Il aime le tapis que la pourpre enlumine,
Et semble, à ce qu'il voit, réfléchir gravement.

Mais voici que se penche un visage de femme...
Ce regard qui se voile et brille tour à tour,
Cette bouche qui parle, oh! cela, c'est une âme!
C'est le rayon d'en haut, c'est la vie et l'amour.

Et le front sérieux doucement s'illumine;
Dans l'âme de l'enfant, ce regard, cette voix
Ont fait jaillir enfin l'étincelle divine,
Et sa lèvre sourit pour la première fois.

Martine, histoire d'une sœur aînée, par V. VATTIER. Un volume de 341 pages. Prix : 3 francs.

La vie de Martine est une vie de dévouement; enfant, elle se dévoue à sa jeune sœur Rose; plus tard, celle-ci lui prend son fiancé, Martine se sacrifie et ne cherche qu'à assurer le bonheur de sa sœur; puis elle reste, toujours dévouée, auprès de son père. Un jour vient où le mariage de Rose, fait sous de si tristes auspices, amène la ruine, après le déshonneur; Martine recueille sa sœur et ses enfants, dont elle reste bientôt l'unique appui. Prévoyant cette éventualité, la « sœur aînée » avait refusé un bonheur tranquille qui s'offrait; elle voulait rester libre de se dévouer.

L'Histoire d'une sœur aînée est bien racontée; elle intéresse et émeut. Martine est une chrétienne qui puise sa force dans sa foi. C'est donc un livre que nous pouvons recommander à tous les points de vue. (Chez Palmé, 25, rue de Grenelle, à Paris.)

Les Convulsions de Paris, par MAXIME DU CAMP, t. IV. 1 vol. in-8°. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

Ce volume clôt le dramatique récit des crimes et des forfaits de toute nature qui ont souillé cette sinistre époque que l'histoire a déjà justement flétrie du nom de seconde Commune. Cette Commune, nous dit M. Maxime Du Camp, n'a pas été seulement pyromane et meurtrière : elle a eu la prétention de gouverner et d'appliquer ses funèbres chimères, elle a formulé des programmes, dont la mise en pratique devait, si l'on en croit ses audacieux coryphées, ouvrir l'ère de la prospérité universelle. L'auteur s'attache à réduire à néant ces monstrueuses théories. Pour cela il montre la Commune de 1871 dans ses rapports avec la législation, les administrations, la propriété, la liberté de la presse, la liberté de conscience et le patriotisme. Il étudie son attitude devant les tribunaux, après sa défaite; ses agissements au grand jour chez les nations hospitalières qui l'ont accueillie en qualité de contumace. Il dégage pour ainsi dire son âme elle-même du chaos de forfaits et d'aberrations dont nous avons été les témoins attristés, sinon les victimes. M. Du Camp accumule à dessein les citations et les documents. Il met sous les yeux les pièces authentiques et prouve une fois de plus que l'accès de sauvagerie de 1871 ne relève et ne peut relever que du Code pénal.

Son récit est, comme toujours, animé et semé d'anecdotes et de tableaux qui réveillent dans l'âme je ne sais quels sentiments d'indicible horreur pour ces misérables ambitieux qui ont mis au service de leurs idées révolutionnaires le pétrole et l'assassinat. Et l'on se demande avec effroi comment, à si peu de distance des crimes qui ont assombri ces jours néfastes, la France a pu oublier ces excès et rappeler dans son sein ces séides de la révolution qui semblent tout disposés à recommencer la série de leurs lugubres et cyniques exploits?

E. CHARLES.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES SOCIALISTES PANTHÉISTES (1)

FOURIER ET LE PHALANSTÈRE

Fourier. — Ses observations critiques. — Plan de la Société en *Harmonie*. — Immenses et nouveaux avantages du Phalanstère. — La femme et le mariage dans le Phalanstère. — Effets prodigieux du régime harmonique. — Foi de Fourier en son système. — Ses disciples. — But et résultats du système de Fourier.

Les *Socialistes* sont les réformateurs qui prétendent organiser la société d'après les principes du panthéisme.

Parmi ces réformateurs, il en est un qui exerça une influence considérable sur les intelligences, Saint-Simon : un instant ses disciples eurent une sorte d'existence; même après qu'ils eurent disparu comme secte, leur marque est restée empreinte sur la société.

Ils avaient donné à leur utopie une apparence philosophique ou, selon leur expression, une forme *scientifique :* le principe de l'*Association*, qu'ils proclamaient et qu'ils appliquèrent ensuite au commerce, à l'industrie, aux grandes entreprises financières, n'est pas autre choses que le panthéisme, et aboutit au même résultat, l'absorption de tout dans l'unité universelle. C'est là leur supériorité et la raison de l'attention qu'ils méritent : toutes les autres écoles socialistes relèvent de Saint-Simon, en sont nées et s'en sont inspirées; elles n'en diffèrent que par le détail.

Presque en même temps que Saint-Simon, Ch. Fourier avait imaginé un système fondé également sur l'association : seulement,

(1) Voir la *Revue* du 30 septembre et du 15 octobre 1879.

Fourier n'était pas un économiste comme les saint-simoniens, qui devaient plus tard mettre l'association au service des choses et du temps présents : c'était un pur rêveur.

Les rêveurs sont des hommes à grandes vues, d'une vaste et fertile imagination, qui combinent sans cesse des plans gigantesques : les gouvernements à réformer, la société à réorganiser, les nations à régénérer. Après avoir restauré les États, modifié les civilisations, changé les lois, les mœurs, les races, refait la constitution de l'homme, son corps, ses facultés et son âme, ils se mettent à remanier les continents et les mers ; le globe terrestre même ne leur suffit pas : ils le quittent, et, s'élevant dans les airs, ils volent d'astre en astre, à travers les cieux, à la recherche d'autres globes où ils pourront continuer leur œuvre de réformation. Appliqués à des occupations aussi grandes que de remettre en état la nature, le ciel, l'enfer, l'éternité, Dieu, ils demeurent indifférents à la basse réalité : exclusivement préoccupés de procurer le bonheur de l'univers, ils ignorent ce qui se passe chez eux et autour d'eux ; ils regardait toujours par la fenêtre !

Tel était Fourier : il ne rêvait rien moins que de transformer complètement l'humanité, que dis-je, la terre, le monde entier.

Il est une vérité qu'enseigne la Religion, que reconnaît la philosophie, que le bon sens général ne discute pas : *L'Homme est le type de la nature et de la société;* « l'univers est fait sur le modèle de l'âme humaine, » dit un philosophe (1). » « Le corps social est un ensemble de lois naturelles comme le corps humain, » ajoute un économiste (2). Or, l'homme étant fait à l'image de Dieu, prétendre changer le monde, refaire la société selon son caprice, « en manipulant à son gré la famille, la propriété, le droit, l'humanité, » c'est faire une œuvre impie et insensée, car c'est aller contre une loi naturelle et divine : *l'excellence de l'Homme*, raison de sa supériorité et de sa suprématie sur le reste de la création.

C'est cette vérité que reniaient Fourier et Saint-Simon, Fourier en prétendant créer un monde nouveau, Saint-Simon une société nouvelle.

(1) Schelling.
(2) F. Bastiat.

I

Fourier est l'exemple le plus éclatant de l'insanité où peut se perdre un homme qui se révolte contre la loi de Dieu.

C'était un honnête homme, d'une probité indiscutable ; il possédait plusieurs qualités éminentes : un sens critique très pénétrant et très sagace, une puissance singulière de suivre ses idées jusqu'à leurs dernières limites ; avec cela, de l'esprit, une langue incorrecte, mais originale, des traits piquants et des aperçus vifs. On ne pouvait l'entendre sans admirer la finesse de quelques-unes de ses observations ; les enfants avaient été particulièrement l'objet de son attention, il les avait suivis dans leurs affections, dans leurs jeux ; il fallait voir les amusants tableaux qu'il faisait de ces penchants qui nous révoltent, et qu'il rêvait d'utiliser dans son système, le *goût pour la saleté* des petits garçons, « qui aiment à se vautrer dans la fange et se font un jeu du maniement des choses malpropres ; » la propension des enfants à se choisir pour chefs des enfants plus âgés ; les inclinations masculines de certaines petites filles, « qu'on nomme *petites garçonnières*, et qui aiment à se faufiler dans les jeux des garçons. »

Qui ne sourirait à sa proposition de payer les médecins « d'autant plus qu'ils ont moins de malades, » en les considérant plutôt comme chargés de prévenir que de guérir (1) ?

On a réalisé plus tard quelques-uns de ces vœux : l'assainissement des quartiers insalubres, l'emploi au service public des pigeons et des chiens, l'étude de l'histoire commençant par l'époque contemporaine (2), etc.

Il jetait ça et là des maximes qui décelaient un fonds primitif de bon sens : dans la revue qu'il passait des diverses phases de l'humanité, il reconnaissait très bien que « l'état sauvage n'est pas l'état primitif ; » que « plus le sexe mâle donne de liberté aux femmes, plus il est riche et heureux ; » que la phase actuelle de la civilisation est menacée de « pléthore et de corruption » par le développement

(1) Idée du reste, empruntée aux Chinois, aux Japonais, etc.

(2) Il est certain que l'ignorance des fautes, des erreurs et des crimes de leurs pères n'est pas une des moindres causes de la facilité avec laquelle les générations nouvelles multiplient les révolutions sanglantes et inféconds dont notre siècle a tant souffert.

excessif, colossal, monstrueux de ce « véritable sarcocèle, » *l'industrie.*

Sa jeunesse s'était passée dans le commerce, et il avait rapporté de ses fraudes, de ses mensonges, de ses falsifications, et comme il dit, « de ses infamies, » une horreur qui se manifestait à toute occasion, avec une vivacité toujours nouvelle. Il ne trouvait pas de termes assez forts pour exprimer son indignation, pour inspirer le mépris et l'horreur de « l'abominable agiotage » : « Le commerce est un tripot, un vampire, une hydre ; les marchands sont des Cosaques, des sangsues, les tyrans des peuples et des rois ; la concurrence illimitée n'est pas autre chose qu'un piége : ce sont les fourbes qui réussissent le mieux (1). »

Il n'avait pas moins déploré les funestes effets du travail exclusivement appliqué à *un seul objet*, et qui n'exige l'emploi que d'un seul membre, d'une seule faculté : l'affaiblissement du corps, l'abaissement de l'intelligence, la dégénérescence de populations entières qui s'étiolent, s'abâtardissent et tombent, pour ainsi dire, au-dessous de l'espèce humaine, dans une sorte d'abrutissement.

Ces observations ne manquaient pas de vérité ; mais Fourier ne s'en tint pas là : après la critique, il passa à la pratique. Il a rencontré partout des misères, des souffrances, des douleurs, des privations ; au lieu de conclure qu'il y a une raison à ces maux dans lu monde fait par Dieu ; que, puisqu'ils sont de tous temps et de tous lieux, c'est une condition de la nature humaine, une loi divine, peut-être une punition, il hausse de pitié les épaules. Il plante devant vous une balance, met ses idées dans un plateau, les idées de Dieu dans l'autre, et les pesant et les comparant, vous démontre de quel poids ses idées l'emportent sur celles de Dieu : Dieu s'est grossièrement trompé : « Il s'y est repris à plusieurs fois ; » aussi son œuvre est-elle manquée ! Il sait, au contraire, lui, Fourier, le moyen de la réformer, de redresser les membres contrefaits de l'univers, de lui infuser un sang jeune et nouveau, de lui donner une longue vie de bonheur, et, avec l'assurance des hommes demi-instruits, ou plutôt demi-ignorants, il commence aussitôt à recons-

(1) Il a même prédit une partie des transformations industrielles de notre temps ; la période qu'il appelle le *Garantisme* est déjà arrivée : c'est ce que marquent les grandes maisons de commerce par association. Fourier n'avait pas réussi dans le commerce ; c'est le motif de ces invectives un peu trop générales.

truire le monde entièrement à neuf, annonçant d'avance qu'il fera mieux que Dieu !

Ce n'est pas, d'ailleurs, une idée particulière à Fourier; c'est l'idée révolutionnaire : ce n'est pas seulement Fourier qui veut réformer le monde ; tous y prétendent, philosophes précurseurs de la Révolution, communistes qui écument à la surface de la Révolution, socialistes qui montent de la Révolution comme des fumées, Owen, Cabet, Fourier et Saint-Simon.

Ils disent : « Tout est *bien*, en sortant des mains de l'auteur des choses (J.-J. Rousseau) ; tout est *saint* (Saint-Simon) ; en créant nos passions, Dieu *fit bien* tout ce qu'il fit (Fourier). » Ce sont là des mots ; mais le fond de leur pensée est une accusation contre Dieu : si l'homme est *naturellement* bon, comment donc ferait-il le mal? Ils ne répondent pas : « la nature est devenue marâtre, depuis que l'homme est devenu rebelle à Dieu (1) ; » mais : c'est que *Dieu a fait le mal!* Quand ils s'élèvent contre la société, c'est contre Dieu qu'ils sont révoltés.

Et c'est encore un témoignage de l'identité de l'athéisme et de la Révolution.

II

De tous les plans qu'a jamais imaginés un utopiste, celui de Fourier est le plus complet ; on peut justement l'appeler radical. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de commencer par raser toutes les villes de la terre, puis de les remplacer par une multitude d'édifices immenses, qu'il appelait *Phalanstères*, sortes de Palais-Royal de seize à dix-huit cents habitants chacun, où serait réuni non seulement tout ce qui est nécessaire, mais agréable, plaisant et amusant ; où les pauvres trouveraient tous les plaisirs des riches, un luxe, des raffinements, « des développements matériels et intellectuels *qu'un roi avec tous ses trésors* est impuissant à se procurer, » et qui feraient de la vie un perpétuel enchantement. Fourier, petit marchand ou employé de commerce, avait longtemps senti la gêne et les privations ; en composant son plan, il entrevoyait dans l'avenir tous les plaisirs, toutes les douceurs, toutes les voluptés qu'il avait rêvés, il les savourait d'avance avec délices ; et, il n'était pas égoïste, il voulait en faire jouir l'humanité.

(1) Louis Racine.

Il fallait l'entendre décrire l'existence du genre humain, quand, passé du mode *civilisé* au mode *sociétaire*, il vivrait en *harmonie*.

D'abord les satisfactions du corps : avec son esprit sagace, Fourier avait vu quelle place occupe la *gourmandise* chez la plupart des hommes, et il lui avait donné une part proportionnelle à son importance. Tous les jours *six* repas, commençant à cinq heures du matin, par le *délité*, et non pas de ces repas où l'on mange du pain de grossière farine, « substance commune, mets de Civilisé, de goujat, » mais des repas raffinés, variés, succulents, exquis et combinés avec une science inconnue à nos siècles ignorants. Ces repas, en effet, sont précédés de l'*antienne gastrosophique*, « très petit repas choisi de manière à exciter un violent appétit au bout d'une demi-heure. » Les *antiennes* portent le nombre des repas à douze par jour; mais, qu'on ne redoute pas l'excès de consommation : « L'*harmonie* produit tant de substances, qu'il faudra habituer le genre humain à consommer *quatre fois* plus qu'en civilisation. » On exercera donc chacun « à bien connaître ses antiennes, afin d'arriver toujours à table avec appétit. » La bonne économie sociale consistera à ne pas économiser.

On a, du reste, toutes sortes de moyens de gagner de l'appétit : on prend beaucoup d'exercice, on se promène à pied, à cheval, en voiture, et à très bon marché : pour une somme minime, « une famille jouit de l'abonnement aux voitures de tous les degrés, *même de gala*, et aux chevaux de selle. » On travaille, mais quel plaisir de travailler ainsi, à l'abri du soleil ou de la pluie, en compagnie des personnes que vous avez choisies; animé, enchanté par la musique, les orchestres et les chœurs; visité par des processions de *jouvencelles*, bannière en tête, qui viennent vous apporter des rafraîchissements! La musique varie, bien entendu, selon les goûts et les âges : pour les *petites hordes;* par exemple (les enfants chargés des travaux répugnants), « après la parade, on sonne la charge par un tintamarre de tocsins, de carillons, tambours, trompettes, hurlements de dogues et mugissements de bœufs! » Et tous s'élançent à l'ouvrage.

Car tout le système était basé sur le principe de la satisfaction des passions, que Fourier appelait l'*attraction passionnelle*, et dont le but était de jouer de toutes les passions, en les employant successivement, et les associant par *groupes* et *séries*. Ainsi, vous ne vous occupiez qu'à ce qui vous plaisait, vous passionnait, et seule-

ment pendant le temps où la passion vous poussait; puis, vous passiez à une autre occupation, vers laquelle vous portait une autre passion. Le travail était, par ces combinaisons, toujours varié et toujours *attrayant* : « Les *Harmoniens*, disait Fourier, travaillent plus que les Civilisés, et, pourtant, ils n'ont pas de récréation. » C'est-à-dire, toute leur vie est une récréation!

Et ici, dans cette suite de plaisirs qui se succèdent, ne craignez pas non plus les excès! Vous n'êtes plus en Civilisation : les Civilisés condamnent « la concupiscence inconstante; » (1) les Harmoniens au contraire : chez eux, le mot *abuser* n'existe pas; plus vous mettez « d'activité à figurer dans *les plaisirs de toute espèce*, plus vous gagnerez en vigueur et en santé. »

Mais la santé est toujours bonne : tout le Phalanstère, salons, chambres, ateliers, galeries, escaliers, est maintenu dans une tiède atmosphère : « On va partout par des couloirs chauffés, sous un porche chauffé, sans s'apercevoir s'il fait chaud ou froid. » Jamais de grippes, de rhumes, de bronchites et de pleurésies!

Enfin, tous les soirs, spectacle, bal, concert et opéra! Et quel opéra! *douze cents à treize cents* acteurs! Osez parler maintenant des merveilles du théâtre des Civilisés!

Et les avantages plus positifs, l'argent, les richesses, pensez-vous qu'on les a négligés? Poètes, hommes d'imagination, ouvrez l'oreille aux gains prodigieux que vous rapporteront les créations de votre génie! Une ode, une seule ode, vaudra à son auteur *cinq cent mille francs!* car elle sera achetée par tous les Phalanstères du globe. Tel livre, il est vrai que c'est un livre rare et difficile à faire, le Traité des *analogies des plantes et des animaux avec les passions humaines*, sera payé douze mille francs *la ligne*, c'est-à-dire cinq cent mille francs pour *une page* de quarante lignes, et *huit millions pour seize pages!* Fourier comptait bien que les écrivains seraient alléchés par un bénéfice si supérieur à celui auquel ils sont accoutumés, d'autant plus qu'il avait soin d'avertir que cet ouvrage ne contiendrait pas moins de *quatre mille* volumes, et « quatre cents en abrégé. » Le travail ne manquerait donc pas de longtemps!

Et qu'on n'ait aucun doute pour le paiement : les richesses de l'Harmonie sont au niveau de sa consommation et sans terme de

(1) « Tout l'agrément des sens, dit Bossuet, est dans la *variété*, et c'est pourquoi l'Écriture dit que la concupiscence est inconstante. »

comparaison : « Sur la seule branche des *colonisations attrayantes*, le bénéfice s'élèvera à *quatre mille* milliards. » Et encore, ajoutait Fourier, le calcul est modéré : « Je cave toujours au demi, au tiers, au quart au-dessous de la réalité ! »

Dans un milieu aussi agréable, où chacun est bien nourri, bien chauffé, distrait, amusé, qui ne serait gai, content, réjoui? Aussi tout le monde s'amusera, se sourira, on n'aura que des choses gracieuses à se dire : ce sera « une flatterie perpétuelle, une récolte journalière d'encens ! » Les moralistes appellent la flatterie un *poison;* il n'y aura rien de meilleur que la flatterie, au contraire, et de plus sain : car *flatter*, ce sera dire la vérité !

Et, par conséquent, plus de crimes ! qui y aurait intérêt? Vous aurez tout ce que vous pouvez désirer, rêver ; vous vous voleriez vous-même, si vous aviez la tentation de voler ! Vous diminueriez vos jouissances ! Donc, ce n'est pas possible !

Et plus de punitions, de supplices, de châtiments, « plus de voies coercitives ! » Il n'en sera plus besoin, puisque tout se fera *par attraction.* On brûlera les gibets :

L'échafaud vieilli croule !.....

a déjà prophétisé un poète; on licenciera les sergents de ville, on fermera les tribunaux. Fourier avait déjà les poètes, les philosophes fascinés par le miroitement de ses millions et de ses milliards; il s'assurait une autre clientèle et bien plus nombreuse, en congédiant les gendarmes !

Et plus de guerres ! On oubliera même ce qu'était la guerre ! — Mais, dites-vous, qu'est-ce que ces armées, dont il est sans cesse question en *Harmonie?* — Des armées? Eh ! sans doute, il y en a, et de deux cents, trois cent mille hommes, hommes et femmes, bien entendu ! Car on ne néglige pas cet attrait puissant, les femmes : « La rencontre à l'armée des plus fameuses *vestales* est une des amorces qui attireront les jeunes gens ! » (Je pense que vous n'en doutez pas !) Ces armées font campagne, et fort loin. — Dans quel but? — Pour une quantité de motifs dont vous n'avez pas idée ! Celle-ci, par exemple, se transporte en Mésopotamie, où arrivent en même temps d'autres armées, l'une du nord, l'autre de l'est, l'autre du sud, de tous les points du monde : on se range, on se groupe autour de ses drapeaux, près des feux allumés dans la vaste plaine ; « *on se rue en cuisine* ! » Quelle ardeur ! quel enthousiasme ! de

quoi s'agit-il, en effet? De savoir à quelle armée appartiendra le prix, — le prix du meilleur *vol-au-vent* ou des *petits pâtés!* Et la lutte dure souvent plusieurs jours! Au lieu de s'entre-tuer, les armées de l'Harmonie cherchent les moyens de bien vivre : elles rendent à l'humanité un éminent service, elles la dotent d'un plat nouveau!

Cette autre armée a un but moins sérieux : de percer des routes, jeter des ponts sur les fleuves, etc.; c'est une armée *industrielle.* Elle est commandée par des femmes, par *l'hyperfée*, généralissime, et, sous elle, les *fées*, les *bayadères*, les *magiciennes* et les *bacchantes.* Dans cette armée, que d'enchantements! quelle carrière pour les passions! « que *d'intrigues*! » C'est là que « la *jouvencelle* peut mettre en jeu le fichu transparent, pour captiver les armées et s'élever au trône du monde! » Et quelle vie! Le jour, travail « sous tente mobile, ce qui n'a rien de fatigant; » et, chaque soir, « l'hyperfée donne des fêtes magnifiques! »

Et que de distractions! Aujourd'hui, c'est l'arrivée d'un monarque : « On se garde bien de l'obséder, comme chez nous, par un envoi de discoureurs glacials, pérorant sur les beautés du commerce et de la Charte; au lieu de cette escorte insipide, on lui députe les plus aimables vestales! » Un autre jour, c'est le passage d'une *vestale primate*, dans toute sa pompe triomphale : « Son cortège est plus fastueux que celui d'un roi de France allant au *Te Deum* en voiture de gala! » Le roi de France n'avait que huit chevaux à son carrosse; les *vestales primates* « vont en char à douze chevaux blancs, trijugués, panachés de rose, etc. »

Quel poète, ce Fourier! Il voyait tout cela en imagination; aucun détail ne lui échappait; il était heureux comme un fou!

« Que l'homme de plaisir, sensuel, qui laisse dominer les sens, et ne songe qu'à les satisfaire, dit Bossuet, prenne garde que Dieu ne le livre tellement à leur tyrannie, qu'à la fin il ne vienne à croire que ce qui n'est pas sensible n'est pas réel, que ce qu'on ne voit ni ne touche n'est qu'un ombre et un fantôme! »

Tel Fourier : du moment où il renie l'éternelle loi de Dieu, son esprit s'est faussé, il a perdu le sens du vrai. Les objets lui apparaissent à travers ses désirs, comme à travers un verre grossissant qui les déforme; et ces figures bizarres, disloquées, il les prend pour la réalité : devant lui surgissent des marionnettes, il leur croit vie, il leur voit un corps, des membres, des organes; il leur parle, il les entend; un édifice fantastique s'élève à ses yeux fascinés : il

s'imagine que cet édifice existe, il y entre, il le meuble, il l'orne, il le décore, et, à mesure qu'il le complète, il est plus ravi ; il se recule, il le trouve magnifique, solide, indestructible; il l'admire, il y applaudit : c'est la folie!

II

Mais, dit-on, et la *femme?* Fourier est loin de l'avoir oubliée : on a déjà entrevu les vestales, bayadères, jouvencelles, fées et hyperfées, dont les fonctions, en général, se rapportent à l'amour ou plutôt aux amours. L'amour, les femmes, sujets que Fourier a particulièrement étudiés! C'est la grande affaire de tout le monde, vous dit-il, et dans laquelle tout le monde souhaite la plus large liberté. Les jeunes gens, d'abord, « ont peu d'inclination à imiter le chaste Joseph! » Aussi il faut prévoir « qu'ils seront en minorité au *corps du Vestalat*, » quoique le Vestalat soit peu assujettissant et qu'on le quitte à volonté. Les demoiselles sont élevées dans la réserve, on les « réduit à être philosophes, à modérer leurs passions, et à étouffer leurs penchants affectueux. » Mais croyez-vous qu'elles trouvent grand plaisir à « tenir ce poste moral, fastidieux, accablant et sans aucune indemnité, » quand il y a tant d'hommes qui piétinent de désirs et qui hennissent d'amour? Tous! tous! Nous le savons bien : « Chaque homme voudrait avoir un sérail! » Pourquoi n'en a-t-il pas? Uniquement « à cause de la dépense, et parce que la loi s'y oppose! »

Eh bien, dans le Phalanstère, changement complet : point de défense, point d'entraves, point de prohibitions! On ne met pas à part, ici les jeunes filles, là les jeunes gens. Au contraire, on les rapproche : « Une réunion d'hommes entre en gaieté, si le service du dîner est fait par deux ou trois jolies filles (souvenir de son bon temps de commis-voyageur) ; le repas sera bien moins gai, si on le fait servir par deux ou trois béates! » On vous permet, non-seulement de vous entretenir d'amour, mais on vous y invite, on vous appelle, on vous assemble, pour parler d'amour, vous occuper d'amour, arranger les amours!

En premier lieu, chaque Phalanstère a sa *cour d'amour* (autre souvenir de son séjour dans le midi), « qui tient séance tous les soirs, de neuf à dix heures », et qui, ajoute t-il, comme si l'on en pouvait douter, « est fort fréquentée par les *damoiselles* et *damoiseaux.* »

Pour ce qui suit, Fourier, il faut l'avouer, manquait de clarté :

lui, si net et si hardi, qui dit tout sans honte, et qui semblait prêt à résoudre la question de la femme avec la même facilité que celle de la gourmandise, il éprouvait quelque embarras, quand il s'agissait des détails : évidemment, il voulait laisser « toute liberté d'amours, » mais il avait peur d'effaroucher les Civilisés même les mieux disposés, et de compromettre le succès du Phalanstère. A certains moments, dans le feu de son exposition, emporté par la logique, il énumérait complaisamment les *catégories* d'époux et d'épouses, divers selon les caractères et tempéraments : les *constants*, les *douteux*, les *infidèles;* il signalait les *demi-dames*, (il avait découvert le *demi-monde* bien avant M. A. Dumas) si convenables « pour divorcer indéfiniment » ; vous entrevoyez l'emploi des *géniteurs* et *génitrices*, l'avantage des *favoris* et *favorites*, qui ne font que passer ; il faisait une allusion assez claire à la *polyandrie :* les hommes ont des sérails; pourquoi les femmes n'en auraient-elles pas ? « Il y a des femmes faites pour cela.... et en grand nombre. » Elles auront un harem d'hommes; ce sera « très utile à la société ! »

Mais ce tableau des *amours phanérogames*, de la *paternité libre*, etc., des cinq cent mille Phalanstères transformés en cinq cent mille temples de Cythère, troublait parfois ses auditeurs. Tout à coup il s'arrêtait; il avait vu de l'inquiétude dans vos yeux, il vous mettait la main sur le bras : Oh! cela ne sera pas ainsi tout de suite! c'est impossible! les esprits ne sont pas prêts. On attendra que « la génération élevée dans l'ordre Civilisé soit éteinte. « Ne craignez pas qu'on abolisse le mariage. On le gardera, en le modifiant peu à peu : au *mariage pivotal* on adjoindra l'*ambigu*, puis les *mariages gradués*, et il y en a une *série* suffisante, « sept degrés. » Quand on aura vécu quelque temps de ce régime transitoire, soyez sûr qu'on s'y sera habitué ; le mariage civilisé paraîtra ce qu'il est, insupportable, et alors ce sera un cri général, on n'en voudra plus! Tout le monde en demandera la réforme, non-seulement les jeunes gens et les jeunes filles, mais « le gouvernement, le sacerdoce, les maris, et les pères! »

Oui ! les pères et les mères! Car ils y seront les premiers intéressés. Peut-être pensiez-vous que cet aimable avenir, *cours galantes*, *ambigu*, *favoris*, *demi-dames*, est fort attrayant pour les jeunes gens, mais doit peu toucher les vieux, devenus insensibles à des

plaisirs qu'ils ne connaissent plus que de souvenir? C'est une erreur! En Civilisation, les vieux sont assez tièdes; et, selon le mot de ce roi du dix-huitième siècle, à un certain âge jugent opportun d'*enrayer;* mais, en Harmonie, on ne *dételle* jamais! Fourier en donnait des preuves propres à convaincre. Rien de moins rare, en Harmonie, que les femmes de quatre-vingts ans et plus, ardemment courtisées; Ninon inspirant une passion violente à cet âge est une exception chez les Civilisés; en pleine Harmonie, c'est la règle! Rien de plus ordinaire que de voir des vieillards se marier à cent ans! Il racontait, à ce sujet, des traits merveilleux, dont peuvent douter et sourire quelques esprits sceptiques, mais qu'il rapportait avec une gravité convaincue. On ne parle pas de l'histoire de la *Jouvencelle* Aminte, belle mais pauvre, qui s'éprend du riche Damon, oubliant qu'il a soixante ans. Tous deux sont animés de la même passion, l'amour des fleurs, font partie du même groupe, travaillent dans la même série, les *florimanes.* Entraînée par l'enthousiasme que lui inspire la supériorité de Damon dans la culture des jacinthes, bientôt Aminte veut lui témoigner son admiration, et emploie un moyen bien simple : elle se charge « de sa chambre, du soin de sa garde-robe. » Ce procédé plaît fort à Damon, remarque Fourier, car il « trouve son bonheur à être *familier* avec une personne qui fait près de lui *fonction* de deux *domestiques civils*, et double service *passionné*, au jardin et aux appartements. » Et, pour reconnaître de son côté ces délicates attentions, il fait un sort à la jouvencelle Aminte, il lui assure, après sa mort, une part dans sa succession! Cette histoire n'est pas nouvelle pour les Civilisés, nous connaissons une quantité d'Amintes et de Damons!

Mais une histoire vraiment nouvelle et attachante, est celle de Valère et d'Urgèle : Urgèle âgée de quatre-vingts ans, Valère de vingt ans, et Valère devenant amoureux d'Urgèle, et, cependant Fourier l'avoue, elle trouvait en lui « antipathie naturelle en amour. » Comment donc s'opère la transformation? Ah! c'est qu'il y a, en Harmonie, des moyens inconnus en Civilisation! La vieille Urgèle, qui avait déjà distingué Valère, sait l'attirer, l'attacher, le retenir, en lui enseignant une science dont ne se doutent pas les jeunes gens, *l'algèbre d'amour*, ou « calcul des *sympathies accidentelles*, l'art d'assortir les hommes et les femmes qui ne se sont jamais vus. » Or, cette science exige de longues études, repose sur une théorie profonde, et « Urgèle y est très experte. » Ajoutez

qu'Urgèle occupe une position très élevée : elle a le grade de *haute-Matrone*, à l'armée du Rhin, et elle est à la tête d'un ministère dont le nom, sinon la chose, nous était inconnu, le ministère des *sympathies accidentelles*, ministère singulièrement chargé de travail, puisqu'il contrôle, règle, pousse, rapproche, écarte ou relie les sympathies accidentelles de toute cette armée de trois cent mille hommes et femmes.

La haute Matrone chargée d'une telle besogne emploie de nombreux commis; après avoir donc apprécié les connaissances de Valère en *Algèbre d'amour*, elle le fait admettre dans ses bureaux, et vous prévoyez le résultat : c'est d'exciter chez Valère, non pas « une passion d'amour *direct*, » mais une « affinité *indirecte*, un lien *neutre*, qui tient lieu d'amour et conduit au même but. » Valère est le premier à déclarer à Urgèle « qu'il sera trop heureux si, etc., » et « Urgèle *obtient* Valère! » Les quatre-vingts ans ne sont pas un obstacle ; c'est, dit Fourier, « un amour *composé*. » Et, puis, ajoute t-il, en grand observateur : « La jeunesse est intrépide en amour! »

Ainsi il amorçait tous les âges, tous les sexes (les *trois* sexes, comme il le disait : les hommes, les femmes et les enfants) ; tous les états, les riches, les pauvres, les industriels, les poètes, les journalistes, les philosophes, les voleurs, tous les éléments principaux d'une société.

Qui résisterait aux charmes, aux avantages, aux profits, aux plaisirs, aux libertés de l'Harmonie?

III

Et, pourtant ce n'était pas tout : ce qu'il venait de vous exposer, vous pouviez l'imaginer ; il y avait bien d'autres agréments qu'il vous dévoilait ensuite, prodigieux, merveilleux, qui vous semblaient impossibles, et qu'il vous disait, lui, être très faciles, nécessaires même, qui seraient les effets naturels de l'Harmonie, et qu'il vous décrivait, comme s'ils eussent déjà existé.

Sous l'influence de l'Harmonie, la nature s'est transformée : la terre, le ciel, les climats, sont entièrement *restaurés*. La chaleur a diminué aux Tropiques, et le froid au Nord ; les Pôles sont dégagés de glaces ; l'Océan, perdant son amertume, se change en mer sucrée, en mer de limonade ; les Comètes mêmes, qui aujourd'hui « sont

un mécanisme subversif et incohérent, » prennent une marche régulière comme les planètes, et, au lieu de la lune pâle de nos nuits, le ciel est magnifiquement éclairé par sept lunes de diverses couleurs!

Le *mobilier* du globe est également renouvelé : des animaux très utiles remplacent les bêtes féroces et venimeuses; loups, sauterelles, chenilles, « insectes malpropres, reptiles des marécages, » ont disparu de la surface de la terre, et l'on a, à leur place, l'*anti-rat*, l'*anti-punaise*, l'*anti-baleine*, qui remorque les navires, etc. Les autres animaux se sont perfectionnés à proportion : « raffinés par l'éducation harmonienne, mille chevaux sont plus faciles à diriger qu'une douzaine des nôtres. » Il n'est pas jusqu'aux enfants méchants, aux *diablotins* et *démons*, qui ne soient « moins *hurleurs* que les plus doux enfants d'aujourd'hui, les *bénins*. » Ce n'est pas, du reste, le seul effet moral produit par l'Harmonie. Vous, Civilisés, vous êtes persuadés que « les femmes sur le retour refuseront tout net de s'incorporer dans les tribus de l'*âge déclinant*. » Il n'en est rien : elles solliciteront d'y entrer ! leur intérêt les y poussera!

Même progrès en tout : la population du globe est portée « à son grand complet de cinq milliards, » et l'on sera plus occupé « de la restreindre que de l'augmenter. » Et l'homme! l'homme, dans ce prodigieux développement de toutes choses, suit la loi générale : sa taille grandit, à mesure que l'Harmonie s'étend, elle est de *sept pieds*, au moins; « il vit communément *cent quarante ans*. » Bien plus, au bout de quelques générations, il s'opère en lui une double transformation extrêmement avantageuse, une modification dans l'intérieur de son corps : « l'ouverture de la cloison du cœur, » ce qui lui permet de vivre dans l'eau aussi bien que sur la terre; et un accroissement externe, la venue d'une *queue* prenante : il devient à la fois grimpeur, comme les singes, et amphibie, comme le crocodile ou la grenouille. Enfin, car on ne peut tout dire, l'Harmonie régnant partout, on ne parle sur la terre qu'une seule langue, la langue *unitaire*, composée par les savants de l'Harmonie, et « réglée sur l'analogie avec les cris des animaux et autres documents naturels. » Plus de partis, de factions, de révolutions! paix perpétuelle! le Paradis universel!

Il était temps ! Il y a assez de siècles que le monde attend ! Dieu, en fabriquant l'univers, Fourier l'a démontré, s'était trompé : « il avait fait divers essais; » pas un n'avait réussi. Le premier, c'était

les fossiles : ces gigantesques animaux, le plectyosaure, l'ichthyosaure, le ptérodactyle, etc., « furent reconnus un échantillon trop fort. » Il recommença, il changea le *mobilier* du globe ; il fut encore obligé de l'anéantir par le déluge. Quant au dernier essai, d'où est sortie la Civilisation, ou plutôt « le chaos social, » peut-on rien imaginer de plus monstrueux? « Que ferait de pis l'esprit infernal, si on lui donnait à meubler et à régir le globe ? » Heureusement, cette affreuse époque est finie : Fourier est venu, il a trouvé le secret qui avait échappé à Dieu ; il refait le monde, le monde est assuré du bonheur, et du bonheur pour *soixante-dix mille ans*, au moins ! Car l'Harmonie, le calcul en a été fait, durera sept fois plus que la Civilisation, et soixante-dix mille ans, vus du seuil du dix-neuvième siècle, n'est-ce pas l'éternité ?

Mais, dit-on, ce sont là des insanités ! Fourier était-il de bonne foi, pouvait-il y croire ?

S'il y croyait ! Il y croyait si fortement qu'il ne concevait pas qu'on tardât un instant à construire un premier Phalanstère, qui évidemment serait bientôt suivi d'une multitude d'autres. Animé d'une ardeur inépuisable, il s'adressait à tout le monde, il vous gourmandait, il vous pressait, il vous piquait, il vous poussait, comme un berger ses taureaux vers un gras pâturage : Mais allez donc ! vous vous attardez ! Vous ne savez pas ce que vous perdez et ce qui vous attend ! Il bondissait d'impatience ; le Phalantère était tout fait dans son imagination : il le voyait, il y vivait, il s'y promenait, et, en vous le montrant il s'extasiait, il s'écriait d'enthousiasme : Fondez au moins un « Phalanstère d'essai ! » Vous n'avez pas de capitaux ? Mais « dès qu'on aura commencé, on trouvera des actionnaires, *plus qu'on ne voudra !* » Vous ne pouvez concevoir ce qui va se passer tout de suite : « Les merveilles de la seule *phalange d'essai* ébranleront le monde jusqu'à ses extrémités. » Ce sera une révolution universelle : les curieux accourront en foule, pour voir « le prodige des prodiges ; » tous les gens aisés voudront faire le voyage, « les sages viendront de toutes les régions. » Et cette affluence extraordinaire, soit dit en passant, sera très profitable à la Phalange, « elle lui rendra 40 à 50 millions, à n'estimer le prix d'admission qu'à cent francs par jour (subsistance aux frais de chacun). »

Que sera-ce donc, quand on aura vu ! C'en sera fait de la Civilisa-

tion : « il n'y aura plus aucun doute sur sa chute prochaine! Dès les premiers jours, les riches prendront en aversion les maisons et les villes civilisées, et leurs rues boueuses. » Ces femmes, lorsqu'elles auront compris le ménage sociétaire, « seront si harassées du ménage civilisé, *qu'elles y sècheront d'ennui!* » Quant aux enfants, « il faudra bien se garder de les introduire dans le Phalanstère, car *ils tomberaient malades de chagrin*, lorsqu'il faudrait le quitter! » Tous ceux qui y seront incorporés, « à l'idée de retomber en Civilisation, seront effrayés comme à l'idée de tomber dans les brasiers de l'enfer! »

Le succès marchera si vite, qu'il faudra très peu de temps pour couvrir la terre de Phalanstères. Voltaire plaisantait sur la *nouvelle Jérusalem* de l'Apocalypse, qui aura cinq cents lieues de haut. L'aveugle! Il ignorait que « c'est une allusion aux cinq cent mille Phalanstères que formera, dès son début, l'Harmonie sociétaire ou nouvelle Jérusalem ! » A l'aspect de cette féerie, de ces accords, de ces prodiges, de « cet océan de délices, on verra naître une *frénésie* d'enthousiasme, et l'infâme Civilisation sera couverte de malédictions! Ses bibliothèques politiques et morales seront conspuées, déchirées et livrées aux plus vils emplois, jusqu'à ce qu'on les ait réimprimées avec la glose critique placée en regard du texte, pour en faire la risée perpétuelle du genre humain ! »

Pensez-vous que l'homme qui parle ainsi croit à ce qu'il dit ? On le déclarerait charmant à lire, s'il ne s'agissait que de le juger au point de vue littéraire : car il n'est pas d'écrivain plus sincère, plus candide, plus ouvert; on assiste à ses sensations : ce n'est plus, comme on l'a dit, un *auteur* qui parle; on voit, on entend un homme épris de ses propres inventions, dupe de ses illusions et spectateur naïf des merveilleux palais qu'il construit en rêvant.

IV

Alors, s'écrie-t-on, s'il y croyait, il était fou, et l'on devait se moquer de lui et demander qu'on l'enfermât !

On aurait honte de s'arrêter à de telles niaiseries, et l'on en demanderait pardon aux lecteurs, si ces niaiseries n'avaient trouvé un public prêt à les accueillir, à les adopter, à les prôner, à les prêcher, et un public nombreux, instruit, distingué, occupant des positions considérables; si elles n'avaient inspiré des journaux, des

revues, des livres, une bibliothèque tout entière; si elles n'avaient troublé bien des têtes, perverti des cœurs, éteint des intelligences, troublé des existences, et anéanti chez des hommes honnêtes jusqu'aux notions les plus naturelles de la morale.

Non seulement Fourier croyait à ses rêves, et il ne pensa pas un instant que ce fussent des rêves; mais il eut une quantité de disciples qui y croyaient comme lui, qui se passionnaient pour les Phalanges; des hommes, des femmes, des jeunes gens, des économistes, des mathémaciens surtout (1), à qui plaisaient singulièrement ses groupes d'*équilibre*, ses *échelles* de tempérament, ses combinaisons *sériaires*, et qui ne trouvaient pas une société à construire plus difficile qu'une équation algébrique à résoudre. Car rien ne fausse plus l'esprit que l'étude des mathématiques poussée à l'extrême : ces jeunes gens qu'on élève dans les chiffres et dans les calculs s'habituent à juger tout comme des abstractions : ils ressemblent à un homme qui aurait toujours porté des lunettes bleues, il croirait que toute la nature est bleue.

Disciples aussi convaincus que leur maître, ils ne se contentèrent pas d'admirer la Phalange; pour en préparer l'avénement, ils n'épargnèrent rien : journaux destinés à propager et populariser la doctrine; livres et brochures pour l'expliquer; dessins, gravures, tableaux, qui représentaient et mettaient sous les yeux les agréments, les commodités, les joies, les plaisirs de l'Harmonie; calculs qui prouvaient irréfutablement par les chiffres l'exactitude des plans de Fourier; pétitions aux Chambres, etc. Ils avaient des dames qui s'adressaient aux femmes (2), et des hommes d'esprit qui commençaient déjà le grand ouvrage des *Analogies des passions humaines avec les plantes et les hommes* (3).

Fourier ne demeurait pas non plus inactif : l'exposé de son système à peine fini, il s'était mis à lui chercher des protecteurs, s'adressant à toutes les puissances de la terre, leur expliquant les motifs qui devaient les déterminer à s'en faire les patrons. Il en avait pour les banquiers, « qui voulaient *sans délai* la fortune et la gloire; » pour les journaux « qui obtiendront *le lendemain* triple nombre d'abonnés; » pour le clergé, dont « le moindre vicaire

(1) Beaucoup étaient des ingénieurs et des officiers sortis de l'Ecole Polytechnique.

(2) Mme Gatti de Gamond.

(3) Toussenel.

jouira du sort actuel des évêques ; » pour les hommes politiques, qui, « ayant manqué un ministère, seraient flattés de s'élever *subitement* à un poste bien supérieur ! » Il appréciait particulièrement l'utilité des poètes et des orateurs : Ah ! disait-il, quel dommage que Byron soit mort ! Nous nous serions entendus ! « Il méprisait les Civilisés ! » Et le général Foy ! « A lui seul il eût enlevé d'emblée la souscription ! » Parmi les vivants, il voyait bien Chateaubriand, — et le roi de Bavière, « que désigne l'opinion ! » mais ils ne se décidaient pas (1).

Un quart de siècle, Fourier et ses disciples harcelèrent les particuliers et le gouvernement. L'un d'eux (2), devenu représentant, pendant l'anarchie qu'on appelle la *deuxième république*, en profita pour mettre ce régime en demeure de réaliser le rêve de Fourier : il ne demandait que quelques millions ; cela lui suffisait pour fonder un premier Phalanstère ; les autres viendraient bien vite : il s'en élèverait de tous côtés ! Et il s'étonnait, il s'indignait, il se désespérait qu'on le refusât ! O monde aveugle, qui repousses toujours le bonheur qu'on te met dans la main !

Et n'avait-il pas raison ? Que disait-il au fond ? Plus de peine, et toujours le plaisir ! Un plaisir vous fatigue, changez-en ! passez à un autre ! « Ne pas combattre, *céder*, » c'est le vœu de la nature, avait dit Fourier ; « la nature veut que nous cédions à l'attraction (3). » Comment cette prédication ne conviendrait-elle pas aux révolutionnaires, aux panthéistes ? En est-il une plus agréable ? Ce qu'il y a de plus exigeant, de plus impérieux, de plus ardent en l'homme, n'est-ce pas le corps, le corps qui halète sans cesse après la volupté ? Et la volupté, on la lui amène, on la lui met entre les bras, on lui dit : Prends-la ! elle est à toi ! garde-la tant qu'elle te plaira ! après, tu en auras une autre, et une autre, incessamment ! Et tu ne saurais mieux faire ! Il n'y a pas d'autre bien, d'autre but, d'autre fin à la vie ! Dieu t'a fait pour cela ! Sers ton corps, c'est ce qu'il y a de plus précieux en toi, donne-lui tout ce qu'il demande ! Plus tu jouiras, et plus tu deviendras fort, plus longtemps tu vivras, gai, content et heureux !

(1) C'est le roi de Bavière, fameux plus tard par sa passion pour Lola Montès.

(2) V. Considérant.

(3) La nature, ici, c'est la *Papillonne*, besoin de variété, rue des trois passions *pivotales* de l'homme ; les deux autres font la *Cabaliste* et la *Composite* : Il y avait, d'ailleurs, d'après Fourier, douze autres passions.

Et celui qui parle ainsi n'aurait pas eu de disciples ! Il parlait à la bête, la bête aboyait de plaisir ; il tenait un morceau de sucre derrière son dos, une bande de chiens le suivaient ! Il avait des disciples, il en a encore (1) ; ils ne s'appellent plus *phalanstériens*, mais ce sont les mêmes, les mêmes qui se sont mis au service de la bête. Regardez-les : leurs yeux brillent de désirs à l'aspect de la volupté, et ils se dressent farouches et furieux, quand la Religion étend le bras pour les en écarter au nom de Dieu. Dieu ! il est leur ennemi, ils le haïssent, ils l'abhorrent ; ils le voudraient anéantir ! Ils ne le peuvent, mais ils s'en revanchent, du moins, sur ceux qui parlent au nom de Dieu ; et, dès qu'ils sont maîtres un jour, ils ferment ses temples, ils tuent ses ministres, ils chassent ses fidèles, et, libres alors, ils courent, sans témoins importuns et sans censeurs, à la vie de soupers, de bals, de théâtres et de lupanars, qui ressemble le plus à la féerique orgie imaginée par Fourier !

Fourier ne vit pas la Commune, cette ombre de triomphe que les révolutions donnèrent à ses disciples. Après avoir vainement espéré l'arrivée de « l'homme généreux » qui devait lui apporter la somme nécessaire à l'établissement du premier Phalansthère (tous les jours il rentrait *à midi*, pour l'attendre), il mourut triste, ignoré, rêvant encore, et regardé par ses élèves comme un *homme de génie*, nom que donnent les matérialistes aux hommes en qui domine une faculté développée à l'excès, et qui en fait des sortes de monstres (2) !

Eugène Loudun.

(1) Il y en a un qui est conseiller municipal de Paris, M. Cantagrel.

(2) C'est la définition de Lélut. « La folie, dit aussi Saint-Simon, qui avait ses raisons pour parler ainsi, n'est pas autre chose qu'une extrême exaltation, et cette exaltation est indispensable pour faire les grandes choses. »

LA GUERRE DE VENDÉE

Le banquet de Challans a fourni à la presse révolutionnaire l'occasion d'une nouvelle et violente campagne contre la Vendée; il n'est pas de calomnies qui n'aient été adressées à ces hommes que Napoléon appelait « des géants » et qui n'avaient pris les armes que pour défendre leur foi. Les calomniateurs, faisant preuve d'ignorance en même temps que de mauvaise foi, jouent l'indignation contre ces *chouans* qui avaient mis un moment en danger la République et fait trembler les conventionnels, peu vaillants du reste. Or, il n'y a jamais eu de chouans en Vendée, sauf quelques centaines de Bretons qui s'étaient ralliés à la grande armée catholique lorsqu'elle franchit la Loire et passa sur la rive droite. La Convention savait bien faire la distinction entre les « brigands » de la Vendée et les « chouans » de la Bretagne. Si les deux insurrections, — j'emploie ce mot faute d'autre, car il n'y a pas insurrection contre un pouvoir usurpateur et oppresseur, mais légitime défense; — si les deux insurrections ont eu le même mobile, la revendication de la liberté religieuse, et la même cause, la persécution contre les prêtres fidèles, là est leur unique ressemblance; elles diffèrent pour tout le reste : pays, méthode de guerre, chefs, etc. Seuls les Vendéens ont pu un moment constituer une grande armée, les Bretons ont toujours opéré par petites bandes. Ce n'est là, du reste, qu'une erreur bien peu importante auprès des calomnies incessantes contre les héroïques soldats de la Vendée, et si je la relève en passant, c'est qu'elle est très répandue. Aussi, dans son fameux roman de Quatre-vingt-treize, Victor Hugo, de la première à la dernière page, ne cesse de confondre les chouans et les Vendéens; et l'erreur existe même chez des personnes sympathiques au mouvement vendéen.

Un fait étrange et plus grave que cette erreur, c'est la haine des

écrivains révolutionnaires, même les plus modérés, contre l'insurrection vendéenne. Ces historiens se montrent relativement indulgents pour le mouvement fédéraliste du midi, pour la tentative avortée des Girondins dans le Calvados, pour l'insurrection de Lyon. Les Vendéens et les Bretons seuls ne trouvent pas grâce à leurs yeux; pendant qu'on accorde volontiers le bénéfice des circonstances atténuantes aux fédéralistes marseillais, aux soldats de Puisaye et même aux héroïques habitants de Lyon, on n'a que des injures et des calomnies pour les Vendéens et les Bretons englobés sous le nom générique de *chouans*. Il y a même dans ces injures et ces calomnies une préférence pour les Vendéens, toujours les plus vivement attaqués. Pourquoi cela ? Il semble qu'un parti qui a inscrit sur son drapeau que l'insurrection est le plus saint des devoirs, ne devrait pas ainsi condamner la plus légitime peut-être des insurrections qu'ait enregistrées l'histoire.

Il est vrai que cette insurrection a un moment mis la République en danger, tandis que les fédéralistes marseillais n'ont pas dépassé Avignon, que les soldats de Puisaye se sont débandés à peu près sans combat, et que les habitants de Lyon, s'ils ont résisté avec courage, n'ont pu entraîner aucune autre ville. Cela explique en partie la haine révolutionnaire, mais il y a un autre motif. Les historiens révolutionnaires, depuis les plus modérés comme MM. Thiers et Mignet, jusqu'aux énergumènes comme les Esquiros, les Hamel, les Robinet, en passant par Michelet et Louis Blanc, sont des apologistes plus ou moins avoués : les uns approuvent franchement et même glorifient les crimes, pendant que les autres se contentent d'invoquer les circonstances atténuantes ; mais les uns comme les autres veulent justifier leur idole, la Révolution. Or, l'un des plus grands, sinon le plus grand crime de la Révolution, est bien la guerre de Vendée que la Convention a causée par ses persécutions religieuses. Pour les autres guerres, la Convention peut invoquer le droit de légitime défense, qu'ont même les pouvoirs de fait. Ainsi, avec ses idées centralisatrices, la Convention était forcée de réprouver le mouvement fédéraliste de Marseille; après la proscription des Girondins, elle ne pouvait permettre à quelques-uns d'entre eux d'organiser un centre de résistance dans le Calvados; elle ne pouvait pas non plus tolérer la révolte de Lyon contre son joug tyrannique. On peut donc, au moins dans une certaine mesure, justifier la Convention, mais il en est tout autrement avec la guerre de Ven-

dée. Ici la responsabilité incombe entière à la Convention; les Vendéens, quoique peu favorables à la République, surtout depuis le régime de la Terreur, ne demandaient qu'à rester en paix, pourvu qu'on leur laissât leurs « bons prêtres ». Dans sa rage antireligieuse, la Convention a poussé à bout ces paysans qu'elle méprisait; leur patience s'est lassée : ils se sont levés, mais seule la Convention est responsable de la guerre et de toutes les horreurs dont elle a été l'occasion. Ces horreurs, ces crimes, presque toujours du fait des autorités républicaines, doivent donc être portés à son compte déjà si chargé.

Les apologistes de la Révolution le comprennent; n'osant invoquer les circonstances atténuantes pour les colonnes infernales, pour les fusillades et les noyades des Carrier et des Francastel, ils cherchent à déplacer les responsabilités. Dans leurs récits falsifiés, dans leurs diatribes mensongères, les rôles changent; les Vendéens ne sont plus des catholiques réclamant, en vertu même des prétendus principes inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme, le libre exercice de leur culte; ce sont des royalistes révoltés contre la République et alliés à l'étranger. A ces royalistes, la Convention ne pouvait répondre que par une lutte sans merci, et il faut la remercier de l'énergie qu'elle a déployée, quoique parfois ses agents aient dépassé les bornes. Sauf quelques maniaques, apologistes et disciples de Marat, personne n'essaye de justifier Carrier par exemple, qu'on abandonne, oubliant que les rapports dans lesquels il se vantait de ses crimes ont eu les honneurs de la séance à la Convention.

Cette tactique ne manque pas d'habileté, et il n'est pas rare de rencontrer des gens même assez instruits qui en sont la dupe : ils condamnent la persécution religieuse, ils maudissent Carrier, mais ils blâment les Vendéens qui, par une révolte intempestive, ont provoqué les horreurs dont ils ont été les victimes. Volontiers même ils les accuseraient d'avoir par cette résistance exaspéré la Convention et amené la Terreur, et le mouvement vendéen n'a commencé que lorsque déjà le régime de la Terreur avait été imposé à toute la France.

Pour faire justice de ces mensonges de l'histoire révolutionnaire, il suffit de montrer brièvement, par des citations empruntées même aux hommes de la Révolution, quel a été le véritable caractère de la guerre de Vendée.

I

La Vendée et la Bretagne, comme du reste la plupart des provinces de l'ouest, s'étaient, au début de la Révolution, montrées favorables aux réformes ; les paysans avaient accepté sans protestation et même avec une certaine sympathie les premières usurpations du Tiers-État se constituant, de son autorité privée, en assemblée nationale. C'est le club breton, bien dévié, il est vrai, qui fut l'origine du club des Jacobins. Les gentilshommes bretons et vendéens eux-mêmes, loin d'être hostiles aux réformes, les avaient franchement acceptées ; et certains, qui plus tard se distinguèrent dans les rangs vendéens, étaient entrés dans la garde constitutionnelle de Louis XVI ; on peut notamment citer Larochejaquelein. Il y avait même eu dans les provinces de l'ouest cet avantage, qu'elles avaient été exemptes de ces brigandages qui, dans d'autres provinces, avaient rendu la Révolution odieuse dès son début. Les brigands, plus ou moins patriotes, qui pillaient les châteaux et assassinaient les gentilshommes, auraient couru trop de risques en essayant de renouveler leurs exploits dans des provinces où l'accord n'avait cessé d'exister entre les paysans et les seigneurs. Cet accord s'explique par la vie même des gentilshommes bretons et vendéens qui paraissaient peu à la cour et qui, vivant beaucoup dans leurs terres, étaient en rapports continuels, familiers même avec les paysans. Aussi dans la plupart des paroisses rurales, le premier maire élu avait-il été le seigneur, qui acceptait franchement, sans arrière-pensée, le nouvel ordre de choses.

Le mécontentement ne commença que lorsque l'assemblée nationale, obéissant aux rancunes des jansénistes et aux haines des philosophes, voulut porter la main sur l'Église. Le décret royal qui sanctionnait la constitution civile du clergé, le 24 août 1790, fut très mal accueilli.

Quelques jours après, dit un des derniers et des plus consciencieux historiens de la Vendée, M. Eugène Veuillot, une grande agitation régnait en Vendée et en Bretagne. Cette atteinte à la liberté de conscience fit revivre tous les griefs jusqu'alors patiemment supportés ; on se sentit plus royaliste, dès que l'on put voir que les ennemis du trône étaient aussi les ennemis de l'autel. On ne songeait pas encore surtout en Vendée, à recourir aux armes, mais déjà on se déclarait ouvertement contre la Révolution. Des conseillers municipaux donnèrent leur démission, soit pour ne pas concourir au dépla-

cement des prêtres qui refusaient le serment, soit pour n'avoir aucun rapport avec le curé assermenté. Un certain nombre de municipalités déclarèrent même, par écrit, que toute conscience chrétienne devait protester avec horreur et indignation « contre le serment, civique imposé aux ministres de Dieu. Un tel serment, ajoutaient-elles, détruit la religion ; il est contraire à la raison, à la foi, au bon sens. Non, jamais nous ne nous prêterons à l'exécution de cette loi. » D'autres demandaient que l'on attendît la décision de Rome. Afin d'arrêter ces manifestations, les autorités faisaient distribuer des pamphlets où l'on disait que le Pape et les cardinaux avaient déclaré que les affaires du clergé de France ne les regardaient point. Dans plusieurs communes, on ne put trouver personne pour tenir les actes de l'état civil; le service de la garde nationale fut abandonné; on arrachait publiquement les affiches et placards contenant des lois ou des arrêtés administratifs; enfin, de pauvres paysans aimaient mieux garder ou même perdre le produit de leurs champs, que de l'aller vendre aux villes où la religion était persécutée dans la personne des prêtres fidèles...

Les prêtres *intrus*, insultés sur quelques points seulement, furent presque partout laissés dans l'isolement le plus complet; ils inspiraient une telle répulsion, que le nouveau curé des Echaubroignes se vit obligé de quitter sa paroisse sans avoir pu obtenir du feu pour allumer les cierges. Plus tard, les paysans des Echaubroignes méritèrent d'être cités parmi les plus braves soldats de la grande armée vendéenne, et Lescure mourut en faisant leur éloge. Il fallut six cents hommes et quatre pièces de canon pour installer le curé constitutionnel de Plouguerneau. Les anciens curés et les prêtres réfractaires se cachaient dans les bois, choisissant, pour dire la messe, soit un champ de genêts, bien couvert de tous côtés, soit une chaumière écartée où l'on pouvait, sans trop de crainte, prier Dieu de protéger son Église et de pardonner à ses ennemis.

L'autorité voulut, sur plusieurs points, recourir à la violence et procurer, par la force du sabre, des paroissiens et des fidèles aux intrus. Il s'ensuivit quelques rencontres, sans grande importance, entre les paysans et la gendarmerie. Dès cette époque, cependant, on aurait pu deviner quels soldats feraient ces pauvres paysans, dont la *superstition* étonnait le philosophisme du parti révolutionnaire. Un laboureur du bas Poitou, cerné par plusieurs gendarmes et armé seulement d'une fourche, leur opposait une résistance désespérée; « rends-toi », lui cria le chef, « rendez-moi mon Dieu », répondit-il, et il expira, frappé de vingt-deux coups de sabre. A peu près au même moment, un paysan breton se laissait brûler la main plutôt que de consentir à brûler son catéchisme, et sa femme lui criait : « Tiens bon ! c'est pour le bon Dieu, il t'en récompensera. »

Dès cette époque, si le clergé l'avait voulu, le mouvement aurait commencé; la ville de Vannes fut même menacée par les paysans sur le bruit que l'évêque, Mgr Amelot, était persécuté. Loin d'exciter les populations comme on l'en a accusé, le clergé s'efforçait de les calmer; et il y avait du mérite, car on multipliait les vexations

contre les prêtres réfractaires et contre les fidèles, dépassant même ce que permettaient des lois oppressives.

Les défenseurs du culte constitutionnel, dit l'historien déjà cité, perdent toute mesure. Les ecclésiastiques non assermentés sont poursuivis comme « perturbateurs du repos public » ; le conseil d'administration du Finistère propose de les déporter ; les autorités de Quimper les emprisonnent avec des femmes de mauvaise vie. A Brest, on ordonne « que les églises soient fermées dans les vingt-quatre heures, que tous les prêtres insermentés se rendent au chef-lieu pour y demeurer en état d'arrestation, que ceux qui troublent plus particulièrement l'ordre soient détenus au château ; enfin, que tout citoyen qui, au lieu de faire baptiser ses enfants par le prêtre constitutionnel, recourrait aux insoumis, soit déféré à l'accusateur public. » Ce délit entraînait six ans de prison pour le prêtre et six mois de la même peine pour le fidèle. Le directoire de Maine-et-Loire et les autorités de Laval prirent de leur côté des mesures identiques contre les réfractaires du Maine.

On voit là à l'œuvre la tolérance révolutionnaire. Et à ce moment aucune loi de proscription n'avait été portée contre les prêtres réfractaires ; Louis XVI, qui avait eu la faiblesse de sanctionner la constitution civile du clergé, opposa toujours son veto aux lois contre les prêtres fidèles.

Peut-être dira-t-on que l'historien dont nous citons les paroles si précises est partial ; mais les témoignages révolutionnaires concordent de tout point avec ses appréciations. Dès 1791, l'Assemblée législative s'était préoccupée de la situation de la Vendée, et deux députés, Gensonné et Gallois, avaient été chargés de faire une enquête. Or, que disent ces deux représentants, peu suspects de *fanatisme*, pour parler le langage de l'époque ?

L'époque de la prestation du serment ecclésiastique a été, pour la département de la Vendée, la première époque de ses troubles. Jusqu'alors le peuple y avait joui de la plus grande tranquillité... La constance du peuple de ce département dans l'exercice de ses actions religieuses, et la confiance illimitée dont jouissent les prêtres auxquels il est habitué, sont un des principaux éléments des troubles qui l'ont agité et qui peuvent l'agiter encore... Pour ces pauvres habitants des campagnes, l'amour ou la haine de la patrie consiste aujourd'hui, non point à obéir aux lois, à respecter les autorités légitimes, mais à aller ou ne pas aller à la messe des prêtres assermentés.

Il faut rendre cette justice aux deux délégués que, malgré leur mépris du fanatisme, ils concluaient à ce qu'on laissât les Vendéens libres d'aller à la messe comme ils l'entendaient. Mais la Convention ne voulut pas les écouter. Cependant d'autres députés, encore

moins suspects, parlaient de même, et le conventionnel Choudieu disait en 1794 : « Les paysans ne s'étaient d'abord soulevés que pour redemander leurs bons prêtres. » Fouché, l'ex-oratorien, chargé d'une mission à Nantes, constatait également, dans une proclamation, le caractère religieux du soulèvement vendéen.

Outre sa haine furieuse de la religion catholique, une chose encourageait la Convention dans ses mesures de persécution. Les premiers mouvements, mal combinés et prématurés, avaient échoué en Bretagne comme en Vendée. Certains commissaires, n'écoutant que leurs préjugés, lui disaient qu'il suffirait de quelques mesures de rigueur pour mettre à la raison et les prêtres réfractaires et leurs ridicules partisans. La mort de La Rouërie avait arrêté dans son germe une conspiration qui pouvait mettre la République en danger, car elle embrassait la Bretagne toute entière. Barthe et Morillon, annonçant cette mort et la découverte des papiers du dangereux conspirateur, ajoutaient, avec un optimisme qui fait sourire :

La Rouërie est mort dans un accès de rage; ses partisans sont aux mains de la loi ou poursuivis par l'éternel remords. La ci-devant province de Bretagne est paisible; il n'y a rien à craindre d'elle pour la République. Nous pouvons en dire autant des départements limitrophes. La calotte et les vieux parchemins sont vaincus; mais il faut élever ce peuple ignorant à la hauteur de notre belle Révolution; nous devons le contraindre à savoir être libre... Nous allons nous mettre à la chasse des prêtres et des nobles qui n'ont pas expié leur incivisme par l'exil ou par la guillotine. Cette œuvre de sans-culottisme ne sera pas longue à accomplir... Que les levées s'effectuent avec des canons et des coups de fusil, et personne ne songera à se révolter; nous vous le garantissons sur notre foi de bons républicains et de sans-culottes.

Cette lettre est du 5 mars 1793 ; cinq jours après, l'insurrection éclatait dans l'Anjou, dans le Poitou et dans la Bretagne.

II

Je n'ai pas à faire l'histoire de la guerre de Vendée; je me propose seulement de bien indiquer le caractère de cette guerre pour faire justice des calomnies révolutionnaires. Or, le caractère d'une guerre ne peut pas mieux s'indiquer que par le caractère des soldats et des chefs. Quel est l'initiateur du grand mouvement vendéen? Cathelineau, le « saint de l'Anjou ». Quel est le premier généralissime? Cathelineau. Après lui, le généralissime est d'Elbée, le général

la Providence. Parmi les principaux chefs se trouvent Lescure, le « saint du Poitou », Bonchamps, qui vivait retiré dans son château avec l'abbé Courgeon, son confesseur et son ami, et qui lui disait à propos de la Révolution : « C'est l'impiété qui a préparé la fermentation générale ; c'est elle seule qui peut produire des maux durables. » Certes Bonchamps était royaliste, mais il n'aurait jamais pris les armes pour la royauté, si l'on avait seulement toléré l'exercice du culte catholique. Quand il partit, ayant fait le sacrifice de sa vie, il adressa à sa femme ces paroles, admirables de résignation chrétienne :

Armez-vous de courage, redoublez de patience et de résignation, vous en aurez besoin ; il ne faut pas s'abuser, nous ne devons pas aspirer aux récompenses de la terre, elles seraient au-dessous de la pureté de nos motifs et de la sainteté de notre cause. Nous ne devons même point prétendre à la gloire humaine : les guerres civiles n'en donnent point. Nous verrons brûler nos châteaux, nous serons dépouillés, proscrits, outragés, *calomniés* et peut-être immolés ? Remercions Dieu de nous accorder ces lumières, puisque cette prévoyance, en redoublant le mérite de nos actions, nous fera jouir par avance de l'espoir céleste que doivent donner la constance inébranlable dans les périls et le véritable héroïsme dans les revers. Enfin, élevons nos âmes et toutes nos pensées vers le ciel, c'est là que nous trouvons un guide qui ne peut nous égarer, une force que rien ne saurait ébranler, et un prix infini pour les travaux d'un moment.

Est-ce là le langage d'un homme de parti ? N'est-ce pas au contraire celui d'un chrétien prenant à regret les armes pour défendre sa foi.

D'Elbée, le général *la Providence*, auquel sa piété et la pureté de ses mœurs avaient acquis l'estime générale, parle comme Bonchamps. Fait prisonnier à Noirmoutiers, où il s'était retiré grièvement blessé, il fut interrogé par les républicains qui lui demandèrent quels étaient ses principes en fait de gouvernement. Voici sa réponse :

Je jure sur mon honneur que, malgré que je désirasse sincèrement et vraiment le gouvernement monarchique, réduit à ses vrais principes et à sa juste autorité, je n'avais aucun projet particulier et aurais vécu en citoyen paisible, sous quelque gouvernement que ce fût, pourvu qu'il eût assuré ma tranquillité et le *libre exercice au moins toléré du culte religieux que j'ai toujours professé.*

Essayerait-on de révoquer en doute un serment de d'Elbée mourant ?

Du reste, outre les déclarations individuelles des chefs, il y a des

documents collectifs, qui ne sont pas moins explicites. Ainsi on lit dans le premier manifeste de la grande armée catholique et royale :

Rendez à nos vœux les plus ardents nos anciens pasteurs, ceux qui furent, dans tous les temps, nos bienfaiteurs et nos amis, qui partagent nos peines et nos maux, nous aident à les supporter par de pieuses instructions et leurs exemples. Rendez-nous, avec eux, le libre exercice d'une religion qui fut celle de nos pères, et pour laquelle nous saurons verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Et l'armée catholique et royale déclarait qu'elle marchait au nom de Dieu et de la religion.

Si les gentilshommes prenaient les armes pour la défense de leur foi, il devait à plus forte raison en être de même des paysans, qui n'avaient pas le même intérêt qu'eux à une restauration royale. Déjà j'ai cité Cathelineau, le saint de l'Anjou. Il disait après une défaite : « Nous méritions d'être punis des désordres commis à la Chataigneraie ». Voilà des paroles qu'une armée essentiellement chrétienne pouvait seule entendre et comprendre. Dans l'armée catholique et royale, il n'y avait d'autres insignes que le chapelet et le scapulaire. Seuls quelques chefs portaient une cocarde blanche. « Quand j'allais au choc, disait un vieux Vendéen, je demandais à Dieu de me prendre pour lui si je succombais, et si j'échappais de lui rester toujours fidèle. Cela me remplissait le cœur et j'allais ». Un autre Vendéen invitait le président du tribunal de Cholet qu'il était chargé de garder à se confesser, et il lui disait : « Je ne nous soucions pas des nobles ; je ne demandons pas de roi ; je voulons nos bons prêtres et vous ne les aimez point ». Si l'on peut douter des premières paroles, on peut-être certain qu'un patriote n'a pas inventé les dernières.

Quelques faits encore : les Vendéens venaient de prendre la ville de Thouars dont les habitants, connus par leur exaltation révolutionnaire, avaient pris une grande part à des massacres commis précédemment. Ces paysans, que ne pouvait contenir la discipline militaire, se vengent-ils ? Non, ils courent aux églises, sonnent les cloches et par des prières remercient Dieu de leur victoire. Ce fait a étonné Napoléon. Mme de Larochejaquelein raconte « qu'elle fut bien surprise et édifiée de voir tous les soldats qui logeaient dans la même maison qu'elle, se mettre à genoux, répétant le chapelet qu'un d'entre eux disait tout haut ; elle apprit qu'ils ne manquaient jamais à cette dévotion trois fois par jour ». Même dans le fort du

combat, les Vendéens se montraient chrétiens avant tout. Un jour, poursuivant les républicains en déroute, ils s'arrêtent devant un calvaire et se jettent à genoux sans se demander si leurs ennemis ne profiteraient pas de ce répit pour s'échapper. Ce sont des républicains qui ont raconté ce fait, à leurs yeux fort ridicule. Une autre fois, la division de Lescure était sous le feu d'une batterie, le général était en avant comme toujours; ses soldats allaient s'élancer, ils aperçoivent une croix et s'agenouillent ; et comme Laville de Beaugé les pressait : « Laisse-les prier, dit Lescure, qui était exposé au feu de l'ennemi, ils ne s'en battront que mieux ».

Après tous ces faits, on comprend ce mot de Barrère que « rien de pareil ne s'était vu depuis les croisades ». Le beau parleur de la Convention, l'Anacréon de la guillotine, justifiait les Vendéens et faisait par avance justice des calomnies révolutionnaires.

III

On dira peut-être que le caractère religieux de la lutte s'affaiblit peu à peu, et que la guerre finit par devenir exclusivement politique. Cela serait vrai, que la Convention n'en resterait pas moins coupable d'avoir refusé aux Vendéens une tolérance qui était conforme aux prétendus principes de 89 et qui aurait empêché une guerre désastreuse. Mais jusqu'au dernier jour, la guerre de Vendée resta avant tout religieuse.

Certainement les derniers chefs vendéens n'étaient pas des hommes de foi au même degré que les premiers; Charette, qui fit preuve de talents si remarquables, n'avait pas la piété de d'Elbée et de Lescure ni la charité de Bonchamps; Stofflet ne peut, au point de vue religieux, être comparé à Cathelineau. De plus, on s'attache d'autant plus à une cause qu'on a souffert pour elle. Or les Vendéens avaient souffert pour la cause du roi qui se confondait pour ainsi dire avec celle de la religion; ils comprenaient de plus en plus qu'ils n'avaient rien à espérer de la république et que la monarchie seule leur rendrait leurs autels. Ils ne se trompaient guère, car l'Église ne recouvra sa liberté que sous le consulat, après la signature du concordat.

Un des meilleurs et des plus honnêtes généraux de la République, Canclaux, comprenait bien la situation, lorsqu'il écrivait à la Convention une longue lettre dans laquelle il recommandait de pacifier

la Bretagne, où des mouvements commençaient, en lui laissant sa liberté religieuse. Il rattachait « la rébellion contre la loi à la religion ». Pour lui la révolte tenait surtout à la « persécution contre les prêtres » ; les Bretons, comme les Vendéens, « voulaient rester catholiques ». Il fallait donc « leur accorder en silence et presque en cachette l'objet de leurs vœux ». Il considérait comme « facile de s'entendre avec les prêtres et de leur dire de retourner dans leurs paroisses, où ils ne seraient plus persécutés ». Quant aux *patriotes* qui demandaient, en Bretagne comme en Vendée, des mesures de rigueur, voici comment Canclaux les jugeait :

Les patriotes exaltés se plaindront peut-être de cette tolérance; ils sont dangereux et lâches pour la plupart, n'allant jamais au combat qu'à contre-cœur et s'enivrant autant de sang que d'eau-de-vie. Les clubs nous traiteront de républicains tièdes; mais soyez bien convaincus que tout cela s'en ira en fumée. Proposez-leur de marcher seuls en Vendée ou contre les rebelles de ce pays, ils reculeront; je les connais. Par leurs manières d'agir, ils ont compromis la cause nationale. Si l'on n'eût pas laissé tous ces hurleurs de patriotisme faire de la liberté en vexant les consciences et en persécutant les nobles et les hommes paisibles, la nation ne serait pas obligée de songer à une guerre civile, toujours affreuse, quels qu'en soient les résultats.

Le tableau est complet. Par grand hasard les conseils de Canclaux furent suivis par les délégués de la Convention, qui étaient Billaud-Varennes, qu'on ne suspectera pas de modération, et Sevestre. Les prêtres insermentés purent revenir dans leurs paroisses et calmèrent les populations. La Bretagne resta agitée, mais elle ne prit pas les armes en masse comme la Vendée, où les mêmes moyens employés à temps auraient eu certainement les mêmes résultats.

La grande armée vendéenne avait été écrasée; la plupart des premiers chefs étaient morts; il ne restait plus que des bandes éparses; les colonnes infernales avaient sillonné le pays, incendiant, volant, violant, massacrant; les patriotes eux-mêmes n'étaient pas épargnés. Malgré tout, la lutte durait encore, et au moment où l'on annonçait que la Vendée était morte, une colonne républicaine était surprise et détruite. Il fallait en finir avec cette insurrection sans cesse renaissante qui immobilisait des milliers de soldats. On se décida à négocier, et la Convention, « qui avait prétendu abolir le christianisme et qui s'était rendue en corps à Notre-Dame pour y adorer la déesse Raison sous la figure d'une prostituée, dut s'incliner devant le *fanatisme* des Vendéens. » Une convention fut signée à la

Jaunais entre les délégués de la Convention et les chefs vendéens. On y lisait :

Les représentants du peuple...

Considérant que les départements de l'ouest sont dévastés depuis deux ans par une guerre désastreuse, que les troubles qui les agitent prennent leur source dans la clôture des temples et l'interruption du paisible exercice de tout culte quelconque.

Que les hommes auteurs de ces maux et de ces désordres sont ceux qui ont voulu plonger la France dans l'anarchie, et qui, en persécutant, ont cherché à établir un culte particulier dont ils voulaient être les pontifes... arrêtent :

Art. 1er. — Tout individu et toutes sections de citoyens quelconques peuvent exercer librement et paisiblement leur culte.

Art. 2. — Les individus et ministres de tout culte quelconque ne pourront être troublés, inquiétés, ni recherchés pour l'exercice libre, paisible et intérieur de leur culte.

Voilà qui est net et qui répond à tous les mensonges révolutionnaires : *les troubles prennent leur source dans la clôture des temples et l'interruption du paisible exercice du culte ;* les auteurs de ces maux sont ceux qui ont cherché à *établir un culte particulier*, le culte constitutionnel ou le culte de la Raison, au choix ; chacun pourra exercer librement son culte, et les prêtres ne pourront plus être troublés. La Vendée agonisante forçait ses implacables adversaires à lui rendre justice et à lui donner raison.

Et cependant, à cette époque, si la Terreur avait cessé, la Convention avait conservé toute sa haine contre l'Église ; elle faisait trêve à cette haine dans les départements de l'Ouest, parce que toute pacification était impossible autrement. Les représentants Faure et Bollet lui écrivaient que « les insurgés aimeraient mieux mourir que de vivre sous un gouvernement qui n'a pas de Dieu. » Hoche, le pacificateur de la Vendée, disait dans un rapport au comité de salut public : « Les prêtres réfractaires du mont Saint-Michel ont été mis en liberté ; ils disent des messes et chacun vit tranquille dans ce pays. Ceux de Guingamp sont encore incarcérés ; je demande, pour l'uniformité, qu'on les rende au peuple breton, qui soupire après eux. Ce serait un grand moyen de les ramener à la république. » Le même général écrivait aux généraux sous ses ordres : « Si nous parvenons à rétablir la confiance par le moyen des prêtres, la chouannerie tombera sur-le-champ. Vous connaissez la loi salutaire que la Convention vient de décréter sur la liberté des cultes ; procla-

mez-la, répandez-la avec profusion dans les campagnes, et surtout ne dédaignez pas de prêcher vous-mêmes la tolérance religieuse. Les prêtres, certains qu'on ne les troublera pas dans l'exercice de leur ministère, deviendront vos amis, ne fût-ce que pour être tranquilles. Leur caractère les porte naturellement à aimer la paix... Engagez sous main quelques officiers et soldats à assister à leurs cérémonies religieuses, messes, etc. ; faites attention surtout que jamais elles ne soient troublées. » A son ami particulier, le général Lebley, il disait : « Courage, mon bon ami, courage, que la religion ne t'arrête pas. Fais dire la messe et assistes-y, s'il est nécessaire. » Certes, cet appel à l'hypocrisie est condamnable; mais il prouve que pour Hoche la pacification dépendait de la tolérance religieuse.

Du reste, les événements lui donnèrent pleinement raison; les engagements de la convention de La Jaunais, reproduits dans celle de La Mabilais, ne furent pas respectés; la haine de la religion l'emportait et faisait oublier les promesses les plus sacrées au grand détriment des intérêts de la république. Hoche même n'était pas écouté et un an après la première pacification, il écrivait : « J'avais fait sentir au Directoire l'inconvénient de réveiller les idées religieuses prêtes à être oubliées sans l'intérêt qu'on y attache. Je lui disais : Si vous n'y êtes tolérant, nous ferons la guerre; nous tuerons des Français devenus nos ennemis; mais cette guerre ne finira pas, elle vous mine. Si vous poursuivez les prêtres, vous en aurez dans cent ans qui se feront un honneur de recevoir ce qu'ils appellent la palme du martyre. » Dans une autre lettre il disait : « Je l'ai déjà dit vingt fois : si l'on n'admet la tolérance religieuse, il faut renoncer à l'espoir de la paix dans ces contrées. Le dernier habitant, acharné d'aller en Paradis, se fera tuer en défendant l'homme qu'il croit lui en avoir ouvert les portes. »

Malgré ces conseils, malgré la bonne volonté du Directoire qui, par politique, aurait volontiers accordé aux provinces de l'ouest la tolérance qu'il refusait aux autres provinces, car les prêtres fidèles étaient encore traqués, emprisonnés, déportés, jamais la tolérance ne fut complète, ce qui empêcha la pacification définitive. Au moment du coup d'État du 18 brumaire, il y avait encore dans l'ouest une armée commandée par le général Hédouville, du reste assez modéré. Seule la signature du Concordat donna à la Vendée et à la Bretagne, comme au reste de la France, la pleine liberté religieuse, et alors seulement la guerre prit fin en même temps que

les persécutions. Vaincue, écrasée, mutilee, la Vendée avait en réalité triomphé, et l'on peut croire que son héroïque résistance n'a pas été sans influence sur la décision du général Bonaparte.

IV

Diverses accusations ont été portées contre les Vendéens par les écrivains révolutionnaires : on a dit qu'ils s'étaient soulevés par peur de marcher contre les ennemis; on les a représentés comme des alliés des Anglais, avec lesquels ils complotaient la ruine de la France; on a oser les accuser de cruauté; enfin on n'a pas craint de dire que les Vendéens se battaient vaillamment parce que les prêtres leur avaient persuadé que, s'ils étaient tués, ils ressusciteraient au bout de trois jours. Cette derniére sottise est certainement l'une des plus fortes qui aient jamais été dites par ce temps de journaux où l'on entend de si singulières choses. Comment la guerre de Vendée a duré plusieurs années, et ces paysans-soldats qui se connaissaient, ne se sont pas aperçus que ceux d'entr'eux qui étaient frappés ne ressuscitaient pas! Pour qu'on ne m'accuse pas d'inventer cette inimaginable sottise, j'en nomme l'auteur, c'est M. de la Bédollière qui, dans le *Siècle*, était parti en campagne contre l'oraison funèbre de la marquise de Larochejaquelein, une des œuvres les plus admirables de l'illustre évêque de Poitiers, Son Eminence le cardinal Pie.

Pour n'être pas aussi absurdes, les autres accusations ne sont pas plus fondées. Le tirage au sort fut l'occasion et non la cause du soulèvement de la Vendée; la vraie cause, je l'ai fait connaître. Les paysans vendéens et bretons voulaient garder leurs « bons prêtres » ; ils entendaient vivre et mourir dans la foi catholique; leur mécontentement s'augmentait à mesure que se multipliaient les actes de proscription et de persécution. Le tirage au sort vint au moment où le mécontentement était à son comble et servit d'occasion. Voilà la vérité. Que faisait le tirage au sort à la plupart des premiers chefs, Cathelineau, Stofflet, Joly, d'Elbée, Bonchamps, que leur âge mettait à l'abri de la levée? Je ne nierai pas cependant que quelques Vendéens et Bretons, obligés de choisir, aient mieux aimé combattre avec leurs compatriotes contre les persécuteurs de leur foi, qu'avec ces persécuteurs contre des ennemis éloignés. Dans tous les cas, ce n'était pas à un sentiment de peur qu'ils obéissaient; leur héroïsme, alors qu'avec des bâtons ils attaquaient et mettaient

en déroute les forces républicaines bien armées, le prouve bien.

Il n'est pas plus juste de dire que les Vendéens étaient les alliés des ennemis de la France avec lesquels ils complotaient sa ruine. Fausse pour les émigrés qui entendaient bien maintenir l'intégrité de leur patrie en rétablissant la royauté, l'accusation est absurde en ce qui concerne les Vendéens qui n'ont jamais reçu le moindre secours de l'étranger. Les alliés songeaient si peu aux Vendéens que lorsque la garnison de Mayence s'obligea, par la capitulation, à ne pas servir pendant un certain temps, il ne fut pas question des provinces de l'Ouest où la Convention envoya immédiatement les Mayençais. On n'aurait pas ainsi oublié des alliés. Objectera-t-on l'expédition de Quiberon? Cette expédition tardive ne se composait que d'émigrés qui certainement n'auraient jamais consenti au morcellement ni même à l'amoindrissement de la France. Du reste, l'empereur Napoléon comptait si bien sur le patriotisme des Vendéens, qu'après la pacification, il n'hésita pas à dégarnir de troupes leur pays, sûr qu'ils sauraient le défendre contre toute tentative des Anglais.

J'arrive au dernier reproche, celui de cruauté. Il est étrange sous une plume révolutionnaire. Les écrivains qui osent excuser, sinon glorifier, les colonnes infernales, c'est-à-dire l'incendie, le vol, le viol et le massacre érigés en système, les défenseurs de Carrier osent accuser de cruauté les Vendéens à cause de quelques excès isolés, ou de quelques représailles trop justifiées.

C'est plus que de l'impudence. Certes tous les chefs vendéens et surtout tous les chefs bretons n'ont pas été aussi généreux que Bonchamps, Lescure, Larochejaquelein, Cathelineau; Charette et Stofflet ont parfois répondu aux massacres et aux incendies par l'exécution de soldats républicains, qui, faits prisonniers une première fois et délivrés sur leur promesse de ne plus servir, étaient repris; d'autres, comme Joly, se sont montrés rigoureux; en Bretagne la lutte a eu un caractère de violence qu'on ne trouve pas en Vendée, mais qu'est-ce que tous ces faits auprès de l'extermination systématique, par ordre de la Convention, d'une population dont le seul crime était de vouloir conserver sa foi? Y a-t-il un seul chef vendéen, ou même breton qu'on puisse comparer aux Westermann, aux Tribout qui signait Tribout-libre, aux Grignon, et à tant d'autres, dont les excès révoltaient les hommes de cœur comme Kléber et Marceau. M. Victor Hugo, qu'on n'accusera pas de partialité contre la République, raconte dans l'*Histoire de sa vie*,

que son père, capitaine en Vendée, faillit être fusillé parce que, présidant un conseil de guerre, il avait empêché la condamnation à mort d'un certain nombre de femmes dont on avait massacré tous les parents.

Le récit des cruautés des généraux républicains, sauf quelques très honorables, mais très rares exceptions, demanderait trop de développement pour qu'il soit possible de le faire ici ; d'ailleurs une simple opposition suffira pour permettre de juger les Vendéens et leurs adversaires.

Lorsque la grande armée vendéenne franchit la Loire, elle avait environ cinq mille prisonniers républicains, presque tous coupables d'avoir repris les armes malgré leur promesse ; les lois de la guerre permettaient de fusiller ces prisonniers, et cependant, sur la demande de Bonchamps mourant, il leur fut fait grâce et ils furent mis en liberté. Ce qui peint bien les républicains, c'est que le fait fut dénaturé et l'on raconta que ces prisonniers avaient été arrachés des mains des « brigands. »

Après la défaite de la grande armée vendéenne, non seulement tous les prisonniers étaient fusillés, mais on n'épargnait même pas les femmes. En même temps, les autorités républicaines firent publier partout que les insurgés qui se livreraient d'eux-mêmes auraient la vie sauve, et tous ceux qui, trompés par cette promesse, se rendaient aux autorités républicaines étaient fusillés.

Qu'on compare et qu'on juge si, après des faits semblables, les écrivains révolutionnaires ont le droit de parler des cruautés des Vendéens.

J'emprunterai la conclusion de cette rapide étude de la guerre de Vendée à l'historien déjà cité, M. Eugène Veuillot.

La Convention interdit la prière et fit monter sur l'échafaud ceux qui osèrent méconnaître sa volonté. Les paysans de la Vendée et de la Bretagne ne voulurent ni renier leur Dieu, ni livrer leurs prêtres au bourreau ; ils se soulevèrent. Si quatre cent mille hommes ont péri dans les guerres de l'Ouest, c'est parce que la République a violé la liberté des cultes. Quant aux Vendéens, comme les ligueurs, leurs légitimes ancêtres, ils ne se soumirent complètement que le jour où l'Église fut libre et où le chef de l'Etat s'inclina devant la puissance du souverain Pontife. C'est qu'ils étaient catholiques avant tout.

Et ces paysans catholiques puisèrent dans leur foi un héroïsme qui étonnait l'empereur Napoléon lui-même pour lequel la guerre de Vendée était une « guerre de géants. » A. Rastoul.

SIX ORPHELINS[1]

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

---

6 septembre.

Une puissance que l'on croyait formidable vient de crouler en quelques instants et, de toutes les parties de la France, s'élève le cri du vaincu répondant aux éclats effrénés de l'ivresse du vainqueur...

L'ennemi avance à grands pas : on dit Paris menacé. Une sorte d'affolement s'empare de chacun ; ceux dont les forfanteries sonnaient si haut, sont les premiers à redouter la continuation de la guerre et à se livrer au plus complet désespoir. Chaque jour, les nouvelles cruelles arrivent et déjà plusieurs familles, nos voisines, pleurent leurs enfants tombés sur les champs de bataille.

Si Paris est réellement menacé et s'il ne peut soutenir le choc, faut-il craindre l'apparition de l'ennemi jusque dans notre paisible province? Que de maux, que de douleurs, quels épouvantables désastres! Mon Dieu! n'aurez-vous pas pitié de la France! Vierge Marie, l'abandonnerez-vous !

3 novembre.

Il convient qu'au lendemain du jour consacré à honorer la mémoire des Morts, je reprenne ces pages destinées, peut-être, à enregistrer pour moi des deuils nouveaux.

Je n'eusse pu, aussitôt qu'ils se sont accomplis, songer à relater tant d'événements. Ma vie a été, une fois encore, violemment agitée ; à peine si je retrouve dans ma mémoire les détails nécessaires. Mais

(1) Voir la *Revue* à partir du 27 février 1879.

je crois ce témoin de mon existence utile à mes neveux, et je reprends ma tâche avec autant de courage qu'il m'est possible d'en rassembler.

Rien d'important ne suivit immédiatement le retour de Rose. Ma nièce, calme, gracieuse, reprit sa place près de sa sœur. Nul n'eût pu soupçonner à quelles angoisses elle venait d'échapper, et son arrivée n'excita point de méchants commentaires. On se borna à penser que les événements avaient dicté ma résolution.

A peine me trouvais-je tranquille sur ce point, que la conduite de Pierre me causa un véritable tourment. Mes conseils, mes réprimandes, les avis de ses frères échouaient contre le penchant du jeu chaque jour plus développé en lui.

Le neveu de M. Leroy était devenu son meilleur ami ; il n'écoutait que lui, n'agissait que par lui. Une résolution énergique devenait nécessaire.

M. Laumay allait s'absenter pour son commerce, je lui écrivis de bien vouloir venir s'entendre avec moi. Il partagea mes craintes et nous convînmes que, vers la fin de la quinzaine, époque de son retour à Iffendic, il repasserait par Plélan et emmènerait Pierre avec lui.

Je regrettais beaucoup d'être obligée de différer ce départ, mais M. Laumay se trouvait alors, par suite de la guerre, dans une situation un peu tendue, qui commandait impérieusement son voyage, et Mme Laumay n'eût pu obtenir sur mon neveu plus d'ascendant que je n'en obtenais moi-même. D'ailleurs, en l'absence de son mari, elle était surchargée de travail.

La première semaine après le passage de M. Laumay s'écoula tranquille. Pierre semblait plus assidu au travail, moins empressé à rechercher le neveu de M. Leroy. J'en tirai un augure favorable.

Septembre avait pris fin. Les nouvelles de la guerre, loin de s'améliorer, devenaient de plus en plus lugubres... Strasbourg était au pouvoir de l'ennemi, Paris était investi !...

Le second soir d'octobre je me tenais dans le petit atelier de mes nièces. Toutes trois nous parlions tristement de ces deuils, et Mlle Françoise, nous faisant écho, assurait que nous ne savions pas tout encore, car bien des faits restaient, avec intention, cachés par nos gouvernants. Néanmoins, il ne fallait pas désespérer; on levait des troupes, on devait former plusieurs camps, l'ennemi serait certainement refoulé...

La soirée s'avançait. Pierre et Louis se faisaient attendre pour le dîner. Déjà je m'inquiétais, lorsque la porte du magasin fut brusquement ouverte et Louis se précipita vers moi.

— Tante, dit-il rapidement, voulez-vous permettre à M. l'abbé Antoine de vous faire, ce soir, une petite visite? Il a quelque chose d'important à vous apprendre.

— D'important! répétai-je, tremblante.

— Ne craignez rien. Aucun malheur... au contraire. Mais j'ai promis de laisser la parole à M. Antoine. J'ai couru en avant, parce que... tenez, regardez-moi, ai-je l'air triste?

Non, en vérité, Louis ne montrait aucun signe de tristesse. Ses yeux avaient une lueur, ses lèvres un sourire qui témoignaient plutôt d'un vif sentiment de plaisir.

Rassurée, je quittai l'atelier et m'avançai au-devant de l'abbé Antoine. Il arriva bientôt. Je vois encore son visage vénérable, offrant un singulier mélange de joie et de réserve.

— Louis m'a annoncé? dit-il, et son regard interrogeait le mien. Je vois, continua-t-il, que mon jeune ami s'est montré discret. Eh bien! alors, Mademoiselle, je vous prierai, si vous n'y trouvez aucun inconvénient, d'accorder, pour quelques jours, l'hospitalité à un jeune voyageur auquel je m'intéresse beaucoup. Je lui eusse offert une chambre au presbytère, si je n'avais pensé que vous préféreriez, l'un et l'autre, le premier arrangement.

Surprise, je cherchais une réponse.

— Ne vous inquiétez pas, dit encore M. Antoine, mon voyageur s'accommodera de tout. Il ne saurait, d'ailleurs, se montrer difficile, puisque sa résolution bien arrêtée est de s'engager parmi les jeunes volontaires auxquels, en ce moment, on fait appel.

— Ce voyageur, interrogeai-je, est un de vos parents?

— Non, c'est un ami... Mon ami et le vôtre... Car vous l'aimez tendrement.

— Je l'aime!

— Tante! s'écria Louis, qui paraissait avoir grand peine à se contenir. Tante, vous ne devinez pas?...

Cet accent, le mouvement des lèvres de mon neveu, ses yeux brillants mirent en mon cœur une espérance folle.

— René!... murmurai-je en pâlissant.

— Oui, oui, René! répéta Louis en battant des mains et en se précipitant vers la porte!

— Entre, poursuivit-il, entre donc vite!

Oh! cette étreinte muette! Ce premier baiser de mon enfant, après une si longue, une si pénible séparation!

Nous mêlions nos larmes, nos sanglots. Mille questions se heurtaient sans recevoir de réponse. Nous étions trop avides de nous regarder, de nous embrasser.

— Mon enfant chéri, dis-je enfin, mon bon René, comme tu as grandi! Comme te voilà fort, robuste! Tes traits sont devenus plus graves, plus accentués; c'est à peine si je t'aurais reconnu sous cette teinte brune qui recouvre ton visage.

— Moi, bonne tante, je vous aurais reconnue entre toutes les femmes de la terre, et cela quand même vos cheveux fussent devenus complètement blancs, votre taille plus courbée, votre visage plus fatigué!

— René, mon René!

— Tante, chère tante!

Et les mots sans suite jaillissaient de notre cœur, et je n'avais plus, en dehors de l'enfant aimé, qu'une pensée distincte, pensée reconnaissante envers Dieu qui, paternellement, me ramenait le cher orphelin!...

— Tante, ne voulez-vous pas que, nous aussi, nous embrassions notre frère?

Julie et Rose, en parlant ainsi, avaient doucement dénoué mes bras et s'étaient emparées de René, qui répondait à leurs caresses en pleurant et en souriant à la fois.

L'excellent M. Antoine fut prié de prendre part à notre repas. Bientôt Pierre arriva et, peu après, Paul, accompagné de M. Leroy.

— Eh bien! dit ce dernier, en voilà une surprise! Qu'en pensez-vous, mademoiselle Dorland? Faut-il que l'abbé emmène le jeune voyageur au presbytère ou que je le loge à *la Croix-d'Or*? Si vous hésitez, c'est chose faite. René trouvera chez moi le gîte et le couvert. Ainsi, décidez promptement, car je ne peux pas m'absenter longtemps.

Tout en parlant avec cette jovialité, M. Leroy serrait mes mains et serrait les mains de René. On sentait que le digne homme prenait une part sincère à notre fête de famille. Son absence, en effet, ne pouvait se prolonger.

— Paul désirant rester, dit-il, et cela est trop naturel, il faut

que je m'en aille. Je suis vraiment content. J'aurais préféré, cependant, que René n'eût point eu l'idée de s'engager.

Je pâlis ; ces mots de l'abbé Antoine « le jeune voyageur est résolu à s'engager parmi les volontaires auxquels on fait appel », ces mots revinrent brusquement à ma mémoire. Je jetai un cri et, saisissant René, je le pressai contre mon cœur.

— Quoi, dis-je, tu voudrais me quitter encore ! Tu m'es à peine rendu et tu irais affronter les affreux périls de la guerre ! Cela ne sera pas, cela ne peut pas être. Rien ne peut t'y forcer.

— Rien, tante, dit lentement René, rien que le devoir... En partant maintenant, je devance l'appel de quelques mois à peine, car il me faudra tirer au sort l'an prochain.

Retombée sur mon siège, j'écoutais, frissonnante, cette voix ferme, indice d'une résolution que je comprenais devoir être immuable.

— Si je suis près de vous, continua René ; si j'ai le bonheur de passer quelques moments au milieu de mes frères, de mes sœurs, de mes excellents amis, c'est à la pensée de la patrie en péril que je le dois. Quand serai-je revenu ? Je l'ignore. L'attrait des voyages n'est point épuisé pour moi. Mais tout a pâli devant cette angoisse, dont je puis à peine supporter l'étreinte : « mon pays envahi, foulé aux pieds ! » Oh ! je me serais flétri du nom de lâche, si j'avais hésité à faire mon devoir, à suivre l'exemple de mon digne professeur. M. Blaise, lui aussi, a voulu revenir. Il ne pourra rentrer à Paris ; du moins espère-t-il se faire accepter dans les compagnies que l'on va former.

Je n'entendais plus mon neveu. Ses paroles bruissaient à mes oreilles sans que j'en pusse saisir la signification. Par la pensée, je me figurais les luttes auxquelles le pauvre enfant prétendait prendre part. Je voyais son beau visage dominer fièrement la foule des autres soldats, puis, frappé, se pencher, souillé de sang, vers la terre.

La voix de M. Antoine m'arracha à ces pensées navrantes.

— Vous n'avez pas le droit, me dit-il tout bas, de sonder les desseins de Dieu. Un sacrifice nouveau vous est demandé ; mais son amertume même se trouve adoucie. Espériez-vous revoir René cette année ou l'an prochain ?

— Le retrouver pour le perdre aussitôt !

— Il revient poussé par le plus noble des sentiments. Ne vous montrez pas inférieure à lui, vous qui pouvez comprendre tous les dévouements.

— Il va affrontrer de si cruels périls !

— La main puissante qui l'a protégé pendant son long voyage le protégera encore.

Rose et Julie pleuraient silencieusement. Pierre, Louis et Paul semblaient être fort impressionnés. René leur parla avec affection et l'abbé Antoine acheva de les calmer en traçant un tableau pathétique des joies du retour définitif, qu'il pensait ne pas être très éloigné.

A l'âge de mes enfants, on se reprend vite à l'espoir; à mon âge, à moi, on n'entrevoit le plus souvent que le côté sombre des choses. Je m'efforçai toutefois de dompter mon chagrin et je promis à M. Antoine de chercher ma consolation dans la prière.

Minuit allait sonner. C'était pour nous une heure inaccoutumée. Paul voulut accompagner le bon prêtre. Moi, prenant René par la main, je le conduisis devant le crucifix au pied duquel nous avions, lors de son départ, échangé nos dernières paroles.

— René, lui dis-je, remercions ensemble le Père céleste qui nous réunit, et supplions-le de permettre ton prochain retour.

— Je reviendrai, bonne tante, je reviendrai; soyez-en assurée. Dieu qui connaît le fond de mon cœur, ne peut pas rejeter mon offrande.

— René, tu me caches encore quelque chose !

— Oui, mais je ne puis vous dévoiler tout mon secret, car sais-je bien exactement s'il n'est pas une vaine illusion. Chère tante, croyez-moi. Je vous en fais librement la promesse formelle : Dès que je ne pourrai plus douter, je vous ouvrirai mon âme !

L'accent de René était sincère, je crus à sa promesse. Assis l'un près de l'autre, nous échangeâmes quelques mots affectueux et, quand je restai seule, la voix de René vibra encore longtemps, douce et mélodieuse, à mon oreille.

8 novembre.

J'ai dû interrompre mon récit. Je deviens de moins en moins forte; mes nerfs sont plus facilement ébranlés. Tant de souvenirs, tant de craintes m'envahissent...

Dès le lendemain de son arrivée, René fit les démarches nécessaires pour s'engager. Il lui fut répondu que dans une semaine, à peu près, il recevrait son ordre de départ. J'avais donc huit jours de répit, j'accueillis avidement cette nouvelle.

Le surlendemain, Pierre sortit de très bonne heure, je ne le revis plus de la journée. Le soir vint, il ne se montra pas davantage. Depuis quelque temps, il devenait fort peu exact; cependant, jamais encore son absence ne s'était ainsi prolongée.

J'envoyai Louis à sa recherche, personne ne l'avait vu. René lui-même alla à l'hôtel de *la Croix d'Or* pour prendre de nouveaux renseignements, il ne revint pas.

Très surprise, ou plutôt très inquiète, je me perdais en conjectures. Sept heures du soir allaient sonner, quand la vieille servante de M. Antoine arriva à la maison me prier de passer au presbytère, son maître ayant à me faire une communication.

Troublée, car je me demandais pourquoi le bon prêtre préférait me parler au presbytère, je suivis aussitôt la servante qui, peu après, m'introduisait dans le cabinet de travail de M. Antoine.

— Du courage! dit le prêtre en venant à ma rencontre. Dieu m'est témoin que j'aurais voulu vous épargner cette terrible émotion, mais vous seule pouvez réparer tout...

— En grâce, qu'y a-t-il ? demandai-je, voyant M. Antoine s'arrêter.

— Pierre, vous le savez, manifeste un grand penchant pour le jeu...

Je craignis de m'évanouir ; car, avant même qu'elles fussent prononcées, je devinai les paroles suivantes de M. Antoine.

— Pierre ne s'est pas contenté de ce que votre générosité lui donne. Aidé par Anatole, le neveu de M. Leroy, il a dérobé une somme importante, dont Paul avait la responsabilité, pour faire un paiement échéant demain matin.

Je chancelai sur ma chaise. Pierre devenu voleur ! C'était plus que je ne pouvais supporter. Pendant près d'un quart d'heure, ce mot hideux resta seul distinct pour mon intelligence. Je crus perdre la raison et encore aujourd'hui je m'étonne d'avoir pu résister à l'écroulement que je sentis se faire en moi.

Lorsque je revins à la réalité, je voulus avoir des explications, apprendre comment tout avait été découvert.

— Par une inadvertance de Pierre. Il avait essayé, sans doute, de mettre dans son porte-monnaie une partie de l'or dont il voulait s'emparer. Inquiet de quelque bruit ou saisi de crainte panique, il a laissé tomber cet objet dans le cabinet où la caisse est placée. Son frère l'y a retrouvé.

— Et lui, Pierre, qu'est-il devenu ?

— René l'a rejoint au moment où, en compagnie d'Anatole, il s'éloignait de Plélan.

— Alors ?...

— Il est ici. Vous sentez-vous assez forte pour le voir ?

Quelle épreuve ! Et qu'allait-il en résulter ?

Épuisée, secouée par un frisson glacial, je fis, appuyée sur le bras de M. Antoine, les quelques pas qui me séparaient de la pièce où était Pierre.

D'un regard je vis tout : La pâleur livide du coupable, ses traits décomposés, ainsi que la sombre résolution empreinte sur le visage de René et de Paul.

Debout près de leur frère, ils semblaient être des juges sur le point d'exécuter une irrévocable sentence.

— Oh ! Pierre ! criai-je dans un élan de douleur.

Le coupable leva les yeux, tendit les bras et s'affaisa sur lui-même. Cette vue me rendit des forces. Je courus à mon enfant et, soulevant sa tête inerte, je la baignai de mes larmes.

— Tout ceci est-il donc bien vrai ? balbutiai-je en interrogeant Paul et René.

— Trop vrai, hélas ! répondit Paul.

Il fallut beaucoup d'efforts pour rappeler à lui le malheureux enfant et, quand il eut complétement repris connaissance, ses gestes fous m'effrayèrent. Paul et René durent le maintenir énergiquement. Un long temps s'écoula, avant qu'il nous fût possible d'obtenir de lui une réponse sensée. Mes supplications parurent enfin le calmer.

— Laissez-moi, dit-il à ses frères. Que pouvez-vous craindre ? Un mot de ma tante a plus fait que vos reproches !... Vous n'avez pas voulu m'entendre, c'est peut-être bien : mais M. Antoine et ma tante m'écouteront... Laissez-moi ! Laissez-moi !...

Paul et René m'interrogèrent des yeux ; je leur fis un signe, ils se retirèrent dans la chambre voisine.

— Nous voici seuls tous deux avec M. Antoine, dis-je à mon neveu. Que désires-tu nous apprendre ? Comment pourras-tu expliquer, atténuer ton action !

— Promettez-moi seulement de ne pas me repousser avec horreur !

— Nous te le promettons, répondit l'abbé Antoine. Ce que nous voulons, ta pauvre tante et moi, c'est de t'aider à réparer ta faute.

Pierre secoua la tête.

— La réparer est impossible, mais j'essayerai de l'expier... Tante, reprit-il après un moment de silence, vous souvenez-vous de ce jour où vous avez trouvé une pièce d'or au pied de mon lit? Votre sollicitude fut alarmée; toutefois vous vous rassurâtes, car on vous apprit que j'avais joué et que j'avais gagné. Le hasard, en effet, m'avait été favorable, mais l'argent engagé dès l'abord ne m'appartenait pas!... La veille au matin, je trouvai plusieurs pièces de monnaie restées par mégarde sur le bureau de M. Leroy. Je m'en emparai..... Ce mouvement avait été tout instinctif, bientôt même il me sembla que cet argent me torturait.

Je l'aurais rendu... je le jure! Oui, je l'aurais rendu si, pour mon malheur, Anatole n'avait été témoin de ma funeste action. Il railla mes scrupules, éveilla mes craintes, me fit entrevoir que, si je restituais, il ne serait pas en mon pouvoir d'empêcher la défiance dont mes moindres démarches seraient toujours l'objet.

Je voulais me confier à Paul, Anatole redoubla ses railleries.

— Ton frère est trop vertueux, me dit-il, pour te pardonner jamais! Et puis, quand même, échapperais-tu à ses sermons, à son incessante surveillance? Allons, réfléchis. Depuis plus d'un mois déjà, tu donnes ici un fameux coup de main, sans que l'on t'ait encore rien offert en remerciement. Eh bien! ces vingt francs représentent un premier paiement...

J'aurais dû, continua Pierre, repousser bien loin ces perfides raisonnements. Leur côté spécieux, mais plus encore la crainte des reproches de mon frère m'en empêcha. D'ailleurs, Anatole eut grand soin de ne pas me laisser seul à mes réflexions. Il avait ses projets et craignait par-dessus tout que je ne trouvasse moyen de remettre adroitement l'argent dans le bureau de son oncle. Agissant ainsi, j'eusse évité des reproches et bien certainement je ne me serais plus condamné à de semblables craintes. Hélas! je n'en fis rien, je jouai pour m'étourdir, le gain me favorisa et je devins l'esclave d'Anatole. Voulais-je me soustraire à son influence, il me menaçait de dévoiler ma faute et je retombais encore plus avant dans le mal.

Une sorte de fascination finit par s'emparer de moi. Je ne répugnai plus longtemps à m'approprier de nouvelles petites sommes, dues après tout, pensai-je, à mon travail. Il y a quelques jours, Anatole me prit à part très mystérieusement; il fit mention d'une magnifique « affaire » que l'on pouvait réaliser en quarante-huit heures; mais, pour la mener à bien, il était nécessaire de disposer

d'une somme d'au moins dix mille francs. Je regardais comme absolument impossible de nous la procurer, quand Anatole me dit avoir remarqué un assez fort paquet de billets de banque et des rouleaux d'or placés dans la caisse du cabinet particulier de Paul.

Je frémis et voulus refuser de m'associer à cette infâme action... Le tentateur avait un moyen sûr de m'y forcer, car il possédait contre moi une arme terrible. Le courage d'avouer mes fautes passées me manqua. Je crus même pouvoir trouver dans ce qu'Anatole nommait une « magnifique opération » le moyen de lui échapper à jamais.

Je me fis tout expliquer et restai persuadé de la possibilité de remettre en place, au bout de quelques heures, la somme convoitée : Le paiement que M. Leroy avait à faire n'échéait pas avant trois jours. D'ici là, nous mettrions, pour simuler les billets et les rouleaux d'or, des petits paquets exactement disposés de la même façon.

J'agis sur ces données. Je me glissai dans le cabinet de Paul, je parvins à ouvrir la caisse et à placer les paquets trompeurs; mais au moment où j'achevais de mettre l'or dans mes poches, je crus entendre du bruit. Je me hâtai de fuir, sans m'apercevoir que j'avais laissé tomber mon porte-monnaie. Je retrouvai Anatole et lui donnai tout. Il partit. Je revins à la *Croix d'or*, car je voulais savoir comment les choses tourneraient. La matinée me parut d'une interminable longueur. Vers midi, Paul se rendit à la caisse, je me cachai derrière un meuble. Notre ruse réussirait-elle? Je l'espérais; cet espoir ne fut pas de longue durée. Mon frère jeta une sourde exclamation.

— Le porte-monnaie de Pierre ici! murmura-t-il, et rempli d'or!

Je sentis mes cheveux se hérisser sur ma tête. Tout allait être dévoilé. Je serais poursuivi, puni pour vol! J'ignore comment j'ai pu quitter secrètement l'hôtel et parvenir à me réfugier dans une cabane, au milieu de champs attenant à la grande ferme de M. Leroy. Anatole devait venir me chercher là. Je n'avais plus foi en ses promesses. Je crus qu'il m'abandonnerait. Je me trompais; à la nuit il arriva et parut, tout d'abord, très peiné de la tournure des choses; puis, bientôt, il se mit à rire de mon désespoir, me prouva que son oncle avait intérêt à étouffer l'affaire; que, très certainement, il ne nous poursuivrait pas. Bref, il finit par me proposer de le suivre à Rennes.

J'avais désormais horreur d'Anatole; cependant à qui demander un appui? Je redoutais votre désespoir, pauvre tante; je redoutais la colère de mes frères, celle de M. Leroy. Je me mis en route. Nous avions à peine fait une lieue, que le bruit d'un cheval lancé au galop me donna le frisson. Anatole, sans perdre une seconde, se jeta à droite du chemin, franchit lestement un fossé et disparut avant que, dans mon trouble, j'eusse pu songer à l'imiter.

Le cavalier m'avait atteint et reconnu. Sautant à bas de son cheval, il s'élança sur moi. La voix de René redoubla ma terreur; M. Antoine sait le reste.

— Oui, dit M. Antoine qui, comme moi, avait écouté en silence ce long et cruel récit. René a ramené son frère à Plélan; mais, pendant le trajet, il réfléchissait. En le conduisant à la *Croix d'or*, tout serait aussitôt dévoilé. Le même inconvénient se présentait chez vous, Mademoiselle Dorland. René, alors, a songé à moi. Le presbytère offrait un asile sûr.....

— Merci, répondis-je avec effort, tant les aveux de Pierre m'avaient accablée.

J'éprouve un si profond abattement en me reportant à cette époque, qu'il me faudra attendre un ou deux jours avant de pouvoir tout retracer sur ces pages.

10 novembre.

Nous avions, M. Antoine et moi, attentivement écouté Pierre. Au milieu de l'amère douleur qui m'inondait, j'essayais de me cramponner à cette espérance :

« Sans Anatole, Pierre eût réparé sa première faute. Il a horreur de lui-même, tout n'est pas perdu!

M. Antoine devina ma pensée.

— Pierre se réhabilitera, dit-il doucement. Je crois à son repentir, nous l'aiderons à redevenir honnête homme.

Le malheureux enfant se précipita à mes genoux.

— Tante, s'écria-t-il, écoutez, je vous en conjure, Monsieur Antoine, ne me repoussez pas! Je vous ai causé le chagrin le plus effroyable, je suis indigne que vous me regardiez désormais comme votre enfant. Cependant, oh! croyez-moi! lorsque j'ai pu réfléchir, lorsque l'odieux de ma conduite s'est présenté à mon esprit, le souvenir de vos soins, de votre bonté, la pensée de votre douleur,

la honte d'avoir ainsi repoussé vos leçons, tout cela a été mon premier châtiment. J'ai beaucoup souffert d'être obligé de rougir devant Paul, devant René! Mais qu'était-ce!... Quelle douceur même, j'en demande pardon à M. Antoine, de recevoir les reproches de ce vénérable ami, auprès de l'affliction où je vous vois plongée par moi..... par moi dont l'unique soin devait être de vous entourer d'affection, de vous obéir filialement. Un instant, j'ai négligé de me conformer à vos tendres avis; un instant, je me suis écarté de la ligne de conduite que vous m'aviez tracée, et je suis misérablement tombé..... Imposez-moi une expiation. Si dure qu'elle puisse vous paraître, je la trouverai clémente pourvu que, plus tard, vous me permettiez de reprendre ma place auprès de vous.....

Mon pardon! il était assuré; mais l'expiation, nécessaire, je le sentais bien, comment l'imposer? comment, encore, terminer tout et désintéresser M. Leroy sans éveiller sa susceptibilité? Nécessairement, je devais prendre l'avis de Paul. En conséquence, M. Antoine rappela mes deux neveux.

— M. Leroy sait tout, je le crains, dit Paul. Il a trop de délicatesse de sentiments pour poursuivre une affaire dans laquelle un membre de notre famille est ainsi impliqué. Il ne voudra peut-être même pas accepter de dédommagement; mais, dans ce dernier cas, je ne consentirais pas à rester chez lui aux conditions récemment fixées. Anatole est un misérable, je le reconnais... pourtant, il lui a fallu un complice.

Paul s'arrêta, la honte le suffoquait.

— Ne revenons pas sur ces tristesses, dit l'abbé Antoine; songeons plutôt au présent, à l'avenir. M. Leroy doit être désintéressé, cela est clair. Eh bien, mon cher Paul, tu possèdes le moyen d'y arriver; engage-toi pour ton frère, prends sur la part de bénéfices qui t'est réservée. Plus tard, Pierre, à force de travail...

Une idée venait de me frapper.

— Je puis, interrompis-je, régler d'ici peu de jours la question d'argent. Mes économies n'y sauraient suffire, car ces dernières années ont été très coûteuses; mais une amie y pourvoira. Ma pauvre vieille Suzanne, éclairée par son affection, a voulu que sa petite fortune me fût une ressource dans le malheur. Cette ressource, je l'abandonne; chacun de nous travaillera davantage et le nom de Pierre ne restera flétri ni dans la pensée de M. Leroy, ni dans notre propre pensée.

Pierre étreignit mes mains sur sa poitrine, Je sentais son cœur soulevé par des chocs brusques et rapides, pendant que ses yeux exprimaient l'intensité de sa reconnaissance.

— Vous sauvez ma réputation, chère tante, dit-il d'une voix brisée ; mais comment vous prouverai-je mon repentir?

— Tu partiras avec moi! prononça René.

Cette réponse soudaine, l'éclair qui jaillit du regard de Pierre me firent bondir, éperdue.

— Partir! Partir! répétai-je, tu pars donc, René! Pierre, tu partirais!

— Aviez-vous oublié que je devais vous quitter? demanda René en me faisant doucement asseoir.

Puis, se penchant vers moi, il murmura bien bas :

— Lorsque je serai loin, bonne tante, lisez le manuscrit enfermé dans ma petite cassette. Vous connaîtrez alors les véritables motifs de ma résolution. Laissez Pierre me suivre. Mon malheureux frère a besoin d'oublier. Il ne faut pas, surtout, qu'Anatole retrouve en lui une proie facile et le pousse encore à se déshonorer. Le nom de Portal est un lourd héritage : plus que d'autres, nous devons veiller sur notre réputation.

L'amertume cachée sous la parole douce et calme de René me pénétra. En une vision rapide, je retrouvai dans ma mémoire le souvenir des fautes d'André, « le lourd héritage » comme le disait trop justement René, qu'il avait laissé à ses enfants...

Je n'essayai plus de combattre le projet de mon neveu. L'abbé Antoine ne l'essaya pas davantage. Pénétrait-il le mobile faisant agir René? c'est probable; mais, l'eût il ignoré, que son intervention n'aurait pas obtenu plus de succès. Pierre venait de se relever, froid, résolu. Il fit un pas vers René.

— Emmène-moi, frère, dit-il d'une voix assurée. Puissé-je être placé aux postes les plus dangereux, tu ne me verras jamais reculer; et si tu estimes ensuite que j'ai fait mon devoir, si tu juges l'expiation suffisante, tu auras foi, n'est-ce pas, en ma parole? Tu ne refuseras plus de me tendre ta main!

— Prends-la! s'écria René violemment ému. Prends-la, car, dès à présent, je crois en toi...

Pierre se jeta au cou de son frère.

Un assez long silence s'établit. L'abbé Antoine le rompit en

m'offrant d'aller trouver M. Leroy. C'était ce que je pouvais désirer en moment. Je remerciai l'excellent prêtre et il fut convenu que nous attendrions le résultat de sa visite au presbytère.

Je me proposais d'utiliser l'attente en écrivant à M. Laumay, afin de lui redemander une partie du legs de Suzanne, resté confié à ses soins.

J'écrivais, mais les pleurs obscurcissaient ma vue. N'était-ce pas par une prophétique intention que Suzanne m'avait fait cette libéralité? Elle nous sauvait en ce moment, car je n'ignorais pas l'ombrageuse susceptibilité de Paul; et si M. Leroy n'avait pu être indemnisé, mon neveu eût plutôt abandonné sa position que de se résigner accepter cette terrible pensée :

« Mon frère a aidé à dépouiller mon bienfaiteur! »

Suzanne nous sauvait donc réellement. Hélas! ses craintes avaient pris corps; mais si le dommage matériel allait être réparé, qui me rendrait les deux enfants dont, avant huit jours, je recevrais les adieux! Ils iraient affronter d'épouvantables dangers, le premier pour oublier que son père a été coupable; le second, pour reconquérir sa propre estime et préparer une vie nouvelle...

J'essuyai mes larmes. Je ne voulais point laisser soupçonner toute ma pensée. En levant les yeux, je rencontrai le regard de René. Noble enfant! son âme est trempée pour les luttes héroïques. Il trouva la force de me sourire et ce rayon affectueux me raviva tout entière.

Mon Dieu! j'ai trouvé, pendant longtemps, de si vives joies en accomplissant ma tâche, que je ne puis murmurer à l'heure où le fardeau devient bien lourd... Vous fortifiez mon cher René. Vous seul, je le sens, êtes capable d'inspirer tant de grandeur, tant d'abnégation à cette nature hautaine et fière.

Fortifiez-moi également. Je succombe si vous m'abandonnez, et je me dois à mes autres enfants...

Je me livrais encore à ces réflexions lorsque l'abbé Antoine revint. Il n'était pas seul, M. Leroy l'accompagnait. A la vue de ce dernier, Pierre se refugia à mes côtés. Il semblait réclamer ma protection. J'étendis la main sur lui pour le rassurer.

M. Leroy ne parut pas remarquer mon geste; sa physionomie était sévère et dure.

— Mademoiselle, dit-il, M. l'abbé Antoine m'a fait part de votre intention de me dédommager complètement. J'en suis heureux, car

je me serais vu dans l'obligation de porter plainte. Anatole m'a dépouillé, c'est vrai; néanmoins, s'il n'avait pas trouvé en Pierre un complice docile, mon argent serait encore dans la caisse où je l'avais déposé. N'ayant pas le moins du monde l'intention de ménager mon neveu, je n'aurais pu ménager le vôtre. Ah! Mademoiselle Dorland, nous ne sommes pas tout à fait bien partagés! J'ai une nièce charmante, un modèle des plus rares qualités, mais son frère fera ma honte. Vous avez trois neveux et deux nièces dont vous pouvez attendre tout le bien possible; quant à Pierre, que fera-t-il jamais de bon? Paraît qu'il va s'engager? Tant mieux, vous en serez débarrassée, au moins pour quelque temps!...

Je ne reconnaissais plus M. Leroy. Sa bonté habituelle, sa sollicitude affectueuse pour tout ce qui me touchait, semblaient, sinon éteintes, au moins bien atténuées. Pierre le devina, lui aussi, et sa peine en fut doublée.

— M. Leroy, dit-il avec feu, accablez-moi de reproches, je les recevrai humblement en punition de ma faute; mais épargnez ma chère tante, vous la faites trop souffrir en lui parlant ainsi!...

M. Leroy me jeta un regard qui me laissa croire à plus d'indulgence que je ne lui en supposais. N'avait-il pas voulu simplement donner une leçon salutaire au coupable? L'instant d'après, j'abandonnai cette idée; car, abordant la funeste question du tort dont il avait été victime, M. Leroy montra une âpreté, une dureté extraordinaires. Je terminai cet odieux débat, en me déclarant prête à tout payer. La dernière somme enlevée montait à douze mille francs et il fut convenu que, pour les autres détournements, je m'engagerais à verser deux mille francs, soit, en totalité, quatorze mille francs. C'était, moins les intérêts produits, à peu près le montant du legs de Suzanne.

M. Leroy exigeait un billet portant ma signature. L'abbé Antoine lui fit observer qu'il pouvait compter sur ma parole, et que lui-même s'engagerait volontiers pour moi.

Paul pleurait de honte et de colère. René trouvait l'humiliation trop grande. Pierre, terrifié, n'osait élever la voix; mais sa main moite et frémissante serrant ma main, me disait son émotion.

Tout enfin étant convenu, je repris avec mes neveux le chemin de la maison, non sans avoir remercié du fond du cœur l'excellent abbé Antoine, dont le dévouement m'avait été si précieux.

Je trouvai chez moi M. Laumay. Peu de temps après ma sortie, il

était arrivé pour tenir sa promesse d'emmener Pierre. Sachant que j'avais été demandée au presbytère, et soupçonnant bien que ma longue absence devait être causée par des événements graves, mon ami resta à m'attendre,

— Ah ! dis-je en serrant la main qu'il me tendait, votre venue est providentielle.

Après avoir congédié mes neveux et mes nièces, je fis entrer M. Laumay dans le petit atelier où nous pouvions plus commodément et plus secrètement parler.

— Pour tout autre que vous et votre femme, dis-je, je garderais le secret ; mais vous êtes des amis vrais, je me reprocherais de ne pas vous confier mes peines. Ecoutez.

Lorsque j'eus terminé, je vis une larme rouler sur les joues de M. Laumay.

— Combien je regrette, dit-il, de n'avoir pu, aussitôt que vous m'en avez parlé, me charger de Pierre ! Ce funeste événement ne se serait pas accompli.

— Ne regrettez rien. Hélas ! avant ce dernier détournement, Pierre était coupable. Dans mon malheur, je dois bénir la volonté divine qui a tout fait découvrir ; car, supposons la réussite du plan d'Anatole, mon neveu eût-il, par la suite, résisté à la tentation de renouveler sa faute ?

M. Laumay n'osa répondre. Donc il était frappé par la même pensée.

— Je crains, repris-je, de jeter dans vos affaires un peu de perturbation ; mais il faut qu'au plus tôt j'aie remboursé M. Leroy. Je ne supporte pas facilement, je dois l'avouer, la défiance dont il a fait preuve à mon égard.

— Rassurez-vous, chère Mademoiselle ; je suis peut-être à la veille de perdre de grosses sommes ; toutefois, je suis à même de vous rembourser le dépôt et les intérêts produits.

— Nous parlerons plus tard des intérêts. Il me faut quatorze mille francs pour après-demain. Est-ce trop tôt ?

— Voici une valeur à vue sur la succursale de la Banque de France, à Rennes, où j'ai versé ce matin une somme de quarante mille francs afin de faire face à mes prochaines échéances. Vous pourrez, dès demain, vous libérer envers M. Leroy, quoique, laissez-moi vous le dire, je trouve votre générosité exagérée. Pierre a été complice d'Anatole, mais...

— Oubliez-vous, interrompis-je, qu'il y a eu deux mille francs

dérobés par Pierre seul! Et comptez-vous pour rien la possibilité d'étouffer complètement cette épouvantable affaire? M. Leroy n'eût pas reculé devant un scandale.

— Inclinons-nous donc! Et maintenant, à quoi va se résoudre Pierre?

Cette question touchait à la plaie vive de mon cœur. J'instruisis M. Laumay de tout. Il restait silencieux, écoutant attentivement.

— Le parti est extrême, dit-il enfin. Cependant, vous ne sauriez, je crois, vous y opposer. Ah! si des vœux pouvaient aider à l'heureuse terminaison de tout ceci, les miens, comme ceux de ma femme, calmeraient bien vite votre douleur. Mais que puis-je? En quoi vous être utile?

— En m'évitant une nouvelle entrevue avec M. Leroy, vous m'épargnerez un très pénible froissement. Je ne suis guère raisonnable, je le crains, mais, d'ici à longtemps, je préfère ne pas rencontrer M. Leroy.

— Soyez sans crainte. Demain, à la première heure, je serai chez lui. Il recevra mon mandat sur la banque et je lui demanderai un acquit général.

— Surtout, ajoutai-je, pas de récriminations. M. Leroy a cru bien faire; il n'a peut-être pas absolument compris à quel point je suis navrée.

— Encore une fois, tranquillisez-vous. Il est trop urgent que Paul ne souffre pas de ces choses!

M. Laumay me quitta et le lendemain de grand matin, suivant sa promesse, il m'apporta l'acquit de M. Leroy.

Puis, sur la prière de René, il s'occupa des démarches nécessitées par l'engagement projeté de Pierre. Il poussa même la bonté jusqu'à retarder son retour à Iffendic. Il voulait voir le colonel du futur régiment de René, et obtenir de lui que Pierre ne fût pas séparé de son frère. Toutes ces démarches prirent quatre jours entiers. Enfin, l'ordre arriva portant que mes deux neveux devaient rejoindre un régiment alors en formation à Laval.

Je ne veux pas dire un mot des impressions qui m'agitèrent quand arriva l'heure d'embrasser mes pauvres enfants, de prononcer un long adieu!...

Il y a de ces déchirements que l'on s'étonne toujours d'avoir pu supporter...

Un baiser encore, un geste... et ils disparaissent. Les reverrai-je?

Ces champs de bataille, sur lesquels je me félicitais de ne voir engagé aucun des miens, me les rendront-ils?

Chaque jour, chaque heure élargit la plaie... J'épie l'arrivée du facteur avec une indicible angoisse.

Hélas! les lettres sont rares, les nouvelles contradictoires, sinon en ce qui concerne nos désastres.

Ah! quand j'ai appris que Metz, la noble ville, était, elle aussi, tombée!... Quand j'ai su que les troupes ennemies accouraient sur Paris, promptes, farouches, enivrées de leur nouveau triomphe... Quand j'ai appris qu'une lutte sans merci allait s'engager sur les bords de la Loire, comment mon cœur ne s'est il pas brisé?...

La France avait abandonné Dieu. Elle est à son tour abandonnée!... De chacune de ses fibres coule un ruisseau de sang. Sa gloire est éclipsée, sa force n'est plus que faiblesse, son courage semble être anéanti...

La France est elle donc destinée à périr! Et moi, dois-je mêler au deuil de ma patrie le deuil de mes chers enfants!...

V. Vattier.

ESSAI HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR LES NOELS

DANS LES DIVERS PAYS CHRÉTIENS (1)

QUATRIÈME PARTIE

LES SUCCESSEURS DE SABOLY

Période contemporaine

I

La Révolution qui ensanglanta la fin du dix-huitième siècle, et suspendit pendant dix ans l'essor de la vie catholique en France dans ses manifestations extérieures, ne put déshabituer le peuple français ni de son goût traditionnel pour les solennités religieuses, ni des vieux usages par lesquels il célébrait celles qui de toutes lui étaient les plus chères. On peut affirmer sans témérité qu'on s'est hasardé quelquefois, même au plus fort de la Terreur, à chanter à mi-voix quelques bons noëls du vieux temps, sous l'âtre de la cheminée, quand on était bien sûr que ne rôdait pas autour de la grange un espion patriote qui pût vous dénoncer comme coupable de fanatisme. Que dis-je? Non-seulement on a chanté, mais on a composé des noëls sous la période révolutionnaire. Nous avons parlé précédemment des noëls de l'abbé Damian, curé de Serres, à Carpentras, qui fut assassiné à cette époque. Le recueil carpentrassien qui nous les a conservés en contient un dont l'auteur est messire François Honoré, curé de Saint-Sauveur, à Aix, qui se réfugia à Carpentras après le 18 fructidor. Ce cantique qui comprend huit strophes manque peut-être de correction, de mouvement, d'originalité. Néanmoins il emprunte une grâce touchante aux circons-

(1) Voir la *Revue* des 25 novembre, 10 et 25 décembre 1877, 25 janvier, 10 mars, 25 mai, 10 juillet, 30 novembre 1878 et 20 janvier 1879.

tances dans lesquelles il fut vraisemblablement composé. Ainsi chantaient les premiers chrétiens aux Catacombes.

D'un autre côté, l'abbé J. Cazaintre, auteur de noëls languedociens, en a composé un qui porte la date de 1794.

Bien plus, on ne s'est pas même contenté de chanter et de composer des noëls, on en a imprimé au plus fort de la Révolution. On possède à Orléans un recueil sorti d'une imprimerie de cette ville, *rue de la Philosophie, ci-devant rue Saint-Sauveur.* Cette seule substitution indique l'esprit du temps, du moins l'esprit du monde officiel. Mais, par exemple, on faisait des concessions aux circonstances; on retranchait les noëls où les rois étaient mis en scène : on ne prenait pas ombrage pourtant de la royauté de Jésus-Christ. M. Chabaneau signale plusieurs recueils de noëls provençaux ou languedociens imprimés à la même époque (1).

La main d'un soldat heureux, en muselant le monstre révolutionnaire, venait à peine de rouvrir les églises aux solennités du culte catholique, que le noël réapparaissait à son tour comme une des formes naturelles que la piété chrétienne aime à revêtir pour manifester sa foi. Mais cette fois le Midi n'attend pas que le Nord lui donne le signal : il veut à la première heure de liberté chanter à sa façon le Dieu de la crèche. De là le *Nouveau recueil de noëls sur des airs connus et faciles;* à Avignon, chez Antoine Aubanel, 1803, in-12. Ce recueil renferme quelques noëls provençaux; la plupart sont en français, ce sont les meilleurs. Mais ce sont plutôt de jolis cantiques que de vrais noëls. Il y manque la mise en scène, la couleur sinon biblique, au moins locale qui est de l'essence du noël. Sous les numéros 24 et 25 sont les jolis cantiques *C'est le bon lever* et *Que de l'Eternel*, reproduits par tous les recueils postérieurs.

Les cantiques provençaux du recueil de 1803 sont inférieurs aux noëls français. La langue a perdu, en grande partie, sa pureté, qui était déjà sensiblement altérée du temps de Saboly : l'invasion française va la défigurant de plus en plus.

Quelques années après paraissaient également à Avignon des noëls sous ce titre : *Etrennes pour les âmes dévotes à l'Enfant-*

(1) La Révolution, qui dans bien des circonstances a cherché a parodier les usages catholiques, a fabriqué des noëls à son tour. C'est *la Grande Bible des Noëls et des cantiques en l'honneur de la liberté, ou Calendrier des républicains par le citoyen Rousseau*, s. d.

Jésus, ou petit recueil de cantiques nouveaux sur la naissance et les mystères de l'Enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chaillot, 1807, in-12, 30 pages. Cantiques plutôt que noëls, les pièces de ce recueil manquent généralement de naturel et de goût. L'auteur y fait parader des bergers qui répondent aux noms d'Aminte, d'Alcandre, tout l'appareil de Florian et des mauvaises églogues de la littérature impériale.

Au noël neuvième, l'auteur se décide à donner du provençal, encore a-t-il soin d'avertir dans une note qu'il *a cru devoir mettre ici ce noël pour le peuple.* Se servant de l'idiome populaire, l'auteur est arrivé à être plus naturel, et par conséquent plus passable.

A l'exemple du chef-lieu, les villes et villages du nouveau département de Vaucluse rivalisaient d'entrain à chanter la naissance du Sauveur. Nous avons signalé déjà le recueil carpentrassien qui a eu les honneurs de trois éditions et qui est assez répandu dans le Comtat. Nous devons une mention particulière au noël cinquante-troisième dont l'auteur, d'après une note manuscrite de l'éditeur, serait le curé Justiniani, dont le nom est encore en vénération à Carpentras après trois quarts de siècle. Comme œuvre de littérature et surtout comme œuvre de piété, cette pièce n'est d'ailleurs pas à dédaigner :

O mortels, essuyez vos pleurs,
Touché de vos soupirs, sensible à vos malheurs,
Le ciel ouvre son sein et la terre féconde
Enfante le Sauveur si longtemps attendu :
Il apporte la paix au monde,
Et vient lui redonner ce qu'il avait perdu.

Le premier prévaricateur,
Adam, par son orgueil, nous plongea dans l'erreur;
Il ne nous reste plus qu'un affreux esclavage,
Le péché, des douleurs, le trépas, les enfers.
Hélas! quel funeste héritage!
Quel bras assez puissant pourra briser nos fers!

Dans son recueil, *Théâtres lyriques de Paris*, 1855, in-4°, Castil-Blaze nous a conservé le souvenir d'une curieuse représentation du mystère de *l'Adoration des rois* mis en scène à Monteux, le 4 mai 1808. C'était un vrai mystère dans le goût du moyen âge. Cinq cents acteurs y figuraient : le drame entier composé de plusieurs milliers

de couplets fut récité pendant neuf heures sur une cantilène unique reproduite par Castil-Blaze et dans le genre des complaintes du vieux temps. J'avais cru d'abord que le spirituel critique cavaillonnais avait voulu faire une charge ; mais, informations prises, le fait est exact en lui-même. On pourrait retrouver, dans la patrie de Saboly, ce drame sinon en entier, du moins en partie. Castil-Blaze n'en cite que ce couplet :

Père éternel, ô seul Dieu que j'adore,
Je suis parti du climat de l'aurore,
Je vais errant, cherchant ce nouveau roi.
O Saint-Esprit, de grâce, guidez-moi.

Mais je ne serais pas étonné de pouvoir constater un jour que c'est de ce drame qu'on a tiré *l'Adoration des rois à Jésus-Christ, tragédie sainte mêlée de chants*, plaquette très-rare imprimée sans nom, lieu ni date, in-18, 24 p., et qui a dû sortir des presses carpentrassiennes vers le commencement de ce siècle. Le dialogue composé presque uniquement de strophes de quatre vers de dix syllabes absolument conformes à celle que je viens de citer du mystère de Monteux autorise à croire qu'on s'est contenté de tailler dans cette vaste carrière les matériaux de l'édifice plus modeste que j'ai sous les yeux. La sentinelle d'Hérode qui tire son fusil, le caporal de la garde qui remplit son rôle, nous disent assez s'il faut chercher dans cette pièce, moins encore que dans tous les recueils de noëls, la couleur biblique.

Nous ne sortirons pas du Comtat sans dire un mot d'un noéliste trop oublié de nos jours et qui méritait meilleur sort : c'est l'auteur du *Nouveau recueil de noëls provençaux composés par le sieur Joseph Arnaud, cordonnier à l'Isle, département de Vaucluse, arrondissement d'Avignon, le 2 février* 1815 : première édition ; Carpentras, Gaudibert-Penne, petit in-12, 60 pages. Quoique bien éloigné de la perfection de Saboly et de l'originalité de Peyrol, les œuvres du noéliste de l'Isle ne manquent pas d'un certain intérêt. Elles sont essentiellement locales et personnelles : Arnaud, Barbe sa fille, ses voisins et amis arrivent successivement dans ces cantiques qui ne manquent parfois ni de grâce ni d'esprit.

L'auteur gourmande Rosalie qui est un peu paresseuse et trouve

que le temps est trop mauvais pour se mettre en route et s'en aller à Bethléem :

Y a proun de gen que ven veire dansa
Que souven marchon dessus lou jala :
Aco ei d'endré que se languisson ren :
Per veire Dieu fai toujou marri tem (1).

Plus heureux que la plupart des noëls du cordonnier Arnaud, le vingtième est arrivé jusqu'à nous : c'est celui qui commence par ces mots :

Que de l'Eternel
L'orgueilleux mortel
Publie en ce jour la grande merveille.

Dans les éditions aujourd'hui en usage on a fait subir quelques interversions à ce cantique qui n'en reste pas moins l'œuvre d'Arnaud et suffirait à elle seule pour lui assurer sa place dans le chœur des chantres de la Nativité. Ce noël, avons-nous dit, figurait déjà dans le recueil avignonais de 1803, preuve que dès cette époque Arnaud et ses chants étaient connus à Avignon.

Le cantique XXIIIe, *le Noël des fleurs*, figure encore dans le dernier recueil des noëls marseillais et il fait honneur au chantre modeste qui l'a composé.

Arnaud, avons-nous dit, se met souvent en scène : il nous apprend lui-même avec quel soin il ornait sa *Nativité* à l'approche de la grande fête, et comment sa fille Barbe, les voisins et les voisines, entre autres un faiseur de noëls, nommé Catrier, se mettaient de la partie. Tout n'était pas rose pourtant pour le noéliste de l'Isle : parfois le vieux levain révolutionnaire venait troubler les fêtes de l'humble chantre de la crèche. En janvier 1813, à la suite sans doute des émotions populaires que suscitèrent en France les désastres de la Grande Armée, Joseph Arnaud eut à subir les injures et les mauvais traitements des radicaux de l'époque qui déjà tenaient à conquérir pour cette jolie petite ville de l'Isle-sur-Sorgues une réputation qu'on ne lui contesterait pas aujourd'hui. Arnaud nous apprend ce détail dans le noël XXVe qui fut composé l'année sui-

(1) Il y a assez de gens qui vont voir danser — qui souvent marchent sur le verglas : — ce sont des lieux où l'on ne languit pas : — pour voir Dieu il fait toujours mauvais temps.

vante sous ce titre : *Relation des injures qu'on m'a faites en représentant la naissance de Jésus-Christ en janvier* 1813.

Telle quelle, l'œuvre du cordonnier de l'Isle, malgré ses défauts et ses lacunes, méritait d'être tirée de l'oubli.

Je ne puis en dire autant d'un faiseur de noëls qui en ce même temps vivait à Avignon sous le nom de J. T. Mathieu, débitant de tabac de son état, et de plus choriste dans la confrérie des Pénitents Blancs rétablis à Avignon, le 24 décembre 1815. Le nouveau recueil de noëls français et provençaux se vendait *au prix de vingt centimes, quatre sous, chez ledit Mathieu, rue Balance, isle* 144, n° 18. Quatre sous, ce n'est pas cher : mais c'est encore bien payé. Ce recueil a eu une deuxième édition et une troisième en 1837. Il a fallu sans doute tout l'esprit de corps de la dévote confrérie des Pénitents Blancs pour assurer vingt ans de vie à de pareils cantiques dans la ville de Saboly et de Peyrol.

Depuis cette époque, il ne se passe guère d'année où des presses provençales ne sorte quelque recueil de noëls. Nos vieux noélistes, Saboly surtout, en font habituellement les frais : nous parlerons plus loin des œuvres de l'école néo-provençale qui méritent un article à part. Mais je ne veux pas tarder davantage de signaler deux recueils des noëls les plus populaires à Marseille, paroles et musique recueillies par M. l'abbé P. C. avec accompagnement d'orgue ou de piano; 2 vol. grand in-8°, Marseille, Carbonnel, éditeur, 21, rue Saint-Ferréol. Cet ouvrage, qui renferme un certain nombre de noëls de Saboly et d'autres assez répandus en Provence, en contient plusieurs qui sont purement marseillais. Il eût été à désirer que l'éditeur indiquât autant que possible le nom de l'auteur ou du moins l'origine présumée de ces cantiques : c'est là un détail d'exécution que les exigences modernes réclament impérieusement. Plusieurs de ces pièces sont fort remarquables : tels sont les noëls VIIe et IXe du premier volume : je ne serais pas étonné que ce dernier qui offre tous les caractères de l'époque primitive remontât au quinzième ou au seizième siècle. Là se trouve encore (n° 18) ce noël des rois presque aussi populaire que le *De matin*.

Dedins noueste terraire
Ven d'arriba tres rei.

Ne pouvant analyser les quarante-quatre pièces que renferment ces deux volumes, je dois au moins une mention au noël : *Le Turc*

et l'Ange (2e vol., n° 20), « composition assez ancienne, dit l'éditeur, dont nous ne savons pas l'origine et qui, quoique un peu informe au point de vue littéraire, rachète cette faiblesse par un caractère d'étrangeté qui plaît. »

Je ne voudrais pas me hasarder à faire la critique d'une semblable publication qui mérite tant d'éloges; mais on peut regretter, au point de vue musical, que l'auteur, sans remonter à la source des airs, se soit contenté de noter et de perpétuer ainsi une routine locale. Il y a sans doute une certaine difficulté à lutter contre une coutume depuis longtemps enracinée ; mais il est plus fâcheux encore de défigurer des airs qui appartiennent souvent à des maîtres et que ceux-ci ne reconnaîtraient plus après deux ou trois générations. L'auteur d'un recueil sérieux ne doit pas consacrer ainsi ces usages qui vont parfois jusqu'à défigurer de vrais chefs-d'œuvre et qui par leur caractère essentiellement local rendent l'usage de son recueil impossible au delà du rayon où s'est étendue l'influence de la routine. Au point de vue grammatical on peut regretter aussi que l'auteur, de parti pris, ait adopté comme système orthographique celui d'écrire le provençal absolument et uniquement comme il se prononce. Sans doute de graves objections peuvent s'élever contre le système orthographique de l'école des félibres; ils l'avouent eux-mêmes. Mais, en attendant qu'une règle générale prévale sur les divers systèmes actuellement en présence, on peut dire que le plus mauvais de tous est encore celui qu'a adopté l'auteur des recueils marseillais. Il est impossible de fixer une langue d'après des usages de prononciation qui varient de clocher à clocher et souvent se modifient d'une année à l'autre.

II

Mais, pas plus qu'aux siècles précédents, la Provence et le Comtat n'ont eu, au dix-neuvième siècle, le monopole des noëls. En 1825 parut à Montpellier un *Recueil de cantiques et noëls traduits en languedocien ou patois de Montpellier ;* Seguin, in-12, 60 pages. Le deuxième cantique de ce recueil présente un défilé comme on en trouve dans les recueils de tout pays où l'on voit arriver un peu tout le monde *lous avouas gens de counsciença* etc.

Das medecis lou pus habille
Davant l'Enfant s'es présentat,

Et sant Jousé d'un er tranquille
Y' a dich : Boutas, a ben tetat.
N'a pas ges de maou,
Et ven sus la terra
Per tout gari ; aco noun vous faou (1).

Un chirurgien survient avec sa lancette :

Lou bel innoucen
Embé sa manetta
Ye fai signe qu'encaro es pas tem (2).

Un recueil assez curieux qu'il faut assigner probablement au commencement du dix-neuvième siècle, c'est *l'Elite des bons noëls nouveaux corrigés et nouvellement composés pour la gloire de Dieu et à l'honneur de la sainte Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur les airs les plus connus en Béarn;* Toulouse, de l'imprimerie d'Augustin Hénault, s. d., in-32, 96 p. Ce recueil renferme quelques noëls français qui tout, en manquant parfois aux règles de la prosodie, sont généralement naïfs et gracieux.

Eveillez-vous, pastoureaux,
Chantez noëls, noëls nouveaux
Et des cantiques les plus beaux;
Chantez noëls, noëls nouveaux.

— Ah! que veut dire cette voix
Qui d'un langage très-courtois
Vient de parler cette fois?
. . . . . .
. . . . . .

En Bethléem le trouverez,
L'ayant trouvé l'adorerez
Et à vos troupeaux retournerez.

Les noëls béarnais du même recueil ont un parfum de terroir pyrénéen qui ne manque pas de charme. Ainsi le noël XXIXe nous donne le sujet si souvent traité du dialogue entre l'ange et un berger. En Béarn aussi on croit devoir prêter à l'ange le langage de Paris.

(1) Le plus habile des médecins — devant l'enfant s'est présenté, — et saint Joseph, d'un air tranquille, — lui a dit : Allez, il a bien tété. — Il n'est nullement malade, — il vient sur la terre — pour tout guérir : ce n'est pas ce qu'il vous faut.

(2) Le bel innocent — avec sa petite main — lui fit signe qu'il n'est pas temps encore.

Un Dieu vous appelle,
Levez-vous, pasteurs,
Courez avec zèle
Vers ce Dieu Sauveur :
Le Dieu du tonnerre
Promet désormais
La fin de la guerre
La paix pour jamais.

Un berger à moitié endormi répond dans la langue des vallées pyrénéennes :

Lechem droumi
Noun biengues troubla la cerbelo;
Lechem droumi,
Tire en daban, sec toun camî.
N'ey pas besoun de sentinelo,
Ni n'ey que ha de ta noubelo;
Lechem droumi (1).

Un auteur qui appartient, du moins d'une certaine manière, au dix-neuvième siècle, c'est l'abbé Richard, né à Limoges en 1730, principal du collège d'Eymoutiers, qui, à la Révolution, se retira à Limoges, où il s'occupa exclusivement de poésie. Il cultivait également la muse française et la muse latine, dit son éditeur (2). Il ne dédaigna pas non plus d'emprunter la langue du peuple pour chanter la nativité du Sauveur dans l'idiome limousin. Les scènes bergeriques de Richard sont simples et naturelles : tels, par exemple, les couplets suivants dans lesquels, chose rare, les anges eux-mêmes parlent la langue du peuple :

LES ANGES

Vous trouborei lo mai
La Vierjo Mario
Qu'ei tendre l'un ne po mai
Per quiau diven Messio,
Lo vin quiau Dy de bounta,
Quiau Sauveur adorable,
Sufri dî lo paubreta

(1) Laisse-moi en repos, — ne viens pas me troubler la cervelle; — laisse-moi en repos, — tire en avant, suis ton chemin. — Il n'est pas besoin de sentinelle; — je n'ai que faire de ta nouvelle; — laisse-moi en repos.

(2) *Poésies en patois limousin;* Limoges, Marmignon, 1849.

Dî lou couen d'une eitable

. . . . . .

LES BERGERS

Renia sur nous Jeisus,
Victimo inoucento,
Lous demouns soun counfoundus,
Nous si aven pù de crento.
Remplissei, Dy de bounta,
Lous cœurs de votro flâmo
E foundei per charita
Le glacio de notro amo (1).

Richard est l'auteur de vingt noëls. En 1809, la Société d'agriculture de Limoges lui décerna une médaille d'or. Il mourut en 1814 (2).

Voici enfin de Brioude un joli noël sans date, mais plein de délicatesse et de fraîcheur. Je traduis :

Le pauvre pâtre sommeillait — dans sa cabane tout seul; — pendant qu'il sommeillait — il entendit un bruit, — et l'ange qui l'appelaît : — « Lève-toi, pastoureau, — je suis un ange qui t'appelle, — lève-toi, c'est assez dormir (3). »

— « Que ferai-je, mon bon ange, — abandonnerai-je tout mon troupeau? - Le loup dévorant — mangera quelque agneau : — je suis responsable — de tout mon troupeau. »

— « Cette nuit est sanctifiée, — Jésus qui naît vous garde tout : — quitte ta cabane, — viens, laisse tout, — quitte ta cabane — n'aie pas peur du loup. »

(1) Les anges. Vous y trouverez encore — la Vierge Marie — qui est tendre, on ne peut plus — pour ce divin Messie. — L'on voit ce Dieu de bonté, — ce Sauveur adorable, — souffrir dans la pauvreté — au coin d'une étable...

Les bergers. Régnez sur nous, Jésus, — victime innocente, — les démons sont confondus, — nous ne craignons plus rien. — Remplissez, Dieu de bonté, — les cœurs de vos flammes — et faites fondre par charité — la glace de nos âmes.

(2) Une erreur de mise en page m'a empêché de donner la place qui lui revient à un autre noéliste limousin plus célèbre que Richard; c'est Mathieu Morel, médecin à Limoges, qu'on a surnommé le *Goudouli limosin*, et qui chaque année composait des noëls que tout le monde chantait. Ce contemporain de Saboly mourut vers 1704. Ses œuvres ont bien le caractère des noëls de la bonne époque.

(3) Le paure pastre soumeliava
Dien sa tzabana tout souli,
Ditemps que soumeliava
Entendeguai un corni
Et l'andze que l'appellava :
« Leva-te, pastourelli :
Ye se un andze que t'appella;
Leva-te, cui prou dourmi. »

— « Que dirai-je, mon bon ange — que dirai-je quand j'y serai? — Moi qui ne sais pas grand'chose — qui ne suis qu'un ignorant — dites-moi ce qu'il faut faire, — je le ferai bravement. »

— « Quand tu seras dans l'étable — tu te mettras à genoux, — et tu diras : Dieu adorable — je suis plein de respect pour vous — vous êtes le véritable, — il n'y en a pas d'autre que vous. »

La nécessité où nous nous trouvons d'abréger, sous peine de donner à cette étude sur les noëls du dix-neuvième siècle des proportions que ne comporte pas le cadre de ce travail, nous oblige à nous borner à quelques brèves indications critiques ou bibliographiques des ouvrages dont nous avons pu constater l'existence.

Pierre-Jean Faye, curé de Saint-Macaire (Gironde), mort en 1803, a publié un *Recueil d'hymnes en forme de noëls* composé d'après les poésies lyriques de l'abbé de Latour.

En même temps, au commencement de ce siècle, Le Mans comme autrefois éditait des noëls. C'est en particulier la Grande Bible des noëls vieux et nouveaux qui se vendait chez la veuve Desforges dès 1806 et 1809. En 1814, paraissent à Bourg, chez Battier, les Noëls bressans sur la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, in-12; à Laval paraissaient les *Anciens noëls réformés, suivis de la Pastorale sur la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, chez Bottevillain Grandpré, in-12, s. d. (vers 1821). Toulouse donnait en 1847 les *Noëls en l'honneur de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ* en patois et en français ; Froment, rue des Gestes; — Narbonne, le *Recueil des Noëls patois et français, nouvelle édition revue et augmentée;* Gaillard, 1842, in-8°. Je ne mentionne que pour mémoire les nombreuses éditions du recueil des *Noëls patois anciens et nouveaux de la Meurthe et des Vosges*, qui ont paru soit à Paris, Firmin Didot 1862, soit en Lorraine. Les noëls vosgiens ont trouvé en M. L. Jouve un éditeur intelligent qui les a fait suivre de notes fort intéressantes.

Le centre de la France à son tour a réédité nos vieux noëls; c'est la Grande Bible renouvelée des noëls anciens et cantiques spirituels composés à la louange de Dieu et de la Vierge Marie : Bourges, Pigelet, 1858 ; petit in-8° de 166 pages. Tout dernièrement, en 1876, a paru à La Ferté-Bernard, imprimerie et librairie Daguet, *Noël! recueil de noëls anciens et nouveaux*, in-32. Je trouve également dans mes notes bibliographiques : Em. Krempel, *Noël pour voix de baryton*, solo et chœur *ad libitum*, avec acc. de piano,

Paris, Cartereau. O'Kelly; *Noël, cantique, paroles de J. Montini*, avec acc. d'orgue et chœur *ad libitum*. Un poète de mérite qui se cache sous le pseudonyme de Matthieu le Vigneron a publié aussi tout récemment, Coderc, rue du Pas-Saint-Georges, 28, à Bordeaux, des *Noëls nouveaux* en faveur desquels Son Eminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a bien voulu, par une lettre qui sert de préface à ce recueil, témoigner l'estime que lui inspire l'œuvre d'un poète qui a su unir l'originalité à l'art le plus naturel, et la finesse à la naïveté la plus attrayante. Matthieu le Vigneron, puisqu'il faut le nommer ainsi, devient un grand poète quand il amène la France comme une vigne désolée aux pieds de l'Enfant Jésus, qui relève ses tiges penchées et lui rend la vie (1).

Enfin il ne s'écoule pas d'année qui n'ajoute quelques publications nouvelles à la liste déjà si longue des œuvres populaires destinées à célébrer l'Enfant-Dieu. En 1872 a paru à Besançon, chez Marion, le *Recueil des noëls anciens en patois de Besançon*, 3me *édition corrigée et augmentée de notes explicatives par Belamy, suivis des noëls en patois de Vauclaus par Humbert*, in-12. En 1873 les *Noëls choisis, recueil de cantiques en l'honneur du saint Enfant Jésus et de la crèche;* Dijon. J. Marchand, in-8°. En 1874, *les Fleurs de Bethléem, recueil de noëls, prières, cantates, lectures en l'honneur de l'Enfant Jésus... par l'abbé Manceau;* Bordeaux, Coderc, in-12 : on y trouve quelques jolies pièces : *Première larme, premier sourire de Jésus; le Noël de la grand-mère; Ne l'attristez plus,...* etc. Nous avons trop souvent cité *la Grande Bible des noëls* éditée à Orléans par les soins de Mgr Pelletier, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir : imprimée à plusieurs milliers d'exemplaires et vendue à un prix assez modique pour pouvoir être vraiment un livre populaire, *la Grande Bible* d'Orléans a contribué pour une large part à faire mieux connaître les bons noëls et à maintenir par l'usage qu'on en fait les saines traditions de la famille chrétienne (2).

III

Mais en dehors de la publication de ces recueils populaires, dont la diffusion prouve combien le peuple chrétien est encore attaché

(1) Le journal *La Provence*, 10 décembre 1876.

(2) Il a paru sur cette publication un curieux article critique dans une Revue intitulée la *Musique à Bordeaux*, par M. Anatole Loquin, n° 3, 5 février 1877, p. 11 et suiv.

aux vieux usages de ses pères, malgré les efforts inouïs que l'impiété fait chaque jour pour arracher la foi de son cœur, il y a un côté absolument propre à notre siècle et que nous ne pouvons passer sous silence : c'est la faveur dont ces modestes productions de la littérature populaire deviennent chaque jour l'objet auprès des plus fins connaisseurs. Des lèvres du pauvre peuple de nos campagnes reculées le chant populaire s'est envolé jusque sous la coupole des académies, et la science critique et historique, commençant à trouver sa véritable voie pour s'attacher à l'étude des sources, ne professe plus, à l'endroit des productions de la littérature populaire, cette morgue hautaine qui caractérisa le dix-septième et le dix-huitième siècle. De là ces études savantes sur les vieilles chansons de gestes et les séquences du moyen âge qui ont révélé tant de trésors oubliés; de là ces rééditions de luxe, uniquement destinées aux amateurs, de nos vieux noélistes de la période primitive; de là enfin quelques premiers essais de critique littéraire qui ne nous ont pas peu aidé dans la rédaction de cette modeste étude.

C'est ainsi que dès 1812 *l'Almanach de la Sarthe*, dans un article de M. Boyer, tirait de l'oubli Nicolas Denisot, le fameux comte d'Alsinoys dont nous avons parlé précédemment. En 1832 Richelet, bibliothécaire au Mans, réveillait aussi le souvenir des noëls du seizième siècle par la réimpression des *Noëlz nouveaux sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de cette présente année mil cinq cens LIII imprimé au Mans par Denys Gaignot;* le Mans, Belon, 27 exemplaires. Cette publication, tout infidèle qu'elle était, attira l'attention et provoqua des études plus sérieuses : par la suite les noëls de Denisot furent réimprimés au Mans en 1847, à 50 exemplaires, chez A. Lanier, par les soins de M. de Clinchamp, avec cinq autres noëls manceaux de la même époque.

Ce mouvement, qui constatait une appréciation plus sérieuse et plus juste des œuvres de la littérature populaire, s'est continué depuis dans des proportions plus considérables encore, et les noëls du Nord et de l'Ouest de la France, comme ceux de l'Est, du Centre et du Midi, ont trouvé des éditeurs consciencieux et des critiques intelligents. Nous avons cité assez souvent les publications de MM. Chardon et Socard pour qu'il soit nécessaire d'y revenir : de son côté M. Fertiault, en rééditant les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye, les faisait suivre, dès 1842, d'une étude sur nos vieux

noëls dont il a rétracté plus tard certaines appréciations trop sévères. M. Philibert Le Duc en publiant les *Noëls bressans* et M. l'abbé Payrard les *Noëls vellaves* de Natalis Cordat, ont fait aussi une œuvre savante plutôt qu'une œuvre populaire.

C'est aussi une œuvre savante que la publication des *Vieux noëls* de Nantes par M. Henri Lemeignen ; vrai bijou bibliographique, ces trois volumes doivent se trouver dans toute bibliothèque d'amateur. La collaboration de M. Guitteny, qui s'était chargé de la musique et qui a pu retrouver et appliquer soixante-dix-sept airs, ne donne pas une mince valeur aux noëls nantais. Qui ne sait en effet combien perd à la lecture une composition destinée à être chantée? C'est une fleur dans un herbier dépouillée de son parfum et de ses riches couleurs. Bien mieux que la plus savante critique littéraire ou musicale, la simple audition fait connaître au plus ignorant et au plus profane le caractère d'une pièce lyrique. Aussi voulez-vous savourer le charme de nos vieux noëls, ne vous contentez pas de les lire froidement dans le silence de votre cabinet d'étude, chantez-les et faites-les chanter, le soir, à la veillée, en présence de la famille réunie : ils ne manqueront certainement pas de vous impressionner tout autrement que ne ferait une simple lecture. Chantez-les surtout en forme de prière, par les froides soirées de décembre et de janvier, devant la crèche du village ou la Nativité que les enfants de la maison ont élevée à grands frais dans le coin de la pièce que vous leur avez concédée, et alors reprenant leur vrai caractère ils iront droit à votre cœur. A ce point de vue, la publication du recueil de Nantes est précieuse entre toutes puisqu'elle permet de rendre leur physionomie propre à ces touchantes compositions des siècles de foi (1).

Mais nos vieux noëls, et ceux surtout des provinces de l'Ouest, ont eu l'heureuse chance de rencontrer un éditeur qui complétât l'œuvre de M. Henri Lemeignen. On comprend que je veux parler des publications récentes d'un digne fils de Dom Guéranger, l'illustre restaurateur de Solesmes, Dom Legeay, auquel nous devons déjà deux fas-

(1) On s'est élevé de tout temps, et ces dernières années en particulier, avec beaucoup de vivacité contre le chant, dans les églises, de cantiques dont les airs sont empruntés à des motifs profanes et le plus souvent à des airs d'opéra. Sans vouloir le moins du monde justifier cet abus, je remarque qu'il est fort ancien : tous nos vieux noëls presque sans exception ont été écrits sur des airs de chansons populaires en vogue au moment de leur composition, et cette circonstance qui leur permettait d'être facilement appris et retenus a été en grande partie la cause de la popularité dont ils ont joui. Aujourd'hui la chanson est oubliée, mais le noël reste.

cicules de *Vieux noëls*, comprenant chacun quarante noëls avec la musique et accompagnement de piano. Cette édition magnifiquement exécutée par les soins de M. Victor Palmé, l'intelligent directeur de la Société générale de librairie catholique, n'est certainement pas destinée au peuple : elle ira dans les salons et elle y fera du bien, en détrônant, ne fût-ce que pour quelques jours, les romances fades et souvent dangereuses que plus d'une mère chrétienne tolère avec trop de complaisance sur le pupitre de sa fille. Elle permettra aussi à plus d'un amateur de donner sur l'orgue de nos églises, au temps de la sainte Quarantaine de la Nativité où l'on a conservé la bonne habitude de jouer des noëls, l'accompagnement que requiert la tonalité souvent étrange et irrégulière des airs populaires du temps passé. De combien d'hérésies ne se rendent pas coupables des amateurs inexpérimentés qui veulent accompagner d'après les principes de la musique moderne le grave plain-chant ou les naïves cantilènes de nos pères! Nous sera-t-il permis d'exprimer quelques regrets au sujet de la belle publication de Dom Legeay ? Puisqu'elle est essentiellement une œuvre sérieuse et savante, pourquoi n'avoir pas indiqué, autant que cela était possible, la provenance tant des cantiques que des airs? La critique moderne est devenue assez exigeante sous ce double rapport, et l'on aime à connaître, sans avoir à faire de longues recherches, quel est l'auteur de ces jolies paroles que l'on lit si volontiers, ou du moins à quel siècle elles remontent, à quel recueil on les a empruntées. Les travaux de ces dernières années auraient facilité beaucoup cette tâche à l'intelligent éditeur. Nous aurions désiré enfin qu'au lieu de se borner à donner à peu près exclusivement des noëls du Nord ou de l'Ouest, l'auteur de cette publication empruntât quelque chose au répertoire des autres provinces. Notre Midi en particulier est assez riche en noëls pour que quelques-uns de nos vieux chants populaires puissent figurer fort honorablement à côté des meilleurs des quatre-vingts noëls déjà publiés par Dom Legeay (1).

Je ne puis oublier, en parlant des belles publications que nous devons à M. Lemeignen et à Dom Legeay, que, dès 1867, la ville de Tours avait donné en la personne de M. l'abbé Rastier, maître de chapelle de la cathédrale, un amateur profondément pénétré de la passion des vieux noëls. C'est à lui que nous devons les *Vieux noëls*

(1) Une seule exception a été faite en faveur du noël *dei Boumian;* encore son origine n'est-elle pas indiquée et il est publié en français.

illustrés; airs primitifs recueillis et arrangés par l'abbé Rastier; Paris Hachette, magnifique édition in-4° avec une préface de M. Aimé Mauduit et de fort jolis dessins par Hadel. « Sous son crayon habile, dit M. Aimé Mauduit dans sa préface, les strophes se sont pour ainsi dire animées. Voici le bœuf et l'ânon, voici les Mages, voici les Anges qui parcourent les airs; les bergers mènent paître leurs troupeaux; les oiseaux du Paradis jouent sur les branches; les fleurs s'entr'ouvrent, la grotte de Bethléem se remplit de clartés mystérieuses : tout cela rit et chante et bénit l'enfant qui va naître. »

En dehors de ces publications de luxe destinées principalement aux amateurs, mentionnons encore, comme une preuve du renouveau d'enjouement qui s'attache à nos vieux cantiques, un certain nombre d'articles plus ou moins importants que l'approche de la fête de Noël fait éclore presque chaque année dans divers journaux ou revues périodiques. Il a paru à Bordeaux, en 1864, des *Recherches sur nos vieux noëls considérés comme chants populaires, par M. l'abbé Raymond Corbin;* in-8°, 28 pages, Degreteau et Cᵉ, ouvrage que j'ai vainement demandé à cette librairie (1).

L'abbé Paul Terris,

(1) Je dois signaler, comme un amateur intelligent M. Leguay, chef de musique aux équipages de la flotte, à Toulon, qui a recueilli un nombre considérable de vieux noëls et les a harmonisés. Si ce recueil fait avec beaucoup de soin était livré à l'impression, ce serait un vrai service rendu aux amateurs.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les Salins du Midi; détails sur la fabrication du sel; les tables salantes; le sel rouge; lunch offert par la compagnie des Salins. — Arrivée au Grau du roi; promenade sur la Méditerranée; retour à Aiguesmortes et à Montpellier. — Excursions moins importantes; fabrique de bougies de M. Faulquier; expériences du génie militaire; Palavas. — Séance générale de clôture; son importance; choix de la ville d'Alger comme lieu de réunion au printemps de 1881; M. Baillon est présenté par le Bureau comme candidat à la vice-présidence de l'Association; cabales et intrigues; leurs causes; candidature tardive de M. Chauveau; son élection; inconvénients de ce vote; fâcheuses conséquences pour l'Association; symptômes de division; chaleureux appel à la concorde par M. Courty. — Maigres résultats obtenus à Montpellier en comparaison d'autres villes réputées moins scientifiques; excursions générales, leur insuccès.

Après une traversée de deux kilomètres, le remorqueur stoppe, chacun saute à terre et, sous la conduite de MM. Gervais et Mion, ingénieurs de la Compagnie des Salins du Midi, nous avançons le long des canaux qui bordent les tables salantes. Nous venons, en effet, assister à l'extraction du sel des eaux de la mer. Celle-ci est amenée, au moyen de roues à tympan, dans un premier réservoir appelé *partènement extérieur* où elle subit une première évaporation qui la porte au degré de salure nécessaire pour la faire passer sur les tables salantes. Là l'évaporation continue, et grâce au beau soleil du Midi et au petit nombre de jours pluvieux, elle marche vite; aussi le sel ne tarde-t-il pas à cristalliser et à se déposer. Les eaux-mères, dont on ne retire plus le chlorure de magnésium et les bromures que les beaux travaux de Balard avaient appris à en extraire, sont alors évacuées, et la surface du sol apparaît couverte d'une épaisse couche de sel que des ouvriers munis de pelles en

bois ramassent avec soin, sans le mêler à la terre, pour le mettre en petits tas coniques appelés *gerbes*, où il achève de s'égoutter et de perdre toute l'eau que les cristaux avaient entraînée. On dirait les moissonneurs occupés à rassembler, en petites meules, le foin déjà presque sec et à les déposer régulièrement au milieu de la prairie. Bientôt d'autres ouvriers le transportent sur leurs épaules dans des paniers d'osier, pour en confectionner de vraies meules appelées *camelles* et où à l'abri d'une couverture de chaume, il attendra le moment favorable d'être livré au commerce et à l'industrie. Par une attention délicate de l'administration, toutes ces opérations se passent successivement sous nos yeux. Ainsi, après avoir passé à côté de nombreuses camelles et près de tables salantes d'où le sel a été déjà retiré, nous arrivons à d'autres où les ouvriers enlèvent les gerbes sur leurs robustes épaules. Plus loin, d'autres munis de pelles en bois font le battage, c'est-à-dire ramassent le sel. Plus loin encore, nous pénétrons sur une table salante dont on a fait écouler l'eau quelques instants auparavant. Pendant que chacun admire la forme à la fois curieuse et délicate des cristaux qui étincellent aux rayons du soleil, les ouvriers viennent lever le sel et nous engagent à nous ranger le long d'une table voisine encore couverte d'eau, mais qui ne tarde pas à nous apparaître dans le même état que la précédente. Cette eau sursaturée est très favorable à la multiplication d'un petit crustacé inférieur qui y abonde tellement qu'elle en paraît rouge. C'est l'*Artemia salina* qui se dépose à la surface des cristaux de sel et qui leur donne cette belle teinte rosée qui a intrigué tant de personnes.

Le temps se passe à suivre ces différentes opérations, et beaucoup y seraient restés bien plus longtemps, si des gardes montés sur des chevaux camargues n'étaient venus nous rappeler que le *lunch* était servi. En effet, nous ne tardons pas à entrer dans un immense et beau bâtiment en bois construit exprès pour recevoir l'Association française pour l'avancement des sciences et destiné à disparaître le lendemain. Tout le long règne un vaste buffet garni de vins, de rafraîchissements de toutes sortes, de gâteaux, sandwichs, fruits, etc., renouvelés aussitôt qu'ils disparaissent, car tout est frais, exquis et mérite bien les éloges que notre président M. Bardoux adresse aux représentants de la Compagnie qui nous a ménagé un aussi agréable accueil.

A ceux qui s'étonnent qu'une compagnie particulière ait fait tant

de frais pour recevoir l'Association comme elle ne l'a jamais été depuis sa fondation, on apprend qu'elle a pour premier administrateur M. d'Eichthal membre fondateur et plusieurs fois son bienfaiteur. Alors ceux qui ont assisté à la session de Nantes se rappellent avec quel succès il a présidé le remarquable congrès qui s'est tenu dans cette ville en 1875.

Nous passons sur bien des détails, nous ne pouvons introduire nos lecteurs dans une sorte de musée où l'on a réuni tous les outils servant au travail des salines et les oiseaux de mer qui fréquentent les rivages voisins de la Méditerranée ; nous ne pouvons davantage leur donner connaissance des machines qui servent à pulvériser et à bluter le sel, car le temps presse, le remorqueur fait entendre son sifflet strident ; il nous réclame avec impatience pour nous conduire au Grau du roi, dernier but de notre excursion.

*
* *

Chacun reprend sa place sur les bâteaux, et nous descendons le canal pendant que, sur la rive gauche, la population pousse des hourrahs et des *vivat;* les uns jouent de la musique, les autres font entendre des détonations d'armes à feu; quelques-uns plus animés se mettent à exécuter une *farandole* effrénée qu'ils continuent jusqu'au bout de la jetée. C'est ainsi que nous arrivons au *Grau du roi*, en passant le long des bâteaux pavoisés qui se livrent à la pêche dans la Méditerranée. Mais déjà notre remorqueur a franchi l'embouchure du canal et nous nous trouvons en pleine mer, où il continue directement sa course à la satisfaction générale, car le temps est si beau et l'eau si calme que chacun désirerait voir se prolonger une si belle promenade. Quel dommage de ne pas retourner par mer à Palavas, que l'on aperçoit à une faible distance! Malheureusement la chose est impossible, car si le canal de la grande Robine a partout une profondeur de trois mètres, il n'en est pas de même du grau de Palavas où nos bateaux ne pourraient aborder. Force nous est donc de rebrousser chemin et de franchir de nouveau l'entrée du Grau du roi pour remonter le canal qui doit nous ramener à Aiguesmortes, distante de 5,600 mètres. Cependant, avant de quitter la Méditerranée, jetons un coup d'œil sur le golfe d'Aiguesmortes, où deux fois se sont réunies les flottes de saint Louis partant

pour la croisade et où, environ trois siècles plus tard, par un de ces singuliers revirements de la politique, venaient se rallier les vaisseaux du fameux Dey d'Alger, Barberousse, qui commandait alors la flotte de Soliman II, l'allié de François Ier. A notre droite est la *pointe de l'Espiguette* où un phare haut de 26 mètres projette ses feux jusqu'à la distance de quatorze milles ; en face de nous le rivage est garni de beaux pins parasols qu'on regrette de ne pas voir plus nombreux. A gauche, on aperçoit nettement la ligne de dunes qui empêche l'étang de Mauguio de communiquer avec la mer, puis Palavas et plus loin l'étang de Thau et le port de Cette, dont il sera bientôt question.

Pendant que nous revenons à Aiguesmortes, le jour baisse, le soleil ne tarde pas à raser l'horizon. C'était un beau spectacle quand tous les regards se dirigèrent vers le couchant pour voir l'astre du jour se baigner dans cette belle mer azurée avant de disparaître complètement. A la douce clarté d'un beau crépuscule, nous ne tardons pas à apercevoir de nouveau la tour Constance qui domine toute la contrée, puis les belles murailles d'Aigues-Mortes percées de nombreuses portes surmontées de tours jumelles qui en faisaient autant de citadelles distinctes. Il est tard, et chacun s'empresse de reprendre le chemin de fer qui nous ramène à Montpellier. La fatigue est grande, mais on s'endort volontiers en pensant aux souvenirs ineffaçables d'une excursion si intéressante et pendant laquelle, grâce à l'intelligence des organisateurs, tout s'est effectué à la satisfaction générale, avec une exactitude et une ponctualité que l'on serait heureux de pouvoir toujours constater dans ces sortes d'entreprises (1).

*
* *

Sans nous astreindre à l'ordre chronologique, nous allons aborder immédiatement l'excursion de Cette. Elle a eu lieu le mardi 2 septembre. Dans le principe, on devait s'arrêter à Mèze, le port le plus important de l'étang de Thau ; mais des considérations que nous ne

(1) Nos lecteurs ne seront peut-être point fâchés d'apprendre que c'est à Aiguesmortes que débuta le Père Bridaine par un sermon terrifiant auquel il avait fait venir les habitants, par le moyen suivant. Au moment de monter en chaire, il s'aperçoit que l'église est presque vide ; il prend alors une sonnette, parcourt les rues de la ville en l'agitant et ne rentre que suivi d'un nombreux auditoire.

connaissons pas, politiques d'après les uns, médicales d'après d'autres, ont fait définitivement préférer Balaruc.

A six heures du matin, tous ceux qui avaient souscrit pour cette excursion, étaient réunis à la gare de Palavas pour prendre le chemin de fer d'intérêt local qui nous conduit lentement et pour ainsi dire tristement à Bouzigues, au milieu de ces campagnes naguère si riches, mais dont le *Phylloxera* a diminué la valeur dans la proportion de 80 pour 100. A Poussan, nous nous arrêtons quelques instants pour aller visiter une curieuse coupe géologique qu'une tranchée de chemin de fer a mise à découvert. Au moment où tout le monde s'attend à écouter les explications que M. Rouville, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, a fait annoncer à l'avance, on apprend non sans étonnement qu'il ne fait point partie de l'expédition.

Ceux qui ont pris la peine de faire à pied cette petite course supplémentaire, n'en regrettent que plus vivement cette absence dont ils finissent par se consoler, grâce aux renseignements que nous donne un de nos compagnons de route.

A huit heures, nous laissions le train à la gare de Bouzigues, nous traversions le village à l'extrémité duquel est situé le port où attendaient les bateaux et le remorqueur destinés à nous transporter à Balaruc et à Cette. Au moment de nous embarquer, nous sommes témoins des moyens primitifs encore employés dans cette contrée pour battre le blé. La machine à battre est tout à fait inconnue, ainsi que le fléau si usité naguère dans le nord de la France. Sur une aire préparée on étale, comme de la litière, plusieurs gerbes de blé que deux ou trois chevaux aiguillonnés par un gardien foulent aux pieds en courant en tous sens, mais le plus souvent circulairement; aussi n'est-il pas rare de les voir tomber et se rouler, ce qui ne fait qu'avancer la besogne. Quand on juge que le grain a été séparé des balles de l'épi, on enlève avec des fourches la paille qu'on remplace par d'autres gerbes et l'opération recommence. Du côté de Beaucaire et de Nîmes, le procédé que nous avons vu pratiquer n'est guère différent. Là, un seul cheval suffit au travail, mais il traîne derrière lui un rouleau de pierre qui active beaucoup l'opération.

Le remorqueur n'a pas fait trois ou quatre cents mètres que l'eau de l'étang apparaît parsemée d'innombrables *méduses* qui se présentent à notre observation dans toutes sortes de positions. C'est

d'abord une espèce relativement petite, mais d'une grâce et d'une légèreté remarquables. Un peu plus loin, une autre d'un volume beaucoup plus considérable, la *Medusa aurita* des anciens auteurs, attire également nos regards, mais elle est bien moins abondante que la première.

Nous voici déjà arrivés à destination, car le trajet est court entre Balaruc et Bouzigues, qui s'avancent tous deux dans l'étang de Thau comme deux caps qui encadrent une petite baie qu'on appelle *angle de Balaruc.* On nous conduit immédiatement dans le jardin de l'établissement thermal, où chacun prend place de chaque côté de longues tables qui ne tardent pas à se garnir d'un excellent déjeuner pendant lequel on nous distribue les programmes et les renseignements des fêtes splendides qui nous attendent à Cette. Ne faut-il donc pas s'étonner de la trop courte visite que nous avons eu à peine le temps de faire à la source chaude qui alimente les bains dont les Romains avaient appris à apprécier la puissante efficacité, puisqu'ils en avaient fait une station balnéaire ? On n'attend pas du reste que nous entrions ici dans des détails circonstanciés sur la composition des eaux minérales de Balaruc qui se recommandent principalement par leur température élevée (45°) et par une grande proportion de sel marin et de chlorure de magnésium (7 gr. 0451 du premier et 0,8890 du second par litre). Encore moins insisterons-nous sur les diverses affections qui y sont traitées avec succès. Contentons-nous de rappeler que la meilleure analyse de ces eaux a été faite en 1861 par M. Béchamp, actuellement doyen de la Faculté de médecine à l'Université catholique de Lille, alors qu'il était professeur de chimie à la Faculté de Médecine de Montpellier.

*
* *

Pourquoi nous attarder ? Le remorqueur nous appelle de toute la force de son sifflet. Il ne faut pas manquer au rendez-vous que Cette nous a donné. On traverse de nouveau, mais dans une plus grande longueur, l'étang de Thau qui est comme une petite mer intérieure généralement très calme, mais qui devient parfois le théâtre de formidables tempêtes et de fréquents naufrages. Il possède et abrite sur ses bords plusieurs ports importants qui, après Mèze le plus considérable de tous, sont Marseillan, Bouzigues et Balaruc. Leur trafic considérable, qui comprend les vins, les eaux-de-vie, le

sel marin recueilli entre Cette et Agde, le soufre, le bois, etc., décroît malheureusement depuis que le *Phylloxera vastatrix* a fait périr toutes les vignes du département de l'Hérault.

Bientôt le bâtiment de l'État, qui sert d'école aux mousses, vient à notre rencontre, et c'est sous son escorte que nous continuons la route. Nous ne tardons pas à entrer dans le canal qui fait communiquer l'étang de Thau avec la mer et le long duquel est en grande partie située la ville de Cette. C'est le canal de Cette. Les bateaux amarrés le long des quais sont pavoisés et la population, qui se presse sur les deux rives ou qui garnit toutes les fenêtres des maisons, témoigne sa joie et son allégresse par des applaudissements, des hourras et des bravos. Notre remorqueur marche toujours, car il nous reste beaucoup à voir, et tous les instants sont pour ainsi dire comptés. Nous voici dans le chenal et bientôt dans l'ancien bassin, en face du môle Saint-Louis tout garni des banquettes et des estrades sur lesquelles nous ne tarderons pas à aller nous asseoir pour assister aux régates.

La ville de Cette est tout à fait moderne et ne présente rien qui attire l'archéologue. Sa fondation ou plutôt celle de son port remonte à un peu plus de deux siècles. C'est le 29 juillet 1666 que le chevalier de Clerville fit poser la première pierre du môle Saint-Louis que nous longeons actuellement et dont l'extrémité porte un petit phare à feu blanc. En face, du côté de l'est, se trouve la jetée de Frontignan terminée également par un petit phare à feu vert.

Sur le golfe de Lyon, la côte méditerranéenne est constamment balayée par un courant dirigé de l'est à l'ouest, courant qui entraîne beaucoup de sable, surtout lorsque la tempête souffle avec violence. Lorsque le môle Saint-Louis qui ferme le côté occidental du port de Cette existait seul, il arrêtait le courant, amenait le calme dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'*ancien bassin*, mais aussi l'eau devenue tranquille déposait son sable, et le port se comblait d'une manière inquiétante. Pour remédier à ce fâcheux état de choses, l'illustre Riquet de Bonrepos fit établir à l'est la jetée de Frontignan, dans le but d'arrêter l'ensablement du port. Le remède fut loin d'être efficace, car une barre se forma à l'entrée même du port, entre les extrémités des deux jetées.

Vauban critiqua la disposition adoptée par ses prédécesseurs. « En général, dit-il dans son Mémoire, pour établir un port en pays de plage, on ne doit jamais joindre les jetées à la terre, mais

les en éloigner au contraire d'une distance convenable, et les disposer de sorte qu'elles n'empêchent pas l'effet des courants qui servent à nettoyer le port et à entretenir sa profondeur. »

C'est d'après ces principes qu'en 1701, Riquet établit une jetée isolée en avant de celle de Frontignan, ce qui fit disparaître la barre, car le courant, passant librement entre les deux jetées, balayait le fond ; mais, par contre, toute l'eau qui pénétrait dans le chenal et le bassin y déposait son limon, ce qui obligea à augmenter le nombre des dragues.

Il fallut de nouveau remédier à ces inconvénients, et c'est dans ce but qu'on construisit de 1821 à 1840, en pratiquant plus largement les idées de Vauban, le brise-lames que nous avons maintenant en face de nous. C'est une digue en arc de cercle de cinq cents mètres et terminée par deux musoirs circulaires dont la terrasse est garnie de canons. C'est au milieu, sur la face qui regarde la ville, que se trouve le lazaret. Le port de Cette est ainsi protégé par trois ouvrages principaux : le môle Saint-Louis, la jetée de Frontignan et le brise-lames. Les deux premiers sont reliés à la terre, le troisième est complètement isolé en pleine mer. Il existe donc deux passes pour entrer dans le port, l'une à l'est comprise entre le brise-lames et la jetée de Frontignan, l'autre à l'ouest et comprise entre ce même brise-lames et le môle Saint-Louis.

Malgré ces travaux qui ont déjà coûté plus de trente millions, le port continue à s'ensabler. On ne peut guère maintenir la profondeur des passes à cinq mètres qu'en enlevant annuellement environ cent mille mètres cubes de sable. Il y a donc lutte entre l'ensablement et l'art de l'ingénieur. A qui restera la victoire ? Espérons qu'elle sera pour ce dernier, mais il aura fort à faire pour permettre au port de Cette de recevoir les grands navires tirant six à sept mètres d'eau qui font aujourd'hui le commerce de la Méditerranée.

Au point où nous en sommes de notre relation, le remorqueur sort par la passe de l'est et pénètre en pleine mer que nous retrouvons aussi calme et aussi belle que nous l'avions vue le dimanche précédent à Aiguesmortes. Cette pointe dans la Méditerranée qui se continue pendant plus d'un quart d'heure est d'autant plus agréable que le soleil est très chaud et qu'elle n'a point été prévue au programme. Malheureusement notre remorqueur se met à virer de bord, il fait décrire à nos bateaux une grande courbe pour les remettre en ligne droite et il rentre majestueusement dans le port

par la passe de l'ouest, passe terrible et où le naufrage est presque impossible à éviter quand il y a grande tempête.

Nous repassons entre le môle Saint-Louis et la jetée de Frontignan, puis nous entrons dans le nouveau bassin où plusieurs grands navires attirent notre attention. Bientôt nous remontons le canal maritime qui traverse la Darse du canal de la Peyrade, et nous arrivons dans le bassin de la Compagnie du Midi qui n'est séparé de l'étang de Thau que par une étroite langue de terre où est établi le chemin de fer de Cette à Bordeaux, qui se raccorde un peu plus loin, le long de l'étang d'Ingril, avec la ligne de Cette à Montpellier. Ce dernier a son point *terminus* dans l'angle oriental que forme le nouveau bassin avec l'entrée du canal maritime. C'est là que le soir nous viendrons prendre le train qui nous ramènera à Montpellier.

Cette se trouve ainsi reliée au reste de la France par les deux puissantes Compagnies du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée. Elle l'est également par deux canaux : celui de Cette qui la fait communiquer directement avec l'étang de Thau et, par son intermédiaire, avec le canal du Midi et le canal des étangs qui y aboutissent tous deux; l'autre est celui de la Peyrade qui part du canal de Cette, traverse le canal maritime et vient rejoindre le canal des Étangs après avoir traversé la langue de terre qui sépare l'étang d'Ingril de celui de Thau.

Mais reprenons notre route du Bassin de la Compagnie du Midi, rebroussons chemin pour venir aborder dans le chenal, au quai du Sud où nous débarquons en face du chai de la maison Wimberg et Ewerdt, qui veut faire déguster aux membres du Congrès tous les vins d'imitation dans la fabrication desquels la ville de Cette se vante d'exceller au point de tromper les plus fins connaisseurs. Nous pénétrons dans ce long chai en passant le long de foudres immenses, quand tout à coup nous nous trouvons en face d'une table toute garnie de vins de Madère, de Malaga, Porto, Xérès, Frontignan, Muscat, Chypre, etc. Ne nous y trompons pas, ou plutôt ne suivons pas l'impulsion de notre goût. Ces vins ne sont point authentiques; ils ne viennent nullement des pays dont ils portent le nom. Leur lieu d'origine, leur vraie patrie est Cette. C'est là qu'ils sont fabriqués. C'est là qu'on sait, avec une perfection inouïe, donner au vin vulgaire du Midi la couleur, le goût, le bouquet qui empêcheront à tout jamais de le reconnaître ; ce qui permet de l'exporter au loin sous les noms connus et estimés que nous rappelions tout à l'heure.

Cette industrie qui est peut-être la plus considérable de la ville, mériterait bien d'être examinée à beaucoup de points de vue ; ceux de l'hygiène, de la santé publique, de la bonne foi commerciale seraient les principaux. Nous n'en avons ni l'intention ni le loisir, mais nous pouvons affirmer que cette sophistification (si un pareil mot peut être de mise en cette circonstance), se fait au grand jour et qu'aucun négociant n'a la prétention de garantir l'origine faussement attribuée au produit de sa fabrication. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de faire remarquer qu'il n'en est plus de même du marchand qui achète du vin de Malaga fabriqué à Cette et qui le revend de confiance comme provenant réellement d'Espagne.

D'autres chais nous attendent et surtout le Musée de M. Doumet-Adanson. C'est le petit-fils d'Adanson, le plus remarquable des naturalistes français du siècle dernier. Homme d'un immense savoir, doué d'une mémoire prodigieuse, Adanson était allé au Sénégal étudier sur place la végétation tropicale. Il en a rapporté de remarquables collections qui font partie du musée. C'est à Adanson que nous devons la vraie base de la méthode naturelle en botanique; non pas celle qui repose sur le faux principe de la *subordination des caractères*, mais celle au contraire qui s'appuie sur le nombre des caractères. En effet Adanson n'apprécie pas la valeur d'un caractère en particulier, il les compte et il rapproche les êtres qui possèdent le plus grand nombre de caractères communs. Qu'en est-il résulté? C'est qu'Adanson a été amené par cette méthode, qui lui appartient réellement, à faire parmi les plantes des rapprochements qu'on a eu longtemps le tort de trouver singuliers et même mauvais, mais qui suffisent aux observateurs modernes à le mettre au rang des hommes de génie. Sa méthode subsiste tout entière aujourd'hui, tandis que celle de Jussieu a déjà perdu tant de lambeaux qu'il n'en reste presque plus rien.

Hâtons-nous de nous rendre au Môle Saint-Louis où toute la population de la ville est déjà réunie pour assister aux joutes et aux régates. De l'estrade particulière réservée aux membres de l'Association française pour l'avancement des sciences, nous pouvons examiner la situation de la ville qui se développe tout le long de ses douze kilomètres de quai. A notre gauche est la montagne de Cette. « Si nous en croyons les étymologistes, le nom le plus ancien donné à la montagne de Cette serait *Kittim*, *Chettim* ou *Settim*, par lequel les Phéniciens désignaient les lieux maritimes élevés et boisés.

Aviénus la désignait sous le nom de montagne des Pins, *mons pinifer;* Strabon et Ptolémée l'appelaient *mons Sigion* ou *Sigius;* les géographes de l'époque classique et les modernes l'ont tour à tour appelée *Setion*, *Setius*, d'ou *Sète* et par altération *Cète* et *Cette* (1).

La montagne de Cette a gardé son épaisse forêt de pins jusqu'en 1622, époque à laquelle le dernier des Montmorency la fit détruire complètement par ses soldats casernés dans le petit fort de Montmorencette situé au sommet du plateau. Elle est aujourd'hui couverte de nombreuses villas.

Les régates terminées, je profite de quelques moments de liberté non prévus au programme pour examiner un peu cette ville qui « n'a pas le temps de se nettoyer. » Prière au voyageur indiscret de ne pas s'écarter des rues principales. Le marché qui se tient en différents endroits est assez intéressant pour les naturalistes, les zoologistes surtout, parce qu'on y trouve un certain nombre des animaux marins qu'on pêche dans la Méditerranée. Les huîtres de Cette sont surtout remarquables par leur taille vraiment extraordinaire qui leur a fait donner le nom vulgaire de *Pied de cheval.*

Voici l'heure du banquet offert par la municipalité, grâce à des souscriptions individuelles. Des bateaux amarrés au pied du Môle-Saint-Louis nous transportent dans une immense salle où l'on a réuni plus de six cents couverts. Une aimable cordialité et une immense gaieté ne cessent de régner dans cette foule, malgré les petits incidents inséparables d'un festin qui compte tant d'invités. Nous sommes placé trop loin pour entendre les toasts qui terminent le dîner. A notre sortie, nous trouvons les bateaux métamorphosés; ils sont ornés de guirlandes et de lanternes aux mille couleurs. Au fur et à mesure que nous descendons le canal maritime pour nous rendre de nouveau au Môle Saint-Louis, nous sommes escortés par de nombreuses embarcations qui ont aussi fait leur toilette de fête.

(1) Voy. Lenthéric, *les Villes mortes du golfe de Lyon*, 3e édition, p. 288. E. Plon, éditeur.

Nos lecteurs trouveront dans ce livre couronné par l'Académie française ainsi que dans les deux suivants du même auteur et chez le même éditeur (*La Grèce et l'Orient en Provence. — La Provence maritime ancienne et moderne*), les renseignements les plus intéressants sur les côtes françaises de la Méditerrannée depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. Ce sont des charmants livres dont la lecture ne laissera que des souvenirs à la fois utiles et agréables.

Les fusées, les pétards éclatent partout autour de nous. A peine avons-nous pris place sur l'estrade, au milieu des élégants et des élégantes de la ville, que la fête commence.

Le temps est splendide, le ciel est pur, pas un nuage à l'horizon. Tout l'ancien bassin est sans cesse sillonné d'embarcations illuminées qui s'entre-croisent dans tous les sens et lancent des fusées qui retombent en pluie de feu aux teintes les plus variées. Par moments des feux de bengale allumés sur les quais ou sur les bateaux donnent à ce splendide ensemble les aspects les plus singuliers, qui s'accroissent encore quand le puissant foyer électrique installé près de nous inonde le port de sa lumière éblouissante. Tout à coup le canon tonne avec fracas, les coups se répètent rapidement. On dirait un combat. Il faut bien se rendre à la réalité. Les deux navires de l'État en station dans le port viennent de prendre part à la fête, le branle-bas de combat est donné et les bordées se succèdent à intervalles rapprochés. N'oublions pas de mentionner les orphéons et les musiques militaires qui ne cessent de sillonner le port en faisant entendre leurs fanfares harmonieuses parmi lesquels la *Marseillaise* revient fréquemment.

Pendant que tout le monde est occupé à la contemplation de ce spectacle vraiment féerique, le feu d'artifice éclate et inonde tout de ses feux éblouissants. Par moments, les détonations des artificiers sont couvertes par le canon de notre marine qui mêle sa grosse voix à ce concert formidable. La pièce principale s'allume, et chacun peut lire : « *Vive la République* ! » écrit en lettres de feu. A cette inscription en succède bientôt une autre en l'honneur des savants, qui n'oublieront pas de sitôt l'accueil que leur fait la ville de Cette.

Les dernières fusées du bouquet viennent de s'éteindre, tout redevient calme et chacun s'apprête à partir quand, au nord-ouest, l'horizon paraît enflammé ; il reflète les lueurs sinistres d'un incendie. L'émotion s'accroît encore quand la montagne de Cette paraît tout en feu et ressemble à un volcan en éruption qui éclaire au loin tout ce qui l'entoure. C'est bientôt un cri de joie quand, aux teintes variées que prend cet incendie artificiel, on reconnaît qu'il ne s'agit que de feux de Bengale et d'un splendide couronnement des merveilles dont nous venons d'être les témoins.

Cette fois il faut partir, et pour la dernière fois nous nous embarquons pour retourner à la gare, mais non sans être escortés par la musique qui n'a plus d'autre refrain que la *Marseillaise*.

*
* *

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer au sujet des deux excursions générales qui ont eu lieu pendant le Congrès de Montpellier, nous permettront de ne pas insister sur les suivantes, dont nous ne donnerons qu'une indication sommaire. Les établissements scientifiques, l'école de médecine, jadis si célèbre, l'école de pharmacie, le jardin des plantes, le premier créé en France, le musée de peinture, l'école d'agriculture, la faculté des sciences, etc., ont reçu la visite individuelle ou collective de la plupart des membres de l'Association. La visite à la fabrique de bougies de M. Faulquier a été un des événements intéressants du Congrès. C'est une usine très importante, située à environ deux kilomètres de la ville. Elle occupe un nombre considérable d'ouvriers et d'ouvrières disséminés dans des bâtiments élevés, spacieux, bien aérés. A voir leur bonne mine et leur entrain, on juge que les règles de l'hygiène y sont bien observées. Pourquoi ne dirions-nous pas que nous avons été agréablement frappé de voir une petite statue de la sainte Vierge dans chaque atelier. Dans cette immense usine on saponifie les corps gras tirés de l'Amérique du Sud, au moyen de la chaux et de la vapeur d'eau surchauffée dans des autoclaves. La glycérine qui provient de cette première opération est livrée au commerce, qui l'emploie en très grande partie dans la fabrication de la bière. Les savons à base de chaux sont ensuite décomposés par l'acide sulfurique, qui met les acides gras en liberté. Des presses hydrauliques séparent l'acide stéarique solide de l'acide oléique, qui s'écoule et qui sera utilisé dans une autre partie de l'établissement à la fabrication des savons communs. C'est l'acide stéarique qui sert à faire la bougie, dont le coulage et autres opérations sont des plus intéressants. A la fabrication des bougies stéariques est adjointe, comme annexe, celle des bougies et des cierges de cire. Beaucoup de personnes ont été étonnées de la façon si simple et si curieuse à la fois dont on blanchit la cire naturellement jaune des abeilles. Le procédé n'est que celui qu'on employait autrefois pour le blanchiment du linge, en l'exposant sur des prairies à l'action de la lumière solaire.

Que M. Granier, qui nous a accompagné dans cette curieuse et intéressante visite reçoive ici tous nos remerciements pour la bienveillance avec laquelle il nous a fait voir successivement toutes les

opérations industrielles de la fabrication des bougies et du savon.

Nous voudrions bien aussi exposer avec détail les curieuses expériences que les officiers du génie ont fait exécuter en présence des membres du Congrès. Il serait aussi intéressant de parler de Palavas où chacun est allé, en petit comité, respirer l'air frais de la Méditerranée pendant ces après-midi si chaudes où la chaleur était tout à fait intolérable. Nous n'oublierons pas, pour notre part, les plantes intéressantes que nous avons récoltées sous les dunes qui bordent la plage et qui la séparent des étangs voisins.

Je me hâte d'arriver à la séance générale de clôture qui a eu lieu le jeudi 4 septembre. C'est elle qui me fournira, en effet, la démonstration de ce que j'ai avancé au commencement de cette chronique. Au point de vue de l'administration de l'Association française, c'est certainement la plus importante d'un Congrès. C'est en effet dans cette séance qu'on fixe définitivement la ville où se tiendra la session l'année suivante ou l'année d'après, qu'on nomme le vice-président de l'Association, le vice-secrétaire général ; qu'on approuve le choix des délégués fait par les sections ; qu'on accepte, s'il y a lieu, les modifications à apporter aux statuts ou au règlement, etc. Mais, parmi toutes ces questions, la nomination du vice-président est certainement la plus importante.

Plusieurs villes avaient demandé à recevoir l'Association en 1881. Les plus importantes étaient Toulouse, Marseille, Alger. Le Conseil d'administration, après avoir entendu les délégués de ces différentes cités, a choisi la dernière pour la réunion du congrès de 1881. Il n'est peut-être pas inutile de dire que celui de 1880 se tiendra à Reims, ainsi qu'il a été décidé au Congrès de Paris en 1878. Une autre question intéressante était celle de l'époque à laquelle on se rendra à Alger. La fin d'août et le commencement de septembre conviennent le mieux à tout le monde pour les raisons que nous avons longuement développées plus haut ; mais à cette époque l'Algérie présente un spectacle aussi désolant que Montpellier : la terre y est aride, desséchée, la végétation a disparu, et les Algériens qui désirent beaucoup recevoir l'Association, seraient très heureux qu'elle allât visiter leur pays à un autre moment : celui des vacances de Pâques leur paraît le plus favorable. C'est aussi celui que réclament les botanistes et les zoologistes, qui trouveront alors l'occasion de nombreuses et intéressantes observations. Ce sont ces considérations qui ont décidé le Conseil d'administration à faire choix

d'Alger pour le printemps de 1881. Son avis a été adopté à une grande majorité par l'assemblée générale.

Comme vice-president, le Conseil d'administration, sur la proposition du bureau avait fait choix de M. Baillon, professeur à la faculté de médecine de Paris, qui, dès les débuts de l'Association, s'était fait inscrire comme membre fondateur, et aux travaux de laquelle il a pris une part très importante, ainsi que le témoignent ses nombreux mémoires, accompagnés de planches, qui figurent au compt erendu annuel. A plusieurs reprises il a été élu président de la section de botanique, et on peut dire que c'est le botaniste qui a le plus fait pour l'Association française. Il est inutile d'ajouter que la réputation de M. Baillon s'étend bien au delà de nos frontières. Ses travaux sont connus et appréciés partout où l'on s'intéresse à cette science. Non-seulement la proposition du bureau ne suscita aucune objection, mais elle fut accueillie et votée par acclamation. Nous constatons ici que deux membres du bureau, qui déjà travaillaient clandestinement contre cette candidature, n'eurent pas le courage de leur opinion et n'objectèrent absolument rien, sans doute pour ne pas se compromettre en cas d'insuccès.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails, car c'est preuves en main qu'il faut avancer dans cette question qui intéresse au plus haut point l'avenir de l'Association française. M. Baillon, élève de Payer à qui l'on doit, entre autres choses, une étude très approfondie de l'organogénie végétale qui n'avait été qu'ébauchée par Mirbel, a encore perfectionné les méthodes de ses prédécesseurs qu'il a appliquées, en les complétant, à l'étude d'un grand nombre de plantes nouvelles ou mal connues. C'est ce qui lui a permis de combler beaucoup de lacunes, de reconnaître les affinités de plantes très ballottées dans les classifications. Malheureusement, il ne pouvait pas ne pas relever les erreurs grossières commises par certains botanistes observateurs superficiels qui occupent aujourd'hui de très hautes positions officielles et qui, dès les premiers débuts, ont essayé d'entraver sa carrière scientifique en haine de Payer qui les avait déjà taxés d'ignorance. C'est pour répondre aux attaques incessantes de l'un d'eux, que M. Baillon a été amené à publier ses nombreuses erreurs sous la forme de centuries (1), divisées en décades avec cette exergue :

(1) *Errorum decaisneanorum graviorum vel minus cognitorum centuria prima*, auctore H. Baillon. — *Idem* centuria secunda. — *Idem* centuria tertia.

« *Materiæ tanta abundat copia labori, faber ut desit, non fabro labor.* »

La troisième centurie est déjà publiée, la quatrième ne tardera pas à paraître.

La nomination de M. Baillon à la vice-présidence de l'Association française aurait fort offusqué ces personnages. Aussi ont-ils tout mis en œuvre pour empêcher sa candidature de réussir. Après s'être assuré des partisans jusque dans le bureau de l'Asssociation, il leur fut facile d'en trouver parmi quelques professeurs de l'Ecole de pharmacie et des deux Facultés des sciences et de médecine de Montpellier. Mais, dira-t-on, comment une pareille cabale bien plus dirigée contre la science que contre un homme, pouvait-elle aboutir ? Il faut pour cela être au courant de la tactique propre aux gens du midi. Tout en travaillant souterrainement contre M. Baillon, on faisait valoir bien haut qu'il fallait décentraliser et choisir pour président un savant qui ne fût pas de Paris. Paris envahissait tout, il fallait changer cela. Tel était le mot d'ordre. Mais il fallait un candidat à opposer à M. Baillon. Un des membres du bureau, auquel nous avons fait allusion tout à l'heure, avait d'abord pensé à proposer sa propre personne ; mais comme le succès n'était pas certain et qu'on voulait réussir à tout prix, on se rejeta au dernier moment sur M. Chauveau directeur de l'école vétérinaire de Lyon et professeur à la Faculté de médecine de la même ville, absent du congrès et ignorant de toutes les intrigues qui se nouaient autour de son nom et pour ainsi dire à son insu. Telle était la situation quand M. Broca, qui présidait l'assemblée générale (M. Bardoux nous avait déjà quittés), procéda à la nomination du vice-président en rappelant quelle était la proposition du conseil et du bureau. A ceux qui proposaient la contre-candidature de M. Chauveau, un membre demanda si l'on avait son assentiment. Il fut répondu que l'on avait une dépêche affirmative, mais il fut impossible de la produire. C'est là-dessus que la plupart des membres de Montpellier, de Lyon, de Marseille et autres villes du midi ont voté pour M. Chauveau, qui a réuni la majorité. Il leur avait cependant été dit qu'ils imitaient les sénateurs de l'empire, qui ont voté la guerre sur l'affirmation d'une prétendue dépêche qui n'existait pas. Mais le midi n'a pas connu l'invasion. Tant il est vrai que l'expérience personnelle seule profite ! Ainsi M. Chauveau a été élu sous prétexte de décentralisation, et sa candidature n'a dû son succès qu'à une centralisation excessive, qu'à un mot d'ordre

parti de Paris. Le règlement en main, nous allons prouver que ce vote n'est pas des plus conformes aux intérêts de l'Association française pour l'avancement des sciences. En effet, l'article 39 du règlement est ainsi conçu :

« Le conseil se réunit dans la matinée du jour où a lieu l'ouverture de la session ; il se réunit pendant la durée de la session autant de fois qu'il le juge convenable. Il tient une dernière réunion pour arrêter une liste de présentation relative aux élections du bureau de l'Association, vingt-quatre heures au moins avant la réunion de l'Assemblée générale. »

Il est naturel de penser que c'est sur la liste présentée par le conseil que l'Assemblée générale doit voter et que cet article a été fait précisément dans le but d'éviter les candidatures de la dernière heure et les manœuvres qui accompagnent ordinairement ces sortes d'entreprises. Autrement que va-t-il arriver? C'est qu'aucun homme honorablement connu dans la science, aucun savant de grand mérite sollicité par le bureau de se laisser présenter à la vice-présidence, ne voudra accepter le rôle de candidat, dans la crainte qu'au dernier moment une cabale ou une intrigue ne vienne jeter le discrédit sur sa personne en l'exposant à un échec trop cuisant pour son amour-propre et sa dignité de savant.

Il ne faut pas craindre de l'affirmer, la nomination de M. Chauveau à la vice-présidence de l'Association française déconsidère tout à fait son bureau et le frappe, pour ainsi dire, de déchéance. Sa situation devient très fausse. Quelle contenance le bureau, le conseil vont-ils tenir en présence de M. Chauveau qui viendra bientôt les présider? Nous savons bien que ce dernier n'a servi que de signe de ralliement et que l'intrigue s'est jouée à son insu et que, s'il eût été au courant de ce qui se passait, il ne se serait point prêté à ces manœuvres indignes d'une grande réunion de savants. Il aura beau répéter qu'il eût préféré que les choses se passassent autrement, son acceptation n'en sera pas moins un encouragement à ces manœuvres qui ne tendent à rien moins qu'à détruire l'Association. Aussi craignons-nous qu'elle ne souffre longtemps de cet échec. En tout cas, son conseil fera bien de veiller. Il ne doit plus supporter que des membres qui n'en ont pas encore le droit, viennent s'asseoir à ses réunions du conseil comme nous l'avons vu faire à un ancien élève de M. Baillon qui, par reconnaissance sans doute, a fortement intrigué contre son ancien maître.

Cette utile institution était ouverte « à tous ceux qui considèrent la culture des sciences comme nécessaire à la grandeur et à la prospérité du pays. » (Article 2 des statuts.)

Montpellier a voulu introduire l'esprit de parti dans l'Association. Les professeurs de la Faculté de médecine ont organisé un banquet auquel ils ont invité leurs collègues des Facultés de l'État à l'exclusion de ceux des Facultés libres. Leurs élèves, à qui l'administration de l'Association a gratuitement distribué des cartes de session, en ont profité pour organiser une soirée conçue dans le même sens. Nous leur disons que maîtres et élèves ont agi d'une manière très maladroite. Leur seul but était de faire niche à deux professeurs d'une université libre, qui avaient autrefois appartenu à la Faculté de médecine de Montpellier, et ils n'ont pas vu qu'ils se condamnaient eux-mêmes en intriguant contre M. Baillon, qui est un des plus illustres représentants des Facultés de médecine de l'État. Ils n'ont pas vu qu'ils allaient contre le but de l'Association qui accepte le concours de tous et qui se propose d'unir et de fusionner tous les Français sur le même terrain, comme l'a si bien dit M. Courty professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, dans son discours à la séance d'ouverture du comité local dont il était le président. Au reste il vaut mieux citer ses admirables paroles.

« Espérons que ceux qui pensent ainsi (à la pratique du *self-government*) et qui conforment leurs actes à leurs sentiments, seront bientôt tous les Français, et dès lors au bienfait de nous apprendre à diriger nous-mêmes nos propres affaires sur le terrain de la science comme sur tous les autres, l'Association française aura ajouté le bienfait non moins précieux de nous unir tous ensemble, de nous fusionner sur le même terrain. Cette douce espérance ne peut manquer d'être celle des associés qui ont suivi comme moi, pas à pas, d'année en année, de ville en ville, les travaux et les progrès de notre Association. Quelle consolation, au milieu de nos divisions, de voir non seulement tous les partis politiques, mais toutes les religions, toutes les philosophies, tous les éléments sociaux si divergents sur tant d'autres questions, se confondre ou plutôt se fusionner ici, dans un concert unanime, sur ce libre terrain de la science où nous sommes tous conviés à nous serrer toujours la main, comme pionniers de l'avénir ! »

Qui pouvait croire après cela que les collègues de M. Courty seraient les premiers à lui infliger le démenti le plus sanglant ?

Nous recommandons du reste la lecture entière de ce beau discours pour voir avec quel soin avait été préparée la session de Montpellier, qui comptera comme une des plus funestes de l'Association française pour l'avancement des sciences.

*
* *

Voici quelques chiffres confirmatifs de ce qui précède. Jusqu'à présent, chaque fois que l'Association a tenu une session dans une ville un peu importante, elle en a retiré honneur et profit : honneur par le nombre et l'importance des questions scientifiques qui y ont été traitées ; profit, en recueillant un grand nombre de nouveaux adhérents, ce qui augmente beaucoup le nombre des membres et par conséquent ses ressources et son influence.

Au Havre, ville industrielle et commerciale dépourvue de tout centre universitaire, la session a donné le résultat suivant :

Membre fondateur.	1
Membres à vie.	5
Membres annuels.	294
Total. . .	300

Clermont-Ferrand, ville universitaire, avait fourni :

Membre à vie	1
Membres annuels.	342
Total. . .	343

Nantes, dépourvue de Facultés, mais possédant une école de médecine, a donné :

Membres fondateurs.	2
Membres à vie.	4
Membres annuels.	361
Total. . .	367

Voyons maintenant Montpellier.

Membre fondateur.	1
Membre à vie.	0
Membres annuels.	184
Total. . .	185

Si à ce maigre résultat très inférieur aux précédents, nous ajoutons environ 60 membres annuels fournis par la région, nous n'ar-

rivons encore qu'au bien maigre chiffre de 244 ; je dis maigre, car il ne faut point oublier que Montpellier passe pour un des centres universitaires les plus importants de France, pour une ville où il y a, croit-on, un grand mouvement scientifique.

J'ai déjà dit que nous ne pouvions pas aborder ici les questions scientifiques traitées dans les questions ; il en est une cependant dont nous devrons parler à cause de l'intérêt qu'elle a pour la France entière, c'est celle du *Phylloxera*. Nous l'aborderons dans une de nos prochaines chroniques et nous montrerons sous quel aspect mercantile et antipatriotique elle est malheureusement envisagée dans ce pays que le puceron dévastateur a ruiné plus d'aux trois quarts.

A ce propos nous donnerons quelques renseignements sur l'école d'agriculture qui mérite plus qu'un mot en passant.

Le jeudi soir, les Montpelliérains avaient organisé, sur la promenade publique du Peyrou, une fête à laquelle ils avaient invité les membres du congrès. Le lendemain matin avaient lieu les excursions finales, pour lesquelles on a été loin d'arranger les choses comme pour les deux précédentes qui avaient si bien réussi.

La première avait pour but l'Hérault ; elle était limitée à 40 membres.

La deuxième devait se rendre dans le Gard. Cinquante personnes seulement pouvaient y prendre part.

La troisième et dernière devait visiter le département de l'Aude et notamment Carcassonne. Elle comprenait 120 excursionnistes. Tandis que le programme des deux premières avait été rédigé en temps convenable, mais sans aucune indication de prix, ni de moyens de transports, on a attendu inutilement jusqu'au dernier moment le programme détaillé de la troisième.

L'avis du secrétariat imprimé et distribué plusieurs jours avant la clôture du congrès était ainsi conçu : « Excursion finale dans l'Aude. Cette excursion comprend la visite de la cité de Carcassonne, excursion au nord (bassin de Lampy, rigole du canal du Midi) et excursion au sud vers Limoux, Quillan, les roches lisses et les forêts voisines. Un programme détaillé sera publié ultérieurement. »

Chacun attendait patiemment le programme annoncé, quand M. Rouville, le même qui n'avait point paru à Poussan ou l'on comptait sur ses explications, pour admirer les coupes géologiques,

écrivit, le dernier jour, au secrétariat que l'excursion de Carcassonne n'aurait pas lieu. A peine cette lettre était-elle arrivée à son adresse qu'un restaurateur de Carcassonne, chargé d'héberger les excursionnistes, venait demander les renseignements nécessaires.

C'est lui qui ne fut pas content quand on lui montra la lettre de M. Rouville. Ce mécontentement d'abord partagé par les membres qui se proposaient d'aller à Carcassonne fut bien plus vivement ressenti par les principaux habitants de ce pays qui comptaient sur cette excursion et qui en avaient fait les préparatifs. M. Marcou entre autres a été loin d'être satisfait. Aussi M. Bardoux a-t-il dû lui écrire à ce sujet.

Ce manque d'organisation finale, joint à la fatigue extraordinaire que la chaleur accablante de Montpellier avait fait éprouver à la plupart des membres, fit que ces excursions n'ont pas eu le succès de celles de Nîmes, d'Aiguesmortes et de Cette qui avaient été si nombreuses et si brillantes.

L'intrigue et la cabale avaient naturellement amené le désarroi et la désorganisation.

Espérons que l'année prochaine, à Reims, avec un climat moins accablant, l'Association française pour l'avancement des sciences n'aura plus à subir de pareils assauts.

Dr Tison,
Professeur à l'Université catholique de Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES

DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

TENUE A LILLE LES 19, 20, 21, 22 ET 23 NOVEMBRE 1879,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MGR FAVA, ÉVÊQUE DE GRENOBLE

Première journée :

« Le 19 novembre a eu lieu l'ouverture de l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais pour l'année 1879.

Une première réunion des bureaux provisoires s'est tenue à trois heures pour l'organisation des commissions. Les travaux du Congrès ont été répartis entre trois sections, dont la première s'occupera des œuvres de foi et de prière, sous la présidence de M. le comte de Nicolaï; la seconde, des œuvres d'enseignement et de propagande, sous la présidence de M. Ernoul; la troisième, des œuvres sociales et ouvrières, sous la présidence du T. R. P. Delaporte.

Le soir, à huit heures, à l'issue du Salut chanté dans la chapelle du Cercle Saint-Augustin, a eu lieu, dans la grande salle de ce Cercle, la première séance générale publique. L'estrade et la tribune avaient été élégamment décorées. Au fronton du théâtre avait été placé un magnifique portrait de Léon XIII, de l'excellent peintre, M. Oscar de Haes.

A son entrée dans la salle, Mgr Fava a été salué par d'unanimes applaudissements. A ses côtés ont pris place Mgr Hautcœur, recteur de l'Université catholique, M. le comte de Caulaincourt, M. le comte de Nicolaï, M. l'abbé Didiot, Mgr Scot, doyen d'Aire, M. l'abbé Mairesse, vicaire-général de Grenoble, M. le sénateur Pajot, M. Amédée de Margerie, M. Henri Bernard et M. Champeaux. Dans l'assistance qui avait, dès avant huit heures, rempli le rez-de-chaussée et les tribunes, figuraient un grand nombre de notabilités catholiques dont il nous serait impossible de publier une liste complète.

Mgr Fava a ouvert la séance par la prière, dont le texte était la tra-

duction de celle qui a été dite, il y a quelques semaines, au Congrès catholique de Modène.

M. le comte de Caulaincourt a eu le premier la parole, pour résumer, d'une manière générale, ce qui s'est fait depuis le dernier Congrès, ce qui doit se faire pendant celui qui s'ouvre. Après avoir donné un sympathique souvenir à Mgr Mermillod, qui présidait le Congrès de 1878, il a souhaité la bienvenue à Mgr Fava, tout en regrettant l'absence de S. E. le cardinal Régnier, que son grand âge retient à Cambrai, de Mgr Lequette, qui arrivera aujourd'hui ou demain, de Mgr Monnier, en ce moment *ad limina*. Il a ensuite envisagé les nouveaux devoirs que la lutte engagée contre l'enseignement chrétien avait créés pendant l'année courante, et annoncé à l'assemblée que M. Guillaume Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien public* de Gand, exposera ces nouveaux devoirs en faisant au Congrès, dans une prochaine séance, le tableau de la magnifique résistance opposée par les catholiques belges à la loi Van Humbeeck. Enfin, il a fait, en quelque sorte, une déclaration de principes et rejeté en particulier l'épithète de socialistes donnée à tort aux catholiques qui cherchent à appliquer la vraie solution de la question sociale.

Ce discours a été suivi de la lecture d'une dépêche de l'Éminentissime cardinal Nina, envoyant au Congrès la bénédiction du Souverain Pontife, et d'une lettre de l'Éminentissime cardinal Régnier, exprimant ses regrets de ne pouvoir prendre part au Congrès.

Au nom de la section des *Œuvres de foi et de prière*, M. le comte de Nicolaï a fait l'exposé des travaux qui feront l'objet des études de cette section. Après avoir insisté sur le rôle capital de la prière dans l'action catholique, il a énuméré les diverses œuvres de foi et de prière en activité ou en voie d'organisation : Adoration diurne et nocturne, œuvres dominicales, pèlerinages, œuvres pontificales, enseignements pontificaux, vocations, vœu national. Il a particulièrement attiré l'attention de l'assemblée sur la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre de cette année.

En l'absence de M. Ernoul, retenu à Poitiers, où il vient de présider une conférence sur la liberté d'enseignement, et arrivé à Lille seulement la veille au soir, M. l'abbé Didiot, doyen de la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille, a tracé le programme des travaux de la deuxième section (enseignement, propagande et art chrétien). Après avoir rappelé ce que les catholiques ont fait sous ce rapport pendant l'année courante, M. l'abbé Didiot a signalé les diverses questions qui méritent une étude plus spéciale : l'Œuvre de l'Université catholique, la défense de l'enseignement secondaire, la liberté des programmes, l'enseignement professionnel, la protection de l'enseignement primaire, le colportage, le journalisme catholique, les écoles d'art chrétien.

Remplaçant le T. R. P. Delaporte, président de la commission des œuvres sociales et charitables, M. Amédée de Margerie a énuméré les questions portées au programme de cette commission, non sans faire précéder cette énumération d'un aperçu fort applaudi sur la question sociale, dont il a montré la vraie solution dans le catholicisme. Comités catholiques, commissions de contentieux, annuaire statistique des œuvres, fêtes corporatives, associations des patrons, cercles catholiques d'ouvriers, patronages d'apprentis, bureaux de placement, compagnonnage chrétien, conférences de Saint-Vincent de Paul, messes de départ pour les jeunes soldats, associations d'agriculteurs chrétiens, hospitalité de nuit, tels sont les points principaux du programme de la troisième section. M. de Margerie a annoncé, sur ces divers sujets, des rapports de M. l'abbé Fichaux, du R. P. Ludovic, de M. Suchet, de M. Canet, de M. Hervé, de M. Livois.

Mgr Fava a pris alors la parole. Après avoir remercié les promoteurs du Congrès de l'avoir choisi pour président, et tourné ce choix à l'honneur de l'épiscopat lui-même, l'éminent prélat a abordé, avec une hauteur de vue remarquable, un sujet de l'ordre le plus élevé, à savoir le rôle de la sainte Église catholique comme « institutrice » du genre humain. L'orateur s'est livré, sur cette doctrine, à des considérations que défigurerait toute analyse et à des développements qu'affaiblirait tout commentaire. Les conclusions qu'il en a tirées contre le libéralisme étaient pleines de fermeté et de rigoureuse logique. En terminant, Sa Grandeur a insisté sur le devoir d'aimer et de servir l'Eglise, et là encore on retrouvait, mêlée à une forme qui n'était pas sans charmes, une grande vigueur d'argumentation.

Ce discours, terminé au milieu de vifs applaudissements, a été suivi de la bénédiction épiscopale, après laquelle la séance a été levée. La quête faite à la sortie au profit de l'Œuvre du denier des écoles catholiques a produit 170 francs. »

Deuxième journée

A neuf heures du matin, tout le monde est à son poste dans les commissions, qui délibèrent jusqu'à onze heures. A deux heures, le travail reprend sur toute la ligne jusqu'à six heures du soir. Ne croyez pas que cette laborieuse journée soit terminée : à huit heures du soir, se tiennent les assemblées générales.

Aujourd'hui figure parmi les membres du bureau un ancien collègue de M. de Broglie, M. Ernoul, ministre de la justice, un homme de cœur et de foi qui a donné, pendant son trop court passage au pouvoir, des preuves irrécusables de son dévouement à l'Église. Parmi les Belges qui sont arrivés, il faut citer MM. Lammens, D. Casier et Arthur Verhaegen. On attend Mgr Cartuyvels, l'éminent vice-recteur de l'Uni-

versité catholique, et M. le vicomte Eugène deKerckhove, le courageux député de Malines.

Occupons-nous d'abord de l'assemblée générale de la veille.

Quelques communications qui sont faites au Congrès par l'excellent secrétaire général M. Champeaux.

Les catholiques italiens qui, eux aussi, apprécient la haute utilité de ces assemblées périodiques, où chacun apporte sa pierre à l'édifice de reconstitution sociale, ont adressé, par l'organe de leur Président, Son Excellence le duc Salviati, des remercîments et des félicitations à leurs vaillants et intrépides frères de France.

M. Champeaux a ensuite donné lecture d'une lettre, adressée de Rome par Mgr de Lydda à M. le comte de Caulaincourt. Voici le texte de cette admirable missive qui acquiert, dans les circonstances que nous traversons, une importance capitale :

« Le 17 novembre 1879.

« Monsieur le Comte,

« De Rome, où il m'est donné de passer quelques jours, je me reporte bien volontiers, d'esprit et de cœur, vers Lille et son Congrès qui va s'ouvrir. Vos réunions si fraternelles et si fécondes m'ont toujours été très chères et elles sont à mes yeux d'une importance capitale : elles éclairent les esprits, elles relèvent le courage, elles réchauffent les âmes, elles produisent une sainte émulation de zèle et de charité, et on sent que l'esprit de Dieu les anime. Aussi je m'unis avec bonheur aux vénérables évêques de Grenoble et d'Arras pour vous encourager et vous bénir.

« A Rome, j'ai pu le constater de nouveau, on apprécie beaucoup les grands exemples donnés par les catholiques de la province ecclésiastique de Cambrai. Plusieurs cardinaux m'ont dit : ici nous devrons vous imiter pour les écoles, pour les colléges, pour l'Université, pour les œuvres ouvrières, mais nous n'avons pas les ressources nécessaires.

« Léon XIII, avec qui j'avais surtout à parler d'affaires, n'a pas oublié de me dire des choses très bienveillantes sur les diocèses de Cambrai et d'Arras. Il est profondément touché de la générosité avec laquelle notre province concourt au denier de Saint-Pierre et il prie Dieu de nous rendre au centuple ce que nous faisons pour notre père.

« Lui-même agit énergiquement et fait agir pour créer ici des écoles libres ; il a déjà formé, sous le nom d'académie, une école de droit ; et il voudrait pouvoir instituer une faculté de médecine, comme à Lille, a-t-il dit et répété bien des fois ; mais comment réaliser ce projet chez un peuple ruiné et surchargé d'impôts?

« C'est vous dire, monsieur le comte, que l'œuvre du denier de Saint-Pierre est plus nécessaire que jamais, et qu'il faudra la recommander au zèle des membres du Congrès.

« Le soin que met le Pape à pourvoir d'écoles libres tous les quartiers de Rome, les sacrifices personnels qu'il s'impose pour cette œuvre, les souscriptions qu'il demande aux cardinaux, chapitres et clergé de la ville, déjà si pauvres; la disposition où il est de vendre, a-t-il dit, s'il le faut, tout ce qu'il a de précieux pour soutenir ces écoles, tout cela montre bien que c'est là l'œuvre du moment, la plus utile et la plus nécessaire et que le Congrès doit s'en occuper tout spécialement. Tout ce qui se fait ponr les écoles catholiques en Belgique et en France, est ici l'objet de l'approbation la plus haute et des encouragements les plus chaleureux.

« A l'occasion de la fondation faite dernièrement d'une chaire de théologie, sous le vocable de Saint-Thomas, à la faculté de Lille, Léon XIII m'a dit avec émotion : « oh! c'est bien! c'est bien! n'oubliez pas de dire que le Pape loue beaucoup cet acte de générosité, qu'il le bénit de tout cœur, qu'il prie Dieu de répandre sur la bienfaitrice et sur sa famille les faveurs les plus privilégiées. »

« Le Congrès de Lille, en s'occupant activement des œuvres de zèle et de charité, les plus nécessaires au temps présent, est donc sûr d'être en union avec le vicaire de Jésus-Christ, de correspondre à ses désirs les plus ardents, de lui procurer les consolations les plus douces à son cœur et de mériter ses bénédictions les plus paternelles.

« Je suis heureux, Monsieur le comte, de pouvoir par votre entremise communiquer cette assurance au Congrès de Lille et lui renouveler l'expression de mon affectueux dévouement.

« † HENRI MONNIER,
« Ev. de Lydda, auxiliaire de Cambrai. »

Prêtons l'oreille à une intéressante communication de M. Legentil sur l'œuvre du Vœu national.

Sur la montagne sanctifiée s'élève la majestueuse basilique du Sacré-Cœur. Au 31 octobre dernier, les recettes encaissées pour l'édification de cet incomparable temple s'élevaient à près de huit millions. A côté de l'édifice matériel s'élève un édifice spirituel plus précieux encore. La modeste chapelle provisoire est toujours un foyer ardent de vie religieuse et de fervente piété. Citons-en un exemple. Pendant le mois de juin, le mois du Sacré-Cœur, deux cent trente-six prêtres étrangers y ont célébré la sainte messe, plus de neuf mille communions y ont été distribuées. En même temps de nombreuses œuvres de foi et de prières se rattachent à divers titres à ce sanctuaire, y prennent racine et demandent au Sacré-Cœur la sève et la vie. Toutes les formes de la piété trouvent un aliment auprès de l'autel du Sacré-Cœur.

Est-il nécessaire d'ajouter que tant d'actes de foi et de ferveur ne restent pas infructueux? En un seul mois, le supérieur de la chapelle a

pu, du haut de la chaire, formuler deux mille quatre cent trente-deux actions de grâces pour faveurs obtenues.

Voilà qui doit encourager les catholiques de France à demander au Sacré-Cœur avec plus d'ardeur que jamais un règne plus paisible pour le Souverain Pontife et des jours plus heureux pour leur belle patrie!

Un digne officier, M. le capitaine Blanc, a présenté des considérations d'un puissant intérêt sur l'œuvre des orphelinats agricoles.

Que fait cette société de patronage? Quelle est sa marche? Quels sont ses procédés?

Elle prend l'enfant abandonné, l'orphelin pauvre ou l'assisté, au moment où les soins de la nourrice lui sont retirés. Elle le place à l'asile rural, où il reste jusqu'après sa première communion, sous la tutelle de ces saintes femmes qui ont le doux nom de sœurs.

Après sa première communion l'enfant passe de l'asile rural à l'orphelinat agricole proprement dit, où il reçoit, avec l'enseignement et la pratique de l'agriculture, le complément de son éducation chrétienne et morale. Il y reste au moins jusqu'à seize ans, âge où, pouvant gagner un salaire, il est libre de rester à l'orphelinat, comme auxiliaire appointé, ou de se placer comme garçon de ferme chez quelque agriculteur. Ce placement lui est toujours facilité par la société de patronage, qui ne perd jamais de vue ses pupilles après leur sortie de l'orphelinat.

Généralement ces jeunes gens restent jusqu'à vingt ans dans l'établissement où ils ont été élevés. Ils y reviennent après avoir payé leur dette à la patrie, tant est grande leur affection pour leurs maîtres. Plusieurs y ont continué leurs travaux; d'autres sont entrés dans des fermes, chez des propriétaires; ils s'y sont mariés et, devenus fermiers à leur tour, ils ont fait souche d'agriculteurs intelligents, laborieux et chrétiens. Dans la masse des jeunes gens sortis des orphelinats agricoles, très peu — on les compte — se sont écartés des principes de leur éducation. Aussi propriétaires et fermiers en demandent sans cesse aux directeurs.

Les orphelinats agricoles sont à la fois une œuvre réparatrice et préventive. D'un côté elle répare le mal fait à l'agriculture par l'abandon des cultivateurs, et elle en prévient la ruine en substituant d'autres bras à ceux qui lui faisaient défaut. De l'autre, elle répare la faute ou le malheur dont les enfants abandonnés sont victimes de la part de leurs parents, en même temps qu'elle prévient les mêmes accidents chez les enfants, en les armant d'une bonne et solide éducation.

Suit une magnifique communication de M. Béchaux sur la crise économique, sur les devoirs du patron et la mission de l'État. L'orateur a recherché quels sont les éléments de la réforme industrielle. Il les trouve dans l'initiative privée et dans l'intervention du pouvoir, dans ces deux grandes forces que l'on appelle la famille et l'atelier.

L'esprit révolutionnaire n'a cessé de battre en brèche la famille et

le travail; c'est donc au foyer et à l'atelier que les patrons doivent s'efforcer d'introduire la réforme.

La famille est la grande assise de la patrie; tout ce qui l'abaisse et l'appauvrit, abaisse et appauvrit l'État. Partout où les familles conservent avec un soin jaloux la pureté des mœurs domestiques, les sévères coutumes du travail, les pratiques religieuses et les saines traditions de la race, là aussi l'État grandit et se développe, la puissance économique est en progrès et l'on assiste à un merveilleux développement de bien-être, de culture libérale et de véritable grandeur. Le foyer domestique demeure le véritable foyer de la richesse.

Comment s'établira la dignité et la moralité, sinon par le respect du père et de la mère? C'est un devoir essentiel de reconstituer au foyer la puissance paternelle et de rendre au chef de la famille son autorité et son prestige.

Et la mère? L'industrie moderne fait de plus en plus à la mère une douloureuse situation. En l'arrachant trop souvent à la vie domestique, elle désorganise peu à peu la famille et lui enlève sa force et son meilleur appui. Le foyer ne saurait être béni si la femme est absente. Jamais le salaire, péniblement gagné, ne compensera les pertes qu'éprouve la famille. Pour assurer le retour aux préceptes divins, il faut laisser autant que possible la femme au foyer, il faut qu'elle conserve ce titre auguste, ce titre magnifique de mère de famille et qu'elle ne le troque pas contre ce rôle attristant et douloureux qu'a subi forcément l'industrialisme moderne, celui de l'ouvrière.

L'enfance, elle aussi, a droit à la sollicitude et à l'affection des chefs d'ateliers. Que de fois n'a-t-on pas fait valoir les intérêts de tout ordre qui réclament le maintien de l'enfant au foyer! Là se trouve le centre des forces économiques, là aussi le futur ouvrier acquiert l'énergie, la virilité et la puissance qu'il dépensera plus tard au service de son patron.

Il faut laisser l'enfant à sa famille, à l'école, succursale et annexe du foyer domestique. Mais il faut lui donner, d'abord et avant tout, l'éducation morale et religieuse. Il importe au plus haut point que le père choisisse librement les hommes dévoués qui seront les continuateurs de son œuvre et les maîtres éclairés de son fils.

Ainsi peu à peu la famille sera reconstituée. Le respect de Dieu aura ramené dans les âmes l'esprit de sacrifice et les généreux dévouements; le père aura retrouvé sa douce et bienfaisante magistrature; la mère redeviendra l'honneur et la vie du foyer. Aujourd'hui comme toujours la paix dans la famille est la plus ferme et la plus solide garantie de la paix sociale.

L'atelier, lui aussi, demande de sérieuses réformes que M. Béchaux a indiquées avec une grande clarté de vues et dans un admirable lan-

gage. Nul doute que ce sérieux travail ne soit appelé à un grand et légitime succès.

M. Béchaux a terminé par cette admirable péroraison que nous reproduisons tout entière :

« Laissez-moi, Messieurs, terminer par un souvenir. C'était au lendemain de nos désastres. Une insurrection criminelle avait mis Paris aux mains des révoltés, mais déjà l'heure de la délivrance approchait. Prêtres et religieux allaient être les dernières victimes. On connaît ce douloureux martyre et cette épopée sanglante dont le souvenir nous fait encore courber la tête. A cet instant suprême, les condamnés, souffrants, épuisés, chargés d'insultes, soutinrent vaillamment la dernière agonie.

« Près d'arriver au lieu du supplice, celui qui avait été l'âme et le soutien de tous pendant la dure captivité, le P. Olivaint, serrait une dernière fois la main de ses compagnons et, les encourageant de ce regard vaillant où l'on pouvait lire l'espérance et l'amour : « Courage, leur dit-il en montrant le Ciel, *Courage et invincible confiance!* » Messieurs, c'est encore aujourd'hui le même combat ; c'est toujours la même cause à défendre. Déjà bien des tenants ont mordu la poussière; nos œuvres sont menacées, la guerre se déclare plus vive que jamais. Serrés autour de nos évêques, confiants dans l'Église et dans les éternelles promesses de Celui qui ne trompe jamais; forts du bien que nous voulons faire à tous et malgré tout, continuons et marchons toujours, gardant la fière devise de nos martyrs : « *Courage et invincible confiance!* »

M. Maurice Gounet a exposé ensuite, dans une note pleine d'intérêt, la situation de l'Œuvre des écoles catholiques à Lille.

Une allocution du R. P. Ludovic, de l'ordre des Capucins, a terminé cette séance. Cet éminent religieux a présenté à l'assistance une *monographie de l'Œuvre du placement gratuit des travailleurs chrétiens, de la caisse de famille et de la Banque populaire.*

Parmi les débats si intéressants et si variés des commissions, il faut en citer un qui aura pour tous un puissant attraits.

Le R. P. Ludovic a présenté un rapport des plus instructifs sur les banques populaires, le placement des ouvriers, la caisse des familles.

Il nous a appris que le bureau de placement s'occupe de la recherche de tous ceux qui sont restés personnellement chrétiens dans le monde du travail, afin de les faire travailler en commun, parce que beaucoup de bons travailleurs chrétiens, une fois à leurs ateliers, doivent mettre leur drapeau en poche pour ne pas entendre de honteux blasphèmes et ne pas subir d'atroces persécutions.

Voici un fait que l'éminent et sympathique religieux nous a raconté. Un de ses novices, le Frère Paulin, avait été ouvrier à Paris. Il l'accompagnait un jour à Saint-Joseph, où le R. P. Ludovic donnait des instructions sur la question ouvrière. Au sortir il lui dit : « J'ai travaillé dans

« un atelier à Paris. Au bout de six mois, entendant, un dimanche, « la messe à Sainte-Marie, je vis un jeune homme qui travaillait dans le « même atelier que moi. Jamais je ne lui avais parlé, je ne le connais- « sais pas. Je le salue au sortir de l'église, je lui donne la main, et « depuis, à tous mes moments de loisir, je me suis promené avec lui. » Six mois sans se connaître, continue le R. P. Ludovic, sans savoir que l'on vit à côté d'un chrétien! Je crois que nous pouvons arriver à porter remède à cette situation, en nous y prenant par le menu. Il ne faut donc point parler des grandes industries. Il y a une multitude de petites industries où il n'y a que le patron et l'ouvrier. C'est là ce que l'on doit chercher comme individualité. Ainsi nous rendrons la liberté aux âmes, ainsi nous les laisserons respirer à pleins poumons.

M. de Rémieux. Il faut donc agir sur le patron chrétien.

Le R. P. Ludovic. Oui. Voici comment. Nous avons un bureau ou une personne qui reçoit les demandes. J'attends les rapports d'Angers qui en donneront l'explication. Je propose un système de correspondance. Aux temps de sainte Thérèse, c'était pitié de voir comment se faisait le transport des lettres. Alors transportait qui voulait. Aujourd'hui nous avons un système d'ensemble. De nos jours, nous n'avons pas d'organisation pour le travail chrétien. Il est impossible qu'on ne s'occupe pas de la question de placer les enfants, car la persévérance est attachée au milieu dans lequel vous placerez l'ouvrier. Eh bien! Ce placement répond complètement au système de la correspondance. Ici à Lille écrivez une lettre d'une rue à une autre, c'est très bien. Mais si vous écrivez à Londres ou à Berlin, vous n'y arriverez plus par un travail isolé, mais par un travail d'ensemble. Nous avons donc, dans tout le diocèse d'Angers, demandé des correspondants qui délivrent des diplômes aux jeunes ouvriers. Pour ces correspondants, nous prenons de préférence des laïques, chargés d'observer les gens qui fréquentent les églises parmi les classes ouvrières et de s'informer de leur profession. Voilà les éléments de la christianisation. Alors ce correspondant s'adresse à ces ouvriers et leur dit : Nous connaissons un bureau qui s'occupe du placement des chrétiens chez les chrétiens. Je suis ici son correspondant. Si vous avez besoin de cette œuvre, venez me trouver. Maintenant, voici des cas d'application. Si le correspondant peut faire le placement dans le quartier, il le fera; mais cela est souvent impossible.

Dans ce cas, il s'adressera au bureau soit directement, soit en donnant une attestation de christianisme. Notre bureau ne s'occupera que des personnes munies d'un tel diplôme. Voilà en deux mots le fusionnement.

M. Féron. A Lille, nous allons nous engager dans cette voie qui nous paraît la vraie. Pour toutes nos œuvres, nous allons organiser un bureau de placement qui sera commun à toutes et nous en ferons profiter les

catholiques exclusivement. C'est un frère de Saint-Vincent de Paul qui va d'ici à peu de jours commencer à consacrer sa vie à l'organisation de telles relations et au groupement de nos forces catholiques.

Nous voulons faire ce qui semble actuellement se réaliser en France : Il y a ceux qui sont avec Dieu, et ceux qui sont contre Dieu. C'est un triage dans la population qui se manifeste surtout par le placement des enfants dans des établissements religieux. En Belgique, cette accentuation est plus forte encore.

Aussi je suis convaincu que l'œuvre du R. P. Ludovic sera essentiellement pratique. Le bureau de placement sera une des nombreuses applications de ce mouvement. Je me rallie donc complètement aux idées que vient d'émettre le R. P Ludovic.

M. Lammens (Gand). En Belgiqne, nous sommes, je crois, moins avancés. Je sens que le besoin de cette œuvre est devenu urgent chez nous par suite de la loi scolaire. Nous avons, sous ce rapport, des faits atroces à faire connaître. Nous devons organiser absolument des œuvres de ce genre, sinon, nos ouvriers qui envoient leurs enfants aux écoles catholiques seront privés de tout secours de la part des bureaux de bienfaisance et des grands industriels libéraux.

Le R. P. Ludovic. M. Ch. Périn, que j'ai vu au Congrès d'Angers, donne en plein dans ces idées. Il se propose de prendre l'initiative d'une organisation comme la nôtre.

M. Lammens. A Gand, on a placardé hier une vaste affiche à tous les coins de rue. Une pauvre veuve avec six enfants, à laquelle on vient d'enlever impitoyablement tout secours parce que ses enfants fréquentent les écoles catholiques, demande protection au Roi : « Sire, dit-elle », vous avez choisi pour vos enfants l'éducation qui vous convenait, je revendique le même droit. »

Il s'est fondé à Gand un petit comité protecteur des ouvriers pauvres; il s'est donné pour mission de procurer du travail à ceux qui souffrent persécution pour la justice.

M. Feron. Cette idée de rassemblement arrive en pratique de tous côtés. Ainsi, à Paris, un coiffeur a mis cette enseigne à sa devanture : *A Nouméa... un tel... déporté... coiffeur !* C'était pour appeler les déportés !

M. le comte de Caulaincourt. En Belgique il y a une œuvre qui consiste à inviter les catholiques à s'adresser aux marchands catholiques.

M. Lammens. Cela existe effectivement dans toutes nos villes en présence des luttes électorales. La lutte chez nous est restreinte, grâce à Dieu ; nous n'avons pas encore comme vous le mensonge universel. Nous pouvons circonscrire nos efforts, et il n'y a pas un électeur dont les sentiments ne soient connus.

Le R. P. Ludovic. Nous avons accepté comme charité ce qui n'est qu'une philantrophie abominable et qui pousse les hommes à s'aimer les

uns les autres, parce qu'ils sont hommes, rien de plus. Pour préconiser le suffrage universel, il faut supposer l'humanité essentiellement bonne et digne, c'est-à-dire qu'il faut nier le péché originel. Il faut prendre comme base l'idée révolutionnaire de J.-J. Rousseau. La charité chrétienne dit que nous devons nous aimer d'un amour de compassion en nous appuyant sur Jésus-Christ. Elle doit tendre à nous aimer les uns les autres pour nous rendre meilleurs. En dehors de cela, il n'y a que de la philantrophie.

Voilà pourquoi, il y a 3 ans, il y a eu un *tolle* général, quand je m'exprimais ainsi. C'est de la grande charité, disait-on, d'aller aux méchants. On renonce donc à les relever, à les rendre vertueux; vous élèverez leurs vices et la conclusion sera que pour être honorable il faut être vicieux. Les meilleurs seront ceux qui reviennent de Nouméa.

Aujourd'hui on va plus loin que moi. Ne donnons plus qu'à nos pauvres, dit-on, à ceux qui ne reçoivent rien des bureaux de bienfaisance; moi j'avais laissé la question de besoin de côté.

M. le comte de Caulaincourt. Il y a malheureusement des ouvriers chrétiens qui vendent plus cher que d'autres. Il est souvent difficile pour certaines personnes de s'y adresser. Le mal diminue en faisant des listes...

Le R. P. Ludovic. Des listes, voilà la grande question. Je vais dire en deux mots ce que nous voulons. L'œuvre, ai-je dit, finira par où elle a commencé, par les listes. A Angers, nous avons suspendu les listes pour le moment. Pour paraître sur ces listes, il faut être travailleur chrétien. Elles n'ont d'utilité que si l'esprit public est bien préparé de ce côté. Il faut attendre que l'opinion change et que les catholiques ne combattent plus cette idée. Ces listes doivent en outre être complètes, sous peine d'être injustes. Une liste complète ne se fait pas du jour au lendemain. Dans la situation actuelle, elle est impossible.

Comme préparation à la liste nous avons l'œuvre des placements chrétiens. Ensuite la banque populaire, dont nous parlerons demain, est encore un moyen d'investigation pour savoir qui mérite le titre de travailleur chrétien. Dans les commencements nous demandions l'approbation de ceux que nous mettions sur nos listes. Or, c'étaient les catholiques qui nous refusaient les premiers. Voyez quel triste effet cela produisait.

J'estime qu'il faudra qu'on en arrive à une publication qui ne compromette personne et qui ne réclame pas d'approbation. Les listes sont le type de l'organisation. Voyez l'armée, les postes, le clergé. Sans listes, c'est le fouillis, le désordre complet. Faisons donc des rayons, cherchons les bons livres et mettons-les chacun à leur place.

M. Féron. Quelquefois, sans s'en douter, on arrive à l'application. Nos fêtes patronales à Lille peuvent être considérées comme moyen de groupement des forces catholiques, de division des groupes centraux en

groupes de moindre importance. Si nous multiplions autant que possible les fêtes patronales, nous pourrons y prendre le point de départ de la doctrine posée par le R. P. Ludovic.

M. Lammens. Ce sont absolument nos gildes du moyen âge.

M. Féron. Rendons hommage à la Belgique, qui nous envoie ces belles lettres de saint Eloi, dues à M. le baron Béthune d'Ydewalle, de Gand.

M. Verhaegen (Gand). Nous aurons à Gand des listes dressées par les industriels eux-mêmes. Une société de petits boutiquiers va créer un almanach où ils se recommandent eux-mêmes comme catholiques. On évite ainsi tout froissement.

Voilà un rapide aperçu d'une des plus intéressantes discussions qui se scient produites pendant le Congrès.

M. l'abbé Coulon a fait un remarquable rapport sur les œuvres ouvrières d'Armentières.

Dans la section d'enseignement, M. Lammens a parlé de la lutte grandiose que nous soutenons contre nos adversaires sur le terrain scolaire. C'est un aperçu vif et imagé et que l'auditoire a couvert de longs applaudissements.

X.

Troisième journée

« Les travaux du Congrès se sont poursuivis avec une activité croissante ; les discussions entamées au sein des commissions et les résolutions qui en seront la conséquence et que nous publierons en leur temps seront, nous n'en pouvons douter, fécondes en résultats et bien capables d'imprimer à l'action catholique une direction efficace et salutaire.

L'intérêt qui s'attache aux séances générales croît de jour en jour. Celle de la veille a été particulièrement remarquable par les rapports pleins d'attraits qui y ont été lus et par l'éloquente allocution de M. Ernoul.

A huit heures, Mgr Fava, suivi cette fois de Mgr Lequette, fait son entrée dans la salle déjà pleine de monde. A ses côtés prennent place Mgr Hautcœur, M. Ernoul, M. Pajot, le T. R. P. Delaporte. M. Guillou, M. de Livois, M. de Caulaincourt, M. de Nicolaï, M. de Traversay, M. H. Bernard et M. Champeaux.

Un industriel de Rouen, M. Guillou, expose, dans une très intéressante monographie, la série des innovations introduites dans son usine en vue des intérêts moraux de ses ouvriers. Il n'a pas reculé devant la réduction des heures de travail pour leur permettre de remplir leurs devoirs religieux ; bien plus, il a, à l'exemple de M. Harmel, établi entre eux une association religieuse, sous le nom de confrérie Saint-Michel. Les résultats obtenus, par l'organisation chrétienne de cette usine, prouvent

bien que les doctrines catholiques en cette matière sont, comme en toute autre, parfaitement pratiques, et ce sont ces résultats qu'a chaleureusement applaudis l'assistance entière.

L'Adoration diurne et nocturne du très saint Sacrement et l'œuvre du Viatique ont fait l'objet d'un rapport très applaudi du R. P. Tesnières, des Pères du Saint-Sacrement. L'exposé des progrès de ces œuvres dans les deux diocèses de Cambrai et d'Arras a d'ailleurs été précédé de considérations élevées sur le rôle capital de l'élément surnaturel dans les œuvres catholiques, qu'il doit vivifier sous peine de les vouer d'avance à la stérilité.

Le succès du rapport de M. le baron de Livois sur l'œuvre si intéressante de l'hospitalité de nuit n'a pas été moins grand. La naissance et les développements de l'œuvre à Marseille, son établissement et ses progrès à Paris, les détails de son organisation, l'étendue de ses bienfaits, sa popularité toujours croissante, tout cela a été exposé avec une simplicité charmante et écouté avec un vif plaisir. Le vœu émis par le sympathique rapporteur de voir cette œuvre s'établir bientôt à Lille a été accueilli par d'unanimes acclamations.

M. l'abbé Laroche a rendu compte des progrès sensibles de l'Œuvre du dimanche, destinée à rétablir le respect de la loi du repos dominical. M. Laroche a longuement insisté sur l'importance de cette œuvre d'expiation, au succès de laquelle est attachée notre régénération sociale elle-même.

M. Ernoul s'est alors levé au milieu des applaudissements répétés de l'auditoire, heureux de saluer l'un des plus fermes champions de la cause catholique. Le sujet qu'il avait choisi était naturellement la question, capitale à l'heure présente et en tout temps, de l'enseignement, mais surtout de l'enseignement primaire. Les lois Ferry, en effet, qui visent l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire sont, a dit l'orateur « moralement mortes, » et son affirmation a été confirmée par les bravos de l'assistance.

Se plaçant donc sur le terrain de l'enseignement primaire, l'orateur a soutenu et prouvé que l'attitude à adopter pour sauver cet enseignement doit être plus que défensive, elle doit être offensive. Et, pour ce faire, l'orateur propose sans doute de créer une école catholique libre partout où l'école communale deviendra « laïque, » mais il propose aussi de porter la lutte sur le terrain de la législation, en reprenant les dispositions déjà inscrites dans le projet de loi que l'Assemblée nationale élabora en 1872 sur l'enseignement primaire, à savoir : les bons d'école et la détermination, par le suffrage des pères de famille ou des veuves tutrices, du genre d'instituteurs à établir dans les écoles communales.

Une campagne dans ce sens aura évidemment du succès, l'homme du peuple ne pouvant qu'accueillir favorablement quiconque plaidera devant

lui la cause de ses intérêts les plus chers, quiconque revendiquera son intervention personnelle dans le choix du maître de ses enfants. On l'a bien vu d'ailleurs à l'accueil que le simple exposé de ce plan a trouvé chez l'auditoire, soulevé sans doute par les patriotiques accents de l'orateur, mais aussi persuadé par la logique de son argumentation.

C'est sous l'impression des fortifiantes paroles de M. Ernoul que l'Assemblée s'est séparée, après avoir reçu la bénédiction des deux évêques. La quête a été faite à l'issue de la séance en faveur de l'Œuvre du denier des écoles catholiques. »

Quatrième journée :

La veille, à huit heures, a eu lieu la séance générale de clôture du Congrès.

Au bureau, nous remarquons NN. SS. les évêques d'Arras et de Grenoble, Mgr Hautcœur, M. Théry, sénateur, M. G. Verspeyen, M. l'abbé Graux, M. de Traversay, M. de Caulaincourt, M. H. Bernard, M. Champeaux, M. Tailfer et M. Van Ockerhont.

Après la prière, il est donné lecture d'une adresse des congressistes au Souverain Pontife, dont voici le texte :

« Très saint Père,

« Les comités catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, réunis à Lille en Congrès général, sous l'autorité de NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai, et sous la présidence de Mgr de Grenoble, leur vénéré compatriote, viennent déposer à vos pieds l'hommage de leurs travaux.

« Plus les temps sont difficiles, plus grande est notre ardeur à promouvoir le règne du divin Evangile et de la sainte Église dans la société, nous souvenant que, selon la parole de l'Apôtre, il n'est point ici-bas d'autre fondement aux choses divines et humaines que celui qui fut posé : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Désirant donc travailler à lui reconquérir pacifiquement cette place, et voulant pour cela revêtir les armes de lumière, nous venons, ô Père bien-aimé, soumettre nos paroles et nos actes au magistère infaillible de Celui qui est le maître de la vérité et de la charité.

« Maître de la vérité, c'est de vous que nous attendons lumière et bénédiction, pour la défense persévérante de l'enseignement chrétien, la multiplication des écoles catholiques, le progrès de l'art et de la science éclairés par la foi, et en particulier pour le développement et la prospérité de Votre fille dévouée, l'Université catholique de Lille.

« Maître de la charité et de la piété catholiques, c'est de Vous, Très Saint Père, et des remèdes divins dont Vous avez le trésor, que nous

attendons la guérison des maux innombrables du peuple, et en particulier des classes ouvrières, qui font le constant objet de notre sollicitude; espérant de Votre seul bienfait le progrès véritable, car vous seul, comme Pierre, pouvez dire aux peuples, comme aux âmes malades : Au nom de Jésus de Nazareth, levez-vous et marchez.

« Déjà, Très Saint Père, Votre bénignité a daigné louer et bénir le mouvement imprimé aux choses religieuses dans notre province de Cambrai, de tout temps si dévouée au Siège apostolique. Puisse pareillement la présente assemblée préparer, sous les mêmes auspices, de dignes fruits de salut, et commencer, pour sa part, cette restauration des choses en Jésus-Christ dont elle a fait sa devise et l'objet de ses travaux : *Instaurare omnia in Christo.*

« Ainsi, montrerons-nous dans quels sentiments d'obéissance fidèle et de vénération filiale nous sommes, Père bien-aimé, et voulons demeurer,

« de Votre Sainteté,

« *les fils très humbles et reconnaissonts* ».

Cette adresse a été signée à l'issue de la séance.

La question du divorce, à laquelle un projet de loi actuellement élaboré ne donne que trop d'actualité, fait l'objet d'une étude juridique très intéressante de M. Gustave Théry. Justifiant d'abord l'indissolubilité, qui est de droit naturel, le savant jurisconsulte établit que le divorce n'est, en dernière analyse, que la réhabilitation du concubinage. Au point de vue des principes, les catholiques n'auraient pas à regretter une loi qui déclarerait dissoluble le « mariage civil ». Mais le projet de loi sur le divorce vise aussi et surtout le vrai mariage, qu'il veut rendre dissoluble. D'ailleurs, les catholiques ne doivent pas se borner à désirer l'abandon du projet sur le divorce, mais ils doivent aussi travailler à rectifier notre législation matrimoniale : ils doivent donc demander que, suivant la logique, la loi rende dissoluble le mariage civil, et qu'elle déclare indissolubles les vrais mariages, les mariages chrétiens.

L'expression de ce vœu est vivement applaudie par l'assemblée.

M. Dury, ancien consul au Japon, donne des détails très intéressants sur la propagation de la foi au Japon et recommande, aux acclamations de l'auditoire, l'œuvre qu'il a fondée pour aider cette propagation.

Le frère Fidèle lit un rapport sur l'école des Arts-et-Métiers; il montre l'importance capitale du rôle joué dans l'usine par le contre-maître et prouve le besoin urgent de chefs d'atelier chrétiens. A cet effet, l'établissement d'une école des Arts-et-Métiers est en préparation à Lille. Le Frère lit le dispositif adopté par le conseil de fondation en vue de cette école, dont le terrain est déjà acheté et payé, et à laquelle soixante bourses sont déjà assurées, en attendant que prochainement les bâtiments s'élèvent.

M. Alexandre Jonglez de Ligne, président de l'Œuvre du Denier des Ecoles catholiques, fait l'historique de cette Œuvre, fondée il y a six mois. Nous serions heureux de publier *in extenso* les intéressants détails de M. Jonglez de Ligne sur le fonctionnement du Denier. Nous les résumerons en citant seulement le chiffre des dons recueillis par le Denier depuis sa naissance, soit 8,000 fr. destinés à soutenir les écoles primaires catholiques de Lille.

M. le colonel de la Grandville donne lecture d'un vœu énergiquement motivé contre la tolérance du duel.

M. Guillaume Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien public* de Gand, s'est alors levé au milieu des applaudissements répétés de l'auditoire. Invité par les organisateurs du Congrès de Lille à faire l'historique de la résistance opposée par les catholiques belges à la loi Van Humbeeck, M. Verspeyen s'est acquitté de sa mission par un discours magnifique, interrompu presque à chaque phrase par les applaudissements et les acclamations enthousiastes de l'Assemblée. Ce tableau de l'activité des catholiques de Belgique est une leçon pour les catholiques français, qui ne la perdront pas. On l'a bien vu par l'accueil chaleureux que l'auditoire a fait à la parole de M. Verspeyen, et qu'elle méritait à tous égards, venant d'un cœur généreux comme le sien, sortant d'une bouche éloquente comme la sienne.

Mgr Fava a clos le Congrès par quelques paroles de remerciements pour les excellentes impressions qu'il en avait retirées, et Mgr Lequette s'est fait l'interprète des Congressistes en remerciant de nouveau Mgr Fava de sa présidence. Puis, les deux prélats ont béni l'Assemblée.

E. C.

Sur la courtoise invitation de M. le Président du Congrès catholique de Lille, le conseil d'administration de la Société générale de librairie catholique de Paris délégua M. Trocmé, un de ses membres, pour représenter la société. Après avoir fait hommage de plusieurs publications, livres, journaux, revues, M. Trocmé eut l'honneur de remettre sur le bureau le rapport suivant :

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. RAPHAEL TROCMÉ, SUR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Messieurs,

Avant de solliciter de votre bienveillance quelques minutes d'attention, veuillez me permettre de vous adresser mon salut le plus respectueux et le plus cordial.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je me trouve pour la première fois au milieu de vous.

Si humble que soit la place que j'occupe, elle me procure l'honneur de me rapprocher de ces grands catholiques du Nord, l'exemple et l'honneur de tous les autres. Dans cette belle ville de Lille, dans ce pays classique des œuvres, l'esprit du chrétien est délicieusement ému.

En pensant à tout ce que vous entreprenez, à tout ce que vous soutenez avec tant d'énergie, de générosité, de vrai patriotisme, on ne sait vraiment comment être juste envers vous.

En vérité, vous croyez n'avoir rien fait tant qu'un progrès reste à accomplir.

Depuis l'ouverture de vos congrès, la commission de la Presse n'a cessé de se préoccuper avec raison des progrès effrayants des mauvaises doctrines et de l'abîme qu'elles creusent sous nos pas. On n'attaque plus seulement la religion, les prêtres, les gloires les plus pures de notre histoire, on lance impunément, dans des écrits cyniques, les blasphèmes les plus grossiers à la face de Dieu et de son Christ, dont on nie l'existence et qu'on relègue au rang des mythes du paganisme.

C'est là l'œuvre satanique que poursuit sans relâche une presse anti-sociale et anti-religieuse, avec un acharnement qui semble tenir du délire et qui effraye les esprits les plus optimistes et les plus indifférents.

En présence de la gravité de la situation, votre commission s'est demandé s'il n'y avait point quelque chose de plus à faire que ce qui a été fait jusqu'à présent pour arrêter les progrès du mal, et l'on est tombé d'accord sur l'impérieuse nécessité qui s'impose à tous les catholiques, aujourd'hui plus que jamais, de redoubler de zèle et d'activité afin de faciliter par toutes les voies possibles la diffusion de la vérité, de répandre à profusion au foyer de l'ouvrier, au sein de toutes les classes de la société, les bons journaux, les revues catholiques, les ouvrages religieux et moraux, sous quelque forme qu'ils se présentent. C'est là, de l'aveu de tout le monde, le moyen le plus efficace pour arrêter la marche du torrent qui menace de tout engloutir ; c'est la digue la plus puissante à opposer au flot des idées mauvaises qui monte, monte sans cesse.

Justement préoccupé de cet état de choses si alarmant et si triste, chacun de vous, Messieurs, s'est fait un devoir de signaler les journaux, les revues, les ouvrages historiques et scientifiques, les brochures de toute nature qui lui paraissent les plus propres à combattre ces désolantes doctrines de l'athéisme et de la libre pensée.

Permettez-moi, je vous prie, à mon tour, d'appeler votre bienveillante attention sur la *Société générale de librairie catholique*, dirigée avec tant de zèle, d'activité et d'éclat par M. Victor Palmé ; sur les diverses publications religieuses et moralisatrices qu'elle édite et sur les immenses services qu'elle peut rendre à la cause que nous défendons et qui nous est à tous si chère.

Et d'abord, Messieurs, avons-nous quelques titres à votre protection ? C'est ce qu'un court exposé va vous dire.

Analyser un catalogue de 200 pages n'est pas facile, n'est-ce pas ? Je ne veux pas abuser de votre temps, il est précieux. Par bonheur, il y a dans toute vaste entreprise une dominante pensée, qui en résume le programme. La pensée-mère, c'est la réimpression, à l'usage des hommes d'étude, de tous les grands recueils d'histoire et d'érudition qui nous ont été légués par les savants des deux derniers siècles et que l'Europe regarde avec admiration. En quelques années, les éminents fondateurs de l'Université catholique de Lille le savent bien, nous avons mis en vente :

Les soixante volumes, in-folio, des *Bollandistes* : *Acta sanctorum.*

Seize volumes, in-folio, des *Historiens des Gaules.*

Sept volumes, in-folio, de la *Gallia Christiana.*

Seize volumes, in-quarto, de l'*Histoire littéraire de la France.*

Deux volumes, in-quarto, du *Monasticum Gallicanum.*

Le premier volume, in-folio, de la *grande Collection des Conciles.*

Après ces belles et grandioses publications, je veux attirer vos regards sur les livres de grand luxe. Les catholiques doivent être les premiers en tout, c'est mon opinion ; les nombreux admirateurs de notre édition monumentale de *Notre-Dame de Lourdes* et du bel ouvrage de M. le comte Roselly de Lorgues sur *Christophe Colomb*, reconnaîtront la justesse de ma proposition. Ces deux livres peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux spécimens de la librairie contemporaine.

En théologie, voici l'illustre *Ripalda* en 4 volumes, in-folio; le cours complet de la théologie de *Salamanque* en 25 volumes, in-octavo ; *Billuart*, dont l'édition nouvelle offre à sa première page le nom de l'illustre et éloquent évêque d'Arras. *Une Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, rédigée par les principaux docteurs des Universités catholiques, résume cette énumération, avec la belle histoire de l'*Église de Rohrbacher* conduite jusqu'à nos jours et enrichie des notes de la science la plus exacte et la plus autorisée.

Nous voici aux œuvres épiscopales : ce sont là, Messieurs, nos meilleurs titres de noblesse, car ces livres ont sauvé des âmes.

Mgr Landriot ; l'Éminentissime Cardinal de Rouen ; Mgr de La Tour d'Auvergne de pieuse mémoire; *Mgr de la Bouillerie*, que je n'aurai pas la téméraire hardiesse de louer, après l'éloge sacré que vient de faire de son dernier ouvrage, le représentant de Dieu ici-bas; *Mgr Freppel*, *Mgr Dabert*, *Mgr Meignan*, *Mgr Mermillod*, que vous aimez tant et qui est si digne d'une telle affection; *Mgr Lecourtier ;* les Éminentissimes *Cardinaux de Westminster et de Malines ; Mgr Paulinier ; Mgr Turinaz*, *Mgr Isoard*, et pour finir dignement de tels noms, l'éminent évêque qui préside avec tant d'autorité ce congrès, Mgr de Grenoble et le Père vénéré de ce grand diocèse de Cambrai, Son Éminence révérendissime *Mgr Régnier.*

La louange languit auprès des grands noms, tel était l'avis de Bossuet, tenons-nous à ce jugement.

Je ne veux pas continuer une plus longue énumération : ce serait vous fatiguer. La lecture de notre catalogue vous exposera le but de notre société, aussi bien que les statuts eux-mêmes.

Nous devons faire et répandre tous les ouvrages capables de faire apprécier, c'est-à-dire aimer les saines doctrines de l'Église catholique romaine.

Vous le voyez, Messieurs, ce noble but est celui que vous poursuivez vous-mêmes avec une ardeur et une activité que l'on ne peut assez louer. A ce titre, la Société générale de librairie catholique mérite votre appui, car rien de ce qui est catholique ne doit vous être étranger.

Née en même temps que nos Universités catholiques, elle fut créée en vue d'être l'auxiliaire dévoué de nos facultés libres, en même temps qu'elle pourrait devenir un instrument de propagande pour la vulgarisation de nos idées. Et, permettez-moi de le dire, on ne dédaigne pas un établissement qui produit des in-folio de 100 fr., des ouvrages de tous les formats, de tous les prix, jusqu'à 5 cent., et qui a, pour les répandre et les faire connaître, cinq cents correspondants dans le monde entier !...

Vous apprécierez facilement, Messieurs, le résultat que l'on doit attendre de son action sur toutes les classes de la société, surtout si cette action est mise en œuvre par une force puissante et centuplée par le dévouement catholique.

En effet, par les grandes publications : *Acta Santorum des Bollandistes*, *Historiens des Gaules*, *Histoire littéraire de la France*, *Gallia Christiana*, etc., elle exerce son influence, pour ne pas dire son apostolat, jusque sur les savants rationalistes. — Me permettez-vous de vous en donner un exemple? — Le trop célèbre M. Renan répondait à un ami qui lui demandait son opinion sur la valeur des *Bollandistes*. « Enfermez-moi dans une prison cellulaire, et donnez-moi les *Bollandistes*, ce sera pour moi un vrai paradis. »

Par ses collections d'ouvrages ecclésiastiques, notre société alimente le clergé du lait de la vraie science et aide à la préparation d'hommes distingués, érudits, et, ce qui est mieux encore, de dignes et saints prêtres.

Les douze mille exemplaires du *Manreze du prêtre* du T. R. Caurette, enlevés en quelques mois, diront plus éloquemment que moi si nous réussissons; le grand ami de votre Congrès, l'illustre Mgr Mermillod, proclame ce livre un chef-d'œuvre. — Le courageux défenseur de la foi doit s'y connaître.

Pour faciliter l'acquisition de bibliothèques aux plus déshérités de la fortune, et aider les jeunes prêtres à acquérir les ouvrages nécessaires pour exercer avec fruit leur saint ministère, la société accepte des paiements mensuels de 5 fr.

Les mêmes conditions qui sont faites aux différentes œuvres

s'occupent des bibliothèques communales, régimentaires, paroissiales, de l'atelier. Pour ces bibliothèques nous avons fait paraître une belle collection de bons romans et de récits historiques, composés par des auteurs que vous aimez : Louis Veuillot, Paul Féval, Léon Gautier, Henri Lasserre, Léon Aubineau, etc., etc.

Le domaine sacré de la piété renferme les principaux grands maîtres : Ludolphe de Saxe et Louis de Grenade, Grou, Rodriguez, Saint-Yorre, Saint-François de Sales, dont les œuvres défient tout parallèle avec les livres modernes.

Pour les femmes chrétiennes, dont on parlait si éloquemment et si dignement aux soirées du congrès, nous avons les conférences célèbres de Mgr Landriot et de Mgr Mermillod et un journal spécial : *La femme et la famille.*

En matière d'histoire et de science sur lesquelles la controverse et la passion ont ouvert de nos jours des débats si ardents, nous remarquons la création d'une nouvelle bibliothèque historique et scientifique à 3 fr. le volume, dont le but est de combattre les opinions et les erreurs des ennemis de l'Église et de la Société.

Par ses innombrables petites brochures à 25, 10 et 5 centimes, elle s'assied au foyer de l'ouvrier, dissipe ses erreurs et ses préjugés contre la religion et ses ministres, contre l'autorité; elle lui enseigne le respect de la propriété, lui conseille la patience, la résignation, et pour prix de ses sacrifices ici-bas lui montre le Ciel au bout de sa carrière.

A ce catalogue vont venir s'ajouter bientôt des collections de classiques pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Par les premières nous contribuerons à développer dans les écoles du premier âge, dans les pensionnats, de saines notions sur l'histoire sainte, l'histoire ecclésiastique, l'histoire des peuples. Par les secondes, nous aiderons les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales et nous contribuerons à leur enseigner à devenir au sein de la société des hommes de foi, de courage et de dévouement. Par les troisièmes nous aurons accès dans l'enseignement supérieur et dans les Universités, et nous formerons des savants pleins de foi et de respect pour l'Église, des savants dont la science aura pour base les données de la raison éclairée par les lumières de la révélation.

Il ne me reste plus, pour compléter la vue d'ensemble que j'ai essayé de vous donner des ouvrages de la *Société générale de Librairie catholique*, qu'à vous dire un mot de ses *Revues*, qui sont

comme le complément de ses autres publications et servent à tenir toujours au courant des principaux faits qui surgissent à chaque instant dans le monde religieux, historique ou scientifique. La plus ancienne de ses *Revues*, celle qui s'adresse au plus grand nombre de lecteurs, c'est la *Revue du Monde catholique*. — Elle a été fondée pour combattre la *Revue des Deux-Mondes :* c'est là une mission qu'elle a toujours remplie et dont elle s'acquitte encore aujourd'hui avec succès. — Il n'est point de question politique, religieuse, philosophique, historique, scientifique et littéraire qui ne trouve sa place dans ses colonnes; elle rallie autour d'elle les meilleurs écrivains catholiques : Louis Veuillot, Paul Féval, Henri Lasserre, Léon Gautier, etc.

La Revue des questions historiques donne satisfaction aux intelgences d'élite qui ne se contentent point d'aperçus généraux, ni de vulgarisation, ni de synthèse, qui exigent des monographies très longuement élaborées et ayant chacune pour objet un point, un seul point de doctrine ou d'histoire.

La *Revue des questions historiques* a acquis par sa savante et solide rédaction une autorité incontestable et incontestée. On la combat, on l'imite, mais on ne l'a pas encore surpassée. Nous ne parlerons ici que pour mémoire des *Analecta juris pontificii* qui s'adressent aux théologiens et aux canonistes ; de *l'Ami du clergé*, qui justifie si bien son titre ; de l'*Enseignement catholique*, qui fournit un aliment précieux aux orateurs sacrés.

J'ai terminé, Messieurs, cette revue des modes de diffusion des saines doctrines qui font la force et la vie de la Société Générale de Librairie Catholique et qui mettent entre ses mains une puissance redoutable aux adversaires de l'Église. J'ai abusé peut-être de votre attention, mais aucun sujet n'en était plus digne. Lorsque vous connaîtrez bien cette société, vous comprendrez qu'elle mérite toute votre sympathie; vous lui porterez l'appui d'un concours effectif, d'un concours de propagande qui centuplera ses forces et les fera rayonner dans tous les sens pour la grande gloire de Dieu, de l'Église et de la France.

Lille, 22 novembre 1879, fête de sainte Cécile.

Raphaël Trocmé.

CAUSERIES DE PIC DE LA MIRANDOLE

III

Je vous remercie, mes amis, de la résolution que vous avez prise de me consacrer plusieurs soirées de ce mois de septembre; nous pourrons ainsi donner à nos entretiens tout le développement nécessaire.

Le mot de la fin de notre dernière causerie vous a vivement frappés et vous avez désiré connaître l'opinion de frère Jérôme sur cette parole du cardinal Bessarion que « Thomas d'Aquin était le plus savant des saints et le plus saint des savants. »

Savonarole trouve cette parole très juste et très vraie. Voici, d'après lui, comment l'Ange de l'École a mérité qu'elle lui fût appliquée. Dieu a été la constante préoccupation de l'intelligence de Thomas. A l'âge de cinq ans, époque à laquelle il fut séparé de sa famille et confié aux soins des religieux du Mont-Cassin de l'ordre de Saint-Benoît, Thomas savait déjà se taire et réfléchir. Il méditait en silence sur cet Être infini, dont le nom frappait incessamment ses yeux et ses oreilles; mais il voulait avec ardeur arriver à la connaissance de l'Être divin pour pouvoir contempler sa nature à découvert. Alors l'enfant gémissait de son impuissance et demandait à tout instant à ses maîtres : Qu'est-ce que Dieu? Pour lui déjà, ici-bas : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité*, hors aimer Dieu, et le servir lui seul. » Mais pour aimer et servir Dieu, il fallait d'abord le connaître.

Les connaissances qu'on lui transmettait à l'école, celles qu'il puisait dans les livres, ne lui disaient pas assez clairement à son gré ce que c'était que *Celui* dont la connaissance lui semblait la seule chose nécessaire. Aussi interrogeait-il sans cesse ceux qu'on regar-

dait autour de lui comme de vrais serviteurs et amis du souverain Maître et Seigneur de toutes choses, en leur adressant toujours la même question : Qu'est-ce que Dieu?

L'âme active et pure de Thomas d'Aquin préludait de la sorte à la sublime curiosité de toute sa vie : elle ne devait plus se décourager dans cette ardente recherche. A-t-elle réussi? A-t-elle mieux connu qu'aucune intelligence créée celui qui est le vrai, le beau et le bien? Il est permis de le penser, car nul docteur n'a jamais répondu d'une manière plus satisfaisante et plus lumineuse à cette grande question : Qu'est-ce que Dieu?

Ah! qu'ils sont rares, mes amis, ces hommes, mortels comme nous qui, voulant connaître l'Être divin, ont consacré leur vie à cette étude; qui, favorisés dans ce travail d'un secours tout particulier, sont parvenus à entendre la vérité dans toutes ses sphères, depuis le murmure qu'elle produit dans l'atôme jusqu'à l'harmonie qu'elle fait tomber des lèvres de Dieu, et qui, paisibles possesseurs de ce concert, l'ont redit à notre oreille avec une puissance digne de notre âme, de l'univers et de Dieu lui-même! Parmi ces hommes qui par l'intelligence et par le cœur ont été des prodiges de science et de sainteté, Thomas d'Aquin occupe le premier rang.

A la raison la plus sublime qui fut jamais, s'unissait dans l'âme de Thomas la foi la plus vive, la plus ardente, la plus inébranlable, toute la foi. Nous pouvons croire, si nous aimons, à un Dieu qui s'est fait homme, qui est mort pour nous, qui a conversé avec nos pères, qui a mangé et bu avec eux, qui a dormi sur leur sein, parce que ce sont des actes d'amour. Or, si un peu d'amour nous donne un peu de foi, comprenons cette foi qui dévorait saint Thomas d'Aquin, et qui, tombée comme une flamme dans l'immensité de son génie naturel, faisait de son cœur une extase et de son intelligence une révélation.

A Paris, Thomas et Bonaventure se visitaient quelquefois dans la pauvre cellule que chacun d'eux, en son couvent, avait rendue célèbre. Le religieux de Saint-François étant venu, un jour, trouver le Dominicain, lui disait, dans la naïveté de son affection et de son humilité : Quel est le livre, mon frère, où vous puisez les belles choses que le monde admire dans vos ouvrages? — Voilà mon livre! répondit frère Thomas, en montrant à son illustre ami l'image de Jésus crucifié. Saint-Paul eût avoué cette réponse; Bonaventure en avait compris tout le sens.

Un autre jour, c'était Thomas qui s'en allait, accompagné d'un de ses frères, rendre visite à son ami Bonaventure. Mais, arrivé près de la cellule de ce dernier, il l'aperçut penché sur sa table solitaire, et se livrant actuellement au travail de la composition. — Laissons, dit-il, à voix basse, laissons un saint écrire à la gloire d'un saint! — Bonaventure travaillait alors à cette vie de saint François d'Assise, où l'âme du patriarche des Frères Mineurs semble avoir passé tout entière.

Étudions ensemble, mes amis, dans la vie de saint Thomas d'Aquin la succession des faits originels et mystérieux qui ont servi à le former, et qui sont la clef de la Providence à son égard. Le premier de ces faits est sa naissance même. Il était, par ses ancêtres paternels, neveu de l'empereur Frédéric Barberousse, cousin de l'empereur Henri VI et de l'empereur Frédéric II; par ses ancêtres maternels, il appartenait à ces chefs normands qui avaient produit les Robert Guiscard, les Tancrède, les Bohémond, noms célèbres dont les derniers se rattachent à l'épopée des Croisades. C'était donc un descendant des deux maisons les plus guerrières du moyen âge, la maison de Souabe et la maison normande de Sicile, et ainsi, dans toute la force du terme, un grand seigneur, et même un prince.

Or, vous l'avouerez avec moi, parmi bien des choses que nous rencontrons dans l'histoire des hommes fameux, aucune peut-être ne nous étonne plus que celle-là, que Dieu, ayant résolu de donner à son Église le plus splendide architecte de l'édifice de la vérité, ait choisi pour cette œuvre un homme de sang royal. S'il est vrai que les races privilégiées aient produit une multitude de capitaines, de magistrats, de ministres, n'est-il pas évident qu'elles ne peuvent s'attribuer la même gloire dans les lettres et la philosophie, comme si Dieu, dispensateur équitable de ses dons, n'avait pas voulu qu'une seule sorte d'hommes eût en partage toutes les prérogatives de l'humanité? Il a mis dans la main des uns le sceptre de la guerre et du gouvernement, il a confié aux autres le sceptre plus éclatant en apparence des œuvres de l'esprit. C'est pourquoi, rencontrant une si mémorable naissance dans l'auteur de la *Somme théologique*, nous devons y voir naturellement une exception aux lois ordinaires de la Providence, et en chercher la cause au dedans de nous.

Pour moi, sauf erreur, cette cause est dans la fin même de la théologie, qui, étant l'accord de toutes nos connaissances et de toutes nos facultés, tend par sa nature à la paix du genre humain,

et prépare ce siècle à venir qu'ont vu les prophètes lorsqu'ils disaient : *Ils changeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faux ; un peuple ne tirera* plus le glaive contre un peuple, et l'on cessera de s'exercer aux combats. La paix, mes amis, la paix universelle, il vous est permis d'en douter, puisque notre histoire est une histoire de six mille cinq cents années de guerre ; mais quoi que disent les siècles passés, j'en crois aux prophéties bien plus qu'à l'histoire, j'en crois à Dieu bien plus qu'aux misères de l'humanité, et quand l'Évangile m'assure qu'*il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur*, et qu'*un petit enfant nous mènera tous*, c'est en vain que vous mettrez la main sur le pommeau de votre épée et que vous étalerez devant moi tous ces champs de bataille où dorment nos ancêtres : je crois à la paix, parce que je crois à l'Évangile.

Cela étant de la sorte, je me figure qu'en transférant des hasards de la guerre aux travaux pacificateurs de la théologie le sang des Trancrède et des Hohenstaufen ; qu'en tirant des fumées de la gloire impériale et militaire le plus profond théologien de son Église, Dieu a voulu prophétiser dans sa personne le règne futur de la paix, et apprendre aux héritiers des hautes familles chrétiennes quelle doit être un jour, quand la terre ne boira plus le sang, la noble occupation qui les maintiendra au rang de leurs aïeux. Il a voulu nous faire entendre qu'une fois l'illustration passera du goût et du maniement des armes aux travaux de la pensée.

Oui, mes amis, l'empire de la force tend à diminuer chaque jour dans le monde et l'autorité de l'intelligence à s'y développer en proportion. N'ai-je pas préféré moi-même aux arts du sang ceux de l'esprit? N'ai-je point consacré les loisirs tout faits que j'avais trouvés dans mon berceau, à apprendre non à tuer des hommes dans les batailles, mais plutôt à vaincre les erreurs qui perdent les âmes et les plongent dans la servitude? N'ai-je point cherché la vérité, me rappelant cette parole du Maître : « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres? »

Thomas d'Aquin était donc né prince. De là, tout d'un coup et par un seul bond, il s'élança jeune encore à l'autre extrémité des choses humaines : il revêtit l'habit du moine mendiant. Je ne m'en étonne point. Le sacrifice accompli par cette âme généreuse lui procurait dans le cloître la solitude et la pauvreté. La solitude est la demeure naturelle de toutes les pensées ; c'est elle qui inspire et anime le

génie sous toutes ses formes et sous tous ses noms. Mais la solitude, quand c'est Dieu qui la fait, a une compagne qui ne se sépare point d'elle : c'est la pauvreté. Etre solitaire et pauvre, voilà le secret des héros de l'esprit. Vivre de peu et avec peu de monde, défendre l'intégrité de sa conscience par des besoins bornés dans le corps et des satisfactions sans bornes dans l'âme, c'est ainsi que se sont formées et se formeront toujours les mâles vertus.

Toutefois, l'éclat du sang uni aux inspirations de la solitude et de la pauvreté ne suffisait point encore pour préparer le jeune comte d'Aquin aux destinées que Dieu lui avait faites dans le secret de ses conseils. C'est une loi, mes amis, que l'intelligence humaine, et même toute intelligence créée, doit se former par un enseignement reçu avec respect d'une intelligence supérieure. Dieu a été le premier maître du genre humain ; formé sous lui, l'homme a transmis à sa postérité le dépôt de la parole et de la science, et ce dépôt mystérieux, sans cesse accru par le travail des générations, arrive à chacun de nous dans un enseignement qui le résume et élève en quelque sorte notre esprit à la hauteur où l'esprit humain est lui-même parvenu. Là commence en nous le règne de notre personnalité : enfants de la lumière, héritiers des âges, il nous est permis d'ajouter à la tradition, sans la détruire, le sable d'or que nos pieds découvriront en foulant les rivages inexplorés du vrai. Et quand Dieu prépare au monde un de ces hommes qui doivent à jamais l'éclairer, il lui donne par privilège un maître digne de lui, afin qu'il ne soit pas dit que le génie sera né de lui-même, mais qu'il aura été disciple avant d'être créateur.

Ainsi fut donné pour maître à saint Thomas d'Aquin un homme inférieur à lui, mais à qui pourtant la postérité a laissé le nom de Grand, que ses contemporains lui avaient décerné. Albert le Grand admit au pied de sa chaire celui qui devait un jour surpasser sa gloire, et le pressentiment qu'il en eut n'excita que son admiration et sa reconnaissance pour Dieu.

Thomas, au couvent de Cologne où ses supérieurs l'avaient envoyé, s'appliqua uniquement à l'acquisition de la science et de la sainteté, en s'enveloppant des voiles les plus impénétrables. L'humilité du jeune religieux et le silence qu'il gardait dans les discussions souvent si animées des écoles publiques, donnèrent complètement le change à ses condisciples. Ceux-ci ne crurent pouvoir mieux caractériser le silencieux écolier venu de l'Italie, qu'en l'appelant le *grand bœuf*

muet de la Sicile. On raconte toutefois que leur professeur branlait la tête en souriant, quand par hasard il entendait sortir de leur bouche l'épithète désormais acceptée : *bos magnus, bos mutus.*

Un écrit du bon frère Thomas sur l'explication d'un passage fort obscur d'un ouvrage de saint Denis l'Aréopagite, où il s'agit des noms qu'il convient de donner à l'Etre Suprême, étant tombé entre les mains de frère Albert, cet homme vraiment grand fut saisi de cette joie divine qu'un esprit supérieur peut seul éprouver en découvrant dans un de ses disciples un génie extraordinaire qui doit, en l'éclipsant lui-même, faire triompher la cause sainte à laquelle ils seront l'un et l'autre entièrement dévoués. Le silence de l'écolier napolitain lui parut clairement ce qu'il était en effet, la preuve d'une humilité sublime qui redoute l'éclat comme un danger, la réserve prudente d'une âme religieuse et méditative qui, marchant toujours en présence de Dieu, source de toute vérité, craint de s'agiter elle-même et de perdre un seul instant de vue l'objet infini qu'elle poursuit incessamment du regard de son intelligence, vers lequel elle s'élance par les ardeurs continuelles de sa charité.

Remarquons, mes amis, que Thomas d'Aquin suivait dans sa jeunesse la même voie dont il avait indiqué lui-même le but dans sa première enfance, quand il demandait si souvent à ses premiers maîtres : Qu'est-ce que Dieu ? Avait-il donc trouvé déjà la réponse à cette grande question, en déterminant les noms qui conviennent le mieux à cette Nature infinie ? Dans tous les cas, Albert le Grand avait distingué dans l'écrit de son jeune disciple, *sur le nom divin*, un de ces caractères lumineux qui le forment, et que lui, maître renommé par ses savantes et profondes investigations de l'univers, n'avait encore pu lire ni sur le front des cieux, ni dans les entrailles de la terre.

Frère Albert, voulant justifier aux yeux de tous l'admiration qu'il éprouvait pour son élève, lui ordonna à l'improviste de se tenir prêt pour le lendemain sur un certain nombre de questions épineuses, auxquelles il devrait répondre en présence d'une grande assemblée. L'obéissance du frère Thomas était égale à son humilité ; il se prépara, sans prétexter le peu de temps qu'on lui donnait pour cela, d'autant plus apte, au reste, pour le bien employer, qu'il était plus indifférent sur le résultat de cette épreuve.

Le lendemain, Thomas parut avec l'assurance de l'abnégation, avec la modestie du vrai mérite, devant tous les élèves et tous les

professeurs de l'école dominicaine. Il exposa son sujet avec tant d'érudition, de justesse et de lucidité que tous les assistants en demeurèrent confondus. Le maître des étudiants voulut faire quelques objections, d'après la coutume et l'ordre de frère Albert; Thomas posa quelques principes généraux de solution, tellement lumineux et faciles, qu'ils rendaient toute insistance impossible. La lutte s'anima; de nouveaux opposants entrèrent en lice. Mais toutes les difficultés soulevées qui semblaient devoir écraser un étudiant aussi jeune, furent tour à tour saisies et renversées par l'imperturbable dialectique de Thomas, qui resta victorieux. C'est à la suite de cette thèse, devant le répondant et l'assemblée, qu'Albert le Grand prononça les paroles suivantes que leur accomplissement a rendues si célèbres : « Nous appelons celui-ci un bœuf muet ; mais en vérité ses mugissements s'élèveront si haut qu'ils retentiront dans tout l'univers. »

Nous pouvons dire, mes amis, après ce trait, que l'œuvre était achevée. Prince, moine, disciple, le frère Thomas pouvait monter sur le trône de la science divine; il y monta en effet, et depuis près de deux siècles et demi qu'il y est assis, la Providence ne lui a point encore envoyé de successeur ni de rival. Il est demeuré prince comme il était né, solitaire comme il s'était fait, et la qualité seule de disciple a disparu en lui, parce qu'il est devenu, et qu'il restera, selon la pensée de frère Jérôme Savonarole que je partage, le maître de tous.

Il n'eut pas même besoin de la mort pour s'assurer de ce titre, et quand vint à s'éteindre sa courte vie, toutes les universités du monde chrétien se disputèrent ses os. On envoya, cent années durant, des prières et des ambassades au Père commun de la chrétienté pour qu'il prononçât entre ces sublimes jalousies qui s'enviaient le corps d'un homme. Dieu, ce semble, s'était résolu d'y pourvoir avec lenteur, pour exprimer l'honneur que ce tombeau assurerait à la ville qui le posséderait. Ce fut Toulouse qui fut désignée par le pape Urbain V pour recevoir le dépôt sacré des restes de saint Thomas d'Aquin. C'était notre Italie, la mère des hommes et des saints, qui avait donné le jour au frère Thomas; c'était l'Allemagne, en la vieille cité d'Agrippine, qui avait nourri son intelligence des premières leçons de l'école; c'était Paris, qui avait avant toute autre écouté sa voix et l'avait nommé docteur. Bologne aussi, Rome, Naples l'avaient appelé et admiré. Urbain V écrivit au général des

Dominicains : « Je choisis moi-même, pour que vous y transportiez votre saint Docteur, la ville et le couvent de Toulouse. Je sais que vous avez là une église magnifique, que le peuple de cette cité est profondément religieux, et qu'on vient d'y fonder une faculté de théologie, dont je veux que saint Thomas soit la lumière et le fondement. »

Plus de cent cinquante mille âmes sortirent de Toulouse, à la suite de Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, pour aller recevoir les reliques de saint Thomas d'Aquin, déposées dans une chapelle à peu de distance de la ville. La marche triomphale fut conduite par les archevêques de Toulouse et de Narbonne. Les évêques de Lavaur, Aire et Béziers, les abbés de Saint-Saturnin et de Symorre, le clergé séculier et régulier, le corps tout entier de l'Université, tous les cours, toutes les confraternités de la ville, y parurent avec leurs insignes distinctifs. Un dais tout étincelant d'or et de pierreries était porté au-dessus des reliques par le duc Louis et les principaux seigneurs de sa cour ; autour de la châsse flottaient six étendards, dont deux aux armes de France ; le troisième portait celles de la maison d'Anjou ; le quatrième, celles du Pape ; le cinquième, celles de la maison d'Aquin ; le sixième, celles de la ville de Toulouse. Les reliques furent portées dans l'église des Frères Prêcheurs, où le prieur de la Daurade et l'archevêque de Narbonne prononcèrent le panégyrique du saint ; mais son plus magnifique éloge fut consigné dans les guérisons miraculeuses qui s'accomplirent jusqu'au terme de cette translation glorieuse.

Saint Thomas était mort à Fosse-Neuve, monastère de l'ordre de Cîteaux, presque à moitié chemin de Naples et de Rome, entre sa patrie naturelle et sa patrie spirituelle. La mort le surprit là, pendant qu'il était en route pour obéir aux ordres du pape Grégoire X, qui l'avait appelé au deuxième concile général de Lyon, dans lequel on devait traiter de la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine. Les religieux tinrent à honneur de le servir eux-mêmes ; pressés autour de son lit, ils le prièrent de leur faire une courte explication du Cantique des cantiques, et ce fut sur ce chant de l'amour divin qu'il donna sa dernière leçon. A son tour, il demanda aux religieux de le mettre sur la cendre pour recevoir le saint viatique, et quand il vit l'hostie entre les mains du prêtre, il dit avec larmes : « Je crois fermement que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, fils unique du Père éternel et d'une Vierge mère, est dans cet

auguste sacrement. Je te reçois, prix de la rédemption de mon âme ; je te reçois, viatique du pèlerinage de mon âme, pour l'amour duquel j'ai étudié, j'ai veillé et travaillé, prêché et enseigné. Jamais je n'ai rien dit contre toi ; mais si j'avais dit quelque chose sans le savoir, je ne suis point opiniâtre dans mon sens : je laisse tout à la correction de la sainte Église, dans l'obéissance de laquelle je m'en vais de cette vie. » Ainsi mourut saint Thomas d'Aquin, à l'âge de cinquante ans, le 7 mars 1274, quelques heures après minuit, au lever de l'aurore, après avoir dit à son fidèle ami, le Père Renaud : « Soyez sans regret, mon fils, je pressens déjà un bonheur sans mélange. »

A l'heure même où Thomas rendait le dernier soupir, voici ce qui se passait à l'autre extrémité de l'Europe, dans cette vieille cité de Cologne, dont les écoles avaient été le premier théâtre des succès de l'illustre Dominicain, comme élève et comme professeur : « Maître Albert de Saxe, vieillard plus qu'octogénaire, tête blanche et vénérée, couronnée de toutes les gloires de la science et de tous les honneurs de la religion, auxquels il s'était montré supérieur en les déposant ; cœur magnanime envers un élève surtout qui devait éclipser l'auréole de ses succès ; Albert le Grand sentit, par une communication divine, la perte irréparable que l'Église et son ordre venaient d'éprouver. Il était à table avec les autres religieux du couvent de Cologne ; tout à coup il fond en larmes. Le prieur lui demande le motif de sa douleur ; Albert répond : C'est une triste et grande nouvelle que je dois vous apprendre ; Thomas d'Aquin, mon fils en Jésus-Christ, le flambeau de toute l'Église, vient de mourir ; Dieu me l'a révélé. Le prieur tint compte du jour ; et peu de semaines après l'on sut que c'était le jour même de la mort du docteur Angélique. » Connaissez-vous, mes amis, dans l'histoire beaucoup de scènes aussi frappantes que celle d'un vieillard tel qu'Albert le Grand, pleurant, dans de semblables circonstances, la mort d'un élève tel que Thomas d'Aquin ?

Le jeune comte d'Aquin me rappelle Jean de Médicis que nous avons eu pour élève, vous et moi, Politien et Marsile. Pour répondre aux désirs de son père, nous l'avons initié de bonne heure aux arts de l'esprit. Quelle ardeur, quelle intelligence pour l'étude ! A douze ans, il connaissait le grec, le latin, et lisait à livre ouvert Homère et Virgile : c'était notre orgueil à nous tous, qu'il nommait ses maîtres. Il fuyait souvent le tumulte de la cité pour étudier plus tranquille-

ment. Quelquefois il venait vous surprendre, Marsile Ficin, dans votre retraite des champs, et discourir avec vous de matières philosophiques. C'est vous qui lui aviez enseigné le secret de calmer les ardeurs de tête, de ranimer une imagination lasse d'un trop long travail, de chasser les insomnies. Vous aviez coutume de lui répéter votre adage favori : la médecine guérit le corps, la musique l'esprit, la théologie l'âme. Jean vous imitait; il faisait de la musique et retournait au travail avec un charme nouveau. Que de fois, quand nous étions auprès de Jean de Médicis, n'avons-nous pas eu avec lui, vous ne l'avez pas oublié, Marsile et Politien, recours à la lyre pour bénir ou pour prier ensemble?

Notre élève a su rester pur dans l'atmosphère de corruption qui pèse sur l'Italie, peut-être plus épaisse dans Florence que dans les autres villes de la péninsule, parce qu'elle est devenue le rendez-vous d'une foule d'exilés qui y apportent, hélas! trop souvent, des mœurs équivoques. Ah! qu'il est à craindre que les châtiments dont frère Jérôme menace notre pays ne se réalisent! Il m'a dévoilé lui-même, il y a peu de jours, le secret de sa seconde venue à Florence et m'a raconté l'histoire de sa prédication dans cette ville depuis 1490 jusqu'à ce moment. Écoutez-le, mes amis :

« Dieu voyant que les péchés se multipliaient en Italie, surtout parmi les princes et les prélats, et ne pouvant les tolérer plus longtemps, résolut d'infliger un terrible châtiment à l'Église. Et, comme il ne *réalise jamais ses desseins*, selon que le dit Amos, qu'*après les avoir révélés aux prophètes ses serviteurs*, il voulut faire annoncer en Italie ce châtiment, en vue de ses élus, qui, avertis d'avance, seraient mieux disposés à le subir. Il daigna choisir Florence pour théâtre de cette prédication, afin que de cette ville, située au centre de l'Italie, comme le cœur dans le corps humain, elle pût se propager aisément dans les autres parties de la péninsule, ainsi que nous le voyons aujourd'hui.

« M'ayant donc élu pour ce ministère entre tous les autres, moi, son serviteur indigne et inutile, il me fit venir à Florence par ordre de mes supérieurs, l'an du Seigneur 1490. Le 1er août, qui était un dimanche, je commençai à exposer publiquement le livre de l'Apocalypse dans notre église de Saint-Marc, et, pendant toute l'année, je ne cessai, en prêchant au peuple florentin, d'établir ces trois points : *L'Église sera renouvelée; avant cette rénovation Dieu enverra un terrible châtiment à l'Italie; ces deux choses s'accom-*

pliront bientôt. Je m'efforçai de démontrer et de persuader ces trois conclusions par des arguments probables, par des figures empruntées aux saints Livres, et par d'autres similitudes ou paraboles qui m'étaient fournies par la situation présente de l'Église. J'insistais sur ces raisons, et je ne déclarais pas encore que j'avais reçu de Dieu par un autre moyen la connaissance de ces choses, vu que les esprits ne me paraissaient pas suffisamment préparés à connaître ce secret. Les années suivantes, les voyant mieux disposés à croire, je m'avançai peu à peu, et j'entremêlais quelquefois à mes discours le récit de quelque vision prophétique, en me bornant à la proposer en guise de parabole. A la fin, intimidé par les contradictions et les railleries qui surgissaient contre moi dans toutes les classes d'hommes, je prenais souvent la ferme résolution de m'abstenir désormais et de prêcher sur d'autres matières. C'était en vain ; tout autre sujet d'étude et de prédication m'était fastidieux, et chaque fois que j'essayais de l'aborder, je défaillais à tel point que je me prenais moi-même en dégoût.

« Je me souviens à ce propos que prêchant le carême à la cathédrale, en 1491, après avoir fixé le sermon du deuxième dimanche sur mon thème ordinaire, je résolus de supprimer les visions de ce genre et de ne plus en parler. Dieu m'est témoin que tout le jour et toute la nuit précédente, je ne pus fermer l'œil. Nulle autre issue, nul autre point de doctrine ne s'offrirent à mon esprit, si bien qu'il me fut absolument impossible de prendre un autre sujet. Je me levai fatigué d'une longue veille, et, pendant que j'étais en prière, une voix me dit : *Insensé, ne vois-tu pas que Dieu veut que tu prêches ces choses de cette manière?* C'est pourquoi, le matin même, je fis un sermon qui terrifia les auditeurs. »

Vous savez comme moi, mes amis, que c'est en vain que les citoyens les plus considérables de Florence se sont présentés à Savonarole pour l'exhorter à ne plus prêcher de la sorte, en vue des intérêts de son propre couvent et de la paix publique. Les courtisans de Laurent de Médicis avaient demandé qu'il fût banni et traité comme on avait traité, en 1473, le prédicateur franciscain Fra Bernardino de Montefeltro. On rapporta ces menaces à Frère Jérôme, qui ne s'en laissa pas effrayer. « Craignez l'exil, vous autres, qui avez femmes et enfants ; pour moi, je ne crains rien. Et que m'importe après tout, puisque votre cité, comparée au reste de la terre, n'est pas plus grande qu'un grain de lentille ? Je ne m'en inquiète

pas; c'est à Laurent d'aviser. Qu'il le sache donc, je ne suis qu'un étranger, il est citoyen et le premier de la cité. Eh bien ! c'est moi qui dois rester ici, et c'est lui qui doit se retirer. »

Nous ne pouvons blâmer Savonarole d'avoir choisi pour sujet de ses sermons le commentaire de l'Apocalypse. Il trouve dans le livre de l'apôtre saint Jean des images toutes matérielles, telles que le cheval blanc, la coupe de vin empoisonnée, la clef de l'abîme, dont il se sert pour effrayer ses auditeurs. Ce qu'il cherche surtout, c'est à réveiller de leur sommeil toutes ces âmes de chair réunies autour de lui. Ah ! qu'il connaît admirablement son auditoire ! A des hommes comme Florence en offre de nos jours, ce qu'il est impossible de nier, commerçants enrichis par la fraude, usuriers qui spéculent sur la faim, jeunes seigneurs qui courent les tabagies, le jeu et les femmes; à des courtisans qui affichent publiquement leurs désordres; à des artistes qui cherchent leurs inspirations dans l'Olympe païen; à des âmes amollies par le luxe, la bonne chère et la débauche, il faut des épouvantements tout charnels, des menaces sensuelles, des images prises dans le monde visible. C'est donc avec raison que Frère Jérôme s'arme d'une lanière, d'une épée, d'une coupe empoisonnée; le Christ ne faisait point autrement sur le perron de ce temple d'où son fouet chassait les vendeurs.

Que de fois je l'ai vu essuyer, en descendant de chaire, son front tout humide de sueur, et rentrer immédiatement dans son couvent, pour se jeter à genoux au pied du tabernacle et prier avec ferveur !

Je n'oublierai de ma vie, mes amis, l'effet produit, le samedi de la seconde semaine de carême, à Santa Maria del Fiore, par les paroles suivantes de Savonarole que j'ai retenues et que je veux vous redire.

Frère Jérôme s'arrête tout à coup au milieu de son sermon, reste un moment silencieux, puis se tournant vers l'autel, il s'écrie : « Je n'en puis plus; les forces me manquent. Seigneur, ne dors plus sur la croix, exauce mes prières, *respice in faciem Christi tui.* O glorieuse Vierge ! ô saints bienheureux du paradis ! ô anges ! ô archanges ! ô céleste milice ! priez le Seigneur qu'il ne tarde pas plus longtems à nous écouter. Ne vois-tu pas, ô mon Dieu, que les méchants se réjouissent, qu'ils se moquent de nous? Ici, chacun nous tourne en dérision, nous sommes devenus l'opprobre du monde. Nous avons prié; que de larmes nous avons répandues; que de soupirs ! Qu'est donc devenue ta providence? qu'est devenue ta

bonté ? que sont devenues tes promesses, Seigneur ? *respice in faciem Christi tui.* Ah ! ne tarde pas, afin que le peuple infidèle ne dise pas : Où est leur Dieu ? où est le Dieu de ceux qui ont fait pénitence et jeuné ? Tu vois que les méchants deviennent pires de jour en jour, et qu'ils semblent désormais incorrigibles ; étends ta main, et montre ta puissance. Je ne sais plus que dire, je n'ai plus que des larmes : qu'elles éclatent dans cette chaire. Je ne dis pas, Seigneur, que tu nous entendes à cause de nos mérites, mais par l'amour que tu portes à ton Fils : *respice in faciem Christi tui.* Prends pitié de ton pauvre troupeau ; ne vois-tu pas son affliction, ses souffrances ? Ne l'aimes-tu plus, mon Dieu ! ne t'es-tu pas incarné pour lui ? n'as-tu pas été crucifié, n'es-tu pas mort pour lui ? Si ma prière n'est pas écoutée, ôte-moi la vie, Seigneur. Que t'a fait ton troupeau ? Il ne t'a rien fait ; il n'y a que moi de pécheur. Mais, Seigneur, ne regarde pas à mes iniquités ; regarde plutôt à ton amour, regarde à ton cœur, regarde à tes entrailles, regarde à ta miséricorde ; miséricorde, ô mon Dieu ! »

Vous décrire l'émotion de tous les auditeurs, leurs larmes et leurs sanglots, est chose impossible. Que de pécheurs furent convertis ! Plus d'une Madeleine, enveloppée de sa mantille noire, alla frapper à la porte du monastère de Saint-Marc, et demanda à se confesser ; plus d'un vieillard vint livrer, pour qu'on la brûlât, une peinture lascive ; plus d'un usurier, les poches pleines d'or, offrit de restituer les sommes qu'il avait volées.

Mais revenons à Jean de Médicis, pour lequel nous n'avons pas besoin heureusement de chercher dans son âge, sa naissance et sa position, l'excuse de fautes contre la morale de l'Evangile. La pureté de ses mœurs n'a cessé de lui mériter la louange de tous ceux qui le connaissent.

***

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

VII

DANS LA MONTAGNE

Simple et pauvre comme eux, parce que son nécessaire même devient leur patrimoine, il les élève pour ne leur laisser ni le désir de trompeuses promesses, ni le regret de fragiles félicités. A sa voix, d'autres cieux, d'autres trésors s'ouvrent pour eux; ils courent en foule au pied de ce Dieu qui compte leurs larmes...

La nature, l'amitié, le ministre de la religion seul remplace tout; seul au milieu des gémissements et des pleurs, livré lui-même à l'activité du poison qui dévore tout à ses yeux, il l'affaiblit, il le détourne; — ce qu'il ne peut sauver, il le console, il le porte jusque dans le sein de Dieu; nuls témoins, nuls spectateurs, rien ne le soutient; ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée: son âme, ses principes, le ciel qui l'observe, voilà sa force et sa récompense.

Le monde, cet ingrat qu'il faut plaindre et servir, ne le connaît pas; s'occupe-t-il, hélas! d'un citoyen utile, qui n'a d'autre mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un héroïsme ignoré?

CHATEAUBRIAND.

Un soir d'hiver, aux approches de la Noël, il faisait grand froid, et la neige tombait avec abondance. L'abbé Félix rentra dans sa chambre aussitôt après le souper; il était fatigué d'une rude journée, et n'ayant que faire en son gîte, il fit comme le lapin de La Fontaine et se mit à songer. Le vieux curé, maladif, infirme, dormait déjà. La servante vaquait à ses affaires, dans la cuisine enfumée, conversant, faute de partenaire plus loquace, avec son roquet et sa chatte.

Un feu pétillant illuminait le pauvre logis du vicaire, qui n'alluma point sa lampe, en vue d'une économie nécessaire, et qui s'assit dans le fauteuil branlant qu'on avait hissé à dos de mulet,

au sommet de la montagne, du temps même que le duc Victor-Amédée de Savoie franchissait le col pour entrer en Dauphiné, c'est-à-dire deux siècles auparavant.

Là, se voyant seul, bien loin du monde, enveloppé du silence morne que la nuit apporte en ces hautes régions des Alpes, Félix se donna le régal d'une causerie avec soi-même, plaisir assurément restreint, mais qui est le seul refuge des cœurs jetés dans l'isolement, à l'âge où l'on aime à dire tout haut sa pensée.

« Me voici vicaire depuis trois mois, se dit-il donc. Vicaire! c'est un beau titre, assez lourd à porter, pour qui n'a pas l'esprit sain et le corps robuste. M. le curé n'est pas mécontent. Moi, j'accomplis laborieusement mon devoir. Tout va bien, et je dois être satisfait.

« Seulement... Il y a un petit *seulement*, car enfin la vie n'est pas absolument couleur de rose ; je m'aperçois que servir Dieu et les pauvres n'enrichit point. De quoi j'aurais tort de me plaindre, puisque je sais fort bien que le sacerdoce n'est pas une source de fortune. Mais il faudrait au moins que l'on pût vivre décemment.

« Calculons un peu. Je reçois un traitement annuel de 350 francs ; la commune, assez obérée, y joint un supplément de 100 francs ; j'y ajoute 300 francs de casuel et d'honoraires de messes. Je jouis donc d'un revenu fixe de 750 francs par an, c'est-à-dire un peu moins de deux francs par jour, moyennant quoi je dois manger, me vêtir, m'entretenir, acheter des livres, économiser pour avoir au moins un lit, une table, quatre chaises et une marmite quand je serai nommé curé.

« En outre, je dois faire l'aumône. Ce n'est pas seulement pour moi l'obligation d'un précepte évangélique, d'un exemple à donner ; c'est, de plus, un impôt forcé auquel je ne puis me soustraire.

« Établissons le budget. »

Félix prit un crayon, et à la lueur de la flamme rouge de son feu, il traça le tableau suivant sur un bout de papier, à seule fin de procéder avec ordre.

RECETTES : 750 *francs*.

DÉPENSES : au curé, qui me loge, me nourrit, à raison de deux repas par jour, me fournit le vin de la messe ; une pension annuelle de. . . . . 365 »

A reporter . . . . . 365 »

Report.	365	»
Blanchissage ; entretien du linge ; étrennes à la servante, 5 francs par mois.	60	»
Une soutane tous les deux ans ; un manteau tous les cinq ans ; culottes, gilets, et autres vêtements ; part proportionnelle, par an	100	»
Un chapeau, 15 fr. ; deux paires de chaussures, 32 fr. ; six rabats, 9 fr. 50.	56	50
Mon tabac, puisque j'ai la malheureuse habitude de priser ; TROIS SOUS par jour donnent, par an.	54	»
Intérêt de la somme de 900 fr. que je redois au Grand Séminaire, pour mes frais d'étude à 45 fr. et amortissement d'un *cinquième* de ma dette.	225	»
Mensualités au libraire qui m'a fourni le *Catéchisme Le Guillois*, le *Dictionnaire théologique*, le *Sermonnaire*, et autres livres indispensables : 10 fr. par mois (j'en ai encore pour quarante mois !)	120	»
Menues dépenses imprévues ; voyages, frais de poste, objets à usage, médecin, pharmacien, le tout évalué en moyenne à *dix centimes* par jour.	35	»
Versement à la caisse de retraite ecclésiastique. . . .	*mémoire.*	
Pension mensuelle de 10 fr. promise au fils cadet de mon frère Pierre-Antoine, lequel a sept fils et trois filles. .	120	»
Total.	1135	50

« Ouais ! s'écria l'abbé Félix, lorsqu'il eut terminé son addition. Nous voici bien loin de compte, et je ne suis pas aussi nanti en finances que défunt Crésus. Au total, c'est un déficit de 385 francs... Le Grand Séminaire attendra. Je n'amortis pas. Ci : 180 francs à biffer. Supprimons la pension du neveu : il fera comme moi, et se privera ; ci : 120 francs. Je suis encore loin de compte !... Si le libraire voulait reprendre ses livres ?... Heu ! l'abbé Vital en a besoin : Je lui vends les livres, et il paiera les mensualités : son père est aubergiste et n'a que lui. Ci, 120 francs.

« Encore un effort, nous serons au bout.

« Le tabac est décidément très cher : en outre, c'est une habitude funeste. Je ferai cadeau de ma tabatière en bois de Sainte-Luce à ma belle-sœur Agathe. Ci, 54 francs...

« Il manque une petite somme pour parfaire l'équilibre : nous la rattraperons sur le chapitre *vêtements :* la soutane fera trois ans ;

le manteau ira jusqu'à sept; et en ressemelant mes souliers, ils dureront un peu plus. Mais ce sera un équilibre instable.

« Je n'ai prévu ni l'aumône, ni les économies. Je ne peux cependant pas refuser aux pauvres un morceau de pain ou un sou, le petit sou qu'on donne aux enfantelets pour acheter un gâteau !...

« Et si je n'ai plus mes livres, comment travailler?...

« Et M. le curé ne peut pas nourrir à meilleur marché un homme de vingt-six ans, robuste, debout dès l'aube, vivant au grand air, et travaillant beaucoup. Deux repas, la chandelle, le chauffage, en un lieu où l'hiver dure huit mois, cela vaut bien *vingt sous* par jour!... Celui qui donne la pâture aux petits oiseaux a bien de la besogne! J'ai confiance, il ne m'abandonnera pas. »

Cela dit, Félix alluma sa lampe et se mit à travailler.

La petite paroisse où notre ami Félix est vicaire est appelée Entre-Deux-Eaux. Elle est située sur un étroit plateau, dans les sommités alpestres. Un vallon, sauvage et dénudé, entouré de toutes parts de roches abruptes. Une aiguille de pierre, énorme, s'élance d'une crête escarpée, dominant ravins et précipices. Deux torrents en descendent, noircis par les détritus d'ardoise, écumeux, courant en cascatelles sur des cailloux : ils baignent les quelques chaumières, à demi enfouies dans le sol, qui forment le village de l'église.

Au delà de ce sol, sur les pentes de la montagne, de vastes pâturages s'étendent, et plus loin des forêts de sapins, au feuillage sombre, où se croisent des sentiers agrestes.

L'église d'Entre-Deux-Eaux est une masure, dont un fermier de Normandie ne ferait point son étable. Ses murs énormes croulent de vétusté. Les fenêtres n'ont plus de vitres, et des châssis de papier huilé remplacent les verrières peintes, brisées pendant la Révolution. Les autels sont de bois vermoulu : l'humidité en a écaillé la peinture; les ors sont rougis. D'antiques fleurs en papier décorent des vases de pacotille. Aux grands jours de fête, c'est une couverture mangée des vers qui sert de tapis sur les marches de l'autel.

Des falots de fer-blanc enluminé sont accrochés aux parois du sanctuaire. Une statue de la Vierge, informe, vêtue de paillons et de clinquant, se dresse dans une niche, autrefois sculptée, et que les siècles ont rendue fruste.

Ce temple inspire la tristesse : les hommes sont donc bien ingrats envers Dieu, qu'ils l'honorent en ce hangar misérable. Et pourtant on y prie avec ferveur, la foi y resplendit de son éclat si pur, et

quand, le dimanche, la foule des fidèles se presse entre ces murs crevassés; quand les cierges de l'autel répandent leur lumière, et qu'un chœur de voix rustiques retentit sous les voûtes, qui n'ont plus d'écho, le lieu saint, si humble et pauvre qu'il soit, est comme transfiguré, et se revêt d'une incomparable majesté.

Autour de l'Église, le cimetière, empli d'herbes folles et d'orties, sous l'épaisse toison desquelles disparaissent les tertres tumulaires. Çà et là quelques croix sont debout. Elles portent la plupart un nom, une date. D'autres gisent sur le sol. Au fronton de la maison de Dieu, un cadran solaire est peint, avec cette inscription, qui est un avertissement : *Ultimam time.*

Le presbytère est derrière l'abside, un peu en contre-bas, au bord même du torrent. C'est une maison délabrée, car le curé n'est pas mieux logé que le bon Dieu. Les pièces du bas sont enterrées, comme des caves, éclairées par des soupiraux à barreaux de fer. Il y a un salon, — notre langue est indigente — : le salon est voûté, blanchi à la chaux tous les dix ans; un poêle de faïence y fait l'office de console; le buffet est de bois blanc, et les chaises témoignent de longs et loyaux services.

La servante a son lit dans un enfoncement qui touche à la cuisine. Le bûcher est tout près. En haut sont les chambres du curé et du vicaire, et celle qu'on offre aux amis et aux passants.

Le plus mince bourgeois d'une modeste bourgade n'habiterait pas volontiers ce logis, où vit depuis quinze ans un vieillard usé par les travaux multipliés du saint ministère. Le bon curé touche au terme de sa vie : il a si longtemps vécu parmi ces paysans, ignorants et simples, mais d'une foi robuste et profondément chrétienne, qu'il n'a pas voulu les quitter pour la plaine, dont le climat conviendrait mieux à son âge et à sa santé. Il est resté avec ses enfants, anxquels il léguera sa dépouille mortelle et son souvenir, et qui viendront bientôt prier sur sa tombe.

Félix aime ce curé, le jeune homme a trouvé en lui un père. Il a toute la charge de la paroisse, qui est populeuse : dix-sept hameaux, de trois ou quatre familles chacun, et dont le plus proche est éloigné de l'église de plus d'une heure de marche dans la montagne.

Le matin, après avoir dit la messe, il visite les malades, puis il fait le catéchisme aux petits enfants; il en a pris quelques-uns pour élèves, et leur enseigne les éléments du latin, en vertu de quoi on

lui fait payer patente ; de plus, le maître d'école se plaint de la concurrence et dénigre le vicaire.

Les offices terminés, le vicaire bêche le jardin, innocente récréation, la seule qu'il puisse avoir. Il récite son bréviaire, fait la classe. Il a les registres à tenir en ordre, ses examens à préparer. Le crépuscule arrive, qu'il n'a pas eu un moment de loisir depuis le matin.

Et la nuit n'est pas toujours consacrée au sommeil. Ce jour même où Félix, après avoir établi son budget, tout ainsi que s'il était banquier ou millionnaire, feuilletait l'un des énormes in-folios de dom Calmet, un paysan vint heurter à la porte du presbytère. Il venait prévenir le vicaire que son père mourant demandait les sacrements, le Viatique sacré, suprême consolation de l'homme, au seuil de la redoutable éternité.

Or, la chaumière que le moribond allait quitter était située au fond d'un ravin, dans la montagne, à trois heures de marche de l'église. Il fallait traverser une forêt hérissée d'obstacles, de broussailles.

L'abbé Félix mit dans un sac de velours la petite pixyde renfermant la sainte Hostie, et la buire d'huile consacrée, suspendit ce sac à son cou, sous son manteau, et partit avec le paysan, qui portait une lanterne.

C'était une de ces nuits terribles dont on se souvient longtemps. Un froid glacial pénétrait la nature entière ; le ciel, d'un gris de plomb, se couvrait de nuages dont les masses semblaient prêtes à écraser la terre. Un tapis de neige épais, d'une blancheur uniforme, crue, aveuglante, s'étendait à perte de vue, semblable à un linceul immense. Au bord des chemins, des arbres se dressaient, noirs, informes, tigrés de flocons blancs.

L'abbé et son compagnon cheminaient, déblayant la neige au fur et à mesure. La flamme du lanternin traçait un orbe lumineux sur la neige diamantée, qui craquait sous leurs pas et qui s'amoncelait. De cette mer éblouissante, sans ombre, sans mouvement, émergeaient quelques arbustes rabougris.

Le prêtre priait. Sa pensée revenait sans cesse à cet agonisant qui se cramponnait à la vie pour ne point paraître, chargé de ses iniquités, devant le juge. Il priait ardemment Dieu, qu'il portait sur sa poitrine et qu'effleuraient les battements de son cœur.

La fatigue se fit sentir, après une heure de cette marche pénible à travers des sentiers défoncés et longeant des précipices.

La bise s'éleva, soulevant de larges nappes de neige, aussitôt

effritées en milliers de flocons légers. Puis la bise devint un vent impétueux, grondant avec fureur, soufflant par violentes rafales. Une affreuse tourmente fit rage sur la montagne. De tous côtés des tourbillons se heurtaient, courant plus vite que l'éclair, de véritables trombes.

La lanterne s'éteignit. Les voyageurs durent se diriger à l'aventure, sondant le terrain avec leurs bâtons, de peur de tomber dans quelque trou.

Ils ne se parlaient plus. Trop endurcis aux fatigues de ce genre pour se laisser dominer par la crainte, ils n'en éprouvaient pas moins cette terreur secrète qu'inspirent aux esprits les mieux trempés les grandes commotions de la nature. Ce n'était plus une légère moiteur qui mouillait leurs fronts, mais une sueur brûlante, presque aussitôt glacée, qui les inondait. Il s'épuisaient en vains efforts. En maints endroits, ils durent se courber pour n'être pas emportés par la tempête ; ici, il fallut s'abriter derrière des roches surplombant le gouffre; là, ramper à plat ventre sur l'arête d'un précipice. Le péril augmentait à chaque pas.

En pleine forêt, ils s'égarèrent. Le vent se ruait sur les hautes cimes des sapins, les secouant avec furie, brisant les branches durcies par la gelée. C'était un fracas épouvantable : hurlements répétés par l'écho sonore, glapissements stridents, sifflements aigus, sourds murmures plus terribles que la voix éclatante du tonnerre.

Le prêtre et son guide allaient au hasard, subissant, dans toute leur horreur, cette fois, les étreintes de la peur. Ils se heurtaient aux cailloux sous la neige, glissaient, tombaient, se relevaient pour tomber encore. Au plus épais du bois, n'ayant ni lumière pour se guider, ni clarté d'étoiles, ils perdirent leurs bâtons.

Ils étaient perdus. L'abbé Félix avait soif. Il se baissa et voulut prendre de la neige pour la mettre dans sa bouche. Le paysan s'y opposa. Et peut-être à cette heure le vieillard rendait son âme à Dieu, dans l'abandon et la désespérance ! La mort venait aussi, pour le jeune prêtre ; il sentait le froid mortel l'envahir.

Tout à coup, le paysan retroussa sa manche, et piquant son bras de la pointe d'un canif :

— Monsieur l'abbé, dit-il, je vous donne mon sang, pur et chaud. Buvez ! cela vous ranimera et vous serez à temps auprès du lit de mon père !...

Félix, exalté par cet héroïsme chrétien, sublime dans sa féroce

simplicité, mit ses lèvres sur la chair saignante et but le sang qui en jaillissait.

Au même instant, quelques paysans, envoyés à la rencontre du prêtre, arrivèrent auprès de lui, et le moribond reçut le Viatique, après le suprême pardon!

La vie du prêtre est parsemée d'épisodes de ce genre. Que de fois il est ainsi éveillé au milieu de la nuit! Avec quel courage il brave l'intempérie des saisons, les dangers, la fatigue, pour assister aux derniers moments d'une pauvre créature appelée de Dieu! C'est véritablement le héros chrétien. Il est de ces hommes dont Lamartine trace le portrait; « il n'a point de famille, mais il est de la famille de tout le monde; on l'appelle comme agent, comme conseil ou comme témoin dans tous les actes de la vie; sans lui, on ne peut ni naître ni mourir; il suit l'homme du sein de sa mère à la tombe; il bénit le berceau, la couche conjugale, le lit de mort et le cercueil! »

Félix remplaçait donc le vieux curé, débile, à demi-paralysé. Il exerçait pieusement les saintes fonctions. Il excitait l'admiration de ses ouailles par sa ferveur angélique, son inépuisable charité, sa tendresse pour les déshérités. Nul ne l'implorait en vain. Il se dépouillait de tout.

Il sut éviter habilement plusieurs pièges qu'on lui tendit. Il en est un que tous les jeunes prêtres connaissent. Toutes les paroisses comptent plusieurs de ces créatures quinteuses, acariâtes, désagréable, méchantes, que l'on appelle des fausses dévotes. C'est une engeance malfaisante, qui d'ailleurs prouve l'excellence de la religion, car la religion est excellente qui n'est pas anéantie par leur niaise naïveté ou leur hypocrisie.

Elles ont dépassé et de beaucoup l'âge où les femmes avouent quarante ans. L'une est petite, replète, grosse, le teint plombé, les yeux bouffis. L'autre est longue, svelte, décharnée, avec des traits anguleux, des coudes pointus. Celle-ci a le nez busqué, en bec d'oiseau de proie, les lèvres minces et décolorées, les yeux caves, sans éclat; L'une roule, l'autre sautille.

On les voit se promener, en quête d'un péché mortel à raconter. Elles arpentent le terrain par longues enjambées, furetant de l'œil dans tous les coins et recoins, observant ceux qui passent, épiant ceux qui parlent. Leur infatigable regard pénètre partout, et devine ce qu'il ne voit pas.

A l'aube, elles sont à l'église, pour y tout surveiller. Elles sont là, affaissées sur leur chaise, les doigts entrelacés, la tête penchée sur l'épaule, les yeux extatiques. Elles examinent avec soin le maintien de l'officiant, critiquent sa chasuble posée de travers, son manipule mal attaché, sa tonsure mal tracée.

Elles morigènent le petit servant de messe, s'il s'est embrouillé dans les *us* et les *a*, ou parce qu'il a escamoté la moitié des répons.

Elles offrent au sacristain leurs conseils et l'appui de leur expérience.

Qu'il se présente une cérémonie, une procession, elles sont là, attentives, affairées, gourmandant leurs voisins, toisant les jeunes filles; elles estiment que l'encens est mélangé de trop de myrrhe, et que son parfum n'est pas suffisamment liturgique; les fleurs sont mal choisies, les bannières sont défraîchies, les congréganistes se tiennent mal, les chantres ont des tournures vulgaires, monsieur l'archiprêtre met son rabat de travers, monsieur le curé est obèse, monsieur le vicaire est long comme un jour sans pain!

Elles sont casuistes, elles dogmatisent. Elles apprendraient la morale à saint Bonaventure, le dogme à saint Thomas d'Aquin, le mysticisme à sainte Thérèse.

Elles vont importuner leur confesseur une fois par semaine : l'une s'accuse d'avoir mangé une grappe de raisin avec concupiscence, l'autre d'avoir manqué de patience à l'encontre de son matou. Elles emplissent le confesionnal deux heures durant, et confessent non seulement leurs péchés, mais encore ceux de toute la paroisse. Au besoin, elles inventeraient.

Leur langue est une machine de guerre plus terrible cent fois que les mitrailleuses perfectionnées. Ils n'est pas de cancan absurde qu'elles ne parviennent à rendre croyable ; pas de grossier mensonge qu'elles ne transforment en vérité. Elles feraient battre les montagnes. Elles trahissent avec art, elles sont perfides avec adresse. C'est pour elles qu'on a formulé cet axiome : « La calomnie est un charbon ardent qui noircit ce qu'il ne brûle pas. »

Les fausses dévotes se parent d'une admirable vertu : la foi. Elles sont, au demeurant, très redoutées, encore que nul ne se laisse prendre à leur jolie mine. L'abbé Félix les dépistait fort bien. Autant il aimait ces vraies chrétiennes, prudentes et sages, qui remplissent les devoirs de leur état, et donnent à Dieu les heures que le devoir ou le travail n'occupent point, autant il mésestimait ces ambitieuses

filles qui font de la dévotion un masque à leurs médisances, à leur vanité, à leur esprit de domination.

Il avait trop le sentiment de sa dignité et le respect de soi-même pour accepter les conseils de ceux auxquels il devait, lui, ses avis. Aussi ne voulut-il dans sa chambre qu'un seul siège, le sien. Et quand il recevait quelqu'un, c'était debout, la porte ouverte. Quand on le voulait entretenir, on l'appelait au confessionnal, où l'on ne cause pas. Il écoutait, répondait, congédiait.

Il ne recevait point avec grâce les présents qu'on lui offrait. Il n'ignorait pas que l'on contracte ainsi des obligations qui deviennent onéreuses. Il prétendait à l'affection de ses paroissiens, mais non à leur amitié, et gardait sa place.

Dès l'abord, il y eut de l'émoi dans le clan de ces vénérables matrones qui se croient volontiers les auxiliaires du clergé et se posent en matriarches. Mais Félix fit bonne contenance, et quand on le vit résolu à ne point se laisser mener, on rentra bec et ongles.

La présence de ce jeune prêtre, simple, modeste, instruit, soumis, expansif, adoucit les derniers jours du respectable vieillard dont il était le compagnon, l'ange gardien visible. C'était un spectacle touchant que de voir le curé, appuyé sur le bras du vicaire, se traîner languissament du logis à l'église, et contempler une fois encore ses enfants réunis dans l'enceinte sacrée. Il les regardait tous, les reconnaissait, se souvenait des services qu'il avait rendus à leurs pères, à leurs aïeux. Il appelait à lui les petits enfants, les caressait, heureux de leurs sourires, de leurs candides réparties.

Puis il soupirait, à la pensée qu'il faudrait bientôt quitter cette nombreuse famille. Il souffrait. Félix lui témoignait le dévouement d'un fils, ne le quittait point, revenait en toute hâte, lorsqu'il avait dû s'éloigner un moment.

L'hiver se passa ainsi, jour par jour, avec ses fêtes magnifiques. Ce fut encore Félix qui prêcha le carême. Il n'alla point chercher, dans les maîtres de l'éloquence sacrée, ces enseignements grandioses qui s'adressent aux princes de l'intelligence, aux riches, aux puissants. Il ne fleurissait pas son langage de ces expressions pompeuses qui déguisent souvent l'indigence du fond. Il se bornait à des instructions substantielles, où il expliquait, en termes clairs, les doctrines de l'Église, telles qu'elles sont exprimées dans le catéchisme. Il commentait l'Évangile, ce livre si beau, d'une si parfaite poésie, et que l'enfant même comprend.

Il eut de ces élans du cœur, de ces larmes vraies, de ces ardeurs de parole, que l'art ne saurait dicter, et qui attirent le pêcheur, comme l'épervier jeté dans l'onde prend le poisson. La Pâque fut une belle fête, et bien des gens, que le cabaret enlevait à l'Église, vinrent se réconcilier avec Dieu et s'asseoir au festin céleste.

Félix fit donc beaucoup de bien dans cette paroisse d'Entre-Deux-Eaux, où l'on était accoutumé au gouvernement paternel et bienveillant du curé. Il fut peut-être moins doux que celui-ci ; la jeunesse n'est pas indulgente. Mais il se gagna les cœurs par le bon exemple, et si parfois il se montra d'une austérité un peu rude, il se concilia les esprits par son zèle pieux, éclairé, et surtout par sa vie de privations et de labeur.

Le prêtre fait ce qu'il veut des âmes qu'on lui confie, lorsqu'il joint à l'irrésistible autorité d'un enseignement qui prévoit toutes les faiblesses humaines, l'exemple d'une vie irréprochable.

Félix fut aimé, c'est le plus facile; il fut estimé, c'est le plus nécessaire.

Charles Buet.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

L'emploi projeté des excédants budgétaires. — Statistique financière des communes de France. — L'évaluation approximative de la récolte des grains en 1879. — La Société générale de librairie catholique. — Les *parts* de la *France Nouvelle.*

Le ministre des finances s'occupe activement de la préparation du budget de 1881 et il compte user des plus-values d'impôts qu'on prévoit pour proposer dans son projet un dégrèvement sur les boissons et les sucres.

Nous devons mentionner en particulier, parmi les excédants libres, les 65 millions affectés au remboursement de la Banque de France et qui, prélevés à l'origine sur une ressource exceptionnelle, vont pouvoir être imputés au budget normal de 1879, grâce aux plus-values qu'il a fournies.

On se souvient, en effet, qu'en échange du renouvellement de son privilège et des autres avantages qui lui étaient accordés, l'État avait obtenu, l'année dernière, de la Banque de France, l'élévation de 60 à 140 millions de l'avance permanente que cet établissement est tenu de faire à l'État.

L'État devait employer, sur les 80 millions, une somme de 65 millions pour parfaire à l'annuité due à la Banque pour l'amortissement de ses autres créances sur l'État.

Il se trouve qu'à raison des plus-values, le budget de 1879 peut se suffire à lui-même et fournir à l'amortissement annuel de la Banque sans avoir recours à cette mesure exceptionnelle.

Les 80 millions d'augmentation de l'avance permanente deviennent donc disponibles. Le ministre propose de les employer de la manière suivante :

60 millions seraient versés au budget sur ressources spéciales du ministère des travaux publics, et spécialement affectés à la réfection

ou à l'achèvement des monuments nationaux : ministères, hôtels des Postes, bibliothèque nationale, etc.

Les 20 millions restants seraient employés pour la plus grande part à liquider l'entreprise de l'Exposition universelle.

Ajoutons que, sur les autres excédants disponibles des exercices antérieurs, le ministre propose, comme on le sait déjà, de prélever 80 millions pour subventionner les départements en vue de l'achèvement des chemins vicinaux et de créer, par le versement d'une première annuité de 17 millions, une caisse pour l'amélioration des lycées et collèges communaux.

*
* *

On vient de publier la Statistique financière des communes de France en 1879. Un travail analogue a été publié pour la première fois en 1878 et la nouvelle statistique permet d'apprécier de nombreux changements.

Voici quelques données tirées de cette intéressante et utile publication. La moyenne des impositions communales est restée, en 1879 comme en 1878, de 48 centimes. Le nombre des communes imposées de moins de 15 centimes est de 5,812, mais il y a 8,332 communes dont l'imposition varie de 15 à 30 centimes; 9,458 communes, avec une imposition de 31 à 50 centimes; 9,126 communes sont imposées de 51 à 100 centimes; enfin il y a 3,310 communes dont l'imposition dépasse 100 centimes.

Le revenu annuel total de toutes les communes de France est de 424,180,758 fr. Or, sur ce chiffre, la ville de Paris entre à elle seule pour 201,559,858 fr. Viennent ensuite : Marseille, pour 12,661,948 fr.; Lyon, pour 11,326,865 fr.; Bordeaux, pour 6,836,120 fr.; Lille, 4,862,489 fr., etc., etc. Ces gros chiffres diminuent de beaucoup le total de 424 millions et réduisent dans d'énormes proportions la moyenne des revenus normaux des communes. Beaucoup d'entres elles ne pourraient pas dès lors satisfaire à leurs besoins, si elles n'ajoutaient à leurs ressources ordinaires annuelles des centimes additionnels et des centimes extraordinaires.

*
* *

Le ministère de l'Agriculture et du Commerce vient de publier une évaluation approximative de notre dernière récolte en froment,

méteil et seigle. Cette évaluation, qui résume les renseignements transmis par les préfets à l'administration centrale, est intéressante à consulter à titre de document général.

Il en résulte que, cette année, la France aurait produit seulement 82,150,000 hectolitres de froment, 5,307,000 hectolitres de méteil, et 19,516,000 hectolitres de seigle. Les chiffres correspondants de l'année 1878, qui eux-mêmes laissaient beaucoup à désirer, étaient les suivants : 95,268,000 hectolitres de froment, 6,200,000 hectolitres de méteil, et 24,188,000 hectolitres de seigle. Occupons-nous spécialement de notre récolte de froment.

Elle a été des plus médiocres. Si on la compare avec celle que nous avions obtenue en 1874, et qui était, il est vrai, exceptionnelle, on voit qu'elle accuse une diminution de 54,217,000 hectolitres, représentant, pour l'ensemble du pays, une perte de près d'un milliard. Notre production, en 1874, s'était élevée, en effet, à 136,367,000 hectolitres, qui, au prix moyen de 17 fr. 02 c., correspondaient à une valeur totale de 2 milliards 321 millions. Pour l'année 1879, si l'on conserve comme base de calcul ce même prix, l'on ne trouve plus qu'un produit de 1 milliard 398 millions. Il faut remonter à l'année 1873 pour rencontrer une récolte inférieure à celle-ci ; elle ne fut que de 81,892,000 hectolitres.

L'une des conséquences du déficit que nous avons subi ainsi a été l'accroissement de nos importations de céréales. Leur montant total n'avait pas dépassé 7,441,000 quintaux métriques en 1876 et 5,009,000 quintaux métriques en 1877 ; en 1878, il est parvenu à 16,401,000 quintaux métriques, et, à la fin du troisième trimestre de l'année courante, il atteignait déjà 17,411,000 quintaux métriques. Ces derniers chiffres comprennent, indépendamment du froment, l'épeautre et le méteil, les tableaux de la douane faisant ici une confusion que l'on a maintes fois regrettée. Nous nous sommes endettés, par suite, vis-à-vis de l'étranger, de 423 millions en 1878 et de 474 millions en 1879, alors qu'en 1876 nos importations correspondantes n'avaient été que de 142 millions 1/2, et, en 1877, de 103 millions 1/2.

Il en résulte notamment, que notre balance du commerce nous est devenue défavorable. Quelques personnes en prennent texte pour déplorer l'appauvrissement du pays. Préféreraient-elles que nous n'eussions point rempli nos greniers? Grâce à la liberté du commerce des grains, nous aurons pu traverser ces deux années

qui sont presque des années de disette, sans avoir connu seulement les dangers de la famine : ce résultat ne vaut-il pas des excédants d'importations? Certes, d'abondantes récoltes eussent été préférables; qui le nie? Mais, dans ce cas, nous eussions eu simplement une plus grande quantité de marchandises à échanger contre les produits étrangers; l'importation eût été autre; mais, en principe, elle n'eût point diminué. Ce qu'on peut regretter, ce n'est pas que nos achats l'aient, en apparence, emporté sur nos ventes, mais c'est que nous ayons dû acheter des objets qu'en temps normal notre propre sol nous fournit. Mais ces vicissitudes de la production sont inhérentes à la nature même des choses, et il est permis d'applaudir à un régime économique qui, rendant facile au consommateur l'accès de tous les marchés du monde, corrige l'inclémence des saisons, rend impossibles les famines et maintient le prix du pain à un niveau relativement peu élevé.

D'autres ont vu dans ces importations considérables de céréales un danger pour notre réserve métallique, et l'on a émis la prétention d'empêcher la sortie de notre or. Serions-nous revenus, par hasard, aux temps où le préjugé populaire faisait consister la richesse dans la possession d'espèces métalliques abondantes, et où la valeur d'un sac d'écus semblait infiniment supérieure à tous les sacs de blé imaginables? On pourrait croire que la science avait eu depuis longtemps raison de ce préjugé. Il n'en est rien, à ce qu'il semble. A quoi nous servirait pourtant tout l'or et l'argent du monde si nous ne devions, suivant nos besoins, l'échanger contre des denrées de consommation? En fait, chaque année, notre stock métallique va en augmentant. Ne vaudrait-il pas mieux que d'autres marchandises nous vinssent, des matières premières par exemple, que notre industrie transformerait et qu'elle pourrait réexporter avec profit? Sachons donc regarder avec un peu plus de sang-froid la brèche qui peut être faite à nos trésors, et persuadons-nous qu'ils ne s'en vont pas sans que nous en recevions l'exacte contre-valeur.

Au surplus, l'étranger qui nous envoie ses grains n'est point si désireux qu'on le croit de drainer notre or. Sans doute, des conditions particulières on fait que, momentanément, il a pu accueillir avec satisfaction nos espèces. Les États-Unis en avaient besoin pour mettre fin au cours forcé et revenir au régime normal des paiements en numéraire. Mais déjà ce résultat est atteint, et ce sont des marchandises qu'il réclame à son tour. L'on signale des commandes

nombreuses qui raniment le travail en Angleterre et en France. Nous nous acquitterons de notre dette, non pas seulement en pièces de 20 francs, mais en rails, en tissus de soie, en articles de Paris. Une activité commerciale plus grande s'annonce comme devant être le fruit de cette crise passagère. Si le taux de l'escompte n'est point haussé d'une manière arbitraire, et si enfin on applique un bon régime douanier, le mal produit par deux mauvaises récoltes serait bientôt réparé.

*
* *

En signalant les actions de la *Société générale de Librairie catholique* comme un placement solide et d'avenir, nous avons toujours tenu un langage prudent. Nous ne sommes pas les seuls à parler ainsi. Voici ce que l'*Europe Diplomatique* dit de son côté :

« La crise qui vient de se produire à la Bourse de Paris prouve une fois de plus ce que nous avons dit souvent : la spéculation est interdite à l'épargne, qui en est toujours fatalement victime. Le petit capitaliste qui se risque sur le terrain de la spéculation est sûr de payer les frais de la guerre, les pots cassés, comme on dit vulgairement. Aussi les détenteurs de l'épargne ne doivent-ils chercher que les titres à rendement certain, à l'abri des crises financières et politiques, et dont le revenu progressif accroît et consolide la valeur d'année en année.

« Nous conseillons donc d'acquérir au plus tôt des actions de la *Société générale de Librairie catholique*. Les titres de cette Société réunissent les meilleures conditions de sécurité et de rendement que l'on puisse désirer. Elles bénéficieront même d'une plus-value certaine après l'Assemblée générale des actionnaires, où l'on va exposer, chiffres en main, la marche prospère de la Société.

« Il y a des entreprises qui se recommandent par leur seul caractère d'utilité publique. Or, la *Société générale de Librairie catholique* doit être recommandée, non-seulement comme entreprise d'utilité publique, mais aussi comme entreprise d'intérêt moral et général.

« On aura beau dire, la fabrication et la vente de belles et saines publications produira toujours de plus grands bénéfices que celles d'œuvres immorales ou de mauvais goût. Le public des bons livres ne s'épuisera jamais en France, grâce à Dieu. Et ce public, c'est la clientèle de la *Société générale de Librairie catholique.* »

Nous n'avons rien à ajouter à ce qu'expose si bien l'*Europe*

Diplomatique. Du reste, des demandes se produisent tous les jours. Il est encore temps d'acheter avant l'Assemblée générale.

A propos de l'Assemblée générale nous reproduisons, dans l'intérêt des actionnaires, qui sont nombreux parmi nos lecteurs, l'article suivant, extrait du journal financier la *Banque :*

« Les actionnaires de la *Société générale de Librairie Catholique* sont convoqués en Assemblée générale. Il est bon de leur indiquer qu'il s'agit maintenant pour eux de mettre à profit, le plus largement possible, la prospérité croissante de la Société, et que, en conséquence, ils ne doivent pas manquer de répondre à l'invitation qui leur est faite d'assister à l'Assemblée, ou tout au moins, de s'y faire représenter.

« Ici quelques mots d'explication sont nécessaires :

« Les actions de la *Société générale de librairie catholique* sont admirablement classées, c'est-à-dire qu'elles se trouvent dans une foule de mains. Généralement, les détenteurs, gens d'épargne, possèdent lesdites actions en petit nombre. Les actionnaires, pour la plupart, résident en province et s'occupent peu des règlements imposés par la loi aux Sociétés par actions.

« En un mot, beaucoup d'actionnaires pourraient oublier, par inadvertance ou négligence, la teneur des statuts qu'ils doivent observer.

« Nous croyons leur être utile en rappelant ici, que l'assemblée générale à laquelle ils sont convoqués étant extraordinaire et les mesures à prendre ayant une portée immense pour l'avenir de la Société, chaque actionnaire a pour devoir d'assister à la réunion ou d'envoyer un pouvoir en règle afin d'y être représenté.

« Enfin, ajoutons que la distribution d'un dividende, plus élevé qu'on ne s'y attendait, sera soumise au vote de l'assemblée, et que ce vote ne peut avoir lieu que si les actions sont en nombre.

« Certes, l'idée de connaître et de visiter les magnifiques immeubles que la Société vient de faire construire, et dans un desquels l'assemblée sera tenue, fera venir sûrement les actionnaires demeurant à Paris ou aux environs. Aussi est-ce principalement aux actionnaires résidant en province que nous répétons avec instance le conseil suivant :

« Pas de négligence, le temps qui vous reste pour renvoyer, avec « vos titres, le pouvoir qui vous a été adressé est très court. Il faut « que pouvoir et titres soient envoyés de suite au siège social, 76,

« rue des Saints-Pères. Une dernière fois, pas de négligence; il « y va de vos propres intérêts. »

Nous appuyons le langage de la *Banque*, et nous espérons qu'aucun actionnaire n'oubliera de se faire représenter à l'Assemblée générale.

*
* *

Nous avons parlé des *parts* de la *France nouvelle* dans notre dernière chronique.

L'Ami du clergé, qui les recommande chaudement à ses lecteurs, a publié l'article suivant sur lequel nous appelons l'attention :

« Un de nos excellents abonnés, dit l'*Ami du clergé*, nous a adressé quelques critiques bienveillantes sur notre manière de recommander les parts de la *France nouvelle*. Comment, nous dit-il, pouvez-vous recommander des valeurs sujettes à l'*alea*, après avoir exposé sagement qu'il faut placer ses économies en solides *actions* de la *Société générale de Librairie catholique*, et se contenter de l'excellent revenu que donnent ces dernières? L'achat d'une part de la *France nouvelle* à 250 francs n'est-elle pas une spéculation, puisque vous dites que ce titre est susceptible d'une plus-value et qu'il peut être revendu plus tard en hausse considérable, à l'exemple de ce qui se passe pour le *Petit Journal* et la *Lanterne*? »

« Notre correspondant a raison dans le fond. L'achat d'une part de la *France nouvelle* est, en effet, une spéculation, mais une spéculation intelligente, honnête, qui n'engage que pour la somme de 250 francs par titre, et qui sert la bonne cause : c'est-à-dire une spéculation que nous pouvons conseiller, et que même nous devons recommander.

« Voilà, par exemple, les parts du *Petit Journal* à 2,150, c'est-à-dire en hausse de 100 francs depuis vingt jours, et les parts de la *Lanterne* qui marchent vers le prix de 1,000 francs. Pourquoi? Parce que le tirage et le rendement de ces petits journaux augmentent sans cesse et qu'ils produisent des bénéfices considérables. Les conservateurs de toutes nuances ont dans la *France nouvelle* un vaillant petit journal, bien redigé, bien administré et dont l'avenir est tout indiqué. La *France nouvelle* défend et propage les vrais principes. Elle plaît déjà à la partie saine du peuple, aux humbles, aux *ruraux*, aux braves paysans de l'Ouest, aux fidèles du Midi, au Clergé, dont elle défend les droits avec une ardeur sans pareille.

« Nous le demandons, pourquoi la *France nouvelle* ne fournirait-

elle pas une carrière égale à celle d'un mauvais journal comme la *Lanterne?* La *France nouvelle* se répandra de plus en plus, à cause même des luttes politiques. Elle acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance des Catholiques et rendra de nouveaux services aux conservateurs. Nous avons donc raison de la recommander à nos amis. Il faut travailler à sa diffusion dans les masses populaires. Il faut s'associer à sa destinée, car c'est le cas de répéter avec un auteur célèbre :

« La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

« Pour ceux qui, aujourd'hui, prendraient des parts de la *France nouvelle*, l'avenir offre deux hypothèses :

« La *France nouvelle* végétera si Catholiques et Conservateurs se désintéressent entièrement de la chose publique. Et alors les parts de la *France nouvelle* ne rapporteront que de petits bénéfices;

« Ou bien ;

« La *France nouvelle* progressera rapidement, si Catholiques et Conservateurs continuent à défendre leurs droits et à user, pour cela, des moyens que la loi leur laisse. Et la presse, la bonne presse, celle que Notre Saint-Père Pie IX qualifiait d'œuvre pie, est la meilleure arme. Et alors les *parts* de la *France nouvelle* feront, comme celles du *Petit journal* et de la *Lanterne*, la fortune de leurs premiers et hardis souscripteurs en doublant, triplant et quadruplant de valeur.

« Or, la dernière hypothèse est la seule probable.

« Il faut donc convenir que, au point de vue des affaires, nous indiquons un bon placement de spéculation, puisque spéculation il y a, aux petits capitaux qui cherchent la forte rémunération, et qui, sans nos avis, iraient sans doute sur des entreprises aussi alléchantes peut-être, mais moins recommandables, à coup sûr.

« L'espace nous manque ici pour en dire davantage. Du reste, nos lecteurs peuvent s'adresser à M. Victor Palmé, 25, rue de Grenelle, qui leur servira d'intermédiaire pour la transmission des *parts* payables comptant ou avec facilité de paiement. »

L'Ami du clergé a bien plaidé sa cause et nous ne saurions mieux faire que de l'appuyer.

Albert Hans.

VOYAGE AU PAYS DU BIEN

LA MARMITE DES PAUVRES

Elle a sa légende et son histoire, cette vénérable marmite.

Depuis plus de cent cinquante ans, elle n'a pas cessé de bouillir en l'honneur du pauvre.

Sa vieille origine est inconnue ; on ne se souvient plus quelle charitable main la pendit à la crémaillère.

C'est au numéro 40 de la rue du Vert-Bois qu'elle a établi ses fourneaux bienfaisants. Déjà, sous Louis XV et Louis XVI, elle embaumait tout le quartier de ses senteurs appétissantes, de son parfum de charité.

Cette bonne marmite eut pourtant ses jours de tristesse et d'adversité. Il fut un temps où, au grand désespoir des pauvres, elle resta vide et fut descendue de sa crémaillère comme si elle avait démérité. Son couvercle fut brisé et son foyer éteint.

Un jour, après avoir réconforté plusieurs générations d'indigents, elle vit son rôle de nourrice interrompu, elle vit ses écuelles, j'allais dire ses mamelles, abandonnées.

C'était en 1793. La Révolution passa et renversa la *marmite des pauvres*.

Ce ne fut qu'en 1801 que la charité la replaça sur son trois-pieds respecté depuis soixante dix-sept ans.

Elle ne s'était pourtant pas mêlée à la politique ; elle n'avait fait que du bouillon, du bouillon pour le pauvre, pour l'infirme, pour les petits enfants.

Depuis 1801, il n'est pas de semaine que la *marmite des pauvres* n'ait rempli son devoir. Elle est là, sur la brèche, sur ses tisons, depuis le commencement du siècle, réchauffant, restaurant, allai-

tant des générations de malheureux sans s'user ni se lasser, sans se refroidir ni s'endormir.

C'est, je crois, le mardi, le jeudi et le samedi qu'elle fait sa toilette et se met en train pour les pauvres du quartier. Elle a trop donné dans sa vie pour avoir beaucoup amassé. Ses ressources sont humbles et ses provisions ne comptent pas. C'est la charité qui la remplit, c'est la Providence qui la fait bouillir.

Un jour, elle renferme l'abondance dans son ventre de bourgmestre. Elle semble gonflée d'orgueil, crever de joie. Un autre jour, les légumes l'emportent sur la viande et l'on a recours aux os. Une autre fois enfin, quand le bœuf est rare et cher, c'est le tour de la soupe aux choux et du lard fumant.

Mais elle ne fait jamais défaut à l'indigent, la *marmite des pauvres*, et la longue fourchette de la sœur de Saint-Vincent de Paul rencontre toujours assez pour satisfaire à l'appétit de ses convives.

Les jours de fête et notamment les jours gras, elle est sur les charbons, j'allais dire sur les dents, ne fait que se vider et se remplir.

Tandis que la ville entière s'adonne aux joies de la famille, aux bruyants plaisirs de la rue, elle travaille, chante et fume, déborde, écume, bout ; et tout cela à la grande gloire des pauvres dont le carême dure toute l'année.

Au temps des vieilles traditions et des pieux usages, il existait en Bretagne et en Poitou de nobles familles qui, les jours de fête, recevaient à leur table les pauvres, familiers de leur toit.

On se rappelle peut-être qu'un gentilhomme périgourdin, le père de Michel Montaigne, allait encore plus loin, servant lui-même les indigents de la contrée invités *à son de trompe* pour le grand jour de Pâques.

Je ne sais plus dans quel château d'Auvergne il y avait une marmite immense appelée aussi la *marmite des pauvres*.

Elle ne fonctionnait que deux jours durant toute l'année : le mardi gras et la nuit de Noël.

On allumait un grand feu dans une grange, sous un hangar, ou bien dans la plus vaste étable. Les invités, ai-je besoin de le dire, ne se faisaient jamais attendre et s'asseyaient comme un seul convive à la table improvisée de ce festin rustique.

On apportait la soupe épaisse et fumante où la large cuiller tenait droite et fière comme une épée.

A cette vue un rayon de joie illuminait tous les visages; les quar-

tiers de lard frissonnants et roses, les guirlandes de saucisses, les andouilles gonflées comme une éponge et courbées comme un arc, les fromages en coupole, les pyramides de pain, les noix et les marrons plus jaunes que l'ambre, tout cela disparaissait comme par enchantement dans l'assiette du pauvre.

La pauvreté était en liesse. L'indigence festoyait.

Et, dans un coin de cette salle à manger ayant pour parquet une couche de paille, pour calorifère la chaude haleine des troupeaux, le maître de la maison, entouré de sa famille, contemplait discrètement ce banquet d'indigents, se réjouissait en voyant se réchauffer ceux qui avaient froid et se rassassier ceux qui avaient faim.

Je me souviens encore d'un pieux usage périgourdin qui était encore en vigueur au temps de mon enfance. Il s'agit de la *Galette du pauvre.*

Le jour des Rois, on confectionnait pour les pauvres du pays un énorme gâteau dont les fèves prodiguées charitablement étaient de petites pièces d'argent.

Cette friandise métallique était servie aux pauvres par les enfants de la maison et tous les convives, en quittant la table, se trouvaient rois, ou plutôt il n'y avait que des citoyens heureux.

L'antique marmite de la rue du Vert-Bois n'a pas une importance capitale. Son rayonnement ne dépasse pas le quartier et le parfum qui s'exhale par son couvercle enfumé se perd au détour de la rue voisine.

Elle n'est qu'une coquille de noix à côté des immenses *fourneaux économiques* qui sillonnent le Paris moderne, mais j'ai voulu rendre hommage à ses vieux états de service ; j'ai voulu honorer sa vieillesse et ses bienfaits.

Cette marmite des pauvres, contemporaine des rois de France, peut être considérée et vénérée comme l'aïeule de ces mêmes fourneaux économiques devenus les restaurants du malheureux.

Ne trouvez-vous pas ensuite que cette écuellée de soupe qui, depuis cent cinquante ans, se renouvelle chaque jour dans d'indigentes mains, a le côté touchant du verre d'eau évangélique, si cher à Dieu ?

Fulbert DUMONTEIL.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

15 *novembre.* — Décret nommant commandant des établissements français de l'Océanie et commissaire de la République aux îles de la Société, M. Tartara (Jules), chef du service de la marine à Nantes, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Blanche, rappelé en France sur sa demande. — Tentative d'insurrection dans les îles Marquises. Quelques marins sont tués et le reste des troupes envoyées contre les insurgés sont obligées de se retirer devant le nombre. — Arrivée à Vienne du czarewitch et de la czarewna, où ils sont reçus par l'empereur d'Autriche avec la plus grande cordialité. — Les représentants de la presse de Madrid et de la presse provinciale, sans distinction d'opinion, adoptent à l'unanimité une motion exprimant leur reconnaissance à la presse française pour la noble initiative qu'elle a prise dans le but de trouver des ressources destinées à venir en aide aux victimes des provinces inondées. — Le général Roberts, dans une proclamation adressée aux tribus afghanes, promet l'amnistie à tous ceux qui se sont opposés à la marche des Anglais à Caboul, à la condition pour eux de rendre toutes leurs armes aux autorités anglaises, et déclare que ceux qui ont participé au massacre de l'ambassade anglaise seront traités comme rebelles.

16. — Décret supprimant la direction des affaires civiles et financières de l'Algérie en la remplaçant par un secrétariat général. — A Lille, élection de M. Dumez, candidat ouvrier, comme conseiller général, pour un des cantons de la ville. — Renouvellement, *à la mode républicaine*, par M. Tirard, du comité consultatif des arts et manufactures. — Arrestation, par la police de Cannes, d'un individu qui voulait pénétrer dans la villa des Dunes auprès de l'impératrice de Russie. — Conférence républicaine, à Belleville, donnée par le citoyen Quentin, conseiller de Belleville, sur l'enseignement par l'image. — Le citoyen Floquet rend compte, au cirque Myers, de son mandat à ses électeurs. — Musurus Pacha est chargé par le gouvernement turc de donner au marquis de Salisbury l'assurance du ferme désir de la Porte d'appliquer les réformes, et de la nomination prochaine de Baker-Pacha à un poste important. — Un

mouvement insurrectionnel éclate à Cinco-Villas (Havane). — Renonciation solennelle de l'archiduchesse Christine à la succession au trône d'Autriche pour elle et ses descendants. — Départ du czarewitch et de la czarewna se rendant à Berlin. — Le chargé d'affaires du Vatican auprès de la République Argentine, du Paraguay, du Chili et de la Bolivie reçoit du Saint-Siège des instructions à l'effet d'entamer des négociations relatives à la division en deux de la représentation du Saint-Siège. — Un grand banquet libéral a lieu à Leeds (comté d'York). M. Forster, ancien ministre, y prononce un discours condamnant toute la politique du gouvernement. — Démission du ministre de la guerre en Danemark. — Démission du ministre bulgare Balabarof.

17. — Réunion du conseil des ministres. On s'y occupe de la nomination de M. Aprazat au poste de consul général chargé d'affaires à Mexico. — L'examen des travaux parlementaires inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour, ainsi que la question de la gendarmerie, remplissent le reste de la séance. — Arrivée à Paris de M. Teisserenc de Bort, ambassadeur de France à Vienne. — M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, frappe une contribution de guerre extraordinaire sur les tribus ou fractions de tribus de la subdivision de Batna, qui ont pris part à l'insurrection dite de l'Aurès. — Lettre de M. Lepère aux préfets pour inviter ces fonctionnaires à s'assurer : 1° Si l'omission volontaire par les curés et desservants de la prière : *Domine, salvam fac Rempublicam* n'est point le résultat d'instructions parties de l'évêché ; 2° à l'avertir, le cas échéant, du départ des évêques pour une destination quelconque, et surtout pour Rome. — Le sultan ratifie le projet de réformes qui lui a été soumis pour les provinces européennes. Le sultan ordonne l'armement à nouveau des forts des Dardanelles. — Une partie des insurgés de Cuba font leur soumission aux autorités du district de Holguin. — Arrivée du czarewitz et de sa femme à Berlin. Ils reçoivent la visite de l'empereur et de sa famille et dînent au palais impérial. — Entrevue, à Pegli, du roi Humbert, du prince Amédée et de leur suite avec le prince impérial d'Allemagne. — Le cardinal Nina reçoit des propositions assez satisfaisantes de Saint-Pétersbourg, au sujet de l'église catholique de Pologne.

18. — Banquet de Challans offert par M. Baudry d'Asson aux maires et adjoints vendéens révoqués pour avoir assisté au banquet du 14 octobre. Une adresse à M. le comte de Chambord est signée par toute l'assistance et des discours sont prononcés par MM. de Monti, de Charette, de la Bassetière, Bourgeois, vicomte de Poli et de Luppé. La presse y est représentée par les délégués de *l'Union*, *la Gazette de France*, *l'Univers*, *la Civilisation*, *le Moniteur*, *le Gaulois*, *la France Nouvelle*, *le Triboulet*, *la Presse royaliste*, *le Publicateur de la Vendée*, et par *le Times* et *le New-York-Herald*. — Réunion du conseil des ministres. On y

tombe d'accord sur la question du nombre de légions de la gendarmerie, qui sera réduit à une légion par circonscription de corps d'armée. — La commission des tarifs de douanes reprend ses séances, après quatre mois de vacances. — Après bien des pourparlers, le conseil des ministres décide qu'on laissera à M. le maréchal Canrobert la présidence de la commission de classement des officiers. — Mise d'office à la retraite du colonel Foucault, pour avoir assisté en uniforme à une conférence de M. de Mun sur la liberté des pères de famille. — Réunion de la commission turco-grecque. La discussion des commissaires n'aboutit à aucun résultat. — Mgr Simeoni, préfet de la congrégation de la propagande, rédige, sur l'ordre du Pape, un rapport sur les rites orientaux, pour servir de base à un travail préparatoire destiné à amener les divers rites aux règles du rite romain. Mgr Simeoni adresse une circulaire à cet effet aux patriarches orientaux. — Le tribunal de Berlin abandonne les poursuites contre les députés socialistes Fristsche et Hasselmann, et ordonne que les frais commencés seront à la charge de l'Etat. — Départ de Berlin du czarewitch et de sa femme. — Arrivée à Paris de l'archiduchesse Marie-Christine et de sa suite. — Démission du cabinet italien. M. Cairoli est chargé de former un nouveau ministère. — Elections de la commission d'Alsace-Lorraine.

19. — Décret réorganisant à la *mode républicaine* la commission nommée en 1877 pour réviser le décret de 1862 sur la comptabilité publique. — Distribution, au palais des Champs-Élysées, des récompenses pour l'exposition des sciences appliquées à l'industrie. M. Jules Simon y prononce un discours dans lequel, examinant la situation faite à notre industrie, il conclut que pour lutter contre la concurrence, il faut aujourd'hui, plus que jamais, travailler. — Nomination de Mgr Palloti à la nonciature de Bruxelles. — Des troubles éclatent à Ghuzni (Afghanistan). Arrivée à Sebdou du représentant du sultan de Maroc chargé de donner aux autorités françaises les réparations demandées à l'occasion de méfaits commis par des maraudeurs marocains sur notre frontière d'Algérie. — Message du prince de Bucharest prorogeant la session extraordinaire des Chambres jusqu'au 26 novembre, et déclarant ports francs les villes de Toulchu et de Kustendje.

20. — M. de Freycinet soumet à la signature de M. Jules Grévy un projet relatif à l'ouverture d'un crédit de 600,000 francs pour commencer les études du chemin de fer transsaharien. — Nomination de M. le capitaine de vaisseau Aubé aux fonctions de gouverneur de la Martinique en remplacement de M. Gent, révoqué. — La question d'Arab-Tabia est résolue par les puissances signataires du traité de Berlin, en faveur de la Roumanie. — L'incident soulevé par la Porte, au sujet de l'arrivée de l'escadre autrichienne à Salonique, est aplani par suite des explications données par l'ambassadeur d'Autriche à l'ambassadeur de Turquie.

21. — Le conseil chargé de l'enquête dirigée par le ministre de la guerre contre M. de Carayon-Latour, lieutenant-colonel du régiment territorial d'infanterie de la Gironde, acquitte cet officier supérieur par quatre voix contre une. — L'impératrice Eugénie traverse la France pour se rendre en Espagne auprès de sa mère la comtesse de Montijo, qui est à toute extrémité. — Le congrès mexicain vote la loi qui érige en district fédéral le territoire de la Sierra-Mojada. — L'ambassadeur du Maroc fait, au nom de son souverain, des excuses publiques au général Lorris, représentant de la France, à propos de l'attaque d'un de nos convois par des maraudeurs marocains, et verse l'indemnité fixée pour les familles des soldats tués lors de la collision qui accompagna l'enlèvement du convoi.

22. Le citoyen Humbert retrace à sa façon, dans une conférence à la salle Ragache (Vaugirard), l'histoire de sa captivité à la Nouvelle-Calédonie et termine en disant qu'il faut exiger des députés un vote en faveur de l'amnistie plénière. — Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, donne un dîner en l'honneur du nonce. — Le Saint-Siège charge Mgr Czacki, nonce à Paris, d'entamer des négociations avec le Mexique, par l'intermédiaire du gouvernement français, pour établir une représentation du Vatican au Mexique. — Des désordres éclatent parmi les Maronites du Liban. — Ouverture de la Skoupchtina en Serbie. — Le discours du trône constate les progrès réalisés par le gouvernement à l'intérieur et ses bonnes relations avec toutes les puissances. — Une vive agitation se produit en Angleterre en faveur des Irlandais et plusieurs meetings se préparent en vue d'appuyer les réclamations de l'Irlande. — Le roi d'Abyssinie demande au gouvernement égyptien de reconnaître son droit sur le Soudan et sur la Nubie, et le paiement de deux millions de livres sterling.

23. — Décret nommant des conseillers à des cours d'appel et plusieurs juges et des substituts de procureur à des tribunaux de première instance. — La révocation de M. Gent est le grand événement du jour et provoque presque une crise ministérielle qui n'est conjurée que par l'intervention de M. Gambetta. — Les chambres de commerce de Caen, du Mans, de Brest, de Fécamp et de Lisieux protestent à leur tour contre la désorganisation du conseil supérieur de l'agriculture et de l'industrie. — Formation d'un nouveau cabinet italien sous la présidence de M. Cairoli renforcé de M. Deprétis. — Arrivée en Espagne de l'archiduchesse Marie-Christine. — Le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, soumet au Pape un projet de réorganisation des vicariats apostoliques dans toutes les provinces des Balkans et les provinces danubiennes, à l'exception de la Bosnie et de l'Herzégovine. — Mort de la comtesse de Montijo.

24. — La commission sénatoriale du budget rétablit le traitement des

évêques et des archevêques tel qu'il existait avant le vote de la Chambre des députés. — Prise de Pisagua par les Chiliens, après une lutte très vive ; l'état de siège est proclamé à Lima. — Les Péruviens et les Boliviens sont battus près d'Iquique. — La corvette péruvienne *Pilcomayo* est capturée. — Les troupes espagnoles attaquent le camp du chef insurgé Guillermon, dans la province de Santiago de Cuba. — Le représentant du Monténégro renouvelle auprès de la Porte la demande de la cession de Cussinje. —

25. — Nomination de soixante-trois juges de paix et suppléants de juge de paix. — Nomination de M. Rougon à la direçtion de l'intérieur à la Martinique. — Le conseil des ministres fixe la date de la convocation des électeurs d'Orange et de Seine-et-Oise au 21 décembre prochain. — Le gouvernement espagnol accepte les conclusions du rapport de la commission du Sénat au sujet de l'abolition de l'esclavage à Cuba et écarte ainsi un conflit entre le maréchal Martinez Campos et la majorité parlementaire.

26. — M. Valfrey, sous-directeur aux affaires étrangères, donne sa démission. — Protestation des évêques et archevêques de France contre la dernière circulaire de M. Lepère, ministre des cultes. — Interpellation de M. Benjamin Raspail à M. le préfet de police sur le maintien en fonctions de certains agents. — M. Andrieux défend son personnel avec énergie. — Le conseil général passe outre et émet un blâme contre le préfet de police. — Le Saint-Père accorde une audience aux pèlerins espagnols qui se rendent en Terre-Sainte. — Prorogation des traités de commerce de la France avec la Belgique, la Suisse et la Suède, jusqu'à la fin de l'année 1880. — Ghazi Mouhktar Pacha reçoit l'ordre de partir avec vingt bataillons pour mettre les Monténégrins en possession de Goussinié. — Le colonel Vitalis, ancien général des milices rouméliotes et nommé aide-de-camp du sultan Safvet-Pacha. émet l'avis en conseil des ministres qu'on cesse les négociations relatives à la délimitation de le frontière grecque et qu'on en appelle à la médiation des puissances européennes pour régler définitivement le différend turco-grec. — Occupation par les Chiliens de l'importante ville d'Iquique, abandonnée par les Péruviens et les Boliviens. — La gauche des députés belges se rallie à l'opinion de M. Frère Orban, relative au maintien de l'ambassadeur belge auprès du Vatican.

27. — Le conseil des ministres, sur la proposition de M. Lepère, annule le vote de blâme émis par le conseil général de la Seine contre le préfet de police. — M. Jules Simon donne lecture à la commission sénatoriale de son rapport sur les lois Ferry. — Prorogation de la convention provisoire de commerce conclue entre la France et l'Autriche-Hongrie. — M. Baudry d'Asson est cité à comparaître devant le juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine, à l'effet d'y

être interrogé sur les faits à lui imputés à l'occasion du banquet légitimiste de Challans. — Ouverture de la session extraordinaire des Chambres. Au Sénat, M. Rampon, vice-président, rend un suprême hommage aux sénateurs décédés dans le cours des vacances : MM. de Ventavon, Hennessy et Valentin. — A la Chambre des députés, M. Gambetta lit d'une voix aussi émue que vibrante, non point le programme politique qu'on avait annoncé, mais un discours destiné à aller réveiller dans les diverses couches de la population parisienne des enthousiasmes qui semblent sommeiller. Pancho Jimenez, un des chefs des insurgés de Cuba, se rend aux autorités espagnoles. — Le corps de troupes du général Roberts a un engagement avec des indigènes des environs de Caboul. Plusieurs villages sont incendiés à la suite de cet engagement. — Arrivée de M. de Blignières au Caire. — Démission du ministère bulgare. — Départ d'Aleko-Pacha pour Philippopoli. — La Porte envoie à ses représentants étrangers le texte de la récente convention financière, leur en indiquant les clauses principales et les motifs qui doivent les faire accepter.

28. — Réunion des différents groupes de la gauche pour discuter sur l'opportunité et sur la rédaction d'une interpellation à adresser collectivement au ministère. — Après une longue discussion, la décision à prendre est remise à la prochaine séance. — Double réunion de la commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique et les conseils académiques; elle aborde l'examen des deux premiers paragraphes de cette loi et émet l'avis que les sénateurs et les députés ne fassent plus partie du conseil supérieur. — Le *Moniteur officiel de l'Empire allemand* annonce que l'ordonnance rendue avec l'assentiment du conseil fédéral et en vertu de la loi concernant les socialistes, pour restreindre le droit de séjour et la faculté de porter des armes à Berlin et dans les environs, est prolongée d'une année. — Arrivée à Berlin du roi et de la reine de Danemark. Ils sont reçus à la gare par le prince impérial, qui les conduit au palais. — Une dépêche d'Alexandrie confirme l'insuccès de la mission spéciale de Gordon-Pacha auprès du roi d'Abyssinie. M. Sella interpelle le gouvernement Italien sur la crise ministérielle. — Moukhtar Pacha est tué à Cussinje par des Albanais.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vie de la Vénérable Mère Émilie de Rodat, fondatrice et première supérieure des religieuses de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue, par Léon Aubineau, 1 vol. in-12, titre *rouge et noir* de XVII-658 p. Prix : 4 francs. — Victor Palmé, éditeur.

Pour faire apprécier la valeur et l'intérêt de ce livre, il suffit de reproduire la lettre adressée à l'auteur par l'évêque du diocèse où est née et a vécu la vénérable Émilie de Rodat. Voici ce qu'écrit Mgr l'évêque de Rodez :

« Mon cher Monsieur Aubineau,

« Une des grandes émotions de ma vie a été la lecture de votre admirable *Vie de la Vénérable Mère Émilie de Rodat*, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue. Peu de temps après l'honneur bien immérité que Dieu m'a fait de me mettre à la tête du diocèse de Rodez, je l'ai lue tout entière dans une seule journée, les larmes dans les yeux, et je ne sais quel saisissement dans le cœur.

« J'ai depuis expérimenté que ce que vous racontez de cette sainte femme produisait les mêmes résultats sur ceux qui avaient le bonheur de lire votre livre, et je ne sais combien de vocations et de généreux sentiments ont été déterminés par les exemples de cette grande servante de Dieu.

« L'intérêt de votre ouvrage est en effet de premier ordre. Les vertus et les œuvres de la Mère Émilie y sont décrites d'une façon très attachante, et l'on suit votre travail avec un entraînement qu'on ne mettrait pas aux aventures les plus extraordinaires. Tant il est vrai que les charmes de la piété sont encore les plus vrais, et ceux qui pénètrent le plus vivement dans les âmes !

« Vous avez su d'ailleurs, à côté du type principal de votre œuvre et de l'héroïne de votre récit, rattacher d'autres types charmants et variés, dont la description ne plaît pas moins au lecteur que celui qui tient la première place. On ne lira pas, sans éprouver cette émotion dont je parlais tout à l'heure, les pages d'une suavité ravissante où vous narrez le pieux concours que prêtent à leur Mère ses premières compagnes, en particulier les jeunes Sœurs Éléonore Dutriac et Marie Boutaric, qui rappellent par leurs vertus et leur dévouement ce que vous avez si bien raconté des premières compagnes de sainte Chantal (1).

« Tout cela est d'une grâce, d'une fraîcheur et d'une pureté délicieuses. On est tout attendri de tant de courage, de tant d'ardeur, de tant d'esprit de sacrifice, de tant de vigueur dans les entreprises, au lendemain des grandes meurtrissures de la Révolution ; et l'on s'étonne de voir réussir de si grandes

(1) *Les premières Mères de la Visitation*, au second volume des *Serviteurs de Dieu*.

choses avec de si faibles moyens. Ce sont des abeilles, et des abeilles diligentes, comme cette *apis argumentosa* dont il est parlé dans les actes du martyre de sainte Cécile, qui viennent refaire la ruche divine dans ce chrétien pays de Rouergue, au moment même où tous les frelons et toutes les mauvaises mouches de l'impiété l'avaient détruite et en avaient souillé le miel...

« Vous avez bien fait de compléter votre nouvelle édition par des détails inédits qui vous ont été naturellement suggérés par les nouvelles études qui se sont faites autour de cette noble figure, et par le nouvel éclat des vertus que la procédure de Béatification de la Vénérable Servante de Dieu a mis en relief.

« Nous avons, en effet, la consolation de voir se poursuivre avec beaucoup de succès les diverses phases de cette procédure. Déjà toutes les instances préparatoires sont terminées et admises par la sacrée Congrégation des Rites, et nous en sommes arrivés aux grands procès de l'héroïcité des vertus et de l'authenticité des miracles; de sorte qu'il ne serait pas impossible que la jeune génération actuelle vît mettre sur les autels le nom et la mémoire de cette vierge bénie qui a été l'honneur et la gloire de sa contrée.

« Son œuvre, d'ailleurs, prend une extension et un développement qui prouvent bien que l'Esprit de Dieu était avec elle. La Congrégation de la Sainte-Famille est à l'heure présente une des plus nombreuses et des plus florissantes de l'Église de France. Le Saint-Siège l'a solennellement approuvée ; ses constitutions ont été revisées, et elle est entrée définitivement dans le classement des grandes voies qui sont officiellement désignées par le Vicaire de Jésus-Christ, comme pouvant mener à la perfection chrétienne. De nombreuses âmes s'y sanctifient et de plus nombreuses encore sont sanctifiées par les œuvres instituées par la Vénérable Fondatrice dont vous avez si bien reproduit les traits, et par la générosité des pieuses filles qui s'efforcent non sans succès de marcher sur ses traces. »

« Que Dieu bénisse votre livre, cher Monsieur Aubineau, qu'il soit lu par toutes les âmes qui cherchent le bien et la manière de le faire avec surabondance ! Je suis sûr que cette lecture fortifiera beaucoup de cœurs incertains, et indiquera à plusieurs la route qu'ils cherchent et la voie par laquelle ils doivent entrer.

CARTE DE LA FRANCE

La librairie Hachette fait paraître en ce moment le premier cahier de la *Carte de la France*, à l'échelle du 1/100 000e, dressée par le service vicinal par ordre du ministre de l'intérieur. — Les lois du 21 mai 1836 et du 11 juillet 1868 ont provoqué en France une extension considérable du réseau des voies de communication : il se construit, en effet, par an, environ 12,000 kilomètres de chemins vicinaux, ainsi que de nombreux chemins de fer, canaux, etc.

Des efforts ont été tentés dans la plupart des départements pour produire des documents géographiques en rapport avec ce développement remarquable, comme on a pu en juger par l'exposition faite en 1878, par le ministère de l'intérieur, de cartes de toute nature, départementales, d'arrondissement, de canton, dressées par le service vicinal.

Ces cartes offraient cependant le grave inconvénient d'être établies à des échelles et sur des types différents, rendant difficile toute comparaison ; de plus elles perdaient forcément de leur intérêt au bout d'un certain temps, ne pouvant être tenues au courant des progrès accomplis.

Frappé de ces considérations, le ministre de l'intérieur a résolu d'entreprendre une œuvre conçue d'après un plan unique, tenue constamment à jour, et à laquelle prendrait part le personnel des cinq mille agents-voyers placés sous ses ordres et appelés par la nature même de leurs fonctions à fouiller le terrain jusque dans ses moindres replis.

Telle est l'origine de la carte de France au 1/100,000e, à laquelle le Parlement a donné son approbation.

Cette carte est gravée en quatre couleurs : le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et les forêts, le rouge pour les routes et chemins et la population, le noir pour toutes les autres indications.

Elle est présentée en feuilles de format maniable, de 0 m 28 c. sur 0 m. 38 c. en moyenne, établies suivant les parallèles et les méridiens ; ce qui donne immédiatement l'orientation.

L'échelle, 1 centimètre pour un kilomètre, rend facile l'évaluation des distances.

Une légende très complète est annexée à chaque feuille.

Les voies de communication sont indiquées suivant leur catégorie ou leur état, en lacune ou construites.

Tous les ans, les agents-voyers feront connaître au ministère les modifications survenues ; celles-ci seront reportées aussitôt sur la gravure, ce qui assurera l'exactitude de chaque tirage annuel.

Des cartes de région, départementales, etc., seront extraites, ainsi qu'il vient d'être fait pour la Vendée, déjà gravée, de la carte d'ensemble.

Actuellement, les vingt premières feuilles sont en vente ; cent douze autres sont à la gravure, et trois cent cinquante-cinq en préparation.

Le prix de chaque feuille est de 75 centimes.

Cinq mois chez les Français d'Amérique, par H. de Lamothe.
1 vol. in-12. Hachette et Ce, éditeurs.

La librairie Hachette publie un livre de voyage au Canada et à la rivière rouge du Nord, sous ce titre : *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, par H. de Lamothe. Il y a dans ce volume des renseignements très précieux sur un pays fort peu connu de la grande majorité de nos compatriotes, quoique ce soit une ancienne possession de la France.

M. de Lamothe est un intrépide voyageur et un curieux chercheur, qui ne laisse rien échapper sur sa route, et, comme il est en même temps un conteur habile, il n'intéresse pas seulement ses lecteurs, il les retient encore par la forme agréable qu'il sait donner à ses récits. Les lecteurs du *Tour du Monde* en ont fait plus d'une fois l'expérience et ne l'ont pas regretté.

Papes et Sultans, par Félix Julien. — Plon, éditeur et Ce, 1 vol. in-12.

D'après le titre de cet ouvrage on se fera difficilement une idée du cadre et de l'étendue du livre. L'auteur y poursuit, d'âge en âge, le parallélisme

curieux des deux grandes figures qui pendant longtemps ont occupé l'Europe, l'une pour la défendre, l'autre pour l'asservir. On a beaucoup écrit sur le *Pape et l'Empereur*, beaucoup moins sur le *Pape et le Sultan*. L'ensemble de ces rapprochements constitue un chapitre original d'histoire universelle dans lequel il y a une large part à faire aux interventions de la France dans les affaires de l'Orient. Ces interventions furent fréquentes. C'est une mission que la France semble avoir pris à tâche de remplir. Mais en l'accomplissant quel en fut le but ? Surtout quels furent les moyens ?

Ici, il faut faire deux parts : l'une au caractère chevaleresque de notre race, l'autre à la politique de nos gouvernements et de nos rois ; politique moins désintéressée, souvent contraire à celle des souverains pontifes ; politique difficile à saisir, même à justifier dans cette grande question d'Orient, ancienne comme notre histoire, mais toujours vivante et redoutable, pleine de déceptions et de promesses, de menaces et de coups imprévus. Dans le récit de ces luttes presque constantes de la papauté et de l'islam, il y a des temps d'arrêt et de repos. Telles sont les quelques pages qui sont relatives à la Renaissance. Entre le premier et le deuxième siège de Rhodes, entre l'héroïque défense de d'Aubusson et la chute plus héroïque encore de l'Ile-Adam, on rencontre un chapitre consacré à la part d'influence exercée par les papes sur les grandes découvertes du commencement du seizième siècle. Ainsi, à propos de l'itinéraire suivi jusque-là par les flottes génoises et vénitiennes, M. Félix Julien dit : « Quelque étendu que fût ce champ d'exploration, on le parcourait sans perdre de vue le rivage. C'était de la circumnavigation terre à terre ; on demandait à chaque cap sa route. Il faut arriver jusqu'à la Renaissance pour renconter cet homme vraiment unique qui, le premier, et dans l'exaltation de la foi, de la science et du génie, s'élance résolument au large, pique droit devant lui, et, sans plus s'occuper de la terre, les yeux tournés au ciel, s'en va avec les seules étoiles pour guide, l'astrolabe pour instrument, demander aux anciens continents leurs limites, aux solitudes de l'Océan leur mystère.

« Le nom de Christophe Colomb caractérise à lui seul une époque, époque d'exception et de renaissance, toute pleine de grandeur et de poésie, cycle radieux où rayonne la vivante et magnifique épopée des marins de la Péninsule. »

Et plus tard, en parlant des efforts du Saint-Siège pour conjurer les luttes sanglantes entre les Espagnols et les Portugais : « Au fait, dans cette occupation violente du Nouveau Monde, dans cette prise de possession opérée presque simultanément par deux peuples rivaux, qui empêcha que de pareils conflits ne fussent plus fréquents ? Qui fut assez puissant pour régler entre eux les conditions du partage, pour dominer l'ardeur des convoitises, éviter les empiètements réciproques, les revendications sanglantes, les luttes acharnées ? Dans cette répartition générale, qui posa les limites ? Qui assigna aux uns telle terre, aux autres telle mer, tel continent, tel archipel ? En définitive, qui eut mission de dire aux Espagnols : « Vous avez beau vous avancer « à l'ouest ; vos conquêtes ne dépasseront pas l'occident. » Et aux Portugais marchant à l'Orient : « Vous n'irez pas plus loin ! »

C'est là un fait beaucoup trop négligé dans l'histoire que l'existence, dans

notre vieux monde chrétien, de cette autorité morale et souveraine intervenant solennellement à cette heure dans l'intérêt du droit, de la science et de l'humanité.

L'auteur, à l'exemple de l'amiral Jurieu de la Gravière, rappelant les services rendus aux grands explorateurs du seizième siècle par les moines astronomes et observateurs, continue ainsi :

« Aujourd'hui, le marin a à sa disposition un merveilleux instrument qui, avec une rigueur toute mathématique, donne un contrôle chronométrique à ses calculs nautiques et à ses observations sidérales. Toutefois, quelque fréquente que soit devenue pour lui l'application journalière de ces problèmes, leur solution n'a rien perdu de sa redoutable importance. La statistique des naufragés est là pour le prouver. On comprend de quels efforts séculaires et obstinés cette solution a dû être l'objet. On n'est plus surpris dès lors d'y retrouver l'action des Souverains Pontifes unie à celles des corporations religieuses, qu'il est de mode aujourd'hui de taxer d'ignorance; celles-là même qui nous ont donné dans le Père Secchi l'un des plus grands astronomes du siècle, après nous avoir donné, à la fin du siècle précédent, les Jésuites Cœurdoux, Hervas et San Bartholomée, les grands *Descubridors* du sanscrit, ce nouveau monde du langage, cette Amérique de l'exégèse et de la philologie comparée. »

Vie du vénérable Bénigne Joly, le père des pauvres, par M. l'abbé B..., curé de Volnay, librairie Poussielgue.

Bénigne Joly est le nom d'un prêtre du dix-septième siècle, qui, après avoir multiplié autour de lui les œuvres les plus étonnantes de la piété et de la charité, mourut entouré de vénération et regardé comme un saint. On a plusieurs fois rapproché son nom de celui de saint Vincent de Paul; de son vivant on l'avait surnommé le Père des pauvres : des secours extraordinaires ont été obtenus par son intercession. La réputation de sainteté de Bénigne Joly, enracinée dans le peuple bourguignon, témoin de ses œuvres, a été soumise à la sanction suprême et infaillible du Saint-Siège. Déjà un premier décret a permis de donner au serviteur de Dieu le titre de Vénérable, et tout fait espérer que Rome, cédant aux vœux de tant de fidèles, finira par autoriser le culte public de l'apôtre de la charité à Dijon.

Ces considérations suffisent à démontrer l'intérêt qui peut s'attacher à la vie de M. Joly. Des récits de cette vie ont déjà été publiés, notamment par le R. P. Beaugendre, religieux bénédictin. Malgré les qualités de cette œuvre, on y peut relever de nombreux défauts, dont quelques-uns tiennent à la manière d'écrire, diffuse et peu ordonnée de l'auteur, et d'autres sont inhérents au temps où il écrivait, qui ne permettait pas de blesser certaines modesties.

La découverte de divers mémoires abondants et précis, de manuscrits inédits devait donner lieu à la publication d'une nouvelle vie de Bénigne Joly. Cette œuvre a été entreprise par un prêtre distingué du diocèse de Dijon, et il l'a terminée de manière à mériter les éloges les mieux motivés de son évêque. Le prélat loue l'exactitude de l'historien et l'orthodoxie de sa doc-

trine. Nous louerons volontiers à notre tour le charme littéraire qu'il a su répandre dans son récit. Disons enfin que si l'ouvrage est lumineux c'est, non pas à cause de la prolixité du style, mais par suite de la multiplicité des détails qu'il donne et dont aucun n'est dépourvu d'intérêt.

Nos Pères, par le marquis de Belleval, 1 vol. in-8°, Th. Olmer, éditeur, Paris.

Il vient de paraître un véritable monument élevé aux institutions et aux mœurs de l'ancienne France. Sous le titre de *Nos Pères*, M. le marquis de Belleval a réussi à reconstituer de toutes pièces dans ce qu'elle avait de plus pittoresque la société civile, militaire et administrative pour les différentes époques de notre histoire, pendant tout le moyen âge et jusqu'aux t empsmodernes.

Il appartenait à cet auteur, à qui ses savantes études sur le moyen âge ont conquis une si légitime autorité dans les questions historiques, d'entreprendre et de mener à bonne fin une semblable tâche.

On voit qu'il s'est inspiré non seulement de tous les travaux de ses devanciers, mais qu'il a recherché avec la patience et la sagacité d'un antiquaire, avec le flair d'un artiste, tous les monuments inédits figurés et manuscrits des six derniers siècles.

Cet ouvrage de 800 pages a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

La Première Aventure de Corentin Quimper, par Paul Féval.
1 vol. de 363 pages. 3 fr. — Paris, Victor Palmé.

Ceux qui demandent de l'intéressant et du pittoresque, n'ont qu'à s'adresser à ce nouveau récit que M. Paul Féval nous donne en volume après l'avoir publié dans un journal populaire.

Le héros du livre est, nous avons à peine besoin de le dire, un Breton bretonnant de la Basse-Bretagne, dont les mirifiques aventures de terre et de mer conduisent le lecteur amusé jusqu'au bout du livre.

Certains ciitiques ont reproché au célèbre conteur d'exagérer un peu ici son pittoresque et sa couleur locale; mais ils ont oublié qu'il est chez lui, sur un terrain qu'il aime et connaît comme pas un et qu'un peu d'affectueuse raillerie ne messied pas dans les relations de famille, entre cousins. Amusons-nous de Corentin Quimper, de ses fortunes et de ses mésaventures, de ses relations pittoresques et des personnages sympathiques et divertissants que M. Paul Féval et son intarissable verve embarquent sur l'océan de la publicité.

E. CHARLES.

Memento du baccalauréat ès-lettres scindé en deux séries d'épreuves. 3 vol. in-12, nouvelle édition, librairie Hachette et Ce. — *Memento du baccalauréat ès sciences ou résumé des connaissances demandées pour l'examen du baccalauréat ès sciences*, 2 vol, in-8°, nouvelle édition, même librairie.

Il en est des *Memento* du Baccalauréat comme des langues qu'Esope servit deux jours de suite à son maître Xantippe. On peut dire que pour les aspirants bacheliers, c'est la meilleure et la pire des choses; la meilleure si l'élève demande à son *Memento* un résumé rapide, clair et précis des matières qu'il a parcourues dans le cours de ses études ; la pire, si au lieu d'y chercher

la révision des connaissances exigées ou un guide pour les acquérir et les bien posséder, il en fait son livre principal d'étude.

Parmi la foule des *Manuels* du Baccalauréat ès lettres et ès sciences, il en est un qui remplit très bien le but. En voici la division et le contenu.

Ce Memento du Baccalauréat ès lettres se divise en trois volumes. Le premier comprend : les conseils sur les épreuves écrites ; notices sur les auteurs et les ouvrages indiqués pour l'explication orale; principales notions de rhétorique et de littérature classique ; histoire, géographie, par MM. Albert Le Roy, G. Ducoudray et E. Cortambert. Les candidats ne doivent point négliger de méditer sérieusement les conseils relatifs au discours latin et à la version latine. Le résumé des trois littératures classiques est très bien fait. Ce volume correspond au premier examen du Baccalauréat ès lettres scindé, tel qu'on le passe actuellement depuis la réforme de 1875.

Le second volume correspond à la partie littéraire du deuxième examen. Il comprend : conseils sur les épreuves écrites; philosophie; histoire de la philosophie et ouvrages philosophiques; langues vivantes; histoire et géographie contemporaines par MM. Albert Le Roy, G. Ducoudray, etc. C'est peut-être le volume le plus important, car outre l'abrégé de philosophie, il renferme les nouvelles matières exigées depuis les modifications de l'examen en 1875. Nous y remarquons l'abrégé de grammaire et les éléments de conversation dans les quatre langues vivantes : allemand, anglais, italien ou espagnol, dont l'une au moins est aujourd'hui obligatoire. Tont ce que l'expérience a pu recueillir de net et de méthodique sur ces deux nouvelles parties du programme s'y trouve heureusement condensé.

Dans le troisième volume se trouve la partie scientifique comprenant : arithmétique, algèbre, géométrie, cosmographie, physique, chimie, histoire naturelle, par MM. Bos, Pichot et Lechot. C'est surtout à propos de ce volume qu'il faut répéter ce que nous avons dit au commencement. C'est un livre pour repasser les matières apprises auparavant dans les traités plus développés des mêmes auteurs. Les candidats auraient le plus grand tort de se borner uniquement au *Memento*, surtout à une époque où les sciences jouent un si grand rôle dans la vie publique.

Les mêmes éditeurs ont également publié un *Memento* du Baccalauréat ès sciences en deux volumes. L'un, pour la partie littéraire, par MM. Albert Le Roy, Ducoudray, Cortambert, etc., comprend : conseils sur les différentes épreuves ; notices sur les auteurs et les ouvrages indiqués pour l'explication orale ; langues vivantes, Philosophie, Histoire, Géographie; l'autre, pour la partie scientifique, comprend : Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie rectiligne, Géométrie descriptive, Cosmographie, Mécanique, Physique, Chimie, par MM. Bos, Bezodès, Mascart et Boutet de Montrel.

Nous répéterons encore ici que les élèves feront bien d'étudier d'abord dans les traités plus étendus publiés par les mêmes auteurs, de ne se servir du *Memento* que pour repasser plus rapidement leurs connaissances et en voir mieux l'ensemble.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

PARALLÈLE ENTRE LES ÊTRES VIVANTS ET LES MINÉRAUX

Les êtres qui tombent sous nos sens et qui peuplent l'univers se divisent nettement en deux catégories. Les uns n'ont que l'existence ; à proprement parler, ils ne vivent pas ; ce sont les minéraux qu'on appelle encore corps bruts, êtres inorganiques ou anorganiques. Leur ensemble constitue le règne minéral. Leur étude ne rentre qu'incidemment dans l'histoire naturelle ; ils appartiennent plus spécialement au domaine des minéralogistes, des physiciens et des chimistes. Les autres possèdent la vie, ce sont les êtres vivants ou organisés, ce dernier mot indiquant qu'ils ont des fonctions à remplir au moyen d'organes appropriés. Les végétaux et les animaux forment la catégorie des êtres organisés, et la science qui s'en occupe reçoit fréquemment de nos jours le nom de *Biologie*. Celle-ci comprend donc, à proprement parler, la *Botanique* et la *Zoologie* avec toutes les branches : anatomie, histologie, physiologie, etc., qu'elles renferment. L'ensemble des êtres vivants a été réparti entre le règne végétal et le règne animal. Les végétaux et les animaux possèdent un grand nombre de propriétés communes, parce que ces propriétés se rencontrent partout où la vie se manifeste. A la limite de ces deux règnes se trouvent un grand nombre d'êtres inférieurs généralement unicellulaires et qui participent tellement de la nature de l'un et de l'autre que, pour éviter la difficulté ou peut-être l'impossibilité d'une décision, un savant a créé exprès pour eux le règne des Protistes. Depuis qu'on a mieux étudié ces êtres inférieurs, on s'est aperçu qu'il est plus difficile qu'on ne le pensait autrefois, de distinguer les végétaux des animaux. La plupart des caractères donnés naguère encore comme pouvant différencier les végétaux des animaux n'ont plus de valeur que pour ceux qui présentent un degré d'organisation suffisamment élevé. Ils n'ont aucune impor-

tance pour ceux qu'on appelle inférieurs. Même les caractères tirés du mouvement et de la sensibilité ne sont pas meilleurs que ceux qu'on appuyait sur la digestion, la respiration, la composition élémentaire, etc. Ce sont là, du reste, des questions dont nous aurons souvent à parler et qui reviendront plusieurs fois dans le cours de cette étude. Je ne fais rien que les indiquer.

Aujourd'hui que tant de notions sont obscurcies par une certaine philosophie qui se prétend naturelle, il est bon d'insister sur les différences essentielles et caractéristiques qui séparent les minéraux des êtres vivants. Il faut montrer, contrairement à l'opinion qui prétend qu'il est impossible de différencier scientifiquement le corps inorganique de l'être organisé, que ce dernier possède des propriétés qu'on ne retrouve pas dans le premier. Il faut montrer aussi que la science possède, pour les distinguer, des caractères si excellents, que jamais biologiste ne serait embarrassé s'il pouvait se présenter un cas douteux.

Ces caractères sont généralement réunis sous les chefs suivants que nous exposerons successivement, en ayant soin de montrer combien sont peu sérieuses les objections qu'on a essayé de soulever contre leur valeur.

Ce sont : 1° la forme ; 2° le mode d'accroissement ou l'assimilation ; 3° la respiration ; 4° le mode d'origine et le mode de reproduction ; 5° la durée et le mode de terminaison ; 6° la structure ; 7° la composition chimique.

1° LA FORME.

Les naturalistes s'accordent généralement à regarder la *forme* comme un excellent caractère distinctif des corps inorganiques et des êtres vivants. Dans les minéraux non cristallisés la forme n'a aucune importance ; dans les cristaux, au contraire, elle prend une telle valeur qu'elle devient caractéristique. Dans les premiers, en effet, l'individu n'est représenté que par sa molécule. Qu'on prenne une roche quelconque, le calcaire, par exemple, nous aurons autant d'individus minéraux qu'il y aura de morceaux, quelles que soient, du reste, la taille et la forme de ceux-ci. La grandeur n'y est pour rien et du moment que nous y trouvons les éléments du calcaire, nous avons affaire à cette roche. Que le minéral se présente à nous sous une forme cristalline, c'est-à-dire qu'il revête la figure d'un

solide géométrique à arêtes vives, à faces généralement planes, il sera alors nettement caractérisé par cette forme qui reste constante. On sait, en effet, qu'un corps, dans des conditions identiques, cristallise toujours de la même façon. Nous disons dans des conditions identiques, car si elles varient, certains corps peuvent revêtir une forme cristalline différente ; tels sont les cas de dimorphisme et de polymorphisme, dont on connaît aujourd'hui plusieurs exemples. Même dans ces derniers cas, la forme n'en reste pas moins caractéristique. Cette nouvelle forme indique seulement les conditions particulières qui ont présidé à la formation du cristal.

Voyons maintenant la forme chez les êtres vivants. Une première chose à constater et même elle est très importante, c'est que la forme d'un être vivant est variable ; elle change, en effet, à chaque période de son existence. Comme on le verra plus loin, l'être vivant est soumis à diverses vicissitudes. Il apparaît d'abord avec des dimensions relativement très réduites ; il débute par une cellule, puis il grandit pour mourir ensuite. Malgré ces changements souvent très considérables, on peut dire que la forme chez les êtres organisés est pour chaque âge aussi caractéristique que celle du cristal pour une espèce minérale. Mais l'analogie ne va pas plus loin. Jamais, en effet, l'être vivant ne prend la forme cristalline et il n'est nullement vrai, comme on le prétend gratuitement, qu'*un grand nombre d'animaux et de végétaux inférieurs revêtent des formes géométriques aussi régulières que le sulfate de cuivre cristallisé.* Car chez les êtres vivants, jamais on ne rencontre ni la forme cristalline ni même la forme géométrique. Si quelquefois les apparences semblent contraires, un examen même superficiel suffit à montrer que la ressemblance est grossière. Jamais un naturaliste n'a pensé à regarder l'oursin et l'étoile de mer comme représentant des solides géométriques réguliers et encore moins à les comparer à un cristal.

Jamais un être vivant ne prend une forme nettement géométrique, et sous ce rapport il sera toujours facile de différencier la matière inorganique cristallisée d'un être organisé. C'est en vain que, pour obscurcir cette notion si simple, on invoque la présence dans les cellules de certains végétaux et de certains animaux, de corps réguliers organiques appelés *cristalloïdes.* Et d'abord un cristalloïde ne forme pas à lui seul un individu, un être vivant, ce n'en est qu'un élément peu important et en tout cas qu'une partie. De ce que la composition chimique des cristalloïdes est plus ou moins analogue à

celle du *protoplasma* qui, comme l'a dit si justement Huxley, est la base physique de la vie, peut-on scientifiquement en conclure que c'est du protoplasma vivant? Est-ce que les biologistes ne considèrent pas les cristalloïdes comme des amas, des réserves de matière nutritive en tout comparables (à part leur composition chimique), aux accumulations d'amidon, d'aleurone, etc. Enfin, à ceux qui n'admettraient pas cette dernière interprétation, on peut répondre que ces cristalloïdes n'ont qu'une ressemblance extérieure avec les vrais cristaux de matière minérale; ils ne se clivent pas et ils ne se séparent pas en cristaux plus petits mais semblables, par le choc ou tout autre moyen à l'usage des minéralogistes; ils n'ont pas leurs angles dièdres ou polyèdres constants. Chacun sait que ce dernier caractère est essentiel pour les minéraux cristallisés.

M. Nægeli a émis l'hypothèse que toute masse protoplasmique est formée de la réunion de petites particules solides entourées d'une mince sphère d'eau. Ajouterait-on à cette hypothèse que ces petites particules solides ont une forme cristalline, on n'en pourrait pas encore conclure l'identité absolue de constitution physique entre le protoplasma et le minéral cristallisé. En effet, un cristal est identique dans toutes ses parties, dans toute son épaisseur, dans toute sa masse. C'est une substance homogène à la nature de laquelle la grosseur ne fait rien, car, comme nous l'avons dit plus haut, l'individu, chez les minéraux, ne peut être rapporté qu'à la molécule. Le protoplasma, en admettant qu'il ait la constitution imaginée par M. Nægeli, n'en aurait pas moins une constitution hétérogène, puisqu'il serait composé de particules solides entourées d'un liquide, et qu'il n'y a rien de semblable dans le minéral cristallisé.

Autre différence essentielle entre le cristal et l'être vivant. Le premier une fois formé reste tel qu'il était, sans changer sa forme, sa manière d'être; qu'il soit gros ou petit, il présentera toujours deux figures semblables, pour employer l'expression des géomètres. Le second, au contraire, change pour ainsi dire constamment de forme par suite de la rénovation incessante de son organisme. Ceci est surtout vrai pour les êtres à génération alternante, et l'on sait que cette alternance bien constatée dans beaucoup de groupes inférieurs tend de plus en plus, par les recherches nouvelles, à être considérée comme une loi universelle des êtres vivants. Donc, quand bien même le protoplasma pourrait revêtir une forme nettement cristalline, celle-ci ne serait point durable, puisque le protoplasma

a, comme on le verra plus tard, le mouvement et le changement de forme pour propriété essentielle.

Cette différence entre la constitution du protoplasma et celle d'un cristal ressortira encore mieux, si l'on remarque que, dans ce dernier, toutes les forces moléculaires sont orientées dans une direction fixe et déterminent un équilibre stable. Le protoplasma, au contraire, celui, bien entendu, qui est apte à vivre et vivant possède des forces intérieures qui déterminent un équilibre essentiellement instable et qui produisent, par conséquent, une mutabilité interne et externe qui manque à toute autre substance. M. Sachs dit avec raison que « les forces moléculaires qui agissent dans le protoplasma ne peuvent être assimilées directement à celles d'aucune autre substance. » Aussi, d'après lui, Hofmeister a eu tort d'établir un parallèle entre le protoplasma et un liquide. En effet, quelle que soit la quantité d'eau que contient le protoplasma, et quelle que soit sa ressemblance avec un liquide, il n'est jamais liquide, il n'est même pas comparable aux substances pâteuses ou mucilagineuses. Ainsi, même en admettant l'hypothèse de M. Nægeli, on voit que la matière vivante et le cristal minéral sont essentiellement différents. Par conséquent cette propriété, la forme, peut très bien servir à distinguer les êtres vivants de la matière qui ne vit pas.

2° MODE D'ACCROISSEMENT.

S'accroître, c'est augmenter de volume. Les minéraux et les êtres vivants s'accroissent; les premiers le font par *juxtaposition*, les seconds par *intussusception* et mieux encore par *assimilation*. Telle est l'opinion généralement admise et qu'on n'a pas encore, à mon avis, démontrée fausse. Expliquons donc d'abord la signification nette et précise de ces deux expressions, et nous examinerons ensuite le cas qu'il faut faire des objections qu'on a opposées à cette manière de voir.

Prenons un petit cristal d'une nature quelconque, l'alun, ou, si l'on aime mieux, le sucre candi, et suspendons-le dans une solution de même nature pendant un certain temps, vingt-quatre heures, je suppose. Si nous examinons alors notre cristal, nous verrons qu'il aura augmenté de volume; il se sera donc accru. Mais comment s'est produit cet accroissement? par le dépôt, sur chaque face du

petit cristal primitif, de petites particules de sucre : d'où le nom de juxtaposition. Les particules nouvelles sont en tout point identiques aux premières qu'elles ont recouvertes, car elles n'ont nullement pénétré dans le noyau primitif, qu'il est facile de retrouver en brisant convenablement le cristal.

Prenons maintenant un être vivant quelconque, végétal ou animal, peu importe. Choisissons même de préférence un de ces être inférieurs qu'on a classés dans un règne particulier, celui des Protistes, à cause de la difficulté ou plutôt de l'impossibilité, comme nous l'avons déjà dit, de reconnaître s'ils appartiennent au règne végétal ou au règne animal. Telle est la Monère. Placée dans l'eau, c'est-à-dire dans le milieu qui lui convient, celle-ci s'accroît, c'est-à-dire qu'elle augmente de volume. Mais comment le fait-elle? en prenant au milieu ambiant les matériaux de cet accroissement. Ceux-ci pénètrent dans son intérieur où ils subissent une élaboration spéciale, puisque dans le cas d'un corps solide, la partie inutile, c'est-à-dire impropre à la nutrition, sera rejetée au dehors. Ce qui sera resté à l'intérieur de l'être vivant contribuera à son accroissement, qui se fera dans toutes les parties à la fois et non seulement à la surface extérieure, comme tout à l'heure dans le cas du cristal. Aussi dit-on qu'il y a *intussusception*. Peut-être vaudrait-il mieux dire qu'il y a *assimilation*. Ce qui nous amène à conclure que l'être vivant se nourrit, car le phénomène dont nous venons de parler est véritablement un acte de nutrition.

La question ainsi posée, il nous sera facile de conclure qu'il n'y a rien de comparable au phénomène d'intussusception dans les circonstances suivantes :

1° Si à une goutte d'eau on ajoute une autre goutte d'eau, soit directement, soit en plaçant la première dans une enceinte saturée de vapeur d'eau, nous la verrons grossir, s'accroître et augmenter de volume. Dans cet acte, les deux gouttes sont intimement mélangées l'une à l'autre, et la seconde n'a pas enveloppé la première comme d'un manteau ; il y a pénétration réciproque, et non juxtaposition. Y a-t-il là intussusception? Évidemment non. En effet, grâce à la propriété des liquides, d'avoir leurs molécules mobiles les unes sur les autres, les deux gouttes se confondent en une seule. Il n'y a donc là rien qui rappelle l'opération de la Monère absorbant certaines parties et rejetant les autres. Ce qui montre encore mieux la différence, c'est que si aux deux gouttes d'eau réunies en

une seule on en ajoute une troisième, une quatrième, et ainsi de suite, elles se réuniront toutes de la même manière, pour former un volume qui deviendra d'autant plus considérable qu'on pourra y ajouter de nouvelles gouttes d'eau. La Monère, au contraire, n'absorbera qu'une très petite partie de la matière ambiante, elle ne pourra atteindre qu'un volume déterminé, en rapport avec sa nature d'être vivant. Son accroissement ne sera pas indéfini. Les deux phénomènes ne sont donc comparables en aucune façon. En outre, il y a homogénéité dans les deux gouttes d'eau, tandis que la Monère est hétérogène avec les particules absorbées.

2° Si à la goutte d'eau on ajoute quelques petits cristaux de sel marin, ceux-ci, en vertu d'une propriété inexpliquée comme tant d'autres, du reste, se dissolvent, c'est-à-dire qu'ils prennent la forme liquide et acquièrent ainsi la propriété de se mélanger intimement à la goutte d'eau, en produisant un abaissement de température. Voilà un phénomène de dissolution bien connu des chimistes et des physiciens qui en ont étudié minutieusement toutes les circonstances. Mais quel rapport présente-t-il avec l'intussusception, si ce n'est que les deux substances hétérogènes se sont intimement mélangées? L'analogie s'arrête là. Encore n'est-elle que grossière, car dans l'intussusception ou plutôt dans l'assimilation, les matériaux absorbés se répartissent très inégalement dans l'intérieur de l'être vivant. Bien mieux, si nous continuons d'ajouter du sel marin à notre goutte d'eau, nous assisterons bientôt à un autre phénomène, celui de la saturation. L'eau refusera de dissoudre le sel, et nous aurons beau faire, les choses resteront en l'état tant que les circonstances extérieures ne changeront pas. L'être vivant, après avoir absorbé pendant un certain temps, s'arrête; il peut paraître saturé, mais il ne tarde pas à reprendre de nouveau la propriété d'absorber. Il n'y a rien chez lui qui soit comparable au phénomène de saturation. Si ces deux exemples présentent une certaine analogie, celle-ci ne se continue pas. Elle ne permet donc pas de conclure l'identité des deux phénomènes. Nous pouvons ajouter, comme tout à l'heure, que l'eau salée est homogène dans ses parties en ce sens que le sel est uniformément distribué dans toute sa masse, tandis que l'être vivant reste toujours hétérogène.

3° A une goutte d'eau distillée on ajoute une parcelle d'acide sulfurique anhydre, il se forme immédiatement un produit nouveau, l'acide sulfurique hydraté ou sulfate d'hydrogène, et il y a déga-

gement de chaleur. Il n'y a plus ni eau ni acide sulfurique anhydre, une individualité nouvelle a apparu. Le phénomène auquel nous venons d'assister est une combinaison chimique, comme tout à l'heure il y avait dissolution. L'être vivant qui s'accroît par intussusception s'incorpore, il est vrai, des éléments qu'il ne possédait pas auparavant, mais il ne perd pas pour cela son individualité; il reste lui, il peut, à un moment donné, répéter le même acte, ce que ne saurait faire la goutte d'eau dont l'affinité pour l'acide sulfurique a été une première fois satisfaite. Cette perte d'individualité de la goutte d'eau dans ce dernier exemple a lieu également dans les deux précédents.

L'analogie entre les deux phénomènes n'est donc encore que superficielle, elle ne se retrouve plus quand on examine les choses d'un peu près. Concluons donc que les phénomènes ne sont nullement identiques. Il n'est donc pas impossible de distinguer, à cet égard, les êtres vivants de la matière minérale.

Maintenant que nous avons montré que le mode d'accroissement permet de différencier très nettement les minéraux et les êtres vivants, et que nous avons dissipé les ténèbres dont on avait voulu entourer cette question, il ne serait peut-être point inutile d'insister davantage sur cette *intussusception* qui n'est au fond qu'un acte de nutrition, et de parler un peu plus longuement de cette fonction qui n'appartient qu'aux êtres vivants, car les êtres organisés seuls se nourrissent, par conséquent tous les actes de nutrition sont d'excellents caractères qui permettent de reconnaître sûrement les êtres vivants. Toutefois, pour ne pas trop allonger cette étude, nous n'examinerons que la fonction respiratoire.

3° RESPIRATION

Respirer et vivre sont deux termes synonymes. Rien n'est plus scientifique que l'opinion vulgaire qui confond la respiration avec la vie. En arrivant à la lumière, l'homme fait une première inspiration qui commence sa vie extérieure, pendant laquelle il respire; à sa mort il finit par une expiration qui est la fin de la respiration, c'est-à-dire de la vie.

En prenant cet exemple chez l'animal le plus perfectionné, celui qu'on appelle à juste titre le roi de la création, nous avons voulu

rendre la chose plus claire et plus intelligible. Si dans la série des êtres vivants, l'appareil respiratoire revêt des formes très différentes, la fonction reste toujours identique. Tout être vivant respire, et les phénomènes essentiels de la respiration sont partout les mêmes. Ils ne sont pas différents chez les végétaux et chez les animaux comme on le croyait généralement autrefois et comme l'enseignent encore quelques professeurs en retard sur leur époque. Animal et végétal respirent de la même façon et la fonction respiratoire est identique dans les deux règnes.

La respiration consiste en deux actes essentiels.

1° L'être vivant absorbe l'oxygène de l'air pour le combiner au carbone et à l'hydrogène de sa propre substance et produire de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau. C'est une vraie oxydation au sens chimique du mot, oxydation qui s'accompagne d'une production de chaleur proportionnelle à la quantité de carbone et d'hydrogène brûlés. On peut même dire que c'est la principale, sinon l'unique source de la chaleur produite par les êtres vivants.

2° Le second acte respiratoire consiste dans l'expulsion au dehors de cette vapeur d'eau et de cet acide carbonique, devenus impropres à la nutrition et qui sont ainsi restitués à l'atmosphère à la place de l'oxygène absorbé.

Ainsi absorption d'oxygène et exhalaison d'acide carbonique et de vapeur d'eau, tel est le double phénomène qui constitue la respiration dans la série de tous les êtres vivants, et qui permet de considérer cette fonction comme une sorte de désassimilation.

Qu'on ne vienne pas tirer un argument contre cette manière de voir, de ce fait que les végétaux pourvus de chlorophylle, c'est-à-dire ceux munis d'organes verts, dégagent de l'oxygène et non de l'acide carbonique pendant qu'ils sont exposés à l'action de la lumière solaire. Ceux qui sont au courant de la science répondront aisément qu'il y a une fonction chlorophyllienne qu'il ne faut pas confondre avec la respiration. La première, en effet, consiste dans la propriété, que possède la chlorophylle éclairée, de réduire l'acide carbonique provenant du sol, de l'atmosphère ou des produits de la respiration, d'en conserver le carbone à l'intérieur des tissus et d'exhaler au dehors l'oxygène, qui vient ainsi s'opposer constamment à la viciation de l'atmosphère qui serait rapidement la conséquence de la respiration des êtres vivants. Sans cette action réductrice de la chlorophylle, tout l'oxygène de l'air ne tarderait

pas à être transformé en acide carbonique, qui, outre la respiration des êtres vivants, provient encore des volcans, des exhalaisons du sol, et même quelquefois de véritables sources (grotte du Chien, près de Naples, grotte de Royat, près de Clermont-Ferrand).

Cette opposition entre les effets sur l'atmosphère de la respiration d'une part, de la fonction chlorophyllienne d'autre part, est une des belles harmonies de la nature, qui n'en reste pas moins admirable parce qu'elle n'aurait pas, comme on le croyait autrefois, sa source dans le contraste de la respiration chez les végétaux et chez les animaux.

La chlorophylle a-t-elle aussi le pouvoir de décomposer l'eau pour en conserver l'hydrogène et exhaler l'oxygène? C'est possible, c'est même probable, mais ce n'est point encore un fait démontré scientifiquement. En tous cas, ce phénomène, s'il se passe réellement, sera d'un grand secours pour expliquer la formation des hydrures et des hydrates de carbone si abondants chez les végétaux. On comprend, en effet, la facilité avec laquelle le carbone et l'hydrogène à l'état naissant en présence de l'eau, formeraient toutes ces combinaisons si nombreuses dans les végétaux (cellulose, amidon, gommes, sucres, huiles essentielles, résines, etc.).

Dans le monde vivant, la fonction respiratoire est donc une au fond. Animaux et végétaux, pourvus ou non de chlorophylle, respirent de la même façon. Si les végétaux verts paraissent se comporter différemment, on peut dire que c'est là une de ces exceptions qui confirment la règle, puisqu'on en connaît parfaitement la cause.

Enfin, comme nous l'avons déjà dit, une des conséquences importantes de la respiration, c'est la production de chaleur par les êtres vivants.

Voyons maintenant si les minéraux respirent, c'est-à-dire s'ils présentent des phénomènes ayant les mêmes caractères que ceux que nous venons de reconnaître chez les végétaux et chez les animaux.

Un morceau de fer placé, dit-on, dans un milieu riche en oxygène se combine lentement avec ce gaz en donnant naissance à un oxyde. On veut voir dans ce fait un phénomène tout à fait comparable à l'acte de la respiration.

On remarquera d'abord que les conditions du problème ne sont pas suffisamment déterminées. En effet, si le milieu est sec, le fer ne s'oxydera point, à moins toutefois qu'on ne commence par

l'enflammer comme dans l'expérience si curieuse de la combustion dans l'oxygène sec et pur du fer et de quelques autres métaux ou métalloïdes. L'oxydation aura lieu, au contraire, si le milieu riche en oxygène est en même temps humide. Il en résultera un dégagement de chaleur et un oxyde de fer dont la quantité, par une circonstance particulière à ce métal, ira toujours en augmentant. Avec le plomb, le zinc, etc., les choses ne se passent pas de la même façon, puisque la première couche d'oxyde formé fait l'office d'un enduit qui préserve de l'oxydation le reste du métal.

Ces phénomènes sont-ils identiques à ceux que présente la respiration des êtres vivants? Il y a d'abord une analogie qui pourrait induire en erreur un esprit peu attentif. Cette analogie c'est l'absorption d'oxygène, l'oxydation et la production de chaleur. Mais elle s'arrête là et ne va pas plus loin. Le métal, en effet, n'exhale rien ou si, dans le cas du fer exposé à l'humidité, on constate quelque chose, c'est la production d'une certaine quantité d'hydrogène qui provient de la décomposition de l'eau par l'action électrique exercée entre l'oxyde de fer et le métal non encore attaqué. Ainsi, tandis que chez les animaux, les produits exhalés sont les résidus de la combustion, ici nous constatons la production d'un gaz combustible.

Mais il y a bien d'autres différences à signaler.

Tandis que tous les êtres vivants respirent, les minéraux sont loin de se comporter comme le fer ou quelques autres métaux. Sans compter les métaux précieux qui ne s'oxydent pas à l'air, que de minéraux, tels que le sulfate de chaux (gypse ou pierre à plâtre), le carbonate de chaux, etc., restent inaltérés dans un milieu oxygéné! C'est même à cette propriété que la plupart des corps inorganiques doivent de durer, pour ainsi dire, toujours.

Concluons. La fonction respiratoire non seulement commune, mais encore essentielle à tous les êtres vivants, n'existe en aucune façon chez les minéraux. Si, dans certains cas, ces derniers présentent quelques phénomènes ayant avec la respiration un rapport plus ou moins éloigné, ce n'est là qu'une fausse analogie qui permet d'autant moins d'en conclure l'identité du monde vivant et du monde inorganique que le premier répare incessamment les pertes que la respiration fait subir à l'organisme, tandis que le second ne nous présente rien de pareil. On peut encore ajouter que l'oxydation de certains minéraux et surtout des métaux se fait constamment à la surface en pénétrant de plus en plus dans la profondeur. En

définitif leur individualité est changée, puisqu'on n'a plus un métal, mais son oxyde. Chez l'être vivant, au contraire, la respiration se fait dans toutes les parties de l'individu qui reste lui-même sans se transformer dans une autre.

Ils ne sont donc pas bien difficiles sur le raisonnement, les naturalistes philosophes qui osent soutenir que la fonction respiratoire ne suffit pas à tracer une démarcation essentielle entre l'être vivant et la matière inorganique.

4° MODE DE REPRODUCTION ET MODE D'ORIGINE

Un être vivant, quel qu'il soit, provient d'un autre être vivant semblable à lui, et comme la vie ne se manifeste pas sans protoplasma, on peut dire avec Claude Bernard que le protoplasma « a une origine qui nous échappe, qu'il est la continuation du protoplasma d'un ancêtre. » Peut-on dire la même chose d'un minéral quel qu'il soit? Peut-on dire par exemple que *le cristal de sulfate de cuivre qui se forme dans une solution de ce corps, est la continuation du cristal qui a servi à faire la dissolution génératrice?* Evidemment non. Car si des cristaux de sulfate de cuivre dissous dans l'eau peuvent de nouveau se reformer quand la solution s'évaporera, nous n'augmenterons pas, par ce moyen, notre quantité de sulfate de cuivre qui restera toujours la même et qui ne s'accroîtra pas, tandis que le protoplasma provenant d'un être vivant croîtra, augmentera de volume, de poids et de quantité. Si nous ne savons pas comment s'est formé le premier protoplasma vivant, nous savons très bien produire du sulfate de cuivre. Tandis que les chimistes, les géologues parviennent successivement à reproduire artificiellement la forme naturelle de tous les minéraux que l'on trouve dans l'écorce de notre globe, aucun biologiste n'a encore pu produire de la matière vivante en dehors de la matière vivante, c'est-à-dire à l'aide de la matière inorganique. La vie vient de la vie, *omne vivum ex vivo*, telle est la formule générale qui jusqu'à présent n'a subi aucune contradiction, ni aucune exception.

Malgré toutes les recherches tentées dans ce but, aucun chimiste n'est encore parvenu à trouver, je ne dis pas la constitution chimique du protoplasma, mais celle de l'albumine qui paraît cependant un corps beaucoup moins complexe. Je sais très bien qu'il

serait téméraire de rien conclure de ces insuccès. De ce qu'une chose paraît aujourd'hui impossible, on aurait tort de dire qu'elle le sera toujours. Admettons donc que la chimie arrive un jour à trouver la composition de l'albumine et à en faire la synthèse; allons plus loin, admettons encore (ce qui sera nié cependant par quelques-uns d'entre eux) qu'on arrive au même résultat pour le protoplasma, qu'aurez-vous? du protoplasma mort, dépourvu par conséquent de propriétés vitales. Vous n'aurez point un être vivant, mais un cadavre. Il faut donc remonter à un premier auteur, à Dieu qui a créé la matière vivante, à Dieu qui est la source de toute vie, comme on est obligé d'y arriver pour trouver l'auteur qui a communiqué le mouvement à la matière en même temps qu'il la créait.

Examinons toutefois l'hypothèse de la *génération spontanée* qu'on appelle encore *autogonie*. Cette hypothèse consiste à admettre que dans des conditions déterminées, mais inconnues, le protoplasma est apparu à un certain moment, comme nous voyons apparaître des efflorescences salines à la surface du sol, comme apparaît le salpêtre dans les caves et sur les murs de certaines habitations.

On va même plus loin, car sur cette première hypothèse on en a greffé d'autres pour expliquer le mode d'après lequel les choses auraient pu se passer. Les uns admettent, et c'est l'opinion la plus générale, qu'à une époque géologique, l'acide carbonique et la vapeur d'eau alors en excès dans l'atmosphère avaient bien pu se réunir pour former des hydrates de carbone qui à leur tour se seraient combinés à l'ammononiaque produite dans le sol, pour former les composés quaternaires, c'est-à-dire des subtances albuminoïdes. On voit en effet que la décomposition de ces matières donne naissance à ces différents corps.

Mais Pflüger, en 1875, ayant réfléchi que l'acide carbonique, la vapeur d'eau et l'ammoniaque sont des corps très stables et ne pouvant servir que très difficilement pour former la synthèse d'un corps plus complexe, de l'albumine par exemple, imagina une nouvelle hypothèse comme dans quelque temps il s'en produira probablement d'autres, qui n'auront sans doute pas plus de succès.

Voici en quoi consiste l'hypothèse de Pflüger qui n'est pas bien différente de la précédente. Au lieu de l'ammoniaque, il prend pour point de départ le cyanogène, corps peu stable composé de carbone et d'azote (C^2Az) qui se serait formé, à l'époque où la terre

était encore incandescente, par la réaction des composés azotés de l'oxygène sur l'acide carbonique de l'atmosphère. Ce cyanogène se serait ainsi conservé, malgré son instabilité, jusqu'à ce que la terre fût assez refroidie pour lui permettre de se combiner avec des carbures d'hydrogène et l'oxygène de l'eau. C'est ainsi, d'après Pflüger, qu'aurait dû apparaître la matière vivante.

A cette hypothèse on peut en ajouter tant d'autres qu'on voudra, sans pour cela faire avancer la question d'un pas. Les résultats du laboratoire pourront seuls, je ne dis pas, la résoudre, mais au moins nous montrer le comment. Car n'oublions pas que le protoplasma obtenu par le chimiste sera toujours un protoplasma mort et non un protoplasma vivant, et on ne voit pas trop comment il serait possible de lui communiquer la vie.

Concluons donc qu'au point de vue de l'origine et du mode de formation, les êtres vivants diffèrent complètement des corps inorganiques.

5° DURÉE ET MODE DE TERMINAISON.

Une fois formés, les minéraux persistent dans le même état tant que les conditions extérieures ne se modifient pas. Ainsi les minerais que l'homme va chercher au sein de la terre pour les besoins de son industrie se trouvent dans le filon avec la même constitution qu'ils possédaient aussitôt leur formation. Ces conditions extérieures viennent-elles à changer, aussitôt les minéraux sont soumis aux lois des nouvelles affinités chimiques et ils subissent diverses modifications en rapport avec le changement de ces conditions. Nous voyons éclater les pierres gélives par suite d'un phénomène physique très simple. L'eau chargée d'acide carbonique dissout le carbonate de chaux qu'elle entraîne dans les profondeurs du sol et qu'elle dépose de nouveau quand elle reparaît au contact de l'atmosphère où se dissipe son acide carbonique. Telle est l'origine des fontaines incrustantes, des stalactites et des stalagmites qui font l'ornement des grottes naturelles. Tels sont encore les divers changements qui se produisent à la surface du sol à la suite de l'action des divers agents atmosphériques sur les roches qui se trouvent désagrégées et entraînées par les eaux pour former de nouveaux sédiments.

Les êtres vivants se comportent tout différemment vis-à-vis des agents atmosphériques. Leur évolution est toute différente. Par cela

même qu'ils sont doués d'activité, ils sont limités par l'usage auquel leurs organes peuvent suffire. Ainsi les êtres vivants naissent, ils grandissent et atteignent après une période plus ou moins longue suivant leur nature, ce qu'on appelle leur état adulte, qui correspond à l'époque où ils acquièrent la propriété de se reproduire. A partir de ce moment, ils déclinent, leur activité s'amoindrit de plus en plus jusqu'à ce que la vie les abandonne. L'être vivant est mort. Cette mort est une condition nécessaire de la vie telle que nous l'observons. Par cela même qu'il naît, l'être organisé doit mourir.

Son cadavre est soumis alors à l'action des agents extérieurs auxquels il résistait pendant la vie ; il se décompose, c'est-à-dire que ses différentes parties se désunissent, se désagrègent pour se transformer en matériaux du monde inorganique, eau, acide carbonique, sels divers, mais en petite quantité. A peine quelques débris, plus souvent même quelques empreintes se conservent-elles dans les sédiments de l'écorce terrestre pour rappeler aux âges futurs la forme des êtres qui ont peuplé sa surface à une époque déterminée.

Ces matériaux provenant de la décomposition des êtres vivants rentrent de nouveau dans le monde inorganique, où ils pourront servir à la composition de nouveaux êtres vivants.

6° STRUCTURE.

Au moyen d'atomes et de molécules, le chimiste et le physicien se rendent compte de toutes les propriétés des minéraux. Comme nous l'avons déjà dit, dans ces corps l'individu peut être représenté par l'atome ou par la molécule. Une particule d'un minéral offre la même structure qu'un gros bloc.

L'être organisé, au contraire, a une structure très différente. Organisé veut dire qu'il possède des organes accomplissant des fonctions. Ces organes eux-mêmes sont composés, ils sont formés d'éléments qu'on appelle généralement cellules et qu'on peut considérer comme des organismes simples, puisqu'ils possèdent toutes les propriétés des êtres vivants. Un végétal, un animal résultent de l'ensemble de ces petits organismes qui entrent dans sa composition. Cela est si vrai qu'il y a des êtres et en grand nombre qui ne consistent chacun qu'en une seule cellule, et encore celle-ci n'atteint-elle pas toujours le plus grand degré de perfection qu'elle est susceptible de posséder chez les êtres les plus élevés en organisation.

La structure est un caractère si excellent pour différencier les êtres vivants des corps bruts qu'il est bien inutile d'y insister plus longtemps. Au reste sa connaissance est tellement importante que son étude constitue l'une des branches les plus utiles de la biologie.

7° COMPOSITION CHIMIQUE.

On ne trouve pas dans les êtres vivants, des éléments chimiques, c'est-à-dire des corps simples différents de ceux qui entrent dans la composition des corps bruts. Cependant un nombre relativement restreint de corps simples fait partie des éléments anatomiques des animaux et des végétaux.

Les êtres vivants contiennent toujours des composés de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote auxquels se mêlent en proportion très restreinte du phosphore et du soufre. Ces six corps simples sont leurs éléments les plus essentiels. A ceux-ci s'en ajoutent d'autres qu'on rencontre en plus ou moins grande quantité, suivant les cas.

Voici, du reste, le tableau par ordre de fréquence décroissante, des corps simples rencontrés chez les êtres vivants :

Carbone	Chlore	Fluor	Lithium
Hydrogène	Iode	Aluminium	Argent
Oxygène	Calcium	Brome	Cæsium
Azote	Potassium	Cuivre	Rubidium
Soufre	Silicium	Plomb	Magnésium
Phosphore	Fer	Arsenic	

En somme vingt-trois (probablement plus) corps simples, sur soixante-quatre ou peut-être soixante-six dont on a déjà constaté la présence dans les minéraux.

Il ne faudrait pas non plus s'imaginer que les combinaisons chimiques qui se passent dans le corps des êtres vivants soient tout à fait semblables à celles que l'on rencontre dans les minéraux. Bien que les éléments soient les mêmes dans les deux cas, la molécule des premiers offre une complexité bien autrement grande que dans les derniers, complexité qui est la cause principale de leur peu de stabilité.

Ce qui domine dans les êtres vivants, ce sont les composés de carbone, d'hydrogène, d'oxygène auxquels s'ajoute dans certains

cas l'azote. Les trois premiers forment les corps ternaires qu'on croyait, à tort autrefois, appartenir exclusivement aux végétaux. Les seconds sont les composés quaternaires qu'on avait eu également tort de rapporter exclusivement aux animaux. Ces deux sortes de composés se rencontrent dans tous les êtres vivants. Il faut même dire que les composés quaternaires, c'est-à-dire azotés sont absolument indispensables à la manifestation des propriétés vitales. Aussi le protoplasma « base physique de la vie » est-il essentiellement un composé quaternaire.

Les chimistes ne sont donc nullement embarrassés pour reconnaître un principe immédiat organique d'un composé chimique purement minéral.

Des développements qui précèdent, il est donc permis de conclure qu'il y a des différences essentielles entre les êtres vivants et les corps bruts, et que les uns comme les autres se distinguent par des propriétés qui ne permettent en aucun cas de les confondre. Si d'un côté comme de l'autre les mêmes éléments matériels entrent dans leur constitution, il n'en faut pas moins reconnaître que, chez les êtres organisés, les corps simples sont soumis à des forces qui n'agissent pas dans les mêmes directions que dans les composés de matière inorganique. Les premiers sont en effet le siège de propriétés vitales qu'il est impossible, malgré tous les raisonnements appuyés sur une fausse analogie, de retrouver dans les seconds. Les êtres organisés vivent, les corps bruts ne vivent pas. Il faudrait ajouter à tous ces caractères ceux tirés du mouvement spontané et de la sensibilité qui ne se constatent que dans les êtres vivants, les minéraux étant soumis aux lois de l'inertie et de la mobilité. Quoique ces deux caractères soient peut-être les plus démonstratifs, nous ne les abordons pas maintenant, car cette question nous entraînerait dans des développements beaucoup trop considérables. Nous aurons du reste bien des occasions d'y revenir.

Dr Tison,

Professeur à l'Université catholique de Paris.

LES NOIRS CHEZ EUX

CÔTE DES ESCLAVES

En janvier 1866 j'arrivais à la *Côte des esclaves*, au milieu *des noirs*, surpris de ne pas les trouver tels que je les avais vus dans les livres. J'écrivais à mon jeune frère, alors élève au petit séminaire de Toulouse : « les livres te montrent le noir toujours courbé sous le fouet, toujours prêt à se jeter sur ses maîtres, insociable, étranger presque à tout sentiment humain. Ce noir, je ne le vois pas ici : c'est le noir des colonies, arraché violemment à son pays, à ses parents, mené comme une brute, avili sous le joug. Ici, le noir est chez lui ; et, même au milieu des abaissements et de la dégradation inhérents à l'idolâtrie, il conserve empreints, dans son caractère et dans ses habitudes, les signes non équivoques de la dignité humaine. Il vit en société avec ses semblables ; il a sa religion et son culte ; il a ses prêtres, son roi, ses chefs... etc... »

Je suis resté sous cette impression, et, après avoir lu les récits des voyageurs et les systèmes des anthropologistes, je demeure convaincu que la *question nègre* est loin d'avoir été suffisamment mûrie. Cette conviction m'a inspiré le désir et le projet d'apporter à la science le tribut de mes connaissances personnelles, acquises par sept ans d'un commerce journalier avec les noirs de la Côte des esclaves et par des réflexions soutenues avec un amour constant.

Pendant dix ans, j'appartins à la Mission établie dans ces parages ; j'y séjournai sept ans ; j'y serais mort avec bonheur, parce que je m'étais donné aux noirs. A présent que je n'y puis revenir, j'aurai du moins la satisfaction de travailler pour ces noirs auxquels je conserve mon affection et mon dévouement de missionnaire.

J'ai parlé des récits des voyageurs et des systèmes des anthropo-

logistes; je dois dire ce que j'en pense, en ce qui concerne mon sujet.

Les récits des voyageurs sont souvent par trop fantaisistes. De plus, les voyageurs se sont laissé impressionner outre mesure par le contraste qui existe entre les mœurs et usages des noirs et nos mœurs et usages modernes.

Une longue habitude du christianisme nous a tellement accoutumés à ses bienfaits que nous nous faisons gloire de ce qui n'est que son mérite. Le christianisme a purifié, développé, perfectionné en nous les sentiments humains; mais, nous aurions tort de méconnaître des frères moins heureux que nous, qui n'ont pas goûté encore l'influence chrétienne.

Trop préoccupés de la différence qui existe entre les noirs et nous, oublieux de ce que furent nos ancêtres avant le christianisme, les voyageurs ont supposé le noir de race inférieure à la nôtre et peut-être d'espèce différente.

Il est possible qu'ils ne se fussent point arrêtés à cette opinion, si les racontages des *négriers* n'y avaient contribué. Les négriers, je veux dire les marchands de nègres, avaient besoin d'excuser leur infâme trafic, et ils savaient qu'il reste toujours quelque chose du mensonge et de la calomnie. Un d'eux, que je connus à Lagos, disait : « la calomnie est comme une poignée de boue qu'on lance contre un mur parfaitement blanchi : si elle n'adhère pas, elle laisse sa tache.

Les négriers mentirent, pour pallier le crime de la traite, et il resta quelque chose de leurs mensonges; et, comme ils disaient que le noir n'est qu'un singe, la *science moderne* se prit à dire que le noir est d'une autre espèce que le blanc.

On rougit d'avoir à relever de semblables assertions dans les systèmes qui s'intitulent la *science*, alors surtout que la science a fourni des preuves irréfutables; qu'elle a montré avec clarté l'unité de l'espèce humaine et le caractère purement accidentel des différences qui existent entre les familles diverses de cette unique espèce.

De simples accidents, comme la couleur, par exemple, différencient le noir du blanc. Mais, de simples accidents ne suffisent pas à exclure d'une classification les êtres qui en ont les propriétés essentielles. La conformation extérieure et intérieure du corps, la possibilité d'avoir avec le blanc des unions fécondes, les qualités physiques, intellectuelles et morales, le caractère, les habitudes, les usa-

ges, les défauts même et les vices, tout dans le noir révèle l'homme distinct de la bête et de même espèce que le blanc.

Il parle, il agit, il a ses joies et ses tristesses, ses réjouissances et ses cérémonies de deuil; il cultive la terre, se construit des demeures, se confectionne des habits, prépare ses aliments; il a une religion, un culte; il vit en société dans ses villes, obéissant aux chefs qui le gouvernent. En un mot, le noir a mêmes facultés, mêmes inclinations, mêmes sentiments, mêmes aptitudes que le blanc.

Sans doute, il n'est point parvenu au degré de civilisation et de progrès que nous avons atteint. A-t-on le droit de s'en étonner? N'a-t-on pas tort d'arguer de là qu'il est inférieur au blanc? Ne sait-on pas en quelles conditions défavorables le noir s'est trouvé ? Jamais il n'a senti les bienfaisantes influences du christianisme, ce grand civilisateur des individus et des nations.

Celui qui désire juger sainement d'un peuple plongé encore « dans les ténèbres et à l'ombre de la mort » ne doit pas le mettre en parallèle avec les peuples éclairés, vivifiés, civilisés, animés de la force et de la vitalité chrétiennes, chez lesquels la vérité et la vertu se sont si bien naturalisées qu'elles imposent le respect à ceux même qui ont intérêt à les combattre. Il ne peut établir de comparaison équitable qu'avec des peuples privés aussi des bienfaits du christianisme. Remontons à l'époque où Jésus-Christ n'avait pas réhabilité l'humanité déchue : nous trouverons les hommes, même les Grecs, même les Romains, dans un état semblable à celui dans lequel gémissent les noirs non encore régénérés.

C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous étudierons 1° l'état religieux, 2° l'état domestique, 3° l'état politique des noirs.

Je ne parle pas ici de noirs privilégiés et choisis : je parle de ceux qui fournirent à la traite le plus fort contingent : des Nagos et autres nations de la *Côte des esclaves*. Ce sont les noirs de ces contrées que les esclavagistes méprisèrent d'une façon spéciale : d'eux surtout ils ont dit : « nous prenons des singes en Afrique et nous en faisons des hommes. » Il eût été plus vrai de dire qu'ils prenaient en Afrique des hommes pour les abrutir dans la servitude.

I

ÉTAT RELIGIEUX.

On dit généralement que le fétichisme est la religion des noirs; le fétichisme, c'est-à-dire l'adoration des objets naturels, animaux, plantes, rivières, etc...

Il est vrai, les noirs adressent leur culte aux objets naturels; par peur, par reconnaissance ou par superstition, ils se prosternent devant la créature; mais on a tort de supposer qu'ils ignorent le Créateur. Nous ne nions pas que ce culte soit grossier, très grossier; cependant, il ne nous est pas possible d'admettre qu'il n'y ait dans ce culte que l'élément grossier. Les noirs ont plus que l'adoration de la matière; on est injuste à leur égard, lorsque, par légèreté ou parti-pris, on en veut faire une espèce *d'hommes primitifs* que des transformations successives ont distingué de l'animal, sans le rendre semblable encore à l'homme blanc; on est injuste à leur égard lorsqu'on prétend que leur culte exclut l'idée de Dieu et les tient à genoux devant la matière pure.

Ils n'ont pas besoin *d'arriver* à l'idée de Dieu. Cette idée, ils l'ont; et, dans leur cœur, un sentiment domine toutes les aspirations : le sentiment religieux. Cette idée s'est obscurcie : on voit bien qu'elle fut jadis plus claire; ce sentiment s'est corrompu; l'esprit a eu ses défaillances, le cœur a eu ses faiblesses; malgré tout, le noir n'a pu accumuler assez d'erreurs pour faire disparaître cette idée qui prime toutes les autres dans l'esprit humain; il n'a pu se dégrader au point de perdre le sentiment religieux.

Cicéron disait : « Il n'existe pas de peuple, si barbare et si sauvage qu'on le suppose, qui n'ait la pensée d'un Dieu, quoiqu'il ignore sa nature (1) ». Depuis Cicéron, des peuples, en grand nombre, sont entrés dans l'histoire, et la parole du philosophe romain est demeurée toujours vraie. Ce n'est pas en parlant des noirs de la Côte des esclaves qu'on pourra lui donner un démenti.

Qu'on me permette de citer des observations fort justes de M. Léonce de la Rallaye (2) : « On se fait d'habitude une idée fausse

(1) Cicéron, *de Leg*, I, 24.
(2) *Revue du Monde catholique*, 10 juin 1877, p. 677.

du paganisme antique, surtout aux premiers âges du monde. Le paganisme n'a été dans l'origine *qu'une altération de la vraie doctrine* révélée de Dieu à Adam et aux patriarches, altération coupable, sans doute, dans son principe, puisqu'elle émanait de l'orgueil de l'esprit et de la faiblesse des sens, mais *qui laissait néanmoins subsister un fond de vérité.* La grande erreur et le grand crime de ces temps-là fut, en quelque sorte, de *déplacer* Dieu et de prétendre voir une vertu divine résider essentiellement dans des êtres qui n'étaient que de pures créatures..... Mais l'idée même de Dieu demeurait profondément empreinte dans l'humanité primitive. »

Alors même que « tout était Dieu, si ce n'est Dieu lui-même (1), » on conserva le souvenir d' « un être au-dessus des autres êtres, Père des Dieux et des hommes..... maître des vents et des tempêtes, etc. ... » Toujours l'homme adressa ses sacrifices, ses offrandes et sa prière à un pouvoir supérieur. L'antiquité éleva des temples « *au Dieu inconnu* » que son esprit dévoyé n'avait pu oublier en entier ; et en même temps, elle imaginait des dieux à sa façon.

Il a fallu l'orgueil naturaliste de notre époque, l'esprit de révolte poussé à l'excès, pour qu'on ait follement rêvé de supprimer l'idée de Dieu. On a voulu chasser Dieu de l'univers, on s'efforce de tout expliquer sans Dieu. Cependant, comme Dieu est présent partout et que partout il se manifeste dans ses œuvres, la science ou plutôt *l'invention* moderne a dû le remplacer par quelque chose. Après avoir supprimé d'un trait de plume le sublime récit de la création, elle a imaginé la sélection naturelle et autres systèmes que Quensted résume (2) en ces termes avec ironie : « alors grouillaient toutes les ordures de la vie organique, et la toute-puissance de la terre inerte ne pouvait se lasser de créer. »

Les noirs n'ont pas une théogonie nettement formulée ; ils n'ont pas, (le peuple du moins), un corps de doctrine religieuse. Des notions éparses, des connaissances sans liaison et environnées de mille obscurités suffisent à ces peuples mous, sans souci d'autre chose que des besoins et des jouissances du moment. Attachés superstitieusement à de certaines pratiques, ils les conservent sans raisonner, sans réfléchir. Quand ils redoutent les effets de leur

(1) Bossuet.
(2) Quensted, Géologie I, p. 169.

infidélité ou de leur négligence, ils cèdent, inconscients, au besoin de se soumettre au pouvoir supérieur qui régit tout. Et ils se soumettent à ce pouvoir qu'ils ne se donnent pas même la peine de définir ; et ils rendent leurs honneurs et leur culte à la multitude des *orichas* auxquels ils l'attribuent.

En théorie, le noir est théiste, *monothéiste* même, dans ses croyances. Il distingue Dieu de tout le reste : non seulement des objets communs et profanes, mais encore des *orichas*, qui sont l'objectif de son culte. Dieu est au-dessus de tout, disent les Nagos ; il est créateur, *Eledda* ; roi de gloire, *Oga-Ogo* ; maître de la bonne terre, *Olodoumayé* ; maître du ciel, *Oloroun* ; maître par essence, *Olouwa*.

Oloroun est l'appellation ordinaire par laquelle on désigne Dieu en nago ; les Djedjis et les Minas le nomment *Maou*.

Le noir attribue à Dieu ce qui se produit de bien ; c'est à lui qu'il le rapporte. Si un danger grave le menace ; s'il est injustement attaqué ou opprimé, il élève ses regards vers le ciel et il invoque Dieu ; il s'écrie : « *Oloroun* ! *Maou* ! » Un proverbe qui a cours parmi les Dahoméens montre la foi de ces peuples en Dieu et dans sa providence : on dit sous forme de salutation : « Dieu aide celui qui travaille. »

Malheureusement, ces croyances sont sans influence sensible sur la pratique, et le noir vit comme si Dieu ne s'occupait point de lui ou comme s'il n'existait pas. Semblable aux païens de l'antiquité, aux Grecs et aux Romains dont parle saint Paul (1), « ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces ; mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci..... Ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre une image représentant un homme corruptible, *des oiseaux*, des *quadrupèdes* et des *reptiles*. Aussi, Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte qu'ils ont déshonoré leur propre corps en eux-mêmes ; eux qui ont transformé la vérité de Dieu en mensonge, *adoré et servi la créature au lieu* du Créateur, qui est béni dans les siècles. »

Nous pourrions continuer notre citation ; car saint Paul semble avoir eu les noirs de la Côte des esclaves en vue, quand il traçait le tableau des égarements de l'antiquité païenne.

(1) Saint Paul aux Romains, c. I, v. 21 à 25.

Le noir dit que Dieu est l'auteur de tout bien, et cependant il demande tout à *l'oricha* : « *il déplace Dieu*, » selon l'expression heureuse de M. Léonce de la Rallaye. Dans la pratique, il ne voit pas Dieu où il est, et il le cherche où il n'est pas : dans *l'oricha* qu'il a fabriqué. Il estime que Dieu est trop grand pour s'occuper de lui, et qu'il s'est déchargé sur l'oricha du soin des noirs. *Maître du ciel*, Dieu jouit de l'abondance et des douceurs du repos, réservant ses faveurs aux blancs. Que les blancs servent Dieu, cela est naturel. Pour les noirs, ils ne doivent qu'à *l'oricha* leurs sacrifices, leurs offrandes et leurs prières. Dieu le veut ainsi ; il dédaigne leurs hommages, et tous leurs efforts doivent tendre à se rendre *l'oricha* avorable.

Qu'est-ce que l'oricha ?

Il importe peu qu'on fasse dériver le mot fétiche de *fictitius*, artificiel, imaginaire, ou de *fatum*, destin ; peu importe que les blancs aient envisagé le culte des noirs de telle ou telle façon. Nous voulons savoir comment les noirs eux-mêmes l'entendent.

Ce que nous appelons fétiche, les noirs le nomment *oricha*, c'est-à-dire, en s'en tenant à l'étymologie, celui qui mérite, *qui voit le culte : l'oricha* voit le culte, tandis que Dieu y est insensible. On l'appelle aussi *alayibawi*, celui qui gronde, qui châtie, *qui malmène*. Dans l'esprit du noir, l'oricha est une puissance, quelle qu'elle soit, supérieure à l'homme, à laquelle l'homme est soumis. N'en demandez pas davantage à l'homme du peuple : il ne saurait comprendre qu'on puisse pousser plus loin ses investigations. Il honore cette puissance, parce qu'il en attend quelque bienfait, ou bien pour conjurer sa funeste influence. Donc, il est idolâtre ; car, « celui-là est idolâtre qui rend à des images le culte dû à Dieu seul (1). »

Les objets les plus divers peuvent devenir fétiches : plusieurs sont déclarés tels par leur nature, comme le serpent fétiche de Wydah, le caïman à Abomey, etc.... Tout objet devient oricha, dès qu'il a reçu la consécration d'usage : ce bâton, ces pots, ces tessons, cet amas de terre... le deviennent quand ils sont consacrés.

Cela veut-il dire que le noir dirige son culte à la matière, que l'objet matériel est la puissance qu'il adore ? — Nullement ; l'objet oricha est pour le noir un objet inerte et vulgaire, tout le temps qu'il est privé de la consécration d'usage. Seulement, lorsqu'il l'a

(1) Saint Augustin, *de Trinitate*, I.

reçue, il acquiert une espèce de personnalité : ce qui n'était que terre, ou bois, ou fer... devient oricha, c'est-à-dire puissance surhumaine.

En réalité, ce n'est pas la matière pure qui reçoit les hommages du noir; celui-ci les dirige à un pouvoir supérieur et l'on ne saurait dire que la religion des Dahoméens et des Nagos est un véritable fétichisme tel qu'on le comprend habituellement. « On avait, dit très bien M. J.-E. Bouche dans *le Contemporain* (1), on avait regardé le fétichisme comme étant le fond de cette religion; tout, à l'extérieur, était de nature à le faire croire; on voit les nègres s'agenouiller devant les caméléons, les statuettes et les arbres, leur offrir des présents, leur adresser des prières et négliger pour eux le Créateur de toutes choses. Les premiers Portugais qui visitèrent la côte occidentale ne balancèrent pas à traiter de fétichisme une semblable religion, et ils donnèrent à ses prêtres le nom de féticheurs. A partir de ce moment, on demeura persuadé que le seul culte rendu par les noirs était le culte de la matière : les voyageurs ne prirent pas la peine d'examiner la chose de plus près. »

Puisque nous voilà avertis de ne point juger par les apparences, défions-nous de la traduction que les interprètes donnent du mot *oricha*. Les interprètes noirs visent moins à être exacts qu'à ne pas mécontenter le blanc, et ils ne se font pas défaut de le flatter par des interprétations qu'ils savent être de son goût ou du moins dans ses idées. C'est ainsi qu'ils appellent les orichas des *saints*, sans savoir ce qu'est un saint.

Pour le noir, l'oricha n'est pas un intermédiaire, un intercesseur entre Dieu et l'homme; il est le terme final du culte; c'est à lui que s'adresse l'offrande et la prière; de lui, et non de Dieu, on attend ce que l'on demande quoiqu'on reconnaisse à Dieu le pouvoir de l'accorder. Tout se termine à l'oricha dans le culte; il y est l'alpha et l'oméga, le principe d'où tout découle en pratique et la fin à laquelle s'arrêtent toutes les cérémonies et tous les rites.

L'oricha des noirs et les idoles des anciens peuples ont les mêmes traits caractéristiques; Ozanam (2) les résume en deux mots : « c'est l'aveu des sages du polythéisme, dit-il, que les idoles furent considérées comme des corps où les puissances supérieures descendaient quand elles y étaient invitées selon les rites requis. On

(1) *Contemporain*. Novembre 1874, page 857.
(2) Ozanam. *Histoire de la Civilisation chrétienne au cinquième siècle* : v^e leçon.

croyait les y retenir par la fumée des victimes ; elles se nourrissaient de la graisse dont on arrosait les statues. Quelquefois le prêtre désaltérait leur soif en leur jetant à pleine coupe le sang... Des hommes raisonnables passaient leur journée au Capitole, rendant à Jupiter les services que les clients rendent à leur patron ; l'un le parfumant, un autre lui annonçant les visiteurs... »

Les prêtres sont plus avancés dans leurs mystères et admettent une espèce de dualisme, non pas dans la création précisément, mais dans le gouvernement du monde. Plus éclairés que le vulgaire, ils ont puisé dans l'initiation une idée claire, nette, du démon ; ils avouent qu'ils servent cet archange déchu ; que leur religion, en bien des points, est pure *démonolâtrie.*

Un jour, je conversais avec un des prêtres les plus influents de Chango (oricha de la foudre.) C'était à Porto-Novo. L'onichango (1) avait dit « que Dieu a tout créé; qu'il est grand, très grand; que les blancs ont raison de le servir, puisqu'il les comble de bienfaits; que les noirs n'ont rien à en attendre, parce qu'il dédaigne de s'occuper d'eux et qu'il les a abandonnés à l'oricha. L'oricha est-il Dieu? demandai-je à mon interlocuteur. — Point du tout ! me répondit-il ; l'oricha, c'est le démon. — Comment ! répliquai-je ; tu connais donc le démon ? — Le démon ! me dit-il avec un sourire qui me fit mal, le démon a été fait par Dieu ; il s'est révolté contre Dieu son créateur, contrariant ses vues et se plaisant à faire du mal; il est plus faible que Dieu ; Dieu est son supérieur ; mais Satan persévère dans sa révolte contre Dieu et ne cesse de lui résister. » Je demandai à mon interlocuteur : « Puisque le démon est révolté et méchant, tu ne peux le servir et lui rendre un culte? — Et l'onichango : « C'est précisément parce que le démon est méchant qu'il nous importe de prévenir et de détourner ses coups. Dieu est bon et il ne nous sera point nuisible; mais le démon est terrible par sa malice; il est bon de le calmer par des présents et de se le rendre favorable par des sacrifices. En outre, le démon est très puissant, bien des choses impossibles à l'homme, il peut les faire, lui ; c'est pourquoi nous lui demandons d'exercer en notre faveur sa puissance surhumaine. »

Le coupable avoue son crime d'une façon trop nette pour laisser place au moindre doute : les orichas des noirs, comme « les dieux

(1) Onichango, sectateur de Chango, littéralement : celui qui a Chango.

des autres nations païennes sont les démons, *omnes dii gentium dœmonia*, » (Ps. xcv, 5.) Les prêtres païens, à la Côte des esclaves, ne l'ignorent pas : ils adressent un culte direct au démon; ils se courbent volontairement sous le joug de Satan; Satan est leur maître.

Le peuple n'a pas des notions aussi claires. Pour lui, le démon est un des nombreux orichas. Cependant, on ne saurait douter que la magie joue un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des noirs. Tous sont unanimes à affirmer que l'oricha, très souvent, fait des choses que l'homme ne peut faire et que l'on ne saurait attribuer aux moyens naturels employés pour les produire.

Le nombre des orichas n'est pas facile à déterminer. En supposant même qu'on puisse fixer celui des orichas qui se partagent les honneurs et la confiance des noirs à un moment donné, rien ne s'oppose à ce que ce nombre ne varie dans la suite. Donc, nous n'essayerons pas de compter les orichas même d'une manière approximative. Burton, qui donne un chiffre, n'oserait pas, je pense, en garantir l'exactitude.

Je me bornerai à donner le nom des principaux orichas : je dirai leurs attributs spéciaux, coordonnant ici ce qui est épars et sans ordre dans la croyance populaire.

On attribue aux orichas les pouvoirs les plus divers : celui de prévenir et de guérir les maladies, aussi bien que celui de les donner; celui de préserver des accidents et des blessures, comme celui de tuer; le pouvoir de donner bonne chasse, la victoire dans les combats; celui de détourner les voleurs, de tromper la vigilance du maître qu'on veut surprendre ou voler, etc., etc.

Chaque nation, chaque ville, chaque individu a ses orichas : il y a l'oricha des fermes ou des champs, des bois, des rivières, de la mer...

Là où se produit un effet favorable ou contraire, le noir a imaginé, comme cause, un oricha bon ou mauvais. *Chango* est celui de la foudre; *oricha'ko*, celui des champs... et ainsi du reste. Les noirs adorent des animaux auxquels ils attribuent un pouvoir bienfaisant ou malfaisant : le serpent, le caïman, l'once, *l'eddoum*, petit singe que l'on vénère comme patron des jumeaux. Ils adorent aussi des membres du corps humain, l'orteil ou gros doigt du pied, et même le membre viril. Le culte du phallus s'étale avac effronterie. On voit partout l'horrible instrument que Liber inventa pour servir aux abominables manœuvres de sa passion : dans les maisons, dans les

rues, sur les places publiques. On le trouve isolé ; les phallophores le portent quelquefois avec grande pompe, dans certaines processions, l'agitent avec ostentation et le dirigent vers les jeunes filles, au milieu des danses et des éclats de rire d'une populace sans pudeur. Les noirs sont bien inspirés quand ils font de cet instrument l'attribut *d'Elegbara*, personnification du démon.

Au sommet de l'échelle des orichas, il est facile de distinguer une *triade sacrée ;* Burton, peu suspect de préoccupations religieuses, ne manque pas de la signaler dans son ouvrage sur Abéokouta. Du reste, voici un fait qui vient bien à l'appui de ce que nous avançons.

C'était en 1867, dans la ville de Porto-Novo. Une femme avancée en âge et infirme, se voyant rejetée des siens, alla se réfugier à la mission catholique. Elle élut domicile sous un palmier, ne délogeant que quand la pluie la forçait à chercher ailleurs un abri. Elle se mettait alors sous la galerie de l'habitation. Jamais on ne put la décider à s'installer à l'intérieur dans une chambre de l'hôpital où les missionnaires recueillent les infirmes et les malades : la pauvre vieille était convaincue que l'oricha ne voulait pas qu'elle habitât dans la maison des blancs. En présence de sa superstitieuse obstination, il fallut céder et la laisser à la belle étoile sous son palmier.

Je voulus faire à l'âme de cet hôte singulier le bien que Dieu me permettrait de lui faire et je chargeai un catéchiste de l'instruire. Celui-ci faisait de son mieux pour développer les premières vérités de la religion, lorsqu'il s'entendit apostropher en ces termes : « Tu es bien jeune pour prétendre m'enseigner des choses de ce genre. Création ! Trinité ! Crois-tu que j'ignore ces choses ? Et certainement ils étaient trois qui m'ont créée : *Obbatalla*, *Chango et Ifa.* »

Nous avons nommé les trois membres de la triade sacrée.

Obbatalla. — Que signifie ce nom d'après son étymologie propre ? Veut-il dire *grand roi ?* (*Obba ti nla*, roi qui est grand ?) On pourrait le croire d'autant mieux qu'on donne à ce même oricha la dénomination de *oricha-nla* ou grand oricha. Cela étant, qu'est-ce qui a fait donner ce titre ? Obbatalla est-il une personnification de l'Être suprême ? Est-ce un personnage illustre dont la tradition conserve le souvenir et que l'on a divinisé, à cause de ses grandes qualités ? Je ne donnerai pas carrière à mon imagination, afin de chercher à expliquer ce que peut être ce grand roi placé à la tête des orichas.

Une seconde interprétation prête à des digressions qui ne sont

pas sans originalité. Obbatalla signifierait *roi du pagne blanc*. La légende donne à cet oricha un pagne blanc et le pagne blanc rentre dans le costume religieux de ses adeptes.

Les deux explications précédentes sont leur raison d'être. Cependant, je crois mieux traduire le nom qui nous occupe en me basant à la fois et sur l'étymologie du mot, et sur les attributs de l'oricha auquel on l'applique. Obbatalla voudrait dire *roi des visions*, (obbat'ala.) Obbatalla pénètre les plus secrets mystères; il rend des oracles, prédit l'avenir et dévoile les choses cachées.

C'est cet oricha qui forma le corps du premier homme et qui forme celui de l'enfant dans le sein de la mère. On lui donne le nom de *alamoréré*, maître de la bonne terre, parce qu'il forma de terre le corps du premier homme; et parce que lui-même façonna cette terre, on l'appelle *oricha-kpokpo*, l'oricha qui pétrit l'argile.

Les noirs confondent-ils Dieu avec Obbatalla, l'auteur de ces œuvres? Nullement. Malgré ce qu'on dit de la puissance et des œuvres de ce grand oricha, on ne cesse pas de le distinguer de Dieu qui, seul, est *eledda*, créateur, parce que seul il donne à tous l'âme et la vie.

Le dimanche, consacré à Obbatalla, est généralement chômé par les noirs. Ils consentent difficilement à travailler ce jour-là. Pour les y décider, en un cas pressant, on est obligé de leur offrir du tafia et un salaire plus élevé.

La femme d'Obbatalla est *Iyangba*, dont nous parlerons ailleurs.

Chango. — *Chango* est le « Jupiter tonans » des Nagos, l'oricha de la foudre, de la destruction. On l'appelle aussi *Jakouta* « *jactator lapidum*. »

Il naquit à *Ifé* (1) d'*Oroun-gan*, midi, et de *Yémodja*, petite rivière qui coule dans le Yorouba. Il est petit-fils d'*Agandjou*, l'espace. Il eut deux frères : *Dada*, la nature, son aîné et *Ogoun*, son puîné. Ses femmes sont trois rivières : *Oya*, *Osoun* et *Oba*.

Chango régna, dit-on, à Kouso, circonstance qui lui a fait donner le nom de roi de Kouso, *obba-Kouso*. Ce qu'on raconte de ses richesses et du luxe qui éclatait dans son palais dépasse tout ce que l'imagination aurait pu trouver, si elle ne s'était inspirée des souvenirs d'un autre pays. Ainsi, on donne à *Obba-Kouso* un palais

(1) Voir *Revue du Monde catholique*, n° du 25 avril 1877, page 175.

de cuivre ou d'or tout étincelant, des milliers de chevaux, une maison nombreuse, etc., etc.

Les onichangos ne tarissent pas d'éloges pour exalter leur oricha. Les récits que M. J. E. Bouche leur attribue (1) sont loin d'être imaginaires ou exagérés. « Le premier auquel Dieu donna l'être, dit-il, fut le saint (2) de la foudre, qui est appelé Chango par les Nagos et Khévioso par les Djedjis. Il l'emmena bien haut dans les airs, racontent les prêtres dans leurs chants, et lui dit : « laisse la terre à tes pieds et règne au sein des nuages. Vois le saint aux riches couleurs que je crée pour te servir. *Aïdo-Khouédo* (l'arc-en-ciel), t'apportera les eaux de l'Océan dans ton céleste séjour...

... « Tu seras le maître de la nature et la terre tremblera devant toi. Prends en main ces pierres ardentes : qu'elles servent également à ta justice et à ta colère : les arbres qu'elles toucheront seront fendus et brisés ; à leur contact, un feu rapide et dévorant s'étendra sur les prairies et les forêts ; les animaux qu'elles toucheront cesseront aussitôt de vivre. »

« Et Chango s'arme de pierres ardentes, et il les lance contre ses ennemis au moment des orages, et on voit, au milieu des nuages sombres, leurs traînées lumineuses qu'on nomme des éclairs. »

Chango aimait avec passion la guerre où il eut des succès éclatants ; la chasse, où il était toujours heureux, et le pillage qui fut son plus doux passe-temps.

Ses disciples sont dignes de lui, au moins en ce qui regarde le pillage. La besace rentre dans leur costume religieux. A ce signe caractéristique on reconnaît l'admiration qu'ils portent aux appétits insatiables de leur oricha de prédilection.

Au ciel, Chango possède un immense royaume ; il a une grande quantité de chevaux ; il habite un palais splendide, etc., etc...

Les onichangos imitent-ils leur oricha dont ils se montrent si enthousiastes ? On est, sans doute, curieux de le savoir. On suppose bien qu'ils n'ont pas pour lui un amour purement platonique ; s'ils s'appliquent à inculquer la terreur au peuple, ils doivent avoir leur motif ; le motif religieux est-il le seul ?

La foudre est tombée sur une maison ! *Chango a lancé une de ses pierres embrasées :* n'est-il pas naturel que ses disciples se mettent

(1) *Contemporain*, novembre 1874.
(2) Qu'on n'oublie pas nos réserves sur ce mot.

religieusement à la recherche de la pierre sainte? — Les voilà qui se précipitent. La pierre! où est la pierre? La trouvent-ils? ne la trouvent-ils pas? Du moins, ils ont trouvé l'occasion d'imiter leur oricha : et ils pillent et dévalisent la maison foudroyée.

Le maître de la maison n'a rien à dire, rien à faire : Chango l'a frappé, Chango peut-il avoir tort? On le voit : les attentions du terrible oricha sont fort déplaisantes : deux et trois fois déplaisantes. Outre que la foudre a ses fureurs, il faut subir encore celles des onichangos? Ce n'est pas tout : voici venir l'amende, les confiscations, la prison peut-être, peut-être pis. Pourquoi a-t-on eu la maison foudroyée? Au Dahomey, après des accidents de ce genre, on a vu maître, femmes, enfants, esclaves, biens, tout confisqué et livré au roi ou aux onichangos.

Il s'en faut que les blancs soient à l'abri des *noires* exactions, après que Chango les a visités. Le noir se montre alors d'une rapacité au-dessus de sa rapacité ordinaire, et ce n'est pas peu dire.

La mission catholique eut à ses débuts la persécution de Chango. La foudre étant tombée sur l'habitation des missionnaires, commit d'autant plus de dégâts que les noirs, même les serviteurs de la maison, n'osaient, dès l'abord, s'opposer aux ravages du feu : « Chango l'avait allumé : pourraient-ils l'éteindre? leur était-il permis d'y toucher? »

Quand on se fut rendu maître des flammes, on vit venir les hauts dignitaires du pays. Au *nom de l'oricha* et au nom du roi, en vertu des coutumes du pays, les chefs condamnèrent les missionnaires à payer une forte amende. « S'ils nous avaient demandé un cadeau pour le roi, dit M. Laffite (1), l'un de témoins et victimes, nous aurions cédé à leurs prétentions, afin de ne pas rompre avec le gouvernement dahoméen; mais *ils demandaient une offrande pour les fétiches, notre conscience nous faisait un devoir de refuser énergiquement* (2).

« Devant notre refus formel, l'ambassade se retira mécontente, proférant mille menaces. Son échec ne l'empêcha pas de revenir vers dix heures pour tenter une seconde épreuve qui ne lui réussit pas mieux que la première.

(1) V. Dahomey, p. 219.

(2) Il y en a qui ne comprennent pas ces délicatesses de *conscience*. On a taxé la conduite des missionnaires d'intolérance et de ridicule entêtement. C'est faire bon marché de sa foi et de sa conscience.

« A midi, le domestique du Yévogan vint dire à M. Borghéro (1) que son maître désirait le voir. Quoiqu'il soupçonnât un piège, M. Borghéro n'hésita pas à se rendre à la case du gouverneur. A son arrivée, on le somma d'accepter les propositions que nous avions rejetées le matin; sur son refus d'y accéder, il fut mis en prison.

« Les nègres avaient compté que la vue du taudis sale et malpropre dans lequel ils avaient renfermé le supérieur de la Mission abattrait bien vite sa constance, et le Yévogan attendait de minute en minute le bon effet de ses rigueurs; mais voyant que M. Borghéro demeurait toujours aussi ferme, il désespéra de le réduire, et, pour ne pas tout perdre, il prit le parti le plus sage, celui des concessions.

« Les fétiches furent sacrifiés, la cupidité du roi satisfaite en partie, et notre supérieur sortit sain et sauf des mains de son terrible geôlier. »

Pendant l'orage, les onichangos parcourent les rues en criant, comme des loups affamés qui hurlent en cherchant leur proie. C'est que la foudre peut leur procurer quelque bonne aubaine : ils auront garde de ne pas négliger l'occasion de piller et de faire valoir leur oricha.

Lorsque la foudre tue quelqu'un au dehors, à quoi bon chercher la pierre embrasée? De savoir si Chango en a lancé une, l'on n'en a cure : il n'y a que l'espoir d'une amende. On s'empare du cadavre et il sera privé de sépulture, à moins toutefois que les parents ou amis n'offrent une forte rançon. Les exigences des onichangos sont telles, en pareille occurrence, qu'on songe rarement à racheter le cadavre.

C'était... Qu'on ne m'accuse pas de poétiser la scène, car je resterai certainement au-dessous de la réalité; — c'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. Les ténèbres étaient épaisses et l'éclair les déchirait de ses lueurs sinistres; le grondement du tonnerre éclatait par moments en coups secs et retentissants, puis se prolongeait sourd et menaçant; la terreur était dans l'air. Soudain un cri s'est fait entendre dans la rue ; et ce cri mille fois répété a retenti aux quatre coins de la ville : « une personne a été foudroyée!... » Un silence de mort succède bientôt à ce cri, et rien ne répond plus à l'anxiété des habitants, rien que les coups de foudre.

(1) Supérieur de la Mission (*Note de l'auteur*).

Deux, trois, quatre heures se passent, longues, anxieuses, et l'âme encore se débat dans les terreurs du mystère. Enfin, le bruit confus des voix perce à travers les éclats du tonnerre; bientôt on entend les cris sauvages des féticheurs assez distinctement pour comprendre : « Un homme est tombé foudroyé sur le chemin de Petit-Popo. Ce misérable! cet infâme! Chango l'a tué. O Chango, terribles sont tes coups! Le voilà mort, celui que tu as frappé, ce misérable! cet infâme! »

On avait enveloppé le cadavre dans une natte en feuilles de palmier et on le traîna par les pieds jusqu'à la grande place d'Agoué. (C'est à Agoué que ceci se passait, dans les premiers mois de 1875.) Tout à côté, on dressa un échafaud sur lequel on exposa la victime de la foudre à découvert. Pendant une dizaine de jours, un millier de féticheurs se livrèrent, dans la ville et aux environs, à des démonstrations bruyantes où le grotesque n'était surpassé que par la sauvagerie. C'étaient de véritables scènes de cannibalisme.

Un jour, je passais sur la place au moment où une violente agitation animait la foule. Un groupe de féticheurs, abrité sous un appentis, s'abandonnait à une agitation extrême. Je demandai ce qu'ils faisaient là et l'on me répondit qu'ils délibéraient. Or, voici de quoi il s'agissait : il était question de manger le cadavre. Je ne saurais dire si l'on discutait sérieusement, ou bien si l'on voulait influencer les parents de la victime et les décider à faire des sacrifices, plutôt que de laisser les féticheurs commettre de tels excès sur une personne qui leur était chère. Une chose certaine, c'est qu'on avait pris toutes les précautions afin d'empêcher les onichangos d'exécuter les projets qu'ils manifestaient.

Au milieu des ténèbres, la foudre semble plus terrible, les éclairs plus brillants. C'est pour cela, sans doute, que les Nagos donnent à Chango, pour esclave, *Biri*, les ténèbres.

Le samedi est consacré à Chango et chômé par ses disciples qui passent cette journée à boire, manger et danser. Dans leurs repas sacrés, ils affectionnent surtout le mouton et le *kola* (1) mâle. Ils immolent à leur oricha assez fréquemment des poules auxquelles ils arrachent la tête et dont ils se plaisent à répandre le sang sur l'idole et tout autour par terre.

(1) Espèce de noix qui a un goût très âpre. On distingue le kola mâle et femelle.

Les onichangos sont cruels et redoutés :

Ifa. — Ifa est l'oricha des sorts et de la divination. Ses prêtres sont des devins : on les appelle *babbalawo*, pères du secret, du mystère (*awo*).

Ifa est né, comme Chango, dans la ville d'Ifé. Il a reçu le surnom de *Banga* ou fétiche des amandes de palme, parce que les *babbalawos* se servent ordinairement dans leurs pratiques de divination de seize amandes de palme qu'ils jettent à terre. Ils augurent par la position dans laquelle tombent ces amandes.

La fécondation est l'attribut spécial d'Ifa. Aussi, lui fait-on des offrandes avant de se marier, afin de se le rendre favorable ; il préside aux enfantements et les femmes lui demandent le privilège de la maternité. N'avoir pas d'enfants est réputé une honte : nous le voyons par le nom même qu'on donne aux femmes qui n'en ont point : on les appelle *agan*, de *gan*, être méprisable.

Le lundi, consacré à Ifa, est nommé *ojo-awo*, jour du secret. Que d'ignominies couvrent ces mystères ! Les grands qui honorent Ifa chôment le lundi. Ce jour là, ils ne parlent à personne, avant d'avoir rendu leurs devoirs à l'oricha et de l'avoir invoqué. Ils lui immolent de préférence des chèvres, des poules, des pigeons...

Après la triade sacrée, viennent au premier rang *Elegbara*, *Egoungoun*, *Oro*, *Chacpana*, *Ogoun*, *Dangbé*, etc.

Elegbara est l'esprit du mal, le Béelphégor des Moabites, le Priape des Latins, *Deus turpitudinis*, comme dit Origène.

La statue qui le représente n'a rien que de grotesque : c'est un amas de terre pétrie et grossièrement façonnée, représentant plus ou moins la tête et le buste d'un homme. Deux gros cauris font l'office des yeux; deux rangées de dents de chien ou de petits coquillages forment les mâchoires; des plumes sont plantées au menton en guise de barbe.

La statue que j'ai dépeinte est achevée dans son genre; le plus souvent, on ne songe guère à la barbe, aux yeux, aux mâchoires; ce qu'on n'oublie jamais, ce qui est essentiel au personnage, c'est un bâton semblable à celui dont l'ancien Liber se servit pour ses infâmes manœuvres.

C'est ainsi que les noirs représentent *l'esprit immonde.* Ils n'hésitent pas à lui donner les insignes de la plus dégoûtante impudicité. Du reste, ne lui donnent-ils pas le nom d'*échou*, qui veut dire excrément, ordure?

En vérité, on a raison d'immoler à cet oricha des boucs et des cochons et de lui pendre au cou des chiens morts; ces victimes sont dignes d'un tel oricha.

La vue de l'idole dit assez ce que doit être son culte. Il n'est pas facile de savoir à quels excès on se laisse emporter en secret dans les mystères d'Elegbara. Les noirs, peu suspects de délicatesse et de retenue; les noirs eux-mêmes hésitent à avouer ce qui se passe dans ces mystères. J'ai questionné plusieurs fois, et toujours je me suis heurté aux mêmes réticences : « Elegbara est très mauvais, me répondait-on; il fait du mal beaucoup, beaucoup de choses mauvaises, *de choses que l'on ne peut dire.* »

Quand les noirs n'osaient en dire davantage, je croyais convenable de ne pas hasarder d'autres questions; je gémissais sur les désordres que l'on tenait sous le voile. Comment aurais-je osé insister?

Les noirs reconnaissent à Satan le pouvoir des possessions; car ils l'appellent ordinairement *Elegbara*, c'est-à-dire celui qui s'empare de nous. Non seulement ils reconnaissent la possibilité de la possession, mais ils l'admettent comme pratique religieuse; ils évoquent l'esprit du mal, se livrent, s'abandonnent à lui, lui demandent de prendre possession d'eux. Très fréquemment, dans leurs mystères, le prêtre s'agite, s'anime, entre dans une exaltation extrême, avec mille grimaces et mille contorsions, avec des cris aigus et des gémissements bestiaux.

Tout à coup une sorte de férocité brille dans ses regards : « l'oricha est en lui, il le possède, il le maîtrise, il l'agite. » Ce que le féticheur fait alors est mis sur le compte de l'oricha : c'est l'oricha qui parle, c'est l'oricha qui agit en lui. Dans ces circonstances, si tout n'est pas saint, tout du moins est légitimé. Il est aisé de comprendre que les noirs même répugnent à dévoiler ce qui se passe dans ces *mystères* d'iniquité.

On lira certainement avec intérêt des détails très piquants que M. J. E. Bouche publia dans le *Contemporain* (novembre 1874, page 868). Le récit est caractéristique et complet.

Egoungoun et *Oro* sont deux orichas que j'appellerais volontiers d'*utilité publique*. Ces policiers ne manquent pas d'autorité; surtout la superstition leur donne un grand prestige. L'attouchement d'Egoungoun, un simple contact communique un germe de mort pro-

chaine : malheur à celui que touche Egoungoun! Une des plus formidables imprécations est : « *Egoungoun tcha o!* qu'Egoungoun te hache!

Voyez-vous ces gens masqués, dont le corps disparaît sous les riches étoffes qui leur recouvrent la tête et retombent jusqu'à terre, déguisant même les pieds? Ils parlent peu et en contrefaisant leur voix. C'est *Egoungoun*, ce sont, dit-on, les âmes des morts. A les voir folâtrer, gambader, faire des sauts périlleux, on se croit en présence de bateleurs qui amusent le public. Des chutes un peu lourdes, accueillies par l'hilarité des spectateurs, montrent parfois que, sous le masque, il y a autre chose qu'un esprit. Toutefois, on ne sait se rassurer à l'approche de l'Egoungoun redouté; ces *âmes des morts* inspirent la frayeur, et l'on s'écarte, et l'on s'enfuit devant elles.

Egoungoun diffère de nos revenants, en ce qu'il n'a pas besoin que les ombres de la nuit favorisent ses apparitions de leur mystère. Terrible de jour, aussi bien que de nuit, il se montre en plein soleil dans les rues et sur les places publiques; et toujours il sème l'effroi et toujours on appréhende ses atteintes.

A Agoué, j'ai vu les Egoungouns se livrer à des manifestations qui rappellent une cérémonie des funérailles chez les Romains. A Rome, pendant que les pollincteurs embaumaient le cadavre, ils appelaient plusieurs fois le défunt. On donnait à cet appel, auquel la superstition n'était pas sans doute étrangère, on lui donnait le nom de *conclamation.*

A Agoué, la scène a lieu seulement quelques jours après les funérailles, et la conclamation a lieu publiquement et avec solennité. Les Egoungouns sortent de nuit et se rendent à la plage. Le peuple accourt en foule sur leurs pas, tandis que par leurs allures et leurs gestes ils captent l'attention générale. Ils se mettent à pousser des cris perçants, en contrefaisant leur voix : ils appellent le mort. On le devine aisément, malgré cette espèce de conclamation ou d'évocation, comme on voudra l'appeler, le mort ne se presse pas de répondre. Cependant la multitude superstitieuse attend en suspens, et les cris continuent mêlés de chants et de discours propres à aiguillonner la curiosité.

Derrière ce taillis se lève un revenant. « C'est lui! le voilà! le défunt qui revient! » On se précipite pour le voir, mais les Egoungouns courent sur les curieux trop empressés et se délivrent de

leurs importunités. Le nouveau venu se joint à ses camarades et tous rentrent à la maison mortuaire, où la scène se termine comme toutes les fêtes chez les noirs : par des libations, des chants et des danses, avec accompagnement indispensable du tam-tam étourdissant. Du reste, ces honneurs sont réservés à ceux dont la famille les peut payer.

Egoungoun exerce la police dans le cercle de la vie privée. *Oro* est le grand policier de la société. Quand la justice a exigé la mort d'un coupable, on dit qu'*il a été livré à Oro*. C'est pourquoi on a peur de lui. Si les chefs veulent délibérer en secret, Oro parcourt les rues et chacun se renferme dans l'intérieur de sa maison. L'indiscrétion alors pourrait être mortelle.

Une languette de bois, attachée à l'extrémité d'un cordon et agitée avec force en tournoyant, produit un bruit sourd et prolongé : c'est Oro, le terrible Oro, qui glace les cœurs d'épouvante.

Chacpana, oricha de la petite vérole, n'est pas des moins redoutés. Ses prêtres imposent parfois leurs volontés à la foule pusillanime. *Boukou*, son compagnon, étouffe les malades atteints de petite vérole.

Je ne dis rien de *Danbé*, le serpent fétiche de Wydah et des Popos. M. J. E. Bouche en a parlé dans le *Contemporain* (1) de façon à satisfaire les exigences de la curiosité.

Je nommerai seulement *Igbedgi* et *Edoun*, dont le même auteur a parlé aussi ; *Dada*, patron des nouveau-nés ; *Odoua*, la nature ; *Oricha-ko*, patron des champs ; *Oyé*, l'harmattan ou vent du désert, géant qui habite une caverne entre Igboho et Ilorin ; un autre oricha que les Nagos nomment *Chougoudou*, et les Djéjis *Adjiralazin*, qui donnent des révélations sur les événements lointains. M. Courdioux parle de ce dernier dans une note que les Missions catholiques reproduisirent avec un dessin dans le numéro du 10 décembre 1875.

Je dois une mention spéciale à *Ogoun*, patron des forgerons et des chasseurs. Cet *Ogoun* est peut-être le frère de Chango.

Le mardi est *Ojo-Ogoun*, le jour d'Ogoun, jour chômé par ses adeptes et consacré à l'honorer. Ce jour-là, les forgerons abandonnent l'enclume et le marteau ; les chasseurs n'entreprennent pas de chasse, quoiqu'ils puissent continuer une chasse déjà commencée.

(1) *Contemporain*. Décembre 1874.

On offre à Ogoun des chiens, des poules, des noix de kola, du maïs grillé arrosé d'huile de palme, des *igbins*, espèces d'hélices terrestres dont le pays abonde. On lui immole même des victimes humaines. On coupe la tête à la victime et on la pend à un arbre, tandis que les entrailles sont étalées devant l'oricha.

4. Il ne faut pas confondre les orichas avec les *ondés* (en mina *éka.*) Les *ondés* ne sont pas des puissances ; ce sont simplement des objets superstitieux auxquels on attribue une vertu quelconque : celle d'écarter les maléfices, de guérir, de détourner un malheur, etc... Ondé traduit exactement notre mot français *ligature* (du latin *ligatura*, formé de *ligare*, lier, enchaîner, suspendre les opérations, modifier les états du corps ou de l'âme.)

La matière et la forme de ces amulettes varient beaucoup. On y fait rentrer principalement des plumes de perroquet, des poils de certains singes, des griffes ou des dents d'animaux, de petits bâtons, des cordes, des cauris, des pailles et mille autres saletés.

On porte l'ondé sur soi, attaché autour de la tête, au cou, au poignet, au bras, à la jambe, noué aux cheveux... ou bien on le dépose en un coin avec tout un cérémonial de mômeries.

Beaucoup d'objets placés dans les champs, pour éloigner les voleurs et protéger les récoltes contre les intempéries de l'air ou l'incursion des oiseaux, sont moins des orichas que des ondés. On n'adresse pas de prières, on ne fait pas d'offrandes à l'*ondé;* c'est un instrument et non un pouvoir actif; c'est un signe qui agit *ex opere operato.* L'oricha, qui n'est autre que Satan, comme nous l'avons vu, a voulu avoir ses sacrements : ce sont les ondés.

Il y a des ondés pour tous les besoins et pour tous les goûts : une certaine poudre jetée sur les traces d'un ennemi le rend fou; une autre le guérit. Le *damèkè* des Minas soulage les maux de tête; le bracelet que les Nagos appellent *awo-rè* donne la vertu de pacifier les personnes divisées. Les voleurs et les incendiaires ont des amulettes qui, comme le *tiboulè* mina, endorment le maître qu'ils dévalisent ou les rendent eux-mêmes invisibles, quand ils commettent leur crime.

Je ne finirais pas, si j'entreprenais de donner une énumération approximative des ondés.

Un soldat faisant ses préparatifs de campagne s'occupe plus de se charger d'ondés que de s'assurer l'approvisionnement. Je dis :

se charger... le mot n'est pas trop fort, car il en est littéralement couvert. Une de ces amulettes mérite un regard de préférence : c'est une queue de cheval, de vache ou de cabri que le guerrier tient à la main et agite devant lui pour chasser les balles, comme on agite un éventail pour chasser des volatiles importuns.

On ne saurait croire quelle aveugle confiance le noir a dans ces ondés. Tel est son superstitieux attachement à son amulette qu'il la suppose même à l'abri des atteintes du feu.

5. *Oloricha*, maître de l'oricha, est le prêtre des idoles. En mina, on l'appelle *danwé*.

« Au Dahomey notamment, dit M. Borghéro, les sectes du fétichisme sont organisées d'une manière compacte. Les femmes y prennent part au moins autant que les hommes (1). »

Ailleurs, le même missionnaire parle de la *puissante hiérarchie* des féticheurs, ces véritables ministres de celui qui fut « homicide dès le commencement », et lui attribue une influence capitale dans la politique du roi. Il nous montre Ghézo empoisonné pour s'être montré trop peu sanguinaire, au gré des féticheurs, et il ajoute : « le prince Badou, fils de Ghézo, fut placé sur son trône, et avec lui les anciennes lois reprirent toute la vigueur sanguinaire que *les féticheurs demandaient.* » Ainsi, ce que les féticheurs demandent, le roi même est obligé de le subir tôt ou tard. Cela dit assez le rôle important des olorichas dans la société.

Qu'est-ce qui donne à l'oloricha le prestige et l'autorité dont il jouit? Tout concourt à faire de lui un être à part, distinct de la foule, supérieur aux autres.

Dans le secret de l'initiation, il a appris une langue inintelligible pour le vulgaire, langue sacrée qu'il est obligé de parler; il a été formé à des manières habiles qui en imposent aux gens grossiers qui l'entourent; il a étudié les recettes de remèdes, poisons et contre-poisons que chaque caste conserve cachées et dont la connaissance donne une certaine supériorité sur le vulgaire ignorant; il a appris l'art des évocations, des sortilèges, de toute les opérations magiques. Ajoutez à cela qu'une longue habitude du vice et de la cruauté le rendent excessivement redoutable, d'autant plus redoutable, qu'il a le droit de tout oser, *lorsque le fétiche est en lui.*

(1) *Annales de la Propagation de la Foi.*

Ce n'est pas tout : la personne des olorichas est sacrée et l'on doit avec eux user d'une grande circonspection. Ce n'est pas assez de ne les pas frapper, de ne pas les insulter; il faut être attentif à ne pas les heurter ou simplement les toucher. On n'admet pas qu'on puisse agir par mégarde dans ces cas ; ou plutôt, agir par mégarde est déjà une impiété digne de châtiment, et de quel châtiment !

Me trouvant en visite chez le souverain d'Agoué, je vis entrer une femme accompagnée de quatre ou cinq féticheuses qui la menaient comme une criminelle. La pauvre femme avait le visage ensanglanté ; les écorchures qui paraissaient sur son corps annonçaient qu'elle venait d'être rudement fouettée. C'était une des femmes du souverain que je visitais ; elle avait commis une irrévérence envers une danwé et les danwés l'en avaient punie. Le monarque leur donna, *comme amende*, une bouteille de tafia et, dans l'amertume de ses sentiments, il laissa tomber ces simples paroles : « je ne saurais tolérer chose semblable que de l'oricha. »

Sait-on quel fut le crime de la coupable ? une politesse sacrilège : elle avait eu le tort d'adresser à une danwé une de ces excuses que l'on se doit entre profanes. La femme du monarque, pressée par la foule à la foire, posa le pied sur le pied d'une danwé. Elle se releva à l'instant, disant : « oh ! pardon ! » Ce fut tout son crime. Son titre de femme du roi ne la garantit point de la fureur sacrée de la foule des féticheuses.

Puisque je parle des féticheuses d'Agoué, qu'on me permette de reproduire quelques notes qui les feront connaître. J'ai déjà dit qu'on les désigne sous le nom de danwés.

Presque toutes les femmes sont obligées de subir trois ans d'initiation, dans des espèces de couvents où elles sont toujours en grand nombre. Tout le temps qu'elles *sont dans le fétiche*, il leur est défendu d'entrer, la fille chez ses parents, le femme chez son mari ; tout le temps aussi, leur personne est inviolable. Cette inviolabilité sert parfois à l'opprimé pour se mettre à l'abri de la persécution. Une esclave, une femme veut-elle fuir les tracasseries de son maître ou du mari, *elle entre dans le fétiche*, c'est-à-dire elle cherche asile au couvent des danwés. Il lui est toujours facile de s'y réfugier : elle n'a qu'à pousser le cri de convention qui annonce que le *fétiche est entré en elle* et la voilà dans le fétiche.

On reconnaît les danwés à ce qu'elles ont la poitrine ointe d'huile de palme ; mais on ne les rencontre pas toujours ainsi. Un signe

distinctif qu'elles portent habituellement sur elles, c'est l'*adounka*, collier de cordes très fines faites avec des filaments de feuilles d'un certain palmier.

Leur costume est trop simple pour être convenable : un petit *acho* ou pagne tombant de la ceinture jusqu'au-dessus du genou. A l'époque où elles subissent les épreuves, celles qui ont eu des succès ajoutent quelques ornements qui ne les habillent pas davantage. Ce sont des cordons de cauris passés en sautoir sur la poitrine, des bracelets de cauris et autres ornements semblables attachés aux mollets et à la cheville. Elles portent aussi alors, en guise de couronne, un réseau en forme de ruban, tissu de filaments de palmier, comme l'adounka.

Si léger que soit leur *acho*, il gêne encore leur immodestie. Quand on les rencontre seules dans la rue, il n'est pas rare de les voir tenir leur pagne en arrière et se montrer à découvert sans la moindre pudeur. Lorsqu'il pleut, elles mettent leur costume sous l'aisselle, afin qu'il ne se mouille pas.

Les danwés passent dans les rues, tantôt seules et tantôt en bande, tantôt silencieuses et calmes, et d'autres fois en courant ou criant à tue-tête. On les rencontre à l'angle d'une rue ou à l'entrée des maisons, debout ou à genoux, attendant qu'on leur donne quelque chose. Elles ne reçoivent rien dans l'intérieur, d'ordinaire, et se tiennent sur la voie publique pour quêter.

Les danwés ont une manière passablement singulière de saluer et de témoigner leur reconnaissance. Elles ne peuvent le faire en paroles, puisqu'il leur est sévèrement interdit de parler le langage courant. Elles tournent le dos à la personne à laquelle elles rendent hommage, se mettent à genoux sur le sol, s'inclinent profondément et se livrent à de longs battements de mains. Le plus souvent on les arrête aux premiers coups, en disant : *égno!* c'est bien, *égno nto!* très bien, assez.

Les danwés vivent d'aumônes et du fruit de leur travail. Leurs principales occupations sont de porter de l'eau chez les particuliers et de fabriquer des nattes avec des joncs. A la nouvelle lune, elles parcourent les rues de la ville en criant : on dit qu'*elles cherchent la lune*, c'est-à-dire qu'elles en annoncent le retour.

Voici des danwés armées de nerfs de bœuf. Ordinairement elles sont très pacifiques ; mais malheur à celui qui provoque leur colère, par ses paroles ou par ses actes ! L'avez-vous blessée en quelque

chose, elle pousse un cri. En un clin d'œil, ce cri répété par ses compagnes les a toutes réunies. Les voilà, semblables à des furies, s'élançant vers votre maison, se jetant à terre, se roulant, se relevant, poussant des hurlements et des cris sinistres, l'œil hagard, les traits bouleversés. Tous les noirs de la maison s'enfuient et se cachent de peur de tomber sous les coups des danwés. Cependant, celles-ci grimpent sur les murs, arrachent la paille qui les couvre et celle de la toiture... Si vous ne les arrêtez au plus tôt ; si vous n'entrez en composition avec elles ; si vous ne subissez leurs exigences, bientôt votre maison sera découverte, et puis, qui sait le reste?

Il semble impossible d'arrêter ces énergumènes, de se mettre à l'abri de leurs assauts destructeurs. Cela pourtant est bien aisé : il n'y a qu'à leur *mettre la paille*. Mettre la paille, dans ce cas, c'est tendre des feuilles de palmier en travers du chemin et des rues qui aboutissent à la maison que l'on veut garantir. Les danwés respectent cette faible barrière : loin de passer outre, elles rétrogradent en toute hâte. Leur course furibonde s'arrête quand on leur a donné satisfaction seulement.

D'autres motifs qu'une insulte peuvent provoquer ces frénétiques excès. Les usages du pays interdisent aux Minas de manger d'une qualité de poisson. Or, un étranger, habitant de Porto-Novo, offrit de ce poisson en vente sur le marché mina (1). Il n'en fallut pas davantage pour que ce pauvre homme, qui ignorait peut-être les coutumes locales, se vît poursuivi par la bande des danwés. Où les emporte leur fureur, la foule l'ignore ; et chacun cherche à éviter de tomber sous leurs coups ; et chacun de crier : « *ago! ago!* éloignez-vous, éloignez-vous. »

Grâce à la diversion opérée, grâce au retard qu'entraîna cette intervention des passants, le marchand de poisson eut le temps de se réfugier dans une maison, où il resta caché jusqu'à ce qu'il eût payé l'amende voulue. Sans cela, on l'aurait bel et bien roué de coups.

Ce dernier fait montre que les danwés, en beaucoup de cas, sont de vrais agents de police et peuvent facilement devenir de terribles instruments de vengeance.

Pour en finir avec les féticheurs, quelque nom qu'on leur donne,

(1) A Agoué il y a une place pour le marché des Minas, et une autre pour celui des Nagos.

qu'on les appelle olorichas ou danvés, voyons ce qui se passe à Agoué, lorsqu'on en frappe un à la tête. Frapper un féticheur à la tête est partout une énormité, un sacrilège; c'est ce qu'on appelle *perdre le fétiche*. La danwé qui *a perdu le fétiche* disparaît pendant une quarantaine de jours et l'on *appelle* le fétiche. Les tam-tams résonnent, les chanteurs débitent leurs hymnes... aux frais, bien entendu, de celui qui avait porté sur la danwé une main sacrilège.

Quand l'oricha fugitif juge à propos de revenir, la danwé d'où il avait délogé apparaît dans les rues, dans un accoutrement et avec une physionomie tels qu'on est porté à croire que le démon est de moitié dans ce qui se passe alors. Sa figure hâve, son regard égaré, sa démarche incertaine, son morne silence, son humeur morose, tout son extérieur enfin est d'une possédée. Un costume en feuilles de palmier la couvre des pieds à la tête; elle porte au côté un sac en bandoulière et dans ce sac six ou huits bâtons en bois très dur et longs de cinquante à soixante centimètres. Elle tient un des bâtons à la main, en menace les passants qu'elle fixe d'un œil hagard; et, de fait, elle le lance contre ceux qui se rient d'elle. Ce bâton, on le lui rapporte, et elle en menace encore la foule, et elle le jette avec vigueur, au risque de fendre la tête à celui qu'elle vise, ce qui ne lui donnera pas la plus légère émotion.

Ses courses de bacchante finies, elle vend les feuilles de son costume. On se les dispute et on les achète, comme on fait, en quelques contrées, des morceaux de la corde d'un pendu. La superstition y voit un précieux préservatif.

6. Le *culte*, pour les olorichas, consiste dans les divers ministères qu'ils exercent et qui les rendent encore plus redoutables.

Ce sont eux qui président aux ordalies : eux, qui *font boire l'oricha;* eux, qui font subir l'épreuve par l'eau : eux, qui lancent des sorts et des maléfices; eux aussi, qui se livrent aux opérations de divination et de nécromancie; eux, qui sont chargés des exécutions capitales, dans lesquelles on a à craindre tous les raffinements d'une cruauté calculée; eux enfin, qui exigent et maintiennent des coutumes atroces, comme celle des sacrifices humains où des milliers de victimes sont immolées quelquefois.

Le milieu dans lequel on voit les olorichas n'est pas plus rassurant. Dans les temples, on les aperçoit à côté des crânes humains incrustés dans les murs et dans les colonnes; dans les bois

sacrés au milieu des ossements; partout, dans le sang et le crime.

Nous parlerons ailleurs des ordalies, parce qu'elles sont un des rouages de l'organisation *politique*.

Pour ceux qui ne sont pas olorichas, le culte consiste en offrandes et en prières que l'on adresse aux orichas, soit dans les temples, soit dans les bois sacrés ou ailleurs. Le sanctuaire quel qu'il soit d'un oricha, est signalé par de longues bandelettes qui pendent au haut des arbres ou à l'extrémité de grandes perches.

Voici de la farine, de l'huile répandue par terre, des œufs cassés, des cauris, des plumes, des écuelles, des vases de forme variée, des bouteilles en terre... Evidemment, nous sommes sur un terrain sacré : ces vases sont des vases sacrés ou le symbole des mystères; ces divers objets, des offrandes ou les restes du sacrifice. Ici, la victime immolée pend à un arbre; là, elle gît sur le sol; plus loin, il ne reste que les os décharnés et livides que la dent du chacal et des loups n'a pas encore détruits.

Il y a des fêtes publiques très solennelles. La *fête des ignames* à Agoué et ailleurs a une très grande analogie avec le ban des vendanges chez nous. On la solennise avec des indécences qu'une plume honnête se refuse à décrire.

Le culte a souvent de révoltantes horreurs. Ainsi, au Bénin, on a conservé jusqu'à présent un usage qui régnait jadis à Lagos et ailleurs : celui d'empaler une jeune fille, au commencement de la saison des pluies, afin de rendre les orichas propices aux récoltes.

On trouve aussi dans le culte des bizarreries étonnantes. Le 20 octobre 1874, je voyais des fenêtres de la mission les grands d'Agoué se diriger vers la plage, à l'endroit ou se trouve l'idole d'Avrékété. Ils mangeaient *avec le fétiche*. Ils n'avaient pas terminé encore, qu'une troupe de gamins se rua sur eux et les assaillit à coups d'oranges, de citrons, etc., etc... Et roi et ministres de fuir en courant.

Singulier oricha que cet Avrékété !

Terminons en disant qu'il est défendu, chez les noirs comme chez les anciens, de voir le fétiche.

Après tout ce que nous avons dit, qu'on nous permette de le déclarer au nom de la science : oui, les noirs sont des hommes comme les autres.

L'abbé Pierre Bouche.

LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE [1]

I

Il est évident, dès la première page de l'Évangile, que la condition et le rôle de la femme furent changés par le grand mystère de l'Incarnation. Si la croix marque les limites des deux époques de l'humanité tout entière, ce partage en deux parties est surtout remarquable dans l'histoire de la femme. En prenant une naissance temporelle dans le sein d'une Vierge, le Verbe éternel élevait à une dignité incommensurable celle qui était ainsi privilégiée entre toutes les créatures, et par là même il ennoblissait toutes les femmes appelées désormais à marcher sur les traces de la Mère de Dieu, et à suivre ses exemples à des degrés différents. L'antiquité ne pouvait rien imaginer de semblable; il fallait que ce plan divin de la réhabilitation fût conçu et accompli par un Dieu. Aussi, si nous portons nos regards sur les siècles qui ont précédé l'envoi de l'ange Gabriel à la Vierge de Nazareth, nous y voyons presque partout la femme réduite à l'esclavage et à l'abjection; il n'y a guère que la Palestine qui lui ait conservé son rang et sa dignité, par suite des paroles des prophètes annonçant la venue du Messie et son incarnation dans le sein d'une Vierge. Et ce qui prouve le plus clairement l'origine du pouvoir qui a opéré le changement dont nous parlons, c'est que le mal était plus profond là précisément où la civilisation était plus développée. Sous l'influence surhumaine de la prédication évangélique, le monde prit une face nouvelle et fut purifié jusque dans ses

(1) *Les femmes dans la société chrétienne*, par M. Alphonse Dantier. — Œuvre illustrée de quatre photogravures et de deux cents gravures sur bois, d'après les monuments de l'art. — Paris, Firmin Didot, 1879, 2 vol. in-4° de XII-558 et 518 pages.

assises les plus profondes; la condition de la femme fut entièrement changée et la famille fut créée sur un plan jusqu'alors inconnu.

Toutes les fois que le paganisme a essayé de renaître, comme à la fin du quinzième siècle et au cours du dix-huitième, il a commencé par attaquer la dignité de la femme et la sainteté de la famille. Quels efforts éhontés ne tente-t-il pas de nos jours pour ruiner ces deux bases de la civilisation chrétienne? Ces tentatives insensées pourraient-elles réussir? non, si la nation française doit rester fidèle aux croyances et au culte qui ont fait sa grandeur; oui, si, infidèle à son passé, notre patrie se laissait séduire par l'esprit d'erreur qui semble l'assiéger depuis plusieurs siècles. Il ne faut pas du reste l'oublier, le mal peut exister à des degrés différents d'intensité. Tous ceux qui ont eu le courage d'examiner jusqu'au bout le tableau dans lequel un artiste habile vient de dépeindre les femmes philosophes du dix-huitième siècle, peuvent apprécier à quelle dégradation morale descendent des esprits cultivés et doués de qualités remarquables; l'oubli des devoirs les plus essentiels s'allie avec toutes les élégances de la société la plus choisie, et la plaie produite dans la famille et dans la nation n'en est que plus profonde. Ces femmes philosophes ouvrirent la voie aux femmes de la révolution. La filiation ne peut être niée, quoiqu'elle ne soit pas assez remarquée selon nous. Mais le contraire de ces types profondément haïssables, c'est la femme chrétienne : ce que les premières cherchent à détruire, la religion, la famille, la société; la seconde les fait aimer et en consolide le culte dans le cœur de tous ceux qui l'entourent. Cette opposition s'est présentée plus frappante à notre esprit par la lecture successive et rapprochée des *Femmes philosophes*, par M. Lescure et des *Femmes dans la société chrétienne*, par M. Alphonse Dantier. C'est de ce beau livre que nous devons parler.

L'ouvrage commence par un tableau des rapports du christianisme naissant avec le patriciat romain. C'est un point de vue nouveau, trop négligé des premiers historiens de l'Église, et que les travaux de M. le commandeur de Rossi et de D. Guéranger ont mis en pleine lumière. M. Dantier, reprenant ce sujet intéressant, et s'appuyant surtout sur les recherches de l'abbé de Solesmes, nous introduit dans cette haute société de Rome parmi laquelle saint Pierre et saint Paul comptèrent des disciples fervents. Dès ces premiers jours, les filles et les femmes des plus hauts personnages de

l'empire, les descendants des Cornélii, des Annii, des Cœcilii, des Scipions, des Flavii, se dévouèrent sans réserve au service de Dieu et à la propagation de la connaissance des vérités révélées. Quelles figures admirables que celles de Plautilla, de Pomponia Græcina, des deux Flavia Domitilla et de tant d'autres patriciennes ralliées à la foi nouvelle! Dès lors aussi se révèle au sein du christianisme une vertu que le paganisme n'a pas connue : la chasteté chrétienne forme un contraste frappant avec l'immoralité païenne. Cette vertu atteint son plus haut point de perfection dans la Virginité adoptée comme profession. Epris des charmes de ce dévouement nouveau, le grand pape saint Clément le célèbre avec des accents si suaves et si forts que tous ceux qui les entendent se trouvent pénétrés des mêmes sentiments.

A côté des vierges se dressent les martyres, et souvent le même front se trouve orné de la double auréole. Devant sainte Cécile, sainte Blandine, sainte Agathe, sainte Agnès et leurs compagnes de gloire Potamienne et Colombe, Suzanne et Catherine, Théodora et Sothère, notre esprit se sent véritablement confondu. Quoi qu'il en ait, l'orgueil humain est contraint d'avouer qu'il y a là un élément divin que le monde antique n'a pas connu, un flot de pureté, d'innocence, de force et de grandeur qui a jailli du pied de la croix. Comment se fait-il que l'humble esclave de la Gaule se trouve tout à coup élevée au niveau des héritières du sang des consuls de Rome, des premières familles du patriciat romain? Comparez la mort de sainte Agnès, de cette héroïque enfant de treize ans, avec la fin misérable des Sévère, des Maxime Hercule, des Galérius, et vous verrez d'un coup d'œil de quel côté est la vraie grandeur, aussi bien que l'avenir du monde. Par ce parallèle M. Dantier fait admirablement comprendre la chute de l'empire païen et l'avènement de l'empire chrétien en la personne de Constantin. Toute cette première période a été retracée à l'aide des guides les plus sûrs; on y reconnaît, comme nous l'avons dit, l'influence des ouvrages de M. le commandeur de Rossi et de Dom Guéranger dans son beau livre *Sainte Cécile et la société romaine*. On voit aussi clairement que l'auteur a été inspiré par ses propres études faites dans les Catacombes de la Ville éternelle, dans les anciennes basiliques, et surtout en présence des mosaïques byzantines de Rome et de Ravenne, enfin de tous ces trésors d'art que renferme la belle Italie dont il nous a déjà fait goûter le charme dans ses précédents ouvrages

sur les monastères bénédictins d'Italie et sur la patrie de Virgile et de Dante.

Avec le règne de Constantin, l'ère des persécutions finit. Le changement que le prodige de l'apparition miraculeuse de la croix avait déterminé, avait été préparé par l'influence de l'impératrice Severa Augusta, femme de Dioclétien, et de Valeria sa fille, toutes deux ferventes chrétiennes au rapport de Lactance. L'action de sainte Hélène fut plus puissante encore. Ici nous voyons notre historien se prononcer pour le baptême de Constantin en 337 à Hélénopolis, et nous n'hésitons pas à dire que cette opinion ne nous paraît pas la vraie. Qu'il nous soit permis de dire aussi que nous sommes un peu surpris de voir saint Jérôme appelé « le fougueux anachorète » ; évidemment l'expression est trop forte.

Cette époque fut l'aurore de la vie monastique. M. Dantier en parle avec l'admiration qu'il a toujours témoignée pour cette partie privilégiée de la vigne du Seigneur. Quoi de plus beau en effet, quoi de plus capable d'élever les esprits! Le chapitre est intitulé : les martyres de la pénitence. Le nom appartient aux plus anciens Pères, et il est parfaitement juste; aussi, quoi qu'il y ait eu de tout temps des ascètes voués à la pratique des conseils évangéliques qui sont la base unique de la vie monastique, ce n'est que de l'époque de la paix de l'Église que date le développement de cette vie. Les femmes à leur tour ne tardèrent pas à être entraînées vers le désert ou par la piété ou par le repentir. Là nous apparaissent Alexandre et Euphrosine, Pélagie, la danseuse d'Antioche; puis nous voyons la vocation religieuse de Démétriade et de Marcella qui réunit dans son palais, la vieille et noble demeure des Marcelli, située sur l'Aventin, l'élite des patriciennes. C'est dans cette pieuse réunion que se sanctifient de plus en plus Asella, Furia et Fabiola, à côté des Paula, des Eustochium et des Paulina. Toutes vivaient sous la direction de saint Jérôme; et c'est en empruntant souvent les paroles éloquentes du docteur de Bethléem que l'auteur retrace le tableau du cénacle de l'Aventin. Il n'est pas possible de trouver un meilleur modèle et de rendre plus fidèlement les esquisses qu'il nous a laissées. Il y a des larmes dans le récit de la conversion, des austérités et de la mort de la jeune Blésilla, dans celui de la douleur éprouvée par Paula sa mère; mais celui qui trouve ces accents si pénétrants trouve dans sa foi d'autres accents propres à porter la consolation et l'espérance dans tous les cœurs brisés. En lisant ses

lettres, on comprend le mouvement qui entraîna en Palestine tant de nobles romaines à la suite de celui qui était le père de leurs âmes, et en même temps un guide si éclairé et si dévoué. Cette émigration même, les voyages à travers les contrées qui virent les patriarches, les apôtres et le divin Sauveur, sont une source de poétiques descriptions où s'allient les sentiments les plus élevés à la piété la plus pénétrante.

L'esprit s'arrache péniblement à cette colonie monastique de Bethléem pour suivre les Barbares envahissant de toutes parts l'empire romain. C'était un nouveau monde à conquérir. Déjà la société antique avait subi la plus profonde des révolutions, elle avait passé des ténèbres du paganisme à la lumière vivifiante de l'Évangile, et cette transformation religieuse et sociale s'était accomplie en grande partie par l'exemple et l'influence des femmes, depuis les plus grandes jusqu'aux plus humbles. Leur action ne fut pas moins puissante dans la transformation de la société barbare, et lorsqu'on met en parallèle les mœurs des nouveaux envahisseurs de l'empire avec celles de la société corrompue qui représentait la civilisation au moment où la lumière de l'Évangile se leva sur le monde, on se demande laquelle des deux transformations était la plus difficile. Il faut convenir que l'une et l'autre était impossible à des forces purement humaines, et c'est parce que les femmes chrétiennes méritèrent par leurs vertus de devenir les instruments de la grâce divine qu'elles purent exécuter les merveilles qu'il nous reste à admirer à la suite de M. Dantier.

Pour produire la fusion nécessaire entre la race latine et la race barbare, les femmes prirent un rôle fort actif qui convenait à leur caractère, et se trouvait en rapport avec leur nature généreuse et conciliante. En consentant à épouser des généraux ou des chefs barbares, distingués par leurs éminentes qualités, de nobles Romaines et même des princesses du sang impérial, donnèrent un exemple qui fut suivi dans les classes inférieures de la société. Ainsi une descendante de l'empereur Trajan, nièce et fille adoptive du grand Théodose, Séréna, ne crut pas déroger en s'unissant à Stilicon. A son tour, l'empereur Honorius se marie successivement à deux filles de Stilicon, et son frère Arcadius, le successeur de Théodose en Orient, ne dédaigne pas de demander la main de la fille d'un général franc, appelé Banton. Ce fut la fameuse impératrice Eudoxie, qui gouverna l'empire avec un pouvoir absolu. Toutefois

cet essai de fusion ne fut pas complet du premier coup ; de nouveaux flots de barbares se précipitèrent de la Germanie, de la Sarmatie ou Scythie et ne laissèrent plus rien subsister pour ainsi dire de l'ancien ordre de choses. Alaric s'empara de Rome et la livra au pillage. Placidie, fille de Théodose, devint captive des Wisigoths, et sut prendre sur Ataulf, beau-frère du vainqueur, un ascendant si grand qu'il se décida à l'épouser. Dans la rivalité qui s'éleva entre Constantius et Ataulf, le prince goth périt assassiné, et sa veuve se vit de nouveau traitée en esclave. Elle put enfin recouvrer sa liberté, moyennant une forte rançon, et épousa en secondes noces, en 417, un général d'Honorius, Constantius, dont elle eut Honoria et un fils qui s'assit sur le trône impérial sous le nom de Valentinien III, et pour lequel elle gouverna, comme régente, l'empire d'Occident. Aujourd'hui encore on conserve à Ravenne, et l'on voit reproduite dans le livre de M. Dantier, la chapelle sépulcrale de Galla Placidia qui, durant le long drame de sa vie, chercha à faire prédominer l'influence chrétienne.

Nous aurions à nous étendre plus longuement sur sainte Clotilde, sainte Geneviève et sainte Radegonde, si l'espace nous le permettait. Plus sympathiques que la fille de Théodose et plus rapprochées de nous, les deux reines, comme la bergère de Nanterre, travaillèrent aussi plus efficacement pour la vraie civilisation. Peut-être l'historien des *Femmes chrétiennes* aurait-il dû se tenir plus en garde contre certaines expressions de l'auteur des *Récits mérovingiens*, dont il ne partage point, du reste, les appréciations mal fondées au sujet des rapports de Venance Fortunat avec la fondatrice et l'abbesse du monastère de Sainte-Croix de Poitiers. Mais, dans ce même chapitre, quelles scènes pathétiques, quelle peinture émouvante des sentiments éprouvés par le cœur de sainte Radegonde lorsqu'elle se représente les malheurs de sa famille, la mort cruelle de son frère et l'exil de ce jeune cousin qui, comme elle, captif de Clotaire Ier, s'était enfui de la Gaule pour chercher un refuge à Constantinople ! Et combien n'est-on pas touché encore quand l'auteur rappelle, en traits à la fois si vifs et si pénétrants, les efforts tentés par l'ex-reine de Neustrie pour arrêter la lutte sanglante engagée entre Frédégonde et Brunehaut, et prêcher la concorde aux petits-fils de Clovis, à qui, du fond de sa retraite, elle écrivait ces mots bien dignes d'une princesse chrétienne : « La paix entre les rois est le bonheur que j'envie. »

II

En Orient, en Italie, en Espagne, en France, chez les Anglo-Saxons l'action salutaire des femmes dans le mariage, la famille et l'État se fait remarquer à toutes les époques; mais il semble qu'elle paraît surtout au moment de la conversion des peuples et à leur entrée dans le bercail de l'Église catholique. Les noms de sainte Clotilde et de sainte Radegonde, de Placidie et de Pulchérie, de Théodelinde, d'Ingonde et de Rigonthe prouvent ce que la femme inspirée par la foi peut faire pour les progrès véritables de la civilisation et le bonheur des peuples. La reine Berthe, Ethelberge, l'abbesse Hilda, Etheldréda, Elfléda, Eadburga, Lioba et leurs nobles émules remplirent un véritable apostolat dans la Grande-Bretagne et dans la Germanie. L'ignorance, la violence et la grossièreté des mœurs ne rencontrèrent point d'adversaires plus habiles et plus constants à les combattre. Sans sortir du rôle qui leur convenait, ces princesses et ces religieuses secondèrent les évêques, les moines, les missionnaires que la Providence envoyait à la conquête des peuples encore barbares; et lorsque l'on considère les travaux des uns et des autres, on se demande à qui appartient la part principale dans la transformation profonde que subirent les races nouvelles. Animées par le désir de répandre le règne du Christ, ces âmes fortes et ingénieuses ne reculaient pas devant les rudes labeurs que demande l'étude sérieuse des sciences et des lettres; plusieurs d'entre elles furent au niveau des esprits les plus cultivés de leur époque; mais ce fut toujours dans le but d'élever les âmes, de les porter vers leurs fins suprêmes, qu'elles s'imposèrent ces tâches difficiles pour tous, et surtout à une pareille époque.

Lorsqu'on parle des lettres au moyen âge, il est impossible de ne pas reporter aussitôt sa pensée sur le cloître de Gandersheim, sur la duchesse Oda et ses filles, et spécialement sur Hrotswitha dont les poésies nous jettent dans l'étonnement. Ses pièces dramatiques ont été étudiées avec une grande ardeur et une sagacité remarquable de notre temps; il nous semble néanmoins que M. Dantier, dans une vue d'ensemble assez complète, ajoute encore aux données que ses prédécesseurs avaient réunies. Dans le même pays nous voyons

la charité chrétienne représentée principalement par Élisabeth de Hongrie et le mysticisme par sainte Hildegarde.

C'est surtout en Italie qu'apparaissent les femmes qui à cette époque ont joué un rôle politique, et les deux figures qui se dessinent avec le plus d'éclat sur ce théâtre sont la grande comtesse Mathilde et sainte Catherine de Sienne. M. Dantier a consacré une étude assez étendue à chacun de ces personnages que leur dévouement absolu à la plus sainte des causes rend si sympathiques et si attachants. Dans ce que l'auteur écrit de leurs actions, des souvenirs qu'elles ont laissés, des monuments qui conservent leur mémoire, on reconnaît une admiration profonde et communicative et pour ces femmes généreuses et pour le pays qui leur donna le jour.

Les aptitudes des femmes chrétiennes pour la direction des affaires de l'État ne se révélèrent pas exclusivement en Italie; Blanche de Castille, qui appartient à l'Espagne et à la France, peut marcher à côté des plus hautes intelligences politiques et des cœurs les plus courageux. On aime à voir cette noble femme, entourée de saint Louis et de sainte Isabelle, ses enfants, au milieu du tumulte des passions s'agitant autour d'elle, mais qu'elle domine de toute sa hauteur. Qu'elle est grande, en effet, cette souveraine qui, prenant pour seul guide la conscience la plus honnête, chercha toujours le bien, pratiqua toujours le devoir et assura le bonheur et la gloire de la France en formant l'esprit et le cœur de son fils sur son propre modèle!

Avec Dante, à l'aurore du siècle qui succéda à celui de Blanche de Castille, de la bienheureuse Isabelle et de saint Louis; avant la naissance de sainte Catherine de Sienne, nous voyons une femme apparaître sous un aspect entièrement nouveau : c'est Béatrice, c'est l'inspiratrice d'un grand poète. Mais Béatrice a-t-elle existé en dehors de l'imagination du poète? M. Dantier n'élève aucun doute à ce sujet, et il fait voir à ce propos combien le christianisme avait rempli les âmes de sentiments élevés que l'antiquité païenne entrevit à peine. « Si le cœur s'élève par l'amour, l'intelligence s'élève par le cœur » ; de là les conceptions étonnantes et sublimes de Dante; de là une forme nouvelle de langage; de là des poëmes qui ont déjà ravi d'admiration les générations successives durant sept siècles et qui nous paraissent tout aussi remplis de jeunesse et de merveilleuses beautés.

« ... En étudiant le poëme dantesque avec un soin plus scrupu-

leux que jamais, nous y avons trouvé de nombreux et incontestables témoignages de l'orthodoxie de l'auteur, témoignages résumés dans la touchante profession de foi que lui-même adresse au Prince des Apôtres : « O saint Père, s'écrie-t-il, je crois en un Dieu seul et éternel, qui, demeurant immobile, meut tout le ciel par l'amour et le désir. Et je l'appuie, cette croyance, non seulement sur des preuves physiques et métaphysiques, mais encore sur la vérité qui d'ici émane par Moïse, par les prophètes, par les psaumes, par l'Évangile, et par vous qui avez écrit après que l'Esprit ardent vous eut embrasé. Le mystère de l'essence divine s'est gravé plusieurs fois en mon esprit par la doctrine évangélique. C'est là le principe de ma foi; c'est là l'étincelle qui s'élargit en flamme vivante, et brille en moi comme une étoile du ciel. » Avec l'auteur qui nous fournit cette citation : « Laissons en nous briller cette foi, laissons grandir cette espérance. » Pour cela attachons-nous toujours à Pierre, vivant dans ses successeurs; c'est d'eux, comme le dit l'Alighieri, que vient la véritable interprétation de Moïse et des prophètes, de l'Ancien et du Nouveau Testament. Aussi nous devons repousser l'opinion qui fait du chantre de la *Divine Comédie* un des ancêtres de Luther, ou le précurseur de la libre pensée et du naturalisme modernes. Cette erreur a été réfutée depuis longtemps par le cardinal Bellarmin, Wilhem Schlegem et mon compatriote le docte et pieux Coeffeteau. Comme le disait Balthasar Grangier, abbé de Saint-Barthélemy de Noyon, en 1597, en dédiant au roi une traduction « en ryme française » de la *Divine Comédie* : ... « En ce noble poème, il se trouve un poète excellent, un philosophe profond et un théologien judicieux, touchant avec un nerveux langage quasi toutes les plus belles matières comprises aux sciences susdites. » Nous ne voulons point non plus passer sous silence l'appréciation de Charles Magina : « La *Divine Comédie* est l'expression poétique du christianisme orthodoxe, du christianisme plein de jeunesse et de joie. »

Quoique Dante ne soit point étranger à la France, nous ne pouvons réclamer cette glorieuse figure en propre; Jeanne d'Arc au contraire appartient à la couronne de la France, et c'est l'une de ses plus belles perles. Comme le fait justement remarquer M. Dantier, il est consolant de voir que dans un siècle où le scepticisme cherche à renverser tous les dogmes et tous les autels, et voudrait aussi découronner toutes les gloires, l'esprit public de notre pays se

tourne avec plus d'ardeur que jamais vers l'héroïque vierge de Domremy, vénère sa mémoire et forme des vœux pour la voir élever sur les autels. L'érudition contemporaine s'est associée à ce mouvement ; elle l'a vivement secondé, et ses plus heureuses, ses plus sûres découvertes vont toutes à prouver le caractère surnaturel de la mission de Jeanne. « Si, malgré tant de témoignages donnés, depuis quatre siècles, à la Vierge martyre, l'Eglise ne l'a pas déclarée sainte, et si, continuant de s'abstenir, elle a laissé les diverses opinions se produire librement, elle n'a pas manqué de s'associer, pour une large part, aux honneurs qui lui furent et qui lui sont encore décernés. — N'est-ce point, dit l'auteur, par une solennité religieuse que, chaque année, la ville d'Orléans célèbre l'anniversaire de sa délivrance? Et n'est-ce pas aussi l'Église qui, par la voix de ses plus éloquents orateurs, de ses évêques, et même de prélats anglais venant exprimer le repentir de leur nation, célèbre dans la *vieille* cathédrale de Sainte-Croix la mémoire de la noble victime? »

Dans la grande figure de sainte Thérèse nous admirons un genre différent d'héroïsme, avec néanmoins de nombreux points de ressemblance. Mais en même temps que la Vierge d'Avila brûlait d'une flamme ardente pour la gloire de Dieu et de son Église, et ressentait pour l'Espagne une tendresse que la religion approuve et sanctifie, elle était appelée par la Providence dans des voies mystiques qui ne sont pas ouvertes à toutes les âmes. M. Dantier parle à cette occasion des principaux écrivains mystiques de l'Espagne. Il a raison de passer assez rapidement sur ce sujet ; il n'est pas facile de s'exprimer toujours avec une exactitude rigoureuse sur une matière presque étrangère même aux esprits lettrés, en dehors des théologiens de profession et des cénobites versés dans la vie contemplative et ascétique.

Il y avait cinq ans que sainte Thérèse avait quitté la terre, lorsque Marie Stuart succomba victime innocente des haines protestantes. Doublement victime puisque, durant plusieurs siècles les haines sectaires se sont acharnées contre sa mémoire et ont fait passer dans un grand nombre d'ouvrages dits historiques les plus odieuses calomnies. Heureusement notre époque a vu la vérité se faire jour à travers ce nuage épais de mensonges et d'atrocités haineuses. « Trois ouvrages, composés par MM. Wiesener, Jules Gauthier et Chantelauze, ont eu pour but de rétablir la vérité des faits sur les points où la reine d'Ecosse avait été attaquée le plus violemment, et

de la venger des odieuses accusations dirigées contre elle par l'intérêt ou la haine des partis. » Désormais les machines dressées contre sa mémoire sont brisées, et une pure auréole brille sur le front de cette reine infortunée. Au lieu de peindre la séduisante princesse qui trônait encore à Holyrood en 1565, M. Dantier préfère nous introduire près de la reine infortunée, poursuivie par la haine implacable de la fille de Henri VIII, et montrant dans la prison, et jusque sur l'échafaud de Fotheringay, la grandeur d'âme que la foi et la pureté de la conscience savent inspirer. « Mon Dieu, j'ai espéré en vous, je remets mon âme entre vos mains », telles furent les dernières paroles de Marie Stuart, et tel fut son maintien que le bourreau effrayé ne put abattre sa tête qu'au troisième coup de hache. Redoutant que son sang, les tentures et jusqu'au bois de l'échafaud ne devinssent un objet de culte et ne servissent de reliques, ses ennemis firent tout détruire aussitôt et jetèrent dans le feu, avec le bois de l'échafaud, jusqu'aux heures et au rosaire de la princesse. Le cadavre fut inhumé dans l'église de Peterborough, sans pompe, sans prières, car il avait été fait défense à l'aumônier, sous peine de la prison, de célébrer aucun office, ou de réciter aucune oraison du rituel catholique. « Vivante, la pauvre condamnée n'avait pu recevoir les consolations dernières d'un prêtre de sa religion; morte, elle n'obtint pas non plus le secours de ses prières. Ainsi, loin d'être satisfaite par une sanglante expiation, la vengeance d'Élisabeth poursuivit sa prisonnière jusque dans le tombeau. »

L'histoire nous montre la démocratie athée imitant cette intolérance du despotisme fanatique et sectaire; mais, en attendant ces scènes de deuil, nous nous arrêterons avec M. Dantier devant les portraits si suaves de sainte Jeanne de Chantal et de ses premières compagnes. « Quand, vers la fin du seizième siècle, l'esprit de l'historien, lassé du spectacle des guerres civiles, se détourne avec indignation d'une époque souillée par le meurtre, l'infamie et la trahison, il se repose à la vue du tableau bien différent que lui présente l'irrésistible mouvement de rénovation qui se produit dans l'ordre moral et religieux. Il semble que la société chrétienne, après avoir subi tant de déchirements, souffert tant de scandales, veuille se purifier enfin, en rejetant loin d'elle le limon des mauvaises mœurs et des mauvaises doctrines. » La vie de sainte Jeanne de Chantal présente une occasion toute naturelle de dépeindre cette merveilleuse rénovation ; l'état de la société dans les diverses provinces du

royaume et les grandes âmes qui y faisaient le bien dans des positions très différentes. Le développement parallèle de la réforme de sainte Thérèse et de l'ordre nouveau de la Visitation ouvre une vue sur la vie du cloître. Il est facile de constater par les faits quelle large part dans ce mouvement de réforme sociale revient à ces ordres en apparence étrangers entièrement au monde. Ici toutefois il y a toute une série de principes sur l'importance de la prière publique ; principes que notre auteur ne pouvait penser à exposer dans son livre, mais qui sont néanmoins la raison vraie des ordres monastiques et qui seuls expliquent leur existence dans les plan divin de Dieu sur son Église. Ce ne sont pas seulement les premiers pères, Cassin, saint Jean Climaque et les autres docteurs de la vie cénobitique qu'il faut écouter à ce sujet ; sainte Thérèse, qui mourut dix ans après la naissance de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, a émis des pensées dont la profondeur et la solidité rappellent les écrits de saint Augustin, saint Anselme et saint Bonaventure. Sans nous arrêter à ce point de vue que quelques esprits pourraient regarder comme trop mystique, quoiqu'il ne soit que l'expression de la doctrine la plus simple, il suffira pour montrer l'influence salutaire des cloîtres dont nous considérons l'origine en ce moment, de feuilleter les nombreux mémoires et les correspondances non moins nombreuses, non moins curieuses, et peut-être plus véridiques du dix-septième siècle, surtout dans sa première moitié.

Tandis que la Visitation et le Carmel continuent à produire encore de nos jours et continueront toujours à produire des fruits heureux pour la vraie civilisation et le bonheur réel de la société, une réforme qui s'éleva à côté et dans le même temps n'a porté dans notre pays que des germes de mort ; l'erreur et l'orgueil ne peuvent produire autre chose. Ce ne fut ni l'intelligence, ni les dons les plus riches de la nature, ni tous les secours que peuvent apporter la naissance, la générosité du caractère qui firent défaut à Port-Royal ; ce furent les vertus vraiment chrétiennes, la docilité et l'humilité. Marie-Angélique Arnauld avait reçu en naissant les facultés les plus heureuses : il suffit de lire les lettres que saint François de Sales lui adressait pour voir l'impression favorable qu'elle avait produite sur ce grand esprit. Malheureusement, elle se trouva environnée de parents que l'ambition avait jetés dans la voie ténébreuse de l'hérésie ; elle se mit sous la conduite de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, l'un des esprits les plus orgueilleux que l'histoire

connaisse; aussi, tandis que sainte Jeanne de Chantal, conduite par saint François de Sales, et Mme Le Gras, guidée par saint Vincent de Paul, marchaient à pas de géant dans les sentiers de la lumière, la première échouait dans le gouffre sans fond de l'hérésie. Il semble que ces considérations auraient dû empêcher M. Dantier d'introduire dans sa galerie le tableau de Port-Royal et de sa réforme. Toutes les fois que l'on touche aux personnes qui ont joué un rôle quelconque dans les affaires du jansénisme, on doit se tenir sur ses gardes et n'admettre qu'après examen les témoignages contemporains; les influences d'amitié, de services rendus, de famille, ont souvent dicté des jugements que la postérité éclairée par l'expérience et les décisions infaillibles de l'Église ne peuvent ratifier. C'est ainsi que Bossuet, dans sa correspondance, qualifie à plusieurs reprises du titre de saints quatre prélats qui ont été, sinon absolument hérétiques, incontestablement du moins fauteurs d'hérétiques et même de l'hérésie. Nous croyons donc que M. Dantier a été surpris et qu'il fera bien, dans une seconde édition, de retrancher les chapitres XXIV et XXV de son beau livre; surtout, il est indispensable de faire disparaître l'assertion que le jansénisme n'est pas une hérésie, et plusieurs autres contenues dans les pages 354, 355 et suivantes. L'admiration pour le talent a pu faire illusion à des esprits surtout littéraires et peu scrupuleux de l'orthodoxie, tels que l'étaient MM. Cousin et Sainte-Beuve; mais il faut se tenir en garde contre leurs préjugés sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

Les correspondantes de Bossuet nous présentent des caractères plus attachants; il ne nous reste, après avoir lu ce chapitre, que le regret de ne pouvoir en extraire quelques citations. Nous éprouvons le même sentiment au sujet du chapitre consacré à Mme Élisabeth Seton et aux merveilles de charité que les filles de Saint-Vincent de Paul ont fait admirer aux États-Unis comme dans tous les lieux où la Providence les a conduites.

Le dernier chapitre porte pour titre : *La foi et la charité au XIXe siècle.* L'historien s'applique à peindre le mouvement religieux au sortir de la révolution qui avait renversé les autels. L'œuvre admirable de la propagation de la foi et les institutions de charité que le sentiment religieux produisit aussitôt sur toutes les parties du sol régénéré de la France, offre un tableau qui n'est pas complet sans doute, mais fort intéressant et vraiment empreint d'un sentiment d'admiration sympathique. Il est impossible de parler de

l'essor nouveau que l'esprit chrétien a pris en France dans notre siècle, sans reporter aussitôt sa pensée vers Mme Swetchine, dont l'influence a été si grande sur les intelligences les plus distinguées et les plus actives des deux premières générations de ce même siècle. Née en Russie, descendant de l'une des plus anciennes familles de ce pays et restée très attachée à sa patrie dont elle ne parlait qu'avec l'accent de la plus vive affection, elle se fixa à Paris, malgré les sacrifices que cet exil lui coûta. Ces sacrifices qu'elle fit avec cette générosité qui était le fond même de sa nature, elle les fit uniquement par dévouement à sa foi. Aussi tout contribuait à lui assurer une autorité irrésistible : un esprit supérieur, un jugement toujours droit, une bonté et une condescendance remplies de charme pour les plus petits et les plus faibles, et cet ensemble couronné par la pratique de toutes les vertus, la charité, la piété la plus éclairée. Celui qui écrit ces lignes n'oubliera jamais les encouragements que cette grande dame daigna lui donner au début de ses travaux et les mille marques d'intérêt qu'il en a reçues. Aussi ça été un vrai bonheur pour lui d'en retrouver un portrait fidèle dans les belles pages que l'auteur des *Femmes chrétiennes* lui a consacrées.

« Après avoir vu dans Mme Swetchine la femme vivant comme une sainte parmi le monde religieux, politique et lettré qui fréquentait son salon au faubourg Saint-Germain, essayons maintenant de montrer dans Eugénie de Guérin une autre personnalité non moins attachante, et que, par un contraste qui est loin d'être sans charme, il nous faut étudier au fond de la solitude où elle s'est toujours enfermée. » Partant de là, M. Dantier, suivant fidèlement le journal et la correspondance d'Eugénie de Guérin, nous trace le portrait de cette intelligente et pure jeune fille aux inspirations si nobles et si élevées. Il nous redit l'amitié, le dévouement d'Eugénie pour son frère Maurice, cœur si tendre, esprit si poétique : « A seize ans, selon son aveu, les *Méditations poétiques et religieuses* de Lamartine la ravissaient, comme elles nous ont ravis tous à cet âge ; plus tard, le charme se dissipe, et elle confesse qu'elle aime mieux revenir à l'Évangile, à la vie des saints, à un simple acte de foi lorsqu'elle éprouvait des troubles, des déchirements, et ce qu'elle nomme si bien « une griffe du démon dans l'âme. » Nous finirions ce compte rendu avec cette phrase, si M. Dantier n'avait eu l'heureuse inspiration d'ajouter aux portraits de Mme Swetchine et d'Eugénie

de Guérin, celui de la vénérable sœur Rosalie, d'après le beau travail de M. de Melun.

Il était bien juste en effet de payer un tribut d'hommage à cette digne fille de Saint-Vincent de Paul qui, durant un demi-siècle, s'est sacrifiée au service de toutes les infirmités. Mais il ne faut pas oublier que ce que la sœur Rosalie a accompli avec une si grande force de caractère, des milliers d'autres vierges consacrées à Dieu, soit parmi les filles de la charité, soit parmi les sœurs de Nevers, soit parmi les sœurs d'Evron ou les Béates du Velay, ou tout autre ordre religieux, l'accomplissent obscurément dans les hôpitaux, dans les écoles et jusque dans les plus pauvres chaumières. En regard des femmes chez lesquelles l'éclat de la naissance était rehaussé par d'éminentes qualités et que M. Dantier a fait connaître, il serait possible d'en citer des milliers d'autres qui, dans l'obscurité de la vie domestique, consument leurs jours et leurs nuits pour consoler et secourir leurs proches. Tant qu'il y aura des femmes chrétiennes comprenant la sainteté du ministère qu'elles remplissent en élevant leurs enfants dans les vrais principes et dans l'horreur des doctrines subversives de l'ordre et de la justice, en partageant et soulageant les souffrances de leurs maris et de leurs parents, en allant au secours des malheureux dénués des douceurs de la famille, la société reposera sur une base solide et inébranlable. Les efforts des ennemis de l'ordre social pour arracher l'éducation des femmes à la religion disent assez haut qu'ils ont compris où se rencontre l'obstacle le plus puissant à l'accomplissement de leurs sinistres desseins.

C'est surtout parce que le livre de M. Dantier est propre à faire goûter aux femmes le rôle utile qu'elles ont à remplir, que nous nous plaisons à le recommander. Il convient aux lecteurs sérieux, car il fait naître dans l'esprit une foule de considérations utiles pour la pratique de la vie. Les femmes les plus mondaines, pourvu qu'elles aient gardé le goût du beau, ne pourront s'empêcher d'apprécier le fond comme la forme de cet excellent ouvrage. Son principal mérite n'est pas de se faire remarquer parmi les livres auxquels on donne aujourd'hui le nom *d'agréables étrennes*; il prend place à côté d'autres livres sérieux que l'art de la gravure et du dessin embellit et auquel il ajoute un nouveau charme sans doute, mais dont il est loin d'affaiblir l'intérêt et de constituer le véritable mérite.

Tout en reconnaissant que cet ouvrage de M. Dantier renferme des qualités qui le placent en un rang distingué, indépendamment

de l'illustration dont les éditeurs ont eu l'heureuse inspiration de l'orner, il est juste aussi de rendre hommage à cette dernière partie. Sans même posséder les connaissances spéciales nécessaires pour porter un jugement raisonné et critique sur ces belles planches et ces délicates vignettes, il est facile de constater que tout y est plein de pensée, de tact et de bon goût. Ce ne sont point des sujets pris au hasard, mais tous sont rapprochés de la matière traitée par l'historien. L'esprit attentif recueille à la fois une double instruction. C'est avec raison que l'on a jugé que la gravité de l'illustration devait répondre à l'élévation du sujet, à la dignité du style et à la pensée de l'auteur.

Ecrit depuis plusieurs mois, ce compte rendu s'est trouvé retardé par des circonstances fortuites; nous profiterons de ce retard pour faire connaître la haute distinction que l'Académie française vient d'accorder à l'ouvrage de M. Dantier sur *les Femmes dans la société chrétienne*, en lui décernant un prix Montyon. Cette faveur est d'autant plus flatteuse pour le savant auteur, que l'Académie n'est pas dans l'usage d'accorder plus de deux prix à un même écrivain. C'est donc par une faveur tout exceptionnelle, qu'après avoir obtenu le prix Bordin, en 1866, pour les *Monastères bénédictins en Italie*, et le prix Marcellin Guérin, en 1874, pour les *Etudes historiques sur l'Italie*, M. Dantier vient de recevoir, le 7 août, une troisième couronne académique.

Dom Piolin.

ESSAI HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR LES NOELS

DANS LES DIVERS PAYS CHRÉTIENS (1)

QUATRIÈME PARTIE

LES SUCCESSEURS DE SABOLY

Période contemporaine.

IV

Nous ne pouvons oublier dans cette partie de notre étude, qui n'est pas la moins intéressante, de faire connaître quelques-uns des noélistes contemporains ; car, grâce à Dieu, en ce siècle d'enfouissements civils et de progrès matériels, la séve chrétienne n'est pas épuisée encore. Le mystère de l'Enfant-Dieu parle toujours aux âmes poétiques et élevées comme aux âmes simples et croyantes. On ne se contente pas de rééditer, à bas prix pour le peuple, avec luxe pour les amateurs, les vieux noëls des âges de foi : on en compose de nouveaux qui débordent, eux aussi, de foi et de sentiment chrétien et qui rachètent par la perfection littéraire de la forme ce qui leur manque quelquefois de la candeur naïve de leurs aînés.

On a cité souvent, nous aimons à transcrire encore, parce qu'on ne saurait trop la faire connaître, cette pièce charmante de Théophile Gautier :

Le ciel est noir, la terre est blanche,
Cloches, carillonnez gaîment!
Jésus est né; la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid,
Rien que des toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.

(1) Voir la *Revue* des 25 novembre, 10 et 25 décembre 1877, 25 janvier, 10 mars, 25 mai, 10 juillet, 30 novembre 1878, 20 janvier et 30 novembre 1879.

Il tremble sur la paille fraîche
Ce cher petit Enfant Jésus,
Et pour l'échauffer dans sa crèche,
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume pend ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel,
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : Noël! Noël!

Le fameux noël d'Adam :

Minuit! chrétiens, c'est l'heure solennelle,

est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le reproduire. Portées sur les ailes de cette puissante musique, ces belles strophes braveront les siècles. Mais si personne n'ignore le nom du compositeur qui a adapté une mélodie magistrale à de beaux sentiments exprimés en bons vers, l'auteur de ces derniers est généralement moins connu; c'est M. Placide Cappeau, de Roquemaure (Gard). Dans ces derniers temps, M. Placide Cappeau avait eu le malheur de se fourvoyer dans les rangs du parti radical avancé. Or comme dans ce monde là les sentiments exprimés dans les strophes du : *Minuit! chrétiens*, ne sont guère de mode, le malheureux auteur, pour passer l'éponge de l'oubli sur cette *peccadille* de sa jeunesse, en était venu jusqu'à donner de son noël une édition complètement remaniée et altérée, s'accordant avec ses convictions nouvelles qui n'admettaient plus le péché originel. Mais le Rédempteur qu'il avait chanté jadis l'attendait sur son lit de mort et lui réservait une grâce suprême, en récompense peut-être de cet acte de foi de sa jeunesse. M. Placide Cappeau est mort, il y a quelques mois, béni et fortifié à sa dernière heure par la visite de celui dont il avait dit :

Le Rédempteur a brisé toute entrave,
La terre est libre et le ciel est ouvert!
Il voit un frère où n'était qu'un esclave;
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer :

Qui lui dira notre reconnaissance ?
C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt !...
Peuple, debout! chante ta délivrance!
Noël! Noël! chantons le Rédempteur.

Le Berry a eu de nos jours un noéliste de grand mérite; c'est M. Charles Ribault de Laugardière qui a publié, en 1857, des *Noëls nouveaux sur des vieux airs :* ces chants populaires sont vraiment

très-remarquables. Roumamille leur a emprunté quelques idées d'un de ses plus jolis noëls : *Lou revihet.*

Le centenaire de Saboly, dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs, en faisant appel à la Muse chrétienne de tous les pays de langue d'oïl et de langue d'oc, a permis à plusieurs noélistes de révéler un vrai talent de composition dans un genre qui est resté trop longtemps abandonné presque exclusivement aux inspirations de la Muse populaire. Les noëls de Dom Garnier, moine bénédictin de Solesmes, imités de saint Ephrem, ceux de MM. l'abbé Gonnet, Jules d'Orfeuillans et Aimé Giron, bon nombre d'autres enfin qu'il serait trop long de rappeler et qu'a fait éclore le centenaire du noéliste Comtadin pourraient prendre place parmi les compositions de la meilleure époque.

La nuit de Noël du Tasse, par Aimé Giron, un joli noël encadré dans un beau poème, a obtenu une médaille de vermeil bien méritée, comme *les Deux sœurs*, du même, également couronnées, pièce triste et touchante à la façon de l'élégie antique :

Vers Bethléem, au fond de la Judée,
Comme autrefois s'en vont les pèlerins ;
Leur troupe encor par l'étoile est guidée
Et du rosaire aux doigts montent les grains.
Le vent d'hiver pleure autour du cortège ;
Dans l'infini roulent sur Israël
Les tourbillons d'anges bleus et de neige ;
Les cèdres noirs grondent sur le Carmel.
Noël ! Noël !

La caravane entre à l'étable et prie,
Seules, là-bas, venaient sur le chemin
Deux sœurs — en deuil de la même patrie —
La robe en sang et la main dans la main.
S'agenouillant près du berceau de paille,
Elles priaient aussi le roi du ciel ;
Leur front saignait par une horrible entaille,
Comme saignait le front charmant d'Abel.
Noël ! Noël !

Les deux sœurs obtiennent de bercer le divin Enfant ; sur lui coulent leur sang et leurs pleurs tandis qu'une prière jaillit de leur cœur :

. . . . . Notre mère est la France
Entre ses bras ils ont pris les deux sœurs.

. . . . . .
. . . . . .

Et le berceau venait, allait sans cesse.
L'enfant sourit aux deux sœurs doucement ;
Il prend leurs mains, sur sa lèvre il les presse
Et les bénit dans un saint bégaiement :

« — Sœurs, la prière aux cieux est souveraine,
« Je prierai tant Dieu, mon Père éternel,
« Pour toi l'Alsace et pour toi la Lorraine
« Qu'il enverra l'archange saint Michel ! »
Noël ! Noël !

. . . . . .

De Bethléem les caravanes lentes
S'en revenaient chantant un vieux noël,
Et les deux sœurs tristes, blêmes, sanglantes,
Ne pleuraient plus,... mais regardaient le ciel.
Noël ! Noël !

L'ami dei buon Dieu, noël néo-roman du même auteur en dialecte du Velay, a été honoré d'une médaille de vermeil. La versification en est coulante, la marche leste et facile, il y a de très jolies idées très gracieusement rendues. Mais l'idée en elle-même est-elle juste et vraie ? Sans doute, à Bethléem les petits et les pauvres ont été les premiers admis et c'est une heureuse pensée que d'y faire arriver *l'ami du bon Dieu*, le modeste Saboly qui s'avance tout craintif ; et Jésus lui dit : « Entrez : vos cantiques sont chantés partout ; ils me font aimer. Je suis bien aise de vous voir ! » Mais le bon Saboly lui-même ne fût pas entré si l'on eût mis son évêque à la porte, et contrairement à ce que lui fait dire le spirituel noéliste du Puy, l'enfant Jésus a bien donné audience aux rois eux-mêmes, quand ils se sont présentés modestement comme d'humbles adorateurs (1).

Le poète, qui se dérobait en 1875 sous le pseudonyme de Jules d'Orfeuillans, a bien voulu consentir à extraire de son portefeuille quelques-unes de ses plus jolies pièces qui paraissent chez Bouasse

(1) Lou rèi ? Pas mins, qu'ot forto mïno !
Es dedins ; soun mantè, defuors,
Traino eila-lin sa lonjo couino,
— « Vous sès loujats coumo de puorcs,
« Marïo, fustiè, la compagno !
« Ount es lou drole qu'es neissut ?
« Per lou tiubert la pluèio bagno ?
« — Lou Dièu di ciau cran pas l'aigagno !
« Anas louja vès vous, moussu ! »

ornées de très-gracieuses enluminures pour former un écrin où le goût artistique et littéraire trouvera son compte comme la piété. D'autres suivront, nous l'espérons bien, car des compositions aussi fraîches d'inspiration ne doivent pas rester enfouies. Contentons-nous de mentionner, en attendant, *Jésus est mon premier amour*, *la Crèche et le Tabernacle*, *le Chant de la Vierge*, *Et erat subditus*, *le Gâteau de maïs*, et plusieurs autres que l'on réclame depuis longtemps à la modestie de l'auteur, auquel on doit également un fort joli dialogue pour le temps de Noël : *Aux portes de Bethléem.* Avignon, Aubanel, 1877.

Je ne dois pas oublier de déposer un souvenir sur la tombe fraîche encore d'un poète trop tôt enlevé aux lettres, à ses amis et à l'Eglise, M. l'abbé J. Brémond, curé-doyen d'Aups et chanoine honoraire de Fréjus, qui a consacré au Dieu de la crèche quelques-unes des meilleures inspirations d'une âme essentiellement poétique servie par une foi ardente et un incontestable talent. De concert avec son digne frère, il avait publié le premier fascicule d'un recueil intitulé : *Chants du sanctuaire*, *noëls et cantiques nouveaux*, *paroles de J. Brémond*, *curé d'Aups*, *musique de A. Brémond*, *curé de Saint-Tropez ;* in-4°, 44 pages. Je détache au hasard de ce joli recueil quelques strophes tirées de la pièce

LE SOMMEIL DE JÉSUS

Jésus s'est endormi balancé par les anges,
Bergers au cœur pur parlez bas :
Venez le contempler le Dieu couvert de langes,
Venez! mais ne l'éveillez pas.

. . . . . .

Il dort; c'est lui pourtant qui créa les étoiles,
Lui qui fit ce dôme divin,
Le jour avec ses feux, la nuit avec ses voiles,
L'homme et le cœur du chérubin.

Il dort; mais de son cœur entendez la prière,
Elle en sort comme un trait brûlant.
Pardonnez, Père saint, pour eux, sur le Calvaire,
Un jour je verserai mon sang.

Il dort; mais sa main s'ouvre et donne sans mesure
A tous les siens le pain du jour;
C'est lui principe et fin que toute la nature
Célèbre en ses hymnes d'amour.

Il dort; mais son cœur veille, océan de tendresse,
Il prend pour lui seul la douleur,
Il arrête déjà la foudre vengeresse
Prête à fondre sur le pécheur.

V

C'est le cas de parler ici d'un usage très répandu en divers lieux et particulièrement en Provence, pendant la quarantaine de Noël, l'usage des pastorales. Ces petits drames, héritiers directs des mystères du moyen âge, sont très appréciés dans nos contrées. Écrits le plus souvent en langue vulgaire, avec mélange de dialogue et de chants (et il est rare que parmi ces chants ne figurent pas quelques-uns de nos vieux noëls populaires), ils sont destinés à instruire leur auditoire et à l'émouvoir pieusement plutôt qu'à l'amuser. D'ordinaire ils atteignent très bien leur but, et si parfois on rit à la pastorale des naïvetés de quelque interlocuteur qui parle le langage des pâtres de Crau plutôt que celui des bergers de Virgile, bien souvent on y pleure et on s'y édifie.

La plupart de ces pastorales sont conservées en manuscrit dans les établissements d'éducation, les cercles ou les confréries qui les ont vues éclore. Quelques-unes pourtant ont eu les honneurs de la publicité : telle est la *Pastorale chantante et récitante*, composée par M. l'abbé Guyon et qui a paru à Aix en 1855 in-8°, 104 pages, avec divers noëls et une dissertation sur les Mages.

Marseille est surtout le pays des pastorales et il ne se passe guère d'année qui n'en voie éclore quelque nouvelle. Le recueil de noëls édité par M. Carbonnel dont nous avons parlé précédemment donne le grand chœur *Veni d'Oousi* tiré d'une des plus remarquables pastorales marseillaises.

On nous permettra de ne pas oublier les pastorales du petit séminaire d'Avignon qui, après avoir obtenu, dès leur apparition en 1856 et en 1858, un si légitime succès dans la ville des papes, ont été interprétées, ces dernières années, d'une manière si brillante, au pensionnat des Frères à Marseille et, en dernier lieu, au petit séminaire de Brignoles. L'auteur qui dissimulait si modestement un superbe talent de composition dramatique sous le nom collectif de l'Académie du petit séminaire d'Avignon, ne pardonnerait pas à un ancien élève de trahir l'*incognito* sous lequel son œuvre a été pré-

sentée au public. Mais qui ne reconnaîtra un brillant élève de Virgile dans ce premier acte de *Bethléem*, la première des deux pastorales, qu'on dirait traduit des *Bucoliques* en y ajoutant le sentiment chrétien qui fait défaut au cygne de Mantoue?

Au début de la pièce, Nephtali, jeune berger, est seul :

Il est nuit... Dans le ciel serein
L'astre du soir vient de paraître;
Fidèle au rendez-vous champêtre
J'appelle nos bergers en vain.
Avant de quitter leur chaumière,
Sans doute dans leur panetière
Ils préparent de riches dons.
Pour moi, pauvre berger sans gîte,
A la crèche où Dieu nous invite
Je n'apporte que mes chansons...

Un moment après la troupe des bergers arrive en chantant :

Aux doux accents de la musette,
Accourez, bergers du hameau!
Quelle nuit! quelle belle fête!
Quelle nuit le ciel nous apprête!
Aux doux accents de la musette,
Bergers, venez tous au berceau!

On se reconnaît : chacun des bergers redit les incidents de son voyage avant d'arriver au rendez-vous, et les présents qu'il porte au Sauveur dont les anges ont déjà annoncé la naissance.

NEPHTALI

... Comme j'allais sortir de ma demeure
Ma petite chevrette à l'instant m'a donné
Un faon que je destine au Sauveur nouveau-né;
Et craignant justement qu'en l'absence du maître
La chevrette ou le faon ne souffrissent peut-être,
J'ai dû, sage pasteur, dans le vallon voisin,
Cueillir pour eux la fleur du tendre romarin,
Les fruits de l'arbousier à la tige légère,
Le cytise odorant et la molle fougère.

RUBEN

Et moi, comme le froid qu'il fit ces derniers jours
Avait de nos ruisseaux interrompu le cours,
J'ai dû, par des sentiers bordés de précipices,
Jusqu'au puits de Jacob conduire mes génisses.

NEPHTALI

Soins touchants! doux travaux, jadis chers à mon cœur,
Avec vous, je le sais, toujours fut le bonheur.
Jours heureux d'autrefois! ah! si j'avais encore
Ce troupeau que j'aimais, doux Sauveur que j'adore,
Avec quels saints transports à ton sacré berceau
Je viendrais aujourd'hui t'offrir un tendre agneau!
Mais réduit aux travaux du berger mercenaire,
Que puis-je? Vains regrets! Le ciel dans sa colère
A frappé d'un seul coup le troupeau, le pasteur.
Jeune encore, j'ai dû (trop cruelle douleur!)
Fermer les yeux à ceux qui m'avaient donné l'être.
Hélas! pauvre orphelin, depuis, un nouveau maître
Profane d'Ephrata le toit patriarcal,
L'étranger s'est assis à mon foyer natal,
Et Nephtali, chassé de son humble héritage,
Au berceau de son Dieu ne porte pour hommage
Que les stériles vœux d'un pauvre pastoureau...

. . . . . .

RUBEN

... La fortune, hélas! ne vous fut point fidèle,
Enfant, mais en retour vous reçûtes du ciel
Avec un noble cœur, une voix... ah! le miel
Que l'abeille distille au fond de sa cellule
Est moins doux que les sons que votre voix module,
Et les jeunes bergers de tous les environs
Cent fois vous ont cédé la palme des chansons.

. . . . . .

Un combat de chant s'engage entre le jeune Nephtali et Abel, un redoutable rival. On prend pour arbitre le vieillard Bathuel qui est arrivé sur ces entrefaites appuyé sur le bras du jeune Eliacin :

Noble vieillard, son front où la douceur est peinte
Des ravages du temps, hélas! porte l'empreinte.

On dresse au vieillard un siège agreste sous

Un antique tilleul
Dont le front couronné d'un reste de verdure
Des frimas impuissants semble braver l'injure.

Avant l'ouverture du pacifique combat le chœur chante :

Brises, retenez votre haleine,
Frais ruisseaux, là-bas dans la plaine,

Suspendez vos flots agités!
La lutte champêtre commence,
Echos des bois, faites silence!
Echos nocturnes, écoutez.

Et Nephtali, une jolie voix de soprano, commence :

Tant qu'aux ordres du ciel Adam resta fidèle,
On vit paître au vallon les loups et les brebis;
Le cruel épervier, la douce tourterelle,
Sur un même rameau suspendirent leurs nids.

Abel, un beau ténor, reprend :

Mais hélas! le péché vint troubler la nature :
Les loups de nos troupeaux devinrent la terreur.
Le serpent dans le nid vint chercher sa pâture
Et le lion sentit s'éveiller sa fureur.

NEPHTALI

La vigne offrait partout une grappe vermeille;
Des fontaines de lait jaillissaient du coteau;
Et dans nos champs bénis, le nectar de l'abeille
Coulait du tronc noueux du chêne et de l'ormeau.

ABEL

Mais la fleur aujourd'hui sur sa tige flétrie
Se fane et meurt... L'ivraie étouffe nos moissons.
La terre ne rend plus le grain qu'on lui confie,
Et nos champs sont partout hérissés de buissons.

TOUS DEUX ENSEMBLE

Mais cette nuit, les cieux sur la terre épuisée
Ont versé des ruisseaux de miel,
Et nos sillons baignés par la sainte rosée
Ont vu germer un fruit du ciel.

Réjouis-toi, Jacob, une étoile propice
Dans tes cieux consolés vient de luire en ce jour,
Et le règne de la justice
Vient de céder la place au règne de l'amour.

Comme bien il fallait s'y attendre, les deux rivaux sont proclamés également vainqueurs :

Le ciel n'a pas voulu qu'en cette douce fête
Personne eût à pleurer l'affront d'une défaite.

Le principal incident du second acte c'est le chant et l'apparition des anges.

Ils s'approchent. O ciel! sur un nuage d'or
Qu'ai-je vu resplendir? Pasteurs, pasteurs, les anges!...

ABEL

Quel spectacle, grand Dieu! d'innombrables phalanges
Descendent à la fois et remplissent les cieux!...

SAMUEL

Entendez-vous au loin ces chœurs mystérieux...
Dont les accents...

RUBEN

Ce sont les célestes cantiques.

DAVID

Mais silence, pasteurs, les concerts angéliques
Se rapprochent de nous et semblent redoubler.

BATHUEL

Inclinons-nous, pasteurs, le ciel va nous parler!...

CHŒUR D'ANGES INVISIBLES

Pendant que tout sommeille
Les cieux se sont ouverts.
Terre, prête l'oreille
Aux célestes concerts!

O doux prodige! ô doux mystère!
Les temps viennent de s'accomplir,
Le ciel s'abaisse sur la terre,
Et l'homme cesse de gémir.

Entonnez, harpes séraphiques,
Les hymnes de l'éternité.
Tressaillez au bruit des cantiques,
Hommes de bonne volonté.

UNE VOIX

Mais que vois-je?... Laissant la phalange immortelle,
Ciel! un ange descend vers nous.

L'ange apparaît sur la scène :

O pasteurs, pourquoi tardez-vous
D'accourir où Dieu vous appelle?

Un Sauveur, ô troupe fidèle,
Est né pour le salut de tous.

A ses pleurs, à ses pauvres langes,
Pasteurs, vous le reconnaîtrez!
Allez donc, guidés par les anges
Contempler ses traits adorés.

Au troisième acte le théâtre représente l'étable de Bethléem et les bergers arrivent en chantant :

Bethléem, sur tes campagnes
Un astre vient de briller,
Et le pâtre des montagnes
L'a salué le premier.

Un doux Sauveur vient de naître,
Pour nous il s'est fait enfant :
Bergers, allons reconnaître
Le Sauveur qui nous attend!

UNE VOIX

Dieu, que d'amour, que de tendresse
Ta crèche révèle à mon cœur!
Qui pourrait sous tant de faiblesse
Reconnaître le Créateur?

UN BERGER.

Vois, il nous sourit comme un frère,
Et ses bras s'étendent vers nous!
Bergers, entonnons la prière,
A ses pieds tombons à genoux!

GRAND CHŒUR D'ADORATION.

Nous t'adorons, roi pacifique,
Dieu caché, doux Emmanuel,
Toi qui viens de l'opprobre antique
Relever les fils d'Israël!

Jadis, au bruit de tes tonnerres,
Tu montras ta gloire à nos pères
Tremblants de frayeur à tes pieds.
Aujourd'hui la paix t'environne,
Une crèche, voilà le trône,
Voilà le trône où tu t'assieds!

Ce chœur dont la musique est digne d'un grand maître est du plus remarquable effet. Il est promptement devenu classique dans Vau-

cluse où on le chante souvent soit pendant le temps de Noël, soit même dans le courant de l'année.

L'offrande des bergers est digne de cette belle poésie pastorale dont nous ne pouvons donner que quelques courts extraits. Ruben offre une grappe vermeille qu'il a su protéger contre les frimas de l'hiver; Eliacin, deux tourterelles qu'il a apprivoisées :

Je te les offre, Enfant divin,
Que je sois innocent comme elles.

Samuel promet son petit faon :

Il a l'œil vif, les pattes douces,
La tête et le cou presque blancs;
Et porte quelques taches rousses
Éparses le long de ses flancs.

En attendant il présente un beau rayon de miel.
David arrive avec une houlette :

Au dernier jour de fête
Ma mère, ô mon Sauveur, voulut me la donner
Pour me la façonner
Mon père a dans le bois pris la plus belle branche
D'un beau myrte qu'il a trouvé,
Et sur la banderole blanche
Qui flotte au vent, le nom de ma mère est gravé.

Les deux champions du tournoi arrivent enfin accompagnant le vieux Bathuel, et ils chantent en *trio :*

NEPHTALI.

Reçois l'agneau que je t'amène
Au bon vieillard il était cher;
De sa toison la blanche laine
Ne tomba jamais sous le fer.

BATHUEL.

Bénis le vieillard qui se penche
Sous le fardeau de ses vieux ans;
Que ta douce grâce s'épanche,
O mon Dieu, sur ses cheveux blancs!

ABEL.

Sur ton berceau, pour mon offrande,
Doux enfant que j'aime à prier,

Permets, permets que je suspende
La verte branche du palmier.

Les anges apparaissent de nouveau et entre eux et les bergers s'engage ce délicieux dialogue qu'il faut entendre revêtu des grâces d'une mélodie dont la simple parole écrite ne peut pas donner l'idée.

LES ANGES.

Sur la colline solitaire,
Dites, pasteurs, qu'avez-vous vu ?

LES BERGERS.

Plein de grâce, plein de mystère
Un enfant nous est apparu.

LES ANGES.

Du doux Enfant qui vient de naître
Quel est le nom? Le savez-vous?

LES BERGERS.

Oui, le ciel nous l'a fait connaître :
Ah! c'est Emmanuel, le Seigneur avec nous.

LES ANGES.

Oui, c'est Emmanuel, le Seigneur avec nous.

Un chœur final du plus grand effet annonce l'arrivée prochaine des rois :

Des plages que le soleil dore,
Bergers, voyez-les accourir :
Faisons place aux rois de l'aurore,
Faisons place aux rois à venir.
Un jour, à ce berceau sublime
Les Pasteurs des peuples viendront,
Sous ta main, Enfant magnanime,
Ils viendront abaisser leur front.

Je ne saurais trop répéter la réflexion que j'ai faite ailleurs : ce n'est pas là la pastorale du petit séminaire d'Avignon ; ces quelques extraits ne peuvent en donner qu'une faible idée. Elle est là dépouillée du charme qu'un vrai *maestro*, G.-F. Imbert, a su lui donner et

qui lui assurera pour longtemps encore d'éclatants succès partout où l'on aura les éléments nécessaires pour la représenter (1).

La pastorale *les Mages*, des mêmes auteurs, offre un caractère plus grandiose et plus dramatique sous le rapport du *libretto* et de l'inspiration musicale du compositeur. En donner une analyse ou même de simples extraits nous entraînerait trop loin. Mais après avoir emprunté à tant d'auteurs différents la reproduction de la même scène, il m'a semblé bon de la mettre sous les yeux de mes lecteurs, traitée, non plus de cette façon vulgaire et quelquefois triviale dans laquelle tombe trop facilement la poésie populaire, mais avec ce coloris de couleur locale et biblique qui va si bien à la poésie chrétienne et dont notre maître aurait voulu nous communiquer le secret.

L'abbé Paul Terris,

vicaire général de Fréjus.

(*A suivre.*)

(1) *Bethléem*, *Scènes pastorales*, paroles de M. l'abbé M., musique de G. F. Imbert, avec accompagnement de piano, a été gravé et est en vente, à Avignon, chez M. Imbert, marchand de musique, rue Pétrarque.

SIX ORPHELINS[1]

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

---

10 décembre.

Les jours se succèdent longs et mornes. Pas un rayon d'espoir ne vient traverser le voile de tristesse qui nous enveloppe. A peine un petit avantage est-il remporté par nos soldats, qu'un désastre complet le suit.

Nous avions tressailli en apprenant que la garnison de Paris allait essayer de forcer le cordon de fer dont on l'a garrottée... Une bataille sanglante a eu lieu. Des milliers de cadavres français ont rougi la neige couvrant les plateaux de Champigny; mais tant d'héroïsme a été inutile... Paris n'est pas délivré et l'ennemi annonce sa chute prochaine !...

Ce n'est pas tout encore. La saison devient exceptionnellement rigoureuse ; les maladies épidémiques font d'innombrables victimes et les envahisseurs avancent à grands pas dans leur sinistre triomphe.

Depuis bientôt quinze jours, je n'ai reçu aucune nouvelle de René et de Pierre, et je sais que leur régiment a plusieurs fois rencontré l'ennemi. J'ai fait prendre des informations. A grand'peine, j'ai fini par savoir, hier, que mes neveux sont sains et saufs ; mais aujourd'hui ?... mais demain ?...

Afin d'essayer de recouvrer un peu de calme, je veux lire les papiers que René m'a remis avant son départ. J'ai deviné le sens

(1) Voir la *Revue*, depuis le 28 février.

caché de ses paroles : toutefois, je désire connaître les motifs secrets de cette grave détermination. J'ai besoin, si Dieu me demande ce sacrifice, de m'appuyer sur les nobles sentiments qu'il a mis au cœur du jeune élu.

12 décembre.

Je copie, en tressaillant à la fois de tristesse et d'orgueil, ces pages où mon enfant a épanché son âme.

DEUXIÈME PARTIE DU JOURNAL DE RENÉ

« Bonne tante,

« A vous seule je veux me confier, car je vous dois la vérité tout entière : votre estime m'est aussi précieuse que votre affection.

« Vous savez sous l'empire de quel sentiment je résolus mon départ. Il me paraissait insupportable de continuer à habiter un pays où l'histoire de notre famille est connue.

« En quittant la France, je vous adressai de cœur un dernier adieu... Je ne voulais plus revenir, pardonnez-moi ! L'orgueil dissimulait sous le nom de loyauté, de fierté morale, le jugement que j'osais porter sur... les événements dont vous avez, chère tante, si cruellement souffert.

« J'arrivai au Brésil. J'eus le bonheur d'y rencontrer le P. Justin. Les jours passés près de ce saint ont été des jours de bénédiction. J'obtins la faveur de lui exposer l'état de mon âme... Chère tante, je retrouvai dans les sublimes paroles qu'il m'adressa l'écho de votre infatigable bonté.

« Vous m'aviez dit : « René, j'ouvre l'Évangile et j'y apprends que nous ne devons juger personne, que Dieu ne bénit pas l'enfant sans respect pour ses parents. »

« Il me semblait encore vous entendre. Il me semblait voir votre regard plein d'affection fixé sur moi... Je suppliai le P. Justin d'éclairer les contradictions de ma conscience ; avec quelle charité il m'écouta ! Ses larmes se mêlèrent aux miennes et je sentis, tout à coup, germer en moi le désir d'imiter un aussi sublime modèle. Je ne pus résister à l'élan qui m'entraînait. Le P. Justin accueillit mon aveu avec gravité.

« — Ne promettez rien, me dit-il vivement. Une promesse inconsidérée peut causer d'irréparables malheurs ou laisser des regrets

misérables et stériles. Recevez humblement, avec une piété toute filiale, cette lueur qui semble devoir éclairer votre vie; mais attendez de notre Père céleste la manifestation décisive de sa volonté. Ce n'est pas d'une main impatiente, inquiète, avec une résolution hâtive qu'il convient de travailler à la vigne du Seigneur. Réglez votre conduite sur cette pensée, cela est juste et bon. Cependant, soumettez-vous aux épreuves nécessaires. Vous avez encore deux années à passer avec votre professeur. N'en retranchez point un seul jour. Si, durant cette attente, vous avez senti se développer l'étincelle qui vient de frapper votre âme, revenez ici. Je vous promets de prier avec vous et de commencer votre préparation au noviciat. L'absence ne peut rien sur la communion d'efforts et de bonnes œuvres que je veux avoir avec vous. Mais si, l'épreuve terminée, vous vous sentiez troublé par la moindre crainte, la moindre hésitation, il faudrait avoir confiance en moi et obéir sans murmure à ce que j'ordonnerai.

« J'avais compris la solennité des paroles du P. Justin. Je promis, aussitôt, de me laisser guider par lui, nul ne pouvant m'inspirer autant de respect, d'admiration. Nous convînmes qu'au mois de juillet 1871, je reviendrais à sa mission. Je devais, dans l'intervalle, accomplir un pèlerinage, sans l'accomplissement duquel je n'obtiendrais point l'approbation, l'appui du saint prêtre.

« Laissez-moi, chère tante, garder encore nn moment le silence sur le but de ce pèlerinage. Laissez-moi vous dire, d'abord, quelles alternatives de paix et de combats j'ai traversées.

« Fidèlement attaché à M. Blaise, je l'ai suivi pendant le long voyage sur les bords du fleuve des Amazones; ce fut un enchantement. Quels dangers, quelles fatigues auraient pu contrebalancer les sublimes spectacles chaque jour déroulés sous nos yeux! M. Blaise remonta fort loin vers la source du géant des fleuves. Nous le traversâmes à l'indienne, c'est-à-dire dans un tronc d'arbre creusé, et nous nous mîmes à suivre la rive gauche, avec l'intention de gagner la Guyane française, ce qui eut lieu heureusement.

« Notre bagage s'était accru d'une foule d'animaux et de plantes ou très rares ou inconnus. L'intention de mon professeur était alors d'explorer notre colonie si peu visitée. Il avait suivi, avec grand intérêt, les voyages des zélés coopérateurs de Mgr Dossat, Préfet apostolique de la Guyane, et comptait adopter à peu près le même itinéraire.

« Les sources du Sinnamary, du Mana, de l'Approuague, de l'Oyapock, du Camoupi, devaient être tour à tour visitées. Nous pénétrerions chez les nègres Bonis et nous irions chercher les derniers Roucouyennes. Peut-être trouverions-nous quelques vestiges des florissantes *Réductions* (1) fondées dans ce pays vers 1674.

« Comme pour nous encourager, nous trouvâmes, dès notre seconde halte sur le territoire de la Guyane, un jeune missionnaire qui nous donna les plus intéressants détails. Il nous apprit que bien que privés de prêtres pendant plus de quatre-vingts ans, les Indiens de Wassa, de Boukarva, de Cachipou, de Mappa, avaient conservé intact le dépôt de la foi catholique et se résignaient à faire les plus longs, les plus pénibles voyages, pour venir à Cayenne se marier, faire baptiser leurs enfants et recevoir la sainte Eucharistie. Combien de chrétiens éclairés imiteraient ces pauvres gens que notre orgueil flétrit du nom de sauvages ?

« Depuis sept ans, à peu près, ils sont régulièrement visités et les fruits de grâce se multiplient.

J'écoutais le prêtre qui nous parlait ainsi avec une foi, un enthousiasme admirables. Jeune (il n'a pas trente ans), épuisé par un climat meurtrier, sa parole n'en est pas moins ardente, son cœur moins ferme, moins prêt à tous les combats. A ses accents, se ravivait plus distincte la lueur qui m'a frappé près du P. Justin. J'entrevoyais clairement, de nouveau, le but proposé à ma bonne volonté.

« M. Blaise eût désiré commencer tout de suite notre nouveau voyage, mais il y avait nécessité absolue de mettre à l'abri les belles collections que nous rapportions. Il y avait, aussi, grande urgence à remplacer des instruments détériorés, à nous fournir de nouveaux moyens de préparation pour nos futures captures. Par conséquent, nous prîmes, non sans regret, congé du jeune missionnaire ; mais nous nous donnâmes rendez-vous dans le Cachipou.

« La route, jusqu'à Cayenne, nous parut longue et pénible ; la saison se trouvait être exceptionnellement mauvaise. Nous arrivâmes très fatigués, mais comptant nous reposer dans la ville, M. Blaise ayant décidé d'y prolonger notre séjour.

La plus affreuse nouvelle renversa nos projets. La France était

(1) On se rappelle que ce nom de *Réductions* était indistinctement appliqué toutes les missions fondées en Amérique par les Jésuites.

envahie... L'ennemi partout vainqueur!... Non, je ne saurais rendre le brisement d'âme que nous ressentîmes. Foudroyés, M. Blaise et et moi nous restions sans voix, sans larmes, presque sans pensée.

Mais bientôt l'anéantissement se dissipa.

— Retournons en France! s'écria M. Blaise.

Mon cœur avait déjà poussé le même cri.

Un navire apparaissait. Il ne devait faire qu'une courte station aux Antilles, et l'on vantait beaucoup sa vitesse. Notre passage fut convenu; cinq jours plus tard nous partions.

Je crus reconnaître la main de Dieu dans l'itinéraire que j'allais suivre. Un pèlerinage m'avait été imposé; peut-être eussé-je voulu le reculer jusqu'au dernier instant. Mais la révolte de mon esprit orgueilleux se trouva domptée quand j'appris devoir aborder à l'île même où je pourrais prier près du tombeau de mon père!...

Car voici, chère tante, tout mon secret.

« Jamais, m'avait dit le saint missionnaire Justin, Dieu n'accep-
« tera l'offrande du cœur d'un fils, juge implacable de ses parents.
« Au Seigneur, seul, appartient de scruter les actions de chacun de
« nous. Un fils n'a qu'un devoir : aimer et respecter son père;
« qu'un droit : tout sacrifier pour préserver ou réhabiliter l'honneur
« du nom qui lui a été légué. Il faut que sur la tombe d'André
« Portal, son fils repentant adresse un mot d'amour vrai, une prière
« fervente. Et vraiment, ce sera justice. Le père pouvait arracher
« ses enfants à l'affection dévouée qui les avait recueillis; il ne
« voulut pas consommer ce malheur et se résigna à l'exil, à l'oubli.
« Il a trouvé la mort loin de tous ceux qui eussent pu lui tendre la
« main et ramener le calme dans sa conscience. Une si complète
« expiation efface largement le passé, et ne peut plus inspirer que
« la pitié.

« René, vous irez prier pour votre père. Vous prierez comme un
« fils dévoué, bon et soumis à Dieu, doit prier. »

J'ai suivi l'ordre du saint prêtre. Pendant deux jours entiers je suis allé passer de longues heures, agenouillé près du tombeau abandonné...

Mille souvenirs d'enfance que je croyais à jamais oubliés ont surgi dans ma mémoire. J'ai revu ma mère, si belle d'abord, si joyeuse. Je me suis retrouvé, pauvre enfant étonné, en Italie, où il avait fallu fuir, subissant avec mes frères et mes sœurs les plus tristes alternatives, entendant les paroles les plus cruelles, voyant, presque

à chaque heure, s'altérer davantage le visage de ma mère, pour enfin y lire la terreur, le désespoir.

Puis tout changea : un cœur envoyé par Dieu nous recueillit, et c'est à peine si nous comprîmes quelle perte nous faisions quand notre mère expira!...

Chère tante Martine, soyez bénie! C'est votre souvenir qui m'a sauvé, c'est votre indulgence dévouée qui a fondu la glace de mon orgueil. C'est vous, c'est vraiment vous qui m'avez changé, qui avez ouvert mes bras et les avez doucement forcés à étreindre la pierre de ce tombeau sur mon cœur indiscipliné!... C'est vous qui avez arraché de mes yeux des larmes pressées et salutaires dans leur amertume.

Soyez bénie! Vous avez remporté la victoire! Je veux être digne de vous en pensant combien vos leçons si chrétiennes, si maternelles m'ont pénétré. Chère tante, n'est-ce pas vous-même qui m'avez dicté l'adieu fait à mon père?

— Reposez en paix! me suis-je écrié. Si Dieu exige une expiation nouvelle, j'en veux supporter le poids sans défaillance, car vous m'avez donné l'énergie, la volonté pouvant dompter tous les obstacles. Reposez en paix. Votre fils vous bénit, vous aime, il prierà pour vous. Et si son sacrifice est accepté, votre souvenir restera lié à chaque œuvre qu'il lui sera donné d'accomplir. Mon père, puisse le Seigneur nous réunir dans son éternel amour!...

Depuis cet instant solennel, j'ai conservé un calme parfait. Je vois nettement le but de ma vie. Il sera la récompense magnifique de mes efforts.

Que j'obtienne de suivre les enseignements du saint missionnaire Justin, que j'obtienne de m'engager dans la voie où il a accompli tant de merveilles, une plus noble destinée peut-elle être offerte à mon ambition!

Pourtant, avant d'aller réclamer cet honneur insigne, c'est de vous, chère tante, que je veux recevoir une bénédiction. Vous lisez dans mon cœur mieux que je n'y puis lire moi-même. Vous saurez reconnaître si la voix qui m'appelle doit être écoutée.

Tante, chère tante Martine! Votre René vient à vous avec la simplicité, l'abandon d'un petit enfant. Parlez-lui en mère, comme vous l'avez toujours fait. Il vous écoute, vous aime et veut vous obéir!...

12 décembre.

Pendant deux jours entiers j'ai médité ces pages. Faut-il l'avouer? J'ai osé lutter contre Dieu qui réclame mon enfant. Je l'ai supplié de ne point m'imposer ce sacrifice de retrouver René pour le perdre à jamais.

Peu à peu, pourtant, toute révolte s'est apaisée. La douceur du renoncement à soi-même m'a pénétrée ; ai-je le droit de détourner ce noble cœur de la tâche qu'il veut entreprendre ? Non, car aucune ne satisferait à un degré aussi élevé ses rares facultés.

René deviendra un digne prêtre, un véritable ouvrier évangélique, et je dois bénir Dieu qui m'a accordé la gloire de lui préparer cette offrande toute parfumée de son amour.

Les douleurs, les hontes du passé sont anéanties. Seule, la lampe remplie d'huile pure, brillera, fidèle, devant le Très-Haut...

14 décembre.

Où est René? Où est Pierre? Quelle attente ! Toujours rien et les combats se multiplient. Je ne saurais résister plus longtemps à cette angoisse. Mlle Françoise surveillera ma maison pendant que j'irai passer quelques jours à Rennes. Plus facilement, peut-être, j'y trouverai le moyen de connaître la vérité.

J'achevais d'écrire ces mots, des pas précipités m'ont interrompue. Rose entrait chez moi.

— De mon frère, dit-elle, en me présentant une lettre. Oh ! lisez vite, tante !

Me presser de lire ! En une seconde, l'enveloppe a été déchirée, en un coup d'œil j'ai tout lu. Hélas ! mes prévisions sont peut-être réalisées. Retrouverai-je mes deux pauvres enfants?

La lettre contient seulement ces lignes.

« Rassurez-vous, bonne tante. Nous sommes tous deux blessés; « mais nous en guérirons. On nous a placés à l'hôpital de Vitré. « Pierre a eu une jambe atteinte, moi je porterai longtemps un bras « en écharpe. N'importe, rassurez-vous. Je vous en prie, ne venez « pas ici où l'encombrement est extrême, et où votre santé pourrait « souffrir.

« Dès que cela sera possible, nous partirons pour Plélan; à bientôt. « Pierre et moi nous vous embrassons du fond du cœur. Nous em-

« brassons de même nos frères et nos sœurs. Nous n'oublions pas « de présenter notre affectueux respect à M. l'abbé Antoine. »

Que disait donc René? Ne pas partir! cela m'eût été impossible. J'ai informé Rose de ma résolution.

— Tante, m'a-t-elle dit, emmenez-moi avec vous. Je ne saurais consentir à vous laisser voyager seule. Votre santé est chancelante, permettez que je vous accompagne.

J'ai voulu élever des objections, Rose les a détruites une à une. Bref, il est convenu que nous partirons demain matin.

Paul désire nous conduire; mais je ne puis accepter. Malgré moi, je me souviens de la dureté de M. Leroy à l'égard de Pierre, et je ne veux plus rien de lui. Nous prendrons la voiture de Rennes. Tout est entendu, convenu. Je viens d'écrire un mot à M. Laumay, car je dois être prévoyante.

Si je tombais malade, si l'atmosphère de l'hôpital allait m'être funeste, il est nécessaire que mes amis puissent venir en aide à mes neveux et régler sans peine les affaires de la succession.

10 mars 1871.

Cette longue interruption a été tout entière occupée par les soins nécessaires à mes neveux.

René s'était gardé de me dire la gravité de la position de son frère et de la sienne. Le chirurgien militaire ne me cacha pas qu'il ne pouvait répondre de leur guérison.

Voici ce qui s'était passé.

Frappé par un éclat d'obus, Pierre était tombé sur le champ de bataille. Il courait risque d'y périr, foulé aux pieds par les combattants. René s'élança au secours de son frère. Bravant mille périls, il l'avait relevé, l'avait enlacé de ses bras, et, soutenu par son exaltation, avait couru jusqu'à une petite colline boisée, où il pensait le mettre en sûreté. Mais là, plusieurs soldats ennemis l'entourèrent. René se défendit et défendit son frère avec fureur. Seul, n'ayant pour toute arme que le sabre, car il avait dû jeter son fusil pour porter Pierre, il tint tête, malgré trois blessures reçues. Heureusement, quelques amis du régiment s'aperçurent du danger où il se trouvait et accoururent lui prêter main-forte. Sans eux, René était perdu, et Pierre avec lui.

Ce que j'entendis répéter de la vaillance de mes neveux m'aurait

rendue bien fière, si je n'eusse été presque affolée par la pensée que je ne pouvais rien pour les sauver. René gisait épuisé, exsangue. Un effort inouï de volonté avait guidé sa main quand il désira m'écrire, malgré l'ordre formel du chirurgien. L'une des blessures avait à peu près fracassé son bras gauche et on craignait que jamais il ne pût s'en servir.

Pierre avait eu le genou droit brisé. L'amputation venait d'être jugée nécessaire. Elle devait avoir lieu le lendemain même de mon arrivée.

Je ne pouvais me résoudre à cette terrible extrémité. Je suppliais les médecins de mieux examiner le pauvre enfant, de calculer les moindres chances de guérison. Pas un ne me donna d'espoir. L'amputation aurait lieu, mais il y avait peu de probabilité, qu'elle réussît. On ne la tentait que pour ne négliger aucun moyen de salut.

Je pleurais, assise près du lit de Pierre.

Brûlé par la fièvre, torturé par la souffrance, le malheureux enfant gardait un radieux sourire sur ses lèvres pâlies.

— Tante, me dit-il, pourquoi pleurez-vous? Ordonnez-donc plutôt à René de se calmer. Il croit être responsable de ma blessure et se repent de m'avoir emmené. Ah! je suis trop content, malgré tout. Si je meurs, je ne subirai pas la mort d'un lâche, et si je survis, vous oublierez mes fautes en faveur de l'expiation!

Pierre avait raison. Je devais consoler René qui s'accusait d'avoir, par orgueil, conduit son frère au-devant du danger.

Ce ne fut pas trop de toute ma tendresse, de la tendresse de Rose pour calmer les deux chers malades et les préparer aux tristes événements du lendemain.

Dans cette nuit affreuse, j'eus pourtant lieu de bénir encore la Providence, car j'obtins la grâce de découvrir une chambre isolée où je pus faire transporter mes neveux et rester à leur chevet.

Je pus, de plus, comprendre que, désormais, il m'était possible de m'appuyer sur le cœur de Rose. Elle semblait empressée, attentive, transfigurée. Sa voix douce me rendait l'espoir, son beau visage rayonnait de confiance.

— Rassurez-vous, chère tante, disait-elle; rappelez-vous les leçons que vous m'avez données. Le bon Dieu peut-il nous avoir réunis pour nous séparer? Peut-il avoir sauvé mes frères de la mort pour nous les enlever maintenant? Non! non! L'épreuve est cruelle, mais

elle ne sera pas au-dessus de notre courage. Écoutez votre petite Rose. Si elle a été sauvée, c'est que vous aviez pris soin de pénétrer son cœur des lois divines. Vous ne voudrez pas, maintenant, lui donner l'exemple du découragement. Chère tante! ne me punissez pas de mon ingratitude passée, en m'enlevant l'espérance! Prions ensemble, le voulez-vous?

Oh! si je le voulais! A nos prières ferventes, répondaient les voix affaiblies de Pierre et de René... Les heures me paraissaient être bien courtes, quand je songeais à l'instant fixé pour l'opération. Elles me paraissaient bien longues, quand j'écoutais les plaintes involontaires arrachées par la souffrance à mes pauvres enfants.

Le jour, un jour sombre de décembre, parut. Fidèle à sa promesse, M. Carle, le chirurgien, entra, suivi de ses aides. Il voulut me faire éloigner.

— Non, répondis-je. L'attente serait au-dessus de mes forces. Je vous promets de rester calme. Rose, seule, nous quittera, elle ira prier pour nous...

Je n'en pus dire davantage; une sueur froide m'inondait et je craignais de dépenser inutilement mes forces.

— Votre main, tante, demanda Pierre; pourvu qu'elle serre la mienne, je trouverai du courage.

Les préparatifs furent rapidement terminés. Malgré les protestations de René, M. Carle voulut lui dérober cet épouvantable spectacle; et comme il s'agitait, désolé, Rose me demanda la permission de rester près de son lit, derrière les rideaux fermés.

— J'empêcherai mon frère de se lever, dit-elle, et nous demanderons tous deux le succès.

Ainsi fut fait. Rose passa un bras sous la tête de René et se pencha vers lui. Je tirai les rideaux, puis revins me mettre à genoux près du lit de Pierre; une de ses mains reposa bientôt dans ma main. Je cachai ma tête au milieu des couvertures. Je me défiais de moi et craignais trop que mes sanglots n'ébranlassent le bien-aimé patient.

Combien de temps cela dura-t-il? En calculant, d'après mon épouvante, j'eusse répondu : « Un jour, au moins! Mais la vérité est que le chirurgien opéra avec une promptitude, une habileté merveilleuses. Pierre ne poussa pas un cri, à peine quelques soupirs.

Seulement je sentais ses doigts, crispés par une horrible douleur, se tordre dans ma main tremblante.

— C'est fini! s'écria tout à coup M. Carle avec un accent auquel je ne pus me méprendre.

D'un bond, je me relevai.

— Mon enfant vivra! dis-je palpitante.

— Oui. Tout a marché autrement bien que je n'y comptais. Du repos, des soins, préviendront les complications possibles. Du reste le sang, chez ce jeune homme, est généreux. Je ne voudrais pas, continua-t-il bien bas, vous donner trop d'espoir. Pourtant, je crois ne pas agir en présomptueux en vous disant : Soyez confiante. »

Mes yeux n'avaient pas quitté les yeux du chirurgien. Je buvais ses paroles. Quand il eut terminé, je regardai Pierre et, à grand'-peine, j'étouffai un cri de terreur. La mort, me semblait-il, était empreinte sur son visage.

— Ce n'est rien, affirma le savant docteur. Une syncope dont nous aurons facilement raison. Tranquillisez-vous, notre jeune opéré en sera quitte comme cela, et, auprès de ce qui pouvait arriver, nous n'avons pas à nous plaindre.

Les rideaux du lit de René avaient été écartés par Rose. Tous deux, le frère et la sœur, presque aussi pâles que Pierre, écoutaient.

— A l'autre, maintenant, dit M. Carle en se dirigeant vers René.

Au bout de quelques instants d'examen, il releva la tête, un bon sourire se jouait sur son visage.

— Vraiment, Madame, me dit-il, c'est à croire que vous avez le don des miracles. Hier matin, je désespérais presque de ces deux enfants. Vous êtes venue, vous leur avez parlé, et tout a changé.

— Ah! répondis-je en baignant de larmes la main qu'il me tendait. Après Dieu, c'est à vous, Monsieur, que je dois la vie de mes neveux. Jamais, même un seul jour, je ne vous oublierai dans mes prières.

L'anxiété avait été trop affreuse; je perdis connaissance. Quand je revins à moi, Rose me prodiguait ses soins, et le bon docteur essuyait sa lancette. Il avait dû me saigner, afin d'éviter une congestion cérébrale.

— A-t-on jamais vu! grommelait-il d'une voix brève, s'évanouir quand tout est fini! Mais, voilà! on ne veut point nous obéir. Lorsque je vous disais de ne pas rester !

L'excellent homme parlait ainsi pour dissimuler son émotion. Bientôt il prit congé, non sans avoir promis des visites assidues.

Avec l'aide de Rose, je pus aller tour à tour au lit de Pierre et à celui de René, m'assurer par moi-même que rien ne semblait démentir les favorables pronostics de M. Carle.

Les deux enfants m'adressèrent un joyeux sourire, un affectueux regard, une parole de tendresse, et je me livrai plus tranquille à quelques moments de repos.

La convalescence fut longue. Ni Rose, ni moi ne quittâmes nos bien-aimés malades. Il fallut plus de deux mois, avant qu'un appareil approprié permît au pauvre Pierre d'essayer quelques pas, soutenu par son frère et par sa sœur.

René resta débile presque aussi longtemps. L'énorme quantité de sang qu'il avait perdue me faisait craindre de le voir atteint soit de phtisie, soit d'anémie. Heureusement, mes inquiétudes ne se réalisèrent point. Un mois après l'opération, nous pûmes faire transporter nos malades à Rennes où, plus facilement, nous aurions sous la main toutes choses nécessaires à leur guérison complète.

Avant de quitter Vitré, je voulus remettre à l'excellent M. Carle un témoignage de ma reconnaissance. Il s'y refusa absolument. En vain je le suppliai, tout fut inutile.

— Vos neveux étaient soldats, répondit-il. Je suis attaché à l'armée, je ne puis cumuler la qualité de chirurgien militaire avec celle de chirurgien civil.

Toutefois, je ne vous tiens pas quitte. Un jour j'irai vous demander l'hospitalité à Plélan.

— Et j'espère, achevai-je vivement, qu'alors vous ne compterez pas plus les jours donnés, que vous n'avez compté vos visites !

M. Carle sourit et me serra la main.

7 mars.

Nous mîmes un jour tout entier pour franchir les dix lieues qui séparent Vitré de Rennes. J'avais eu beaucoup de peine à trouver une voiture particulière. La route était encombrée de charrettes de transport, de fourgons de vivres et de munitions, de troupes qui se croisaient, harassées, sombres, découragées, car l'ennemi approchait rapidement et le bruit de la capitulation de Paris commençait à se répandre.

Vers la nuit tombante, nous entrâmes enfin dans le faubourg Saint-Hélier, où Mme Morin avait trouvé un logement bien exigu, mais très aéré, d'une bonne exposition et, en somme, suffisant, vu les circonstances.

Deux chambres avec un petit cabinet le composaient. Dans la plus grande pièce, j'installai René et Pierre ; l'autre fut destinée à Rose et à moi, le petit cabinet nous servirait de cuisine. Le tout se trouvant être assez proprement meublé, je m'estimai fort contente.

Si doucement que la route se fût faite, nos malades se sentaient très fatigués ; mais la nuit les remit. Au matin, je pus constater que le repos seul leur était désormais nécessaire.

Rose voulut aller elle-même chercher les provisions ; car, au milieu de la consternation et du bouleversement régnant dans la ville, il n'était pas facile de se faire servir. Une voisine m'avait offert son aide ; mais elle était vieille, peu ingambe, je dus laisser partir Rose.

Ma nièce resta assez longtemps absente. Déjà je m'inquiétais, quand elle rentra, pâle, émue, les yeux gonflés de larmes.

— Ne craignez rien pour nous, tante, dit-elle, prévenant mes questions. Il s'agit d'un événemeut bien triste, mais qui, cependant ne nous concerne pas directement. Un bataillon de cavalerie passait sur le quai de l'Université ; afin de l'éviter, je pris le parti de traverser la place de l'église de Toussaints, quand je me suis croisée, à la hauteur de Kergus, avec un convoi de blessés. Plusieurs d'entre eux étaient portés sur des brancards. Très émue, je m'arrêtais un peu, quand j'entends un cri. Troublée, car je croyais ce cri arraché par la douleur, je me remis à marcher rapidement ; mon nom, prononcé sur un ton de prière, m'a fait retourner.

Un jeune prêtre que j'avais remarqué accompagnant les brancards, accourait vers moi.

— Mademoiselle, dit-il, un jeune lieutenant blessé vous supplie de venir lui parler.

Et comme je faisais un mouvement de surprise :

— Cet officier est si gravement atteint, a repris l'ecclésiastique, que si vous ne vous hâtez, il sera peut-être mort avant votre arrivée.

— Mais, ai-je objecté, je ne connais aucun officier.

— M. Maxime Dulac ne l'est pas depuis longtemps.

A mon tour, j'ai jeté un cri. M. Maxime Dulac, rappelez-vous, chère tante, est la cause de mon retour à Plélan. J'aurais peut-être

dû refuser de le voir... mais on le disait mourant... Je me suis approchée et je frémis encore de tous mes membres... Le malheureux, les traits couverts de bandages ensanglantés, mis en hâte sur ses nombreuses blessures, n'avait plus de vivant que le regard... Je me suis penchée vers lui.

— Je vais mourir, a-t-il balbutié; mais si vous me promettiez, Mademoiselle, de venir avec votre tante, à l'hôpital, prier un moment près de moi, je mourrais plus tranquille; j'ai besoin de votre pardon à toutes deux.

Troublée, épouvantée, j'ai promis et je suis accourue, chère tante, tout vous dire. Que voudrez-vous faire ?

Rose paraissait être, en effet, sous l'empire d'une si violente émotion, que je n'eus pas le courage d'exprimer une pensée de regret.

— Les promesses faites aux mourants sont sacrées, dis-je. Nous irons ensemble à l'hôpital.

— Il faut donc que ce soit dès maintenant, tante.

Par bonheur, la vieille voisine pouvait nous remplacer. Je lui donnai mes instructions et partis avec Rose.

La course pour moi était longue du faubourg Saint-Hélier à la rue Saint-Louis. Cependant, nous arrivâmes assez promptement à l'hôpital militaire.

Il fallut un peu de temps pour obtenir d'y pénétrer et trouver la chambre où M. Dulac avait été transporté.

Rose n'avait rien exagéré. L'aumônier se tenait près du blessé, qui entrait en agonie. Pourtant, à notre vue, son regard se ranima et il me tendit les mains.

— Madame, dit-il d'une voix entrecoupée par les spasmes de la mort, je suis réconcilié avec Dieu, mais j'ai voulu obtenir votre pardon. Si j'ai été empêché de causer du mal à votre nièce, je vous en suis, Madame, redevable. Hélas ! je n'ai point eu le bonheur de conserver une mère tendre, éclairée, pouvant me guider dans la vie. Mais je suis toujours resté profondément pénétré de la manière noble et chrétienne dont Mlle Rose a brisé le piège que je lui avais tendu... c'est le premier avertissement qui m'ait ramené vers Dieu. Merci, Madame, d'avoir inspiré votre nièce. Grâce à elle, j'espère que le sacrifice de ma vie sera accepté en expiation de mes nombreuses fautes... Oh! s'il m'était donné de vivre, j'essayerais de réparer... Priez pour moi... Pardonnez-moi... comme une mère prie... pardonne !...

Il voulut parler encore, ses lèvres ne purent prononcer aucun son. Pendant un quart d'heure environ, son regard alla du crucifix à Rose et à moi, puis il se voila.

— Dieu, j'en ai la confiance, ne voudra pas tromper son espoir, dit l'aumônier. C'était un cœur naturellement droit, mais égaré par une mauvaise éducation. Il a expié et son expiation a été sublime; car, dans le combat où il est tombé, seul il a bravement lutté.

Nous ne pouvions rester plus longtemps à l'hôpital. Je relevai Rose, agenouillée auprès du lit. Ma nièce n'avait pas versé une larme, mais ses joues pâlies, ses lèvres tremblantes disaient trop sa douleur.

Nous revînmes lentement, sans échanger une parole. A peine fûmes-nous rentrées dans notre chambre, que Rose se jeta à mon cou.

— Vous ne savez pas, dit-elle, combien je suis malheureuse! combien ce souvenir me poursuivra.

— Il se changera en une mélancolie où tu trouveras encore quelque consolation. Courageusement tu avais fui le mal; tu peux, maintenant, te rendre le témoignage d'avoir contribué au salut d'une âme. Inclinons-nous devant la volonté divine, c'est l'ancre inébranlable qui ne nous faillira jamais.

Rose pleura longtemps; ces pleurs la soulagèrent, puis, résolument, elle essuya son visage.

— C'est fini! tante, me dit-elle avec un faible sourire. Vous ne me verrez plus si insensée.

Rose a tenu parole. Depuis ce jour, je la vois grave, recueillie; mais nul, dans ses manières, dans son regard, ne pourrait deviner le souvenir caché au fond de son âme.

Notre séjour à Rennes se prolongea pendant un peu plus de trois semaines. Je ne voulais pas rentrer chez moi avant d'avoir obtenu l'absolue certitude qu'aucune complication n'était à craindre pour Pierre et pour René.

Dans cet intervalle, nous apprîmes la chute de Paris, puis les effrayantes conditions du traité de paix..... au prix de quels opprobres, de quels sacrifices la France mutilée obtiendra-t-elle d'essayer de revivre!

Tous ces événements empoisonnèrent notre retour à la maison.

Ensuite, je dois l'avouer, j'avais la plus grande peine à cacher à Pierre la douleur que sa vue me faisait éprouver. Le cher enfant, lui, n'en paraissait point être trop affecté.

— Cela n'interrompra pas mes études, disait-il. M. Yves consentira, j'en suis certain, à me reprendre. Pour arriver aux honneurs du professorat ou rester tranquillement assis devant un bureau de travail, je n'ai pas un besoin absolu de mes deux jambes.

René regardait tristement son frère pendant qu'il parlait ainsi. Plusieurs fois il l'interrompit, voulant lui demander pardon de l'avoir forcé à s'engager.

— Plus un mot de cela, ordonna Pierre; si tu pouvais lire dans mon cœur, tu ne regretterais rien.

La veille de notre départ, on nous remit une lettre de M. Blaise. Il s'informait de nous tous et en particulier de René, se plaignait amicalement de n'avoir reçu aucune réponse à ses lettres précédentes (elles avaient sans doute été égarées); enfin, il terminait en annonçant sa rentrée à Paris, où il espérait que René le rejoindrait sans retard.

A peine achevions-nous cette lecture, que M. Yves se fit annoncer.

— Je vous ai beaucoup cherchés, dit-il; enfin vous voilà!...

Il ne put achever; en apercevant Pierre, un grand tremblement l'avait saisi.

— Est-ce possible! s'écria-t-il, on me l'avait dit, et je ne voulais pas le croire!

— Quoi, mon cher maître, dit Pierre, vous n'avez pas plus de courage que cela! Essuyez bien vite vos larmes, ou tante Martine et Rose ne tarderont guère à vous imiter. Tenez, j'étais justement en train de promettre à ma tante que cet accident n'interromprait pas mes études et que vous ne répugneriez pas à me garder près de vous.

— Ah! noble enfant, tu me deviens plus cher encore, et je serai fier de te nommer mon fils. Eugène n'a pas eu ton intrépidité, il ne s'est point engagé; cependant, je ne saurais l'en blâmer. J'ai été si malade là bas, à Brest, où nous nous trouvions. Il m'a soigné nuit et jour. Sans lui, je n'existerais peut-être plus...

M. Yves resta longtemps avec nous. Avant de prendre congé, il voulut absolument fixer une date pour le retour de Pierre. Je dus promettre qu'au mois de mai, ou de juin au plus tard, mon neveu reprendrait sa place chez lui.

Il ne nous restait plus qu'à faire nos adieux à Mme Morin dont les bons offices nous avaient été si utiles. La pauvre dame se montrait fort affectée. Sa petite aisance se trouvait compromise et sa santé devenait précaire. Je ne pouvais, malgré mon vif désir, rien changer à l'état des choses. Force fut de me borner à l'assurance stérile de ma sympathie.

J'ai oublié de dire que Paul, Louis et Julie étaient venus voir leurs frères, dès que le danger menaçant ceux-ci avait pu être conjuré.

M. et Mme Laumay ne nous avaient pas non plus abandonnés. Malgré la situation grave de leurs affaires, ils avaient fait deux fois le voyage de Vitré, et deux fois celui de Rennes.

Le jour où nous rentrâmes à Plélan, ils y arrivaient, eux aussi. Leur présence me fut très douce. Bien douce également, celle du bon abbé Antoine.

Le vénérable prêtre se confondait en excuses sur les empêchements qui s'étaient opposés à son voyage. Je connaissais la nature de ces « empêchements ». Une effroyable épidémie de petite vérole avait consterné le pays, et l'abbé Antoine, infatigable, courait du chevet d'un mourant à un autre chevet, prodiguant ses consolations, ses soins et les secours de son inépuisable charité.

Notre retour eut quelque chose de solennel. Le récit de la bravoure déployée par mes neveux sur le champ de bataille avait exalté les imaginations. On voulait voir les « deux jeunes héros », les acclamer, entendre de leur bouche mille détails sur les événements. Nous eûmes une véritable peine à abréger cette ovation.

Je venais de passer le seuil de ma maison lorsqu'un petit garçon surgit à mes côtés. Il me glissa une lettre dans la main. Étonnée, je me tournai pour demander une explication, l'enfant était déjà loin.

J'ouvris la lettre mystérieuse. Je la transcris ici dans sa simplicité touchante.

« Chère Mademoiselle Dorland,

« Vous avez dû me croire cupide, injuste. J'ai subi sans protes-
« tation ce jugement, car j'étais, et je suis encore persuadé avoir
« agi pour le mieux de vos intérêts, qui sont ceux de vos neveux.

« Si Pierre m'avait vu trop facile à oublier, tout disposé à ne rien
« accepter de vous, eût-il éprouvé un repentir aussi réel, aussi pro-
« fond? Peut-être. Mais, enfin, j'ai craint le contraire et j'ai saisi le

« moyen qui me semblait le plus sûr pour éveiller dans ce jeune « cœur l'horreur invincible du mal.

« En ayant l'air de vous frapper, j'espérais frapper vivement « Pierre. J'ai réussi. Me pardonnerez-vous la peine que je vous ai « causée, et m'admettez-vous à partager, avec votre famille, la joie « du retour rendue plus profonde après tant d'émotions cruelles.

« Comme je ne veux pas laisser subsister le moindre doute dans « votre esprit, je vous prie de lire le titre inclus. Il vous prouvera « le dépôt, fait par moi, de votre argent dès le lendemain de sa « remise, à la banque où je l'avais touché. Deux mille francs sont « placés au nom de ma nièce Clémentine; le reste, au nom de son « futur mari, Paul, votre neveu, car je compte bien que notre projet « d'union n'est point rompu.

« J'attends votre réponse. Me refuserez-vous une amicale poignée « de main? « Leroy »

Ma réponse fut prompte. Louis courut, de ma part, prier M. Leroy de venir s'asseoir à la table de famille.

Pierre pâlit en apercevant le maître de l'hôtel de la *Croix d'or*. J'allai à mon neveu, je pris sa main et la posai dans celle de M. Leroy.

— Chut! chut! murmura le digne homme en se penchant vers Pierre. Il y a des choses dont il convient de perdre jusqu'au souvenir; il y en a d'autres, au contraire, qu'il faut louer et exalter.

Puis se redressant et parlant haut :

— Saluons ces jeunes soldats, ajouta-t-il. Quand nous voudrons ranimer le courage de nos enfants, nous leur parlerons de la belle conduite de Pierre et de René Portal.

Les yeux de mes neveux se voilèrent de larmes. Tous deux sentaient avec leur cœur la délicate bonté cachée sous ces paroles.

30 mars.

Un écho des convulsions nouvelles dont Paris est agité arrive jusqu'à nous.

Ainsi la France boira le calice tout entier...

Après avoir été déchirée par ses ennemis, elle est frappée par ses propres enfants!...

Que lui réserve l'avenir? d'où lui viendra le salut?...

(*A suivre*).

V. Vattier.

CHRONIQUE PARISIENNE

Où est Philippart? — Un auteur froissé dans son amour-propre. — L'Académie des sciences et le phylloxera. — Reprise du *Mariage de Figaro*. — Souvenirs de la défense du territoire.

Au moment où nous terminions notre dernière Chronique, un désastre financier éclatait dans Paris :

— Philippart se sauve!... Philippart s'est sauvé!...

Le même cri retentissait partout, remplissait les couloirs de la Bourse et les coulisses des théâtres. L'année dernière, on demandait : — Où est le chat? — Cette année on demande : — Où est Philippart? — Question beaucoup plus sérieuse.

M. Philippart était un financier, venu de Belgique, pour écrémer la fortune des particuliers français. Pas plus bête qu'un autre, après tout; il a joué, il a perdu. Ceux qui ont gagné, éclaboussent dans leur voiture, les actionnaires de M. Philippart qui vont à pied.

Une première fois, le banquier belge (il y a deux ou trois ans de cela) avait fait le plongeon. Il s'était avisé, lui, pot de terre, de lutter contre les grandes compagnies de chemins de fer; naturellement, il s'y était cassé le nez.

Mais un Flamand est, de sa nature, essentiellement tenace. Il ne lâche prise que lorsqu'il ne peut pas faire autrement; dès que l'occasion paraît propice, il revient de plus belle sur l'os à ronger.

Cet été, M. Philippart était revenu.

— Oyez-moi, gens de Paris, s'était-il écrié; je suis une victime du sort. Les tribunaux ont reconnu ma bonne foi... et ma malechance. Que celui d'entre vous qui est plus honnête que moi ose me jeter la première pierre. J'ai succombé, c'est vrai; j'ai pris de l'argent dans vos poches, c'est plus vrai encore. Mais à qui la faute...? aux puissants du jour, qui ne voulaient pas me laisser enrichir le pauvre peuple. Moi j'espérais que le pauvre peuple mettrait la poule au pot, tous les dimanches. Henri IV et Philippart!... Philippart,

dit le Béarnais... de Bruxelles! Voilà quelles étaient mes intentions; en connaissez-vous de plus pures?

Là-dessus les badauds de la capitale avaient applaudi des deux mains :

— Ah! le digne homme! soupirait-on. Ah! l'infortuné! S'est-on montré assez injuste envers lui!

— Venez à moi, criait Philippart.

Et le chœur répondait :

— Que vous faut-il? De l'or, des bijoux, des titres de rente, des obligations de Bône à Guelma?..... Ne vous gênez pas, videz nos poches.

Devant cet enthousiasme, Philippart aurait été bien niais de ne pas lancer une émission; il lança tout ce qu'on voulut, il tripota sur les fonds publics, il acheta des immeubles. La presse — je parle de *celle qui fait des affaires* — n'eut qu'à se louer de lui.

Un matin, je rencontrai dans la rue un *reporter*....., industrieux et besogneux, qui froissait entre ses doigts un billet de mille francs. Ce garçon avait l'air furieux :

— D'où venez-vous? lui demandai-je.

— Je sors de chez Philippart.

— Hé bien..... il vous a mis à la porte?

— Au contraire, il m'a donné ce chiffon de papier. Seulement...

— Seulement, quoi?

— J'enrage, parce que, voyez-vous, Philippart n'apprécie pas mon mérite littéraire.

— Bah! il me semble que..... pourtant.....

— Non. Je viens d'apporter un article à «ce monsieur» ; un article où je le compare à Colbert, à Turgot..... et à Charlemagne; c'est assez joli, hein? Eh bien! croiriez-vous que Philippart a refusé de lire mon ouvrage! Il m'a payé, mais il n'a pas voulu m'écouter : « Pourvu que vous disiez de moi que je suis un très grand homme, le reste importe peu. » Ce sont là ses propres paroles, et vous comprenez que je suis vexé dans mon amour-propre d'auteur. On a du style ou on n'en a pas!

Les *gogos*, eux, se nourrirent de l'article du *reporter*, et ils apportèrent de l'argent à la caisse du financier méconnu. En vingt-quatre heures, Philippart réunit cinquante millions, selon les uns, soixante, cent millions, selon les autres; de quoi bâtir dix Opéras et vingt-cinq Hôtels-Dieu.

Après un pareil succès, un homme paisible se serait reposé sur ses lauriers. Moi, j'aurais acheté quelques beaux livres et une maison de campagne à Chatou.

Mais la lutte était l'élément de Philippart.

Philippart ré-acheta et il re-vendit : Banque Franco-Illyrienne, Crédit Portugais, Comptoir Péruvien, Société des comptes aléatoires, Chemins de fer de Neuchâtel à Burgos, Réunion des aérostats, Mines de jujube et de sucre candi, dansèrent une danse folle.

Il fallut payer les violons.

A l'heure de la liquidation, on s'aperçut que le plus hardi des spéculateurs avait fui comme une ombre, sans dire où il était allé.

Des estafiers furent expédiés dans toutes les directions.

A Vienne, où les boursiers s'occupaient uniquement de l'alliance austro-allemande.

A Londres, où ladies et gentlemen attendaient avec une légitime impatience l'arrivée de Cettiwayo.

A Madrid, où les hidalgos se préparaient à célébrer les noces de leur roi.

A Berlin, où le prince de Bismarck se guérissait d'une maladie... diplomatique.

A Saint-Pétersbourg, où les langues étaient gelées... par ordre du tzar.

O prodige! Philippart avait disparu. Cette souris de la finance s'était réfugiée dans un trou, du fond duquel elle bravait les traquenards et refusait de goûter aux excellentes préparations arsénicales que composent les pharmaciens et les herboristes.

La nouvelle causa une débâcle épouvantable.

On vit les titres les plus paisibles exécuter des bonds de chèvres sur les sommets de l'agio. La rente se sentit ébranlée par des tremblements de terre; les valeurs douteuses firent une culbute moins drôle que les exercices du fameux Léotard sur un trapèze aérien.

Tout craquait à la fois.

Rien de pareil ne s'était produit depuis le passage de la Bérésina par l'armée de Napoléon Ier. On entendait à tous les coins de l'horizon des déchirements épouvantables.

Lundi, j'achetai des actions,
Mardi, je gagnai des millions,

Mercredi, j'ornai mon ménage,
Jeudi, je pris un équipage,
Vendredi, je m'en fus au bal,
Et samedi, à l'hôpital.

Ce couplet d'une chanson populaire qui se fredonnait dans les rues, du temps de Law, aurait été une « actualité », il y a seulement deux ou trois semaines.

Je viens de regarder le portrait de Law par Hyacinthe Rigaud; le fondateur de la compagnie du Mississipi a tout à fait la figure d'un honnête homme.

Ruine de certaines valeurs mobilières, à la Bourse; ruine de la viticulture par le phylloxera; on ne rencontre que des gens qui ont le nez long et qui serrent les cordons de leur bourse.

Le phylloxera inquiète les propriétaires; que dis-je? il tourmente l'Académie des sciences, composée pourtant d'esprits essentiellement rassis.

Détruira-t-on le phylloxera? Ou bien, avec les drogues qu'on lui prépare, lui donnera-t-on seulement l'occasion de faire un bon dîner? Rien n'indique jusqu'à présent que le puceron « destructeur de la vigne » soit positivement incommodé par les machines de guerre que dresse contre lui la science contemporaine; rien ne prouve qu'il ait le cœur troublé par les terribles anathèmes que lance contre lui le vénérable Institut.

Contre le phylloxera, l'Institut préconise en ce moment l'emploi du sulfure de carbone.

A l'une des dernières séances de la docte assemblée, M. Thénard, grand propriétaire et éminent chimiste, a donné des chiffres que les journaux ont répétés, comme s'ils y avaient compris quelque chose : — « Voici, a dit M. Thénard. Le sulfure de carbone détruit le phylloxera, et je vais vous démontrer cela par des raisons péremptoires. Plus nous allons, plus les agriculteurs demandent du sulfure de carbone. D'abord la compagnie P. L. M. (Paris-Lyon-Méditerrannée) ne transportait, par an, que 1,700 kilogrammes du précieux remède; maintenant la même administration en transporte 100,000 kilogrammes, dans le même espace de temps. Je dois confesser pourtant, a ajouté M. Thénard, que si le sulfure de carbone est employé en plus grande quantité, le nombre des propriétaires

qui l'emploient n'a pas beaucoup varié. Les demandes de sulfure sont toujours faites par les mêmes personnes; ce qui semblerait indiquer que la vigne malade exige une plus forte dose de médicaments, mais que le médicament n'opère pas. »

Nous autres, Parisiens, nous ne nous figurons guère la désolation qui règne dans les départements du midi.

Plus de raisins, partant plus de richesses.

Un savant collaborateur de la Revue, le docteur Tison, a décrit, à cette place, le voyage qu'il avait fait dans un pays que les pampres couvraient naguère de leur frondaison luxuriante; maintenant, une vilaine petite bête a mangé les pampres, et les habitants d'une contrée qui désaltérait le monde meurent de soif devant leurs coteaux desséchés.

J'ai connu deux jeunes gens qui venaient de se marier; ils étaient nés l'un et l'autre dans l'opulence. L'avenir s'ouvrait devant eux avec des enchantements de conte de fée. L'époux possédait je ne sais combien d'hectares de vignes; la mariée apportait en dot un des meilleurs crus de la Charente.

Les noces furent célébrées, dans le courant du mois d'avril, avec une pompe quasi royale.

Au mois d'octobre, je vis entrer dans mon cabinet de travail un pauvre garçon hâve, maladif, habillé à la Belle-Jardinière; j'eus infiniment de peine à reconnaître en lui le brillant gentleman qui m'avait fait, au printemps précédent, les honneurs de son château :

— Hé! juste ciel! qu'avez-vous?

Il tira de sa poche une petite boîte, dont il ôta le couvercle; je regardai au fond de la boîte, je ne vis rien.

— Avez-vous une loupe? me demanda-t-il.

— Oui.

Je pris la loupe et j'aperçus alors ce qu'il me montrait : deux insectes, d'un jaune brun, qui paraissaient appartenir à deux espèces différentes; l'un de ces insectes avait des ailes, l'autre n'en avait point.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Vous ne vous en doutez pas?

— Ma foi, non, mon cher.

— Hé bien! c'est *ça*, comme vous dites, qui m'a enlevé deux cent mille livres de rentes; je suis proprement nettoyé; *rasibus*,

en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Je cherche une place d'expéditionnaire ; en avez-vous une sur vous !

Je ne revenais pas de ma surprise ; il continuait :

— Le phylloxera, mon vieux ; le meilleur moyen connu jusqu'à ce jour pour ratisser en un clin d'œil les fortunes les mieux établies. Vous vous endormez millionnaire, vous vous réveillez pauvre comme un joueur de Monaco... Pas de veine au bilboquet ! Mes parents ne m'avaient laissé que des vignes, et tenez ! cet animalcule ne m'a rien laissé, lui.

— Mais, dites donc, vous ne parlez que d'un seul insecte ? Il y en a deux.

— Non, c'est le même. Le phylloxera qui a des ailes est plus joli ; le phylloxera sans ailes est plus prosaïque. Ne me demandez pas lequel je préfère ; je ne vous répondrais pas.

— Et voilà, dis-je, — l'œil toujours collé sur la loupe, — voilà le terrible fléau que Dieu nous a envoyé, comme il envoya jadis à l'orgueilleux Pharaon les sauterelles d'Égypte. Ainsi, un seul de ces pucerons anéantirait le Clos-Vougeot.

— Parfaitement. Le phylloxera est d'une fécondité désespérante. On a calculé que le nombre d'individus, qui ont pour point de départ une seule femelle pondant au mois de mars, peut s'élever à *vingt-cinq milliards* dans l'espace d'une seule année.

— Vingt-cinq milliards !

— Oui. Supposez un phylloxera voyageur ; il revient à la fin de l'année trouver sa femme sur le cep conjugal et il se trouve à la tête de vingt-cinq milliards de fils et de filles. Comment voulez-vous qu'il nourrisse une famille si démesurément augmentée ?

— Le phylloxera peut donc voyager ?

— Couci-couci. Ses ailes, assure-t-on, ne lui servent pas à grand'-chose ; mais il se laisse emporter par le vent. On prétend que les phylloxeras ailés s'attachent de préférence à l'extrémité tuberculeuse des radicelles de la vigne et y déterminent des nodosités qui révèlent la présence de la maladie. Oh ! je connais la question, allez ;... je m'en suis occupé... trop tard ; mais je la connais. C'est une consolation comme une autre.

En entendant cette réflexion, je ne pus m'empêcher de sourire. Le pauvre décavé referma sa boîte et s'en alla. On m'a dit depuis que, pour faire concurrence au phylloxera qui l'avait ruiné, il avait noyé ses chagrins dans la dive bouteille.

La Comédie-Française, un peu honteuse de la prospérité dans laquelle elle s'endormait (comme Annibal à Capoue), a repris cette méchante et impudente pièce qui s'appelle le *Mariage de Figaro.*

Le « Tout Paris » des premières représentations s'est montré d'une froideur, hélas ! trop justifiée.

Pas un murmure d'approbation, pas un de ces frissons de plaisir qui circulent dans une salle, les jours où le succès est contagieux. Des mines refrognées, rechignées, boudeuses ; de maigres applaudissements, bientôt étouffés par le silence d'un auditoire visiblement mécontent et inquiet ; en effet, les applaudissements s'éteignent par le silence comme une lumière placée sous la cloche de la machine pneumatique s'éteint par le manque d'air.

J'avais lu le *Mariage de Figaro*, je l'avais vu jouer ; peut-être même, quelque part, pour dire comme tout le monde, l'avais-je appelé : CHEF-D'ŒUVRE. C'est fini ; je retire le mot.

Un « chef-d'œuvre », digne de ce nom, peut avoir des défauts et des qualités ; mais la somme des qualités doit l'emporter sur celle des défauts. Est-ce bien le cas du *Mariage de Figaro* ?

Je ne le crois pas.

L'esprit de Beaumarchais est si vif, si primesautier, si entraînant, qu'il égare la froide raison d'un spectateur sensible aux jolies choses ; malheureusement, ce diable d'esprit ressemble à un torrent débordé, charriant tout à la fois des immondices et des paillettes d'or.

Les paillettes étincellent au milieu des saletés ; mais que de saletés !

Pour n'en citer qu'une, est-il rien de plus corrupteur, de plus licencieux que cette scène où Chérubin, — un enfant, — se laisse habiller en femme et assiste à l'affolement de deux donzelles qui ne demandent qu'à mal faire ? Ah ! les chastes oreilles du petit page recueillent de jolis propos ; et vraiment, dans un entregent pareil, comment une jeune âme ne serait-elle pas pervertie, comment un cœur novice ne battrait-il pas la chamade ? *Cherubino di amore*, tu n'es qu'un aimable coquin, pour le quart d'heure ; tu seras un vieux polisson à la fin de tes jours !

Lorsque la pièce fut jouée, à l'aurore de la Révolution, il n'y eut qu'un cri sur les libertés de paroles du sieur de Beaumarchais. Les obscénités couramment débitées par Basile et par Suzanne sont devenues classiques. N'importe ! si un auteur moderne s'avisait de

batifoler ainsi, je crois qu'on lui jetterait des pommes cuites; en quoi l'on aurait grandement raison.

Je connais peu de comédies aussi démoralisantes et aussi dissolvantes que le *Mariage de Figaro;* l'autorité y est battue en brèche sous toutes ses formes : autorité de l'épouse, autorité de la mère, autorité du rang social, autorité de la famille, Beaumarchais vous démolit d'une main preste, sans savoir comment il reconstruira l'édifice jeté à bas.

Suzanne se moque de Figaro, qui se moque de Marcelline, laquelle se moque de Brid'oison; enfin il y a le comte Almaviva, au nez duquel tout le monde rit.

Almaviva, qui personnifie les grands seigneurs de son temps, joue un rôle si ridicule qu'on a pitié de lui. Ce comte, si ingénieux dans le *Barbier de Séville*, est bafoué par ses domestiques, trompé par ses victimes et par sa femme; il se trouve toujours dans une position fausse ou grotesque; c'est une tête de Turc sur laquelle chacun vient frapper à son tour. Comment la noblesse de 1784 aurait-elle pu résister à de pareilles attaques? Je crois ouïr dans le lointain le canon de la Bastille.

La première Révolution s'est faite au chant de la *Marseillaise;* avant la *Marseillaise*, il y a eu le monologue de Figaro. Quel appel aux armes que ce monologue! quelle excitation à la révolte et à la haine!

« Parce que vous êtes un grand seigneur, monsieur le comte, vous vous croyez un grand génie!..... noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? *Vous vous êtes donné la peine de naître.....* »

Et plus loin :

« *Que je voudrais bien tenir* un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil! Je lui dirais..... que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits..... »

Voit-on d'ici l'effet que devaient produire de semblables phrases tombant comme des gouttes d'huile bouillante sur le feu des imaginations? Je trouve dans les *Mémoires secrets* des détails bizarres sur l'empressement qu'excita la première représentation du *Mariage de Figaro :*

« Ç'a été sans doute aujourd'hui pour le sieur de Beaumarchais, « qui aime si fort le bruit et le scandale, une grande satisfaction de « traîner à sa suite non-seulement les amateurs et curieux ordi- « naires, mais toute la cour, mais les princes du sang, mais les « princes de la famille royale; de recevoir quarante lettres en une « heure de gens de toute espèce qui le sollicitaient pour avoir des « billets d'auteur et lui servir de *battoirs;* de voir Mme la « duchesse de Bourbon envoyer dès onze heures des valets de pied « au guichet, attendre la distribution de billets indiquée pour « quatre heures seulement; de voir des cordons bleus confondus « dans la foule, se coudoyant, se pressant avec les Savoyards, afin « d'en avoir; de voir des femmes de qualité, oubliant toute décence « et toute pudeur, s'enfermer dans les loges des actrices, dès le « matin, y dîner et se mettre sous leur protection dans l'espoir « d'entrer les premières; de voir enfin la garde dispersée, des portes « enfoncées, des grilles de fer n'y pouvant résister et brisées sous « les efforts des assaillants.

« Plus d'une duchesse s'est estimée, ce jour-là, trop heureuse de « trouver dans les balcons, où les femmes comme il faut ne se « placent guère, un méchant petit tabouret à côté de Mmes Duthé, « Carline et compagnie.

« Trois cents personnes ont dîné à la Comédie, dans les loges « des acteurs pour être plus sûres d'avoir des places, et, à l'ouver- « ture des bureaux, la presse a été si grande que trois personnes « ont été étouffées. C'est une de plus que pour Scudéry..... La « première représentation a été fort tumultueuse, comme on peut « se l'imaginer, et si extraordinairement longue qu'on n'est sorti « du spectacle qu'à dix heures, quoiqu'il n'y eût pas de petite « pièce, car la comédie de Beaumarchais remplit le spectacle entier, « ce qui est même une sorte de nouveauté de plus. »

Après la lecture de ce petit morceau, on se croirait, n'est-il pas vrai, en plein dix-huitième siècle, l'illusion aidant. De nos jours, la reprise du *Mariage de Figaro* a beaucoup moins stimulé la curiosité publique. On ne s'est pas battu aux portes de la Comédie-Française; on a peut-être un peu sommeillé dans la salle, ce qui fait que tout s'est passé plus paisiblement.

Nous avons eu une Exposition de projets de sculpture au palais des Beaux-Arts.

Il s'agissait, pour les concurrents, de modeler un groupe symbolisant la Défense du territoire.

Beau sujet, mais qui rappelle des jours douloureux, dont la mémoire n'est pas encore effacée. Je ne veux point attrister cette Chronique par des souvenirs néfastes; je préfère me remémorer quelques-uns des rares incidents qui jetèrent un rayon de gaieté sur la tragédie de ce temps-là.

On souffrait dans Paris; on y mangeait du rat enragé, de l'éléphant, du casoar et des brochettes de souris. On écoutait, la nuit, le bruit des obus; on se défendait, à l'Hôtel-de-Ville, contre la future Commune. Malgré tout, il y avait encore de bons moments pour la joyeuseté française.

Quoi de plus comique, par exemple, que la « stratégie en chambre » inventée, chaque matin, par des milliers de grands capitaines méconnus, ex-bonnetiers du Marais ou ex-charcutiers de la foire aux jambons?

Deux habitués du café Cardinal se rencontraient à la même table où, depuis vingt ans, ils remuaient « l'as quatre » et le « double six »; à cette heure terrible, il ne s'agissait plus de jouer aux dominos.

Le premier habitué, au lieu de demander une demi-tasse, se faisait apporter un paquet d'allumettes :

— Tenez, disait-il en mettant une allumette sur la table, voici mon infanterie, je suppose... Elle est rangée, là, comprenez-vous?... A présent, ma cavalerie...

Il posait une seconde allumette.

Le second habitué, — apparemment un détracteur des mérites militaires d'autrui, — secouait la tête d'un air soucieux :

— Je vois bien votre cavalerie, répondait-il; je vois votre infanterie aussi... Elles sont là toutes deux, parbleu! Mais c'est votre artillerie que je ne vois pas... Qu'en faites-vous, de votre artillerie?

Là-dessus, le second habitué coupait court à la conversation en jetant violemment contre le sol une troisième allumette qui figurait l'artillerie demandée.

Nos deux généraux « civils » se séparaient, brouillés.

En province, pendant la guerre de 1870, j'ai fait partie d'un bataillon de mobilisés, commandé par un ancien caporal, excellent homme, quoique peu versé dans la connaissance de l'orthographe et des finesses de la langue.

Il avait la manie des discours.

Un jour, sur la place d'armes d'une sous-préfecture, il avait assemblé notre bataillon :

— Soldats, nous dit-il en prenant une attitude superbe, quelques-uns de vos chefs ont été destitués pour cause d'insuffisance. Ces messieurs avaient fait des frais de costume ; qu'ils ne s'inquiètent pas. Le gouvernement a décidé de leur donner une *allocution* qui couvrira leurs dépenses.

C'était le même officier supérieur qui disait à un capitaine :

— Vous me communiquerez le nom des hommes de votre compagnie ; seulement, attention au commandement ! Je veux que ces noms soient rangés par ordre *cabalistique*.

Il voulait dire : alphabétique.

J'espère que les sculpteurs de l'École des beaux-arts ne s'inspireront pas, pour leurs œuvres, de ces anecdotes semi-amusantes. La Défense du territoire n'a pas été précisément une suite de plaisanteries. Aujourd'hui, pendant que j'écris, tombent les premières neiges ; et je songe à ceux qui dorment là-bas sous le blanc linceul des coteaux de Champigny, près des arbres dénudés et fouettés par la bise.

Daniel Bernard.

INAUGURATION DE L'HOTEL DE LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Mardi, 9 décembre, a eu lieu la quatrième assemblée annuelle des Actionnaires de la Société Générale de Librairie catholique. La réunion avait, cette année, un intérêt tout particulier, en raison de diverses circonstances que nous allons essayer de rappeler aussi brièvement que possible.

D'abord, elle se tenait, pour la première fois, dans l'un des deux magnifiques hôtels que la Société générale vient de faire construire. Un certain nombre d'actionnaires, attirés par un sentiment de curiosité bien légitime, s'étaient donné rendez-vous à l'immeuble de la rue des Saints-Pères n° 76, et avaient voulu s'assurer de *visu* de l'importance et de la grandeur de l'édifice où doivent se centraliser bientôt tous les services de la Librairie catholique.

Aussi, malgré la rigueur de la saison, les actionnaires étaient venus en plus grand nombre que les années précédentes. Plusieurs d'entre eux, encore sous l'impression de la cérémonie religieuse de la veille, communiquaient leur émotion à tous ceux qui n'avaient pu y assister. Or voici ce qui s'était passé.

Le 8 décembre, jour de la fête anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, M. l'abbé Ravailhe, curé de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, dans la circonscription de laquelle se trouvent situés les deux immeubles de la Société, avait bien voulu, sur la demande du Conseil d'administration et de son Directeur M. Victor Palmé, offrir le Saint Sacrifice de la messe pour appeler sur la Société générale de Librairie catholique les faveurs du ciel. Ce n'était là que le prélude de la cérémonie de la bénédiction du nouvel établissement qui devait avoir lieu un peu plus tard.

En effet, à deux heures de l'après midi, M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin arrivait avec deux de ses vicaires, MM. Paradis et de Cabanous, à l'immeuble de la rue des Saints-Pères, où il était reçu par les membres du conseil d'administration et conduit au bureau de la Direction par M. Palmé lui-même.

Après avoir revêtu son rochet et une étole blanche, M. le curé vint se placer devant la rampe du grand salon d'honneur et là, en présence d'une assistance recueillie, composée des principaux représentants de

la presse catholique, des nombreux auteurs et amis de M. Victor Palmé, de tout le personnel de la maison, il prononça la touchante allocution suivante que nous sommes heureux de pouvoir reproduire *in extenso*.

Messieurs,

La cérémonie pour laquelle vous nous avez appelés ici est trop rare toujours, mais particulièrement dans ces temps d'hostilité à la foi chrétienne. C'est pourquoi nous commençons par vous en féliciter et en rendre grâces à Dieu.

Vous êtes de ceux qui savent que toute la terre est à Dieu, que tout bien vient de Dieu et doit être rapporté à Dieu. Vous n'oubliez pas que si c'est lui qui donne la fécondité aux champs, c'est lui aussi qui, après avoir inspiré les entreprises hardies, leur donne le développement, la prospérité et la durée. La parole du prophète, quelles que soient les prétentions de l'orgueil humain et même les apparences contraires, est toujours vraie : ceux qui édifient la maison travailleraient en vain, si Dieu n'édifiait avec eux.

Mais ce n'est pas ici une maison ordinaire : c'est un grand établissement, un édifice d'une importance majeure. Sa beauté matérielle et ses formes monumentales font à peine connaître la grandeur de sa destination.

L'histoire nous a conservé le souvenir de l'inscription qui décorait la bibliothèque des Pharaons : *Trésor des remèdes de l'âme*. Les grandes, les terribles maladies de l'âme sont l'ignorance et le vice : les livres, dans la pensée de ces âges antiques, devaient être le remède à ce double mal ; c'est ainsi qu'on en jugeait dans ce pays païen d'où nous est venu

. . . . . Cet art ingénieux,
De peindre la pensée et de parler aux yeux.

On respectait alors comme chose divine cette invention à jamais durable.

Mais depuis qu'un autre Cadmus nous a dotés de la faculté de multiplier à l'infini cette peinture de la parole et de la porter à tous les yeux, le respect de l'âme humaine s'est affaibli avec la facilité de l'atteindre, et, au lieu de trésors de l'âme, nous avons vu s'ouvrir et se multiplier de vrais magasins, je devrais dire de vrais boutiques de poisons. L'intelligence, l'imagination, le cœur, la raison même en sont infectés.

Soyez bénis, Messieurs, d'être du petit nombre de ceux qui comprennent la haute, la sainte, la divine mission de la presse et du livre. La devise antique pourrait, sans usurpation, décorer le fronton de cette belle maison. Là vraiment seront emmagasinés, pressés, rangés les *trésors des remèdes de l'âme*. Le lecteur le plus prudent pourra franchir ce seuil d'un pied assuré et sans craindre le moindre danger. La conscience des éditeurs ne connaît pas de compromis.

Le vaillant éditeur des *Acta*, après avoir seul commencé son œuvre par la difficulté, c'est-à-dire par les gros livres, par l'enseignement dogmatique et moral d'une religion livrée à l'indifférence et à l'hostilité d'une société en perdition, s'est dévoué exclusivement à la publication des monuments chrétiens. Il a pu prendre le titre d'éditeur des Œuvres bollandiennes et bénédictines. Il a attiré à lui les écrivains catholiques les plus aimés et les plus respectés, et finalement il a formé avec des hommes de cœur et de foi cette *Société générale de Librairie catholique* dont vous êtes, Messieurs, les assises d'honneur et les pierres fondamentales.

Nous serons heureux, Messieurs, d'apporter à votre œuvre la bénédiction que vous avez été inspirés de nous demander, et à laquelle vous avez si chrétiennement préludé ce matin au pied de l'autel de la très pure Mère de la Vérité incarnée, de l'Immaculée Reine des apôtres, des Évangélistes et des Docteurs.

M. l'abbé Ravailhe avait fini de parler et l'assistance visiblement émue restait immobile et comme suspendue aux lèvres de l'orateur.

Chacun semblait se demander s'il convenait d'applaudir ou s'il n'était pas préférable d'accueillir, par un respectueux silence, les paroles de l'homme de Dieu. Il y eut un moment d'hésitation auquel succèda bientôt un frémissement religieux. Ce fut là la seule marque d'approbation, que l'on crut pouvoir se permettre dans un lieu qui paraissait déjà sanctifié par le discours que l'on venait d'entendre.

Alors commencèrent les prières liturgiques prescrites par l'Église, pour la bénédiction d'une maison.

Quelles sont touchantes ces prières! comme elles vont au cœur!

Lorsque Dieu délègue un de ses ministres pour visiter, en son nom, une famille ou pour bénir une maison, il ne procède point à la façon bruyante des hommes du siècle, il entre sans bruit, sans éclat et avec des paroles de paix.

« *Pax huic domui et omnibus habitantibus in ea*, dit le représentant de Dieu en franchissant le seuil de cette maison. Que la paix soit dans cette maison et dans tous ceux qui l'habitent! »

« Le Maître de tout bien sait que la paix est le plus précieux de tous les trésors, et que, sans elle, les maisons en apparence les plus solides n'ont qu'une durée éphémère.

« Aussi ne forme-t-il qu'un seul souhait en faveur de ceux qu'il aime d'une tendresse vraiment paternelle!

« *Pax huic domui et omnibus habitantibus in ea!*

« Que la paix soit dans cette maison et dans tous ceux qui l'habitent !» Puis, comme pour assurer cette paix contre les maléfices des esprits de ténèbres, il fait le tour de l'édifice en jetant sur ses murs l'eau sainte qui purifie et chasse le démon.

« La maison se personnifie en quelque sorte. Vous m'arroserez, Seigneur, semble-t-elle dire par la bouche du prêtre, vous m'arroserez avec l'hysope et je serai purifiée, vous me laverez et je deviendrai plus blanche que la neige.

« Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde. »

Elle invoque ensuite la sainte Trinité.

« Gloire au Père, et au Fils, et au Saint Esprit, *Gloria Patri*, *Filio*, *et Spiritui Sancto*, etc. »

Après cette invocation, elle s'adresse de nouveau au Seigneur pour le supplier de la purifier de plus en plus.

« Vous m'arroserez, Seigneur, avec l'hysope et je serai purifiée, vous me laverez et je deviendrai plus blanche que la neige. »

Enfin le prêtre fait une dernière invocation et une dernière aspersion :

« Seigneur, exaucez ma prière et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous. »

« Que le Seigneur soit avec vous, dit le prêtre et avec votre Esprit, » répond l'assistance.

« Prions, reprend le prêtre en invitant l'assemblée à s'unir à lui.

« Exaucez-nous, Auteur de toute sainteté, Père tout-puissant, Dieu éternel, et daignez envoyer du Ciel votre saint ange, afin qu'il garde, vivifie, protège, visite et défende tous ceux qui habitent dans cette maison par les mérites du Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il, répond l'assistance. »

Le prêtre avait rempli sa mission. Il ne restait plus à ceux qui avaient bien voulu assister à cette touchante cérémonie, qu'à visiter en détail les diverses parties de l'établissement. C'est ce que chacun s'empressa de faire, puis l'on se retira emportant, de cette maison, un précieux souvenir de grandes espérances et formant des vœux pour sa prospérité; un des amis de M. Palmé, ami de la première heure, qui ne connut jamais les défaillances du cœur, résuma ces vœux en un beau quatrain que nous nous faisons un devoir d'offrir ici, comme un bouquet délicieux, au zélé et actif Directeur de la Société générale.

Paix à cette maison. Bénissez-la, Seigneur,
Et que du haut du ciel votre Esprit y descende
Avec les seuls trésors qu'ici l'on vous demande.
Votre amour, la paix et l'honneur!

Il manquerait quelque chose à notre récit, si nous n'y ajoutions quelques-unes des appréciations de la presse catholique sur l'inauguration et la bénédiction des nouveaux magasins de la Société générale. Nous en citerons quelques-unes entre un grand nombre.

Commençons par l'*Univers* :

« Hier a eu lieu l'inauguration du vaste établissement de la Société générale de Librairie catholique, rue des Saints-Pères, dit M. Rastoul. A neuf heures du matin, une messe était dite à Saint-Thomas d'Aquin. Les membres du Conseil d'administration de la Société, les employés de la maison, des écrivains et journalistes catholiques, s'étaient réunis à l'habile et zélé directeur, M. Palmé.

« Dans l'après-midi, à deux heures, a eu lieu la bénédiction des magnifiques bâtiments, fort bien aménagés pour l'œuvre à laquelle ils sont destinés. Malgré le mauvais temps, l'assistance était nombreuse, plus nombreuse encore que le matin. Avant de procéder à la bénédiction, conformément au rituel, M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, a prononcé une allocution très bien appropriée à la circonstance. Il a rappelé que les anciens Égyptiens appelaient les bibliothèques : « Trésor des remèdes de l'âme. »

« A ce titre aussi ont droit les maisons de librairie dont les directeurs, enfants soumis de l'Église, comprennent leur mission. Mais qu'ils sont peu nombreux, et que de librairies sont de véritables officines de poisons pour l'âme! Il n'en est pas ainsi de la Société générale de Librairie catholique, et ses magasins peuvent revendiquer à bon droit ce titre de Trésor des remèdes de l'âme. M. l'abbé Ravailhe a rappelé, avec beaucoup d'à-propos, la carrière si bien remplie du directeur de la Société générale de Librairie catholique ; il l'a montré, préludant, par la publication des *Bollandistes*, cette immense entreprise, à l'œuvre qu'il a fondée sur des bases durables. Il a pu dire, avec raison, que le passé était le garant de l'avenir.

« Après cette allocution, qu'affaiblit un incomplet résumé, et qui a été religieusement écoutée, a eu lieu la bénédiction. Puis, l'on a visité l'établissement, et chacun s'est retiré, emportant de cette cérémonie, d'heureux augure pour la Société de Librairie catholique, le meilleur souvenir ».

La *France nouvelle* reproduit à peu près la version de l'*Univers* :

« Avant-hier a eu lieu l'inauguration du nouvel hôtel de la Société générale de Librairie catholique, rue des Saints-Pères. M. le curé de Saint-

Thomas d'Aquin avait bien voulu, le matin, célébrer la messe à cette intention. Les membres du conseil d'administration de la dite Société, les employés de la maison, plusieurs écrivains, des journalistes catholiques s'étaient réunis au directeur général, M. Palmé, dont le zèle et l'activité sont si connus du monde catholique.

« A deux heures a eu lieu la bénédiction des magnifiques bâtiments, fort bien aménagés pour l'œuvre à laquelle ils sont destinés.

« Malgré le mauvais temps, l'assistance était nombreuse, plus nombreuse encore que le matin.

« Avant de procéder à la bénédiction, conformément au rituel, M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin, M. l'abbé Ravailhe, a prononcé une allocution très bien appropriée à la circonstance. Il a rappelé que les anciens Égyptiens appelaient les bibliothèques : Trésor des remèdes de l'âme.

« A ce titre aussi ont droit les maisons de librairie dont les directeurs, enfants soumis de l'Église, comprennent leur mission. Mais qu'ils sont peu nombreux, et que de librairies sont de véritables officines de poisons pour l'âme !

« Il n'en est pas ainsi de la Société générale de Librairie catholique, et ses magasins peuvent revendiquer à bon droit ce titre de trésor des remèdes de l'âme.

« M. l'abbé Ravailhe a rappelé avec beaucoup d'à-propos la carrière si bien remplie du directeur de la Société générale de Librairie catholique ; il l'a montré préludant, par la publication des *Bollandistes*, cette immense entreprise, à l'œuvre qu'il a fondée sur des bases durables. Il a pu dire avec raison que le passé était le garant de l'avenir.

« Après cette allocution, qu'affaiblit un incomplet résumé, et qui a été religieusement écoutée, a eu lieu la bénédiction.

« Puis, l'on a visité l'établissement, et chacun s'est retiré, emportant de cette cérémonie, d'heureux augure pour la Société de Librairie catholique, le meilleur souvenir. »

Le Monde en rendant compte de la même cérémonie religieuse s'exprime en ces termes :

« La Société générale de Librairie catholique, dirigée par M. Victor Palmé, a inauguré le 8 décembre le magnifique établissement construit pour elle rue des Saints-Pères. A neuf heures du matin, une messe était dite à Saint-Thomas d'Aquin, en présence du directeur, des membres du Conseil d'administration de la Société, des nombreux employés de la maison, de divers écrivains et journalistes catholiques.

« Tous étaient de nouveau réunis à deux heures de l'après-midi pour la bénédiction des batiments récemment élevés. De nombreux amis de la maison s'étaient encore joints à eux, bravant le mauvais temps et le

froid. Chacun louait la bonne disposition et l'aménagement des vastes magasins sur lesquels la Société allait demander les bénédictions de Dieu. Avant les cérémonies prescrites par le rituel, M. l'abbé Ravailhe, Curé de Saint-Thomas d'Aquin, a prononcé une allocution appropriée à la circonstance, et dans laquelle il a rappelé heureusement que les anciens Égyptiens donnaient à leurs bibliothèques le nom de *Trésor des remèdes de l'âme.*

« Cette dénomination peut être à bon droit appliquée à toutes les maisons de librairie qui voient à leur tête des hommes soumis à l'Église et comprenant leur mission, et notamment à la Société générale de Librairie catholique. M l'abbé Ravailhe a rappelé ensuite, avec non moins d'à-propos, la carrière si bien remplie du directeur de la Sociéte générale de Librairie catholique; il l'a montré préludant, par l'immense publication des *Bollandistes*, de la *Gallia christiana*, du *Recueil des historiens de France*, à l'œuvre qu'il fonde aujourd'hui et qui peut se promettre un brillant avenir.

Nous lisons dans *le Journal des Villes et Campagnes :*

« Une cérémonie bien édifiante vient d'avoir lieu à Paris. Le nouvel hôtel de la *Société de Librairie catholique*, dont le directeur est M. Palmé, l'actif et intelligent éditeur des *Bollandistes*, a été béni le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée-Conception, par M. le Curé de Saint-Thomas-d'Aquin, en présence des employés de la maison, et de plusieurs écrivains attachés à la presse catholique. M. le Curé, avant de procéder à la bénédiction, a prononcé une allocution où il a fait ressortir la foi du fondateur de cette œuvre, qui donne un grand exemple en implorant publiquement la faveur du ciel. »

Le *Pèlerin* l'annonce en ces termes :

« Cette semaine, au jour de l'Immaculée-Conception, M. le Curé de Saint-Thomas-d'Aquin a béni les nouveaux établissements de la *Société de Librairie catholique*, élevés rue des Saints-Pères par M. Palmé. »

La *Semaine Religieuse* de Paris y consacre l'article suivant :

« Les immeubles de la *Société générale de Librairie catholique*, situés 76, rue des Saints-Pères, viennent d'être inaugurés. M. le Curé de Saint-Thomas-d'Aquin a béni les locaux, puis, au nom du clergé et des catholiques de Paris, il a adressé des remerciements au Conseil d'administration pour le bien déjà produit par la Société et exprimé des vœux pour la continuation de sa prospérité et de ses développements.

« L'assistance était nombreuse; on y remarquait l'élite des écrivains que M. Victor Palmé, éditeur des *Bollandistes* et directeur de la Société, a su grouper, ainsi que les représentants des journaux catholiques et conservateurs.

« Les immeubles de la *Société générale de Librairie catholique* comprennent un vaste hôtel et une importante maison de rapport.

« L'hôtel, construit sous la direction de M. Eugène Dupuis, architecte, sera une des curiosités de la capitale. Il réunit tous les avantages des principaux établissements de librairie, tels que ceux de MM. Hachette et Cᵉ, Delagrave, Germer-Baillière, Michel Lévy et ceux des grands éditeurs de Leipzig, de Londres et New-York.

« Comme les immeubles du *Figaro* et du *Crédit lyonnais*, l'hôtel de la *Société générale de Librairie catholique* a une architecture particulière et un cachet caractéristique qui résument ses origines et la raison d'être de la Société propriétaire. Le style renaissance domine. Ce qui frappe surtout, c'est l'élévation de la grande lanterne vitrée et sa dimension.

« Les dispositions intérieures de l'hôtel sont des merveilles d'ingéniosité. On ne peut désirer une installation plus commode, plus parfaite et plus grandiose. Tous les gens de goût voudront le visiter. »

L'Ami du Clergé entre dans des détails encore plus complets sur la cérémonie et sur les diverses parties de l'établissement. Voici ce qu'il dit :

Bénédiction des nouveaux magasins et bureaux de la Société générale de Librairie catholique.

« M.,

« Le Conseil d'administration de la *Société générale de Librairie catholique* et M. Victor Palmé,

« A l'occasion de l'ouverture de leurs nouveaux magasins,

« Vous prient d'assister, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le 8 décembre 1879, à neuf heures, à la messe qui sera célébrée par M. l'abbé Ravailhe, curé de la paroisse,

« Et à la bénédiction qu'il donnera le même jour, à deux heures, à l'hôtel de la Société, 76, rue des Saints-Pères.

« *Pax huic Domui.* »

« C'est en ces termes brefs et modestes que la *Société générale de Librairie catholique* annonçait, la semaine dernière, à ses amis et à ses souscripteurs qu'elle s'installait enfin dans le grand édifice qui vient de lui coûter quinze mois de travaux et près de 2 millions.

« Née dans un cœur tout catholique, formée avec le concours de tous les catholiques, elle avait pensé qu'il lui était bon de n'y entrer que sous les auspices de la Religion, qu'après un acte public de foi et de piété, afin de continuer à recevoir de Dieu lumière, courage et succès : de là sa double cérémonie du 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

« Tout le personnel de la maison, l'architecte, les entrepreneurs et une assistance d'environ trois cents personnes avaient répondu au pieux

appel, et se trouvaient réunis devant l'autel de la Sainte Vierge au moment de la messe.

« A deux heures, M. l'abbé Ravailhe et ses deux premiers vicaires MM. Paradis et de Cabanous, arrivaient à la rue des Saints-Pères, où ils étaient reçus par les membres du Conseil d'administration : MM. Charles, de Soye, docteur Gouey et le directeur M. Victor Palmé. Les employés de la librairie formaient la haie sur le passage.

« Conduit par M. Palmé au bureau de la direction, M. le Curé a revêtu ses ornements, et de là est venu se placer devant la rampe du grand salon d'honneur, qui doit servir de salle de conseil et de salle publique de lecture. Tous les regards se portaient vers lui, toutes les bouches faisaient silence. Et, en effet, bientôt la parole du vénéré pasteur a vibré.

« Comme dans le lieu saint, on n'a pas applaudi, mais chacun a dû se faire violence pour retenir ses applaudissements et ses bravos.

« Charité et prière vont de pair chez les catholiques. La bénédiction du monument terminée, on a fait une collecte pour les pauvres d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul dont M. Palmé est le président. Nous ignorons le chiffre de l'offrande, mais nous savons que tous, sans exception, se sont empressés d'y mettre leur obole. Bénédictions de Dieu, bénédictions des pauvres : que la *Société générale de Librairie catholique* en recueille le doux fruit!

« Puis a commencé la visite des diverses parties de l'Etablissement :

« Au premier étage, salon d'honneur, cabinet de la direction, bureaux de la comptabilité, de la commission et renseignements, caisse des titres, dépôt des pierres lithographiques et clichés, etc.

« Au deuxième étage, bureaux des sept journaux de la maison, des commandes et souscriptions, de la publicité et propagande catholique.

« Au rez-de-chaussée, installation des caisses, comptoirs de la vente courante, rayons des reliures et des nouveautés, étalage des gros in-folios et des grands ouvrages en cours de publication, compartiment de la mise sous bande et des envois par poste.

« Les sous-sols, qui occupent une étendue de 7,000 mètres carrés, qui doivent contenir tous les ouvrages en feuilles et plusieurs autres services importants, ont particulièrement séduit par leur aération, leur clarté, leurs élégantes et puissantes arcatures. L'architecte, M. Eugène Dupuis a reçu, sous ce rapport encore, d'unanimes éloges.

« Nous aurons occasion de revenir avec plus de détails et sur le monument lui-même et sur ses diverses affectations.

« *Crescit eundo*, pourrions-nous dire en style païen. *Pax huic Domui!* dirons-nous avec le Conseil et en style chrétien. »

La Religion avait présidé à l'inauguration des nouveaux magasins de la Société générale de Librairie catholique. Elle avait eu sa part dans la

journée du 8 décembre. Le lendemain, c'était le tour des intérêts commerciaux. Rien ne s'opposait plus à l'entrée en jouissance de ces magasins. Le Conseil d'administration avait pensé avec raison qu'il convenait de faire coïncider la date de cette prise de possession avec celle de la réunion annuelle des actionnaires de la Société, il les avait convoqués en conséquence, en Assemblée générale, pour le 9 décembre, dans son nouvel hôtel de la rue des Saints-Pères, n° 76. Cette assemblée avait un double objet. Comme assemblée générale ordinaire, elle devait d'abord statuer sur les comptes de l'exercice 1878-1879, discuter le bilan et régler la répartition des bénéfices. Comme assemblée extraordinaire, elle avait à se prononcer sur l'adoption de divers projets destinés à favoriser le développement des affaires de la Société et à leur imprimer un plus grand essor — et comme moyen d'exécution de ces projets, elle était appelée à voter l'amortissement des deux millions d'obligations le doublement du capital-actions par voie d'émission de nouvelles actions et à autoriser dans un délai déterminé, l'unification des titres anciens et nouveaux. Voyons sur ces deux points quelles ont été les décisions prises par les actionnaires.

Comme assemblée générale ordinaire elle a approuvé après examen et discussion :

1° Le procès verbal de la précédente assemblée générale ;

2° Le rapport du conseil d'administration ;

3° Le rapport du commissaire de la Société, ainsi que le bilan et les comptes du troisième exercice social, tels qu'ils sont présentés. Ces rapports constatent que le revenu attribué à chaque action est de 6 0/0 soit pour le coupon de décembre 17 fr. 50 à distribuer au lieu de 12 fr. 50.

4° Les communications de M. le Président sur la situation morale de la Société, avec les témoignages et lettres à l'appui.

Ce dernier document rappelle la perte douloureuse que la Société a faite cette année de Monseigneur de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, dont le haut patronnage lui était acquis à plusieurs titres et associe sa mémoire à celle de Mgr Mabile, évêque de Versailles, et de Mgr de Ladoue, évêque de Nevers.

5° Le rapport de M. Victor Palmé sur l'état des publications faites et à faire par la Société.

Ce rapport n'indique pas seulement le but à atteindre, la route à suivre, le chemin déjà parcouru, il fait connaître les lacunes à combler, les moyens d'arriver au but, en proposant à l'Assemblée, de concert avec le Conseil d'administration, l'adoption de nouveaux projets destinés à développer les affaires de la Société tels que la création d'un comptoir de commission, d'un comptoir d'achat de vieux livres, la publication de classiques pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

C'est ce qui a fait l'objet des résolutions prises par l'Assemblée générale

extraordinaire. Après avoir entendu le rapport spécial présenté, au nom du Conseil d'administration, par son Président, sur les nouveaux projets mis à l'étude, l'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour la mise à exécution de ces projets et pour le doublement du capital-actions, avec réserve d'échanger les nouvelles actions contre les obligations et de les amortir, elle a adopté en conséquence les voies et moyens développés dans le projet de délibération qui a été lu et soumis séance tenante à son approbation. Puis elle s'est séparée en votant de chaleureuses félicitations au Conseil d'administration et en particulier à M. le Directeur.

Concluons :

1° Il ressort des documents que nous venons d'analyser que le résultat de l'exercice actuel a été relativement aussi satisfaisant que les deux précédents.

2° Que comme par le passé, elle n'en a pas moins donné des preuves de sa puissante vitalité.

3° Que les résultats qu'elle a déjà obtenus sont le plus sûr garant de ceux qu'elle obtiendra quand les affaires commerciales auront repris leur cours normal.

4° Que, en 1878-1879, la Société a pu, avec les bénéfices acquis.

1° Opérer à son inventaire une nouvelle réduction sur de certaines propriétés littéraires.

2° Assurer d'abord le service de l'intérêt à 5 pour 100 du capital social.

3° Donner un dividende de 1 pour 100 en plus de l'intérêt statutaire de 5 pour 100, ce qui fait ressortir à 6 pour 100 le montant du revenu des actions, et qui porte le coupons n° 8 à 17, 50 au lieu de 12, 50.

4° Appliquer une somme notable à l'amortissement des frais de premier établissement.

5° Et répartir, comme les années précédentes, 10 pour 100 à l'œuvre du Sacré-Cœur de Montmartre.

30 pour 100 au fonds de réserve.

Que d'ailleurs, elle n'a pas été moins heureuse sous le rapport moral.

Elle a continué à accomplir la tâche qu'elle s'est imposée et à faire le bien en propageant le plus possible les bons livres.

La haute considération dont elle n'a cessé de jouir depuis sa création n'a fait que s'accroître.

Les résultats moraux joints aux résultats commerciaux prouvent, comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, que les titres de la Société ne le cèdent en rien aux meilleures valeurs; ces résultats soumis à un contrôle minutieux donnent encore une fois raison au public intelligent qui les recherche et les classe soigneusement en portefeuille, en atten-

dant que les nouveaux projets mis à l'étude viennent leur apporter un surcroît de bénéfices et par suite un supplément de revenus.

Nous n'avons pu, on le comprendra aisément, que présenter ici un résumé succinct des différents rapports qui ont été lus à l'Assemblée et des résolutions qui ont été prises. Toutefois, nous ne voulons point clore notre récit sans donner l'exposé qui a été fait à l'Assemblée par M. le Directeur. C'est tout à la fois un voyage curieux, plein de verve et d'humour et un morceau de fine et piquante littérature que ne dédaigneront point nos meilleurs gourmets littéraires.

EXPOSÉ LU PAR M. PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

C'est sous la forme d'un voyage que je vais vous présenter mon exposé annuel, et j'ose espérer que cette forme plus vive saisira davantage votre mémoire et votre esprit.

Le voyage sera double.

Nous commencerons par visiter ensemble, si vous le voulez bien, ces humbles magasins de la rue de Grenelle auxquels nous allons dire adieu; puis nous reviendrons ensuite en cet hôtel, nous en ferons le tour en quatre-vingts lignes, et nous en décrirons toutes les merveilles.

Commençons :

Ce n'est point sans quelque émotion, croyez-le bien, que malgré tant de graves inconvénients mille fois constatés, nous quittons ce vieux local enfumé où notre activité se sentait à l'étroit, où nous étouffions, où l'espace et l'air manquaient. Mais nous ne saurions oublier que nous y avons longtemps vécu et travaillé, que nous y avons tenté, avec votre concours, des choses utiles à la cause de l'Église et que la Société enfin y a reçu ses premiers développements. Que de bons livres y ont vu le jour! Que d'objections contre la vérité y ont trouvé leur réfutation! Que d'esprits y ont été éclairés!

La seule énumération des œuvres que nous avons éditées depuis un an, cette seule liste, encore qu'un peu sèche, vous en convaincra aisément.

I

Le premier public auquel nous avons le devoir de penser, celui qui vient à nous avec le plus de constance, c'est le public ecclésiastique. C'est à la sympathie des évêques et du clergé que nous

devons le succès de notre œuvre, et malheur à nous si nous venions jamais à l'oublier!

Jusqu'ici nous n'en avons eu garde. Il semble que, malgré notre insuffisance, nous ayons pressenti la grande évolution théologique qui vient de s'achever sous la conduite du Souverain Pontife. Vous avez encore dans l'oreille ces magnifiques accents de Léon XIII préconisant les doctrines de saint Thomas et les imposant au monde entier. Eh bien! depuis des années, notre librairie était un foyer Thomiste. Notre édition de *Billuart* et notre grande *Théologie de Salamanque* peuvent passer pour deux monuments que nous avons élevés à la gloire de l'Ange de l'école. Mais pourquoi ne nous laisserions-nous pas aller à exprimer devant vous une espérance qui repose au fond de notre cœur? Le Pape a déclaré qu'il entendait faire publier prochainement une édition définitive de toute l'œuvre de saint Thomas ; nous nous sommes proposé pour mener à bonne fin cette édition officielle du plus grand théologien de tous les siècles.

Quel honneur pour nous si Léon XIII accueille notre requête appuyée par un grand évêque, Mgr Mermillod! Et de quels soins n'entourerons-nous pas une publication que nous considérerions comme le plus sûr honneur de notre vie, comme la consécration la plus glorieuse de tous les efforts de notre Société!

Espérons!

C'est encore au clergé que s'adresse notre *Bibliothèque théologique.*

Nous en avons demandé tous les éléments à l'Allemagne catholique, à cette chrétienté savante et ferme qui ne se laisse entamer ni par l'hérésie ni par le schisme. *La Patrologie d'Alzog*, *le Droit Canon de Véring*, *la Dogmatique de Scheeben* et surtout l'*Histoire de l'Église* du cardinal Hergenroother vont être bientôt entre les mains des élèves de nos grands séminaires et aussi de ces jeunes prêtres qui ont souvent tant de loisirs et qui ont soif de les employer dignement pour le plus grand bien des âmes. Quand cette collection sera achevée, elle formera une *véritable Encyclopédie catholique.*

Nous vous avons exposé l'an dernier les améliorations notables que nous avons apportées à l'*Histoire de l'Église* de Rohrbacher : le public lui a fait bon accueil. Ce système des éclaircissements et des additions offre vraiment toute sorte d'avantages : le texte original est scrupuleusement respecté, et l'on se contente de le

mettre scientifiquement au courant. On nous a félicité de ces additions brèves, substantielles, décisives. Six volumes ont paru : les autres ne tarderont pas à paraître, et nous avons reçu le texte des additions pour cinq autres volumes. La table sera développée et rendra d'incontestables services.

Notre plus grand succès de l'année est un livre profondément ecclésiastique : c'est le *Manrèze du Prêtre*, ce nouveau chef-d'œuvre du P. Caussette « livre d'un bon prêtre qui fera des milliers de bons prêtres. » Ces quelques mots disent tout, et il n'est pas d'éloge comparable à cet éloge.

II

Les saintes filles qui prient au fond de leurs cloîtres et qui enseignent nos enfants ont aussi quelque droit à nos préoccupations. A défaut de livres nouveaux, il est souhaitable que l'on réimprime les anciens. C'est pour elles principalement que nous publions les *Œuvres complètes de saint François de Sales*, délicatement appropriées aux exigences de leur sainte profession. Mgr de Ségur et l'abbé Chaumont travaillent à ce que ces vingt volumes soient bientôt dans tous les couvents de France.

III

Des livres, c'est bien ; mais des journaux et des revues sont choses bien utiles. Il y a un proverbe qui dit : « Clou martelé n'entre que plus avant. » Il en est de même pour les idées, il faut les répéter souvent pour les faire entrer dans les meilleures intelligences.

A l'usage de ce clergé qui travaille si bien et désire mieux travailler encore, nous avons trois périodiques spéciaux.

Le prêtre a le devoir de parler aux fidèles cinquante ou cent fois par an : nous lui venons en aide avec notre *Enseignement catholique*, où d'excellents modèles de prédication lui sont abondamment offerts. Le prêtre a à résoudre à toute heure des cas difficiles de droit canon ou de liturgie : voici nos *Analecta Juris Pontificii* dont le 154e fascicule est sous vos yeux. Le prêtre enfin a besoin de se tenir au courant de l'actualité, et l'*Ami du Clergé* est en effet comme un ami familier qui s'asseoit tous les huit jours à son foyer et échange

avec lui la plus variée et la plus utile de toutes les conversations.

Au-dessous du clergé, un autre public se recommande à notre attention : ce sont ces laïques de plus en plus nombreux qui se livrent à la science historique et qui ont, en s'y livrant, la très noble préoccupation de venger l'Église de tant d'outrages et de tant de calomnies. A ces intelligences vivement éclairées nous avons pour ainsi parler dédié notre *Revue des questions historiques* qui a rapidement conquis cette chose rarissime : l'estime et jusqu'à l'admiration de nos adversaires. C'est aussi pour ce public d'élite que nous avons donné à notre nouvelle *Bibliothèque historique* un développement que vous approuverez. A tant d'entendements qui ont des doutes et qui croient candidement à tous les dires de leur journal, nous offrons des livres longuement étudiés et qui sont destinés à dissiper toutes les erreurs. *La Saint-Barthélemy* de M. Fortier, la *Révocation de l'édit de Nantes*, de M. Léon Aubineau, la *Société au treizième siècle*, de M. Lecoy de la Marche, la *Galilée* de M. Henri de l'Epinoy, etc. Il est à peine utile d'ajouter que nous pensions à ces lecteurs intelligents quand nous avons commencé la publication des *Historiens de la France* et de la *Gallia Christiana*, ces in-folio superbes où se trouve tout le passé de la France, où toute sa gloire est enfermée.

Pour permettre aux érudits de lire avec plus de facilité les grandes collections des Bollandistes et des Bénédictins, nous allons mettre sous presse un trésor de chronologie et de diplomatique, que l'on devra considérer comme un nouvel art de vérifier les dates, singulièrement complété et amélioré. L'auteur est un savant professeur de l'école des Chartes, et l'œuvre de M. de Mas Latrie sera le complément indispensable des *Acta Sanctorum*, des *Historiens de la France* et de la *Gallia Christiana*.

Autre public, mais innombrable celui-là et qui se compose de ces cent milliers de catholiques appartenant aux classes moyennes.

La *Revue du Monde catholique* a été fondée pour eux ; elle touche à toutes les questions politiques, littéraires, scientifiques, artistiques. Nous souhaiterions que, pour vous en faire une idée, vous jetiez les yeux sur les trois ou quatre derniers fascicules. Toute la presse parisienne a parlé des articles de M. d'Ideville sur le maréchal Bugeaud. Les leçons d'ouverture de M. l'abbé Duchesne, de M. Lecoy de la Marche, professeurs à l'Université catholique, sont mieux que des programmes : ce sont des exposés complets, lucides, entraînants.

IV

Ce que Billuart et Salamanque sont pour les théologiens, *l'Homme* de Mgr de la Bouillerie va l'être pour les hommes du monde : c'est un résumé facile et presque populaire de toute la doctrine de saint Thomas. C'est pour ce public que Paul Féval publie ou réédite ces romans éblouissants de verve, où le talent le plus souple, le plus vivant, le plus charmant n'éprouve jamais aucune fatigue et ne provoque jamais l'ennui. Cette année, Paul Féval est monté sur de plus hauts sommets : le romancier s'est fait historien. Les milliers d'exemplaires du *Mont saint Michel* qui ont été vendus en quelques semaines sont une éloquente attestation du succès qu'il a conquis en ce genre nouveau. Ce livre d'histoire est en outre un livre de patriotisme ardent : On n'est pas plus français que M. Paul Féval ; on ne l'est pas plus chrétiennement. Aux lecteurs de cette œuvre émouvante et belle, nous offrirons l'an prochain la seconde série de ces biographies où l'amour de la France trouve aussi une expression animée, de cet *Au service du Pays* du Père Chauveau, où nous assistons à la mort sublime de tant de héros agés de vingt ans.

Deux nouvelles encore :

La Bernadette de Henri Lasserre a mérité, c'est tout dire, le succès de *Notre-Dame de Lourdes*, douze éditions, en trois mois : Une illustration délicate n'a pas nui à cette nouvelle et éclatante réussite d'un auteur qui continue à passionner le public catholique.

A l'instar de *Lourdes* et de *Christophe Colomb*, nous publierons bientôt *Une vie des Saints* aux cadres richement variés. L'œuvre sera terminée en novembre 1880 et nous achèverons par là l'énumération de tous les livres que nous avons destinés au grand public.

V

Les jeunes gens forment à eux seuls un public nombreux digne de tout respect et de je ne sais quelle attention plus délicate. Nons allons leur présenter un admirable livre du Père Olivaint que le Père Clair se fait une gloire de publier neuf ans après la mort de

ce martyr. Ce sont des *conseils aux jeunes gens* qui ont un charme, une profondeur, une actualité indicibles. Rien de mou, rien de fade, c'est viril! Les *maximes du Père Faber* vont aussi leur servir de lecture spirituelle. Petit chef-d'œuvre de typographie et que l'on comparera à ces charmantes *maximes de saint Ignace* tant admirées il y a vingt ans.

VI

Nous n'avons pas non plus manqué au devoir strict que nous avons de travailler à l'édification et au salut du peuple.

Notre petite bibliothèque populaire à dix centimes s'est augmentée de vingt nouveaux traités incisifs, lumineux, rapides. Il convient que les œuvres catholiques les répandent par milliers, et j'espère qu'elles songeront à cet apostolat nécessaire.

Et voici que notre premier voyage est terminé. Jetons un dernier regard sur ces vitrines, sur ces comptoirs, sur ces salles qui tout à l'heure seront dépeuplées et vides. Allons où est pour nous désormais la lumière, le mouvement et la vie.

Ce n'est pas toutefois sur les splendeurs matérielles de notre hôtel que je veux fixer votre regard. Il mérite mieux qu'un tel spectacle. Je préfère vous exposer ce que nous voulons y faire dans l'ordre des idées et voilà qui vous captivera davantage.

VII

Nous nous sommes demandé pourquoi les grandes entreprises industrielles qui s'appellent le *Bon Marché* ou le *Louvre* auraient seules le privilège des hardiesses intelligentes et fécondes. Imitons-les, ou faisons mieux qu'elles. Il existe au Bon marché un salon de lecture. Nous aurons le nôt.e, mais avec ce je ne sais quoi de chrétien qui transfigure toutes choses. Tous les prêtres de passage à Paris y trouveront un asile très largement ouvert, et, à l'imitation des grands magasins américains, nous mettrons à leur disposition un bureau de renseignements qui pour toutes les choses ecclésiastiques les mettra légalement au courant de tous les achats et de tous les prix.

A côté du salon de lecture, nos clients trouveront un comptoir de livres anciens. Le vieux livre occupe une place considérable dans la vie moderne : la bouquinerie n'est plus seulement le plus charmant des loisirs, et on l'a presque élevée à la hauteur d'une institution. Puis, malgré tout notre bon vouloir, combien de milliers de bons vieux livres n'ont pas encore été réimprimés et ne le seront jamais. Cette vieillesse là vaut bien des nouveautés. Mais que l'on ait affaire à des œuvres antiques ou à des livres nouveaux, la grosse question qui se pose devant le lecteur, c'est la valeur vénale, c'est le prix. Or, nous avons le plus souvent affaire à de petites à de très petites bourses. La bourse d'un vicaire! rien de plus respectable, mais rien de plus vide, hélas! et de plus léger. C'est pour permettre à ces humbles fortunes de ne pas reculer devant l'achat des bons livres ; c'est dans ce but vraiment chrétien que nous avons imaginé la formation de bibliothèques moyennant de minimes paiements mensuels de cinq francs : système simple, pratique, efficace, et dont le succès est certain. Un comptoir de commission en grand complètera, Messieurs, cet ensemble que, sans doute, vous estimerez digne de la Société de Librairie Catholique et pour tout dire digne de vos efforts et des nôtres.

VIII

Eh bien! malgré tout, Messieurs, nous ne sommes pas encore satisfaits, nous le sommes moins que vous.

Il nous manque encore quelque chose.

Il nous manque de publier ces livres dont on ne peut se passer, ces livres que les plus grandes librairies de France vendent tous les ans à dix, vingt, ou trente mille exemplaires ; ces livres qui ont des acheteurs nombreux, autant que certains : *les classiques*.

Quelles que soient les angoisses de l'heure présente, quelles que soient les incertitudes de l'avenir, le *de Viris*, le *Selectæ* et le *Conciones* se vendront toujours. Il n'est pas de révolution qui ait pouvoir sur ces œuvres inexterminables, immortelles. Il y aura toujours des élèves de sixième qui traduiront *Phèdre* et des élèves de rhétorique qui réciteront le *Cid*.

Ils sont donc très prudents et très sages ces libraires qui élèvent leurs maisons sur ces fondations solides.

Je dis, Messieurs, qu'il nous faut avant tout penser à cette

œuvre véritablement indispensable, à ce fondement indestructible de la maison que nous avons fondée.

J'y ai pensé, Messieurs, et j'ai tont le plan d'une collection de classiques destinés à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Le plan est nouveau et de uature à satisfaire les plus difficiles. Demain, si vous le jugez bon, on se mettra à l'œuvre, et je ne crois rien exagérer en vous promettant pour la rentrée de 1881, quarante classiques nouveaux. C'est ainsi qu'il faut débuter.

Notre voyage est terminé.

Un des plus beaux poëmes qu'on ait écrit depuis longtemps, *le Sergent* de Déroulède se termine par ces mots d'un vieux soldat mourant, qui offre sa vie à la France : « Pour la Patrie » s'écrie-t-il en rendant le dernier soupir.

Nous qui ne voulons pas encore mourir, nous jetterons un autre cri, cri vainqueur et qui résume le but de toute notre activité et de toute la vôtre :

Pour l'Eglise et pour la Patrie. Pour Dieu et pour la France ! »

Inutile d'ajouter que toutes les mains se levèrent, puis chacun se retira emportant dans son âme la confiance que de pareilles œuvres vivront et que les catholiques seuls peuvent être fiers d'avoir fondé une pareille institution !

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

29 *novembre.* — Un projet de décret portant règlement d'administration publique sur la comptabilité des fabriques est soumis au Conseil d'État. Ce projet, élaboré au ministère de l'intérieur, porte le cachet et l'esprit de M. Lepère. — Décret réorganisant les services administratifs du ministère de l'intérieur. — Publication au *Journal officiel* de la liste par ordre de mérite des officiers qui sont sortis cette année de l'école de guerre. Ils sont au nombre de soixante-sept. — Le nonce du Saint-Père, à Madrid, réunit les ambassadeurs extraordinaires à l'ambassade française pour régler les visites diplomatiques et la cérémonie des félicitations à l'occasion du mariage de don Alphonse. — De nouvelles inondations jettent le deuil en Espagne. — Le mariage d'Alphonse XII avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche est célébré à la basilique de l'Atocha. Des fêtes splendides sont données à cette occasion. — Le prince de Bulgarie refuse de recevoir l'adresse votée par la Scouptchina, en réponse au discours du trône, parce que cette adresse contient un vote de défiance envers le cabinet. — Les progressistes belges critiquent les déclarations du ministère belge, faites à la réunion de la gauche parlementaire, et déclarent qu'ils combattront le gouvernement aux élections de juin.

30. — Protestations des Chambres de commerce de Roanne, de Toulon et de la chambre consultative de Mayenne contre la désorganisation du conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Un meeting en faveur de l'Irlande a lieu à Hyde-Park; on y parle beaucoup et l'on se sépare tranquillement à la tombée de la nuit. — Défaite d'une bande d'insurgés cubains.

1er *décembre.* — Les délégués de la gauche républicaine se rendent auprès de M. Léon Say et lui exposent leurs doléances au sujet de l'épuration du personnel. M. Léon Say les éconduit poliment en leur répondant qu'une enquête minutieuse est commencée sur tous les fonctionnaires dont le dévouement à la République est mis en doute. — Mort de Michel Chevalier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — L'ambassade ottomane dément le bruit que l'on avait fait courir de l'assassinat de Mouktar-Pacha par les Albanais. Les relations entre Mahmoud-Nédim et Saïd-Pacha sont de plus en plus tendues et menacent d'amener

une crise ministérielle dans le cabinet ottoman. — Au Mexique, le président Diaz fait envoyer des circulaires aux employés du gouvernement dans toute la république mexicaine, pour leur interdire toute participation à des organisations électorales, sous peine de destitution.

2. — Réunion du centre gauche. La majorité des membres de ce groupe se prononce contre le projet de programme commun qu'elle considère comme antiparlementaire et attentatoire à la responsabilité ministérielle. L'entente de la gauche républicaine, de l'Union républicaine et de l'extrême gauche, se fait sur les bases suivantes : Épuration à exiger des différents ministres dans le personnel, épuration dans la magistrature, transfert de la gendarmerie à l'intérieur; enseignement primaire gratuit et obligatoire, enseignement secondaire des filles, libertés de réunion et d'association. — Réunion de la commission des tarifs. Elle s'occupe de la métallurgie. — Discours de M. Keller en réponse au citoyen Maigne, qui propose l'abrogation de la loi de 1814, interdisant le travail les dimanches et jours de fête. L'honorable député de Belfort se place sur le terrain social. Il démontre, en s'appuyant sur l'exemple des nations étrangères, la Suisse, l'Angleterre et les États-Unis, que le repos dominical fait partie intégrante de l'hygiène nationale et qu'il ne porte aucun préjudice à la production industrielle et à l'activité commerciale; ce qui n'empêche pas la majorité de voter la prise en considération du projet de loi de M. Maigne. — Série de fêtes données à Madrid à l'occasion du mariage d'Alphonse XII. — Le Saint-Père donne ordre à tous les instituteurs des écoles catholiques secondaires de Rome de se mettre en règle avec l'État pour tout ce qui regarde l'habileté à enseigner, les invitant à prendre une patente. — Message du président Hayes au Congrès américain. Il se félicite de ses relations avec toutes les puissances. — Arrêt du conseil de guerre russe condamnant Mirsky à mort, Tadkloff à treize ans et quatre mois de travaux forcés. — Arrestation à la gare d'Élisabethgrad, district de Kherson, d'un étudiant portant dans son sac de voyage des poisons et des matières explosibles.

3. — Mouvement dans le personnel administratif du ministère de l'intérieur. Ce mouvement comprend six préfets, quatorze sous-préfets, dix secrétaires généraux et deux conseillers de préfecture. — Réunion des quatre groupes de la gauche. Cette réunion n'aboutit à aucun résultat pratique, elle se sépare sans prendre de résolution et s'ajourne au lendemain. — La commission des tarifs douaniers entend la lecture du rapport de M. Méline sur l'industrie de la laine cardée. — Le citoyen Roche, membre du conseil municipal de Paris, propose à ses collègues de refuser le vote du budget des cultes. — La Chambre des députés vote par 320 voix contre 152, la prise en considération du projet de loi déposé par M. Boysset, pour suspendre l'inamovibilité de la magistrature. — Un nouvel attentat est commis contre la vie de l'empereur de Russie. A son entrée à Moscou,

une machine explosible fait sauter plusieurs wagons contenant les bagages du czar et de sa suite. — Le cardinal Nina, au nom du Vatican, prie le gouvernement français et, par son intermédiaire, les autres gouvernements, d'user de leur influence auprès du roi d'Abyssinie pour obtenir la mise en liberté de Mgr Massala, vicaire apostolique au pays de Galles, détenu prisonnier par ce roi barbare. Léon XIII envoie également dans ce but des délégations en Abyssinie. — M. Waddington demande à bref délai un vote de confiance pour le cabinet dont il est le président. — M. Gladstone poursuit activement sa campagne d'opposition contre le ministère anglais actuel.

4. — Réunion des quatre gauches. Après discussion, l'union républicaine se charge de prendre l'initiative de l'interpellation qui doit avoir lieu à la séance de ce jour. M. Brisson porte le premier la parole et accuse le ministère de lenteur et de mauvais vouloir dans la question de la magistrature. MM. Waddington, Floquet, Ferry, Devès prennent part aux débats qui se terminent par un vote de la Chambre amnistiant le ministère par 243 voix contre 107. — Validation au Sénat des élections du maréchal Canrobert et de M. Guiffrey. — Réunion des ambassadeurs anglais, autrichiens et français, pour se concerter sur les moyens à prendre afin d'exercer une pression sur le gouvernement hellénique à l'effet d'obtenir son adhésion au décret du khédive exemptant les domaines de la saisie. — Le général Burnside prononce au Sénat américain un discours dans lequel il s'oppose énergiquement au projet du canal de Panama sous les auspices français, comme étant une violation de la loi Monroë. — Le comité des créanciers de la dette flottante égyptienne rejette les propositions du gouvernement et persiste à continuer l'instance judiciaire.

5. — M. Albert Grévy prononce, au conseil supérieur de l'Algérie, un long discours où il expose le programme des réformes qu'il compte soumettre prochainement aux Chambres. — Décret créant dans notre colonie de Cochinchine un régiment de tirailleurs indigènes relevant exclusivement de l'autorité militaire et destiné à concourir à la défense et à la sécurité de la colonie. — Le ministre du commerce présente à la Chambre des députés des projets de loi tendant à prolonger la durée des traités de commerce conclus avec la France et l'Allemagne. — La Chambre des députés d'Autriche adopte par 178 voix contre 152 le projet du gouvernement qui fixe l'état de guerre à 800,000 hommes jusqu'à la fin de 1889. — Nomination du comte de Wimpfen aux fonctions d'ambassadeur d'Autriche auprès du Vatican. — Interpellation de MM. Brisson, Allain-Targé, Floquet et consorts, relative à la politique intérieure du cabinet. M. Henri Brisson reproche au ministère de n'être pas un gouvernement de progrès incessants. M. Waddington répond à M. Brisson par un exposé des actes de son passé et des résolutions prises pour

l'avenir. Il rappelle que c'est au gouvernement que les Chambres sont redevables de leur retour à Paris, il promet de mener à bonne fin l'œuvre de révocation des fonctionnaires. Mais il déclare que le cabinet ne veut ni de l'amnistie plénière, ni de la liberté absolue de la presse, ni du droit de réunion, ni du droit d'association absolus. M. Jules Ferry et M. Lepère, à leur tour, essaient de défendre le gouvernement. M. Devès vient à leur secours et propose un ordre du jour dont l'adoption ajourne encore une fois pour quelques jours la crise ministérielle. Combat entre les troupes régulières de la Havane et les insurgés cubains, près de Plata. L'escadre chilienne établit le blocus du port d'Arica. L'armée chilienne attaque les troupes alliées concentrées à Taracapa, les bat complètement et s'empare de la ville.

6. — Réception par M. Jules Grévy des syndicats des patrons et ouvriers tisseurs de Saint-Etienne, qui viennent lui exposer la situation pénible à laquelle la fabrique de Saint-Etienne et de la région est condamnée par l'élévation projetée des droits sur les filés de coton. — Le conseil des ministres espagnols approuve le rapport de la commission du Sénat sur le projet de l'abolition de l'esclavage. — Une dépêche apporte la nouvelle d'un grave échec essuyé par les Chiliens. Après une résistance opiniâtre, 1,500 Chiliens, avec des canons, des munitions et des bagages, se rendent aux alliés à Guipuzcoa, près de Loa.

7. — La majorité de la Chambre des députés inflige échecs sur échecs aux ministres; échec au ministre des finances qui ne peut empêcher la prise en considération de la proposition de loi sur les permis de chasse; échec au ministre de la justice qui combat vainement par la voix de son secrétaire d'État la proposition de M. de Janzé sur la révision des procès criminels; échec au ministre des travaux publics sur la question des marchés et fournitures; échec au ministre des cultes sur les conseils de fabrique. — Le conseil général de la Seine, avant de clore sa session, vote par 44 voix contre 7 une résolution portant que son président sera délégué auprès du ministre de l'intérieur, afin de lui présenter ses réclamations en faveur de l'amnistie plénière. — Election législative à Cambrai. M. Cirier, candidat républicain, l'emporte sur M. Jules Amigues, bonapartiste. — Le prince Gortchakoff reprend la direction de la chancellerie russe, sur l'invitation de l'empereur Alexandre. — Dissolution de la Chambre bulgare. — Réception par le sultan de Mgr Hassoun et des notables Arméniens catholiques qui l'accompagnent. — Une dépêche du Caire annonce que Gordon-Pacha est prisonnier à Sulani.

8. — Le conseil d'État, sur le rapport de M. Dunoyer, rejette les pourvois formés par les instituteurs et institutrices congréganistes expulsés des écoles communales. — Les ministres de la justice, de l'intérieur et de la guerre parviennent à se mettre d'accord pour fixer l'action des chefs de l'administration départementale sur la gendarmerie. — Le

général anglais Baker réduit en cendre douze villages dans le Bim-Badam (Afghanistan), pour punir les habitants d'un acte de trahison. — Le conseil des ministres espagnols discute le projet de loi relatif aux réformes économiques à introduire à Cuba.

Le 8 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception et du grand anniversaire qu'elle rappelle, le souverain pontife reçoit, vers midi, dans la salle du Consistoire, les pèlerins italiens, au nombre de plus de cinq cents personnes, ayant à leur tête l'illustre commandeur Acquaderni. Sa Sainteté leur adresse le discours suivant :

« En ce jour très-heureux où s'accomplit le cinquième lustre depuis que fut proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie, il est bien juste que votre âme se livre à une joie toute spéciale, fruit des souvenirs les plus chers. Il y a vingt-cinq ans que Notre glorieux prédécesseur Pie IX, d'heureuse et sainte mémoire, à qui la Providence réservait le sort d'ajouter à la couronne de la Vierge un des plus précieux joyaux et d'unir ainsi ses gloires à celles de Marie, promulguait le décret dogmatique de la Conception Immaculée de la Mère de Dieu. Aussitôt les fidèles du monde entier, enflammés du plus vif amour envers la Vierge sans tache, heureux de ses propres gloires, pleins de confiance dans son pouvoir, se dévouèrent alors et pendant les années suivantes, pour célébrer, avec une pompe toujours plus grande, la fête de l'Immaculée-Conception et pour solenniser surtout ce premier jubilé de sa définition dogmatique.

« Vous-mêmes, chers fils, à l'occasion de votre cinquième pèlerinage, vous manifestâtes, l'an dernier, le désir de célébrer cet anniversaire avec toute la solennité possible, et il nous est doux de rappeler que, trouvant dès lors votre pensée conforme à la Nôtre, Nous la louâmes et la bénîmes, Nous montrant disposé à ouvrir les trésors célestes des indulgences.

« De leur côté, les évêques du monde catholique se sont empressés de faire appel à la piété de leurs diocésains et ceux-ci ont répondu à l'attente de leurs pasteurs, si bien que partout on a vu se manifester leur désir d'honorer par des démonstrations extraordinaires de foi la Vierge immaculée.

« Vous en offrez un éclatant témoignage, très chers fils, vous qui, par une sainte inspiration, ayant placé sous les auspices de Marie votre sixième pèlerinage, vous êtes réunis hier auprès du tombeau de saint Pierre, dans la basilique du Vatican, à l'endroit même où fut proclamée, il y a vingt-cinq ans, la Conception immaculée de la sainte Vierge. Aujourd'hui, vous confirmez en Notre présence vos sentiments de foi, votre pleine adhésion à ce siége apostolique, unis à tous les catholiques d'Italie et du monde entier, car une pensée commune les anime tous, et c'est de rendre des honneurs solennels à Marie-Immaculée.

« Cet élan de piété, si ardent, si unanime et universel, est pour Notre âme d'une grande consolation et, au milieu des douleurs et des épreuves de la lutte présente, il ranime Notre espérance de voir enfin luire pour l'Eglise le jour du triomphe sur l'enfer et sur l'erreur.

« L'erreur, en effet, de notre temps, celle qui les résume toutes et qui fait déraisonner les esprits superbes, c'est ce froid et bas naturalisme qui a envahi toute manifestation de la vie publique et l'ordre de la vie privée, en substituant la raison humaine à l'autorité divine, la nature à la grâce, pour bannir de partout Jésus-Christ et pour rendre stériles les fruits de sa Rédemption.

« Or, la Vierge, par sa Conception Immaculée, nous rappelle très opportunément qu'à cause de la chute de notre premier père, toute la race humaine dut souffrir pendant de longs siècles tous les maux de l'erreur et du mal, et que c'est de Jésus-Christ seulement que dérivent la grâce, la vérité, le salut de la vie publique et privée; que, sans Lui, toute dignité, toute prospérité est perdue; que quiconque rejette la bienfaisante influence de la Rédemption tombe dans l'ignominie et dans les ténèbres.

« De plus, la Conception immaculée de Marie nous révèle le secret et la première cause de la puissance de Marie sur l'ennemi infernal qui, par le moyen de ses ministres, fait à l'Eglise une guerre si cruelle.

« La foi nous enseigne, en effet, que, dès l'origine du monde, Marie fut prédestinée à exercer contre le démon une implacable inimitié, *inimicitias ponam inter te et mulierem*, et qu'elle put ainsi lui écraser la tête, *ipsa conteret caput tuum*.

« Cette pensée doit ranimer votre confiance envers Celle qui, forte de la puissance de son divin Fils, put étouffer dans tous les siècles toutes les hérésies et se montre constamment le secours des chrétiens. Cette pensée doit vous donner l'espérance certaine qu'après les épreuves de la lutte présente, la victoire finale vous appartiendra.

« Par la franche profession de votre foi, par la pratique des œuvres vertueuses, par la prière, par votre tendre dévotion envers la Vierge immaculée, procurez, chers fils, et que tous les fidèles le procurent avec vous, de hâter le moment où toute la famille humaine puisse de nouveau se réjouir en éprouvant les bienfaits de la Rédemption. Oui, hâtez le moment où, par la puissante méditation de Marie, la tempête étant calmée, nous puissions jouir de la prospérité et de la paix.

« En attendant, pour accroître votre piété, pour confirmer vos résolutions et comme gage de Notre affection toute spéciale, Nous vous accordons du fond du cœur la bénédiction apostolique, à vous tous, fils très chers, à vos familles, aux catholiques d'Italie et à tous les fidèles enfants de la Vierge immaculée.»

9. — Dans une réunion tenue à Puteaux, le citoyen Blanqui émet le

vœu que tous les amnistiés reçoivent une indemnité de dix francs par jour, à partir du moment de leur condamnation. Cette indemnité serait prise sur les deniers des membres de l'ancienne Assemblée nationale et sur ceux des députés actuels qui ont refusé de voter l'amnistie plénière. — La commission sénatoriale chargée de l'examen de la loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique rejette un amendement de M. Delsol, tendant à introduire dans le conseil : trois membres du conseil d'Etat ; trois archevêques et trois ministres des cultes dissidents : deux conseillers à la cour de cassation ; cinq membres de l'Institut. — Réorganisation de l'inspection générale des services administratifs à l'intérieur. — L'impératrice Eugénie traverse de nouveau Paris pour se rendre en Angleterre. — Crise ministérielle en Espagne. M. Posada Herrera est chargé de former un cabinet. Il échoue. Alphonse XII charge alors M. Canovas de cette mission. — Dénonciation par le gouvernement français du traité de commerce franco-hollandais, du 7 juillet 1865. Ce traité cessera d'être en vigueur le 3 décembre 1880. — Le roi d'Abyssinie s'avance avec le gros de son armée et 40 canons vers les districts de Sennaar et de Galabat sur le territoire du Nil-Bleu.

10. — Le gouvernement se rallie à la proposition Duvaux, relative à la suppression de l'aumônerie militaire. Réunion de l'extrême gauche au Palais-Bourbon. On y décide que le dépôt de la proposition de l'amnistie plénière par M. Louis Blanc sera précédé d'une interpellation de M. Lockroy sur l'exécution de la loi d'amnistie partielle, et d'une interpellation de M. Georges Périn sur les mauvais traitements infligés aux déportés. — La cour de cassation prononce contre M. de Marion-Brezillac, juge au tribunal civil de Toulouse la peine de la suspension de ses fonctions pendant un an, pour avoir assisté, le 15 juillet dernier, à un banquet légitimiste à Toulouse. — Formation d'un nouveau ministère espagnol. — Le cardinal Nina envoie à l'internonce du Vatican à Rio-Janeiro des dépêches l'invitant à appeler énergiquement l'attention du gouvernement brésilien sur l'état déplorable de l'Église au Brésil. — Constitution du nouveau ministère bulgare, sous la présidence de Mgr Clément, évêque schismatique de Tirnova.

11. — La commission du recrutement de l'armée décide qu'une proposition de loi tendant à abolir le volontariat d'un an et à établir le service obligatoire de trois ans, sera présenté incessamment aux Chambres. — Approbation par la sous-commission des chemins de fer du rapport de M. Wilson concluant au rachat immédiat du chemin de fer d'Orléans. — Réunion au Grand-Hôtel des directeurs de la presse parisienne et des membres du comité d'organisation de la fête de l'Hippodrôme. On y lit une Adresse des journalistes espagnols remerciant leurs confrères français et demandant que le produit de la loterie organisée en faveur des inondés de Murcie soit partagé entre les inondés

espagnols et les pauvres de Paris. — Fin de la crise ministérielle en Espagne. — Une motion exprimant les sympathies des Etats-Unis pour l'Irlande est déposée à la Chambre des représentants.

12. — M. Le Royer donne sa démission ainsi que M. Goblet, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice. — Mouvement dans le personnel des justices de paix, comprenant 114 nominations de juges de paix ou de suppléants de juges de paix. — Entrevue des présidents du centre gauche, de la gauche et de l'Union républicaine du Sénat et d'un certain nombre de délégués avec M. Waddington. M. Féray porte la parole au nom du centre gauche et demande au ministère plus de netteté dans sa politique. M. Duclerc réclame l'épuration du personnel. M. Waddington fait appel à son passé et se retranche derrière la difficulté de trouver des *candidats propres à toutes les fonctions.* — Patriotique déclaration faite au Sénat par le maréchal Canrobert. Il explique en termes nobles et dignes d'un grand cœur, son respect de la discipline comme soldat, son indépendance et sa fidélité comme citoyen. — Vote par la Chambre d'un crédit de cinq millions pour subvenir aux misères causées par la rigueur exceptionnelle de l'hiver. — Occupation de Sarkhotal par le colonel Mac-Pherson. Ce colonel attaque et met en fuite la tribu des Kohistanis auxquels il prend six drapeaux. — Le Pape charge le nonce résidant à Madrid de remettre à la reine d'Espagne la rose d'or.

13. — Le conseil d'Etat prononce contre Mgr l'Evêque de Grenoble une déclaration d'abus pour avoir mis à exécution, sans autorisation préalable du gouvernement, une décision de la cour de Rome, relative à l'érection en basilique mineure de l'église de Notre-Dame de la Salette et au couronnement de la statue de la sainte Vierge. — La chambre correctionnelle de Strasbourg acquitte les trente-un industriels de cette ville poursuivis à la requête du gouvernement prussien pour avoir vendu des *emblèmes séditieux* consistant en images et en rubans ornés de symboles patriotiques ou de couleurs françaises. — Arrestation à Saint-Pétersbourg d'un individu qui s'apprêtait à faire sauter avec de la dynamite le palais d'Hiver. — Un Indien en état d'ivresse tire, sans l'atteindre, deux coups de revolver sur lord Lytton, vice-roi des Indes, à son retour à Calcutta. — Les Cortès espagnoles votent une motion de confiance en faveur du ministère Canovas.

14. — Election de M. Marius Martin, candidat conservateur, comme conseiller municipal du VIIIe arrondissement de Paris. — Son Eminence l'archevêque de Paris adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse la lettre suivante sur les besoins des pauvres et sur la nécessité de les secourir.

LETTRE PASTORALE DE SON ÉM. LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE PARIS POUR RECOMMANDER LE SOIN DES PAUVRES.

Nos très chers frères,

Dès les premiers temps de notre séjour au milieu de vous, nous vous avons recommandé l'amour et le soin des pauvres. Pouvions-nous oublier que l'Église met au premier rang parmi les devoirs des évêques le soin paternel de tous ceux qui souffrent, lorsque nous voyons autour de nous cette immense population, où les extrémités de la misère se rencontrent avec celles de la richesse! Nous savions que nos paroles seraient bien accueillies parce que, à Paris plus que partout ailleurs, les âmes sont ouvertes aux inspirations de la charité.

Nous nous sentons pressé de vous renouveler nos exhortations en ce moment. L'hiver s'est annoncé avec une rigueur inaccoutumée. L'inclémence de la saison ne peut qu'augmenter et multiplier les misères que nous connaissons tous et que tous nous voudrions soulager. Il conviendrait maintenant de faire trêve à tant de discussions stériles, à tant de récriminations, pour écouter les gémissements de ceux qui souffrent du froid et de la faim. Allons vers eux avec un cœur compatissant et avec les *deux mains ouvertes*, selon l'expression de l'Écriture, pour les consoler et les secourir.

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a annoncé dans l'Évangile que nous aurions toujours des pauvres au milieu de nous; il a voulu lui-même naître et vivre dans la pauvreté, afin de nous apprendre, avec plus d'autorité, que *ce que nous ferons aux plus petits d'entre nos frères*, il le tiendra pour fait à lui-même. Saint Paul, en plaidant la cause des pauvres auprès des fidèles de son temps, se plaisait à rappeler l'exemple et les paroles du divin Maître qui ont ouvert la source féconde de la charité chrétienne. *Vous connaissez*, leur disait-il, *quelle a été la charité de Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est fait pauvre paur l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.* Nous aimons à vous rappeler cette belle parole de l'Apôtre dans le temps où l'Église vous invite à méditer le mystère de la crèche et de la naissance du Sauveur. Nous irons tous, à la suite des générations chrétiennes, chercher les inspirations de la charité dans la contemplation et l'adoration de l'enfant pauvre de Bethléem.

Paris n'oubliera jamais ce prêtre admirable que l'incrédulité elle-même a respecté jusqu'ici, saint Vincent de Paul. C'est parce qu'il a beaucoup aimé Jésus-Christ, qu'il a tant aimé les pauvres, et que sa charité toujours féconde lui suscite encore, après plus de deux siècles, des disciples et des imitateurs.

Nous surtout, prêtres et pasteurs, nous nous pénétrons de l'esprit qui animait ce grand saint. Toutes les misères viennent naturellement à

nous, les misères connues aussi bien que les misères cachées. Ne nous en plaignons pas, chers et vénérés collaborateurs. Les pauvres ont été la portion privilégiée du troupeau de Jésus-Christ et la plus aimée du sacerdoce. Le prêtre a besoin de peu pour lui-même : *habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus.* Donnons généreusement tout ce que nous pouvons soustraire aux nécessités de la vie. Ce que nous ne saurions réaliser avec nos ressources personnelles fort limitées, les fidèles nous aideront à l'accomplir.

Si les temps sont durs, il est nécessaire que la charité croisse et se dilate pour répondre à toutes les souffrances. Examinons donc sérieusement, N. T. C. F., s'il n'est pas possible de lui faire une part plus large que dans le passé. Trop souvent les habitudes d'un luxe inutile se glissent même dans les familles chrétiennes. Si l'on retranchait ce que le caprice, l'esprit de frivolité, ou la recherche excessive des commodités de la vie, ajoutent aux dépenses ordinaires, on pourrait se ménager un trésor précieux pour le répandre dans le sein des pauvres. La reconnaissance d'une famille indigente qui aura retrouvé un peu de joie et de repos par vos largesses, vous procurera des jouissances plus douces que toutes les satisfactions de la vanité et d'une vie sensuelle.

Si vous voulez ajouter encore plus de prix à vos libéralités envers les indigents, vous les leur porterez vous-mêmes, selon que le temps et votre situation peuvent le permettre. Cette visite, comme le pratiquent les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dans la demeure du pauvre, les paroles d'intérêt qu'on lui adresse, les marques d'affection données à ses enfants, toutes ces choses ont autant de valeur à ses yeux que les secours qu'on lui offre. Les pères et les mères ne sauraient rien faire de plus utile pour former l'âme et le cœur de leurs fils que de les conduire avec eux dans ces saintes et charitables visites. Il est bon d'inspirer à l'enfant dès ses jeunes années l'*intelligence du pauvre*, comme parle la sainte Écriture; il faut lui apprendre que Dieu distribue les biens de la fortune comme il lui plaît, qu'il peut les transporter à son gré, que la meilleure manière de lui témoigner notre reconnaissance pour ses bienfaits et d'en mériter la continuation, c'est de partager les faveurs que nous recevons de sa main avec nos frères souffrants. Quel enseignement pour vous et quelles salutaires leçons pour vos enfants ! *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.*

Il ne vous sera pas difficile de découvrir ceux qui ont besoin de votre assistance et de vos secours. Adressez-vous à vos prêtres, aux sœurs de charité, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul et à tant d'autres excellents chrétiens qui se consacrent aux œuvres de bienfaisance; ils vous indiqueront le chemin, qu'ils connaissent bien, qui conduit à la maison qu'habitent la souffrance et la pauvreté.

Si Dieu, N. T. C. F., daigne bénir nos paroles, les pauvres de cette

grande ville seront secourus et consolés pendant cette saison rigoureuse.

La charité d'une part, la reconnaissance de l'autre, créeront un lieu puissant qui unira tous les esprits, rapprochera les diverses classes de la société et fera qu'on pourra dire de nous ce qu'on disait des premiers chrétiens, qu'*ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.* Alors votre archevêque pourra, comme saint Paul, offrir ses actions de grâces à Dieu pour les dons ineffables dont il nous aura comblé, *gratias Deo super inenarrabili dono ejus.*

Donné à Paris, le 8 décembre 1879, fête de l'Immaculée-Conception.

† J. Hipp., Cardinal Guibert, *Archev. de Paris.*

Mort de M. Paul Dupont, sénateur de la Dordogne. — Le ministre de la guerre adresse aux commandants de corps d'armée une circulaire destinée à leur faire connaître les dispositions qu'il a arrêtées pour déterminer le roulement des appels de l'armée territoriale. — Une crise parlementaire dont il est difficile de prévoir l'issue éclate, en Espagne, entre les membres de la minorité des Cortès et le Président du nouveau cabinet. Ces membres refusent de prendre part aux délibérations parlementaires et exigent que M. Cancvas leur fasse des excuses. — Le différend turco-monténégrin s'accentue de plus en plus. Circulaire de la Porte à ses représentants à l'étranger. Elle fait connaître la situation de ce différend, les efforts qu'elle fait pour arrêter l'effusion du sang et cherche à dégager sa responsabilité en cas de conflit.

15. — Manifeste du citoyen Humbert aux électeurs d'Orange. Ce manifeste se résume ainsi : Amnistie plénière. Instruction laïque, obligatoire et gratuite. Suppression du Sénat, *dernière citadelle* des réactions vaincues et autres réformes de même farine. — Mouvement important dans le personnel des justices de paix. — Le cardinal Nina rédige un mémoire appelant l'attention du gouvernement russe sur la situation de l'Église de Pologne. — Le colonel Mac-Pherson attaque les Afghans et, après une lutte acharnée qui dure deux jours, s'empare de la partie basse de Balla-Hissar.

16. — Les remaniements ministériels sont à l'ordre du jour. — Réunion de la commission chargée d'examiner la proposition Boysset sur la suspension de l'inamovibilité de la magistrature. Neuf membres sur onze sont partisans de la proposition. — La position des Anglais dans l'Afghanistan devient de plus en plus difficile, les troupes menacent d'être cernées par les forces de l'ennemi qui s'avance toujours en grand nombre. — Adoption par la Chambre des députés de Vienne de la prolongation du traité de commerce austro-allemand.

Charles de Beaulieu.

VOYAGE AU PAYS DES LIVRES D'ÉTRENNES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Chaque année, à pareille époque, la presse entière fait ce qu'elle appelle volontiers une *Excursion au pays des livres d'étrennes.* Ses principaux organes passent rapidement en revue les merveilles de toutes sortes que la librairie s'ingénie à étaler alors à nos regards émerveillés, depuis le majestueux in-folio jusqu'au modeste in-32.

Comme toujours, soyons exact au rendez-vous qui nous est assigné par les éditeurs, et afin de n'y point manquer, pressons le pas et entrons sans plus tarder dans les riches magasins de la Société générale de Librairie catholique (ancienne maison Victor Palmé).

A tous les titres, nous lui devons ici la place d'honneur et personne ne saurait loyalement nous faire un reproche de la placer au premier rang.

Aussi bien la variété des ouvrages, leur haute valeur morale et littéraire, leur belle exécution typographique et la diversité de leurs prix justifient pleinement la préférence que nous lui accordons et permettent à tout le monde d'y faire un choix.

Comme grands ouvrages d'étrennes, dignes de prendre place, sous le rapport artistique, dans les plus riches bibliothèques ou sur la table des salons, voici, au premier rang, le CHRISTOPHE COLOMB, de M. Roselly de Lorgues, et LA NOTRE-DAME DE LOURDES, de M. Henri Lasserre. Chaque page a un encadrement spécial ; d'admirables têtes de chapitres et des culs-de-lampe ornent chaque Livre ; des chromolithographies, de toute beauté, présentent dans leur ensemble les grandes scènes et les grandes divisions de l'ouvrage. Yan d'Argent, Ciappori, Vierge, Eugène Mathieu, etc., c'est-à-dire les meilleurs et les plus renommés artistes de Paris ont créé et exécuté ces sujets. Aussi, rien de plus varié comme œuvre d'imagination, et comme œuvre d'art rien de plus parfait.

Voulez-vous offrir un cadeau à une mère de famille, à une bienfaitrice ? Prenez dans notre 2e série : elle vous donne sur la femme et pour la femme un choix de livres incomparables comme grandeur d'idées et comme direction pratique. L'*Écrin elzévirien des Dames* comprend les 4 vol. suivants : *La Femme du monde selon l'Évangile,* par Mgr Mermillod ; *Avis et Instructions de Saint Jérôme aux femmes de son temps ; Direction chrétienne dans le monde,* de Fénelon ; *Conseils de piété,* d'après Bossuet. — L'*Écrin des Dames* se compose de 5 vo-

lumes de *Conférences aux Dames du Monde*, par Mgr Landriot, et l'*Écrin complet*, de 10 volumes du même auteur.

Avez-vous à choisir quelque chose pour une jeune personne ou une jeune fille? Nous vous signalons les divers Écrins des *Jeunes Personnes* et des *Jeunes filles*. Chaque volume, un vrai bijou pour l'œil, un vrai trésor pour le cœur. Voici les titres des ouvrages qui les composent : *Vertus et Défauts des Jeunes filles*, *Vie de la Sainte Vierge*, *Flore mystique* de Saint François de Sales, *Lettres choisies et Introduction à la Vie dévote* du même auteur, *La Sainte Eucharistie*, *Marie offerte à la jeunesse*, etc.

Désirez-vous récréer et moraliser vos enfants? rien de plus enfantin, rien de plus paternel que ces livres : *Allégories illustrées à l'usage des Petits et des Grands Enfants*, par le R. P. Ratisbonne, la *Première aventure de Corentin Quimper*, et *les contes de Bretagne*, par Paul Féval. Texte ravissant, gravures plus ravissantes encore.

S'agit-il d'un jeune communiant? pensez à ce bijou de Mme Léon Gautier : LA PREMIÈRE COMMUNION ILLUSTRÉE, dont Mgr Mermillod fait ainsi l'éloge dans une lettre adressée à l'auteur : « Vos pages toujours substantielles et élevées reproduisent les enseignements de la foi dans un style transparent, gracieux et attirant. L'enfant lira votre livre avec joie et la mère y puisera d'utiles leçons... Le luxe typographique, les charmantes vignettes, les prières qui se ressentent de l'accent doctrinal des âges de la foi, tout contribue à faire de votre volume l'apôtre des jeunes cœurs. »

A un prêtre, à un séminariste, à un élève ou professeur des institutions religieuses, offrez la *Vie de Jésus-Christ*, d'après *Ludolphe le Chartreux* : magnifique volume grand in-8°, chromolithographié d'après le manuscrit original du quinzième siècle; ou bien, la même, par *Louis Veuillot* : édition grand in-8° raisin, avec encadrements, caractères elzéviriens, titres rouge et noir, lettres ornées, etc.; ou bien encore, la nouvelle *Histoire illustrée de Pie IX*, de M. A. de Saint-Albin, en trois volumes in 8° ornés de plusieurs illustrations, et l'*Histoire du Monde*, par M. H. de Riancey, édition complètement nouvelle (10 beaux volumes in 8°).

A un aumônier, à un supérieur ou à une supérieure de communauté, offrez *Sainte Cécile*, de dom Guéranger; *Souvenirs illustrés du pays de sainte Thérèse*, *Notre-Dame des Victoires* : ouvrages particulièrement attachants par leur texte, et qui tirent de leurs nombreuses gravures une réelle valeur historique.

S'agit-il d'un frère, d'un jeune parent, chers lecteurs? il vous faut ou les *Serviteurs de Dieu au dix-neuvième siècle*, par Léon Aubineau, ou l'*Écrin des Jeunes Gens*, composé de ces cinq chefs-d'œuvre de Louis Veuillot : *Vie de Jésus-Christ*, *Parfums de Rome*, *Libres Penseurs*, *Historiettes et Fantaisies*, *Dialogues socialistes*. Et si vous voulez les réchauffer à l'école du patriotisme et de l'honneur, prenez le volume du père Chauveau : AU SERVICE DU PAYS!

Il serait trop long d'énumérer tout ce que l'on peut trouver de bons et de beaux livres d'étrennes à la *Société générale de Librairie Catholique*. Mais avant de clore cette courte liste, nous signalerons cependant ce que nous appelons les livres nécessaires, indispensables, les livres de famille : une *Vie des Saints*, pour servir à tous comme modèles de vertus privées et publiques; — un livre de prières, pour y prier ensemble, unis dans la même vie, pour les

mêmes grâces et les mêmes besoins, savoir ce magnifique *Écrin du Moyen-Age*, par *M. Léon Gautier*, composé de 3 volumes, qui répondent à tous les besoins de l'âme dans toutes les situations.

Nous allions oublier de signaler ici un petit chef-d'œuvre artistique et littéraire que son titre seul suffirait à recommander : *Les Contes des Anges*, par le P. Faber, traduits de l'anglais par Mlle Lérida Geoffroy. L'illustre oratorien, dans d'ingénieuses fictions, puisées aux sources mêmes du beau, y met les Anges en action, les fait parler aux petits enfants ce langage du ciel qui a je ne sais quoi d'innocent, de naïf, de pur et de saint qu'aucune langue humaine ne saurait bien rendre. Ces récits enfantins sont égayés par des tableaux d'une grande richesse de couleurs.

Rien n'est plus émouvant, par exemple, que la scène historique du *beau minuit* où deux enfants sauvages sauvent la vie à un missionnaire catholique condamné à mourir au fond des bois.

Rien n'est plus riche comme peinture que les paysages de la nature américaine. Ajoutons que l'auteur a merveilleusement réussi à faire passer ces beautés dans notre langue et que l'imprimeur a su en rendre le texte aussi attrayant que possible.

LA MAISON HACHETTE ET Ce.

La maison Hachette se maintient toujours au premier rang par le nombre, l'importance et la variété de ses livres d'étrennes. Elle en a pour tous les goûts, pour toutes les conditions et pour tous les âges, pour l'artiste, pour le savant et pour le touriste. Faisons le tour de sa vaste galerie et arrêtons-nous quelques instants devant quelques-unes de ses plus importantes publications.

Au premier rang brille le *Livre de Tobie*, illustré par Bida. Il marche de pair avec le *Livre de Ruth* et *l'Histoire de Joseph*, et ne leur cède en rien pour la beauté des détails. C'est la même richesse d'impression, la même exécution grandiose.

Parmi les récits de la Bible, l'*Histoire* de Tobie est sans contredit l'un des récits les plus purs et les plus beaux. Il s'en dégage comme un parfum de grandeur morale et une poésie naturelle incomparables. La vie pure et austère de Tobie, sa résignation dans l'exil et la captivité, son inépuisable charité pour ses compatriotes, les reproches grossiers de la servante à la fille de Raguel, les prières de Sara, les graves conseils du vieux Tobie à son fils avant le départ, les admirables maximes qu'il lui énumère en un style si bref et si fort, en un mot, tous ces traits naturels et simples, qui ravissent l'esprit et élèvent le cœur, donnent au *livre* de Tobie un charme inexprimable. Les pages touchantes de cette antique histoire ont été rendues sans effort, sans recherche et avec une extrême simplicité, par le crayon magistral de Bida.

L'emploi de caractères superbes, d'une netteté, d'une élégance parfaite et de filets artistiques comme encadrements des pages en fait un vrai chef-d'œuvre typographique qui n'a d'égal que les *Saints Evangiles*, autre chef-d'œuvre de la maison Hachette.

Les compositions de Bida, au nombre de quatorze, — une par chapitre, —

reproduisent les faits principaux du drame biblique, et l'on peut avancer sans crainte d'être taxé d'enthousiaste exagération, que chacune de ces compositions est un petit tableau. Impossible de mieux rendre l'austère grandeur des types et des mœurs hébraïques au temps de la captivité de Ninive. Le paysage oriental revit là, sous ses aspects les plus saisissants, exhumé par le talent de l'artiste des profondeurs ténébreuses de l'histoire. Les intérieurs sont merveilieux d'exactitude archaïque, non moins que les diverses attitudes des personnages et les mille détails des costumes et du mobilier. Tobie enterrant les captifs morts sous les murailles de Ninive, — la fille de Raguel, Sara, debout sur le palier extérieur de la chambre haute de la maison, adressant à Dieu sa fière et humble prière, — le fils de Tobie, recevant les bénédictions de son père et de sa mère, au moment de se mettre en route avec l'ange pour aller en la ville de Ragès réclamer les dix talents d'argent prêtés jadis à Gabélus, — Raguel unissant les mains de sa fille Sara et du fils de Tobie, — plus loin, le vieillard aveugle sortant de sa maison avec un serviteur pour aller au-devant de son fils, — l'ange Raphaël s'envolant au ciel après s'être révélé à la pieuse famille sur laquelle il vient de verser les bienfaits de Dieu, — le vieux Tobie, guéri de la cécité, louant et bénissant le Seigneur, — enfin ce morceau capital, qui clôt le livre, et qui montre le cercueil de Tobie introduit, à la mode assyrienne, dans une profonde cavité murale que l'on doit sceller ensuite, — autant de scènes supérieurement conçues et dessinées, qui, avec une foule de vignettes commençant ou terminant les chapitres, constituent un ensemble artistique d'un prix inestimable, et font de cette nouvelle publication de la maison Hachette une œuvre rare, et digne à tous égards de fixer l'attention et d'obtenir les suffrages des bibliophiles, des connaisseurs.

En seconde ligne vient la *Suisse, études et voyages à travers les vingt-deux cantons*, par M. Jules Gourdault, en deux volumes in-folio, illustrés de 720 gravures sur bois. On ne saurait, nous l'avons dit l'année dernière en rendant compte du premier volume, et nous nous plaisons à le répéter aujourd'hui, trouver une expression plus belle, une illustration plus riche et plus réussie. Il n'est pas de paysage qui n'ait été rendu dans tout son prestige et son charme. Forêts, lacs, vallées, glaciers, perspectives variées, effets multiples, tout a été reproduit avec une vérité et un art admirables par le crayon et le burin.

Ajoutons à cela que l'auteur a su cette année se montrer plus impartial qu'il ne l'avait été jusqu'alors pour tout ce qui avait un caractère religieux, hommes ou choses. Nous ne saurions trop l'en féliciter ici. La passion est une mauvaise conseillère dont il faut toujours se défier, et surtout lorsqu'on la met au service du sophisme.

L'Histoire de France racontée à mes petits enfants, depuis 1789 jusqu'à 1848. Le deuxième volume qui vient de paraître comprend le récit des faits depuis 1808 jusqu'en 1848. C'est de l'histoire nationale, conservatrice, parfois un peu trop libérale. On sent que le souffle doctrinaire de M. Guizot a passé par là. Toutefois, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette histoire, ne soit encore une des meilleures et des plus intéressantes. Les nombreux portraits qui l'enrichissent sont authentiques ; les frises, les culs-de-lampe, sont

pour la plupart des reproductions de monuments célèbres de l'époque.

L'Histoire de la gravure, par Georges Duplessis est un livre fort curieux et très substantiel; il traite de la gravure en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France. Sans s'attacher plus que de raison, à la question purement archéologique, l'auteur constate les tendances de chaque école, il examine les ouvrages dignes d'attention exécutés dans chaque pays. Il nomme les artistes que la postérité doit connaître et juger. Il ne s'occupe que de la gravure d'estampes, et il ne commence qu'à l'époque où, les moyens d'impression étant trouvés, la gravure devient un art nouveau et produit de nombreuses épreuves. La matière est assez importante et le cadre assez vaste.

Deux procédés sont en présence : la gravure *en creux*, sur métal, et la gravure *sur bois*. La première eut rapidement une grande importance; grâce à la découverte de Maso Finiguerra, qui en 1452 trouva le moyen de tirer épreuve d'une plaque de métal qu'il avait gravée pour l'église de Saint-Jean de Florence. Les métaux employés furent d'abord l'argent, quelquefois l'or, jusqu'à ce que Mantegna et d'autres orfèvres, gravant sur des planches plus grandes, se servirent d'un métal moins précieux ; plus tard on prit le cuivre, et enfin l'acier, dont on peut tirer plus d'épreuves. La gravure au burin est la plus ancienne et donne les meilleurs résultats. Elle compte parmi ses plus illustres représentants Raimondi, Poilly, Edelinck, Audran, Nanteuil, Wille, Morghen, Bervic, Woollett, Desnoyers, Henriquel Dupont, Calamatta, Forster, etc.

La gravure à l'*eau-forte* compte également un grand nombre d'artistes distingués, parmi lesquels le Parmesan et Albert Dürer tiennent le premier rang, suivis de Paul Potter, Rembrandt, Annibal Carrache, Guido Reni, Salvator Rosa, Claude Lorrain, Bourdon, Coypel et bien d'autres.

Pour être complet, il resterait à parler de la gravure au *pointillé*, qui date du dix-septième siècle; de la gravure dans le genre *crayon*, inventée en 1756 par François et perfectionnée par de Marteau ; de la gravure en *mezzo-tinto* ou à la *manière noire*, due à Louis de Siegen vers 1640 ; de la gravure au *lavis* ou *aqua-tinte;* de la gravure sur *pierre*, de la *musique*, en *typographie*, et enfin de la gravure *héliographique*, mais cela mènerait trop loin.

La gravure *en relief*, plus longue et plus difficile que la gravure *en creux*, n'a dû venir qu'après elle; mais l'impression en est plus simple et plus facile.

La gravure *sur bois* a été très usitée aux quinzième et seizième siècle; le premier artiste qui s'y soit distingué est Albert Dürer. Vers 1760, cet art tomba en une sorte de décadence, pour se relever en 1815 avec Thompson, qui introduisit en France des procédés à l'aide desquels on put reproduire les sujets les plus délicats. Elle s'est de plus en plus perfectionnée, une école d'artistes s'est formée, et les publications périodiques peuvent donner rapidement des gravures considérables en étendue et en valeur.

En résumé le beau travail de M. Duplessis a nécessité d'immenses recherches; grâce à ces recherches on peut suivre la marche de la gravure, en même temps qu'on peut apprendre le nom et étudier le talent des artistes. Au texte sont jointes soixante-treize reproductions de gravures anciennes, et

une liste complète des noms des graveurs, en même temps que des indications utiles à ceux qui voudraient faire une collection d'estampes des plus remarquables.

L'*Histoire des Romains* dont le tome II vient de paraître avec près de 700 gravures, 7 cartes et 10 chromo-lithographies. Ce volume va de la bataille de Zama au premier triumvirat. Il est impossible de rêver un ensemble de faits plus grandioses et plus dramatiques. Annibal, Scipion, Mithridate, Jugurtha, les Gracques, Marius, Sylla, Pompée, quels noms! M. Duruy a soigneusement revu pour cette édition illustrée le texte de son ouvrage capital. Grâce aux persévérantes retouches de l'auteur, notre pays n'a rien à envier aux historiens allemands qui ont traité le même sujet. L'abondance et le choix heureux des gravures d'après l'antique ou empruntées aux chefs-d'œuvre de l'art moderne, donnent un nouveau lustre à cet ouvrage.

MM. Hachette poursuivent la série des grands voyages : *Mongolie et le Pays des Tangoutes*, par Prjévalski, a été traduit du russe par M. Du Laurens. Vers 1871, le colonel Prjévalski fut chargé d'une mission dans la Chine septentrionale et dans les États vassaux du Céleste Empire. Dans ces contrées sauvages et inconnues, il eut à lutter pendant trois ans contre des difficultés de toute nature. Il pénétra enfin jusqu'au Koukou-Nor, puis dans le Thibet septentrional et jusque dans la vallée supérieure du fleuve Bleu. C'était le but de son expédition. Le récit du voyage, la géographie physique, l'ethnographie et d'assez nombreux renseignements sur l'histoire naturelle des pays parcourus par l'intrépide voyageur forment le sujet du volume que nous annonçons ici. On y trouvera le complément des indications fort insuffisantes que donnent de ces contrées soit les livres chinois, soit le célèbre géographe du seizième siècle, Marco-Polo, soit les quelques missionnaires qui se sont aventurés sur ce vaste territoire.

Le *Journal de la Jeunesse* n'est pas un simple recueil de contes plus ou moins moraux et amusants, c'est un panorama varié à l'infini, une revue universelle des lettres, des sciences et des arts, à la portée des jeunes esprits curieux d'apprendre et des imaginations non encore blasées. Dans cette charmante publication, la fiction est mêlée si habilement à la réalité que la science n'y est jamais ennuyeuse et que le roman y est toujours instructif. Vous passez d'un article archéologique sur l'abbaye de Fontevrault ou d'une description ethnologique des Zoulous au *Chien du Capitaine* de M. Louis Enault, au *Nid* de Mme de Wit, à *Robert Darnetal* de M. Ernest Daudet, pour revenir à des considérations pleines d'intérêt sur le *Canal de Panama*, sur la *Pêche du thon*, les *Tubes de Geissler*, les *Poissons chanteurs et danseurs*, etc. Nous n'avons rien dit des illustrations qui sont dignes du texte. Le *Journal de la Jeunesse* remplace pour la clientèle aimable à laquelle il s'adresse les revues littéraires, artistiques, scientifiques que nous lisons, nous autres grandes personnes et qui seraient une nourriture trop forte pour des intelligences novices. Il remplace également la feuille quotidienne en tout ce que cette dernière nous informe de l'actualité, car, grâce à Dieu, la politique est bannie de ce recueil; c'est un titre de plus à l'estime et à la confiance des familles. Ajoutons qu'un grand nombre des récits contenus dans ce journal ont été réunis en volumes et forment de beaux et intéressants volumes que

l'on peut donner comme étrennes à la jeunesse : tels sont le *Chien du Capitaine*, le *Nid* de Mme de Witt, *Robert Darnetal*, etc., etc.

E. CHARLES

Malgré l'importance de plus en plus considérable que les sciences prennent chaque jour dans le développement des sociétés modernes, malgré la nécessité qui s'impose d'initier, de bonne heure, la jeunesse aux premières notions scientifiques, les éditeurs ont fait cette année bien peu de livres de vulgarisation destinés à être donnés en étrennes. Aussi sommes-nous heureux de signaler comme exception la librairie Hachette qui a déjà tant fait pour vulgariser le goût des sciences. Citons donc la *Vie végétale*, par M. Émery, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Dijon. C'est un bel ouvrage destiné à ranimer dans notre pays le feu sacré dont on y brûlait autrefois pour les sciences naturelles. Pourquoi ne reviendrait-il pas cet heureux temps où Tournefort, le père de la botanique française, allait herboriser en compagnie des dames et des gentilshommes de la cour qui ne dédaignaient pas de suivre les leçons de ce grand homme? D'après M. Émery, la France qui s'appelle le jardin de l'Europe et qui produit annuellement pour trois milliards de fruits et de légumes, doit de plus en plus étudier les lois de l'organisation des plantes. « Faire connaître et estimer parmi les gens du monde la Botanique, cette initiatrice de tout progrès horticole, tel est le but de la *Vie végétale*, livre qui réunit sous une forme simple et concise, dans un cadre très restreint, les notions premières sur l'organisation et la vie des végétaux, applique ces donnés à l'interprétation des lois de la géographie des plantes, discute les problèmes de l'acclimatation et de la naturalisation, démontre l'inanité du premier, prouve la fécondité du second en racontant l'histoire des principaux triomphes de la naturalisation, celle du caféier et des plantes à épices au siècle dernier, celle des arbres à quinquina à notre époque, asseoit sur des bases rationnelles les principes de la culture et résume en terminant les discussions soulevées de notre temps, à propos de la longévite végétale des plantes irritables et des plantes carnivores. »

L'auteur paraît avoir atteint ce but dans ce volume orné de dix planches en chromolithrographie et de quatre cent vingt figures sur bois destinées à montrer aux yeux tout ce que le règne végétal présente de curieux, d'utile et d'intéressant.

Dr TISON.

LA MAISON DUMOULIN ET Ce.

Le Costume au moyen âge, d'après les sceaux, par G. Demay, sous-chef de la section historique aux archives nationales. (Paris, D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5.)

Les ouvrages sur le costume de nos pères aux diverses époques de l'histoire sont nombreux, et il en est d'une grande valeur. Pour ces ouvrages on a utilisé les sources les plus diverses : tableaux, portraits, miniatures, enluminures des manuscrits, etc.; on peut même dire que tout a été mis en œuvre, tout sauf les sceaux qui, cependant, peuvent fournir des renseigne-

ments d'autant plus précieux qu'ils sont de date plus précise. Mais pour l'emploi de cette source précieuse de renseignements, il fallait une connaissance approfondie de la matière et des études devant lesquelles devaient reculer même des érudits de marque qui n'avaient pas fait des sceaux une étude suffisante. Des considérations de cette nature ne pouvaient arrêter M. Demay, sous-chef de la section historique aux archives nationales. Outre que sa position l'avait mis à même d'étudier à fond la sphragistique, il avait fait ses preuves par divers travaux qui ont obtenu de l'Institut des récompenses largement méritées.

Nul n'était donc mieux préparé que M. Demay pour faire une histoire du costume par les sceaux, et il trouvait dans M. D. Dumoulin, qui a longtemps dirigé les belles publications illustrées de la maison Firmin-Didot pour l'exécution matérielle et pour l'illustration un éditeur aussi bien préparé que lui-même. Aussi de leur entente, nous dirions volontiers de leur collaboration, est-il sorti un ouvrage des plus remarquables qui comble une lacune existante dans l'histoire du costume.

Nous avons déjà indiqué quel est le caractère particulier de cet ouvrage; il offre ce qui manque souvent dans les autres ouvrages sur le costume; même dans ceux des auteurs les plus autorisés, une précision de date qui ne laisse rien à désirer. Un sceau représentant tel costume est opposé à un acte de telle date, on est certain que l'on a la représentation fidèle du costume à cette date. C'est la plus authentique des garanties et ce qui, pardessus tout, recommande l'ouvrage.

Nous ne pouvons songer à résumer en quelques lignes l'œuvre de M. Demay; nous nous bornerons à dire qu'après une remarquable introduction sur les sceaux, qui est un véritable traité de sphragistique, donnant sur cette science les notions nécessaires, l'auteur passe successivement en revue les divers costumes : le costume royal ou de majesté ; le vêtement féminin, vêtement de cérémonie bien entendu, car c'est le seul qui soit représenté dans les sceaux ; l'habillement chevaleresque, l'armure avec ses nombreuses pièces dont la forme a tant varié dans le moyen âge, et l'on a toutes ces variations avec leur date; le type héraldique, et là l'auteur fait justice d'une opinion très répandue qui fait venir les armoiries des ferrures de l'écu; le vêtement de chaire; le vêtement sacerdotal, etc.; nécessairement nous en passons. Les derniers chapitres, qui sont peut-être les plus intéressants, sont consacrés aux trois personnes divines, aux anges, à la vierge et aux saints; il y a là des détails à la fois édifiants et curieux qui intéresseront vivement tout lecteur chrétien et rectifieront bien des erreurs.

On voit par cette riche nomenclature tout l'intérêt de ce livre; nous ajouterons que le texte est expliqué par de nombreuses gravures et que l'exécution matérielle est telle qu'on pouvait l'attendre de M. Dumoulin. C'est donc un savant, beau et bon livre auquel nous souhaitons le plein succès que certainement il obtiendra. RASTOUL.

Saint Vincent de Paul et sa mission sociale. Tel est le titre du magnifique volume in-4° que vient de publier la maison Dumoulin et Cᵉ., et qui a sa place toute marquée en tête des publications de luxe de cette année. Considérée

au point de vue de la beauté et de l'exécution typographique, c'est une œuvre artistique d'un goût parfait. En l'examinant de près, on reconnaît que M. Dumoulin, qui en a dirigé l'impression et l'ornementation, n'est point à son coup d'essai et qu'il est depuis longtemps passé maître dans l'art difficile de savoir choisir et agencer l'ornementation d'un livre. Les illustrations qui l'enrichissent sont des reproductions de chefs-d'œuvre historiques appartenant à des crayons différents, sans que pour cela il y ait la moindre discordance avec le texte qu'elles éclairent et vivifient. On y rencontre tout d'abord les copies des vieux maîtres du moyen âge; Giotto, Jean de Pise, Overbeck ouvrent la marche et décorent l'introduction, œuvre magistrale élevée par M. Louis Veuillot en l'honneur de la charité et de son principe générateur. Plus loin ce sont des vues historiques rappelant tantôt les lieux où naquit et vécut le héros de la charité, tantôt quelques-unes des actions de sa vie, plus loin les personnages illustres avec lesquels il s'est trouvé en relation; là c'est le fac-simile de quelques-unes de ses correspondances.

La partie littéraire ne le cède en rien à la partie artistique. Elles marchent de pair. M. Loth, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur ce qu'avait fait la charité avant saint Vincent de Paul nous montre ce bon prêtre à l'œuvre se tournant vers le pauvre peuple des champs, organisant des missions pour instruire ces rudes intelligences et tournant au bien ces volontés mal dirigées et fondant pour eux la congrégation des Lazaristes. Il nous le montre recueillant et réchauffant les petits enfants, créant pour eux l'institut des filles de la Charité.

Ce n'est pas tout : saint Vincent mène à bonne fin vingt entreprises différentes. Il réveille le zèle des laïques et crée ces confréries de charité qui opèrent de nos jours tant de merveilles et font tant de bien dans nos paroisses.

Tel est le saint dont M. Arthur Loth a entrepris d'écrire l'histoire. On connaît le talent de ce jeune écrivain, qui met au service de sa foi, virilement défendue, la langue substantielle et nerveuse du dix-septième siècle, avec cette érudition solide et ce sens critique qui sont propres aux élèves de l'école des Chartes. M. Loth, d'ailleurs, ne s'est pas contenté d'un récit chronologique des principales actions de son héros; mais il a pris soin de rattacher chacune d'elles aux nécessités sociales, aux institutions, aux idées de l'époque de saint Vincent, et surtout aux besoins et aux aspirations de l'heure présente. C'est la meilleure manière d'écrire l'histoire, et c'est ainsi qu'il faut comprendre et raconter la vie des saints.

Une introduction de M. Louis Veuillot forme le portique splendide de cet édifice nouveau, et nous devons à d'autres collaborateurs, dont l'autorité est incontestée, des éclaircissements nécessaires sur l'influence de saint Vincent et la continuation de ses œuvres : une étude de M. Auguste Roussel est consacrée à l'éloquence du saint et à la réforme salutaire qu'elle produisit dans la chaire au dix-septième siècle : M. E. Cartier, avec la science qui lui appartient, met en lumière la philosophie et le sens de notre illustration, et M. Ad. Baudon expose, en un résumé substantiel, les origines, le but et l'histoire des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Ce livre s'adresse à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui ont la joie de vivre au sein de l'Église, à ceux qui souhaitent d'y entrer, à ceux

mêmes qui se contentent de la respecter de loin. Le beauté dont il est revêtu le rendra plus accessible à tous les esprits, et l'on reconnaîtra que nous avons fait tous nos efforts pour y mettre l'art au service de la bonté, le beau au service du vrai.

LA MAISON DIDOT ET Ce

La maison Didot nous a dotés cette année de trois nouveaux chefs-d'œuvre artistiques et littéraires : *Le Dix-septième siècle, institutions, usages, costumes*; *l'Egypte, Alexandrie, le Caire*; *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel.* La première de ces publications rattache les quatre volumes de M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), sur le moyen âge et la Renaissance, aux deux volumes sur le dix-septième siècle. Cet ouvrage monumental, si magnifiquement décoré, est donc bien près d'être terminé, et son ensemble formera le musée le plus riche et le plus complet de l'histoire sociale et privée de l'ancienne France.

Ce premier volume du *Dix-septième siècle* a le même intérêt et le même attrait que les précédents. C'est la chronique de la civilisation et des mœurs depuis Henri IV jusqu'à la Régence, rassemblée de mille documents épars, dans une série de tableaux distincts, avec cet art de composition et de mise en scène que possède si bien M. Paul Lacroix. — La Cour d'abord, et sa « mécanique, » comme dit Saint-Simon, cet immense système de charges, de dignités, de fonctions qui, du prince du sang au valet de chambre, faisait graviter autour de l'astre royal tout un monde de planètes et de satellites. Les « Armées et la Marine » défilent dans leurs transformations incessantes. — Les « Finances, l'Industrie, le Commerce » sont étudiés dans leur prospérité et dans leur détresse. « La Police et la Justice » nous font parcourir les cercles du double enfer, criminel et pénal, de l'époque.

Les « Institutions charitables et religieuses » remplissent tout un chapitre : elles sont nombreuses sans doute au dix-septième siècle. Mais que leur organisation, celle des hospices surtout, était encore incomplète, et combien cette charité était indigente pour subvenir aux misères des villes, à la famine des campagnes ! C'est là le revers lugubre et désolé du grand siècle. M. Paul Lacroix le fait entrevoir.

C'est un chapitre éblouissant que celui des « Divertissements et des Fêtes. » La « Mode et le Costume » terminent le volume, et c'est tout un carnaval en action que ce vestiaire animé, refait par chaque règne, à son goût et à son image : baroque sous Henri IV, élégant et cavalier sous Louis XIII, il se surcharge sous Louis XIV d'ornements et de fanfreluches. Le caractère de l'ajustement féminin est alors une solide opulence qui s'accorde avec les grands traits des beautés du temps. Pour les hommes, la Perruque en crinière de lion, touffue, démesurée, ruisselante, est l'attribut caractéristique. Sa masse énorme accable les plus jeunes têtes, les fronts des enfants même en sont écrasés.

Je ne fais qu'effleurer ce livre si plein. Il résume avec une clarté parfaite et un agrément soutenu, toute une bibliothèque de chroniques et de mémoires, de dissertations, de pamplets. M. Paul Lacroix a le don de l'érudition attrayante, il sait la parer de littérature sans la déguiser. Cette masse de

faits, de renseignements, de détails laborieusement compulsés, prend sous sa plume le courant rapide du plus agréable récit.

L'illustration, exécutée sous la direction de M. Racinet, comprend seize chromolitographies et trois cents gravures sur bois, exclusivement empruntées aux documents contemporains. Pour les représentations officielles, cérémonies et batailles, allégories et apothéoses, ce sont les fastueux tableaux de Lebrun et de Van der Meulen. Toute une galerie de portraits s'aligne de page en page, reproduisant les plus illustres estampes d'Edelink et de Nanteuil, de Drevet et de Chauveau. Berain et Perelle ont fourni les architectures et les intérieurs; Bonnard, Mariette et Crispin de Pas, les figurations des costumes. Les scènes de mœurs sont sorties, toutes naïves et toutes vives, des œuvres de Callot et d'Abraham Bosse, de Silvestre et de Sébastien Leclerc. Le rare recueil des *Proverbes joyeux* de Jacques Laguiet a été dépouillé presque tout entier pour représenter les scènes de métiers, de gueuserie et de gaietés populaires. Les almanachs mêmes et les feuilles volantes d'imagerie ont apporté quelques pages à cette restitution authentique d'un siècle peint par lui-même, « au naturel, » comme disent ses écrivains, et reproduit par des copies si exactes quelles équivalent souvent au fac-simile.

L'*Egypte, Alexandrie et le Caire*, traduit de l'Allemand de Georges Élias, par G. Maspero. Un beau volume in-folio avec de nombreuses gravures. — L'Égypte est une terre française; du moins il est permis d'appeler ainsi la terre où les chevaliers de saint Louis et les soldats de Bonaparte laissèrent d'ineffaçables souvenirs. Le récit de leurs expéditions merveilleuses occupe une place à part dans notre histoire, et il n'en faudrait pas davantage pour recommander l'Égypte au public, si elle n'avait les titres les plus glorieux par elle-même, tels que l'antiquité si reculée de ses annales, l'influence qu'elle a exercée sur le monde, la puissance et la grandeur de ses monuments.

Le moment semble propice pour en parler. Car ce coin de l'Orient, qui passe pour immobile, a tellement changé depuis quelques années, il se réorganise avec tant de rapidité sous la pression des intérêts politiques et des relations commerciales, qu'il est aisé de prévoir, non sans une certaine mélancolie, la disparition dans un temps prochain de ce qui en faisait le charme et l'originalité. C'est donc cette heure critique où une Égypte nouvelle, toute façonnée aux idées de l'Occident, commence à surgir des tombeaux où la vieille Égypte est à jamais ensevelie, que l'auteur a choisie pour l'étudier et la décrire.

Poète et savant à la fois, M. Georges Ebers a entrepris une œuvre de patience et d'amour : oubliant que ses travaux scientifiques avaient placé son nom à côté de ceux de Champollion, de Lepsius et de Mariette, il a rassemblé, pour l'instruction et l'amusement du lecteur, tout ce que l'Égypte d'autrefois et d'aujourd'hui offrait de beau et de vénérable, de pittoresque et d'attrayant. Dans une succession de tableaux habilement groupés sous la forme légère d'un récit de voyage, l'écrivain fait passer sous nos yeux les productions si variées de l'art et de la nature, les grands événemenis historiques, les scènes de mœurs, les hiéroglyphes et les paysages, les choses du présent et du passé, enfin la vie même du peuple aux époques successives de sa longue existence.

Dès qu'il a mis le pied à Alexandrie, le voyageur sent qu'il entre dans un monde inconnu. C'est par là naturellement que s'ouvre le livre. On suit, tracées à grands traits, les vicissitudes de cette cité fameuse, héritière des Grecs et de Carthage, un des foyers de l'Orient chrétien et la rivale de Byzance. Puis le chemin de fer promène le lecteur à travers les plaines du Delta, le grenier d'abondance des Romains ; on visite Aboukir, Rosette, Saïs, Damiette, Goschen, Tanis, lieux célèbres qui abondent en souvenirs pieux, guerriers, artistiques, marqués à l'empreinte de tant de générations. A Memphis, ou plutôt sur ses ruines, près des Pyramides de Gizeh et de Sakkarah, on aborde cette imposante histoire des dynasties pharaoniques qui semble défier le cours des siècles. Quel contraste avec la ville sarrasine du Caire, si vivante, si originale, où l'art arabe a prodigué plus qu'ailleurs ses splendeurs et ses délicatesses! Quant au Nil, on le retrouve partout ; car, suivant un ancien, l'Égypte est un don du Nil.

Telle est la première partie du grand ouvrage que publie la maison Didot. La seconde, qui est en préparation, comprendra le Fayoum, Thèbes et la haute Égypte.

Cette variété si attachante, qui marie avec un rare bonheur la gravité de l'histoire à la pompe des arts ou à l'imprévu des scènes familières, est secondée par une illustration des mieux comprises. On a fait appel à une phalange de nombreux artistes, qui ont donné à l'envi, chacun dans leur genre, de nouvelles preuves d'un talent déjà éprouvé. A une fidélité scrupuleuse ils ont joint le fini du dessin, la science de la composition, la poésie de la contrée qu'ils interprétaient.

Quant à la traduction, il suffira de dire qu'elle a été confiée à la plume exercée de M. Maspero, professeur au collège de France et l'un de nos plus savants égyptologues.

Saint Michel et le *Mont-Saint-Michel.* Cet ouvrage offre un caractère à la fois religieux et national. L'histoire du Mont-Saint-Michel se trouve liée aux épisodes les plus glorieux et les plus émouvants de nos annales françaises.

Ce vaste sujet est traité ici au triple point de vue de la *théologie,* de l'*histoire* et de l'*art.*

L'auteur de la partie théologique, Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches, expose dans un style noble et élevé quelle est la nature de saint Michel, quel rang il occupe dans les célestes hiérarchies, quelle est sa mission, quelle a été et quelle doit être la destinée du Mont-Saint-Michel.

M. l'abbé Brin, auteur de la deuxième partie : *Saint Michel* et le *Mont-Saint-Michel dans l'histoire et la littérature,* fait ressortir le rôle de saint Michel dans les grands événements qui se sont accomplis depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours.

Il s'attache surtout à démontrer comment, à partir du huitième siècle, le Mont-Saint-Michel a été le centre du culte de l'archange; il raconte les destinées de cette montagne célèbre appelée la *Merveillle* de l'*Occident,* sans se borner aux simples faits, n'oublie pas les anecdotes et les légendes qui colorent et font vivre son récit.

La troisième partie est due à la plume de M. Corroyer, qui dirige avec tant

de zèle la restauration du plus beau des monuments élevés à la gloire de saint Michel. Son travail est divisé en deux chapitres : *Iconographie* de saint Michel, et *monuments élevés* en l'honneur de cet archange.

Depuis quelques années, de grandes fêtes religieuses attirent au Mont-Saint-Michel des millions de visiteurs, il fallait à tous les volumes écrits sur saint Michel ou sur le Mont-Saint-Michel ajouter un ouvrage destiné à prendre place parmi les publications de luxe. Celui-ci vient en temps.

De nombreuses gravures, une belle photogravure, et quatre chromolithographies rehaussent l'intérêt du texte.

A côté de ces chefs-d'œuvre littéraires et artistiques et dans un ordre différent viennent se placer les ouvrages scientifiques de M. J. Rambosson et notamment *les Harmonies du son* et l'*Histoire des instruments de musique*.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie française, s'adresse à tous, aussi bien à la jeune fille qu'à l'homme du monde et même au savant, et se divise en quatre partie :

La première est consacrée à l'*Histoire de la musique*, à son influence sur le physique et sur le moral et à la musique au point de vue de l'hygiène, de la médecine, de la nostalgie, de l'éducation, etc.

La deuxième est consacrée à l'*acoustique*, aux phénomènes si curieux qui ont rapport à la production et et à la propagation du son, à tout ce que la science française et la science étrangère présentent de plus récent et de plus généralement utile à connaître.

La troisième traite de l'*Histoire des instruments de musique*, ainsi que des légendes, des faits d'un si grand intérêt qui s'y rapportent.

La quatrième est consacrée à la *voix* et à l'*oreille*, principalement au point de vue artistique et hygiénique.

Cet ouvrage traite du *son* sous les aspects les plus divers; il renferme à lui seul ce qu'on ne trouve que dans une foule de traités séparés. Rien de ce qui peut le rendre intéressant et surtout utile, de ce qui peut élever l'âme en éclairant l'intelligence, n'est oublié. Il renferme, en outre, une richesse d'illustration tout à fait exceptionnelle.

Cet ouvrage, ainsi que l'*Histoire des Astres*, l'*Histoire des Météores*, l'*Histoire des Plantes utiles et curieuses*, l'*Histoire des Pierres précieuses*, du même auteur, forment une collection de très beaux volumes de bibliothèque en même temps qu'un choix d'étrennes les plus utiles.

LA MAISON PLON ET Cᵉ

Les livres d'étrennes de cette maison peuvent se classer en plusieurs groupes principaux.

Au premier rang brille *David d'Angers*, par Henri Jouin; *Sahara et Sahel*, par Fromentin, l'auteur si goûté des maîtres d'autrefois; *le Génie civilisateur du catholicisme*, magnifique album littéraire et artistique enrichi de 16 gravures eaux-fortes, qui ont valu à ses auteurs un bref du Saint-Père et les éloges les plus flatteurs; *Cœurs vaillants*, par M. Raoul de Navery; les *Amateurs d'autrefois*, par le comte Clément de Ris; *Thorwaldsen*, par Eugène Plon; *l'His-*

toire de la faïence de Delft, par Henri Havard; *Inventaire général des richesses d'art de la France*, dont le deuxième volume vient d'être publié. Ici, c'est la plus riche bibliothèque de voyages que nous connaissions; (elle ne compte pas moins de quatre-vingts volumes avec cartes et gravures), à laquelle ont collaboré le comte de Beauvoir, le marquis de Compiègne, Victor Meignan, Henry Havard, le vicomte de Vogué, Ch. Lenthéric, Antoine de Latour, l'amiral Jurien de la Gravière, Charles Yriarte, le baron Ernouf, etc.

Là ce sont *les Œuvres de sainte Chantal* et *celles* de Mgr Dupanloup, *La vie et la légende* de Mme sainte Notbury, par M. de Beauchesne.

A côté se déroule une riche collection de livres d'histoire, de diplomatie dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie française : *Marie Stuart*, par Chantelauze, *les dépêches du chevalier de Gontz*; *Un homme d'autrefois*, par le marquis Costa de Beauregard; *les Ducs de Guise*, par Fourron; *les Mémoires de Malouet*; *le Cardinal de Bérulle*, par l'abbé Houssaye; *le comte de Cavour et la guerre de France*, par Ch. de Mazade; *l'Histoire diplomatique de la guerre*, part Albert Sorel; *les deux chanceliers*, par J. Klaczko; *l'Histoire de France*, par M. C. Dareste.

Plus loin, vous rencontrez les œuvres humoristiques et désopilantes de Bertall et de Stop : *Amsterdam et Vendée*; *la Comédie de notre temps*; *la Vigne*; *les Déserts africains*; *les Contes de ma mère*; *les Aventures de Martin Tromp*, par Raoul de Navery; *Bêtes et Gens* (2e série), ce sont là les deux dernières nouveautés de cette maison. Disons en deux mots en passant :

La Fontaine, voulant instruire les hommes, fit parler les bêtes. On l'avait déjà fait avant lui, et ce n'est pas sans raison, car c'est un moyen de comparaison qui n'est pas toujours à l'avantage de l'humanité, et une manière détournée de lui faire reconnaître ses défauts et de s'en corriger.

Stop a fait l'an passé ses preuves dans ce genre d'enseignement.

Son premier livre, *Bêtes et Gens*, a été si bien accueilli par le public que l'auteur s'est décidé à faire un second volume qui fait la suite et le complément du premier; c'est cette œuvre nouvelle qui paraît en ce moment. Elle ne le cède en rien à son aînée par sa franche bonne humeur, par sa saine et honnête philosophie, par son allure toute moderne et sa personnalité originale. Ce livre ne s'adresse pas spécialement aux enfants, mais les enfants peuvent le lire et s'en amuser sans danger : tout ce qui pourrait effaroucher de jeunes oreilles en est exclu avec soin, et rien n'y est dit de ce qu'il ne faut pas dire.

Cette seconde série contient une soixantaine de petites pièces avec une grande quantité de vignettes dans le texte; en voici quelques titres : le *Petit Magot* et le *Soulier rose*, la *Moutarde de Dijon*, le *Soleil* et le *Politicien*, le *Valet de chambre* et le *Phylloxera*, le *Serpent sentimental*, le *Chien rose*, l'*Escargot emmiellé*, le *Parnassien* et le *Batracien*, le *Crocodile* et le *Polichinelle*, etc.

Si le texte est de la même plume, les illustrations sont du même crayon; on y retrouvera la grâce et la finesse qui ont été si justement appréciées dans le premier volume, et nous croyons pouvoir prédire au nouveau venu un succès égal à celui de son prédécesseur.

Les *Aventures de Martin Tromp*, par Raoul de Navery. — Comme presque tous les livres du même écrivain, celui-ci s'adresse à la jeunesse et raconte l'enfance et l'adolescence de celui qui devint l'une des gloires de la Hollande

Martin Tromp eut cette chance étrange que les incidents de son histoire commencèrent dès l'âge de huit ans ; de cette époque jusqu'à sa seizième année, il se trouva mêlé à des événements si dramatiques, si imprévus, qu'ils dépassent l'imagination des romanciers. Ces aventures de l'enfant, commencées sous les canons de Gibraltar, se continuent à bord d'un corsaire anglais, au milieu des nègres de la Côte d'Or, et sur le port de Tunis, au milieu des captifs chrétiens. Voilà un livre qui tient à l'histoire, à la géographie et aux sciences naturelles. L'héroïsme de Martin, l'amitié touchante d'un noir, la sombre figure du corsaire anglais, jusqu'au singe appartenant à la race géante que l'on trouve en Afrique, ajoutent à ces aventures des détails remplis d'un poignant intérêt, et, ce qui lui donne un attrait de plus, il est enrichi d'illustrations par C.-G. Fath.

LA MAISON FURNE, JOUVET ET Cᵉ

Ce qui frappe surtout les regards en jetant un coup d'œil sur les livres d'étrennes de la maison Furne, Jouvet et Cᵉ, c'est d'abord l'*Histoire des Croisades*, par Michaud, *magnifiques in-folio illustrés de cent grandes compositions*, par Gustave Doré, gravées par Bellanger, Doms, Gusman, Jomard, Pannemaker, Pisan et Quesnel.

Les Marins, par MM. E. Gœpp et Mannoury d'Ectot, ornés de 47 portraits et de 9 dessins de navires. Cet ouvrage est un des riches fleurons détachés de la France biographique, qui ne comptera pas moins de cinquante perles fines.

Les Saints Évangiles, traduits par Lemaistre de Sacy et illustrés de 90 grandes compositions formant encadrement à chaque chapitre, de grands bois de page, de nombreux culs-de-lampe et de 10 magnifiques gravures sur acier à deux teintes.

Les magnifiques atlas des *Histoire de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, dressés d'après les documents publiés par le ministère de la guerre, et servant à l'intelligence du texte de ces deux publications.

L'Histoire des ducs de Normandie, par M. A. Labutte.

Les Etudes de diplomatie contemporaine, par M. Julian Klaczko, piquantes études d'où se dégagent de très-curieuses appréciations sur les cabinets de l'Europe en 1863-1864.

L'Introduction à l'Histoire contemporaine, par M. Grancolas, remarquable morceau d'éloquence destiné à servir de préface à une histoire contemporaine.

La Campagne de 1870, résumé complet des opérations de l'armée du Rhin, par M. le docteur Ferdinand Quesnoy.

L'introduction à l'étude de la géographie, illustrée de 40 gravures et de 4 cartes, par un marin. — Les *Petits Ecoliers dans les cinq parties du monde*, par Elie Berthet.

Les Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du sud, par le général Marguerite.

La Peinture géographique du monde moderne, par Mᵐᵉ Plée.

L'Italie d'après nature, par Mme Louis Figuier.

Les Merveilles de la science et de l'industrie, ou description populaire des inventions modernes et des procédés industriels depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Figuier, ouvrage illustré de plus de 3,200 gravures sur bois.

Les Architectes de la nature, d'après J.-G. Woon, magnifique et intéressante publication illustrée de plus de 200 vignettes et de 20 grandes gravures.

Voyage illustré au fond de la mer, par M. de la Blanchère.

L'Encyclopédie historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique des beaux-arts plastiques, par Demmin, vaste répertoire illustré de plus de 6,000 gravures.

Nouveaux contes bleus, par Edouard Laboulaye, illustrés de plus de 200 gravures dessinées par Yan D'argent.

Dans un ordre artistique et littéraire très différent, signalons encore chez Furne et Jouvet, un charmant volume d'Alfred Assolant, *Histoire fantastique du célèbre Pierrot*, avec de délicieux dessins de Yan D'argent.

LA MAISON QUANTIN

Les plus belles productions de la librairie moderne sont sorties et sortent encore de la vieille et célèbre imprimerie de la rue Saint-Benoît. Mais en passant des mains de M. Jules Claye à celles de M. Quantin, cette maison a commencé à éditer pour son propre compte des ouvrages qu'elle se contentait autrefois d'imprimer pour le compte des autres. Il y a à peine deux ans qu'elle a commencé ses publications, et déjà son catalogue est considérable.

Il serait trop long de récapituler les volumes parus dans le cours même de cette année. Arrêtons-nous seulement à ceux qui ont été publiés récemment. Nous devons citer en première ligne : L'*Amérique du Nord pittoresque*. Tout le monde sait que cet ouvrage a été rédigé par une réunion d'écrivains américains, et traduit, revu et augmenté par un écrivain français bien connu, M. Bénédict-Henri Révoil. Il a pour but de faire connaître l'Amérique à ceux qui ne l'ont pas vue, mais il apprend bien des choses aussi à ceux mêmes qui l'ont parcourue. A l'aridité des descriptions l'auteur, qui a visité les États-Unis du nord au sud, de l'est à l'ouest, la plume et le fusil en mains, écrivant et belligérant, prenant des notes dont il a trouvé aujourd'hui le placement, a ajouté des faits historiques, des anecdotes dramatiques et humoristiques, des réflexions d'une vérité locale qui intéresseront tous les lecteurs de cet ouvrage imprimé d'une façon vraiment exceptionnelle.

L'ouvrage est divisé en trois parties : dans la première, après avoir vu *New-York*, le lecteur remonte dans la *Longue Ile*, sur les rives du *Sound* et à travers la *Vallée du Connecticut*, pour arriver devant *Newport*, ce Trouville du monde élégant des États-Unis; à *Boston*, l'Athènes du territoire yankee; à *Providence*, la ville industrielle; aux *Montagnes du New-Hampshire*, le long des côtes du *Maine*; dans le *Canada*, sur les eaux du *Saint-Laurent*.

On descend vers le *Niagara* pour courir de là sur les rivages du lac Erié jusqu'aux chutes de *Trenton*. Traversant les déserts de *Watkens* — une Sainte Baume de ce pays américain, — l'auteur nous transporte dans la *chaîne des*

Catskills, la plus audacieuse excursion qu'un touriste puisse entreprendre, mais aussi celle qui émerveille le plus le voyageur qui s'est risqué à travers ces forêts suspendues le long des précipices, couvrant et cachant presque des beautés naturelles, cascades, lacs et horizons dont la sublimité dépasse tout ce qu'on a jamais rêvé.

Passant à des spectacles plus agrestes, on visite la *vallée de Genesée*, pays de géorgiques et de pastorales: les *monts Mansfield* et ces célèbres *lacs Georges et Champlain*, témoins des faits d'armes les plus audacieux de Washington et des héros qui l'aidèrent à la conquête de l'indépendance. En suivant la vallée du *Housatonic*, on pénètre dans le *pays d'Adirondac*, ce parc giboyeux des sportsmen de l'Amérique et de tous les pays du monde, ouvert librement à qui veut s'y rendre. Après avoir vu les *chutes de Cuyaca*, le *Mohawk* et le territoire d'*Albany* et de *Troy*, on rentre à New-York, tout en admirant les cimes de ces *falaises du fleuve Hudson* que l'on nomme *les Palissades*.

Après quelque repos on reprend sa course pour le New-Jersey, Philadelphie, Baltimore, la ville citée pour la beauté des dames qui en sont originaires, et les environs charmants de la baie de Patapico; *Washington*, « une ville qui sera » et qui se compose actuellement du Capitole, où siègent les corps légiférants du pays, de la Maison-Blanche, où habite le président, et de quelques rues bordées des maisons indispensables pour abriter les employés du gouvernement.

Descendant vers le sud, le touriste traverse *Richmond*, où les souvenirs surgissent à chaque pas. Les amis de la nature excentrique visitent la *Grotte de Veyer* et le *Pont naturel*, une arche féerique qui domine un paysage introuvable ailleurs.

Voici Charlestown avec ses plages superbes, son port hérissé de mâts, ses alentours couverts de fleurs, route gracieuse qui conduit à *Savannah*, à *Saint-Augustin*, et dans cette *Floride* enchanteresse où la forêt vierge couvre le territoire, où les palmiers et les cocotiers dominent une verdure multicolore; puis la *Nouvelle-Orléans*, qui fut autrefois à la France, et qui partage encore son cœur entre son pays d'origine et celui auquel elle est annexée.

Remontant le Meschacébé, chanté par Chateaubriand, nous voyons les unes après les autres les cimes des *monts Lookout* du Tennessee, les routes de *French-Broad* et le *désert des Cumberland*, collines et vallées où la nature a prodigué ses beautés. Nous pénétrons ensuite dans les souterrains immenses des *cavernes Mammouth du Kentucky*, où l'on passe trois jours et autant de nuits loin de la lumière du soleil, ébloui par les cristallisations, stupéfait par les étonnement que l'on rencontre à chaque pas dans ce dédale à deux cents mètres sous terre. Remontant aussi les eaux du Mississipi et suivant les méandres de l'*Ohio*, nous rentrons de nouveau dans la Ville Empire, ce vaste New-York, centre de la civilisation des États-Unis, du commerce de tout le pays, le Paris du nouveau monde.

Le troisième voyage transporte le lecteur sur le *lac Supérieur*, séjour actuel des Indiens Chipaways, Sioux et Mandadaes, qui y chassent les bisons et vivent en vrais nomades. On traverse le territoire du Nord-Ouest, dont la description sauvage attache particulièrement, pour s'avancer dans ce splendide pays que l'on appelle le *parc national du Missouri*, le séjour le plus

ravissant existant au monde, un jardin anglais où la main de l'homme n'a rien eu à faire, un Eden à peine connu d'un petit nombre de privilégiés.

Les *Sierras* et les *Cañons de Colorado*, les *Montagnes Rocheuses*, les neiges éternelles des *Nevadas*, les cataractes de l'*Yosemite*, voilà le spectacle qui s'offre aux yeux avant d'entrer en *Californie*, le pays de l'or et des richesses agricoles de tout genre. De là il ne reste plus qu'à remonter le long des côtes de la *mer californienne*, pour explorer le *cours du fleuve Colorado* et, cela fait, on aura accompli le voyage le plus intéressant qui se puisse imaginer.

Il suffira d'examiner avec soin les gravures admirables de cet ouvrage de luxe, toutes signées par quelques-uns de ces artistes américains passés maîtres dans la science de l'illustration, pour convenir que jusqu'à ce jour on n'a pas encore fait aussi bien dans ce genre. Tous ceux qui connaissent les États-Unis pour y avoir fait un séjour plus ou moins long s'accordent à reconnaître, de prime à bord, les sites que leur représente le dessin. C'est de la photographie gravée par des maîtres. Quant à l'exécution typographique, M. Quantin n'en est plus à faire ses preuves : ses publications parlent pour lui suffisamment.

Après l'*Amérique du Nord pittoresque* vient le *François Boucher* de M. Paul Mantz, continuant la série des *Grands Maîtres de l'Art*, qui a débuté l'an dernier, avec un si vif éclat, par le *Hans Holbein* du même auteur. Ce magnifique in-folio, illustré de plusieurs centaines de gravures dans le texte ou à l'eau forte, reproduit toutes les œuvres connues du maître de la grâce au dix-huitième siècle.

Un portrait de Boucher, gravé à l'eau-forte par Lalauze, d'après le pastel de Lundberg, est une merveille de finesse et de vie.

Une autre collection de moindre format comprend les artistes dont l'œuvre est moins capitale. Le dernier ouvrage, écrit par M. Ernest Chesneau, est consacré au *Statuaire J.-B. Carpeaux*. Ce volume comprend des illustrations nombreuses et remarquables. Presque toutes les œuvres du statuaire y sont représentées, depuis la fontaine de l'Observatoire jusqu'au buste de Mme la duchesse de Mouchy.

L'art moderne et l'art ancien à l'Exposition de 1878 résument, en deux volumes in-8°, tout ce qui appartenait au domaine de l'art au Champ de Mars et au Trocadéro. Les écrivains les plus autorisés se sont distribué la besogne, et il suffit de citer les noms de MM. Th. Biais, de Beaumont, Edmond Bonaffé, Darcel, Duranti, Ephrussi, Falize, Louis Gonse, Henry Havard, Be jamin Fillon, Paul Lefort, Alfred de Lostalot, P. Gasnault, Lavoix, Paul Mantz, Anatole de Montaignon, de Liesville, Sedille, Rayet, Rhoné et Marius Vachon, pour se dispenser de tout éloge. Boilvin, Champollion, Flameng, Gaillard, Gaucherel, Jacquemart, Lalauze, Walter, etc., se sont chargés de la gravure. C'est un inventaire indispensable à tous les amateurs, et une histoire illustrée de l'art.

La publication la plus considérable de la maison Quentin est encore *la Renaissance en France*, par M. Léon Palustre. Cet ouvrage paraît en livraisons dont chacune comprend une ancienne province de France (Flandre — Artois

— Picardie — Ile-de-France, etc.), et l'ouvrage ne sera complet qu'en trente livraisons.

Il n'a été fait jusqu'à ce jour aucun travail d'ensemble sur cette époque merveilleuse. Le sol de la France est couvert de ses monuments dont beaucoup tombent en ruines et d'autres restent ignorés. L'auteur a, depuis de longues années, fouillé toutes nos provinces, et cet ouvrage est le résultat de ses patientes recherches. Les illustrations, sous la direction de M. Eugène Sadoux, ont toutes été faites d'après des vues prises sur les lieux mêmes; elles sont toutes à l'eau-forte et celles dans le texte sont imprimées, comme au dix-huitième siècle, sur le papier même du texte typographique; cette difficulté vaincue produit un grand effet.

Parmi les volumes divers de littérature ancienne et moderne, signalons une édition de *Millevoye*, en trois volumes, qui vont faire revivre tout ce qui avait été oublié de ce poète charmant; on ne lui fera plus l'injure de ne le rappeler que pour citer *la Chute des feuilles*. Ces volumes sont parfaits d'exécution et ornés d'un portrait et de six sujets gravés à l'eau-forte par Lalauze.

Une maison d'édition ne peut se dispenser d'éditer ni La Fontaine, ni Molière. M. Quantin n'a pas encore entrepris un Molière; il y viendra. Mais il a commencé *les Fables de la Fontaine*. Comment faire mieux, ou même autrement que les autres ? Ce n'était pas facile, et pourtant cette édition de luxe qui vient de paraître, avec les six grandes compositions à l'eau-forte de M. A. Delierre, commande incontestablement sa place dans toute bibliothèque d'amateur. Chaque fable a son entête et son cul-de-lampe gravés d'après Bérain, le meilleur modèle et le plus approprié qu'il fût possible de suivre.

Le plus beau volume sorti des presses de cette maison est *le Faust* qui vient de paraître, avec la traduction et les notes nouvelles de M. H. Blaze de Bury et les illustrations de Lalauze.

Voilà un volume à feuilleter, à reprendre après l'avoir vu et à caresser amoureusement par les amateurs. Le format est grand sans l'être trop; le papier est fabriqué spécialement avec la marque de la maison; le caractère, absolument inédit, est d'une lisibilité étonnante. Quant à l'illustration, c'est un ensemble des plus agréables, d'entêtes et de culs-de-lampe gravés sur bois pour chaque chapitre; les eaux-fortes sont gravées par Lalauze. M. H. Blaze de Bury a refait, pour l'occasion, une préface maîtresse; des notices bibliographiques et artistiques terminent ce volume qui sera à coup sûr l'un des plus beaux publiés cette année.

Nous ne quitterons pas la maison Quantin sans parler d'une publication périodique de premier ordre dont la première livraison paraîtra le 10 janvier prochain, sous cette rubrique : *le Livre*. C'est, on le voit, un titre gros de promesses pour une revue mensuelle. La direction revue est confiée à M. Octave Uzanne, dont la compétence en matière de bibliographie artistique n'est plus à discuter. Chaque livraison sera divisée en trois séries.

Une première partie *bibliophilique*, tirée sur papier vergé et paginée à part contiendra des études variées sur nos anciennes éditions, sur les bibliothèques publiques ou privées, sur les procédés d'illustration, sur la bibliopégie, et sur le prix des livres passés en vente publique.

Une seconde partie sera *bibliographique*. Moins luxueuse, elle s'adressera aux

hommes d'études et à la majorité des lecteurs ; composée sur deux colonnes et imprimée sur papier teinté, elle comprendra la revue générale des œuvres du mois, des correspondances spéciales sur le mouvement intellectuel à l'étranger, un article sur l'enseignement et les ouvrages d'éducation, des comptes rendus du livre passé, etc., etc., en un mot un résumé de tout ce qui s'édite, se parle, nous dirions presque *se pense* en France et au dehors.

La troisième et dernière partie, en outre d'un *catalogue raisonné* des publications récentes, présentera, groupées, des pages de livres anciens et modernes mis en vente, *à prix marqués*, par les principaux libraires bouquinistes de tous pays.

Cette revue, ainsi composée, répond à un besoin manifeste. Jamais entreprise ne s'est montrée aussi complète, et il faut encourager cette nouvelle tentative faite par une maison qui tient généralement ses promesses, et qu est à la fois, par l'initiative de sa jeunesse et l'autorité de son importance, une de celles qui out le plus de chances pour conduire au succès une œuvre semblable.

LA MAISON MAME ET Ce.

Les livres d'étrennes de la maison Mame n'ont rien à envier à ceux des plus importantes librairies de Paris. Ses belles et riches publications défient la concurrence. On pourrait faire aussi bien, mais il est difficile de faire mieux. Il y en a pour tous les âges et pour toutes les classes de lecteurs : pour l'enfant, pour la jeunesse, pour l'âge mûr et pour la vieillesse, pour le jeune homme, pour la jeune fille et pour la mère de famille, pour le savant et pour l'homme illettré. Citons en quelques-uns entre mille. Ici, c'est la *Touraine*, magnifique in-folio qui a valu à son éditeur la plus haute distinction à l'Exposition de 1855 ; là, c'est la *Sainte Bible*, remarquable par le vaste plan de son illustration, par les grandes compositions de Gustave Doré, véritable musée biblique où se déroulent les scènes sublimes de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'ornementation élégante et sévère du texte, par Giacomelli. Voici les *Jardins*, sujet gracieux et souriant, où les paysagistes les plus en renom ont déployé à l'envi les richesses de leurs pinceaux ; l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont le texte magistral est enrichi de magnifiques gravures sur acier, les *Châteaux historiques de France*, et les *Promenades pittoresques*, en Touraine, si intéressants par les descriptions historiques qu'ils renferment et par les vignettes dont ils sont ornés ; plus loin vous admirez la magnifique collection des *Chefs-d'œuvres de la langue française au dix-septième siècle*, ornés de gravures à l'eau-forte, par Foulquier, et qui comprend déjà les *Œuvres poétiques de Boileau ;* les *Caractères de La Bruyère ;* les *Lettres choisies de Mme de Sévigné ;* le *Discours sur l'histoire universelle* et les *Oraisons funèbres de Bossuet ;* les *Aventures de Télémaque*, les *Pensées de Pascal ;* les *Fables de La Fontaine ;* les *Œuvres choisies de Racine ;* les *Œuvres choisies de Molière*, la *Chanson de Roland*, notre grande épopée nationale, avec douze magnifiques eaux-fortes, par Chifflart ; le *Charlemagne*, par M. Vétault, auquel l'Académie a récemment décerné le grand prix Gobert, et enfin deux chefs-d'œuvre artistiques et littéraires éclos l'année dernière : le *Saint Louis*, par M. Wallon

et la *Sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. de Montalembert, où sont reproduits, sous une double illustration, les principaux monuments de l'art de l'époque contemporaine de chacun de ces héros ou de ces saints.

Cette année, la maison Mame vient d'ajouter un nouveau chef-d'œuvre à la collection de ses beaux classiques français ; en publiant le *Théâtre choisi de Corneille*. Nous ne parlerons point ici de l'exécution de cet ouvrage dont nos lecteurs apprécieront mieux qu'en lisant ces lignes, la pureté et l'élégance, nous dirons seulement que cette maison vient de donner un Corneille tel que nous le souhaitions depuis bien des années. Dans le théâtre, trop nombreux peut-être, du grand tragique, elle a choisi les joyaux les plus brillants, *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *le Menteur*. — Celui qui ouvre ce bel ouvrage est tout d'abord frappé du portrait qu'il rencontre à la première page. Cette eau-forte, d'un effet saisissant, représente bien le *vieux Corneille*, à l'œil profond, aux traits accentués.

Elle est due à la pointe de V. Foulquier, dont nous n'avons plus à discuter le talent. Une heureuse idée de l'éditeur ajoute au pittoresque de ce beau volume. Au lieu des gravures tirées hors du texte dont sont ornés les autres ouvrages, nous avons ici en tête de chaque acte, une délicieuse composition qui, dans son format réservé, est un véritable tableau. Le nom de Barrias placé au bas de ces eaux fortes atteste que nous ne flattons pas l'éditeur.

Les illustrations du *Menteur* sont dues aussi à Foulquier qui, du reste, est le graveur de tout l'ensemble. On éprouve un plaisir inouï à lire dans ce texte pur et parfait, dans cette édition qui est elle-même un hommage au poète, les belles tragédies que chacun sait par cœur.

Aussi n'est-il pas un véritable ami de Corneille, pas un disciple des Muses, et encore moins pas un amateur des raretés typographiques qui ne doive placer dans sa bibliothèque un pareil volume, à côté duquel pâlit toute autre édition du Tragique. Ajoutons que l'éditeur ne pouvait mieux s'adresser qu'au savant et sympathique auteur de l'*Histoire de Jérusalem*, M. Poujoulat, pour obtenir une belle étude sur la vie et les œuvres de Corneille. — Disons encore que, contrairement à la plupart des publications de luxe, cet ouvrage contient au complet tout ce qui fait l'entourage des grandes tragédies, les préfaces de l'auteur et les beaux *Examens* du poète.

Nous signalerons à côté du *Théâtre de Corneille*, la quatrième édition de l'*Histoire de Paris et de ses Monuments* par M. Eugène de la Gournerie. C'est encore là une œuvre sérieuse et importante.

L'auteur a moins prétendu faire un travail d'érudition qu'un ouvrage pittoresque et attrayant. C'est à ce but que tendent les innombrables gravures dont est rempli ce grand volume.

Nous ne parlerons pas de l'exécution typographique ; placer l'*Histoire de Paris* à côté du *Théâtre de Corneille*, c'est dire que les deux publications sont dignes l'une de l'autre. Cet ouvrage, produit d'un esprit éclairé et religieux, peut prendre place sur la table de nos salons à côté des Wallon et des Guizot. — Quant aux nombreuses illustrations tirées hors texte ou dans le texte, il nous suffira d'inscrire les noms de V. Foulquier, Lancelot, Daubigny, Karl Girardet, pour donner une idée de la manière dont est traitée cette partie importante de l'ouvrage. Tout Paris, depuis les origines jusqu'à nos jours,

revit et sous la plume de l'auteur et aussi sous les crayons des artistes. En un mot, à tous ceux désirant avoir les annales de notre grande ville, et qui redouteraient une publication ou vulgaire ou dangereuse, nous signalerons l'*Histoire de Paris;* il appartenait à la maison Mame de mettre au jour une fois de plus un bon livre et un bel ouvrage.

Enfin, n'oublions pas de mentionner comme nouveautés de la même maison deux biographies nationales et historiques qui ont leur place toute marquée dans les bibliothèques communales aussi bien que dans les salons. Ce sont : le *Cardinal de Richelieu*, par M. de Monzie et, le *Connétable Anne de Montmorency*, par le général baron Ambert. Nous n'avons point à faire ressortir la valeur littéraire de ces deux ouvrages. M. de Monzie et le général baron Ambert sont trop connus dans le monde des lettres pour que nous ayons besoin d'insister sur ce point.

LA MAISON OUDIN FRÈRES

Parmi les ouvrages que MM. Oudin frères offrent comme livres d'étrennes aux bibliophiles, nous devons signaler en première ligne la splendide publication des *Châteaux historiques de la France*, que tous les amateurs du beau ont entre les mains.

C'est, nous ne saurions trop le répéter, une œuvre historique dont chacun admire la beauté et la richesse artistique.

C'est, en outre, un magnifique monument élevé à l'art français depuis les temps les plus anciens; il est aussi un inventaire précieux des richesses artistiques disséminées sur notre sol, voilà pour la partie artistique.

La partie littéraire est tout à fait ce qu'elle doit être. Ce n'est pas un inventaire aride, purement archéologique, des richesses d'art de nos vieux châteaux français, c'est un guide intelligent, savant, de tact sûr et d'aimable parole, qui nous entraîne avec lui à travers les curiosités, les souvenirs, les splendeurs du passé, les merveilles du présent. On arrive au bout de sa course sans fatigue, sans ennui, sans déception, avec le seul regret de se voir sitôt au terme du voyage.

Mais, d'ailleurs, on conserve au moins la possibilité de retourner en arrière : là, où l'écrivain nous a signalé un beau tableau, une salle d'armes, une vieille tapisserie, un meuble riche, un escalier, une voûte, une tourelle, un pignon, un débris d'architecture remarquable, le dessinateur joint à la description une peinture fidèle, et si gentiment faite, si artistement éclairée, que vraiment on est tenté de dire, après avoir vu les eaux-fortes des *Châteaux historiques* : « C'est encore plus beau que l'original ! »

Moins technique, moins exclusive que l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, si heureusement commencé par M. de Chennevières, la belle publication de M. Gustave Eyriès s'en rapproche cependant par plus d'un côté. Comme dans l'*Inventaire*, toutes les œuvres d'art y sont soigneusement relevées et décrites; mais, si l'*Inventaire* est plus spécialement le livre des archéologues et des disciples de l'art, le répertoire général des travaux artistiques conservés de nos jours, les *Châteaux historiques de la France* sont plus particulièrement le joyau des gourmets et des délicats. Celui-là relève

tout ce que l'art, bon ou mauvais, a produit sur notre sol ; celui-ci choisit, en parfaite connaissance, les plus beaux produits de l'art et les curiosités les plus recherchées.

Toutes ces eaux-fortes, tous ces dessins, culs-de-lampe, têtes de chapitres font de l'ouvrage de M. Gustave Eyriès, non-seulement une œuvre de goût, mais un vrai bijou typographique.

On se fera une idée de la valeur artistique et littéraire des deux volumes qui forment la première série de cet important ouvrage en jetant un coup d'œil sur les monographies qu'ils contiennent.

Le tome premier contient les monographies des châteaux suivants :

Sully-Saint-Léger, à Madame la marquise de Mac-Mahon. — Sully-sur-Loire, à M. le comte de Béthune-Sully. — La Rochefoucault, à M. le duc de La Rochefoucault. — Amboise, à M. le comte de Paris. — Josselin, à M. le duc de Rohan. — Serrant, à M. le comte Ludovic Walsh de Serrant. — Vigny, à M. Vitali. — Montal, à M. Vigue de Salvagnac. — Castelnau de Bretenoux. Grangefort-sur-Allier, à M. le vicomte de Matharel.

Le tome second :

Anet, à M. Ferdinand Moreau. — Bonneval, à M. le marquis de Bonneval. — Les Vaux-de-Cernay, à madame la baronne Nathaniel de Rothschild. — Bussy-Rabutin, à M. le comte de Sarcus. — Bourlemont, à M. le prince d'Hénin. — Chastellux, à M. le comte de Chastellux. — Époisses, à M. le comte de Guitaut. — Bazoches, à madame la comtesse de Vibraye. — Vizille, à madame Casimir Périer. — Le Lude, à M. le marquis de Talhouet. — Chambord, à M. le comte de Chambord.

Les lecteurs apprendront avec une vive satisfaction que la maison Oudin, encouragée par les heureux résultats qu'elle a obtenus pour la première série des *Châteaux historiques*, en prépare une seconde qui ne sera pas moins intéressante que celle que nous connaissons et qui comprendra les notices suivantes :

Pau (Basses-Pyrénées). — Bourdeille (Dordogne). — Montesquieu (Dordogne). — Maintenon (Eure-et-Loir). — Beaumesnil (Eure). Ecouen (Seine-et Oise). — La Roche-Guyon (Seine-Inférieure). — Ancy-le-Franc (Yonne). — Falaise (Calvados). — Fontaine-Henri (Seine-Inférieure). — Bournazil (Aveyron). — Le Lude (Sarthe). — Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). — Benac (Dordogne). — Biron (Dordogne). — Dampierre (Seine-et-Oise). — Meillant (Cher). — Tarascon (Bouches-du-Rhône). — Le Pailly (Haute-Marne). — Tancarville (Manche). — Villebon (Eure-et-Loir). — Mont-Saint-Michel (Manche). — Flamanville (Manche). — Valançay (Indre).

Nous ne pouvons que féliciter MM. Oudin et les encourager à mener leur œuvre à bonne fin.

Aux Châteaux historiques qui forment le plus magnifique cadeau que l'on puisse offrir comme étrennes, nous devons ajouter les ouvrages suivants :

L'Imitation de Jésus-Christ. Cet ouvrage est un des plus beaux de ce genre. Il est facile de reconnaître, en l'examinant un peu, que les éditeurs se sont appliqués àe n faire une œuvre conforme, à tous les points de vues, aux meilleures données de l'art typographique.

Les Révélations de sainte Gertrude et de sainte Melchthilde.

Les Archives historiques du Poitou.

Les Œuvres pastorales de Mgr Pie, qui forment huit beaux volumes.

Celles *de Mgr Gay*, etc., etc.

Le Manuel de l'art chrétien remarquable surtout par le tirage des gravures et par la beauté du texte.

LA MAISON ROTHSCHILD

La maison Rothschild nous offre cette année comme livres d'étrennes plusieurs publications de luxe et de prix, dont nous signalerons les suivantes :

Venise. Histoire, archives, commerce, navigation, arsenal, architecture, sculpture, typographie, peinture, littérature, verrerie, mosaïque, dentelles, costumes, les doges, médailles, la ville et la vie, par Charles Yriarte.

Florence. Histoire des Médicis, la Renaissance, les hommes célèbres, la peinture, la sculpture et l'architecture, par Charles Yriarte. Ouvrage de grand luxe, formant pendant à Venise.

Donatello à Padoue. Monographie illustrée de ses chefs-d'œuvre, avec texte orné de vignettes par le docteur W. Bode. Ouvrage contenant 22 photographies inaltérables. Traduction libre par Charles Yriarte.

La Tapisserie de Bayeux, reproduction d'après l'original, en 79 planches phototypographiques (inaltérables), avec un texte historique, descriptif et critique par Jules Comte, *chef au Ministère des Beaux-Arts.*

Numismatique de la Terre-Sainte. Description des monnaies de la Palestine et de l'Arabie Pétrée, par F. de Saulcy.

Les Médaillons de l'Empire romain. Numismatique antique, allant du règne d'Auguste jusqu'à Priscus Attale, par W. Frœhner (*ancien Conservateur du Louvre.*)

Grand Atlas universel, contenant 51 cartes sur toutes les parties du monde, dressées d'après les explorations les plus récentes et les documents les plus authentiques, par William Hughes. (*Membre de la Société royale de Géographie de Londres*), 3e édition, avec introduction par E. Cortambert (*Conservateur à la Bibliothèque nationale*), et un Index général contenant tous les noms qui se trouvent dans l'Atlas.

La Collection des causeries scientifiques, par Henri de Parville, 18 volumes.

Le Trésor de la Famille. Encyclopédie des Connaissances utiles, 74e édition anglaise, traduite et modifiée pour la France, par J. P. Houzé.

A Travers champs! Botanique pour tous. Histoire des principales familles végétales, par M. J. le Breton; revue par M. Decaisne, *Membre de l'Institut professeur au Museum.*

GALERIE RELIGIEUSE DU MUSÉE DU LOUVRE (1).

Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs cette belle publication artistique. On sait que l'éditeur, M. Hermet, a entrepris de reproduire par la

(1) Hermet, éditeur, passage Dauphine, 7, Paris.

gravure au burin, les principaux tableaux du musée du Louvre. Examinant le nombre des chefs-d'œuvre inspirés par la religion, il les a réunis à part et formé une galerie qu'il a appelée *galerie religieuse du Musée du Louvre*.

C'est là une noble pensée dont nous ne saurions trop féliciter le courageux éditeur. Les âmes chrétiennes y trouveront de profonds sujets de méditation, et les peintres, des enseignements précieux. La vue de ces chefs-d'œuvre réconforte l'âme, rassérène le cœur. Lorsqu'un artiste nous transporte dans l'idéal chrétien si pur, si grand, en cherchant à découvrir les beautés de son œuvre, nous nous élevons avec lui.

Le but de l'art est donc d'élever notre âme, notre esprit, notre cœur; tout artiste qui s'écarterait de cette loi immuable, ne produirait qu'une œuvre matérielle et sans dignité. Nous pourrions admirer son habileté à manier le pinceau, à étendre la couleur, sa science du dessin et du clair-obscur, mais son œuvre nous laisserait toujours froid et indifférent.

Cette vérité se montre clairement en parcourant la *Galerie religieuse* de M. Hermet dont le premier volume vient de paraître. Ce premier volume renferme cinquante reproductions par la gravure au burin, de tableaux religieux du musée du Louvre. Les artistes des écoles italiennes y sont représentés par des chefs-d'œuvre immortels. Raphaël occupe le premier rang avec ses vierges incomparables; la *Sainte-Famille*, la *Belle Jardinière*, l'*Enfant Jésus caressant saint Jean*, *saint Michel terrassant le démon*, où le grand artiste a représenté le dernier moment de cette lutte suprême. Il a fait preuve d'une admirable puissance dans l'idée et dans l'exécution; on peut dire qu'il s'est élevé jusqu'au sublime. Malheureusement, ce tableau est aujourd'hui très altéré, et le burin nous conservera dans toute son intégrité cette magnifique composition.

Nous pouvons admirer dans ce volume le *Sauveur du monde* de fra Bartolommeo, le *Couronnement d'épines* du Titien. Jésus vient d'être livré à ses bourreaux qui l'ont dépouillé de ses vêtements et ont, par dérision, jeté sur ses épaules un manteau d'écarlate. Un roseau est placé entre ses mains liées. Les bourreaux frappent et enfoncent la couronne d'épines. Le sang coule de ses odieuses blessures, le corps se courbe sous le poids de la douleur, les genoux sont infléchis, mais la figure de l'Homme-Dieu conserve ce calme, cette résignation que gardera jusqu'au dernier moment celui qui demande grâce pour ses bourreaux. Signalons encore pour l'école italienne, la *Mort de la Vierge* du Caravage, l'*Annonciation* du Gentileschi, etc., etc.

Pour les écoles flamande et hollandaise, nous trouvons quelques tableaux de Rubens, de Rembrandt, de Van Dyck. L'œuvre de ce dernier est une des plus belles de ce génie fécond : *le corps de Jésus repose sur les genoux de sa mère*. La tête de Jésus est noble et belle, elle a conservé dans la mort le rayonnement d'une pensée divine. Marie dont le visage est amaigri et pâli par la souffrance, lève vers le ciel ses yeux noyés de larmes; sa pensée est dans le monde céleste qui vient de mourir pour l'humanité. Il y a dans cette œuvre un sentiment touchant et vrai, simplement exprimé.

Nous mentionnerons dans l'école espagnole, l'*Adoration des bergers* de Ribera ; dans l'école allemande, la *Rencontre des prophètes Elie et Abdias* d'Elzheimer; dans l'école française, le *Mariage de la Vierge* de Van Lao; une *Sainte-Famille*

de Sébastien Bourdon; le *Saint François d'Assise* de la Hire; une *Sainte-Famille*, l'*Adoration des mages*, l'*Assomption* du Poussin. Dans ce dernier tableau, le Poussin s'est montré, non-seulement un peintre habile, mais aussi uu poète inspiré. Il a représenté la Vierge, au milieu des airs, portée par des anges qui la conduisent vers l'éternelle demeure où désormais elle doit résider. Son visage est radieux, ses mains tendues vers le ciel. Les figures des anges qui l'entourent sont fort belles.

Citons encore pour l'école française qui est si brillamment représentée dans l'art chrétien, une œuvre de jeunesse de Le Sueur, le *Christ à la colonne*, la *Vision de saint Benoît*, où l'artiste a montré une délicatesse exquise. Il nous fait goûter les douceurs infinies de la vertu, les joies tendres du recueillement. Signalons du même artiste *Saint Paul prêchant à Ephèse*, qu'on a souvent comparé à une œuvre de Raphaël; *Saint Paul guérissant des malades*, remarquable par la variété de l'expression, le caractère des figures.

Enfin nous voyons dans ce volume le *Chœur de Notre-Dame* par Jouvenet, qui fut peint par l'artiste, pour acquitter une dette de reconnaissance et d'amitié à l'égard de l'abbé de la Porte, et l'*Extrême-Onction* où Jouvenet a rendu avec simplicité cette scène touchante. Le moribond est étendu sur son lit de douleur; la maladie a défiguré son corps, son œil est terne, sa bouche entr'ouverte ne laisse échapper qu'un souffle pénible et tout indique une fin prochaine. Le prêtre, revêtu de l'étole fait l'onction de l'huile sainte dans les mains du malheureux. Autour du malade la famille en pleurs assiste à cette scène douloureuse et consolante qui rend le chrétien heureux jusque dans ses souffrances; l'amour de Dieu vient changer pour lui en une douce espérance les horreurs de l'agonie et de la mort.

Chacune de ces œuvres mériterait une appréciation particulière ; nous ne pouvons le faire aujourd'hui, nous nous contenterons de les mentionner brièvement. Nos lecteurs peuvent juger néanmoins de l'intérêt que présente une telle publication. L'exécution matérielle ne laisse rien à désirer. Elle est l'œuvre d'artistes éminents; on pourrait dire que chacune de ces planches est une œuvre d'art, une image pleine de fini et de vérité qu'a su rendre le génie du maître, car c'est la grande supériorité du burin sur les procédés expéditifs employés de nos jours, de pouvoir éviter toute reproduction sèche et banale.

Un avant-propos, une table alphabétique, un texte accompagnent ce volume ; on y trouvera l'historique de chaque tableau et cela est nécessaire dans un ouvrage de ce genre où on ne se rend pas bien compte de certaines particularités qui demandent à être expliquées. Combien d'anachronismes n'avons-nous pas à signaler dans l'œuvre de Raphaël, du Dominiquin et qui ne sont dus qu'à la ferveur des donataires? Ceux-ci honoraient plus particulièrement tels ou tels saints et voulaient les voir réunis dans un même tableau, quoiqu'ils eussent vécu à des époques différentes.

La Galerie religieuse du Musée du Louvre est une œuvre éminemment catholique, qui vient à son heure et sera, nous l'espérons, favorablement accueillie de tous ceux qui s'intéressent à l'art chrétien.

LA MAISON G. MASSON.

A la librairie G. Masson, qui édite beaucoup d'ouvrages de science pure, nous trouverons aussi quelques ouvrages de vulgarisation. Citons en première ligne le *Microscope*, son emploi et ses applications par le docteur F. Pelletan. Peu d'instruments ont rendu autant de services à la science, que le microscope à qui nous devons chaque jour le moyen de reconnaître la pureté ou la falsification d'un grand nombre de substances. Celui qui sait le manier, savant ou amateur, en retire tant de jouissances, qu'il sera heureux de trouver un traité de micrographie qui s'adresse aussi bien aux gens du monde qu'aux savants de profession. M. Pelletan a été bien inspiré en faisant, pour notre pays, ce que Carpenter a fait avec tant de succès pour l'Angleterre. On trouvera dans ce livre tout ce qui concerne les applications du microscope à l'étude de l'homme, des animaux et des plantes. On sait que cet instrument est le seul qui nous permette d'observer le monde des infiniments petits dont le rôle dans l'économie de notre globe est si considérable, que c'est à lui qu'on s'adresse pour trouver la solution de la plupart des grands problèmes qui agitent l'humanité. Est-il utile d'ajouter que le *Microscope* est enrichi de quatre planches et de deux cent soixante-dix-huit figures qui complètent avantageusement les explications du texte, et qui représentent les objets tels que l'observation doit nous les montrer ?

Rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront à la même librairie, comme livres d'étrennes : les *Jardins*, par M. Ed. André, et le *Monde des plantes* avant l'apparition de l'homme, par M. le marquis de Saporta. Nous avons déjà dit, dans cette Revue, ce que nous pensions de ces deux livres fort intéressants.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

SAINT MARTIN DE TOURS

PROCESSION SUPPRIMÉE

Voici la seconde fois que je conduis les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* au sanctuaire de *l'Ami de Dieu.* Puissé-je leur faire éprouver la grande consolation que j'y ai ressentie! On prie puissamment près de ce caveau qui garde la mémoire de tant de miracles. De cette tombe une lumière se dégage pour l'esprit, un feu pour le cœur et ceux qui s'en approchent découragés ressuscitent dans l'espérance.

I

Cette année, nous n'avons pas vu la procession séculaire dérouler ses anneaux sous la tour de Charlemagne. Un homme malheureux a eu le triste courage de dresser la procédure administrative comme un obstacle au-devant des reliques de l'Ouvrier en miracles, et la châsse vénérée n'a point obtenu permission de sortir. Si le reliquaire escorté des cent oriflammes eût accompli comme à l'ordinaire sa promenade fervente et bénie, peut-être que je n'aurais pas repris la plume. Je parle précisément parce que l'anniversaire de 1879 a été privé de la cérémonie qui faisait l'honneur des précédents pèlerinages et qu'il est juste de dire aux croyants comme aux incrédules comment le thaumaturge des Gaules a supporté cette étonnante, cette inutile persécution.

En son vivant, saint Martin, qui traversa la presque totalité du quatrième siècle, époque de formation très agitée, subit un grand nombre d'épreuves dont il sortit presque toujours par des miracles. Dieu protégeait d'une manière très éclatante son robuste serviteur

et lui prodiguait tous les dons surnaturels, jusqu'au pouvoir de ressusciter les morts. Il y avait encore des païens, beaucoup, qui figuraient par avance assez bien la chose appelée *centre gauche* en politique ; ils étaient la « Sagesse conservatrice » du bas-empire en putréfaction ; mais il y avait aussi et surtout des sauterelles hérétiques en nuées désolantes, des ariens qui étaient les *libres penseurs* de ce temps infortuné. Après tout, Julien l'apostat ne fut qu'un esclave entêté du passé, tandis que les sectaires du faux christianisme représentaient en germe le libre examen, pépinière ou forêt de broussailles qui devait ruiner les routes de l'avenir.

Nous la voyons aujourd'hui dans sa pleine séve, cette futaie du mensonge dont les cimes épaisses obscurcissent une grande moitié de la terre, permettant à l'effronterie des sophistes d'élever leurs mains vers le ciel qu'on ne voit plus et d'affirmer aux aveugles que la lumière du Soleil de vérité s'est éteinte au-dessus des nuées. Le peuple souffre avec une patience qui étonne, après qu'on lui a volé Dieu. Il a beau regarder en l'air, aucune lueur d'espoir ne s'y montre, et c'est en vain que son découragement cherche en bas, fouillant l'impur résidu des utopies.

La terre continue de tourner pourtant ; chacun se rit des promesses et des menaces divines. L'homme, veuf de son âme, essaye de se faire matière, et adore l'argent qui se raille de son dénûment. Cela peut aller à tâtons encore longtemps. Personne n'a évalué jusqu'ici en chiffres vulgaires la somme totale des tortures que le monde doit subir pour mourir.

Deux semaines environ avant le jour où j'écris ces pages, au lendemain d'une grande douleur et d'une joie plus grande, le R. P. Rey, supérieur à la chapelle provisoire du Vœu national de Montmartre et qui conduit annuellement le pèlerinage parisien au saint tombeau de Tours, m'engagea à faire le voyage avec lui. « Saint Martin, me dit-il, et c'est là une circonstance peu connue, est un des patrons de l'enseignement populaire chez nous. On s'occupe surtout du côté miraculeux de sa vie qui laisse dans l'ombre la patience de son effort. Ses merveilles empêchent de voir les œuvres accomplies à l'aide de son courage et de son génie. En face de la terrible guerre déclarée à nos écoles chrétiennes par les ennemis de la foi, je crois qu'il est bon d'invoquer spécialement le secours du saint protecteur de la France, du grand moine-archevêque que ses contemporains titraient : l'AMI DE DIEU. On écrase

nos écoles fidèles du haut en bas : aussi bien nos universités catholiques dont le jeune âge est si florissant que les maisons plus humbles de nos Sœurs de saint-Vincent de Paul et de nos frères de la Doctrine chrétienne ; il faut en appeler à saint Martin, le gigantesque précurseur de l'instruction publique en France, et crier vers celui qui, par Alcuin, son successeur illustre et par Charlemagne son serviteur dévot, fournit, plusieurs siècles après sa mort, le modèle de nos universités catholiques populaires et créa ces écoles si fécondes où, dans l'ouest seulement, plus de quarante mille élèves participaient gratuitement au bienfait de l'instruction. »

Je n' écoutai pas très attentivement au premier instant ces choses qui me paraissaient entrer dans le domaine de la légende, et je mis sur le tapis les bruits qui couraient déjà au sujet des intentions du gouvernement, décidé cette année à s'opposer, même par la force, aux manifestations de la piété publique autour du tombeau de saint Martin. Il me fut répondu par un sourire accompagnant ces paroles : « Quoi qu'il nous soit légalement ordonné, nous obéirons sans murmure. Nous sommes les fils de celui qui a dit : « Rendez à César ce qui appartient à César... »

Mais j'ai raconté ici même le don extraordinaire qui fut fait l'an dernier à ma fille bien-aimée dans le sanctuaire du soldat de la charité. La jeune vierge était entrée mondaine dans la miraculeuse chapelle où mon cœur se fondit en des larmes que je ne pouvais alors expliquer ; elle en sortit transformée et toute conquise à Dieu. Quelques jours après l'invitation du révérend supérieur de Montmartre, ma fille, sur le point de quitter le monde pour entrer en religion, m'exprima le désir très vif qu'elle avait de fêter l'anniversaire de sa blanche conversion et de porter ses actions de grâce aux cendres du grand saint qui l'avait appelée. Jamais je ne lui ai rien refusé : nous partîmes.

II

Le samedi, 15 novembre, le groupe des pèlerins de Paris auquel nous appartenions, entendit la messe à la chapelle provisoire du Vœu national et se rendit en corps à la gare d'Orléans. Nous étions conduits par le supérieur de la chapelle et par le P. Roux, second chapelain. Notre groupe comptait un bon tiers en plus que l'année précédente, à cause des mesures prises par la municipalité de Tours:

on voulait voir la persécution et faire amende honorable au sanctuaire. Nous avions dans nos rangs les curés de Clignancourt et de Soissons. M. Mellerio, le célèbre auteur des joyaux de la basilique de Saint-Michel, M. Coulon, l'inventeur bien inspiré du nouveau système de balances dites arithmétiques, et un grand nombre d'autres laïques parmi lesquels je citerai seulement un bon petit octogénaire, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui a fourni de son pied toutes nos longues courses.

C'était le premier jour de beau froid, un véritable été de la Saint-Martin, et nous eûmes un splendide soleil pendant toute la route. Ce n'est pas dans les wagons réservés aux pèlerins qu'il faut s'introduire, si l'on veut entendre des conversations factieuses. Les humbles et malheureuses oreilles, chargées par l'administration d'épier les entretiens des *Cléricaux*, comme M. Gambetta a la bonté de nous appeler, n'entendent certes point souvent chanter l'héroïsme des ministères, ni l'intelligente honnêteté des conseils municipaux, ni la bonne foi de certains maires, mais je les défie bien de surprendre dans les gaies causeries des chrétiens des paroles dangereuses ou subversives. Nous respectons la patrie même dans les hommes qui la détiennent enchaînée et nous savons de science certaine que la charité sans bornes de notre divin Maître n'approuve point l'insulte, quand même elle s'adresse aux ennemis avérés de son saint nom.

Pendant les huit heures que le chemin dura, il ne nous vint pas du tout à la pensée de parler avec colère des personnes qui tiennent à honneur de passer pour irréconciliables envers la foi. On peut rire d'elles quand leur maladresse dépasse le niveau du comique usité à la cour opportuniste ou dans les hauts salons de l'aristocratie radicale, mais ces piqûres courtoises ne traversent jamais la peau du grand seigneur sans culotte, assis un instant sur la sellette, et rien ne va au delà des bornes permises à la dédaigneuse pitié dans une atmosphère de bonne compagnie.

Chose singulière, cela mord parfois pourtant, et il arrive que la douce créature qui a touché de son doigt de velours une bête fauve, célèbre par l'épaisseur de son cuir, s'arrête, prise d'un naïf remords et prodigue à Dieu pour le loup le trésor de sa prière en pénitence d'une toute petite plaisanterie. Les loups doivent vivre de cela.

Il fut question, durant le chemin, du complot tramé par la libre pensée de Tours contre les cérémonies que nul n'avait essayé jamais

de contre-carrer depuis tant d'années et qui avaient traversé les plus mauvais jours, parce que leur grand caractère reconnu était national au moins autant que religieux. Priver la ville de Tours de sa procession historique, qui mêlait si glorieusement le souvenir béni de saint Martin à la mémoire auguste de Charlemagne, n'était tombé encore sous le sens de personne, non pas qu'on n'y eût songé dès longtemps à la sourdine : en quelque endroit que ce soit, quelqu'un pense toujours à mal, mais on connaissait les attaches de la ville à cette vénérée coutume, et les quatre évangélistes sont unanimes à constater les inquiétudes des puissants de Jérusalem au moment de mettre à mort le Seigneur Jésus.

Ils craignaient, ces princes de la Synagogue, ces Scribes et ces Pharisiens, une sédition parmi le peuple juif. A Tours aussi, on craignit longtemps une émotion populaire, et tant qu'il y eut à la tête de l'administration des personnes ayant quelque chose à perdre, nul n'osa prendre sur soi une semblable responsabilité. On chercha patiemment, on trouva enfin ce phénix qui, n'ayant à risquer quoique ce fût, pouvait oser tout, et la condamnation officielle fut prononcée. Je n'étais pas à Tours en ce moment et ne puis dire par conséquent *de visu* l'effet que cette mesure extraordinaire produisit dans la ville, mais on pourra aisément l'inférer en lisant la suite de ce récit.

A diverses reprises, durant le trajet, j'essayai de savoir du P. Rey ce que la population catholique de Tours avait résolu de faire en face d'un pareil coup d'autorité qui molestait le sentiment chrétien de l'immense majorité des habitants. Le Père me répondait avec son bon sourire : « Je n'en sais rien ; cela regarde saint Martin. » Une fois, il ajouta : « Avez-vous parcouru les *Bollandistes* au onzième jour de novembre ? Saint Martin ne se vengeait jamais ; il acceptait toute injure avec la joie généreuse des grands charitables, mais son divin ami, Jésus-Christ, se fâchait quelque fois à sa place contre ceux qui lui marchaient sur le pied. Nous allons voir ; attendons.

Vers sept heures, nous arrivâmes au tombeau et nous baisâmes les reliques. Il y avait là pour moi un souvenir personnel et mon cœur battit bien fort, ramenant à mes yeux quelques-uns de ces pleurs dont l'abondance m'avait étonné l'an dernier, jusqu'au moment où ma fille me dit : « Je vais te révéler le secret de tes larmes. Elles étaient à ton insu des larmes de joie, des larmes de douleur, de celles que jamais on n'oublie. Pendant que tu pleurais, mon cher père, Dieu m'appelait à lui par saint Martin et je me

fiançais dans mon âme à l'adoré Jésus... » Or, nous n'avions plus à nous la chère créature que pour quatre jours.

A huit heures du soir, toute la partie mâle du pèlerinage de Paris entrait au lieu des séances de l'Union catholique, vaste salle dépendant de l'archevêché. C'était l'assemblée générale dont la tenue coïncide tous les ans avec les fêtes du Thaumaturge des Gaules. Nous eûmes beaucoup de peine à trouver place dans ce concours véritablement solennel, présidé par S. Ém. le cardinal Pie, aux côtés de qui siégeaient Mgr l'archevêque de Tours et six autres prélats, NN. SS. les évêques du Mans, de Luçon, de Laval, de Basilite, de Tulle et de Chiapas (Mexique), ce dernier appartenant à l'ordre des Carmes. L'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui avait promis aussi l'honneur de sa présence, ne devait arriver que le lendemain.

La séance s'ouvrit par la prière, comme cela se doit et tout de suite après l'appel au Saint-Esprit, le président ordinaire de l'Union catholique et sociale, M. de Bovent lut une très remarquable Etude sur la presse moderne, ses vertus, ses vices, ses avantages et ses périls. Malheureusement la presse prend la peine tous les jours de plaider contre elle-même avec tant de violence que le sujet, malgré son actualité, a l'air vieillot et semble épuisé. J'ai eu le malheur d'habiter jadis auprès d'un aveugle qui étudiait toute la journée son funeste instrument, et je n'aurais éprouvé en ce temps-là aucun plaisir à entendre disserter, même très agréablement, sur la clarinette. Les journaux nous submergent : Je connais peu d'honnêtes gens qui ne fissent volontiers plusieurs lieues sous la pluie pour fuir un discours sur les journaux. M. de Bovent sait cela aussi bien que moi et son dévouement couronné de succès n'en mérite que plus d'éloges.

Après lui, M. Dulong de Rosnay, grand vicaire de Laval, prit la parole. Celui-là ne lisait pas. Nous retrouvions en lui avec un bien vif plaisir une de nos jeunes gloires de la chaire parisienne, un ami de notre esprit et de notre cœur, déjà regretté depuis longtemps; et quand son visage d'ascète s'est montré à la tribune, la joue pâle, les yeux baissés, chacun de nous a espéré un de ces larges, un de ces hardis et brûlants discours qui passionnaient autrefois la jeunesse de nos écoles chrétiennes. Notre espérance n'a pas été trompée. L'orateur débordant de charité que j'avais suivi autrefois à Saint-Philippe du Roule, versant sur les enfants de la première communion

le trop plein de son admirable cœur, nous a été rendu tout entier. L'exil ne l'a point diminué; au contraire, il m'a semblé plus sûr de lui-même et grandi par les quelques viriles années qu'il porte en surcroît à son front.

Il a parlé sur la *mission du chrétien*, et certes son auditoire, tout fait de dévouements actifs, éprouvés par la lutte infatigable, était précisément propre à comprendre, à mesurer la hauteur de sa parole.

Elle est multiple, elle est importante, elle est difficile, elle est héroïque, la mission du chrétien aux jours où nous vivons. Il est chargé de soigner sans rétribution ni récompense la mortelle maladie du monde, et quand il se retire humble et doux après sa terrible journée finie, il trouve sur son passage le mépris, la haine et l'outrage : payement divin, réservé à son labeur par la miséricorde du Dieu crucifié.

Ce salaire le chrétien l'accepte avec une profonde gratitude ; il n'en souhaite point d'autre ; il le compte et recompte comme l'avare fait pour son trésor, et implorant du maître de toute clémence plus de consolations encore, c'est-à-dire plus de peines et plus lourdes à porter, il ferme les yeux pendant une heure sur sa dure couche et s'éveille le lendemain pour recommencer le combat.

Ah! certes, ils ont bien raison, ceux qui le raillent, puisque leurs yeux aveuglés misérablement ne voient rien au delà des limites de cette vie. Si le chrétien devait mourir tout entier selon l'espoir criminellement idiot des sa tisfaits de ce monde, il serait dupe à faire pitié.

Mais alors, pourquoi le hait-on ? pourquoi le craint-on? pourquoi cette implacable foule d'ennemis qui l'entourent? La tranquille extravagance de cet infortuné ne saurait, ce semble, inspirer que de la pitié. Du moment qu'on lui fait une guerre acharnée, la plus irréconciliable, la plus sauvage de toutes les guerres, c'est donc que nul ne croit à sa prétendue folie ; c'est qu'on le redoute en faisant mine de le dédaigner; c'est qu'il est dans le vrai; c'est qu'on en convient en frémissant vis-à-vis de soi-même; c'est qu'en un mot il est L'ENNEMI, le seul qui soit à envier et à craindre.

L'ennemi de quoi cependant? du mensonge qui règne, du mal qui grandit, de la mort qui menace. Il faut l'écraser, Voltaire l'a dit : *Ecrasons l'infâme.* C'était expressif. La traduction de nos *opportuniers* ne vous paraît-elle pas bien pâle? *Cléricalisme* qui a remplacé *infâme* semble poli au premier aspect. Mais il se trouve que

c'est exactement la même idée. Tous ces noms qu'on invente pour désigner la chose qu'il faut écraser sont identiques dans leur signification cachée. L'infâme est l'Église comme le cléricalisme est l'Église, comme tout sobriqnet, toute injure, tout gros mot qu'on inventera demain sera encore l'Église.

C'est l'Église et l'Église seulement qu'il est bon, qu'il est utile, qu'il est opportun d'assassiner pour arriver à l'établissement intégral et définitif de la nature humaine. Tout le monde est du même avis là-dessus. Or, évaluez la somme des colères qui soufflent dans le vent! Il se trouve justement que l'infâme, le cléricalisme, l'Église en un mot, la chose à tuer est la seule chose ici-bas qui ait fait, au cours de l'histoire, ses incontestables preuves d'immortalité!

Chrétiens persécutés, vous êtes les plus forts, les seuls forts, unissez-vous dans ce qui est l'apanage de la force : dans la clémence et dans la charité. Votre supériorité implique responsabilité. Unissez-vous, serrez vos rangs pour combattre en faveur de ceux-là même qui conspirent en vain votre ruine. Vous êtes leur salut comme vous êtes le salut de l'humanité toute entière. « Rien ne peut être en dehors de nous, puisque nous avons toute la vérité. En ma qualité de chrétien, je me sens responsable de tous ceux que j'aime et de tous ceux qui me détestent, responsable de ma patrie aveuglée qui attend de moi la lumière, et responsable de tous les peuples de l'univers qui attendent de moi la vérité de Jésus-Christ, car ils savent que Jésus-Christ m'a donné son immense trésor : la vérité!... »

III

Les longs applaudissements qui ont suivi ce cri retentissaient encore, quand le cardinal de Poitiers s'est levé dans sa pourpre toute neuve, éclatante comme une gloire. Dans la chaire évangélique Son Eminence n'a jamais connu de mauvaises heures, mais il est des heures favorables entre toutes et nous traversions une de celles-là. Dès les premiers mots, qui rappelaient avec un singulier bonheur d'expression les liens spirituels de Poitiers avec Tours, le successeur du grand Hilaire rendait hommage à l'héritier du disciple d'Hilaire, Martin, le faiseur de miracles, que la providence de Dieu devait rendre grand aussi, et même plus grand que son maître. Puis, abordant tout de suite le domaine des faits par un de ces textes

surhumains qui résument d'un mot toutes les pages de l'histoire, le cardinal s'est apitoyé sur les malheureux « assis dans la chaire de pestilence » et réduits à payer le loyer de leur lamentable maison au prix des concessions qu'ils font sans cesse à l'esprit du mal. Il y a, depuis le commencement, deux intérêts en présence : l'intérêt de ces perpétuels moribonds, acharnés à prolonger leur agonie terrestre par le mensonge, et l'intérêt de la vérité qui est l'immortelle vie des hommes parce que, descendue de Dieu, elle remonte à Dieu. Cela divise la race humaine en deux nations armées l'une contre l'autre pour un combat qui n'aura point de terme avant la fin du monde. L'une de ces nations met en usage dans la lutte la ruse meurtrière et les instruments qui répandent le sang : l'autre est munie seulement de la charité et ne s'efforce qu'au moyen de la prière.

Cette seconde nation, toujours humiliée et foulée aux pieds ne cesse jamais d'être victorieuse par la vie et par la mort de ses soldats, mais ses triomphes ne sont point célébrés par la trompette du monde qui est le vaincu, et chaque bataille livrée lui coûte un trésor de sacrifices. Heureusement qu'elle est riche incomparablement et que sa générosité se montre inépuisable.

Mais l'autre nation est reine et riche aussi, quoique autrement; aucun scrupule ne l'arrête, elle dispose de ce qui est à elle par droit de conquête et de ce qui appartient à autrui. Elle a les milliards de l'impôt, les lois qu'elle fait, les lois qu'elle viole, la science qu'elle fausse, les emplois publics qu'elle suspend comme des proies à son mât de cocagne, elle a tout jusqu'aux canons, fondus par les rois en exil. Il faut lutter contre elle, non point pour la tuer, mais pour arrêter sa main suicide; il faut la combattre pour la sauver.

C'est difficile, mais nous y réussirons, j'en ai la certitude. La France ne saurait mourir. Ce n'est pas qu'elle ait reçu pour elle-même promesse de pérennité, comme la sainte Église, de la bouche du Fils de Dieu, mais c'est que la sainte Église, en lui conférant le droit d'aînesse entre les nations, ses filles, l'a appelée en quelque sorte au partage de son divin privilège.

Donc, élevons nos cœurs au plus haut, et livrons intrépidement la pacifique bataille où tout le danger est pour nous et où notre victoire même profitera en définitive à nos adversaires. Unissons-nous, formons nos rangs plus étroitement; demandons la force et la séve à la fraternité qui ne peut exister ailleurs que chez nous, à

l'association qui fut le souffle des premiers saints jusque dans les profondeurs des Catacombes. Des œuvres, des œuvres ! multiplions les œuvres et que la robuste ligue de nos prières force la divine miséricorde !

Le passé est prophète et prédit l'avenir. Le monde moderne doit tout au catholicisme ; contre les témoignages évidents de l'histoire la publique ingratitude ne peut rien : au catholicisme le monde moderne continuera de tout devoir...

Bien entendu, je n'ai pas la prétention de faire ici une analyse. Je veux seulement rappeler en terminant ce qui concerne le très beau discours de Son Éminence, une de ces bonnes fortunes oratoires qui n'adviennent qu'aux grands maîtres dans l'art de la parole. Le cardinal n'avait même pas prononcé le mot *persécution* que chacun attendait, et je croyais qu'il allait bénir l'assemblée sans faire allusion au crime de la fête supprimée, quand il s'est mis tout à coup à raconter d'une façon très délicate et charmante une anecdote de circonstance empruntée presque textuellement à Sulpice Sévère, l'historien de saint Martin. Les saints ne se vengent point, mais Dieu lui-même prend ce soin souvent, et il n'est pas prudent de les outrager. Pourtant, la mauvaise humeur de beaucoup de gens s'en prend aux saints, et notez que ce sont toujours les charretiers les plus profondément embourbés qui lâchent les plus gros blasphèmes. Aussi, que d'attelages empêchés !

Son Éminence, ici, ne parlait peut-être pas politique. Voici l'anecdote en trois mots : Un jour saint Martin allait à pied dans la campagne, priant ou méditant. Ceux qui donnent tout aux pauvres sont généralement mal couverts ; saint Martin abritait le mauvais état de sa tunique sous un vieux manteau que le mouvement de sa marche avait dérangé et dont le désordre flottait au vent. Ainsi accoutré, il croisa des soldats escortant un chariot d'arsenal dont les chevaux, frôlés par les pans de son manteau, prirent frayeur et se cabrèrent. Le chariot versa et se brisa. Les soldats irrités battirent saint Martin qui ne se plaignit pas et continua sa route avec patience, pendant que ses persécuteurs retournaient à leur char, le relevaient et le réparaient.

Cela fait, ils n'avaient plus qu'à reprendre leur voyage, mais les chevaux ne voulurent plus aller. On les fouetta, on les accabla de coups de gaule, on les piqua même de la pointe des épées : peine inutile. Désormais les chevaux étaient de bronze : *tanquam*

simulacra ænea, dit saint Sulpice. Les soldats se demandèrent alors qui pouvait bien être cet homme mal accoutré qu'ils venaient de battre, car l'idée d'un châtiment surnaturel leur venait. Ayant appris que leur victime si pleine de mansuétude était le grand moine-évêque Martin, ils coururent après lui et se jetèrent à ses genoux. Martin, qui leur avait déjà pardonné, les embrassa, les bénit et fitde loin signe aux chevaux qui partirent des quatre fers.

Que d'attelages paralysés les pieds dans la boue se reprendraient à marcher et très bien, si seulement leurs conducteurs faisaient amende honorable! On entend partout de grosses plaintes : « Rien ne va, RIEN NE MARCHE... ah! n'insultez pas les saints, parce qu'ils passent humbles et pauvrement couverts...

Tout récemment, on avait maltraité un saint, le même saint, le grand saint, protecteur de la Touraine. Un fils du hasard, sans racine dans le pays, avait ceint une écharpe d'occasion pour crier : « Défense à Dieu de faire miracle en ce lieu. » C'était la première œuvre de M. le Maire, qui avait tout au plus une semaine d'âge municipal et qui avait crié à son de trompe : « Que saint Martin ne bouge pas ou sa procession sera traitée comme une émeute! »

Assurément, l'anecdote de Son Éminence, racontée avec une exquisse finesse, méritait la longue salve de bravos qui la saluait; mais parmi ces applaudissements il y en avait bien quelques-uns pour saint Martin et tous les rires allaient à l'adresse de l'écharpe neuve qui s'était déployée comme un linceul pour ensevelir une chose qui ne meurt pas. Qu'allait faire saint Martin solennellement malmené? Quel char allait être engravé? quels coursiers changés en statues? Ne s'en prendrait-il point un peu, cette fois, au malencontreux conducteur de l'attelage?

Je pensais ainsi en applaudissant à tour de bras l'à-propos érudit de l'illustre Cardinal, et après que les évêques nous eurent bénis, je pensais encore en frayant péniblement ma retraite à travers la foule, vers l'unique sortie de cette salle qui est très mal et très dangereusement disposée : « En tout ceci, saint Martin aura le dernier mot, c'est certain. Fasse le ciel que sa gloire soit vengée sans que mal advienne à personne! »

Ce n'est pas que j'aie aucune affection très particulière pour les cochers de toutes les voitures politiques et sociales qui ne marchent point, mais j'apprends par cœur tous les jours une page ou deux du grand livre de la charité chrétienne et saint Martin a bien assez

d'esprit pour bafouer ses pauvres insulteurs sans leur infliger de grièves blessures.

IV

Le lendemain dimanche, grand jour de la grande fête *supprimée* administrativement, la ville de saint Martin s'éveilla en joie et en ferveur. Longtemps avant l'aurore, toutes les églises étaient pleines, malgré le froid très piquant qu'il faisait. Au sanctuaire du tombeau, dès la première messe, les fidèles, empêchés d'entrer parce que la chapelle était déjà comble, attendaient en foule dans la rue, et les innombrables communiants (il y avait beaucoup, beaucoup d'hommes) se pressaient vers la Table sainte, préludant à ce long festin spirituel qui, commencé à six heures et demie, s'est prolongé presque sans interruption jusqu'à la dernière messe. Venez-là, vous tous qui avez besoin de relèvement, vous serez consolés, non seulement par le divin repas de l'Hostie, mais encore par la généreuse abondance des élus, pressés autour du festin d'amour.

Venez et comptez vos amis, les amis de votre adoré Dieu, ses préférés, ses enfants, sa famille. D'où sortent ces ferventes multitudes? Ah! nous n'avons pas à craindre la mort de la foi! Les chrétiens pullulent à chaque instant plus nombreux, et je ne saurais exprimer le sentiment de gratitude attendrie qui me remuait l'âme pendant que mon regard parcourait ces longues rangées d'affamés qui accouraient, recueillis, mais si joyeux! chercher leur part de la manne céleste.

Enumérer ici n'est point chose possible : chaque convive ne s'agenouille pas plus d'un quart de minute au banquet, où deux prêtres distribuent à la fois la nourriture que nul prix ne saurait payer, et le festin dure cinq grandes heures, autant dire sans discontinuer. Jésus! maître divin, ce n'est pas assez; faites que l'immense peuple de vos serviteurs augmente encore! Il n'y aura jamais assez d'âmes entraînées dans le salut du courant éternel!

A huit heures, le R. P. Rey a dit la messe des pèlerins de Paris. Nous étions tous là, pas un seul ne manquait, et tous nous sommes venus à la balustrade recevoir le saint Sacrement de l'Eucharistie. Quelle récompense! quelle reconnaissance! et combien j'ai vu là de belles larmes! J'ai communié à l'intention de la fille chérie qui nous

abandonnait pour aller à vous, ô mon bien-aimé Dieu! Et peut-être qu'elle communiait pour nous...

Devant l'autel, au-dessus du tombeau dont les lueurs votives brillaient à travers les vitrages, le P. Rey s'est avancé et nous a dessiné en quelques paroles inspirées un portrait en pied de saint Martin. C'était sobre, grand et d'une superbe douceur. Il semblait que le sépulcre ouvert rendît pour un instant à notre admiration la haute et charitable figure du thaumaturge qui balaya dans ce paradis terrestre de la Touraine les dernières souillures du paganisme. Certains esprits d'élite, quand ils sont doublés d'un riche cœur, peuvent achever en un instant un tableau charmant et puissant. Il ne m'avait pas encore été donné d'admirer une esquisse du moine-archevêque si noblement ressemblante. C'était comme une résurrection.

Et nous restions encore sous l'émoi de cette parole si véritablement séduisante, quand nous l'avons retrouvée quelques heures plus tard à l'Oratoire de la Sainte-Face, ancienne demeure de l'humble et fameux M. Dupont que toute l'Europe chrétienne connaît sous le nom du *saint homme de Tours*. M. Léon Aubineau et le pieux chapelain de l'Oratoire, M. l'abbé Janvier, ont écrit tour à tour sa belle, son édifiante histoire dont l'esprit de Jésus illumine toutes les pages.

Le supérieur du Vœu national de Montmartre et son petit bataillon de Parisiens étaient là en quelque sorte pour apporter des nouvelles du Sacré-Cœur à la bienheureuse Face et lui dire les progrès de la basilique-merveille dont les fondations sont un monument souterrain et qui va s'élever comme un cèdre immense portant la croix de sa cime à deux cents pieds au-desssus de ses racines. Il fallait des millions pour une pareille œuvre, les millions sont venus à l'appel de notre cardinal-archevêque de Paris qui aura peut-être à la fois ces deux gloires, d'avoir ressuscité la basilique de Saint-Martin et d'avoir fait jaillir des entrailles de la terre la basilique du Sacré-Cœur! Que Dieu lui donne les longs jours qu'il faut pour voir l'épanouissement de ce double miracle!

Le P. Rey, son serviteur et son ami, oblat comme lui de l'Immaculée-Conception et comme lui attaché de cœur à cette chère ville de Tours dont Son Éminence fut l'heureux archevêque avant de s'asseoir sur notre siège parisien, avait connu autrefois et avait aimé le *saint homme;* il ne revoyait pas sans émotion la maison de perpé-

tuelle prière. Il a parlé encore, il a parlé mieux si c'est possible, parce qu'il était touché plus vivement, et je pouvais dire le soir même à la table de ses frères oblats, chapelains du tombeau qui me donnaient l'hospitalité, que jamais improvisation si courte ne m'avait si doucement reposé l'âme. C'était ici l'éloquence de ce pur amour, supérieur à toute autre tendresse, que Jésus lui-même a nommé la charité, éloquence toute pleine d'éclats discrets et de délicats éblouissements. Chose frappante et qui a été remarquée par d'autres que moi : dans son hommage à la sainte Face du Sauveur, le Père en constatait les mystérieux rayonnements, et de fait, la douloureuse empreinte du visage divin resté sur le voile de Véronique s'entourait pour nous de lueurs. Et de fait aussi, ces lueurs venaient caresser le front du Père qui nous apparaissait comme si les sonores élans de sa piété si belle l'eussent couronné d'une auréole. Ce fut un moment de prière et de lumière pour tous.

V

Je ne sais plus comment s'appelle ce conducteur de chariot embarrassé qui avait *prohibé* quelques jours auparavant la procession historique et si populairement aimée de la châsse de Saint-Martin comme chose malséante et obscène. Notez que les ignobles caricatures contre tout ce qui est saint s'étalent et se vendent à Tours comme ailleurs sous la protection de l'autorité. Les choses dignes de respect sont opprimées maintenant par privilège et normalement ; la Révolution se définit-elle même en virant le monde sens-dessus-dessous, et ce ne sont plus les bandits qui ont peur des gendarmes. Quand nous sortîmes de la maison bénie, je songeais à la revanche certaine que le thaumaturge allait prendre sur ceux qui l'avaient imprudemment offensé et il paraît que je deviens meilleur en vieillissant, car je la souhaitais douce, la revanche, comme dans l'anecdote latine racontée par le Cardinal. Le grand saint Martin sait si bien se venger par la miséricorde !

Nous nous rendions au tombeau ; la petite rue où l'oratoire est situé ne compte pas ordinairement beaucoup de passants ; nous la trouvâmes pleine et quand nous l'abandonnâmes pour prendre les grandes rues, la foule devint si compacte que nous avions peine à frayer notre passage. Cela fut ainsi depuis les abords de la cathé-

drale jusqu'à la chapelle, et quand nous fûmes en vue de la tour Charlemagne, nous ne pouvions plus ni avancer ni reculer.

Le P. Supérieur avec qui je marchais me fit alors remarquer la composition de cette foule allant comme nous à la chapelle ou en revenant. Elle était recueillie, mais sereine et ne montrait aucune tristesse, *bien qu'elle fût tout entière vêtue de noir.* On aurait dit un mot d'ordre donné, tant il y avait peu d'exceptions à cette uniformité du deuil, faisant contraste avec la joyeuse expression des visages. Les femmes du peuple elles-mêmes et les paysannes étaient en costume de funérailles. Je demandai :

— Est-ce que tout ce monde porte le deuil de la procession ? Une dame me répondit :

— *Nous faisons l'enterrement de notre liberté.*

L'enterrement était beau, en vérité, quoiqu'il n'y eût point de cerceuil, et l'armée pieuse qui suivait le convoi se déroulait dans tous les sens, à perte de vue. La procession défunte revivait bien autrement nombreuse qu'à l'ordinaire.

C'était « l'âme de la procession » comme on dit dans les histoires de revenants, et c'était aussi la revanche de saint Martin, molesté par ceux qui détiennent la force. Personne n'aurait pu souhaiter cette revanche plus clémente, — ni plus éclatante.

Tous ceux qui étaient là le sentaient bien, on le voyait à la bonne humeur qui se peignait sur toutes les physionomies. La piété résolue et unanime de ces milliers et de ces milliers de fidèles en grand noir qui suivaient la pompe funèbre de la liberté tourangelle était pleine de sérénité.

Quand nous entrâmes sous la voûte pour pénétrer dans la chapelle, nous mêlâmes nos voix aux chants qui étaient comme l'atmosphère de la nef, et en tournant autour du tombeau souterrain, tout embrasé de cierges, chacun de nous ressentait une intime allégresse, car les vénérées saintetés du passé, honnies par la despotique bestialité du présent, démodées, insultées, vaincues, nous apparaissaient dans le sourire de leur gloire, victorieuse éternellement.

Il n'y avait point de larmes dans ce convoi funéraire des franchises de notre conscience. Nous savions bien que la persécution est éphémère et que son triomphe ne dure point. Elle tue fréquemment la religion, c'est vrai ; mais, au bout de trois jours, Dieu lève la pierre de sa tombe et ressuscite plus invincible, éclairant aux rayons de son triomphe l'agonie, la réelle et mortelle agonie du bourreau

apostat qui conspue le ciel de la dernière goutte de son sang en râlant cet aveu de sa rage impuissante : « Galiléen, tu as *encore* vaincu ! »

Encore, en effet, toujours et toujours ! c'est écrit en caractères ineffaçables dans le livre qui ne saurait mentir. Le poids extravagant du mensonge *écrasera l'Infâme* jusqu'à la fin des siècles, et jusqu'à la fin des siècles le triomphe de l'Infâme écrasé intercédera pour les obscurs blasphémateurs...

Ah ! Saint Martin outragé souriait au chœur de nos cantiques, et il priait, et la revanche de sa clémence était charitable !

Nous étions portés par cette foule qui respirait du feu en traversant la crypte. Depuis midi, un tiers de la population de Tours avait passé par là en psalmodiant les mêmes hymnes. A aucune époque la procession permise n'avait entraîné pareil flot humain.

Il y a un fait inexplicable : ces gens qui n'ont un souffle d'existence que par les persécutions qu'ils se targuent faussement d'avoir subies méconnaissent, dès qu'ils se croient les maîtres, la puissance de la persécution. Leur destinée est de se suicider sans cesse par l'abus de la force qui déguise leur incurable faiblesse. Si Dieu avait besoin d'aide, ils seraient, dans leur haine aveugle, les perpétuels auxiliaires de Dieu !

Dès que nous revîmes le jour de la rue, un courant irrésistible nous saisit et nous roula vers la cathédrale ; on se hâtait désormais, parce que l'heure approchait de la grande bénédiction qui devait avoir lieu sur le parvis. Nous étions l'arrière-garde de l'armée des pèlerins qui avaient rendu honneur aux reliques du patron de la Touraine, sans décesser, depuis midi. A mi-chemin, nous entendîmes les cloches de Saint-Gatien et la mer humaine, dont chacun de nous était comme une goutte, devint houleuse : on se dépêchait, la gaieté grandissait. Ah ! l'étrange enterrement ! Et pour être pleine de mansuétude, la vengeance de saint Martin n'en était que plus saisissante et plus complète. Je suppose que le blasphème officiel était là, regardant passer l'énorme revanche par quelque fenêtre bien pensante, et certes, il devait réfléchir au haut de son balcon.

Il n'y avait, je l'affirme, aucun désordre. « L'âme de la procession *décédée* » vivait seulement d'une façon surabondante et menait avec un entrain croissant la pompe inattendue de ses propres funérailles.

A mesure qu'on approchait, la presse prenait une densité plus grande et un caractère plus joyeux. Tout ce singulier deuil riait

bonnement; on voyait qu'il ne se tenait pas d'aise. C'est malgré moi que je prolonge la description de cette fête ; mon excuse est en ceci que je n'en avais jamais vu de pareille. L'appellerai-je une *manifestation?* Rien en elle ne méritait ce vilain sobriquet, déshonoré par les farces mortuaires de la libre pensée. Les manifestations troublent la paix des cimetières et apportent les mauvaises passions de la vie jusqu'au fond du repos éternel; la fête d'aujourd'hui honorait, pacifiait la ville et ajoutait des allégresses inattendues à la bonne joie du dimanche.

J'ignore si les conducteurs des chariots enrayés lui permettront de se reproduire, mais je ne vois pas comment César lui-même, le plus bilieux, le plus mesquin et le plus coquin des césars éclos à l'ombre du bas-empire opportuniste, pourrait en empêcher la seconde édition. Pour cela, il faudrait en effet proscrire la couleur noire, prétexte de tant de sourires; or, sous le régime de prospérité qui s'impose à nous, le deuil s'étale partout comme une incommensurable tache d'huile. Beaucoup d'honnêtes gens meurent de chagrin ou de faim, beaucoup de conquérants crèvent à force de bombances; il en résulte que le crêpe envahit toutes les armoires et que sur vingt familles, dix-neuf se fournissent au magasin de la Pleureuse. Je ne vois pas moyen de prohiber le deuil de feu notre procession dont l'âme se promène en si parfaite santé. Il n'y aurait qu'un biais à prendre : une loi ordonnant de draper les corbillards en sang de bœuf.

Je recommande cette amélioration aux deux chambres, sans espérer qu'elle empêche saint Martin de faire à son idée.

Quelle force! Et combien ils sont insensés les pauvres gens qui s'attaquent à Dieu! nul bruit, rien qui ressemble à la colère, pas l'ombre d'une violence! Et cependant l'acte oppressif qui a coûté tant d'efforts, tant d'hésitations, de si longues délibérations est réduit à néant! Dans le camp des opprimés, nul ne s'est concerté avec son voisin; il n'y a eu ni complot, ni accord, ni conciliabule. C'est une volonté qui a passé sur la ville, quelque chose de silencieux et de calme qui est mille fois plus rapide qu'un souffle. Et la ville entière a tressailli, et chaque famille est sortie de sa demeure, portant la livrée de la tristesse parce qu'il y a en effet dans tous les cœurs un regret dont il faut donner témoignage, une douleur que l'on veut exprimer, un opprobre dont aucun n'accepte la honteuse responsabilité.

Ce n'est rien au point de départ, mais une fois dans la rue il se trouve que tout le monde a eu la même pensée. On se réjouit en voyant l'unanimité de tant de bons sentiments. Il n'y a point d'urnes, ici, pour compter les suffrages de ce plébiscite ; pas n'est besoin de scrutin en vérité, puisque tout est d'un côté et qu'il n'y a rien de l'autre.

Saint Martin et son insulteur étaient là en présence, quoique invisibles tous les deux ; chacun d'eux a pu mesurer son succès. Je ne connais point l'insulteur et ne sais pas comment il a porté sa déconvenue, mais j'ai vu la vengeance du bienheureux outragé, j'ai reconnu l'inaltérable douceur de son sourire au milieu de l'immense ovation qui était faite à son nom et j'ai rendu grâces à Dieu du meilleur de mon âme.

Au moment où nous arrivions en vue de la cathédrale, le flot cessa de nous porter en avant. C'était le « bon de la marée », comme disent nos côtiers bretons. Cette vivante mer de chrétiens était *étale* et ne montait plus. La place du parvis, bourrée de fidèles, comme la salle si vaste du cirque Napoléon, à Paris, le soir où le comte Albert de Mun parlait en faveur de la liberté catholique, laissa dehors des milliers d'auditeurs, n'ayant plus un seul recoin vide à fournir. Tout y était plein surabondamment, le parvis et les rues environnantes où le suffrage universel des croyants massait ses votes innombrables.

Trois heures sonnaient. A cet instant, Son Éminence sortait de la métropole à la tête des prélats que nous avons énumérés et auxquels se joignait Mgr Freppel, le grand évêque d'Angers. Tous ces princes de l'Église, escortés du clergé, ont gravi processionnellement les degrés de l'estrade et se sont rangés, au nombre de neuf, sur la plate-forme adossée à l'opulente façade de Saint-Gatien, tandis que que les vicaires généraux, chanoines, curés, simples prêtres et religieux s'échelonnaient en pompe sur les marches.

La pourpre du Cardinal et les ornements pontificaux étincelaient sous le splendide soleil devant nos regards éblouis. Jamais, non jamais, la procession de saint Martin, au temps où elle était vivante et libre, n'avait offert ce magnifique spectacle. La revanche du glorieux apôtre de la Touraine était solennelle, radieuse et complète. L'insulte avait rebondi en touchant la grande mémoire invulnérable de l'ami de Dieu.

Combien étaient-ils ceux qui lui rendaient ce vaste et unanime

hommage en dépit de tout obstacle, répétant d'un bout à l'autre du parvis l'harmonie des chants liturgiques? On hésite ici à tracer un chiffre dans la crainte de paraître exagéré; tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que les persécuteurs, en voulant tuer l'hommage, venaient de le grandir, et que le nombre des assistants ordinaires avait doublé pour le moins.

On a vu cela quand Son Éminence a donné à la foule la bénédiction papale, reçue de Rome par exprès la veille au soir et que sur chaque pavé de la voie publique, aussi loin que le regard pouvait porter, et sur chaque pied carré du parvis, il y a eu un chrétien prosterné, les deux genoux en terre pour recevoir le paternel *benedicat vos* du Vicaire de Jésus-Christ, notre divin Sauveur et notre éternel maître.

Que nos esprits s'élèvent donc et que nos cœurs s'affermissent au sein même de l'épreuve humblement acceptée. Nous sommes les enfants de l'espoir surnaturel, solide comme une certitude. L'histoire sainte et l'histoire profane s'unissent pour nous enseigner l'axiome indiscutable : les choses ni les hommes de Dieu ne sauraient mourir, parce que les hommes et les choses qui sont ennemis de Dieu ne sauraient vivre.

Paul Féval.

LE MARÉCHAL BUGEAUD [1]

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ET DES DOCUMENTS INTIMES

III

Avant d'aller plus avant dans la vie du lieutenant Bugeaud que nous avons laissé blessé à Pulstuck, le 26 décembre 1806, nos lecteurs nous pardonneront de revenir avec eux sur nos pas. Grâce à de nouveaux et précieux documents, que nous devons à la gracieuse obligeance de l'un des petits-fils du maréchal, M. Robert Gasson Bugeaud d'Isly, fils de Mme Gasson, fille aînée de l'illustre soldat, il nous est permis aujourd'hui de reconstituer presque pas à pas les débuts dans la carrière militaire du jeune vélite de la garde.

C'est toujours à sa sœur aînée Phillis, la confidente fidèle et dévouée, que s'adresse le dernier des fils du marquis de la Piconnerie. Pour elle, rien de caché; il lui fait part de toutes ses impressions, de ses pensées secrètes, de tous les actes de sa vie, et nous ne connaissons rien de plus touchant que cette affection tendre et filiale de ce jeune frère pour celle qui lui servit de mère et auprès de laquelle s'écoulèrent ses premières années dans la vieille demeure de la Durantie. Cette affection profonde que le jeune caporal Bugeaud avait vouée à sa sœur Phillis ne se démentit jamais. La comtesse de Puyssegenetz conserva toute sa vie l'ascendant qu'elle avait eu sur son frère pendant son enfance et sa jeunesse. On nous a conté, à ce sujet, une touchante anecdote. Peu de temps avant sa mort, le maréchal Bugeaud, dans un dîner de famille à la Durantie, avait eu une légère discussion avec sa sœur aînée. Sans le vouloir, il avait sans doute un peu froissé sa chère sœur, si bien qu'une petite larme avait perlé à ses yeux. A cette vue, le maréchal s'était levé subitement, et, se jetant au cou de sa sœur, avait lui-même fondu en larmes! Oh! ma bonne Phillis, ô ma bien-aimée amie,

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre et du 31 octobre 1879.

est-il possible que je t'aie fait pleurer, je ne me le pardonnerai jamais !

Les deux lettres que l'on va lire, furent écrites, de la Durantie, par Thomas Bugeaud, peu de temps avant son engagement. Nous avons vu précédemment que, sur le conseil de M. Festuggières, le petit gentilhomme dut renoncer à entrer comme employé dans les forges du Périgord. Ses hésitations prouvent combien il avait peu de goût pour la vie errante et d'aventures. En effet, bien que l'enfance et la jeunesse du pauvre enfant se fussent écoulées sans grandes joies, sans distractions, presque misérables, nous le verrons longtemps encore, dans chacune de ses lettres, aspirer au retour, et regretter, du plus profond du cœur, le calme et l'intimité de la famille.

A mademoiselle Phillis Bugeaud de la Piconnerie à Bordeaux.

La Durantie 1804.

Si je n'ai pas répondu tout de suite à ta dernière lettre, ma chère amie, c'est que j'attendais Patrice, pour prendre ses conseils et me décider, d'un côté ou de l'autre. Après avoir réfléchi, tous les deux, que le meilleur parti à prendre pour le moment, est celui que tu as eu la bonté de me donner, je n'ai plus hésité.

J'ai pensé, que dans quatorze ou quinze mois d'ici, je serais peut-être forcé de partir, et alors, ce serait du temps de perdu. Si, dans trois ou quatre ans, je n'ai pas le goût de poursuivre la carrière militaire, je pourrai obtenir un congé, et serai encore à même de prendre un autre état! Ainsi donc, ma chère Phillis, je suis entièrement décidé, et je compte partir aux environs de Pâques. Veux-tu, ma chère amie, avoir la bonté de m'envoyer la lettre de recommandation que tu m'as promise, et fais-moi part de toutes tes idées, sur la détermination que je prends.

Quoique tu le prétendes, ma chère amie, je ne crois pas pouvoir « *Aller tout seul* » ; je ne suis pas encore assez présomptueux. Il faut que tu me connaisses bien peu, pour avoir cru que je ne voulais pas de tes conseils. Non, ma chère amie, je n'ai jamais prétendu dire cela. J'en ai besoin, et beaucoup. Je disais seulement, que tu ne pouvais plus me faire voir bleu lorsque c'est noir, et noir lorsque c'est bleu. Du reste, tu as toujours les mêmes droits sur mon cœur et sur mon esprit.

Je suis bien fâché de ne pas avoir les moyens d'aller vous voir avant mon départ. Mais tu sais, ma bonne amie, que je n'ai guère d'argent. J'ai déjà dépensé presque toute mon année en effets nécessaires et en maladie; je ne suis pas encore bien remis, et j'ai de temps en temps la fièvre. J'espère être parfaitement guéri au premier beau temps, et pouvoir partir.

Comme je voudrais que Bordeaux fût sur ma route, ou au moins peu

éloigné! Avec quel plaisir j'irais vous faire mes adieux; mais hélas! vous êtes au midi, et je suis au nord.

J'espère cependant n'être pas séparé de vous pour toujours, et je compte, dans quelques années, vous présenter un frère digne de vous.

Tu trouves sans doute que j'écris bien mal. Mais, depuis ma fièvre, j'ai entièrement perdu l'usage d'écrire, et j'ai totalement besoin de reprendre mon écriture.

Adieu, ma chère amie, fais-moi réponse de suite. Embrasse Hélène, Édouard, dis-leur bien un million de choses pour moi.

Ne m'oublie pas près de ma tante (1), cousins et cousines.

Ton affectionné frère,
THOMAS.

A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.

La Durantie, 11 juin 1804.

J'attendais en vain, ma chère Phillis, une lettre de toi, de jour en jour, et je commençais à être inquiet, lorsque Antoinette, à son retour de Limoges, m'a donné de tes nouvelles. Une lettre d'Hélène à Patrice m'a encore assuré que tu te portais bien. Cette dernière, par l'intérêt qu'elle me porte, craint beaucoup que je ne me décide à rien, que je ne m'accoutume à l'oisiveté; enfin, que je devienne comme l'oncle de la Durantie. Elle paraît croire aussi que je trouverais grand avantage, ajoutant que c'est ce dont je suis le plus capable, à entrer dans un régiment de dragons.

Hélène ne me rend pas justice. J'ai, plus qu'elle ne le pense, le désir de parvenir.

Si j'ai paru mettre de l'indolence dans l'exécution des moyens que vous m'avez offerts, c'est beaucoup de fièvre et un peu de prudence qui en sont la cause. D'ailleurs il n'y avait rien de pressé; je ne suis pas encore à l'âge de la conscription, et il était plus sage d'attendre les événements.

Maintenant les choses sont changées et je puis prendre un bien meilleur parti, que celui d'entrer dans ce régiment de cavalerie; je pourrais choisir les vélites, par exemple. Tu as entendu parler de ce corps; je le crois très avantageux pour moi; aussi suis-je à la veille d'y entrer. Je n'avais pas réussi à y être incorporé; dans mon département, il y avait un si grand nombre de jeunes gens portés avant moi sur le tableau, que la chose était impossible. Mais Patrice a écrit à ce sujet à M. Blondeau de Combas, qui lui a répondu de me faire partir tout de suite, qu'il était

(1) Mme Marc-Karthy, sœur de la marquise Bugeaud de la Piconnerie.

sûr de m'y faire entrer. Il paraît que M. Blondeau a beaucoup de connaissances capables de lui rendre ce service; enfin il me promit de bonnes recommandations.

Cette nouvelle, ma chère Phillis, me fait grand plaisir, quoiqu'elle soit cependant mêlée de beaucoup de peine. Je vois avec douleur que je suis obligé de m'éloigner avant d'avoir le plaisir de t'embrasser; un retard pourrait me faire grand tort, et je suis persuadé que, malgré le désir que tu as de me voir, tu préfères que je parte tout de suite.

Je n'ai pas besoin de te dire à quel point je suis peiné de ce que le sort ne me dirige pas vers ce que j'ai de plus cher au monde; tu le sais bien assez, tu connais assez mon amitié, pour juger quelle jouissance j'aurais à te faire mes adieux, à prendre tes conseils. Je me berçais dans la douce espérance d'avoir ce bonheur à la fin du mois, et point du tout. Ma fortune me porte ailleurs, c'est ainsi que va le monde. Il n'est que privations.

Je vais maintenant porter mon esprit sur des espérances plus éloignées. Je songe déjà au moment où mon état me permettra de revenir dans ma famille, de revoir ma chère Phillis, de lui ramener un frère vertueux, peut-être en passe de parvenir à une honnête fortune. — Il sera bien doux, ma chère Phillis, ce moment, et dès maintenant il me remplit des idées les plus agréables.

Je vais donc à présent, ma bonne amie, sortir de ma famille. Je vais entrer dans ce monde que l'on m'a fait tant redouter. On m'a tant prêché, à propos de mon caractère, que je m'en méfie beaucoup. Je me tiens grandement sur mes gardes, afin de ne pas réaliser tout ce que ma famille m'a prédit. Ce qui contribue beaucoup à me faire craindre mes défauts, c'est un petit propos qu'Hélène, qui est si juste, si raisonnable, si impartiale, a tenu. Elle a dit à Patrice : « que pour rien au monde elle ne voudrait vivre avec moi. »

Je ne crois pas avoir mérité d'elle un tel propos, et voilà qui me prouve qu'il faut une grande surveillance sur soi-même, car au moment où l'on croit bien faire, on fait mal.

Je reviens d'un petit voyage à Limoges, chez Patrice, où j'ai été parrain du petit Gustave. On m'a fort bien reçu, on a été extrêmement honnête et amical, et sans « la vieille plaie », j'aurais été enchanté d'eux.

Bonjour, ma bonne amie, embrasse Hélène et Edouard pour moi, présente mes respects à ma tante Mac-Karthy, exprime-lui le désir que j'aurais de la voir.

Ton frère affectionné,

THOMAS.

Entré à Fontainebleau, le 29 juin 1804, dans les grenadiers à pied de la garde Impériale (corps des Vélites), Thomas Bugeaud avait

dix-neuf ans et quelques mois. — Les deux premières lettres écrites à sa sœur nous manquent en ce moment, mais elles seront publiées plus tard. Elles sont fort intéressantes et relatent, outre l'organisation du corps des Vélites, plusieurs détails curieux.

Dans les trois lettres qui suivent, le jeune frère continue à prendre sa bien aimée Phillis pour confidente. Son caractère se révèle tout entier, dans ses épanchements intimes; le petit vélite reste toujours un peu fier et sauvage, et son goût « pour le militaire », selon son expression, diminue chaque jour, au lieu de s'accroître.

Sa sœur, l'ayant sans doute plaisanté dans une de ses réponses à propos de ses comparaisons, on verra, au début de la seconde lettre, de quelle façon ravissante il promet d'être plus simple dans sa correspondance. — Les fatigues et les déboires du régiment s'accusent davantage, si bien que l'engagé volontaire songe à entrer à l'école militaire. Mais la pension est chère, le frère aîné Patrice un peu dur, et ce n'est point hélas ! avec la très modeste fortune laissée par le marquis de la Piconnerie que Thomas peut subvenir seul à de si fortes dépenses.

A mademoiselle Phillis de la Piconnerie, à Bordeaux.

Fontainebleau 1804.

J'attendais en effet, avant de te répondre, ma chère Phillis, la lettre que tu m'avais promise; mais le courrier qui me l'a portée était le dernier que je voulusse attendre. J'étais trop impatient, et mon cœur, de même que les rivières qui, grossies par mille petits ruisseaux, ne peuvent retenir leurs ondes écumantes, brûlait de s'épancher et de te faire part de tout ce qu'il ressentait. Tu trouveras sans aucun doute cette comparaison déplacée, mais comme elle exprime mes sensations, quoiqu'elle ne soit pas bonne dans le style épistolaire, je l'emploie quand même. Mais, me diras-tu, est-ce seulement le besoin de faire part de ta joie ou de ta peine, qui te donne le désir de m'écrire? Je sens que sur ce point ma comparaison n'est pas juste, car outre le besoin, le désir d'exprimer à ma sœurtout ce que je ressens pour elle est un bien grand motif, et cependant n'est pas une nécessité; en sorte que (par une autre comparaison) je suis plutôt comme ces ruisseaux qui se plaisent à couler dans les prairies émaillées de fleurs. Mais laissons là toutes ces figures et venons au fait.

Depuis ma dernière lettre il m'est arrivé une foule de petites aventures tant en bien qu'en mal. Je me rappelle que tu me disais de tâcher de

me rapprocher de mes chefs. Et bien! ma chère, je l'ai fait malgré moi et cela par un petit événement qui devait m'en éloigner. Je ne sais pas si je t'ai dit que j'avais un ami nommé Lamothe. Cet ami eut une dispute et me pria d'être son témoin ; je ne pus lui refuser, quoiqu'il soit expressément défendu de se battre ou d'être témoin. Comme nous allions au rendez-vous, nous fûmes arrêtés par la garde; on mit Lamothe ainsi que son adversaire à la salle de discipline et moi on me laissa libre jusqu'à nouvel ordre. A peine les deux champions furent-ils ensemble qu'ils se battirent à outrance; ils se seraient sans doute étranglés, si on ne les avait séparés. Le commandant très en colère voulait les punir très sévèrement; mais comme quelqu'un lui fit observer que Lamothe n'avait pas tort, qu'il avait été insulté, il suspendit le châtiment et fit dire à Lamothe et à moi d'exposer nos raisons et les faits par écrit. Mon ami était incapable d'écrire parce que, dans le combat, il s'était disloqué un poignet, aussi me pria-t-il de le faire pour lui; en sorte que je m'érigeai en Démosthène en présentant sa défense et la mienne.

Tu sais que dans le pays des aveugles les borgnes sont rois. Nos chefs, qui sont de bons militaires, mais que la valeur seulement a conduits où ils sont, jugèrent que ce que je disais était superbe et nous acquittèrent tous les deux. Depuis lors leurs manières avec moi ont changé et le commandant me parle souvent. Dernièrement il m'accosta très amicalement et me fit plusieurs questions sur ma situation, sur la manière dont je suis traité par les chefs inférieurs et sur mille autres choses; je lui dis que j'étais fort content, parce que c'est une mauvaise méthode que de se plaindre. Il me dit ensuite : « vous êtes une de mes recrues, M. de la Piconnerie. C'est moi qui vous ai présenté au général Bessières ». Je ne manquai pas de lui en accorder le mérite, et de lui témoigner toute ma reconnaissance. Alors il me frappa doucement sur l'épaule et me réitéra plusieurs fois la promesse de ne pas m'oublier. Il me dit ensuite : « Vous écrivez bien, M. de la Piconnerie. » — « Très peu, mon commandant, mais si mes faibles talents peuvent vous être de quelque utilité, vous me ferez bien plaisir d'en disposer. » Il les accepta et depuis ce temps il m'a occupé plusieurs fois, ce qui m'a procuré le plaisir de voir ses filles qui sont assez gentilles.

Tu vois, ma chère Phillis, que j'ai lieu d'espérer, lorsqu'il y aura des places parmi les vélites, que je ne serai pas oublié, car le commandant peut tout et ce sera à lui qu'on s'en rapportera pour le choix des sujets. Cela me fait grand plaisir, quoique je ne sois pas ambitieux. Mon goût pour le militaire, au lieu de s'accroître, diminue chaque jour et j'en arrive à désirer de ne pas toujours rester simple soldat, seulement pour être moins malheureux. Peut-être dans quelque temps d'ici, penserai-je différemment ? mais c'est un état si dur, on est si esclave, et soumis à mille personnes qui, le plus souvent, vous maltraitent, qu'il faut absolument

être insensible — comme le marbre — pour être soldat. Je t'assure, ma chère, que le militaire est une bonne école de patience et bien propre à former le caractère. J'ai dans l'idée que lorsque tu me reverras, je serai doux comme un agneau.

Patrice se trompe quand il dit que je fais des progrès dans les mathématiques, je lui ai seulement dit que je les étudiais. Comment ferai-je des progrès ayant si peu de temps à moi ? Nos fatigues ne sont pas diminuées et ne diminueront, je crois, qu'après le couronnement de l'Empereur, parce que, comme nous devons aller à Paris à cette époque, le commandant met sa gloire à nous faire égaler en manœuvre les plus vieux grenadiers.

Quant à l'anglais, j'y travaille fort peu. On nous a donné enfin un maître de dessin, de grammaire et d'écriture; mais il est difficile de faire des progrès à ces écoles publiques, parce qu'on est trop nombreux. Nous sommes plus de trois cents au dessin; aussi me suis-je décidé à prendre le même maître en particulier.

Adieu, ma chère Phillis, crois-moi ton tendre frère,

THOMAS.

P.-S. — Pour Antoinette :

Je suis enchanté, ma chère Toiny, que tu sois enfin sortie du désagréable la Durantie; il faut que tu aies eu bien de la patience pour y être restée si longtemps et en même temps que tu sois bien bonne pour vous être séparés bons amis. Je vois avec peine que nous n'avons pas mal jugé cette petite femme, quoique dans le temps nous fussions très fort prévenus contre elle. Il n'est donc que trop vrai qu'elle a un mauvais caractère et qu'elle réalise tout ce que le ressentiment de la colère m'ont fait dire d'elle. Ah, ma chère Toiny, comme tu dois être heureuse ! que le contraste doit te sembler grand, à présent que tu es avec deux bonnes sœurs qui t'aiment, et j'espère que tu n'auras pas envie de retourner avec eux.

J'envie bien ton bonheur, ma chère amie; comme je voudrais être avec vous ! Sans la raison qui tyrannise toujours les hommes sans les rendre plus heureux, j'irais vous voir cette année, car on donnera des permissions; mais cela ferait tort à mon avancement, et j'achèterais peut-être deux mois de jouissance par cinq ou six années de peines.

Patrice m'a appris les malheurs de la pauvre Diane à peu près dans les mêmes termes que toi; je ne puis me figurer qu'ils aient attenté à ses jours.

Adieu, ma chère Toiny, écris-moi souvent si tu en as le temps. Embrasse Hélène, Sermensan pour moi et assure-les de ma sincère amiti . . . . . Ton tendre frère,

Thomas de LA PICONNERIE.

A Monsieur Carré, à Bordeaux, rue Gouvion, Section n° 10, pour remettre à Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

1804, Fontainebleau.

Je suis enchanté, ma chère amie, que mes expressions poétiques t'aient amusée, je suis content de m'être donné cette licence, puisqu'elle t'a procuré quelques moments de gaieté. Cependant je ne me permettrai plus pareille chose, parce que je sais que tu es de bon goût et que ce qui t'a amusée une fois, pourrait bien t'ennuyer une autre. Les comparaisons sont venues par hasard au bout de ma plume, je m'en suis servi pour nous distraire tous deux et non par habitude, car je cherche toujours à les éloigner de mon style. J'espère que, dorénavant, je trouverai quelque chose de simple pour te dire ce que je sens, car si je ne trouvais rien, j'aurais encore recours aux comparaisons pour ne pas me priver du plaisir de te dire que mon cœur a besoin de s'épancher dans le tien, que j'ai trop de confiance en toi pour ne pas te rendre compte de toutes mes sensations, que j'ai besoin de tes conseils, que je t'aime, etc. Mais tout cela est si naturel et si vrai que je te le dirai toujours avec facilité, parce que je serai pour toi toujours le même.

Nous avons fait les jours passés un voyage à Paris qui m'a beaucoup fatigué, parce que nous avions le sac sur le dos et que je m'étais beaucoup chargé croyant demeurer quelques jours. Mais on ne nous donna même pas le temps de nous reposer, nous arrivâmes le soir, et le lendemain nous passâmes la revue de l'Empereur, où nous manœuvrâmes longtemps devant Sa Majesté qui fut, dit-on, très satisfaite de nous. Le jour après, nous repartîmes, j'eus à peine le temps de dire bonjour à M. Blondeau. Il me fit beaucoup d'amitiés, me donna par ses discours et ses conseils un peu de courage, dont j'avais grand besoin. Il promit de m'écrire dès qu'il aurait réussi afin que j'aille le trouver à Paris, où il compte m'être très utile. — J'oubliais, dans ma dernière lettre, de te donner les détails que tu me demandes, je vais le faire à présent :

Il est vrai que je songe à l'Ecole militaire parce que, on est sûr, y étant, de sortir avec le grade de sous-lieutenant et que l'on s'y instruit réellement, parce qu'on ne s'attache pas, comme chez nous, seulement à faire faire aux jeunes gens l'exercice, mais encore à leur donner les connaissances nécessaires pour devenir un bon officier, un vrai militaire, car un officier ignorant ne mérite pas ce nom. Il est vrai que dans cette Ecole on a un esclavage des plus rudes pendant un an ou dix-huit mois, mais je ferais volontiers le sacrifice de ma liberté pendant ce temps, si je me décidais à faire de l'état militaire mon état. Je suis fort bien avec mes chefs, et comme soldat, aussi heureux qu'il est possible. On me traite

avec la plus grande douceur. Cependant ce qui m'ennuie, c'est qu'ils comptent trop sur ma complaisance et qu'il ne se passe pas de moment qu'ils ne me donnent de l'ouvrage. De sorte qu'avec tout le tracas de la caserne, je puis à peine dérober un moment pour mon maître de mathématiques. En revanche, ils m'ont dispensé de monter la garde et de faire la patrouille, ce qui est fort agréable. On m'a nommé instructeur, il faut étudier l'école du soldat et assister à une leçon de deux heures. Comme j'ai commencé longtemps après les autres, j'ai besoin de travailler dur pour les rattraper. Je crois fort que de trois mois je ne pourrai étudier des choses plus essentielles. Je vais te nommer mes chefs principaux : le commandant s'appelle Chéry, l'adjudant major Véjut; il est de Lyon, et le commandant, des environs de Fontainebleau. Le général commandant le corps s'appelle Ulat. Le maréchal Bessières est le général en chef, au moins à ce que je crois, car il nous a passés plusieurs fois en revue.

Adieu, ma bonne amie, je t'embrasse,

Ton frère,

THOMAS.

L'entrevue de l'Empereur et du Pape à Fontainebleau, le couronnement du César tout puissant dans la basilique de Notre-Dame, quels souvenirs pour le soldat de vingt ans! Aussi quel empressement met-il à raconter aux chères demoiselles de La Piconnerie tout ce qu'il a vu! Il a vu l'Empereur de près, et Sa Majesté lui a adressé la parole! bien mieux! placé de garde dans l'antichambre des appartements de l'Impératrice, il a vu « Madame Bonaparte » et a eu une conversation d'un quart d'heure avec une femme de sa suite, très jolie et très aimable. Les Vélites enfin ont assisté à une curée chaude dans la cour du château de Fontainebleau. Quel spectacle!

Après surviennent les dures étapes sur Paris, sac au dos. Toute la Garde doit assister au couronnement du souverain maître. Thomas décrit avec minutie les carrosses dorés, les chevaux caparaçonnés, et l'entrée solennelle du Pape et de l'Empereur. Mais hélas! au milieu de toutes ces magnificences, en faisant la haie devant le cortège, le pauvre soldat, les pieds dans la boue, grelotte de froid et de fièvre, si bien qu'il est expédié à l'hôpital « où l'on est fort bien d'ailleurs. » Là, cependant, le petit campagnard fait un retour « sur La Durantie, son chien et son fusil préférables à cette folle ambition qui fait quitter son chez soi pour courir après la fortune à travers mille désagréments. »

Mais les plaintes sont passagères. Le brave garçon songe « à son état » et déplore seulement qu'il ne lui soit pas possible d'avoir une

petite chambre pour travailler, « empêché qu'il en est « par le sabbat d'enfer de ses camarades. »

A Mademoiselle Phillis de la Piconnerie.

Fontainebleau, 25 frimaire 1804.

Ma bonne amie, j'attendais ta lettre avec impatience, mais je ne murmurais pas; jamais cela ne m'arrivera, je suis trop assuré de toi pour craindre la moindre chose. Il est donc inutile de parler davantage sentiment, il n'est pas nécessaire de nous le dire à chaque lettre, bornons-nous à l'historique, laissons à nos cœurs le soin du reste et donnons-leur carte blanche.

J'ai une foule de choses nouvelles pour moi. L'Empereur est venu, comme tu sais, à Fontainebleau pour recevoir le Pape; j'ai eu le plaisir de le voir plusieurs fois de très près lorsqu'il allait à la chasse ; il m'a même parlé pour me demander s'il y avait beaucoup de Vélites dans une caserne séparée devant laquelle il passait. Je répondis en le saluant, il me rendit mon salut et passa outre avec la rapidité de l'éclair. Quelques jours après il fut au-devant du Pape qu'il ramena dans sa voiture. Tous les soirs j'allais me promener dans la cour du château pour voir l'attirail de la cour, et quoique je ne sois plus de garde depuis longtemps, je demandai à la monter, dans l'espoir que je serais placé dans l'antichambre de l'Empereur ou de l'Impératrice. Mon attente ne fut pas trompée ; je me trouvai de garde à l'appartement de Mme Bonaparte ; je la vis plusieurs fois et j'eus une conversation d'un quart d'heure avec une femme de sa suite très jolie et très aimable.

Le même jour l'Empereur fut à la chasse : un cerf fut pris et on fit la curée dans la cour du château en présence de Sa Majesté. Plus de deux cents chiens se jetèrent sur le pauvre animal qui fut dévoré en un instant. Tu penses si c'était pour moi un beau spectacle ! Nous avons donné un superbe repas à nos frères d'armes qui avaient accompagné l'Empereur. Tout se passa gaiement et plus d'une bouteille de vin fut vidée en buvant à nos santés. Nous avons fait le voyage de Paris pour assister au couronnement de Sa Majesté ; il a duré dix ou douze jours. Nous y avons eu beaucoup de peine et pas du tout de plaisir. Le temps était très mauvais, nous étions extrêmement chargés et par surcroît de malheur on nous fit dépasser Paris et on nous caserna à une lieue et demie de cette ville. A chaque fête, nous sommes restés toute la journée sous les armes, par un grand froid et une boue abominable. A la fin du jour, nous retournions à notre maudite caserne, où il fallait travailler comme des nègres pour nettoyer nos armes et nous approprier pour le lendemain.

Voilà, ma bonne amie, le plaisir que j'ai eu ; je me suis dérobé un jour pour voir M. Blondeau, je n'ai pu rester qu'un instant parce qu'il était très affairé, il n'a pas encore réussi.

Tu ne te fais pas une idée de la beauté et de la magnificence du cortège du Pape et de celui de l'Empereur le jour du sacre : le Pape passa le premier pour se rendre à Notre-Dame. Une foule de voitures magnifiques précédaient et suivaient la sienne, qui effaçait toutes les autres : elle était attelée de huit chevaux gris pommelés d'une merveilleuse beauté ; leur crinière était couverte de plumes qui retombaient jusque sur leur tête, et la voiture ne le cédait en rien à l'attelage. Un ecclésiastique marchait à quelques pas en avant, monté sur une mule et portant la croix : il avait l'air d'une mascarade et fit beaucoup rire les anciens militaires qui n'ont pas beaucoup de foi en tout cela.

L'Empereur passa quelques minutes après ; il surpassait tout le reste ; son cortège était dans le même genre que celui du Pape, mais sa voiture beaucoup plus belle : ses huit chevaux Isabelle semblaient la faire voler avec majesté. Elle était tout or et portait sur le sommet l'aigle impériale avec la couronne. Plus de 80,000 hommes de troupe habillés à neuf formaient une haie aussi belle que formidable. Ce que je trouvai de plus beau, fut l'illumination : tout était en feu et les lampions brûlant avec art représentaient par leur arrangement des arbres et des dessins de toute espèce. Ici on apercevait un feu d'artifice, plus loin une énorme étoile qui éclairait une fontaine qui versait du vin.

Enfin, tout avait l'air divin ; je me serais cru dans l'Olympe si je n'avais senti les misères humaines. La fièvre m'attrapa le premier jour de la fête et je l'ai toujours eue depuis, en sorte que j'ai beaucoup souffert, parce que je ne pouvais quitter mon rang et que, malgré un froid mortel, il fallait rester dans la boue droit comme un piquet et souvent présenter les armes. Il fallait ensuite faire au moins deux lieues pour me mettre au lit. J'ai même été obligé de prendre une voiture pour me rendre à Fontainebleau, sans cela je n'aurais jamais pu y retourner. Aujourd'hui j'entre à l'hôpital où l'on est fort bien et j'espère que sous peu je serai rétabli. Ah ! ma chère Phillis, comme dans tous ces moments de souffrance je trouvais La Durantie, mon chien et mon fusil préférables à cette folle ambition qui fait quitter son chez soi pour courir après la fortune à travers mille désagréments ! Comme je désirerais y être avec mes sœurs ! Au moins elles me plaindraient et par leurs soins me rendraient mon mal supportable, au lieu qu'ici je suis avec des étrangers qui ne font pas même attention à moi.

On doit, sous peu, nommer des caporaux parmi nous ; j'ai l'espérance d'en être, ce serait un pas de fait et je serai bien moins malheureux ; car caporal dans la garde équivaut à sergent-major dans la ligne.

On nous a défendu d'avoir des chambres en ville. Aussi m'est-il

presque impossible de rien faire jusqu'à ce que je puisse obtenir quelque place qui me vaudra une petite chambre à deux. Dans ce moment, nous sommes dix dans une chambre où il n'y a qu'une très petite table, et comme peu ont le goût de travailler, on y fait un sabbat d'enfer.

Adieu, ma chère Phillis.

Ton frère affectionné,
THOMAS.

Nous avons vu dans notre premier article (1er octobre 1879) le transfèrement des Vélites de la garde de Fontainebleau à Courbevoie. Cette garnison de banlieue n'a point laissé d'excellents souvenirs à notre Périgourdin. Pour la première fois, le dégoût l'étreint et l'oppresse. « Si je puis jamais cesser d'être soldat, j'aimerai mieux m'ensevelir dans une campagne que de courir davantage les aventures. Peut-être le ton pathétique que je prends te fait croire que je suis faible, que je ne sais rien supporter : mais si tu savais combien il est dur d'être soldat pour tout homme qui a de la fierté, tu changerais de manière de penser ! » — Il revient donc à son projet d'entrer à l'École militaire, et en attendant travaille les mathématiques et emploie ses faibles ressources à payer un maître. La sage Phillis avait dû morigéner son cher frère et nous en voyons la trace dans une des lettres de ce dernier.

A Mademoiselle Phillis de la Piconnerie.

Courbevoie, 25 ventôse 1805.

J'ai tardé longtemps à t'écrire, ma chère Phillis, tu es peut-être fachée contre moi ; mais je n'avais rien de nouveau à te dire, aucun changement à t'annoncer dans mes affaires, encore moins dans mon amitié, car elle n'est susceptible ni d'augmentation ni de diminution. Je n'ai encore rien à te dire à part le chapitre sentiment sur lequel nous n'avons plus besoin de parler, mais de réfléchir parce qu'il est doux de penser à chaque instant aux personnes qu'on aime. Il n'est presque pas de moments dans le jour que je ne me donne cette douceur et c'est pour ainsi dire le seul de mes plaisirs. Lamothe et moi nous nous entretenons sans cesse de notre famille. Nous faisons des châteaux en Espagne. Nous parlons du doux moment qui nous réunira à nos frères et à nos sœurs. Souvent je m'endors dans la donce idée que je suis prêt à vous surprendre à Bouillac. J'arrive, je vous vois, je me crois heureux... un maudit roulement m'avertit que je suis encore dans une misérable caserne, bien loin

hélas ! de l'objet de mon rêve. Je fais mes efforts pour retomber dans d'aussi charmantes illusions, mais l'heure de l'exercice arrive et, au lieu de serrer dans mes bras mes bonnes sœurs, je vais manier pendant deux heures une arme pesante, qu'il faut éclaircir à tour de bras. Faire l'exercice, nettoyer mes armes, monter la garde, voici ma vie, voici les maîtres que le gouvernement nous promettait !

Ah ! ma chère Phillis, si tu savais combien cet état m'ennuie et comme j'apprends à apprécier la vie tranquille qu'on mène au milieu des siens ! Si je puis jamais cesser d'être soldat, j'aimerai mieux m'ensevelir dans une campagne que de courir davantage les aventures. — Peut-être le ton pathétique que je prends te fait croire que je suis faible, que je ne sais rien supporter ; mais si tu savais combien il est dur d'être soldat pour tout homme qui a de la fierté, tu changerais de manière de penser. Personne ne daigne seulement nous regarder, on ne nous admet dans aucune société. Ceux qui nous auraient recherchés lorsque nous étions bourgeois, nous parlent à peine. Tu ne te fais pas idée comme tout cela change le caractère. Depuis que je suis éloigné de mon pays, je le trouve plus aimable. Je me sens plus sensible, plus aimant, et ce qui autrefois faisait mon ennui ferait mon bonheur à présent.

Je suis absolument décidé à tenter des efforts pour entrer à l'École militaire, je crois que c'est le meilleur parti à prendre. Je végéterai peut-être dix ans avant d'être officier, car je pense que le gouvernement ne veut faire de nous que des sous-officiers. Entrant à cette école dans deux ans au plus, je sortirai sous-lieutenant et pendant ce temps j'acquerrai des connaissances utiles. Il m'en coûtera, il est vrai, 4,000 fr., mais aussi j'aurai un état qui pourra me faire vivre et qui me permettra avec de l'économie de rattraper en quelques années l'avance que j'aurai faite en laissant accumuler mon revenu. Ce n'est pas un parti pris au hasard, il y a six mois que je le rumine ; dis-moi, je te prie, si tu penses comme moi.

J'ai peu de moyens d'étudier ; cependant j'espère, à présent que les jours vont être longs, que je pourrai employer quelques heures en payant pour faire mon service.

Je vais écrire à Patrice pour savoir s'il veut m'avancer les sommes nécessaires à mon projet et me procurer quelques papiers.

Adieu, chère Phillis, Ton frère affectionné,

THOMAS

A Mademoiselle Phillis de la Piconnerie.

Courbevoie, grenadier vélite, 7e Ce, 17 germinal 1805.

J'ai reçu ta lettre, ma chère Phillis. Tu crains que je n'aie pas une résolution assez forte pour me faire un état et qu'après avoir sacrifié 4,000fr

je me retire à la campagne, manger dans l'oisiveté le revenu du reste. Non, ma bonne amie ; si j'entre à l'École militaire, ce sera pour en faire l'état de toute ma vie. Je sens parfaitement que le reste de ma fortune serait trop modeste pour me procurer une vie agréable sans rien faire, et je ne vois que trop que je serai militaire toute ma vie. Si j'avais l'espoir d'obtenir mon congé dans peu d'années, je ne ferais aucun frais pour m'ouvrir une carrière dans l'état militaire. J'attendrais mon congé avec patience dans la douce idée que je serai bientôt arraché à l'esclavage, à l'ennui pour aller couler des jours tranquilles et libres au sein de la campagne et goûter toutes les jouissances rustiques. Car, sois-en sûre, ma bonne amie, je préférerais cette vie à toute autre, si j'étais libre de choisir. Tu trembles que je la reprenne et moi je brûle de la reprendre. Il n'en est pas de plus libre et de plus analogue à mes goûts ; mais comme je serai obligé d'être soldat au moins dix ans, je veux faire mes efforts pour me rendre cet état aussi agréable que possible et si, au bout de cinq à six ans par exemple, j'obtenais une place honnête, alors je poursuivrais cet état qui me plairait comme officier et me déplaît comme soldat.

L'École milltaire m'offre d'assez bonnes espérances. On en sort, dans deux ans au plus sous-lieutenant, c'est déjà joli, ensuite on a espoir d'avancer ; les officiers qui sortent de cette École ont de l'avancement, Ils sont instruits ou au moins censés l'être, et les troupes sont remplies d'officiers de fortune qui ne savent rien. On enseigne dans cette École les mathématiques, l'histoire, la géographie, le dessin, les fortifications, l'artillerie, etc.

J'ai été chez M. Walsh de Sérant qui m'a reçu très honnêtement, il m'a promis de faire pour moi tout ce qui serait en son pouvoir : « mais il est malheureux, me dit-il, que vous vous y soyez pris si tard ; l'Empereur est sur son départ, le ministre de la guerre aussi, et je regarde comme impossible de faire votre affaire pour le moment. Je crois qu'il faut reculer pour mieux sauter et attendre le retour de Sa Majesté. » Je n'aime guère à reculer, cependant je n'osais insister. Il faut se résigner à attendre quatre ou cinq mois ; en attendant, je vais faire mes efforts pour faire des progrès dans les sciences, lesquels si je les obtiens me feront sortir plus tôt de l'École. — J'ai grandement envie de faire un voyage en Périgord, surtout maintenant que Toiny y est. Tu penses que je n'y serai pas longtemps sans voler sur les bords de la Garonne ; mais je ferai le sacrifice de ce plaisir si je vois quelque possibilité de travailler, je vous verrais ensuite avec plus de plaisir. L'Empereur vient de nous faire cadeau d'une petite médaille d'or en l'honneur de son couronnement : d'un côté est sa face, de l'autre le Sénat et le peuple.

Adieu, ma chère amie, embrasse Hélène ; pour toi devine tout ce que je pourrais te dire si j'avais plus de papier. Ton frère,

THOMAS.

Le beau rêve que Thomas Bugeaud avait fait d'entrer à l'École militaire, allait bientôt cesser de par le César tout-puissant. Il était, en effet, à cette époque, assez dangereux ou du moins fort inutile pour les sujets de Sa Majesté et principalement pour un Vélite de la garde, d'édifier un projet et de tabler sur un lendemain. Le régiment de Courbevoie reçut l'ordre, en vingt-quatre heures, de se diriger sur Boulogne-sur-mer.

Une lettre d'Abbeville, à la date du 16 messidor 1805, est écrite pendant une étape. Il y a dans les lignes tracées à la hâte par le jeune soldat, comme un léger souffle patriotique : c'est le premier. On va donc entrer en campagne! « Et au moins les peines que l'on endure seront utiles à l'État! »

N'est-ce point dans ce sentiment inconscient du devoir et dans cette vision de la gloire lointaine, que l'on trouve l'explication de ces admirables renoncements, de cette abnégation, de cette discipline, de cet héroïsme sublime enfin qu'Alfred de Vigny a décrits dans son livre si profond : *Grandeurs et Servitudes militaires.*

Les deux autres lettres, portant la date et le timbre de poste : Saint-Quentin, 12 fructidor 1805 ; Augsbourg, 18 vendémiaire 1805, sont écrites après la non réussite de l'expédition de Boulogne. L'indomptable Empereur voyait lui aussi, quelquefois, ses desseins détruits et ses combinaisons les plus profondes renversées par un plus puissant que lui!

L'armée prend le chemin de l'Allemagne et traverse le Rhin. Ce n'est pas sans un sentiment de fierté, j'en suis sûr, que le petit soldat gentilhomme terminait par ces mots ses lettres : « *Grenadier vélite*, 3e *compagnie du* 4e *bataillon*, *Garde Impériale*, *Grande Armée.* »

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie

Abbeville, vendredi 16 messidor 1805.

Tu as dû être étonnée de mon long silence, mais, ma bonne amie, tu ne me blâmeras pas quand tu sauras que j'attendais pour te répondre d'être fixé sur un bruit de départ qui enfin s'est réalisé. Nous sommes depuis six jours partis pour Boulogne, et je n'ai su qu'ici notre véritable destination. L'incertitude de l'endroit où nous allions m'a encore empêché de t'écrire plus tôt. Me voici, ma chère, trottant tous les jours de grand matin, le sac sur le dos et arrivant toujours bien fatigué au logement.

J'ai déjà traversé toute l'Isle de France et presque toute la Picardie, qui est une grande province qui ressemble assez au Limousin pour la nature du sol, mais elle est mieux cultivée. Les villages y sont horribles, les maisons ne sont pas plus jolies que les cabanes de nos charbonniers, et les habitants ne sont pas plus aimables que nos rustres de Limousins. Amiens, la capitale, qui est célèbre par le fameux traité, m'a paru fort peu remarquable. Il ne vaudrait pas la peine d'en parler sans sa cathédrale, qui est magnifique, et quelques jolies promenades.

Je suis enfin à Abbeville, plus jolie qu'Amiens, je suis logé chez un jardinier qui a l'air très brave homme; je viens de visiter son jardin, et par conséquent nous avons causé de jardinage. Il m'a appris plusieurs petites choses que je ne connaissais pas, et je veux te donner une de ses recettes qui pourra vous être utile. Quand vous aurez beaucoup de laitues pommées à la fois, pour les conserver dans cet aimable état pendant longtemps, il faut passer légèrement un couteau sous le pied de la plante et couper la grosse racine qui lui sert de pivot; les autres petites racines suffiront pour la nourrir, mais ne lui fourniront pas assez de suc pour jeter sa tige en l'air.

Je travaillais sérieusement pour entrer à l'École militaire, et voilà qu'il faut partir. Je n'abandonne pourtant pas ce projet, car je puis y travailler quoique éloigné. Il n'est pas dans mon caractère de me plaindre de ce dernier événement, puisque c'est pour faire la guerre. Aussi je ne dis plus rien, et quoique les peines redoublent, tu ne me verras jamais murmurer, puisque celles que j'endure sont utiles à l'État. Ce n'est qu'en garnison qu'un soldat peut se plaindre. Je pourrais facilement me dispenser de partir pour poursuivre mon projet, mais je n'ai pas voulu faire la moindre démarche : il y aurait eu lâcheté. D'ailleurs, en dehors de mon plan, je suis enchanté de faire cette campagne. On parle d'une expédition dont sans doute nous serions; mais les gens versés dans la politique croient que c'est seulement pour décider les Anglais à faire la paix. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la moitié de la Garde se rend sur les côtes, et on assure que l'autre partie, qui revient d'Italie, arrive pour nous rejoindre. On nous a donné des pantalons et des vestes de toile pour l'embarquement. Nous serons campés à peu de distance de Boulogne. Nous possédons un souverain qui ne veut pas laisser les troupes dans l'inaction et il a de la confiance dans les Vélites, car dans cette expéditon nous sommes en plus grand nombre que les anciens grenadiers. Quant à moi, je suis bien persuadé que, s'il y a une affaire, nous nous distinguerons, car l'esprit est on ne peut meilleur et tous nous sommes enchantés de partir. En général, pour les combats singuliers, c'est-à-dire les duels, nous sommes plus braves que les anciens grenadiers de la Garde. Au commencement, ils ont voulu nous mener, mais ils commencent à nous respecter. Au fait, je crois que l'Empereur nous

estime beaucoup plus qu'eux, et qu'un jour ou l'autre les Vélites feront un corps à part.

Adieu, ma chère amie. Ton frère,

THOMAS.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

Saint-Quentin, 22 fructidor 1805.

Pardon, ma chère Phillis, du long silence que j'ai gardé; tu dois être bien fâchée contre moi, et en vérité tu as raison, car j'ai eu certainement le temps de t'écrire. Je ne veux pas chercher à m'excuser, tu ne voudrais pas de mes raisons, aussi je me confie à ton indulgence. Ce qui doit me la faire mériter, ce sont tous les différents voyages que j'ai faits depuis quelque temps. Avant que l'expédition fût manquée, nous étions toujours en alerte. Nous embarquions et débarquions tous les jours, de sorte qu'on était sans cesse sur le qui-vive. Un beau jour on nous dit que tout est manqué et que nous allons partir pour l'armée du Rhin que l'Empereur va commander. Les troupes et tout l'attirail de guerre ont été débarqués à l'instant, et quelques jours après nous nous sommes mis en route pour Strasbourg. Nous voici déjà à Saint-Quentin, à six journées de Boulogne. J'ai été très content de ce changement; en effet, je te l'avoue à présent : nous étions horriblement mal à Boulogne. La route est pénible, il est vrai, mais au moins avons-nous le plaisir de voyager. Après m'être reposé une heure, je vais regarder ce qu'il y a de curieux dans les villes où je passe.

Ce qui est triste pour moi, c'est que, si nous avons la guerre, me voici dans l'impossibilité d'effectuer mon plan sur l'École militaire. Outre que je serai fort éloigné de Paris, la chose est plus difficile à obtenir. Il est bien fâcheux que je n'aie eu personne pour faire mes affaires; maintenant je serais à l'École comme tant d'autres de mes connaissances. Mais il faut prendre son sort en brave : sans doute le sort le veut ainsi. Je suis soutenu dans toutes ces fatigues par l'honneur et l'espérance; je pense que je suis utile à ma patrie, que je lui paye un tribut que je lui dois, et cette idée me fera supporter patiemment bien des maux : d'un autre côté, j'espère qu'un jour je serai plus heureux !

J'ai vu Arras, la patrie de Robespierre et de Lebon. C'est une très jolie ville et j'y ai logé chez la baronne Neuchèze, vieille dame qui a perdu son fils à l'armée. Elle est d'abord venue étudier notre caractère à la cuisine, où nous reposions, mon camarade et moi, et dès qu'elle crut reconnaître que nous étions honnêtes, elle nous fit mille politesses, s'excusa de nous avoir méconnus et nous offrit d'excellent vin. Bref, pendant les deux jours que nous sommes restés à Arras, la bonne dame nous a traités

comme des princes. Je traverse dans mon voyage l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Lorraine et j'entre dans l'Alsace. Les belles villes où je passe à présent sont : Rheims, Châlons, Nançy et Strasbourg.

Adieu, ma bonne sœur, adresse-moi : Strasbourg, grenadier vélite, Garde impériale, 3e compagnie du 4e bataillon. Ton frère,

THOMAS.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

Augsbourg, 18 vendémiaire 1805.

Ma chère amie, je ne suis resté qu'un jour à Strasbourg; nous avons passé le Rhin et fait des marches forcées qui nous ont beaucoup fatigués. Nous partons tous les jours de grand matin et nous ne nous arrêtons que lorsqu'il est nuit. Toute l'armée marche avec la même vigueur et *notre petit homme* conduit la barque avec une vitesse surprenante. Il faut avoir bon pied pour seconder son génie actif. Tu jugeras de la rapidité avec laquelle nous avons marché, quand tu sauras qu'en sept jours nous avons fait quatre-vingts lieues, ce qui est beaucoup pour des troupes chargées, car outre notre sac nous portons sur le dos tous nos ustensiles de campagne : marmites, bidons, pioches, bêches, etc.

Je suis absolument éreinté et je ne conçois pas comment le corps peut résister à des fatigues si continuelles. Encore si, en arrivant au logement nous avions un bon lit, mais pas du tout : nous n'avons qu'un peu de paille, qu'il faut encore attendre trois ou quatre heures et souvent on ne peut se coucher que dehors, auprès d'un feu. La faim est encore un autre tyran : juge si dix mille hommes arrivant dans un village peuvent trouver facilement chacun de quoi manger. Ce qui me cause encore de la peine, ce sont les vexations et les vols que l'on fait aux paysans : leur volaille, leur bois, leur lard leur est enlevé de gré ou par rapine. Je ne fais pas ces choses-là, mais quand je suis bien affamé je tolère en secret et je goûte bien ma part du vol. Tout ceci prouve bien que jusqu'à présent je n'avais vu que des roses.

Ne crois pourtant pas, malgré le dégoût que je parais exprimer, que je manque de force et de courage pour supporter tous ces maux. Au contraire je les endure avec patience et je fais mes efforts pour remplir mon état avec honneur. Je t'assure que je mourrai, ou que je me distinguerai. Je me sens le plus vif désir de gagner la croix de mérite : il ne s'agit que de trouver une occasion.

On s'est déjà battu et les avantages ont été pour nous. Le 16 on a fait quatre mille prisonniers que j'ai vu défiler ; il y avait beaucoup d'officiers qui avaient fort bonne mine; plusieurs étaient couverts de sang. On assure que le général Murat tient encore onze mille hommes bloqués

à trois lieues d'ici, et que demain nous marchons pour déterminer plus promptement leur reddition.

Ne sois pas étonnée si je reste longtemps sans t'écrire, peut-être de deux mois, encore si j'en ai l'occasion.

Adieu, ma chère sœur. Ton frère,

THOMAS.

3e compagnie du 4e bataillon, Garde impériale, *Grande Armée.*

Après avoir conquis sur le champ de bataille d'Austerlitz ses deux galons de caporal, le futur maréchal de France, qui portait dans sa giberne son bâton d'or semé d'abeilles, fut réexpédié pour la France. C'est de Courbevoie, dépôt de la Garde Impériale, qu'il adresse ces bonnes nouvelles à sa sœur le 26 février 1806. Il ne date plus sa correspondance en langage républicain. Son glorieux maître avait déjà supprimé les souvenirs révolutionnaires.

Le 6 avril 1806, deux mois après, Thomas annonçait de Paris à Phillis sa nomination de sous-lieutenant au 64e régiment de ligne. Caporal dans la Garde équivalait presque alors au grade de sergent-major. Le voilà avec l'épaulette. « Lorsque je considère « qu'enfin je suis sorti des dégoûts, il me semble que c'est un « songe, et un songe bien agréable. » — Mais les désillusions ne tardent pas à refroidir cette belle joie. — Après un séjour à Besançon, il est de nouveau envoyé en Allemagne. Les chemins de fer, il est vrai, manquaient à l'Empereur; mais ses troupes valeureuses voltigeaient du Nord au Midi, sans souci du danger et des fatigues. Une lettre datée Waldhausen en Franconie, 6 août 1806, nous montre le lieutenant aux prises avec un farouche colonel. Dès lors, devenu mélancolique : « Oui, ma chère, je quitterai « le militaire » aussitôt « que nous aurons la paix continentale. Tous les jours, je me raffermis de plus en plus dans cette intention. Il faut penser à l'avenir, « car je vois clairement que ce n'est point un état pour toute la vie. »

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie, à Bordeaux.

Courbevoie, 26 février 1806.

Enfin, ma bonne amie, me voici de retour à Paris. A mon arrivée ici j'ai appris comme je l'attendais que j'avais été nommé caporal dans la

Garde. Mon capitaine me l'a annoncé et les marques d'estime qu'il m'a données sont les premières jouissances que j'aie eues dans mon état. Il m'a dit qu'il était extrêmement fâché de n'avoir pu me faire nommer fourrier; qu'il avait fait tout son possible, mais que malheureusement d'autres jeunes gens avaient eu des protections plus puissantes que ne pouvait être la sienne et que c'était la seule chose qui m'eût fait tort. « Au reste » m'a-t-il dit, « vous devez être assez satisfait de la place de caporal; elle est plus importante que vous ne pensez et peut vous mener fort loin, surtout l'ayant reçue en campagne. Il faut passer par là pour arriver ailleurs et un degré de plus vous êtes sous-lieutenant dans un corps de ligne. »

J'attends, ma bonne amie, ce degré avec bien de l'impatience, parce qu'il me fournira les moyens de recouvrer si je veux ma liberté et par là de me rapprocher de vous. Jusqu'à ce moment je suis forcé par la prudence de faire le sacrifice d'une aussi douce réunion. Tu sais et tu m'as dit souvent, « qu'il faut calculer l'avenir, qu'il ne faut pas sacrifier les jouissances de quarante ans à ses désirs du moment, et qu'il est prudent de reculer pour mieux sauter. »

Eh bien! ma chère, c'est ce que je veux faire. C'est à notre amitié qui, j'espère, durera plus de quarante ans, que je sacrifie le bonheur de te revoir; mais si une fois je puis attraper l'épaulette, alors aucune autre ambition ne pourra m'arrêter; je volerai près de toi, près de vous tous et je jouirai doublement, parce que j'aurai acquis en quelque sorte la liberté de rester près de ma famille, si mon goût ne me porte pas vers l'état militaire. Il me serait dans ce moment impossible d'obtenir une permission. Je suis attaché au nouveau corps de Vélites et leur instruction exige absolument la présence de tous les sous-officiers.

Adieu, chère Philis.

Ton frère,

THOMAS.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

Paris, le 6 avril 1806.

Tu as eu, ma chère, une haute idée de mon mérite en apprenant que j'étais caporal. Que penserais-tu à présent si tu apprenais que je suis sous-lieutenant! Lorsque je considère qu'enfin je suis sorti des dégoûts de l'état militaire, il me semble que c'est un songe et un songe bien agréable. Après avoir su positivement ma nouvelle nomination, je voulais te donner des détails sur mon nouveau régiment, ce qui m'a retardé; car, j'ignore encore celui dont je fais partie et je crois fort que je ne recevrai mon brevet qu'à la fête. Je crois que je

ne suis pas actif, car on assure que moitié de ceux qui comme moi ont été nommés sous-lieutenants seront à la suite des régiments. Aussi ai-je fait des démarches pour n'être pas de ce nombre et l'on m'a promis formellement de me porter aux actifs.

J'ai eu le bonheur dans tout cela de me trouver dans la compagnie d'un capitaine avec qui j'avais été dans trois ou quatre combats à Boulogne et qui a cru apercevoir en moi du courage. Joins à ceci une conduite régulière, un peu d'adresse à me rendre utile dans les moments difficiles et voilà les causes de mon avancement.

Je compte avec bien de l'impatience les moments qui me séparent d'une permission qui ne peut me manquer.

Adieu, ma bonne sœur.

Ton frère,

THOMAS.

A Mademoiselle de La Piconnerie.

Besançon, 9 juillet 1806.

Tu me crois bien loin, ma chère, en Allemagne sans doute. Eh bien ! pourtant je suis encore en France et voici comment. Le dépôt de mon régiment est à Besançon ; cette ville se trouvant sur ma route, j'ai été rendre visite au major qui la commande, il m'a retenu ici parce qu'il a besoin d'officiers, qu'ils sont complets aux bataillons de guerre.

La ville est charmante, mais j'ai peu le temps d'en jouir. Je travaille beaucoup à tout ce qu'un officier ne peut se dispenser de savoir. D'abord aux manœuvres, puis encore à la partie administrative du corps pour les finances, les lois militaires. Tout cela ne me donne pas un instant, parce que je ne voudrais pas paraître ignorer toutes les choses qui constituent le militaire éclairé, et qui ne peuvent s'acquérir que par de l'étude ou une longue habitude.

Le gros major est charmant pour moi. Il est spirituel, parle avec bonté, et c'est vraiment l'officier supérieur le plus aimable qui se puisse voir. Il a eu en moi assez de confiance pour me donner à commander une compagnie où il n'y a point d'autres officiers.

Mon voyage jusqu'ici a été très agréable ; j'ai toujours voyagé avec de jolies femmes ou des hommes d'esprit en traversant de belles contrées. Moulins et Lyon sont les plus belles villes que j'ai vues, mais Lyon surtout est magnifique, non pas tant par la beauté de ses édifices que par la rareté de sa position. D'un côté la ville est appuyée à des coteaux très fertiles, de l'autre à une plaine féconde immense. Le Rhône la traverse et l'entoure du côté du Levant, puis se joint à la Saône un peu au-dessous, en sorte qu'une partie de la ville est dans une île. Cette ville quoi-

que très peuplée est triste en ce moment, parce que le commerce est anéanti.

J'espère qu'on t'a expliqué les raisons qui m'ont empêché d'aller jusqu'à Bordeaux ; en effet, les dépenses pour mon équipement m'avaient mis fort en arrière. En partant de Paris, j'examinai ma bourse pour voir si elle pourrait me conduire jusqu'à Bordeaux, mais je vis avec douleur quelle pourrait à peine me conduire à La Durantie. Arrivé là, je trouvai un très bon accueil, mais fort peu d'argent. Aussi, en partant n'ai-je demandé que dix louis; mais Patrice m'a fait cadeau d'une jument que j'ai vendue en route, ce qui m'a beaucoup aidé.

Écris-moi, ma bonne sœur.

Thomas Bugeaud.
Officier, 64e régiment, Besançon.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie à Bordeaux.

Besançon, 19 juillet 1806.

Oh mon Dieu ! ma chère Phillis, comme je suis étourdi ! Tu ne le croirais peut-être pas, mais il me semblait t'avoir répondu. Mon amitié m'a donné quelques doutes et, en bien cherchant, j'ai trouvé que j'étais en arrière. Cet oubli te paraîtra surprenant, mais ton étonnement cessera si tu considères que pensant toujours à toi, je crois avoir écrit ce que j'ai pensé. J'ai besoin d'un calcul pour me le rappeler, parce que j'ai plusieurs manières de m'entretenir avec toi : celle par lettre est la plus sèche, mes idées sont renfermées dans de certaines règles qui leur ôtent l'expression. Mais quand je me promène seul, cela est bien différent. Je donne alors un libre cours à mes sentiments. Ils se poussent, ils se culbutent, s'entassent les uns sur les autres, puis sans me consulter d'un trait volent jusqu'à Bordeaux. Ton frère est un peu fou dans ses châteaux en Espagne; mais dans ces moments là, il mérite ton amitié, car il te place toujours dans le plus beau.

Je mène une vie bien active depuis mon retour. Je n'ai pas le temps de penser au mal, je remplis les fonctions d'adjudant-major, ce qui me charge de l'instruction ainsi que de la police de tout le bataillon.

Tu ne seras peut être pas fâchée de connaître l'emploi de mon temps, le voici : A 5 heures du matin, l'exercice jusqu'à 7, de 7 à 9 dans ma chambre à m'instruire; à 9 heures je rassemble les sergents-majors pour les conduire chez le gros major prendre ses ordres pour le service; à 10 heures, je réunis tous les sous-officiers et caporaux pour les instruire dans la théorie et le règlement militaires ; à 11 1/2, je passe l'inspection des hommes de garde. De midi à 3 heures, je suis assez libre. Cependant j'ai l'administration particulière d'une compagnie qui rem-

plit une partie de ce temps. A 3 heures, je vais dîner, ensuite au café lire la Gazette. Cela me conduit jusqu'à 5 heures, où recommence l'exercice ; il dure jusqu'à 7.

Après cela je vais faire un tour de promenade ou quelques visites et je reviens dans ma chambre, où je m'occupe jusqu'à 11 heures. Joins à tout ce tracas quatre ou cinq toilettes par jour, et tu peux juger si j'ai du temps de reste. La place d'adjudant-major est pénible, cependant je la prendrais volontiers, parce que j'aurais rang de capitaine et que cela donne un certain relief quand on fait bien son métier.

Adieu, ma chère Phillis.

Ton frère,
THOMAS.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

Waldhausen en Franconie, 6 août 1806.

Je n'ai reçu ta lettre, ma bonne amie, que depuis mon retour à la grande armée. Elle est arrivée très à propos, car je m'ennuyais à périr. Il y avait deux jours que l'on m'avait envoyé dans un village isolé pour commander un détachement ; je n'étais pas encore accoutumé à mon habitation sauvage et j'avais besoin de quelque chose d'agréable pour me remettre dans ma gaieté ordinaire, car j'espère bien que maintenant tu changeras d'opinion et que tu te seras expliqué les raisons qui m'ont empêché de faire le voyage de Bordeaux.

Le devoir me faisait une loi pressante de rejoindre incessamment, et les nouvelles politiques devaient encore accélérer mon départ. On parlait d'une guerre dans le Nord ; mon régiment se trouvait de ce côté là, j'avais tout lieu de craindre qu'il se mît en marche avant mon arrivée. Il m'en aurait beaucoup coûté pour le suivre isolément et j'aurais pu avoir le déplaisir d'apprendre qu'il en était venu aux mains avec l'ennemi avant mon arrivée. Voici, je crois, des raisons bien majeures, mais ce n'est pas encore tout : en arrivant à La Durantie, je me trouvais sans le sou et le peu d'argent que j'ai trouvé pour faire face à un long voyage précipité ne m'aurait pas permis d'aller jusqu'à toi. J'ai pensé qu'il était plus sage d'aller de suite au régiment et de demander une permission quand mes économies me permettront de faire ce voyage si désiré.

Je crois t'avoir parlé de l'amabilité du major (c'est le second personnage d'un régiment) et de la bonne réception qu'il m'avait faite. Eh bien ! ma chère, celle du colonel a été aussi mauvaise que la sienne fut bonne. Il a l'abord extrêmement dur, et a toujours l'air de vous en vouloir. A peine m'a-t-il dit quatre mots, et ses premières paroles ont été : « vous vous êtes bien fait attendre, Monsieur. »

Je me suis empressé de lui demander ses ordres afin de le quitter plus vite, me promettant bien de ne pas le venir voir souvent. Si mon intention était de continuer ma carrière militaire, je trouverais bien le moyen de m'insinuer dans son esprit ; mais comme je compte abandonner entièrement cet état, je ne veux faire aucun frais.

Oui, ma chère amie, je quitterai le militaire aussitôt que nous aurons la paix continentale. Tous les jours je me raffermis de plus en plus dans cette intention. Il faut penser à l'avenir et je vois clairement que ce n'est point un état pour toute la vie. Je conviens qu'étant officier il y a beaucoup d'agréments, mais ce n'est bon que pendant la jeunesse, et encore se trouve-t-on souvent dans des positions bien désagréables. Il faut tirer le diable par la queue pour avoir la tenue qu'on exige et souvent on est exposé à manger son patrimoine, ce que je ferais certainement si je restais, parce que le moyen de se faire remarquer est de faire de l'étalage. Ensuite, si l'on a le malheur de déplaire au chef de corps, il vous force sous main à prendre votre démission, et l'on perd en un instant ses services de dix ans. Tous les jours je vois des officiers dans ce cas-là. Cela seul suffira pour me faire retirer, et je ne veux pas m'exposer à perdre des années que je puis employer utilement. Jusqu'à présent j'ai plus gagné que perdu, puisque j'ai beaucoup voyagé, vu le monde, et que je n'ai pas mangé ma petite légitime.

Mon voyage en Allemagne a été des plus faciles. J'ai toujours eu une voiture à quatre chevaux qui ne me coutait rien et je me faisais un plaisir d'offrir des places aux dames qui suivaient la même route. Dans ce moment il ne me manque pour ressembler à nos seigneurs d'autrefois que de la fierté, de l'orgueil, car j'ai vraiment sous mes ordres une seigneurie. Je commande cinq villages qui sont occupés par mon détachement. Je n'ai qu'à parler, dans l'instant je suis obéi. Malgré tous ces avantages, je m'ennuie passablement : je n'ai d'autre société que celle des paysans, point de livres.

Tu m'obligeras, ma bonne amie, de me donner tes conseils sur mon envie de quitter le militaire. Observe, en me les donnant, que sous le régime actuel il ne peut plus y avoir d'avancement rapide comme pendant la Révolution ; qu'il faut quatre ans de sous-lieutenance pour passer lieutenant, autant pour le grade de capitaine et ainsi de suite. Je te le dis franchement, les malheurs de la guerre, le pillage, les vexations, la cruauté, la ruine des habitants me font souvent détester mon état. Il ne me flatte que quand je pense à la gloire et aux grands hommes qui se sont illustrés. Mais c'est une bouffée de vent qui est bientôt passée.

Aussi les pauvres habitants doivent être entièrement ruinés. Tous les grugent, depuis le soldat jusqu'au général en chef. Il y a des généraux qui donnent des fêtes et des repas qui coûtent jusqu'à 600 florins (1350 francs), le tout aux dépens des habitants. (Garde ceci pour toi). Je

t'assure que je ne fais que les dépenses indispensables et que l'aubergiste gagne sur moi.

Adieu, ma chère amie. Ton frère,

THOMAS.

Notre second article contenait (1er novembre 1879) d'après la correspondance du maréchal, le récit de la bataille d'Austerlitz, de l'entrée à Vienne et de la bataille de Pulstuck. Blessé à ce dernier combat, notre héros fut nommé non point sous-lieutenant, comme nous l'avions écrit par erreur, mais lieutenant (décembre 1806). C'est là que nous l'avons laissé.

La lettre qui suit datée de Varsovie 21 février 1807, nous donne des détails sur sa blessure. Le ton du jeune officier s'est singulièrement modifié. Nous le trouvons homme du monde très civilisé, et nous gagerions que le séjour du blessé à Varsovie, cette Capoue du Nord, a été pour beaucoup dans la transformation opérée. La fréquentation des dames polonaises, ces enchanteresses, a fort éveillé en effet la verve et l'esprit du jeune Français qui nous semble parfois bien raisonnable et bien expérimenté pour un officier de vingt-deux ans.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie

Varsovie, 21 février 1807.

Rassure-toi, ma bonne amie, je ne suis pas estropié! Je pourrai marcher facilement, mais peut-être ne serai-je plus aussi robuste pour les marches forcées, car ceci joint à une entorse que j'ai eue, me constitue une assez mauvaise jambe. J'étais presque entièrement guéri dans les jours du carnaval, mais ayant voulu sortir trop tôt et même ayant passé la nuit au bal masqué, ma plaie a saigné de nouveau et j'ai été aussi malade qu'auparavant, pendant quelques jours. A présent cela va beaucoup mieux, et j'espère que sous peu de jours je serai en état de rejoindre mon corps.

Il me semble que je t'entends dire : « Il est toujours le même, toujours étourdi, il ne changera jamais. » Peut-être as-tu raison. Cependant si je suis sorti trop tôt, c'est que j'avais grande envie de rejoindre mon corps et qu'il fallait par des promenades s'accoutumer à des marches pénibles. Je suis encore plus impatient depuis que j'ai reçu ta lettre. Tu ne te contentes pas de la lieutenance et mes camarades vont gagner la croix, dis-tu, tandis que je suis dans l'oisiveté! Cette idée me désespère, car puisque je

suis l'armée, je voudrais tirer parti de ma carrière, en suivre toutes les chances et tirer les derniers coups de fusil comme j'ai tiré les premiers à Faalfield.

J'étais fort en colère contre toi jusqu'au 18. Je n'avais reçu aucune lettre : elles sont arrivées toutes deux à la fois, et je peux t'assurer qu'elles ont été les bienvenues. J'ai laissé de côté toute ma mauvaise humeur et les ai lues cinq ou six fois de suite.

Je tremble que le régiment ne se soit battu, comme on le dit, dans les dernières affaires; si cela est, je n'ai plus d'espoir. Les nouveaux traits effacent les anciens, on me croira suffisamment récompensé avec la lieutenance. Je ne puis guère te donner de détails sur les combats qui ont eu lieu les 4, 6 et 8; je sais seulement que l'ennemi a été bien battu, quoique infiniment supérieur, qu'on a pris beaucoup d'hommes, de canons et de drapeaux, mais que nous avons perdu plusieurs braves généraux et officiers supérieurs.

Je suis logé chez un peintre en miniature qui a beaucoup de réputation, et ce qui contribue à rendre sa maison agréable, c'est qu'il est très bon musicien ainsi que ses enfants. Quoique très jeunes encore, ils parlent six ou sept langues, entre autres le français, avec assez de pureté.

Je suis absolument au centre des sciences et des arts. Jamais je n'avais éprouvé comme aujourd'hui la privation des talents, j'y pense à chaque instant. Pourquoi suis-je né dans un maudit pays où les sciences et les arts sont presque ignorés ? Pourquoi mes parents ont-ils été insouciants ? Et mille autres réflexions aussi pénibles qu'inutiles.

Les Polonais cultivent les langues vivantes, surtout le français, qu'on parle bien dans toutes les maisons un peu comme il faut. Ils aiment beaucoup la musique, et partout où j'ai logé, il s'est toujours trouvé un musicien plus ou moins bon. Cependant mon orgueil national a été flatté quand j'ai vu que dans cette partie comme dans plusieurs autres, nous étions les maîtres. La plupart de leur musique est française, les livres français remplissent la moitié de leurs bibliothèques et l'on voit dans toutes les mains nos meilleurs poètes et nos meilleurs auteurs, tels que Boileau, Racine, Molière, Voltaire, Fontenelle et le bon Florian, que lisent tous les enfants et que relisent les grandes personnes.

On est, dans ce pays-ci, très entiché de noblesse. Les gentilshommes sont d'une fierté insupportable, surtout vis-à-vis de leurs paysans, qui ne les approchent pas sans leur baiser les pieds ou en faire le simulacre. Ils ont été très étonnés de ce que les Français ne considéraient pas plus un palatin ou un gentilhomme que tout autre bourgeois. Comme nous ne savons pas baisser la tête jusqu'à terre, nous avons été traités d'incivils.

Dernièrement, deux dames racontaient assez maladroitement devant moi des incivilités françaises : « Aujourd'hui, disait l'une, un officier

m'a dit très cavalièrement de lui indiquer son logement. » — « Mais, Madame, c'est bien pis, disait l'autre. Deux officiers *tout crottés* furent logés chez moi l'autre jour. On les introduisit dans mon appartement; je sortis pour donner quelques ordres, et ces messieurs, se croyant chez eux, changèrent de bottes, de chemises, enfin firent toute leur toilette. » Je cherchai de suite un moyen de vengeance, car cette passion ne nous est que trop naturelle; je crus que le meilleur moyen était de faire l'apologie des Françaises. « Mesdames, leur dis-je, nous sommes élevés dans les camps, il n'est pas étonnant que nos manières se ressentent quelquefois de la rudesse de nos exercices. Mais si vous connaissiez les Françaises, vous jugeriez bien mieux de la nation : elles sont polies et honnêtes, elles ont le bon ton de la société et surtout beaucoup de candeur, d'indulgence. Jamais dans leur conversation le moindre mot qui puisse déplaire à personne. Elles sont délicates et emploient mille petites attentions qui charment tout le monde, même les personnes qui se croyaient d'abord négligées. Elles sont vertueuses sans pruderie; au contraire, la gaieté et l'enjouement sont leurs plus aimables attributs. Enfin, Mesdames, elles ont en général toutes les qualités aimables et solides qu'un homme raisonnable, un fou, un étourdi ou un philosophe peuvent désirer. O ma chère patrie, quand te reverrai-je? »

Je voyais mes deux Polonaises se mordre les lèvres et rougir, mais pas une ne dit mot. Je me tus et je m'aperçus que le portrait que je venais de faire m'avait attiré un peu de considération.

Elles pensaient sans doute qu'un homme qui avait su apercevoir dans leur sexe autant de qualités, ne manquerait pas de voir celles qui leur étaient particulières.

Je crois, ma bonne amie, que c'est assez babillé pour aujourd'hui. Je ne veux pourtant pas m'aller coucher avant de t'assurer que je suis le plus tendre des frères.

THOMAS.

Guéri de sa blessure, le lieutenant Bugeaud dut regagner la France et le dépôt de son régiment, Besançon. — Il traversa Berlin et y séjourna quelque temps. Ses observations sont courtes, mais piquantes. « Nous sommes très bien considérés dans ce pays-là, écrit-il, tant en raison de nos succès, qu'à cause de notre manque d'orgueil. Ils nous comparent à leurs officiers qui étaient vains et insolents; ceux-là n'y gagnent pas. Hélas! leur orgueil est bien abaissé. »

Le lieutenant Bugeaud, lorsqu'il écrivait cette phrase, il y a trois quarts de siècle, était loin de prévoir que les Prussiens, si abaissés alors, entreraient un jour à Paris en vainqueurs et campe-

raient, soixante-quatorze ans après, aux Champs-Élysées, devant le monument triomphal élevé à la Grande Armée.

A Mademoiselle Phillis de La Piconnerie.

Besançon, 28 mai 1807.

Ma chère Phillis, après un voyage mêlé d'orages et de plaisirs, je suis heureusement arrivé à Besançon, où une de tes bonnes longues lettres m'attendait déjà. Merci de tes conseils qui sont toujours bons et prudents, quoique tu ne les fondes que sur ton simple jugement. Ce qui te fera grand plaisir, c'est qne je suis entièrement décidé à rester au service. De fausses espérances m'avaient pendant longtemps fait penser autrement, mais comme je me suis aperçu que j'étais abusé, j'ai changé d'idée, me promettant bien de ne plus être aussi faible.

J'oublie de te raconter les malheurs de mon voyage. Je faisais route avec deux capitaines près de Francfort-sur-l'Oder, lorsque nous avons été arrêtés par des partisans qui ne sont autre chose que des prisonniers prussiens évadés dans les bois. Ils nous ont pris tout ce que nous possédions; je n'ai pu sauver que six louis et un ducat que j'avais cousu dans mon gilet. A Berlin, j'ai attrapé un mal de gorge dont j'ai failli mourir. Un aimable médecin m'a soigné pendant douze jours et n'a point voulu d'argent, disant qu'il était trop content d'avoir fait la connaissance d'un officier français. Nous sommes très bien considérés dans ce pays-là, tant par rapport à nos exploits qu'à cause de notre manque d'orgueil. Ils nous comparent à leurs officiers qui étaient vains et insolents. Ceux-là n'y gagnent pas; leur orgueil est bien abaissé. De l'aveu de tous les habitants, Berlin est plus tranquille que du temps du roi, les denrées bien meilleur marché, quoiqu'il y ait moins de commerce.

Je ne compte plus du tout entrer dans les légions qui se forment. A part la Garde Impériale ou Royale de Hollande (ce qui ne me plaît pas du tout), il n'est pas un corps avec lequel je troquerai le mien. Selon les apparences, dans trois ans je serai capitaine.

Adieu, mille amitiés, etc.

Ton frère,

THOMAS.

A Mademoiselle de La Piconnerie.

Besançon, 1807.

Quoique je sois devenu un peu philosophe, j'ai dans ce moment des chagrins que je tâche d'étouffer, mais en vain! Le gouvernement vient

de nommer un étranger au régiment à la place d'adjudant-major, à laquelle j'aspirais. Le major est très fâché de n'avoir pas eu un officier de son choix. Voici une occasion qui ne se retrouvera pas de longtemps. L'adjudant-major n'est pas encore arrivé, j'en remplis toujours les fonctions et fais contre fortune bon cœur.

Je voudrais beaucoup aller dans l'état-major dn général Souhans; les places sont très agréables près d'un général aimable. La place de capitaine-adjoint que je pourrai avoir, est à peu près comme celle d'aide de camp. On fait toutes les affaires qui ont rapport au service de la division, entre autres, une grande partie de la correspondance du général. On est obligé d'avoir deux chevaux en temps de guerre. On a 180 francs par mois et le fourrage, ce qui est bien gentil.

Adieu, ma bonne Phillis.

Ton frère,
Thomas Bugeaud.

Le prochain article nous conduira en Espagne où fut envoyé le lieutenant Bugeaud, incorporé au 116e régiment de ligne. Là, malheureusement, la correspondance cesse en partie, et sauf trois lettres d'un haut intérêt, la famille du maréchal ne possède aucun document relatif à cette période. Si, parmi nos lecteurs, il se rencontrait quelqu'un qui voulût bien nous fournir des renseignements ou nous indiquer des sources pour combler cette lacune, nous lui en serions très reconnaissants.

Comte d'Ideville.

LES VOSGES

REMIREMONT

Un soleil superbe nous avertit de reprendre notre course; nous revolons aux bords enchantés de la Moselle et nous gravissons de nouveau le Saint-Mont : nous voulons y suivre encore les traces de ses vénérables habitants; nous avons le devoir d'en achever l'histoire sacrée.

La montagne d'Avend, après les ruines qu'y accumulèrent les Huns, demeura déserte pendant plus d'un siècle. Un abbé de Saint-Vanne, du nom de Richard, forcé de quitter Verdun, se retira, vers l'an 1028, au milieu de ces ruines, pour y vivre de la vie solitaire, et plusieurs, entraînés par l'odeur de ses vertus, et touchés du désir d'embrasser la vie érémitique, vinrent se ranger sous sa conduite; ils se construisirent des cellules parmi les décombres, et Richard leur donna une règle, selon les institutions des Pères des déserts d'Orient. Après cinq ans, cet abbé retourna dans son abbaye, et l'on ne sait ce que devinrent ses disciples.

Vers le milieu du même siècle, un saint homme, nommé Anténor, vint, au pied occidental du mont Avend, se construire une cellule, dans un terrain uni, aujourd'hui cultivé, non loin des rives de la superbe rivière. Cet emplacement se nomme encore *Vieille Abbaye.* Anténor y vécut d'abord seul; mais bientôt son exemple et la sainteté de sa vie lui attirèrent des compagnons : un pieux prêtre d'Epinal, nommé Séhère, fut le premier qui vint s'unir à lui; d'autres le suivirent, et l'on vit renaître parmi eux la ferveur des premiers habitants du Saint-Mont. Anténor mourut; Séhère lui succéda, et il adopta pour ses frères la règle des Chanoines-Réguliers, dont l'ordre se répandait alors en Lorraine. Ils ne tardèrent pas à quitter le bas de la montagne, qu'ils gravirent de nouveau, pour s'établir sur les ruines du monastère de saint Romaric, et ils rebâtirent les sept chapelles sur les flancs du Saint-Mont.

De là, Séhère alla fonder le monastère de Saint-Léon, à Toul; puis celui de Chaumouzey, dont il devint abbé. De là aussi sortit Engibald, pour établir, au sud de Remiremont, dans un vallon très austère, entre des collines resserrées, le prieuré d'Hérival, et son frère Richard, pour aller établir celui de Bonneval, au-dessous de Saint-Baslemont.

Le onzième et le douzième siècle, temps glorieux de saint Bernard et de saint Norbert, furent une époque féconde pour les ordres religieux. Les Vosges s'associèrent au mouvement général : les Chanoines Réguliers s'établissaient au Saint-Mont, à Chaumouzey, à Hérival, à Bonneval et à Autrey ; les Prémontrés à Flabémont, à Bonfays et à Mureaux ; les Cisterciens à Droiteval et à l'Etanche ; les Bénédictins à Relanges, à Deuilly, à Saint-Etienne, près de Lamarche, à Bleurville et à Marey. Nous descendons des hauteurs du mont Avend, après avoir contemplé en extase cet admirable val, qui s'étend à nos pieds, arrosé des belles eaux de la Moselle : ce n'est que verdure, ce n'est que fraîcheur ; c'est à croire aux charmes d'un Eden.

Nous avons à suivre ici l'histoire du monastère des religieuses, qui s'éloignaient de plus en plus de l'esprit de leurs saints fondateurs. Cette abbaye, devenue puissance séculière, semblait tout à fait abdiquer son caractère pour ne s'occuper que de droits féodaux et de luttes politiques. Le douzième et le treizième siècle furent tout remplis de ses démêlés avec les ducs de Lorraine. Ces démêlés amenèrent le fameux traité dit *Echappe-Noises,* mais qui ne fit pas longtemps cesser les noises.

En 1290, l'abbesse obtint le titre de princesse de l'Empire, et ce fut le coup de grâce du monastère. Les abbesses, dès lors, ne songèrent plus qu'à se parer des honneurs du siècle ; les religieuses ne furent plus que des dames, qui vécurent séparément, chacune dans sa cellule, en se donnant le plus d'aises et de libertés possibles : elles n'admirent plus parmi elles que des filles nobles, de noblesse d'épée, à seize quartiers, sans nulle *mésalliance*, huit paternels et huit maternels. Ce n'était plus un monastère, mais un chapitre de nobles chanoinesses, pourvues de tous les dons de la fortune.

Pendant ces temps, la régularité monastique florissait au Saint-Mont. Les Augustins y continuaient la vie sainte et pénitente de ses premiers habitants.

Vers la fin du treizième siècle, les dames de Remiremont se prirent à édifier une magnifique église, comme pour protester, aux

yeux des hommes, de la persévérance de leur piété, malgré la sécularisation de leur couvent. Aucun document ne fait connaître l'époque précise de cette belle construction, mais l'édifice la porte en lui-même dans ses caractères généraux.

« La nouvelle église capitulaire, dit l'abbé Guinot, dans sa brillante étude sur l'abbaye de Remiremont, est remarquable par les belles proportions de ses trois nefs, la grâce des ogives et l'élancement des colonnes. Ces nefs ont quatre travées régulières. Le chœur, d'un aspect simple et austère, a été défiguré par les décors dont le dix-huitième siècle l'a surchargé. L'aile méridionale est ornée d'une magnifique rosace, masquée en partie par le palais abbatial, et au-dessous de cette rosace, on distingue une superbe fenêtre à plusieurs baies, fermée par la muraille de ce palais (1). A l'aile septentrionale, s'ouvre une vaste et large fenêtre à plusieurs baies, et une porte précédée d'un portique dont l'arc et les pilastres ont été ajoutés au seizième siècle... La tour déshonore ce beau monument. »

L'abbesse de Remiremont avait aisément pu élever un tel édifice, car elle était devenue réellement une souveraine : les domaines de l'abbaye ne comprenaient pas moins de cinquante-deux bans, c'est-à-dire grandes terres seigneuriales, sur lesquelles elle exerçait la haute, la moyenne et la basse justice ; vingt-deux petites seigneuries appartenaient en outre à diverses dignitaires du chapitre. L'abbesse avait un train royal et une maison princière ; elle voyageait en carrosse à six chevaux. Dans les assemblées politiques, elle était représentée par ses députés, qui siégeaient dans les rangs du clergé et de la noblesse. La justice se rendait en son nom, et les jugements se libellaient de par Madame ; elle avait même le droit de grâce. Elle avait aussi le droit de battre monnaie. A sa mort, tous les bans de son domaine devaient prendre le deuil.

Dans l'église, la stalle de l'abbesse, placée au chœur, la première du côté de l'épître, était surmontée d'un dais en velours rouge avec franges d'or ; elle portait une crosse d'or, un chaperon de velours noir bordé d'hermine mouchetée et une bague de saphir. Un aumônier,

(1) Un incendie ayant détruit ce palais, pendant l'occupation prussienne, on a eu le bon esprit de dégager l'église. La rosace et les baies de la grande fenêtre ont reçu de magnifiques vitraux, dans lesquels sont représentés les solitaires du Saint-Mont. Ces améliorations sont dues au zèle de M. l'abbé Damien, notre parent, curé de Remiremont, qui a eu l'honneur d'être traîné comme otage, en Prusse, où les Allemands l'ont fort maltraité.

un clerc et un sacristain étaient chargés du service de sa chapelle.

Après l'abbesse venait la doyenne, qui était sa suppléante et qui occupait au chœur, du côté de l'Evangile, la première place, surmontée aussi d'un dais en velours rouge, mais avec franges d'argent. Pendant les vacances du trône abbatial, les absences ou les minorités des abbesses, les doyennes essayèrent souvent et réussirent parfois à élargir leur pouvoir : triste effet de l'humaine ambition !

L'habit de chœur des dames chanoinesses était un long manteau de laine noire, à queue traînante, avec collet d'hermine; chacune avait sa stalle, selon le rang ou l'ancienneté. Toutes avaient le droit de suffrage pour l'élection de l'abbesse, élection qui devait être confirmée à Rome. Leur nombre pouvait s'élever jusqu'à soixante-dix-neuf. Elles ne faisaient aucun vœu : aussi pouvaient-elles quitter le chapitre et même se marier; mais alors elles perdaient tout droit à leur prébende.

Le chapitre, tout sécularisé qu'il était, devait, chaque jour, chanter toutes les heures de l'office divin, et il ne cessa jamais de le faire. Il conserva jusqu'au dix-septième siècle la liturgie bénédictine, à laquelle succéda la liturgie romaine. La piété, — non plus celle du cloître, mais celle qui sied à de nobles dames, — ne cessa de régner chez un bon nombre d'entre elles; la charité envers les pauvres, les infirmes, les malades et les vieillards s'y conserva très vive et dans tous les temps; les pèlerins, les voyageurs, les religieux de tous les ordres, y reçurent toujours le pain de l'hospitalité. Plusieurs de ces filles de la haute noblesse y vécurent dans la pratique des plus rares vertus et quelques-unes y moururent en odeur de sainteté.

Le monastère des religieux colombanistes et bénédictins n'existait plus; il avait été remplacé par un chapitre de dix chanoines, tous à la nomination du chapitre noble. L'un d'eux, avec le titre de saint Romaric, était curé de Remiremont; un autre, sous celui d'écolâtre, était chargé du soin des écoles; d'autres remplissaient les fonctions de vicaires ou d'aumôniers. Le chapitre des dames avait aussi le droit de présentation pour plus de cent cures, disséminées en Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté et en Bourgogne, où elles possédaient des terres : toutefois ces cures étaient sujettes au concours.

L'administration de la justice était confiée à un Grand Prévôt;

l'administration civile à un chancelier d'État, et l'administration militaire à un sénéchal.

Les ressources du noble Chapitre se composaient d'une part des dîmes et autres redevance féodales, dans les cinquante-deux bans de ses domaines, et du rendement des vastes propriétés qu'il y possédait. A Madame l'abbesse advenait le quart de tous les revenus ; les trois autres quarts se partageaient entre les chanoinesses, divisées en neuf compagnies, qui portaient les noms de Remiremont, Bruyère, Mirecourt, Vitel, Remoncourt, Jorxey, Tantimont, Diarville et Oëlleville. Ce partage de la mense conventuelle en prébendes donnait à chacune le droit de disposer de sa part, selon son bon plaisir : rien cependant de la prébende ne pouvait s'aliéner.

La puissance religieuse, politique, civile et militaire, explique aisément les luttes du Chapitre avec les ducs de Lorraine. Il dut défendre cette puissance contre les grands ; mais on doit lui rendre cette justice qu'il en usa toujours avec modération envers les petits : partout et toujours sa domination fut bienfaisante et douce ; elle n'a laissé aucun souvenir amer dans le cœur des peuples soumis à sa crosse et à ses lois.

Les Augustins habitaient toujours le Saint-Mont. Un violent incendie consuma, en 1334, leur convent, qui se releva de ses ruines, par les soins et la diligence de son prieur, Simon de Faucogney.

En 1366, les gens de Remiremont, pour se mettre à l'abri des ncursions des Allemands et des Bourguignons, formèrent le dessein de fermer leur ville de murailles. Ils en obtinrent du Chapitre la permission, moyennant que tous les ouvrages seraient à leurs frais et dépens, et sans que ses droits souffrissent aucune atteinte. Ces murailles ne mirent point la ville à l'abri de l'invasion de Charles le Téméraire ; ne se sentant point de force à lui résister, elle lui ouvrit ses portes. Par lettre patente de 1475, vu l'obéissance que les dames, abbesse et chapitre lui avaient faite, le duc de Bourgogne mit ledit chapitre, la ville et les habitants sous sa sauvegarde spéciale. Il y eut, sous les murs de la ville, une mêlée sanglante entre les Lorrains et les Bourguignons, dans laquelle furent battus les Lorrains : les domaines de l'abbaye furent ravagés par les armées des deux partis.

Après la défaite de Charles de Bourgogne sous les murs de Nancy en 1477, Remiremont fut délivré des Bourguignons, et les ducs de Lorraine reprirent possession paisible de leurs Etats. Le duc Antoine,

en 1533, reçut en sa sauvegarde les habitants de Remiremont, avec défense à tous ses sujets de rien entreprendre contre eux. De son côté l'empereur Charles-Quint, en 1551, confirma les privilèges du Chapitre et lui accorda celui de faire afficher l'aigle impériale aux maisons, terres et seigneuries qui lui appartenaient.

Fières de ces privilèges impériaux, les Dames s'accoutumèrent peu à peu à se regarder comme indépendantes des ducs de Lorraine. En 1564, elles obtinrent des lettres très amples de protection de l'empereur Ferdinand, et par suite prétendirent mettre leur ville sur le pied des cités impériales et indépendantes. Elles osèrent signifier ces lettres, dès l'année suivante, au duc Charles III, dit le Grand, qui saisit cette occasion de les mettre sous sa dépendance : il envoya le comte de Lignéville, avec ordre d'ôter les aigles impériales de tous les lieux où elles étaient affichées : ce qui se fit avec un profond respect pour les armoiries de l'Empire; mais on saisit le temporel du Chapitre, et celles d'entre les Dames qui résistèrent furent enfermées dans leur cellule. Les chanoinesses, intimidées par cet acte de vigueur, se soumirent au Duc, et ainsi se termina ce conflit, auquel on donna le nom de guerre des *panonceaux*. Le haut protecteur, Ferdinand d'Allemagne, occupé contre les Turcs et contre les Protestants, ne put leur être d'aucune ressource en cette circonstance.

Le même Charles III accorda, en 1582, à la ville de Remiremont un droit de gabelle sur les vins, pour en appliquer le produit aux réparations et à l'entretien de ses murailles : ce qui servit à merveille aux habitants pour repousser, en 1593, des aventuriers qui étaient venus dans le dessein de piller et de dévaster.

Une des filles de ce grand prince, Catherine de Lorraine, devait bientôt tenir en ses mains le sceptre abbatial. Elue en 1611, cette pieuse et digne princesse tenta la réforme de l'antique abbaye ; elle essaya de remonter le cours des siècles ; elle s'efforça de ressusciter au sein du Chapitre la vie morale, en y introduisant de nouveau les vertus du cloître. D'insurmontables obstacles se dressaient devant elle; son courage les affronta; mais ses nobles efforts devaient échouer devant la ténacité des chanoinesses, appuyées de la noblesse du pays, dont elles étaient, toutes, les parentes.

La pieuse abbesse, dans ses desseins de réforme, avait ressuscité le monastère des Bénédictins sur le Saint-Mont. Les Augustins, alors tristement déchus de leur ferveur primitive, cèdèrent la place

aux religieux de saint Benoît, réformés par Dom Didier de la Cour, qui prirent possession du prieuré en 1623. Ils y ouvrirent aussitôt une école, où affluèrent les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie, et qui réveilla dans le pays le goût des bonnes études.

Catherine, de son côté, voyant ces projets échouer pour son abbaye, prit le parti de la retraite, après s'être donné comme coadjutrice une de ses nièces, Marguerite de Vaudémont, sœur du duc Charles IV, dans le dessein d'être utile au Chapitre qu'elle allait quitter. Elle s'en alla ensuite fonder à Nancy un monastère de Bénédictines, et reçut elle-même l'habit de Saint-Benoît, voulant être religieuse, sans pour cela cesser d'être abbesse de Remiremont ; elle nourrissait, sans nul doute, l'espoir d'y ramener dans l'avenir ses compagnes.

Le frère du roi de France, Gaston d'Orléans, irrité de la faveur et du despotisme du trop fameux Richelieu, avait cherché un asile en Lorraine, et le chevaleresque duc Charles IV avait osé l'accueillir. Il vint malheureusement à Remiremont, vit la jeune Marguerite, s'éprit de sa beauté, de son esprit et de ses vertus, et se mit en tête de l'épouser. Le duc de Lorraine y consentit : ce qui mit en fureur le tout-puissant ministre de Louis XIII et prépara d'affreux désastres à notre pays. Une seule chose pourrait ici militer en faveur de Charles, c'est que le roi n'avait pas jusqu'alors eu d'enfants et qu'il n'y avait guère d'espoir de lui en voir naître : il pouvait ainsi préparer à la France une souveraine catholique et diriger la politique dans un tout autre sens que celui d'un homme d'Etat qui sacrifiait tout au succès, même les intérêts de l'Eglise, dont il était cependant aussi le ministre.

Richelieu contesta la validité d'un mariage fait sans le consentement du roi, c'est-à-dire contre le gré du ministre; le duc d'Orléans, prince sans résistance, fit sa paix avec lui; la Lorraine fut envahie et livrée aux affreux Suédois, alliés hérétiques du cardinal; la princesse Catherine se vit, comme toute sa famille, forcée de quitter sa patrie, de se réfugier en Franche-Comté, puis en Bavière. Les commissaires du roi de France exigèrent des habitants de Remiremont un serment de fidélité, qu'ils prêtèrent, après avoir fait constater par un acte authentique, passé devant tabellion, que c'était *par force et contre leur gré.*

Charles IV ayant repris Epinal et Remirement, en 1637, la pieuse abbesse sentit en son cœur le besoin de revoir son abbaye; elle

revint et revit son pays, tel que l'avaient fait la guerre, la famine, la peste et l'hérésie suédoise et luthérienne. A peine y était-elle arrivée que Turenne, en 1638, vint assiéger sa ville. Défendue par trente soldats seulement et par les bourgeois, cette place opposa la plus vive résistance; l'abbesse montra qu'elle avait dans les veines le sang héroïque de sa maison ; elle anima soldats et bourgeois d'une telle ardeur qu'on put la proclamer un grand capitaine. Elle accourut elle-même sur les remparts avec ses chanoinesses et donna l'exemple du travail et de l'énergie. Le marquis de Ville amassa, vers Darney, un corps de cent-cinquante partisans ; le comte de Lignéville vint les renforcer d'une compagnie de cavaliers ; ce secours put entrer dans la place par une poterne, et, après cinq jours de siège, l'armée française décampa, ayant perdu plus de huit cents hommes, tués, blessés ou prisonniers : deux hommes seulement avaient été tués dans la place. Le duc Charles IV fit, cette année même, frapper à Remirement une monnaie à son effigie, portant au revers les armes de Lorraine avec la couronne ducale.

Toutefois la Lorraine était sous le joug de ses vainqueurs. L'abbesse de Remiremont quitta de nouveau son pays, et revint à Paris, près de sa nièce, la duchesse d'Orléans, passa les cinq dernières années de sa vie en vraie religieuse, uniquement occupée de Dieu et du salut des âmes.

« Catherine de Lorraine, dit l'abbé Guinot, tient un des premiers rangs parmi les femmes illustres du dix-septième siècle : son caractère est empreint d'une grandeur royale, adoucie par la piété. Cette princesse unit aux plus humbles vertus de la vie religieuse un courage civil et l'élan généreux d'une âme chevaleresque. Aussi calme sur la brèche, sous le canon ennemi, que dans le silence du cloître, son cœur ne fut ému que par la piété filiale et par le spectacle de la misère : en des jours de famine, après avoir épuisé toutes ses ressources, on la vit mendier pour les pauvres. Toujours sereine au milieu des orages, elle opposa le pardon aux injures et une douceur angélique aux outrages de la fortune, et porta sans fléchir le poids des calamités qui écrasaient sa famille et sa patrie. Vouée à une vie pénitente, ayant méprisé les couronnes qui recherchaient son front, elle seule pouvait réformer l'abbaye de Remiremont, si elle avait pu l'être. »

Mais pouvait-on ramener à son état primitif un monastère transformé depuis des siècles en institut féodal ? Pouvait-on faire adopter

la sévérité des règles monastiques à des chanoinesses qui n'avaient pas eu de vocation et qui n'avaient aucun goût pour la vie religieuse? L'abbaye s'opiniâtra dans ses habitudes d'une vie libre, et, désormais, elle ne cessa de s'affaisser sur elle-même, jusqu'au jour où elle s'écroula sous le marteau de la Révolution.

Le choix d'une enfant, comme abbesse, après la mort de la princesse Catherine, indiqua clairement le sort qui était réservé à la noble abbaye. L'autorité retombait de tout son poids aux mains du Chapitre, qui n'avait plus à redouter aucune réforme. La nouvelle abbesse, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, ne vit jamais Remiremont. Judith de Lorraine qui lui succéda, y passa une fois, en allant de Paris à Vienne. Dorothée de Salm, après elle, fut élue à l'âge de neuf ans; elle fit son entrée, puis elle retourna aussitôt dans sa famille. Cependant elle vint, dans la suite, habiter son abbaye, déploya un grand et beau caractère, et mourut dans les sentiments d'une haute piété en 1702.

La France, pendant tous ces temps, avait occupé la Lorraine ; elle en avait démantelé toutes les places. En marchant sur l'Alsace, en 1674, Turenne avait assiégé de nouveau Remiremont, qui avait capitulé et reçu les troupes françaises : le pays tout entier se trouvait sous la griffe du lion.

Cependant l'amour de l'étude et la ferveur de la piété avaient fait refleurir le Saint-Mont ; les visiteurs de la congrégation bénédictine terminaient un rapport sur l'état du monastère par ces paroles: « Le Seigneur est grand, digne de louanges surtout sur cette montagne sainte ! » Dom Eustache Claudon, Dom Nicolas Maillot, Dom Romaric Colson, Dom Chrysostome Petit, Dom Mathieu Gesnel et beaucoup d'autres y furent des modèles de science et de vertus. Aussi la montagne attirait une foule de pèlerins que n'attirait plus guère la vallée.

Quand mourut Dorothée de Salm, le duc Léopold avait recouvré la Lorraine, échappée toute meurtrie des serres de la France. Deux princesses, ses filles, furent élues successivement abbesses de Remiremont, et moururent toutes les deux en bas âge.

Enfin, comme pour essayer de lutter contre la décadence, le Chapitre se donna pour abbesse, en 1711, une femme digne de le gouverner, Béatrix de Lorraine, petite fille de Charles IV. Poussée par les sentiments d'une tendre compassion pour les misérables, cette princesse éleva, en 1722, un nouvel hôpital, pour remplacer

l'ancien, qui tombait en ruines. Sous son règne devait finir l'autonomie lorraine et celle de la grande abbaye : en 1737, le duc François III cédait forcément ses États à la France en échange de la Toscane. Les rois de France dépouillèrent, avec révérence, les nobles abbesses des titres de leur ancienne puissance et des restes de leur grandeur passée. Béatrix survécut un an à peine à ce coup fatal; elle mourut à Paris : c'en était fait de la royauté du Chapitre.

Comme pour faire mieux sentir le changement opéré dans les choses, l'intendant français du duc viager de Lorraine Stanislas, le comte Chaumont de la Galaizière, vint présider à l'élection d'une nouvelle abbesse : c'était signifier au Chapitre la perte de son autonomie. Le choix qu'on fit n'en fut pas moins excellent, et la princesse Anne-Charlotte, fille de Léopold, méritait un meilleur sort. Elue en 1737, à peine connut-elle Remiremont ; elle y vint en 1745, après la mort de sa mère, la duchesse d'Orléans, douairière de Lorraine ; mais elle n'y demeura que quelques jours, et quitta une patrie qui lui rappelait de trop douloureux souvenirs. Elle alla d'abord en Autriche, puis elle se retira dans les Pays-Bas, dont son frère l'archiduc Charles était gouverneur. Elle mourut à Mons, en 1773.

C'est à ses frais que fut bâti, en 1752, le superbe palais abbatial qu'elle n'habita jamais. « Triste éloquence des choses humaines ! s'écrie l'abbé Guinot; une royale demeure s'élevait, pour une reine déchue, par les soins d'une reine exilée de sa patrie découronnée, la veille de l'épouvantable catastrophe qui devait tout engloutir. »

C'est aussi pendant ce règne fictif que le Chapitre employa les réserves financières de son Trésor à faire dans son église ces tristes *embellissements*, produit misérable de la réaction gréco-romaine, qui avait tout envahi, et qui traitait de barbares les admirables constructions chrétiennes du moyen âge.

Les dames chanoinesses bâtirent beaucoup, en cette époque du dix-huitième siècle. Elles élevèrent, à leurs frais, en divers lieux de leurs domaines — comme pour faire acte d'une puissance qu'elles ne possédaient plus, — les églises de Bains, de Saint-Nabord, d'Escles, de Damas, de Pouxeux et d'Attignéville, sous le règne de la princesse Anne-Charlotte; celles de Bayon, de Dombrot-sur-Vair, de Fresse et de Valfroicourt, sous celui de Christine de Saxe ; celles de Hadol, de Florimont, de Viviers les Offroicourt et de Blaye, sous celui de Louise de Condé. Elles furent ainsi généreuses, mais elles ne furent pas heureuses dans le choix de leur architecture : ces

églises inaugurèrent un genre qu'une décadence complète de l'art pouvait seule permettre d'imaginer. De hautes et larges fenêtres en plein-cintre, répandant des flots de lumière dans une vaste salle, surmontée d'un lambris, et un chœur avec des voûtes qui n'appartiennent à aucun style.

Christine de Saxe, qui succéda à la princesse Anne-Charlotte, mit ses soins à assainir la ville de Remiremont, dont elle ne pouvait se résoudre à ne plus se regarder comme la souveraine. Elle ordonna un inventaire des archives de l'abbaye, et un moine franciscain, Claude Vuillemin, né à Mont-lès-Neufchâteau, mort curé de Contrexéville, passa dix ans à ce rude travail. Il transcrivit son immense recueil en vingt-six tomes *in folio*, dont plusieurs ont été malheureusement égarés. Il écrivit d'une manière si hardie et si ferme, avec une empreinte si vive et si nette, que sa plume semble avoir été un burin.

En l'année 1778, le 31 décembre, un orage, précurseur de celui qui devait bientôt tout emporter, éclata sur la ville ; la foudre tomba sur l'église capitulaire, y mit le feu et faillit l'anéantir. Le bon roi Louis XVI accorda 140,000 livres sur sa cassette pour la restauration de cet édifice.

Le moment de la catastrophe approchait. Louise de Bourbon-Condé vint clore la série des abbesses de Remiremont, et la clore dignement ; car ce fut une sainte femme, et si elle eût vécu dans le temps des Macteflède, des Claire et des Gébertrude, la voix des peuples l'aurait canonisée.

Une amitié intime l'avait unie à ces grandes princesses de France qui, lorsque tout se flétrissait autour du trône de saint Louis, s'efforcèrent d'embaumer la cour du parfum de leurs vertus Madame Louise, fille de Louis XV, qui s'immola au Carmel pour sauver l'âme de son père ; Madame Clotilde, sa nièce, qui devint reine de Sardaigne et que l'Eglise a mise sur les autels ; Madame Élisabeth, cette admirable sœur de Louis XVI, qui partagea toutes les douleurs et le martyre de son infortuné frère, et Madame Louise de Condé, protestaient par leurs exemples contre la dépravation générale qui les environnait : douces colombes destinées au sacrifice !

Le sceptre abbatial avait été remis aux mains de la princesse Louise, en 1786, à la veille des grandes expiations. Elle avait fait son entrée dans la ville au milieu de l'enthousiasme d'un peuple dont elle devait mériter l'affection par ses bienfaits : elle fit de

grandes aumônes aux pauvres, de riches offrandes aux églises, et donna l'exemple à ses chanoinesses de la plus scrupuleuse régularité.

C'était la dernière et brillante lueur du flambeau qui va s'éteindre. Les fondements des sociétés religieuses et féodales étaient minés depuis longtemps ; l'heure de mettre le feu aux poudres était venue. La haine de l'Église et l'appât d'un riche butin animaient les assaillants ; après avoir persiflé les moines, les prêtres et les religieuses, on s'apprêtait à les dépouiller et à les guillotiner.

Cependant le Chapitre, respecté du peuple, s'aveuglait dans une fausse sécurité ; il aimait à se persuader que le danger disparaîtrait. « Semblable, dit l'abbé Guinot, au vieillard qui élève des édifices pour écarter l'image importune d'une mort prochaine, il se mit à renverser la vieille tour de son église et à la remplacer par un portail moderne. » L'hiver de 1789 avait été cruel ; les ouvriers et les pauvres eurent à souffrir durement de ses rigueurs ; les chanoinesses eurent la pensée de leur venir en aide, en leur procurant du travail : elles consacrèrent ainsi, par l'inspiration de la charité, la dernière pierre qu'il leur fut donné de poser.

Le 7 décembre 1790, en la vigile de saint Romaric, vers la fin de l'office, un commissaire du département, Poulain-Grandpré, escorté d'officiers municipaux, vint signifier au Chapitre la loi qui abolissait les corporations religieuses. Le peuple, consterné, resta muet ; les chanoinesses versèrent des larmes : leur dernière hymne fut interrompue par des sanglots.

Remiremont perdait jusqu'à son nom monastique ; il recevait celui de Libremont, et, sous ce nouveau titre, cette ville descendait pour toujours du haut rang qu'elle occupait dans l'Église et dans le monde. Les profanations du vandalisme révolutionnaire vinrent souiller sa chute : en 1791, au sortir d'une orgie, on profana les sépultures du Chapitre ; en 1792, on démolit une église de Saint-Nicolas et on détruisit le couvent des Capucins ; en 1794, on enleva les châsses des saints, dont on avait heureusement sauvé les précieuses reliques.

Dans cette crise suprême, le clergé de Remiremont s'illustra par une fermeté inébranlable dans la foi. Son curé, l'abbé Remi, et ses deux vicaires, Gabriel et Antoine Didelot, refusèrent le serment schismatique. Le curé en fut puni par l'exil ; l'abbé Gabriel, condamné à la déportation, s'échappa et se sauva en Suisse, puis en Pologne ; l'abbé Antoine, qui s'était caché pour rester à son poste

et administrer secrètement les fidèles, fut saisi avec un vieux prêtre, nommé RIVAT, et ils périrent ensemble sur l'échafaud, à Mirecourt. Deux pauvres servantes des chanoinesses, Anne-Françoise PETITJEAN et Jeanne-Marie Durupt, arrêtées avec eux comme complices de leur *fanatisme*, partagèrent leur sort et leur gloire. Trois autres prêtres, élevés dans l'église de Remiremont, Nicolas ANTOINE, Joseph CLAUDEL, Maximilien HADOL, méritèrent aussi l'honneur du martyre. Le chanoine MÉNESTREL, qui unissait les plus brillantes qualités de l'esprit aux plus douces vertus, fut transporté à Rochefort et périt dans la rade de l'île d'Aix, à fond de cale d'un vaisseau.

Ces martyrs ne ferment-ils pas glorieusement les annales des illustres monastères fondés par saint Romaric et saint Amé? De la splendide abbaye, si puissante encore il y a moins d'un siècle, il ne reste que la belle église qui sert à la paroisse, le palais abbatial, brûlé depuis et rebâti, l'hôpital et les châsses des bienheureux fondateurs.

Le palais abbatial sert aujourd'hui à la mairie, au tribunal civil, à la justice de paix et à la bibliothèque, composée d'environ six mille volumes, venus en grande partie des prieurés du Saint-Mont et d'Hérival, et des couvents franciscains de Plombières et de Remiremont. L'hôpital, un des plus beaux et des mieux rentés du département, est desservi par les sœurs de Saint-Charles, de Nancy.

La ville possède aussi un collège, récemment construit, qui est un des plus beaux monuments de ce genre; une magnifique gare de chemin de fer; un vaste abattoir; des halles; un grand nombre de fontaines, dont la plus remarquable forme un château d'eau; les rues de la ville sont parcourues par des eaux vives, qui entretiennent partout la salubrité; deux superbes promenades, du Tertre et du Calvaire, achèvent d'embellir cette cité : du haut de la dernière, qui règne sur une plate-forme dominant la ville, le regard embrasse un des plus magnifiques panoramas qui soit au monde.

Remiremont possède aussi un beau couvent de religieuses de Jésus-Marie, qui tiennent un pensionnat de demoiselles.

Les armoiries de la ville sont de *gueules, à deux clefs d'argent, mises en sautoir.*

L'abbé CHAPIAT.

LE DIVORCE[1]

Quod Deus conjunxit, homo non separet.

La République est *une et indivisible* et le gouvernement républicain est celui qui nous *divise le moins.* — Voilà qui est convenu ; et, cependant la France, qui ne cesse d'entendre rebattre ce vieux cliché, se prend à rêver du supplice de Tantale ! On ne lui parle que d'union et d'apaisement, on ne lui promet que stabilité et concorde, et nous n'avons plus une institution assurée de son lendemain ; le trouble suit et appelle le trouble, le bouleversement est partout : dans l'armée, dans la magistrature, dans la police, dans l'enseignement public. Le glaive de la division semble se retourner de lui-même dans le cœur de la France comme pour agrandir les plaies déjà faites, lui en faire de nouvelles et achever sa décomposition politique, administrative, religieuse et sociale. Les mots de confiance, paix, prospérité ne sont plus qu'un vain chantage. Le sanctuaire des lettres mêmes est devenu une arène politique dans laquelle l'ombre du fondateur de la République (et ce sera son péché d'outre-tombe) vient encore semer l'anarchie et la désunion. La religion et les consciences sont alarmées, elles sont menacées dans leurs droits imprescriptibles. Enfin, pour comble de dérision, voici que la discorde ne craint plus de venir jusqu'au foyer domestique allumer son hideux flambeau. Le divorce, ce monstre à la démarche tortueuse, à la figure grimaçante, ose réclamer sa place légale au sein de la famille.

(1) C'est par raison, par inviolable fidélité aux principes du droit naturel et aux préceptes de l'Evangile, et non par intérêt d'Eglise, que le clergé se montre l'adversaire résolu du divorce. La promulgation de la loi projetée prouverait une fois de plus qu'en fait de morale comme en fait de dogme, rien, en dehors de la religion catholique, n'est stable et ne résiste au dissolvant des passions humaines.

Il faut que les époux séparés puissent se marier, s'écrie, en parcourant la France, l'*Esculape de Carpentras*; rien n'est plus pressant que cette loi de moralisation et de justice. A l'appui de sa thèse, il invoque les *leçons de l'histoire;* puis, sans produire l'ombre d'un argument nouveau, il s'efforce de réfuter les moralistes qui ont invoqué contre le divorce l'*autorité de la religion*, *les garanties de la famille* et l'*intérêt de la société.*

Suivons le même plan. Demandons d'abord à l'histoire du divorce chez les peuples qui en ont fait l'expérience, et surtout chez les Romains, les leçons qu'elle nous offre. Et comme il s'agit d'une question de capitale importance, essayons de la traiter à fond, quoique aussi brièvement que possible, et de ne laisser sans réponse aucune des raisons formulées en faveur du divorce par les partisans de cet abus.

I

Puisque les apôtres du divorce veulent s'autoriser du droit païen des anciens peuples, pourquoi ne pas réclamer la polygamie ou tout au moins la répudiation? La polygamie, outre qu'elle aurait pour prétexte et pour excuse apparente l'accroissement de la population, aurait sur le divorce plusieurs avantages : elle laisse les enfants auprès de ceux qui leur ont donné la vie, au lieu que le divorce, cruel comme la mort, les sépare de l'un ou de l'autre pour jamais. Avec la polygamie les Turcs achètent la fille de leur voisin; nous, avec le divorce, nous enlèverons sa femme à notre ami et recevrons pour ce beau fait un *satisfecit* de la loi. — Quant à la répudiation, elle a précédé le divorce. On la trouve dans les siècles voisins de l'état de nature, où, la population étant le premier besoin de l'État, on considérait la stérilité comme un fléau dans la cité et comme un opprobre dans la famille.

Dans l'origine, la répudiation n'appartint qu'à l'homme; le mari pouvait rompre le mariage et renvoyer sa femme, sur un simple caprice. C'était le droit de la force; le divorce tend à nous y ramener.

Législation de Moïse. — Cette coutume était tellement entrée dans les mœurs des peuples orientaux au milieu desquels vivaient les Israélites; elle était depuis si longtemps admise parmi ces derniers, que Moïse ne crut pas pouvoir l'interdire absolument à son peuple. Il se contenta de tolérer cet abus pour éviter des meurtres, vu les habitudes invétérées, la grossièreté des mœurs et la *dureté de cœur*

des Juifs. Le législateur des Hébreux n'oublia cependant pas les droits de la faiblesse. Tout en tolérant ce qu'il répudiait, il ordonna diverses mesures dans l'intérêt de la femme. Ainsi il exige un acte par écrit afin de protéger l'épouse contre les contestations que le regret ou la jalousie du premier mari pourraient soulever; il veut que la séparation n'ait lieu que pour un motif raisonnable et quelque défaut sérieux. Il est vrai que d'étranges abus continuèrent sur ce point, grâce à l'interprétation trop facile de la loi par les docteurs et les pharisiens. « Vous demandez, disait le prophète Malachie, au nom du Seigneur, pourquoi je n'agrée point vos sacrifices? C'est parce que l'Éternel a été témoin entre vous et la femme de votre jeunesse que vous l'avez traitée avec perfidie, quoiqu'elle fût votre compagne et la femme de votre alliance. Ce n'est point ainsi qu'on agit quand on a quelque conscience... Ne prévariquez donc plus contre l'épouse de votre jeunesse. » En troisième lieu, Moïse interdit au mari qui a répudié sa femme, la faculté de la reprendre; juste peine de la légèreté, de l'inconstance et des folles passions du mari et moyen de l'amener à réfléchir.

Grèce et Rome. — Dans l'âge héroïque ni la Grèce ni les autres peuples ne connurent le divorce mutuel. Solon le permit à Athènes; Lycurgue l'avait banni de Sparte, où la femme était répudiée surtout pour cause de stérilité.

Mais sans nous étendre sur les lois et les coutumes des Grecs, interrogeons celles des Romains, dont les mœurs présentent un plus vif intérêt et dont l'histoire offre des enseignements plus directs aux peuples de race latine. Romulus imita Lycurgue et n'accorda qu'à l'homme le droit de répudiation. Les premières lois de Rome, si l'on en croit Denis d'Halicarnasse, interdisaient le divorce; une harmonie admirable, dit cet historien, régnait entre les époux qui, *considérant la nécessité inévitable qui les liait, abandonnaient toutes les vues étrangères à leur établissement.*

La répudiation, sorte de mort civile et d'opinion, avait donc été une loi de modestie et la gardienne des mœurs; le divorce fut une loi de licence, une preuve de l'affaiblissement des mœurs publiques, une marque de l'énervement des caractères et la ruine des vertus privées. Rome reçut cette loi dissolvante d'Athènes; et, chose remarquable, tant que se fit sentir sur les mœurs privées l'énergique influence de la pauvreté des premiers Romains, tant que leur vie resta simple et partagée entre la guerre et les travaux des champs,

cette loi sommeilla inutile. Ce ne fut qu'après plusieurs siècles que le premier exemple de divorce fut donné à Rome par Carvilius Ruga (224 av. J.-C) ; encore sa conduite fut-elle généralement blâmée. On approchait de l'époque où la démagogie allait faire irruption dans le gouvernement de l'État ; l'on touchait à la période de la décadence et de la guerre civile.

A mesure qu'avec la richesse se multiplièrent les moyens de séduction, le divorce étendit ses ravages. Vers la fin de la République et sous l'Empire ses effets furent désastreux, les mariages divorcés devinrent de plus en plus fréquents. La femme, la matrone romaine courut à de folles amours et compta le nombre de ses maris par celui des consulats. On délaissa l'épouse de nom obscur et pauvre pour la femme qui promettait richesse et puissance. Juvénal raille les femmes qui trouvent le secret de changer de mari huit fois en cinq ans, et saint Jérôme parle d'une matrone qu'il vit mourir à Rome après avoir été vingt-deux fois épouse.

L'ambition poussait les hommes à ces unions éphémères, comme l'inconstance y jetait les femmes. « J'en atteste les dieux, s'écriait Caton en plein sénat, c'est une chose insupportable que de voir le trafic que ces hommes font, par leurs mariages, des postes les plus élevés... » César, Antoine, Octave contractèrent chacun trois, quatre et cinq mariages. Pompée renvoya sa femme pour épouser celle de Glabrion, quoique enceinte, parce qu'elle était petite-fille de Sylla. Plus tard il épousa Julie, fille de César, et la répudia pour épouser une fille à peine adolescente de la famille des Scipions. Les descendants des Cincinnatus et des Publicola en étaient réduits à envier les mœurs des Barbares. — « Plus heureuses et plus sages, dit Tacite, sont les cités où les vierges seules sont appelées au mariage et *ne peuvent qu'une fois ouvrir leur cœur aux désirs et aux espérances de l'épouse!* » Sur le tombeau de la femme vertueuse qui n'avait eu qu'un mari on inscrivait cet éloge surprenant : *Conjugi piæ, inclytæ, univiræ!* A l'épouse pieuse, remarquable entre toutes, qui n'eut qu'un mari.

Les causes du divorce et de la répudiation différèrent avec les temps ; mais à la fin, on divorça sans autre motif que la volonté mutuelle des époux. Par le fait, si la loi n'est pas inflexible ; si l'union conjugale, comme le prétendent les partisans du divorce, n'est qu'un contrat civil, ce consentement mutuel, surtout pour les époux sans enfants, est le plus légitime des prétextes. Nous aurons à y revenir.

II

CHRISTIANISME.

La fréquence des divorces étant devenue, à Rome, véritablement alarmante pour l'État lui-même, les empereurs essayèrent de l'entraver indirectement, en frappant dans ses biens celui des époux dont la conduite avait rendu le divorce nécessaire. Tel fut l'un des objets de la loi Poppæa et des règles relatives à la *rétention de la dot* et aux *jugements des mœurs*. Mais le mal était trop grand; ces lois furent des palliatifs inefficaces, des barrières impuissantes à endiguer le fleuve débordé.

Enfin le christianisme vint rendre au mariage le caractère de son origine. Sous les empereurs chrétiens, le divorce, s'il continua de subsister, fut puni de diverses manières et soumis à certaines formalités. Théodose, Valentinien III et plus tard Justinien rendirent plusieurs lois qui infligeaient des pénalités soit pécuniaires, soit personnelles, non seulement à celui des époux dont la mauvaise conduite avait rendu le divorce nécessaire, ou à celui qui avait divorcé sans motif sérieux, mais encore aux deux conjoints qui, sans cause légitime, divorçaient d'un consentement mutuel. Ces lois répressives et sévères restèrent sans effet.

Malgré ces tentatives pour mettre des entraves à cette déplorable institution, il fallut à l'Église plusieurs siècles d'efforts et de luttes pour abolir cette loi de despotisme et de corruption et faire triompher dans toute l'Europe le principe sacré de l'indissolubilité du mariage. Les chefs barbares qui fondèrent des États sur les ruines de l'empire romain, bien que convertis nominativement au christianisme, avaient autorisé le divorce, afin de pouvoir en user fréquemment eux-mêmes. Mais l'Église ne transigea pas. « Vous chassez votre épouse, s'écriait saint Ambroise l'évangile à la main, mais si la loi des hommes vous le permet, Dieu vous le défend. » *Quod Deus conjunxit homo non separet.* Les sophistes du temps ne manquèrent pas d'opposer la loi de Moïse à la loi évangélique; — les Pères et les Docteurs chrétiens répondaient que le libelle de Moïse était une loi de police et non de religion, une simple tolérance du législateur civil, *propter duritiam cordis.*

Au fond, tout en reconnaissant que le mariage est indissoluble ou indélimitable, les peuples, au cœur amolli par des siècles de

licence, tendaient à ramener la polygamie, laquelle avait été, sous des formes diverses, la loi commune, et le divorce y conduisait directement. Les pays où le christianisme ne parvint pas à établir sa suprématie, gardèrent leurs anciennes coutumes; et même, là où la polygamie était interdite, la fréquence du divorce venait offrir aux passions brutales de l'homme une compensation presque équivalente. A la fin, dans presque toute l'Europe, l'indissolubilité de l'union conjugale, admise et observée, devint la garantie suprême de l'affranchissement de la femme et rendit l'épouse et la mère la reine respectée du foyer. Voilà la portée profondément sociale de ce précepte de la doctrine chrétienne : *Que l'homme ne sépare plus ce que Dieu a uni.* Il rendait au mariage son caractère des premiers jours du monde. Comme au temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, deux êtres, éclairés par une sorte de révélation mystérieuse, guidés par le vœu de la nature, par la foi et par le cœur, se distinguèrent, se choisirent entre tous pour ne plus former, par un pacte irrévocable, qu'un seul être et une seule vie.

Deux époux fidèles portent ensemble le même joug, disait Tertullien dès le deuxième siècle de l'ère chrétienne; ils s'instruisent, ils s'exhortent l'un l'autre, ils ne se cachent rien... ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans les persécutions et au soulagement... les deux ne sont plus qu'un.

III

PROTESTANTISME ET 1792.

Malheureusement l'Europe chrétienne elle-même devait encore voir rétablir une institution digne des temps barbares et des mœurs dissolues de l'antiquité. Lorsque le protestantisme leva contre l'Église catholique le drapeau de la révolte, il s'empressa de rétablir le divorce, sachant que, par ce moyen, il attacherait à sa cause les hommes et les princes que dominaient leurs passions. Luther reprit la thèse des philosophes païens les moins imbus de stoïcisme et, non content d'abolir tout ce qui mortifie la nature : l'abstinence, la confession, le célibat et les vœux de chasteté perpétuelle, il se maria lui-même avec une religieuse; il proclama la liberté du divorce et poussa la complaisance jusqu'à permettre la polygamie au landgrave de Hesse. Sa conduite, du reste, n'était pas absolument

illogique ; et, dans les temps de la réforme, les tribunaux considérèrent le divorce comme une tolérance tacite de la polygamie. Théodore de Bèze commence ainsi son traité sur ces matières : — « J'appelle polygamie la pluralité des mariages ; il y en a de deux espèces : ou un homme épouse plusieurs femmes à la fois, ou, le mariage précédent étant dissous, il épouse une autre femme, etc. »

Luther vivait encore, que déjà Stork, Muncer et Carlostadt s'effrayaient de la contagion de ses doctrines relâchées et l'accusaient d'avoir introduit dans le peuple chrétien une dissolution pareille à celle du mahométisme.

En Angleterre, la question du divorce fut soulevée par Milton dans une adresse au long parlement. Le poète, malheureux en ménage, et précurseur des législateurs du dix-hnitième siècle qui tomberont dans la même erreur que lui, plaidait l'intérêt de l'individu, sans se préoccuper des droits supérieurs de la famille et de la société. « Le mariage, disait-il, est l'accomplissement d'un amour conjugal et d'une aide mutuelle... si l'amour et la paix n'existent pas, il n'y a plus mariage... » Le divorce, conclusion rationnelle de cette fausse théorie, fut admis à cette époque d'athéisme et de corruption. Moins d'un siècle plus tard, la même question s'agitant au parlement, le duc de Richemond proposait d'abolir cette *loi de scandale*, à laquelle il attribuait la cause de la décadence morale de l'Angleterre.

La France, au contraire, fit de l'indissolubilité du mariage une loi de l'État. L'interdiction du divorce se trouve déjà mentionnée dans plusieurs capitulaires de Charlemagne. La loi civile n'y laissa porter atteinte ni par les catholiques, ni par les juifs, ni par les protestants. Lebrun rapporte qu'au dix-septième siècle, les deux époux Ponseau, tous deux protestants, après une séparation de fait, s'étant remariés chacun de leur côté, furent exposés, pendant deux heures, sur la place publique, l'homme armé avec deux quenouilles, la femme affublée de deux chapeaux ; après quoi ils furent renvoyés avec menace des châtiments les plus sévères.

Cependant, pour servir de leçon aux âges suivants, la France devait, pendant une vingtaine d'années, faire son essai de divorce. L'indissolubilité du mariage était une loi religieuse, et séculaire ; c'était assez pour que cette protection de la famille ne pût trouver grâce aux yeux des novateurs animés de la rage de la démolition, et qui avaient pour objectif de tout bouleverser pour forcer la France

à recommencer son œuvre. Tel ne semble-t-il pas être le mobile de nos révolutionnaires actuels, tribuns anémiques, dépourvus de toute originalité et piteux plagiaires de leurs devanciers de 1789?

Eh bien, la nation, la société française, pas plus alors qu'aujourd'hui n'éprouvait le besoin du divorce. La France venait de se recueillir, de sonder ses plaies sociales, religieuses, politiques et morales. Convoqués dans leurs assemblées provinciales, les délégués des trois ordres s'étaient réunis, s'étaient interrogés, et, après mûre et libre délibération entre les intéressés, avaient formulé leurs vœux par écrit, signalé les besoins du pays et réclamé toutes les réformes jugées nécessaires. Ce n'est ni dans les constitutions rédigées à la hâte ni dans la *Déclaration abstraite et alambiquée des droits de l'homme* qu'il faut chercher l'expression fidèle et la manifestation sincère et authentique des volontés de la France ; c'est dans le résumé des *cahiers* de 1789. Or, fait bien digne de remarque, malgré les erreurs du temps et la passion enthousiaste des réformes, malgré l'entière liberté avec laquelle furent rédigés ces programmes des besoins de chaque localité, un *seul cahier*, (véritable raillerie du bon sens français !) un seul, celui que portait le duc d'Orléans, émit un vœu en faveur du divorce. Ce fait ne s'expliquerait pas, s'il était vrai que le divorce fût une *loi de justice*, *une loi moralisatrice intéressant tous les bons citoyens*, *toutes les personnes qui se marient.* (V. disc. de M. Naquet à l'Assemblée.)

La vérité est que la loi du divorce fut une loi révolutionnaire en faveur de l'individu au détriment de la famille et de la société. Le parti de la Gironde, qui la fit voter, était un parti d'esprits chimériques, d'utopistes infatués et naïfs, lequel parti se proposa peut-être de faire une œuvre de moralisation, et ne fit qu'introduire la philosophie sensualiste dans la législation. Condorcet et Vergniaud, renouvelant l'erreur de Milton, avaient proclamé que l'individu est le principe et la fin de tout; la société, une forme, une simple garantie de la liberté naturelle ; l'idée de Dieu, une opinion, et la religion, une ennemie. De pareilles doctrines, appliquées à l'ordre civil, devaient ramener tout à l'individu et favoriser le divorce comme un moyen de lui rendre son indépendance. Le député Aubert-Dubayet proposa de l'établir, et, vingt jours après, la loi du 20 septembre 1792 le proclamait. La rupture du lien conjugal considéré comme un contrat ordinaire était promulguée « *au nom de la liberté individuelle dont un engagement indissoluble serait la perte.* » Ainsi

le législateur ouvrit la porte à tous les caprices et plia la loi à toutes les ondulations de la mobilité humaine. Le consentement mutuel des époux, la simple incompatibilité d'humeur ou de caractère, etc., furent des causes de divorce. Les époux n'avaient qu'à se présenter devant six parents ou amis pour être conciliés ; un mois plus tard, l'officier de l'état civil inscrivait l'acte de divorce, le bail était rompu.

La Législative n'autorisait le mariage qu'un an après le divorce ; la Convention renchérit sur la Législative, comme les Naquet de demain renchériront sur les Naquet d'ajourd'hui. Un décret de nivôse, an II, trouva que : « Il n'y a pas de raison d'empêcher un « mari de se remarier immédiatement après le divorce ; ni d'empê- « cher une femme de se remarier dix mois après le divorce, ou « immédiatement, s'il est constant que le mari a abandonné sa « femme depuis dix mois. » La loi du 15 thermidor, an III, fit revivre la loi de 1792. Les législateurs s'effrayaient déjà de leur œuvre.

IV

A défaut de raisons sérieuses, l'apôtre du divorce se rejette sur un argument négatif : — Puisque l'on n'a pas invoqué l'effet déplorable produit sur les mœurs par la loi du divorce pour la faire abroger, dit-il, c'est que cet effet ne s'était pas produit, même à l'époque dissolue du Directoire ; et c'est là une raison pour qu'il ne se produise jamais. —

Autant de sophismes et d'erreurs que de mots. — Qui ne voit l'inanité d'un raisonnement qui consiste à dire : telle loi n'a pas produit tels effets à telle époque, donc elle ne les produira jamais ? De ce que sûrs de gagner leur cause, les adversaires de la loi du divorce en 1816, en se contentant de l'argument péremptoire que leur offraient la constitution et l'opinion de l'époque, n'auraient pas eu recours à d'autres considérants, est-ce une raison pour conclure que ces considérants n'existaient pas ?

D'ailleurs, il est faux que ces effets désastreux ne se soient point fait sentir et que les législateurs, moralistes et historiens ne les aient nullement constatés.

J'ouvre en effet une histoire des plus autorisées et je lis cette peinture de l'état de la France en 1795, telle que l'avait faite la

première république : « La révolution avait emporté presque tous les hommes d'élite... si tous les partis se montraient fatigués de l'anarchie... la passion du luxe et des plaisirs qui s'empara des hautes classes, la corruption des mœurs publiques et privées, l'oubli de la religion, la *division introduite dans les familles par le divorce*, la misère profonde du peuple et le manque de travail, tout enfin semblait annoncer une crise imminente. » Fasse le ciel que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets et que le dix-neuvième siècle ne finisse pas comme le dix-huitième!

Un autre célèbre publiciste, qui avait été le témoin des excès dont la France avait eu tant à souffrir, écrivait en 1815 : « Sans « parler ici des désordres publics dans les lois et dans les mœurs, « à une certaine époque de notre révolution, désordres qui passent « tout ce qu'on peut imaginer; le nombre des divorces, dans les « trois premiers mois de 1793, fut, à Paris seulement, au tiers des « mariages. Le divorce est peut-être aujourd'hui moins fréquent « sur un seul point, mais il est plus répandu, et déjà il gagne les « campagnes. Il y a été d'abord un objet d'horreur, bientôt il ne » sera plus même un sujet d'attention... »

En 1797, le pouvoir législatif, dans le dessein de se rendre compte des suites de la loi sur le divorce, nomma une commission chargée d'examiner les effets de cette mesure; Favart, son rapporteur, porta à plus de *vingt mille* le nombre des époux que l'avarice et le libertinage avaient séparés au moyen de l'odieuse loi votée cinq ans auparavant (1). — L'on comprend que la proportion ait été moindre sous le premier empire, époque guerrière où tous ceux qui pouvaient porter le mousquet étaient constamment sous les drapeaux. Néanmoins l'abus suivit son cours naturel.

Après l'empire, en 1816, nos législateurs, tout en invoquant la nature du mariage, l'intérêt de la société et surtout la loi religieuse et la religion d'État, étaient loin de passer sous silence les effets de la loi du divorce sur les mœurs : « Hâtons-nous, s'écrie un des plus « célèbres d'entre eux, de faire disparaître cette loi... qui a boule- « versé le monde et perdu la France, et que, la philosophie sa mère,

(1) « Vous frémiriez, s'écriait Favart, si je vous présentais le tableau fidèle des victimes que le libertinage et la cupidité ont amoncelées sur la France, au nom d'une loi qui n'avait pour objet que de rendre le mariage plus heureux et plus respectable en rendant les époux plus libres, etc. » Rien de nouveau sous le soleil.

« *honteuse de ses débordements*, n'essaye plus même de défendre. »

Ces citations sont plus que suffisantes pour prouver que M. Naquet a étudié l'histoire avec le prisme et la légèreté du libre penseur.

Il est vrai que la législation de 1803 a conservé la loi du divorce. Mais qu'on relise les discussions qui, dans le conseil d'État, précédèrent la rédaction du titre VI du code civil, on verra que nos légistes, ayant trouvé le divorce établi, proposèrent de le maintenir, en donnant pour raison principale et presque la seule, la *liberté des cultes*. Le divorce existait depuis dix ans. On crut devoir continuer l'essai ; mais tous les juriconsultes le regardaient comme un grand mal et un grand danger ; et, par une singulière contradiction, ils le maintinrent, en exprimant l'espoir que le peuple n'en userait pas.

Le divorce est donc une loi aristocratique, une sorte de maladie de luxe, un droit d'abus réservé aux citadins, aux opulents et aux raffinés. Portalis, pour rassurer sa conscience alarmée, cherchait à se dissimuler le danger de cette loi qu'il appelait un scandale et ne se résigna à la conserver, que dans la persuasion que les mœurs publiques la rendraient inutile et en auraient raison. « Les Français « sont légers, dit-il, mais ils ont des mœurs. C'est dans les départements, c'est dans les campagnes qu'il faut aller chercher les « mœurs françaises : là *le scandale du divorce* a été rejeté avec « mépris, on n'a point usé du divorce, les tribunaux l'attestent, « *voilà le vœu de la nation*. « De son côté, un autre savant jurisconsulte qui travailla, lui aussi, à la rédaction de notre code civil, Malleville, s'écriait avec douleur : « Depuis que le divorce est admis, « *beaucoup de mariages sont annulés, sans que les mœurs soient* « *améliorées* et *sans que les mariages soient plus heureux*. »

Treilhard lui-même, dans son rapport, n'ose point avancer que le divorce soit un bien ; mais il le regarde comme le remède d'un mal : singulier... remède qu'un poison dont l'infaillible effet est de rendre le premier mal *irrémédiable!!!* Mais la réfutation de ce sophisme trouvera sa place plus loin ; achevons notre aperçu historique.

Le premier consul avait le divorce en horreur ; on le range trop facilement parmi les partisans de cet abus. Si ce grand esprit n'en combatit pas le principe dans le conseil d'État, ce fut en prévision d'un événement qui depuis Marengo occupait sa pensée. Déjà il entrevoyait l'empire et désirait avoir un héritier que ne lui avait point donné Joséphine. « Le divorce, dit-il dans le cours de la discus-

« sion, devait être dans notre législation, la liberté des cultes le « réclamait; mais ce serait un grand malheur qu'il passât dans « nos habitudes. Qu'est-ce qu'une famille dissoute? Que sont les « époux qui, après avoir vécu dans les liens les plus étroits que la « nature et la loi puissent former entre des êtres raisonnables, « deviennent tout à coup étrangers l'un à l'autre, sans néanmoins « pouvoir s'oublier? que sont des enfants qui n'ont plus de père, « qui ne peuvent confondre dans les mêmes embrassements les « auteurs désunis de leurs jours; qui, obligés de les chérir et de « les respecter également, sont, pour ainsi dire, forcés de prendre « parti entre eux; qui n'osent rappeler en leur présence le déplo- « rable mariage dont ils sont les fruits? Eh! gardons-nous d'encou- « rager le divorce. »

Devenu empereur, le premier Consul ne permit jamais le divorce à ceux qui l'entouraient. Le baron Locré, chargé de rédiger les statuts de la famille impériale, plaça dans son projet deux articles en regard. L'un portait : « Le divorce est interdit dans la famille impériale. » Et le deuxième : « Le divorce ne pourra avoir lieu dans la famille impériale que du consentement de l'Empereur. » Napoléon raya le second et adopta le premier. Son ambition seule l'empêcha de conformer sa conduite à ses principes. Le divorce ne fut donc conservé qu'avec répugnance, parce qu'il existait et à cause de la liberté des cultes. Les auteurs du code ont voulu, s'inspirant du génie du premier Consul, le rendre à peu près impraticable. Mais, malgré la sévérité des restrictions légales qui n'admettaient que quatre causes de divorce, le mal s'étendit peu à peu et les progrès du désordre menaçaient de gagner les campagnes, lorsque, sur la proposition de M. de Bonald, la loi du 8 mai 1816 décréta l'abolition de cette loi regrettable (1).

Comme toute révolution traîne après elle et ramène son éternel cortège d'abus et de maux, la question fut de nouveau agitée après 1830. M. de Schonen déposa une proposition pour rétablir le divorce, le 11 août 1831. La chambre nomma une commission avec M. Odilon Barrot pour rapporteur. Mais le projet, admis par les députés, fut repoussé par la chambre des Pairs, sur le rapport de

(1) Les législateurs de 1816 n'agirent point avec la légèreté de ceux de 1792, qui avaient voté après quelques phrases creuses de Dubayet affirmant que le divorce serait très rare dès qu'il serait permis. En 1816, dit M. Legrand, « la discussion fut plus approfondie qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. »

Portalis. Trois propositions ayant le même objet furent présentées par M. Bavoux, 1832, 1833, 1834 et eurent le même sort. Enfin, l'Assemblée de 1848 éloigna une proposition semblable. Tous les hommes graves s'en félicitèrent dans l'intérêt de la famille, des bonnes mœurs et de l'État. Il n'est pas bon que la loi favorise l'inconstance et ajoute ses séductions à celles des passions humaines. Le joug le plus léger paraît pesant dès qu'on voit qu'il est possible de s'en affranchir, tandis qu'on se conforme à un état qu'on ne peut changer.

L'épreuve est donc faite et parfaite, faut-il dire avec M. Naquet, sauf à tirer de cette épreuve une conclusion opposée à la sienne.

Les peuples forts et moraux n'éprouvent aucun besoin du divorce : aux peuples corrompus et efféminés il faut, au lieu de ce dérivatif dérisoire, des lois sévères pour les corriger et les contenir dans la ligne du devoir. L'histoire du divorce nous apprend qu'il ne s'est introduit chez les peuples qu'avec la licence et la dissolution des mœurs. Les Romains, entre autres, tant qu'ils furent le peuple le plus religieux et le plus vaillant de l'antiquité, n'eurent même pas la pensée de demander au divorce la garantie de leur moralité et dédaignèrent d'user de ce droit indigne d'eux. Lorsque la corruption eut envahi la société romaine, le divorce se multiplia comme une lèpre sans autre effet que celui d'accélérer le travail de la décomposition. Notre histoire nationale nous apprend que le divorce a été introduit dans la législation française par des utopistes, à une époque de trouble et de bouleversement; que ses effets ont été désastreux, qu'il n'a été conservé, pendant vingt ans, que comme une épidémie ou un fléau qu'il fallait environner d'un cordon sanitaire de précautions presque infranchissables, et qu'il a été supprimé à la satisfaction des esprits sensés, et sans réclamation.

V

On dit : Depuis la révolte du protestantisme, le divorce existe dans beaucoup de nations européennes; elles n'en usent que fort peu, les époux y vivent en très bonne intelligence. — Cela est possible; mais, sans le divorce, les mœurs de ces nations seraient-elles pires? elles seraient meilleures peut-être. Ne voyons-nous pas des auteurs protestants, eux-mêmes, écrire contre cette tolérance, et

certaines nations protestantes chercher dans les mœurs un remède contre la loi? Le parlement d'Angleterre ne s'est-il pas à diverses reprises préoccupé des effets désastreux de cette loi comme d'un véritable moyen d'adultère?» C'est en vain, dit Mme Necker, « qu'on « voudrait faire valoir, en faveur du divorce, la bonne intelligence « des époux dans les pays protestants, non plus que la pureté des « mœurs domestiques dans les premiers siècles de Rome. Cet argu- « ment me paraît nul; car il prouve seulement que la *permission du* « *divorce n'a aucune influence dangereuse dans les lieux où* (pour « diverses raisons) *l'on n'en profite jamais.* » « En un mot, ajoute M. de Bonald, attribuer les bonnes mœurs d'un peuple à la faculté du divorce, dont il n'use pas, c'est faire honneur de la bonne santé des habitants d'une contrée, à un médecin du voisinage qui n'y serait jamais appelé. »

D'autre part, il faut remarquer qu'il s'agit ici des peuples du nord surtout; les climats, le sang, la race pouvant modérer chez ces nations pauvres, industrielles ou agricoles, le débordement qui ne tarderait pas à miner et à éteindre les races latines et méridionales, à partir du jour où leur ardeur ne serait plus contenue par le frein de la religion ou de la loi. Chaque peuple a ses mœurs, ses usages, ses traditions, son tempérament physique et moral; et, ce qui est un danger pour l'un ne l'est pas au même degré pour tout autre. La liberté et la tolérance législative ne peuvent et ne doivent pas être partout les mêmes. Essayez donc de nous imposer la forme de gouvernement de tel ou tel pays du nord, vous n'y parviendrez pas. Ou bien, écrivez dans notre constitution l'obligation d'être chrétien comme cela est écrit dans celle des Etats-Unis; parlez à nos édiles de fermer au public une exposition universelle le dimanche, comme cela fut fait à Philadelphie ; dotez-nous du droit de tester et faites-nous observer le repos du dimanche aussi strictement qu'en Angleterre, où l'on n'assiste même pas à une fête publique et profane; rendez-nous l'esprit de famille, l'instinct de la stabilité, le respect de l'autorité, celui de la loi religieuse et civile de certains peuples du nord, et alors, mais alors seulement, votre comparaison aura quelque portée.

Le divorce, là où la loi l'autorise, est entouré de telles entraves qu'il devient peu applicable. En Russie, il n'est prononcé qu'en faveur de l'un des conjoints. — En Prusse, ne peuvent presque divorcer que les époux sans enfants. — En Angleterre, c'est la haute cour

qui prononce et après mille difficultés. — En Autriche, le divorce n'existe que pour les protestants et les juifs. — En Portugal, s'il doit être admis, il sera d'avance flétri par l'obligation d'être marié religieusement avant de contracter le mariage civil. Chez tous les peuples catholiques, le législateur pourra toujours compter sur le sentiment religieux pour servir de frein aux passions et seconder la loi.

En Belgique... Oh! c'est là que M. Naquet attend les adversaires de sa chère proposition de loi. Voilà un pays exclusivement catholique; il admet le divorce, et les séparations y sont moins nombreuses qu'en France...

Ce fait, s'il est exact, ne prouve qu'une chose : savoir que nous sommes, moins que les Belges, capables d'observer les serments de l'union conjugale; et que nous devons, bien plus qu'eux, éloigner tout ce qui serait de nature à faciliter notre tendance à l'émancipation.

La Belgique, pays de petite étendue, est, par son exiguité même, moins exposée à l'épidémie de l'exemple et à l'effervescence sociale et politique. Et, pour preuve de cette vérité, depuis cinquante ans, ce pays a su conserver ses institutions, son gouvernement et son roi, et se garantir de la contagion de nos quatre ou cinq bouleversements révolutionnaires.

La Belgique est plus catholique que nous. Ayant appartenu, durant des siècles, à l'Espagne ou à l'Autriche, elle a, dans un grand nombre de ses provinces tout au moins, conservé ses coutumes, ses traditions et sa foi. Jusqu'à ce jour, ses mœurs publiques et son respect des prescriptions religieuses l'ont défendue contre la propagation du divorce. Cela est si vrai, que les époux divorcés et remariés, en Belgique, ne sont plus admis, à moins de circonstance inéluctable, dans la société comme il faut.

Ayant reçu le divorce de la France, les Belges l'ont maintenu dans leur législation, non sans toutefois l'entourer des plus graves difficultés, et le soumettre à une procédure, à des formalités telles, que la décision suprême n'intervient guère et que les époux ne recouvrent leur mutuelle liberté qu'au bout d'une sixaine d'années d'instance.

Malgré ces précautions légales, malgré la sévérité de la jurisprudence, à mesure que la libre pensée pénètre l'esprit de nos voisins, à mesure que par leur travail de termite les sociétés secrètes minent le sentiment religieux et propagent les idées de morale indé-

pendante, l'abus du divorce s'étend et progresse d'année en année. Voici un tableau publié par le journal de la *société de statistique* de Paris et que nous recommandons à l'attention de nos législateurs :

En 1830, il y eut dans toute la Belgique 4 divorces.

Dix ans après, en 1840, le total des divorces de l'année fut de 26.

L'année 1850 en fournit 29.

L'année 1860 en donne 55.

En 1870 on en compte 81.

Enfin, en 1876, il y a eu en Belgique 135 divorces.

Il est presque superflu d'ajouter que les quatre grandes villes de Belgique : Bruxelles et sa banlieue, Gand, Liège et Anvers fournissent plus de 70 0/0 du nombre total des divorces du royaume. L'on ne voit guère que cette loi *moralisatrice* serve à retremper et à fortifier la population qui en use, car les villes en Belgique tout comme en France sont loin de fournir leur contingent militaire.

Que la progression continue et bientôt la Belgique se verra contrainte, pour arrêter le mal, d'en revenir à l'indissolubilité du mariage, comme la Suisse, effrayée des progrès de l'assassinat, s'est vue obligée de rétablir la peine de mort.

VI

Il reste à examiner si les apôtres du divorce sont, comme ils le prétendent, parvenus à détruire les raisons sur lesquelles s'appuie l'indissolubilité du mariage.

Par quel raisonnement essayent-ils de battre en brèche l'*argument religieux* ? — Ils disent : La France est catholique et le catholicisme, au nom de l'Évangile, proscrit le divorce, soit; mais la loi civile, qui est faite pour tous les citoyens, n'a pas à se préoccuper de la question religieuse. « Depuis 1789, a dit M. Naquet, invoquant « l'opinion de quelques législateurs de l'époque, le mariage est « devenu chez nous un contrat civil (purement civil, d'après la « Législative). Comme tel, ce contrat doit obéir aux principes géné- « raux qui régissent tous les autres contrats civils. Et ces principes « sont qu'un contrat civil peut toujours être dissous dans deux « conditions : — la première, quand les deux auteurs du contrat « sont d'accord pour le dissoudre. — La deuxième, quand un des « auteurs du contrat n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis de

« l'autre, et que ce dernier, pour cause d'inexécution des clauses « consenties, en demande la résiliation. » (V. disc. à l'assemblée, 28 mai 1879.)

Voilà, certes, un raisonnement en forme. Et, il en faut convenir, étant admis le point de départ, et les prémisses étant supposées vraies, la conclusion est logique et inattaquable. Entre ce principe : *Le mariage est un contrat purement civil*, et cette conclusion : *donc il est résiliable comme tous les autres contrats civils*, il n'y a place que pour l'inconséquence ou la mauvaise foi.

Mais nous, catholiques, nous repoussons et le principe et la conséquence; et nous disons avec la haute intelligence qui occupe en ce moment la chaire de Pierre : « *Il faut méconnaître les principes* « *fondamentaux du christianisme*, et même, dirons-nous, les « *notions élémentaires du droit naturel*, pour affirmer que le mariage « est une création de l'État, rien qu'un vulgaire contrat, qu'une « convention de société *entièrement de droit civil*. L'union conjugale « n'est ni l'œuvre ni l'invention de l'homme : *Dieu lui-même, auteur* « *suprême de la nature*, a, dès le commencement, pourvu par cette « union, à la propagation du genre humain et à la constitution de « la famille ; et, sous la loi de grâce, il a voulu, de plus, l'ennoblir « en lui imprimant le sceau divin du sacrement. » (Let. de Léon XIII aux évêques d'Italie.)

Non, le mariage n'est pas un contrat ordinaire et purement civil; il est un engagement unique dans sa cause, dans son moyen et dans ses effets : c'est un contrat à la fois naturel, religieux, domestique et social, contrat total et absolu, d'un caractère exceptionnel et auquel se rattachent des intérêts d'ordre universel et primordial. Dans cette union, l'adroite nature a caché, sous l'appât du plaisir, des devoirs immenses et des engagements aussi multipliés qu'illimités et qui naissent les uns des autres. C'est les détruire tous que de porter atteinte aux nœuds sacrés du mariage, qui en est la source et la garantie. Dans l'union conjugale qui constitue la famille, qui a pour objet la propagation de l'espèce humaine, la reproduction, la conservation, l'instruction et l'éducation de l'homme : « Le père « dit fort bien M. de Bonald, est actif et fort; l'enfant est passif et « faible; la mère, moyen *terme entre les deux extrêmes de cette* « *proportion continue*, la mère, passive pour concevoir, active pour « produire, reçoit pour transmettre, apprend pour instruire et « obéit pour commander. » Après la rupture du mariage par la

mort, elle exerce la puissance paternelle ; elle est la tutrice légale des enfants communs.

Si, à l'exemple de Guadet, nos légiférants libres penseurs étaient conséquents à leurs principes, puisqu'à leurs yeux le mariage n'est qu'un contrat civil, ils proclameraient le divorce comme existant de fait en dehors de toute loi organisatrice ; ils reconnaîtraient que le contrat conjugal, comme tout autre contrat, doit pouvoir être temporaire et conditionnel ; en tout cas, qu'il doit être résiliable du commun accord des contractants. Or, dans de telles conditions, il n'y aurait bientôt plus que des unions passagères et fortuites entre les deux sexes. Le système de Lucrèce se trouverait ainsi réalisé. Hommes et femmes céderaient à l'instinct aveugle qui unit les animaux, instinct qui meurt comme la faim quand le vil besoin qui l'a fait naître est assouvi. Il n'y aurait plus de société, et, un poète l'a dit :

Les criminels humains, errant à l'aventure,
A leur sauvage instinct vivraient abandonnés :
Satisfaits d'assouvir de l'aveugle nature
Les besoins effrénés.

Mas les philosophes qui ont représenté l'homme, sortant des mains de la création, à l'état de vagabond sur la surface de la terre et comme vivant sans aucune loi, n'ont point étudié la nature. Dès le commencement il y eut des lois sur l'union des sexes ; le sentiment dicte assez que le Créateur imprima dans le cœur de l'homme et révéla à sa raison les règles qui devaient le diriger dans cette vie. — Après avoir créé l'homme, Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide qui lui ressemble. » Puis il tira la femme d'une côte du premier homme et dit à ce couple sorti de ses mains divines : « Croissez et multipliez. » Plus loin, l'historien de la création ajoute : « L'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à sa femme, et ils seront les deux dans une seule chair. » Voilà l'institution du mariage, voilà la loi que les hommes n'ont point faite et qui fait les hommes. La religion est d'accord avec la nature pour proclamer le mariage indissoluble. C'est pourquoi, lorsque les Pharisiens demandèrent à Jésus s'il était permis de quitter sa femme *pour quelque cause que ce fût*, il leur répondit par le passage de la Genèse que nous rappelons, puis il formula cette défense : *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni* : (Quod Deus conjunxit, homo non separet !) Moïse, ajouta-t-il, n'a toléré la

répudiation qu'à *cause de la dureté de votre cœur*, mais *cela n'a pas été ainsi dans le commencement.*

On comprend, devant le cri de la nature et en face de ce langage si formel de la Bible et de l'Évangile, que les docteurs protestants, Luther, Calvin, Bucer, Mélanchton et d'autres aient tant varié dans leurs décisions au sujet des causes du divorce. Sur la question du mariage la plupart d'entre eux admettent l'indissolubilité naturelle de l'union conjugale et ne lui refusent que l'indissolubilité religieuse. « Mais alors, avant de blâmer les catholiques d'admettre que le mariage a été élevé à la dignité de sacrement, dit avec raison Mme Necker à ses coreligionnaires, il fallait connaître le principe de cette décision. Un peu de réflexion nous eût persuadé que *rien n'était plus conforme à l'indication, aux lois et aux droits de la nature.* »

De son côté le droit romain définit le mariage : l'union du mari et de la femme en vue d'une association de toute la vie, (maris et feminæ conjunctio et consortium omnis vitæ), et une communication du droit divin et humain. (V. disc. de rit. nupt.)

Les rédacteurs du projet du code civil n'établissent-ils pas eux-mêmes le principe de cette indissolubilité naturelle du lien conjugal, lorsqu'ils disent : « que le mariage considéré en lui-même et dans « ses rapports naturels, offre l'idée fondamentale d'un contrat per- « pétuel par sa destination, et que le vœu de la perpétuité dans le « mariage paraît le vœu même de la nature ? »

Le principe religieux qui maintient l'indissolubilité du mariage est donc conforme aux principes des législateurs, au vœu de la nature, à l'intérêt de la famille et aux lumières de la raison, qui dit que ce qui est perpétuel par sa destination et indissoluble de par la nature ne peut être dissous par la volonté de l'homme.

Après cela, que le mariage soit un *contrat civil*, nul homme sage ne le trouve mauvais. « Il n'est personne, écrivait hier encore le « pape Léon XIII, qui conteste à l'État le rôle qui peut lui incomber « pour rattacher, dans l'ordre temporel, le mariage au bien public « et pour en régler, selon la justice, les effets civils. » Mais le mariage est plus qu'un contrat civil ; il est l'acte fondateur de la société domestique, acte dont l'autorité civile, venant au secours de l'accord domestique, doit garantir les intérêts multiples, et dans lequel l'autorité religieuse fait intervenir la divinité d'une manière extérieure et sensible pour consacrer l'union des cœurs et épurer celle des corps.

Pour l'immense majorité des Français le mariage est un sacrement. Or, il est toujours regrettable que la loi soit en désaccord avec les croyances religieuses d'un peuple. La loi est l'interprète des droits et des devoirs des hommes entre eux. Elle est, avec la conscience, la régulatrice des mœurs publiques; et les mœurs publiques, souvent plus fortes que les lois, dépendent de l'éducation, du gouvernement, du climat et surtout de la religion d'un pays. La législation la meilleure et qui procurerait le plus sûrement le bien général, serait celle qui, tout en demeurant la fidèle expression du droit naturel, tiendrait compte de tous ces éléments divers. C'est dans cet accord parfait de la loi avec la religion qu'il faut chercher le secret de la force de la république romaine: c'est à l'identification de son droit politique avec sa constitution religieuse que le peuple juif doit la trempe de son caractère et son indestructible vitalité.

Nos législateurs donneraient un grand exemple de sagesse, si, au lieu de poursuivre les occasions de mettre en échec la conscience religieuse de la nation, ils recherchaient les moyens de faire régner l'harmonie. C'est ce que nous disait un jour, comme conclusion d'une longue discussion sur ce sujet, l'ambassadeur d'un pays étranger où la loi du divorce est en vigueur. — Non, disait-il, le divorce ne nous a pas rendus meilleurs; mais jusqu'à présent la force du sentiment religieux et les mœurs publiques en ont eu raison; je ne voudrais pas répondre de l'avenir. Je crois que pour vous, Français, vu votre caractère et votre tempérament, il serait un malheur et un danger. Le mieux serait, à mon avis, que l'Église ajoutât quelques cas d'invalidité aux quatorze cas dirimants qu'admet le droit canonique; puis, que la loi civile se mît d'accord avec la loi religieuse. — Je livre la réflexion à la sagesse de nos chercheurs de solution.

VII

Au deuxième argument, tiré du progrès de la corruption des mœurs et de l'accroissement du nombre des séparations, double abus auquel cette loi du divorce ne manquerait pas de donner lieu dans la suite, M. Naquet répond que raisonner ainsi *c'est mal connaître l'esprit humain, car en mariage comme en politique, la liberté est un gage d'union*, et une garantie de concessions réciproques. La loi n'admettra que des cas spéciaux, ajoute-t-il, et

ainsi le deuxième mariage des époux divorcés régularisera leur situation au grand avantage de la société et de la population.

Voilà encore une double erreur, une double illusion.

Si la liberté de divorcer est un gage d'union et une garantie de concessions réciproques de la part des époux, pourquoi restreindre et entraver cette précieuse liberté? Accordez à tous la faculté de divorcer à volonté, et les unions deviendront en fait toutes indissolubles, vous n'aurez plus ni divorces ni séparations. Poussant plus loin la conclusion de cette logique paradoxale, supprimez du code les contraintes et les interdictions, et chacun rivalisera d'émulation pour accomplir son devoir. Sophisme tout cela! Connaissons mieux la nature humaine et ses penchants. Il suffirait de décréter aujourd'hui qu'il est permis aux enfants de repousser par la force les vivacités de leurs pères, pour que demain nos prisons fussent encombrées de parricides ; il suffirait de proclamer l'impunité du vol pour nous voir bientôt chasser de nos demeures.

L'esprit de l'homme est trop porté à l'inconstance et trop ami du changement pour s'imposer à lui-même son propre frein. Heureusement, malgré son attrait pour le fruit défendu, l'homme sait se résigner devant l'irréalisable ; il sait, dans la privation comme dans la peine, faire de nécessité vertu. Le cœur humain est porté à résister à la contrainte, sans doute, mais il lui est aussi naturel de céder à la nécessité et de renoncer à une satisfaction qu'il ne peut satisfaire ou légitimer. La passion folle et capricieuse de l'amour veut la liberté; mais l'amitié, plus sage et plus calme, n'est jamais plus forte que quand un grand intérêt ou la nécessité en a formé le lien. Or, dans le mariage le premier de ces deux sentiments peut s'affaiblir; le second, s'il est sincère, se fortifie avec les années.

Par la possibilité de divorcer, même entourée de difficultés et d'obstacles, vous n'enlevez rien à l'attrait du fruit défendu et vous faites naître dans une foule de cœurs une tentation que, sans votre loi, ils n'eussent jamais connue. « Le législateur du divorce, a dit quelqu'un, abuse du secret de nos penchants ; sa triste et cruelle prévoyance vient avertir le cœur de ses dégoûts, et les passions de leur empire. » Cette loi serait donc une prime à la perversité, une amorce au sensualisme, une espérance à l'ambition.

Lorsque deux époux tiennent l'un à l'autre, ils se font des concessions réciproques, a dit encore M. Naquet, s'élevant à la hauteur de feu M. de la Palisse. Certes, ce n'est point lorsque les époux

tiennent l'un à l'autre qu'il y a danger de séparation ; mais, avec la possibilité du divorce, quand deux conjoints seront fatigués l'un de l'autre, ils ne passeront sur aucun défaut ; les querelles par simple incompatibilité d'humeur ne manqueront pas de s'envenimer et les caractères de s'aigrir. Après tout, se diront les esprits personnels et intolérants, à quoi bon tant de sacrifices et pourquoi tant céder? Nous avons un remède au mal, une solution à la difficulté ; et, l'amour-propre aidant, on se mettra, soit d'un commun accord, soit par violence, dans un des cas prévus par la loi. L'innocent et le faible d'entre les deux époux n'aura même plus, aux yeux de son égoïste conjoint désireux de divorcer, l'excuse de l'inefficacité de son consentement au divorce.

Quant à la prétention, par la loi du divorce, d'améliorer les mœurs, d'accroître la population en multipliant le nombre des mariages et de diminuer le nombre des séparations, l'histoire en a depuis longtemps fait justice. Les faits parlent d'une manière sans réplique : partout et dans tous les temps la fréquence des divorces a été regardée comme le signe assuré de la corruption publique et a coïncidé avec la dépopulation (1). Pourquoi voudrait-on que par le divorce fût diminué le nombre des séparations libres ou celui des séparations violentes? Il ne peut que rendre des situations irrégulières définitives dans leur irrégularité. « Du temps que les divorces étaient en vogue chez les Romains, dit le protestant Hume dans ses *Essais*, les mariages étaient rares, au point qu'Auguste se vit obligé de forcer les citoyens à se marier. L'an IX, le nombre des mariages fut à Paris d'environ 4,000 et celui des divorces de 700. L'an X, le nombre des mariages n'y fut que de 3,000, et celui des divorces s'éleva à 900, tant il est vrai que le divorce ne peut qu'éloigner du mariage. Et quel intérêt pourrait faire supporter à l'homme, les soins et les embarras domestiques, dans un pays où l'homme, avec une femme et des enfants, ne serait pas sûr, grâce à la possibilité

(1) Les divorcés ne sont pas ceux-là qui peuplent, a-t-on dit un peu crûment. La dépopulation en France tient à l'affaiblissement du sentiment religieux, à l'amour du bien-être, au luxe, à la dépravation que propagent et la presse licencieuse, et nos mauvaises institutions politiques, et les trop grandes agglomérations de population dans certains centres. Elle provient enfin de la stérilité volontaire : Nous connaissons une petite commune où, sur vingt-quatre jeunes filles qui fréquentaient l'école, seize d'entre elles étaient enfants uniques. Ce qui fait décroître la population, c'est la mor athée, libre penseuse, positiviste et malthusienne.

du divorce, d'avoir jamais une famille? quel attachement pourra concevoir une épouse pour une famille dans laquelle elle n'est pas assurée de demeurer toujours? Le grand *alea* du mariage arrête peut-être, pour un temps, quelques fiancés sur le seuil de la mairie; mais cet excès de prudence est cent fois moins regrettable que ne le serait la témérité avec laquelle la jeunesse pourrait franchir ce seuil dans l'arrière-pensée que ce n'est jamais sans retour.

Chaque peuple, chaque siècle, chaque civilisation a ses exigences et ses dangers. Si la France en était à l'âge simple et viril des nations qui grandissent et sont aux prises avec la pauvreté, condamnées à un labeur universel, pénible et incessant; si nos vieilles mœurs patriarcales entretenaient encore chez nous l'esprit de famille et retenaient l'épouse et la mère à son foyer; si les nobles travaux de l'agriculture fixaient dans nos campagnes notre jeunesse satisfaite de son air pur et de ses larges horizons; si nous en étions à cet état social où l'homme ne voyait dans la femme que la mère de ses enfants et la gouvernante de sa maison, où son amour pour elle aussi bien que l'amour de la femme pour son époux était un mélange de tendresse, d'estime et de respect; si la chasteté était en honneur: en un mot, si nous connaissions encore la contrainte gênante et la discipline austère des mœurs de nos pères; si même nous en étions à l'époque où les spectateurs interrompaient avec indignation la représentation d'une pièce qui simulait le divorce et ne la laissaient pas achever, la tolérance de cette loi dangereuse pourrait être jugée plus ou moins inoffensive. Mais, aujourd'hui, toute notre jeunesse se précipite et s'entasse dans les grandes cités où la vie se passe aux spectacles, sur les places publiques, dans les ateliers ou dans les salons; le bien-être nous a amollis; les fortes vérités nous gênent et nous ne savons plus rêver de l'idéal; nos raffinements de sensibilité ne goûtent dans les arts que le naturalisme qui présente un sexe à l'autre sous des rapports de jouissance personnelle; en un mot le cœur nous fait mal à la tête et les sens égarent notre cœur; les folles amours et les vices précoces sont célèbres dans nos romans et sur nos théâtres, où les combats entre l'amour et le devoir n'excitent plus que le sourire et le persiflage, s'ils ne se terminent à la confusion du dernier; les livres obscènes, la petite presse vulgaire et cynique se glissent partout et s'en vont, à la faveur du colportage, jusqu'au fond des hameaux révéler à l'enfant ce que la nature n'apprend même pas à l'homme fait; la

gravure et la photographie à bon marché étalent la nudité dans tous les passages publics; la femme elle-même, vêtue sans être voilée, a trouvé l'art d'insulter à la pudeur, sans choquer les bienséances; l'autorité maritale est devenue une dérision; le pouvoir paternel, par l'égalité forcée des partages, est dépouillée de sa sauvegarde et n'est plus qu'une tyrannie privée du moyen de punir et de récompenser; la religion, mal protégée par les gouvernants et raillée par la libre pensée, a perdu son inviolabilité et une partie de son influence; dans l'opinion d'un certain monde l'homme n'est plus considéré que comme un végétal pour la vie, un animal pour les fonctions; la divinité a fait son temps, on n'adore plus même la déesse Raison sinon transformée en *femelle Nature.* — Eh bien, oui, dans un tel état social, tolérer le divorce, c'est, à courte échéance, vouloir le faire passer des lois dans les mœurs; c'est légaliser l'adultère; c'est conspirer avec les passions de l'homme contre sa raison et avec l'homme lui-même contre la société. Qu'on laisse aux femmes mariées la liberté de faire un nouveau choix et de voir dans tout homme un nouveau mari possible, dit encore le célèbre auteur protestant que nous avons déjà cité, bientôt leurs regards erreront sur tous sans modestie et sans pudeur, et enfin le seul privilége du parjure les distinguera des actrices qui ont le droit des préférences et le goût des changements. (Mme de Staël.)

VIII

Il y a un troisième argument contre le divorce, celui qui est tiré des enfants et de la famille. Il est irréfutable. — Que deviendraient les enfants des parents divorcés? A cette question, M. Treilhard essaye de répondre : « Que deviennent-ils après la mort du père ou de la mère? que deviennent-ils après la séparation? quelle est la triste situation des époux séparés? »

Un jour, cette question du divorce n'avait pas encore été portée devant le parlement et devant le public, je demandai sur ce point de philosophie sociale, son sentiment à l'un de nos hommes d'État, esprit humanitaire et très libéral; voici quelle fut sa réponse : — « Dans notre cher pays de France, me dit-il, nous ne connaissons plus ni respect, ni hiérarchie, ni unité, ni stabilité; tout est mis ou remis en question, la décomposition tend à se glisser partout : dans l'armée, dans la magistrature, dans la police, dans le gouvernement.

Une seule institution est encore debout et non légalement entamée, celle de la famille; portez-y le couteau de la division au moyen du divorce, et c'en est fait de ce pays amolli et frondeur. Ah! gardons-nous d'imiter la Pologne qui, tourmentée et rongée par la plaie du divorce, prépara par ses querelles intérieures et par l'écartèlement de la famille, l'écartèlement de la nation. Les résultats du premier essai, chez nous, ont été déplorables : ils seraient aujourd'hui désastreux. Au siècle dernier, les campagnes étaient encore innocentes des mœurs des villes, et le peuple ignorait les vices des grands; tandis qu'aujourd'hui les relations sociales sont telles que les mêmes idées hantent tous les cerveaux, les mêmes convoitises font battre tous les cœurs. En 1792, le divorce ne fut qu'un accident ou qu'une conséquence du système de destruction sorti du délire révolutionnaire; aujourd'hui, il serait regardé comme un principe et un grand discrédit en rejaillirait sur la famille dont il faudrait, au contraire, resserrer les liens et rehausser la dignité. »

Quelques réflexions vont faire ressortir la justesse de cette réponse si sage d'un homme qui avait vu les choses de haut.

« Le mariage, dit le code civil, est l'union légitime de l'homme et de la femme s'unissant pour perpétuer leur espèce, pour s'aider par des secours mutuels à porter le poids de la vie et pour partager leur commune destinée. » La fin principale du mariage n'est donc pas le bonheur des époux, si, par ce mot, on entend le plaisir des sens et du cœur, plaisir que l'homme trouve bien plutôt dans la variété des unions sans engagement permanent et stable.

La raison du mariage est la naissance d'une famille, c'est-à-dire la production et la conservation des enfants. Mais lors même que ces enfants ne sont pas survenus, l'indissolubilité reste obligatoire; car, en rompant un premier mariage pour en contracter un second, la production devient impossible dans le premier sans devenir assurée dans l'autre. Nul matérialiste, nous nous plaisons à le croire, n'oserait soutenir que dans les mariages humains, on doive, procéder par essais.

« L'engagement conjugal est donc réellement formé entre trois personnes présentes ou représentées, puisque le pouvoir public qui précède la famille et qui lui survit, représente toujours dans la famille la personne absente, soit l'enfant avant sa naissance, soit le père après sa mort.

Or, l'engagement formé entre trois ne peut être rompu par deux,

au préjudice du tiers, poursuit M. de Bonald, puisque cette troisième personne est, sinon la première, du moins la plus importante, étant la raison de l'union en société des deux autres. Dans les sociétés ordinaires, disent les rédacteurs du projet, on stipule pour soi, *dans le mariage on stipule pour autrui.* Le père et la mère qui font divorce sont donc deux forts qui s'arrangent pour dépouiller le faible, et l'État qui y consent est complice de leur brigandage. Cette troisième personne ne peut, même présente, consentir jamais à la dissolution de la société qui lui a donné l'être, puisqu'elle est toujours *mineure* dans la famille. Et le pouvoir politique qui l'a représentée pour former le lien de la société, ne peut plus la représenter pour la dissoudre, parce que le tuteur est donné au pupille surtout pour l'empêcher de consentir à ce qui peut lui nuire. C'est ce qui fait qu'il peut acheter valablement au nom du pupille, et qu'il ne peut vendre.

Quel serait, pour les enfants, le présent de la vie, si les soins de ceux qui le lui auraient fait, après avoir protégé leur berceau, ne guidaient leur adolescence et ne dirigeaient leur jeunesse? Que deviendraient-ils?

A cela on répond : que deviennent les enfants dont les parents sont morts? peut-on interdire aux veufs le mariage?

Hélas! de ce que le sort de ces orphelins est très digne de pitié, est-ce une raison pour vouloir le faire partager à d'autres et faciliter la multiplication du nombre des malheureux? La loi doit-elle donc se faire complice de la mort? Ces cas, bien que semblables en apparence, sont très différents par leurs effets. En mourant, on peut laisser un nom et une mémoire irréprochables. Le souvenir et l'héritage d'estime que laisse un époux mort est presque toujours, dans celui qui survit, un motif d'attachement pour leurs enfants communs; il n'en est point de même de la mémoire que laisse le divorcé.

Maleville constatant que le résultat du divorce, en France, avait été l'annulation de nombreux mariages, *sans que les mœurs en fussent améliorées et sans que les mariages fussent plus heureux*, réfutait d'un mot tout le rapport de Treilhard, rapport sur lequel M. Naquet n'a fait qu'exécuter quelques variantes sans portée. Le divorce, dit Treilhard, ne saurait être un bien, c'est le remède d'un mal. *Doit-il être préféré à la séparation?* Voilà toute la question. Ne coupe-t-on pas un membre pour sauver le corps, etc.? Ce raisonnement est en vérité plus spécieux que concluant.

Le divorce est un remède, mais souvent pire que le mal. Singulier spécifique, vraiment, que celui dont le seul effet assuré est de rendre la première affection irrémédiable, et qui consiste à guérir une fièvre au moyen de la paralysie! — *Doit-il être préféré à la séparation* comme un moindre mal? — Retournons la question : — Vaut-il mieux consacrer la violation d'une loi et rendre cette violation définitive qu'attendre le retour des égarés? Faut-il remédier à un malheur et au danger de concubinage par l'adultère? Car légaliser n'est pas légitimer. La loi doit-elle faiblir à mesure que les mœurs se corrompent? — Oui, la raison du mariage et de son indissolubilité étant la famille et non la satisfaction personnelle des conjoints; la gravité de la violation d'une loi devant se juger et en soi et d'après les conséquences fatales qu'elle entraîne, oui, la facilité du divorce est un mal pire que la simple séparation. — *On coupe parfois un membre pour sauver le corps.* Mais on ne sépare pas le cœur de la tête, on ne partage jamais un corps par le milieu dans le but de le faire vivre; ce ne sera jamais par la section d'une artère qu'on cherchera à cicatriser deux ramifications veineuses; on n'ampute pas un membre dont la fonction est nécessaire à la vie du corps qu'il s'agit de sauver. Le corps ici en question est la famille. Or, dans cet ensemble de relations et de rapports qu'on appelle un corps social, comme dans tout corps organisé, du reste, dont les parties sont disposées entre elles dans certains rapports relatifs à une fin déterminée, la cessation des fonctions vitales ne provient pas seulement de l'anéantissement des parties, mais de leur déplacement et du dérangement de leurs rapports essentiels. C'est ce qui arrive dans la famille par l'introduction du divorce.

Tout bien considéré, et, quoique très déplorable encore, le sort des enfants, dont les parents sont simplement séparés, est, en général, moins à plaindre que si les auteurs de leurs jours ont contracté un lien nouveau ; moins à plaindre pour deux motifs surtout : ils sont plus aimés et du père et de la mère, et ils ont plus de confiance en l'avenir. Ils ont plus d'espérance et plus d'amour.

C'est une erreur de croire que le deuxième mariage des divorcés leur rendra la considération compromise ou perdue. Certes, la chronique scandaleuse de nos cités signale plus d'un personnage comme consolateur de quelque belle divorcée. Que ces illustres irréguliers prennent un beau jour M. l'adjoint à témoin de leurs nouveaux serments, et les enfants de cette mère, remariée du vivant

de son premier époux, leur père véritable, n'en seront ni plus heureux ni plus fiers; l'astre et le satellite réunis n'en brilleront point d'un éclat plus envié. Ces mariages interlopes ne feront jamais oublier le mariage légitime, car il ne suffit pas d'une formalité légale pour prévaloir sur le droit, la justice et le bon sens.

Il n'est pas rare de voir des pères et des mères, quoique ne vivant plus ensemble, conserver un amour sincère et tendre pour les fruits de leur union, rivaliser de générosité pour leur rendre la vie agréable et ne point laisser rejaillir sur ces êtres innocents le contre-coup de leur malheureux désaccord. Presque toujours ils se disputent la possession et le cœur de ces héritiers de leur nom et de leur fortune; tandis qu'au contraire la dissolution du mariage, rendue définitive par le divorce, laisse dans les cœurs ulcérés des semences de haine implacable et attise, dans l'esprit du fils grandissant et voyant son père ou sa mère aux bras d'un autre, une violente soif de vengeance et d'envie contre ses consanguins ou utérins qui lui disputent son nom ainsi qu'une part de son héritage. Chacun des époux cherche alors à faire partager à ses enfants le ressentiment qui l'anime ou peut-être le remords qui le tourmente. Ces jeunes infortunés, livrés aux dédains d'une marâtre, à l'indifférence d'une étrangère ou à la rancune d'une ennemie, se voient non seulement privés de l'appui de leurs parents, mais encore empoisonnés de leurs vices.

Tant que les époux séparés n'ont pas contracté un lien nouveau, la réconciliation reste possible, et l'enfant peut espérer un rapprochement des infidèles, un retour des fugitifs. Ne fût-il qu'illusoire, cet espoir serait encore une consolation. Qui de nous n'aurait à citer quelques exemples d'époux, tantôt ramenés par l'âge, la déception, l'épreuve et le remords, tantôt réconciliés par quelque intervention amicale ou par la simple rencontre de leurs enfants communs? Nous avons tous lu avec émotion cette pièce de poésie où Coppée nous dépeint la querelle et les préparatifs du départ entre deux époux qui, à la fin, finissent par s'attendrir, et s'embrasser à la vue du berceau de leur enfant qui n'est plus.

L'indissolubilité du mariage ne rend pas impossibles toutes les liaisons étrangères, mais elle peut pourtant les prévenir en supprimant l'appât de les légitimer et de les légaliser jamais. Elle empêche du moins qu'elles aient des suites irréparables. Le législateur n'a pas seulement pour devoir de règler les rapports des citoyens et des

peuples entre eux, il doit encore s'appliquer à protéger la faiblesse des hommes contre eux-mêmes, et, pour atteindre à ce noble but, les lois doivent être et rester plus parfaites que les mœurs. Les écarts sont presque toujours passagers ou temporaires; une fois les passions assoupies, et les illusions tombées, la raison et la vertu reprennent leur empire, pourvu que l'arrière-pensée de pouvoir divorcer n'ait pas rendu impossible l'œuvre de la patience et du temps, pourvu que le divorce ne soit point venu fermer la porte au repentir et au pardon. Deux époux divorcés et remariés sont des déserteurs impénitents du poste du devoir et de l'honneur; ce sont deux émigrés qui se sont fait naturaliser en pays ennemi afin de rendre impossible leur retour au pays natal.

Pour un ménage dont vous légaliserez l'irrégularité, vous compromettrez la paix et la sécurité de mille autres. Le plus souvent vous servirez les calculs et les caprices de celui des deux époux qui est le moins digne d'intérêt. Le divorce, quoi qu'on puisse dire, est un principe d'inégalité, une loi aristocratique, une arme de despotisme et de tyrannie. Le droit de divorcer constitue en fait un privilège au profit des riches et des grands, un privilège pour ceux qui n'ont déjà que trop de facilités pour secouer le joug des convenances et de la morale. Quels sont ceux qui demandent le divorce? les dépravés, les désœuvrés, les heureux de la terre. Le peuple, du moins celui qui travaille, n'en a pas besoin et ne le réclama jamais. Le divorce est l'exploitation du pauvre par le riche, de l'innocent par le coupable, du faible par le fort. L'indissolubilité seule peut protéger efficacement et l'enfant et le sexe le plus faible. L'homme, lui, sort du mariage avec son indépendance, sa supériorité et sa force; la femme n'en sort pas avec toute sa dignité, et, de tout ce qu'elle y a porté, pureté virginale, jeunesse, beauté, fécondité, fortune, elle ne retrouve que son argent. Cédant la place à une orgueilleuse rivale qui va se pouvoir dire légitime comme elle, elle s'en va triste et flétrie arroser le seuil paternel des larmes de son désespoir. Rétablir le divorce serait une honteuse rétrogradation vers l'inhumanité et la barbarie. La science sociale affirme que l'humanité est en marche vers l'union monogame dans la plus stricte indissolubilité. Il y a plus. Tout contrat civil étant toujours dissoluble du mutuel consentement des deux parties contractantes ou par suite de l'inexécution par l'une d'elles des clauses consenties; le mariage, aux yeux de ceux qui n'en admettent pas l'indissolubilité, doit être résiliable à

volonté. Les raisons de dissoudre le second mariage peuvent être plus graves et plus fortes que celles qui ont fait dissoudre le premier. Dans ce cas, en vertu de quel principe, de quel droit, au nom de quelle logique le dernier contrat serait-il déclaré plus indissoluble que le précédent ?

Si je me suis trompé, dit le commis-voyageur du divorce, je ne dois pas pour cela *être maudit et condamné à ne point jouir des douceurs du foyer...* Ah ! il est bien d'autres erreurs que la loi ne répare pas, bien d'autres malheurs dont se rit la nature ! — Vous prétendez pouvoir dissoudre vos premiers liens pour demander à des liens nouveaux les douceurs du foyer ! Mais, sans parler des époux malheureux par leur faute et qui toujours sont les plus empressés de demander à la société compte de leurs folies, supposons, ô judicieux docteur, que par ineptie ou malechance, un mortel moins avisé que vous se trompe une deuxième, une troisième, une dixième fois, ne pourra-t-il pas invoquer son droit aux charmes et agréments d'un onzième foyer ? Si la jouissance des matrimoniales douceurs est la grande raison du mariage, nul ne doit être privé du droit de se les procurer parce qu'il aura eu plusieurs fois la main malheureuse ; mais, si la cause finale de l'union conjugale doit se placer dans la famille et le devoir, chacun n'a qu'à faire le meilleur choix possible, puis à s'y tenir comme à sa véritable et définitive destinée.

Cependant, il se rencontre des cas de séparation bien douloureux ; il est des situations cruelles qui condamnent parfois des époux non coupables à de durs sacrifices et à l'héroïsme de la vertu : comment avoir le courage de leur refuser le moyen d'en sortir ?

Cette considération en faveur du divorce est, à notre avis, la seule qui mérite une attention sérieuse. L'objection contre l'indissolubilité serait embarrassante, si les lois pouvaient être une œuvre de sentiment ; mais le cœur a souvent des raisons que la raison ne saurait admettre, parce qu'en matière de lois il s'agit, avant tout, de sauvegarder les principes qui sont eux-mêmes la sauvegarde de la société. Ces cas affligeants sur lesquels s'apitoient toutes les âmes sensibles au malheur sont des accidents qu'il faut chercher à compenser et à secourir dans la limite du juste et du possible. C'est pour cela que la loi accorde sa sympathie aux victimes innocentes et permet la *séparation*, afin de les soustraire à la brutalité ou à de graves dangers, mais sans aller jusqu'à ébranler un principe et

entamer une législation d'ordre universel et primordial. Ici, comme dans mille autres cas analogues, l'intérêt particulier doit le céder à l'intérêt général : telle est la condition de notre pauvre humanité. Sans cela, qui eût jamais conçu l'idée de faire passer dans les codes des nations chrétiennes et civilisées les lois de la prescription et de l'expropriation pour cause d'utilité publique, non plus que celle du libre échange?

Par exemple, combien de jeunes gens, souvent même d'hommes mariés, que la loi arrache aux légitimes jouissances du foyer ou aux bras d'une épouse, pour les envoyer à la mort sur un champ de bataille ! Le salut de la patrie exige ce sacrifice au nom du bien général. — Voici un honnête négociant qui s'est trompé de bonne foi. Il s'est ruiné, et les voilà, lui et tous les siens, privés de tous les agréments de la vie. Et pourtant l'État ne l'indemnisera pas, il laissera cet homme dans la condition pénible où l'a jeté son erreur, et exposé peut-être à des pensées de vol et de suicide. L'État ne peut entrer dans des voies d'exception, sans voir le gouffre se creuser de plus en plus et sans s'y ruiner à pure perte.

Bien plus votre épouse est frappée de stérilité : il ne vous naît que des enfants mal conformés; votre conjoint tombe dans une maladie longue ou incurable, allez-vous vous prévaloir de votre droit aux douceurs du foyer pour invoquer le divorce? Non, mais vous subirez votre destinée et vous respecterez la loi sur laquelle repose l'intérêt général.

Les époux séparés sont exposés à se mal conduire, dites-vous. — Eh bien, qu'ils se réunissent. — La chose est-elle impossible? — C'est alors un accident et un malheur particulier dont la loi ni l'ordre social ne peuvent être rendus solidaires et responsables.

La loi est la loi. « Dura lex, sed lex. » Voyez nos matelots et nos soldats pendant la durée du service militaire; ils n'ont certes point fait vœu de chasteté, et pourtant, la loi qui leur interdit de contracter mariage est sans pitié pour ces généreux défenseurs du drapeau, comme sans égard aux débordements que tant de célibats involontaires peuvent faire pénétrer dans les familles et dans les cités à garnison. Pourquoi cette rigueur, sinon à cause de l'intérêt majeur qui est ici en jeu, sinon parce que la patrie a besoin de sacrifices, de cœurs indépendants et de défenseurs aux corps sains et vigoureux? — Pour une raison semblable et dans un intérêt plus grave encore, ô législateurs, maintenez l'indissolubilité conjugale malgré les inconvé-

nients que la passion peut en faire découler ; car il s'agit de sauvegarder un intérêt de premier ordre. La cause même de la patrie n'est ni plus sainte, ni plus capitale que celle de la famille et de la société.

Qu'on ne répète plus qu'il n'y a point de règle et de loi sans exception. — L'adage ne saurait s'appliquer au sujet qui nous occupe. — Une loi doit d'autant moins tolérer l'infraction que l'intérêt qu'elle sauvegarde est d'ordre supérieur. Le divorce, en outre, n'est point, comme le sont les cas dirimants de l'Église ou du code civil, une exception à la loi, mais bien sa violation dans l'un de ses caractères essentiels : l'indissolubilité. Par une contradiction étrange, le législateur qui professe la permanence du lieu conjugal en déterminant les cas possibles de divorce, décrit par avance, sinon la récompense, tout au moins la faveur qu'il réserve aux infracteurs de sa loi.

Enfin, prétendra-t-on, comme M. Odilon Barrot et les disciples de la morale indépendante, que la loi civile, partant d'un principe diamétralement opposé au dogme catholique, doit mettre sa perfection à satisfaire tous les besoins de l'homme et à placer le moins souvent possible la passion individuelle aux prises avec l'ordre social ? — S'il en est ainsi, si la victoire sur ses passions est un combat sans mérite ; si la perfection consiste à satisfaire et non plus à modérer et maîtriser les instincts de la nature, hâtons-nous de supprimer tout service militaire et cent autres servitudes qui n'ont pas précisément pour but la satisfaction des besoins et des appétits individuels. Il est d'ailleurs injuste d'imputer à la loi d'indissolubilité matrimoniale le tort de mettre les besoins de l'individu aux prises avec l'ordre social.

Elle avertit et prévient les époux au contraire de ne se point placer dans une telle alternative et de ne pas affronter ce terrible antagonisme dans lequel l'intérêt et le sort de l'individu doivent forcément succomber. C'est bien plutôt la loi du divorce qui les y encourage, en leur laissant entrevoir la possibilité de faire fléchir la loi et céder l'ordre social aux besoins et aux caprices individuels.

Législateurs, les passions sont insatiables ; n'ouvrez pas la brèche, de peur de la voir s'élargir, de peur de voir la constitution domestique et sociale, la morale publique, la dignité de la famille s'y perdre tour à tour. Ah ! si jamais le divorce, ce luxe de la corruption, venait à passer dans nos mœurs et à se propager, le malheur

serait irrémédiable. Car, comme le disait Portalis dans l'éloquent rapport qu'il fit au Conseil des anciens, le 2 thermidor, an V : « Combien de familles désolées! quelle confusion dans la société! « Des frères nés de divers mariages aussitôt dissous que formés, « ne se reconnaîtraient plus ; des femmes qui auraient successive- « ment et rapidement passé dans les bras de plusieurs maris, « n'appartiendraient proprement à aucun. On verrait s'établir une « sorte de communauté et de promiscuité civile, qui dégraderait « l'espèce humaine et la livrerait à des passions violentes qui fini- « raient par la dévorer. Les enfants seraient presque étrangers aux « auteurs de leurs jours : ceux-ci ne sauraient plus où est leur « famille : les noms de père, de fils, d'époux, ne rappelleraient plus « les sentiments tendres qui s'y rattachent. On verrait disparaître « tout ce qu'il y a d'humain dans le cœur de l'homme, toute mora- « lité s'évanouirait ; les crimes naîtraient bientôt des vices ; nous « ne connaîtrions plus nos relations que par nos malheurs et les « désordres qui nous accableraient. Au milieu des nations policées « (et moins que nous portées aux excès), notre existence entière « serait, pour ainsi dire, un scandale public. »

En résumé, le divorce est un symptôme de décadence, une loi destructive de la famille, un poison délétère de l'honnêteté chrétienne et de toute délicatesse dans les mœurs. Le divorce tient de la répudiation comme loi du plus fort, et de la polygamie comme prime à la dépravation et à l'inconstance.

Le divorce est le *sacrement de l'adultère* et la légalisation de l'infamie.

Résumons-nous et condensons notre argumentation.

Le Mariage est un contrat naturel et religieux entre deux volontés libres. L'indissolubilité du contrat matrimonial n'est pas en soi un principe premier du *droit naturel*, car tout principe premier est toujours invariable. Elle n'est pas absolument et strictement ordonnée par les lois de la nature, mais elle est tout à fait conforme à ces lois. Elle découle, comme conséquence, de plusieurs principes du *droit naturel;* elle est une nécessité des fins du mariage, qui sont l'établissement d'une société parfaite et perpétuelle de vie, d'esprit et de cœur, de corps et d'intérêts, entre les deux époux : la génération et l'éducation des enfants, la perpétuation de la race et la constitution de la famille. Cette indissolubilité, voulue par les conjoints et jurée sous l'œil de Dieu, est si conforme aux principes

du droit naturel et de la justice, que les païens mêmes l'ont connue par les seules lumières de la raison, et qu'aucun législateur n'oserait admettre et ratifier un contrat matrimonial purement temporaire ou conditionnel. Un contrat, en effet, ne peut être équitablement résilié qu'à la condition du rétablissement des personnes et des choses dans leur état antérieur, ou, au moins d'une réparation équivalente; ni l'un ni l'autre ne se peuvent procurer. La femme ne saurait retrouver son innocence, sa jeunesse, ses charmes, sa virginité; s'il y a des enfants, leur droit réclame l'indissolubilité; s'il n'y en a pas, l'époux coupable auteur de la séparation ne doit attendre de la loi que châtiment et non récompense de ses vices; l'innocent seul pourrait, dans le cas de séparation forcée, faire valoir ses droits si quelques inconvénients postérieurs au mariage, inconvénients accidentels et particuliers, pouvaient suspendre l'effet des lois générales qui ont le bien public pour objet. Le droit civil ne peut que sanctionner et protéger le droit naturel.

Le Divorce est donc contraire à la nature du mariage, et, par conséquent à la saine morale et au bon ordre de la famille et de la société. L'hypothèse seule de la rupture possible dans l'avenir réveillerait l'égoïsme, empêcherait l'amour intime et l'identité de vues et d'intérêts, mettrait en péril la procréation et l'éducation des enfants, en un mot, compromettrait la condition même de la société conjugale.

A cette doctrine et à ces principes indiscutables les partisans du divorce *objectent* les raisons, opposent les difficultés suivantes : Ils disent :

1° L'indissolubilité du lien conjugal, maintenue après la séparation de corps, condamne le conjoint, même innocent, à la stérilité et à la trop difficile vertu du célibat : n'est-ce point lui dénier son droit naturel à la procréation ?

R. Ce droit n'est point un droit absolu, mais un droit relatif. Le célibat peut et doit être supporté par les époux séparés, comme il l'est par tous ceux et celles qui, malgré leur désir, ne parviennent pas à se marier pour cause de maladie, de pauvreté, de condition sociale ou de toute autre infirmité physique ou morale. Si le droit à la procréation était un droit rigoureux, ce serait la justification de la fornication ou du concubinage pour les soldats, les matelots et tous ceux auxquels une raison majeure interdit le mariage ou la cohabitation légitime.

IIe Après la séparation, une femme éhontée pourra donc imposer à son mari une postérité illégitime et continuer à déshonorer un nom respectable ?

R. Non, la loi du 6 décembre 1850 permet de désavouer l'enfant né depuis la séparation. Pour obvier au second inconvénient, qu'une loi nouvelle interdise à une indigne épouse de continuer à porter le nom honoré de son mari; mais, d'autre part, que le mari contre lequel la séparation est prononcée, perde sur sa femme son autorité légale. C'est là tout ce que demande la justice.

IIIe La loi du divorce est un mal nécessaire, un remède dans les cas désespérés.

R. C'est un remède qui rend la maladie incurable et épidémique, en faisant passer la source du mal dans la loi. « Quand les abus sont l'ouvrage des passions, a-t-il été dit, ils peuvent être corrigés par les lois; mais quand ils sont l'ouvrage des lois, le mal est incurable puisqu'il est dans le remède même. » Et puis, combien de fois les malades qui prendraient goût à ce toxique pourront-ils y revenir? Le tribun Carion-Nisas affirme que, pendant la révolution, sur 30 actes de divorce on en trouvait 10 dans lesquels l'un des époux et quelquefois tous deux divorçaient pour la deuxième fois.

IVe Toutefois, dit-on encore, le mal ne pourra s'étendre, parce que :

(*a*). Les mœurs publiques en limiteront les excès. — R. Rien ne nous le garantit; l'expérience faite (1792-1816) prouve le contraire. En tous cas, ce ne serait pas une raison pour faire une loi pire ou moins bonne que les mœurs; c'est aux mœurs de s'améliorer, non à la loi de céder.

(*b*). On dépouillera les parents divorcés qui se remarieront, d'une forte partie de leurs biens en faveur des enfants du premier lit. — R. Préservatif inefficace pour ceux qui n'ont rien et ceux qui sont très riches ou qui épousent une riche dot. Les autres ne se remarieront pas, et le but moralisateur que prétend atteindre la loi sera manqué.

(*c*). Les tribunaux se montrerout très difficiles, presque intraitables. — R. Mais alors à quoi bon une loi devant rester lettre morte? « Peut-il exister un principe en législation qu'on est obligé de paralyser en le créant? » a-t-on demandé au tribunal de cassation. D'ailleurs il faudra bien prévoir et énumérer les cas de divorce; ce sera suffisant pour en suggérer la pensée et le désir. Dès que les sévices et l'adultère seront des causes de divorce, le divorce deviendra une cause de sévices et d'adultère. N'a-t-on pas prouvé,

dans une enquête ordonnée par le parlement anglais, dit M. Legrand dans son beau travail sur le mariage, que des maris étaient de connivence avec les amants de leurs femmes?

V°. Le divorce accroîtra peut-être notre population et améliorera nos mœurs relâchées. Toutefois, les nations qui ont admis ou conservé le divorce n'en meurent pas.

R. Elles n'en meurent pas, mais elles en souffrent. L'histoire prouve que la loi du divorce est une loi de corruption et de décadence. A Rome, divorce et dépopulation marchèrent de pair. Les divorcés sont pour la plupart esclaves de la licence, le désordre est stérile. « Si la polygamie peut faire naître plus d'enfants, la monogamie en conserve davantage » disait de Bonald. C'est pourquoi les familles nombreuses ne se rencontrent que là où l'on a conservé la foi et le respect des commandements de Dieu et de l'Église. Un éloquent orateur, le R. P. Didon, le disait dernièrement: Le divorce contemporain est né, ici, de l'adultère royal; là, de l'incontinence d'un moine; ailleurs, du délire révolutionnaire; partout, de la faiblesse, du vice et de l'erreur. Quels effets salutaires a-t-il produits? Comparaison n'est pas raison; qu'on nous prouve que sans le divorce les mœurs des nations seraient pires. Certes, en Allemagne, en Suède et Norwège, en Écosse et en Danemark, en Autriche, en Bavière et en Belgique, pays protestants et catholiques dans lesquels le divorce produit depuis longtemps ses prétendus fruits de moralisation, le nombre proportionnel des naissances illégitimes est plus grand qu'en France, en Italie et dans les provinces de l'Europe qui se sont jusqu'ici préservées de cet empirisme.

Quels sont donc les effets réels du divorce? Le divorce heurte le droit naturel, violente le droit religieux, compromet le droit civil : il suscite et déchaîne les penchants mauvais, disloque et décapite la famille, avilit la société : une telle loi outrage la bonne foi, dépouille des mineurs, sacrifie les plus faibles aux plus forts, tyrannise la mère et les enfants, ne pouvant, quoiqu'elle puisse statuer sur leur sort, que pallier l'iniquité dont elle se rend à leur égard complice et responsable : le divorce est la corruption des mœurs publiques, l'acheminement vers l'union libre, et, par suite, la ruine d'un pays.

Abbé Falcoz,
ancien professeur d'histoire, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Bordeaux et d'Agen.

SIX ORPHELINS[1]

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE

---

25 juin 1871.

Pendant deux mois tout entiers notre intimité de famille recouvrée nous eût rendu la vie très douce sans les déplorables nouvelles qui, coup sur coup, sont venues nous terrifier. Pendant bien des nuits, il m'a semblé voir flamboyer devant mes yeux la sinistre rougeur des incendies dévorant Paris. Grâce à Dieu, tout est terminé pour longtemps, il faut l'espérer.

A peine remis de ces angoisses patriotiques, il nous a fallu songer à nous-mêmes, à l'avenir.

René commença ses préparatifs de départ. Je n'essayai pas de soulever la moindre objection. M. l'abbé Antoine avait reçu la confidence du secret et il restait pénétré de la sincérité, de la générosité avec lesquelles le sacrifice était offert.

Le Père Justin ayant assigné le rendez-vous pris pour le mois de juillet prochain, René bénissait Dieu de ne point être forcé d'y manquer.

Avant de partir, il voulut aller embrasser M. Blaise et lui tout apprendre. Il resta huit jours à Paris. Vainement M. Blaise essaya de lui mettre au cœur l'ambition dont, autrefois, il était animé.

— Mon cher maître, répondit-il, soyez assuré que je ne perdrai pas le souvenir de vos excellentes leçons. J'en profiterai même, dans

(1) Voir la *Revue* depuis le 28 février 1879.

la limite du possible, pour étendre un peu mon instruction. Ce ne sera pas ma faute si vos futures collections ne s'enrichissent de quelques pièces rares, envoi de votre reconnaissant élève. Désormais, pourtant, tout cela sera le fruit de mes très brefs loisirs. Un autre maître m'a appelé... Sa voix est paternelle et bien douce! Il ne commande pas, il prie... cependant, je n'y saurais résister et je compte obtenir la grâce de lui rester fidèle.

Depuis, M. Blaise m'a écrit qu'il crut, en ce moment, lire sur le front rayonnant de mon cher enfant la destinée d'un saint.

« Soyez fière de lui, ajoutait-il, c'est une âme, un cœur trempés « pour les grandes choses. Le Père Justin sera généreusement « secondé... Je ne saurais trouver un plus bel éloge et pour René « et pour le splendide modèle qu'il s'est promis d'imiter. »

M. Blaise voulut prouver jusqu'au bout l'estime dont le pénétrait la conduite de mon neveu. Il obtint pour lui le passage gratuit sur un vaisseau de l'État devant quitter Brest dans la première quinzaine de juin.

En effet, le dix de ce mois, l'avis du départ nous fut envoyé.

Pour combien de temps, maintenant, nous disions-nous adieu? J'aurais voulu ne pas pleurer, et mes sanglots devenaient presque convulsifs... J'aurais voulu accompagner René jusqu'à Brest, et je sentais mes forces me trahir... Je dus céder aux conseils de l'abbé Antoine et me priver du bonheur de rester près de mon neveu deux journées de plus.

Ah! je suis trop faible, je le sais.

Elevant mon âme au-dessus des préoccupations de ce monde, je devrais bénir une telle résolution, je devrais remercier Celui qui, dans sa bonté tendre, donne à mon enfant la seule tâche pouvant pleinement satisfaire son cœur et son intelligence.

Seigneur, acceptez-moi telle que je suis. Vous n'ignorez pas ma soumission à votre volonté et vous ne punirez pas la faiblesse maternelle que, vous-même, avez daigné mettre en moi pour les enfants confiés à mon humble protection.

Adieu, René! adieu! Puissé-je un jour encore dire : Au revoir!

Je suis bien vieillie, maintenant, et mes forces me trahissent souvent; mais sois sûr, enfant aimé, que je m'efforcerai de vivre au moins jusqu'à ton retour.

A peine René parti, j'ai dû songer à me séparer aussi de Pierre.

Mais du moins, tout en me quittant, pourra-t-il revenir souvent passer quelques heures avec moi.

Impatient de savoir si je tiendrais ma promesse, M. Yves voulut, dès la première semaine de ce mois, nous faire une petite visite. Je n'avais aucune raison de refuser ses offres. La santé de Pierre s'était raffermie et il se montrait impatient de reprendre ses études.

Je pouvais désormais avoir en lui une confiance entière. Il n'abandonnerait plus l'étroite ligne du devoir. Enfin, il semblait garder une impression profonde du dernier entretien qu'il avait eu avec René.

J'objectai cependant que les vacances étant très proches, il valait mieux attendre la rentrée scolaire. M. Yves répondit en me faisant observer la nécessité d'une revue complète des études de mon neveu.

— Je désire y employer toutes les vacances, ajouta-t-il. Je n'ai eu que trop de loisirs depuis un an!...

Pierre a donc repris, à Rennes, sa place chez son professeur.

Enfin Louis partira bientôt pour Angers. Jusqu'à présent, les événements l'avaient empêché de profiter de la bourse si vaillamment conquise par lui; mais je viens de recevoir une lettre officielle fixant au 1er octobre la présence obligatoire, à l'école, de mon neveu. Louis se montre à la fois tout fier, tout heureux et tout confiant en l'avenir.

Paul est on ne peut plus satisfait de sa position chez M. Leroy. Ce dernier semble également très content. Aucun nuage n'existe maintenant entre eux. Paul a compris le sens si droit, la générosité dont avait fait preuve son excellent patron. Il l'en respecte davantage et l'aime beaucoup.

J'ajoute ici, pour n'avoir plus à en parler, je le désire du moins, que l'on ignore ce qu'est devenu le neveu de M. Leroy. On le suppose passé en Angleterre.

Ma petite Julie continue à travailler comme une vigilante abeille, à chanter comme un gai oiselet. Elle est le plaisir de mes yeux, la joie de notre vieille maison. La voilà devenue une grande jeune fille, atteignant ses quinze ans, chaque jour de plus en plus jolie. Non pas que ses traits soient d'une irréprochable régularité; mais elle est si gracieuse, son regard est si doux, son sourire si spirituel et en même temps si bon, que l'on ne saurait la voir sans l'aimer.

30 juin.

Je me suis un peu arrêtée avant de parler de Rose. C'est qu'une grande crainte me vient chaque fois que je la regarde. Il me semble, oh! comme je désire me tromper, il me semble remarquer en elle un changement de jour en jour plus accentué.

D'abord, l'expression de son visage s'est comme voilée de mélancolie; ses yeux ont paru perdre de leur éclat, son teint de sa fraîcheur éclatante.

Une sorte d'affaissement se manifeste dans sa marche; les longues promenades la fatiguent maintenant. A tout, elle préfère le repos prolongé dans un fauteuil, où elle s'occupe de quelques menus travaux de femme; mais, le plus souvent, l'objet tombe de ses mains transparentes et fluettes. Sa pose alanguie décèle un grand affaiblissement.

Par moments, un froid intense la laisse frissonnante, et sa voix prend des intonations qui me frappent douloureusement.

Rose est malade, très malade, je le crains. Vainement j'interroge le médecin, il répond d'une manière vague :

— Un peu de fatigue, une constitution délicate, mais saine. Nourrissez bien cette enfant, donnez-lui le plus possible de distractions, tout ira bien.

Pourtant les jours se succèdent et aucune amélioration ne se produit. J'appelle ma fidèle amie, Mme Laumay, à mon aide. Je remarque avec terreur l'étonnement, vite réprimé, qu'elle éprouve à la vue de Rose. Je l'ai emmenée à part et je l'ai suppliée de me dire la vérité.

— Suis-je donc médecin pour m'interroger ainsi, ma chère Martine? me répond-elle en s'efforçant de sourire.

Mais bientôt Mme Laumay comprend ma douleur, elle serre ma main et m'embrasse.

— Du courage, me dit-elle; à nous deux nous triompherons du mal.

— Ainsi, n'est-ce pas, vous croyez que Rose est gravement atteinte?

— Oui. Ce serait vous trahir que de vous bercer d'une illusion trompeuse. Ayez foi cependant en la jeunesse et en la bonne constitution de votre nièce. Tout peut changer, je vous y aiderai autant qu'il est en moi. Voulez-vous, d'abord, me confier Rose pour quelques semaines? Nos affaires nécessitent la présence de mon mari

à Lorient. Il veut que je l'accompagne, car j'ai besoin, moi aussi, de me remettre des secousses éprouvées depuis près d'une année. Le voyage exercerait, je crois, une favorable action sur notre jeune malade.

J'avais peine à me résoudre à perdre Rose de vue, même pour un laps de temps aussi court. Je craignais des complications dans son état. Le docteur, consulté, approuva pleinement l'idée de Mme Laumay.

Tout aussitôt je me décidai à profiter d'une offre si amicale. Ma nièce résista un peu; il me fallut bien des fois lui affirmer que sa soumission seule me rassurerait complètement.

Elle m'a quittée avant-hier. Me reviendra-t-elle mieux portante? Je veux, oui, je veux l'espérer.

31 juillet.

Je suis à peine remise d'une nouvelle et profonde secousse. J'ai failli perdre mon neveu Pierre.

Toute la première quinzaine de ce mois a été extrêmement chaude, et plusieurs fois on a signalé des accidents arrivés à d'imprudents baigneurs.

Un des lieux les plus visités, aux environs de Rennes, par les amateurs de bains froids, c'est assurément le *gué de Baud.* Mais si l'espèce de petit lac formé, à cet endroit, par la rivière est sans danger, il ne manque pas d'étourdis qui le trouvent trop tranquille et s'obstinent à prendre pour théâtre de leurs exploits l'écluse du moulin de Joué ou le *Cabinet vert*, sans tenir aucunement compte des poteaux indicateurs signalant les périls de cette partie de la Vilaine.

M. Yves et Pierre se promenaient, il y a quelques jours, dans les prairies bordant la rivière non loin de Joué. Des rires, des appels joyeux arrivaient à leurs oreilles quand, tout à coup, une sourde clameur les fit tressaillir.

— Au secours! au secours! criait-on.

M. Yves se précipita, Pierre le suivit aussi rapidement qu'il put. Deux jeunes gens venaient de disparaître! Avant que son professeur eût pu s'y opposer, mon neveu se dépouilla d'une partie de ses vêtements et, sans hésitation, se jeta à l'eau!

Presque fou de la crainte de voir périr sous ses yeux le pauvre infirme, M. Yves le suppliait de revenir au rivage; mais Pierre,

nageant avec une vigueur extraordinaire pour son état, plongea deux fois et parvint à ramener un des noyés. Il voulut plonger encore; cette fois ses forces le trahirent et peu s'en fallut qu'il ne périt victime de son dévouement surhumain (1).

A grand'peine M. Yves le sauva. Tremblant de crainte autant que de joie, il ne voulut le laisser étendre sur le brancard improvisé à la hâte, qu'après lui avoir prodigué tous les soins prescrits par l'expérience en semblable événement.

Pierre ne revint à lui qu'au bout de plusieurs heures et une fièvre violente le saisit bientôt. Cependant, à la fin de la semaine, il se retrouva assez bien pour que M. Yves ne craignît plus de m'avertir.

J'arrivai précipitamment et reprochai avec vivacité au professeur de m'avoir caché cette situation.

— Si le danger n'avait pu être conjuré, je vous eusse fait prévenir, répliqua M. Yves; mais vous voyez bien qu'il était inutile de vous alarmer.

Restés seuls, un instant, je suppliai Pierre de ne plus s'exposer ainsi.

— N'exigez pas cette promesse, me dit-il, car je ne pourrais la tenir. J'ai fait le serment d'expier en me dévouant à mes semblables. Je me dévouerai donc autant que cela me sera possible. Vous m'avez pardonné, bonne tante, mais pouvez-vous croire que je me sois pardonné à moi-même!

Le pâle sourire accompagnant ces mots me donna un véritable frisson. Je crus y démêler l'âpreté d'un souvenir torturant, et je me promis de prier l'abbé Antoine de calmer la conscience de Pierre.

Je revins assez souffrante à Plélan; il ne fallut rien moins qu'une bonne lettre de Rose et quelques lignes de Mme Laumay, me donnant l'espoir d'un heureux retour, pour me rendre un peu de tranquillité.

3 octobre.

Mon amie n'avait point exagéré. Elle me ramena Rose plus forte, plus gaie, plus animée.

Depuis une quinzaine cette meilleure apparence se maintient. Puisse la guérison complète suivre!

(1) Ceci n'est point un fait romanesque. L'auteur se rappelle avec une vive émotion un sauvetage accompli dans des conditions identiques.

Louis nous a quittés. Il se montre plein d'ardeur, de zèle et promet de mériter les éloges de ses futurs maîtres.

M. et Mme Laumay, ainsi que leur fille, sont venus passer avec nous la journée précédant le départ de mon neveu. Il était touchant pour nous d'entendre les adieux de Louis et de ma petite filleule Martine.

— Travaille bien, disait-elle en étouffant à grand'peine ses sanglots. Je serai si contente d'apprendre que tu te maintiens toujours au premier rang !

— Ne t'inquiète pas, répondait Louis en affectant un calme qu'il était loin de ressentir. Tu ne peux pas douter de moi : tu sais mon ferme désir de me distinguer. Là-bas je n'aurai qu'un chagrin : ne plus voir ma tante, mes frères, mes sœurs, tes bons parents et toi, ma chère petite Martine. Il faudra prier ta mère de te permettre de m'écrire bien souvent !

— Je te le promets; mais, toi, m'écriras-tu ?

— Certainement. Je veux que, la première après ma bonne tante, tu sois informée de tout ce qui me concernera.

Les deux enfants ont conservé intacte l'affection que Mme Laumay et moi avons été si charmées de voir naître en leurs jeunes cœurs. Cette affection sera leur sauvegarde, la promesse de leur bonheur futur.

Nous voici restées toutes trois seules, Rose, Julie et moi. Je puis bien dire « seules », car Paul, maintenant, habite l'hôtel de la *Croix d'Or*. M. Leroy l'en a formellement prié. Depuis longtemps il est souffrant et désire ne pas rester confié à la garde de ses domestiques.

J'ai trouvé cet arrangement très raisonnable. Mais il en résulte que je vois un peu moins mon neveu, toujours fort occupé, surtout depuis la guerre. Malgré sa vigilance, en effet, les événements ont amené une certaine perturbation dans les affaires de M. Leroy, et il faut travailler davantage pour tout réparer.

Mlle Françoise, cette humble et discrète amie, qui s'est toujours tenue un peu à l'écart, malgré tous les services rendus, continue à venir travailler dans notre petit atelier. Elle apporte avec elle un élément de gaîté calme favorable à Rose. Jamais je n'ai vu Mlle Françoise triste ou découragée; cependant sa situation est des plus modestes et les peines ne lui ont pas manqué; mais elle sait où

puiser la véritable consolation : c'est d'un bon exemple pour ma nièce.

Je viens de recevoir des nouvelles de René. A peine débarqué à Rio-de-Janeiro, il m'écrivait. Sa lettre respire les plus purs, les plus nobles sentiments. J'ai pleuré en la lisant ; mais ces pleurs n'avaient point d'amertume...

25 décembre.

Je suis arrachée à une trop grande quiétude. Aujourd'hui où chaque cœur chrétien tressaille d'allégresse, le mien est serré par une funeste angoisse.

Rose est gravement atteinte, je ne puis me le dissimuler. La terrible maladie qui a enlevé sa mère me l'enlèvera également !

Sa pâleur s'est accentuée, sa voix a perdu ses musicales inflexions ; elle semble comme brisée, un peu discordante. Parfois, des crises de toux la laissent sans force, sans respiration ; mais ces crises sont rares. Rose s'affaiblit doucement.

Hélas ! je la perds tout aussi sûrement...

Sa patience est admirable, jamais elle ne se plaint. Bien souvent, la nuit, quand je vais m'assurer si son sommeil est tranquille, je la trouve fiévreuse, agitée ; cependant elle me gronde affectueusement de prendre sur mon repos à cause d'elle.

Vierge Marie ! vous dont l'auréole de maternité divine brille en ce jour plus radieuse... Ayez pitié ! conservez-moi Rose, redevenue ma fille aimante et bonne ; ma fille que je voudrais conserver au prix de ma propre vie...

31 décembre.

Une année de plus s'engloutit dans l'ombre du passé. Une autre va commencer... Je voudrais regarder d'un œil stoïque le voile épais dont est recouvert l'avenir.

Cependant je tremble. Tant de sujets de crainte m'accablent... Rose, Pierre, René... La première mortellement frappée peut-être le second prêt à compter pour rien sa vie, s'il pense pouvoir accomplir une bonne action. Le dernier décidé à braver mille dangers.

Assez de conjectures, je dois me soustraire à cette faiblesse morale qui veut toujours mettre notre propre jugement, nos affections naturelles en balance avec les desseins providentiels.

Nous sommes enfants de Dieu, il a pour nous une tendresse

infinie. Reposons donc nos cœurs endoloris dans son cœur paternel. Nous y trouverons la consolation.

20 juillet.

Combien j'ai besoin de relire ces dernières lignes, de me souvenir que rien n'arrive sans l'ordre exprès de la Providence ! Depuis plus de six mois je n'avais ouvert ce journal, et les pages dont je vais disposer seront des pages de deuil.

J'ai perdu Rose !... J'ai perdu Pierre !...

Mon cœur a été comme broyé. Il s'est trouvé jeté dans la fournaise ardente dont parle l'Écriture et j'existe encore...

Mon Dieu! si j'avais osé douter jusqu'à présent que vous nous soutenez dans l'épreuve, je tomberais à deux genoux pour confesser ma faute, car vous seul avez pu me donner la force de vivre.

Pierre était venu passer une semaine avec nous. M. Yves l'avait exigé, car depuis plusieurs mois mon neveu, tout à l'étude, se trouvait extrêmement fatigué, quoiqu'il n'en voulût pas convenir.

C'était au commencement de mars; la température, très-rigoureuse, nécessitait les mêmes précautions qu'au cœur de l'hiver. Déjà trois incendies avaient dû être combattus; toutefois, on les avait assez facilement maîtrisés. Un soir le cri sinistre « au feu! » se fit entendre, en même temps qu'une gerbe de flamme livide éclaira tout Plélan. Une ferme importante située à peu de distance du bourg brûlait.

En peu de temps les secours furent organisés, mais on ne tarda pas à reconnaître qu'ils seraient insuffisants et qu'il fallait se contenter d'essayer de sauver les chevaux et le bétail, c'est-à-dire le plus clair de la fortune du fermier.

Dès les premiers cris, Pierre s'était élancé dans la rue; j'essayai de le persuader de rester à Plélan.

— Je serai prudent, dit-il en me repoussant doucement.

Déjà il était loin, car, malgré son infirmité, sa marche restait assez agile. Bientôt on le vit au premier rang des travailleurs, près de l'abbé Antoine, qui encourageait chacun par son exemple et ses paroles.

Le danger était grand. Pas un des bâtiments de la ferme n'échapperait aux flammes, mais on croyait tous les habitants sauvés. Un appel plein de terreur fit tressaillir les assistants.

— Mon père ! mon père ! disait le fermier. Il est resté là-haut ! Laissez-moi prendre une échelle.

On secouait la tête ; comment maintenir une échelle le long de ces murs crépitants !

— Je vous aiderai ! s'écria Pierre.

Vainement M. Antoine voulait-il empêcher mon neveu de s'exposer ainsi ; Pierre eut vite fait de dresser l'échelle et, s'abritant contre les derniers barreaux :

— Montez, dit-il rapidement au fermier. Hélas ! je ne puis vous suppléer ; mais, soyez-en sûr, tant que le mur tiendra, l'échelle y restera rivée. Hâtez-vous !

Le fermier saisit une hache, fit le signe de la croix et gravit aussi vite qu'il put les degrés.

Le visage effaré du vieillard paraissait alors à la fenêtre de l'étage supérieur, c'était une chose bien difficile que de parvenir à élargir cette étroite ouverture de manière à ce qu'elle pût livrer passage à un corps humain. Trois ou quatre coups de hache habilement donnés eurent raison de l'obstacle.

Mais le fermier devait encore placer son père sur ses épaules, et les flammes, s'élançant furieuses, touchaient les barreaux de l'échelle !

La position de Pierre était tout aussi critique que celle du fermier. Le pan de muraille menaçait de crouler et de l'engloutir sous les décombres brûlants. Intrépide, Pierre encourageait le fermier qui, péniblement, descendait chargé de son précieux fardeau.

L'abbé Antoine ne put supporter ce spectacle.

— Retire-toi, dit-il à mon neveu. Je t'ordonne de me laisser ta place.

— Non, Monsieur, votre vie est trop précieuse pour l'exposer sans nécessité absolue.

Tout ceci demande beaucoup de temps à raconter. En réalité, cependant, trois ou quatre minutes au plus s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Pierre sur le terrain.

Le courage de mon neveu électrisa les travailleurs. Un puissant jet d'eau fut projeté sur la muraille. Le fermier n'avait plus que cinq à six échelons à franchir quand un horrible craquement se produisit... Tout disparut dans un épais nuage de fumée et de feu.

Lorsque l'on put se rendre compte des choses, on trouva le fermier et son père évanouis, mais sans blessures graves. L'abbé

Antoine avait un bras cassé; mon neveu, lui, était en partie enseveli sous la muraille effondrée...

On dut travailler plus d'une demi-heure pour le dégager complètement.

Mon pauvre enfant me fut rapporté évanoui, sanglant ; ses vêtements, brûlés sur son corps, avaient formé de grandes plaies cruellement douloureuses...

Dès son premier examen, le médecin hocha la tête.

— Trop de surfaces dénudées, dit-il, ces brûlures sont graves. De plus, il faut craindre des complications internes.

Pendant près de cinq semaines, le pauvre enfant souffrit. Au milieu de ses tortures, il me consolait feignant de garder un espoir auquel il ne croyait pas. De même, il consolait M. Yves accouru près de son cher élève. Nous voulions vaincre le mal, nous nous obstinions encore à trouver des symptômes favorables que, déjà, il fallait songer à la séparation suprême.

Un matin, après une nuit très pénible, Pierre sembla recouvrer un calme complet. Il m'appela d'une voix faible mais joyeuse...

— Bonne tante, dit-il, soulevez-moi un peu, je désire voir paraître les premiers rayons du soleil, présages d'une journée splendide.

Et comme mes bras tremblaient en se nouant autour de ses épaules, et comme mes yeux se remplissaient de larmes :

— Pourquoi pleurez-vous? Vous devriez plutôt vous réjouir. Voyez, chère tante, ce beau soleil! Il vient de se dégager des nuages noirs qui l'obscurcissaient. N'est-ce pas l'image de ma vie? Une action odieuse l'avait ternie. Je ne pouvais plus discerner le mal du bien.

Mais je me suis purifié et je vais bientôt entrer, je l'espère, dans la joie infinie. Chère tante, mon sacrifice a été accepté, grâce à vos prières, sans doute. Oh! Dieu est bon! il n'a pas voulu que mon nom restât déshonoré. Remerciez-le avec moi. Je n'ai plus qu'un regret : vous quitter; mais les jours d'ici-bas s'écoulent vite, nous nous retrouverons bientôt...

Les lèvres de Pierre s'agitèrent encore. Un cantique d'actions de grâce jaillissait impétueux de son cœur; ses traits avaient repris leur aspect juvénile, ce fut la durée d'un éclair. Le changement mystérieux déjà entrevu, hélas! sur tant de visages aimés, se montra fatal, inexorable...

L'abbé Antoine entrait au même moment. Malgré sa blessure, il

était venu chaque jour, matin et soir, consoler, fortifier le cher malade.

Un coup d'œil lui apprit la vérité tout entière, il me fit un signe.

Lorsque je revins, Pierre réclamait la présence de M. Leroy, de M. Yves, de Paul et de ses sœurs.

Ils arrivèrent presque aussitôt ; sur ma prière, M. Leroy s'approcha le premier.

— Bénissez-moi ! murmura le moribond d'une voix à peine distincte.

— Cher enfant ! dit en sanglotant l'excellent homme, je t'aime et je te bénis !

Julie et Rose se jetèrent sur les mains de leur frère. Paul déposa sur son front un baiser prolongé. M. Yves, accablé, ne pouvait trouver une parole.

— Merci ! merci ! murmura encore Pierre.

Puis, tout à coup :

— Tante ! où êtes-vous ?

Je me précipitai vers lui.

— C'est vous... qui m'avez sauvé... c'est dans vos bras... que je veux m'endormir... Tante, nous nous reverrons... pour ne plus jamais... être séparés.

Avec ces mots, le faible souffle s'arrêta. Mon enfant venait d'expirer, son regard fixé sur le mien...

30 juillet.

A chaque perte nouvelle, on s'étonne d'avoir pu survivre. Brisée par la mort de mon neveu, je restais anéantie; un autre coup me galvanisa. Je ne quittai le chevet de Pierre que pour prendre place à celui de Rose !

Les derniers événements exercèrent la plus funeste influence sur l'état de ma nièce. Elle s'affaiblit rapidement et, avec les premiers jours de printemps, elle dut garder le lit.

Je pensai perdre la raison. M. Antoine et Mme Laumay furent soumis à une pénible épreuve, quand ils entreprirent de me rendre le courage. Je ne voulais pas être consolée, je ne voulais pas porter mes espérances au delà de ce monde; cependant tout me prouva que là, seulement, réside le calme vrai, la paix sans mélange.

Béni soit Dieu ! Il avait permis que, selon la mesure de mes forces, j'essayasse de semer le bon grain dans le cœur de mes enfants, et

voilà qu'une brillante moisson avait mûri aux feux de l'éternel soleil de justice.

Pierre m'avait quitté plein d'espoir; Rose, elle aussi, me parlait avec une douceur angélique.

— Si je vivais longtemps, disait-elle, peut-être redeviendrais-je ingrate. Je n'ai point perdu le souvenir de ce que je vous ai fait souffrir, bonne tante. Je regrette de ne pouvoir mieux vous l'exprimer. Je regrette surtout beaucoup de n'avoir pu vous prouver mieux mon repentir; mais ne me plaignez pas; en mourant jeune, j'échappe, je le crois, à de grands chagrins. Je sais combien peu je vaux. Tante, vous êtes mon appui. Si vous m'aviez abandonnée, que serais-je devenue? Même encore maintenant, il m'arrive de rêver des choses impossibles. J'accepterais toutes les joies de la vie, sans essayer d'en accomplir les devoirs. Supposez que vous me précédiez, je resterais inerte pour le bien, mais peut-être accessible au mal! Ne pleurez donc point, chère tante, préparez-moi plutôt à répondre filialement à la volonté du bon Dieu.

Ces paroles étaient bien des fruits de bénédiction. Pourtant, je gémissais encore. Mes amis me soutinrent dans cette épreuve terrible.

Je n'avais plus qu'une pensée, ne pas quitter Rose d'un instant. Tout, en dehors d'elle, m'importunait. Je devenais même injuste pour sa jeune sœur, pour Mlle Françoise, pour quiconque, en un mot, voulait m'aider dans les soins nécessités par la maladie. Il me semblait n'avoir jamais aimé que Rose, et j'étais jalouse des moindres témoignages de son affection.

Chers et cruels moments! Nous les passâmes dans la plus étroite intimité, nous entretenant de Pierre, de René, de notre réunion future.

Puis, Rose songeait à l'avenir de ses frères et de sa sœur.

— Vous vieillirez doucement, chère tante, entre Paul, Louis et Julie. Pour eux trois, je suis tranquille. J'ai deviné les projets de M. Leroy en ce qui concerne mon frère aîné. Louis est d'avance accepté pour fils par nos bons amis d'Iffendic. Quelle charmante famille vous aurez autour de vous! Julie, j'en suis certaine, ne vous quittera pas. Elle me l'a dit, et je sais ce que vaut sa parole. Quant à René, il suivra vaillamment le difficile chemin où il s'est engagé. Vous le reverrez, j'en ai l'espoir. C'est lui qui vous consolera.

Ainsi Rose s'efforçait-elle de détourner ma pensée du terme pro-

chain de notre séparation. La perdre alors qu'elle était redevenue si tendre, si dévouée ! Mais la victime ne doit-elle pas être pure pour que le sacrifice soit agréable à la justice divine ? L'abbé Antoine me le répétait. Aujourd'hui, je m'efforce de me soumettre.

Ce fut dans mes bras, comme sa mère, comme son frère, que Rose ferma les yeux. Son dernier soupir s'exhala ainsi qu'une prière reconnaissante... et je retombai dans l'abîme de ma douleur.

Pendant bien des semaines, je restai comme insensée. Ma pauvre petite Julie faisant trêve à son propre chagrin, essayait en vain d'obtenir un mot, un regard.

Un soir, enfin, elle se jeta à mes genoux.

— Tante, s'écria-t-elle, vous pleurez Pierre, vous pleurez Rose, vous voudriez les suivre et vous poussez Julie au désespoir !

Ce cri éloquent changea le cours de ma douleur égoïste. Je compris mieux mon devoir.

Relevant ma chère enfant, je l'appelai mon amie. Elle mérite ce titre, car depuis, j'ai trouvé en elle une affection, une raison dignes de toute ma confiance.

Octobre.

Louis renonçant à un voyage projeté, a passé toutes ses vacances avec moi.

— J'ai trop de peine en songeant à Pierre et à Rose, me disait-il; trop de peine aussi, en vous voyant si changée. Je n'irai certainement nulle part, même pas à Iffendic, à moins que vous ne vous décidiez à m'y accompagner.

Je m'y décidai, en effet. Je ne voulus pas priver Louis de cette seule distraction, si bien méritée par son travail assidu. Julie nous accompagna. Nous restâmes huit jours entiers chez nos excellents amis.

Malgré toute notre tristesse, le temps des vacances me parut trop court et Louis ayant dû nous quitter ce matin, il me semble que son arrivée date à peine de la veille.

Je regrette beaucoup qu'Angers soit si loin. Ah ! si je pouvais transporter l'école à Rennes, je serais bien souvent en route pour l'aller visiter.

Louis s'est constamment maintenu au premier rang. Son éloge est fait par tous les professeurs. Il tient ses promesses : ce sera un homme de cœur et de travail.

Janvier 1873.

Avec la nouvelle année, j'ai reçu une lettre de René en réponse à celle où je lui annonçais notre double malheur. Pendant bien longtemps je n'avais pas eu la force de l'en instruire.

René unit sa douleur à la mienne; mais il me console en me suppliant d'élever vers le ciel, le regard que je m'obstine à tenir abaissé vers la terre.

Puis il me parle du P. Justin, de ses efforts pour suivre son saint exemple. Il termine en me recommandant à Paul, à Louis et à Julie, et en me faisant espérer sa présence pour le milieu de l'an prochain. Alors, en effet, il reviendra en France pour aller passer quelques mois dans le séminaire des Missions-Etrangères.

Rose avait dit vrai. René verse en mon âme une paix tranquille, une confiance sereine en la Providence divine. Je ne murmure plus, je prie et ma douleur perd son dard empoisonné.

Juillet.

Ce soir même j'ai reçu la visite de M. Leroy. Il désirait me consulter à propos de la prolongation du séjour de sa nièce à Bécherel. Je comprends fort bien le sentiment qui anime M. Leroy, mais le mariage, si toutefois un mariage se conclut, ne peut avoir lieu, vu l'âge de la jeune fille, avant deux ans au moins. Dès lors, il me paraît préférable que Clémentine reste encore à Bécherel; après quelques objections, M. Leroy a fini par se rendre à mes raisons.

Nous sommes convenus qu'aux vacances de l'année prochaine, Clémentine, sortant définitivement de pension, viendra habiter chez moi. Paul et elle ayant alors de fréquentes occasions de se voir pourront s'apprécier mutuellement. Si leurs caractères sympathisent, nous leur apprendrons nos projets.

Septembre 1874.

Aucun événement n'a troublé notre tranquillité. Louis marche de succès en succès. Paul est toujours très satisfait. Julie me rend la vie facile par sa bonne volonté, son empressement à m'éviter la moindre fatigue. J'ai même peur qu'elle excède ses forces, elle me rassure en souriant. Sa santé se maintient parfaite.

Clémentine habite avec nous depuis un mois. Elle se montre charmante pour moi. C'est une gracieuse jeune fille dont le doux visage appelle la sympathie, dont les précieuses qualités sollicitent une

profonde affection. Toujours gaie, contente, elle travaille du matin au soir comme en se jouant.

Julie est ravie, il lui semble retrouver une sœur. Bientôt, je pense, Clémentine deviendra réellement cette sœur désirée. Je ne pourrais souhaiter à Paul une compagne plus accomplie. Je constate avec sollicitude les progrès de leur mutuelle estime. Nous n'aurons, je crois, aucune peine, M. Leroy et moi, à réaliser notre rêve.

Février 1875.

Pendant deux mois entiers, j'ai eu René près de moi. Je ne chercherai pas à dépeindre ces longs entretiens où nous avons épanché nos âmes.

Les tortures du passé, les tristesses que peut réserver l'avenir, tout se confondait dans une douceur pénétrante, hymne véritable de soumission absolue aux décrets de la Providence.

Je savais combien noble était le caractère de René. Sous la conduite du P. Justin, cette noblesse, cette loyauté se sont encore épurées. Mon cher enfant a embrassé d'un cœur ferme et joyeux la vie sublime des hardis pionniers de la foi. Il n'existe plus pour lui d'obstacle. Les peines, les tribulations ne comptent point à ses yeux.

Va, René! poursuis ta route, elle te conduira infailliblement au bonheur véritable. Mon enfant bien-aimé, tu as consolé et rendu plus vaillante ta mère d'adoption. Elle te bénit. Va, René! va! malgré les distances, nos deux cœurs sauront se retrouver dans le sein de l'éternel amour.

Juin 1875.

Paul m'a prise à part. Tout hésitant, osant à peine me confier sa hardiesse, il m'a suppliée d'essayer de savoir si M. Leroy approuverait que je demande pour lui la main de Clémentine.

— Dans le cas où il refuserait, ajouta Paul, je ne resterais pas à Plélan, du moins tant que Clémentine y habitera. Je serais trop malheureux.

Sans tout confier à mon neveu, je l'ai encouragé, puis je me suis hâtée d'aller trouver M. Leroy. Le digne homme a presque sauté de joie.

— Enfin! s'est-il écrié. Je commençais à trouver maître Paul ou bien difficile, ou bien long à se décider.

— Vous ne parlez pas de Clémentine? ai-je objecté en souriant.

— Oh ! vous savez comme moi à quoi vous en tenir, n'est-ce pas?

M. Leroy disait vrai. On ne pouvait se méprendre sur les dispositions de Clémentine. La charmante jeune fille pencha un peu la tête, quand, le soir même, je lui parlai; puis, poussée par un mouvement spontané, elle se jeta à mon cou.

— Chère mademoiselle, dit-elle, vous pensez-donc que je puis devenir votre nièce? Vous le voulez bien!

Ce fut toute notre explication. J'embrassai ma nouvelle fille avec tendresse et je mis sa main dans la main de Paul, qui tremblait de bonheur.

Le mariage a été fixé pour la première quinzaine d'août. René, à cette époque, reviendra nous voir et Louis se trouvera en vacances.

Julie est enchantée. Elle se promet de travailler sans relâche, avec Mlle Françoise, au splendide trousseau que M. Leroy veut offrir à sa nièce.

10 août.

Paul et Clémentine ont été unis ce matin. M. l'abbé Antoine, assisté de René, leur a donné la bénédiction nuptiale.

Nos bons amis d'Iffendic, ainsi que M. Yves et M. Blaise, avaient répondu à notre invitation. Ah! pourquoi Rose et Pierre ne se tenaient-ils pas à mes côtés ! Mais, j'en ai le ferme espoir, ils auront prié pour leur frère et leur nouvelle sœur.

Dieu écoutera ces vœux. Dans sa bonté, il ratifiera les paternelles paroles adressées aux jeunes époux par M. l'abbé Antoine.

Paul et Clémentine habiteront à la *Croix d'Or*. Je reste donc seule avec Julie. Clémentine va me manquer, mais je la verrai chaque jour; aussi est-ce le cœur gonflé de reconnaissance que je termine cette page.....

Juillet 1876.

Louis quitte l'École d'Angers. Il a passé de très brillants examens. En novembre prochain, il partira pour son volontariat. Au retour, il entrera chez un grand entrepositaire de machines qui lui promet de beaux appointements. Mes espérances sont réalisées.

Voici un an que Paul et Clémentine sont unis, et ils se comprennent chaque jour davantage. M. Leroy prétend rajeunir au milieu d'eux. Il va se retirer des affaires et leur céder l'hôtel.

Je vais aussi abandonner mon commerce, Paul et Louis ont vive-

ment insisté pour m'y décider. Une occasion presque exceptionnelle s'étant présentée pour céder la suite de mes affaires, je n'ai pu refuser.

Je loue une petite maison construite à quelques pas de la future demeure de M. Leroy. « Je me réserve d'acheter plus tard cette maison, me dit Paul. Je veux, chère tante, que vous soyez absolument chez vous. »

Août 1876.

René est au comble de ses vœux. Il a reçu les saints ordres. La semaine dernière il était ici, et il a dit la messe pour nous.

Ah! je voudrais pouvoir exprimer la plénitude des sentiments qui, en ce jour solennel, se pressèrent en mon âme.

Le regard de René cherchait particulièrement mon regard, et, quand il se retourna pour nous bénir, c'est vers moi que sa main a paru se pencher.

Hier il nous a quittés. Il retourne vers le P. Justin et désirerait déjà être arrivé, car il a appris que le saint missionnaire est bien affaibli.

Les adieux ont été à la fois tendres et graves. « Au revoir, m'a-t-il dit, nous nous réunirons encore, peut-être; mais si ce bonheur nous était refusé, nous nous retrouverons toujours dans la patrie éternelle..... »

Je suis bien lasse, bien vieillie. Je clos ce manuscrit qui, presque jour par jour, a retracé notre vie depuis tant d'années.

Je ne le reprendrai que pour inscrire, j'en ai la douce certitude, l'union de mes deux chers filleuls : Louis et Martine Laumay.

Je ne veux pas, cependant, abandonner ces pages temoins de mes plus secrètes pensées, sans remercier du fond du cœnr le bon Maître qui m'a toujours protégée avec tant de vigilance.

Jamais, il me l'a fait comprendre, on ne doit désespérer, jamais il ne faut murmurer contre les desseins de la Providence. Nous sommes aveugles et faibles, notre Père voit pour nous et soutient nos pas chancelants.

Je le bénis et confie toute ma famille ainsi que moi-même à son infinie bonté.

Fin du second manuscrit de MARTINE, *la sœur aînée.*

ÉPILOGUE DU NARRATEUR

Je n'essaierai pas de dire avec quel respect, quelle émotion j'avais parcouru le manuscrit de Mlle Dorland. Je préfère raconter en quelques mots la cérémonie touchante dont je fus témoin pendant mon séjour à Plélan.

Louis Portal avait été discret en laissant à sa bonne tante le plaisir de m'apprendre que je me trouvais invité au mariage ,depuis longtemps projeté, entre lui et Mlle Laumay.

René, rappelé en France pour recevoir des instructions nouvelles de ses supérieurs, devait bénir cette union.

Jamais je n'oublierai une si belle journée.

La digne tante, s'avançant appuyée sur le bras de Louis; la jeune fiancée, Martine Laumay, appuyée sur le bras de son père.

Mme Laumay venait ensuite aux côtés de M. Leroy, tous deux rayonnant d'allégresse. Paul conduisait sa sœur Julie, et M. Yves accompagnait Clémentine.

L'église était brillamment illuminée. A l'autel se tenaient le jeune missionnaire et l'abbé Antoine. Je priai sincèrement Dieu de bénir les nouveaux époux pour eux-mêmes et pour toute leur famille.

Le temps passé à Plélan fut vraiment court, partagé comme il l'était entre tous les membres de cette aimable famille, mais particulièrement entre Mlle Dorland et l'abbé René Portal. Lorsque je dus partir, il me sembla m'éloigner de parents chéris.

Puisse la *sœur aînée*, la tante infatigablement dévouée, achever de vieillir doucement au milieu de ses bien-aimés enfants d'adoption!

Vienne pour elle l'heure suprême, on pourra résumer ainsi son existence :

« Elle avait choisi la meilleure part: la part du sacrifice. Le « Seigneur ne la lui a point ôtée, et maintenant il est sa récom- « pense! »

V. VATTIER.

ESSAI HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR LES NOELS

DANS LES DIVERS PAYS CHRÉTIENS (1)

QUATRIÈME PARTIE

LES SUCCESSEURS DE SABOLY

Période contemporaine.

VI

Terminons enfin la période contemporaine en faisant connaître à ceux de nos lecteurs qui sont étrangers au mouvement de la renaissance néo-provençale toute une pléiade de noélistes qui n'ont pas fait moins d'honneur à la littérature du noël qu'à la langue maternelle de leur pays.

Il y a de cela vingt et quelques années : la France sortait à peine de la secousse révolutionnaire de 1848. La magnifique floraison poétique qu'avait vu éclore l'aurore du dix-neuvième siècle penchait rapidement vers son déclin. Le chantre mélodieux des *Méditations* et des *Harmonies*, dans la maturité de son talent ne réalisait plus qu'en partie les promesses de sa magnifique jeunesse : l'*enfant sublime des Odes et Ballades* en arrivait peu à peu aux *Contemplations* et à la *Chanson des rues et des bois* pour aller s'échouer enfin de nos jours au centenaire de Voltaire ; Musset, brillant météore, s'évanouissait trop tôt, hélas ! dans quelles fumées ? et personne qui semblât prêt à recueillir l'héritage de la vieille langue d'oïl.

D'un autre côté, la langue des troubadours de plus en plus corrompue par les infiltrations lentes et successives du français, son

(1) Voir la *Revue* des 25 novembre, 10 et 25 décembre 1877, 25 janvier, 10 mars, 25 mai, 10 juillet, 30 novembre 1878, 15 janvier, 30 novembre et 15 décembre 1879.

heureux rival, tombait inévitablement et rapidement dans le patois, c'est-à-dire dans la mort. Le peuple parlait encore provençal dans les *jas* du Ventoux ou les *mas* de l'Arlésie; mais l'ouvrier à l'atelier n'osait presque plus se servir du doux parler de ses pères, et l'enfant du laboureur, frais échappé du collège, montrait un superbe dédain pour la langue que sa mère avait murmurée autour de son berceau (1).

Tout à coup on apprit que luttant bravement contre toutes ces chances de décomposition, sur ces bords fertiles qu'arrosent l'Arc, la Durance et le Rhône, s'était levée une phalange de jeunes hommes à la belle intelligence, au cœur ardent et fier, qui parlaient et chantaient dans l'idiome des chaumières. Ils ne dissimulaient pas leur but, ne cachaient pas timidement leur drapeau dans leur poche; ils avouaient hardiment leur projet, bien arrêté chez la plupart d'entre eux, de tirer le provençal de l'état d'abjection où il languissait depuis trop longtemps, pour l'élever à la hauteur d'où seule une injuste prévention a pu le faire descendre, la hauteur d'une langue. Dans leur poétique langage, ils s'écriaient :

Atrouberian dedins li jas,
Cuberto d'un marri pedas,
  Le lengo prouvençalo.
En anèn paisce lou troupèu
La cau aviè bruni sa peù,
La pauro aviè que si long pèu
  Per tapa sis espalo;

E de juvenome vaqui
En varaian aperaqui
  De la vèire tant bello
Se sentiguèron esmougu (2).

(1) Hélas! les pauvres collégiens, ils sont parfois excusables. Dans maints établissements où l'on bourre ces pauvres enfants de grec et de latin, et d'anglais et d'allemand, et de tant d'autres choses dont bien souvent ils n'auront que faire, ne se rencontre-t-il pas des maîtres pour interdire, sous peine d'une grave punition, l'emploi de la langue maternelle? Nous avons vu mieux que ça : à l'école *laïque* de l'ancienne capitale du comté Venaissin, et pour parler plus clair, à Carpentras, au pays de Saboly, un prix décerné aux enfants *pour parler français à l'école et dans les rues!* Je suppose que ce prix décerné à celui qui oubliera le mieux la langue de sa mère est accordé sans préjudice des *pensums* qui pleuvront sur l'enfant du peuple convaincu de ne pas l'oublier assez tôt.

(2) Nous trouvâmes dans les chaumières, — couverte de mauvais haillons, — la langue provençale. — En allant paître le troupeau — l'été avait bruni sa peau; — la pauvre n'avait que ses longs cheveux — pour couvrir ses épaules. — Et voilà quelques jeunes gens — en allant de-ci de-là — qui, de la voir si belle, — se sentirent émus.

Contre quelles difficultés ont eu à lutter les modernes émules des troubadours, nous n'avons pas à le dire ici. Quoi qu'il en soit, en dépit des sarcasmes du scepticisme et même des haines qui ont accueilli leur œuvre en raison de l'esprit qui l'inspirait, celle-ci est pleine de vie. Depuis plus de vingt ans ils chantent : ils commencent à écrire (car il est de règle dans toutes les littératures possibles que la prose n'arrive que longtemps après la poésie), et, s'il plaît à Dieu, les félibres chanteront et écriront longtemps encore. Quand une littérature a produit des hommes comme Mistral, Roumanille, Aubanel, Azaïs, Gaut, de Berluc-Pérussis, quand de nos jours elle enfante Félix Gras, Arnavielle, de Villeneuve, Frizet, Lieutaud et tant d'autres, quand enfin elle a pu attirer l'attention et provoquer les sympathies des princes mêmes de la science à l'étranger comme à Paris et peut-être à l'étranger, en Allemagne, en Espagne, en Italie, plus encore qu'à Paris où des esprits inquiets ont semblé craindre de voir se lever une rivale, on peut dire que cette littérature a gagné sa cause et qu'elle a l'avenir devant elle.

Je ne veux pas pousser plus loin cette appréciation sommaire de la renaissance néo-provençale ; nous pourrons y revenir un jour. Je n'ignore pas que son œuvre est encore incomplète ; qu'il lui reste à fixer la langue en faisant accepter les principes d'une orthographe et d'une syntaxe incontestées ; que de graves objections non encore résolues se sont élevées contre les principes orthographiques et grammaticaux qu'elle a adoptés, du moins sur la rive gauche du Rhône, et qui ne sont peut-être pas son dernier mot : de son œuvre je veux n'examiner que la partie qui nous touche de plus près, les noëls.

C'est une heureuse inspiration qui a porté l'école néo-provençale à déposer au pied de la crèche les premières fleurs de son jardin. Pour avoir trop négligé de s'adresser à l'âme du peuple en faisant vibrer la corde religieuse ou patriotique, les anciens troubadours laissèrent leur Muse mourir d'inanition sous le balcon des châtelaines. Ils voulurent se contenter de chanter l'amour et les belles dames ; trop rarement ils surent s'élever aux aspirations du patriotisme, tandis que leurs rivaux de la langue d'oïl enfantaient des chefs-d'œuvre dans ces chansons de geste qui furent, pour la langue française au berceau, ce que furent l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère pour la langue de l'Hellade. Les troubadours négligèrent trop sou-

vent le vrai peuple, les classes pauvres des pâtres et des laboureurs, vrais nourriciers des littératures comme des populations; aussi ne furent-ils jamais populaires. Le peuple ne comprenait même pas cette langue qui n'était pas la sienne. On sait l'histoire de ce troubadour qui, passant par un village, un jour de dimanche, à l'heure où l'on sortait de la messe, monte sur une borne et se met à débiter ses strophes sonores. Ces braves gens se mettent à genoux croyant que l'étranger leur adressait un beau sermon. Aussi, tandis que les rares chansons religieuses ou populaires de l'époque des troubadours se sont conservées dans la mémoire du peuple, les œuvres des Ventadour, des Bertrand de Born et des Guy de Cavaillon sont l'unique partage de quelques rares érudits.

Mieux inspirés que leurs devanciers, les modernes héritiers des troubadours ont cherché à être populaires et religieux dans une bonne partie de leurs œuvres. De là quelques cantiques dont le succès populaire a été vraiment inouï, — témoin le cantique de Roumanille *O Mario, la patrio*, — et un certain nombre de noëls qui figurent pour la plupart dans le recueil des *Noëls* de Saboly, si souvent réédité depuis vingt ans par la librairie Aubanel, à Avignon.

Que faut-il penser des noëls de la nouvelle école ?

Il est difficile d'apprécier en bloc l'œuvre de plus de vingt poètes; et quand quelques-uns de ces poètes répondent aux noms de Mistral, Roumanille, Aubanel, Roumieux, Tavan, Canonge, etc., il est difficile, même *à priori*, de ne pas reconnaître qu'il doit y avoir là des œuvres frappées au bon coin. Et, en effet, dès 1853, à l'aurore de cette renaissance, un connaisseur dont l'appréciation fait autorité écrivait : « La publication des *Noëls* de la nouvelle école m'a causé le plus vif plaisir. La *Jeune fille aveugle* et le *Massacre des Innocents* sont des tableaux qui resteront. Quelle grâce chrétienne dans toutes les strophes de vos confrères! Quand on lit ce recueil de *Noëls*, il semble qu'on habite je ne sais quelle région idéale; l'étable sainte est là avec la crèche et le divin Enfant ; et, de tous côtés, par des prairies embaumées et des sentiers jonchés de fleurs les poètes de la Provence vont apporter leur offrande au Dieu nouveau-né..... Dites donc de ma part à M. Aubanel que ses *Noëls* ont obtenu de précieux suffrages (1). »

(1) Lettre de M. Saint-René Taillandier à M. Roumanille, 18 août 1853. *Roumavàgi deis troubaires*, p. XXVII-XXX.

Le témoignage de M. Saint-René Taillandier est une précieuse garantie pour nous permettre de constater qu'il y a des beautés de premier ordre dans les œuvres des modernes successeurs de Saboly. Parfois même on y a atteint le vrai ton du noël ancien. C'est ainsi que l'*Anounciado* de Mistral semble empruntée à un troubadour du quinzième siècle. C'est une simple paraphrase du premier chapitre de saint Luc qui, adaptée à un air parfaitement populaire, rentre dans toutes les conditions du vieux noël.

La santo Vierge Marìo
Prego Diéu dins soun chambroun :
Vèn sus elo un rai que briho
A travès dòu fenestroun.
Pòu n'i'ave de ben poulido,
Mai n'i'a ges per l'egala :
E pamens elo s'oublido
Coume l'île di valat.

Tant braveto e galantouno
Lou bon Diéu quand la veguè
Entre touti li chatouno,
Touto en flour la chausigue.
E'n matin qu'ero souleto
Mandè'n ange d'amoundaut;
E'stirant si dos aleto
L'ange volo à soun lindau.

L'angeloun clinè la fàci
E diguè : Ben lou bonjour
Marìo pleno de gràci !
Emè tu i'a lou Segnour.
Entre toutis, es tu memo,
O Marìo, que chausis
E dessus touti li femo
Lou Segnour te benesis (1).....

Il faudrait citer jusqu'à la dernière strophe de ce délicieux noël

(1) La sainte Vierge Marie — prie Dieu dans sa chambrette; — vient sur elle un rayon qui brille — à travers la fenêtre. — Il peut y en avoir de bien jolies, — mais il n'y en a point qui l'égale; — et néanmoins elle s'oublie — comme le lis des vallons.
Si bravette et gentille — le bon Dieu quand il la vit — entre toutes les jeunes filles, — toute en fleur il la choisit. — Et un matin tandis qu'elle était seule — il envoya un ange d'en haut; — et déployant ses deux ailes — l'ange vole au seuil de sa demeure.
L'ange inclina sa face — et dit : Bien le bonjour, — Marie, pleine de grâce ! — Le Seigneur est avec toi. — Entre toutes c'est toi-même, — ô Marie, qu'il choisit, — et par dessus toutes les femmes — le Seigneur te bénit.

qui n'est pas la page la moins parfaite des œuvres du chantre de *Mirèio* et de *Calendau*.

Je mettrai sur la même ligne le *Magnificat* du même auteur, vrai tour de force, traduction, verset par verset, du sublime cantique de la Vierge.

L'Ase de sant Jousè, du même auteur, composition très-originale et remplie de grandes beautés, s'éloigne du noël ancien. C'est une ballade allemande, mais traitée comme Mistral sait traiter tout ce qu'il touche.

Les *Nouvè* de Roumanille conservent le caractère inhèrent à toutes les productions du *père des félibres*, charme, grâce de l'idée, délicatesse de l'expression. Ce n'est plus, il est vrai, le noël popularisé par les *rèire* et surtout par Saboly : c'est ainsi que des œuvres telles que l'*Enfantoun*, *lou Proumié som de Jèsu*, *li Dous Serafin*, *la Crous de l'Enfant Jèsu*, et surtout *la Chato avuglo*, trouveraient difficilement leurs pareilles dans les centaines de recueils de vieux noëls que nous avons étudiés. Ce sont de délicieuses romances religieuses plutôt que des noëls dans le vrai sens du mot, et cette qualification peut s'appliquer à bon nombre des pièces de la nouvelle école sans toutefois leur faire rien perdre de leur mérite intrinsèque. A Avignon, on n'a pas perdu le souvenir de l'impression profonde que produisit Béfort lorsque, pour la première fois, il interpréta *la Chato avuglo* avec son magnifique talent d'artiste. Dès ce jour l'air si romantique du *Fil de la Vierge* sortit de l'espèce d'oubli où l'avait laissé l'indifférence du public. Les paroles de *la Chato avuglo* lui ont assuré une longue vie. Quelque connu que soit ce joli noël de tous ceux qui savent lire une page de provençal, je me décide à en publier de nouveau le texte tout en demandant mille fois pardon à l'auteur pour la profanation dont je vais me rendre coupable en l'accompagnant d'un essai de traduction à l'usage de ceux de mes lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec la douce et harmonieuse langue des modernes troubadours.

Ero lou jour tant bèu qu'uno Vierge enfantavo
A Betelèn;
E soun fru benesi, de la fre tremoulavo
Su'n pau de fen;

Lis ange, eilamoundaut, tout-bèu-just acabavon
Soun *Gloria,*
E, de tout caire, au jas pastre e pastresso anavon
S'ageinouia.

Dison qu'en aquèu jour de grand rejouissènço
Un paure enfant,
Uno chato doulènto, avuglo de neissènço
Fasiè'n plourant :
— « Maire, perqué voulès que reste eici souleto ?
Me languira
Dóu tèms qu'a l'enfantoun farès la tintourleto,
Iéu plourarai ! »

— « Ti lagremo, moun sang, ié respoundié sa maire,
Me fan pieta!
Te ie menarian proun, mai que vendriès faire!
Ie veses pa !
Sus lou vèspre, deman, que vas èstre countènto
Quand tournaren!
Car tout ço qu'auren vist, ô ma pauro doulènto !
Te lou diren. »

— « Lou sabe, enjusqu'au cros, dins la negro sournuro,
Caminarai !
O bello caro d'or, divino creaturo
Noun te veirai!
Maï, de qu'es besoun d'iue, bono maire, per crèire
Pèr adoura?
Ma man, enfant de Diéu, se te pode pas vèire,
Te toucara! »

L'avuglo plourè tant, e tant preguè, pécaire !
A si geinoun,
Tant ie tranquè lou cor que pousquè plus se maire
Dire de noun.
E pièi quand dins lou jas arribè la paureto,
Trefouliguè!
De Jésu sus soun cor meteguè la maneto.....
E ie veguè (1) !.....

(1) LA JEUNE FILLE AVEUGLE.

C'était le jour si beau où une Vierge enfantait — à Bethléem ; — et son fruit béni grelottait de froid — sur un peu de foin ; — les anges, là-haut, achevaient à peine leur *Gloria*, — et de tous côtés, bergers et bergères allaient à l'étable — s'agenouiller.

On dit qu'en ce jour de grande allégresse, — une pauvre enfant, — une jeune fille dolente, aveugle de naissance — en pleurant disait : — « Mère, pourquoi voulez-vous que je reste ici seulette ? — Je languirai ! — Tandis qu'au petit enfant vous ferez fête, — moi, je pleurerai !

— « Tes larmes, ô mon sang, lui répondait sa mère — me font pitié ! — Nous t'y

Que de larmes ce trait final n'a pas fait couler et quelle jolie langue en vérité que cette langue provençale que d'aucuns s'obstinent à appeler un patois!

La Vaco est une jolie poésie pastorale, trop jolie, peut-être, pour être chantée par de vrais vachers. *L'ai e lou biou*, tout petit noël de trois strophes, a du trait et de la vie. Cette finale de chaque couplet :

E vague, vague de boufa!...
Ah! quant d'ai e de biòu que n'aurien pas tant fa!

est une malice de bon aloi traduite du joyeux noéliste bourguignon Gui-Barôzai.

Li diable et *lou Raubo-Galino* sont aussi d'excellentes pièces. *Lou Revihet*, un des plus jolis noëls de Roumanille, me rappelle un de nos bons souvenirs de rhétorique. Il venait de paraître dans l'*Armana prouvençau* de 1859; notre professeur nous le donna à traduire en vers latins. Qu'est devenue cette traduction, si j'ai pu en aligner plus de deux vers? Je ne sais. Toujours est-il qu'un des nôtres, quelque peu musicien, composa un air fort joli sur les paroles du maître félibre. Nous chantâmes *lou Revihet* qui eut tous les honneurs de la soirée de Noël.

Nous avons donné plus haut l'appréciation que faisait, dès 1853, des noëls de Théodore Aubanel, un fin connaisseur, Saint-René Taillandier. Il est regrettable que l'éminent félibre avignonais n'ait pas, depuis cette époque, ajouté de nouveaux épis à cette petite gerbe poétique qui ne se compose que de *chefs-d'œuvre*. *Un paréu d'ami* sert d'introduction aux *Nouvè di troubaire*. Bientôt parurent *lis Esclau* et *lis Innoucent* : *lis Esclau*, on dirait un tableau du vieux Rembrandt, composition étrange qui fait une singulière figure à la suite des naïves cantilènes de Saboly ; *lis Innoucent*, trilogie sur le

conduirions bien, mais que viendrais-tu faire? — Tu n'y vois pas! — Sur le soir, demain, que tu vas être contente, — quand nous reviendrons! — Car tout ce que nous aurons vu, ô ma pauvre dolente! — nous te le dirons. »

— « Je le sais, jusqu'au tombeau, dans la nuit noire — je cheminerai! — O belle chair d'or, divine créature, — je ne te verrai pas! — Mais qu'est-il besoin d'yeux, bonne mère, pour croire, — pour adorer? — Ma main, ô Fils de Dieu, si je ne puis te voir — te toucherai. »

— L'aveugle pleura tant, et tant elle pria, *pecaire*! — à ses genoux — tant elle lui déchira le cœur que sa mère ne put plus — dire de non. — Et puis quand à l'étable elle arriva la pauvrette — elle tressaillit! — De Jésus sur son cœur elle mit la petite main... — Et elle y vit.

(1) Va, va de souffler! Ah! combien d'ânes et de bœufs n'en auraient pas fait autant.

massacre des Innocents, dont les deux premières parties surtout sont remarquables de force et de coloris.

Mais entre les vaillants ouvriers de la renaissance néo-provençale qui, sans exception peut-être, ont voulu consacrer au moins une pièce au Dieu de Bethléem, il en est un qui mérite un souvenir spécial, encore que la mort soit venue briser dans sa main cette lyre harmonieuse dont toutes les cordes étaient uniquement consacrées à la glorification du Dieu-Enfant. C'est M. l'abbé Louis-Siméon Lambert, né à Beaucaire en février 1815, mort curé de Saint-Gervasy (Gard), le 27 mai 1868, auteur de *Betelèn, pouemo en nouvè prouvençau*, ouvrage malheureusement inachevé, qui a été publié avec une introduction par le P. Gabriel Bouffier de la Compagnie de Jésus; Avignon, Aubanel, bel in-8° de XL-422 pages, plus 24 pages d'airs notés. « *Betelèn*, dit l'éminent auteur de l'introduction, nous paraît être plutôt une œuvre sacerdotale qu'une œuvre littéraire. » Ce n'est pas qu'on ne trouve beaucoup de littérature dans les strophes du modeste curé de Saint-Gervasy, mais à l'exemple des faiseurs de noëls des siècles de foi, l'abbé Lambert écrivait avec son cœur de prêtre plutôt qu'avec son esprit de poète. Condamné par une maladie implacable à renoncer à un ministère plus actif, il déposa sous l'aile de la poésie les ardeurs de son cœur d'apôtre, et il chargea cette aimable messagère d'aller porter la parole imagée de ses noëls à ceux auxquels sa voix ne pouvait plus parvenir.

Voici en quels termes il faisait sa profession de foi poétique et sacerdotale. Ces beaux sentiments sont ceux de tous les vrais poètes du noël.

« Je suis prêtre et je suis troubadour. Et pourquoi non, lecteur mon frère? Ne sommes-nous bons que pour prêcher, chanter la messe, confesser? J'aime le chant : que dois-je faire? Le rossignol né chanteur chante : il me faut chanter comme lui.

— « Eh bien, soit, vous chanterez. Mais, si vous voulez être troubadour, troubadour dans le vrai sens du mot, il vous faut un peu d'amour. Mon frère, il n'y a pas de troubadour sans cela.

— « Mes amis, Dieu vous bénisse : si ce n'est que cela, je suis troubadour complet. Que ma muse ait assez d'haleine, et un troubadour de la bonne graine se cachera sous ma soutane. Embrasé d'une fière ardeur, moi aussi, je chante l'amour! Non pas l'amour, vaine étincelle, pauvre étincelle de caillou, qui tourmente un mo-

ment le cœur..... Cet amour-là passe comme l'éclair; mais ma Muse monte plus haut. Elle cherche la racine de l'amour et elle la trouve dans la poitrine du Verbe que l'amour consume..... Il faut de l'amour pour être poète : en voilà ou jamais. Bethléem, Bethléem, mon frère, c'est le grand palais de l'amour. Donc, chantre de cet amour, glorieux troubadour je serai ; et le front serein, je crierai : Je suis prêtre et je suis troubadour.

Cette simple citation qui dans une traduction est loin de rendre toute la force de l'original, nous dispense de faire un choix dans les œuvres du curé de Saint-Gervasy. L'illustre évêque de Nîmes, Mgr Plantier, un grand talent et un grand cœur, appréciait à son mérite l'abbé Lambert. Aussi par deux fois voulut-il l'arracher à sa petite paroisse de Saint-Gervasy, pour lui confier des postes plus importants. En dernier lieu il voulait lui donner la cure de Saint-Paul de Nîmes, pour le constituer, disait le prélat, le gardien des derniers souvenirs de Flandrin. L'humble prêtre refusa constamment ces offres si flatteuses : sa modeste paroisse de Saint-Gervasy lui suffisait. Comment aurait-il pu quitter ces braves gens qui, à la première nouvelle des propositions dont leur curé était l'objet de la part de leur évêque, montraient une désolation si profonde et si vraie? Modèle du curé de campagne, il remplit les devoirs de sa sainte vocation jusqu'au moment où la mort, en arrêtant les battements de son cœur, vint le réunir à ce Dieu de Bethléem auquel il avait voulu consacrer tous ses chants.

Tout inachevée qu'elle soit, l'œuvre de l'abbé Lambert subsistera dans la belle édition qu'ont publiée des mains amies, comme le monument le plus digne qui pût être élevé à la mémoire de ce vrai poète du noël.

Parmi les œuvres de la nouvelle école mentionnons, sans pouvoir insister comme elles le mériteraient, *li Nouvè de Francès Aubert*, de Marseille, publiés chez Aubanel, s. d., in-12, 32 pages, et ceux qu'on trouve à la suite de Saboly dans les recueils avignonais, signés des meilleurs noms du Félibrige, Gaut, Bourrelly, Arnavielle, Tavan, Bonaparte-Wyse, surtout Denis Cassan, etc., etc.

La séve noélique n'est donc pas éteinte chez les compatriotes de Saboly, et il ne se passe pas d'année où la grande veillée du 24 décembre ne voie éclore quelque nouveau noël au sein de ces campagnes de Provence, où l'on naît poète comme ailleurs on naît peintre ou musicien.

Voici quelques strophes qui s'épanouirent le 24 décembre 1876.

O la bello vesprado!
Mi bravi cambarado,
Ah! ah!
Jouguen de noste rèsto
Lan là!
Amor que sian en fèsto.

Es Nouvè que vèn;
Mis ami cantèn,
Es Nouvè que vèn.

Tout fai festo en Prouvènço
Li vièi e la jouvènço
Ah! ah!
Nouvè es la festo amado
Lan là!
Que vèn claure l'anado.

Es Nouvè que vèn...

Es l'acamp di famiho,
L'espèr de la pauriho,
Ah! ah!
La festo benesido
Lan là
Di mas e di bastido,

Es Nouvè que vèn...

I felen coume i rèire
Fai gau de se revèire.
Ah! ah!
Au pastre di campèstre :
Lan là!
« Sian faire » dis lou mèstre.

Es Nouvè que vèn...

En foro de la porto
La joio semblo morto;
Ah! ah!
La terro s'es cuberto
Lan là!
De sa blanco couverto.

Es Nouvè que vèn...

Ei la-bas l'auro folo
Siblo dintre li colo,
Ah! ah!
E, dins la niue sereno,
Lan là!
La biso au lindau reno.

Es Nouvè que vèn...

Mai que m'enchau se jalo?...
Bello aubo celestialo,
Ah! ah!
Aubo dou Rei de glòri,
Lan là!
Lusisses dins la bori,

Es Nouvè que vèn...

Vè, s'acato la vièio
Contro la chaminèio :
Ah! ah!
Se sente plus de joio,
Lan là!
Cacho-fio douno voio.

Quand Nouvè revèn
Revieùdo li gènt.

D'uno voues tremoulanto
La bono vièio canto
Ah! ah!
La bono vièio oublido
Lan là!
Qu'es un brisoun passido.

Quand Nouvè revèn
Revieùdo li gènt

. . . . . .
. . . . . .

S'enfugis la vihado,
La grand-messo ei sounado
Ah! ah!
Estello matinièro,
Lan là!
Ausis nosto preguièro :

O bello jacènt,
Te pregan ensèn.

Adounc, o Nosto-Damo
Dòu mau gardo nosto amo
Ah! ah!

Fai-nous, dins la patrìo
Lan là!
Veire un jour lou Messìo.

Coume fara gau
Nouvè eilamoundaut (1)!

On pourrait trouver encore beaucoup à glaner dans le champ de la période contemporaine et, de tous ces épis, faire une lourde gerbe. La poésie ne fera jamais défaut au berceau de l'Enfant-Dieu, et ce sujet mille et mille fois traité est toujours inépuisable. Notre siècle lui-même, malgré ses défaillances et ses tristesses, a trouvé de

(1) O la belle soirée ! — mes braves camarades. — Ah ! ah ! Jouons de notre reste. — Lan-là ! — puisque nous sommes en fête.

Voici venir Noël, — mes amis, chantons. — Voici venir Noël !...

Tout fait fête en Provence : — les vieillards et la jeunesse : — Noël, c'est la fête aimée — qui vient clore l'année.

C'est la réunion des familles, — l'espoir du pauvre, — la fête bénie — des chaumières et des granges.

Aux petits enfants comme aux grands parents — il fait bon se revoir. — Au pâtre des landes : — « Nous sommes frères » dit le maître.

En dehors de la porte — toute joie semble évanouie : — la terre s'est recouverte — de son blanc linceul.

Là-bas la brise folle — siffle entre les forêts; — et dans la nuit sereine — le vent grince à la porte.

Mais que m'importe s'il gèle ? — Belle aurore céleste, — aurore du Roi de gloire — tu luis dans la cabane !

Voyez, la vieille mère se blottit — contre la cheminée; — elle ne se sent plus de joie; — la bûche de Noël donne du courage.

Quand Noël revient — il ravigore les gens.

D'une voix tremblotante — la bonne vieille chante; — la bonne vieille oublie — qu'elle est quelque peu fanée...

Quand Noël revient — il ravigore les gens.

. . . . . .

Mais la veillée s'enfuit, — la grand'messe est sonnée. — Étoile du matin — entends notre prière.

O belle accouchée, — nous te prions tous ensemble.

Donc, ô Notre-Dame, — garde notre âme du mal; — fais-nous dans la patrie, — voir un jour le Messie.

Qu'il fera bon — chanter Noël là-haut !

(2) Cédant à de premières instances, Roumanille vient enfin de publier (novembre 1879), une nouvelle édition de ses *Nouvè*, mis en musique avec accompagnement de piano ou d'orgue, et traduction française.

Au moment de mettre sous presse, je reçois de la part de M. l'abbé Moutier, curé-archiprêtre de Marsanne (Drôme), *un Brounché de Nouvèus Doufinens*, qu'il vient de

nobles accents pour le chanter. Mais il faut une fin à tout; pour remplir notre programme, il ne nous reste plus qu'à étudier le noël dans les littératures étrangères. Ce sera l'objet de la dernière partie de ce travail.

L'abbé Paul TERRIS,
vicaire général de Fréjus.

(*A suivre.*)

publier; Montélimar, Bourron, 1879, in-8°, 86 pages, avec préface de Mistral. Déjà connu par ses savantes études philologiques sur le dialecte dauphinois, M. l'abbé Moutier a voulu dédler au Dieu de la crèche les chants les plus gracieux d'une langue si proche parente du classique provençal. Tout en regrettant de ne pouvoir consacrer un article spécial aux *Noëls dauphinois*, je suis heureux de leur adresser, dès la première heure de leur apparition, mes souhaits de cordiale bienvenue.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

Le budget des dépenses pour 1880. — Les garanties partielles de l'Etat aux chemins de fer. — Le profit à tirer des grands travaux publics. — Economie budgétaire que produirait la conversion. — La subvention des quatre-vingts millions pour les chemins vicinaux. — La question du blé. — La *Société Générale de Librairie Catholique.* — Les *Parts* de *La France Nouvelle.*

Le budget des dépenses de 1880 se trouve voté sans discussion. Les crédits admis par la Chambre avaient été, on le sait, presque complètement ratifiés par la Commission du Sénat. On ne pouvait s'attendre, dès lors, du moins au point de vue financier et économique, à un débat ayant quelque ampleur. M. Varroy avait fait entendre, dans son remarquable rapport, toutes les vérités bonnes à dire. Elles n'eussent point perdu, certes, à être répétées; mais le temps presse, la fin de l'année approche, et comme les crédits amendés devront revenir devant la Chambre, il est sage de se montrer ménager des heures qui nous restent, sinon la promulgation de la loi du budget risquerait d'être tardive. Souhaitons seulement que, l'année prochaine, on n'ait plus ce motif réel de silence.

La tribune n'a pas été relevée pour rester vide, et, s'il est des sujets dignes d'attirer l'attention, ce sont bien assurément ceux où notre crédit, la solidité de nos finances, l'équité de nos contributions forment la trame de la discussion.

Nous allons essayer de compléter l'exposé du rapport de M. Varroy, en ajoutant quelques traits omis, à dessein sans doute, dans le travail de l'éminent rapporteur. Il s'agit des ressources nouvelles qui semblent promises, d'ici à quelques années, au Trésor.

***

La première ressource nous est ménagée par le régime de nos chemins de fer. Peu de mots suffiront pour en indiquer l'importance.

En vertu des conventions qui unissent les grandes compagnies et l'État, nos budgets se voient grevés, depuis quinze ans, de sommes qui oscillent chaque année entre 40 et 50 millions. Ces fonds viennent concourir au paiement des insuffisances que laisse l'exploitation du nouveau réseau. Au budget de 1880, le versement prévu de ce chef est inscrit pour 40 millions en chiffres ronds. C'est une charge qui peut sembler considérable, mais en voici la contrepartie.

Les sommes que paye ainsi l'État, conformément à la garantie partielle qu'il a accordée au capital du nouveau réseau, constituent de simples avances, productives d'intérêt, au taux de 4 0/0. L'État doit rentrer dans ses déboursés au fur et à mesure des excédants que la plus-value croissante des recettes des chemins de fer doit produire. Par suite de cette plus-value, les avances de l'État sont destinées à se réduire peu à peu, à disparaître, enfin à faire place à des revenus. Un crédit de moins en moins élevé, donnant naissance, par conséquent, à une disponibilité nouvelle; puis, au lieu de ce crédit, une ressource budgétaire, momentanée il est vrai, mais très notable : voilà l'un des effets des conventions qui sont en vigueur, et l'un de ceux que l'on perd trop souvent de vue. Tout calcul mathématique est, dans le cas présent, bien difficile, on le conçoit; pourtant, avec l'accroissement moyen de 2 1/2 à 3 0/0 des recettes des voies ferrées, et dans l'hypothèse où les concessions ne seraient pas étendues, on évalue à douze ou treize ans au plus la disparition des 40 millions qui grèvent notre budget. C'est presque le gage d'un emprunt d'un milliard.

Une source moins directe, mais presque aussi certaine de produits pour l'État, c'est l'exécution méthodique des grands travaux projetés.

Il y a assurément un choix à faire entre les entreprises si multiples qui sont à l'étude. Elles sont loin d'avoir toutes la même valeur ou, si on le veut, la même urgence. Mais si l'on sait toujours subordonner à l'intérêt général du pays les idées particulières; si l'on se propose, non de refaire ce qui existe, mais de le fortifier, de préparer, par exemple, à notre marine le fret qui lui manque, en dotant le pays des voies locales économiques à l'aide desquelles toutes nos richesses naturelles pourraient être plus aisément exploitées; d'accroître ainsi le trafic de nos chemins de fer; d'améliorer l'outillage de nos ports et d'activer par là les progrès de notre

commerce extérieur; si le programme dont on poursuit l'application s'inspire de ces idées, les sommes qu'il aura coûtées à la nation lui seront rendues au centuple, et, la consommation grandissant avec l'aisance générale, les revenus de l'État prendront un essor inattendu.

Il se pourrait, évidemment, que des charges budgétaires fussent, au contraire, le résultat des travaux. Tel serait le cas, nul ne peut le méconnaître, si l'État construisait au hasard canaux et voies ferrées improductives. Un grand nombre de lignes ont peine déjà à obtenir l'équilibre de leurs frais d'exploitation et de leurs recettes brutes ; de moins en moins, pour les réseaux qui seront entrepris, cet équilibre sera d'une réalisation commode. Mais tout péril sera conjuré de ce côté pour peu que la règle de conduite que nous posions soit observée.

En entamant l'œuvre qu'il s'est assignée de façon à achever d'abord les travaux productifs, l'État se créera un point d'appui qui peu à peu lui permettra de nouveaux pas et de nouveaux sacrifices. Il dispose dès à présent d'une première ressource annuelle de quelques millions, par le réseau secondaire qu'il y a racheté. Le seul groupe des Charentes donnait, en effet, il a deux ans, une recette nette de trois millions ; le budget de 1880 n'en tient pas compte. Voilà un déficit éventuel d'égale somme couvert. Cette réserve latente ne peut que s'accroître.

Enfin, il viendra un moment où la conversion du 5 pour 100 et celle du 4 1[2 s'imposeront. On comprend que nous n'allons pas, incidemment, aborder l'examen de cette question. Mais, si l'étude en doit être ajournée, si même les circonstances l'ont rendue plus difficile qu'autrefois, elle n'en demeure pas moins très effectivement à l'ordre du jour, et elle n'en sortira que par une solution.

Ce que la Belgique a fait avec un si entier succès ; ce que le Crédit foncier de France, la ville de Paris, tant d'autres cités encore ont su faire, il ne se peut pas que l'État français ne le sache entreprendre. Les contribuables peuvent être allégés par cette opération, qui pour eux est un droit, d'une charge annuelle de 70 à 75 millions. C'est une somme énorme, et dont l'État ne peut pas indéfiniment les priver.

On le voit, plus d'une réserve nous reste, dont le rapport de l'honorable M. Varroy ne pouvait guère entretenir le Sénat, car il y a des paroles qui équivalent à des engagements. Il n'en est pas moins

utile que le pays puisse mesurer toute l'élasticité de ses ressources. Malgré les augmentations de dépenses auxquelles il faut s'attendre, la place reste grande aux dégrèvements.

*
* *

On sait que les chemins vicinaux qui forment une partie considérable de notre réseau général de voies de communication, sont construits aux frais des départements et des communes.

Pour couvrir les frais d'établissement, les départements sont obligés de recourir à l'imposition de centimes additionnels qui viennent s'ajouter aux charges ordinaires des contribuables.

Toutefois, chaque année, l'État inscrit au budget un crédit de valeur variable, qu'il distribue en subventions gratuites aux départements pour réduire une partie de cette charge.

Ce crédit était ordinairement de dix millions; mais, depuis quelques années, à raison des nécessités financières, il avait été réduit à cinq millions. C'étaient donc les contribuables qui devaient supporter la différence, à moins que les départements ne voulussent ralentir la construction des chemins vicinaux.

Cette année le ministre des finances, a proposé et obtenu de prendre la majeure partie de l'excédant de revenu donné par les impôts directs en dehors des prévisions budgétaires, et de la distribuer en subvention gratuite, aux départements et aux communes pour leurs chemins vicinaux.

On est fondé à croire que, pour l'année entière, la plus-value acquise atteindra environ 150 millions.

Sur cette somme, l'État prélèvera 80 millions pour aider les départements à développer le réseau vicinal.

Le surplus de l'excédant du revenu des impôts indirects serait réservé pour couvrir les demandes de crédits supplémentaires.

Les 80 millions dépensés pour le réseau vicinal permettront à l'État de retrouver plus tard, dans le sacrifice qu'il s'impose, des plus-values nouvelles. En attendant, il améliore les communications intérieures et donne du travail aux populations rurales.

*
* *

Y aura-t-il, cet hiver, disette de blé en France, et payerons nous le pain plus cher qu'à l'ordinaire?

Cette question, qui ne manque pas d'intérêt, est examinée et résolue dans un excellent article publié dans le dernier numéro de la *Revue scientifique* et que nous allons résumer.

D'après les renseignements les plus autorisés, on peut évaluer notre récolte de cette année à environ 80 millions d'hectolitres. Or, la consommation en France est de 105 millions d'hectolitres environ par an. Il va donc être nécessaire d'importer de 20 à 25 millions d'hectolitres de blé venant de pays plus favorisés. L'Angleterre a encore plus besoin que nous des blés étrangers et elle devra demander à l'importation 45 millions d'hectolitres au moins : la Belgique et les Pays-Bas ont besoin de 6 à 7 millions, et l'Allemagne devra recourir aussi, pour une faible part, aux blés du dehors. La Suisse et l'Italie sont très mal partagées, et ces deux pays qui sont toujours importateurs auront, cette année, des besoins beaucoup plus grands. L'Espagne qui, généralement, exporte un peu de blé, possède à peine de quoi suffire, cette fois, à sa propre consommation. En estimant de 10 à 12 millions d'hectolitres ce qui sera nécessaire pour la consommation de la Suisse et de l'Italie, on est donc loin de faire une évaluation exagérée. En résumé, les besoins des pays importateurs de blé, pour la campagne de 1879-80, atteignent au moins 85 millions d'hectolitres.

D'où viendront ces 85 millions qui manquent? La Russie qui, dans l'Europe orientale, est le pays qui produit la plus grande quantité de blé ne pourra guère en exporter, cette année, plus de 20 millions d'hectolitres, la Turquie et les provinces danubiennes 6 ou 7 millions, l'Autriche-Hongrie 3 millions à peine. L'Algérie n'a que très peu de blé à exporter cette année, mais ce déficit sera compensé en grande partie par les blés d'Egypte et par ceux de l'Inde et de l'Australie, qui, depuis quelques années commencent à venir en Europe par le canal de Suez.

En additionnant les quantités de blé disponibles chez les fournisseurs ordinaires de l'Europe occidentale, on n'arrive guère qu'à 30 millions d'hectolitres. C'est à peu près tout ce que l'ancien Continent peut nous fournir, et il nous faut cependant 85 millions

d'hectolitres, sous peine de voir la faim exercer ses ravages en France et en Angleterre, tout comme pendant les grandes famines du moyen âge.

C'est l'Amérique, ce sont les États-Unis qui nous fourniront ce qui nous manque. Et voici comment la *Revue scientifique* le prouve :

La production du blé a pris une grande extension aux États-Unis, surtout depuis six ou sept ans. En 1849, elle n'y était que de 35 millions d'hectolitres; en 1859, elle s'élevait à 60 millions; en 1869, à 90 millions d'hectolitres, et en 1874, à 110 millions d'hectolitres. Enfin, dans les deux dernières années, la récolte a été encore plus élevée; elle a atteint 128 millions d'hectolitres en 1877, et 150 millions d'hectolitres en 1878.

On ne connaît pas encore le résultat exact de cette année, mais il est permis de l'évaluer à peu près à celui de l'année dernière. Si d'une part les emblavures ont été augmentées, d'un autre côté, dans beaucoup d'États les résultats sont loin d'être aussi satisfaisants qu'en 1878.

La consommation du blé est beaucoup moins considérable aux États-Unis qu'en Europe, relativement au chiffre de la population, parce qu'on y mange beaucoup de maïs. Il reste donc des quantités notables de grains disponibles pour l'exportation. Celle-ci a été, sous forme de farine et de grain, de près de 20 millions d'hectolitres en 1876-77, de 32 millions d'hectolitres en 1877-78, et enfin de plus de 55 millions d'hectolitres en 1878-79.

Il est permis d'espérer, pour la campagne qui court, une exportation au moins égale. Des quantités de blé fournies par les États-Unis d'Amérique viendront donc compenser ce qui manque à l'Europe, et celle-ci y trouvera des ressources sans lesquelles la pénurie eût été extrême.

En admettant que les États-Unis puissent exporter un peu plus de 60 millions d'hectolitres de blé, de manière à dépasser de quelques millions d'hectolitres les besoins immédiats de la consommation annuelle, les souffrances ne se feront pas sentir, surtout en France, ce qui nous intéresse le plus.

Reste à savoir quel sera le prix du blé. Depuis le mois de juillet, il a suivi un mouvement de hausse à peu près continue. Il varie aujourd'hui, suivant les qualités et les marchés, de 23 à 26 ou 27 fr. l'hectolitre, soit de 29 à 34 fr. par 100 kilog. Si l'on prend la moyenne des marchés français, on arrive au prix de 31 fr. 50 en

chiffres ronds. Il est de toute probabilité que ce prix se maintiendra pendant l'hiver et le printemps, jusqu'à ce que les marchés soient influencés par les pronostics tirés des apparences de la nouvelle récolte.

Ces cours sont suffisamment rémunérateurs pour le cultivateur, et ils sont loin d'être excessifs pour le consommateur. Certes, le prix du pain ne descendra pas beaucoup, mais il serait injuste de le faire payer au-delà de 40 à 45 centimes le kilogramme. Il y a vingt ans, ce prix eût même été excessif, comparé à celui du blé; car on avait l'habitude de dire que le prix de la livre de pain ne devait pas dépasser sensiblement le prix de la livre de blé. Mais aujourd'hui que les frais de toute nature ont sensiblement augmenté pour les boulangers, dans les grandes villes et surtout à Paris, il serait difficile d'exiger de ce commerce de faire payer le pain au taux du blé, ce qui devrait être cependant, suivant les calculs rigoureux du rendement du blé en farine et de la farine en pain, car l'eau introduite dans le pain fait beaucoup plus que compenser le son enlevé au blé.

La *Revue scientifique* fait observer que, si la Chambre, cédant aux sollicitations des protectionnistes, était revenue, au printemps dernier, sur la législation des céréales et avait établi un droit de 3 francs par quintal métrique à l'importation des blés étrangers, il eût fallu le supprimer quelques semaines après. Dans l'intervalle, la spéculation aurait eu beau jeu pour fausser le cours normal des marchés. Immédiatement les prix auraient monté de 3 francs par quintal sur tous les marchés, au détriment des consommateurs et surtout des ouvriers.

L'année dernière, la France avait eu une mauvaise récolte, de qualité médiocre, tandis que la plus grande partie de l'Europe était favorisée. C'est une circonstance qui ne se produit que très rarement. L'Amérique a déversé son excédant sur nos marchés et le blé n'a pas augmenté.

Cette année, l'Amérique aura à répondre à de plus grands besoins; il est heureux, pour le vieux continent, qu'elle ait les ressources nécessaires pour y subvenir et nous sauver ainsi de la famine.

*
* *

L'Assemblée générale des actionnaires de la *Société générale de Librairie catholique* a eu lieu le 9 courant, dans le nouvel hôtel de la Société, sis, 76, rue des Saints-Pères.

On y a décidé :

1° La distribution de 17 fr. 50 aux actions, comme complément de dividende; ce qui porte à 30 francs le revenu annuel des actions.

2° Le remboursement des obligations par l'émission de nouvelles actions; c'est-à-dire que les actionnaires seuls seront propriétaires des immeubles.

3° L'unification des titres.

Des remerciements ont été votés à M. Victor Palmé.

Les actionnaires recevront promptement le compte rendu détaillé qui doit leur être adressé par le Conseil d'administration.

Les résultats de l'Assemblée générale des actionnaires de la *Société génerale de Librairie catholique* sont maintenant connus du monde des affaires. Ils ont produit le meilleur effet.

On dit que trente francs par action forment un dividende rémunérateur par le temps qui court.

On sait que l'exercice actuel s'annonce comme très brillant.

Le remboursement des obligations, dont les intérêts sont devenus trop élevés depuis l'abaissement du prix de l'argent, est reconnu comme une opération excellente. Les actions en profiteront largement, car elles participeront des valeurs foncières.

L'idée de créer des classiques, qui seront pour les Universités catholiques ce que les classiques de la maison Hachette sont pour les universités de l'Etat, a été reconnue comme très heureuse. Chacun devine que cette création sera féconde.

A ce propos, l'*Ami du Clergé* dit :

« La *Société générale de Librairie catholique* prouve que les épargnes du Clergé placées dans une entreprise honnête, utile et habilement dirigée, peuvent non-seulement rendre de grands services à la cause des détenteurs, mais aussi fructifier et rapporter de beaux et légitimes bénéfices. »

Il est utile de faire connaître l'opinion d'organes financiers, c'est-à-dire compétents sur la marche prospère de la Société.

Le *Revenu* s'exprime ainsi :

« Les dissensions politico-religieuses ont ravivé le zèle des partisans de la cause catholique; de là un redoublement d'activité dans l'impression et la vente des livres et publications traitant de la Religion et de sa défense. La *Société générale de Librairie catholique* a su mieux que tout autre profiter de ce mouvement industriel et commercial, et elle a réalisé des gains élevés dont les actions bénéficieront largement. »

De son côté, la *Gazette financière* ajoute :

« Les valeurs de la *Société générale de Librairie catholique* sont recherchées; mais les titres sont rares; impossible d'en trouver, dans tous les cas, au-dessous du pair. »

Enfin, la *Cote de la Banque et de la Bourse* répète que les actions de la *Société générale de Librairie catholique* sont recherchées par les capitaux de placement.

D'autres journaux financiers, comme *l'Épargne normande*, confirment et développent les dires de la *Cote de la Bourse et de la Banque.*

*
* *

Dans notre dernière chronique nous avons comparé les PARTS de la *France Nouvelle* à celles de la *Lanterne* et nous avons démontré qu'un petit journal à un sou pouvait faire la fortune de ses actionnaires. Aujourd'hui nous avons une autre preuve à exposer dans la situation et les cours acquis par les *parts* du *Petit Journal.*

Pour le *Petit Journal*, les bénéfices des neuf premiers mois de l'exercice 1879 dépassent 1,800,000 fr. Les bénéfices de l'exercice s'élèveront donc à environ 2,400,000 fr. Après déduction de 20 0/0 de la société d'exploitation et des frais de liquidation, il resterait net au moins un chiffre de 1,850,000 fr. pouvant permettre de répartir 150 fr. par chaque part. Il a déjà été payé 30 fr. d'à compte, et un deuxième à compte de 50 fr. sera réparti le mois prochain. Quant au solde de 70 fr., les porteurs de parts le toucheront en mai 1880, en même temps qu'un premier à compte de 30 fr. sur le nouvel exercice alors en cours.

Devant cette magnifique situation et ces énormes bénéfices, tous les porteurs de parts de la *France Nouvelle* doivent se faire le raisonnement suivant :

Le *Petit Journal*, tout en étant moins pervers que la *Lanterne*, est, lui aussi, animé d'un fort mauvais esprit. Il est d'autant plus

dangereux pour la bonne cause, qu'il affecte parfois une modération hypocrite. Enfin, le *Petit Journal* n'est pas *mieux* fait que la *France Nouvelle*. Au contraire, la *France Nouvelle*, qui défend vigoureusement les principes religieux et conservateurs, est plus intéressante à lire que n'importe quelle feuille populaire.

Il n'y a donc pas de raison pour que les PARTS de la *France Nouvelle*, émises à 250 fr. actuellement, comme celles du *Petit Journal* au début, ne réalisent, elles aussi, de beaux bénéfices.

La *France Nouvelle* est en train de devenir le petit journal favori des gens honnêtes, c'est dire qu'elle est appelée à avoir une masse énorme de lecteurs. Donc, c'est le moment d'acquérir des PARTS de la *France Nouvelle*, pour s'associer à elle et la suivre dans son essor et sa prospérité.

L'Ami du Clergé, dans son numéro du 18 décembre, est venu à l'appui de nos dires :

« Nous avons de bonnes nouvelles à donner aux porteurs de *Parts* de *la France Nouvelle*. La direction de cette vaillante et excellente petite feuillle rivalise d'intelligence et d'activité avec les administrateurs du *Petit Journal* et de *la Lanterne*. Par une combinaison et des améliorations heureuses, le prix de l'abonnement va être baissé, ce qui le mettra encore mieux à la portée des bourses modestes, sans que les bénéfices soient diminués. »

« *La France Nouvelle* entre dans une bonne voie. Nous ne cesserons de répéter aux capitaux hardis qu'ils doivent demander des *Parts* de *la France Nouvelle*, de préférence à toutes les valeurs de spéculation. »

« Ces *Parts* valent 250 fr. seulement ; il n'y a pas de raisons pour qu'elles ne parviennent aux cours atteints par celles de *la Lanterne* et du *Petit Journal*. »

« A l'heure actuelle, les *Parts* de *la Lanterne* sont aux environs de 1,000 fr. et celles du *Petit Journal* sont l'objet d'une reprise à 2,200 fr. coupon de 60 fr. détaché, soit en réalité 2,250 fr. Ce cours n'avait pas encore été atteint. »

« *La France Nouvelle* est le petit journal des catholiques et des conservateurs, elle se répand de plus en plus. Sa fortune est certaine : donc les *Parts* sont des valeurs d'avenir. »

On peut obtenir des *Parts* de *la France nouvelle* à 250 fr. l'une, en s'adressant à M. Vattier, directeur de *la Gazette financière*, 8, passage Saulnier, à Paris.

Albert HANS.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

17 décembre. — Mouvement important dans le personnel judiciaire. Il comprend deux nominations de conseiller à des cours d'appel, deux nominations de président à des tribunaux de première instance, douze nominations de juge à des tribunaux de même degré, deux nominations de juge suppléant, douze nominations de procureur de la république, onze nominations de substitut de procureur de la république, au total : quarante et une nominations, mutations ou démissions. — Ouverture de la session de la commission d'Alsace-Lorraine par le feld-maréchal de Manteuffel, qui prononce une allocution. — Convocation du Parlement anglais pour le 5 février.

18. — Réunion d'un grand nombre de commissions au Palais-Bourbon, notamment de la commission relative à la représentation cantonale dans les conseils généraux; de la commission relative aux secours à accorder aux familles des réservistes; de la commission chargée de l'examen de la proposition de loi ayant pour objet l'abrogation de la loi relative à l'interdiction du travail les dimanches et les jours de fêtes; de la commission du tarif général des douanes. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets pour les informer qu'à l'avenir les chefs de corps et de légion de la gendarmerie leur donneront avis des nominations et des changements de résidence du personnel des officiers de gendarmerie dans la circonscription de leur département. — La Chambre des représentants belges vote la prorogation du traité de commerce avec la France. — Circulaire du ministre de la guerre concernant les opérations préliminaires de l'appel de la classe de 1879. — Une émeute éclate à Biela, en Bosnie, à la suite du recouvrement des impôts. — La police russe découvre dans une maison 1,500 exemplaires de la proclamation du comité exécutif, 30 revolvers, une quantité de matières explosibles et un plan détaillé du palais d'hiver.

19. — M. Brisson dépose une proposition tendant à la suppression de

l'inamovibilité et propose une réorganisation de la magistrature en réduisant le nombre des sièges dans les cours et tribunaux. — L'empereur François-Joseph remercie les présidents des deux délégations de Chambres autrichiennes des témoignages d'attachement des populations. Il constate que les relations de l'Autriche avec toutes les puissances sont parfaitement amicales. Il espère que les relations intimes de l'Autriche et de l'Allemagne fourniront une nouvelle garantie à la tranquillité générale et permettront le développement pacifique du travail. — Reddition d'Iquique. Avant de l'évacuer, les alliés l'incendient et font sauter les fortifications.

20. Les principaux organes de la presse continuent à publier sur la crise ministérielle des renseignements plus ou moins fantaisistes que chacun arrange à sa façon. — Sur la proposition de la commission du budget au Sénat, la Chambre haute passe sous les fourches caudines de la Chambre basse, et accepte purement et simplement les décisions de cette dernière Chambre, qui a refusé de rétablir tous les crédits relatifs à la magistrature et à l'épiscopat. — Énergique réponse de M. le général Gresley faite à l'interpellation Achard ou Raynald, au sujet M. de Carayon-Latour. Le ministre de la guerre se refuse à prendre de nouvelles mesures contre cet honorable officier supérieur, et quitte brusquement la Chambre des députés en jetant à l'extrême gauche un regard du plus profond dédain. — Clôture de la session extraordinaire des deux Chambres. — A l'occasion des démonstrations faites à Madrid le jour de la fête de l'Hippodrome, à Paris, quelques arrestations ont eu lieu pour cause de cris séditieux. — Clôture de la Chambre des représentants belges. Elle adopte, avant de se séparer, les conventions provisoires conclues par le gouvernement belge avec les gouvernements français et serbe, au sujet des traités de commerce, et vote des crédits provisoires à valoir sur les budgets des dépenses non encore examinés. — Discours du général de Manteuffel à la fin d'un banquet offert aux membres de la délégation d'Alsace-Lorraine. Ce sont toujours les mêmes effusions, les mêmes panégyriques de l'Allemagne avec des promesses d'indépendance future complète pour l'Alsace-Lorraine. — Le général Drentelm donne sa démission des fonctions de chef de la police russe. — Découverte à Saint-Pétersbourg d'une typographie secrète. — Un attentat est dirigé contre le gouverneur de Moscou. — Nomination par le czar d'une commission chargée d'élaborer un projet de réformes administratives.

21. — Réunion de la commission des douanes. Elle se prononce, après deux jours de discussion, contre la proposition d'un droit de 11 pour 100 sur les filés et les soies grèges, et nomme pour rapporteur M. Edouard Millaud. — La commission du Sénat, chargée d'examiner la loi relative au conseil supérieur de l'instruction publique et aux conseils académiques, termine ses travaux et tombe d'accord sur la rédaction définitive

du projet qui est confiée à M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Départ du général anglais Gongh de Jagdallah pour marcher sur Caboul. Il opère un mouvement combiné avec le colonel Norman et le major Acton. — Des élections législatives ont lieu à Orange et à Versailles. Le citoyen Gent est réélu à Orange. M. Maze, candidat opportuniste, est nommé à Versailles.

22. — Le général Filippi, placé dans le cadre de réserve, quitte le commandement de la place de Paris et du département de la Seine. — Des manifestations sympathiques ont lieu en Espagne devant les consulats de France : à Bilbao, à Valladolid et à Saragosse. — Une grande manifestation conservatrice a lieu à Leeds. Sir Stafford Northcote y répond, dans un premier discours, à toutes les attaques faites par lord Gladstone sur la situation financière du cabinet actuel, et, dans un second discours, il aborde la question politique et reproche aux ministres libéraux d'avoir parlé sans agir, tandis que les conservateurs ont réussi par des actes à convaincre le monde. — Prise du Kraal de Secocani par les Anglais, après une vive résistance.

23. — On est toujours à la recherche d'un cabinet pouvant réunir en sa faveur une majorité parlementaire, et on n'en trouve pas jusqu'à cette heure. — Conférence faite par M. Pouyer-Quertier au théâtre de la Renaissance de Nantes sur les intérêts gravement compromis de la marine marchande, au sort de laquelle on promet toujours de s'intéresser sans arriver à des résultats pratiques. — Discours de M. Bourke, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Angleterre, dans lequel il nie que la convention anglo-turque impose à l'Angleterre des responsabilités plus grandes que celles qui lui incomberaient, si elle avait laissé s'accomplir la dissolution de la Turquie. Il conclut à la nécessité pour l'Angleterre d'avoir une armée et une flotte suffisantes. — Le Vatican entame des pourparlers avec la Roumélie dans le but d'établir des rapports officieux qui amèneraient la reconnaissance de la liberté de l'Église roumaine et la proclamation de la hiérarchie catholique. — Le Vatican envoie à Constantinople de nouvelles dépêches afin de régler avec la Porte les attributions des pouvoirs du nouveau délégué apostolique, Mgr Vannutelli. — Départ de M. Le Royer pour l'Égypte, où il va se reposer, dit-on, de ses fatigues ! — La France soumet aux puissances signataires du traité de Berlin une proposition nouvelle relative à un règlement de la question des frontières grecques.

24. — Le ministre de l'intérieur, de concert avec son compère Ferry, adresse aux archevêques et évêques de France une circulaire relative aux changements des heures pour l'enseignement du catéchisme aux élèves des écoles primaires. D'après M. Lepère, ce sont les curés et desservants qui devront, pour les heures du catéchisme, se conformer aux convenances des instituteurs. — Expédition militaire entreprise

dans le sud de l'Algérie par une colonne commandée par le général prince de la Tour-d'Auvergne. — Le Sénat italien approuve l'exercice provisoire du budget et la prorogation des traités de commerce avec l'Angleterre, la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne et la Serbie. — Publication par la *Gazette officielle*, de Vienne, des lois relatives à la prolongation de la loi militaire ; à la prolongation des traités de commerce entre la France et l'Allemagne ; à l'incorporation dans le territoire douanier de l'empire de la Bosnie, de l'Herzégovine, de l'Istrie, de la Dalmatie et de Brody. — Le général Lambert succède au général Filippi comme commandant de la place de Paris. — La légation du Chili à Paris vient d'informer la presse qu'elle est autorisée à démentir la prétendue victoire obtenue par les alliés sur les forces chiliennes à Tarapaca. Les alliés, au contraire, ont été battus par l'armée chilienne, qui est en possession absolue de toute la province de Tarapaca contenant les gisements de guano et de nitrate de soude du Pérou.

25. — Le conseil municipal de Paris, tenant à affirmer à *sa façon* le principe de la liberté, se rend en séance le jour de Noël. — Mort de Mgr Féron, évêque de Clermont et doyen des évêques de France. — La messe de minuit est célébrée dans toutes les églises de Paris avec un éclat exceptionnel. — Le Saint-Père reçoit le collége des cardinaux qui lui présentent leurs félicitations à l'occasion de la nouvelle année. — Le Pape répond en ces termes à l'adresse suivante des cardinaux qui lui est lue par le cardinal Di Pietro.

A l'occasion des fêtes de Noël, N. T. S. P. le Pape Léon XIII ayant reçu le Sacré-Collège des cardinaux, S. Em. le cardinal di Pietro, doyen du Sacré-Collège et camerlingue de la S. E. R., a donné lecture d'une adresse, dont voici la traduction :

« Très Saint-Père,

« En ces jours où l'Église rappelle la mémoire de la descente en terre de l'Homme-Dieu, dont la venue parmi nous fut annoncée par les Chœurs célestes comme un gage de gloire pour le ciel et de paix sur la terre, c'est un devoir et un bonheur de s'approcher de ce trône, sur lequel est assis, suivant l'expression de saint Augustin, le Père du peuple chrétien et le Fils de la paix chrétienne. Ah ! si cette paix s'était toujours conservée telle qu'elle fut annoncée et qu'elle fit pendant si longtemps l'admiration des disciples de Jésus-Christ, nous viendrions ici aujourd'hui nous en féliciter avec Vous, Très Saint-Père, tandis qu'il faut nous contenter d'en exprimer le souhait. Nous n'avons que trop sujet de répéter avec saint Chrysostome ce qu'il écrivait pour d'autres

circonstances malheureuses : « Les conditions du gouvernement de l'Église ne sont pas les mêmes qu'elles étaient au commencement ; le travail est bien plus grand, et la route n'est pas facile pour ceux qui doivent la parcourir, parce que, de quelque côté que se tournent les regards : *Ubique præcipitia, barathra, et pugnæ et pericula, populi, civitates, gentes, et domestici et alieni credentibus insidias tendunt.* » Mais ce qui nous console, c'est que parmi l'abondance de tant de maux, on peut répéter de Vous, Très Saint-Père, ce qui est écrit à la louange du docte évêque Eusèbe : *Medici præstantis instar, in fide infirmos ad integram valetudinem restituebat, eos instituens in Ecclesiæ doctrina.*

« Ce qui en fait foi, outre Vos vertus, c'est Votre zèle, Votre sagesse, que nous avons dû toujours admirer, mais plus particulièrement encore tout récemment, dans cette Lettre-Encyclique que Vous avez adressée à l'Episcopat pour ramener à des sources plus pures les études qui forment l'esprit de la jeunesse. Puissent ces désirs de Votre Sainteté, si bien exprimés dans sa Lettre, et qui seront fidèlement accomplis par nous et par tous les Pasteurs de l'Église catholique, redresser les principes erronés et ramener les esprits dans le droit sentier ! Puissions-nous de la sorte nous réjouir bientôt avec Vous de voir rendue au monde la véritable paix, qui est la conséquence nécessaire de la rectitude rétablie dans l'esprit et dans le cœur des sincères croyants en Jésus-Christ ! Que nous n'ayons plus à déplorer que : *Spiritus Domini sit amplius torrens inundans, et ardens furor ejus, et gravis ad portandum ;* mais, au contraire, *alligaverit Dominus vulnus populi sui, et percussuram plagæ ejus sanaverit.*

« Agréez, Très Saint-Père, ces sentiments et ces vœux, que j'ai l'honneur de Vous présenter au nom du Sacré-Collège des Cardinaux, et daignez nous accorder, en cette occasion, Votre bénédiction paternelle.

Sa Sainteté a répondu par le discours suivant :

« Nous avons pour agréables entre tous, Monsieur le Cardinal, les vœux que, cette année encore, à l'occasion des fêtes de Noël, vous Nous exprimez au nom du Sacré-Collège, en vous inspirant de la sublime idée de la paix chrétienne. Assurément Nous ne pouvions recevoir l'expression d'une espérance qui Nous soit plus douce, d'un vœu qui soit plus approprié à ce joyeux anniversaire et qui réponde mieux aux besoins de notre temps que celui de la paix. Car le divin Rédempteur, qui est appelé par excellence le Roi pacifique, le Prince de la paix, choisit dans la suite régulière des temps, pour l'heure de sa Nativité, celle où, le tumulte de la guerre étant apaisé, la terre se reposait dans la tranquillité, et il fit annoncer par les Chœurs des Anges sa venue dans le monde comme la messagère et l'auteur de la paix. Si le besoin de cette paix s'est fait à d'autres époques vivement sentir, notre temps l'éprouve bien plus vivement encore, comme vous venez, Monsieur le Cardinal, de le rappeler très à propos.

« Aujourd'hui, en effet, l'Église est cruellement combattue dans ses doctrines, dans son autorité, dans sa mission providentielle à travers le monde ; aujourd'hui la société civile, au sein de laquelle sont ébranlées jusqu'au fond les bases de tout ordre, est agitée de discordes intestines et profondes, et menacée, par l'œuvre de gens audacieux et pervers, d'une ruine entière ; aujourd'hui, enfin, la famille sent se relâcher les liens de la stabilité et de la concorde entre les époux, de la soumission de la part des enfants.

« C'est donc un retour d'heureux augure et très propre à raffermir nos esprits alarmés et à ranimer nos communes espérances, que celui du jour anniversaire de la Nativité du Seigneur, par laquelle, selon l'oracle du Prophète, devaient apparaître sur la terre la justice et l'abondance de la paix : *Orietur in diebus Ejus justitia et abundantia pacis.* Lui seul, certainement, peut donner une paix véritable et complète, c'est-à-dire une paix fondée, comme elle doit l'être, sur l'ordre, sur la vérité et sur la justice ; et l'Église catholique, dont le Rédempteur a fait son Épouse et qu'il a établie maîtresse de la vérité, gardienne et vengeresse de la justice, est par là même la source la plus féconde et le rempart le plus sûr de cette paix. De fait, elle possède cette paix dans sa meilleure partie ; elle en jouit perpétuellement, se tenant indissolublement unie à son divin Époux, qui toujours la soutient et la rassure, alors même qu'au dehors sévit la tempête et que l'enfer se soulève contre elle.

« Il nous est donné, présentement même, de voir et d'admirer un spectacle si consolant et si sublime ; car, au milieu des discordes civiles l'Église catholique conserve intact le précieux trésor de son unité, et la concorde de l'Épiscopat de tous les États et de tous les pays avec le Siège Apostolique, comme union du clergé et des peuples avec leurs Pasteurs, se manifeste et brille, de nos jours aussi, du plus vif éclat.

« En vain les ennemis de l'Église emploient-ils tous leurs efforts pour rompre ou pour troubler cette unité ; leurs artifices, Dieu merci, n'y réussissent point ; ils servent au contraire à unir plus étroitement, par les doux liens de la soumission et de l'amour, tout le troupeau et les Pasteurs au Pasteur suprême et au Siége Apostolique.

« Riche de ce trésor et remplie de la plus douce charité, l'Église catholique désire ardemment faire goûter à d'autres aussi les fruits précieux de sa paix. A l'exemple de son divin Auteur, tout en demeurant ferme et constante dans la défense des droits sacrés de la vérité et de la justice, sans se laisser prendre aux séductions, sans céder aux menaces de qui que ce soit, cette mère aimante va au-devant de ses fils égarés, et elle offre ses dons pour le salut de ses propres ennemis. — Pour Nous, qui avons été appelé, par un mystérieux dessein de la Providence, à régir toute la famille chrétienne, Nous veillerons sans cesse avec sollicitude, assisté de la grâce divine, à la défense et à la sauve-

garde des droits spirituels et temporels de l'Église et du Siège romain, au service desquels Nous avons consacré Nos pauvres forces et Notre vie elle-même.

« Mais en même temps, plein de compassion pour les égarés, et vivement désireux de les voir aussi participer aux bienfaits apportés sur la terre par le Rédempteur, Nous leur ouvrons les bras dans un esprit de charité apostolique, et Nous les invitons à retourner à Lui. En Lui, les cœurs troublés et corrompus trouvent la tranquillité et le salut; en Lui, les esprits égarés par l'erreur, enflés d'une science menteuse, se redressent à la lumière de la doctrine évangélique et de cette science vraie qui dérivent du Christ, auteur de la nature et de la grâce, et qui éclaire merveilleusement des lumières de la raison et de la foi.

« Et ici, dans le plus vif sentiment de Notre âme, Nous remercions le Seigneur de ce que Nos efforts n'ont pas été stériles; car la parole que Nous avons adressée dernièrement à tous les évêques du monde afin de remettre en honneur dans dans les écoles la Philosophie chrétienne, a été partout accueillie avec un respect unanime et avec la meilleure volonté par l'Épiscopat, à la voix duquel vient de s'unir aussi tout le Sacré-Collège. Nous en sommes grandement consolés, et c'est pour Nous un motif de bien espérer de l'avenir de la société; car, en revenant à Jésus-Christ et en marchant dans la voie de la vérité et de la justice, elle verra les esprits se rapprocher et s'unir, les haines et les discordes s'éteindre, et le monde entier, rappelé par le Christ à une vie nouvelle, se réjouir encore une fois dans la beauté et dans la douceur de la paix : *Delectabitur populus in pulchritudine pacis.*

« Dans ces sentiments, Nous renouvelons au Collège des Cardinaux l'expression de nos remerciements pour ses félicitations, et Nous formons, Nous aussi, les vœux les plus ardents pour la prospérité et le bonheur de tous les membres du Sacré-Collège. Et, comme gage de Notre affection très spéciale, Nous leur accordons du fond du cœur, ainsi qu'à tous ceux qui sont ici présents, la bénédiction apostolique.

« *Benedictio Dei*, etc. »

Le Sénat espagnol approuve l'abolition de l'esclavage à Cuba. La Chambre des députés entend la lecture de ce projet d'abolition et nomme une commission chargée de faire un rapport. Décret royal suspendant les Cortès jusqu'au 10 janvier. — Reddition de trois nouveaux chefs insurgés cubains aux autorités espagnoles. — Réunion, à Londres, des porteurs d'obligations turques de 1858 et 1862 pour protester contre toute aliénation des gages spéciaux hypothéqués auxdits porteurs. — Une insurrection éclate à Mequegna, province du Pérou et à la Paz (Bolivie), par suite de la défaite de l'armée alliée.

26. — M. Riant proteste énergiquement, au conseil municipal de

Paris, contre la grave atteinte portée à la propriété des catholiques et à la liberté des cultes par la majorité des édiles radicaux parisiens. On ne biffe pas Dieu à son gré, s'écria-t-il dans un noble sentiment d'indignation, mais Dieu biffe à son gré les hommes et les institutions. Vos idées liberticides préparent la chute de cette république que les excès révolutionnaires ont déjà renversée deux fois. — M. Hérold se pourvoit immédiatement réclamant l'inscription d'office des trois artistes rejetés, par décret du président de la République. — Mgr Freppel proteste, dans deux lettres courtes et dignes, contre la nomination par le préfet de Maine-et-Loire, d'un pasteur protestant d'Angers comme membre de la commission administrative de l'hospice de cette ville, à l'exclusion de tout prêtre catholique. — Le maréchal Quesada, commandant en chef de l'armée du Nord et le général Primo de Rucra, protestent énergiquement au Sénat espagnol contre les démissions présentées par quatre généraux sénateurs et deux généraux députés. — Pancho Irmenez, le plus important des chefs insurgés de Cuba, est tué à Arroya, avec deux de ses lieutenants.

27. — Audience accordée par M. Jules Grévy au nouvel envoyé du Maroc qui lui présente, au nom de l'Empereur du Maroc, ses félicitations à l'occasion de sa nomination aux fonctions de président de la République. — Le Sénat espagnol approuve l'abolition de l'esclavage à Cuba. — Réunion des porteurs d'obligations turques de 1878 et 1862, afin de protester contre toute aliénation des gages spéciaux hypothéqués auxdits porteurs et de prier lord Salisbury de présenter et d'appuyer la protestation des porteurs auprès de la Porte. — Yakoub-Khan est détenu à Murat. — Une double insurrection éclate à Moquegna, province du Pérou et à la Paz (Bolivie), par suite de la défaite de l'armée alliée.

28. — Par décrets en date du 28 décembre : M. C. de Freycinet, sénateur, est nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Waddington, dont la démission est acceptée; M. C. de Freycinet, sénateur, ministre des affaires étrangères, est nommé président du conseil des ministres, en remplacement de M. Waddington, dont la démission est acceptée; M. Cazot, sénateur, est nommé garde des sceaux, ministre de la justice, en remplacement de M. Le Royer, dont la démission est acceptée; M. Lepère, député, est nommé ministre de l'intérieur et des cultes; M. Magnin, sénateur, est nommé ministre des finances, en remplacement de M. Léon Say, dont la démission est acceptée; M. le général de division Farre est nommé ministre de la guerre, en remplacement de M. le général Gresley, dont la démission est acceptée; M. le vice-amiral Jauréguiberry, sénateur, est nommé ministre de la marine et des colonies; M. Jules Ferry, député, est nommé ministre de l'instruction publique et des beaux-arts; M. Varroy, sénateur, est nommé

ministre des travaux publics, en remplacement de M. de Freycinet, nommé ministre des affaires étrangères; M. Tirard, député, est nommé ministre de l'agriculture et du commerce; M. Cochery, député, est nommé ministre des postes et des télégraphes. — Circulaire adressée par M. Jules Ferry aux préfets pour les inviter à ne déposséder les instituteurs congréganistes qu'avec tact et mesure et à avertir les maires et les conseils municipaux de ne pas s'aventurer dans des procès, comme la Commune de Brignoles. — Le ministre des postes et télégraphes institue une commission chargée de fixer les bases du crédit supplémentaire de 500,000 francs voté en faveur des facteurs.

29. — Décrets nommant les sous-secrétaires d'État aux divers ministères : M. Girerd au commerce, M. Sadi-Carnot aux travaux publics; M. Turquet aux beaux-arts, M. Wilson aux finances, M. Martin-Feuillée à la justice et M. Constans à l'intérieur et aux cultes. — M. Pallain, directeur du personnel au ministère des finances, donne sa démission. — Décrets approuvant la prorogation des traités de commerce entre la France et l'Autriche-Hongrie, entre la France et la Belgique, entre la France et l'Italie. — Les élections pour le renouvellement d'une partie du conseil municipal de Metz donnent une victoire éclatante au parti indépendant. — Le commandant en chef de l'armée anglo-indienne, bloquée depuis plusieurs semaines dans le camp retranché de Sherpour, réussit à sortir de la situation critique où l'avait placé le soulèvement en masse de l'armée afghane.

30. — Remise par M. Waddington du service du ministère des affaires étrangères à M. de Freycinet. — M. de Pontécoulant, directeur du cabinet de M. Waddington, quitte les fonctions qu'il occupait. — La fièvre jaune sévit de nouveau à la Guadeloupe. — Occupation de Bala-Hissar et Caboul par les troupes du général Roberts. — Décret du khédive réduisant le conseil d'administration des chemins de fer égyptien à trois membres : un Anglais, un Français et un indigène. — Décret nommant une commission générale d'enquête des finances égyptiennes, composée de quatre indigènes et de trois Européens, et chargée d'arrêter des règlements provisoires, d'assurer une répartition équitable des impôts, de décider le mode de publication des listes des contribuables et de désigner l'autorité qui devra statuer sur les réclamations des contribuables. — Rétablissement complet de l'ordre dans la République haïtienne.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le gouvernement d'une maison chrétienne, par M. l'abbé Chaumont, auteur des *Directions spirituelles* d'après saint François de Sales, 1 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur, prix : 3 fr. 50.

L'auteur a eu pour but de traiter spécialement des côtés pratiques de la vie réelle, sous l'empire et la direction de l'idée religieuse. Citations, exemples, tout y abonde, relevant par l'enseignement moral ce que la question matérielle a de commun. La simple indication des chapitres suffira aussi pour le faire apprécier à sa juste valeur.

Chapitre I. *Art de gouverner sa maison* : Comment cette maison constitue un art. Principes et pratiques de cet art.

Ch. II. *Ameublement* : Ce qu'est l'ameublement moderne. Oratoire. Appartements. Salon. Bibliothèque. Livres et publications périodiques. Devoirs de la femme à cet égard.

Ch. III. *Dépenses* : Droits de la femme sur ce point. Droits de la femme veuve. Dettes. Conduite de la femme en ces circonstances.

Ch. IV. *Toilette* : Abus du monde sur ce sujet. Vues de la foi. Conséquences théologiques.

Ch. V. *Réceptions et visites* : Ce qu'il faut en penser. Conversations.

Ch. VI. *Repas* : Usage des repas en commun. Luxe et conversations dans les repas.

Ch. VII. *Soirées* : Soirées en famille, — d'amis, — littéraires, — de jeu, — officielles, — dansantes, — au théâtre.

Ch. VIII. *Saison d'été* : La Châtelaine. Les voyages. Les villes d'eaux.

Ch. IX. *Gouvernement des serviteurs* : Rang dans la maison. Choix. Entrée en service. Devoirs religieux. Moralité. Entretien. Récréations. Départ.

Pour compléter votre liste, ajoutez-y l'ouvrage suivant du même auteur : l'*Education*, ses difficultés et son but; ouvrage faisant suite au *Gouvernement d'une maison chrétienne*. 1 fort vol. in-12 de XVI-572 pages, 3 fr. 50.

Vie de Mlle Pauline-Marie Jaricot, 1 fort vol. in-12, titres rouges et noirs : 3 fr. Victor Palmé, éditeur.

Nous venons d'étudier ce livre presque sans nous arrêter, nous y avons trouvé la plus saine, la plus attachante, la plus réconfortante des lectures. *L'existence d'une vraie* servante de Dieu se trouve tout à coup environnée de la plus brillante auréole, non, cependant, à l'aide des procédés d'un art raffiné, mais par la seule force de preuves indéniables largement fournies.

Qui se rappelait, hier, le nom de Mlle Jaricot? Cependant, le titre de fondatrice de la *Propagation de la Foi et du Rosaire-Vivant* lui appartient.

Lisez comment, un soir, au foyer de famille, Pauline-Marie, poussée par une inspiration subite, traça sur un carton de rebut le plan d'organisation de la *Propagation de la Foi*. Le grain de senevé, dont parle l'Evangile, se trouve confié à cette âme d'élite ; maintenant, il est devenu un arbre puissant, ombrageant le monde.

Si les travaux de Pauline-Marie ont été grands, sa récompense a été complète, non la récompense attendue des faibles, mais celle qu'ambitionnent les saints.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de lire sans laisser couler des larmes les lettres écrites par Mlle Jaricot à sa dévouée collaboratrice Mlle M. (l'auteur de l'ouvrage); nous avons relu plus d'une fois l'hommage de confiance filiale retracé page 138; et aux désespérés, aux abattus, nous conseillons de méditer ces lignes sublimes (pages 110) de Pauline-Marie :

« J'ai trouvé des croix si nombreuses et d'un tel genre, qu'elles m'ont par-
« fois *servi d'encouragement!* »

Ecoutons avec respect cette voix qui s'élève de cette tombe vénérable : elle sera entendue, car pas une bibliothèque chrétienne ne pourra se dispenser d'accueillir un livre contenant un si précieux enseignement.

Mœurs et caractères des peuples, 1 vol. in-8°, par Richard Cortambert, Hachette et Cie.

On lira avec beaucoup d'intérêt le nouvel ouvrage de M. Richard Cortambert, *Mœurs et caractères des peuples*, bien qu'il s'adresse plus spécialement à la jeunesse et que ce ne soit pas absolument une œuvre originale.

L'auteur s'est borné, en effet, à extraire des meilleurs récits de voyage les pages les plus instructives, les plus attachantes. Mais il n'en faut pas moins rendre hommage au discernement avec lequel il a procédé à ce travail de compilation. Dans la première partie, publiée l'année dernière, il s'était attaché aux peuples d'Europe et d'Afrique. Dans la seconde, celle qui nous occupe, il s'est occupé des trois autres parties du monde, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie. Il nous montre successivement l'homme d'Asie, avec son génie poétique et religieux, ses superstitions, son despotisme et son esclavage; l'homme de l'Amérique, qui en est l'antithèse, qui est l'homme de l'avenir; enfin l'Océanien, qui tend chaque jour à disparaître devant l'Européen et qui demain ne sera plus. N'est-ce pas un tableau bien fait pour captiver grands et petits?

Mongolie et le pays des Tangoutes, 1 vol. in-8°, traduit par M. du Laurens. Hachette et Cie.

On ne peut pas dire que le centre de l'Asie soit aussi inexploré que le centre de l'Afrique, mais il s'en faut de peu cependant. C'est avec les plus grands dangers que quelques voyageurs intrépides ont pu pénétrer dans l'intérieur de cet immense empire de la Chine, dont on n'a pu encore jusqu'ici arriver à évaluer d'une façon précise la population. La Mongolie et le pays des Tangoutes sont restés fermés aux étrangers, et nous ne les connais-

sons jusqu'ici que d'aprés des ouï-dire et des rapports de missionnaires plus ou moins fantaisistes. Un Russe, le colonel Prjévalski, est parvenu, il y a quelques années, à s'avancer au milieu de ces contrées mystérieuses, et ce qui est mieux, à en sortir, après une série d'épreuves toutes plus périlleuses les unes que les autres. Il a rapporté de ce voyage nombre d'observations du plus haut intérêt qu'il a consignées dans un livre qui a pour titre *Mongolie et le pays des Tangoutes*. M. du Laurens, membre de la Société de géographie de Paris, a eu l'excellente idée de mettre ce livre à la portée des lecteurs français en le traduisant du russe. Les gens du monde le liront certainement avec curiosité, et les savants y trouveront plus d'une indication précieuse. L'ouvrage est d'ailleurs orné de 42 gravures sur bois qui ajoutent à la clarté du texte et de 4 cartes détaillées qui permettent de suivre pas à pas le récit du voyageur.

Le *Nid*, par Mme de Witt, est un roman qu'on pourrait appeler d'éducation. Il nous fait pénétrer dans un intérieur de famille où règnent l'harmonie, la paix, une aisance médiocre. On élève les enfants de façon à en faire des honnêtes gens. Les parents eux-mêmes le sont et donnent l'exemple d'un dévouement qui défie les injures de la fortune. Le père est un ingénieur, et de plus un inventeur qui a quitté sa carrière afin de se livrer tout entier à son invention qui n'aboutit pas. Les ressources de la famille s'épuisent, la misère vient, le père meurt de désespoir et ruiné, laissant ses enfants dans la détresse. Plus tard, l'un de ses fils arrive à faire de l'invention un moyen de richesse, et la fortune revient au sein de la famille: rien n'est plus attachant que ce récit.

Le Mariage de Renée, par Mlle Lachèse. Un volume in-18 ; Paris, Blériot, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins.

Sous ce titre un peu brillant (que les mamans se rassurent) l'auteur vient de publier une très morale et très touchante histoire. Comme ses devanciers, le nouveau roman de Mlle Lachèse s'inspire des plus purs sentiments de la foi. Des situations pleines d'intérêt, des scènes tour à tour enjouées et dramatiques, des portraits finement dessinés, de nobles pensées, de saines réflexions dont la portée chrétienne égale le mérite littéraire, en un mot toutes les qualités d'esprit et de style qui ont fait le succès de *l'Enfant perdu*, de la *Pupille de Salomon*, *de Beppa* et *du Lys de Bruges*, se retrouvent dans le *Mariage de Renée*. L'action se passe de nos jours, à Paris. De suaves figures, rayonnantes de foi religieuse et de charité, y font contraste avec des types bien connus de légèreté et de mondanité parisiennes; à côté de ces égoïsmes vulgaires, de bons et braves cœurs, pleins de générosité, emportent avec eux le lecteur dans de sereines régions. Renée, l'intéressante héroïne du livre; Xavier, la vieille marquise de Valbret et deux ou trois autres figures bien en lumière, donnent à cette œuvre une physionomie vraiment consolante et instructive. Nos sincères félicitations et nos encouragements à l'auteur, dont le nom mérite, de plus en plus, de prendre rang parmi ceux qui ont obtenu la faveur du public religieux.

Au sujet de ce nouvel ouvrage, Mlle Marthe Lachèse a été honorée par Mgr l'Evêque d'Évreux de la lettre suivante :

« Évreux, 14 octobre 1879.

« Chère Mademoiselle,

« Je ne sais ce que je dois faire en première ligne, ou vous remercier ou vous féliciter ; je ferai les deux en même temps et le plus sincèrement du monde. Vous rendez un vrai service, chère mademoiselle, à la religion, à la morale, aux lettres par ces belles et bonnes publications toujours si saines, si élevées, si pleines de cœur. Continuez, c'est une vraie mission que vous remplissez et jamais plus nécessaire qu'à l'heure présente.

« Je vous bénis cordialement et puisse aussi le Seigneur bénir ces bons Anges que vous envoyez de par le monde !

« Mes respectueux hommages à vos bons parents.

« Priez aussi pour moi et croyez-moi bien tout vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« † FRANÇOIS, *Evêque d'Evreux.* »

Nous ne saurions trop recommander aux familles et aux bibliothèques chrétiennes ce charmant ouvrage type du roman aimable, pur et distingué.

La conquête du Globe, géographie contemporaine ou voyage aux pôles, par Charles Hertz. Ouvrage illustré de gravures et de cartes. Tolmer, éditeur.

Sous ce titre, l'auteur a réuni toutes les connaissances que nous possédons sur les régions les plus mystérieuses du globe et a montré par quelle succession d'efforts ces connaissances ont été acquises. Cet ouvrage est le plus complet qui ait été écrit sur ce sujet. On éprouve en le lisant le plus vif intérêt. L'abondance des détails, la variété de la forme, tout contribue à en faire une curieuse et savante publication. Les gravures et les cartes qui accompagnent le texte en rehaussent encore la valeur.

Le *second* ouvrage que publie la même maison est *le Journal des connaissances utiles ou encyclopédie usuelle.* Cette publication justifie pleinement son titre. C'est un véritable répertoire de connaissances utiles. Toutes les questions d'hygiène, d'économie domestique, d'horticulture, de législation pratique, d'alimentation, de culture, d'engrais chimiques, de voyages y sont traités avec une variété infinie, sous une forme simple et attrayante. Il contient en outre une foule de recettes précieuses que tout le monde a intérêt à connaître. En un mot le *Journal des connaissances utiles* a sa place marquée au foyer de la famille où il rendra de grands services. — E. CHARLES.

Monographiæ phanerogamarum prodromi nunc continuatio, nunc revisio, auctoribus Alphonso et Casimir De Candolle aliisque botanicis ultra memoratis. Librairie J. Masson, Boulevard Saint-Germain, 120. Volumen primum, *Smilaceæ, Restiaceæ, Meliaceæ,* cum tabulis IX. — Volumen secundum, *Araceæ,* auctore Engler.

On sait les services que le *Prodromus regni vegetabilis* a rendus et rend encore chaque jour à tous les botanistes. On peut même dire que ce sont ceux qui le consultent le plus souvent qui l'apprécient le mieux, malgré les défauts inséparables d'une œuvre aussi colossale dont la publication n'a point exigé moins d'un demi-siècle.

On sait aussi que le *Prodromus* arrêté à son dix-septième volume, ne renferme que les Dicotylédones. Malgré les *Enumerationes* de Kunth, on sentait depuis longtemps le besoin d'avoir pour les Monocotylédones ce que l'on possédait déjà pour les autres Phanérogames. C'est pour répondre à ce besoin que MM. Alphonse et Casimir De Candolle, fils et petit-fils de Pyrame, l'auteur du *Prodromus*, ont entrepris la publication des *Monographiæ phanerogamarum*, dont deux volumes ont paru. Comme l'indique le sous-titre, c'est aussi bien une révision qu'une continuation du *Prodromus*, c'est-à-dire qu'on y publiera, au fur et à mesure que l'on pourra obtenir les manuscrits des auteurs spéciaux, soit une famille de Monocotylédones, soit une révision des familles de Dicotylédones qui en avaient le plus besoin.

Le format (grand in-8°) et les caractères sont plus grands que ceux du *Prodromus*, ce qui en facilitera d'autant mieux la lecture. En outre, chaque monographe jouira de la plus grande liberté, soit pour la forme, soit pour l'étendue des descriptions. Il aura en outre la faculté de rédiger, en langue vulgaire, des considérations générales sur le groupe dont il s'est occupé et de donner les planches qu'il jugera nécessaires soit comme détails d'analyse, soit comme détails d'anatomie.

Les deux volumes que nous avons sous les yeux répondent parfaitement à ce but. Le premier débute par les Smilacées, dont on doit la rédaction à M. Alphonse De Candolle. Peu importe à l'auteur qu'on fasse de ces plantes une famille ou une tribu, ou qu'on les rapporte sous un autre nom à telle ou telle famille particulière; ce qu'il a voulu, c'est faire connaître toutes les Smilacées sur lesquelles il a pu obtenir des renseignements suffisants.

C'est à M. Maxwell T. Masters qu'on doit la publication des Restiacées, famille de Monocotylédones qui ont beaucoup de rapports avec les Joncacées et les Cypéracées.

Le volume se termine par les Méliacées, rédigées par M. Casimir De Candolle. Ajoutons enfin les neuf planches dont les nombreuses figures sont consacrées aux détails organographiques des Restiacées et des Méliacées.

Le second volume est rempli par la famille des Aracées, dont M. Engler s'est chargé avec succès. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'en tête de chaque famille se trouve un *conspectus generum* ou une clef dichotonique qui permet de trouver facilement le genre auquel se rapporte une plante donnée.

Nous exprimons avec tous les amis de la botanique le désir que la publication des *Monographiæ* marche très rapidement, afin que cette science si intéressante et si utile soit dotée d'un ouvrage qui lui fait complétement défaut.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU Ve VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 25. — 15 OCTOBRE 1879.

Pages.

I. Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, par Auguste **Roussel**. 5

II. L'Eglise et la Réforme sociale, par Dom Eugène **Gardereau** 31

III. Six Orphelins (seconde partie de Martine, histoire d'une sœur aînée, (suite), par V. **Vattier**. 63

IV. Le Roman au XIXe siècle (suite), par Frédéric **Godefroy**. 78

V. L'Algérie contemporaine, Batna, Lambessa, Biskra et autres villes de la province de Constantine (suite), par Lady **Herbert**. 95

VI. Les Socialistes panthéistes (suite), par E. **Loudun**. 109

VII. Lettres philosophiques, par Jude de **Kernaeret**. 121

VIII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 131

IX. Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**. 141

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 145

XI. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**. . . 151

N° 26. — 31 OCTOBRE 1879.

Pages.

I. Le maréchal Bugeaud (suite), par le comte Henri d'**Ideville**. . . 161

II. Six Orphelins (seconde partie de Martine, histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. 174

III. L'autorité et la liberté, par Ambroise **Petit**. . . 191

IV. Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Terreur (suite), par Edmond **Biré**. 224

V. Scènes de la vie cléricale, (suite). par Ch Buet. . . 246

VI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 256

VII. Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par L. de la **Rallaye**. 276

VIII. Chronique des sciences géographiques, p. l'abbé **Durand**. 288

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 307

X. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**. . . . 315

N° 27. — 15 NOVEMBRE 1879.

I. L'Eglise et la Réforme sociale (fin), par Dom Eugène **Gardereau**. . 321

Pages.

II. Voyage dans les Vosges. Remiremont, par l'abbé **Chapiat**. 351
III. La femme au XIIIe siècle, par Lecoy de la **Marche**. 362
IV. Six Orphelins (seconde partie de Martine. Histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. 388
V. Les origines du christianisme, par L. **Duchesne**, 406
VI. Chronique des sciences géographiques, p. l'abbé **Durand**. 425
VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 442
VIII. Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**. 452
IX. Mélanges. Conseils du P. Olivaint. Lettre de SS. Léon XIII au cardinal de Luca. Bref de Léon XIII à Mgr de la Bouillerie. 463
X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 473
XI. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**. . . 478

N° 28. — 30 NOVEMBRE 1879.

I. Les Socialistes panthéistes (suite), par Eugène **Loudun**, ... 481
II. La guerre de Vendée, par A. **Rastoul** 500
III. Six Orphelins (seconde partie de Martine, histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier** . . . 516
IV. Essai historique et littéraire sur les Noëls (suite), par l'abbé P. **Terris**. 534
V. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 550
VI. Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, par Raphaël **Trocmé**. . . 571
VII. Causeries de Pic de la Mirandole. 593
VIII. Scènes de la vie cléricale, par Ch. **Buet**. . . . 606
IX. Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**. 617
X. Voyage au pays du Bien, par Fulbert **Dumonteil** 625
XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 628
XII. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison** 624

N° 29. — 15 DÉCEMBRE 1879.

I. Parallèle entre les êtres vivants et les minéraux, par le Dr **Tison**. . . 641
II. Les Noirs chez eux, par l'abbé **Bouche** . . . 658
III. Les femmes dans la société chrétienne, par Dom **Piolin** 685
IV. Essai historique et littéraire sur les Noëls (suite), par l'abbé Paul **Terris**. 701
V. Six Orphelins (seconde partie de Martine), histoire d'une sœur aînée, par V. **Vattier** . . . 715
VI. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 731
VII. Inauguration de l'Hôtel de la Librairie catholique, par **Spectator** . . . 744
VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 763
IX. Voyage au pays des étrennes, par E. **Charles**, **Rastoul** et **Tison**. . 774

N° 30. — 31 DÉCEMBRE 1879.

I. Saint-Martin de Tours, procession supprimée, par Paul **Féval**. . . 801
II. Le maréchal Bugeaud

Pages.

(suite), par le comte Henri d'**Ideville**. . . 820

III. Les Vosges. Remiremont (fin), par l'abbé **Chapiat**. 849

IV. Le divorce, par l'abbé **Falcoz**. 862

V. Six Orphelins (seconde partie de Martine), histoire d'une sœur aînée (fin), par V. **Vattier**. 896

Pages.

VI. Essai historique et littéraire sur les Noëls (suite), par l'abbé **Terris** 917

VII. Chronique financiere et rurale, par A. **Hans**. 931

VIII. Memento chronolgique, par Charles de **Beaulieu** 941

IX. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et **Tison** 950

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Algérie (l') contemporaine (suite), par Lady **Herbert**, 95.
Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, par R **Trocmé**, 571.
Autorité (l') et la liberté, par Ambroise **Petit**, 191.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 145, 307, 473, 628, 763 et 941.
Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 131, 442, 733.
Biré (Edmond). Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur, (suite) 224.
Bouche (l'abbé Pierre). Les Noirs chez eux, 658.
Bretagne (la) à l'Académie française au XVIIe siècle, par René **Kerviler**, 153.
Buet (Charles). Scènes de la vie cléricale, (suite) 246, 606.
Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**, p. 151, 315, 479, 634, et 950.
Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par L. de la **Rallaye**, 273.

C

Carte de la France, 635.
Causeries de Pic de la Mirandole (suite), 593.
Chapiat (l'abbé). Voyage dans les Vosges. Remiremont, 351 et III.
Charles (E.). Bulletin bibliographique, 151, 315, 479, 634 et 950.
Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**, 141, 452, 617 et 931.
Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 131, 442, 733.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 256, 550.
Chronique des sciences géographiques, par l'abbé **Durand**, 288, 425.
Cinq mois chez les Français d'Amérique, par H. de Lamothe, 636.
Convulsions (*les*) de Paris, par Maxime du **Camp**, 480.

D

Divorce (le), par l'abbé **Falcoz**, 862.
Duchesne (l'abbé). Les origines du christianisme, 406.
Dumonteil (Fulbert). Voyage au pays du Bien. La marmite du pauvre, 625.
Durand (l'abbé). Chronique des sciences géographiques, 283, 425.

E

Eglise (l') et la réforme sociale par dom Eug. **Gardereau**, 31, 323.
Erudit (un), par C. **Henry**, 153.
Essai historique et littéraire sur les Noëls, par l'abbé **Terris** (suite), 534, 701 et 917.

F

Falcoz (l'abbé). Le divorce, 862.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique* sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Femmes (les) dans la société chrétienne par dom **Piolin**, 685.
Femme (la) au XIIIe siècle, par **Lecoy de la Marche**, 362.
Féval (Paul). Saint-Martin de Tours, procession supprimée, 801.

G

Gardereau (Eugène dom). L'Eglise et la réforme sociale, 31, 323.
Godefroy (Frédéric). Le Roman au XIXe siècle (suite), 78.
Guerre (la) de Vendée, par **A. Rastoul**, 500.

H

Hans (Albert). Chronique financière et rurale, 141, 452, 617 et 931.
Herbert (Lady). L'Algérie contemporaine, 95.
Histoire de la marine de tous les peuples, par A. du **Sein**, 154.
Histoire des Plantes, par Louis **Figuier**, 156.
Histoire de la Vendée, par l'abbé **Deniau**, 151.
Homme (l') *pendule*, par Claire de **Chandeneux**, 318.
Homme (l') *primitif*, par Louis **Figuier**, 155.
Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par **Wallon**, 316.
Histoire de Woippy, près Metz, par Nérée **Quépat**, 317.
Hymmes (les) *de l'Eglise*, par le P. Ch. **Clair**, 315.

I

Ideville (comte d'). Le maréchal Bugeaud (suite), 161 et 820.
Inauguration de la librairie catholique, par Spectator, 744.

J

Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Terreur (suite), par Edmond **Biré**, 224.

K

Kernaeret (Jude de). Lettres philosophiques (suite), 121.

L

La Tour d'Auvergne (Monseigneur de) archevêque de Bourges, par Aug. **Roussel**, 5.
Lecoy de la Marche. La femme au XIIIe siècle, 362.
Lettres intimes de Mademoiselle de Condé à Monsieur de la Gervaisais. 318.
Loudun (Eugène). Les socialistes panthéistes (suite), 109, 481.

M

Mal (le) et le Bien, par le P. Ch. Clair, 315.
Les Mammifères, par Louis Figuier, 154.
Maréchal (le) Bugeaud (suite), par le comte **d'Ideville**, 161 et 820.
Massillon, par l'abbé **Blampignon**, 316.
Mélanges, 463.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 145, 307, 473, 628, 763 et 941.
Memento du baccalauréat ès-lettres scindé en deux séries d'épreuves, 639.
Memento du baccalauréat ès-sciences, 639.

N

Noirs (les) chez eux, par l'abbé Pierre **Bouche**, 658.
Nos Pères, par le marquis de **Belleval**, 639.

O

Origines (les) du christianisme, par L. **Duchesne**, 406.

P

Papes et Sultans, par Félix **Julien**, 636.
Parallèle entre les êtres vivants et les minéraux, par le Dr **Tison**, 641.
Pays (le) *de Birka Ouargla*, par V. **Largeau**, 316.
Petit (Ambroise). L'autorité et la liberté, 191.
Piolin (dom). Les femmes dans la société chrétienne, 685.
Première (la) aventure de Corentin Quimper, par Paul **Féval**, 639.
Premiers (les) chants, par Marie **Jenna**, 479.

R

Rallaye (Léonce de la). Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, 273.
Rastoul (A). La guerre de Vendée, 500.
Renaissance (la) *en France*, 319.
Roman (le) au XIXe siècle (suite), par Frédéric **Godefroy**, 78.
Roussel (Auguste). Monseigneur de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, p. 5.

S

Saint-Martin de Tours, procession supprimée, par Paul **Féval**, 801.
Scènes de la vie cléricale, par Charles **Buet**, 246, 606.
Six orphelins, (seconde partie de Martine, histoire d'une sœur aînée, par V. **Vattier**, 63, 174, 388, 516, 715, 774 et 896.
Socialistes (les) panthéistes, par Eugène **Loudun**, 109, 481.
Spectator. Inauguration de la librairie catholique, 744.

T

Terris (abbé). Essai historique et littéraire sur les Noëls (suite), 534, 701 et 917.
Tison, (Dr). Parallèle entre les êtres vivants et les minéraux, 641. Chronique scientifique, 256, 550. Bulletin bibliographique, 639. Voyage au pays des livres d'étrennes, 800.
Trocmé (Raphaël). Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, 571.

V

Vattier (V.), Six orphelins, (seconde partie de Martine, histoire d'une sœur aînée) (suite), 63, 174, 388, 516, 715, 774 et 896.
Voyage au pays du bien, par Fulbert **Dumonteil**, 625.
Voyage dans les Vosges, Remiremont, par l'abbé **Chapiat**, 351.
Vie de la vénérable mère Emilie de Rodat, par Léon **Aubineau**, 634.
Vie du vénérable Bénigne Joly, par l'abbé **B.**, 638.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082259